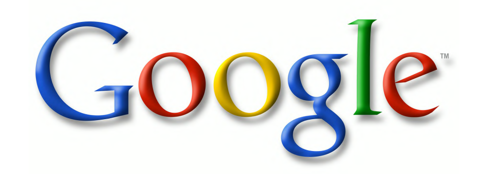






JOURNAL ASIATIQUE.

QUATRIÈME SÉRIE.

TOME IX.

JOURNAL ASIATIQUE

OU

RECUEIL DE MÉMOIRES,

D'EXTRAITS ET DE NOTICES

RELATIFS À L'HISTOIRE, À LA PHILOSOPHIE, AUX LANGUES ET À LA LITTÉRATURE DES PEUPLES ORIENTAUX;

RÉDIGÉ PAR MM.

BIANCHI, ÉD. BIOT, BOTTA, BURNOUF, CAUSSIN DE PERCEVAL, D'ECKSTEIN, DUBEUX, FRESNEL, GARCIN DE TASSY, GRANGERET DE LAGRANGE, DE HAMMER-PURGSTALL, A. JAUBERT, STAN. JULIEN, DE SLANE, J. MOHL, S. MUNK, REINAUD, SÉDILLOT, ET AUTRES SAVANTS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS,

ET PUBLIÉ PAR LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

QUATRIÈME SÉRIE.

TOME IX.



PARIS.

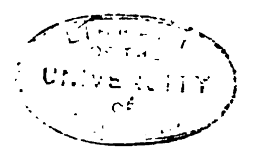
IMPRIMÉ PAR AUTORISATION DU ROI

À L'IMPRIMERIE ROYALE.

M DCCC XLVII.

JOURNAL ASIATIQUE.

JANVIER 1847.



TIRUVALLUVAR TCHARITRA (1).

Extrait concernant Aovaé et sa généalogie, par M. Ariel.

I.

Sur le mont Kaélàça, dont grande est la magnificence, dans la salle de son trône, le grand Çiva, accompagné de Pârvatî, daignait présider l'assemblée céleste, de sorte que Brahmâ et les trente-trois mille myriades de dieux, les quarante-huit mille Muni, les Kinnara, les Kimpurucha, les Garuḍa, les Gândharva, les Siddha, les Vidhyàdhara (2) et autres, avec vénération l'entouraient. Là, Dévî, se levant, se mit à l'adorer.

« Seigneur, demanda-t-elle, y a-t-il, dans le triple monde, quelqu'un qui, s'étant conduit sans faillir dans la vertu domestique (*illaṛa*), ait atteint le but suprême (3)? »

Le seigneur, en sa sainte pensée, obtempéra. « O Umâ (4), dit-il, il y en a cinq dans le monde divin : Vaçichṭha, Agastya, Arya, Bhudjag̃ga et Çam-

bhu (5); il y en a un dans le monde terrestre, Tiruvaḷḷuvar. Ceux-là n'ont pas failli dans l'observance des devoirs envers les mânes, des devoirs envers les dieux, du zèle pour l'hospitalité, de la protection de la famille, du culte à rendre à la vache (6), ni d'aucune autre loi de la vertu domestique. Pleins de mérites, adonnés aux bonnes œuvres, ils ont pratiqué la vertu domestique avec leurs épouses et atteint le but suprême (*gati*). »

En ces mots daigna s'épanouir la bouche divine.

« Quel est ce Tiruvaḷḷuvar du monde terrestre? » demanda Pârvatî.

« Jadis un déluge arriva. Brahmâ qui avait su d'avance qu'il arriverait, dans le but de n'y pas périr, d'y échapper, changea de forme, choisit pour asile une calebasse, où il pénétra, et s'en vint flottant sur les ondes. A cette vue, nous, comme sans savoir, nous demandâmes qui était là-dedans. — Le prophète (*Vaḷḷuvar*) répondit-il, en puissance d'agir avec connaissance du temps futur (7). — Comment avez-vous échappé à ce déluge? » — Connaissant que nous étions le Seigneur, il éprouva une très-grande joie. « O grand Çiva, dit-il, j'ai échappé par votre sainte grâce; mais daignez consentir à dissiper l'inondation. » Telle fut sa prière. « Cette faveur, répliquâmes-nous, vous est accordée, » et, par lui, nous fîmes créer, comme devant, l'univers. De lui-même, ainsi doué, nous dirons le motif de la naissance sur la terre.

« Durant les premiers temps, sur cette terre,

dans le pays de Pâṇḍi (8), le collége des savants de la grande cité de Madhurâ nous fit irrévérence. A cause de cela, et pour renverser leur orgueil, nous envoyâmes se manifester sur la terre, et Tiruvaḷḷuvar, possédant l'essence de Brahmâ, et le grand Vichnu, et Sarasvati (9). Parmi eux, le grand Vichnu naquit devenu Iḍaékkàḍar (10). Écoute de quelle généalogie provinrent Sarasvati et Tiruvaḷḷuvar.

« Au commencement, Kaçyapa (11), un des neuf Brahmâ (12), fils de Brahmâ, s'unit à Urvaçî et engendra Vaçichṭha. Celui-ci s'unit à Arundhatî et engendra Çakti. Celui-ci s'unit à une *pulaéççi* de Pug̃ganur (13) et engendra Paràçara. Celui-ci s'unit à Matsyagandhâ et engendra Vyàça. Tous quatre (14) furent versés dans les Védas.

« Ultérieurement, Brahmâ, considérant qu'il lui fallait, par quelques fils encore, illustrer la langue du nord et la langue du sud, fit, suivant le rite du Véda, un sacrifice. Du vase à ce employé, Kalaémagal (15) se produisit. Brahmâ en fit son épouse. Ensuite Agastya, sous forme exiguë, sortit du vase (16). Il se maria à la fille de l'Océan et engendra le grand Sâgara. Celui-ci s'unit à une *pulaéççi* de Tiruvarùr (17), engendra Bhagavan (18), et lui fit apprendre toutes les sciences (19). Cependant, un certain Tapamuni (20), de la race de Brahmâ, uni à une femme brâhmane nommée Aruṇamag̃gâ (21), avait engendré une fille, et exposé l'enfant, en se rendant faire pénitence, sur le mont Virali (22). Un *paraéya* distingué d'Uraéyùr (23), voyant cette petite,

l'avait prise et élevée depuis quelque temps, quand il était tombé, quelle qu'en fût la cause, sur le village, une pluie de sable qui avait fait périr tous les habitants, excepté la jeune fille. Contrainte, par suite, de s'éloigner, elle avait été élevée dans l'agrahàra (24) de Mèlùr (25), lieu voisin, sous le toit de Nîtyârya (26).

« Alors Bhagavan, devenu savant dans toutes les sciences, et qui, afin qu'en le voyant chacun lui fît honneur, vivait sans faillir aux devoirs du brâhmane, allait, plein de ferveur, faire un pèlerinage à Kàçi. Il descendit dans une chauderie (27) voisine dudit agrahàra, et, après avoir accompli ses pratiques journalières (*nityakarma*), se mit à préparer ses aliments. En cet endroit vint la jeune fille. « Qui « es-tu? dit-il, à sa vue. Une *pulaéççi?* une *valaéç-* « *çi* (28)? Tu es venue ici. » Et pris d'une grande colère, il l'injuria, la frappa (29) sur la tête à l'ensanglanter et la chassa. Elle, tout en larmes, retourna à sa demeure.

« Ensuite Bhagavan, ses ablutions faites, son repas fini, avec grande hâte se mit en route. En quelques jours il alla à Kàçi, où il se baigna dans la Gagga. Lorsqu'il revint, portant, au moyen d'un bambou, de l'eau recueillie au confluent sacré, il descendit dans la même chauderie; la jeune fille, telle que la grande Lakchmi, belle, d'âge nubile, s'y présenta. A la vue de sa beauté et de tous ses charmes, Bhagavan fut pris de désir. Nîtyârya, le maître de la chauderie, connut cette impression; il

dit à son hôte : « Mariez-vous à ma fille, et restez « ici. — Je le ferai, répondit Bhagavan, en reve« nant de Raméçvara (30), où j'accomplirai mon « vœu avec l'eau que j'ai apportée. » Et, avec la permission du brâhmane, il partit, se baigna à Râmaliğga et revint. Nîtyârya fit alors les apprêts du mariage. Il célébra, accompagné de ses parents, la totalité des cérémonies de quatre jours; le cinquième jour, il faisait prendre aux époux le bain propitiatoire (31), quand Bhagavan, afin de verser de l'huile sur la tête de la femme, écarta ses cheveux, vit la cicatrice du coup dont il l'avait précédemment frappée, hésita, rechercha comment cela lui était venu, et lui ayant dit avec douleur : « N'es-tu pas « celle d'auparavant? » (*Âdiyal*) la laissa et s'enfuit. Voilà pourquoi *Âdi* (*première*) fut le nom de cette femme (32).

« Bhagavan, ainsi fuyant, s'arrêta, comme le jour passait, à une chauderie située dans un village de chanteurs (33), qu'il vit droit devant lui. Adi ellemême l'avait poursuivi. Elle le regarda, et, avec une affliction profonde, elle lui dit : « C'est par « l'œuvre divine qu'à vous et à moi cette chose est « arrivée. M'abandonner est-il digne de vous, et « est-ce juste? D'ailleurs, si vous me quittez, je ne « vivrai pas. » Lui, à cause des antécédents (34), reconnut intérieurement qu'elle parlait vrai. « Femme, « répondit-il, si ton vœu est d'être avec moi, il fau« dra obéir à ce que j'aurai dit. Le voici : Quelque « part qu'il te naisse des enfants, si, me suivant,

« là même tu les abandonnes, je consens à te gar-« der. » Comme elle accepta la condition, tous deux, cette nuit-là, cohabitèrent dans la chauderie.

« Alors, avec la permission du grand Çiva, Sarasvati naquit, devenue Aovaé, par tous célébrée. Au moment où la mère s'éloignait, inquiète, se demandant qui protégerait l'enfant délaissé, il parla.

VEṆBÀ (35).

« Çiva, qui, avec faveur, sur ma tête, a lui-même
« laissé gravé qu'il en serait ainsi, est-il donc mort?
« La plus complète détresse arriverait-elle? est-ce un
« poids pour lui, mère? Ne crains donc pas, toi,
« dans ton cœur (36). »

« Ayant entendu ce langage, Adi, l'esprit rassuré, s'en alla. Puis, les chanteurs, habitants du village, prirent l'enfant et l'élevèrent (37); et cependant, comme c'était Sarasvati, elle apprit, par sa seule nature, tous les arts (*kalà*), chanta, sur Gaṇapati, un *agaval* (38) intitulé *Sîtakalabha*, et, adorant ce Dieu, composa, pour le bien du monde : *Âttitchùḍi, Kondaévèynda-n mûduraé, Nalvaḷi, Kuraḷ, Açadikkòvaé, Nannùṭkòvaé, Nànmaṇikkòvaé, Bandhanandàdi, Aruntamiḷmàlaé, Darçanappattu* et autres ouvrages (39), chanta différents poëmes sur toutes choses, et fit en quantité toutes sortes de merveilles.

« Quand vint le temps qu'elle eût fini, un jour elle rendit en hâte son culte (40) à Gaṇapati; celui-ci lui demanda pourquoi, contre l'usage, elle se

pressait à cette œuvre. « Seigneur, dit-elle, Sundaramùrtti et Çèramânpérumâl (41) s'en vont au Kaélâça. Ils m'ont appelée aussi. — Je t'y enverrai avant « eux, reprit Gaṇapati; termine, comme à l'ordinaire, ton adoration. » Elle termina, dans les règles, la cérémonie, et, enlevée aussitôt par la trompe du dieu, parvint au mont Kaélâça. Les deux sages y étant ensuite allés, de voir Aovaé s'émerveillèrent (42).

II.

ÂTTITCHÙDI (43).

Ôm ! Gaṇapati soit en aide !

INVOCATION.

Adorons, avec une vénération constante, le dieu qui aime Âttitchùdi (44).

1. Sois désireux de faire le bien (45).
2. La colère doit être apaisée.
3. Ne cache pas tes ressources (46).
4. N'empêche pas une générosité.
5. Ne parle pas de ta richesse.
6. Ne renonce pas à la persévérance.
7. Ne dédaigne ni les chiffres ni les lettres (47).
8. Mendier est méprisable.
9. Mange quand tu auras donné l'aumône (48).
10. Conduis-toi convenablement.

11. Ne cesse pas de réciter (49).
12. Ne parle pas avec envie.
13. Ne diminue pas le taux du grain (50).
14. Ne parle pas sans avoir vu (51).
15. Attache-toi aux tiens comme la lettre ग *ga* (52).
16. Baigne-toi le samedi (53).
17. Parle courtoisement.
18. N'élève pas de maison spacieuse.
19. Noue amitié en connaissance de l'ami.
20. Honore père et mère.
21. N'oublie pas un bienfait.
22. Fais la culture voulue par la saison.
23. Ne vis pas en pillant les champs (54).
24. Ne fais que ce qui est bien.
25. N'amuse pas les serpents (55).
26. Dors sur le coton du *Lava* (56).
27. Ne parle pas trompeusement.
28. Ne fais que ce qui est beau.
29. Apprends dans l'enfance (57).
30. N'oublie pas le devoir.
31. Ne t'amuse pas à dormir.
32. Ne songe à insulter (personne) (58).
33. La piété est protectrice (contre le mal).
34. Vis de sorte que le tien appartienne (à tous).
35. Évite la bassesse.
36. Ne perds pas une qualité.
37. Ne te dégage pas d'une union (honorable).
38. Renonce à ce qui doit nuire.
39. Applique-toi à écouter.

40. Ne cache pas ce que tes mains peuvent faire.

41. Ne sois pas enclin au vol.

42. Fuis un amusement coupable.

43. Demeure dans la voie de la justice.

44. Vis dans la société des gens instruits.

45. Ne parle pas spécieusement (59).

46. Songe toujours à de nobles actions.

47. Ne parle pas pour irriter.

48. Ne recherche pas le jeu de dés.

49. Fais avec soin ce que tu feras.

50. Connais un lieu de réunion avant d'en approcher.

51. Ne procède pas de manière qu'on dise : fi!

52. Ne parle pas confusément.

53. N'erre pas dans l'indolence.

54. Conduis-toi de sorte qu'on t'appelle sage.

55. Penche vers la libéralité.

56. Rends hommage à *Tiramàl* (60).

57. Évite les mauvaises actions.

58. Ne cède pas à la douleur.

59. Pèse une action avant de la faire.

60. N'outrage pas la divinité.

61. Vis conformément aux (mœurs du) pays.

62. N'écoute pas une parole de femme.

63. N'oublie pas ce qui est ancien (61).

64. N'entreprends pas ce qui échouera.

65. Poursuis efficacement le bien (62).

66. Agis d'accord avec tes compatriotes.

67. Ne quitte pas ton lieu (natal) (63).

68. Ne joue pas dans une eau (profonde).
69. Ne mange pas de friandises (64).
70. Apprends beaucoup de livres.
71. Fais produire les champs de riz.
72. Conduis-toi avec droiture (65).
73. Évite la perdition (66).
74. Ne parle pas dédaigneusement (67).
75. Ne cède pas à la maladie.
76. Ne dis rien de blâmable (68).
77. Ne te familiarise pas avec les serpents (69).
78. Ne parle pas erronément (70).
79. Agis de manière à avoir la grandeur.
80. Protége ceux qui te loueront.
81. Subsiste en soignant la terre.
82. Prends pour appui les grands (par leur savoir).
83. Évite l'ignorance.
84. Ne sois pas l'ami des petits (en mérite).
85. Pour prospérer, conserve ta fortune.
86. Ne recherche pas les querelles.
87. N'admets pas de perplexité dans ton esprit.
88. Ne cède pas à un ennemi.
89. Ne dis rien de superflu.
90. Ne désire pas maints aliments.
91. Ne reste pas devant une collision (71).
92. Ne fais pas amitié avec les méchants (72).
93. Presse dans tes bras une chaste épouse.
94. Écoute la voix des gens supérieurs.
95. Fuis la demeure des femmes qui ont un collyre aux yeux (73).

96. Dis tout ce que tu auras à dire.
97. Hais la sensualité (74).
98. Ne parle pas de ta capacité.
99. Ne discute pas en face (de savants) (75).
100. Recherche la science.
101. Conduis-toi de manière à gagner l'asile (céleste).
102. Sois excellent.
103. Vis bien avec tes concitoyens.
104. Ne parle pas d'un ton tranchant (76).
105. Ne fais pas de mal par passion (77).
106. Cesse de dormir à la pointe du jour.
107. Ne fréquente pas tes ennemis (78).
108. Ne parle pas avec partialité (79).

NOTES.

(1) *Tiruvallavar tcharitra.* La transcription des mots tamils en lettres françaises présente plusieurs difficultés, surtout en ce qui concerne ceux d'origine sanscrite. La langue tamile rejetant presque tous les groupes de consonnes, admettant fréquemment des insertions de voyelles, soit au commencement, soit au sein des mots nombreux qu'elle a empruntés; modifiant, pour la plupart, la forme des suffixes qui les terminent, ses formes, scrupuleusement transcrites, étonnent et choquent celui qui est habitué à rencontrer leurs primitifs inaltérés, et s'opposent à ce que la dérivation puisse être facilement saisie. Tout ce qui a été publié jusqu'ici sur l'Inde, d'après des documents du midi de la presqu'île, est hérissé de ces défigurations étranges et barbares, qui existent beaucoup moins dans la prononciation que dans l'écriture. Aussi, croyons-nous être d'accord avec la raison et le goût, en remplaçant, au titre même de cette légende où, nous le reconnaissons, l'orthographe sanscrite a été conservée, presque autant que possible, par l'auteur tamil, le nom *Çarittiram*,

par le thème *Tcharitra*, dépourvu d'ailleurs de la terminaison *m* du nominatif neutre. Nous nous affranchirons ainsi généralement de ces finales parasites et qui s'enlèvent devant les inflexions, et nous écrirons l'original au lieu du dérivé, toutes les fois que celui-ci ne s'éloignera pas de l'autre, de manière qu'il ne puisse être facilement reproduit sous son aspect tamil. C'est ce que M. Wilson a fait, en partie, dans la rédaction du catalogue de la collection Mackensie. Les notes suivantes permettront quelques comparaisons à l'appui de ce système [1].

(2) Brahmâ, பிர்மா *B-p-irmà,* ब्रह्मा — Kimpurucha, கிம்புருடர் *Kimburuḍa-r* ou, sans altération, किम्पुरुष — Gândharva, காந்தருவர், *G-kândarva-r* गान्धर्व — Siddha, சித்தர் *Çitta-r,* सिद्ध — Vidyâdhara, வித்தியாதரர் *Vittiyâdara-r,* विद्याधर; ர், *r,* indique le pluriel, et, honorifiquement, le singulier.

(3) But suprême, கதி *G-k-adi,* (गति); communément employé dans le sens de béatitude, affranchissement des renaissances, मोक्ष.

(4) Umâ, உமை *Umaè* उमा. ஐ, *aé,* remplace toujours आ, comme affixe des noms féminins. (Cf. η grec.)

Les deux autres noms de la même déesse, imprimés plus haut,

[1] *Note de la rédaction du Journal.* L'auteur, par une recherche d'exactitude qu'on ne peut trop louer, avait, dans son manuscrit, inséré entre parenthèses les lettres finales des mots sanscrits, telles que les ajoutent les Tamils, conformément au génie de leur langue. Mais l'emploi de cette parenthèse, pour détacher une seule lettre du mot qu'elle termine, produisant un effet typographique peu agréable, on a cru pouvoir la remplacer par un petit tiret. Ainsi, quand on lira *çitta-r,* on saura que l'auteur avait écrit *çitta(r)*. De même, l'auteur, voulant marquer qu'un mot est terminé par une double lettre, avait placé les deux lettres l'une au-dessus de l'autre entre parenthèses, de cette manière $\left(\frac{r}{n}\right)$; ce procédé, appliqué surtout aux caractères tamouls, devant causer un écartement trop considérable, on a séparé l'une de l'autre ces deux lettres par un tiret; ainsi *vallava-r-n* revient à *vallava-r* et *valluva-n*. Il en est de même au commencement des mots, où *B-p-irmâ* égale *Birmâ* et *Pirmâ*.

s'écrivent en tamil பார்வதி *Pàrvadi*, पार्वती, தேவி *D-t-èvi*, देवी. ई y est devenu இ *i*, et ए, ஏ, *é*. Ce dernier prolongement a presque toujours lieu.

(5) Vaçichtha, வசிட்டர் *Vaçitta-r*, ou, sans altération, वसिष्ठ. —Agastya, அகத்தியர் *Agattiya-r*, ou, sans altération, आगस्त्य. —Arya, அய்யன் *Aya-n*, आर्य, Brahmâ. — Bhudjagga, புயங்கன் *B-p-ayagga-n*, भुजङ्ग, « serpent, débauché, » désigne ici Krichna, qui est Vichnu.—Çambhu, சம்பு *Cambu*, शम्भु, un des noms de Çiva. Ce dieu a, dans le récit, le caractère suprême d'être existant par lui-même, பரமசிவன் *Paramaçiva-n*, et peut citer ainsi, de la trinité qui lui est subordonnée, comme faisant partie des bienheureux, la personne divine de même nom, représentant, ainsi que les autres, un de ses attributs actifs.

(6) Kapilà, கபிலை *Kabilaé*, कपिला. Le mot qui a désigné d'abord la vache sacrée des Purânas est ici employé pour désigner la vache en général. Ainsi, le mythe est parti de la nature pour idéaliser l'animal par excellence, et le culte, en s'adressant à toute vache, comme si elle était la nourricière divine, a relié le ciel à la terre.

(7) *Valluva-r-n*, வள்ளுவர்ன், substantif qui est employé vulgairement pour indiquer les membres de la division supérieure de la *caste des paraéya*, leurs prêtres, et, en outre, les devins, sorciers ou astrologues, parce qu'ils font souvent métier de prédire. Nous le rencontrons, en ce passage, avec une acception évidemment élevée. Son origine n'est rien moins que claire, et son orthographe, par *l* cérébral surtout, ainsi que sa signification spéciale, nous défend de le confondre avec வல்லபவன், *valla-b-v-an*, « puissant, berger, mari; » (वल्लभ). Nous hasarderions, dès à présent, quelques conjectures sur ce dernier nom, si leur place ne devait se trouver ailleurs; et, pour nous borner à l'objet de cette note, nous exprimerons l'opinion que *valluva* dérive de வள் *val*,

et nous chercherons à le démontrer. Les monosyllabes tamils terminés par une consonne peuvent généralement devenir des dissyllabes par l'addition de உ, *u*, devant lequel la consonne, s'ils sont brefs, se double. Ex. : புல், புல்லு (*Kathâmandjari*, 10), *pul*, *pullu*, herbe; முள், முள்ளு *mul*, *mullu*, épine; எள், எள்ளு *el*, *ellu*, sésame; கள், கள்ளு *kal*, *kallu*, vin de palme; கல், கல்லு, *kal*, *kallu*, pierre. Cf. நால், நாலு *nâl*, *nâlu*, quatre. Nous nous croyons donc autorisé par ces exemples à concevoir, comme ayant pu exister, bien qu'elle ne soit pas donnée par les dictionnaires ni reconnue aujourd'hui par les natifs, la forme வள்ளு *vallu*, qui conduit à *Valluva-n*, par l'addition d'un suffixe appellatif உவன் *uva-n*, analogue à அவன் *ava-n*, comme உது *udu* à அது *adu*. Les primitifs வள் *val* et *uvan* donneraient tout aussi régulièrement *valluva-n*, mais la dérivation de *vallu* est appuyée sur l'existence du télinga వల్లువాడు *valluvâḍu*, *vallu*, + *vâḍu*, ou plus exactement, avec l'*arddhânusvara* వాండు *vâṃḍu*, qui est à la fois, de même que அவன், உவன், *avan*, *uvan* tamils, et un pronom de la 3ᵉ pers. et un affixe nominal (cf. మగ *maga*, mâle మగవాడు *magavâḍu*, homme) et, dans వల్లువవాడు *valluvavâḍu*, de pareil sens que le précédent, se retrouve joint au mot *valluva* lui-même. Or, வள் *val*, parmi ses significations, a celles de pointe, acuité, proximité, force. *Valluva-n* signifiera donc, au propre, aigu, pénétrant, et, au figuré, sagace, habile. Les *paraéya* auront d'abord donné ce nom à ceux d'entre eux qui étaient d'esprit ingénieux et qui se seront transmis héréditairement, avec une supériorité de culture intellectuelle, l'art de deviner, créé par eux, sans doute, pour dominer les masses brutales et ignorantes. *Val*, dans le sens de force, et son approchant வளம் *vala-m*, force, abondance, fertilité, graisse, ne sont pas sans rapport avec बल sanscrit, communément வலம் *vala-m*, en tamil. Mais si une analogie

peut ici exister, c'est avec les radicaux बल «pouvoir, être grand, «gras,» et वल «entourer» (வள் *val*, radical de வளைகிறது *valaégiradu*, même acception), «diviser» (*val*, «pointe, «tranchant, épée»): mais sont-ils bien originairement sanskrits?

Vallluvan, avec l'épithète de *tiru*, «saint, sacré,» est le seul nom sous lequel soit connu le poëte remarquable qui a fait les *Kural*.

(8) *Pàndi*. C'est le *Pàndimandala*, état qui paraît avoir occupé, dès les temps anciens, une grande partie du midi de l'Inde, depuis l'extrémité de la péninsule jusqu'au voisinage des frontières du Concan. La pêche des perles, au dire d'Arrien, se faisait sur ses côtes. Ses rois portaient le nom de *Pàndiya-n* பாண்டியன், dont les auteurs grecs ont fait *πανδιών*, *πανδίον*, et les modernes Pandion. Ils résidaient à Madhurà (மதுரை *Maduraé*, मधुरा, la *Modura* de Ptolémée, la *Modusa* de Pline. L'un d'eux, Porus ou Puru (peut-être celui que l'histoire de cette dynastie intitule: *Pàndiyaradjakkal*, Mack. Coll. II, 196, appelle *Purukutadjit*) paraît avoir envoyé à l'empereur Auguste une ambassade. Quant à leur chronologie et même à leur nomenclature ou à leur nombre, on en sait peu de chose. Langlès, qui les nomme aussi *Pàndavas*, en compte 362, dont le 359ᵉ, *Koun Pandi*, aurait chassé, au XIIᵉ siècle de notre ère, les Samanéens (*Çamanàl*, les Djaéha) de son royaume, et dont le dernier se serait nommé *Varkoudi*. M. Wilson dit qu'il y en a eu 74, suivant la tradition communément admise, mais que d'autres vont jusqu'au chiffre de 357, et que toutes les listes se terminent par *Kuna Pandya*, le *Koun Pandi* de la supputation précédente. *Kulaçèkhara* est indiqué comme le premier de ces princes et le fondateur de *Madhurà*, environ cinq siècles avant J. C. *Vamçaçèkhara* passe pour avoir construit le fort et le palais de cette ville, restauré l'ancienne cité et y avoir créé une sorte d'Académie des belles-lettres. M. Wilson, à qui nous empruntons ces détails, le place au vᵉ ou viᵉ siècle, et *Kûna Pàndiya* avant le xᵉ. Ce dernier était bossu, *Kuna-n*, et Langlès en fait l'observation. (Cf. Danville. *Antiquit. géographiq. de l'Inde*, pag. 108, 126, 127. — Strabon, citant Nicolas de Damas, lib. XV, § 1 et 52. — *Peripl. mar. Erythr.* pag. 33, 38, 171, 172. — Pline, *Hist. nat.* lib. VI, ch. XXVI. — Langlès, *Monuments de l'Hind.* tom. I, 98, 230. — Wilson, *Mack. Coll.* I, lvj, lxxiv, à lxxviij et 196.)

(9) L'académie ou collége de *Madhurà*, fondée par le roi *Vamçaçékhara*, pour que la langue tamile fût dignement cultivée, se composait de quarante-huit membres, considérés, dans l'origine, comme des incarnations des lettres sanskrites. Çiva leur avait donné une banquette précieuse destinée à les porter, en guise de nacelle, sur l'étang aux lotus brillants comme l'or, situé au sein de leur palais. Ils tenaient leurs séances sur ce véhicule, qui avait la propriété de s'élargir ou de se restreindre, suivant le nombre des savants présents à la réunion, et n'admettait près d'eux que les ouvrages écrits dans la langue la plus belle, l'esprit le plus irréprochable. Les membres du collége vinrent à manquer de respect à leur dieu tutélaire, par suite d'une discussion racontée dans le *Kalattipurâna* et le *Tiruvilaéyadalpurâna*, et où il soutenait, par la bouche de *Çokkhanàtha*, स्वच्छनाथ, une de ses incarnations, que la chevelure des femmes *Padmini* était odorante par elle-même et sans mélange d'aucun parfum. Çokkanàtha avait fait, à cette occasion, la stance suivante: « Insecte aux belles ailes, heureux de connaître les parfums, dis, sans exprimer un désir et avec une entière confiance amicale, ce que tu as vu; connais-tu une fleur qui ait l'odeur de la chevelure de la femme aux dents fines, à la grâce du paon? »

Les savants de Madhurà repoussèrent l'opinion du divin poëte, qui suscita, pour les confondre, Tiruvalluvar. A l'arrivée de celui-ci, ils l'invitèrent, afin d'apprécier la valeur de son livre, à placer les *Kural* à côté d'eux et de leurs ouvrages, sur le banc magique. Il se rétrécit aussitôt pour ne soutenir que le livre immortel; le reste fut précipité sous les lotus. Ce qui nous est parvenu des productions émanées de cette assemblée paraît écrit dans le style le plus pur et le plus élevé, appelé *Aruntamil, Cuddhatamil.* (Cf. Mack. Coll. I, XXXIII, 197, et *Tiravalluvartcharitra*, imprimé à Madras, en tamil, 1842; et aussi *Tiruvilaéyàdalpurâna*, ch. LII.)

(10) *Idaékkàdar*, aussi nommé *Idaékkàdusiddha* (*Çittar*), *Idaékkàdudéva-r*, est peu connu, malgré la légende qui le représente comme une incarnation de Vichnu (விட்டுணு, *Villanu*), et comme ayant accompagné Tiruvalluvar au sein du collége de Madhurà, lors de l'épreuve du véhicule magique. Ses ouvrages doivent être pour la plupart perdus. Il était, dit-on, de la caste des bergers (*idaé*), et, comme tel, faisait paître les moutons dans les bois (*kàdu*): de là son nom. Quelques-uns affirment qu'il était né brâhmane et devint berger, au moment de la mort d'un homme de cette profes-

sion, en occupant le corps devenu vacant. On donne pour motif à cette transmigration, celui de contribuer à accomplir la malédiction de Çiva, qui avait condamné l'Académie tamile à se voir tout entière humiliée dans sa présomption et vaincue dans ses mérites, par de petites gens. Quoi qu'il en soit, il s'y révèle la prétention d'une orgueilleuse envie de déprécier les classes inférieures, en leur enlevant l'honneur d'avoir produit des esprits distingués, et l'expédient est d'une assez grosse finesse pour qu'on en fasse bon marché. Voici les seuls fragments de l'auteur que nous ayons pu nous procurer. Ils ne sont pas de nature à donner une haute idée de son génie. Les deux premières citations, où plusieurs syllabes doivent s'articuler à la muette, font, à ce qu'on assure, partie des poésies qu'il récita devant les savants de Madhurà, après que ceux-ci, qui étaient jaloux de ses talents et faisaient écrire ses ouvrages au fur et à mesure qu'il les disait, pour l'accuser ensuite d'en imposer et de présenter, comme faits par lui, les vers de quelque ancien auteur, dont le manuscrit qu'ils montraient attestait l'existence et la priorité. Le poëte calomnié prit le parti de rendre ses productions impossibles à transcrire, et, incontestablement, d'une nouveauté inouïe.

« Sur un arbre voisin du bord d'une rivière une corneille était perchée. Ka, ka, ka, disait-elle; en bas se trouvait un berger, sans flèche pour frapper cette corneille : tt, tt; tt, faisait-il. »

« Une femme, belle parmi les femmes, montée sur un éléphant s'agitait,

(அடக்கிக்குடக்கிக்கராட்டட்டடக்கி)

(*adakkikkudakkikkaraṭṭaṭṭaḍakki*)

ruminant, mâchonnant, les tempes ruisselantes : m, m, m, m, m, m, m, m, murmurait l'éléphant. »

« Les *Kuraḷ* sont taillés menu comme un grain de moutarde creusé et gorgé des sept océans. »

(11) Kaçyapa, காசிபர் *Kàçiba-r* कश्यप. La forme tamile présente une altération très-commune, qui consiste à prolonger la voyelle d'une première syllabe, en compensation de la diminution de valeur qu'on fait subir à celle qui la suit.

(12) Les noms des divers *brahmâ*, *brahmâdika* ou *pradjâpati*, va-

rient, ainsi que leur nombre, fixé, suivant les auteurs, à 3, 7, 9, 10, 21. Le nombre qui paraît le plus adopté est celui de neuf, et les noms, ceux-ci : Dakcha, Bhrigu, Kratu, Pulastya, Anggiras, Kaçyapa, Pulaha, Maritchi, Vaçichṭha.

(13) Punggandùr (புங்கனூர்), ville située vers la frontière du Mysore et sur la rivière Poni, un des affluents du *Pàlàṛu* (பாலாறு, क्षीरनदी), par les 78° 39′ longitude et 13° 23′ latitude.

(14) La généalogie de Vyâsa est bien connue, ainsi que le çloka suivant, où elle se trouve exprimée :

व्यासं वशिष्ठनप्तारं शक्तेःपौत्रमकल्मषं ।
पराशरात्मजं वन्दे शुकतातन्तपोनिधिं ॥

Les vers dont suit la traduction le sont moins. Ils font partie d'un opuscule tamil intitulé *Kabilaragaval*, *Agaval* de Kapila et attribué à un des frères de Tiruvaḷḷuvar ainsi nommé.

« Comme l'éclatant lotus qui naît de la fange, Vaçichṭha naquit de Brahmâ, dans le sein d'une courtisane. Çakti (சத்தியர், *Çattiyar*) naquit de Vaçichṭha, dans le sein d'une *tchandàli*. Paràçara naquit de Çakti et d'une *pulaéççi*. Vyàça (வியாசர், *Viyàçar*) naquit de Paràçara, dans le sein d'une marchande de poisson. Tous quatre lurent les Vêdas, furent éminents, devinrent grands pénitents et brillèrent; n'est-il pas vrai? »

De pareils détails, quelle que soit leur valeur comme tradition, semblent indiquer, ainsi que plusieurs autres analogues dans la présente légende, que le commerce des hommes de la race sacerdotale avec les femmes de la condition la plus vile eut lieu à une certaine époque. Ils sont d'ailleurs plus vraisemblables que ceux fournis par les monuments brâhmaniques, qui, avec plus de poésie sans doute, mais avec autant de brutalité, pour le moins, sont assez mystérieux au sujet de la mère de Paràçara, qui sauva son fils en le faisant passer de son sein dans une de ses cuisses, avant d'être percée d'une flèche, par Kârttavîryârdjuna, et au sujet de Satyavatî, ou Matsyagandhâ (மச்சகந்தி *Maççagandi*), dont l'origine est racontée dans l'Adiparva du Mahâbhârata. D'un autre côté, nous

voyons Tiruvaḷḷuvar, Aovaé, des *paraéya*, admirés dans leur temps, le premier fait membre de l'Académie de Madhurà, la seconde l'accompagnant devant cette illustre assemblée, tous deux vénérés par la postérité, quoique les brâhmanes en conservent comme une espèce de rage impuissante, et évitent de diriger et d'approuver l'opinion universelle. Nous trouvons entre les mains de tous les Tamils instruits, non-seulement les livres laissés par ce couple fraternel, mais encore ceux des autres poëtes de cette noble famille, et dans le nombre, l'*Agaval* de Kapila, où se lit ce qui suit :

« O hommes brâhmanes, écoutez mes paroles......... Parmi les Oḍras (B), les Mlétchtchha, les Hûṇa, les Simhaḷa, les pauvres Çonaka (C), les Yavana, les Tchîna et bien d'autres peuples, il n'est point de brâhmanes. C'est donc comme un autre système dans la première création, que vous avez établi dans cette contrée quatre castes distinctes.

« La supériorité et l'infériorité se révèlent par les mœurs.

« Le bœuf et le buffle diffèrent de nature. A-t-on vu porter fruit un mâle et une femelle de ces deux castes croisées dans l'accouplement? Les humains, de nature, sont une seule espèce. N'avez-vous pas vu d'homme et de femme de la race qui, dites-vous, fait quatre espèces, s'unir par un croisement, et, après leur union, un pesant fœtus prendre vie? Une semence est-elle jetée en quelque sol? cette semence, en ce sol, pousse un germe. Certes la coutume n'est pas qu'ailleurs il en vienne de différent.

« Des enfants ont été produits par des femmes *pulaéya* à qui s'étaient unis des brâhmanes, dieux de la terre (*Bhùsura*). Ne sont-ce pas des brâhmanes, des dieux de la terre? La diversité du bœuf et du buffle est sensible; qui a vu telle diversité de forme chez les hommes? Dans la durée de la vie, les membres, le corps, la couleur, l'intelligence, aucune distinction ne se manifeste. Un *pulaéya* du pays sud, s'il va au pays nord et s'instruit parfaitement, deviendra brâhmane. Un brâhmane du pays nord, s'il va au pays sud et manque aux usages, deviendra *pulaéya*...........

« La pluie qui tombe exclut-elle quelqu'un? Le vent qui souffle excepte-t-il quelqu'un? Le vaste sol dit-il : je ne veux pas porter ceux-ci? Le soleil : je ne luis pas pour ceux-là? La subsistance des quatre castes sublimes est-elle dans les cités celle des quatre castes infimes (D) dans les bois? La fortune, la misère, le profit des pénitences faites ne varient point pour les gens de la terre. Il n'est qu'une race; il n'est qu'une famille; il n'est qu'une naissance; il

n'est qu'un trépas; il n'est qu'un Dieu adoré. Ainsi parler avec ardeur, sans faillir aux maximes exposées par les anciens, de donner chaque jour aux indigens, d'éviter les viandes, le meurtre, le vol, de comprendre fermement la persévérance dans le bien, de ne reconnaître que l'homme et la femme, ne peut être dit mal. Sans la grandeur et la vertu, la naissance donne-t-elle le mérite, imbécile? (*Sic.* பேதையிரே *Pèdaéyirè*). » (E.)

N'est-ce pas un indice remarquable d'un reste de protestation contre l'influence brâhmanique, que de conserver ainsi des mémoires et des œuvres de *paraéya?* On dira que ces sages ont fait oublier leur naissance par une vie sainte et un génie sublime: peut-être. Toutefois, les voilà, de la réprobation la plus impossible à nommer, relevés avec des louanges ardentes et des généalogies célestes. Et ce n'est pas pour avoir flatté les idées du pays; car ils ont peu d'attaches au culte et aux principes généraux qui y dominent. C'est pour avoir été indépendants qu'ils ont mérité d'être regardés, par les castes intermédiaires, comme des incarnations divines, et il est probable qu'il en est de même des autres *paraéya*, ainsi glorifiés, dont plusieurs reçoivent un culte à *Tiruvârûr*. Les Çûdra, ou plutôt les aborigènes du midi de l'Inde, admis par les conquérants ariens aux honneurs de la caste, paraissent ne s'être pas toujours entièrement soumis aux lois de la théocratie. Ils ont écrit contre; ils se sont réservé de donner son caractère propre à la littérature tamile, que les brâhmanes ont peu cultivée ou enrichie. Enfin, ils ont fait dire à l'inépuisable Agastya, dans un de ses ouvrages, sans doute apocryphe, qu'il était né Çûdra. D'ailleurs, la puissance souveraine n'a point appartenu, chez les Drâvida, à la caste militaire. Suivant les chroniques, les *Vellâla*, qui furent rois d'états puissants, et les rois *Pândya*, appartenaient à la caste agricole, colonisatrice de la pointe de la péninsule. Des *paraéya* même passent pour avoir fondé plusieurs villes et gouverné plusieurs états, entre autres, le *Colamandala* (Coromandel, *Paralia soretanum*), dont le territoire est occupé principalement aujourd'hui par la province de *Tandjâvûr*. (Cf. Mack. Coll. I, xxxiv, lxxiv, 118, 210, citant Ellis, *Mirasi Rights;* Taylor, *Or. hist. mss.* I. 239).

Le mot *pulaéya-n* புலையன், au féminin புலைச்சி *pulaéççi*, désigne particulièrement un *paraéya* de la subdivision des pêcheurs, et, en outre, un bourreau; par extension, tout mangeur de chair. Cf. புலால் *pulâl*, chair en général, et spécialement

chair de poisson; புலாநீர் *pulânir* (eau de la chair), sang; புலவு *pulavu*, chair, enfer, odeur de charogne; புலன் *pulan*, et புலம் *pulam*, les cinq sens; புல் *pul*, et புலி *pali*, tigre; புல் *pul*, manque, herbe, infimité. புல்லர் *pullar*, புல்லியர் *pulliyar*, petites gens, et peut-être aussi புழக்கை *pulakkaé*, esclave. Langlès (*Monuments de l'Inde* I. 65); Anquetil (*Descript. de l'Inde*, II. xI), et autres auteurs, parlent des *polias* ou *poulias*. Une note, dont nous ne retrouvons pas la source (elle doit provenir d'un numéro de la Revue des deux Mondes de 1837) nous rappelle que «les *pouléahs* ne se mésallient jamais avec les *parias.*» En effet, les familles de pêcheurs *pulaéya* ne s'unissent pas à celles des *paraéya* proprement dits. Ce dernier nom, que feu M. Jacquet, dans le Supplément de l'Inde française, page 49, a soupçonné dérivé de பரி, *pari*, rapine, et que le R. Rottler, en son Dictionnaire tamil-anglais, fait venir de பறை *parué*, tambour, s'appliquant, dit-il, aux gens qui font des publications au son d'un tambour, nous paraît dériver de ce dernier mot dans le sens de parole, ce qui est vraisemblable, s'il a appartenu, dès l'origine, à la tribu qui le porte aujourd'hui, si elle-même se l'est donné. Il signifierait donc *doué de la parole*, et se rapprocherait du grec *μέροψ* (*μέροπες*). Notre hypothèse lui enlève tout sens injurieux, et le distingue de *pulaéya*, qui aurait été employé, comme stigmate du peuple carnivore, par les castes exclusivement nourries de laitage et de végétaux.

(15) *Kalaémagal*, un des noms tamils de Sarasvatî. Il signifie littéralement «la dame des arts,» le premier composant n'étant autre que le sanskrit कला. Le composé est un de ceux appelés மணிப்பவளம் (*manippavalam*), par corruption de मणिप्रवाल, «diamant et corail,» provenant de कला, கலை *kalaé*, élément sanskrit (मणि), et de மகள் *magal*, élément tamil (प्रवाल). Les substantifs analogues à கலை (*kalaé*), reprennent, au sein d'un composé, leur forme primitive, quand ils sont unis à un autre substantif de même origine; ils conservent leur altération, si celui-ci est tamil. Cette règle n'est cependant pas sans exceptions dans le

premier cas; conf. கங்காஸ்நானம் (*gaṅgàsnànam*) गङ्गास्नान. குண்டிகைக்காரம் (*kuṇḍigaèkkaram*) कुण्डिकाकर्. பிச்சைக்காரன் (*B-p-içça èkkàran*) भिक्षाकार्. மதுரைமாநகரம் (*maduraèmànagaram*) मधुरामहानगर्. Pour la transcription de ces composés homogènes, nous croyons convenable de rétablir la forme sanskrite du premier élément; pour celle des hybrides, de conserver la forme tamile, indispensable à leur intelligence.

(16) Le genre de naissance ici mentionné est identique à ce que rapportent les monuments sanskrits, qui donnent à Agastya, entre autres noms, celui de घटयोनि; mais ils lui attribuent un double père, Mitra et Varuṇa, et pour mère Urvaçi, tandis que les livres tamils, et, en particulier, *Agastya Djñâna* (*Mack. Coll.* I, 229), le disent fils de Mahéçvari, représentée par le *kalàça* (vase), et de Mahadéva ou Çiva. Ce muni est considéré comme le créateur de la langue tamile; il en fut sans doute le régulateur. Sa grammaire, qu'on dit avoir consisté en quatre-vingt mille aphorismes, est perdue; il n'en reste que des fragments dans celle de son prétendu disciple *Tolgàppiya*, aussi appelé திரணதூமாக்கினி (*Tiraṇadùmàkkini*) त्रिणधूमाग्नि « feu fumant de paille, » Agastya lui ayant donné ce nom en raison de son intelligence saisissante et facile à impressionner. தொல்காப்பியன் *tolgàppiya-n*, signifie « ancien poëte. » On prête à Agastya nombre d'ouvrages de médecine, d'astrologie, d'alchimie, de magie, de rituel et de mysticisme. La plupart doivent être considérés comme apocryphes. Le grand saint a pris charge de toute composition dont le nom de l'auteur était perdu, et c'est un argument en faveur de l'antiquité de ces œuvres, parmi lesquelles il s'en trouve d'importantes et d'autres comparables aux recueils des merveilleux secrets du grand ou du petit Albert. Agastya, célèbre pour avoir abaissé les monts Vindhya, est censé habiter le mont *Podiya*, parnasse des Tamils, voisin du cap Çomorin.

(17) *Tiruvàrùr* திருவாரூர், par corruption, Trivalore, Tiruvalur, est situé par 79° 42′ longitude et 10° 48′ latitude.

(18) *Bhagavan*, பகவன், *B-p-agavan*. Ce mot répond au sanskrit भगवत् dans toutes ses acceptions. Il devrait s'écrire பக-வான், *Bagavân*, en vertu de la règle de transition qui prescrit que les appellatifs déterminés par le suffixe वत् prennent en tamil la forme वान् du nominatif. En effet, les deux orthographes sont adoptées, mais celle de l'exception est plus commune dans ce cas spécial, car on dit exclusivement மகவான் *magavân*, pour मघवत्, பலவான் *balavân* pour बलवत्, etc. Le nominatif prévaut pareillement sur le thème dans புத்திமா-ன் *B-p-uttimân* pour बुद्धिमत्, புமான் *pumân* pour पुमस्, etc. M. Wilson, *Mack. Coll.* (1,233) donne à Bhagavan, le père de Tiruvaḷḷuvar, le nom de *Serali*, qui ne se trouve dans aucune légende et que la mémoire des natifs n'a pas conservé.

(19) Nous traduisons par *sciences* le sanskrit शास्त्र, qui devient communément en tamil சாத்திர-ம் *çâttira-m*.

(20) *Tapamuni* (तपमुनि?), en tamil தப-தவ-முனி *taba* ou *tavamuni*. ப *p*, *b* et வ *v*, s'emploient souvent indifféremment: பால-ன் *b-p-âla-n* ou வால-ன் *vâla-n*, « enfant. » — பந்து *b-p-andu* ou வந்து *vandu*, « parent. » — விபர-ம் *vibara-m* ou விவர-ம் *vivara-m*, « détail. » Cf. बाल, बन्धु, विवर; बर्हिस् et वर्हिस्; बधु et वधु. En sakalave, *vadi*, « femme, » *manàmbadi*, « marié, ayant femme. » — ϝῦρ, *wur*, armén. (ór) *vuur*, holland. — ἐπίσκοπος, *bishop*, « évêque; » bas-breton, *baota* ou *vaota*, « voûter; » *barlen* ou *varlen*, « verveine »).

(21) *Arunamaǧǧâ*. Dans le texte அருணமங்கை *aruna-maǧgaé*. मङ्गा n'existe pas en sanskrit, mais on a मङ्गला, et les deux mots dérivent évidemment d'un même radical, मङ्ग्. — C'est pourquoi nous avons transcrit *maǧǧâ*, que nous avons considéré comme le primitif perdu de *maǧgaé*. Celui-ci s'emploie pour désigner une femme ou une fille arrivant à l'âge nubile, c'est-à-dire à douze ou

treize ans. Il est souvent joint au nom d'Umà, par exemple, dans le *Tiruvàdavurarpurâṇa*, 1, 3, மங்கையுமை *Maggaéyumaé*, Çiva s'appelle மங்கைப்பாகன் *Maǧgaéppàgan*, comme on dirait मङ्गभाग, नारीभाग «étant partiellement femme» (अर्द्धनारीश्वर). Nous croyons donc d'autant mieux pouvoir rapprocher மங்கை *maǧgaé*, de मङ्गला, que le second de ces deux substantifs prend la double acception d'Umà et d'épouse.

(22) Sur cette montagne (78° 25′ long. 10° 30′ lat.), est bâti un temple vénéré de Subrahmanya et une petite ville indiquée sur les cartes sous les noms de Veramally, Viramullay, excepté sur celle qui a été publiée par Anquetil du Perron, *Ant.* II, 1re part. de la Description de l'Inde, et *Ant.* I, 1re part. de son Zend-Avesta, où se lit *Viràlimalaé*. Dans l'Annuaire général de Madras, pour 1840 (pag. 307, 310, 311), Vérallimally est indiqué comme chef-lieu d'un district dépendant de la province de Pooducottah (*Pudukòṭṭaé*). On sait que மலை *malaé* veut dire «montage en général.» मलय paraît être provenu par le dérivé மலையம் *malaéya-m*, proprement «montagnard, de montagne,» plutôt que du radical sanskrit मल् «tenir,» et de l'affixe *uṇàdi* अय (कयन्). *Malaé* est formé du radical tamil மல் *mal* (மலிகிறது *maligiṛadu*), «augmenter, combler, abonder.»

(23) *Uṛaéyur* est le nom d'une des anciennes résidences des rois *Çola*, qui est transcrit *Warior* dans *Mack. Coll.* (I, 170, 181), et dans la carte de Rennell (78° 43′ longitude et 10° 45′ latitude). C'est aussi le nom de plusieurs villes du Marava et du Tandjàvur. L'Uraéyur du *Tiruvaḷḷuvartcharitra* diffère sans doute de ces diverses localités. Une autre tradition rapporte que la ville des *Çola* fut ensevelie sous une pluie de sable, et l'on serait porté, par suite, à le confondre avec celle-ci, s'il n'était indiqué comme voisin de Mèlur. Or, aucun lieu de ce nom ne se trouve à moins de 50 milles de distance de ladite capitale ou de ses homonymes. Si le nôtre n'était qu'un village de *paṛaéya*, il a pu n'être pas rebâti à la suite de l'événement dont parle la légende, et ne pas laisser son nom à un endroit aujourd'hui connu ; rien, du moins, ne nous permet de hasarder une autre opinion.

(24) *Agrahàra* अग्रहार. Village, quartier ou rue qu'habite la caste brâhmane : en tamil அக்கிரகாரம் *akkiragàra-m*, அக்கிராரம் *akkiràra-m*, அக்கிரம் *akkira-m*.

(25) *Mèlur*. La suite du *Tiruvalluvartcharitra*, où sont indiquées les différentes stations d'Âdi et de Bhagavan, nous engage à reconnaître le lieu cité dans une ville qui avoisine Madhurà, par 78° 23′ longitude et 10° 3′ latitude.

(26) *Nìtyàrya*, நீதியையன் *nìtiyaéya-n*, नीत्यार्य.

(27) Chanderie ou mieux *chandrie*, plus mal, *tchoultry* ; corruption du tamil சத்திரம் *çattira-m*, सत्त्र «aumône,» est un nom d'édifices situés tant sur les routes qu'à l'entrée des villes, et où les voyageurs peuvent s'arrêter pour prendre du repos et de la nourriture. L'entrée et le séjour y sont toujours gratuits, et quelquefois le riz pour le pauvre et pour l'étranger. Ces établissements utiles sont fort nombreux dans l'Inde. Tout riche natif consacre religieusement, à en fonder quelqu'un, une partie de sa fortune.

(28) *Valaèççi*, வலைச்சி, féminin de வலையன் *valaéya-n*, nom de *paraéya* qui vivent de pêche ou de chasse au filet (வலை, *valaé*).

(29) L'original indique avec quoi le coup fut donné ; nous avons, malgré notre désir de traduire toujours littéralement, omis de le faire de même. Les textes tamils sont généralement bas dans les détails. Le peuple du sud a le goût peu délicat ; son imagination passe facilement du noble au trivial. Bhagavan, dit la légende, frappa la jeune fille avec *sa cuiller à pot!* சட்டுவம் *çattuva-m*.

(30) *Ramèçvara* ; cette île du détroit de Manar était connue des anciens sous les noms de *Ramanancor*, *Ramanancovil*, *Ramanancory*, qui correspondent au tamil இராமன்கோயில் *I-Ràmankoyil*, «temple de Ràma.» Elle est appelée aussi *Ràmaliğga*, *Sètu* et *Ràmànandapura*. Le temple célèbre qui y est bâti et où l'ont vient en pèlerinage de tous les point de l'Inde, daterait,

s'il fallait en croire les traditions locales, le Sétumâhâtmya du Skandapurâṇa, du temps même de Râma. Celui-ci, en expiation d'avoir tué Râvaṇa, qui était brâhmane, aurait, sur le pont même, jeté, d'après ses ordres par le singe Nala, entre le continent et l'île de Lankà, élevé au *liğga-m*, un temple et confié sa garde à la tribu des pêcheurs *Maṛava*. Les mendiants religieux (*Pandàra-m*), பண்டாரம் (पपडहार «plein de sagesse,» ou पपडार, «arrivé au terme de la sagesse?)» et les votaristes considèrent ce lieu comme aussi sacré que *Kàçi* (Bénarès). Souvent ils transportent sur l'épaule, au moyen d'un bambou supportant à chaque extrémité un vase, de l'eau de la Gangâ à Sétu, et réciproquement. Ils ne manquent jamais d'aller au delà de Râméçvara, jusqu'au cap Comorin (कन्याकुमारी cap Coliacum, des *Coniaques* ou *Coliaques*; cf. कन्या; कन्यका), regardé aussi comme très-vénérable, et sujet d'un çloka, que nous citerons sans le traduire, vu son large mysticisme :

कन्याया [1] दर्शनं पुण्यं स्पर्शनं पापनाशनं ।
चुम्बनं सर्वतीर्थानं मैथुनं मोक्षसाधनं ॥

(Cf. *Mack. Coll.* 1, 90, 187, 188, 190; Strabon, liv. XV, § 6; Gossellin, *Not. adit.* tom V, pag. 16; le même, *Géogr. des Grecs*, p. 36, 147, 148; citant Pline et Pomp. Mela; Danville, *Antiquit. géogr. de l'Inde*, pag. 123 à 125; Tiesenthaler, *Descr. de l'Inde*, tom. I, p. 516.)

(31) Bain propitiatoire, மங்கலஸ்நானம் *mağga-ḷasnàna-m*. Cette cérémonie a lieu de la manière suivante : après avoir marqué le front des prétendus de sandal et de riz *akchata* (riz cru mêlé de chaux et de safran), les femmes mariées des deux familles, s'ils sont de caste brâhmane, et les femmes des pagodes, s'ils appartiennent à une autre caste, oignent, en chantant, d'huile de sésame, la tête de l'épousée.

Les plus proches parents mâles rendent le même office à l'époux. Puis on met dans les mains de tous deux des feuilles de bétel et des noix d'areck, on leur frotte le corps de safran, on les baigne dans l'eau chaude, puis on les revêt de linge net et on fait leur

[1] Var : त्रेप्रयाया.

toilette. Le garçon est orné de nouveau de sandal et d'*akchata* au front, de colliers, d'un collyre noir aux paupières, de fleurs dans les cheveux et roulées avec eux, etc. la fille, de bijoux, de fleurs, de *kuṅkuma* (poudre rouge de safran et de borax) au front, de collyre aux yeux, de guirlandes, etc. (Extrait d'un manuscrit télinga, sans titre, sur les rites hindous, qui paraît avoir été traduit en grande partie par M. l'abbé Dubois, dans son livres des Mœurs et Institutions, etc.)

Le *Tiruvaḷḷuvartcharitra* représente l'époux se disposant à verser lui-même de l'huile sur la tête de l'épouse. En effet, il doit en répandre quelques gouttes avant les femmes, ce dont le manuscrit cité omet de faire mention.

(32) *Âdi*, ஆதி, आदि, *Âdiyaḷ* ஆதியாள், celle qui est la première, la précédente, de *âdi* et du suffixe déterminatif உள் *aḷ*. Tiruvaḷḷuvar commence ses *Kuṛaḷ* par un distique où il emploie, pour désigner l'être suprême, le composé ஆதிபகவன் *Âdibagavan*, आदिभगवान्, qui reproduit les noms de sa mère et de son père. Toutes les lettres partent d'*a*; « Les mondes, pour principe, ont le Dieu suprême. »

(33) *Chanteurs*, en tamil பாணர் *b-p-âṇar*, भाण, « baladins ou mimes qui font profession de jouer les monologues dramatiques; » distinguez ce mot de வாண-ர்-ன் *vâṇa-r-n* (pour வாழ்ந-ர்-ன் *vâḷna-r-n*), « poëtes panégyristes. » (Conf. Wilson, *Hind. Theat. Préf.* et analyse de *Sarada Tilaka*, traduction française, I, IX, II, 353; *Haritchandrapurâna* tamil, *Nagaraçiṛappu*, v. 23.)

(34) Antécédents, பிராரத்துவ-ம் *pirârâttava-m*, प्रारब्धं. — La corruption est frappante et nous l'avons d'abord crue invraisemblable. Nous soupçonnions un nom abstrait प्राराद्धृ, dérivé de राध et त्व avec प्र et आ, dans le sens de « prière, sollicitation, » et dont la seconde syllabe serait devenue brève. Mais l'acception que nous avons traduite est justifiée par plusieurs autorités natives compétentes. Les Tamils, embarrassés pour transcrire et prononcer

le mot प्रारब्ध, qui renferme un groupe de deux consonnes, dont la dernière est aspirée, se sont laissés aller à y remplacer celui-ci par une terminaison à eux familière. La forme régulière serait பிரா-ரபித்த-ம் *pirùrabitta-m*. Cf. प्रारम्भित्वं, qui donnerait பிராரம்பித்துவம் *piràrambittuvam*.

(35) *Venbà*. Un des rhythmes de la prosodie tamile. On en compte six espèces, suivant lè nombre des vers et leur mesure. L'exemple actuel appartient à la deuxième, dite *Nèriçaèvènba*, qui comporte quatre vers, le premier et le troisième de quatre pieds, le deuxième et le quatrième de trois. Entre le deuxième et le troisième, se place un pied isolé, qui rime avec le premier et le deuxième; le troisième et le quatrième riment ensemble. Cette rime se présente ici dans la consonne ou les consonnes de la deuxième syllabe de chacun d'eux; elle est exigée dans plusieurs syllabes, pour certains genres de poëmes, dont l'intelligence devient alors d'autant plus difficile, que les quatre vers d'une stance y sont souvent tous identiques par leur première moitié, avec des sens divers.

(36) Voici la traduction d'un autre *venba* sur le même sujet : « Est-il ou non un dieu qui protége tous les êtres? Ne suis-je pas ici un de ces êtres? Pourquoi, me relevant, flotter ici avec angoisse, mère? Ce qui doit arriver, certes, arrivera. »

(37) Kapila, en son *agaval*, dit ceci d'Aovaé : « Dans un village où habitaient dès joueurs d'instruments, sous le toit des chanteurs, grandit Aovaé. »

(38) *Agaval* ou *àçiriyappà* est une sorte de morceau de poésie sans strophes divisées, dans lequel le nombre et le rhythme des vers sont indifférents, hormis pour les trois derniers, qui déterminent le genre spécial de la pièce. L'*agaval* de Kapila, ci-dessus traduit en partie, est un *Nériçaèàçiriyappà*, attendu que, de ses trois derniers vers, le premier se compose de trois pieds, le second de deux, et le troisième de deux aussi, mais forcément spondées. L'*àttitchùḍi* est aussi un *àçiriyappà* du même genre.

(39) Nous donnerons des détails sur ces divers ouvrages, quand nous ferons connaître la bibliographie tamile.

(40) Le *Ganapatipùdjà*, ou culte familier de Ganéça, consiste à façonner en bouse de vache fraîche ou en terre, quand on n'en possède pas le simulacre en pierre ou en métal, ce dieu tutélaire; à l'orner de quelques tiges d'herbe *dùrba* (télinga *garikà*, *Agrostis linearis*), de sandal, de riz *akchata*, de fleurs; à brûler au-devant des parfums et à lui offrir des cocos brisés, du bétel et de l'areck. (Ms. télinga, sur les rites hindous, déjà cité.)

(41) Ces deux noms désignent des saints éminents de la foi Çaéva; Sundaramùrtti a écrit sur les divers *sthala* ou lieux sacrés, nombre d'hymnes qui font partie du recueil nommé *Tèvàram* देवहार; Çèramànpérumàl était un roi du pays Çèra ou Kérala (केरल, la côte Malabar), qui a composé un poëme appelé *Adigulà*, « le cortége ou la procession suprême. »

(42) *Aovaé* signifie « pénitente. » Cette femme éminente porte aussi le nom de கூழ்க்குப்பாடி *kùḷkkuppàdi*, « chantant pour subsister. » On lui attribue plusieurs miracles, tels que celui d'avoir délivré de la possession d'un démon la fille du roi Alaka. Le docteur John, qui a publié, dans le séptième volume des Recherches asiatiques, des traductions d'Aovaé, que nous regrettons de ne pas avoir eu sous les yeux, la fait fleurir au IXe siècle de notre ère. Nous devons avouer, en toute humilité, que nos modestes recherches n'ont pas jusqu'ici pénétré assez avant dans les monuments historiques tamils, pour exprimer une opinion définitive sur l'époque de la phase littéraire qui illustra Aovaé, Tiruvaḷḷuvar et leurs émules. Mais les traditions, à leur égard, paraissent indiquer un temps où l'aversion pour les castes excommuniées était tellement moins sévère qu'aujourd'hui, que nous inclinerions, *a priori*, à reculer la date fixée ci-dessus. (Cf. *Mack. Coll.* I, XXXIII, 219, 233 et 245.)

Cette présomption s'évanouirait à l'instant si le *Çéramànpérumàl* de notre légende était reconnu pour être le roi du même nom qui fonda Calicut, vers l'an 825 de l'ère chrétienne, et concéda des priviléges aux chrétiens dits de saint Thomas. Lacroze indique que les Hindous le considèrent comme un dieu; mais, en présence des témoignages de la conversion de ce monarque à l'islamisme, n'est-il pas nécessaire d'admettre que le saint des Çaéva, auquel l'écrivain fait allusion, et que nous trouvons cité comme contemporain d'Ao-

vaé, diffère du sectateur de Mahomet, et qu'il y eut deux Çéramànpérumàl? Une chronique originale en malayala, le *Kérala utpatti*, raconte comment Çéramànpérumàl Kchatriya, appelé de l'étranger par une assemblée, pour ainsi dire nationale, à exercer l'autorité souveraine sur le pays jusque-là gouverné fédéralement, à une époque peu avancée du Kaliyuga, aurait adopté la foi des bouddhistes, persécutés et chassés de ses états dans la suite de son règne. En ramenant à une date plus moderne et son époque et cette révolution religieuse, faut-il l'identifier à un des précédents ou à tous deux? Nous ne le pensons pas et nous ne rencontrons nulle part de lumières sur ce sujet. (Voir Langlès, *Mon. de l'Hindoust.* I, 231; Lacroze, *Christ. des Ind.* I, 66, 71; Wilson, *Dict. samsk.* 1re éd. préf. xvj, xvij; *Mack. Coll.* I, 200; II, 87 à 95.)

Nous remarquons que la préface de l'*Agaval*, de Kapila, imprimé à Madras, in-32, en 1837, et le *Tiruvalluvartcharitra* (page 26), disent que notre famille de poëtes parut sous le règne du pandiya *Ugrappéruvaludi*. Or *Ugrappéruvaludi* doit être le même que *Kuléça*, sous lequel vécut Idaékkàdar, suivant le *Tiruvilaéyàdalpuràna* (ch. LVI), où il ne se trouve pas nommé, non plus que dans la chronique des Pandiya, publiée par M. Will. Taylor (*Or. hist. mss.*) D'après ces deux monuments, Kuléça fut le dix-septième successeur de Vamçacékhara, et le prédécesseur de Kuna fut le onzième roi après lui, de sorte que vingt-huit règnes s'écoulèrent entre Vamçacékhara et Kuna. Si, comme le pense M. Wilson, Kuna a vécu au xe siècle de J. C. et Vamçaçékhara au ve ou vie, auquel cas ces deux princes auraient été séparés par une durée d'environ quatre cent cinquante ans, nous aurons, pour la durée de chacun des règnes, une moyenne de seize ans, et pour la date de Kuléça, le commencement de la deuxième moitié du viiie siècle. Mais si Anantagunapandiya, qui paraît avoir vécu trois cents ans avant Vamçaçékhara, fut contemporain de Râmatchandra, fixé à seize cents ans avant J. C. (Taylor, *Or. hist. mss.* I, 77, 232, d'après *Tiruvil. pur.* 29), nous aurions, pour la même date, la fin de la première moitié du xie siècle avant l'ère chrétienne. Si Râmatchandra était ramené à 1100 avant J. C. d'après M. Tod, et en se conformant approximativement à l'ère de Paraçuràma, suivie sur la côte de Malabar et datant de 1167, nous n'aurions plus, pour ladite époque, que la fin de la première moitié du vie siècle, et pour celle de Kunapandiya, inadmissible au xive (1320 avant J. C. selon M. Taylor), que la fin de la deuxième moitié du ive. On voit que la chronologie tamile, qui est loin d'être

déterminée, laisse le calculateur, même timide, à l'aise dans un espace de plus d'un millénaire. Examinons quelques conséquences de la dernière supputation, basée, d'ailleurs, sur l'assertion relative à Râma, qui n'a peut-être jamais vu Madhurà.

Le Purâna susdésigné mentionne (ch. XXII) les *Çamanàl* comme très-puissants à Kâñtchipura, dont le roi était de leur religion, du temps de Vikramapandiya, antérieur de cent ans à Anantaguna, soit 1200 avant J. C. Il cite encore (ch. XXVIII, XXIX) cette puissance sous le règne d'Anantaguna, supposé vers 1100. Il dit que Mânikavàtchaka (Mânikkavàçagar), une des gloires du Çivaïsme, combattit, confondit et convertit des prêtres bouddhistes venus de Ceylan (ch. LXI; Cf. *Mack. Coll.* I, 201, 202). Ce sage était premier ministre d'Arimarddana, fils de Kuléça, environ, dirons-nous, 550 ans avant J. C. Enfin, sous Kunapandiya, qui fut d'abord lui-même coréligionnaire des *Çamanàl,* ces rivaux des brâhmanes sont représentés (ch. LXII; et LXIII du Purâna) comme l'objet de débats et de persécutions, ce qui aurait eu lieu trois cent soixante et dix ans antérieurement à notre ère.

L'hypothèse présentée reculerait donc l'existence des *Djaéna* à douze cents ans avant J. C. et plusieurs des luttes soutenues par eux, ainsi que par les *Baoddha*, contre le brâhmanisme, dans une certaine antiquité; nous n'osons donc l'adopter fermement. Quant au premier résultat général, il peut être écarté comme un anachronisme. Quant aux bouddhistes, vaincus par Manikavàtchaka, au lieu d'être venus de Ceylan, n'étaient-ils pas du pays Pandya lui-même, et, par suite de leur défaite, les non-convertis ne se seraient-ils pas réfugiés à Ceylan, dont l'ère bouddhique est 543 (*Turnour*), ou dans quelqu'une des contrées qui admettent à peu près la même chronologie, qui, à notre avis, ne renverse pas la supposition de l'existence d'un premier Bouddha, cinq siècles auparavant? Nous dirons, en passant, ici, à l'occasion, si nous pouvons ainsi parler, du parallélisme fréquent des *Djaéna* et des *Baoddha* dans les traditions indiennes, que les premiers donnent à Gotama Buddha, pour précepteur, leur vingt-quatrième prophète ou *Tirtakàra*, nommé Mahavìra ou Varddhamàna, à l'ère duquel ils assignent l'an 629 avant J. C. (*Madras Almanach*, 1840, p. 224, 228.) Enfin nous ajouterons que l'adoption de la dernière moitié du IVe siècle, pour l'époque de Kunapandiya, permettrait de se rendre un compte presque probable de l'histoire de son royaume pendant les siècles suivants. Cette

note est déjà trop longue pour que nous cherchions maintenant à démontrer ce corollaire.

(43) Les textes de l'Âttitchùdi que nous avons consultés sont au nombre de trois :

1° *Âttitchùḍiyuraé*, le poëme avec un commentaire publié à Madras, avec trois autres opuscules, par *Çaravaṇappérumàlaéyar*, 2° édition, 1832 (année indienne *nandana*), in-18, 60 p. (16 concernant notre original), et réimpression, 1843 (année *çubhrakrit*), in-18, 56 p. (15.)

2° *Âttitchùḍi*, suivi de *Kuḷagappada-m.* Madras, imprimerie *Sarasvati*, 1839 (année *vilambi*), in-32, 14 p. (8.)

3° *Âttitchùḍi*, avec un commentaire littéral et une paraphrase. Madras, *Church Mission press*, 1825, in-12, 32 p.

Nous avons eu, en outre, pour un grand nombre de vers, le secours des citations insérées *passim*, par le R. Rottler, dans son recommandable dictionnaire tamil-anglais, et il nous est arrivé de consulter plusieurs fois, vu notre séjour dans un pays tamil, des natifs compétents et instruits dans leur haut langage. Nous n'avons pas toujours, malgré les limites étroites de notre savoir, adopté les sens qui nous étaient fournis, et nous nous sommes alors justifié des motifs qui nous avaient persuadés autrement. Nous savons que notre œuvre est bien imparfaite; mais nous attendons, comme une justice, qu'elle soit reconnue consciencieuse.

Il est digne de remarque que toutes les syllabes de l'abécédaire tamil, composées, soit d'une voyelle simple, soit d'une consonne et d'une voyelle, se trouvent successivement, dans leur ordre grammatical, en tête des vers de l'*Âttitchùḍi*, ouvrage d'éducation enfantine avec lequel s'assortit bien une telle particularité.

(44) *Âttitchùdi*, ஆத்திசூடி *áttiçùḍi*, composé de ஆத்தி *átti*, *Bohinia tomentosa*, arbre dont les fleurs sont offertes habituellement à *Çiva*, et de சூடி *çùdi*. Ce dernier élément, que les dictionnaires et les natifs tamils disent être un gérondif, ou participe indéclinable de சூடுகிறது *çùḍagiradu*, porter (sur la tête), et qui a toujours le sens de couronné, est évidemment le sanskrit चूडिन्, dérivé de चूडा, crête, diadème, et de l'affixe attributif इन्. Le titre de l'opuscule d'Aovaé n'est autre que le premier mot de l'invocation, lequel désigne Çiva, et signifie : cou-

ronné de fleurs d'*Âtti*. L'autre dieu dont il est question est Ganéça, un des fils de celui-ci, et que les Hindous saluent constamment au début de leurs ouvrages.

(45) Le R. Rottler, dans une citation de son dictionnaire tamil-anglais, traduit : *cherche à faire l'aumône.* Le sens général que nous avons adopté est justifié par le commentaire de Çaravanappérumàlaéyar. Il s'agit ici, non-seulement de l'aumône, mais de toutes les bonnes œuvres, dont on compte trente-deux espèces.

(46) Le R. Rottler et les deux commentaires expliquent : *Ne cache pas ce que tu peux donner,* tes moyens de donner. Nous avons cherché à être plus littéral sans cesser d'être exact. Le texte n'exprime pas donner ; il parle de ressources, de moyens (இயல்வது *iyalvadu*). L'idée se complète par elle-même.

(47) Nous traduisons littéralement, bien que nous ayons sous les yeux des interprétations qui disent davantage et spécifient l'arithmétique et la grammaire. La lettre du texte est précise, et nous ne croyons pas qu'elle tue ici l'esprit. Ces préceptes s'adressent à des enfants ; c'est le sens le plus simple qui leur convient toujours. D'ailleurs, on trouve mot à mot, dans les *Kuṛaḷ* de *Tiruvaḷḷuvar,* chap. XL, v. 2, la sentence suivante :

« Les chiffres et les autres signes sont des yeux pour les êtres vivants. »

(48) Un des devoirs les plus sacrés, chez les Indiens, c'est de donner l'aumône, ici appelée ஐய-ம் *aéya-m* आर्य, et ailleurs அற-ம்-ன் *aṛa-m-n,* comme toute bonne œuvre (cf. I, 30), अर्य. Toutefois, la maxime qui précède flétrit la mendicité, commandée, au contraire, à la caste brâhmane. (Cf. *Tiruvaḷḷuvar,* 23, 2.)

« Mendier, même dans un bon motif, est mal ; donner pourtant, n'y aurait-il pas un monde suprême, est bien. »

(49) Nous traduisons par réciter le mot ஓதுவது *òduvadu,* substantif verbal du radical ஓத் *òd,* lire, chanter (cf. वद्), et nous sommes dans le vrai : les Indiens font toutes leurs études de

mémoire, et les enfants de leurs écoles ne cessent d'y glapir leurs leçons. (Cf. ci-après, v. 39 et 70.)

(50) Les céréales se vendent, dans l'Inde, non à tel ou tel prix, une quantité donnée, mais telle ou telle quantité pour un prix constant. Ainsi, quand la quantité livrée pour le prix ordinaire devient moindre, on dit qu'il y a baisse, diminution, tandis que nous dirions qu'il y a hausse, augmentation.

(51) Suivant la leçon de l'édition des missionnaires : கண்டண்டிச்சொல்லேல் *kaṇḍaṇḍiççollèl ;* les deux autres textes portent கண்டொண்டுசொல்லேல் *kaṇḍoṇḍuçollèl :* « Ne dis pas une chose quand tu as vu (autre chose). » Commentaire de Çaravanappérumàlaéyar.

(52) Édit. des miss. ஙப்போர்வளை *ğappòrvaḷaè ;* les deux autres et Rottler, ஙப்போல்வளை *ğappòl-valaé.* La première leçon est accompagnée de ce commentaire : « Dans un temps de guerre, fais tourner ton armée comme une lettre ங *ğa* autour de la position des ennemis. ». Le R. Rottler donne, comme tirée de Beschi, la traduction ci-après : « Bâtis l'entrée d'un fort en détours, tels que ceux de ங *ğa.* » Malgré l'autorité de l'illustre jésuite, qui a su le tamil mieux que personne, même parmi les Indiens, nous ne pouvons partager ces opinions. La première leçon est sans doute fautive. Il n'est pas probable que la sage Aovaé ait parlé de tactique chez un peuple aussi peu guerrier, surtout à de simples enfants, comme s'ils devaient être généraux un jour, ni nécessaire d'imaginer, soit les évolutions d'enveloppement d'une armée, soit la construction d'un fort. Avec la seconde leçon, un tel sens est encore plus faux. Nous avons donc suivi de préférence Çaravanappérumàlaéyar et son commentaire, que nous développons lui-même ici : « De même que la lettre ங *ğa,* qui n'est initiale de syllabe dans aucun mot, mais seulement dans les abécédaires où se trouve la classe *ğa, ğà, ği, ğì,* etc. s'attache spécialement, pour remplir son office (dans l'alphabet), à cet ordre de syllabes ; de même, pour remplir ton office (dans le monde), dévoue-toi aux tiens. »

(53) Suivant les deux commentaires : « Le samedi, enduis-toi d'huile et te baigne (la tête, *Çaravanapp.*) dans l'eau chaude. » Les Indiens scrupuleux ont des pratiques obligatoires spéciales pour les différents jours de la semaine. Ils se lavent la tête le dimanche (ஞாயிற்றுக்கிழமை *ñàyiṭṭukkiḷamaî*, jour du soleil, ஞாயிறு *ñàyiṛu*) avec de l'huile où ont été infusées des fleurs d'héliotrope (சூரியகாந்தம் *sùriyakànta*, ou ஞாயிறுதிரும்பி *ñàyiṛutirumbi*, qui se tourne au soleil); le mardi, avec de l'huile mêlée de poussière; le jeudi, avec de l'huile où a été infusée de l'herbe அறுகு *aṛuga* (*agrostis linearis*); le vendredi, avec de l'huile mêlée de cendres de bouse de vache. Le lundi, ils ne font aucune toilette, ils jeûnent. Le mercredi et le samedi, ils s'enduisent d'huile simple et se baignent dans l'eau chaude ou froide. Nous ajoutons ici, sur la foi d'un savant natif, prote pour le tamil à l'imprimerie du gouvernement, à Pondichéry, et en l'attestant très-conforme au haut style, un autre sens : « Baigne-toi dans l'eau naissante (sortant d'une source, ou coulant, renouvelée sans cesse, dans une rivière). » La différence consiste à voir dans சனி *çani*, non le sanskrit शनि; mais le thème verbal de சனிக்கிறது *ç-dj-anikkiṛadu*, naître (cf. जन्.), employé qualificativement, suivant une des lois de la composition tamile spéciale aux composés formés par suite d'apocope d'une terminaison verbale, et nommés, en conséquence, வினைத்தொகை *vinaéttogaé*, composés verbaux. La maxime reste vraie, car les ablutions ont toujours lieu dans des étangs de sources ou dans des cours d'eau quelconques.

(54) L'édition des missionnaires porte la variante de மண்டு *maṇḍu*, pour மண் *maṇ*, qui se lit partout ailleurs. Le sens ne change pas, mais la leçon paraît mauvaise.

(55) Le R. Rottler traduit : « Ne joue pas avec les serpents. » On lit mot à mot : « Ne fais pas jouer les serpents; ne fais pas danser, n'excite pas les serpents. »

(56) Le *Lava*, இலவு, இலவ *ilavu*, *ilava*, est le

bombax pentaphyllum. Cet arbre produit un coton fort ténu. (Cf. तूल, fin, poil, laine.) Strabon (liv. XV, § 5 et 10) appelle *laine d'arbre* le coton des Indes.

(57) Le R. Rottler : « Instruits-toi depuis l'enfance. » Textuellement : இளமையில் *ilamaéyil*, locatif d'இளமை *ilamaé*.

(58) Le sens peut être aussi : « Ne songe pas (litt. oublie) à ce qu'on (le sage) réprouve. »

(59) Le R. Rottler : « Ne parle pas avec affectation ou hypocrisie. » Le commentaire des missionnaires : « Ne dis pas le faux comme s'il était le vrai ; » celui de Çaravanappérumâlaèyar : « Ne parle pas d'une manière étrange. » Le texte porte : சித்திரம் *çittiram* ; चित्र. — Le sens est donc : « Ne colore pas tes paroles, soit pour tromper, soit pour émerveiller ; ne dis pas des choses spécieuses, des plaisanteries. »

(60) *Tirumâl*, un des noms de Vichnu les plus vénérés et les plus usités par les Tamils.

(61) Commentaire des missionnaires : « N'oublie pas les bonnes mœurs antiques ; » de Çavaranappérumâlaéyar : « N'oublie pas une amitié ancienne. » Le texte porte simplement : தொன்மை *tonmaé*, ancienneté, sans attribution précise.

(62) Le R. Rottler : « Persévère dans les bonnes œuvres ». Commentaire des missionnaires : « Il faut poursuivre fermement les bonnes œuvres ; » de Çaravanappérumâlaéyar : « Saisis fermement, sans y renoncer, ce qui est bien. » Le texte dit mot à mot : « Saisis la fin du bien ; attache-toi au bien de manière à l'accomplir. »

(63) Commentaire des missionnaires : « Ne quitte pas une bonne résolution ; » de Çaravanappérumâl : « Ne quitte pas le lieu (où tu résides) ou la résolution (où tu te trouves). »

(64) La leçon des missionnaires : நுவலேல் *nuvalèl*,

donne le sens : « Ne dis pas de choses petites, subtiles, mystérieuses. » Celle des deux autres textes : நகரேல் *nagarèl* est préférable. Commentaire de Çaravana : « Ne mange pas de friandises qui rendent malade. »

(65) Édition des missionnaires : நேர்கோல்போ-லநில் *nèrkòlpòlanil*. « Reste comme un bâton droit. » Commentaire. » Il faut demeurer dans un bon dessein comme une tige droite de balance. » Autres textes : நேர்படவொழுகு *nèrpadavolugu*. Commentaire de Çaravana : « Marche d'un pas droit dans la voie voulue. »

(66) Commentaire des missionnaires : « Évite les actions nuisibles; » de Çaravana : « Évite ce qui doit apporter des peines. » Les leçons, quoique différentes, s'interprètent à la fois plus simplement dans le vrai sens, uniquement intransitif, du radical நை *naé*, qui est « s'user, périr, se corrompre, diminuer » et ne quitte pas ce cercle de caducité. Le R. Rottler traduit : « Évite, n'approche pas de la destruction. »

(67) Commentaire des missionnaires : « Ne parle pas de sorte que quelqu'un souffre », contre-sens qui consiste à interpréter par நோக *nòga*, « souffrir » l'infinitif நோய்ய *noyya*, « être petit, mesquin. » Çaravana explique : « Ne dis pas de paroles qui rabaissent. » Rottler : « Ne parle pas avec mépris. » On lit mot à mot : « Ne parle pas (pour [que] quelqu'un) être (soit) abaissé. »

(68) Commentaire des missionnaires : « Ne dis pas de paroles dédaigneuses. » Le R. Rotler : « Ne parle pas outrageusement. » Çaravana : « Ne dis pas de paroles que les autres te reprocheront. » En effet, le sens littéral est : « Ne dis pas ce qui doit te blâmer. » Il repose sur un des idiotismes les plus frappants de la langue tamile, d'après lequel, 1° un infinitif, complément du verbe principal d'une phrase, renvoie le plus fréquemment son action sur le sujet, c'est-à-dire prend, s'il est intransitif, une valeur causale; s'il est transitif, cette même valeur, ou la passive (cf. les sentences 34, 47, 51, 54, 74); 2° généralement aussi un participe qui précède un nom exprimé ne peut être regardé comme son attribut sans prendre, s'il

appartient à un verbe transitif, la signification passive; s'il vient d'un verbe intransitif, il qualifie un autre nom qui le précède ou est sous-entendu; si aucun nom n'est exprimé, son action transitive retombe sur le sujet de la proposition, et son action intransitive ne se rapporte pas à celui-ci, mais au régime du verbe principal. (Cf. les sentences 73 et 76.) C'est là d'ailleurs une thèse de nature à demander seule tout un mémoire et des rapprochements multipliés.

(69) Commentaire de Çaravana. « Ne fais pas commerce avec les hommes pareils aux serpents, qui donnent du poison pour du lait. » Rottler : « N'aie rien à faire avec un serpent. »

(70) Variante : « Ne parle pas pour faire errer. »

(71) Le R. Rottler : « Ne reste pas en tête de bataille. » Nous pensons qu'il ne s'agit pas d'une lutte guerrière, mais d'une collision, et que le mot முகத்து *mugattu*, signifie « devant, en face de. » C'est l'opinion de Çaravanappérumàlaéyar.

(72) Commentaire de Çaravana : « Avec les ignorants. » மூர்க்கன் *mùrkka-n* मूर्ख, prend en tamil les deux acceptions d'ignare et de mauvais, et la dernière paraît plus convenable; plusieurs autres préceptes s'appliquant précédemment aux gens dépourvus de savoir.

(73) Le même commentaire : « Des courtisanes. »

(74) Le même commentaire : « L'illusion, » மோகம் *mò-ga-m*, मोह.

(75) Le R. Rottler : « N'entâme pas de discussion. » முன் *mun* « devant, auparavant, » peut être considéré comme préfixe du verbe, ou comme préposition avec un complément sous-entendu. Nous suivons Çaravana.

(76) Le R. Rottler : « Violemment. » Çaravana : « Ne parle pas comme un couteau tranchant. »

(77) Édition des missionnaires : « Fais volontiers ton œuvre. » La négation disparaît dans cette variante. Les deux autres textes portent : « N'agis pas par désir d'œuvre (mauvaise ; Çaravanappérumàl). »

(78) Édition des missionnaires : « Ne fais pas attention à tes ennemis ». தேரேல் *tèrèl*, variante pour சேரேல் *çèrèl*, des deux autres textes.

(79) L'édition des missionnaires remplace cette sentence par celle-ci : « Récite le Vêda, » et leur commentaire ajoute : « Le Vêda expose la bonne voie. » Nous nous trompons peut-être ; mais il nous semble que cette variante, qui ne se trouve ni dans la mémoire, ni dans les manuscrits des natifs, a été insérée pour rappeler les saints Évangiles (*satyavêda*), dans une idée de propagande chrétienne. Le but est digne assurément ; mais le respect d'un texte l'est aussi, et toute supercherie est condamnable en fait d'éditions littéraires. On ne saurait reprocher à l'*Âttichùḍi* de n'être pas assez religieux ; les pieux sentiments que partagent tous les peuples s'y trouvent exprimés. Pourquoi, déloyalement, mutiler, altérer ? Nous admirons profondément les grandeurs du christianisme, et sans avoir aucune pensée de leur faire injure, nous citerons, pour attaquer seulement la mauvaise foi dont nous avons l'exemple, un petit conte du *Kathàmandjari* (n° 23), sur les égarements religieux :

« Quelques aveugles de naissance étaient à mendier ensemble dans un certain lieu. Ayant conçu le désir de voir un éléphant, ils en parlèrent à un kornack. Celui-ci, arrêtant sa bête, leur dit : « Allez-vous-en quand vous l'aurez bien vu. — C'est bon, répon« dirent-ils. » Un aveugle observa, en tâtant, un des pieds, un autre la trompe, un autre l'oreille. Après avoir fini de regarder de la sorte, ils allèrent plus loin, puis recommencèrent à se parler l'un à l'autre de la nature de l'éléphant. Alors celui qui avait tâté le pied dit : « Un éléphant ressemble à un mortier. » Celui qui avait regardé la trompe dit : « Un éléphant ressemble à un pilon. » Celui qui avait vu, par le toucher, l'oreille, dit : « Cela est pareil à un van. » Celui qui, pour voir, avait tâté la queue, dit : « C'est comme un balai. » Ainsi, altercation générale. Ils ne cessaient de parler, et erraient se cherchant querelle. Telle est des disputeurs de maintes sectes, qui ont chacun une opinion insensée, l'affirmation des attributs de Dieu, qui ne sont pas à portée de l'esprit. »

NOTES SUPPLÉMENTAIRES.

A. *Padmini*. Les Indiens ont des poëmes didactiques sur *l'art d'aimer*, dans lesquels les femmes sont divisées en quatre classes, selon leurs caractères physiques et moraux. L'espèce supérieure est appelée *padmini*. Le *Ratirahasya*, considéré comme classique en ces matières, et dont une traduction tamile, sous le titre de *Kokkòkam*, du nom de l'auteur sanskrit original, a été imprimée à Madras en 1838, fait la description suivante de l'objet de cette note :

कमलमुकुलमृद्वी फुल्लराजीवगन्धः
  सुरतपयसि यस्याः सौरभं दिव्यमङ्गे ।
चकितमृगदृगाभे [1] प्रान्तरक्ते च नेत्रे
  स्तनयुगलमनर्घं श्रीफलश्रीविडम्बि ॥
तिलकुसुमसमानाम् बिभ्रती नासिकां या
  द्विजगुरुसुरपूजाश्रद्दधाना सदैव ।
कुवलयदलकान्तिः काऽपि चाम्पेयगौरी
  विकचकमलकोशाकारकामातपत्रा ॥
व्रजती मृदुसलीलं राजहंसीव तन्वी
  त्रिवलिवलितमध्या [2] हंसवाणी [3] सुवेषा ।
मृदुशुचिलघु भुंक्ते मानिनी गाढलज्जा
  धवलकुसुमवासोवल्लभा पद्मिनी स्यात् ॥

« Celle qui est jolie comme le bouton du lotus (*kamala*), dont le corps a l'odeur du lotus (*ràdjìva*) fleuri, un parfum divin [4]; dont les yeux sont timides comme ceux de la gazelle et rouges aux pau-

[1] Var. : दृगन्ते.
[2] Var. : ललित.
[3] Var. : गामी.
[4] Passage atténué.

pières; dont les deux seins inappréciables ressemblent à des fruits du *vilva* (*çrìphala*, *Ægle marmelos*);

« Celle dont le nez est pareil au bouton du sésame, qui, incessamment, vénère et adore les brâhmanes et son père et les dieux; qui a l'éclat des pétales du lotus azuré (*kuvalaya*) ou la splendeur du *tchampaka* (*tchàmpéya*), dont l'ombelle d'amour est telle que le calice épanoui du lotus;

Celle qui marche doucement, avec grâce, comme le cygne royal (*ràdjhamsi*); qui, délicate, a la taille ceinte de trois plis, la voix du cygne (*hamsa*), une toilette élégante, qui aime les aliments doux, purs, légers, qui a une pudeur extrême, à qui plaisent les blanches fleurs et les blancs vêtements, est une *Padminí*. »

On lit pareillement dans la *Çriggàradìpikà* :

कुमुदविमलनेत्रा कुन्ददन्ताभिरामा
वलियुततनुमध्या वक्रदीर्घोरुकेशी ।
अतिमृदुतरनासा रक्तहस्तांघ्रियुग्मा
घनकुचसुनितम्बा कामिनी पद्मिनी स्यात् ॥
पद्मगन्धवदना सुकपोला   मन्दगा तनुषडङ्गुलिगुह्या ।
दानधर्म्मनिरता कृतपुण्या   पद्मिनी विबुधभाषणलोला ॥
शुभ्रवस्त्रप्रिया धीरा   मुक्ताभरणभूषिता ।
श्वेतपुष्पप्रिया रम्या   मधुराहारसेविनी ॥
वर्जितासज्जनसभा   सर्वसज्जनमण्डिता ।
तां तादृग्गुणसम्पन्नः   पाञ्चालः पद्मिनीं लभेत्[1] ॥

« La femme qui a les yeux purs comme le lotus blanc (*kumuda*), les dents charmantes comme le jasmin (*kunda*), la taille mince ceinte de plis, la chevelure onduleuse, longue, épaisse, le nez extrêmement fin, les mains et les pieds rougeâtres, le sein ample et de belles hanches, est une *Padminí*.

« La *Padminí* a un visage qui sent le lotus, les joues belles; elle marche lentement; elle a ce qui est caché petit (profond) de six

[1] Var. : यभेत्

disséminés jusque dans le midi, ils forment une des plus basses castes. Leur principale fonction est de creuser et de réparer les étangs et les canaux. Ils jouissent seuls du privilége de pouvoir élever des porcs, et quelques-uns gagnent leur vie à transporter des fardeaux à travers le pays. Il est difficile de se rendre compte de l'origine, évidemment non sanskrite, de leur nom, recouverte qu'elle est du voile commun, à des degrés différents, aux mots en usage dans telle ou telle partie de la péninsule, qui se sont introduits en sanskrit et sont, à juste titre, appelés देश्य, *provinciaux*. On la peut rattacher au radical sâutra, उड, que M. Westergaard traduit par *lier ensemble*, et M. Wilson par *embrasser* (उडुप train, radeau उड्र ? eau), ou plutôt aux racines tamiles et télinga ஓட் *òḍ*, courir (ஓடுகிறது *òḍugiṛadu*), et ఓడు *òḍu*, couler, se perdre. (Cf. ஓடல் *òḍal*, ஓடு *òḍu*, extension; ఒడ్డు *oḍḍu*, rivage, bord, étendu, jeter un filet; ఓడు *òḍu*, trou; உடு *uḍu*, fossé; ஓடம் *òḍam*; ఓడ *òḍa*, bateau; ஓடை *òḍaé*, étang, fossé, cours d'eau; ஒட்டம் *oṭṭam*, digue, etc.) Est-il téméraire d'y concevoir une étymologie de ओड्र, pays qui s'étend, court en côtoyant la mer, et se perd dans ses profondeurs, de ओड्र, population adonnée aux travaux hydrauliques, et sans doute, accessoirement, à la pêche maritime? Nous ne faisons que soumettre cette question aux plus capables que nous de la résoudre.

(Voir, outre les loc. cit., Coleb. *Misc. Ess.* II, 28, 32, 69 n. 179 n. Langlès, *Mon. de l'Hind.* 1, 13 n. 126 et tab. Wilson, *Mack. Coll.* I; Lassen, *Inst. ling. prak. app.* 10, 12, 13. E. Burnouf, *Ind. franç.* 15ᵉ liv.)

C. *Çònaka.* Ce nom désigne, à ce que l'on croit, les Arabes et leur pays, des descendants de femmes indiennes, et de navigateurs arabes établis dans le sud sur la côte de Coromandel, et, par suite, une division infime des musulmans corrompus et des sectateurs de la religion brâhmanique convertis au mahométisme. Les Çonaka vivent surtout de poisson, et sont ou marins ou tailleurs, ou, avec plus de ressources, trafiqueurs de perles, de corail. Leurs femmes tressent des nattes.

Les marins sont, de préférence, appelés *choulia* (hindustani चोल्य, corruption de சோழியன் *çòḷiya-n*, comme habitant le *Çoḷamaṇḍala*. Ils ont un jargon spécial. Les autres Çonaka parlent plutôt tamil qu'hindustani. (Cf. télinga జోనగ్గి *djonaggi*, en sanskrit ज्ञानक?)

D. Ce passage est obscur. Selon plusieurs témoignages locaux, il indique d'abord les quatre grandes castes pures, puis les quatre grandes divisions des castes mélangées, dont les membres portent les désignations suivantes : अनुलोम, அநுலோமன் *anulòma-n*, rejeton d'un homme d'une des trois premières castes principales et d'une femme d'une des trois dernières ; प्रतिलोम பிரதிலோமன் *piradilòma-n*, rejeton d'un homme d'une de celles-ci et d'une femme appartenant à l'une des premières. अन्तराल, அந்தராளன் *andaràḷa-n*, rejeton d'un anuloma et d'une pratilomì, व्रात्य, விராத்தியன் *viràttiya-n*, d'un pratiloma et d'une anulomì.

E. Lacroze (*Christ. des Ind.* II, 297) rapporte de Kapila (*Kaviler*), qu'il appelle un des prophètes de l'Inde, un court extrait de l'*Agaval* (la pluie, etc.), et prétend en rappeler un passage où il serait dit que Brahmâ (*Biruma*) aurait eu une concubine de la tribu des paraéya (*baréiens*). Cela ne s'y trouve point. Il est seulement dit que de Brahmâ et d'une courtisane ou danseuse (கூத்தி *kùtti*), sans autre désignation, naquit Vaçichṭha, et, plus loin, que des brâhmanes (भूसुरा, பூசுரர் *bhùsurar*) s'unirent à des femmes de *Palaéya* புலைச்சி *pulaéççi*. Le citateur paraît avoir amalgamé les deux passages.

M. Taylor (*Orient. hist mss.* I, 176) confond le paraéya Kapila, frère de Tiruvaḷḷuva avec un membre du collége de Madhura, ainsi nommé. Cette opinion ne semble appuyée ni sur la vraisemblance, ni sur la tradition.

ÉD. ARIEL.

NOTICES

Sur les pays et les peuples étrangers, tirées des géographies et des annales chinoises; par M. Stanislas JULIEN.

(Suite.)

III.

LES OÏGOURS.

I.

KAO-TCH'ANG-HING-KI,

高昌行記

OU

RELATION D'UN VOYAGE (OFFICIEL) DANS LE PAYS DES OÏGOURS (DE 981 À 983), PAR *WANG-YEN-TÉ.*

Wang-yen-té, 王延德 était originaire de *Tong-ming*[1], dépendant de *Khaï-fong*. *Ting*, son bisaïeul, était gouverneur de *Po-yang*. La biographie universelle de la Chine (*Sing-chi-tso-pou*, liv. LXXXIV, fol. 16), à laquelle j'emprunte ce renseignement, donne minutieusement la liste de toutes les charges qu'il remplit depuis l'an 984 jusqu'en 998. Elle ajoute qu'ayant été atteint d'une paralysie, il de-

[1] Pour les noms de pays dépendant de la Chine, on pourra consulter le Dictionnaire des noms de villes, etc. de M. Édouard Biot.

manda sa retraite et s'en retourna dans son pays natal, où il mourut, âgé de soixante-quatre ans. Parmi les nombreux ouvrages qu'il publia, on remarque l'histoire de la ville impériale, un recueil de mémoires adressés à l'empereur, une compilation historique très-estimée, et trois livres sur les événements qui se rattachent au palais du Midi.

J'ai tiré cette petite relation de l'Encyclopédie littéraire de *Ma-touan-lin*, liv. CCCXXXVI, fol. 18-22. Bien que ce savant la donne comme étant le récit même que présenta *Yen-tĕ* à l'empereur, à son retour du pays des *Oïgours*, on a droit de s'étonner que l'envoyé chinois n'y parle jamais à la première personne, et qu'il ait pu resserrer, dans un morceau si court, les nombreux renseignements qu'il avait dû recueillir pendant un voyage de deux ans. Il paraît donc probable (et cela ne diminue en rien le mérite historique de cette narration) que c'est l'analyse d'une relation plus étendue que *Yen-té* avait adressée à l'empereur, et dont le texte complet n'est point parvenu jusqu'à nous. Dans un numéro suivant, nous donnerons, d'après *Ma-touan-lin*, liv. CCCXXXVI, fol. 11-18, le résumé des faits historiques relatifs aux *Oïgours*, depuis l'an 96 avant J. C. jusqu'à la période *king-tĕ* (1004), de la dynastie des *Song*. Le lecteur voudra bien nous excuser d'avoir interverti, cette fois, l'ordre des dates, pour lui offrir plus tôt un récit d'un grand intérêt, qui, naturellement, aurait dû venir à la suite des extraits de *Ma-touan-lin*.

Yen-tĕ partit de *Hia-tcheou*[1] et traversa la ville de garnison appelée *Yu-ting-tchin*. Ensuite, il traversa *Hoang-yang*, et passa par une plaine de sables et de pierres.

Comme il n'y a point d'eau, tous les voyageurs sont obligés d'en porter avec eux. Au bout de deux jours, il arriva dans la tribu de *Toa-lo-lo*. Les ambassadeurs chinois qui y passent donnent de l'argent et des choses précieuses. Ils appellent cela *ta-tang* (donner un gage).

Ensuite, il traversa la tribu de *Ti-niu-oua-tseu*. Cette tribu est voisine du fleuve Jaune. On fait des sacs avec des peaux d'agneaux, enflées d'air, et l'on s'en sert pour passer le fleuve. Il y a des gens qui le passent sur un radeau traîné par des chameaux.

Ensuite, il traversa les tribus de *Mao-niu*, de *Wang-tseu* et de *Khaï-tao*, et, tout en marchant, il arriva à une plaine sablonneuse appelée *Lou-kho-cha*. Les sables ont trois pieds de profondeur, et les chevaux ne peuvent y marcher; aussi, tous les voyageurs sont-ils obligés de se servir de chameaux. Les habitants ne cultivent point les cinq espèces de grains. Au milieu de ces sables, il croît une herbe appelée *Teng-tong*; ils la recueillent et s'en nourrissent.

Ensuite, il traversa le mont *Leou-tseu-chan*; il ne rencontra ni hommes, ni habitations.

En marchant au milieu de ce désert de sables, on se règle sur le soleil. Le matin, on tourne le dos

[1] Nous voyons, à la fin de cette relation, que *Yen-tĕ* partit de la capitale de l'empire chinois, le 4e mois de la 6e année de la période *Thaï-ping-hing-koue* (981).

à cet astre; le soir, on l'a en face de soi. On s'arrête au milieu du jour, et le soir on se remet en marche. Pendant la nuit, on se règle de même sur la lune.

Il traversa la tribu de *Ngo-liang-khe-taï*. Dans le pays qu'elle habite, il y a une montagne appelée *Tou-to-chan* ou la montagne de l'inspecteur général (nommé par le gouvernement chinois); sous les *Thang*, c'était le pays des *Hoeï-hou* 回鶻.

Ensuite, il traversa la tribu de *Ta-tchong-taï-tseu;* son territoire touche aux frontières des *Khi-tan* 契丹. Les habitants aiment à s'habiller d'étoffes de soie brodée; ils font usage de vases d'or et d'argent, et fabriquent, avec du lait de jument[1], une liqueur fermentée qui peut enivrer.

Ensuite, il traversa la tribu de *Ouo-ti-in* et celle du fils du roi *Kaï-ta-yu-yu-youe*[2].

Ensuite, il arriva à la tribu du fils du roi *Ta-yu-yu-youe*.

Ces neuf tribus sont encore les plus considérées parmi les *Ta-ta* 達坦.

Ensuite il traversa la tribu du fils du roi *I-li*. Il y a une vallée (*tch'ouen*)[3] appelée *Ho-lo*; c'est la con-

[1] Cette liqueur se fabrique encore aujourd'hui chez les Mongols, qui l'appellent *komis*.

[2] Il y a une faute dans le texte de *Ma-touan-lin* : au lieu de *tseu* 子 fils, il faut lire *tso* 族 famille.

[3] Voici un exemple remarquable du mot *tch'ouen* 川, avec le sens de *vallée*, lequel ne se trouve dans aucun dictionnaire chinois. On explique toujours ce mot par *fleuve*, *torrent*.

trée où résidait, du temps des *Thang*, une princesse des *Oïgours*. Les fondements de la ville subsistent encore; il y a un endroit d'où sort une source chaude. Suivant la tradition, c'était là que jadis les *Khi-tan* faisaient paître les troupeaux des *Hoeï-hou* (*Oïgours*), auxquels ils étaient soumis.

Les *Oïgours* ayant émigré à *Kan-tcheou*, les *Khi-tan* et les *Ta-ta* se disputèrent la prééminence et se livrèrent de fréquents combats.

Ensuite, il traversa la tribu de *A-tun* et passa la montagne *Fong-tsong-chan;* au haut du passage de cette montagne, il vit devant lui une chapelle taillée dans le roc, et l'endroit où *Li-ling* fit graver une inscription.

Ensuite, il traversa le *Ke-lo-meï-youen* (litt. la source de *Khe-lo-meï*), qui est le confluent de cent (c'est-à-dire d'un grand nombre de) rivières des contrées occidentales. Leurs eaux réunies forment une nappe immense et sans bornes. On y voit voler une multitude infinie d'oiseaux, des mouettes, des cormorans, des canards et des oies sauvages.

Ensuite, il arriva à la ville de *Tho-pien*, qu'on appelle aussi *Li-po-ché-tch'ing* (la ville de *Li*, qui avait le titre de *Po-ché*). Le chef qui réside dans cette ville se donne le titre de *Thong-thien-wang* 通天王 (le roi qui est en communication avec le ciel).

Ensuite, il traversa les arrondissements appelés *Siao-che-tcheou* et *I-tcheou*. Le général de ce dernier *tcheou* (arrondissement) est de la famille de *Tchin*.

Depuis la deuxième année de la période *Khaï-youe* des *Thang* (714 de J. C.), ses ancêtres ont eu constamment le commandement de cet arrondissement; les *Tchin* s'y sont succédé pendant dix générations.

On y conserve encore le décret impérial des *Thang*. Dans ce pays, il y a des vers à soie sauvages, qui vivent sur la plante appelée *k'ou-sen* 苦參 (*colutea*); leur soie sert à fabriquer des étoffes. On voit des moutons dont la queue pèse trois livres, et de plus petits dont la queue pèse une livre. La chair (de cette partie de l'animal) est blanche, comme celle de l'ours, et d'un goût exquis. Il y a une sorte de pierre meulière que l'on divise, et dans le centre de laquelle on trouve le *pin-thié* 賓鐵, qu'on appelle aussi *tch'i-thie-chi* 喫鐵石, ou pierre qui hume le fer (c'est l'aimant). Ce pays produit aussi l'arbre *Hou-thong* 胡桐 (*volkameria japonica*), qui, après la pluie, donne un vernis en larmes qu'on appelle *hou-thong-liu* 胡桐律[1].

Ensuite, il traversa *I-tou* 益都 et la ville de *Na-tchi*. Elle est située au sud-est d'un désert où les démons causent de grands malheurs. Ce désert est voisin de la barrière *Yu-men-kouan*. Comme il n'y a ni eau, ni herbages, on ne peut voyager sans porter avec soi ses provisions. Au bout de trois jours, il

[1] L'orthographe correcte de ce mot est *li* 淚 *larmes* ou *li* 瀝 *gouttes*.

fit halte à l'entrée de la *Vallée des démons*. En huit jours, il arriva au couvent appelé *I-thien-sse*, c'est-à-dire le couvent du Champ de la poste. Le prince de *Kao-tchang* (ou du pays des *Oïgours*), ayant appris l'arrivée d'un commissaire impérial, envoya plusieurs personnes au-devant de lui.

Ensuite, il traversa un pays appelé *P'ao-tchoang*, puis un autre pays du nom de *Lou-tchong*, et c'est alors qu'il arriva à *Kao-tch'ang*, autrement dit *Si-tcheou* ou l'arrondissement de l'Occident. Au sud, ce pays touche à *Iu-thien* (*Khotan*); au sud-ouest, au *Ta-chi* (Arabie) et au *Po-sse* (Perse); à l'ouest, au *Si-thien* (Tibet). Il traversa des déserts de sables, les montagnes neigeuses (*Sioue-chan* 雪 山) et les monts *Tsong-ling*, et fit ainsi plusieurs milliers de lis (plusieurs centaines de lieues). Dans ce pays, il ne tombe ni pluie, ni neige, et la chaleur y est excessive. Chaque année, dans la saison la plus chaude, les habitants se retirent dans des souterrains. Alors, les oiseaux se réunissent en troupes serrées sur les bords des rivières; si, par hasard, quelques-uns prennent leur essor, ils sont comme brûlés par l'ardeur du soleil, tombent du haut des airs et se brisent les ailes. Les maisons sont couvertes d'une terre blanche. Dans la troisième année de la période *khaï-pao* (en 970), la pluie atteignit la hauteur de cinq pouces (*sic*), et détruisit une multitude de chaumières et de maisons.

Il y a une rivière qui sort du passage de montagne

appelé *Kin-ling;* on a dirigé ses eaux de manière qu'elles entourent la capitale du royaume, arrosent les champs et les jardins, et font mouvoir des meules de moulin.

Ce pays produit les cinq espèces de grains, mais le *khiao-me* (blé sarrasin) y est inconnu.

Les hommes de famille noble se nourrissent de viande de cheval; le reste du peuple mange des moutons, des canards et des oies.

Dans leur musique, ils font grand usage du *pi-pa* (sorte de mandoline) et du *kong-heou* (guitare à vingt-cinq cordes).

On tire de ce pays des martres zibelines, du feutre blanc et des étoffes brodées et ornées de fleurs.

Les hommes aiment à monter à cheval et à tirer de l'arc; les femmes portent des bonnets vernissés qu'on appelle *sou-mou-tcha.* Ils suivent le calendrier chinois publié dans la septième année de la période *khaï-hoang* (en 587), et placent l'époque appelée *Han-chi* (le cent quatrième jour après le solstice d'hiver) le neuvième jour de la troisième lune. Ils le suivent de même pour les deux sacrifices appelés *che* 社[1] (qu'on offre à l'esprit de la terre), et pour le solstice d'hiver.

Ils fabriquent des tubes avec de l'argent ou du

[1] Suivant le dictionnaire de *Khang-hi,* le premier s'offre cinq jours après le commencement du printemps, et le second cinq jours après le commencement de l'automne, c'est-à-dire le 10 février et le 13 août de notre calendrier.

cuivre, et les remplissent d'eau, qu'ils se lancent réciproquement; quelquefois ils s'amusent à se jeter de l'eau (avec la main) : ils disent que, par ce moyen, ils détruisent l'influence du principe *yang* (du principe de la chaleur), et qu'ils éloignent les maladies.

Ceux d'entre eux qui aiment à entreprendre des promenades, ou de longues excursions, ne manquent jamais d'emporter un instrument de musique.

On voit une cinquantaine de couvents bouddhiques, dont les noms, inscrits sur le portail, ont été donnés par des empereurs de la dynastie des *Thang*.

Dans un de ces couvents se trouve la grande collection des livres bouddhiques [1], les dictionnaires

[1] On entend sans doute par ces mots la Collection bouddhique, connue aujourd'hui sous le nom tibétain de *Gandjour*, et qui a été publiée, sous la dynastie régnante, en chinois, en mandchou, en tibétain et en mongol. La Bibliothèque royale en possède le catalogue méthodique, intitulé : *San-thsang-ching-kiao-mo-lo* 三藏聖教目錄, accompagné de l'analyse de chaque ouvrage. (Voyez *Chin-i-tien*, liv. XCV et suiv. dans la collection du *Kou-kin-thou-chou.*) Mais l'ordre des matières et des ouvrages ne répond point à la classification donnée par Csoma de Kōros, dans le XX[e] vol. des *Asiat. Researches*, ce qui empêche qu'on ne puisse établir la synonymie sinico-sanskrite de tous les ouvrages de ce précieux catalogue. Pour cela, il faudrait posséder l'édition de Péking en tibétain et en chinois.

Il existe une autre collection bouddhique appelée, en tibétain, *Dandjour;* elle se compose de 240 vol. qui ont été également imprimés dans les quatre langues précitées. Ces deux vastes recueils (dont le premier a 108 vol. dans chaque langue) forment ensemble 1392 vol. in-fol. obl. dans les quatre langues et coûtent environ 40,000 francs. Les planches existent dans la librairie impériale de

chinois intitulés *Thang-yun*[1] et *Yu-pien*[2], et le (dictionnaire bouddhique) *King-in*[3].

Péking, et l'on n'en tire des exemplaires qu'au fur et à mesure des besoins, ces deux collections étant beaucoup trop considérables pour qu'on les imprime à un grand nombre d'exemplaires. Une lettre du 7 juin 1846, de M. Kowalewski, professeur de mongol à Kasan, m'a appris que le chef de la mission russe avait acheté un exemplaire complet de chacune de ces deux collections, pour la Bibliothèque du département asiatique de Saint-Pétersbourg.

On assure que M. le ministre des affaires étrangères avait donné à notre ambassadeur en Chine l'ordre d'acheter, pour la Bibliothèque royale de Paris, les 1392 vol. du *Gandjour* et du *Dandjour*, en quatre langues. Espérons que cette importante commission sera recommandée de nouveau à M. Forth-Rouen, qui va être envoyé en Chine en qualité de ministre plénipotentiaire, et que bientôt, sous ce rapport, nous n'aurons rien à envier à la riche bibliothèque du département asiatique de Saint-Pétersbourg.

[1] Le *Thang-yun* 唐韻 était un dictionnaire tonique composé sous les *Thang*, par *San-mien*; mais, à l'époque des *Song*, il était déjà perdu. Sous la dynastie actuelle, *Ki-yong-chou* a recueilli ce qui en restait dans les gloses de *Siu-khiouen* sur le dictionnaire *Choué-wen*, et en a composé un ouvrage intitulé *Thang-yun-khao* (ou examen du *Thang-yun*), en cinq livres.

[2] Le dictionnaire *Yu-pien* 玉篇 fut primitivement composé sous la dynastie des *Liang* (502-556) par *Kou-yé-wang*; il fut augmenté sous les *Thang*, par *Sun-kiang*. Sous les *Song*, dans la sixième année de la période *Ta-tchong-thsiang-fou* (1013), *Tchin p'ong-nien, etc.* en firent, par ordre impérial, une nouvelle édition en trente livres, intitulée *Tchong-sieou-yu-pien* 重修玉篇. C'est à tort que quelques personnes regardent cette édition comme étant l'ouvrage primitif de *Kou-yé-wang*; d'autres ne se trompent pas moins en l'attribuant à *Tchang-sse-siun*, qui n'en fut que l'éditeur. Les mots sont rangés sous cinq cent quarante clefs, comme ceux du dictionnaire *Choué-wen*; mais on a fait quelques changements dans les têtes de sections (部毋), c'est-à-

Dans les mois de printemps, les habitants se réunissent en troupes et font des excursions pour visiter ces temples. Ces divers promeneurs montent à cheval, armés d'arcs et de flèches, qu'ils lancent contre toutes sortes d'objets; ils appellent cela « conjurer les malheurs. » Ils ont plusieurs recueils de décrets impériaux; ils conservent, dans un coffre fermé à clef, un décret écrit de la main de l'empereur *Thaï-tsong*, de la dynastie des *Thang* (qui régna de 627 à 650). Il y a un temple appelé *Ma-ni-ssè* ou le temple de la *Perle* (en sanscrit *Mañi*, मणि), desservi par des religieux de la Perse, qui observent fidèlement leurs règles particulières, et qui qualifient d'hérétiques (*waï-tao*) les livres bouddhiques.

(Les *Oïgours*) commandent aux *Tou-kioué* (Turcs)

dire dans les caractères que nous appelons *clefs;* de plus, on a substitué la forme d'écriture de bureau, appelée 隸書 *li-chou*, aux caractères antiques appelés *tchouen-chou* 篆書. Ce dictionnaire renferme plus de mots que le *Choué-wen*. (*Sse-kou-siouen-cheu-kien-ming-mo-lo*, liv. XIV.)

[3] Je crois qu'il s'agit ici du dictionnaire bouddhique *I-ts'ie-king-in-i*, 一切經音義, en vingt-cinq livres, composé sous les *Thang*, par le religieux *Youen-ing*, 元應, qui était attaché, comme traducteur des livres bouddhiques indiens 翻經沙門, au couvent appelé *Ta-tse-ngen*. Cet ouvrage forme huit cahiers; il est fort précieux, mais d'un usage très-incommode, les mots n'étant rangés ni par ordre tonique, ni par clefs. C'est donc moins un dictionnaire qu'un recueil de gloses et d'explications sur les mots chinois ou indiens que l'auteur avait remarqués en lisant, volume par volume, les ouvrages boudhiques qui existaient en chinois sous la dynastie des *Thang*.

du sud et à ceux du nord, et à de nombreuses tribus, dont les principales sont les *Weï* de la grande horde et ceux de la petite horde; aux tribus des *Mo-ko*, des *Lo-tien*, des *Ko-sse*, des *Yong-man*, des *Khe-to* et des *Yu-long*, *etc.*

Dans l'intérieur du royaume, il n'y a point de pauvres; ceux qui manquent d'aliments sont secourus aux frais du public. Beaucoup d'hommes arrivent à un âge très-avancé, et, parmi les vieillards, on compte communément un bon nombre de centenaires. On ne voit jamais de morts prématurées.

A cette époque, on était dans le quatrième mois de l'année; le roi, nommé *Sse-tseu-wang* ou *roi-lion* (en oïgour : *Arsalang-khan*, suivant *Ma-touan-lin*), se retira à *Pé-thing* (c'est-à-dire à la cour du nord)[1] pour se soustraire à la chaleur, et confia l'administration de son royaume à son beau-père, *A-to-yu-youé*. Celui-ci envoya d'abord à *Wang-yen-té* un officier chargé de le complimenter et de lui dire : « Je suis le beau-père du roi; l'envoyé chinois me saluera-t-il? » *Yen-té* lui dit : « Comme je viens par ordre spécial de l'empereur, les rites de ma nation ne me permettent pas de vous saluer. — Si vous voyiez le roi lui-même, » demanda encore l'officier, « le salueriez-vous? — Nos rites ne le permettraient pas non plus, » répondit *Yen-té*.

Au bout de quelques jours, *A-to-yo-youé* commença à lui rendre visite, et lui témoigna le plus

[1] Sous les *Song*, *Pé-thing* répondait à *Ouroumtsi* d'aujourd'hui. (*Si-yu-thong-wen-tchi*, l. I, fol. 6.)

grand respect. *Ssé-tseu-wang* (*Arsalang-khan*) invita *Yen-té* à se rendre à sa cour du nord (*Pé-thing*). Il traversa l'arrondissement de *Kiao-ho*, et en six jours il arriva à l'entrée du passage de montagne appelé *Kin-ling* ou Sommet d'or, parce qu'on en tire des produits du plus grand prix; deux jours après, il arriva à *Han-kia-tchaï* (c'est-à-dire au camp des Chinois); cinq jours après, il monta le *Kin-ling* (Sommet d'or). En franchissant ce passage de montagne, il fut assailli par des torrents de pluie et de neige. Au sommet du passage appelé *Kin-ling*, il y a une salle (creusée dans le roc) qui porte le nom de *Long-thang*, ou salle du dragon. On y a gravé, sur une pierre, l'inscription : *Siao-sioué-chân*, 小雪山, c'est-à-dire : cette montagne-ci est la *petite montagne neigeuse*. Sur tout ce passage élevé, il y a d'épaisses couches de neige; les voyageurs ne peuvent le traverser qu'avec des vêtements de laine. Au bout d'un jour, il parvint à *Pé-thing* (c'est-à-dire à la cour du nord), et se reposa dans le couvent appelé *Kao-taï-sse* (ou couvent à la haute tour). Le roi fit cuire un mouton et un cheval, pour lui donner à dîner (ainsi qu'à sa suite), et lui fit une réception splendide. Il y a beaucoup de chevaux dans ce pays. Le roi, la reine et le prince royal élèvent chacun des chevaux, et les envoient paître dans une vallée unie, qui s'étend à environ 100 lis (dix lieues). On distingue chaque troupe par la couleur du poil; personne n'en connaît le nombre. La vallée de *Pé-thing* est longue et

large de plusieurs milliers de lis (plusieurs centaines de lieues). On y voit une multitude de vautours, de milans, de faucons et autres oiseaux de proie. Au milieu des herbes touffues, vit une sorte de rat à taches rouges, qui est gros comme un lièvre, et que l'on mange. Pour le prendre, on se sert d'un oiseau de proie dressé à cet effet.

Le roi envoya un de ses officiers auprès de l'ambassadeur chinois, et choisit un jour heureux pour recevoir sa visite, afin que *Yen-té* ne l'accusât pas de négligence et de lenteur. Cette entrevue eut lieu sept jours après. Le roi, ses fils et ses serviteurs le saluèrent tous en se tournant vers l'orient, et reçurent ainsi les présents de l'empereur. Près du prince, était un musicien tenant une pierre sonore sur laquelle il frappait pour régler les mouvements des salutations. Au premiers sons du *khing* (pierre sonore), le roi fit sa salutation. Ensuite, les fils, les filles et les parents du roi descendirent de cheval et le saluèrent avant de recevoir les présents.

Bientôt après, on servit un festin accompagné de musique et d'une comédie. Cette fête dura jusqu'à la nuit. Le lendemain, il se promena en bateau au milieu d'un lac (avec la famille du roi). Tout autour du lac, on fit entendre les accords de la musique. Le surlendemain, il visita les temples bouddhiques appelés *Yng-yun-ssé* et *Thaï-ning-ssé*, qui furent construits dans la première année de la période *Tching-kouan* (en 637).

On tire du sel ammoniac d'une montagne située au nord de *Pé-thing*. Du milieu de la montagne, s'é-

lèvent continuellement des jets de fumée, mais elle n'est jamais enveloppée[1] de nuages ni de brouillards. Le soir, on aperçoit, au sommet, des flammes brillantes qu'on croirait produites par des torches. Cette clarté extraordinaire permet de voir les oiseaux et les mulots de montagne, et leur donne une teinte rougeâtre. Pour recueillir le sel ammoniac, les habitants portent des souliers à semelles de bois; cette précaution est nécessaire, car les semelles seraient aussitôt brûlées, si elles étaient de cuir. Au pied de la montagne, il y a une excavation où se forme une boue noire qui découle au dehors, et se change immédiatement en une sorte de sable. Les gens du pays le recueillent et s'en servent pour préparer les cuirs.

Dans la ville, il y a beaucoup de pavillons, de tours et de jardins. Les *Oïgours* sont intelligents et d'un caractère droit et honnête. Ils sont doués d'une adresse remarquable et excellent dans la fabrication des vases et ustensiles d'or, d'argent, de cuivre et de fer. Ils savent aussi travailler le jade. Un bon cheval coûte une pièce de soie; les chevaux médiocres, que l'on destine à être mangés, ne valent qu'un *tchang* (environ trois mètres) d'étoffe de soie. Tous les pauvres mangent de la viande.

A l'ouest, le territoire va jusqu'au pays des *'Asi*, c'est-à-dire jusqu'aux frontières occidentales de la Chine sous les *Thang*.

[1] J'ai adopté la leçon *wou* 無, *il n'y a pas*, d'après un autre texte que celui de *Ma-touan-lin* qui lit *yeou* 有, *il y a*.

Dans le septième mois, (le roi) engagea *Yen-té* à s'en retourner en Chine. Au commencement du neuvième mois, le roi de *Kao-tch'ang* apprit aussi l'arrivée d'un envoyé des *Khi-tan*. Cet envoyé avait une lèvre fendue et la cachait avec une feuille d'argent. « J'ai appris, dit-il au roi, que le souverain des *Han* (de la Chine) a envoyé un ambassadeur qui est entré dans le pays des *Ta-ta* (Tartares), et doit, en sortant, passer par les frontières de votre majesté; je vous engage, ô roi, à exercer une surveillance sévère sur cette partie de vos domaines; il faut promptement le faire reconduire chez les *Ta-ta* (Tartares), et ne pas permettre qu'il reste longtemps. Le pays de *Kao-tch'ang* (des *Oïgours*), ajouta-t-il, a appartenu, dans l'origine, aux *Han* (à la Chine). Si le gouvernement chinois envoie explorer secrètement vos frontières, c'est qu'il a des projets menaçants. Vous devez, ô roi, faire épier soigneusement toutes ses démarches. »

Yen-té, ayant eu connaissance de ces paroles, parla en ces termes au roi de *Kao-tch'ang* : « Les *Kiouen-jong* (ancien nom des *Khi-tan*) n'ont jamais été fort soumis à notre royaume, mais aujourd'hui cet homme vous trompe pour vous armer contre moi; j'ai grande envie de le tuer. »

Le roi adressa des vives remontrances à *Yen-té* et réussit à le détourner de ce projet.

Yen-té était parti de la capitale, le cinquième mois de la sixième année (de la période *Thaï-ping-hing-koue*, en 981); il arriva dans le pays de *Kao-tch'ang*

(dans le pays des *Oïgours*) le quatrième mois de la septième année (de la même période, en 982). Dans tous les pays qu'il traversa, il offrit aux princes et aux chefs, par ordre de l'empereur, des vêtements, des ceintures d'or, et des pièces de soie. Au printemps de la huitième année (983), il reprit le chemin qu'il avait parcouru, et s'en retourna, emmenant à sa suite cent envoyés que ces chefs avaient chargés d'aller remercier l'empereur. Il parvint à la capitale, le quatrième mois de la première année de la période *Yong-hi* (984).

Lorsque *Yen-té* arriva pour la première fois aux frontières des *Ta-ta* (Tartares), il vit un grand nombre de descendants des Chinois, qui étaient tombés au pouvoir de ces barbares sur la fin de la dynastie des *Tsin*, 晉[1]. Ils vinrent tous au-devant de lui et lui offrirent à boire et à manger. Ils lui demandèrent, avec beaucoup d'intérêt, des nouvelles de leurs compatriotes et de leurs parents, et le retinrent pendant dix jours sans qu'il lui fût possible de partir (plus tôt). Tel est le récit de *Yen-té*.

[1] La dynastie des premiers *Tsin* 晉 a subsisté de 265 à 419, et celle des *Tsin* postérieurs, *Heou-tsin* 後晉, de 936 à 944. Pour que les Chinois établis chez les *Ta-ta* (Tartares) en 983 demandassent des nouvelles de leurs parents et amis, il fallait évidemment que ceux dont parle *Wang-yen-té* fussent restés dans ce pays sur la fin de la dynastie des *Tsin* postérieurs.

BIBLIOGRAPHIE.

PROSPECTUS

D'UNE ÉDITION DU *RIGVÊDA*,

Accompagnée du commentaire complet de Sâyanâtchârya et d'une traduction, par M. Max. Müller.

Une édition du Rĭgvêda et du Commentaire de Sâyanâtchârya intéresse, non-seulement les savants qui se sont voués à l'étude de la langue, de la littérature et des antiquités indiennes; elle présente le même intérêt pour tous ceux qui s'occupent de l'histoire en général; personne, en effet, n'ignore l'importance d'un recueil où se trouvent déposées les primitives traditions de la race arienne de l'Inde. Si, d'une part, les plus vieux morceaux de ce Vêda nous montrent, dans les ancêtres des tribus brâhmaniques, un peuple de pasteurs errant sur les hautes montagnes, aux sources de l'Oxus et de l'Indus, ils nous annoncent, d'autre part, une race conquérante, qui, envahissant les rives de l'Indus et de ses affluents, s'est graduellement avancée vers les sources de la Yamunâ et du Gange. Nous la voyons occuper les rives de l'Océan et, sous la conduite des Ashvins ou Dieux dioscures du nord de l'Inde, s'aventurer sur l'océan Indien. Enfin, le Rĭgvêda contient des morceaux qui nous indiquent un état de choses où le système brâhmanique est

complétement formé, tandis que, dans d'autres morceaux, il n'en existe pas même l'ébauche. Ce sont alors des corporations industrielles qui fonctionnent à l'autel et instituent le culte; ces confréries, avec leur dieu Tvachtâ, rappellent le Hêphaïstos des Athéniens et toutes ces associations de Dactyles et de Telchines, pontifes à la fois et ouvriers en métaux, qui finirent, dans la Grèce comme dans l'Inde, par tomber dans le mépris avec le progrès des temps, quand la civilisation se réfugia dans la pensée et ne fut plus exclusivement attachée à la main-d'œuvre.

La connaissance des Mantras et des Brâhmanas, des hymnes et des instructions qui composent la compilation connue sous le nom de Vêdas, est indispensable, si l'on veut se rendre compte, scientifiquement et historiquement de l'ensemble de la littérature indienne, considérée comme expression des mœurs et des sentiments du peuple dont le génie éclate dans cette littérature. A cet égard, tous les philologues qui s'occupent de l'étude du sanskrit se trouvent d'accord avec tous les historiens dont l'esprit a su se maintenir libre de ces misérables préventions qui font repousser à certains hommes le nouveau et l'inconnu, par paresse d'esprit autant que par orgueil. Les Vêdas sont à la civilisation indienne ce que les Écritures saintes sont par rapport à la civilisation juive et chrétienne, ce que le Coran est aux yeux des musulmans. Quoique bien avant Jésus-Christ la lettre du Vêda ne fût déjà plus qu'une lettre morte pour les nombreuses sectes qui s'étaient formées sur les ruines du primitif système du brâhmanisme, sans l'étude des Vêdas, celle des sectes indiennes ne sera jamais placée sous son véritable jour; car le Bouddhisme lui-même, qui est, pour ainsi dire, l'antithèse la plus éclatante de la civilisation brâhmanique, ne saurait parfaitement se comprendre que par les doctrines et les croyances contenues dans le Vêda et avec lesquelles il est, sur tant de points, en contradiction flagrante. C'est ainsi que, pour bien apprécier les sectes chrétiennes et mahométanes, il faut constamment avoir recours aux prémisses de l'ortho-

doxie et des Écritures, sur lesquelles l'orthodoxie s'appuye, tandis que les sectes lui contestent la justesse de ses interprétations.

On se ferait une très-fausse idée du Vêda, si l'on n'y voyait que des livres religieux. Toute la civilisation indienne repose sur ce fondement; la législation, comme le culte, les mœurs et les habitudes; on y trouve aussi les éléments primitifs de l'histoire, si l'on voit dans l'histoire autre chose que des dates, si l'on y voit des faits historiques unis à un ensemble des pensées qui expliquent les actions par les sentiments des hommes, par leurs mœurs et par leurs croyances. Il est vrai que ceux qui conçoivent l'histoire comme une gazette sans portée maudiront cette absence de toute chronologie dans les livres indiens; mais ils ne font pas attention que l'histoire *datée* est partout postérieure aux commencements des olympiades, et que, pour mesurer la *date* des antiquités les mieux avérées, telles que celles des Égyptiens et des Chinois, des Babyloniens et des Assyriens, nous n'avons d'autre secours que notre propre jugement, qui se rend compte du développement des faits. Or ce jugement peut s'exercer sur les monuments de la littérature indienne tout aussi bien que sur les monuments de toute autre littérature primitive.

Non-seulement un examen attentif, appuyé sur l'étude comparée de l'ensemble des langues indo-européennes, primitivement identiques quant à la structure grammaticale et au lexique, non-seulement, dis-je, un tel examen mettra dans tout son jour la haute antiquité du Vêda; il fera plus : il prouvera que l'étude du Vêda n'est pas seulement importante pour l'Inde, mais qu'elle éclaire des plus vives lumières les formes primitives de la constitution de la famille et de la tribu, de la confrérie et de la corporation chez les plus anciens peuples de l'Europe, qui se trouvent rapprochés des peuples de l'Inde par les idées et le langage. On voit, par là, que l'importance du Vêda s'accroît d'autant plus qu'on l'analyse d'une manière plus approfondie.

La célébrité des Vêdas était grande, mais l'accès en était difficile, et ces livres parurent longtemps inabordables. Enfin, depuis Polier, qui, le premier, s'était procuré des copies de quelques-unes de leurs parties, plusieurs Anglais parvinrent à compléter la collection commencée par ce célèbre Suisse, officier au service de la Compagnie des Indes. Chambers, Jones, Colebrooke et Wilson complétèrent l'œuvre de Polier, dans l'Inde même. La France doit aux inspirations de M. Burnouf, et à la générosité de M. Guizot, durant l'époque de son administration au département de l'instruction publique, une copie de plusieurs parties de ces vastes ouvrages, qui sont aujourd'hui un des ornements de la Bibliothèque royale.

Ce fut l'illustre Colebrooke, qui, le premier, donna une idée exacte, quoique trop succincte, du contenu des Vêdas, dans son admirable travail sur ces livres sacrés, travail inséré dans le VIII[e] volume des Recherches asiatiques de Calcutta, sous ce titre : *On the Vedas or the sacred writings of the Hindus.* Ce savant célèbre fut toutefois cause, involontairement sans doute, qu'on tarda quelque temps à entreprendre l'étude de cette branche de la littérature indienne. Il avait signalé avec force la grande difficulté de la langue dans laquelle ces livres sont composés, et qui ressemble au sanskrit classique, à peu près comme un texte du gothique d'Ulphilas ressemble à l'allemand du moyen âge.

Heureusement, un jeune savant qu'aucun obstacle ne rebutait, et qui puisait même dans les difficultés le sentiment d'un courage plus énergique, M. Frédéric Rosen, se rendit à Londres, pour étudier spécialement les Vêdas. Nous devons à ce zèle éclairé, d'abord un spécimen de quelques hymnes du Rĭgvêda, plus tard, le texte, avec traduction et notes, d'une grande partie du livre premier, renfermant les hymnes de ce Vêda même. Malheureusement, ce généreux esprit succomba sous sa tâche et mourut avant d'avoir achevé son œuvre.

De tous les Vêdas, le Rĭgvêda est, sans contredit, celui qui a le plus d'importance. Il se peut qu'il y ait, dans le

Sâman et le *Yadjus* des fragments d'hymnes plus vieux de rédaction ou de forme que ceux que l'on rencontre dans le Rĭgvêda; mais d'abord ces morceaux se retrouvent généralement dans le Rĭgvêda; ensuite, ils s'y présentent comme les parties d'un tout, et non pas sous la forme de fragments; car le Sâman et le Yadjus se rapportent aux usages du culte et n'ont qu'un but pratique, tandis que le Rĭgvêda renferme les inspirations même des Rĭchis, auteurs vrais ou supposés de ces hymnes, sous leur forme lyrique, pour elles-mêmes et dans leur entier.

Depuis la mort de Rosen, l'étude du Vêda a fait de grands progrès; en France; dans la Grande-Bretagne et en Allemagne, des savants déjà connus, et d'autres qui se sont récemment fait connaître, ont pu s'exercer sur le Rĭgvêda avec succès; ils en ont largement frayé l'intelligence, soit par des dissertations spéciales, soit dans le cours de recherches grammaticales. Si donc, dans l'entreprise de Rosen, il y avait de la création et, par conséquent, du génie, un travail consciencieux et persévérant est devenu l'heureuse tâche de ses successeurs. Les difficultés sont grandes, mais elles ne rebutent plus comme au moment où Rosen avait tenté cette entreprise.

Guidé par le vif désir de me rendre compte des origines de la vie intellectuelle de tout un peuple, excité par l'intérêt que présentaient les plus vieilles formes de son langage, c'était pour moi comme un besoin de puiser aux sources de ce Vêda, dont Rosen avait ouvert l'accès, quand, il y a deux ans, m'étant rendu à Paris, je me livrai à l'étude du Commentaire de cet ouvrage, et j'en commençai la copie, dans tout ce qu'elle m'offrait d'utile pour le travail dont j'avais formé le projet. Il me fut donné de faire la connaissance de M. Burnouf, qui, par ses recherches sur le zend et l'ensemble de ses travaux philologiques, a fait plus que personne pour l'intelligence de l'idiome du Vêda. Non-seulement il m'encouragea dans mon projet de publier le commentaire de Sâyana; mais il me permit aussi d'avoir recours à ses précieux ma-

nuscrits, avec cette libéralité de vues et cette indépendance de caractère qui conviennent si bien au vrai savant. Qu'il reçoive donc ici l'hommage public de toute ma reconnaissance. C'est à ses conseils et à son aide que je dois la meilleure partie de ma persévérance; il m'a encouragé généreusement au milieu de mes labeurs, car il m'a permis de ne pas désespérer d'une entreprise dont plus d'une fois je redoutai les difficultés.

Je profitai donc de mon séjour à Paris pour copier la majeure partie du Commentaire, formant en tout quatre volumes in-folio, et j'entrepris une revue critique du texte. Puis je me rendis à Oxford et à Londres, désirant achever le reste de la copie, et de plus examiner un certain nombre d'ouvrages qui se rapportent au Rĭgvêda et auxquels le Commentaire fait souvent allusion. En fouillant les trésors de cette riche bibliothèque de *l'East India House*, je reconnus qu'il me faudrait un certain nombre d'années encore, si je voulais copier la totalité de ces volumineux ouvrages, et que mon retour en Allemagne, ainsi que l'édition du Vêda, serait par là indéfiniment retardé. De toutes parts m'arrivaient des invitations à publier les textes dans le plus court délai possible; ces invitations étaient si graves et si imposantes, que j'ai cru ne devoir pas hésiter plus longtemps. Ce fut ainsi que je formai la résolution de me livrer sans réserve à une tâche dont ce Prospectus est destiné à rendre compte.

Décidé à soumettre mes travaux à la critique des savants aussi promptement que possible, j'ai reconnu la nécessité de résider à Londres tout le temps que doit durer la publication de cet ouvrage, car c'est dans cette ville seulement qu'il est possible d'entreprendre la révision scrupuleuse du texte et du Commentaire, en ayant recours aux nombreux ouvrages qui servent de base indispensable à ce travail, tel que je me le suis proposé. Ce n'est pas tout : M. Wilson, qui, par l'étendue de ses lectures, se trouve à la tête de tous les connaisseurs de la littérature indienne, qui, lui-même, s'était

occupé d'une édition de Rigvéda, et qui même en avait commencé l'impression; M Wilson, dis-je, instruit de mon projet, m'a aussitôt cédé, avec une générosité sans exemple, sa priorité dans une aussi grande entreprise; il m'a permis de consulter tous ses manuscrits, tous les ouvrages rares qu'il possède, et, de plus, il m'a promis le constant appui de ses conseils, fruits d'une étude approfondie de la matière, ainsi que de sa longue expérience.

Je compte publier deux choses, d'abord le texte du Rigvêda, ensuite le Commentaire. Le grand texte, *Sanhita-pâtha*, sera imprimé d'après les meilleurs manuscrits, comparés avec soin; quant à l'autre texte, qui porte le nom de *Pada-pâtha*, il sera tout entier compris dans le Commentaire, parce que l'explication de Sâyana suivra chaque vers, et que je la donnerai dans sa totalité. Quant à la forme sous laquelle le texte sera publié, je suivrai la division en *Maṇḍalas*, *Anuvâkas* et *Sûktas*, parce qu'elle se rapporte au contenu du Vêda, tandis que la division par *Achṭakas*, *Adhyâyas* et *Vargas*, ne se rapporte qu'à un ordre purement numérique. J'aurai soin aussi de noter tous les accents, d'après le système des grammaires de l'Inde.

Chaque portion du texte et du Commentaire sera suivie d'une traduction littérale en prose, où l'interprétation du texte sera donnée d'après le Commentaire: le tout sera accompagné de notes et d'autres travaux indispensables à l'étude du Vêda.

Il est vrai que le Commentaire de Sâyana ne date que du XIVe siècle après l'ère chrétienne; non-seulement il est séparé du texte par un grand nombre de siècles, mais il en donne une interprétation purement moderne; à cet égard, je pense absolument comme Rosen. Malgré cela, la publication du Commentaire et d'une traduction faite d'abord sur le Commentaire n'en est pas moins indispensable. Je ne le nie pas, depuis longtemps le véritable esprit du Vêda était perdu dans l'Inde même, au temps où vécut Sâyana; des systèmes, plus ou moins anciens, dus aux théologiens, aux philosophes

et aux grammairiens, avaient souvent placé, comme sur un lit de Procuste, les antiques hymnes où s'exhalait la simplicité des époques patriarcales, et la naïveté d'un héroïsme qui remonte aux vieux âges du monde. Toutefois, nous n'avons pas à craindre, dans l'état actuel de la science européenne, de nous laisser égarer, à la suite du Commentaire, dans un dédale de scolastique et de subtilités plus ingénieuses que solides; la critique historique est trop avancée dans l'Europe moderne, et le sens de l'antique y est trop dégagé de tout faux alliage.

Ce qu'il importe d'abord et ce que je me suis surtout proposé, c'est de trouver, à l'aide du Commentaire, le point par lequel cet antique langage du Vêda peut être abordé; car il est hérissé, dans son extrême vétusté, de difficultés sans nombre. Je doute fort qu'il soit humainement possible de rendre maître d'un tel idiome, en négligeant absolument le Commentaire. J'y vois donc une clef indispensable pour l'intelligence de l'original, sauf à ce que d'autres, après moi, corrigent les erreurs dans lesquelles je pourrai être entraîné dans plus d'un passage par l'interprétation de Sâyana. Du reste, il n'est pas inutile de dire que l'intelligence du Commentaire lui-même n'est pas toujours chose facile; il faut à chaque instant vérifier ses citations sur les textes originaux: j'aurai soin aussi de l'éclairer au moyen de l'analyse, en exposant franchement les difficultés où elles se présentent, afin que le lecteur n'ait pas trop à souffrir des imperfections de l'original.

Tel est donc mon but : livrer les *matériaux* nécessaires pour la complète intelligence du Rigvêda ; mettre sur la voie des études de ce document inappréciable et enlever la plus grande partie des obstacles qui en encombrent les abords. La critique fera le reste, dans un avenir plus ou moins rapproché.

Ce qui distingue éminement le Rigvêda et lui assigne une place à part dans tous les autres monuments de l'esprit humain qui remontent à une haute antiquité, c'est l'esprit

individuel et personnel des auteurs de la grande majorité des hymnes: on voit qu'ils précèdent de loin tous les systèmes de l'école et qu'ils dominent le rite sans en être les esclaves. Sous ce rapport, ces chants offrent un immense intérêt, non-seulement aux investigations du philosophe, mais aussi à celles de l'historien, qui veut se rendre compte des origines des croyances indiennes.

A peu d'exceptions près, les monuments qui nous restent de la haute antiquité appartiennent au genre épique et supposent la substitution d'un sentiment national aux inspirations patriarcales de la famille. Ils appartiennent ainsi à un âge postérieur de l'esprit humain; nous y voyons les choses telles qu'elles sont devenues et non pas telles qu'elles naissent. La religion y est déjà toute faite; elle y a passé dans la tradition et dans la coutume; elle y est devenue une habitude; tandis que rien de pareil ne se découvre dans les plus antiques hymnes du Vêda. Tout y est primitif; tout y est intuition pure; les dieux naissent avec le monde; les sentiments primitifs de l'âme humaine se découvrent dans les efforts que fait l'esprit pour s'emparer du langage. On y voit l'intelligence chercher, pour ainsi dire, les mots, les découvrir, et se réjouir de cet enfantement et de leur possession nouvelle. Non-seulement on y aperçoit une intuition de l'esprit, mais encore, mais avant tout, un travail de l'âme.

Telle est la grande valeur linguistique, philosophique et historique de ces vieux documents.

Tous les hymnes, il est vrai, ne remontent pas à la même antiquité; il y en a de tout âge, il y en a où l'on trouve l'empreinte du formalisme de l'école théologique. Ce sera la tâche de la critique de découvrir toutes ces traces des âges divers, tous ces degrés de la civilisation qui ont posé leur sceau sur ces œuvres d'une variété si frappante; car on y distingue une langue plus ou moins formée, plus ou moins inculte, des expressions plus ou moins techniques, dont on se sert dans un sens plus ou moins déterminé. Souvent, telle locu-

tion est déjà devenue abstraite et générale, là où précédemment elle avait paru comme mythique et spéciale. Dans les hymnes du premier livre, édité par Rosen, ainsi que dans ceux que renferment les deux derniers *Maṇḍalas*, le culte est déjà plus ou moins établi, dans une certaine latitude, avec des cérémonies imposantes et sous des formes symboliques soigneusement marquées.

Cependant, un bonheur inattendu nous a conservé les hymnes du Vêda, c'est que, loin de chercher à concilier leurs différences, à les fondre dans une unité nouvelle et, pour la plupart du temps, purement factice, les collecteurs de ces hymnes les ont réunis les uns aux autres, les vieux et les nouveaux, tous ensemble. Ils n'ont pas fait, comme l'école des Diaskevastes chez les Grecs et chez les autres peuples de l'antiquité, qui se sont rendus coupables du remaniement des vieux documents et d'interpolations nombreuses. C'est que les hymnes avaient une autorité sacrée dont on ne pouvait se départir, et qu'ils étaient, du moins en partie, employés aux sacrifices.

Il est vrai, toute chronologie manque; mais ce qui ne manque pas, ce sont les signes internes de l'antériorité de tel morceau sur tel autre; ce sont les mètres, plus ou moins simples ou compliqués, et où l'on distingue même les plus vieilles traces de la rime, ainsi que j'aurai l'occasion de le prouver ; c'est la grande variété des formes du langage, la plus ou moins grande perfection des formes grammaticales, et leur état fruste dans les monuments les plus anciens ; c'est l'usage très-différent des mots et des particules, c'est tout ce que l'on peut constater au moyen de la parole.

Qu'on ajoute à cela la grande richesse sous laquelle se produisent les idées inhérentes aux divinités du Vêda. Ici on dirait que ce ne sont encore que de simples forces élémentaires, que c'est l'eau et le feu, le vent et la tempête, que ce sont les vapeurs de l'atmosphère et les lumières qui éclairent le jour et la nuit. Là, au contraire, tout est personnifié, on ne voit que des *Gaṇas*, ou troupes d'hommes

mortels, élevés au rang des dieux par la reconnaissance d'une pieuse postérité. Ailleurs encore l'esprit divin déploie ses ailes dans les régions de l'immortalité de l'âme ; Dieu est aperçu dans une majesté et une pureté comparativement sublime.

Les noms des Richis, en tant qu'auteurs des hymnes, méritent également toute l'attention de la critique. Il y en a un certain nombre qui, sans doute, n'ont jamais eu d'existence réelle ; souvent les divinités parlent en leur propre nom, souvent il est évident que la tradition relative à l'auteur véritable s'était perdue, et que ceux qui ont recueilli le Vêda y ont mis un nom d'après leur imagination. Mais ces cas sont exceptionnels et surtout faciles à reconnaître d'après la nature des hymnes auxquels ces noms sont fictivement attachés. La masse, au contraire, porte des noms parfaitement historiques. Parmi ces noms, les uns appartiennent à des individus qui se font connaître suffisamment eux-mêmes, en se nommant personnellement ; les autres sont évidemment la propriété de quelques *Gotras* ou familles, qui s'en servaient dans leurs *sacra* spéciaux, depuis un temps immémorial. Ainsi, la critique a des documents en assez grand nombre pour classer la généralité de ces hymnes dans un ordre de succession qui porte en soi les traces de son authenticité.

Pour ce qui est de la chronologie même du Vêda, il ne faut pas encore y penser, dans le sens précis que nous attachons à ce mot. Nous n'avons aucun terme de comparaison pour ces époques reculées de la naissance des sociétés humaines. Mais, si nous faisons attention à tout l'ensemble de la civilisation de l'Inde, telle qu'elle précède l'ère mahométane, telle qu'elle nous est révélée par les livres des bouddhistes, ses adversaires prononcés, enfin telle qu'elle résulte de l'ensemble des notions que nous ont laissées les écrivains de la Grèce, depuis Alexandre, il en résulte que, bien avant ces trois époques, l'esprit qui souffle dans les hymnes du Vêda était un esprit depuis longtemps éteint. Ce génie n'existait

même plus dans la conscience des peuples, car les brâhmanes avaient perdu la clef de leur propre antiquité. C'est absolument comme dans l'Europe des temps modernes, où les souvenirs des antiquités celtiques et germaniques se sont depuis longtemps effacés.

Toute la civilisation morale et intellectuelle de l'Inde ancienne, depuis le VIIIe siècle de l'ère chrétienne jusqu'à 700 au moins avant Jésus-Christ, sort de deux grandes sources, dont l'une est contenue dans l'établissement du régime des castes, tel qu'il est exposé par le Code de Manou, et dont l'autre repose sur la poésie épique, soit que nous en possédions ou que nous n'en possédions plus les rédactions primitives. Il y faut joindre, en outre, la philosophie indienne, élaborée dans les écoles des brâhmanes, et qui a exercé la plus grande influence sur les croyances populaires et même sur les destinées nationales. Entre cet ensemble de civilisation, tel que nous venons de l'indiquer, et les vieux hymnes du Vêda, il y a l'abîme des siècles; car, dans ces hymnes, à part deux, dont le langage trahit une origine plus moderne, il n'y a aucune trace de l'institution des quatre castes, telle que les Grecs l'ont trouvée dans l'Inde, ni du système de la migration des âmes, tel qu'il repose sur la donnée primitive de l'organisation des castes et sur l'ensemble de la législation indienne.

Colebrooke a remarqué, quant à la compilation des textes du Vêda, qu'il existe un traité astronomique de date certaine, où se trouve une notice qui indique l'état des colures. On le trouve dans un petit manuel annexé au Vêda, en ce qu'il fait, sous le nom de *Vêdânga*, partie du grand corps de cet ouvrage. Tout le contenu de ce livre et la forme de sa rédaction prouvent sans réplique qu'il remonte à un âge beaucoup plus reculé que les grands travaux astronomiques des savants de l'Inde, tels que les œuvres de *Varâhamihira*, de *Brahmagupta* et d'autres. Du reste, ces écrivains y ont expressément recours et le citent dans plus d'un passage.

La notice en question est sans contredit fondée sur des observations astronomiques réelles et nullement idéales, ou fabriquées après coup. Non-seulement les brâhmanes ne s'en servent pas pour appuyer leurs prétentions à une antiquité chimérique; il y a plus, elle serait en contradiction formelle avec toutes leurs assertions. C'est ce que je m'efforcerai de prouver dans l'introduction que je compte donner à mon édition.

Ce n'est pas tout. Brahmagupta, qui vivait sur la fin du VI[e] et au commencement du VII[e] siècle de l'ère chrétienne, ainsi qu'il est constaté par l'état des colures, tel qu'il le détermine pour son époque, Brahmagupta connaît la notice dont nous parlons, mais il combat formellement la conclusion qu'en avaient tirée plusieurs astronomes, ses prédécesseurs, par rapport à la continuation du mouvement des colures à la date qu'elle établit. Du reste, les astronomes que Brahmagupta contredit, ne paraissent pas avoir été en possession d'observations suffisantes, pour prouver un mouvement progressif, périodique et régulier des colures, afin de s'en servir pour leurs travaux. C'est un point majeur, car il reporte la collection des hymnes du Rĭgvêda, sous la forme où nous le possédons, vers le XIV[e] siècle avant Jésus-Christ. Les vrais savants n'avaient pas besoin de cette preuve purement extérieure pour juger de l'antiquité du Vêda; mais, comme il y a d'autres critiques dont toute la science ne consiste qu'en chiffres et en dates, et pour lesquels tout le développement du génie humain est comme non avenu, il est bon de leur présenter cette observation.

Du reste, je laisserai entièrement de côté toutes les questions qui concernent les antiquités de l'Inde et la science de ces antiquités, dans leur rapport avec le Rĭgvêda. Tel n'est pas le but de ma publication. Je laisse ces questions à résoudre aux hommes qui depuis longtemps ont gravi les sommets de la science, pour porter leur vue sur les territoires les plus éloignés où l'homme a pu déployer son intelligence. C'est à eux d'assigner à ce monument sa place dans

le grand ensemble des faits de l'histoire primitive du genre humain.

Londres, septembre 1846.

MAX. MÜLLER,
Docteur et membre des Sociétés asiatiques de France et d'Allemagne.

L'auteur fera paraître, tous les ans, deux livraisons au moins, et trois au plus; chacune se composera d'environ vingt feuilles grand-4°; le prix est, pour chacune, de 4 écus, monnaie de Prusse (16 francs). L'ouvrage paraît chez M. Samter, libraire à Kœnigsberg.

On souscrit chez tous les libraires d'Allemagne et de France.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

M. Jaubert, président de la Société asiatique, est mort le 27 janvier 1847, et ses funérailles ont eu lieu le 30 janvier, au milieu d'un nombreux concours de membres de la Société asiatique et de l'Institut, de membres de la Chambre des pairs et de la Chambre des députés, etc. Le discours suivant a été prononcé aux funérailles par M. Reinaud, président de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres :

« Messieurs, l'Académie des inscriptions semblait depuis quelque temps oubliée par la mort, qui cependant épargne encore moins les corps que les individus; elle vient d'être frappée d'une manière aussi cruelle qu'inattendue. Le confrère que nous chérissions tous, nous a été enlevé après quelques jours seulement de maladie.

« Pierre-Amédée Jaubert naquit en Provence, en 1779, quelques années avant les terribles commotions qui ont

changé le cours de tant de carrières. Son père exerçait à Aix l'honorable profession d'avocat; au temps de la terreur, lorsque la société fut remuée jusque dans ses fondements, il ne se crut pas en sûreté dans le pays natal, et, à l'exemple de beaucoup d'hommes considérables de l'époque, il vint chercher un refuge au milieu de la population pressée de la capitale. Mais il fallut se faire une carrière. Le jeune Jaubert tourna d'abord ses regards vers l'École polytechnique, qui naissait à peine, et qui cependant commençait déjà à remplir le monde du bruit de ses travaux et de ses succès. Donnant ensuite une autre direction à ses études, il se porta aux leçons de l'École spéciale des langues orientales, qui venait aussi d'être fondée, et qui comptait parmi ses professeurs l'illustre Silvestre de Sacy et Venture de Paradis. Il menait de front l'étude de l'arabe, du persan et du turc. Désigné, à l'âge de dix-huit ans, pour une place de jeune de langues à Constantinople, il attendait à Toulon son ordre de départ, lorsqu'une armée française fut envoyée par le Directoire dans l'antique patrie des Pharaons. Cette armée avait besoin d'interprètes pour pouvoir se mettre en rapport avec les indigènes. Jaubert fut adjoint à Venture, qui avait été nommé interprète en chef, et se trouva ainsi attaché à la personne du général Bonaparte. Venture étant mort pendant la campagne de Syrie, Jaubert lui succéda, et fut mêlé aux événements qui signalèrent l'expédition.

« Aux connaissances spéciales qui rendaient les services de Jaubert indispensables, se joignait une aménité de caractère qui donnait un agrément particulier à son commerce. Le général Bonaparte, devenu bientôt l'empereur Napoléon, et dont les destinées s'étaient confondues avec celles de la France, prit Jaubert en amitié, et lui confia diverses missions, qui furent remplies avec zèle et succès. De plus, il le nomma successivement professeur de turc à l'École des langues orientales, secrétaire interprète du Gouvernement pour les documents diplomatiques relatifs à l'Orient, maître des requêtes, etc. Plus tard, Jaubert devint administrateur de

l'École des langues orientales, dont il était le doyen, conseiller d'État, pair de France, président de la Société asiatique, professeur de persan au Collége de France, etc.

« Je n'ai pas à retracer ici les divers genres de services qui ont marqué la carrière de notre confrère. Il me suffira de dire quelques mots sur ses travaux philologiques et scientifiques, travaux qui l'avaient fait admettre dans le sein de l'Académie, et qui donnaient à son cours de turc un caractère particulier d'utilité.

« Jaubert allia constamment au goût des affaires le goût de la littérature et des recherches savantes. La relation du voyage qu'il fit en Perse en 1805 et 1806, voyage où sa patience fut mise à de rudes épreuves, montre avec quel soin il avait étudié le génie des peuples orientaux, et quelle importance il avait attachée à se bien pénétrer des changements que le temps et les révolutions politiques y ont successivement apportés. Sa traduction française du Traité de géographie, rédigé en arabe, au XII° siècle, par Édrisi, a mis sous les yeux de l'Europe savante un ouvrage fondamental, que l'on ne connaissait jusqu'ici que d'après un maigre abrégé. Dans ses travaux sur le turc, et dans les leçons qu'il donnait de cette langue à l'École des langues orientales, il ne se borna pas à l'étude du turc tel qu'il s'est modifié avec le temps et qu'on le parle actuellement dans l'empire ottoman, il remonta au dialecte primitif, tel qu'il est encore usité dans certaines provinces de la Tartarie, au langage employé par une partie des hordes qui prirent part aux vastes conquêtes de Gengis-Khan [1]. Au moment de sa mort, il était occupé d'examiner un manuscrit de la relation d'Aboul-Gazy, rédigé dans le dialecte tartare, et qui lui avait été communiqué par l'Académie impériale de Saint-Pétersbourg.

« Jaubert était d'un caractère facile et obligeant. Ses confrères le trouvaient toujours prêt à leur faire part des fruits de son expérience; ses élèves, dont quelques-uns se

[1] C'est l'ouigour ou turc oriental. On trouve dans le Journal asiatique divers mémoires de notre confrère sur ce sujet.

sont signalés à leur tour, rencontraient en lui sympathie et appui. Du lieu qu'il habite maintenant, il a sans doute la satisfaction de voir les nombreux regrets qu'il laisse après lui. »

LETTRE

DE M. LE BARON DE SLANE À M. REINAUD.

Alger, le 25 janvier 1847.

Monsieur et cher ami,

Étant enfin parvenu à m'installer ici avec une partie de mes livres, je commence à jouir de quelques moments de loisir, et c'est avec un vif empressement que je reprends enfin la plume. En quittant Paris, je vous avais promis une esquisse des résultats fournis par mes investigations à Constantinople, et je me hâte maintenant de remplir cet engagement.

Chargé par M. le Ministre de l'instruction publique de visiter les bibliothèques de l'Algérie, de Malte et de Constantinople, je partis de Paris vers la fin de mars 1845, et il me fut permis, dans l'espace de dix-sept mois, de mener à bonne fin cette tâche aussi difficile qu'honorable. Quelques lettres que j'ai eu l'honneur de vous adresser et qui ont paru dans le Journal asiatique, donnent une faible idée de mes occupations pendant ce temps; c'est dans mes nombreux rapports adressés au Ministre qu'il faudrait chercher tous les détails de mes explorations. Une partie de ces rapports ont été publiés dans le Journal général de l'Instruction publique; mais plusieurs autres, et surtout le dernier, dans lequel je fais le résumé de mes travaux, n'ont pas été donnés au public, autant que je sache. Je crois donc rendre un service aux lettres orientales en vous fournissant une note

sur l'ensemble de mes opérations; les résultats me paraissent être d'une certaine importance, et j'ose espérer que les amateurs de la littérature orientale les accueilleront avec intérêt. En traçant cette esquisse, je remplis aussi un devoir envers moi-même; car je tiens à prouver que ma mission n'a pas été inutile pour la science.

Arrivé à Alger, j'ai commencé par examiner les six cent cinquante manuscrits arabes rassemblés par les soins de M. Berbrugger, et déposés dans la bibliothèque de cette ville. Une petite brochure, dont vous avez bien voulu surveiller l'impression, renferme l'indication des ouvrages les plus remarquables de cette collection[1], ainsi que de deux autres bibliothèques que j'ai eu occasion d'examiner pendant mon séjour à Constantine.

La bibliothèque de Malte, très-riche en livres imprimés, et s'augmentant tous les jours grâce à une subvention de trois cents livres sterling (7,500 francs) que lui accorde le gouvernement anglais; cette bibliothèque ne renferme que peu de manuscrits, et l'on n'y trouve que deux ou trois volumes en arabe. J'ai copié un de ces ouvrages; c'est un petit traité sur les révolutions de Tripoli et sur la conquête du Fezzan par les Turcs.

Ce fut dans le mois d'août que je débarquai à Constantinople. Le jeûne du ramazan étant survenu, j'eus d'abord le regret de rester un mois sans rien faire; mais, enfin, il me fut permis officiellement de visiter plusieurs bibliothèques de cette ville. Je commençai sur-le-champ à dresser des catalogues et à faire des notices et extraits des ouvrages les plus rares qui s'y trouvent conservés. Les bibliothèques attachées aux mosquées étaient alors inaccessibles aux chrétiens, et elles le sont peut-être encore. Je parvins cependant à prendre connaissance des ouvrages qu'elles renferment et à en faire dresser des catalogues complets. M. le ministre

[1] Rapport adressé à M. le Ministre de l'instruction publique, par M. le baron de Slane, suivi du catalogue des manuscrits arabes les plus importants de la Bibliothèque d'Alger.

de l'instruction publique aura sans doute fait déposer ces catalogues à la Bibliothèque royale. Vous pouvez juger du plaisir que j'ai éprouvé en rapportant à Paris ces précieux documents, où se trouve indiqué le contenu de presque toutes les grandes bibliothèques de Constantinople; et il m'a été bien doux de penser que, grâce à mes soins, les orientalistes de l'Europe peuvent maintenant apprendre à Paris de quoi se composent les bibliothèques de Raghib-Pacha, Kuprîli, Bayézid, Nauri-Othmanié, Aacher-Efendi, Aiya-Souphia, Yeni-Djamé, Abd-el-Hamid, Laléli, etc.[1].

Ayant accompli la tâche difficile et *quelquefois périlleuse* de l'exploration de toutes ces bibliothèques, je cherchais par quels moyens on pourrait les rendre plus accessibles à nos recherches ultérieures. Mes efforts furent couronnés de succès, et une note secrète que je vous ai adressée en votre qualité de conservateur des manuscrits orientaux de la Bibliothèque royale, indique comment il faut s'y prendre quand on veut se procurer des copies ou des extraits des ouvrages qui s'y trouvent enfermés. En vous livrant ainsi la clef de toutes les bibliothèques de Stamboul, j'eus la confiance que vous feriez puiser dans ces trésors, et je vous ai même indiqué plusieurs ouvrages dont il serait essentiel de faire tirer des copies pour notre Bibliothèque.

Les notices et extraits des manuscrits de Constantinople remplissent plusieurs cahiers et fournissent des renseignements tout à fait nouveaux sur l'histoire, la géographie, les belles-lettres et la bibliographie. Je travaille maintenant à les traduire et rédiger; me sera-t-il permis d'espérer qu'ils prendront bientôt place dans le Journal asiatique?

Je crois devoir rappeler ici que j'ai rapporté à la Bibliothèque royale un exemplaire du tome II du *Fihrest,* de sorte que vous possédez maintenant un exemplaire complet de cet ouvrage, aussi rare qu'instructif. Le bel et ancien manuscrit du *Sahah* de Djeuhari que je vous ai cédé, mérite aussi que

[1] Ces catalogues n'ont pas encore été déposés à la Bibliothèque royale. (Note de M. Reinaud.)

je le cite ici; le joli exemplaire du Commentaire d'Ibn-Nobata sur l'épître d'Ibn-Zeidoun comble maintenant une lacune qui déparait notre admirable bibliothèque; et un exemplaire ancien et *complet* des Annales d'Ibn-el-Athîr y occupe une place honorable. J'insiste sur le mot *complet;* car nulle part, pas même à Constantinople, il n'existe d'exemplaire qui soit sans lacunes.

Les bibliothèques de Constantinople se composent ordinairement de deux pièces : la salle d'étude et la salle des livres. Dans la première, qui est toujours ornée avec assez de goût et soutenue par des colonnes de marbre très-élancées, on ne voit ni tables, ni chaises. Des matelas rangés tout autour de la salle offrent un siége assez commode à ceux qui ont l'habitude de s'asseoir sur les talons ou avec les jambes croisées; et de petits bancs en bois, semblables aux banquettes d'une salle de bal, servent de pupîtres pour les livres. De nombreuses fenêtres laissent pénétrer le jour dans cette pièce, et les arbres du petit jardin qui entoure ordinairement le pavillon renfermant la bibliothèque, empêchent les rayons du soleil d'y pénétrer. Le plancher est en marbre blanc recouvert d'une natte en jonc. Sur cette natte, les personnes qui travaillent dans la bibliothèque étendent de petits tapis pour s'y agenouiller aux heures canoniques de la prière. Le spectacle de tous ces *softa* (étudiants) et *ulema,* qui abandonnent leurs travaux simultanément pour remplir leurs devoirs religieux, est singulièrement remarquable, et on reste profondément frappé de l'expression de la dévotion sincère qui paraît les animer. La salle des livres est ordinairement sombre; ils y reposent enveloppés soigneusement dans des étuis et enfermés à clef dans des armoires grillées. Dans la bibliothèque de Raghib-Pacha, les livres sont emprisonnés dans une vaste cage de fer, artistement travaillée et dorée, qui s'élève au milieu de la salle d'étude. Il est presqu'inutile de dire qu'avant d'entrer dans ces établissements, il faut laisser ses pantoufles à la porte. Les heures de travail sont en général de neuf à trois; mais, les

mercredis et vendredis, toutes les bibliothèques sont fermées.

Quant aux bibliothèques qui dépendent des mosquées, on ne peut y arriver qu'en traversant la mosquée elle-même. On y remarque à peu près la même distribution que dans les bibliothèques dont je viens de faire la description.

Dans les premiers temps, j'eus à subir bien des désagréments pendant que je travaillais dans ces bibliothèques: la présence d'un chrétien y excitait des signes manifestes de mécontentement; un air sombre se répandait sur tous les visages, et plusieurs fois, d'après les conseils de quelques vieillards moins fanatiques que les autres, il me fallut prendre le parti de me retirer. Plus tard, quand j'eus appris à mieux connaître mon monde, j'allais partout; mais je dois avouer qu'en ces occasions, rien, dans ma tenue ni dans mon habillement, n'aurait décelé le voyageur franc. En deux occasions différentes, j'eus à subir des interrogatoires en forme; mais grâce à des réponses préparées d'avance, je parvins à écarter tous les soupçons. Il m'est même arrivé de gagner l'amitié des individus qui avaient l'habitude de travailler où je me trouvais; et je me rappellerai toujours avec plaisir la politesse exquise, la dignité et la bienveillance de plusieurs uléma de Constantinople.

Parlons maintenant de la bibliothèque du sérail. Elle se compose actuellement d'environ quinze cents volumes, en arabe, persan et turc; mais je n'y ai rien observé de remarquable. Bientôt peut-être cette collection sera transportée dans quelque mosquée, ainsi que cela a eu lieu plus d'une fois, et une autre collection, formée par les soins du sultan régnant, viendra la remplacer. Les manuscrits grecs conservés au sérail se trouvent, à ce qu'on m'a dit, dans une pièce souterraine. Le gouvernement turc les a fait examiner il y a environ un an et demi, et la liste de ces débris de la conquête a été communiquée à un ambassadeur européen. Un jeune turc fort instruit, qui avait assisté au dépouillement de ces manuscrits, m'assura qu'il n'y avait rien de remarquable, excepté un bel et ancien exemplaire de Pindare;

le reste, me dit-il, ne sont que des livres d'église. Je ne sais jusqu'à quel point il faut s'en rapporter ici au savoir turc; mais il me paraît hors de doute qu'il y a encore au sérail des manuscrits grecs.

Dans mes promenades au bazar, j'ai vu avec douleur que le commerce des livres manuscrits était singulièrement déchu; au commencement de ce siècle, Clarke, le célèbre et savant voyageur anglais, comptait dans Constantinople environ cent boutiques pour la vente des manuscrits; en 1846 j'en ai compté, moi, treize, dont la moitié était consacrée à la vente des livres *imprimés* par le gouvernement turc. Dans les autres, on ne voyait que des livres scolastiques, des traités sur le droit et des commentaires sur le Coran; j'y eus beau chercher des ouvrages sur l'histoire des Arabes, la poésie et les belles-lettres. Plus tard, l'on m'apprit que tout ce qui se rattachait à ces sujets, était enlevé aussitôt la mise en vente; les uléma se les arrachaient, pour ainsi dire, et à des prix fort élevés, de sorte qu'il me fut presque impossible d'y trouver la moindre chose d'intéressant pour nous. Vous apprendrez avec surprise que, par un ordre émané de la Porte, il y avait défense aux libraires de vendre des livres aux Francs. Ce fut même avec beaucoup de peine que je parvins à trouver des copistes qui voulussent travailler pour un infidèle. Pour me procurer les volumes que j'ai rapportés en France, il m'a fallu employer les plus grandes précautions, et avant d'avoir terminé l'achat de l'Ibn-el-Athîr, j'eus à faire des démarches et à surmonter des difficultés dont on ne saurait se faire une idée en Europe. Quand les préliminaires furent terminés, il fallut payer; mais l'argent que la Bibliothèque royale devait m'envoyer n'arrivait pas. Je m'adressai alors aux banquiers européens, mais sans succès; je vous avoue que j'éprouvai un profond étonnement en trouvant un brave banquier arménien, qui, sur ma bonne mine, voulut bien mettre à ma disposition, et *sans intérêt*, une somme de dix mille piastres. Je ne pus malheureusement profiter de son obligeance; le propriétaire du manuscrit, apprenant que c'était un chrétien

qui voulait l'acheter, rompit aussitôt le marché. Il me fallut alors chercher un autre manuscrit du même ouvrage, et en employant les plus grandes précautions; l'argent m'arriva au bon moment, et je pus enfin enrichir votre bibliothèque d'un chef-d'œuvre. Je vous entretiens de ces détails afin de faire connaître en Europe quels obstacles s'opposent à l'achat des manuscrits dans la capitale de l'islamisme.

Je me permettrai de consigner ici un fait que je crois peu connu en Europe : les maisons actuelles de Constantinople s'élèvent sur les fondations des anciennes maisons byzantines, et l'alignement des rues est très-souvent celui qui existait il y a dix siècles. Le même fait se reproduit dans notre ville de Constantine; les maisons sont bâties sur les mêmes assises de pierres taillées qui soutenaient, il y a deux mille ans, les maisons romaines. J'ajouterai que les maisons de la première de ces villes (Constantinople) sont construites sur le même plan que les maisons du temps des empereurs, et avec le même matériel, du bois blanc. La corporation des architectes-charpentiers y existe encore comme elle était avant la conquête; les membres en sont tous chrétiens, et ils ont conservé, dit-on, les mêmes procédés, les mêmes plans et les mêmes élévations d'après lesquels on construisait il y a cinq cents ans. Il résulte de ceci que le *conac* d'un pacha est la reproduction d'un palais de grand seigneur byzantin. Le fait est qu'il n'y a rien d'oriental, d'islamique, dans la distribution ordinaire des maisons de Constantinople... Excusez cette longue lettre et agréez l'assurance de ma sincère amitié.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

SÉANCE DU 11 DÉCEMBRE 1846.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu; la rédaction en est adoptée.

On donne lecture d'une lettre de M. le comte de Salvandy, dans laquelle il annonce l'envoi d'un ouvrage de M. Juynboll, offert à la Société par l'Académie de Leyde. Le conseil adresse ses remercîments à M. le Ministre.

On donne lecture d'une lettre de M. de la Roquette, annonçant l'envoi d'une dissertation de M. Holmboe. Le conseil prie M. Ampère de lui rendre compte de cet ouvrage.

OUVRAGES PRÉSENTÉS.

Par l'auteur. *Djaroumia*, grammaire arabe élémentaire, de MOHAMMED BEN DAWOUD EL SAN HADJY, texte arabe et traduction, par M. BRESNIER. Alger, 1846, in-8°.

Par l'auteur. *Chrestomathie arabe vulgaire*, par M. BRESNIER. Alger, 1846, in-8°.

Par M. Biot. *Chine et Indo-Chine*. (Documents sur le commerce extérieur). Paris, 1846, in-8°.

Par l'auteur. *Book of religious and philosophical sects by Muhammad al Schahristani*, new first edited by the rev. W. CURETON, vol. II. Londres, 1846, in-8°.

Par l'Imprimerie royale. *Le Livre des Rois*, par FIRDOUSI, publié et traduit par M. MOHL, vol. III. Paris, 1846, in-fol.

Par l'auteur. *Dictionnaire français-turc*, par M. X. BIANCHI, tom. II; seconde édition. Paris, 1846, in-8°.

Par l'auteur. *Respectueuse épître adressée à Sa Hautesse Abdul-Medjid-khan*. Paris, 1846, in-4°.

Par l'auteur. *La Rhétorique des nations musulmanes*, par M. Garcin de Tassy. Paris, 1845, in-8°. (Extrait du Journal asiatique).

Par l'auteur. *Rabbi Japheth in librum Psalmorum commentarii edidit specimen* L. Bargès. Paris, 1846, in-8°.

Par l'auteur. *Partie géométrique de Abou Abdallah Mohammed ben Mousa*, par M. A. Marre, in-8°.

Par l'auteur. *Sanskrit og oldnorsk*, par M. Holmboe. Christiania, 1846, in-4°.

Par l'auteur. *Das älteste Münzwesen Norwegens*, von Holmboe, in-8°, 1846.

Par l'Académie de Leyde, *Juynboll Commentarii in historiam gentis Samaritanæ*. Leyde, 1846, in-4°.

Par l'auteur. *Du binôme de Newton*, par M. A. Marre, in-8°.

Journal des Savants, octobre et novembre 1846.

Bulletin de la Société de Géographie, septembre 1846.

Par l'auteur. *Zeitschrift für die kunde der Morgenlands*, von Chr. Lassen, vol. VII, cah. 1. Bona, 1846, in-8.

Par la Société. *Bulletin de la Société ethnologique de Paris*, tom. I, cah. 1, 2. Paris, 1846, in-8°.

Par la Société. *Mémoires de la Société royale des antiquaires du Nord.* 1844, Copenhague, in-8°.

Par la Société. *Transactions of the American philosophical Society*, vol. IX, p. 2. 1845, Philadelphie, in-4°.

Par la Société. *Transactions of the historical and literary committee of the American philosophical Society*, vol. III, 1. 1843, in-8°.

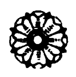
Par la Société. *Proceedings of the American philosophical Society*, n[os] 30-34. 1845, Philadelphie, in-8°.

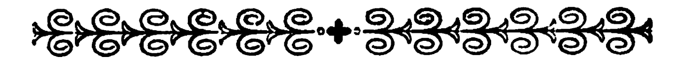
Par l'auteur. D[r] Dunglison's *Public Discourse on Peter du Ponceau*. Philadelphie, 1844, in-8°.

Le savant missionnaire hollandais Leijdekker, que l'on peut regarder jusqu'à présent comme le seul Européen qui ait connu, d'une manière véritablement approfondie, la littérature malaye, a laissé en mourant, il y a près d'un siècle, un Dictionnaire malay en plusieurs volumes in-folio. Une lettre adressée le 1er novembre 1846 à M. Éd. Dulaurier, par M. de Rochussen, gouverneur général des Indes néerlandaises, annonce que l'on s'occupe en ce moment, à Batavia, de l'impression de ce travail, dont M. Roorda van Eysinga a la direction. La langue malaye se révélera dans ce dictionnaire, dont M. Dulaurier possède déjà les neuf premières lettres, sous un tout autre aspect qu'elle ne s'est montrée jusqu'à présent.

ADDITION POUR LA NOTE 2 DE LA PAGE 460 DU TOME VIII (NUMÉRO DE NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1846).

Un examen plus attentif des passages du *Méracid-el-Ittila* et d'Édrici, cités dans cette note, me convainc qu'il faut lire *Sebzévar*, سبزوار ou سبزهوار, au lieu de سامروان et de ساراوان. Ce qui me confirme dans cette opinion, c'est que je lis dans le *Nezhet-el-Coloub* (ms. persan 127, fol. 424 v.), que Sebzeh-var est la ville principale du canton de Beïhac. L'ouvrage que je viens de citer mentionne aussi la prairie de Radécan ou Ratécan, dont il est question dans mon mémoire (pag. 455, note 1). Il dit que, dans les environs de Thous, se trouve la prairie de Ratécan, qui compte douze parasanges en longueur, sur cinq parasanges en largeur (*ibid.* fol. 425 v.). Quant à l'endroit mentionné pag. 472, note 1, je crois qu'il faut décidément prononcer ainsi son nom : *Soaburni*. En effet, dans un second passage, plus explicite que celui que j'ai cité, le *Méracid-el-Ittila* écrit *Suburni*, سُبُرنى, en épelant ce mot lettre par lettre. Il ajoute que c'est le nom d'une petite ville dépendante de Kharezm, sur l'extrême limite du territoire de cette ville, du côté de Chebristan. — C. DEFRÉMERY.





JOURNAL ASIATIQUE.

FÉVRIER 1847.

DESCRIPTION

De l'archipel d'Asie, par Ibn-Bathoutha[1], traduite de l'arabe par M. Éd. Dulaurier. (1re partie.)

TEXTE.

بلاد البَرْهْنَكَار (2) الذين افواههم كافواه الكلاب
وضبطها بفتح الباء الموحدة والراء والنون والكاف
وسكون الهاء وهذه الطائفة من الهمج لا يرجعون الى دين
الهند (3) ولا الى غيره وسكناهم في بيوت قصب مسقّفة
بحشيش الارض على شاطئ البحر وعندهم من الاشجار

[1] Le texte de ce fragment d'Ibn-Bathoutha a été établi d'après quatre manuscrits de sa Relation que possède la Bibliothèque royale, sous les nos 667, 669, 670 et 671 du supplément arabe. Je donnerai les variantes qui peuvent offrir quelque intérêt.

[2] Man. 670: بَرَنَكَرَهْر; mais la leçon برهنكار que portent les trois autres manuscrits vaut mieux.

[3] Les mss. 669 et 671 lisent دين اليهود «la religion juive;» la leçon دين الهند «la religion de l'Inde,» du ms. 667, est évidemment préférable.

الموز والفوفل والتنبول كثير ورجالهم على مثل صورنا
الا ان افواههم كافواه الكلاب واما نساؤهم فليس
كذلك ولهن جمال بارع ورجالهم عراة لا يستترون الا
ان الواحد منهم يجعل ذكره وانثييه فى جعبة من
القصب منقوشة معلقة من بطنه ويستتر نساؤهم باوراق
الشجر ومعهم جماعة من المسلمين من اهل بنجالة والجاوة
ساكنون فى حارة على حدة اخبرونا انهم يتناكحون
كالبهآئم لا يستترون لذلك ويكون للرجل منهم
ثلاثون امراة وما دون ذلك وفوقه وانهم لا يزنون
واذا زنى احد منهم فحد الرجل ان يصلب حتى يموت
او ياتى صاحبه او عبده فيصلب عوضا منه ويسرح هو
وحد المراة ان يامر السلطان جميع خدامه فينكحونها
واحدا بعد واحد بحضرته حتى تموت ويرمون بها فى
البحر ولاجل ذلك لا يتركون احدا من اهل المراكب
ينزل اليهم الا ان كان من المقيمين عندهم وانما يبايعون
الناس ويشارونهم على الساحل ويسوقون اليهم الماء على
الفيلة لانه بعيد من الساحل ولا يتركونهم لاستقآئه
خوفا على نسآئهم لانهن يطمعن الى الرجال الحسان والفيلة
كثيرة عندهم ولا يسعها (1) احد غير سلطانهم ثم

[1] Ms. 670 : ولا يبيعها احد, « et personne ne les vend. »

تشتري منه بالاثواب ولهم كلام غريب لا يفهمه الا من ساكنهم واكثر التردد اليهم ولما وصلنا الى ساحلهم اتوا الينا في قوارب صغار كل قارب من خشبة واحدة منحوتة وجاءوا بالموز والارز والتنبول والفوفل والسمك

ذكر سلطانهم واتى الينا سلطانهم راكبا على فيل عليه شبه بردعة من الجلود ولباس السلطان ثوب من جلود المعز وقد جعل الوبر الى خارج وفوق راسه ثلاث عصائب من الحرير ملونات وفي يده حربة من القصب ومعه نحو عشرين من اقاربه على الفيلة فبعثنا اليه هدية من الفلفل والزنجبيل والقرفة والحوت الذي يكون بجزائر ذيبة المهل واثوابا بنجالية وهم لا يلبسونها انما يكسونها الفيلة في ايام عيدهم ولهذا السلطان على كل مركب ينزل ببلاده جارية ومملوك وثياب لكسوة الفيل وحلي ذهب تجعله زوجته في محزمها واصابع رجليها ومن لم يعط هذه الوظيفة صنعوا له سحرا يهيج به البحر فيهلك او يقارب الهلاك

حكاية واتفق في ليلة من ليالي اقامتنا بمرساهم ان غلاما لصاحب المركب ممن تردد الى هولاء الطائفة نزل من المركب ليلا فتواعد مع امراة احد كبرائهم الى موضع شبه الغار على الساحل وعلم بذلك زوجها فجاء في جمع من

اصحابه الى الغار فوجدها به فحملا الى سلطانهم فامر
بالغلام فقطعت انثياه وصلب وامر بالمراة فجامعها الناس
حتى ماتت ثم جاء السلطان الى الساحل فاعتذر
عما جرى وقال انا لا نجد بدا من امضاء احكامنا ووهب
لصاحب المركب غلاما عوض الغلام المصلوب ثم
سافرنا عن هولاء وبعد خمسة وعشرين يوما وصلنا الى
جزيرة الجاوة بالجيم وهى التى ينسب اليها اللبان الجاوى
رايناها على مسيرة نصف يوم وهى خضرة نضرة
واكثر اشجارها النارجيل والفوفل والقرنفل والعود
الهندى والشركى (1) والبركى والعنبة والجوز والنارنج الحلو
وقصب الكافور وبيع اهلها وشراؤهم بقطع قصدير
وبالذهب الصينى التبر غير المسبوك والكثير من افاويه
الطيب التى بها انما هو ببلاد الكفار منها واما ببلاد
المسلمين فهو اقل من ذلك ولما وصلنا المرسى خرج الينا
اهلها فى مراكب صغار ومعهم جوز النارجيل والموز
والعنبة والسمك وعادتهم ان يهدوا ذلك للتجار
فيكافيهم كل انسان على قدره وصعد الينا ايضا نآئب

[1] Les mss. 669 et 671 lisent : السكر « le sucre ; » c'est une faute. Le ms. 667 porte الشكى, comme l'abrégé sur lequel M. Lee a fait sa traduction. Le ms. 670, le plus correct des quatre dont je me suis servi, donne la leçon الشركى que j'ai adoptée.

صاحب البحر وشاهد من معنا من التجار واذن لنا في النزول الى البر فنزلنا الى البندر وهي قرية كبيرة على ساحل البحر بها دور يسمونها السرق بفتح السين المهمل وسكون الراء وفتح الحاء المهمل وبينها وبين البلد اربعة اميال ثم كتب فهروز نائب صاحب البحر الى السلطان يعرفه بقدومي فامر الامير دَوْلَسة (1) بلقاءي والقاضي الشريف امير سيد الشيرازي وتاج الدين الاصبهاني وسواهم من الفقهاء فخرجوا لذلك وجاؤا بفرس من مراكب السلطان وافراس سواه فركبت وركب اصحابي ودخلنا الى حضرة السلطان وهي مدينة سمطرة بضم السين المهمل (2) والميم وسكون الطاء وفتح الراء وهي مدينة حسنة كبيرة عليها سور خشب وابراج خشب

ذكر سلطان الجاوة وهو السلطان الملك الظاهر من فضلاء الملوك وكرمائهم شافعي المذهب محب في الفقهاء يحضرون مجلسه للقراءة والمذاكرة وهو كثير الجهاد والغزو متواضع ياتي الى صلاة الجمعة ماشيا على قدميه واهل بلاده شافعية محبون في الجهاد يخرجون معه تطوعا وهم غالبون على من يليهم من الكفار والكفار يعطونهم الجزية على الصلح

[1] Ms. 670 : دولست.

[2] Ms. 670, Schoumouthra : شمطرة بضم الشين المعجم.

ذكر دخولنا الى داره واحسانه الينا ولما قصدنا الى
دار السلطان وجدنا بالقرب منه رماحا مركوزة عند
جانبي الطريق هي علامة على نزول الناس فلا يتجاوزها من
كان راكبا فنزلنا عندها ودخلنا المشور فوجدنا نائب
السلطان وهو يسمى عمدة الملك فقام الينا وسلم علينا
وسلامهم بالمصافحة وقعدنا معه وكتب بطاقة الى
السلطان يعلمه بذلك وختمها ودفعها لبعض الفتيان
فاتى الجواب على ظهرها ثم جاء احد الفتيان ببقشة
والبقشة بضم الباء الموحدة وسكون القاف وفتح الشين
المعجم هي السبنية فاخذها النائب بيده واخذ بيدي
وادخلني الى دويرة يسمونها فردخانه على وزن زَرْدخانه
الا ان اولها فاء وهي موضع راحته بالنهار بان العادة ان ياتي
نائب السلطان الى المشور بعد الصبح ولا ينصرف الا بعد
العشاء الاخرة وكذلك الوزراء والامراء الكبار واخرج
من البقشة ثلاث فوط احداها من خالص الحرير والاخرى
حرير وقطن والاخرى حرير وكتان واخرج ثلاثة اثواب
يسمونها الصنانيات من جنس الفوط واخرج ثلاثة من
الثياب مختلفة الاجناس تسمى الوسطانيات واخرج
ثلاثة اثواب من الارمك احدها ابيض واخرج ثلاث
عمائم فلبست فوطة منها عوض السراويل على عادتهم

وثوبا من كل جنس واخذ اصحابي ما بقى منها ثم
جاوًا بالطعام اكثره الاوز ثم اتوا بنوع من الفُقّاع ثم
اتوا بالتنبول وهو علامة الانصراف فاخذناه وقمنا وقام
النآئب لقيامنا وخرجنا عن المشور فركبنا وركب النآئب
معنا واتوا بنا الى بستان عليه حآئط خشب وفي وسطه
دار بناؤها بالخشب مفروشة بقطآئف قطن يسمونها
الخملات بالسمم والماء المجسم ومنها مصبوغ وغير
مصبوغ وفي البيت اسرة من الخيزران فوقها مضرّبات من
الحرير ولحف خفاف ومخآئد يسمونها البوالشت فجلسنا
بالدار ومعنا النآئب ثم جاء الامير دولسة بجاريتين
وخادمين وقال لي يقول لك السلطان هذا على قدرنا لا على
قدر السلطان محمد ثم خرج النآئب وبقي الامير دولسة
عندي وكانت بيني وبينه معرفة لانه كان ورد رسولا على
السلطان بدهلي فقلت له متى تكون رؤية السلطان فقال
لي ان العادة عندنا ان لا يسلم القادم على السلطان الا بعد
ثلاث ليذهب عنه تعب السفر ويثوب اليه ذهنه فاقمنا ثلاثة
ايام يأتي الينا الطعام ثلاث مرات في اليوم وتاتينا الفواكه
والطرف مساء وصباحا فلما كان اليوم الرابع وهو
يوم الجمعة اتاني الامير دولسة فقال لي يكون سلامك على
السلطان بمقصورة الجامع بعد الصلاة فاتيت المسجد

وصليت به الجمعة مع حاجبه قَيْران بفتح القاف وسكون الياء اخر الحروف وفتح الراء ثم دخلت الى السلطان فوجدت القاضي امير سيد والطلبة عن يمينه وشماله فصافحني وسلمت عليه واجلسني عن يساره وسالني عن السلطان محمد وعن اسفارى فاجبته وعاد الى المذاكرة في الفقه على مذهب الشافعي ولم يزل كذلك الى صلاة العصر فلما صلاها دخل بيتا هنالك فنزع الثياب التي كانت عليه وهي ثياب الفقهاء وبها ياتى المسجد يوم الجمعة ماشيا ثم لبس ثياب الملك وهي الاقبية من الحرير والقطن

ذكر انصرافه الى داره وترتيب السلام عليه ولما خرج من المسجد وجد الفيلة والخيل على بابه والعادة عندهم انه اذا ركب السلطان الفيل ركب من معه الخيل واذا ركب الفرس ركبوا الفيلة ويكون اهل العلم عن يمينه فركب ذلك اليوم على الفيل وركبنا الخيل وسرنا معه الى المشور فنزلنا حيث العادة ودخل السلطان راكبا وقد اصطف في المشور الوزراء والامراء والكتاب وارباب الدولة ووجوه العسكر صفوفا فاول الصفوف صف الوزراء والكتاب ووزراؤه اربعة فسلموا عليه وانصرفوا الى موضع وقوفهم ثم صف الامراء فسلموا ومضوا الى مواقفهم وكذلك تفعل كل طائفة ثم صف الشرفاء والفقهاء ثم صف الندماء

والحكماء والشعراء ثم صف وجوه العسكر ثم صف الفتيان والمماليك ووقف السلطان على فيلة بازاء قبة الجلوس ورفع فوق راسه شطر مرصع وجعل عن يمينه خمسون فيلة مزينة وعن شماله مثلها وعن يمينه ايضا مائة فرس وعن شماله مثلها وهى خيل النوبة ووقف بين يديه خواص الحجاب ثم اتى اهل الطرب من الرجال فغنوا بين يديه واتى بخيل مجللة بالحرير لها خلاخيل ذهب وارسان حرير مزركشة فرقصت الخيل بين يديه فعجبت من شانها وكنت رايت مثل ذلك عند ملك الهند ولما كان عند الغروب دخل السلطان الى داره وانصرف الناس الى منازلهم ·

ذكر خلاف ابن اخيه وسبب ذلك وكان له ابن اخ متزوج بنته (1) فولاه بعض البلاد وكان الفتى يتعشق بنتا لبعض الامراء ويريد تزوجها والعادة هنالك انه اذا كانت لرجل من الناس امير او سوقي او سواهم بنت قد بلغت مبلغ النكاح فلا بد ان يستامر (2) السلطان في شانها ويبعث السلطان من النساء من تنظر اليها فان اعجبته صفتها تزوجها والا تركها يتزوجها اولياؤها ممن

[1] Mss. 667 et 669 portent : متزوج صبية « marié à une jeune fille ; » c'est une mauvaise leçon.

[2] Ms. 670 : يشاور, ce qui donne le même sens que يستامر.

يشاء (1) والناس هنالك يرغبون فى تزوج السلطان بنساتهم لما يحوزون (2) به من الجاه والشرف ولما اسفار والد البنت التى تعشقها ابن اخ السلطان بعث السلطان من نظر اليها وتزوجها واشتد شعف الفتى بها ولم يجد سبيلا اليها ثم ان السلطان خرج الى الغزو وبينه وبين الكفار مسيرة شهر فخالفه ابن اخيه الى سمطرة ودخلها اذ لم يكن عليها سور حينئذ وادعى الملك وبايعه بعض الناس وامتنع اخرون وعلم عمه بذلك فقفل عائدا اليها فاخذ ابن اخيه ما قدر عليه من الاموال والذخائر واخذ الجارية التى تعشقها وقصد بلاد الكفار مل جاوة ولهذا بنى عمه السور على سمطرة وكانت اقامتى عنده بسمطرة خمسة عشر يوما ثم طلبت منه السفر اذا كان اوانه ولا يتهياء السفر الى الصين فى كل وقت فجهز لنا جنكا وزودنا واحسن واجمل جزاه الله خيرا وبعث معنا من اصحابه من ياتى لنا بالضيافة الى الجنك

[1] Ms. 670 : لمن يشاؤا.

[2] Ms. 670 : لما يجازيهم به « par ce qu'il leur accorde en échange de cela. »

TRADUCTION.

DU PAYS DE BARAH-NAGAR (1) DONT LES HABITANTS ONT LA BOUCHE COMME LA GUEULE DES CHIENS.

Cette peuplade vit dans un état sauvage; elle ne professe ni la religion de l'Inde ni aucune autre. Elle habite dans des maisons de roseaux ayant une toiture faite avec de l'herbe des champs, et construites sur les bords de la mer. Le bananier (2), l'aréquier (3) et le bétel (4) croissent là en abondance. Les hommes ont la même forme que nous, avec cette différence que leur bouche est faite comme la gueule des chiens (5). Il n'en est pas de même des femmes, qui sont d'une beauté remarquable. Les hommes vont nus, sans rien voiler (6); quelques-uns d'entre eux, il est vrai, placent leur verge et leurs testicules dans un carquois de roseau peint et suspendu à leur ventre : les femmes se couvrent avec des feuilles d'arbre. Dans ce pays, se trouve un grand nombre de musulmans venus du Bengale et de Java, et qui habitent un quartier séparé. On me raconta que ces peuples ont commerce entre eux comme des bêtes, sans se cacher; qu'un homme, chez eux, peut avoir trente femmes, plus ou moins, et qu'ils ne se rendent jamais coupables d'adultère. Lorsque ce crime est commis, l'homme est condamné à être crucifié jusqu'à ce que mort s'ensuive,

à moins qu'il ne produise un ami ou un esclave pour subir ce supplice à sa place; dans ce cas, il est remis en liberté. La peine de la femme consiste en ce que le sulthan ordonne à tous ses serviteurs de la violer l'un après l'autre en sa présence, jusqu'à ce qu'elle succombe, après quoi on la jette à la mer. C'est pour cela qu'ils ne permettent à aucun navigateur de pénétrer chez eux, s'il n'est pas de ceux qui y font leur résidence habituelle. Ils vendent et achètent sur le rivage seulement. Ils apportent aux marchands de l'eau sur des éléphants, parce que la source est éloignée des bords de la mer; et ne permettent pas qu'on aille en puiser, dans la crainte que leur inspirent leurs femmes, qui recherchent avec empressement les beaux hommes. Les éléphants sont nombreux dans ce pays, mais il n'y a que le sulthan qui puisse en disposer; c'est à lui qu'on les achète en échange d'étoffes. Ces peuples ont un langage étrange, et qui n'est compris que par les gens qui habitent parmi eux et qui les fréquentent. Lorsque nous approchâmes de leur rivage, ils s'avancèrent vers nous dans de petites barques faites chacune d'une seule pièce de bois creusée, apportant des bananes, du riz, du bétel, des noix d'arec et des poissons.

DE LEUR SULTHAN.

Ce chef vint à nous, monté sur un éléphant qui portait une sorte de housse en peau. Il était habillé de peaux de chèvres, dont le poil était tourné en

dehors. Sur sa tête, était un triple turban (7) en soie de couleur, et il tenait à la main un court javelot de roseau. Il était accompagné d'environ vingt de ses proches, montés sur des éléphants. Nous lui envoyâmes, en présent, du poivre (8), du gingembre (9), de la cannelle (10) et de ces poissons que l'on trouve aux îles Maldives (11), ainsi que des étoffes du Bengale. Mais ces peuples ne s'en servent pas pour se vêtir, ils ne les emploient que pour couvrir leurs éléphants aux jours de fête. Ce sulthan exige, de chaque navire qui aborde dans ses états, le don d'une jeune fille, d'un esclave, d'étoffes destinées pour les éléphants, et de bijoux d'or que sa femme met à sa ceinture et aux doigts des pieds. Quiconque refuse ce tribut devient l'objet, de leur part, de conjurations magiques qui soulèvent la mer contre lui, de manière à ce qu'il périt, ou bien qu'il n'échappe qu'avec peine au naufrage.

ANECDOTE.

Il arriva, une des nuits que nous passâmes dans leur port, qu'un esclave, appartenant à un patron de navire qui fréquentait ces peuples, descendit à terre, et convint, avec la femme de l'un des principaux personnages du pays, de se rendre dans un lieu qui ressemblait à une caverne, sur le bord de la mer. Le mari de cette femme, en ayant été instruit, y vint, escorté d'une troupe de ses gens, et surprit les deux coupables. Les ayant conduits

au sulthan, celui-ci ordonna que le jeune homme aurait les testicules coupés, et qu'il serait crucifié, et la femme violée par tout le monde jusqu'à ce qu'elle pérît. Après quoi, le sulthan se rendit sur le rivage, et s'excusa de ce qui s'était passé, en disant qu'il n'avait pu s'empêcher de mettre les lois du pays à exécution. Puis il donna au patron du navire un esclave à la place de celui qui avait été ainsi puni. Ayant mis à la voile, nous partîmes, et après vingt-cinq jours de navigation nous parvînmes à l'île de Java (12).

JAVA (SUMÂTRA).

C'est cette île qui donne son nom à l'encens javanais (13). Nous l'aperçûmes à la distance d'une demi-journée; elle présente un aspect agréable et verdoyant. La plus grande partie des arbres qu'elle produit sont le cocotier (14), l'aréquier, le girofflier (15), l'aloès indien (16), le scharky, le barky (17), l'a'nba (18), le bananier, l'oranger à fruits doux (19) et le roseau du camphre (20). Les habitants vendent et achètent au moyen de morceaux d'étain, ainsi qu'avec l'or de Chine, qui est en lingots, sans avoir été fondu. La plus grande partie des substances parfumées qu'ils possèdent se trouvent dans les parties de l'île occupées par les infidèles, tandis que celles où résident les musulmans en donnent moins. Lorsque nous arrivâmes dans le port (21), les habitants vinrent à nous dans de petites embarcations, apportant des noix de cocos,

des bananes, des fruits de l'a'nba et des poissons. Ils sont dans l'usage d'offrir ces provisions aux marchands, et de les leur fournir à suffisance, chacun suivant ses facultés. Le représentant du roi, préposé de la mer (22), monta à bord et passa en revue tous les marchands qui étaient avec nous. Ayant reçu de lui la permission de débarquer, nous descendîmes dans le *Bender* (23), lequel est très-grand [et situé] sur le bord de la mer; là, sont des édifices que l'on appelle *Sarha* (24). Entre ce lieu et la ville, il y a quatre milles. Après cela, Fihrouz, [ainsi se nommait] cet officier public, écrivit au sulthan pour l'instruire de mon arrivée. Celui-ci ordonna à l'émir Dawlesa de se porter à ma rencontre, ainsi qu'au cadi noble Émir Seyd de Schiraz, à Tadj-eddin d'Ispahan (25), et à d'autres théologiens. Ils vinrent, pour me recevoir, conduisant un cheval pris dans les écuries du sulthan, ainsi que d'autres chevaux. Je montai dessus, mes compagnons en firent autant, et nous entrâmes dans le lieu de la résidence du sulthan, qui est Soumouthra (26), ville belle, grande et entourée de murs et de tours en bois.

DU SULTHAN DE JAVA.

C'est le sulthan El-Melek-el-Dhaher (27), un des rois les plus éminents et les plus généreux. Il professe la doctrine de Schafe'y (28), et se montre plein de bienveillance pour les théologiens. Ils se rendent à ses séances pour y faire des lectures pieuses et des

conférences. Ce prince entreprend souvent la guerre sainte et des expéditions militaires. Plein d'humilité, il se rend à la prière du vendredi à pied. Les habitants de son royaume sont schaféytes; ils aiment la guerre sainte, et y vont avec lui en volontaires. Ils dominent sur tous les peuples infidèles qui les avoisinent, et ceux-ci leur payent tribut pour en obtenir la paix.

RÉCIT DE NOTRE ENTRÉE DANS SON PALAIS ET DU BON TRAITEMENT QUE NOUS REÇÛMES DE LUI.

Lorsque nous fûmes près d'arriver au palais du sulthan, nous trouvâmes, aux approches, des lances plantées sur les deux côtés du chemin. Ce sont des marques pour indiquer l'endroit où il faut s'arrêter, et que ne peuvent franchir ceux qui sont à cheval. Nous mîmes pied à terre et nous entrâmes dans le *meschouar* (29). Nous y trouvâmes le représentant du sulthan, celui qui a pour titre *O'mdet-el-Moulk* (la Colonne de l'empire). Il s'avança vers nous et nous salua. Leur salut se fait par une poignée de main. Nous étant assis avec lui, il écrivit un billet au sulthan pour lui apprendre ce qui se passait, le scella et le remit à un des pages. La réponse arriva transcrite sur le dos du billet; après quoi, un page apporta une *boukscha* ou serviette (30). Le représentant du roi la prit d'une main, et, me tenant de l'autre, il m'introduisit dans une petite maison appelée *Ferdkhaneh* (31), mot qui a la forme de *Zerdkhaneh*, si ce n'est que la première lettre est un *fa*. C'est le

lieu où il se repose pendant le jour; car l'usage est que le représentant du sulthan vienne au meschouar après l'aurore, et ne s'en retourne que le soir très-tard. Il en est de même des vizirs et des émirs les plus considérables. Il retira de la serviette trois pagnes (32), l'un de soie pure, l'autre de soie et coton, et la troisième de soie et lin. Il en retira aussi trois vêtements nommés *tahtanié* (33), qui sont des espèces de pagnes, plus trois vêtements de diverses façons appelés *wasthanié* (34), ainsi que trois casaques de laine (35), dont l'une était blanche, et trois turbans. Je mis un de ces pagnes en place du pantalon (36), suivant la coutume de ces peuples, et un vêtement de chaque sorte; mes compagnons s'accommodèrent de ce qui resta. Ensuite l'on nous apporta des aliments, dont la majeure partie consistait en riz, puis une espèce de bière (37), et, enfin, le bétel, ce qui annonce qu'on doit se retirer. L'ayant pris, nous nous levâmes, et le représentant du roi en fit autant pour répondre à cet acte d'adieu. Étant sortis du meschouar, nous montâmes à cheval en compagnie de ce grand personnage. Nous fûmes conduits à un jardin entouré d'une muraille en bois, et au milieu duquel s'élevait un édifice, aussi en bois (38), dont le sol était couvert d'étoffes de coton, que l'on appelle *mokhmalat* (39), et dont les unes étaient teintes et les autres ne l'étaient pas. Dans cette maison, il y avait des lits (40) de bambou sur lesquels se trouvaient des couvertures en soie, piquées à l'aiguille et ouatées (41), des couvertures

légères (42), ainsi que des coussins (43), que l'on désigne sous le terme de *bawalischt* (44). Nous nous assîmes là avec le représentant du roi. L'émir Dawlesa nous amena deux jeunes filles et deux serviteurs, et, m'adressant la parole : « Le sulthan, dit-il, me charge de te dire que la réception que tu reçois est tout ce qu'il nous est possible de faire pour toi, quoique ce soit bien loin de la magnificence du sulthan Mohammed (45). » Sur ces entrefaites, le représentant du roi se retira, et l'émir Dawlesa resta auprès de moi. Il existait entre nous deux une liaison qui avait pris naissance lorsqu'il fut envoyé, en qualité d'ambassadeur, auprès du sulthan de Dehli. Lui ayant demandé quand aurait lieu l'audience du roi, il me répondit : « L'usage, chez nous, est qu'un nouvel arrivé n'est admis à saluer le sulthan qu'au bout de trois jours, afin que la fatigue du voyage le quitte, et que ses facultés intellectuelles lui reviennent dans leur plénitude. Trois jours s'écoulèrent, pendant lesquels on nous servit à manger trois fois par jour. Des fruits et des provisions fraîches nous arrivaient matin et soir. Le quatrième jour, qui était le vendredi, l'émir Dawlesa vint me trouver, et me dit : « Tu seras admis à saluer le sulthan dans le sanctuaire de la Djami' après la prière. » Je me rendis donc à la mosquée, et y fis mes dévotions avec le chambellan du roi [nommé] Kayran. Ensuite, j'entrai chez le sulthan, et je trouvai là le cadi Émir Séyd et les hommes de science placés à sa droite et à sa gauche. Il me tendit la main et je le saluai. Après

m'avoir fait asseoir à sa gauche, il m'interrogea sur le sulthan Mohammed et sur mes voyages. Sa curiosité satisfaite, il revint à ses conférences sur la jurisprudence d'après la doctrine de Schafé'y. Ces exercices se prolongèrent jusqu'à la prière de l'après midi. Lorsqu'elle fut finie, il entra dans une chambre et quitta les vêtements qu'il portait, vêtements qui sont les mêmes que ceux des théologiens, et avec lesquels il se rend à pied à la mosquée le vendredi. Puis il reprit le costume royal, qui se compose de tuniques (46) de soie et de coton.

RÉCIT DE SON RETOUR AU PALAIS ET DU CÉRÉMONIAL DE LA SALUTATION QU'ON LUI FIT.

En sortant de la mosquée, il trouva les éléphants et les chevaux à la porte. La coutume de ces peuples est que, lorsque le sulthan monte un éléphant, les gens qui l'escortent prennent des chevaux, et que, lorsqu'il va à cheval, ceux-ci se servent d'éléphants. Les savants sont à sa droite. Ce jour-là il monta un éléphant, et nous prîmes, en conséquence, des chevaux. Nous nous dirigeâmes avec lui vers le meschouar, et nous descendîmes à l'endroit prescrit par l'étiquette. Le sulthan fit son entrée sur sa monture. Là se trouvaient placés en rang les visirs, les émirs, les secrétaires, les grands de l'empire et les chefs de l'armée. Le premier rang était celui des vizirs et des secrétaires : les vizirs sont au nombre de quatre. Ils saluèrent le roi, et

s'en retournèrent à la place qu'ils occupaient. Après eux vinrent les émirs, qui regagnèrent pareillement leur poste. Chaque troupe répéta la même cérémonie. Ensuite, ce fut le tour des schérifs et des jurisconsultes; puis celui des familiers du roi, des hommes de science et des poëtes; puis celui des chefs de l'armée; enfin, des pages et des esclaves. Le sulthan siégeait sur son éléphant, en face de la tente où se trouvaient les spectateurs assis. Sur sa tête, s'élevait un parasol (47) rehaussé d'or et de pierres précieuses. À sa droite, étaient cinquante éléphants tout caparaçonnés, et autant à sa gauche. A sa droite, étaient cent chevaux et autant à sa gauche; c'étaient des chevaux de Nubie. Ses chambellans particuliers se tenaient devant lui. Ensuite, une troupe de musiciens s'avança et chanta en sa présence. Puis on amena des chevaux couverts de housses de soie, ayant des entraves d'or, et des licous de soie, tissus d'or. Ces animaux se mirent à danser devant le roi, ce qui m'étonna beaucoup. J'avais vu un spectacle pareil chez le roi de l'Inde. Au coucher du soleil, le sulthan rentra dans son palais, et chacun s'en retourna chez soi.

RÉVOLTE DE SON NEVEU, ET MOTIFS QUI Y DONNÈRENT LIEU.

Ce prince avait un neveu marié avec sa fille, et auquel il avait donné le gouvernement d'une partie de ses états. Ce jeune homme s'étant énamouré de la fille de l'un des émirs, désira l'épouser. Dans ce

pays, la coutume est que lorsqu'un homme, émir, marchand, ou de quelque autre condition que ce soit, a une fille qui a atteint l'âge nubile, il est dans l'obligation de prendre les ordres du sulthan au sujet de son établissement. Ce prince envoie alors des femmes chargées d'examiner la jeune personne, et si la description qu'elles lui font de ses attraits lui plaît, il l'épouse. Dans le cas contraire, il la laisse se marier à celui d'entre ceux qui recherchent sa main, à qui cela convient. Les gens, dans ce royaume, ambitionnent l'alliance du souverain pour leurs filles, parce qu'elle leur procure puissance et noblesse. Le père de la jeune personne qui avait inspiré un si vif amour au neveu du sulthan, ayant consulté ce prince, celui-ci envoya des gens pour la voir, et il la prit pour sa femme. La passion du jeune homme, loin de s'éteindre, ne fit que redoubler de violence, sans qu'il pût se procurer accès auprès de celle qu'il aimait. Sur ces entrefaites, le sulthan étant parti pour la guerre (il y a entre lui et les infidèles un mois de marche), son neveu se porta, en son absence, contre Soumouthra et y entra, parce que, alors, cette ville n'était pas entourée de murs. S'étant emparé du trône, les uns lui prêtèrent obéissance, tandis que les autres ne voulurent pas le reconnaître pour roi. Cependant, son oncle, ayant appris ces événements, s'en revint à Soumouthra. Aussitôt son neveu prit tout ce qu'il pût de richesses et de trésors, enleva la jeune fille dont il était épris, et gagna le pays des infidèles, Moul Java.

C'est par suite de ce coup de main que le roi construisit les murs de Soumouthra. J'y séjournai, auprès de lui, quinze jours; après quoi, je lui demandai la permission de le quitter, car c'était le moment du départ (48), attendu que le voyage de la Chine n'est pas possible en tout temps. Il fit donc disposer, pour nous, une jonque, nous chargea de provisions, et nous combla de bienfaits et de bons procédés. Que Dieu récompense sa générosité par toutes sortes de biens! En même temps, il envoya plusieurs de ses courtisans qui avaient reçu de lui la mission de nous conduire, avec tous les égards qu'exige l'hospitalité, jusqu'à la jonque.

NOTES DE LA TRADUCTION.

(1) L'existence d'une peuplade chez laquelle les hommes avaient la bouche comme une gueule de chien, est rappelée par Marco Polo, qui est antérieur de près d'un siècle à Ibn-Bathouta. Le voyageur vénitien place cette peuplade dans l'île qu'il appelle *Angaman*, qui est, comme on sait, l'une des îles Andaman. «Ils sunt ydres (idolâtres) et sunt come bestes sauvajes, dit-il,..... or sachiés tout voirement que tuit les homes de ceste ysle ont chief come chien et dens et iaus (yeux) come chiens; car je vos di quil sunt tuit semblable a chief de grant chienz mastin.» (Chap. CLXXII, p. 197, édit. de la Société de géographie.) Ce témoignage nous autorise donc à assimiler le pays de Barah-nagar d'Ibn-Bathoutha avec l'une des Andaman. Édrisi, 1[er] climat, VIII[e] section, ms. de la Bibliothèque royale, suppl. ar. n° 656, fol. 20 r. et trad. française de M. Amédée Jaubert, t. I, p. 77], raconte que dans l'île Djalous, qui semble répondre à l'archipel Andaman, tandis qu'il paraît entendre par l'île Lendjebalous l'archipel Nikobar, se trouve une peuplade vivant

dans un état de nudité complète et ne se cachant pas même pour l'acte de la copulation, habitudes attribuées par Ibn-Bathoutha aux peuples de Barah-nagar. D'un autre côté, ce dernier, en nous disant que les femmes de ce pays sont d'une beauté remarquable, les peint des mêmes traits sous lesquels les voyageurs modernes nous représentent celles des Nikobar. Il est probable que le voisinage des îles Andaman et Nikobar a pu porter les écrivains arabes à confondre quelquefois les insulaires de ces deux archipels dans une même description. Le rapprochement des récits d'Édrisi, d'Ibn-Bathoutha et de Marco Polo, prouve évidemment que la contrée de Barah-nagar doit être cherchée dans les îles Andaman. Or, comme j'ai montré, dans mes Études sur la Relation des voyages faits par les Arabes et les Persans dans l'Inde et à la Chine, dans le IX[e] siècle de l'ère chrétienne (*Journal asiat.*, cahier d'août-sept. 1846, p. 201), que, suivant l'itinéraire du marchand Soleyman, c'est dans la petite Andaman que relâchaient probablement les navires arabes en se rendant de la côte de Coromandel dans l'archipel d'Asie et en Chine, il est naturel de penser que cette île est le pays désigné ici par Ibn-Bathoutha.

S'il m'était permis de hasarder une conjecture sur l'étymologie et la signification du nom Barah-nagar, je dirais que le mot باره est peut-être le malay باروت, *ouest, occidental*. Quant au mot *nagar*, sanskrit नगर *ville*, il est passé dans tous les dialectes de l'archipel d'Asie, avec le même sens, et celui de *province, contrée*, et y forme plusieurs composés analogues à Barah-nagar. Cette dénomination pourrait ainsi signifier, *pays de l'occident, pays occidental*, et s'accorderait très-bien avec la position des îles Andaman et Nikobar, relativement à l'archipel d'Asie.

(2) Le bananier ou figuier d'Adam, autrement appelé *musa* (موز ar.), *poma paradisi, musa paradisiaca*, L. compte un très-grand nombre de variétés, qui n'ont pas été toutes classées par les naturalistes, et dont on peut voir l'énumération dans le *Malayan dictionary* de Marsden, au mot ڤيسڠ.

(3) Sorte de palmier qui donne la noix d'arec, فوفل en arabe, et ڤينڠ en malay, laquelle se mange avec le bétel. Il y en a une foule de variétés dans l'archipel d'Asie.

« La noix d'arec, suivant Avicenne, vient dans l'Inde; sa forme ressemble à celle de la noix muscade, avec cette différence que la

noix d'arec est de couleur rouge, dure à casser; ses parties s'écrasent quand on la brise; elle a une odeur aromatique. Les peuples de l'Inde la mangent pour se parfumer l'haleine : elle rougit les dents; sa vertu se rapproche de celle du sandal.» ثمرة نبات في الهند يشبه شكله شكل الجوز بوا الا ان الفوفل احمر اللون شديد الكسر ويتفرق اجزاؤه عند الكسر له رائحة طيبة واهل الهند يتناولونه لطيب النكهة ويحمر الاسنان وقوته قريبة من قوة الصندل (pag. 236, éd. de Rome).

(4) Le bétel, *piper betel*, L. est une plante qu'on dit être de la famille des *convolvulus*, et qui est grimpante, comme le lierre; ses feuilles ont la forme d'un cœur et un petit goût d'amertume. On la cultive comme la vigne. Le mot bétel sert à désigner le plus souvent, mais improprement, les trois ou quatre substances que les insulaires de l'archipel d'Asie, ainsi que les Indiens, mâchent continuellement et à la fois. Ces substances sont, la feuille du bétel proprement dit, la noix d'arec, la chaux faite avec des coquillages marins et pulvérisés, كاقور en malay, et la gomme du gambir كتة كمبير. Le gambir est un arbrisseau dont les feuilles infusées produisent cette gomme à laquelle on donne la forme de boulettes ou petits gâteaux. On peut voir ce que dit Édrisi du *tanboul* ou bétel, I, 8, fol. 18, et tr. fr. t. I, p. 70.

(5) Cette difformité était sans doute le résultat de quelques-unes de ces mutilations que pratiquent, comme un ornement, un grand nombre de peuples sauvages, et surtout ceux de la mer du sud. Ce qui prouve que c'était une difformité artificielle, particulière aux hommes seuls, à Barah-nagar, c'est que, d'après Ibn-Bathoutha, les femmes y étaient d'une grande beauté.

(6) Cette absence complète de vêtements a été observée chez les insulaires des Andaman et des Nikobar, par Marco Polo (chap. CLXXI et CLXXII, p. 196 et 197); chez ceux des îles Lendjebalous et Djalous, par Édrisi (I, 8, fol. 19 r. et 20 r.; tr. fr. t. I, p. 77 et 79), qui ajoute, comme Ibn-Bathoutha, que les femmes se voilaient avec des feuilles d'arbres. La même remarque a été faite par tous les voyageurs modernes qui ont visité ces parages. (Voir mes Études, p. 200.)

(7) Le mot عمائب, pluriel de عصبة, et عصابة, désigne un turban, عمامة suivant l'auteur du Kamous. Mais M. Reinhart Dozy (*Dictionnaire détaillé des noms des vêtements chez les Arabes;* Amsterdam, in-8°, 1845, p. 301, 302) fait observer que ce mot, aujourd'hui, n'a plus la même signification. D'après M. Lane (*Modern Egyptians*, t. I, p. 67), cité par lui, ce mot désigne : « un fichu de soie, carré et noir, ayant un bord rouge et jaune; on le double en diagonale, ensuite on s'en entoure la tête, et par derrière on y fait un seul nœud. » Cette sorte de coiffure n'est portée aujourd'hui que par les femmes. Dans le Maroc, l'*isabé* est une sorte de coiffure ornée de perles et de ducats d'or.

(8) L'espèce de poivre offert par Ibn-Bathoutha avait été rapportée sans doute par lui de la côte de Malabar, le pays du poivre بلاد الفلفل. C'est celle que l'on nomme *poivre de Calecut, piper calecuticum*, ou bien, dans le commerce, *poivre d'Inde, poivre du Brésil*, ou *piment de Guinée*.

(9) *Amomum zingiber*. L. C'est la racine d'une plante qui croît naturellement au Malabar et à Ceylan, d'où Ibn-Bathoutha l'avait probablement rapportée, ainsi que dans l'île d'Amboine et à la Chine. Le gingembre de la Chine passe pour le meilleur.

(10) *Cannella zeylanica; laurus cinnamomum*, L. c'est l'écorce qui se trouve entre l'épiderme et le liber du cannellier. Cet arbre est particulier à Ceylan et croît sur les bords de la mer, dans un espace d'environ quatorze lieues, entre Negombo et Gallières. Poivre, dans son Voyage aux Indes orientales, assure qu'en Cochinchine on récolte, quoique en petite quantité, une cannelle supérieure à celle de Ceylan, et que les Chinois payent trois ou quatre fois plus cher. Il y a plusieurs autres sortes d'écorces aromatiques auxquelles on a donné le nom de cannelle.

(11) Ibn-Bathoutha entend ici, par le poisson que l'on trouve aux Maldives, le petit coquillage appelé par les Arabes ودع, et connu généralement sous le nom de *cauri*, ou *cyprea moneta*, L.

« La monnaie de ces îles, dit-il, est le cauri, sorte d'animal que l'on tire de la mer *. Ces peuples le placent dans des fosses qu'ils ont

* On peut voir ce que disent de la pêche des cauris Édrisi, I, 8, fol. 18 r. et

creusées, en sorte que la chair se détruit, et il ne reste plus que la coquille blanche. Un cent de cauris reçoit chez eux le nom de *siah*, sept cents se disent *alfar*, douze mille *koutta*, cent mille *boustou*. On obtient de cette monnaie une mesure de quatre boustous, pour un dinar d'or, et très-souvent à meilleur marché, à tel point que l'on a dix boustous pour un dinar. Ils en vendent aux habitants du Bengale en échange de riz, et ceux-ci se servent également de cauris comme monnaie. Ils en vendent aussi aux gens de l'Yémen, qui les emploient, en place de sable, comme lest de leurs navires. Les cauris ont cours de la même manière dans le Soudan; j'en ai vu vendre, à Mély et à Djoudjou *, sur le pied de cent cinquante pour un dinar d'or. » وصرف هذه الجزائر الودع وهو حيوان يلتقطونه من البحر ويضعونه فى حفر هنالك فيذهب لحمه ويبقى عظمه ابيض ويسمونه المائة منه سياه بسين مهمل وياء اخر الحروف ويسمون السبعماية منه الفال بالفاء ويسمونه الاثنا عشر الفا منه الكُتّى بضم الكاف وتشديد التاء المعلوة ويسمون المائة الف منه بستوا بضم الباء الموحدة والتاء المعلوة وبينهما سين مهمل ويباع منها قيمة اربعة بساتى بدينار من الذهب وربما رخص حتى يباع عشر بساتى منه بدينار ويبيعونه من اهل بلاد بنجالة بالارز وهو ايضا صرف بلاد بنجالة ويبيعونه من اهل اليمن فيجعلونه عوض الرمل فى مراكبهم وهذا الودع ايضا وهو صرف السودان فى بلادهم رايته يباع بمالى وجوجو بحسابه الف وخمسين للدينار الذهبى. (Ms. n° 669, p. 167 r.)

(12) C'est le nom que donnent les voyageurs du moyen âge à l'île de Sumatra. Marco Polo la désigne sous le nom de *Java la*

tr. fr. tom. I, pag. 69, et Byrouny, dans les Fragments arabes et persans relatifs à l'Inde, publiés par M. Reinaud, pag. 93 et 124 du tirage à part.

* Ibn-Bathoutha répète la même observation plus loin, en parlant des deux villes *Mély* مالى et *Djoudjou* جوجو ou *Koukou* كوكو, dans sa description du Soudan, fol. 204 r. (Cf. *Travels of Ibn-Batuta, by the Rev. Samuel Lee*, pag. 241.)

Menor, nom tout à fait inconnu aux indigènes. Ce nom existait encore du temps de Nicolo di Conti, qui visita Sumatra au commencement du XV[e] siècle, et qui peut très-bien l'avoir emprunté de Marco-Polo, son compatriote, dont il a lu évidemment la relation. Le Portugais Odoardo Barbosa, qui termine le journal de son voyage à l'année 1516, entend par *Java minor* la petite île de Sambawa, située à l'extrémite orientale de Java, et par Sumoltra, pour Sumatra, l'île qui porte actuellement ce nom. (Cf. Marsden, *Travels of Marco-Polo*, pag. 599 et 600). Depuis cette époque, cette dénomination n'a plus varié dans les relations des voyageurs qui ont eu l'occasion de parler de l'archipel de la Sonde. Les écrivains espagnols et portugais du XVI[e] siècle transcrivent le nom de Sumatra sous les formes *Çamatra*, *Zamatra*, *Sumotra*, *Samotra* et *Sumatra*. Dans ma note (26), je dirai quelle est l'origine et la signification de ce nom.

(13) Voir les notes de la seconde partie de ce mémoire, comprenant la description de l'île de Java.

(14) Sorte de palmier bien connu sous le nom de cocotier des Indes, *palma indica coccifera, angulosa*, et de *cocos nucifera*, L. C'est le *pohon kalapa*, ڤوهن كلاڤ, des Malays et des Javanais, ou *pohon ñyor*, ڤوهن ڽير. On coupe l'extrémité des spathes encore jeunes, et il en coule une liqueur blanche que l'on recueille avec soin dans des pots attachés à chacun de ces spathes, qu'on a liés afin qu'ils ne s'ouvrent point. Cette liqueur est le vin de palmier, dont la saveur est agréable et rafraîchissante lorsqu'elle est nouvelle. Les Malays l'appellent *nira*, نير. Exposée au soleil, elle devient aigre en vingt-quatre heures et se tourne en vinaigre. Ce suc, étant dans sa plus grande force, donne, par la distillation, une excellente eau-de-vie que les Malays appellent *touak*, تواق, et qui est connue aussi sous le nom de *toddy* ou *arak*. Le marchand Soleyman mentionne le vin de palmier et la propriété qu'il a de se transformer promptement en vinaigre. (Cf. sa Relation, tom. II, texte arabe, pag. 18, et tom. I, tr. fr. pag. 16.)

(15) Voir les notes de la seconde partie de notre mémoire.

(16) Voir *ibid.*

(17) Le *scharky* شركى et le *barky* بركى sont des arbres qui croissent aussi dans l'Inde, d'après ce que rapporte Ibn-Bathoutha :

« Le scharky et le barky sont des arbres qui jettent des branches luxuriantes; leurs feuilles ressemblent à celles du noyer, et les fruits sortent du pied de l'arbre. Ceux de ces fruits qui croissent près du sol, sont [ce que l'on appelle] barky; ils sont extrêmement doux et agréables au goût. Ce qui est au-dessus est le scharky. Son fruit ressemble à une grosse citrouille, son écorce à une peau de bœuf. Lorsque ce fruit jaunit à l'époque de l'automne, on le recueille et on le fend, et il se trouve dans l'intérieur un nombre de cent ou deux cents graines environ, qui ressemblent au khiâr (*cucumis anguinus*). Il y a une pellicule jaune entre chaque graine, laquelle renferme un noyau qui est semblable à une grosse fève. Lorsqu'on fait rôtir et cuire suffisamment ce noyau, on le mange comme la fève, laquelle ne se trouve pas dans ces pays. On enfouit ces noyaux dans de la terre rouge, et ils se conservent jusqu'à l'année suivante. Le scharky et le barky sont les meilleurs fruits de l'Inde. »

الشَّرْكِي والبَرْكِي بفتح الشين المعجم وكسر الكاف وفتح الباء الموحدة وكسر الكاف ايضا وهى اشجار عادية اوراقها كاوراق الجوز وثمرها يخرج من اصل الشجرة فما اتصل منه بالارض فهو البركى وحلاوتها اشد ومطعمه اطيب وما كان فوق ذلك فهو الشركى وثمره يشبه القرع الكبار وجلوده تشبه جلود البقر فاذا اصفر فى اوان الخريف قطفوه وشقوه فيكون فى داخل كل حبة المائة والمائتان فما بين ذلك من حبات تشبه الخيار بين كل حبة وحبة صفاق اصفر اللون لكل حبة نواة تشبه الفول الكبير واذا شويت تلك النواة واطبخت يكون طعمها كطعم الفول اذ ليس يوجد هنالك ويذخرون هذه النواة فى التراب الاحمر فتبقى الى سنة اخرى وهذا الشركى والبركى هو خير فاكهة بلاد الهند (Fol. 115, r.)

Voici ce que dit Édrisi du scharky et du barky :

« Cet arbre croît particulièrement dans les pays du poivre. Ses fruits sont durs, et ses feuilles, d'un vert éclatant, ressemblent à

celles du chou; il porte un fruit de la longueur de quatre palmes, rond, semblable à une conque marine, couvert d'une écorce rouge, et dans l'intérieur duquel est une graine ou un gland qui ressemble à celui du chêne; bouilli au feu, on le mange comme la châtaigne, dont il a exactement le goût. La pulpe de ce fruit forme un aliment très-doux et très-agréable, qui réunit au goût de la pomme celui de la poire, et quelque chose même de la saveur de la banane et du mokl (fruit du palmier doum). C'est un fruit appétissant, admirable, et le plus recherché de tous ceux que l'on mange dans l'Inde.» (*Nozhet-al-Moschtak*, I, 9, fol. 22 r.; trad. fr. tom. I, pag. 85.)

(18) L'*a'nba* عَنْبَة, et non pas *i'nba*, comme écrit M. Jaubert (Édrisi, trad. fr. tom. I, pag. 85), est un arbre que l'on trouve dans l'Inde, comme dans l'archipel d'Asie. Ibn-Bathoutha nous le fait connaître en énumérant les productions végétales du premier de ces deux pays.

Des arbres de l'Inde et de leurs fruits.—«De ce nombre est l'a'nba. Cet arbre ressemble à l'oranger, avec cette différence qu'il est plus gros de tige et plus feuillu. Il donne un ombrage épais, mais qui n'est pas sain; car celui qui s'y endort s'expose à la fièvre. Ses fruits égalent en volume la grosse prune de Damas. Lorsqu'ils sont encore verts, avant leur complète maturité, ces peuples prennent ceux qui sont tombés de l'arbre, ils y mettent du sel et les accommodent comme on fait du citron et du limon dans nos pays. Ils confisent par les mêmes procédés le gingembre encore vert, ainsi que les grappes du poivrier; et mangent ces condiments avec leurs mets, en en prenant à chaque bouchée. Lorsque l'a'nba est mûr, à l'automne, ses graines jaunissent, et on les mange comme la pomme: les uns les coupent avec le couteau, les autres les sucent. Elles sont douces, avec un goût légèrement acide. Elles ont de gros noyaux que l'on sème et qui donnent naissance à cet arbre, de la manière que l'on pratique pour les graines de l'oranger.»

ذكر اشجار الهند وفواكهها فمنها العَنْبَة بفتح العين وسكون النون وفتح الباء الموحدة وهى شجرة تشبه اشجار النارنج الا انها اعظم اجراما واكثر اوراقا وظلها اكثر الظلال غير انه ثقيل فمن نام تحته وعك وثمرها على قدر الاجاص الكبير فاذا كان اخضر

قبل تمام نضجه اخذوا ما سقط منه وجعلوا فيه الملح ويسن كما
يُصبر الليم والليمون ببلادنا وكذلك يصبرون ايضا الزنجبيل
الاخضر وعناقيد الفلفل وياكلون ذلك مع الطعام ياخذون
باثر كل لقمة يسيرا من هذه المملوحات فاذا انضجت العنبة فى
اوان الخريف اصفرت حباتها فاكلها كالتفاح فبعضهم
يقطعها بالسكين وبعضهم يمصها مصا وهى حلوة يمازج
حلاوتها يسير حموضة ولها نواة كبيرة يزرعونها فتنبت منها
الاشجار كما يزرع نوى النارنج. (Fol. 115 r.)

Édrisi parle de l'a'nba comme d'un arbre qui vient aussi en Chine. « Cet arbre est grand, dit-il, comme le noyer. Ses feuilles ressemblent aux feuilles de cet arbre, et son fruit à celui du palmier doum. Lorsque ce fruit est noué, il est tendre. Alors on le met dans du vinaigre, et son goût est exactement le même que celui des olives. C'est, chez les Indiens, un hors-d'œuvre destiné à exciter l'appétit. »

Je crois avec M. Lee (*Travels of Ibn-Batuta*, p. 104) que l'a'nba est le manguier, *mangifera indica*, L. arbre grand et rameux qui croît dans les pays d'Ormuz, de Guzerate, de Goa, du Malabar, de Pegu, de Malaca, et dans les îles de la Sonde. Il y en a deux espèces : le manguier domestique et le manguier sauvage. C'est le premier dont il est évidemment ici question. Son fruit, qui approche assez de la forme d'un cœur, pèse quelquefois deux livres. Il contient un noyau large et aplati dans lequel est une amande qui a le goût de notre amande amère. Le noyau est recouvert de la chair ou pulpe du fruit, qui est jaune et filamenteuse. On coupe la mangue par morceaux, et on la mange crue ou macérée dans du vin. On la confit aussi dans le vinaigre. C'est ce que les Malays appellent *atchar mangga*, اچار مڠگ « conserves de mango. »

(19) *Citrus aurantium*, L. L'oranger étant originaire de la Chine, d'où il a été rapporté en Europe par les Portugais, on peut croire qu'il a dû être introduit et naturalisé de très-bonne heure dans l'archipel d'Asie par les Chinois, qui s'y rendaient déjà dans les premiers siècles de notre ère, ainsi que le prouve le voyage du prêtre bouddhiste Fă-hian, qui visita Java dans le v[e] siècle.

(20) Le lecteur peut consulter, pour connaître l'origine et les différentes espèces de camphres, mes Études précitées, pag. 189 et suiv., et surtout la Note additionnelle qui termine ce travail. J'y ai fait voir que les détails que fournit Ibn-Bathoutha sur cette substance sont en partie inexacts. Si l'on rapproche cette circonstance de l'assertion qu'il donne un peu plus bas, que tout ce qu'il raconte des productions végétales de Sumatra, il l'a vu de ses propres yeux et vérifié, on sera porté à croire que ce célèbre voyageur peut être ici soupçonné, sinon de légèreté, du moins de quelque confusion dans ses souvenirs.

(21) J'ai essayé d'établir, d'après la Liste des pays qui relevaient de l'empire javanais de Madjapahit (*Journal asiatique*, juin 1846, pag. 553; et Études, *ibid*, août-septembre, même année, pag. 198), que la ville de Sumatra, où Ibn-Bathoutha s'arrêta, est Pasey (sur la côte nord-est). Mais le témoignage de l'auteur du *Schedjaret-Malayou* (voir plus bas, note 27) m'a prouvé que ce n'est pas à Pasey qu'il faut placer la Soumouthra d'Ibn-Bathoutha; il paraît au contraire que cette dernière ville et Pasey formaient le chef-lieu de deux principautés différentes, sans être très-éloignées l'une de l'autre. J'inclinerais à croire que la Soumouthra de notre voyageur magrébin est Pédir, cité autrefois assez importante, et qui se trouve entre Atcheh et Pasey.

(22) Cet officier porte, chez les Malays, le titre persan de Schahbandar, شاهبندر. Il est question de lui bien souvent dans les prescriptions du Code malay relatives au droit de la mer. (Voir mes Institutions maritimes de l'archipel d'Asie. Paris, 1844, in-4°; Imprimerie royale.)

(23) Le mot persan بندر, qui est passé en arabe, désigne à la fois *un port*, le lieu où abordent les navires, *une ville maritime*, ou bien *l'endroit où les marins déchargent leurs marchandises et s'arrêtent pour payer les droits de douane*. C'est dans cette dernière acception que ce mot doit être pris ici. Mais, en français, le mot *port* réunit, dans l'usage ordinaire, ces divers sens : c'est ce qui fait qu'il est impossible de s'en servir ici.

(24) Le mot *sarha* سَرْحَى m'est inconnu. Sa forme n'est pas même malaye, puisque cette langue n'admet pas le ح arabe. Il

désigne une localité que l'on chercherait aujourd'hui vainement sur les cartes de Sumatra.

(25) Ce nom et d'autres, qui se trouvent dans notre fragment d'Ibn-Bathoutha, ainsi que plusieurs titres persans introduits en malay, prouvent que les peuples de l'archipel d'Asie furent en contact avec ceux de la Perse. On voit dans notre fragment que les sulthans de Sumatra entretenaient aussi des relations avec les souverains de Dehli. (Cf. mes Études, pag. 111, 114). Les rapports des insulaires de l'archipel d'Asie avec les provinces de l'Asie occidentale et de l'Inde eurent surtout pour objet le commerce, et amenèrent par suite des communications religieuses et littéraires. Plusieurs ouvrages persans existent traduits en malay.

(26) Il est curieux de voir Ibn-Bathoutha donner le nom de Sumatra, qu'il écrit et prononce *Soumouthra* سُمُطرة ou *Schoumouthra* شُمُطرة, à une des villes de l'île qui porte aujourd'hui tout entière ce nom. Il est probable que ce sont les navigateurs et marchands arabes ou étrangers qui ont ainsi généralisé cette dénomination. L'auteur du *Schedjaret Malayou*, d'accord avec Ibn-Bathoutha, nous apprend qu'elle appartenait spécialement à une localité ou district dans le voisinage de Pasey. Il n'est pas inutile de connaître la légende malaye qui en explique l'origine et la signification.

« Il y avait deux frères [appelés] Marah, مره, qui habitaient auprès de Pasangan, ڤساڠن, et qui tiraient leur origine de la montagne Sangkoung, سڠکوڠ. L'aîné se nommait Marah Tchaka, مره چاك, et le plus jeune Marah Silou, مره سيلو. Celui-ci avait pour occupation de tendre ses filets [sur le bord de la mer]. Ayant pris des kalang-kalang, ٢ چاچڠ کالڠ (sorte de poisson appelé *biche de mer*), il les rejeta; puis, ayant tendu ses filets, il prit de nouveau des kalang-kalang, et il en fut ainsi pendant quelque temps. Alors il les fit bouillir, et ces poissons se changèrent en or, tandis que l'écume qu'ils rendaient se transforma en argent. De cette manière, il ramassa des richesses considérables. Marah Tchaka, ayant appris ce qui se passait, devint furieux contre son frère, et résolut de le tuer. Celui-ci, connaissant ses intentions, s'enfuit dans les forêts de Djaroun, جرون, où il fixa sa demeure, et distribua son or à

tous les habitants de ces forêts, qui voulurent reconnaître son autorité. Un jour, Marah Silou alla à la chasse; et son chien, qui s'appelait Si-Pasey, سيقاسى, se mit à aboyer fortement. L'attention de Marah-Silou, attirée par ce signal, se porta sur un tertre élevé, où était une fourmi de la grosseur d'un chat. Il la prit, en fit sa nourriture, et choisit ce lieu pour s'y établir; il le nomma Samoudra, سمدرا, c'est-à-dire, «grande fourmi.» أرتيين سموت بسر. (*Schedjaret Malayou*, chap. VII, pag. 70, 71; éd. de Singapore.)

Mais il est probable que cette naïve légende a été imaginée après coup, et destinée à expliquer un mot dont les Malays eux-mêmes ignoraient l'origine et la signification. Ce mot est le sanskrit समुद्र, «mer, océan,» qui se prend aussi dans le sens de «limite,» et comme adjectif dans le sens de «borné par un continent,» dénomination que le voisinage de Sumatra du continent asiatique, ou bien sa position entre deux mers et deux détroits rend parfaitement applicable à cette île. Son nom véritable et indigène est ڤولو ڤرچ, Poulo (île) Pertcha, ou ڤولو اندلس, Poulo Indalas. Les Arabes l'ont appelée Ramny, nom qui pourrait être une altération du mot *Lambri* لمبرى, qui désigne, suivant le *Schedjaret Malayou* et Marco-Polo, l'un des districts de Sumatra, situé, d'après l'écrivain malay, sur la côte nord-est.

(27). Le *Schedjaret Malayou* nous fournit de curieux détails sur ce prince, en même temps que le récit d'Ibn-Bathoutha nous sert à déterminer la date de son règne. Voici ce que raconte l'historien malay :

«Marah Silou (dont il a été question dans la note précédente) se convertit à l'islamisme, et devint roi de Samoudra sous le titre de Melek-el-Saleh, ملك الصالح. Il épousa la fille du roi de Perlak, ڤرلق, nommée *Ganggang-Poutri* ݢڠݢڠ ڤترى, dont il eut deux fils, l'un nommé Sulthan Melek el-Dhaher, ملك الظاهر, et le plus jeune, Sulthan Melek-el-Mansour, ملك المنصور. A cette époque, le royaume de Perlak ayant été envahi par l'ennemi, ses habitants se réfugièrent à Samoudra. Alors Melek-el-Saleh résolut de fonder une autre principauté pour ses fils. Il se rendit à Pasey et y bâtit la ville de ce nom. Il en confia le gouvernement à Melek-el-Dhaher, et choisit Seyd Aly Giyath-eddin, سيد على غياث الدين, pour *Mangkoboumi* مڠكوبومى, ou premier ministre. Ayant divisé en deux parties ses peuples, ses éléphants, ses chevaux et ses insignes royaux, il les

distribua à chacun de ses fils. Quelque temps après, Melek-el-Saleh tomba malade, et, ayant donné à son fils Melek-el-Mansour la couronne de Samoudra, il mourut au bout de trois jours. Il fut inhumé dans cette ville, auprès de son palais, où, dit-on, son tombeau existe encore. Pasey s'éleva bientôt à un haut degré de prospérité par le nombre toujours croissant de sa population et l'étendue de son commerce. Samoudra était aussi un royaume florissant, où il se faisait un trafic considérable et dont le souverain était très-puissant. Ses richesses éveillèrent la jalousie du roi de Siam, qui envoya dans ce pays un guerrier courageux et entreprenant, nommé Awy-Ditchou, اوى دچو, avec cent navires et quatre mille hommes d'élite, هلبالغ, sous prétexte d'y faire le commerce. Celui-ci, s'étant présenté en qualité d'ambassadeur du roi de Siam, Melek-el-Dhaher ordonna à ses guerriers d'aller lui porter ses compliments de bien-venue. Awy-Ditchou plaça quarante de ses plus intrépides soldats dans des caisses qu'il envoya au palais du roi, comme contenant les présents qui lui étaient destinés. Il avait recommandé à ces hommes de profiter du moment où ils seraient admis en la présence du monarque pour s'élancer de leur retraite, se jeter sur lui et se rendre maîtres de sa personne. Awy-Ditchou, reçu en audience solennelle par le prince, lui remit la lettre de son maître, et pendant qu'on en faisait la lecture, conformément aux lois de l'étiquette, tout à coup ses guerriers, sortant de leurs caisses, tombèrent sur le roi de Samoudra, dont ils s'emparèrent. A cette vue, les guerriers de Samoudra coururent aux armes et dégainèrent; mais ceux de Siam leur déclarèrent que l'instant même où ils commenceraient l'attaque serait le signal de la mort du roi. Les guerriers de Samoudra furent arrêtés par cette menace, et Awy-Ditchou emmena Melek-el-Dhaher prisonnier. Le roi de Siam, enchanté de cette capture, récompensa largement Awy-Ditchou et ses compagnons; et donna au roi de Samoudra la charge de gardien de ses coqs de joute.

Quelque temps après cet événement, le mangkoboumi de Samoudra, Seyd Aly Giyath-eddin ayant tenu conseil avec les plus anciens mantris, منترى (conseillers d'état), de ce royaume, chargea un navire de marchandises arabes, car, à cette époque, tous les gens de Pasey parlaient la langue arabe, et, ayant fait habiller l'équipage d'un costume analogue, il partit pour Siam. Après y être arrivé, il se rendit chez le roi pour lui présenter ses hommages et lui offrir un arbre en or, dont les fruits étaient des pierres précieuses de diverses sortes, et qui valait un bhara d'or. Le roi lui demanda ce

qu'il désirait ; mais Seyd Aly Giyath eddin lui répondit qu'il n'avait rien de particulier à solliciter, et qu'il ne s'était proposé d'autre but que de lui plaire. Cette réponse ne laissa pas que d'inspirer quelques réflexions au roi ; mais la chose en resta là ; et les gens de Pasey regagnèrent leur embarcation. Au bout de quelques jours, le capitaine du navire revint faire visite au roi, et lui offrit un échiquier d'or dont les pions étaient en pierres précieuses, et de la valeur d'un bhara d'or. Le prince lui demanda de nouveau ce qu'il voulait, et promit de le lui accorder ; mais le capitaine éluda ses questions et s'en retourna. Plusieurs autres jours s'écoulèrent ; et, comme la saison était favorable pour rentrer à Samoudra, Seyd Aly Giyath-eddin, désirant mettre à la voile, se rendit pour la troisième fois chez le roi, et lui présenta deux canards, mâle et femelle, en or rehaussé de diamants, et placés dans un bassin d'eau, où ils se mouvaient et nageaient d'eux-mêmes en se becquetant. Émerveillé de ce chef-d'œuvre, le roi répéta la question qu'il avait déjà faite, s'engageant par serment à ne rien refuser de ce qui lui serait demandé. — « Si ta majesté, lui dit Seyd Aly Giyath-eddin, veut étendre sur nous sa royale bienveillance, qu'elle nous accorde l'homme qui nourrit ses coqs. — Cet homme, répondit le roi, est le souverain de Pasey ; mais n'importe, si vous le voulez, je vais vous le donner. — Oui sire, reprit le ministre, nous te prions de nous le remettre, parce qu'il professe l'islamisme. » Alors le prince leur délivra Melek-el-Dhaher et ils le conduisirent à bord. Là on le baigna et on le revêtit de son costume royal ; puis aussitôt, un vent favorable ayant soufflé, ils levèrent l'ancre, mirent à la voile, et retournèrent à Samoudra.

Le sulthan Melek-el-Mansour se rendit à Pasey pour faire visite à son frère le sulthan Melek-el-Dhaher, et s'étant épris d'amour pour l'une des caméristes, دايڠ, du palais de ce dernier, il l'enleva. Melek-el-Dhaher dissimula cet outrage. Il avait un fils nommé Ahmed, qui était tout jeune encore lorsqu'il fut amené captif dans le royaume de Siam, et qui était déjà grand lorsqu'il revint. Un jour, Melek-el-Dhaher, s'adressant à son ministre le Perpâteh (principal conseiller de la couronne) Toulous Toukang Segari, تولس توکڠ سڬاری, qui exerçait les fonctions de Mangkoboumi à la place de Seyd Aly Giyath-eddin, lequel avait donné sa démission, il le consulta sur la manière dont il devait agir à l'égard de son frère. « S'il mourait, lui dit-il, que ferions-nous ? — Dans ce cas, reprit le ministre, nous mettrions ton fils Ahmed à sa place. »

Melek-el-Dhaher invita son frère Melek-el-Mansour, ainsi que le

premier ministre de celui-ci, qui se nommait Seyd Aly Isma-eddin, سيد علي اسماى الدين*, à une fête donnée en l'honneur de son fils, et retint l'un et l'autre prisonniers. Seyd Aly lui ayant déclaré hautement qu'il voulait rester toujours fidèle à son maître, Melek-el-Dhaher lui fit couper la tête. Le sultan Melek-el-Mansour se rendit à Padang Máya, قادغ ماى, pour le faire enterrer d'une manière honorable; puis il retourna à Mandjoung, منجغ, qui lui avait été assigné pour résidence. Au bout de trois ans, Melek-el-Dhaher se rappela son frère, et, ayant regret du mauvais traitement qu'il lui avait fait subir, il envoya plusieurs houloubalangs pour aller le chercher avec tous les honneurs dus à son rang. Melek-el-Mansour, étant arrivé à Padang Maya, descendit de son navire pour aller visiter la tombe de Seyd Aly Giyath-eddin. « Salut! ô mon père, dit-il en se prosternant, tu reposes là; mais moi, mon frère aîné m'appelle. » La voix de Giyath-eddin sortit de la tombe et fit entendre ces paroles : « Paix à toi! Il te vaut mieux rester ici que d'aller plus loin. » A ces mots, Melek-el-Mansour prit de l'eau pour faire ses ablutions, et, après avoir accompli ses dévotions, il s'étendit à terre pour se livrer au sommeil auprès de la tombe, et là il expira. La nouvelle de sa mort ayant été annoncée au sulthan Melek-el-Dhaher, celui-ci se rendit à Padang Maya, fit inhumer son frère avec toute la pompe usitée pour les obsèques des plus grands souverains, et s'en revint, le cœur plein de tristesse, à Pasey. Bientôt après, il abdiqua en faveur de son fils Ahmed. Dans la suite, étant tombé malade, il le fit appeler, et, après lui avoir donné ses dernières instructions, il mourut. Il fut inhumé auprès de la mosquée, et le sulthan Ahmed régna à sa place plusieurs années. (*Schedjaret-Malayou*, ch. VII, VIII et IX, p. 76-89.)

On voit, dans ce récit, que le sulthan Melek-el-Dhaher est appelé tantôt roi de Pasey, tantôt roi de Samoudra. Il est probable que ce dernier n'occupait le trône de Samoudra que comme prince feudataire, et c'est ce qui explique comment son frère aîné portait à la fois le titre de souverain de ces deux états. Ibn-Bathoutha ne parlant pas de Melek-el-Mansour; on peut présumer que son voyage à Sumatra eut lieu après la mort de ce prince. Ce qu'il rapporte du zèle de

* Ce même mot اسماى est écrit سماغم dans l'Histoire des rois de Pasey (ms. in-4° de la collection Raffles, n° 67, fol. 32 r.), ce qui signifie, en Malay, *salle d'audience, cour*. Je pense que la dénomination *Isma-eddin*, ou *Semayam-eddin*, est quelque titre forgé par les Malays à l'imitation de ceux qui existent si nombreux en arabe avec la finale الدين.

Melek-el-Dhaher pour l'islamisme s'accorde très-bien avec diverses circonstances du récit de l'auteur du *Schedjaret-Malayou*.

(28) La doctrine de l'iman Schafe'y s'est répandue dans l'Inde et c'est de là qu'elle est passée dans l'archipel d'Asie. L'on voit, dans la Relation d'Ibn-Bathoutha, qu'elle était en honneur et déjà florissante dans la partie de Sumatra qu'il visita en 1345 ou 1346.

C'est sous le règne de Marah-Silou ou sultan Melek-el-Saleh, père du sultan Melek-el-Dhaher, que l'islamisme y pénétra, ce qui nous reporte vers le commencement du XIVe siècle. L'introduction de la religion musulmane à Atcheh est antérieure à cette date, puisque, suivant la chronique de ce royaume (*Journ. asiat.* juillet 1836), le premier roi d'Atcheh qui l'ait embrassée, monta sur le trône en 1205.

(29) Le mot مشور désigne proprement « le lieu où l'on tient une assemblée, un divan » المشور تفسير المجلس والديوان, d'après le père A'zar عزار, prêtre maronite très-versé dans la connaissance des langues arabe et syriaque, que j'ai consulté.

M. Reinhard Dozy, dans son Dictionnaire détaillé des noms des vêtements chez les Arabes, a consacré une note très-curieuse à l'explication de ce mot (pag. 42-44); on y lit, qu'entre autres significations, il a, dans le Magreb, celle de « salle, où s'assied le sultan, pour donner une audience publique. » Cette salle est très-vaste, ainsi que le prouvent le récit d'un voyageur anglais cité par M. Dozy (Jackson, *Account of Timbocloo*, p. 138), et ce que raconte un peu plus loin Ibn-Bathoutha, et quelquefois elle est à ciel ouvert.

(30) Le mot بُقْشَى est le turk بوغچه ou بوقچه que Meninski définit une « enveloppe en cuir ou en toile, le plus souvent carrée, dans laquelle on met les vêtements et le linge. » (Voy. de Sacy, *Chr. arab.* 2e édit. tom. I, pag. 135). M. Quatremère a établi que ce mot désigne une serviette (*Hist. des sultans mamlouks*, tom. I, part. I, pag. 12, 13, 218 et suiv. 252; part II, pag. 204); Ibn-Bathoutha le rend par سبنية, qui signifie « des étoffes fabriquées à Saban (ville près de Bagdad) », et aussi « une enveloppe, une serviette ». Motarrezi, cité par M. Reinhard Dozy, dans son Dictionnaire, pag. 200, explique le mot سبنية par شُقّة « morceau d'étoffe long. »

(31) Voici comment le Borhan-kathi' définit le mot فردخانه.

فردخانه بر وزن سردخانه خانهٔ باشد که مردم غریب از راه رسیده درانجا فرود آیند وخلوت را نیز گویند وآن خانهٔ باشد که در خانقاه سازند یعنی چلهٔ خانه وآن خانهٔ کوچکی باشد که مردم درآن بچله نشینند.

« Le mot *fardkhaneh*, formé sur le modèle de *Serd-khaneh*, est un lieu où un étranger, arrivant de voyage, est séquestré; on l'appelle aussi *khalmet* (cabinet). C'est encore un endroit que l'on construit dans les monastères, c'est-à-dire, un *tchelch-i-khaneh* (maison de quarante jours de solitude). Cet endroit est un réduit où l'on passe, dans l'isolement, une période de quarante jours. »

(32) La foutha فوطة, ou *pagne*, doit être entendue ici d'une pièce d'étoffe employée pour se couvrir les parties naturelles et les cuisses, à la place du caleçon سروال des Arabes. (Voir le Dictionnaire de M. R. Dozy, au mot فوطة.)

(33) La *tahtanyé* تحتانية dans le sens qu'Ibn-Bathoutha attribue à ce mot, était, à ce qu'il paraît, une sorte de pagne qui se plaçait sous les autres vêtements.

M. R. Dozy (*Dict.* p. 325-327), pense que c'était une féradjiyé de dessous. La feradjiyé, suivant M. Lane (*The thousand and one nights*, t. I, pag. 324), cité par M. Dozy, est une robe flottante faite aujourd'hui ordinairement de drap, à manches amples et longues qui dépassent un peu l'extrémité des doigts et qui ne sont point fendues.

Le père A'zar assure que la tahtanié est la chemise قميص ou le غمباز, mot que D. Germano di Silesia rend par *camisciola di lana*. Il résulte de la comparaison de ces diverses autorités, que la tahtanié est le vêtement, quel qu'il soit, qui se met sous tous les autres.

(34) La *wasthanyé* وسطانية *vêtement intermédiaire*, que l'on plaçait probablement entre la *fawkanyé* فوقانية, vêtement de dessus (sorte de féradjiyé), manteau ou lévite, et la tahtanyé تحتانية.

Ibn-Bathoutha prétend que les wasthanyés étaient de divers genres, probablement parce que la coupe en était différente. Ce mot, suivant le père A'zar, se dit de tout vêtement que l'on met sous la tunique

extérieure, sous le manteau ou la léuite. D'après l'explication qu'il m'a donnée, la signification générale des mots فوقانية, وسطانية et تحتانية, *habit de dessus, habit intermédiaire et habit de dessous*, a dû varier et prendre, suivant les temps et les lieux, un sens spécial applicable à des vêtements de formes ou d'étoffes différentes, mais d'un usage toujours en rapport avec le sens étymologique et primitif de ces trois dénominations.

(35) On lit dans le *Berhan-kathi* :

الارمك بضم اول بروزن اردك پشمينة باشد پوشيدنى « *L'ormek*, sous la forme du mot اردك, est un habit de laine ou une étoffe grossière dont on se sert pour se vêtir. » Je dois à l'obligeance de M. Defrémery la communication suivante sur le mot ارمك. Je la transcris ici :

« *Ormak*, drap d'un tissu serré, épais et imperméable à l'eau, fait avec le poil qui tombe du chameau en été. » (Burnes, *Voyage à Bokhara*, trad. fr. T. III, pag. 136, 137.) Suivant un autre voyageur : « Le costume des Ousbeks est très-simple, et consiste principalement en *khalats* ou vêtements brodés en aledja (étoffe grossière de soie), et en surtouts faits de poils de chameaux nommés *artack*. » (*Bokhara : Its amir and its people, translated from the russian of Khanikoff, by the baron Cl. A. de Bode*, 1845, pag. 80.)

(36) سراويل pl. de سروال, vaste pantalon ou caleçon à l'usage des hommes et des femmes chez les Arabes, fait ordinairement d'une étoffe blanche de coton, quelquefois de drap ou d'étoffes de couleurs ou de tissus différents. (Voir M. R. Dozy, *Dict.* p. 203-209.)

(37) فقّاع *fokka'*, bière dont l'orge est la base, à la différence du مزر *mazar*, qui se fait avec du froment. Il y a différentes espèces de *fokka'* qui varient suivant les ingrédients dont cette boisson se compose. (Voir la note très-curieuse qu'a faite sur le *fokka'* Silvestre de Sacy, *Chrest. arabe*, 2ᵉ éd. t. I, p. 149-154.) Suivant Avicenne le « *fokka'* se fait avec du pain de fleur de farine, de la menthe et du persil, et ne se tire pas du pain cuit comme celui qui est fait avec du pain pétri » : اصله المتخذ من خبز الحوارى ونعنع وكرفس فانه ليس من الخبز المطبوخ كالمتخذ من الخبز العجين (p. 241.)

(38) Ces sortes d'édifices sont mentionnés bien souvent dans les romans malays.

(39) Les *mokhmalat* مخملات sont des tapis très-velus, et à franges découpées, dont on couvre le sol: المخملات تفسيرها فرشة توضع فوق الارض, suivant le père A'zar, et comme on le voit ici.

(40) أسرّة pl. de سرير, *lit.* M. Freytag a omis dans son Dict. arabe cette signification, qui n'a pas été oubliée par Castell, dans le lexique duquel on lit *lectus* et *lectica*. D'après le père A'zar, c'est un lit, sur lequel on dort : اسرّة تفسيرها فرش التى ينامو فوقها.

(41) Le mot مضرّبة manque dans les dictionnaires avec la définition spéciale qui lui appartient ici, mais on trouve مضرّب, qui signifie « cousu à l'aiguille et doublé de coton », en parlant d'un vêtement. C'est sans doute de couvertures ouatées et chaudes dont il est question dans ce passage par opposition aux couvertures légères لحف خفاف, dont il est parlé ensuite par Ibn-Bathoutha.

(42) لحاف pl. لحف a entre autres significations, suivant M. R. Dozy (*Dict.* p. 402), celle de *couverture*.

(43) مخادّ *coussins*. Je rapporte ici la note que m'a donnée sur ce mot le père A'zar : مخادّ جمع مخدّة ويجمع مخادّ ايضا « Le mot « مخادّ est le pluriel de مخدّة, qui fait aussi au pluriel مخادّ. »

(44) بوالشت mot arabe qui signifie *coussins* dans la même acception que مخادّ, d'après l'autorité du père A'zar.

(45) L'empereur de Dehly, السلطان المعظم محمد شاه سلطان الهند والسند (Ibn-Bathoutha, fol. 111 v.) de la maison des Toglek, fils de غياث الدين تغلق شاه.

(46) Voir sur le mot قباء, pl. اقبية, M. R. Dozy, *Dict.* précité, p. 352.

(47) شطر *parasol*, sanskrit छत्र, mot qui est passé en persan, en

hindoustani et en malay sous la forme چتر, et en arabe sous la forme جتر et شتر, pl. شتور. Ce mot a fourni à M. Quatremère le le sujet de l'une des notes les plus intéressantes ajoutées par ce savant orientaliste à sa traduction de l'Histoire des Mongols de Raschid-eldin, t. I, p. 206-211. M. Reinaud a parlé aussi du جتر dans la note 63 de son ouvrage intitulé *Relation des voyages faits par les Arabes et les Persans dans l'Inde et à la Chine dans le IXe siècle de l'ère chrétienne*. Chez les souverains de l'archipel d'Asie, ainsi que dans tout l'Orient, le parasol چتر, *tchatr*, ou suivant le nom indigène قاڽوڠ, *payông*, est l'un des insignes de la royauté. Comme il est question dans Ibn-Bathoutha de l'usage de ce meuble à Sumatra, il n'est pas hors de propos de consigner ici quelques détails que me fournissent à ce sujet les livres malays. Le parasol de couleur jaune est réservé exclusivement pour le roi. Il est défendu dans les funérailles d'en porter d'aucune espèce. (Code de Malaca, intitulé حكم قانون, chap. III.) Dans un exemplaire de ce code qui a appartenu à M. Roorda van Eysinga et qui fait partie aujourd'hui de ma collection, on trouve à la fin un formulaire qui règle l'étiquette à suivre pour la rédaction et l'envoi des lettres royales et de celles qui émanent des grands personnages de l'état. Une lettre destinée pour le souverain de Menangkabaw ou celui d'Atcheh, à Sumatra, doit être accompagnée à partir du palais, jusqu'au navire que monte l'ambassadeur qui en est chargé, de quatre parasols jaunes et de deux parasols blancs, امڤت بوه قاڽوڠ كونيڠ دوا قاڽوڠ قوتيه, tous déployés; pour Djakatra (aujourd'hui Batavia), dans l'île de Java, de deux parasols, l'un jaune et l'autre blanc; pour Malaka, d'un parasol blanc. L'envoi d'une lettre du roi de Djohor à Pérak ou à Kédah (trois royaumes de la péninsule malaye) n'admet aussi qu'un seul parasol blanc.

Chez ces peuples la forme, la matière et la couleur du payông ainsi que ses ornements, qui sont ordinairement très-riches, varient beaucoup. Quelquefois il est de soie brochée d'or, avec des sonnettes ou grelots tout autour, et des franges de perles : l'extrémité supérieure, كمونچق, est dorée. Le manche, en bois précieux, est enrichi d'incrustations en nacre et de pierres précieuses. On lit dans le roman intitulé *Naya Kousouma*, ناي كسوم (manus. appartenant à la bibliothèque de l'Académie de Delft) : « Un parasol de soie jaune et un parasol de soie blanche, dont les clochettes en or retentissaient, et rehaussés de pierres précieuses de diverses espèces. قاڽوڠ براڽرم٢ كونيڠ

دان قايوغ برايرم٢ قونه دان برڬكترکن امس دڠنتغ دان برتاتهکن رتن منو مانکم (fol. 7).

Quelquefois aussi le payông est en papier de couleur bleu de ciel بيرو, de couleur de flamme, tirant sur le clair مورق, de couleur de flamme cramoisie مورق دادو, de couleur jaune کونيڠ, verte ويلس, orange جڠك, violette ou pourpre اوغو, cramoisie دادو, rouge ميره, blanche قوته, etc. Il y a des payôngs en papier de Chine, garnis d'une étoffe de laine قايوغ قرطس چين برسقلاط; d'autres, faits avec des plumes de paon قايوغ بولو مرق. (Voir le roman précité de *Naya Kousouma*, fol. 20 v., 32 v., 31, 111 v., 115, 178 et 190.)

(48) C'est le moment de la mousson sud-ouest, qui règne dans les mers de l'Inde et de la Chine depuis avril jusqu'en octobre. Il faut donc placer vers le mois d'avril 1345 ou 1346 le départ d'Ibn-Bathoutha de Moul Java pour la Chine.

(La suite à un prochain cahier.)

HISTOIRE

Des khalifes abbassides Al-Ouâciq, Al-Moutewakkel et Al-Mountasir, extraite de l'ouvrage intitulé : *Traité de la conduite des rois, et Histoire des dynasties musulmanes;* traduite en français par M. Cherbonneau, professeur d'arabe à la chaire de Constantine.

INTRODUCTION.

Au premier abord, en lisant l'histoire de ces vingt années retracée par l'auteur des *Dynasties*, on regrettera peut-être

de ne trouver souvent que de vagues indications sur les grands événements qui ont signalé le règne des trois khalifes Al-Ouâciq, Al-Moutewakkel et Al-Mountasir. Mais, pour peu que l'on étudie avec attention l'ouvrage dont nous donnons aujourd'hui la traduction, il sera aisé de se rendre compte de ces lacunes. On reconnaîtra qu'il n'entrait pas dans le plan d'Ibn-Thafthafa d'écrire une histoire générale et de haut enseignement. Il a voulu surtout sauver de l'oubli des événements en apparence secondaires, mais qui ont leur importance. Il nous donne le secret de toutes ces intrigues ourdies dans l'ombre des palais. Actes de vertu, traits de courage ou de cruauté, anecdotes piquantes, murmures de la foule, rien ne lui échappe. C'est ainsi qu'il fait revivre aux yeux de la postérité des personnages auxquels les chroniqueurs arabes se sont contentés d'assigner un rang dans la longue série des siècles illustrés par le khalifat.

Tandis que les écrivains de l'Orient racontaient les uns, année par année, et, pour ainsi dire, jour par jour, mais presque sans détails, l'établissement du khalifat, et suivaient pas à pas ses accroissements, ses progrès, sa décadence; et tandis que d'autres, comme Plutarque, recueillaient avec autant de jugement que d'érudition, des notices et des biographies de personnages célèbres, notre auteur a su composer une œuvre avant tout originale et neuve. C'est une sorte de panorama vivant et pittoresque, qui fait passer tour à tour devant nous les souverains, les vizirs, la cour, le peuple et l'armée, dans leurs rapports constants de sympathie ou d'aversion.

A l'aide de cette chronique secrète, nous retrouvons toute l'histoire intérieure de cette époque dramatique : la foi de Mahomet profanée par le schisme, les ambitions des grands, le fanatisme des populations, les haines de dynastie à dynastie. Toutes ces causes de désorganisation nous sont révélées par Ibn-Thafthafa, et nous comprenons alors la décadence subite de ce khalifat, qui avait embrassé longtemps les trois quarts de l'Asie, une grande partie de l'Afrique, et

presque tout le midi de l'Europe, et dont la puissance fut si prodigieuse, que, de ses débris mêmes, se sont formés des royaumes et des empires formidables.

Un double intérêt nous attache à l'étude de l'Histoire des Dynasties : c'est d'abord la clarté de la rédaction, puis la franchise, l'impartialité qui règnent dans l'énoncé des faits, et leur donnent, en quelque sorte, un caractère d'authenticité. Moins occupé de faire parade de ses talents littéraires que de se rendre intelligible, Ibn-Thafthafa s'est attaché à écrire dans un style ferme et net, dont l'élégance n'altère jamais la simplicité, varié souvent et pittoresque, mais toujours d'une tenue sévère. Sa critique est saine et dégagée de tout préjugé de secte. Il ménage sans flatterie les souvenirs de famille ; il trace en politique consommé la conduite des rois et des vizirs, et se fait un devoir de nous transmettre le caractère des hommes, aussi bien que la nature des événements. C'est de lui que les Orientaux peuvent dire qu'il a écrit son livre avec le calam de la vérité.

M. le baron Silvestre de Sacy a fait connaître le premier l'Histoire des Dynasties, dont il appréciait toute l'importance. En continuant cette publication, nous pensons rendre hommage à la mémoire de cet illustre savant.

TEXTE ARABE.

ثم ملك بعده ابنه هرون الواثق ۞ بويع سنة سبع
وعشرين ومئتين كان الواثق من افاضل خلفآء وكان فاضلا
لبيبا فطنا فصيحا شاعرا وكان يتشبّه بالمامون في حركاته
وسكناته ولمّا ولى الخلافة احسن الى بنى عمّه الطالبيين

وبرّهم ولَمْ يقع في ايّامه من الفتوح الكبار والحوادث المشهورة ما يُوثَر ومات الواثق في سنة ثلاث وثلاثين ومئتين ✿

شرح حال الوزارة في ايّامه

لَمْ يستوزر الواثق سوى محمّد بن عبد الملك الزيّات وزير ابيه وقد سبق طرف من حاله ومات الواثق وهو وزيره ✿ انقضت ايّام الواثق ✿

ثم ملك بعده اخوه جعفر المتوكّل

كان المتوكّل شديد الانحراف عن آل عليّ عليه السلم وفعل من حرث قبر الحُسَين عليه السلم ما فعل وابى الله الّا ان يُتِمّ نوره وقال مَن يعتذر له انّه كان كأخيه وكالمامون في الميل الى بني عليّ عليه السلم وانّما كان حوله جماعة مُنحرفون عن اهل البيت عليهم السلم فكانوا دائمًا يحملونه على الوقيعة فيهم والاوّل اصحّ ولا رَيب انّه كان شديد الانحراف عن هذه الطائفة ولذلك قتله ابنه غيرةً وحميةً

شرح مقتله على سبيل الاختصار

كانت بينه وبين ابنه المُنْتَصِر مباينة وكان كُلّ منهما يكره الاخَر ويؤذيه فاتّفق المُنْتَصِر مع جماعة من الأُمراء

على قتله وقتل الفَتْح بن خاقان وكان اكْبَر أُسرآئه وافْضَلهم فاجتمعوا عليه ليلةً وهو يشرب فخبطوه بالسيوف فقتلوه وقتلوا الفَتْح معه واشاعوا انّ الفَتْح قتله فقتلناه به وجلس ابنه على السرير بعده وذلك في سنة سبع واربعين ومئتين ۞

شرح حال الوزارة في ايّامه

لمّا بويع بالخلافة استْوزر محمّد بن عبد المَلِك الزيّات ايّامًا ثم نكبه وقبض عليه وقتله كما تقدّم شرحه ثم استْكتب رجلًا من كُتّابه يُقال له ابو الوزير من غير ان يسمّيه بالوزارة فكتب له مُديدةً يسيرةً ثم نكبه واخذ منه مئتَى الف دينار واستوزر الجرجرائ ۞

وزارة جعفر محمّد بن الفضل الجرجرائ للمتوكّل

كان شيخًا ظريفًا حسن الاداب عالمًا بالغناء جعلته وزيرًا خفّ على قلب المتوكّل فاستوزره مُديدةً ثم كثرت السعايات به فعزله المتوكّل وقال فيه بعض الشعراء من المشايخ أُريد حدوثًا استوزره فأُشير عليه بعُبيد الله بن يحيى بن خاقان ۞

وزارة عُبَيد الله بن يحيى بن خاقان

كان عُبَيد الله حسن الخطّ وله معرفة بالحساب والاستيفاء الّا انه كان مخلطا وكان مجدودا فكانت سعادته تغطّي عيوبه وكان كريما حسن الاخلاق وكان كرمه ايضا يستر كثيرا من عيوبه وكان فيه تعلّف ۞ قيل انّ صاحب مصر حمل اليه ممّن الف دينار وثلاثين سفطا من الثياب المصريّة فلما أُحضرت بين يديه قال لوكيل صاحب مصر لا والله لا اقبلها ولا اثقل عليه بذلك ثم فتح الاسفاط واخذ منها منديلا لطيفا وضعه تحت فخذه وامر بالمال تحمل الى خزانة الديوان وصحّ بها واخذ به روزا لصاحب مصر ۞ وكانت سيرة عُبَيد الله هيّنة والجند يحبّونه فلمّا جرت الفتنة عند قتل المتوكّل خاف عبيد الله فاجتمع الجند على بابه وقالوا له انت احسنت الينا في حال وزارتك واقلّ ما يجب لك علينا ان نحتفظ بك ونحرسك في مثل هذه الفتنة ولازموا بابه وحفظوه ومات المتوكّل وهو وزيره ۞ انقضت ايام المتوكّل ووزارته ۞

ثم ملك بعده ابنه محمّد المُنْتَصِر

بويع فى صبيحة الليلة التى قُتِل ابوه بها كان المُنْتَصِر شهمًا فاتكًا سفاكًا الدم لمّا قتل اباه تحدّثت الناس بانّه لا يطول له العمر بعده وشبّهوه بشرويه بن كسرى حين قتل اباه ولَمْ يستمتع بالمُلك بعده ۞ قالوا لما قتل المُنْتَصر اباه وبويع له بالخلافة جلس على بساط لَمْ يرَ الناس مثله وعليه كتابة عجيبة بالفارسيّة فنظر اليها المُنْتَصِر واستحسنها وقال لِمَن حضر هَل تعرفون معناها فاحجموا وقالوا لا نعرف فاستحضر رجلاً عجميًّا غريبًا وامره بقرأتها فاحجم الرجل فقال له المُنْتَصِر قُل وما عليك باس فليس لك ذنب فقال الرجل على هذا البساط مكتوب انا شرويه بن كسّرى قتلتُ ابى فلَمْ اتمتّع بالمُلك بعده الّا ستّة اشهر فتطيّر المُنْتَصِر من ذلك ونهض من مجلسه مغضبًا فلَمْ تتمّ ستّة اشهر حتّى مات وذلك فى سنة ثمان واربعين ومئتين ۞

شرح حال الوزارة فى ايّامه

لما بويع بالخلافة استوزر كاتبه احمد بن الخصيب ۞ وزارة احمد بن الخصيب للمُنْتَصِر، كان احمد مقصّرًا فى صناعته

مطعوناً عليه في عقله وكانت فيه مروّة وحدّة وطيش
فمن احتمله بلغ منه ما اراد فعرض له رجلٌ من ارباب
الحوائج والحّ عليه حتّى ضايقه وضغط رِجْله بالركاب فاحتدّ
احمد واخرج رِجْله من الركاب وركله بها في صدره فقال
فيه بعض الشعرآء

قل للخليفة يا ابن عمّ محمّدِ
اشكل وزيرك انّه ركّال
قد نال من اعراضنا بلسانه
ولرجله عند الصدور مجال

ومات المُنتَصِر واحمد بن الخصيب وزيره ۞ انقضت ايام المُنْتَصِر ۞

TRADUCTION.

RÈGNE DE HAROUN-AL-OUÂCIQ-BILLAH.

Le successeur d'Al-Mo'tassem fut son fils Haroun-Al-Ouâciq, qui fut proclamé en l'année 227. Ce prince peut être compté parmi les meilleurs khalifes. Il était généreux, intelligent et spirituel, et joignait au mérite de l'éloquence celui de la poésie; Il ressemblait d'une manière frappante à Al-Mâmoun, dans ses mouvements et dans ses pauses.

Lors de son avénement au trône, il combla de faveurs et de bienfaits ses cousins, les Tâlébites[1]. Son règne ne fut signalé par aucune conquête ni aucun événement digne d'être consigné dans les annales de l'histoire. Al-Ouâciq mourut dans l'année 233.

DU VIZIRAT PENDANT SON RÈGNE.

Al-Ouâciq n'eut pas d'autre vizir que Mohammed-ben-abd-el-Melik-ez-Zeyyât, qui avait été ministre de son père. Nous avons donné plus haut un fragment de la biographie de ce personnage. Lorsque Haroun-al-Ouâciq mourut, Ez-Zeyyât occupait encore le vizirat.

RÈGNE DE DJÂFAR-AL-MOUTEWAKKEL, FRÈRE DE HAROUN-AL-OUÂCIQ.

Ce prince vouait une haine implacable à la famille d'Ali; sur lui soit le salut! Il fit détruire le mausolée[2] d'Al-Hoceïn; sur lui soit le salut! et il fit passer la charrue sur l'emplacement qu'il occupait.

Ceux des historiens qui cherchent à justifier Al-Moutewakkel, affirment qu'il partageait l'affection de son frère et d'Al-Mâmoun pour les descendants d'Ali; sur lui soit le salut! et que ce khalife était entouré de courtisans, ennemis jurés de cette famille,

[1] Les Tâlébites sont les descendants d'Ali, fils d'Abou-Tâleb. On les nommait aussi *Mobyaddha* (c'est-à-dire *blancs*), parce qu'ils affectèrent de se distinguer des Abbassides en prenant des drapeaux blancs. (Voy. *Chrest. ar.* de M. Silvestre de Sacy.)

[2] Ce mausolée était dans la plaine de Kerbela, où Hoceïn avait été tué. On y allait en pèlerinage.

qui ne cessaient de le pousser à la persécuter. Mais la première version est la plus vraie ; et il n'est point douteux qu'Al-Moutewakkel se montra hostile aux Alides, puisque ce fut le désir de les venger qui porta son fils Al-Mountasir à lui arracher la vie.

RÉCIT ABRÉGÉ DU MEURTRE D'AL-MOUTEWAKKEL.

Il existait entre ce prince et son fils un sentiment de répulsion qui allait de part et d'autre jusqu'à la haine et la persécution. Al-Mountasir se concerta avec une partie des émirs pour faire mourir le khalife, ainsi que El-Fath-ben-Khaqân, qui était le principal et le plus distingué des émirs. En conséquence, ils le surprirent, une nuit qu'il faisait une orgie en compagnie d'El-Fath, les massacrèrent tous deux à coups de cimeterres, et firent répandre le bruit qu'ils avaient mis à mort l'émir, parce qu'il avait assassiné le khalife. C'est à la suite de cet événement qu'Al-Mountasir s'assit sur le trône, l'an 247.

VIZIRS D'AL-MOUTEWAKKEL.

Al-Moutewakkel étant devenu khalife, conféra la charge de vizir à Mohammed-ben-abd-el-Melik-ez-Zeyyât ; mais, quelque temps après, il lui retira ses faveurs, le fit jeter en prison et mettre à mort, comme nous l'avons raconté précédemment. Puis il prit pour secrétaire d'état, sans cependant l'investir du vizirat, un personnage d'entre ses scribes, nommé Abou'l-Wizir. Les choses durèrent ainsi peu de temps. Bientôt il le destitua, lui confisqua une somme de

deux cent mille dinars, et appela au vizirat El-Djordjrây.

VIZIRAT DE DJÂFAR-MOHAMMED-BEN-EL-FADHL-EL-DJORDJRÂY.

C'était un vieillard spirituel, profondément instruit et célèbre par ses talents en musique. Al-Moutewakkel l'ayant pris en amitié, l'investit de la dignité de vizir; mais il ne conserva sa position que peu de temps. Bientôt des bruits calomnieux vinrent aux oreilles du khalife, qui s'écria : « Je suis las des vieilles gens; il me faut un jeune homme pour vizir. » Oubayd-Allah-ben-Yahya-ben-Khaqân fut désigné à son choix.

VIZIRAT D'OUBAYD-ALLAH-BEN-YAHYA-BEN-KHAQÂN.

Oubayd-Allah joignait à une belle écriture la science de la comptabilité et des finances; mais il était fantasque. Il avait du bonheur, et sa bonne étoile éclipsait ses imperfections. En outre, il était naturellement doué d'une grande générosité, qui faisait oublier la plupart de ses défauts; mais ce qui le distinguait par-dessus tout, c'était son désintéressement.

On raconte que le gouverneur de l'Égypte lui envoya, à titre de présent, une somme de deux cent mille dinars, et trente ballots[1] remplis d'étoffes[2] du

[1] On entend par سفط, cette espèce de sac qui sert à emballer les archandises, et que l'on charge sur les bêtes de somme.

[2] Le mot ثياب, pluriel de ثوب, désigne ici des pièces d'é-

pays. Lorsque ces objets furent apportés devant lui, il dit à l'envoyé du gouverneur de l'Égypte : « Non, par Dieu! je n'accepterai pas ces cadeaux; je suis loin de vouloir lui causer de pareilles dépenses. » Ensuite il fit ouvrir les ballots, et y choisit un joli mouchoir qu'il mit sous sa cuisse. Puis il ordonna que les deux cent mille dinars fussent portés au trésor, où on les enregistra. Ces présents lui donnèrent la mesure des dispositions du gouverneur de l'Égypte.

Le caractère facile d'Oubayd-Allah lui avait gagné l'attachement des troupes. La révolution qui accompagna l'assassinat d'Al-Moutewakkel lui inspira quelques alarmes; mais les soldats se portèrent en foule devant la porte de sa demeure, et lui dirent : « Tu nous as traités honorablement pendant le cours de ton vizirat; le moins que nous puissions faire pour toi, c'est de te protéger et de veiller sur tes jours pendant cette révolution. » En conséquence, ils firent bonne garde devant sa porte, dont ils surveillèrent l'entrée. A la mort d'Al-Moutewakkel, Oubayd-Allah était encore vizir. Ici finissent le règne d'Al-Moutewakkel et l'histoire de ses vizirs.

RÈGNE DE MOHAMMED-AL-MOUNTASIR, FILS D'AL-MOUTEWAKKEL.

Il fut proclamé khalife le lendemain de l'assassinat de son père. Ce prince était dur, cruel, et se plai-

toffes, pour la fabrication desquelles les Égyptiens étaient renommés.

sait à verser le sang. Lorsqu'on apprit qu'il avait tué son père, on disait dans la ville qu'il ne survivrait pas longtemps à sa victime. Il y en avait qui le comparaient au parricide Chirouyèh (Siroès)[1], fils de Kesra (Chosroès), qui ne resta sur le trône que peu de temps après son forfait.

On rapporte que, lors de son avénement, Al-Mountasir s'assit sur un tapis[2] tel qu'on n'avait jamais vu le pareil. Ce tapis était orné d'une inscription magnifique en langue persane. Le khalife, en l'apercevant, la contempla avec plaisir, et dit aux courtisans qui l'entouraient : « Est-il quelqu'un de vous qui comprenne le sens de cette inscription? » Les assistants se récusèrent. Alors Al-Mountasir fit appeler un homme originaire de la Perse, et lui ordonna d'en faire la lecture. L'étranger garda le silence; mais le khalife insista, en disant : « Parle sans crainte, il ne te sera fait aucun mal; car il n'y a point là de ta faute. » En conséquence, l'étranger dit à haute voix : « Il est écrit sur le tapis : Je suis Chirouyèh (Siroès), fils de Kesra (Chosroès); j'ai tué mon père, et je n'ai joui de la couronne que pendant six mois. » Le khalife tira un mauvais présage de cet incident, et sortit de la salle du conseil

[1] Siroès était le fils aîné de Chosroès II, roi de Perse. Ce prince, ayant disposé de la couronne en faveur d'un cadet, Siroès, irrité, mit son père en prison, et le fit mourir quinze jours après avec tous ses enfants. Ce fait arriva l'an de J. C. 628. Siroès mourut lui-même peu de temps après.

[2] L'histoire du tapis se trouve rapportée dans le Nigiaristan. (Marigny, t. III, p. 314.)

avec la rage dans le cœur. Six mois après il mourut, l'an 248 de l'hégire.

HISTOIRE DU VIZIRAT SOUS LE RÈGNE D'AL-MOUNTASIR.

En montant sur le trône, ce prince nomma vizir son secrétaire Ahmed-ben-al-Khasib. Ahmed était un homme incapable de remplir les fonctions dont on l'avait honoré; il prêtait au ridicule sous le rapport de l'intelligence. Bien que brave homme au fond, il était vif et emporté. Pour peu qu'on sût le prendre, on obtenait de lui tout ce qu'on voulait. Un solliciteur vint se présenter à lui, et mit tant d'insistance à le prier, qu'il alla jusqu'à lui pousser le pied dans l'étrier. Emporté par la colère, Ahmed retira son pied de l'étrier, et le lança en plein dans la poitrine de l'importun. C'est à ce sujet qu'un poëte a dit :

Dis au khalife : O cousin de Mahomet ! garrotte ton vizir, car il rue.

Il a porté atteinte à nos dignités avec sa langue, et nos poitrines ont servi de but à ses ruades.

Lorsque Al-Mountasir mourut, Ahmed-ben-al-Khasyb était encore en possession du vizirat. Ici finit le règne d'Al-Mountasir.



RECHERCHES

Sur quatre princes d'Hamadan, par M. Defrémery.

Ce mémoire, il faut en convenir, ne possède pas le mérite de la nouveauté. Plusieurs des faits qui le composent ont été racontés ou, du moins, indiqués par moi dans une publication qui remonte à cinq années[1]; je n'ai pas cru que cette raison fût suffisante pour m'empêcher de les reproduire ici. D'abord, depuis l'époque en question, j'ai acquis de nouveaux secours qui me mettent à même de combler plusieurs lacunes de mon premier travail; en second lieu, j'ai cru que je devais signaler et résoudre, autant que possible, des difficultés historiques dont j'avais dû m'interdire l'examen, pour ne pas dépasser les bornes qui m'étaient prescrites. J'avais fait tout ce qu'on pouvait rigoureusement attendre de moi; je vais essayer de faire plus. C'est aux personnes familiarisées avec les difficultés que présente l'histoire musulmane, étudiée dans les sources originales, arabes et persanes, qu'il appartient de juger si j'ai réussi.

Je me propose, dans ce mémoire, d'éclaircir l'histoire d'une principauté dont Hamadan était la

[1] *Histoire des sultans du Kharezm*, par Mirkhond. Paris, F. Didot, 1842, appendice, pag. 124-133.

capitale, et dont l'existence a presque complétement échappé aux recherches des savants qui, jusqu'à ce jour, se sont occupés de l'histoire orientale. Vainement en chercherait-on la moindre trace dans la Bibliothèque orientale de d'Herbelot, l'Histoire de Perse de Malcolm, la Perse pittoresque de M. Louis Dubeux, et même dans les intéressantes notices que M. Quatremère a consacrées à la ville de Reï et à l'ancienne capitale de la Médie[1]. Deguignes seul a donné, sur ce petit état, quelques détails empruntés à Abou'lféda; mais ces notions, disséminées dans deux endroits de son vaste ouvrage[2], et bornées à un petit nombre de lignes, renferment une erreur des plus graves. D'ailleurs, Deguignes a tout à fait ignoré l'époque de la mort d'Oghoulmich et celle de l'extinction de la dynastie dont il fut le dernier prince. Nous avons donc cru que l'on nous pardonnerait de revenir sur un sujet déjà traité par un savant aussi respectable.

L'illustre dynastie des Seldjoukides de l'Irac, pressée de tous côtés par des voisins puissants et des vassaux rebelles, venait de s'éteindre (590 de l'hégire = 1194 de J. C.). Les vertus héroïques de son dernier prince, Thogril-ben-Arslan, n'avaient pu prolonger l'existence d'une race qui se mourait d'impuissance, et l'Irac-Adjem avait passé sous la

[1] *Histoire des Mongols de la Perse*, t. I, pag. 272 et suiv., 220 et suiv.

[2] *Histoire générale des Huns*, t. I, 1re partie, pag. 260 et t. II, 2e partie, pag. 249.

domination des sultans du Kharezm. Cependant, les khalifes de Bagdad n'avaient point vu, sans un mécontentement mal déguisé, l'élévation de cette nouvelle dynastie. A l'époque qui nous occupe, l'imâm suprême de l'islamisme se trouvait à peu près réduit à cette autorité spirituelle, qui a si peu de charmes pour des pontifes ambitieux. Nacir-Lidin-Allah, qui occupait depuis l'an 575 (1180 de J. C.) le trône d'Abou'labbas Saffah, voyait son pouvoir reconnu seulement dans l'Irac Arab et le Khouzistan, que le visir Mouveiyed-eddin ibn-Cassab venait de reconquérir sur les enfants de Chimleh[1]. Ce khalife, un des plus habiles de sa race, avait consacré son long règne au rétablissement de l'autorité et de la puissance des Abbassides. Il avait fondé d'ambitieuses espérances sur la destruction de la dynastie des Seldjoukides, à laquelle il n'était pas resté étranger[2], et avait regardé cette révolution

[1] *Abulfedæ Annales muslemici*, t. IV, p. 150.

[2] D'après Ibn-Alathir (ms. de C. P. t. V, fol. 251 v.), Nacir avait député un ambassadeur à Tacach pour se plaindre de Thogril, et le prier de marcher contre les états de ce sultan, dont il lui envoyait d'avance le diplôme d'investiture. Après la mort de Thogril, le Kharezm-Chah fit porter la tête de ce prince à Bagdad, où elle fut exposée durant plusieurs jours, بباب النوى (Cf. Abulfedæ *Annales*, t. IV, pag. 148 et Mirkhondi *Historia Seldschukidarum*, p. 261, où il faut lire الناصر لدين الله et non الناصر الدين الله). D'après Ibn-Alathir, le khalife Nacir-lidin-Allah avait fait marcher une armée au secours du Kharezm-Chah et lui avait envoyé les *khiluts*, insignes de la souveraineté, avec son visir Mouveiyed-eddin. Celui-ci campa à une parasange d'Hamadan (à Açad-Abad, d'après Mirkhond, *Histoire des sultans du Kharezm*, pag. 29). Le Kharezm-Chah envoya un message au visir pour le mander auprès de lui. Mouveiyed répondit :

comme un gage assuré de la conquête de l'Irac-Adjem. Il ne pouvait donc souffrir patiemment une usurpation qui venait déjouer ses projets ou, du moins, en ajourner l'accomplissement. Aussi, à partir de 591, il ne se passa guère d'année qui ne vît éclore quelque tentative de Nacir contre les sultans du Kharezm, ou contre les princes dont nous devons raconter l'histoire.

Et d'abord, c'est le visir Ibn-Cassab qui, à peine vainqueur des souverains du Khouzistan, se charge

« Il est convenable que tu viennes en personne me trouver, et que tu revêtes le *khilat* du khalife dans ma tente. » Les ambassadeurs allèrent à ce sujet d'un camp à l'autre. On dit au Kharezm-Chah : « Certes, c'est une ruse contre toi, afin que tu ailles le trouver et qu'il s'empare de ta personne. » Le Kharezm-Chah se mit en marche contre le visir, dans le dessein de le faire prisonnier. Celui-ci fut défait et se réfugia sur une montagne, où il se retrancha. Le Kharezm-Chah retourna à Hamadan ; lorsqu'il se fut emparé de cette ville et de toute la contrée, il les remit à Cotlough Inanedj قتلغ اينانج ; il en accorda, en fief, une grande partie à ses esclaves, à qui il donna pour chef Miadjouc مياجق ; après quoi il retourna à Kharezm (Ibn-Alathir t. V, 251 v. 252 r. Cf. Ibn-Khaldoun, ms. $\frac{539}{4}$, t. V, fol. 277 v.). D'après Ala-eddin-Ala-Mélic (ms. P 69, fol. 78 v, ms. 36 Ducaurroy, fol. 71 r.), Rachid-eddin (ms. 68 A, fol. 96 r.) et Mirkhond (*Histoire des sultans du Kharezm*, pag. 28), Nacir espérait que le sultan remettrait au *divan* l'Irac ou, du moins, une portion de cette contrée. Le sultan n'y ayant pas consenti, le khalife lui envoya son visir avec le diplôme d'investiture et des habits d'honneur. امیر المومنین الناصر لدین الله را طمع آن بود که سلطان عراقرا یا بعضی از آن بر دیوان عزیز مسلم دارد رسل از جانبین آمد شد می کردند چون سلطان اجابت نهود خلیفه وزیر خود ...با عهد سلطنت وخلع وتشریفات بجانب سلطان روانه داشت

de commencer les hostilités. La prise d'Hamadan, de Saveh, d'Aveh, de Reï, etc. signale le début de cette expédition [1]. Mais la mort de Mouveïyed-eddin et la défaite de ses troupes viennent interrompre le cours de ces succès, et compliquer les démêlés qui agitaient l'Irac. Les anciens esclaves de Mohammed-Pehlévan, atabeg de l'Azerbaïdjan, profitant du départ précipité de Tacach, mettent à leur tête Gueuktcheh گوکچه [2], un de leurs compagnons, s'emparent de Reï et des villes voisines, et marchent sur Ispahan afin d'en chasser les Kharezmiens [3]. En même temps qu'ils arrivaient contre cette ville du côté du nord, une armée de Bagdad, commandée par Seïf-eddin Thogril se préparait à l'attaquer au Sud [4]. Gueuk-

[1] On trouvera des détails circonstanciés sur ces événements dans la note 1, à la suite de ce mémoire.

[2] گوکچه est un mot turc signifiant « bleuâtre. »

[3] Ibn-Alathir, *Camil*, t. VI, pag. 139, ou ms. de C. P. 253 r.; Rachid-eddin, *Djami ettevarikh*, ms. persan 68 A, 112, v. Abou'lféda, *Annales*, t. IV, p. 154 (ce dernier écrit كجا au lieu de Gueuktcheh); Noveïri, ms. arabe 645, f. 78 r.

[4] Ibn-Alathir (*dicto loco*) et, d'après lui, Abou'lféda et Noveïri (*dictis locis*) placent l'expédition de Seif-eddin Thogril dans l'année 591 (1195 de J. C.). Cette date me paraît difficile à concilier avec celle de la mort de Mouveiyed-eddin-ibn-Cassab (chaban 592 = juillet 1196). Il est probable, en effet, que le khalife n'expédia l'armée commandée par Séif-eddin qu'après la mort de Mouveiyed-eddin, et pour venger la défaite des troupes de ce visir. Ce qui me paraît venir à l'appui de cette opinion, c'est que, dans les auteurs que je viens de citer, l'expédition de Séif-eddin est racontée après celle d'Ibn-Cassab, et dans un paragraphe séparé. D'après Ibn-Alathir, Noveïri et Ibn-Khaldoun (t. III, ms. 112/1, fol. 595 v. 596 r.), les habitants d'Ispahan haïssaient les Kharezmiens. Sadr-eddin ibn-al-Khodjendi, *reïs* des Chafeïtes, à Ispahan, écrivit au divan du

tcheh envoie aussitôt à Seïf-eddin un député chargé de l'informer de sa soumission aux ordres du divan, et de lui déclarer qu'il ne s'était dirigé sur Ispahan que dans l'intention d'en expulser les Kharezmiens. Pressée entre deux ennemis également menaçants, la garnison d'Ispahan se voit forcée d'abandonner cette ville, et de reprendre le chemin de son pays[1]. Seïf-eddin occupe Ispahan et marche de là sur Hamadan[2], tandis que Gueuktcheh s'amusait à poursuivre les Kharezmiens jusqu'à Thabes, dans le Couhistan, place qui appartenait aux Ismaëliens, وهى بلاد الاسماعيلية. Mais bientôt, lassé de cette vaine poursuite, il revient sur Ispahan et s'en empare[3].

khalife, offrant de livrer la ville aux troupes qui seraient envoyées de Bagdad. Il exerçait une autorité absolue sur les habitants. Ce Sadr-eddin ibn-al-Khodjendi est mentionné ailleurs par Ibn-Alathir (sous les années 560 et 582, ms. de C. P. t. V, fol. 199 v. et 231 r.) C'est lui qui est désigné dans le passage suivant de Daulet-Chah (*apud* Charmoy, *Expédition d'Alexandre le Grand contre les Russes*, p. 41): « à cette époque (vers l'an 572 = 1176), Sadr-eddin Abd-allatif Khodjendi était juge suprême de cette province (celle d'Ispahan), où il jouissait du plus grand crédit. »

[1] D'après Ibn-Alathir, elle fut poursuivie par une portion de l'armée du khalife, qui fit du butin sur l'arrière-garde.

[2] Ibn-Alathir, Noveïri, Aboul'féda, *loc. laud.*; Bar-Hebræi *Chronicon syriacum*, vers. lat. pag. 438, Ibn-Khaldoun, t. III, fol. 596 r. t. VIII, fol. 88 r. D'après ce dernier passage, ce ne fut qu'après la retraite des Kharezmiens et l'occupation d'Ispahan par l'armée du khalife, que « les mamlouks de Pehlévan, compagnons de Cotlough, se réunirent et placèrent à leur tête Gueuktcheh, كركجه (*sic*), un des principaux d'entre eux. »

[3] Rachid-eddin a raconté ces mêmes événements d'une manière un peu différente. D'après cet auteur, lorsque Thogril arriva à Hamadan, Gueuktcheh marcha au-devant de lui et l'accompagna dans son expédition sur Ispahan. (Voyez *Djami ettévarikh, loc. laud.*)

Alors il envoie à Bagdad demander la possession de Reï, de Khar, de Saveh, de Coum, de Cachan, et de leurs dépendances jusqu'à Mezdécan. A cette condition, il voulait bien abandonner au divan du khalife Ispahan, Hamadan, Zendjan et Cazouin[1]. Nacir, satisfait de cette marque de déférence, y répondit par un diplôme d'investiture et des habits d'honneur (*khilat*), signes de sa royale faveur et de la dignité qu'il conférait à Gueuktcheh.

Il est à présumer que Tacach et Mohammed, après lui, dédaignèrent, dès le principe, d'inquiéter Gueuktcheh et ses successeurs dans la possession de leurs petits états. Que pouvait faire, en effet, à

[1] Il est probable, quoique Ibn-Alathir et Noveïri ne le disent pas d'une manière explicite, que Gueuktcheh, tout en demandant la souveraineté indépendante de Reï et des villes voisines, ne prétendait pas abandonner entièrement au khalife Ispahan et les autres cités mentionnées plus haut, mais seulement se reconnaître son vassal pour la possession de ces localités. C'est du moins ce qui nous paraît ressortir d'une expédition dirigée contre Hamadan, en 593, d'après les ordres du khalife, par l'émir Aboul'hidja et Uzbeg-ben-Pehlévan, et qui échoua par le peu d'union de ces chefs. (Voyez Ibn-Alathir VI, 143 ou ms. de C P, 254 r. Ibn-Khaldoun, t. III, fol. 596 v. le même, t. VIII, fol. 88 r.) Rachid-eddin a parlé également de la demande de Gueuktcheh, mais il n'a point reconnu cette distinction que les deux historiens arabes semblent établir. D'après lui, Gueuktcheh consentit à reconnaître la souveraineté du khalife sur Reï, Ispahan, Coum, Cachan, Aveh et Saveh : ورسولی را بدار الخلافت فرستاد والتماس حکومت ری و اصفهان وقم وکاشان وآوه وساوه کرد تامزدقان برآن که آن ولایت ازدیوان عزیز باشد واو حاکم ومتصرف ملتمس اورا مبذول داشتند ومنشور و تشریف فرستادند. (Ms. 68 A, *loc. laud.*)

ces puissants monarques, dont la domination s'étendait sur près de la moitié de l'Asie, la révolte d'un petit chef confiné dans les montagnes de l'Irac-Adjem? Peut-être aussi les sultans du Kharezm virent-ils avec quelque plaisir l'établissement d'une souveraineté, trop faible pour leur inspirer de l'ombrage, mais assez puissante cependant pour opposer une utile barrière aux empiétements des khalifes de Bagdad et des atabegs du Fars et de l'Azerbaïdjan. Telle dut être surtout la politique du sultan Mohammed, auquel ses longues querelles avec les princes du pays de Ghour et les Carakhitaïens ne laissaient guère le loisir de s'occuper de l'Irac-Adjem. Nous voyons, en effet, par le récit de Mirkhond [1], que Mohammed avait favorisé l'établissement de la puissance d'Oghoulmich dans l'Irac, et que ce fut, en partie, sous prétexte de venger la mort de ce prince qu'il entreprit, contre Bagdad, cette funeste expédition qui fut le commencement de ses revers. Maîtres d'Hamadan, de Reï et du Djebal, les successeurs de Gueuktcheh s'acquittèrent, sans doute, à la satisfaction de leurs puissants suzerains, de la mission que ceux-ci leur avaient confiée, et la crainte de ces petits princes dut plus d'une fois arrêter les atabegs de l'Azerbaïdjan et du Fars dans leurs projets d'envahissement. C'est, du moins, ce que l'on peut conclure de l'invasion simultanée des atabegs Saad et Uzbeg dans l'Irac-Adjem, invasion qui suivit de très-près la mort d'Oghoulmich, et dans

[1] *Histoire des sultans du Kharezm*, pag. 66.

laquelle ces deux princes espéraient ne rencontrer aucune résistance[1].

Gueuktcheh avait accordé sa faveur et sa confiance à un de ses anciens compagnons d'esclavage[2],

[1] Voyez Mirkhond, *op. sup. laud.* pag. 68, 69 et IVe partie, ms. de l'Arsenal, fol. 192 v.; Ibn-Alathir, t. VI, pag. 236; Rachid-eddin, ms. 68 A, fol. 130 r. et le *Tarikhi Guzideh*, ms. 15 Gentil, fol. 220 r. J'ignore d'après quelle autorité le savant M. C. d'Ohsson a dit que ce fut sur l'invitation du khalife que les princes du Fars et de l'Azerbaïdjan tentèrent de s'emparer de l'Irac. (*Histoire des Mongols*, t. I, pag. 190.)

[2] Le texte d'Aboul'féda porte خوشداشه. Ce mot, qui s'écrit aussi خشداش et خوجداش, ou خجداش, est formé de l'expression persane خواجه تاش *khodjah* ou *khadjeh tach* « compagnon d'étude ou d'esclavage. » (Voyez M. Quatremère, *Histoire des Mamlouks de l'Égypte*, t. I, 1re partie, pag. 44.) Le docte Reiske, qui ignorait le véritable sens de ce mot, s'est contenté de le transcrire dans sa traduction, toutes les fois qu'il l'a rencontré dans le texte. (Voyez *Annales Muslemici*, t. IV, pag. 210, 250, 256, 536.) On lit dans un autre passage d'Abou'lféda (t. IV, pag. 144) : وكان هذا بكتمر من مماليك ظهير الدين شاهرمن وكان له خشداش اسمه هزار دينارى « Ce Bectimour était au nombre des mamlouks de Dhéhir-eddin Chaharmen, et il avait un compagnon d'esclavage nommé Hézardinari. » Reiske a rendu ainsi la fin de ce passage : « Gener « ille ejus erat Chaschdasch, vero nomine Acsoncor, etc. » et il a ajouté en note (*ibid.* pag. 665) : (115) pag. 145. « *Chaschdasch* est officium « aliquod ut videtur, quod tamen quale sit, nescio; persica vox est « aut turcica. Meninski tamen non habet, ut alia multa, quæ apud « Abulfedam leguntur. Quantum colligo erat officium militare. Nam « *chasch* bellum notat et *dasch* sodalem. Erit ergo belli sodalis, vel « in bello sodalis. Forte magister militiæ. *Chaschdasch*, ut aliquando « legitur, notat *bonum sodalem*. Forte ergo notat socium, commilito- « nem, ὁμόδουλον. » Il est à peine besoin de faire remarquer que le mot خاش (par un *élif*) ne peut aucunement entrer dans la composition de Khochdach خشداش. Nous ne savons d'après quelle autorité Deguignes a rendu *Khochdach* par *valet de chambre*.

nommé Chems-eddin Idoghmich ايدغمش ou Itoghmich ايتغمش, et l'avait comblé de bienfaits. Idoghmich, peu sensible à la générosité de Gueuktcheh, se révolta contre lui dans l'année 600 (1203-4), et rassembla une armée, composée en partie d'anciens esclaves de Mohammed-Pehlévan. Il en vint aux mains avec Gueuktcheh, qui fut tué dans le combat. Idoghmich, pour donner à son usurpation un faux air de légitimité, remit les états de sa victime à Uzbeg, fils de Pehlévan, auquel il eut soin, toutefois, de ne laisser de la royauté que le titre[1].

Ce calcul d'une prudente ambition parut d'abord réussir à Idoghmich : les premières années du règne de ce prince furent brillantes et heureuses. En 602 (1205-6 de J. C.), il marcha contre les Ismaëliens des environs de Cazouin[2], assiégea leurs forteresses et en prit cinq. Il s'apprêtait à poursuivre ces dangereux sectaires jusque dans Alamout, leur capitale, lorsqu'un message de l'atabeg Nousret-eddin-Abou-

[1] Ibn-Alathir, ms. de C. P., fol. 263 r. ou ms. de l'Institut, pag. 546, 547. Ibn-Khaldoun, tom. III, fol. 596 v. tom. VIII, fol. 80 r. Abou'lféda, t. IV, 210; Rachid-eddin, fol. 120 r. et v. D'après Ibn-Alathir, Gueuktcheh était un prince juste et bon.

[2] Ibn-Alathir, VI, 185; le même, ms. de l'Institut, pag. 599. Ibn-Khaldoun, t. IV, ms. $\frac{522}{4}$, fol. 41 v. place cette expédition en 603. M. de Hammer a omis d'en parler dans son Histoire de l'ordre des assassins. Sous la date de l'année 603, Ibn-Alathir (ms. de C. P. fol. 270 v.) et Ibn-Khaldoun (t. VIII, fol. 596 v. 597 r.) racontent la révolte d'un des principaux esclaves du khalife Nacir, nommé Djemal-eddin Cachtimour قشتمر, contre son maître. Ils ajoutent que cet individu demanda du secours au prince du Fars et à Chems-eddin Idoghmich, prince d'Hamadan, d'Ispahan et de Reï, et que ces deux souverains lui en accordèrent.

Becr-ben-Pehlévan vint l'arrêter au milieu de ses succès. Pendant qu'Idoghmich attaquait les Ismaëliens, le prince de Méraghah, Ala-eddin, fils de Carasoncor, El-Ahmedili الاحمديلى, et celui d'Arbil, Mozhaffer-eddin Couchouri, envahirent, de concert, les états de l'atabeg, qui n'eut d'autre ressource que celle d'appeler à son aide le souverain d'Hamadan[1]. Dès qu'Idogmich eut reçu cette nouvelle, il s'empressa d'abandonner le pays des Ismaëliens, et de rejoindre Abou-Becr, à la tête d'une armée considérable. Puis il envoya au prince d'Arbil un message ainsi conçu : « Es-tu donc dépourvu d'intelligence ?

[1] D'après Ibn-Alathir, les princes de Méraghah et d'Arbil voulurent enlever l'Azerbaïdjan à l'émir Abou-Becr, parce qu'il était occupé jour et nuit à boire du vin et négligeait les affaires. Ibn-Khaldoun, t. VIII, fol. 80 r. et v. attribue à Uzbeg ce qu'Ibn-Alathir rapporte du frère de ce prince, Nousret-eddin Abou-Becr. D'après cet historien, un désaccord survint, dans l'année 602, entre Uzbeg et le prince d'Arbil. Celui-ci se dirigea vers Méraghah, et demanda du secours au prince de cette ville, Ala-eddin (fils de) Carasoncor, qui se joignit à lui ; tous deux se mirent en marche pour assiéger Tébriz. Abou-Becr ne mourut que dans l'année 607 (1210-1) d'après Hamd-Allah Mustaufi et Mirkhond (*Tarikhi Guzideh*, ms. 9 Brueix, fol. 160 v. *Historia Seldschukidarum*, pag. 263 ; cf. d'Herbelot, *verbo Atabekian Adherbigian*). Il est singulier que ce passage de d'Herbelot ait échappé à la connaissance de Deguignes qui, après avoir placé la mort d'Abou-Becr en l'année 600 (t. I, 1re partie, pag. 260), a reconnu, dans un autre endroit (t. II, 2e part. p. 249), qu'il ignorait la date de cet événement. Ibn-Alathir, à propos des faits que nous racontons, fait la remarque suivante : « Idoghmich était placé sous l'autorité d'Abou-Becr, mais il s'était emparé de la province, et n'accordait aucune attention aux ordres de l'atabeg, وهو فى طاعة ابى بكر الا انه قد غلب على البلاد فلا يلتفت الى ابى بكر.

Tu oses marcher contre nous et tu es maître d'une bourgade, tandis que nous possédons les contrées qui s'étendent depuis les frontières du Khoraçan jusqu'au pays de Khélath et aux portes d'Arbil. Suppose même que tu parviennes à mettre en fuite ce sultan, ne sais-tu pas qu'il possède des esclaves, dont je fais partie, et que s'il tirait de chaque bourgade un chef ou de chaque ville dix hommes seulement, il rassemblerait contre toi une armée double de la tienne? Ce qu'il convient de faire est que tu retournes dans ta ville. Je te donne ce conseil à cause de la compassion que tu m'inspires [1]. » Lorsque Mozhaffer-eddin eut lu ce message hautain et reçu la nouvelle de la marche d'Idoghmich, il prit le parti de la retraite [2] et se mit en route vers Arbil, abandonnant par là son allié à la merci de l'atabeg et du souverain du Djebal. Ces deux princes marchèrent incon-

[1] افما لك عقل تجى الينا وانت صاحب قرية ونحن لنا من باب خراسان الى بلاد خلاط والى باب اربل فاحسب انك هزمت هذا السّلطان اما تعلم انه له مماليك انا احد منهم ولو اخذ من كل قرية شحنة او من كل مدينة عشرة رجال لاجتمع لك اضعاف عسكرك والمصلحة انك ترجع الى بلدك وانا اقول لك ذلك اشفاقا عليك (Ibn-Alathir, t. VI, p. 185, ou ms. de l'Institut, pag. 596, 599.)

[2] Ibn-Alathir dit que le prince de Méraghah s'efforça de persuader Mohaffer-eddin de s'arrêter dans l'endroit où il se trouvait et de lui confier ses troupes, « car, lui disait-il, tous les émirs d'Abou-Becr sont convenus de se joindre à moi lorsque je marcherai vers eux. » Mais Mozhaffer-eddin n'y voulut pas consentir et retourna dans ses états, à travers des chemins difficiles, des défilés impraticables et des montagnes élevées, de peur d'être poursuivi.

tinent sur Méraghah et en firent le siége. Ala-eddin, trop faible pour leur résister, demanda la paix et l'obtint en livrant à Abou-Becr une de ses forteresses, qui était la cause du différent. En retour de cette place, Abou-Becr lui donna en fief les deux villes d'Ochnoh, اشنه[1], et d'Ourmiah.

[1] C'est ainsi que je crois devoir lire au lieu de اسنوا et اسنو, que portent l'ancien ms. de la Bibliothèque royale et celui de l'Institut. L'auteur du *Lob ellobab* (ed. Veth, p. 4) se contente de dire : « Ochnoh, petite ville de l'Azerbaïdjan. » Mais le *Meracid-el-Ittila* est plus explicite : « Ochnoh, dit-il, est une ville de l'Azerbaïdjan, du côté d'Arbil, entre cette ville et Ourmiah. Elle est séparée de la seconde par deux journées et d'Arbil par cinq journées de marche. » Cette ville subsiste encore sous le nom d'Ouchneï ou Chino et a été visitée, en octobre 1838, par le major Rawlinson, le plus érudit des nombreux voyageurs qui ont parcouru la Perse dans ce siècle, et, en juin 1840, par un autre voyageur anglais, M. Ainsworth. Ouchneï dépend du gouverneur d'Ouroumieh et acquitte une taxe annuelle de quatre mille toumans (environ cinquante mille francs). (Voyez *The journal of the royal geographical society of London*, t. X, pag. 15-18, t. XI, pag. 61, 62.) Le premier des deux voyageurs déjà cités a rapporté (*ibid.* p. 23, note *) le passage du *Meracid* dont j'ai donné la traduction. Il paraît qu'au lieu de بلدة فى طرف اذربيجان من جهة, que porte notre ms., il a lu dans le sien فى طريق, car il traduit : « Oshnoh, a town on the road to Azerbidjan, conducting from Arbil. » D'après Hamd-Allah Mustaufi (cité *ibid.* p. 18), Ochnoh est situé à la distance d'une journée de marche seulement, au sud-ouest d'Ourmieh. Ochnoh est nommé اشنويه dans un extrait du même ouvrage, publié par M. Quatremère (*Histoire des Mongols*, pag. 318, note), et le savant professeur a lu ce nom Oschnouieh ou Oschnieh. Mais, dans un autre manuscrit du *Nozhet* (ms. 127, fol. 379 v. 382 r.), on lit distinctement Ochnouïeh اشنويه. Dans l'histoire de Chah-Abbas (citée par M. Quatremère, *ibid.* p. 319), on lit Ouchneï اوشنى. L'auteur du même ouvrage fait mention du district اولكا de Buzcour et Muzcour بزكورو مزكور, qui est contigu au canton d'Oroumi اورومى et d'Ouchneï. Dans l'année 1271, le patriarche nestorien Denha transporta sa résidence d'Arbil à

Cette guerre était à peine terminée, qu'une armée du Kharezm, forte d'environ dix mille hommes, sans compter les femmes et les enfants, envahit le Djebal et s'avança jusqu'à Zendjan, en commettant de grands ravages. Le prince d'Hámadan alla à sa rencontre et la mit en fuite après un combat vivement disputé[1].

Idoghmich crut sa puissance assez affermie par ces succès, pour lever l'étendard de la révolte contre le fils de son ancien maître, l'atabeg Abou-Becr, et assiéger ce prince dans Tebriz[2]. Mais un complot domestique, semblable à celui qui l'avait substitué à Gueuktcheh, vint interrompre le cours de ses prospérités. Un de ses anciens compagnons d'esclavage, nommé Nacir-eddin Menguéli, منكلى, se révolta contre lui, avec l'aide des Pehlévaniens, et le contraignit à chercher un refuge auprès du khalife (chaban 608 = janvier 1212). Lorsque Idogmich approcha de Bagdad, le khalife ordonna de lui pré-

Ochnoh (Rawlinson, p. 17, note**; le baron d'Ohsson, *Histoire des Mongols*, t. III, p. 471; ce dernier écrit Aschnou, au lieu d'Ochnoh).

[1] Ibn-Alathir, t. VI, p. 185, ou manuscrit de l'Institut, pag. 600. Un auteur persan, qui vivait au commencement du XIII[e] siècle, et à qui nous devons une version de la fameuse histoire de Mahmoud le Ghaznévide, par Otbi, mentionne un personnage nommé Ologh-Barik, qui commandait à Cachan et à Djerbadécan (ou Gbilpayégan, entre Hamadan et Ispahan), sous l'autorité d'Idoghmich. (Voyez les *Notices et extraits des manuscrits*, t. IV, pag. 327, 328, 329 et 411.)

[2] Ibn-Alathir, t. VI, pag. 223, ou ms. de C. P. fol. 273 v. Dzéhébi, ms. arabe 753, fol. 178 r. Ibn-Khaldoun, t. III, fol 598 v. t. VIII, fol. 81 r. Ici encore, Ibn-Khaldoun substitue Uzbeg à son frère.

parer une entrée pompeuse. Toute la population sortit à sa rencontre. Sa femme arriva dans le mois suivant et fut traitée avec considération[1].

Idoghmich resta dans Bagdad jusqu'au mois de djoumada second de l'année 609 (novembre 1212)[2], que Nacir le renvoya vers Hamadan, après l'avoir gratifié de *khilats* et de timbales, كوسات, et en lui promettant de le faire bientôt suivre d'une armée. Mais la trahison d'un chef turcoman, Soleïman-ben-Berdjam[3], près duquel le prince d'Hamadan attendait l'arrivée des troupes de Bagdad, ne laissa pas à ce secours le temps de le joindre. Menguéli, d'après l'avis qu'il reçut de ce chef, fit partir en toute hâte un détachemen de son armée. Idoghmich se vit

[1] Ibn-Alathir, t. VI, pag. 223; Ibn-Khaldoun, t. III, pag. 598, v. t. VIII, pag. 81 r. D'après ces deux auteurs, Menguéli, craignant que le khalife n'aidât Idoghmich et ne le renvoyât avec une armée, tandis qu'il n'avait pas encore eu le temps de s'affermir dans son usurpation, députa à Bagdad son fils Mohammed, accompagné d'un corps de troupes. Mohammed arriva dans le mois de moharrem 609 (juin 1212). Les habitants de Bagdad sortirent à sa rencontre, suivant l'ordre de leurs professions, على طبقاتهم. Il fut traité avec considération, et resta à Bagdad jusqu'à ce qu'Idoghmich fut tué. Alors le khalife le revêtit d'un *khilat*, ainsi que les gens de sa suite, et le renvoya à son père.

[2] D'après une version mentionnée par Dzébébi (*dicto loco*), Idoghmich ne fut renvoyé par Nacir que dans l'année 610 : (وسيره (الناصر على سلطنة همدان في سنة تسع وقيل في سنة عشر ; mais cette date ne peut se concilier avec l'autorité d'Ibn-Alathir, selon lequel Idoghmich fut tué dans le premier mois de la même année (mai-juin 1213). Ibn-Alathir, t. VI, 326, ms. de C. P. fol. 273 v. omet cette date de djoumada 2°.

[3] On trouvera des détails circonstanciés sur ce personnage dans l'appendice n° II.

attaqué à l'improviste; ses troupes furent mises en fuite et lui-même fut pris et tué, et sa tête portée à Menguéli (610 = 1213)[1].

Toutefois, celui-ci ne jouit pas longtemps du fruit de son crime. Une vaste confédération, dont le khalife était l'âme et le chef, ne tarda pas à se former contre lui. Menguéli s'était aliéné l'esprit d'Uzbeg, fils

[1] Ibn-Alathir, t. VI, pag. 222, 223 et 226, ms. de C. P. 273 v. 274 r. Rachid-eddin, fol. 183 r. et v. Ibn-Khaldoun, t. VIII, pag. 81 r. Abou'lféda, t. IV, pag. 250. Voici les paroles de ce dernier: وفيها قتل ايدغمش مملوك البهلوان قتله خشداشه من البهلوانية اسمه منكلى وكان ايدغمش قد هرب منه والتجى الى الخليفة فى سنة ثمان وستماية ورجع ايدغمش فى هذه السنة الى جهة همدان فقتل واستقل منكلى بالملك. Ce texte, si clair et si facile, a été altéré, comme à plaisir, par Deguignes, qui en a tiré le passage suivant: «Idghmich périt comme Calidja; Menghéli, son valet de chambre, entreprit de l'assassiner; mais, ayant manqué son coup, il se sauva chez le khalife. Quelque temps après, il retourna à Hamadah, où il trouva le moyen d'exécuter son dessein et de s'emparer d'Hamadan et du Djébal.» (*Hist. générale des Huns*, t. II, 2e partie, pag. 249.) D'après Abou'lméhacin (*Nodjoum*, t. III, ms. 661, fol. 108 v.), Idoghmich, las d'attendre l'arrivée des secours de Nacir, partit d'Hamadan فطال عليه الامر فرحل عن همدان. L'armée de Menguéli-Bogha, roi des Tatars (*sic*), le rencontra, le combattit et le tua. Dans un tableau généalogique des Seldjoukides, donné par Ibn-Khaldoun (t. VIII, fol. 82 r.), Menguéli est aussi désigné par le nom de Menguéli Bogha بغا (peut-être pour بوغا *boughu*, mot turc qui signifie «taureau»). Selon Abou'lméhacin, Menguéli était un émir pieux, charitable, juste et rempli de bonnes qualités. D'après Ibn-Alathir (ms. de C. P. fol. 263 r. ms. de l'Institut, p. 547), c'était un homme plein de perspicacité et de bravoure, mais injuste. Nous lisons, dans Ibn-Alathir, que le khalife, ayant appris la mort d'Idoghmich, envoya un message à Menguéli pour lui reprocher sa conduite, et que Menguéli lui fit une réponse ferme et fière.

de Pehlévan[1], son ancien maître. Nacir profita habilement de ce levain de discorde : une armée nombreuse fut équipée et mise sous le commandement de Mozhaffer-eddin-Soncor, surnommé visage de lion وجه السبع, tandis que des messages, envoyés à Uzbeg, à Djélal-eddin-Haçan, chef des Ismaëliens, à Mozhaffer-eddin-Coucbouri, prince d'Arbil et de Chehrizour, leur enjoignaient de réunir leurs forces à celles du khalife. Les princes confédérés convinrent qu'une portion des états de Menguéli serait dévolue au khalife, une autre à Uzbeg, et le reste à Djélal-eddin. Le titre de généralissime devait appartenir à

[1] D'après Abou'lméhacin (*op. sup laud.* fol. 109 r.), il s'était révolté contre cet atabeg et contre le khalife, et interceptait les chemins. Selon Djouveïni (*Djihan cuchaï*, 36 Ducaurroy, fol. 170 v.), «Nacir eddin Menguéli, qui s'était emparé de l'Irac, montrait de l'inimitié à l'atabeg (Mozhaffer-eddin Uzbeg), et son armée faisait continuellement des incursions dans les états de Djélal-eddin (prince des Ismaëliens). L'atabeg et Djélal-eddin firent un traité d'alliance. Djélal-eddin, dans l'année 610, se rendit dans l'Azerbaïdjan, afin de secourir l'atabeg et de combattre Menguéli. L'atabeg, pendant la durée d'une année et demie que Djélal-eddin resta dans son royaume, le traita avec toutes sortes de marques de considération; ils conclurent ensemble une alliance de fraternité. L'atabeg envoyait à Djélal-eddin des présents considérables, et lui donnait des sommes excessives. Il poussa la générosité à un tel point que, après avoir fourni des provisions et des vivres de toute espèce à Djélal-eddin et à son armée, et indépendamment des habits d'honneur et des *khilats* précieux qu'il donna, en plusieurs circonstances, aux principaux de ses généraux, il envoyait chaque jour, à son trésor, une somme de mille dinars d'or, sous le titre de *havaïdj beha* (prix des choses nécessaires). En un mot, Djélal-eddin séjourna longtemps à Beïlecan auprès de l'atabeg Uzbeg; d'un commun accord, ils demandèrent du secours à Bagdad, en Syrie, etc. pour repousser Menguéli.» (Cf. Mirkhond, *Notices et extraits*, t. IX, pag. 236.)

Mozhaffer-eddin-Coucbouri, d'après la volonté de Nacir, et l'intéresser au sort de la guerre[1]. Ce prince amena sous les drapeaux de Nacir les troupes de Mouçoul, du Djezireh et d'Halep, et bientôt une nombreuse armée se dirigea sur Hamadan. Menguéli, trop faible pour résister à des forces aussi considérables, abandonna sa capitale, et se retira dans les montagnes. Les confédérés l'y suivirent, et campèrent au pied du mont sur le sommet duquel il s'était réfugié, non loin de la ville de Caradj كرج. Bientôt le blé et les autres aliments vinrent à manquer dans le camp du khalife et de ses alliés; et si Menguéli fût resté dans la position qu'il occupait, il aurait vu ses ennemis se retirer au bout de quelques jours; mais il voulut tenter le sort des armes. Enhardi par un léger avantage, qu'un détachement de son armée avait obtenu sur Uzbeg, il s'aventura à descendre en rase campagne avec toutes ses troupes, et fut mis en déroute, après un combat acharné. Menguéli se réfugia sur sa montagne. S'il avait su y demeurer, personne n'aurait osé l'y suivre[2], et les confédérés auraient fini par le laisser en paix; mais pendant la nuit il s'enfuit, monté sur un chameau[3]. Un petit nombre de soldats l'accompagnè-

[1] D'après Abou'lméhacin (*ibid.*), le khalife écrivit à Mélic Dhahir Ghazi, prince d'Alep, et à Mélic Adil, sultan d'Égypte, pour leur demander des troupes.

[2] فلو اقام بمكانه لم يقدم احد على الصعود اليه وكان قصاراهم العود عنه

[3] Selon Abou'lméhacin (*dicto loco*), six mille des compagnons de

rent dans sa fuite; les autres l'abandonnèrent, et les confédérés purent s'emparer de tout le pays, sans éprouver la moindre résistance. Djelal-eddin, prince des Ismaëliens, reçut les villes d'Abher et de Zendjan, que le khalife lui avait promises avant la guerre. Uzbeg s'adjugea le reste, et le remit à Oghoulmich, un des esclaves de son frère; puis chacun reprit la route de son pays (612 = 1215-6 de J. C.). Quant à Menguéli, il dirigea sa fuite vers Saveh, où il devait trouver la fin de son aventureuse carrière[1]. Il y avait dans cette ville un gouverneur avec lequel Menguéli était étroitement lié; il lui envoya demander la permission d'entrer dans Saveh, et l'obtint. Le gouverneur sortit à sa rencontre, baisa la terre devant lui, l'introduisit dans la cité, et le conduisit à sa maison. Puis il lui enleva ses armes, et voulut le charger de liens et l'envoyer à Oghoulmich. Menguéli le pria de le tuer, préférant la mort à cette humiliation. Cet homme le tua, et

Menguéli furent tués. Menguéli alluma un grand feu (sur la montagne, pour tromper l'ennemi) et s'enfuit pendant la nuit.

[1] Ibn-Alathir, t. VI, pag. 280; Abou'lféda, t. IV, pag. 256; Abou'lméhacin, fol. 110 r. Ibn-Khaldoun, III, fol. 199 r. t. VIII, fol. 81 r. et v. *Tarikhi Guzideh*, ms. 9 Brueix, fol. 176, v. Ala-eddin Djouveïni et Mirkhond ont rapporté d'une manière fort abrégée ces mêmes événements. (Voyez *Djihan Cachaï*, ms. 36 Ducaurroy, fol. 170 v. 171 r. *Rouzet esséfa*, IVe partie, *article des Ismaëliens*, ms. de l'Arsenal, fol. 72 v. ou *Notices des manuscrits*, t. IX, p. 235.) Mais leur récit diffère, en plusieurs particularités, de celui d'Ibn-Alathir, dont on vient de lire la substance; ils placent la défaite et la mort de Menguéli en 611. Au lieu d'Oghoulmich, nos deux manuscrits du *Djihan Cachaï* (36 Ducaurroy, fol 171 r. 69 ancien fonds, fol. 181 r.) portent Seïf-eddin ايلمغش et بلغمش.

envoya sa tête à Uzbeg, qui la fit porter à Bagdad. Le jour où ce sanglant trophée, fixé sur la pointe d'une lance, fit son entrée dans Bagdad, fut un jour de fête[1]. Mais la joie du khalife ne fut pas sans mélange; car son fils cadet, Al-Mélic-al-Moazzhem-Abou'l-Haçan, mourut à la même époque. La tête de Menguéli fut renvoyée dans l'Irac et ensevelie[2].

Cependant, le nouveau prince d'Hamadan n'avait pas tardé à soulever contre lui la haine du khalife. Avant la mort de Menguéli, Oghoulmich avait visité la cour de Mohammed, et y avait séjourné quelque temps. Il en était revenu comblé des bienfaits du sultan et dévoué à la personne de ce prince[3]. Aussi,

[1] وزينت بغداد وكان يوم دخوله يوما مشهودا Ibn-Alathir; Abou'lméhacin.

[2] فاعيد ودفن. Plus bas Ibn-Alathir s'exprime ainsi qu'il suit: «La mort de ce prince eut lieu (le 20 de dzou'l cadeh) au moment de l'arrivée de la tête de Menguéli à Bagdad. Le cortége ordinaire du khalife avait reçu l'ordre de se rendre au-devant de cette tête. فان الموكب امر بالخروج الى لقا الراس. Tous les habitants sortirent (*de la ville*); lorsqu'ils entrèrent avec la tête dans la rue de Habib, درب حبيب, le bruit courut que le fils du khalife était mort. La tête fut renvoyée.

[3] Ces détails, empruntés à Ibn-Alathir (*loc. laud.*), semblent en contradiction avec le passage suivant du *Djihan Cuchaï* (ms. 36 Ducaurroy. fol. 92 r. et v.): واغلمش را سلطان نزديك اتابك اوزبك فرستاده بود. Mais cette contradiction n'est qu'apparente, et on peut la faire disparaître à l'aide d'un léger changement; il suffit, pour cela, de lire: واغلمش را اتابك اوزبك نزديك سلطان. Nous aimons mieux recourir à cette conjecture, que de croire à une inexactitude d'Ibn-Alathir, historien si exact et si bien informé de ce qui s'est passé, durant sa vie, dans les deux Iracs. D'ailleurs, il est à présumer que l'erreur d'Ala-eddin, si ce n'est pas celle de son copiste, a pour unique origine la conduite d'Oghoulmich envers Mo-

dès son avénement, il se reconnut hautement le vassal de Mohammed, en faisant prononcer en son nom la khotbah dans toute l'étendue du Djébal[1]. Il n'en fallait pas plus pour porter à son comble la colère du khalife. En effet, la conduite d'Oghoulmich venait ajourner encore l'accomplissement des vues de Nacir, et compromettre le fruit de vingt ans de travaux. Désespérant de réussir par la force, l'émir al-mouminin recourut cette fois à un crime, et le souverain d'Hamadan tomba sous les coups des Ismaëliens[2] (614 = 1217 de J.C.[3]). Oghoulmich,

hammed. Ibn-Alathir ajoute qu'après son retour du Kharezm, Oghoulmich assista à la guerre contre Menguéli et y fut blessé.

[1] On peut conclure d'un passage d'Ibn-Khaldoun qu'Oghoulmich ne fit que suivre en cela l'exemple de ses prédécesseurs. Ces princes, dit-il, en parlant des souverains du Djébal, se révoltèrent ensuite contre Uzbeg et firent la khotbah pour le Kharezm-Chah. Le dernier d'entre eux qui régna fut Oghoulmich (ms. $\frac{539}{3}$, suppl. arabe, tom. VIII, fol. 99 r. $\frac{539}{4}$, fol. 282 v. 283 r.)

[2] On voit, d'après cela, ainsi que d'après le meurtre du frère du chérif de la Mekke, rapporté par Mirkhond (*Histoire des sultans du Kharezm*, pag. 67), si M. de Hammer a eu raison de prétendre (*Histoire de l'ordre des assassins*, pag. 238) qu'aucun assassinat ne souilla le règne de Djélal-eddin Haçan. D'après Ala-eddin Djouveïni (ms. 36 Ducaurroy, fol. 94 r. Cf. Mirkhond, pag. 66), le khalife avait demandé à Djélal-eddin Haçan une troupe de *fédaïs* (sicaires). Djélal-eddin lui en avait envoyé plusieurs, en leur recommandant d'obéir à tout ce que Nacir leur ordonnerait : وخليفه ازو التماس جمعى فدائيان كرده بود جلال الدين جمعى را بخدمت او فرستاده وفرموده بودكه هرچه اوگويد ازان عدول ننمايند

[3] Dans mon premier travail, j'avais assigné, par conjecture, à la mort d'Oghoulmich la date de l'année 613. Comme notre manuscrit d'Ibn-Alathir présentait une lacune en cet endroit (lacune qui existe malheureusement aussi dans le ms. de C. P.), je m'étais fondé, pour

ainsi que nous l'apprenons de Néçavi et de Noveïri, était monté à cheval pour aller au-devant des pèlerins, qui revenaient de la Mekke. Un Batinien, revêtu du costume de pèlerin, s'élança sur lui et le tua [1]. En lui finit, après vingt-deux ans d'existence, la dynastie fondée par Gueuktcheh.

On reconnaîtra, d'après ce qui précède, combien est peu fondée la conjecture de Deguignes, d'après laquelle le sultan Djélal-eddin aurait dépouillé Oghoulmich, l'année 622 de l'hégire (1225 de J.C.), après avoir conquis l'Azerbaïdjan [2].

fixer cette date, sur ce que, dans le premier paragraphe consacré par Ibn-Alathir au récit des événements de l'année 614, paragraphe relatif à l'expédition du sultan Mohammed dans l'Irac, le meurtre d'Oghoulmich se trouve rappelé (ms. 537, supp. arabe, tom. VI, pag. 235; ce passage manque dans le ms. de C. P.). Mais Ibn-Khaldoun plaçant, dans deux endroits différents (tom. III, fol. 599 v. tom. VIII, fol. 81 v. Cf. *ibid.* fol. 99 r.), la mort d'Oghoulmich en 614, j'ai dû me conformer à cette autorité.

[1] واتفق بعد ذلك قتل الاسماعيلية اغلمش الاتابكى وكان ينوب عن السلطان بالعراق فركب يلتقى الحاج عند منصرفهم من الحاج ففز عليه باطنى فى زى حاج (فقفزوا عليه فى زى الحاج, Néçavi) فقتله. Néçavi, *Siret Djélal-eddin*, ms. arabe de la Bibliothèque royale, n° 849, pag. 18; Noveïri, *Histoire des sultans du Kharezm*, ms. de Leyde, n° 2 *i*, fol 161 r. Je dois la communication de ce passage à la complaisance infatigable de mon savant ami, M. le docteur Reinhart Dozy.

[2] *Histoire générale des Huns*, tom. I, 1re part. pag. 260, M. d'Ohsson a dit un mot d'Oghoulmich, ou, comme il écrit, Ogoulmoush. (*Histoire des Mongols*, tom. I, pag. 190.) Ce prince est mentionné dans le premier chapitre du Gulistan de Sàdi (édition Sémelet, pag. 22). J'ignore d'après quelle autorité d'Herbelot (*verbo* Ugulmisch) en a fait « un sultan de la race de Giagathaï, fils de Ginghiz-can, qui régnait dans le Turquestan du temps du poëte Sâdi, vers l'an 656 de l'Hégire. »

APPENDICE.

I.

D'après Ibn-Alathir[1], dont Noveïri, Ibn-Khaldoun et Rachid-eddin ont reproduit, en grande partie, le récit, lorsque Mouveiyed eddin ibn-al-Cassab se fut emparé du Khouzistan, il marcha vers Meïçan ميسان (la Mésène), une des dépendances de cette province من اعمال خوزستان. Cotlough Inanedj, fils de Mohammed al-Pehlévan, vint le trouver, accompagné de plusieurs émirs[2]. Le vizir le traita avec considération et lui accorda des bienfaits. Le motif de la venue d'Inanedj était qu'il avait livré, auprès de Zendjan, à l'armée du Kharezm-Chah, commandée par Miadjouc مياجق, un combat dans lequel il avait été mis en déroute[3]. Le vizir lui donna des chevaux, des tentes et tout ce qui lui était nécessaire, et le revêtit d'un *khilat*, ainsi que les émirs qui l'accompagnaient. Ils décampèrent tous ensemble, se dirigeant vers Kirmanchah et de là vers Hamadan, où se trouvaient le fils du Kharezm-Chah, Miadjouc et l'armée placée sous leurs ordres. A leur approche, les Kharezmiens abandonnèrent la ville et se dirigèrent vers Reï. Le vizir occupa Hamadan dans le mois de chevval de cette année (591).

[1] Ms. de C. P. tom. V, fol. 252 r. et v. Noveïri, *Histoire des khalifes Abbassides*, ms. arabe 645, fol 77 v. 78 r. Ibn-Khaldoun, t. III, ms. $\frac{2 1 2}{3}$ supp. arabe, fol 595 r. et v. tom. VIII, fol. 87 v, 88 r. Rachid-eddin, ms. P. 68 A, fol. 110 v. 111 r. (Cf. Abou'lféda, tom. IV, pag. 152.)

[2] D'après Rachid-eddin, ce fut à Holouan que le vizir fut joint par Cotlough-Inanedj.

[3] D'après les paroles d'Ibn-Khaldoun, dont le manuscrit présente ici une lacune, on peut supposer que Reï fut pris sur Cotlough par Miadjouc.

Puis lui et Cotlough Inanedj se mirent à la poursuite des Kharezmiens, s'emparant de toutes les villes par lesquelles ils passaient et, entre autres, de Kharracan خرّقان[1], de Mez-

[1] Je suis ici l'orthographe du ms. de C. P. qui est conforme à celle du *Mochtaric*. On lit dans cet ouvrage (*apud* Uylenbroëk, *Specimen geographico-historicum*, pag. 12 du texte) : « C'est une bourgade entre Cazouîn et Hamadan, mais plus rapprochée de Cazouîn. » Je trouve dans le *Nozhet el-Coloub* (ms. P. 127, fol. 375 r.) un endroit du nom de خرقابين, qui me paraît être le même que Kharracan. « C'est, dit Hamd-Allah Mustaufi, un district dont dépendent quarante villages et qui fait partie du quatrième climat. Sa température est quelque peu froide ; ses eaux proviennent de sources qui coulent de ces montagnes (sans doute de l'Elvend, qui est indiqué quatre lignes plus haut par le nom de أوروند). On y recueille du blé, des fruits et un peu de coton. Les principales bourgades de son territoire sont un endroit appelé Abeh-Avéran موضع آبه اوران, Albéchar البشار, Kelendjin كلنجين, Thablechkeri (?) طبلشكرى, Tabrec تبرك, Alouber الوبر et Chefabâd شفاباد (peut-être شفا آباد « le séjour de la guérison »). Les impositions qu'y lève le *divan* montent à neuf mille cinq cents dinars. » Ce Kharracan est omis dans le *Lobb el-Lobab*, qui cite seulement (édition Veth, pag. 91) une bourgade nommée *Kharcan* خرقان, auprès de Samarcande, et une autre bourgade appelée Khourcan, et située dans les montagnes voisines de Bestham. Ce dernier endroit est mentionné, sous le nom de Kharcan, dans l'Histoire des Mongols de M. le baron d'Ohsson (tom. III, pag. 593 ; Cf. le *Nozhet el-Coloub*, fol. 433 r.), et sous celui de Kharacan dans Rachid-eddin (*Histoire des Mongols*, pag. 184). On trouve dans Édrici (traduction française, tom. II, pag. 170) un autre lieu du nom de Kharcan, et éloigné de trente-trois milles de Méraghah. Mais, au lieu de Kharcan, il faut lire Dakharcan داخرقان, ainsi qu'on le voit par un autre passage du même auteur (*ibid.* pag. 173). C'est la ville appelée par les écrivains persans Dehkhavarcan دهخوارقان. (Cf. M. Quatremère, *Histoire des Mongols*, pag. 319, et le major Rawlinson, *Journal of the royal geographical society*, t. X, pag. 3 et 4.)

dégan مزدغان[1], de Saveh, d'Abeh آبه[2]; puis ils marchèrent vers Reï. Les Kharezmiens abandonnèrent cette ville et se

[1] Au lieu de Mezdégan le ms. 537 porte مردعان; Rachid-eddin et Mirkhond (*Histoire des sultans du Kharezm*, pag. 33) écrivent Mezdécan مزدقان. Mais le *Méracid el-Ittila* (*apud* Uylenbroëk, pag. 76) présente la leçon Merdécan مردقان, sans toutefois épeler ce mot lettre par lettre, ce qui pourrait laisser de l'incertitude sur sa véritable orthographe. Puis il ajoute que c'est une petite ville bien connue, dans les environs de Reï. La leçon Merdécan, dans Uylenbroëk, est évidemment le résultat d'une erreur, soit de l'éditeur, soit de l'imprimeur; car, dans notre copie du *Méracid el-Ittila*, qui, comme on sait, a été faite sur le manuscrit de Leyde, d'après lequel Uylenbroëk a publié ses extraits, le mot *Mezdécan* est inscrit dans le chapitre intitulé الميم والزاى. Je crois devoir donner ici la traduction du passage du *Nozhet* relatif à Mezdécan : « Mezdégan. C'est une ville moyenne dans le quatrième climat... Sa circonférence est de trois mille pas; sa température est plutôt froide que chaude. Elle est approvisionnée d'eau par un fleuve qui porte son nom et qui vient du canton de Saman. Son blé et ses raisins sont bons; les fruits y sont en petite quantité. Les habitants sont sunnites et chafeïtes. Les impositions levées par le *divan* sur cette ville et sur son territoire, qui comprend près de treize villages, sont d'un touman (dix mille dinars). Pour le gouvernement, elle relève du district de Saveh » (ms. 127, fol. 371 r.). On lit dans le même ouvrage (fol. 375 v.) : « Saman. C'est un grand village, aux environs de Kharracan. Sa température est plutôt froide que chaude; ses eaux, qui viennent de l'Elvend, s'étant jointes au fleuve de Mezdécan, se rendent à Saveh (cf. *ibid.*, fol. 471 v. 472 r.); ses productions sont du froment, du raisin et un peu de fruits. Les contributions qu'y lève le *divan* montent à seize cents dinars. » Amin-Ahmed-Razi mentionne le fleuve de Mezdécan, رودخانه مزدقان (*Heft-iclim*, ms. 17 Brueix, fol. 374 v.). On lit dans le *Tarikhi guzideh* (ms. 9 Brueix, fol. 148 v. cf. Mirkhond, *Hist. Seldschukidarum*, pag. 238) que, dans l'année 563, l'émir Inanedj défit, auprès de Reï, l'atabeg Pehlévan Mohammed et le poursuivit jusqu'à Mezdécan.

[2] Aveh ou Abeh, آوه ou آبه, est une ville bien connue, située au nord-ouest de Saveh et à deux journées de marche de Cazouin. Je crois inutile de m'y arrêter, mais je ferai observer que, dans

retirèrent à Khar, خوار الرّى[1]. Le vizir fit partir une armée sur leurs traces. Les Kharezmiens quittèrent Khar pour se réfugier à Daméghan, à Bestham et à Djordjan. L'armée du khalife revint à Reï, où elle séjourna. Cotlough-Inanedj et les émirs qui se trouvaient auprès de lui convinrent entre eux de combattre le vizir, parce qu'ils voyaient que le pays était débarrassé de la présence de l'armée du Kharezm, et qu'ils en convoitaient la possession. Ils entrèrent à Reï; mais, le vizir ayant assiégé cette ville, Cotlough-Inanedj l'abandonna. Le vizir s'en empara et son armée la pilla; mais le vizir fit proclamer qu'on eût à s'abstenir du pillage. Cotlough et les émirs, ses compagnons, se dirigèrent vers la ville d'Abeh; mais le gouverneur (شحنة) que le vizir y avait placé leur en ferma les portes, et ils s'en éloignèrent. Le vizir marcha à leur poursuite vers Hamadan. Il apprit sur la route que Cotlough avait rassemblé une armée, s'était dirigé vers la ville de Caradj, et avait campé auprès d'un défilé (دربند) voisin de cette place. Il le poursuivit et lui livra un combat acharné, dans lequel Cotlough fut mis en déroute. Le vizir se rendit à Hamadan, campa en dehors de cette ville et y séjourna environ trois mois. Un ambassadeur du Kharezm-Chah vint auprès de lui pour lui reprocher, de la part de Tacach, d'avoir enlevé la province (d'Irac) à son armée, l'inviter à la rendre et à consolider les fondements de la paix. Le vizir n'y voulut pas consentir. Le Kharezm-chah marcha en toute hâte vers Hamadan. Le vizir était mort au commencement de chaban. Tacach livra un combat à l'armée du khalife, au mi-

Ibn-Haucal (*apud* Uylenbroëk, pag. 4) et Édrici (traduction française, tom. II, pag. 167), il faut lire Aveh آوه au lieu de Aved آود. (Cf. les passages du *Mochtaric*, de l'*Atçar albilad* et d'Abou'lféda rapportés par Uylenbroëk, pag. 11, 23 et 76 de la traduction.)

[1] On trouvera des détails circonstanciés sur le pays de Khar (la *Choarène* ou *Chorène* d'Isidore de Charax, la *Choara* de Pline), dans le curieux *Mémoire descriptif de la route de Tehran à Meched*, par M. Truilhier, publié par M. Daussy, pag. 9, 10, 11 et 12.

lieu de chaban 592 (juillet 1196)[1]; un grand nombre de soldats périrent des deux côtés. L'armée du khalife fut mise en déroute; les Kharezmiens firent un butin considérable, et le Kharezm-Chah s'empara d'Hamadan. Il tira le corps du vizir de son tombeau, lui fit couper la tête et l'envoya à Kharezm, répandant le bruit qu'il avait tué le vizir durant le combat (واظهر انه قتله في المعركة)[2]. Ensuite Tacach reçut du Khoraçan des nouvelles qui le rappelèrent dans cette province.

Le récit de l'expédition de Mouveiyed-eddin, dans Djouveïni et dans Mirkhond, diffère, en plus d'une circonstance, de celui que nous venons de transcrire. D'abord, ces deux auteurs, avant la tentative de Mouveïyed-eddin, en mentionnent une autre omise par les historiens cités plus haut. D'après eux[3], à l'époque où Tacach-khan marcha vers Sacnac سغناق, son fils Iounis-khan, ayant envoyé des ambassadeurs auprès de son frère aîné Nacir-eddin Mélic-Chah, lui annonça que l'armée de Bagdad se dirigeait vers l'Irac, et qu'il attendait impatiemment du secours. Mélic-Chah se mit en marche, conformément à sa demande; mais, avant qu'il eût joint son frère, celui-ci avait vaincu l'armée de Bagdad.» Plus loin[4], ils ajoutent que «Iounis-khan, ayant été atteint d'un mal d'yeux, retourna de Reï dans le Khoraçan, après avoir laissé Miadjouc dans cette ville, en qualité de *naïb* (lieutenant). Pendant l'absence d'Iounis-khan, Mouveiyed-eddin,

[1] D'après Ala-eddin (72 r.) et Mirkhond (pag. 33), ce combat eut lieu à Mendécan.

[2] Ibn-Khaldoun (tom. VIII, fol. 88 r.) ajoute ici: «Le sultan envoya son armée vers Ispahan; il s'en empara et y plaça son fils» (son petit-fils, selon Djouveïni, fol. 72 v. Mirkhond, pag. 34 r.).

[3] *Djihan Cachaï*, ms. 36 Ducaurroy, fol. 71 v. *Histoire des sultans du Kharezm*, pag. 30.

[4] *Djihan Cachaï*, fol. 72 r. et v. Mirkhond, pag. 32, 33. Dans un autre chapitre de son ouvrage (ذکر حالات اتابکان آذربایجان), ce dernier se contente de dire qu'un des émirs de Tacach tua Cotlough Inanedj à Reï.

par l'ordre de Nacir, se dirigea vers l'Irac-Àdjem. Cotlough-Inanedj se rendit d'Ispahan à Reï, afin de se concerter avec Miadjouc pour repousser l'armée de Bagdad. Lorsqu'ils eurent passé quelques jours ensemble, Miadjouc fit périr Cotlough et envoya sa tête au sultan, représentant qu'il en avait agi ainsi parce que Cotlough était dans l'intention de se révolter. Quoique le sultan fût chagrin de ce meurtre et y reconnût un symptôme de rébellion, il n'en témoigna rien à cause de la circonstance délicate où il se trouvait. » Les deux auteurs persans ne parlent pas des nombreux succès d'Ibn-Cassab; ils se contentent de dire que lorsque ce vizir fut arrivé à Hamadan, il y séjourna.

Il me paraît difficile d'admettre leur récit, du moins en ce qui touche le meurtre de Cotlough Inanedj. En effet, comment supposer que, si Tacach avait pris à cœur la mort de ce prince, il aurait attendu trois ou quatre ans pour en punir l'auteur, surtout lorsque la défaite de l'armée d'Ibn-Cassab lui permettait de tourner ses armes contre Miadjouc? De plus, ni Djouveïni, ni Mirkhond ne parlent de l'expédition de Seif-eddin Thogril. Le premier raconte qu'après la défaite de l'armée d'Ibn-Cassab, l'atabeg Uzbeg, s'étant enfui de la cour de son frère, arriva, de l'Azerbaïdjan, auprès du sultan; que celui-ci le traita avec considération et lui accorda le gouvernement d'Hamadan[1]. Rachid-eddin mentionne la mort de Cotlough-Inanedj, mais sans en rapporter les circonstances. Il se contente de dire: « Lorsqu'il fut mort, les émirs, l'armée et les grands de Djihan-Pehlévan se rassemblèrent et élurent pour chef un nommé Gueuktcheh گوکچه[2]. » On peut conclure, d'un passage d'Ala-eddin Djouveïni, que Miadjouc avait chassé d'Ispahan le lieutenant du sultan[3].

[1] *Djihan Cuchaï*, ms. Ducaurroy, fol. 72 v.

[2] Ms. 68 A, fol. 112 v.

[3] Ms. 36 Ducaurroy, fol. 73 r. ms. 69, fol. 81. Le nom de ce gouverneur est écrit d'une manière fautive dans ces deux exemplaires: le premier porte ارزخان et le second اوهرجان.

Puisqu'il a été question ci-dessus de la révolte de Miadjouc, je rapporterai les suites de cet événement, d'après Ibn-Alathir et Ibn-Khaldoun, afin qu'on puisse comparer le récit de ces deux auteurs arabes avec celui, bien plus détaillé, d'Ala-eddin et de Mirkhond. Selon Ibn-Alathir, dans le mois de rébi premier 595 (mars 1199), Tacach marcha vers Reï et d'autres villes du Djébal, parce qu'il apprit que son *naïb* (lieutenant) dans ces villes, Miadjouc, avait renoncé à l'obéissance qu'il lui devait. Miadjouc le craignit et prit la fuite devant lui. Le Kharezm-Chah le poursuivit, l'invitant à venir le trouver ; Miadjouc refusa. La plupart de ses compagnons demandèrent l'*aman* au Kharezm-Chah. Miadjouc arriva dans un château du Mazendéran, بقلعة من قلاع مازندران, et s'y fortifia. Les troupes marchèrent à sa poursuite, s'emparèrent de la forteresse et amenèrent le fugitif devant le Kharezm-Chah, qui se contenta de le mettre en prison, sur l'intercession de son frère. Tacach écrivit au khalife, qui lui envoya des *khilats* pour lui et son fils Cotb-eddin, et lui conféra un diplôme d'investiture de toutes les contrées qui étaient entre ses mains. Ensuite le Kharezm-chah se mit en marche pour combattre les Mélahideh (ou Ismaëliens)[1].

D'après Mirkhond, ce fut seulement dans le dernier mois de l'année 595 (octobre 1199) que Tacach entreprit son expédition contre Miadjouc[2]. Selon Rachid-eddin, au con-

[1] Ibn-Alathir, t. V, fol. 258 r. Ibn-Khaldoun, t. VIII, p. 89 r. Ce dernier dit que Tacach se mit en marche, afin de reprendre Reï et le Djebal sur Ménadjic مناجق et les Pehlévaniens, qui s'étaient révoltés contre lui. Si telle fut, en réalité, l'intention de Tacach, il faut supposer qu'il fut empêché de l'accomplir, dans toute son étendue, par la guerre qu'il entreprit subséquemment contre les Ismaëliens. La forteresse du Mazendéran dont il est question dans les deux historiens arabes, n'est autre, ainsi que nous l'apprenons d'Ala-eddin Djouveïni et de Mirkhond, que la célèbre place forte de Firouzcouh. On peut consulter, sur cette forteresse, M. Quatremère (*Histoire des Mongols*, pag. 275, 276) et *The journal of the royal geographical society*, tom. VIII, pag. 102.

[2] *Histoire des sultans du Kharezm*, pag. 36. Selon Ala-eddin (ms.

traire : « Dans le mois de rebi premier 594, Tacach apprit que Miandjouc ميانجق, qui résidait en son nom dans l'Irac, nourrissait des projets de révolte, à cause de l'éloignement où il se trouvait du sultan. Celui-ci se dirigea vers Reï, afin de combattre Miadjouc مياجق. » Quelques lignes plus bas, le même historien dit que le sultan prit Ispahan, et la donna à son fils Tadj-eddin Ali-Chah [1]. Si ce détail est vrai, il faut en conclure que Tacach ne se borna pas à punir Miadjouc, mais qu'il enleva Ispahan, soit à cet officier, soit à Gueuktcheh. Un fait mentionné par Ibn-Alathir, vient à l'appui du récit de Rachid-eddin. D'après le chroniqueur arabe, lors de la mort de Tacach (ramadhan 596 = 1200), son fils Ali-Chah se trouvait à Ispahan. Le frère de ce prince, le Kharezm-Chah Mohammed, le manda auprès de lui. Ali-Chah se mit en marche pour aller le joindre. Les habitants du Khoraçan pillèrent ses trésors et ses bagages. Lorsqu'il fut arrivé auprès de son frère, celui-ci le mit à la tête des troupes du Khoraçan et lui livra Niçabour [2].

II.

SUR SOLEÏMAN, FILS DE BERDJAM.

L'ancien manuscrit d'Ibn-Alathir portant سليمان بن برجم et بن يرجم [3], et Rachid-eddin, Soleïman ibn-Terham, ابن ترحم [4], j'aurais été embarrassé pour déterminer la véritable

36 Ducaurroy, fol. 73 r. ms. 68, fol. 80 v.), ce fut au commencement du printemps de l'année 595 que Tacach, après avoir passé l'hiver dans le Mazendéran, se mit en marche contre Miadjouc. On voit qu'ici Ala-eddin Djouveïni se trouve d'accord avec Ibn-Alathir et Ibn-Khaldoun. Nous penchons donc à regarder la date de rébi premier 595 comme la véritable.

[1] Ms. 68 A, fol. 111 r. Cf. Mirkhond, pag. 38.

[2] Ms. de C. P. fol. 258 v. (Cf. Mirkhond, *Histoire des sultans du Kharezm*, pag. 41, ou *Histoire des sultans Ghourides*, pag. 56, not 1.)

[3] Tom. VI, pag. 226.

[4] Ms. 68 A, fol. 133 r.

orthographe du nom de ce chef, si je n'avais trouvé dans d'autres passages de Rachid-eddin la mention d'un personnage appelé Soleïman-ben-Berdjam بن برجم, et qui est évidemment le même dont il s'agit ici. Je n'ai donc pas hésité à écrire Soleïman-ben-Berdjam. Le manuscrit de C. P. est venu me donner raison sur ce point, car il offre trois fois très-distinctement la leçon برجم. Cette même leçon, ou son équivalent برجم, se trouve aussi dans deux passages différents d'Ibn-Khaldoun [1]. Dans un de ces passages, Soleïman est désigné par le titre d'émir des Turcomans Ivanyeh امير الايوانية من التركمان, et dans l'autre, on lit qu'il appartenait à la tribu des Turcomans, الايوايه. Le même nom est écrit ainsi dans une de nos copies d'Ibn-Alathir, الاموابية, et omis dans l'autre. Je pencherais à lire Ivaniyeh ايوانية, avec Ibn-Khaldoun. En effet, nous trouvons ce nom mentionné plusieurs fois dans l'histoire de l'Orient, au XIII[e] siècle. Nous voyons que, après avoir levé le siége de Khelath, à la fin de l'année 1226, le sultan Djelal-eddin fut rappelé dans l'Azerbaïdjan par l'incursion d'une horde de Turcomans, nommés Ivaniyens, qui pillaient les habitants et dépouillaient les caravanes. « Faisant une marche rapide, il les atteignit à l'improviste et leur coupa la retraite vers leurs montagnes inaccessibles. Les Turcomans furent entourés et passés au fil de l'épée. Leurs familles et leur riche butin tombèrent au pouvoir du vainqueur, qui, après cette expédition, se rendit à Tebriz [2]. Ailleurs [3], nous lisons que, dans l'année 1231, les Mongols saccagèrent l'Azerbaïdjan, passèrent dans le pays d'Erbil, firent main basse sur les Turcomans Ivaniyeh, les Curdes, les Tchebourkans qui l'habitaient.

Mais revenons à Soleïman-ben-Berdjam,

[1] Tom. III, fol. 598 v. tom VIII, fol. 81 r.

[2] *Histoire des Mongols*, par M. le baron d'Ohsson, tom. III, ag. 21, 22.

[3] M. d'Ohsson, *op. supra laud.* pag. 69.

D'après Ibn-Alathir et Rachid-eddin, lorsque Idoghmich arriva dans le pays d'Ibn-Berdjam, celui-ci venait d'être destitué, par Nacir-lidin-Allah, du commandement de sa tribu, et remplacé par son frère cadet. Pour se venger du khalife, Soleïman envoya un message à Menguéli, et le prévint de l'arrivée d'Idoghmich. Menguéli expédia en hâte un détachement de son armée, qui fondit à l'improviste sur Idoghmich. Soleïman aida les assaillants. On sait quel fut le sort d'Idoghmich.

Un savant voyageur anglais, M. le major Rawlinson, a donné quelques détails [1] sur un personnage appelé Soleïman-Chah-Abùh, qui régna dans le Curdistan durant la première moitié du XIII[e] siècle. Ce personnage me paraît être le même que notre Soleïman-Chah-ben-Berdjam. D'après le géographe persan Hamd-Allah-Mustaufi, du temps de Soleïman-Chah, Béhar était la capitale du Curdistan [2]. Selon le même écrivain, les contributions levées par le *divan*, dans le Curdistan, à l'époque de Soleïman-Chah ابوه, montaient à près de deux cents tomans (deux millions de dinars), tandis que, du temps du géographe, elles n'étaient plus que de vingt tomans, quinze cents dinars [3].

Le même écrivain, dans son *Tarikhi Guzideh*, ou *Chronique choisie*, et l'auteur du *Cheref-Nameh*, ou *Histoire des Curdes*, ont raconté, avec des détails circonstanciés, les guerres que Soleïman-Chah soutint contre *l'atabeg* du *Louri Cutchuk*, ou petit Lour. Je crois devoir transcrire ici leur récit [4].

[1] *Journal of the royal geographical society of London*, tom. X, pag. 67 et 68.

[2] *Nozhet-el-Coloub*, ms. P. 127, fol. 397 r. D'après M. Rawlinson (*ibid.* pag. 67), Behar n'est plus à présent qu'un village en ruines sur les frontières de Djerosb ou Gerous et d'Hamadan.

[3] Ms. 127, fol. 396 v. 397 r.

[4] *Tarikhi Guzideh*, mss. 15 Gentil, fol. 244 r. et v. 245 r. et v. 246 r. 9 Brueix, fol. 185 r. et v. 186 r. *Cheref nameh*, ms. persan 34 Ducaurroy, fol. 14 r. et v. 15 r. Au lieu de گرشاسف Guerchasf, ce dernier ouvrage porte کرشاه یوسف et کرشا یوسف.

Izz-eddin-Guerchasf ou Guerchasp, fils de Nour-eddin-Mohammed, qui succéda à son frère Abou-Becr, dans le gouvernement du petit Lour, épousa la veuve de ce frère, Mélikeh-Khatoun, sœur de Chéhab-eddin-Soleïman-Chah-Abouh ابوه. Hoçam-eddin-Khalil, fils de Bedr, cousin de Guerchasp, qui vivait à Bagdad, où il s'était réfugié dans l'année 621 (1224), ayant appris ces événements, se rendit dans le Khouzistan, avec l'intention de reconquérir le Louristan. De la première de ces provinces, il marcha contre Guerchasp, à la tête d'une armée considérable. Izz-eddin-Guerchasp ne voulait pas lui résister, et était disposé à lui abandonner la royauté sans combat; mais ses sœurs s'y opposèrent et lui dirent: « Si tu ne vas pas au-devant de lui pour le combattre, nous, quoique femmes, nous nous comporterons en hommes[1]. » Guerchasp partit pour la guerre, contre son gré. Les deux armées en étant venues aux mains, la plupart des Lours passèrent du côté de Khalil, et Guerchasp fut mis en déroute. Il résolut de se retirer dans une forteresse, où se trouvait sa femme Mélikeh-Khatoun; mais Khalil, ayant été informé de ce projet, envoya un détachement qui interdit à Guerchasp l'accès du château. Bientôt Khalil arriva en personne, fit Guerchasp prisonnier et lui garantit la vie sauve; puis il fit le siége du château. Au bout de trois jours, Mélikeh-Khatoun ouvrit les portes de la place, sur l'ordre de son mari.

Khalil fut affermi dans la souveraineté de la contrée, et désigna Guerchasp pour son successeur; au bout d'une année, il manda ce prince à sa cour. Mélikeh-Khatoun s'opposa au départ de son mari; mais Guerchasp, sourd aux craintes de la princesse, se rendit sans armes auprès de Khalil. Celui-ci donna, au même instant, l'ordre de le tuer. Mélikeh-Khatoun envoya, en secret, auprès de son frère Soleïman-Chah-Abouh, ses fils: Choudjâ-eddin-Khorchid,

[1] اگر تو بجنگ او نروی ما با وجود زنی کار مردان کنیم وبجنگ او رویم

Seif-eddin-Roustem, Nour-eddin-Mohammed, qui étaient encore dans l'enfance. Pour ce motif, une si violente inimitié s'éleva entre Khalil et Soleïman-Chah, que, en un seul mois, ils en vinrent trente et une fois aux mains. A la fin, Soleïman-Chah fut mis en déroute. Le château de Béhar, بهار, et une portion du Curdistan tombèrent dans la puissance des Lours. Au bout de quelque temps, Soleïman rassembla de nouveau une armée, et combattit Khalil, dans un endroit appelé *Dehliz*[1] (le vestibule) موضعی که مشهورست بدهلیز, le mit en déroute et s'en retourna. Khalil l'ayant suivi, afin de se venger de cette défaite, tua son frère Omar-Beig, avec plusieurs de ses proches. Soleïman-Chah se rendit à Bagdad pour demander du secours, et en revint avec une armée de soixante mille hommes. Khalil, avec trois mille cavaliers et neuf mille fantassins, le combattit dans la plaine de Chabour, شابور (Cheref-Nameh, Nichabour, نیشابور). L'armée de Soleïman fut d'abord mise en déroute; mais celui-ci tint ferme, et donna aux fuyards le temps de se rallier. Khalil avait juré par le serment du divorce بطلاق سوگند خورده بود[2], d'être vainqueur ou de périr. Les ennemis, l'ayant entouré, le tuèrent. On apporta sa tête à Soleïman-Chah, et l'on brûla son corps. Soleïman-Chah dit : « Si on me l'avait amené vivant, je lui

[1] On trouve, sur les cartes du major Rawlinson et de M. Layard, une localité appelé Deh-Liz et située sur la rivière Tayin (*Journal of the royal geographical society*, tom. IX et XVI). D'après le premier de ces deux savants voyageurs, c'est à Dehliz que la seconde route, conduisant de Disfoul à Khorrem Abad, en huit marches de caravane, rejoint le grand chemin (*ibid.* tom. IX, p. 93).

[2] Cf. sur cette formule de serment un passage de Noveïri publié par Silvestre de Sacy, *Chrestomathie arabe*, deuxième édition, t. I, pag. 48. Puisque j'ai cité ici ce remarquable ouvrage de M. de Sacy, je profiterai de cette occasion pour présenter deux courtes observations sur deux autres passages du même recueil. On lit dans un extrait du pseudo Fakhr-eddin Razi (*ibid.* pag. 62) que, quand l'armée mongole, commandée par Badjou, eut passé le Tigre à Técrit, se dirigeant vers la partie occidentale de Bagdad, une foule de gens accoururent du Dodjeïl et des cantons nommés

aurais accordé la vie sauve, اگر اورا زنده پیش من آوردندی اورا امان دادمی; et il improvisa ce *roubaï :*

« Le malheureux Khalil (fils de) Bedr, étant devenu tout éperdu, a semé dans son âme la semence du désir de Béhar; le démon (*div*) de sa convoitise cherchait à s'emparer du royaume de Soleïman; mais il a péri de la main des dives de Soleïman (Salomon). »

بیچاره خلیل بدر حیران گشته
تخم هوس بهار درجان کشته
دیو هوسش ملك سلیمان می جست
شد درکف دیوان سلیمان کشته

Ishaki, Nahr al-Mélic et Nahr Iça, et entrèrent dans la ville avec leurs femmes et leurs enfants. M. de Sacy a fait observer dans une note (pag. 74), qu'il n'avait trouvé aucun renseignement sur le canton nommé Ishaki. Grâce aux nombreuses explorations dont le littoral du Tigre a été l'objet, depuis dix ou douze ans, de la part d'officiers et de voyageurs anglais, je puis offrir quelques détails sur ce point. Nous apprenons du docteur J. Ross, que le Khiyat el-Souk, ou Ishaki, est un aqueduc d'une grande antiquité, qui, dit-on, se sépare du Tigre près de Tékrit (*Journal of the royal geographical society*, tom. IX, pag. 443). Les anciens de Beled donnèrent au lieutenant H. Blosse Lynch les renseignements suivants sur l'Ishaki : Auprès du *Siddi nimrod* (ou *Murus Mediæ*) se trouve un canal appelé Ishaki; il ne se rend pas à l'Euphrate, mais descend à travers la contrée jusqu'à ce qu'il se perde auprès de Bagdad (*Journal of the royal geographical society*, *ibid.* p. 474). De plus, on lit dans Abou'l-féda (*Géographie*, édition de MM. Reinaud et de Slane, pag. 289) : « au midi et à l'ouest de Técrit, se trouve le Nahr-Ishaki, qui fut creusé, sous le règne de Moutévekkil, par Ishak, fils d'Ibrahim, maître du guet صاحب شرطة de ce khalife. C'est l'extrême frontière du Sévad de l'Irac. » Dans un autre extrait du pseudo Fakhr-eddin Razi (*Chrestomathie arabe*, tom. I, pag. 82), on trouve la mention d'un personnage nommé le roi Imam-eddin Yahia, fils d'Iftikhar-eddin. Le savant traducteur a fait, sur ce passage, une note ainsi conçue : « Au lieu de traduire الملك par *le roi*, j'avais

Cet événement arriva dans l'année 640 (1242-3).

Le frère de Khalil, Maçoud, s'enfuit à la cour de Mangou-Caan et adressa à ce prince une requête ainsi conçue : « Comme depuis longtemps je suis l'ami sincère de votre puissante famille, on a assisté, de Bagdad, notre ennemi. » Il demandait une armée. Mangou l'envoya auprès d'Holagou-Khan, dans l'Iran. Lorsque le prince mongol marcha contre Bagdad, Maçoud demanda à Holagou qu'on lui livrât Soleïman-Chah. Le khan répondit : « Ceci est une matière importante. Dieu connaît mieux ce qu'il en est, این معنی بزرگست اورا خدا بهتر می داند. Lorsque Bagdad eut été pris et Soleïman-Chah mis à mort[1], Bedr-eddin-Maçoud demanda les adhérents et les

regardé d'abord ce mot comme faisant partie du nom d'*Imam-eddin*; mais cela ne peut pas être. Il faut donc supposer que cet *Imam-eddin* *Yahya* est un petit souverain qui ne nous est pas connu. » Silvestre de Sacy a accordé une confiance trop explicite au titre de *mélic*. Ce mot, il est vrai, signifie *roi* dans son acception primitive; mais l'on sait qu'il se donnait, sous la dynastie mongole, aux intendants des provinces. (Voyez M. le baron d'Ohsson, *op. sup. laud.* tom. IV, pag. 4, note 4; Cf. *ibid.* tom. III, pag. 128, 376.) Déjà, sous la dynastie kharezmienne, le titre de *mélic* était celui d'une classe d'officiers qui tenaient le milieu entre les émirs et les khans. (Voyez M. Quatremère, *Histoire des Mongols*, pag. 88, note; M. d'Ohsson, tom. III, pag. 8, 28 et 62; cf. Mirkhond, *Histoire des sultans du Kharezm*, pag. 113.) En second lieu, j'ai trouvé, dans un célèbre historien persan, quelques détails sur le *mélic* Imam-eddin Yahia. Ce personnage appartenait à une des plus illustres maisons de Cazouin, celle d'Iftikhar-eddin Mohammed Becri, qui descendait d'Abou-Becr Siddic. Il s'appelait Mélic Saïd Imam-eddin Yahia. Son frère, Mélic Saïd Iftikhar-eddin Mohammed, fils d'Abou-Nasr, avait été nommé gouverneur du *touman* de Cazouin, par Mangou, en 651 (1253). Imam-eddin lui succéda dans ce poste, en l'année 678 (1279-80). Par la suite, il devint gouverneur de tout l'Irac Adjem et mourut à Bagdad dans le mois de rébi second 700 (1301). (*Tarikhi Guzideh*, huitième section du chapitre sixième, ms. 9 Brueix, fol. 301, v. 302 r.)

[1] On peut consulter, sur les derniers événements de la vie et

domestiques de Soleïman-Chah. Ils lui furent remis. Il les amena dans le Louristan et les traita convenablement. Lorsque Bagdad fut redevenu florissant, il leur donna l'option d'y retourner ou de rester dans le Louristan, où il les marierait à des personnes de sa famille.

Deux auteurs persans, Hamd-Allah-Mustaufi (*Tarikhi Guzideh*, ms. 9 Brueix, fol. 279 v. 280 r.), et Amin-Ahmed-Razi (*Heft iclim*, ms. 17 Brueix, f. 388 v.), font mention d'un poëte persan qui fut protégé par Soleïman-Chah, et chanta les louanges de ce prince. Je crois devoir rapporter les paroles de ces deux écrivains, en commençant par Hamd-Allah, le plus ancien des deux : Etsir-eddin-Aumani. Auman est un village dans le canton d'Alem, qui dépend d'Hamadan. Etsir-eddin fut le panégyriste de Soleïman-Chah-Abouh, prince du Curdistan.

اثیر الدین اومانی اومان دیهی است بناحیت اعلم [1] همدان
او مداح سلیمان شاه ابوه حاکم کردستان بود

« Etsir-eddin-Aumani a été connu et célèbre en son temps, par la vivacité de son caractère et la facilité de sa parole. Auhan (*sic*) est une bourgade des environs d'Alem, un des

sur l'exécution de Soleïman-Chah, Rachid-eddin, *Histoire des Mongols de la Perse*, pag. 233, 245, 246, 247, 255, 279, 283, 295, 297, 299 et M. le baron d'Ohsson, *op. sup. laud.* tom. III, pag. 211, 216, 220, 229, 234, 236, 237.

[1] On voit, par ce passage et par le suivant, que M. Vullers a eu tort de supposer qu'il fallait lire علم, au lieu de اعلم, dans un passage de Mirkhond publié par lui (*Historia Seldschukidarum*, pag. 205). La vraie lecture est mise hors de doute par un passage du *Meracid el-Ittila*, dont voici la traduction : « Al-Alem الاعلم. Ce mot, qui signifie « qui a les lèvres fendues, » est aussi le nom d'un canton considérable entre Hamadan et Zendjan, dans le Djebal. Les Persans l'appellent Alemr المر ; les *catibs* (écrivains) écrivent ce mot Al-Alem الاعلم. La capitale de ce canton est Derguzin. » (Uylenbroëk, *Iracæ Persicæ Descriptio*, pag. 63.)

cinq districts qui relèvent d'Hamadan. Avant la conquête de Bagdad par Holagou-Khan, Etsir-eddin vivait auprès de Soleïman-Chah, un des lieutenants de Mostacim. Il composa, à la louange de ce prince, de brillantes poésies. »

اثیر الدین اومانی بحدت طبع وطلاقت لسان معروف
ومشهور زمان خود بوده اوهان قریه ایست از نواحی اعلم
وازپنج ناحیهٔ همدان یکی اعلم است واثیر الدین قبل از
استیلای هلاگوخان بر بغداد در مصاحبت سلیمان شاه که
در سلك نواب مستعصم منتظم بود بسر می برد ودر مدح او
اشعار آبدار نظم می کرد

BIBLIOGRAPHIE.

Le second et dernier volume du *Dictionnaire français-turc* de M. Bianchi, *à l'usage des agents diplomatiques et consulaires et des voyageurs dans le Levant, etc.* deuxième édition, vient de paraître. Dans cette édition, qui se compose de 2 vol. in-8° de plus de 2,300 pages d'impression, l'auteur n'a rien négligé de tout ce qui pouvait l'approprier à l'usage des Français qui étudient le turc, et des Turcs qui apprennent le français; à cet effet, le nouveau Dictionnaire français-turc contient *tous les mots d'usage général dans la langue française, accompagnés de l'indication du genre et de l'espèce, leur signification rendue en turc avec les caractères arabes, et leur prononciation en lettres françaises, les mots arabes et persans avec l'indication de leur origine toutes les fois qu'ils sont usités en turc. L'indication des pluriels irréguliers arabes, celle des pluriels réguliers, lorsqu'ils sont plus particulièrement usités en turc; l'emploi des mots, au propre et au figuré, avec leurs acceptions di-*

verses; les termes de pratique et de jurisprudence, les mots les plus nécessaires dans le commerce, les sciences et les arts; les dignités anciennes et modernes de l'empire ottoman, appartenant à l'ordre religieux, civil et militaire; les mots nouvellement introduits par suite des réformes de l'empire; les noms historiques, bibliques et patronymiques; enfin un grand nombre de désignations de pays, de villes, de fleuves, d'îles, de montagnes, etc. appartenant à la géographie générale, et plus particulièrement à celle de l'Orient.

Le Dictionnaire de M. Bianchi, indépendamment des matières qui lui sont propres, résume tout ce que les ouvrages du même genre publiés à l'étranger peuvent contenir d'essentiel et d'utile; il a, de plus, l'avantage, sur ces derniers, d'être plus riche de mots. Par la commodité de son format et la modicité de son prix, ce dictionnaire est le guide qui convient le plus aux voyageurs; il est également le lexique le mieux approprié à l'usage des écoles pour l'enseignement du turc en France, et du français au Caire et à Constantinople.

Le prix du nouveau Dictionnaire français-turc de M. Bianchi est de 60 francs les deux volumes; il se trouve chez l'auteur, rue Saint-Benoît n° 25, et chez les principaux libraires de la France et de l'étranger. On trouve également chez ces derniers le Dictionnaire turc-français en 2 vol. in-8°, et le Guide de la conversation en français et en turc, 1 vol. in-8°, du même auteur.

ESSAI SUR L'HISTOIRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE EN CHINE et de la corporation des lettrés depuis les anciens temps jusqu'à nos jours, par M. Édouard BIOT. Seconde partie in-8° de 400 pages. Paris, Benjamin Duprat, libraire, rue du cloître Saint-Benoît, n° 7.

Cette seconde partie complète l'ouvrage de M. Éd. Biot, dont la première partie a paru en 1845. Elle expose, d'après les textes originaux, les modifications de l'enseignement public en Chine depuis le III° siècle de notre ère jusqu'à l'époque actuelle, l'histoire des colléges supérieurs et in-

férieurs établis pour les études morales et littéraires, ainsi que celle des écoles spéciales fondées pour l'enseignement des lois, des mathématiques et de la médecine. On y voit le développement des concours civils et militaires sous les différentes dynasties, les abus qui se sont successivement introduits dans cette belle institution, et les divers modes suivis pour l'admission aux places administratives. L'histoire des lettrés ou gradués, qui forment la haute classe de la population chinoise, est ainsi représentée dans toutes ses phases, à l'aide des ordonnances, rapports, requêtes et autres documents consignés dans l'*Ua-haï*, le *Wen-hian-thoung-khao* et son supplément. Un résumé, placé à la fin de l'ouvrage de M. Éd. Biot, permet d'embrasser, d'un seul coup d'œil, les principaux résultats de son long travail, et d'apprécier l'immense influence exercée par l'institution des concours sur la constitution sociale de la Chine.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 8 JANVIER 1847.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu; la rédaction en est approuvée.

On donne lecture d'une lettre de M. le prince Michel Baratayeff, annonçant l'envoi d'un médailler géorgien et de planches de cuivre propres à calquer des médailles. Cette lettre contient l'explication du procédé de M. le prince Baratayeff. Le conseil adresse ses remercîments au prince et décide que sa lettre sera imprimée.

On lit une lettre de M. Thomas Latter, lieutenant au service de la Compagnie des Indes, à Calcutta, annonçant l'envoi de livres. Le secrétaire donne lecture d'une note manuscrite de M. Latter, dans laquelle il rend compte de la destruction des fresques des caves d'Ajanta. Le conseil décide que cette note sera imprimée.

M. Barry, officier de la garde municipale, est nommé membre de la Société.

M. Reinaud propose de nommer M. Dozy, sous-bibliothécaire à Leyde, membre étranger de la société. Un membre appuie la proposition, tout en exprimant le désir que la société réduise peu à peu le nombre des membres étrangers à trente. Cette proposition est adoptée. On nomme commissaires, pour la présentation de M. Dozy, MM. Reinaud et Mohl.

M. de Longpérier communique au conseil une lettre de M. le colonel Mouton, relative à une inscription par lui prise près la ville de Pentara. Renvoyée à la commission du journal.

OUVRAGES OFFERTS.

Par l'auteur. *A grammar of the language of Burmah*, by Thomas LATTER, lieutenant. Calcutta, 1845, in-4°.

Par le même. *A note on Booddhism and the cave-temples of India*, by Th. LATTER. Calcutta, 1844, in-8°.

Par l'auteur. *Lettre à M. Lenormant sur les antiquités chrétiennes de la Chine*, par M. REINAUD.

Par M. le prince Baratayeff. *Un médailler géorgien* en cinq feuilles, avec um petit feuillet d'essai et deux planches de cuivre.

Bulletin de la Société de géographie, n° d'octobre 1846.

Journal des Savants, n° de décembre 1846.





JOURNAL ASIATIQUE.

MARS 1847.

NOTICES

Sur les pays et les peuples étrangers, tirées des géographies et des annales chinoises; par M. Stanislas Julien.

(Suite.)

IV.

OÏGOURS.

II.

KAO-TCH'ANG (PAYS DES OÏGOURS).

EXTRAIT DE *MA-TOUAN-LIN*, LIV. 326, FOL. 11 ET SUIV.

Le pays de *Kao-tch'ang*, appelé anciennement *Tch'ĕ-ssē-thsien-wang-kouē*, le royaume antérieur (oriental) de *Tch'ē-ssē*, et *Tch'ē-ssē-heou-wang-kouĕ*, le royaume postérieur (occidental) de *Tché-ssé*, entra en relations avec la Chine du temps des *Hán*. La partie orientale s'appelait encore *Thsien-pou*, ou *la horde antérieure*. Elle avait pour capitale la ville de *Kiao-ho* ou *la ville*

du confluent (appelée, du temps de Ma-touan-lin, *Kiao-ho-kian*). On l'appelait ainsi parce qu'elle était entourée par les deux bras d'une rivière. Le royaume oriental est éloigné de 8100 lis (810 lieues) de *Tchang-'an;* sa population se compose de 1500 familles. On compte 180 lis (180 lieues) du sud-ouest (de la ville) à la résidence du *Tou-hou* (c'est-à-dire du généralissime chinois de la Tartarie), où demeurent aussi le *Tchang-chi*, ou lieutenant du *Tou-hou*, et le *Meou-ssé-kiao-weï*, ou inspecteur temporaire du *Si-yu*. Elle est à 30 jours de marche de *Tun-hoang*. Le territoire du royaume oriental a 300 lis (30 lieues) de l'est à l'ouest, et 500 lis (50 lieues) du sud au nord. De tous côtés, il est entouré d'un grand nombre de hautes montagnes.

Le royaume postérieur ou occidental a pour capitale la ville de *Wou-thou-kou* (aujourd'hui, dit Ma-touan-lin, c'est la ville de *Pou-tch'ing*, ou la ville de troisième ordre *Pou-louï-hien*, dépendant du département de *Pe-thing*). Il est éloigné de 8,900 lis (890 lieues) de *Tchang-'an;* sa population se compose de 600 familles. On compte 1,230 lis (123 lieues) du sud-ouest de la capitale jusqu'à la résidence du *Tou-hou*, c'est-à-dire du généralissime chinois de la Tartarie. Au nord, ce pays est limitrophe de celui des *Hiong-nou*. Dans la quatrième année de la période *Tching-ho*, du règne de *Wou-ti*, de la dynastie des *Hân* (90[1] ans avant J. C.), on envoya *Ma-thong*, du titre de *Tchong-ho-heou*, avec ordre de se mettre

[1] C'est par erreur que, pag. 51, on a imprimé 96 au lieu de 90.

à la tête des troupes des divers états, et d'investir le royaume de *Tch'ĕ-ssĕ*. Ce fut la première agression du gouvernement chinois. Le roi de *Tch'ĕ-ssĕ* fit sa soumission. Quelque temps après, *Ou-koueï*, roi de ce pays, fit alliance avec les *Hiong-nou* et leur indiqua les moyens de fermer la route aux Chinois.

Sous le règne de *Tchao-ti* (de l'an 86 à 74 avant J. C.), les *Hiong-nou* envoyèrent 4,000 cavaliers pour former une colonie militaire dans le pays de *Tch'ĕ-ssĕ*.

Dans la deuxième année de la période *Ti-tsié* (l'an 68 avant J. C.), l'empereur *Siouan-ti*, des *Hán*, envoya *Tching-yen*, du titre de *Chi-lang* (sorte de secrétaire du palais), et *Ssé-ma-hi*, du titre de *Kiao-weï* (officier des gardes du corps), avec ordre de diriger sur *Kiu-li*[1] une troupe de criminels qu'il avait graciés, et de les y établir comme colons, afin d'amasser de grandes provisions de grains et de se mettre en état d'attaquer le royaume de *Tch'ĕ-ssĕ*. A l'automne, dès que la récolte fut terminée, *Ssé-ma-hi* prit une partie des troupes de tous les petits états possédant des villes murées, afin d'attaquer, avec ces forces réunies, le royaume de *Tch'ĕ-ssĕ*. Il marcha contre la ville de *Kiao-ho* et la prit d'assaut; le roi se tenait encore dans la forteresse. Heureusement qu'à cette époque le général *Ssé-ma-hi*, manquant de vivres, fut obligé de retourner dans

[1] Sous les *Hán*, ce pays répondait à celui qui est situé aujourd'hui sur la rive septentrionale de la rivière *Eryouo-gool*. (Cf. *Thaï-tsing-i-tong-tchi*, liv. CCCCXVII.)

les champs de *Kiu-li*. Après la récolte, il revint attaquer la ville de *Chi-tch'ing* (nom que reçut la ville de *Kiao-ho* sous les second *Weï*); mais le roi monta sur un cheval rapide et s'enfuit chez les *Ou-sun*. *Ssé-ma-hi* s'en retourna et établit des colons militaires dans le pays de *Kiu-li* et de *Tch'ē-ssē*, et y amassa une plus grande quantité de grains afin de pouvoir pacifier les royaumes de l'ouest et envahir le territoire des *Hiong-nou*.

Les grands officiers des *Hiong-nou* dirent alors : « Le pays de *Tch'ē-ssē* est très-fertile et il est voisin du nôtre. Si les *Hán* (la Chine) s'en emparent, et qu'ils amassent d'immenses quantités de grains, ils ne manqueront pas de faire du mal à notre royaume; nous ne pouvons nous dispenser de lutter avec eux (pour les en empêcher). » Ils envoyèrent un corps de cavalerie qui attaqua *Ssé-ma-hi*. Ce général se mit à la tête des colons militaires et défendit vaillamment la ville de *Tch'ē-ssē*. Les *Hiong-nou*, qui avaient investi la ville, levèrent le siége au bout de quelques jours.

Ssé-ma-hi adressa à l'empereur un mémoire où il disait : « Le royaume de *Tch'ē-ssē* est éloigné d'environ 1,000 lis (100 lieues) de *Kiu-li*; il en est séparé par des montagnes et un fleuve; au nord, il est voisin des *Hiong-nou*. Il résulte de cette position que les troupes chinoises qui résident à *Kiu-li* ne peuvent lui prêter secours. Je désire qu'on augmente les colons militaires. »

En conséquence, *Kiun-sou*, fils aîné du ci-devant

roi de *Tch'ĕ-ssĕ*, qui résidait à *Yen-khi*[1], fut nommé roi. On fit émigrer tous les habitants de *Tch'ĕ-ssĕ*, afin qu'ils allassent coloniser *Kiu-li*, et l'on donna aux *Hiong-nou* l'ancien pays de *Tch'ĕ-ssĕ*. Le roi de *Tch'ĕ-ssĕ*, pouvant établir des rapports de bon voisinage avec les officiers dont la nouvelle colonie était remplie, rompit toute relation avec les *Hiong-nou*, et se trouva heureux d'entretenir un commerce intime avec les Chinois.

Quelque temps après, on nomma des *Meou-ssé-kiao-weï* (ou commissaires mobiles) pour veiller sur cette colonie militaire. Ils résidaient dans l'ancien pays de *Tch'ĕ-ssĕ*. Aujourd'hui, dit notre auteur, c'est *Kiao-ho-kiun* ou la ville du confluent. Les *Hán* la prirent pour y placer des officiers du titre de *Kiao-weï*.

Au milieu de la période *Youan-chi* (l'an 2 après J. C.) du règne de *P'ing-ti*, dans le royaume occidental de *Tch'ĕ-ssĕ*, il y avait un nouveau chemin qui commençait au nord de *Ou-tchouen*, et allait droit jusqu'à la barrière chinoise *Yu-men-kouan*. Par ce moyen, les communications réciproques se trouvaient sensiblement rapprochées. Le *Meou-ssé-kiao-weï* (commissaire mobile), nommé *Siu-pou*, voulut y ouvrir une route pour abréger les distances et éviter les dangers du *Pe-long-touï*[2]. *Chi-keou*, roi du *Tch'ĕ-*

[1] Ce pays répondait au pays actuel de *Kharachar*.

[2] C'est une plaine appelée aujourd'hui *Fong-gobi* et *Gachoun-cha-tsi*. (Voy. le Journ. asiat., numéro de novembre-décembre 1846, pag. 241.)

ssē occidental, fut alarmé de ce projet, et il sentit bien que l'ouverture de cette route ne ferait que servir l'ambition de ses ennemis. Il considéra, en outre, que son territoire était fort rapproché de celui du général des *Hiong-nou* du sud[1]. Quelque temps après, il se soumit aux *Hiong-nou* avec tout son royaume. A cette époque, l'empereur *Wang-mang* ayant changé le sceau dont se servait le *Tchen-yu* (prince des *Hiong-nou*), celui-ci en fut fort irrité et attaqua les frontières du nord. Alors les états du *Si-yu* (qui étaient soumis à la Chine) commencèrent à se dissoudre.

Le roi de *Yen-ki*[2], qui était voisin du pays des *Hiong-nou*, se révolta le premier, et tua *Houan-kin*, généralissime chinois de la Tartarie. *Wang-mang* n'ayant pu châtier ce prince rebelle, tous les États du *Si-ya* rompirent les liens qui les attachaient à l'empereur.

La deuxième année de la période *Youan-kouang* (lisez *Yong-youan*) du règne de *Ho-ti*, de la dynastie des *Hân* (l'an 90 de J. C.), le général en chef *Théou-hien* tailla en pièces les *Hiong-nou* du nord. Le *Tch'ē-ssē* fut rempli d'effroi, et les deux rois de la partie orientale et occidentale de ce royaume envoyèrent chacun leurs fils à l'empereur pour lui servir de pages. Dans la suite, ils se révoltèrent plus d'une fois.

La quatrième année de la période *Yen-kouang*, du règne de *'An-ti* (125 après J. C.), *Pan-yong*, lieutenant du généralissime chinois, attaqua l'armée du

[1] Littéralement : Du territoire du général du sud des *Hiong-nou*.
[2] Aujourd'hui *Kharachar*.

roi de la partie occidentale de *Tch'ē-ssē*, et la tailla en pièces.

Au commencement de la période *Yong-hing*, du règne de *Houan-ti* (153 après J. C.), *'O-lo-to*, roi de la partie occidentale, investit et attaqua la colonie militaire des Chinois, et tua un grand nombre d'employés et de soldats. *Tan-tcha*, l'un des princes de la partie occidentale, se mit à la tête du reste des sujets de *'O-lo-to*, et, abandonnant sa cause, alla trouver le général chinois, et se soumit. *'O-lo-to* s'enfuit avec une centaine de cavaliers, et se réfugia au milieu des *Hiong-nou* du nord. Le gouvernement chinois donna le titre de roi du *Tch'ē-ssē* à *Pi-kiun*, fils de *Kiun-tsieou*, ancien roi du même pays, qui le lui avait envoyé en otage. *'O-lo-to* sortit de nouveau du milieu des *Hiong-nou*, et vint faire sa soumission. Alors on rendit à *'O-lo-to* son titre de roi, l'on renvoya *Pi-kiun* à *Tun-hoang*, et l'on mit en outre, sous son commandement, les habitants de la partie occidentale, qui formaient trois cents tentes.

Sous le règne des *Weï* (220-264 après J. C.), *I-to-li-cheou*, roi de ce pays, reçut de l'empereur la dignité de *Chi-tchong*, des *Weï*, et le titre honorifique de grand *Tou-weï*. Sous les *Tsin* (265-419 après J. C.), la ville de *Kiao-ho* fut élevée au rang de cité chinoise (*kiun*) et appelée *Kao-tch'ang-kiun*[1].

[1] Ce nom est tiré de la position élevée (*kao*) et de l'état florissant (*tch'ang*) de la population. Voici une autre étymologie du nom de *Kao-tch'ang* : « Jadis, l'empereur *Wou-ti*, de la dynastie des *Hân*, ayant envoyé un corps d'armée pour châtier les princes du

Tchang-koueï, *Liu-kouang* et *Tsiu-kiu-mong-sun*, qui résidaient à l'ouest du fleuve Jaune (possédèrent successivement ce pays, et) y placèrent des gouverneurs pour l'administrer.

Sous le règne de *Thaï-wou*, de la dynastie des *Weï* postérieurs (qui monta sur le trône l'an 424 de J. C.), le roi de la partie orientale de *Tch'ē-ssē*, ayant été attaqué par *Tsie-kiu-wou-weï*, envoya à l'empereur un messager porteur d'un placet où il disait : « Ne pouvant plus pourvoir moi-même à mon salut, j'ai quitté le siége de mon royaume et me suis retiré dans l'est. Il ne me reste plus qu'un tiers de mon territoire, qui est situé sur les confins orientaux de *Yen-ki*. Daignez me secourir dans ma détresse ! »

L'empereur des *Weï* envoya des officiers chargés de lui porter des consolations, et fit ouvrir les greniers de *Yen-ki* pour subvenir à ses besoins. Mais, sur la fin du règne de l'empereur *Wen-tch'ing* (dont le règne dura jusqu'en 470 de J. C.), les *Gen-gen* s'emparèrent de ce pays, et en nommèrent roi *Kan-pe-tcheou*. C'est de cette époque que date le titre de roi de *Kao-tch'ang*.

La cinquième année de la période *Thaï-ho*, du règne de *Hiao-wen-ti* (l'an 481 de J. C.), *A-fo-tchi-lo*, roi de *Kao-tch'ang*, fit mourir *Kan-pé-tcheou*,

Si-yu, un grand nombre de soldats, harassés par les fatigues de la guerre, se fixèrent en cet endroit. Le nom de *Kao-tch'ang* vient de ce que, du temps des *Hán*, il y avait là une enceinte fortifiée appelée *Kao-tch'ang-louï*. » (Note de Ma-touan-lin.)

et nomma *Tchang-meng-ming*, de *Tun-hoang*, roi de *Kao-tch'ang*.

La deuxième année (*sic*) de la période *Thaï-ho* (478), *Meng-ming* fut tué par ses sujets. Il eut pour successeur *Ma-jou*. On nomma *Kong-youen*, et *Khiouen-khio-kia* lieutenants généraux de la droite et de la gauche. *Ma-jou* envoya un ambassadeur à l'empereur des seconds *Weï*, et demanda à venir s'établir en Chine; mais ses sujets, qui étaient attachés de cœur à leur patrie, ne se soucièrent point d'émigrer du côté de l'est et le massacrèrent. Ils placèrent sur le trône *Khio-kia*, surnommé *Ling-fong* (Phénix divin), qui était originaire de *Yu-tchong*, pays dépendant de (la cité chinoise) *Kin-tch'ing-kiun*. A peine fut-il revêtu du titre de roi, que l'armée de *Yen-ki*[1] fut battue par les *Ye-tha*. Le peuple, ne pouvant maintenir son indépendance, demanda un roi à *Khio-kia*, qui leur envoya son second fils, en qualité de roi de *Yen-ki*. Par suite de cette circonstance, *Khio-kia* commença à devenir puissant, et à obtenir de plus en plus l'affection de ses sujets.

Sa résidence royale avait 1840 pas de circonférence. Dans son cabinet, il avait fait peindre *'Aï-kong*, roi de *Lou*, au moment où il interroge Confucius sur la science de l'administration. Dans son royaume, qui se composait de dix-huit villes, il avait établi quarante-six places fortifiées. Parmi les hauts dignitaires, il avait un *Ling-i* (titre équivalant à ce-

[1] Aujourd'hui le pays de *Kharachar*.

lui de gouverneur de la capitale), un *Kiao-ho-kong*, ou duc de *Kiao-ho*, et un *Thien-ti-kong*, ou duc des champs et terres; ces trois charges étaient remplies par les fils du roi. Les autres fonctions étaient, la plupart, les mêmes qu'en Chine. Les affaires d'une grande importance sont jugées par le roi; celles d'un moindre intérêt sont soumises au prince royal et aux deux ducs précités, qui rendent leurs décisions suivant les rapports qu'on leur a présentés. A l'exception des registres officiels où sont consignés les faits relatifs à l'administration, il n'y a point de magistrat spécialement chargé de la conservation des sentences judiciaires. Les hommes en charge ne dépendent point d'un ministère particulier. Chaque matin, les magistrats se réunissent dans leurs bureaux pour délibérer sur les affaires qui sont de leur ressort. Dans chaque ville, il y a un bureau pour les familles (ou de l'état civil), un bureau pour les eaux et un bureau pour les champs. On envoie, dans chaque ville, un officier du titre de *Sse-ma-chi-lang*, pour les inspecter; on l'appelle *Tch'ing-ling*, ou commandant de la ville. Les vêtements et costumes des *Ta-fou* (sorte de magistrats) sont conformes aux usages des barbares; les femmes portent des jupes et des tuniques courtes, et réunissent leurs cheveux en touffes, presque comme en Chine. Les armes les plus ordinaires sont l'arc, la flèche, le bouclier, la cuirasse et la lance. Leur écriture est la même que celle des Chinois; mais ils se servent en même temps des caractères barbares qui leur sont propres. En fait

de livres (chinois), ils possèdent le *Mao-chi*, c'est-à-dire le texte du *Livre des vers*, revu par *Mao;* le *Lun-yu* (ou entretiens) de Confucius; le *Hiao-king* (ou le livre de la piété filiale), ainsi que les *Tseu* (les ouvrages philosophiques) et lès annales des différentes dynasties. Ils ont établi des colléges destinés à l'éducation de la jeunesse. Bien qu'ils étudient les ouvrages mentionnés ci-dessus, tous s'adonnent à la poésie.

Les impôts des terres se payent en argent; les laboureurs qui n'en ont pas, donnent de la toile de chanvre. Les lois pénales, les mœurs, les cérémonies du mariage ou des funérailles ressemblent, en général, à celles des Chinois. Ils ont la figure et les traits des Coréens. Ils disposent leurs cheveux en longues tresses qui retombent le long de leur dos. En cela, les femmes suivent l'exemple des hommes. Le sol est élevé, sec et parsemé de pierres; la température est tiède; c'est exactement celle d'*I-tcheou*. On fait, par an, deux récoltes de froment. Le climat est très-favorable à l'éducation des vers à soie, et les cinq espèces de fruits y viennent en abondance. Il y a une plante appelée *Yang-la,* sur laquelle se forme une espèce de miel d'un goût exquis. On recueille deux sortes de sels, l'un rouge comme du vermillon, l'autre blanc comme le jade. On fabrique une grande quantité de vins de raisins. Les habitants sont adonnés au culte des esprits (au brahmanisme); ils ont foi aussi dans la doctrine de Bouddha. Dans ce royaume, on fait paître les moutons et les chevaux dans des lieux cachés ou détournés, afin de les

soustraire aux brigands du dehors : il n'y a que les hommes nobles qui connaissent leur retraite. On voit, en outre, une plante qui a la forme d'un gros cocon, et dont le fruit recèle une sorte de soie qui a l'apparence du chanvre le plus fin et qu'on appelle *Pĕ-thiĕ-tseu* (c'est le coton). Les habitants récoltent ces fils, les tissent et en fabriquent une étoffe qui sert de moyen d'échange dans les marchés.

Au nord de ce royaume, s'élève une montagne appelée *Tchhi-chi-chān*, et à 70 lis (7 lieues) au nord de celle-ci, la montagne *Th'ān-hān-chān* qui, en été, reste couverte de neige. Le nord de cette montagne forme les frontières des *Thiĕ-lĕ*[1]. A partir du nord-ouest de *Wou-weï*, il y a un chemin qui abrége beaucoup les distances. Après avoir fait 1000 lis (100 lieues) à travers un désert de sables et de pierres, on aperçoit, de tous côtés, des plaines sans bornes. Comme il n'y a nuls sentiers, ceux qui veulent les traverser, n'ayant aucun moyen de reconnaître la route, se guident d'après les ossements des hommes et des animaux et la fiente des chameaux. Au milieu de la route, on entend quelquefois des chants ou des cris plaintifs. Si les voyageurs cherchent l'endroit d'où ils partent, beaucoup d'entre eux y trouvent la mort. La cause en est (dit-on) aux esprits malfaisants des airs et des montagnes; c'est pourquoi les

[1] Suivant le Dictionnaire *Si-yu-thong-wen-tchi*, liv. I, fol. 18, les *Thiĕ-le* habitaient au sud-ouest du mont *Kin-chan* (Mont d'or). Cette montagne était située près de *Barkoul*. (Cf. *Sin-kiang-kiang-tchi-lio*, liv. I, fol. 49.)

voyageurs qui vont ou viennent prennent la plupart la route de *I-gou* (*Hami*).

Depuis le règne de *Hiao-wen-ti*, de la dynastie des *Weï* (471), ce pays n'a pas cessé de payer le tribut à la Chine.

Sous le règne de *Hiao-ming-ti* (516, 527), le roi envoya un ambassadeur muni d'un placet où il disait qu'en raison de la grande distance qui le séparait de la Chine, il n'avait pu étudier les lois et les décrets des empereurs, et qu'il demandait à emprunter les cinq *kings* ou livres canoniques et les annales officielles; il priait, en outre, qu'on lui envoyât *Lieou-siĕ*, répétiteur adjoint au *Kouĕ-tseu-kiĕn* (collége impérial), pour lui conférer les fonctions de professeur. Cette demande lui fut accordée.

Le roi *Khio-kia*, étant mort, eut pour successeur son fils *Kiĕn*. Quelque temps après, des brigands (il faut entendre des ennemis, les *Tou-kiouĕ*) ayant porté le trouble dans l'intérieur des barrières (c'est-à-dire des frontières de la Chine), les relations cessèrent aussitôt entre les deux pays.

Dans la période *Tha-thong* (535-545) de la dynastie des *Liang*, le roi envoya un ambassadeur pour offrir des productions de son pays.

Au commencement de la période *Pou-thaï*[1],

[1] Ce nom de période ne se trouve pas dans la liste des *Nien-hao* de Klaproth (*Catal. des liv. chin. de la bibl. de Berlin*). Nous voyons dans les annales des seconds *Weï* (biographie de *Kouang-ling-wang*), que la deuxième année de la période *Kien-ming* changea de nom et reçut celui de *Pou-thaï-youăn-nien*, c'est-à-dire, première année de la période *Pou-thaï*.

l'an 531 de J. C.), il envoya un ambassadeur chargé d'offrir le tribut; mais, bientôt après, il discontinua ce témoignage d'obéissance.

La quatorzième année de la période *Ta-tong* (de la dynastie des Weï, l'an 548), l'empereur rendit un décret qui nommait roi *Hiouen-kia*, héritier présomptif (de *Khio-kiĕn*).

La deuxième année du règne de *Kong-ti* (l'an 555), *Khio-kiĕn* eut pour successeur *Meou*, duc de *Thien-ti*. La deuxième année de la période *Wou-tch'ing* (de la dynastie des *Tchéou*, l'an 560 de J. C.), *Méou* envoya un ambassadeur pour offrir des productions de son pays.

Au commencement de la période *Pao-t'ing* (561), il envoya de nouveau un ambassadeur pour porter le tribut.

Au milieu de la période *Khaï-hoang*, de l'empereur *Wen-ti*, de la dynastie des *Souï* (qui monta sur le trône l'an 581 et régna jusqu'en 601 de J. C.), les *Tou-kioué* lui prirent quatre de ses villes, et deux mille de ses sujets vinrent se réfugier en Chine. *Hiouen-kia* eut pour successeur son neveu *Pĕ-ya*, dont l'aïeule était fille du *Khan* des *Tou-kioué*. Son père étant mort, les *Tou-kioué* voulurent l'obliger à adopter leurs coutumes, mais il s'y refusa d'abord, et n'obéit ensuite qu'en cédant à la violence.

La cinquième année de la période *Ta-niĕ*, du règne de *Yang-ti*, de la dynastie des *Souï* (l'an 609 de J. C.), *Pĕ-ya* vint lui-même présenter ses hom-

mages à l'empereur. Il l'accompagna dans son expédition contre la Corée, et, à son retour, il épousa *Hoa-yong*, princesse du sang impérial. La huitième année (612), il s'en revint dans son pays.

Dans la période *Wou-tě*, du règne de *Kao-tsou*, de la dynastie des *Thang* (618-626), il envoya offrir à l'empereur un chien et une chienne qui n'avaient que six pouces de haut et un pied de long. Ils étaient d'un naturel extrêmement doux, et pouvaient conduire un cheval en tenant la bride entre leurs dents, et porter, de même, une bougie (un bougeoir?). Ces chiens, dit-on, étaient originaires du royaume de *Fo-lin*[1]. Par la suite, il cessa de payer le tribut.

Dans la quatrième année de la période *Tching-kouan* (l'an 630 de J. C.), *Wen-thaï*, fils de *Khio-pě-ya*, vint offrir ses hommages à l'empereur; mais, plus tard, il fit une alliance avec les *Tou-kioue* occidentaux. Les ambassadeurs qui apportaient le tribut des royaumes (du *Si-yu*) étaient obligés de passer par *Kao-tch'ang*. *Wen-thaï* leur ferma peu à peu cette route. Dans la treizième année de son règne (639 de J. C.), l'empereur *Thaï-tsong* dit à l'ambassadeur (de *Khiŏ-wen-thaï*) : « Depuis plusieurs années, le royaume de *Kao-tch'ang* néglige d'acquitter son tribut, j'y enverrai du monde (une armée). » *Wen-thaï* dit (conti-

[1] Suivant le texte de la Relation de l'expédition d'*Houlagou*, traduite par M. Abel-Rémusat, du temps des *Thang*, on entendait par ce mot de *Fo-lin*, le pays appelé sous les Mongols *Mi-si-eur*, ou *Misr*, c'est-à-dire l'Égypte.

nua-t-il) : « Quand l'aigle vole dans les airs et que le faisan se cache au milieu de l'absinthe, quand le chat se promène dans la salle et que le rat se cache dans son trou, n'est-il pas vrai que chacun d'eux est à sa place et se trouve content? » L'an prochain j'enverrai une armée pour châtier votre roi.

Dans la quatorzième année (640), il donna à *Heou-kiun-tsi*, le titre de commandant général de la province de *Kiao-ho*, et envoya une armée pour châtier *Wen-thaï*. Ses grands officiers lui représentèrent qu'une armée, obligée de franchir un espace de 1,000 lis (100 lieues), aurait beaucoup de peine à réussir. Ils ajoutaient qu'il s'agissait d'un pays isolé et situé à une immense distance (littéralement : aux confins du ciel), et que, lors même qu'on s'en emparerait, il serait impossible de conserver cette conquête ; l'empereur resta sourd à ces avis.

Wen-thaï dit à ceux qui l'entouraient : « Lorsque, dernièrement, j'entrai en Chine pour aller offrir mes hommages à l'empereur, je vis les villes et les villages au nord de *Tsin-long* (c'est-à-dire au nord de la Chine) dans un état de détresse et de désolation ; ils ne ressemblent plus à ce qu'ils étaient sous la dynastie des *Souï*. Maintenant, on veut me faire la guerre. Si l'armée est nombreuse, elle ne tardera pas à manquer des vivres nécessaires ; si elle compte moins de trente mille hommes, je suis en état de la dompter. Après avoir traversé le désert, les soldats seront exténués de fatigue et découragés ; je les attendrai de pied ferme avec des troupes fraîches, et

je n'aurai plus qu'à recueillir tranquillement leurs débris. »

Mais, quand il eut appris que l'armée impériale était arrivée à l'entrée du désert, il fut glacé de terreur et ne sut plus quel parti prendre. Puis il tomba malade et mourut; il eut pour successeur son fils *Tchi-ching*. *Heou-kiun-tsi* s'étant approché de la capitale avec ses troupes, *Tchi-ching* fit sa soumission. *Kiun-tsi* s'empara de trois *kiun* (provinces), de cinq *hien* (villes du troisième ordre) et de trente-deux places murées, et captura huit mille quatre cent seize familles, ou dix-sept mille sept cent trente individus, et quatre mille trois cents chevaux. Ce pays fut appelé *Si-tcheou*, ou la province occidentale; la ville de *Kiao-ho* devint une ville de troisième ordre, sous le nom de *Kiao-ho-hien;* les villes de *Chi-tch'ang* et de *Thien-chān* furent également abaissées au rang de *hien;* la ville de *Thien-pĕ* devint *Lieou-tchong-hién*, et celle de *Tong-tchin*, *Pou-tch'ang-hién*.

Dans le commencement, les *Tou-kiouĕ* occidentaux avaient envoyé leur *Nié-hou* (sorte de commandant militaire) pour mettre une garnison dans la ville de *Khan-feou-th'ou*, et avaient établi des intelligences secrètes avec *Kao-tch'ang*. Mais, après leur défaite, ils furent frappés de terreur et vinrent faire leur soumission. L'empereur fit de leur pays l'arrondissement de *Th'ing-tcheou* et établit en même temps la ville de *Pou-loui-hién*. Chaque année, on levait des soldats dans l'intérieur de la Chine, et on y en-

voyait mille hommes de garnison pour tenir les habitants en respect.

Tchou-souï-lang, l'un des chambellans du palais, fit, à ce sujet, des représentations à l'empereur. « Jadis, dit-il, on s'occupait d'abord de la Chine, et ensuite des barbares ; on s'appliquait, avant tout, à répandre les influences de la vertu, et l'on ne faisait pas la guerre pour conquérir des pays déserts ou immensément éloignés. Maintenant que vous avez châtié et renversé le roi de *Kao-tch'ang*, la puissance de vos armes fait trembler tous les barbares. Mais, depuis que les troupes impériales ont commencé à guerroyer à l'ouest du fleuve Jaune, on a enlevé, avec la rapidité de l'oiseau, les fourrages et les vivres qui leur étaient nécessaires ; sur dix familles, il y en a eu neuf de ruinées, et cinq ans ne leur ont pas suffi pour rétablir leurs pertes. Et maintenant, chaque année, vous envoyez des soldats avec leurs bagages, à une distance de mille lis, pour renforcer les colonies militaires ou garder les frontières. Ceux qui partent sont obligés de pourvoir eux-mêmes à leur équippement et à leurs provisions, et, pour cela, il faut qu'ils vendent leurs grains et détruisent leurs métiers à tisser. Il en meurt un si grand nombre sur les chemins qu'on ne saurait les compter. Les criminels que vous envoyez commencent par braver les lois ; ils finissent par tomber dans un relâchement absolu, et deviennent inutiles dans un corps d'armée. Ajoutez à cela que s'il y en a qui s'échappent, et que vous ordonniez

aux magistrats de les saisir, leurs compagnons feront cause commune avec eux. S'il survient une alerte subite, annoncée par les signaux militaires, comme à *Tch'ang-yé* et à *Thsieou-thsiouên*, pourrez-vous compter sur le secours d'un seul char, d'un seul soldat de *Kao-tch'ang*? Vous serez réduit à faire partir les troupes de *Long-yeou* et de *Ho-si* : ce sera là votre seule ressource. Cependant, le pays de *Ho-si* est comme le ventre et le cœur de la Chine, tandis que *Kao-tch'ang* nous est aussi étranger que les bras et les pieds d'un autre homme. A quoi bon épuiser la Chine pour acquérir une vaine renommée? Lorsque Votre Majesté eut pacifié les pays de *Kie-li* et de *Tou-kou-hoen*, elle leur donna des princes. Vous avez châtié les princes qui s'étaient rendus coupables envers vous, puis, après leur soumission, vous les avez replacés sur le trône. Par là, les barbares ont appris à redouter votre puissance et à ambitionner vos bienfaits. Maintenant, il convient de choisir à *Kao-tch'ang* un homme qui mérite d'être roi, et lui en conférer la dignité; puis appeler auprès de vous les chefs, et les renvoyer tous dans leur pays, afin que, pour toujours, ils servent de rempart à la Chine. On ne vous épargnera pas les placets ni les rapports; mais c'est une chose dont vous ne devez prendre aucun souci. »

Le roi de *Yen-ki* demanda à l'empereur la restitution des cinq villes que lui avait enlevées le roi de *Kao-tch'ang*, et le pria d'y laisser un corps de troupes pour les garder. Le général *Heou-kiun-tsi*

fit graver sur une table de pierre, le récit de ses exploits et s'en revint en triomphe. L'empereur fit transporter en Chine les personnages les plus importants de *Kao-tch'ang*, donna à *Tchi-ching* (ci-devant roi de ce pays) le titre de *Tso-wou-weï-tsiang-kiun*, et le nomma duc de la ville de *Kin-tch'ing-kiun;* il donna à *Tchi-tchan*, son frère cadet, le titre de *Yeou-wou-weï-tchong-lang-tsiang*, et le créa duc de la ville de *Thien-chān-kiun*. Les princes de la famille de *Khio* se succédèrent (sur le trône de *Kao-tch'ang*) pendant neuf générations, et s'éteignirent au bout de cent trente-quatre ans.

Dans la période *Lin-tĕ* (de 664 à 665 de J. C.), *Tchi-tchan*, qui avait alors le grade de *Tso-yao-weï-ta-tsiang-kiun*, fut nommé gouverneur de la province de *Si-tcheou* (ou de *Kao-tch'ang*). Il mourut laissant un fils du nom de *Tchao*, qui était passionné pour l'étude. Si quelqu'un offrait de vendre un livre rare, il oubliait le soin de l'or qu'il possédait dans sa cassette. « Pourquoi tiendrais-je à ce métal, s'écriait-il en soupirant, au point de ne pouvoir acquérir des connaissances rares? » Et aussitôt il prenait tout son or et l'échangeait contre ce livre.

Tchao arriva au rang de *Sse-chen-khing* (intendant de la bouche); il excellait dans les compositions littéraires, tandis que *Tsong-yo*, son frère cadet, se distinguait par ses talents militaires. Dans la période *Yong-hoeï* (de 650 à 655), il reçut le titre de *Yéou-wou-weï-i-fou-tchong-lang-tsiang*, et fut nommé duc de *Kiao-ho-kiun*. Il mourut avec le titre de *Tchin-kiun-*

ta-tsiang-kian (général en chef des troupes de garnison). L'impératrice *Wou-heou* prit le deuil, et offrit un magnifique vêtement pour envelopper son corps. A partir de cette époque, la Chine cessa d'accorder (aux rois de *Kao-tch'ang*) des titres et des principautés.

Par suite des troubles suscités par *'An-lo-chān*, ce royaume fut aboli, puis il se reconstitua de nouveau; on l'appela par corruption *Kao-tch'ang*[1]; mais, comme il y avait dans ce pays un nombre considérable de *Hoeï-hou*, on l'appela aussi, pour cette raison, le pays des *Hoeï-hou* (Oïgours).

A la quatrième lune de la troisième année de la période *Kien-long*, de la dynastie des *Song* (l'an 962 de J. C.), des *Hoeï-hou* de *Si-tcheou* (nouveau nom de *Kao-tch'ang*), savoir, *'O-tou-tou* et autres, au nombre de quarante-deux, vinrent offrir à l'empereur des productions de leur pays.

La troisième année de la période *Khien-tĕ*, le *Khan* des *Hoeï-hou* de *Si-tcheou*, envoya un religieux bouddhiste appelé *Fa-youan*, pour offrir à l'empereur une dent de *Bouddha* (*Çâkyamouni*), un vase en *lapis-lazuli* et une tasse en ambre.

La sixième année de la période *Thaï-p'ing-hing-kouĕ* (681 de J. C.), le roi de ce pays commença à se donner le titre de *Si-tcheou-waï-seng-ssé-tseu-*

[1] Nos lettres françaises ne peuvent faire sentir l'altération dont il s'agit, et qui tombe sur la seconde syllabe, que l'on écrit ici 敞, au lieu de 昌.

wang-a-sse-lan-han, c'est-à-dire, « *le roi-lion* (en oïgour), *Arsalang-khan*, de *Si-tcheou*, neveu (de l'empereur de la Chine), du côté des femmes; » il envoya *Méouen*, généralissime chinois, pour offrir des présents à l'empereur.

A la cinquième lune de la même année, *Thaï-tsong* envoya *Wang-yen-tě* du titre de *Kong-fong-kouan*, et autres officiers, en ambassade dans le pays de *Kao-tch'ang*. Le roi de cette contrée envoya encore *Kin-yen-fou* pour offrir des présents à l'empereur[1].

NOTE

SUR UNE INSCRIPTION BILINGUE

TROUVÉE À LELLA-MAGHRNIA, DANS LE COURANT DE L'ANNÉE 1846.

A MONSIEUR LE RÉDACTEUR

DU JOURNAL ASIATIQUE.

Monsieur,

Parmi les inscriptions curieuses et inédites qu'il m'a été permis de recueillir en Afrique, où je viens de passer une bonne partie de mes vacances, il en est une qui mérite, je

[1] Après ces documents historiques, Ma-touan-lin donne la relation du voyage de *Wang-yen-tě*, que nous avons publiée dans le numéro de janvier, pag. 50-66.

crois, l'attention des orientalistes, et que, pour cette raison, je m'empresse de vous envoyer, en vous priant de lui accorder une place dans votre utile et intéressant journal.

L'inscription dont il s'agit est bilingue, c'est-à-dire, écrite en lettres latines et en lettres libyques. Elle a été découverte à *Lella-Maghrnia*[1] par M. de Caussade, commandant au 15ᵉ léger, lequel a bien voulu m'en communiquer une copie. Je crois, monsieur le rédacteur, que, étant jusqu'ici unique dans son genre, elle ne manquera pas d'être accueillie avec intérêt par ceux qui s'occupent de paléographie; j'espère même qu'elle provoquera de nouvelles études sur la langue et l'écriture des anciens Numides, et qu'elle fournira l'occasion de compléter les données fournies par l'inscription bilingue de Thougga, inscription qui a exercé avec tant de bonheur la sagacité de M. F. de Saulcy.

Mais, avant tout, il est bon que vous sachiez que la pierre sur laquelle elle a été gravée n'est pas entière; c'est ce que

[1] En 1843, l'on a découvert à *Lella-Maghrnia* plusieurs autres inscriptions latines sur lesquelles se lit le nom antique de cette localité. Ce nom, qui ne se trouve dans aucun auteur ancien, ni sur aucun itinéraire, est écrit *Syr* sur les monuments épigraphiques en question. Je reconnais dans ce mot l'hébreu שׁוּר, qui, de même que l'arabe سُور, signifie *mur*, *rempart* et *boulevard*, dans l'acception primitive de ce terme. Cette appellation convenait parfaitement à l'endroit; car il résulte de la nature des fouilles qui y ont été faites en 1843, que c'était un camp romain, formant un rectangle de 400 mètres sur 250 de côté, et entouré d'un large fossé. L'on y entrait par quatre portes placées au milieu des côtés, et il était flanqué de tours carrées de distance en distance. Dans l'intérieur du camp régnaient, tout le long des remparts, des bâtiments voûtés qui allaient aboutir à un carrefour, au centre duquel s'élevait un édifice principal. C'était ce que les Romains appelaient *castra stativa*. Les indigènes, qui n'avaient pas peut-être de terme parfaitement équivalent au mot latin, donnèrent à la citadelle le nom de שׁוּר, qui, ainsi qu'il vient d'être dit, signifie *mur*, *rempart* et *boulevard*. Je tiens une partie des renseignements qui précèdent de M. Azéma de Montgravier, capitaine d'artillerie à Oran, lequel a assisté lui-même aux fouilles de *Lella-Maghrnia* et qui s'occupe avec beaucoup de zèle et de succès de la géographie ancienne du nord de l'Afrique. Il a déjà envoyé à l'Académie des inscriptions et belles-lettres la copie de plusieurs inscriptions latines qu'il a découvertes dans la province d'Oran, et dont M. Hase a rendu compte dans le Journal des Savants (année 1843).

l'on peut, d'ailleurs, juger par l'inscription latine à laquelle il manque évidemment plusieurs mots. J'ignore s'il en faut dire autant du côté qui présente les caractères libyques ; n'ayant pas vu moi-même le monument, je ne saurais vous en donner une description exacte, et il est possible que la partie libyque se composât de plus d'une ligne.

Voici l'inscription telle qu'elle m'a été donnée :

IVLIVS VICTO
RINTITVVI
SESE COLOM
NIAS DE M.

D'après l'alphabet établi, par M. de Saulcy, dans le Journal asiatique (cahier de février 1843), le premier caractère de l'inscription libyque, en commençant par le haut vis-à-vis la première ligne latine, répond à la lettre ן *noun* de l'alphabet hébreu, le deuxième au ב *beth;* le troisième et le quatrième sont d'une valeur incertaine ; le cinquième est un ר *resch;* le sixième est inconnu ; le septième est identique au ם *mem;* le huitième équivant au ס *samech,* et les trois derniers restent indéterminés.

Si, dans le déchiffrement d'une inscription écrite, dans une langue qui a été traitée jusqu'ici comme sémitique, il était permis de s'écarter de la route battue ; si l'on pouvait, sans trop de témérité, supposer que, à l'époque où l'inscription fut dressée, les Numides qui se trouvaient depuis longtemps peut-être en contact avec les Romains avaient fini par adopter une partie de leurs mœurs, quelques-uns de

leurs usages et, par suite, la coutume d'écrire de gauche à droite, il me semble que, en assignant, d'ailleurs, une valeur quelconque aux caractères de l'inscription encore incertains, l'on pourrait lire la partie libyque ainsi qu'il suit:

IVLS MKTR GVBN....

c'est-à-dire, en ajoutant les voyelles que je suppose omises, comme dans les inscriptions phéniciennes et puniques:

IVLIVS MIKTOR GVBEN....

Le premier caractère, qui me paraît tronqué, peut, sans inconvénient, être regardé comme un י *iod;* il en a, d'ailleurs, toute la tournure. Le deuxième répond sans doute à la lettre ו *waw*, en tant qu'elle est considérée comme voyelle et comme représentant le son prolongé de la diphthongue *ou;* car, dans l'alphabet libyque connu, le *waw* ordinaire étant figuré par deux lignes parallèles superposées de cette manière : =, l'on conçoit, et cela n'a rien d'absurde, que, pour distinguer le *waw* bref du *waw* long, l'on a pu ajouter au premier une troisième ligne qui a été réunie aux deux autres par un trait plus fin qui les coupe verticalement.

Le troisième caractère rappelle assez bien le *lamed*, qui présente la forme d'un *fouet* ou celle d'un *aiguillon*.

Le quatrième est connu et répond au *samech* de l'alphabet hébreu. J'admets également, avec M. de Saulcy, que le cinquième est un *mem*. Cette lettre remplace ici le *V* latin dont l'articulation était sans doute inconnue aux Numides, comme elle l'est encore aux Arabes. Il est, d'ailleurs, à remarquer qu'une labiale a été remplacée par une autre labiale, et que, par conséquent, la substitution a été faite d'une manière normale et naturelle.

Je suppose que le sixième est double, car il se compose de deux signes distincts que l'on a accouplés dans le même champ.

Le septième est le *resch* de l'alphabet de M. de Saulcy.

Comme le huitième caractère a beaucoup de ressemblance avec le *ghimel* numidique, je n'hésite point à lui donner cette valeur.

Le neuvième est la répétition du deuxième, et il ne saurait y avoir du doute sur la valeur des deux derniers.

En faisant deux mots des quatre dernières lettres de l'inscription, l'on aura GV-BEN. *Ben* offre un sens et signifie *fils*, comme tout le monde sait; mais j'avoue ne rien comprendre au monosyllabe GV.

Ce que je propose ici n'est guère, je dois le confesser, qu'une conjecture fort hasardée et, si l'on veut, fort téméraire; mais, dans une matière aussi obscure et si peu élucubrée, je suis d'avis, monsieur le rédacteur, de ne rien rejeter facilement de ce qui se présente à l'esprit comme solution, pourvu que l'idée ne soit pas en opposition directe avec les faits et les découvertes acquises à l'expérience; dans la marche ordinaire de la science, nous voyons bien souvent que les systèmes les plus hardis et les opinions qui paraissent d'abord les plus étranges, finissent par revêtir les caractères de la certitude et de l'évidence la plus complète.

Je passe maintenant à la partie latine de l'inscription. Une question grave se présente tout d'abord à résoudre : en jetant les yeux sur les mots barbares de ce monument, l'on se demande avec raison si la copie ne serait pas infidèle, si elle n'aurait pas été tirée à la hâte et par une personne ignorante. A cela, je réponds sans hésiter que la transcription a été faite avec l'exactitude la plus scrupuleuse et par une main aussi habile qu'intelligente : M. de Caussade est un de ces officiers qui mènent de pair la plume et l'épée, et qui consacrent les loisirs de la paix à la culture des sciences et des belles-lettres. Le style de notre inscription n'a rien de surprenant, si l'on se rappelle qu'elle a été gravée dans une contrée où la langue latine n'était pas la langue du peuple, et où les artistes instruits ne devaient pas être fort communs. Je pourrais citer, d'ailleurs, une foule d'autres inscriptions qui ont été trouvées dans la même localité, et dans lesquelles

la langue latine n'a guère été mieux respectée; c'est ainsi que je lis dans l'une que j'ai sous les yeux : ISTITVVIT au lieu de INSTITVIT; dans une autre FEBRARIAS est mis pour FEBRVARIAS, et je trouve dans une troisième les mots DOMVN AETERNALE à la place de DOMVM AETERNAM.

Du reste, mon intention n'est pas ici de corriger le style de l'inscription, ni moins encore de l'expliquer; je laisse cette tâche à d'autres plus habiles que moi et mieux au fait, que je ne puis l'être, des monuments épigraphiques des Romains. Il me suffit d'avoir signalé à l'attention des savants l'existence d'une inscription qui n'est pas sans quelque importance et qui, par conséquent, mérite d'être étudiée et soumise à l'examen.

Mais avant de quitter la plume, et à propos de monuments découverts sur le sol d'Afrique[1], je vous demanderai, monsieur le rédacteur, la permission de vous présenter quelques observations au sujet des inscriptions trilingues qui ont paru dans le dernier cahier du Journal asiatique (cahier d'octobre 1846, p. 349).

Les quatre dernières lettres des inscriptions, n° 1 et n° 2, forment, si je ne me trompe, le mot הָרֹפֵא, participe *benoni* de רָפָא, *guérir,* qui signifie *le médecin,* traduction exacte et rigoureuse du mot ΙΑΤΡΟΣ, qui lui correspond dans l'inscription grecque.

Le caractère 𐤄 répond au ה, *hé* des Hébreux; cela a été démontré quelque part par M. de Saulcy, et je crois la valeur de ce signe irrévocablement fixée.

L'avant-dernier caractère n'est autre que la lettre *phé;* par inadvertance, le copiste l'a pris pour un *beth,* dont il ne diffère que par la configuration de sa partie supérieure, qui

[1] Lorsque cette note a été communiquée à la rédaction du journal, il y a environ deux mois, la lettre de M. Judas, relative aux inscriptions trilingues dont il est ici question (cahier de novembre-décembre, pag. 565) n'avait pas encore paru dans le Journal asiatique, et l'auteur n'avait aucune connaissance de son contenu.

se recourbe en demi-cercle, tandis que, dans le *beth*, cette même partie offre un anneau ou un triangle.

Il est impossible de ne pas reconnaître un *aleph* dans la lettre qui termine le mot en question; elle a, d'ailleurs, cette valeur dans l'alphabet de M. de Saulcy. Il en faut dire autant de la seizième lettre du numéro 1 et de la dix-septième du numéro 2. Cela établi, le caractère qui précède l'*aleph* dans les deux numéros ne peut être qu'un *daleth*. La queue de cette dernière lettre étant sans doute effacée avec le temps, il n'en est resté que la partie supérieure, qui ne diffère presque en rien de la lettre *âin*.

Il est incontestable que le huitième caractère du numéro 1, identique au treizième du numéro 2, répond au *mem* de l'alphabet hébreu. C'est la valeur que M. de Saulcy lui a reconnue après un mûr examen et de nombreuses épreuves; ici son opinion doit nous servir de règle et faire autorité.

La deuxième lettre du numéro 1 me paraît être un *waw*, comme l'assure le savant auteur de la notice; c'est donc par distraction que le compositeur a mis un *resch* à la place de cette lettre.

En suivant les indications que je viens de donner, on lira le numéro 1 de cette manière :

BVAL QART HAMÉQARSI QLODÂI HAROPHÉ [1];

et le numéro 2 :

BEREKHTH BATH BAÂLSCHILLÉKH AEM QLODAÂI HAROPHÉ.

Le mot *hameqarsi* vient du syriaque ܩܪܣܐ *qerso*, qui signifie *temps*, *occasion*, *opportunité*, aussi bien que *guerre*,

[1] Après avoir examiné de nouveau la valeur de la 2[e] et de la 3[e] lettre de cette inscription, je souscris volontiers à l'opinion de M. Judas, qui voit un *daleth* dans la 2[e], et un *mem* dans la 3[e]; je lis donc avec lui le premier mot *Bodmelqart*.

bataille, combat. Il y avait sans doute dans la langue punique un verbe qui dérivait de cette racine et devait avoir le sens de *combattre, guerroyer,* et celui de *faire arriver le temps, occasionner* et autres significations analogues. *Hameqarsi* devrait peut-être se traduire par *le guerrier, le martial, l'invincible,* et ce serait alors l'un des surnoms de l'Hercule phénicien, ou bien par le *conducteur du temps,* et l'on aurait alors une des qualifications du dieu Saturne appelé Χρονός par les Grecs, et adoré des Phéniciens sous le nom de *Moloch.*

Schillekh dérive de la racine שָׁלַךְ, *jeter, lancer, envoyer.* Ce mot me paraît être un qualificatif, répondant à peu près à l'*ἑκηβόλος* d'Homère. *Baâlschillékh* signifie à la lettre « le dieu qui lance, » épithète qui convient parfaitement à Apollon. Le nom grec du père de *Byrikhth* était, sans doute, Ἀπολλώνιος, mot dont le phénicien *Baâlschillékh* n'est, à mon avis, que la traduction. Au reste, nous savons par Appien qu'il y avait sur la grande place de Carthage un temple consacré au dieu Apollon, et qui fut détruit lorsque cette ville fut prise par Scipion. La statue du dieu, qui était d'or massif, devint la proie du soldat romain, ainsi que la niche où elle était placée, qui était en or laminé, et que l'on estimait 1,000 talents.

Telles sont, monsieur le rédacteur, les remarques que j'ai faites en parcourant les inscriptions trilingues en question; je prends la liberté de vous les soumettre et de les joindre à la présente lettre, afin que, si elles vous paraissent de nature à intéresser vos lecteurs, vous veuilliez bien les publier en même temps que mon inscription bilingue.

Agréez, monsieur le rédacteur, etc.

L. Bargès.

ذكر القرنفل واما اشجار القرنفل فهى عادية ضخمة وهى ببلاد الكفار اكثر منها ببلاد الاسلام وليست بمتملكة لكثرتها والمجلوب الى بلادنا منها فهو العيدان والذى يسميه اهل بلادنا نوّار القرنفل هو الذى يسقط من زهره وهو شبيه بزهر النارنج وثمر القرنفل هو جوز بوا المعروف فى بلادنا بجوز الطيب والزهر المتكون فيها هو البسباسة رايت ذلك كله وشاهدته ووصلنا الى مرسى قاقلة فوجدنا به جملة من الجنوك معدّة للسرقة ولمر يستعص عليهم من الجنوك فان لهم على كل جنك وظيفة ثم نزلنا من الجنك الى مدينة قاقلة وهى بقافين اخرها مضموم ولامها مفتوح وهى مدينة حسنة عليها سور من حجارة منحوتة عرضه بحيث تسير فيه ثلاثة من الفيلة واول ما رايت بخارجها الفيلة عليها الاحمال من العود الهندى يوقدونه فى بيوتهم وهو بقيمة الحطب عندنا او ارخص ثمنا هذا اذا باعوه فيما بينهم واما التجار فيبيعون حملا منه بثوب من ثياب القطن وهى اعلى عندهم من ثياب الحرير والفيلة بها كثيرة جدا عليها يركبون ويحملون وكل انسان يربط فيلته على بابه وكل صاحب حانوت يربط فيلة عنده يركبها الى داره وتحمل وكذلك جميع اهل الصين والخطا على مثل هذا الترتيب

ذكر سلطان مُل جاوة وهو كافر رايته خارج قصره جالسا على قبة ليس بينه وبين الارض بساط ومعه ارباب دولته والعساكر يعرضون عليه مشاة ولا خيل هنالك الا (1) عند السلطان وانما يركبون الفيلة وعليها يقاتلون فعرف بشاني فاستدعاني فجيت وقلت السلام على من اتبع الهدى فلم يفهموا الا لفظ السلام فرحّب بي وامر ان يفرش لي ثوب اقعد عليه فقلت للترجمان كيف اجلس على الثوب والسلطان قاعد على الارض فقال هكذا عادته يقعد على الارض تواضعا وانت ضيف وجيت من سلطان كبير فيجب اكرامك فجلست وسالني عن السلطان فاوجز في سؤاله وقال لي تقيم عندنا في الضيافة ثلاثة ايام وحينئذ يكون انصرافك

ذكر عجيبة رايتها في مجلسه ورايت في مجلس هذا السلطان رجلا بيده سكين شبه سكين المسبار قد وضعه على رقبة نفسه وتكلم بكلام كثير لم افهمه ثم امسك السكين بيديه معا وقطع عنق نفسه فوقع راسه لحدة السكين وشدة امساكه بالارض فعجبت من شانه وقال لي السلطان ايفعل هذا احد عندكم

[1] Au lieu de : الا عند السلطان, « si ce n'est chez le sulthan, » comme portent les mss. 667 et 670, on lit dans les mss. 669 et 671, ولا عند السلطان, « ni chez le sulthan. »

فقلت له ما رايت هذا قط فضحك وقال هولاء عبيدنا يقتلون انفسهم فى محبتنا وامر به فرفع واحرق وخرج لاحراقه النواب وارباب الدولة والعساكر والرعايا واجرى الرزق الواسع على لولادة (1) واهله واخوانه وعظموا لاجل فعله واخبرنى من كان حاضرا فى ذلك المجلس ان الكلام الذى تكلم به كان تقرير محبته فى السلطان وانه يقتل نفسه فى حبه كما قتل ابوه نفسه فى حب ابيه وقتل جده نفسه فى حب جده ثم انصرفت عن المجلس وبعث الىّ بضيافة (2) ثلاثة ايام ثم سافرنا فى البحر فوصلنا بعد اربعة وثلاثين يوما الى البحر الكاهل وهو الراكد وفيه حمرة يزعمون انها من تربة ارض تجاوره ولا ريح فيه ولا موج ولا حركة مع اتساعه ولاجل هذا البحر تتبع كل جنك من جنوك الصين ثلاثة مراكب كما ذكرناه تجذف به فتجره ويكون فى الجنك مع ذلك نحو عشرين مجذافا كبارا كالصوارى يجتمع على المجذاف منها ثلاثون رجلا او نحوها ويقومون قياما صفين كل صف يقابل الاخر وفى المجذاف حبلان

[1] Ms. 669 et 671, صياله «ses gens de service.»

[2] Ms. 670, ثم انصرف وامر لى بضيافة «puis il se retira, et ordonna de me donner à manger.»

عظيمان كالطوابيس فتجذن احدى الطائفتين بالحبل ثم تتركه وتجذن الطائفة الاخرى وهم يغنون عند ذلك باصواتهم الحسان واكثر ما يقولون لعلى لعلى واقمنا على ظهر هذا البحر سبعة وثلاثين يوما وعجب البحرية من التسهيل فيه فانهم يقيمون فيه خمسين يوما الى اربعين وهى غاية ما يكون من التيسير عليهم ثم وصلنا الى بلاد طوالسى(1) وهى بفتح الطاء المهمل والواو وكسر السين المهمل وملكها هو المسمى بطوالسى وهى بلاد عريضة وملكها يضاهى ملك الصين وله الجنوك الكثيرة يقاتل بها اهل الصين حتى يصالحوه على شىء واهل هذه البلاد عبدة اوثان حسان الصورة اشبه الناس بالترك فى صورهم والغالب على الوانهم الحمرة ولهم شجاعة ونجدة ونساؤهم يركبن الخيل ويحسن الرماية ويقاتلن كالرجال سواء وارسينا بمرساهم وهى مدينة كَيْلُوكَرِى وضبطها بكاف مفتوح وياء اخر الحروف مسكنة ولام مضموم وكاف مفتوح وراء مكسور وهى من احسن مدنهم واكبرها وكان يسكن بها ابن ملكهم فلما ارسينا بالمرسى جاءت عساكرهم ونزل الناخودة اليهم ومعه هدية لابن الملك فسالهم عنه فاخبروه ان اباه ولاه بلدا غيرة وولى بنته بتلك المدينة

[1] Ms. 670, طولبسى.

واسمها أُرْدُجا بضم الهمزة وسكون الراء وضم الدال المهمل وجـــم

ذكر هذه الملكة ولما كان اليوم الثانى من دخولنا بمرسى كيلوكرى استدعت هذه الملكة الناخودة صاحب المركب والكرانى وهو الكاتب والتجار والرؤسا والتـنـديـل وهـو مقدم الرجال وسباهسالار وهو مقدم الرمّاة لضيافـة صنعتها لهم على عادتها ورغب الناخودة منى ان احضر طعامهم فابيت لانهم كفار لا يجوز اكل طعامهم فلما حضروا عندها قالت لهم هل بقى احد منكم لم يحضر فقال لها الناخودة لم يبق الا رجل واحد بَخْشى وهـو الفقيه (1) بلسانهم وبخشى بفتح الباء الموحدة وسكون الخاء وكسر الشين المعجمين وهو لا ياكل طعامكم فـقـالـت ادعوه فجاء جنادرتها واصحاب الناخودة فـقـالـوا اجب الملكة فاتيتها وهى بمجلسها الاعـظـم وبين يديها نـسـوة بايديهن الازمة يعرضن ذلك علـيـها وحولها الـنـسـاء القواعد وهى وزيراتها وقد جلسـن تحـت الـسـريـر على كراسى الصندل وبين يديها الرجال ومجلسها مـفـروش بالحرير وعليه ستور حرير وخشبه من الصندل وعليه صفائح الذهب وبالمجلس مساطب خشب منقوش عليـهـا اوانى

1 Ms. 667 et 669, القاضى «cadi.»

الذهب كثيرة من كبار وصغار كالخوابى والقلال والبواتيل واخبرنى الناخودة انها مملوة بشراب مصنوع من السكر مخلوطا بالافاويه يشربونه بعد الطعام وانه عطر الرآئحة حُلْو المطعم يفرح ويطيب النهكة يهضم ويعين على البآءة فلما سلمت على الملكة قالت لى بالتركية خوش ىسن يخشى ىسن معناه كيف حالك كيف انت واجلستنى على قرب منها وكانت تحسن الكتاب العربى فقالت لبعض خدامها دوات وبتك كاتور معناه الدواة والكاغد فاتى بذلك فكتبت بسم الله الرحمن الرحيم فقالت ما هذا فقلت لها تنغرى نام وتَنْغَرِى بفتح التاء المعلوة وسكون النون وفتح الغين المعجم وكسر الراء وياء ونام بنون والف وميم ومعنى ذلك اسم الله وقالت خوش (1) ومعناه جيّد ثم سالتنى من اى البلاد قدمت فقلت لها من بلاد الهند فقالت بلاد الفلفل فقلت نعم فسالتنى عن تلك البلاد واخبارها فاجبتها فقالت لا بد ان اغزوها وآخذها لنفسى فانى يعجبنى كثرة مالها وعساكرها فقلت لها افعلى وامرت لى باثواب وحمل فيلين من الارز وبجاموستين وعشرة من

[1] On pourrait aussi lire يخشى, ce qui donne le même sens. Ce mot, ainsi que les phrases turkes rapportées dans ce fragment, ont été altérés de la manière la plus étrange par les copistes. J'ai restitué partout la véritable leçon, aussi bien que j'ai pu.

الضأن واربعة من ارطال جلاب واربع مرطبانات وهي اوان ضخمة مملوة بالزنجبيل والفلفل والليمون والعنبا كل ذلك مما يستعد للبحر واخبرني الناخودة ان هذه الملكة لها في عسكرها نسوة وخدم وجواري يقاتلن كالرجال وانها تخرج في العساكر من رجال ونساء فتغير على عدوها وتشاهد القتال وتبارز الابطال واخبرني انها وقع بينها وبين بعض اعدايها قتال شديد وقتل كثير من عسكرها وكادوا ينهزمون فدفعت بنفسها وخرقت الجيوش حتى وصلت الى الملك الذي كانت تقاتله فطعنته طعنة كان فيها حتفه فمات وانهزمت عساكره وجاءت براسه على رمح فافتداه اهله منها بمال كثير فلما عادت الى ابيها ملكها تلك المدينة التي كانت بيد اخيها واخبرني ان ابناء الملوك يخطبونها فتقول لا اتزوج الا من يبارزني فيغلبني فيتحامون مبارزتها خوف المعرة ان غلبتهم ثم سافرنا عن بلاد طوالسي فوصلنا بعد سبعة عشر يوما والريح مساعدة لنا ونحن نسير بها اشد السير واحسنه الى بلاد الصين

وسرنا منحدرين في النهر الى الخنسا ثم الى قنجنفو ثم الى الزيتون فلما وصلناها وجدت الجنوك على السفر الى الهند وفي

حملتها جنك للملك الظاهر صاحب الجاوة واهله مسلمون
ويعرفني وكيله وسر بقدومي وصادفنا الريح الطيبة عشرة
ايام فلما قاربنا بلاد طوالسي تغيرت الريح واظلم الجوّ وكثر
المطر واقمنا عشرة ايام لا نرى الشمس ثم دخلنا بحرا لا
نعرفه وخاف اهل الجنك فارادوا الرجوع الى الصين فلم
يتمكن لهم ذلك واقمنا اثنين واربعين يوما لا نعرف في اي
البحار نحن.

ذكر الرخ ولما كان في اليوم الثالث والاربعين
ظهر لنا بعد طلوع الفجر جبل في البحر بيننا وبينه نحو
عشرين ميلا والريح تحملنا الى صوبه فعجب البحرية وقالوا
انسنا بقرب من البر ولا يعهد في البحر جبل وان اضطرتنا
الريح اليه هلكنا فلجأ الناس الى التضرع والاخلاص
وجددوا التوبة وابتهلنا[1] الى الله بالدعاء وتوسلنا بنبيه
صلى الله عليه وسلم ونذر التجار الصدقات الكثيرة وكتبتها
لهم في زمام بخطي وسكنت الريح بعض سكون ثم راينا
ذلك الجبل عند طلوع الشمس قد ارتفع في الهواء وظهر
الضوء فيما بينه وبين البحر فعجبنا من ذلك ورايت
البحرية يبكون ويودع بعضهم بعضا فقلت ما شانكم

[1] Mss. 669 et 671, ولجأنا « nous recourûmes. »

الضأن واربعة من ارطال جلاب واربع مرطبانات وفى اوان مخمة مملوة بالزنجبيل والفلفل والليمون والعنبا كل ذلك مما يستعد للبحر واخبرنى الفاخودة ان هذه الملكة لها فى عسكرها نسوة وخدم وجوارى يقاتلن كالرجال وانها تخرج فى العساكر من رجال ونساء فتغير على عدوها وتشاهد القتال وتبارز الابطال واخبرنى انها وقع بينها وبين بعض اعدايها قتال شديد وقتل كثير من عسكرها وكادوا ينهزمون فدفعت بنفسها وخرقت الجيوش حتى وصلت الى الملك الذى كانت تقاتله فطعنته طعنة كان فيها حتفه فمات وانهزمت عساكره وجاءت براسه على رمح فافتداه اهله منها بمال كثير فلما عادت الى ابيها ملكها تلك المدينة التى كانت بيد اخيها واخبرنى ان ابناء الملوك يخطبونها فتقول لا اتزوج الا من يبارزنى فيغلبنى فيتحامون مبارزتها خوف المعرة ان غلبتهم ثم سافرنا عن بلاد طوالسى فوصلنا بعد سبعة عشر يوما والريح مساعدة لنا ونحن نسير بها اشد السير واحسنه الى بلاد الصين

وسرنا منحدرين فى النهر الى الخنسا ثم الى قنجنفو ثم الى الزيتون فلما وصلناها وجدت الجنوك على السفر الى الهند وفى

جعلتها جنك للملك الظاهر صاحب الجاوة واهله مسلمون وعرفنى وكيله وسر بقدومى وصادفنا الريح الطيبة عشرة ايام فلما قاربنا بلاد طوالسى تغيرت الريح واظلم الجوّ وكثر المطر واقمنا عشرة ايام لا نرى الشمس ثم دخلنا بحرا لا نعرفه وخاف اهل الجنك فراجعوا الرجوع الى الصين فلم يتمكن لهم ذلك واقمنا اثنين واربعين يوما لا نعرف فى اى البحار نحن. — . . . .

ذكر الرخ ولما كان فى اليوم الثالث والاربعين ظهر لنا بعد طلوع الفجر جبل فى البحر بيننا وبينه نحو عشرين ميلا والريح تحملنا الى صوبه فعجب البحرية وقالوا لسنا بقرب من البر ولا يعهد فى البحر جبل وان اضطرتنا الريح اليه هلكنا فلجأ الناس الى التضرع والاخلاص وجددوا التوبة وابتهلنا(1) الى الله بالدعاء وتوسلنا بنبيه صلى الله عليه وسلم ونذر التجار الصدقات الكثيرة وكتبتها لهم فى زمام بخطى وسكنت الريح بعض سكون ثم رأينا ذلك الجبل عند طلوع الشمس قد ارتفع فى الهواء وظهر الضوْ فيما بينه وبين البحر فعجبنا من ذلك ورايت البحرية يبكون ويودع بعضهم بعضا فقلت ما شانكم

[1] Mss. 669 et 671, وَلَجِئْنَا « nous recourûmes ».

TRADUCTION.

Nous naviguâmes, en longeant ses États, pendant vingt et une nuits, au bout desquelles nous parvînmes à Moul Java (1), qui est le pays des infidèles. Il occupe une étendue de deux mois de marche. Ce pays produit les parfums les plus suaves, ainsi que l'aloès odorant, le kakouly et le komary; car Kakoula et Komara (2) sont au nombre des contrées de Moul Java, tandis que, dans le royaume du sulthan El-Dhaher, à Java, il ne croît que le benjoin et le camphre, quelque peu de girofle et d'aloès indien. La plus grande partie de ces deux dernières substances vient seulement à Moul Java. Nous décrirons ici celles que nous avons vues, dont nous avons connu la nature et que nous avons vérifiées.

DU BENJOIN (3).

L'arbre qui le produit est petit, il ne s'élève pas plus haut que la taille de l'homme, et même il lui est quelquefois inférieur. Ses rameaux ressemblent à ceux de l'harschaf (4). Ses feuilles sont petites et minces; très-souvent elles tombent, et l'arbre demeure sans feuillage. Le benjoin est une gomme qui naît dans les branches de cet arbre. On le trouve, dans les pays habités par les musulmans, en bien plus grande quantité que dans celui des infidèles.

DU CAMPHRE.

L'arbre qui donne le camphre est un roseau semblable au roseau de nos contrées, avec cette différence que l'intervalle des nœuds est plus long et plus gros. Le camphre vient dans l'intérieur de cet intervalle. Lorsque l'on brise le roseau, on trouve, dans cet endroit, le camphre, qui en a pris la forme. Le secret le plus merveilleux, en cela, c'est que le camphre ne se forme pas dans le roseau, jusqu'à ce que l'on ait sacrifié, auprès de la tige, quelque animal. Sans cette précaution, il ne s'en produit pas le moins du monde. Le meilleur, celui qui réunit au plus haut degré les qualités réfrigérantes, et qui, si on en prenait le poids d'un dirhem, occasionnerait la mort, en glaçant la respiration, porte, chez ces peuples, le nom de *hardâlé* (5). C'est le camphre à la racine des roseaux duquel on a sacrifié un homme, ou bien, à sa place, de petits éléphants (6).

DE L'ALOÈS INDIEN (7).

L'aloès peut être comparé au chêne, si ce n'est que son écorce est mince ; ses feuilles ressemblent tout à fait à celles de cet arbre. Il ne donne pas de fruits et sa tige ne prend pas un développement considérable en grosseur ni en hauteur ; mais ses racines sont longues et étendues. Quant aux branches du tronc, et aux feuilles, elles n'ont aucune odeur. Tous les arbres de cette espèce qui

croissent dans le pays des musulmans sont une propriété particulière; mais, dans celui des infidèles, ils n'appartiennent, pour la plupart, à personne. Ce qui est possédé en propriété existe à Kakoula; c'est l'aloès le plus odorant. Il en est de même du komâry, qui est le meilleur de toutes les sortes d'aloès. Les habitants de Java l'achètent pour des étoffes. Le komâry fournit une espèce d'aloès, susceptible de recevoir une empreinte comme la cire. Quant à l'a'thas (8), si on en coupe la racine, et qu'on l'enfouisse dans la terre pendant plusieurs mois, il conserve sa vertu. C'est celui qui l'emporte sur toutes les variétés de ce bois.

DU GIROFLE (9).

L'arbre au girofle (10) est gros, et pousse des jets luxuriants. Il croît dans les lieux occupés par les infidèles en plus grande abondance que dans ceux où vivent les musulmans. Il n'est pas une propriété particulière, tant il est commun. Ce qu'on exporte dans nos contrées sont ses branches (11); et nous appelons *fleur de girofle* ce qui tombe de la fleur de cet arbre, laquelle ressemble à celle de l'oranger. Le fruit du giroflier est la noix muscade (12), connue dans nos pays sous le nom de *noix odorante*. Sa fleur est le macis (13). Toutes ces choses, je les ai vues et observées de mes propres yeux.

Étant arrivés dans le port de Kakoula, nous y trouvâmes une quantité de jonques disposées pour

la piraterie. Jamais cependant le gouvernement du pays n'a à craindre la révolte de ces jonques; il impose à chacune de ces embarcations un tribut. Nous quittâmes notre navire pour nous rendre dans la ville de Kakoula, qui est très-belle, ceinte de murailles en pierres de taille, si larges, que trois éléphants pourraient y marcher de front. La première chose que j'aperçus en dehors des murs, fut plusieurs de ces animaux chargés de bois d'aloès indien. Ces peuples le brûlent dans leurs maisons; il a en effet la même valeur que le bois ordinaire à brûler chez nous, ou même, il est meilleur marché; mais c'est seulement lorsqu'ils se le vendent entre eux. Les marchands en obtiennent une charge pour une pièce d'étoffe de coton, genre de tissus qui a plus de prix dans ce pays que ceux de soie. Les éléphants y sont très-nombreux, et l'on s'en sert comme de montures et de bêtes de somme. Chaque homme attache ses éléphants à sa porte, et les marchands auprès de leur boutique; ils les montent pour s'en retourner à leurs maisons, et leur font porter leurs fardeaux. A la Chine et au Khata (14), il existe une coutume pareille.

DU SULTHAN DE MOUL JAVA (15).

C'est un prince infidèle. Je le vis hors de son palais; il était assis auprès d'une tente sur la terre nue, sans avoir de tapis sous lui. A ses côtés étaient les grands de l'empire, et ses troupes se présentaient à lui à pied; car il n'y a, dans ce pays, des chevaux

que chez le sulthan. Ces peuples ne montent que des éléphants, et c'est sur ces animaux qu'ils combattent. On l'informa qui j'étais, et il me fit appeler. Je me rendis à cette invitation et je dis en arrivant : « Salut à quiconque suit la droite voie ; » mais ils ne comprirent que le mot *salut*. Il me complimenta sur mon arrivée, et donna l'ordre que l'on étendît à terre une étoffe, afin que je pusse m'asseoir. « Mais, dis-je à l'interprète, accepterai-je ce tapis, puisque le sulthan est assis sur la terre même? — C'est son habitude, me répondit-il, et c'est par humilité qu'il agit ainsi. Ici tu es notre hôte, tu viens de la part d'un grand souverain, et il est convenable de te traiter avec honneur. » Je m'assis donc, et il m'interrogea au sujet du sulthan (Mohammed) ; mais il fut très-court dans ses questions ; puis il ajouta : « Tu resteras chez moi, où tu recevras l'hospitalité, pendant trois jours ; après quoi tu partiras. »

DU SPECTACLE ÉTRANGE DONT JE FUS TÉMOIN À SA COUR.

Je vis là un homme qui avait à la main un couteau semblable à un scalpel de chirurgien, et qu'il avait mis sur sa nuque. Dans cette position, il prononça un long discours que je ne compris pas. Puis il saisit le couteau avec ses deux mains à la fois, et se coupa le cou. Cet instrument était si tranchant, et la force avec laquelle il le tenait était telle, que sa tête tomba par terre. Je ne pouvais revenir de mon étonnement. « Y a-t-il personne, me dit le sulthan, qui

en fît autant chez vous? — Jamais, lui répondis-je, je n'ai été témoin d'un trait pareil. » Il se mit à rire, et reprit : « Voilà mes serviteurs ; ils se donnent la mort par amour pour moi. » Alors il commanda que le corps fût enlevé et brûlé. Les ministres du roi, les grands, ainsi que l'armée et le peuple, se rendirent à cette cérémonie. Puis il pourvut abondamment à l'entretien des enfants de cet homme, de sa femme et de ses frères, lesquels acquirent une très-grande considération à cause de cet acte de dévouement. Une personne qui avait assisté à la réunion me raconta que le discours tenu par cet homme était la profession de son amour pour le sulthan, et une déclaration qu'il se donnait la mort pour le lui montrer, ainsi que son père l'avait fait pour le père du sulthan régnant, et son grand-père, pour le grand-père de ce prince. Je quittai la cour, et le sulthan m'envoya de la nourriture pendant les trois jours que je passai chez lui.

Cependant nous continuâmes notre route, et, après trente-quatre jours de navigation, nous atteignîmes la mer Kahel, qui est la mer Pacifique (16). Ses eaux sont d'une teinte rouge, qui provient, dit-on, d'une terre qui l'avoisine. Aucun vent ne l'agite, il n'y a ni vagues, ni mouvement aucun, quoiqu'elle s'étende au loin. Aussi, chacune des jonques chinoises qui la traverse est-elle remorquée par trois bâtiments, comme nous l'avons rapporté, qui la font avancer au moyen de rames, et qui l'entraînent. Il y a, outre cela, dans la jonque, environ vingt rames grandes

comme des mâts. Chaque rame réunit trente hommes, ou à peu près, debout sur deux rangs, qui se correspondent l'un à l'autre. A la rame sont attachées deux cordes grosses comme des massues (17). Un des deux rangs met la rame en mouvement au moyen du câble, puis le lâche, et l'autre rang répète la même manœuvre. En même temps ils font entendre des chants avec leurs belles voix, et souvent ils crient : « La'ly, la'ly (18). » Nous naviguâmes sur cette mer trente-sept jours. Les marins étaient étonnés de la franchir avec tant de facilité ; car ordinairement il leur faut de quarante à cinquante jours pour ce voyage, lorsqu'ils l'exécutent sans obstacle.

Nous arrivâmes dans le pays de Thawalisy (19). Le roi qui le gouverne porte le même nom. C'est une contrée vaste. Ce souverain est semblable à celui de la Chine. Il possède des jonques nombreuses ; il fait la guerre aux Chinois jusqu'à ce qu'ils aient conclu avec lui la paix en lui accordant quelque avantage. Les gens de Thawalisy adorent les idoles. Ils sont beaux de forme, et ceux de tous les hommes qui ressemblent le plus aux Turks pour la figure. La nuance qui prédomine dans la coloration de leur peau est le rouge (20). Ils sont courageux et braves. Leurs femmes montent à cheval, sont habiles à lancer des flèches, et combattent absolument comme les hommes.

Nous jetâmes l'ancre dans leur port. C'est la ville de Kayloukary, l'une des plus belles et des plus grandes de ce royaume, et la résidence du fils du

roi. Lorsque nous fûmes dans le port, une troupe de gens d'armes s'avança, et le *nakhodu* (21) descendit les trouver, portant un présent pour le fils du roi. Il les interrogea à son sujet, et ils lui racontèrent que son père lui avait confié l'administration d'un autre pays, et qu'il avait préposé au gouvernement de cette ville sa fille nommée Ordoudja.

DE LA REINE ORDOUDJA.

Le lendemain de notre relâche à Kayloukary, elle fit inviter le nakhoda, patron du navire, le *garani* (22), qui en est l'écrivain ; les marchands et les principaux ; le *tendil* (23), qui est le chef des matelots, et le *sipahsalar* (24), qui est celui des archers, à un repas qu'elle avait fait préparer pour eux à sa mode. Le nakhoda m'engagea à l'y accompagner ; mais je refusai, parce que c'étaient des infidèles, et qu'il n'est pas licite de manger avec eux. Lorsqu'ils furent admis en sa présence, elle leur demanda si quelqu'un d'entre eux était resté au navire, et manquait. Le nakhoda lui répondit qu'il n'était resté qu'un seul homme, qui était *bakschy* (25), c'est-à-dire un savant dans la langue de ces peuples, lequel n'accepterait pas de prendre part à ce repas. Elle ordonna de m'appeler, et ses gardes, ainsi que les gens du nakhoda, vinrent en me disant : « Réponds à l'invitation de la reine. » Je m'y rendis donc. Je la trouvai assise sur un trône élevé, ayant devant elle des femmes qui tenaient à la main des mets (26) qu'elles lui présentaient. Autour d'elle, il y avait

d'autres femmes assises, lesquelles sont ses vizirs : elles étaient placées au-dessous du trône, sur des siéges de sandal; par-devant, se trouvaient les hommes de service. Ce trône était tendu de soie et surmonté d'un baldaquin de la même étoffe; il était en bois de sandal et orné de lames d'or. Dans la salle, on voyait des bancs en bois, sur lesquels étaient rangés quantité de vases d'or, grands et petits, de la forme de nos cruches longues à vin, de nos grandes urnes et de nos amphores sans anses. Le nakhoda m'apprit qu'ils étaient pleins d'une boisson dans laquelle entrait du sucre avec un mélange de substances parfumées; que cette boisson est d'une odeur suave, d'un goût agréable, qu'elle égaye et calme le chagrin, aide la digestion et porte à l'amour. Ayant salué la reine, elle me dit en turk : *Khosch mysen yakschy mysen*, mots dont le sens est «comment vas-tu? comment te portes-tu?» puis elle me fit asseoir auprès d'elle. Elle savait parfaitement écrire en caractères arabes; elle dit à un de ses serviteurs: *Dawât webetk* (27) *getour*, c'est-à-dire, «[Apporte] de l'encre et du papier.» Celui-ci se procura ces objets et elle traça la formule : *Bismillah el-rahman el-rahim;* puis elle me dit: «Qu'est cela?» Je lui répondis: *Tangry* (28) *nam*, ce qui signifie «le nom de Dieu;» *kosch* (29), s'écria-t-elle, c'est-à-dire «très-bien.» Elle me demanda de quel pays je venais; «de l'Inde,» lui dis-je. «Le pays du poivre?» fit-elle, «oui,» lui ajoutai-je. Elle m'adressa des questions sur cette contrée et sur ce qu'elle a de particulier, et je lui ré-

pondis en conséquence. « Il faut nécessairement, reprit-elle, que j'y porte mes armes et que je m'en empare, car je suis dans l'admiration de l'abondance des biens qu'elle produit et de la multitude des troupes qu'il y a. — Soit, » lui dis-je. Alors elle me fit donner des vêtements, la charge de deux chameaux en riz, deux buffles femelles, dix brebis, quatre rothl de djoulâb (30) et quatre *marthabané* (31) ou grands vases remplis de gingembre, de poivre, de limons et de fruits de l'a'nba, provisions utiles pour ceux qui voyagent sur mer.

Le nakhoda me raconta que cette reine a, parmi ses troupes, des femmes, des servantes et des jeunes filles qui combattent comme les hommes; qu'elle va à la guerre avec une armée composée d'hommes et de femmes, entreprend des expéditions, assiste à la mêlée et fait assaut de valeur avec les plus braves. Il me dit aussi qu'un combat terrible avait eu lieu entre elle et un de ses ennemis, qu'un grand nombre de ses soldats avaient été tués et que ses gens étaient sur le point de prendre la fuite, lorsque, repoussant elle-même l'ennemi et traversant les rangs qu'il lui opposait, elle pénétra jusqu'au roi son adversaire, et le perça d'un coup de lance, qui lui donna la mort. Ce prince ayant péri, ses troupes lâchèrent pied et la reine revint, apportant sa tête au bout d'une lance. La famille du vaincu la lui racheta pour une grosse somme d'argent. Lorsqu'elle fut de retour auprès de son père, il lui donna le gouvernement de cette ville, qui était au-

paravant sous les ordres de son frère. Le nakhoda ajouta que des fils de souverains viennent la demander en mariage et qu'elle leur répond que celui qui voudra lutter de bravoure avec elle, et qui aura l'avantage, seul obtiendra sa main. Alors ils refusent cette épreuve, par crainte de la honte qui réjaillirait sur eux s'ils avaient le dessous. Ensuite, nous quittâmes le pays de Thawalisy, et, après dix-sept jours, nous parvînmes, poussés par un vent favorable et qui nous procura la plus rapide et la plus heureuse traversée, dans la Chine.

(Ibn-Bathoutha, après avoir séjourné dans ce royaume, dont il donne ici la description, reprend la route de l'Archipel d'Asie.)

Nous cheminâmes, descendant la rivière jusqu'au Khinsa (32), puis jusqu'à Kandjanfou (33) et, de là, jusqu'à Zeytoun (34). Y étant arrivés, je trouvai les jonques prêtes à partir pour l'Inde, et, dans ce nombre, une jonque qui appartenait à El-Melek-el-Dhaher, roi de Java, et dont l'équipage était musulman. Son chargé d'affaires me reconnut et fut enchanté de mon arrivée. Pendant dix jours, nous eûmes un vent favorable; mais, en approchant de Thawalisy, il changea, l'atmosphère s'obscurcit et la pluie tomba avec force. Nous restâmes dix jours sans apercevoir le soleil; puis nous entrâmes dans une mer qui nous était inconnue. L'équipage, rempli de crainte, voulait retourner en Chine, mais cela fut impossible. Nous passâmes quarante-deux jours sans savoir dans quelle mer nous étions.

MENTION DU ROKH.

Le quarante-troisième jour, nous aperçûmes, au lever de l'aurore, dans la mer, à une distance d'environ vingt milles, une montagne vers laquelle le vent nous entraînait tout droit. L'équipage surpris s'écria : « Est-ce que nous ne sommes pas éloignés de la terre, et l'on ne rencontre pas des montagnes au milieu de la mer; si, poussés par le vent, nous ne pouvons éviter d'aller donner dessus, nous périrons. » Alors ils prirent le parti de se résigner à la volonté de l'Être tout-puissant et de s'adresser sincèrement à lui. Ils firent de nouveau acte de repentir et nous adressâmes à Dieu nos prières, en prenant pour médiateur auprès de lui son prophète. Les marchands promirent de distribuer d'abondantes aumônes, et je traçai ce vœu pour eux de ma main sur des courroies de souliers (35). Cependant, le vent s'apaisa un peu ; puis, au moment où le soleil apparut sur l'horizon, nous vîmes que cette montagne s'était élevée dans les airs et que, entre elle et la mer, glissait la lumière. Ce spectacle nous étonna; j'aperçus que les marins pleuraient et se faisaient mutuellement leurs adieux. « Qu'avez-vous ? » leur dis-je; ils me répondirent : « Ce que nous avions pris pour une montagne est le Rokh, et, s'il nous découvre, c'en est fait de nous; or nous n'étions plus alors séparés de lui que par un intervalle de moins de dix milles. » Mais Dieu, dans sa bonté, ayant bien voulu nous envoyer un vent favorable

qui nous détourna de cette direction, nous ne le vîmes plus et nous ne connûmes pas, pour cette fois, sa véritable forme. Deux mois à compter de ce jour, nous arrivâmes à Java et nous nous arrêtâmes à Soumouthra; nous trouvâmes le sulthan El-Melek-el-Dhaher qui revenait d'une expédition d'où il avait ramené beaucoup de captifs. Il m'envoya deux jeunes filles et deux jeunes gens, et m'accueillit suivant la coutume. A cette occasion, j'assistai aux noces de son fils, qu'il maria à sa nièce.

DESCRIPTION DES NOCES DU FILS D'EL-MELEK-EL-DHAHER.

Je fus présent à la cérémonie du mariage. Je vis que l'on avait dressé, au milieu du meschouar, une grande tribune tendue de soie. La mariée sortit de l'intérieur du palais à pied, la figure découverte; et ayant pour cortége environ quarante femmes nobles qui soutenaient la queue de son vêtement et qui étaient l'élite des femmes du sulthan, de ses proches et de ses visirs. Toutes laissaient voir leur visage et chacun des assistants pouvait les contempler, soit qu'il appartînt à un rang élevé, soit qu'il fût d'une humble condition. Cependant, telle n'est pas la coutume chez ces femmes, à moins seulement d'une cérémonie comme celle qui les rassemblait. La mariée monta dans la tribune, tandis que, devant elle, se tenaient les musiciens, hommes et femmes, qui jouaient de leurs instruments et chantaient; ensuite vint le marié, sur un éléphant richement caparaçonné, et sur le dos duquel se trouvait un siége royal; au-dessus était

déployé un parasol, semblable à une boudja (36); une couronne ornait la tête du jeune prince. A sa droite et à sa gauche, il y avait environ cent jeunes hommes, fils de rois et d'émirs, vêtus de blanc et montés sur des chevaux richement caparaçonnés; ils étaient coiffés de bonnets (37) enrichis d'or et de pierreries : c'étaient les amis du marié. Aucun d'eux n'avait de la barbe. Lorsque le jeune prince fit son entrée, on répandit à profusion sur le peuple des dinars et des dirhems. Le sulthan était placé dans un endroit d'où il pouvait tout voir et être témoin de la cérémonie. Son fils, ayant mis pied à terre, alla baiser les pieds de son père, puis il monta sur la tribune vers la mariée, qui s'avança vers lui, et lui baisa la main; il s'assit à ses côtés, tandis que les dames offraient leurs hommages à la princesse. On apporta des noix d'arec et du bétel, et le fils du roi, prenant ces choses à la main, en mit une portion dans la bouche de la mariée et celle-ci en fit autant au jeune prince; puis ce dernier prit à la bouche une feuille de bétel et la passa dans celle de sa femme (38). Tout cela avait lieu en présence de tout le monde. La mariée répéta ce que venait de faire le prince; ensuite on étendit un voile sur elle et l'on transporta la tribune, avec les deux époux en même temps, dans l'intérieur du palais; un festin fut servi et chacun se retira. Le lendemain, il se tint une assemblée, et le sulthan, ayant proclamé son fils pour son successeur, déjà désigné par lui, le peuple lui jura obéissance. Dans cette circonstance, il dis-

tribua de nombreux présents consistant en vêtements et en or.

Je séjournai dans cette île deux mois, au bout desquels je pris passage sur une jonque. Le sulthan me donna avec profusion de l'aloès, du camphre, du girofle, du sandal et toutes sortes de provisions. Alors je me séparai de lui. Une traversée de quarante jours me conduisit à Koulam (39).

NOTES DE LA TRADUCTION.

(1) مل جاوة *Moul djawa* d'Ibn-Bathoutha est bien l'île de Java, tandis que le mot seul جاوة *Djawa* désigne Sumatra; ce qui le prouve évidemment, c'est qu'il dit un peu plus loin que Djawa produit le benjoin et le camphre, deux substances qui sont particulières à Sumatra. L'origine et la signification du mot *Java* sont connues, c'est le sanscrit यव, *orge*, nom imposé à cette île, parce que ses habitants faisaient leur nourriture de ce grain, lorsque les premières colonies indiennes vinrent se fixer parmi eux. La date de ces immigrations doit être fixée à une époque plus reculée qu'on ne l'a cru jusqu'à présent, car la dénomination de Ἰαβαδίου, यवद्वीप, ou *l'île de l'orge*, se trouve dans Ptolémée, qui vivait vers le commencement du deuxième siècle de notre ère, et qui l'a tirée évidemment d'une source indienne, puisqu'il en donne très-exactement la signification: Ἰαβαδίου ὃ σημαίνει κριθῆς νῆσος. Maintenant, si l'on admet qu'il fallut un certain laps de temps avant que cette dénomination, une fois créée, se fût répandue et parvînt à un géographe qui habitait l'Égypte, on sera conduit à placer bien avant le commencement de notre ère la date présumée de ces premières immigrations. Antérieurement à cette époque, Java portait les noms de ꦤꦸꦱꦲꦺꦴꦫꦲꦺꦴꦫ *Nouso horo-horo,* ou «île déserte,» et ꦤꦸꦱꦏꦼꦤ꧀ꦝꦼꦁ *Nouso-kĕndĕng,* ou «île à chaînes de montagnes.» Ce qui paraît aujourd'hui certain, c'est que Java fut le berceau et le centre de la civilisation qui, de là, se répandit dans tout l'archipel

d'Asie. Cette donnée pourrait expliquer la dénomination de *Moul-Java* que lui donne Ibn-Bathoutha. *Moul* dans cette hypothèse serait le sanskrit मूल, «racine, commencement, principe,» et formerait le composé मूलयव, «la Java du commencement,» ou «Java principale,» par opposition au nom de *Java la menor*, qui, suivant Marco Polo, appartient à Sumatra.

(2) Kakoula قاقلة et Komara قمارة sont probablement deux noms javanais altérés, et on les chercherait vainement sur les cartes actuelles. Les Arabes fréquentant la côte nord-est de Sumatra, ainsi que je l'ai montré ailleurs (1re partie, note 21, cf. *Liste des pays qui relevaient de l'empire javanais de Madjapahit*, Journal asiatique, juin 1846, p. 538, et *Études*, ibid. août-septembre même année, p. 198), la direction de leur route devait les conduire à l'extrémité occidentale et sur la côte nord de Java. C'est donc là qu'il faut placer Kakoula et Komara. Quoique la position de ces deux points soit indiquée d'une manière tellement confuse par Édrisi, qu'il est impossible de tirer de son récit aucune induction certaine, sinon que ces villes étaient placées sur la mer qui baigne la partie sud de l'Asie orientale, cependant on ne saurait douter, au moins pour Kakoula, que cette ville ne fût réellement située dans l'île de Java, puisque Ibn-Bathoutha affirme l'avoir visitée. Une hypothèse que je regarde moi-même comme très-hasardée, et qu'une conformité de noms, quoique éloignée, me suggère, pourrait faire croire que Kakoula est peut-être Tandjong (cap) Tjoungkoulan à l'extrémité occidentale de Java dans le détroit de la Sonde, et que Komara est Samarang sur la côte nord, en tenant compte de l'altération qu'ont dû subir, de la part des Arabes, ces noms pour la transcription desquels leur alphabet ne leur fournissait pas toutes les lettres nécessaires. Peut-être aussi que les Arabes, par suite de ces substitutions de noms dont les annales géographiques de tous les peuples offrent tant d'exemples, ont imposé ces dénominations à des localités qui en avaient une toute différente dans la langue javanaise. Ibn-Bathoutha, qui place Komara à Moul-Java, et qui en parle comme ayant été sur les lieux, ne peut pas faire supposer qu'il s'agisse ici du pays appelé قامرون et قامروب par les Arabes, c'est-à-dire du royaume d'Assem, sur les bords du Brahmapouter, d'où venait un aloès très-estimé. On pourrait encore bien moins admettre que notre auteur ait confondu Komara de Moul-Java avec le cap Comorin قمار, qui produisait l'aloès appelé قماري. (Cf. notre note 7.)

(3) C'est le benjoin, *styrax benzoin*, L., appelé par les Malays كمنيان *kaminyan*. L'arbre qui le donne est rangé par Linnée (*Spec.* p. 530) dans la famille des lauriers. Le benjoin vient presque entièrement comme le camphre dans la partie nord-ouest de Sumatra, occupée par les Battas, au nord de la ligne. Dans plusieurs localités et surtout sur les bords de la mer, il en existe de grandes plantations, et l'on prétend que les indigènes, jaloux du profit que donne au pays la culture de cet arbre, obligent par une loi les propriétaires de ces plantations à les maintenir de génération en génération. On trouve aussi le benjoin, mais rarement et d'une qualité inférieure dans la partie de Sumatra qui est au sud de l'équateur.

Lorsque l'arbre qui le produit a atteint l'âge de sept ans et six à sept pouces de diamètre, on pratique dans l'écorce des incisions d'où il découle sous la forme d'une résine qui est de couleur blanche tirant sur le jaune, lorsqu'elle est de première qualité, et d'une odeur agréable et pénétrante. Le meilleur benjoin passe en Europe, l'autre s'exporte en Arabie, dans la Perse et dans quelques contrées de l'Inde, où on le brûle comme parfum dans les mosquées et les maisons particulières. Chez les Malays, la cérémonie de la prestation du serment a lieu accompagnée d'une fumigation de benjoin.

Le benjoin est en Europe d'un grand usage dans la médecine, et il entre avec le storax et l'oliban dans la composition du parfum que l'on emploie dans les églises catholiques sous le nom d'*encens*.

(4) L'*harschaf*, حرشف, *cynara scolimus*, L., est un arbrisseau dont il existe, suivant Ibn-Beïthar, plusieurs variétés dont deux seulement sont connues des médecins: la première, qui est le حرشف بستاني, cultivée dans les jardins, le كنكر, *kinkar* des Persans, et qui est nommé قنارية en Espagne; l'autre espèce qui est sauvage, et dont les têtes sont de la grosseur de la grenade, les épines très-aiguës et qui n'a pas de tronc. C'est celle que les Berbers, dans l'Afrique occidentale, nomment *ikrân* ou *akrân*, اقران. Il y en a une autre espèce sauvage, qui est le *scolimus* des Grecs, et qui, en Espagne, porte le nom de *lésif*, لصيف (M. de Sontheimer lit *lasak*), et de *sada maksouré*, صادة مكسورة. (Ibn-Beïthar, *Dict. des médicaments simples*, ms. de la Bibliothèque royale, suppl. ar. 1re partie, fol. 135 v. et M. de Sontheimer, *Grosse zussammenstellung*. tom. I, pag. 302.)

(5) Le mot حردالة, que je transcris *hardalé*, sans savoir au juste

comment se prononçait la première syllabe, faute d'indication de la part d'Ibn-Bathoutha, ne se retrouve dans aucune des langues de l'archipel d'Asie. Peut-être est-ce le nom malay primitif du camphre, qui se dit aujourd'hui *kapour*, كافور, du sanscrit कर्पूर. Je dois faire remarquer que le ح, dans حرذالة, étant inconnu aux Malays, il est permis de penser que les Arabes ont voulu reproduire, au moyen de cette lettre, quelque articulation aspirée particulière à l'alphabet de ces peuples.

(6) Une coutume analogue existe au Tunquin pour les arbres précieux qui croissent dans les forêts de ce pays, tels que l'ébénier, le cannelier, le calambac et le calamboès (deux variétés du bois d'aloès). « Les idolâtres que l'on destine à la coupe de cette sorte de bois, dit Marini, auparavant que d'y mettre la cognée, s'y préparent avec beaucoup de superstition, et ils offrent mesme un sacrifice aux dieux tutélaires de ces forêts. » (*Relation nouvelle et curieuse des royaumes de Tunquin et de Lao*, traduite de l'italien. Paris, in-4°, 1666, pag. 47.)

(7) Les Arabes désignent, d'une manière générale, l'aloès, *lignum aloes*, *xilaloes* ou *agallochum* L., par l'expression العود الهندى, parce que c'est de l'Inde ou plutôt des pays qu'ils comprenaient sous ce nom, c'est-à-dire les deux péninsules et les royaumes du Tunquin et de la Cochinchine qu'ils le tiraient. Ils en connaissent un grand nombre de variétés. Ibn-Bathoutha prétend que l'aloès kakouly et le komary étaient les meilleurs de tous; mais Avicenne ne donne que le quatrième rang au komary et le sixième au kakouly. On conçoit qu'il devait y avoir une grande divergence d'opinions sur la vertu et le mérite des diverses espèces de ce bois. Les Malays appellent le bois d'aloès *gharou*, غهارو, et *kalambak*, كلمبق. On a mis en question si ces deux termes ne s'appliquent pas à une seule et même espèce. Valentijn suppose que le gharou est d'une qualité inférieure, mais Loureiro affirme le contraire et dit : « Omnes veri aloes ligni species ex hac arbore procedunt; etiam pretiosissima quæ dici solet calambac. » (*Flora cochinch.*) Le mot *calambac* me paraît s'appliquer spécialement au bois d'aloès qui vient du Tunquin et de la Cochinchine; car c'est le nom que porte, dans ces contrées, l'arbre qui le fournit.

(8) L'*a'thas*, عطاس, est une variété de bois d'aloès, dont aucun autre auteur qu'Ibn-Bathoutha, du moins à ma connaissance, n'a fait mention.

(9) Le clou de girofle, *caryophillus aromaticus*, L. est l'embryon de la fleur desséchée du giroflier avec le calice et le germe. Si l'on fait macérer un clou de girofle pendant quelques heures dans de l'eau tiède, on reconnaît qu'il se compose tout à la fois du calice, du bouton, de la fleur et de l'embryon du fruit. On cueille les clous de girofle lorsqu'ils commencent à rougir, avant que les fleurs s'épanouissent, par conséquent avant que les organes de la fructification soient sortis, parce que c'est alors que le clou de girofle est aromatique et propre aux usages auxquels on le destine. La cueillette s'en fait depuis le mois d'octobre jusqu'en janvier. On le détache de l'arbre avec les mains; on le fait aussi tomber avec de longs roseaux ou verges. Ces détails rentrent en partie dans ce que dit Ibn-Bathoutha.

(10) Le giroflier, *caryophyllus aromaticus*, L. croît aux Moluques; mais il a été transplanté dans plusieurs parties de l'archipel de la Sonde. Cette culture est déjà très-ancienne à Sumatra, puisqu'elle est décrite par Ibn-Bathoutha, qui visita cette île vers le milieu du XIV[e] siècle. Le giroflier est de la famille des myrtes. Édrisi le compare au henné sous le rapport de la végétation et de la ténuité de ses branches. (*Nozhet al-Moschtak*, fol. 21 r. tr. fr. t. I, pag. 82; cf. Avicenne, *Canon*, liv. II, pag. 243, éd. de Rome.)

(11) Une note marginale qui se trouve sur un des manuscrits de la rédaction abrégée d'Ibn-Bathoutha, sur laquelle M. Lee a fait sa traduction, porte : اقول لعل ذلك الذى اطباء يسميه قرفة القرنفل «Je dis que c'est peut-être ce que les médecins appellent *kirfet-el-karanfoul* (l'écorce du giroflier). C'était une sorte de cannelle.

(12) *Nux moschata, nux myristica aromatica*, L. C'est le noyau du fruit du giroflier. Ce fruit est arrondi, de la grosseur d'une petite orange et attaché à un long pédicule. La noix muscade est ovale, de la forme d'une olive, longue de huit à dix lignes, ridée, d'une couleur brun-cendré, dure, fragile, panachée intérieurement de nuances jaunâtres et de rouge-brun; elle a une excellente odeur, et une saveur à la fois âcre et suave, quoique amère et d'un arrière-goût très-huileux.

(13) Le macis, بسباسة, est la seconde des trois écorces qui enveloppent la noix muscade. La première, qui est épaisse d'en-

viron un doigt, et d'un goût acerbe, s'ouvre d'elle-même à l'époque de sa maturité. L'enveloppe ou membrane qui est sous ce brou est réticulaire, c'est-à-dire partagée en plusieurs lanières; elle est d'une substance visqueuse, huileuse, mince et comme cartilagineuse; d'une odeur aromatique très-agréable, d'une saveur balsamique très-pénétrante et d'une couleur rouge jaunâtre. C'est ce que les Malays appellent بوڠ ڤال, *boûnga pala, fleur de giroflier*, dénomination qu'a évidemment eue en vue Ibn-Bathoutha, lorsqu'il dit que le macis est la fleur de cet arbre, et qui est passée dans le commerce, où l'on nomme le macis fleur de muscade.

(14) Le Khata, ou mieux Chita, خطا, le Catay de Marco Polo et de nos romanciers du moyen âge, est la Chine septentrionale.

(15) L'ordre de la narration pourrait faire penser que c'est le prince qui régnait à Kakoula, dont Ibn-Bathoutha veut parler ici. Quoique l'islamisme, à cette époque (1345-1346), eût été déjà introduit dans la partie occidentale et centrale de Java, cette doctrine n'y avait pas encore fait les progrès qui marquèrent la fin du XIVe siècle et surtout du siècle suivant, et qui amenèrent la destruction de Madjapahit en 1475. Un des chefs de l'extrémité occidentale de Java, où j'ai placé, par conjecture Kakoula, pouvait très-bien avoir conservé la religion prédominante à Java, c'est-à-dire celle que les colonies indiennes y avaient apportée et qui avait remplacé elle-même les anciennes croyances nationales dans un temps que je crois antérieur à l'ère chrétienne (voir note 1). Les doctrines de l'Inde comptent encore aujourd'hui des sectateurs dans les montagnes de Sunda, district de la partie occidentale de Java. Il est impossible de savoir si le prince que visita Ibn-Bathoutha relevait du souverain de Madjapahit qui, à cette époque, était le plus puissant de toute l'île. L'ignorance où nous sommes du point précis où aborda le voyageur arabe empêche de rattacher son récit à la liste que j'ai publiée des pays qui dépendaient de l'empire de Madjapahit.

(16) M. Lee fait observer que la description donnée par Ibn-Bathoutha de cette mer ne permet pas de douter que le nom de « mer Pacifique » ne lui ait été imposé par les navigateurs arabes, pour la raison qui porta Magellan à la désigner sous la même dénomination. Peut-être encore est-ce dans les traditions géographiques arabes que cet illustre navigateur l'avait puisée. Le savant anglais (*Travels of Ibn-*

Batuta, pag. 205) a supposé que la mer Pacifique était celle de Célèbes; mais, pour suivre cette direction, en se rendant de Java en Chine, les jonques auraient eu à doubler toute l'île de Bornéo et à faire un détour immense. Il est plus probable qu'il faut entendre ici la mer qui s'étend depuis Java jusqu'aux côtes de la Chine et que l'on franchissait, comme on le fait aujourd'hui, en traversant le détroit de Gaspard, entre les îles Bangka et Billiton, ou la passe de Carimata, entre Billitong et la pointe sud-ouest de Bornéo. C'est la route à tenir pour se rendre de Java sur les côtes du Céleste empire.

(17) Le mot pluriel arabe طوابيس manque dans nos dictionnaires. M. Lee l'a rendu par « câbles. » Mais ce mot est, comme M. Reinaud me l'a fait remarquer, le pluriel arabe du mot turk طوپز, *topouz*, que Meninski définit: « une massue particulièrement en fer, anguleuse, et marquée de nombreux et profonds sillons. »

(18) *La'ly*, لعلى. J'ignore à quelle langue ce mot appartient; peut-être est-ce un de ces cris ou onomatopées que les marins de tous les pays emploient pour s'aider et s'encourager à la manœuvre. Les peuples de l'archipel d'Asie ont l'habitude de chanter quelquefois en s'accompagnant du gong, lorsqu'ils dirigent leurs embarcations à la rame, afin de rhythmer leurs mouvements et de se soutenir contre la fatigue. Le capitaine anglais Th. Forrest, dans son Voyage aux Moluques et à la Nouvelle-Guinée (traduction française, in-4°. Paris, 1780, pag. 343-344), rapporte qu'il prit à son bord un homme qui, en chantant quelquefois une chanson des Moluques, et d'autres fois une chanson de Mindanao Mangaio, ranimait le reste de l'équipage, que la fatigue assoupissait sur les bancs, et lui inspirait une ardeur qui n'aurait pu naître de l'espoir d'aucune récompense promise. Il ajoute que ces gens, ainsi excités, pouvaient ramer pendant une nuit entière. On trouve dans le livre de Forrest (pag. 344) le texte et la traduction de l'un de ces chants nautiques composé de stances tétrastiches rimées et entrecoupées d'un refrain.

(19) La position du pays de Thawalisy, ainsi que de la ville de Kayloukary, dont il est question un peu plus bas, ne saurait être déterminée d'une manière précise. Je ne doute pas qu'il ne faille la chercher sur les côtes de Cambodge, de la Cochinchine ou

de Tunquin, devant lesquelles passaient les navires en allant de Java en Chine.

(20) Ces indications physiologiques rappellent celles par lesquelles le marchand Soleyman, dans la Relation de ses voyages, publiée par M. Reinaud (tom. I, p. 147), a peint les Chinois. Ces analogies pourraient faire soupçonner que les peuples de Thâwalisy étaient dans le voisinage immédiat de la Chine, et habitaient peut-être le Tunquin.

(21) Le mot *nakhoda*, ناخودة, capitaine de navire, qui est le persan ناخدا, composé de ناو, sansk. नौ, *navire*, et خدا, *maître*, a été adopté dans la marine malaye, comme on peut le voir dans le Code maritime de Malaca, que j'ai publié dans le VI[e] volume de la Collection des lois maritimes de M. Pardessus. Les peuples de l'archipel d'Asie ont rendu ce terme d'un usage général dans la mer des Indes, de la même manière que le mot *ναύτης*, *nauta*, écrit نوتي par les Arabes, avait prévalu dans la Méditerranée par l'influence de la navigation grecque. (Cf. la Relation précitée de Soleyman et d'Abou-Zeyd, t. II, note 140.)

(22) Le mot كراني, qu'Ibn-Bathouta traduit par كاتب «écrivain ou le secrétaire du navire,» est probablement persan, mais mongol d'origine.

(23) Le mot تنديل «le chef des matelots.» مقدم الرجال, provient sans doute de la même source.

(24) سپاسالار, en persan, «le chef des soldats.»

(25) *Bakschy*, بخشي, est expliqué, par Ibn-Bathoutha, dans le sens de *cadi*, قاضي, ou, suivant une meilleure leçon, donnée par le ms. n° 670, dans le sens de «jurisconsulte, savant,» فقيه, mot qui a donné lieu à l'une des notes les plus remarquables qui accompagnent l'histoire des Mongols de la Perse, de Reschid-eldin, traduite par M. Quatremère. Il résulte des recherches de ce savant orientaliste que le mot بخشي est Mongol d'origine, et a la signification de «lama, lettré ou docteur.» «Comme chez un peuple aussi ignorant que les Mongols, dit-il, les lamas étaient probablement les seuls hommes qui possédassent une instruction tant soit

peu solide, le mot *bakschy,* بخشى, ne tarda pas à être employé par les Mongols de la Perse et par ceux du Ma-warâ-al-Nahar, dans le sens de « lettré, écrivain. » (*Histoire des Mongols*, t. I, p. 184-199.)

(26) Le mot ازمة, pluriel de ازام, n'est pas suffisamment défini dans nos dictionnaires arabes. Il signifie, comme me l'apprend le père A'zar, « des aliments ou les choses nécessaires, » الازمة الاطعمة والاشيا الضرورية. M. Lee a rendu ce mot par *papers on the affairs of state.* J'ignore d'après quelle autorité ou quelle leçon dans les manuscrits qu'il a eus sous les yeux. Nos quatre manuscrits d'Ibn-Bathoutha, de la Bibliothèque royale, portent distinctement الازمة.

(27) Le mot بتك, qui, d'après Ibn-Bathoutha, veut dire, en turk, كاغذ, « papier, » est, je pense, le persan بتك, *betk*, « écriture, ligne, » d'où peut venir l'arabe بطاقة « étiquette, billet. »

(28) تنغرى est le turk تنكرى, *tangry,* ou mieux تكرى, *tagry,* qui signifie « Dieu. »

(29) Les mss. portent حسن, خشن ou خشو, qu'il faut sans doute lire خوش « bien, bon, » mot persan qui est passé en turk, ou bien بخشى, qui a le même sens dans cette dernière langue.

(30) *Djoulâb,* جُلاب, mot persan arabisé (de گل « rose » et اب « eau »), désigne une boisson faite d'eau et de sirop.

(31) Le mot مرطبنة manque dans les dictionnaires. Il est expliqué par اوان عظمة « de grands vases. » Suivant le père A'zar le مرطبان, et sous la forme de nom d'unité, مرطبانة, est un coffret ou vase dans lequel on serre des médicaments, des confitures et des épices, المرطبان هو وعاء واناء توضع به الادوية والحلاوى والبهارات.

Quant au mot بهارة, féminin de بهار, il désigne « des drogueries, des épices. » (Voir, pour le mot بهار, la Description de l'Afrique d'Abou-Obaïd-Bekri, traduite de l'arabe par M. Quatremère, *Notices et Extraits des man.* t. XII, p. 639 et 664.)

(32) Ibn-Bathoutha nous représente la ville de Khinsa comme la

plus grande qu'il eût vue sur la surface de la terre, et comme ayant une longueur de trois journées de marche. Elle était divisée en six cités, chacune entourée d'un mur, et renfermées dans une enceinte générale. Suivant Marco Polo, la ville de Quinsai «est sans faille la plus noble cité et la meilleur qui soit au monde.» (Chapitre CLII, p. 160.) C'était la capitale de la Chine méridionale, du Manzi ou Mahatchin (grande Chine). On peut consulter la savante et curieuse note que M. Quatremère a donnée sur Khinsa dans son Histoire des Mongols de la Perse, t. I, p. LXXXVI-LXXXIX. C'est aujourd'hui Hang-tcheou-fou, capitale de la province de Tche-kiang, sur la rivière de Kiang, à quelques journées au-dessus de son embouchure. (Voir M. Reinaud, Relation précitée, p. cx-cxviij.)

(33) Marco Polo énumère, parmi les villes de la Chine, celle de Quengianfu (chap. CXI, p. 122), que je crois être la قنجنفو d'Ibn-Bathoutha. Suivant le père Martin, cité par Marsden (*Travels of Marco Polo*, p. 501) : «Elle est bastie sur le bord de la rivière de Kiang, et à l'orient d'un canal fait par artifice, qu'on a conduit jusque dans la rivière de Kiang; de l'autre costé du canal, sur le bord qui regarde l'occident, est son fauxbourg, qui n'est pas moins peuplé, et où l'abord est aussi grand que celuy de la ville mesme. A peine sçaurait-on dire la quantité de vaisseaux qu'il y a toute l'année; car, tous ceux qui viennent de la province de Che-kiang et des autres villes orientales, doivent s'y arrester..... pour y mettre et dresser leurs masts et hausser leurs voiles; car, aussi, ne s'en peuvent-ils servir avant qu'ils soient devant cette ville, à cause du grand nombre de ponts qu'ils rencontrent.» Kandjanfou était donc située, comme Khinsa, sur la rivière de Kiang. Mais le récit d'Ibn-Bathoutha ne s'accorde en aucune manière avec la position assignée aujourd'hui à Khinsa (Hang-tcheou-fou), Kandjanfou et Zeytoun (Thsiuan-tchou-fou) qui, d'après lui, se succédaient en descendant la rivière, à partir de Khinsa jusqu'à Zeytoun. En suivant cette direction, on doit rencontrer Kandjanfou avant Khinsa, et, en outre, Zeytoun se trouve, dans le Fo-kien, à plus de cent lieues au sud de Khinsa, et n'est pas sur le même cours d'eau que les deux villes précédentes. Il me semble que l'on est en droit de conclure de ces inexactitudes qu'Ibn-Bathoutha a confondu ses souvenirs de voyage en les rédigeant après coup, comme il l'a fait, ainsi que nous l'avons déjà vu, pour l'arbre qui donne le camphre.

(34) On suppose généralement, dit Marsden (*Travels of Marco*

Polo, p. 561), que le fameux port de Zaytoun est le lieu appelé par les Chinois Tsuen-cheu (le Suen-tcheou de la carte de Duhalde). Mais Klaproth a établi que Zeytoun, altération de Tseuthoung, est le nom d'un port de mèr qui se trouve dans la province de Fo-Kien, et dont la dénomination actuelle est Thsiuan-tcheoufou. Mémoires relatifs à l'Asie, t. II, p. 208 et suiv. et Journal asiatique, cahier d'avril, 1833, p. 342. (Cf. la note 75 de l'ouvrage de M. Reinaud, intitulé *Relation des voyages*, t. II, p. 25-26.)

(35) J'ai adopté pour le mot رمام (leçon des mss. 669 et 670) le sens de *courroies de soulier*, parce que le cuir est une des matières employées anciennement pour recevoir l'écriture. Nous savons, par exemple, que l'Alcoran fut en partie écrit sur des morceaux de cuir ou de parchemin, sur des feuilles de palmier, ainsi que sur des pierres blanches et plates. (*The Koran, by George Sale, Preliminary discourse*, pag. 47, édition de Londres, in-8°, 1838, et Silvestre de Sacy, *Mémoires sur l'origine et les anciens monuments de la littérature arabe*, dans les Mémoires de l'Académie des inscriptions, tom. L, pag. 407.) Si l'on voulait suivre la leçon رمائم, que donnent les autres mss. d'Ibn-Bathouta, on aurait un sens également plausible en traduisant ce mot par ossements; car nous savons que des fragments du livre divin des Arabes furent écrits sur des os, tels qu'omoplates et côtes. (Silv. de Sacy, *ibid.*)

(36) La *Boudja*, بوجة, est, suivant l'explication que m'a donnée le P. A'zar de ce mot, « un parasol recourbé comme une ombrelle » : البوجة تفسر القبة المجوفة نظير الشمسية.

(37) Le mot شواشي, pluriel de شاشية, désigne, au Magreb, et indiquait, en Égypte, la calotte qu'on met sur la tête, et autour de laquelle on roule la pièce d'étoffe qui forme, de cette manière, le turban. (R. Dozy, *Dictionnaire des noms des vêtements chez les Arabes*, p. 240.)

(38) Cette coutume, qui est une marque du dernier degré d'intimité entre un homme et une femme, a existé de tout temps chez les Malays, et elle est rappelée fréquemment dans leurs romans.

On lit dans l'Histoire de Sri Rama (fragment cité par Marsden dans son *Malayan dictionary*, au mot شقة).

ككندا ممهنكن سقه توان ايت سڤاى ڤواس راس يڠ برامى اين مك توان ڤترى اينڤون ترسنيم سراى ممبريكن سڤهن مك دسمبوتڽ اوله دبواندر سام برتمو مولتڽ مك لالو دچيومڽ ڤيڤى توان ڤترى.

« Ton amant te supplie de partager avec lui le bétel, afin d'apaiser l'ardeur qui l'enflamme; la princesse, en souriant, lui présenta sa bouchée de bétel, et Dewa Indra la prit, en même temps que leurs lèvres se rencontrèrent, puis il baisa ses joues. »

Dans le roman intitulé : ناى كسوم, *Naya Kousouma* (fol. 149 v. et 150 r.) لڠكه مريب استريڽ سراى ماكن سيره سڤهن دسواڤكن سام برتمو مولت « Il s'assit et appuya sa femme sur ses genoux; et, prenant une bouchée de bétel, il la lui tendit, tandis que leurs lèvres se rencontrèrent. »

Dans le poëme de Kéni-Tambouhan, que je fais imprimer en ce moment chez MM. Firmin Didot (pag. 20-21),

سڤرت اندر دڠن بيدادرى سنتڤله اى لاكى استرى
سدهله سنتڤ بكندا نن توان سنتڤله سيره ددالم ڤوان
سڤهڽ دبريكن ڤدكن تمبوهن سمبل دبوجڽ دڠن چمبوڽ
دبريڽ سڤه برتمو مولت ....

« Pareils à Indra avec les nymphes célestes, — le jeune prince et Kéni-Tambouhan partagent leur repas. — Après quoi, Raden Mantri — prend du bétel dans le plateau, — il en offre une bouchée à son amie, en lui prodiguant les plus tendres paroles ; — il lui tend la bouchée de bétel, et leurs lèvres se rencontrent, etc. »

Les détails qui suivent sont d'une poésie pleine de grâce, mais trop primitifs pour que j'ose les traduire.

(39) *Koulam*, كولم, ou *Koulam Malay*, كولم ملى, port du Malabar, dans la partie sud de la côte occidentale de la presqu'île de l'Inde.

ADDITION

À LA PREMIÈRE PARTIE DE CE MÉMOIRE.

J'avais donné le bon à tirer des feuilles de cette première partie, lorsque j'ai reçu de Londres l'Histoire des rois de Pasey (manuscrit in-4°, n° 67, de la collection Raffles). On y trouve le récit des règnes de Melek-el-Saleh et de Melek-el-Dhaher. Comme les détails que donne ce manuscrit sur ces princes, diffèrent de ceux que raconte l'auteur du Schedjaret-Malayou, il peut être curieux de comparer ces deux versions. Je crois cependant que celle qui nous a été fournie par ce dernier ouvrage doit être regardée comme plus authentique, car elle appartient à une composition dont le rédacteur se montre, en général, profondément instruit des traditions et des événements de l'histoire malaye, et qui est très-estimée dans l'archipel d'Asie. Je vais résumer la partie de notre manuscrit qui nous intéresse ici, c'est-à-dire depuis le fol. 22 v. jusqu'au fol. 31 r.

« La reine, femme de Melek-el-Saleh, donna le jour à un fils d'une beauté parfaite, et dont la naissance combla de joie son père, et fut fêtée par des concerts et des festins pendant sept jours consécutifs, suivant les règles du cérémonial usité à la cour dans ces occasions. Le sulthan distribua d'abondantes largesses à ses mantris, à ses houloubalangs, à tous ses sujets, sans distinction de rangs, et aux pauvres, et donna à son fils le nom de Melek-el-Dhaher. Lorsque ce jeune prince eut atteint l'âge de raison, son père le fit roi de la ville de Samoudra. Un jour, Melek-el-Saleh, accompagné de ses courtisans, se rendit à la chasse sur les bords de la mer, amenant avec lui un chien qu'il appelait Si-Pasey. S'étant enfoncé dans les forêts, il aperçut une biche qui se reposait sur un tertre élevé, et à laquelle son chien donna aussitôt la chasse; mais l'animal se défendit bravement, et le chien lâcha pied. Cependant, étant revenu à la charge, il attaqua la biche, qui le repoussa sept fois. Le roi, émerveillé de cette résistance, se retourna vers ses gens : « Avez-vous jamais vu, leur dit-il, un trait pareil de courage « chez un animal ordinairement si craintif? Le lieu où il s'est passé « ne le lui a-t-il pas peut-être inspiré? Il faut nous y fixer, et y fon- « der une ville pour mon fils Melek-el-Dhaher. » Par ses ordres un

palais fut construit sur le tertre élevé où il avait aperçu la biche, avec des maisons tout à l'entour, et la ville reçut, en mémoire de son chien, le nom de Pasey. Melek-el-Dhaher s'y établit, et son père demeura à Samoudra.

« Au bout de quelque temps le sulthan Melek-el-Dhaher eut deux fils, dont l'aîné fut appelé sulthan Melek-el-Mahmoud, et le second sulthan Melek-el-Mansour. Cependant, ce prince étant tombé malade, *le jugement de Dieu vint sur lui*, et il mourut; on l'enterra avec le cérémonial qui avait été observé aux funérailles de ses ancêtres. Comme ses enfants étaient encore en bas âge, leur aïeul (Melek-el-Saleh) prit les rênes de l'autorité à Pasey, en attendant leur majorité. Il confia l'éducation de l'aîné à Seyd Aly Giyath-eddin, et celle du plus jeune à Seyd Semayam-eddin. Lorsqu'ils furent devenus grands, il fit un partage égal entre eux des peuples, des trésors, des insignes de la royauté, des éléphants, des chevaux et des armes; puis il établit l'aîné à Pasey et le second à Samoudra. Étant revenu dans ses domaines, il tomba malade, et, sentant sa fin approcher, il fit rassembler ses mantris, ses houloubalangs et tous ses sujets, et proclamer, au son du *thabl*, طبل, le sulthan Melek-el-Mansour pour son successeur à Samoudra. Cette cérémonie fut répétée pendant trois jours consécutifs; après quoi, ayant donné ses dernières instructions à Seyd Semayam-eddin et à Seyd Aly Giyath-eddin, devenus premiers ministres de ses deux petits-fils, ainsi qu'à ceux-ci, *il retourna dans le sein de la miséricorde de Dieu*. On lui fit des funérailles avec la même solennité qu'aux rois ses ancêtres. C'est de là que s'est perpétué jusqu'à nos jours le titre sous lequel on désigne ce prince, *Padouka seyd el-marhoum*, ڤدوك سيد المرحوم سمدر, de Samoudra. Sous l'administration de Melek-el-Mahmoud et de Melek-el-Mansour, Pasey et Samoudra devinrent deux villes populeuses et considérables. Melek-el-Mahmoud, surtout, s'éleva à un haut degré de puissance et de grandeur. Sa renommée étant parvenue aux oreilles du roi de Siam, celui-ci fit équiper une flotte de cent prahous pour aller attaquer la ville de Pasey, et en donna le commandement à l'un de ses principaux houloubalangs, nommé Talek-Sedjang, تالق سجڠ. Ce chef partit et alla mouiller dans la baie de Pasey. A la vue de cette flotte, les habitants du pays accoururent annoncer au roi qu'il était arrivé une grande quantité de prahous, qui paraissaient armés en guerre, mais qu'ils ignoraient d'où ils venaient, et le motif qui les amenait. Le roi y envoya aussitôt un de ses houloubalangs, qui était son laksamana (amiral),

nommé Barang Laksamana. Celui-ci se rendit vers la flotte de Siam, dont le chef lui déclara qu'il était venu pour exiger un tribut de Pasey, et que, si on le lui refusait, il avait pour mission de détruire cette ville. Instruit de ces paroles, le roi, Melek-el-Mahmoud, devint furieux, et donna l'ordre à son premier ministre, Seyd Aly Giyath-eddin, de rassembler ses mantris, ses houloubalangs et ses pahlawans, et, en leur présence, jura qu'il résisterait à une pareille exigence, jusqu'à ce que le dernier cheveu fût tombé de sa tête, سهلى روم رمبت يغ لوره تياد برڠكون. Cependant, l'amiral siamois, ayant appris cette réponse, fit une descente et éleva à la hâte un fort sur la côte. Au bout de trois jours, le sulthan Melek-el-Mahmoud fit avancer ses troupes contre l'ennemi, et un engagement eut lieu, dans lequel figura, comme chef des gens de Pasey, Barang Laksamana, et où il y eut beaucoup de morts et de blessés. La nuit ayant mis fin au combat, les troupes rentrèrent dans leurs forts. Le lendemain, les habitants de Pasey sortirent sous les ordres de Tan Râwân Pamâtang, تن راوان قماتڠ, avec les éléphants nommés Doula Laut, دولا لاوت, et Mouda Besy, مود بسى. Le combat se ralluma, et les pertes furent très-considérables des deux côtés. On continua cette guerre chaque jour pendant deux mois, et Tan Râwân Pamâtang, ainsi que Barang Laksamana ayant été blessés, furent remplacés dans le commandement par Tan Hary Djong, تن هرى جوڠ; mais celui-ci fut battu. Melek-el-Mahmoud, transporté de colère de ce revers, ordonna une levée générale de tous ses sujets capables de porter les armes, et marcha lui-même contre Talek-Sedjang. La mêlée s'engagea avec une rage incroyable des deux côtés. Le cri des combattants, le cliquetis des armes s'élevaient dans les airs obscurcis par la poussière que soulevaient les pieds des hommes et des animaux, et faisaient retentir les profondeurs des forêts. Les morts et les blessés gisaient en tas énormes; enfin, Talek Sedjang fut atteint en pleine poitrine d'une flèche qui le traversa de part en part, et il tomba mort. Aussitôt, une immense clameur de joie se fit entendre parmi les gens de Pasey, et les troupes du roi de Siam, consternées, se débandèrent et prirent la fuite dans le plus grand désordre; ceux qui voulurent se sauver dans l'intérieur des terres furent massacrés; les autres gagnèrent leurs vaisseaux, et, mettant précipitamment à la voile, revinrent à Siam.

« Le sultan Melek-el-Mahmoud rentra victorieux dans son palais, et, dès ce moment, le royaume de Pasey vit les étrangers affluer dans son

port et son commerce prendre une extension considérable. Après un certain nombre d'années de règne, Melek-el-Mahmoud comptait deux filles et un fils, qu'il nomma sulthan Ahmed قرمدل قرمال. Un jour, Melek-el-Mahmoud partit avec ses houloubalangs et ses mantris pour l'intérieur du pays, dans l'intention de faire une partie de plaisir, de prendre au lacet des éléphants sauvages, et de visiter les villes et les dousons (villages situés dans des lieux de difficile accès et protégés ordinairement par des haies d'arbres), en remontant jusqu'au pays appelé نرمى. Ce voyage ne fut qu'une suite de fêtes et de festins. Cependant, Melek-el-Mansour eut l'idée d'aller rejoindre son frère Melek-el-Mahmoud, et partit malgré les instances pressantes de son premier ministre, qui redoutait les vues ambitieuses de ce dernier sur le royaume de Samoudra. »

L'histoire des rois de Pasey raconte de la même manière que le *Schedjaret-Malayou*, comment le sulthan Melek-el-Mansour fournit à son frère un prétexte pour accomplir ses vues, en enlevant une des femmes du palais de ce dernier. Le reste des événements rapportés par le Schedjaret-Malayou, le meurtre du premier ministre Seyd Aly Giyath-eddin, la mort soudaine de Melek-el-Mansour sur le tombeau de ce personnage, et l'abdication de Melek-el-Mahmoud en faveur de son fils Ahmed, sont racontés avec des détails analogues dans notre manuscrit (fol. 31, v. - 36 v.).

Ainsi, d'après l'auteur de l'histoire des rois de Pasey, le sulthan Melek-el-Dhaher, que visita Ibn-Bathoutha, n'aurait eu qu'un règne assez court; il n'aurait pas été amené captif à la cour de Siam, et c'est son fils Melek-el-Mahmoud qui aurait été en contact avec les Siamois dont l'expédition contre Pasey se termine dans notre manuscrit d'une manière si différente que dans le Schedjaret-Malayou. Comme le récit de ce dernier ouvrage et celui d'Ibn-Bathoutha concordent assez bien pour l'ensemble des faits qu'ils rapportent, ainsi qu'avec Marco-Polo pour les déterminations géographiques, je n'hésite pas à répéter que l'autorité du Schedjaret-Malayou me paraît devoir être ici préférée. Je reprendrai la discussion de ces événements et de ces règnes dans un mémoire rédigé d'après de nouveaux documents sur l'histoire malaye que les portefeuilles de Marsden m'ont fournis.

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

RÉPONSE DE M. FRESNEL

A LA LETTRE DE M. A. JUDAS[1].

Malte, le 28 février 1847.

Mon cher Monsieur Mohl,

Je viens de lire, avec un vif intérêt, la lettre de M. A. Judas relative aux inscriptions phéniciennes de Lebdah, et je m'empresse de reconnaître, comme prouvé et inattaquable, ce que je vous ai déjà proposé, d'abord sous une forme dubitative, et finale-

[1] L'article de M. Fresnel sur les inscriptions trilingues de Leptis Magna parut dans le numéro d'octobre 1846 (pag. 349 et suiv.); quelques jours après la publication de ce numéro, qui ne fut disdistribué que vers le milieu de novembre, j'annonçai à M. Fresnel que sa lecture trouvait ici des contradicteurs; il m'envoya sur-le-champ, de Malte, une nouvelle note datée du 3 décembre, dans laquelle il modifia sa lecture en quelques endroits, et la maintint en d'autres. Je n'ai pas voulu imprimer cette note, parce que M. Fresnel ne connaissait pas les objections que lui faisait M. Judas, dont la note s'imprimait alors, de sorte que je craignais de jeter de la confusion dans ce débat, en publiant simultanément des observations de deux auteurs qui ne pouvaient se répondre, aucun d'eux ne connaissant le travail de l'autre. Plus tard, et après avoir reçu

ment avec assurance, dans mes lettres écrites de Malte, je veux dire la lecture du mot punique qui signifie « mère » (inscription n° 2), selon les valeurs attribuées, par MM. de Saulcy et Judas, aux deux lettres qui le composent. Je n'ai pas eu besoin de les deviner, puisqu'elles m'étaient fournies, et par l'alphabet des *Recentiores* de Gesenius, dont j'ai pu, ici, consulter le grand ouvrage, et par un cahier des savantes Recherches sur la numismatique punique de M. de Saulcy, où les formes plus modernes de l'*aleph* et du *mem* sont reproduites et déterminées dans la légende d'une certaine classe des monnaies d'Ébusus. Il y a donc, selon l'observation de M. Judas, « concordance absolue » entre les quatre premiers mots de l'inscription n° 2, et cette partie du texte latin : « *Byrycth, filia Balsilechis, mater...* » d'où il résulte, 1° que la dernière lettre du mot qui signifie « médecin, » est un *aleph* (de même qu'en hébreu dans le mot רֹפֵא (*rôphê*) *medicus*); 2° que celle qui précède le second *koph* du groupe punique

le numéro de novembre-décembre du Journal asiatique, dans lequel se trouve la note de M. Judas, M. Fresnel m'envoya la lettre que je fais imprimer aujourd'hui. Je dois au lecteur ces éclaircissements, parce que M. Fresnel fait dans cet article des allusions à la lettre que j'ai supprimée. La Commission du Journal a reçu dans l'intervalle plusieurs autres communications sur ces mêmes inscriptions, mais elle pense que leur insertion et celle des répliques que M. Fresnel pourrait y faire, occuperaient une place trop considérable dans le Journal, et elle prie les auteurs de ces articles de vouloir bien réserver leurs observations pour d'autres occasions, que la découverte fréquente de nouvelles inscriptions phéniciennes ne peut tarder de leur donner. — J. Mohl.

correspondant à *boncarmecrasi* est un *mem;* 3° enfin, que les deux transcriptions puniques de *Clodi* renferment la lettre oiseuse *aleph,* là où j'avais cherché et cru prouver, dans le principe, la lettre nécessaire *daleth*, en partant de l'hypothèse, bien naturelle *a priori,* d'une bonne transcription punique du nom romain *Clodius* dans ce qu'il a d'*essentiel.*

Mais voilà tout. Les autres déterminations de M. Judas me paraissent, ou inadmissibles, ou très-incertaines, là où elles diffèrent des miennes; en d'autres termes : de tous les amendements de M. Judas, je n'en accepte que deux, savoir: l'*aleph* et le *mem* du mot qui signifie «mère,» amendements déjà consignés dans l'*errata* que je vous ai adressé de Malte; ce qui ne veut pas dire que je persiste dans chacune des autres parties de la lecture proposée en premier lieu, mais que j'entends rectifier celles qui m'ont paru erronées tout autrement que ne le fait M. Judas.

Malgré tout ce que promettait de facilités et de garanties une double traduction littérale de nos épitaphes phéniciennes, nous nous voyons *retardés* (j'emploie ce mot à dessein) dans la lecture de ces monuments, par trois causes d'erreur :

1° L'inexactitude des transcriptions antiques, trop bien prouvée par le mot *boncarmecrasi,* et par deux transcriptions différentes d'un même nom romain en caractères puniques ;

2° L'ignorance où nous sommes encore, il faut bien le dire, de la valeur de certains signes, tels que

ᛃ, etc. dans le système alphabétique d'une classe de monuments jusqu'ici peu nombreuse;

3° La méfiance inspirée par les spécimens que j'ai publiés dans le Journal asiatique.

Contre cette dernière cause d'erreur, je n'ai d'autres armes que ma mémoire et l'inspection attentive de mes deux copies originales. Or, le résultat du nouvel examen de conscience auquel je viens de me livrer en m'aidant de ces deux pièces, n'est pas favorable aux restitutions proposées par M. Judas.

I. Je ne saurais consentir à ajouter une queue, si courte qu'elle soit, au *'ayn* qui suit immédiatement le *lamed* de la transcription punique de *Clodi* dans nos deux inscriptions. Si la lettre *'ayn* a dû figurer dans le nom *Clodi* écrit en phénicien, ce ne peut être qu'à cette place, où il fallait rendre la voyelle longue et radicale, la voyelle la plus importante du nom romain (dont la figure *o*, remarquons-le en passant, coïncide avec celle du *'ayn* punique et himyarique), et non pas après le *daleth* du même nom, où il ne faut évidemment qu'un *iod*. *Kldâï*, ou *Kldâ'i*, ne saurait être la transcription sémitique de *Clodi* : aussi M. Judas s'est-il abstenu, avec raison, de figurer cette lecture en caractères européens; il ne la donne qu'en hébreu. Dans mon opinion, l'*aleph* qui suit un *'ayn*, après le *lamed* de la transcription punique, concourt avec ce *'ayn* à représenter la voyelle latine *ō*, rendue en grec par l'*oméga* de Κλώδιος; et ce n'est pas le *'ayn* qui fait ici l'office de *mater lectionis*, mais bien l'*aleph*, selon la règle. Où

donc, me dira-t-on, prenez-vous le *daleth* du nom transcrit? Il manque dans l'inscription n° 1 ; car je n'en vois pas trace, sur mes copies originales de cette inscription. Mais, dans la copie que j'ai donnée de l'inscription n° 2, on remarque, après l'*aleph* du nom transcrit, un *'ayn* redondant, accepté par M. Judas, qui le considère comme *mater lectionis*, là où il n'en faut point d'autre que l'*iod*[1]. Or, c'est de ce dernier *'ayn* (qui se trouve dans l'inscription n° 2, et manque dans l'inscription n° 1), que je propose aujourd'hui de faire un *daleth*, en restituant un très-petit trait, qui, dans l'une de mes copies originales, où le *'ayn* en question se trouve représenté par une figure presque quadrilatère, part de l'angle inférieur droit de cette figure, et se dirige obliquement à droite. Comme ce petit trait n'est pas reproduit dans l'autre copie, où notre *'ayn* supposé est figuré par un demi-cercle (O *sic*), il est plus que probable que je l'aurai pris, en dernier lieu, pour un défaut du calcaire grossier des monuments de Lebdah. En admettant cette restitution, et conservant au premier *'ayn* sa figure et sa valeur, nous avons, pour la transcription punique de *Clodi*, dans l'inscription n° 2, la combinaison *Kla'ôdi* ou *Klo'âdi*, que je trouve parfaitement satisfaisante, parce qu'elle rend, autant que faire se pouvait, la voyelle longue

[1] Dans ma première lettre, écrite de Tripoli, je cherchais à rendre compte de ce *'ayn* prétendu, en supposant que la transcription punique avait voulu exprimer l'hiatus du génitif latin *Clodii*. Cette hypothèse est insoutenable.

de Κλωδιος. On sait que l'*aleph* peut servir de *mater lectionis* à la voyelle O, aussi bien qu'à la voyelle A.

Avant de passer outre, je vous demande la permission d'arrêter un instant votre attention sur le parallélisme de deux erreurs différentes, celle de M. Judas et la mienne, ayant une seule et même cause, qui est l'incorrection de l'une des deux transcriptions puniques du nom romain *Clodius* (CLODIus). Outre les deux *koph*, les deux *lamed*, et les deux *iod*, correspondant respectivement à CL. . I du mot latin dans nos deux transcriptions, il nous fallait absolument deux *daleth* correspondant au D. Nous nous serions passés, à la rigueur, de la représentation de la voyelle O, qui pourtant se trouve, par le fait, exprimée dans le punique avec un luxe remarquable (אע, لع, sans compter la voyelle brève dont le *lamed* peut être affecté), et vous voyez bien que M. Judas s'en est passé. Mais il nous fallait un *daleth* (n° 1) et un *daleth* (n° 2) pour le D de CLODI. Or, entre le *koph* et l'*iod* (le C et l'I), entre l'initiale et la finale du nom transcrit, nous n'avions, après le *lamed* (L), que deux lettres juxtaposées qui se trouvassent *répétées* sur les deux monuments, à savoir, le *'ayn* et l'*aleph*, lesquelles, comme je viens de l'exposer, concourent à rendre la seule voyelle latine *ō*. Sûr de mon *'ayn*, j'ai choisi l'*aleph*, que je ne connaissais pas encore; sûr de mon *aleph*, M. Judas a choisi mon *'ayn*, dont il se méfiait, pour en faire le malencontreux *daleth* dont nous avions l'un et l'autre un absolu besoin. Voilà, Monsieur,

ce que nous n'eussions pas fait si nous avions considéré, 1° que la lettre *daleth* doit précéder *immédiatement* la lettre *iod* pour faire DI; 2° que les deux transcriptions de la partie radicale du nom romain n'offrant pas le même nombre de lettres, il y en avait nécessairement une d'inexacte, et qu'alors toutes les probabilités étaient en faveur de celle des deux transcriptions qui offrait une lettre de plus que l'autre, entre l'*aleph* et l'*iod*. Puisque c'est évidemment là que notre *daleth* doit se trouver, il est bien clair que la transcription phénicienne n'a pas plus cherché à rendre la désinence en *i* du génitif latin, dans l'inscription n° 2, que la désinence en *us* du nominatif dans l'inscription n° 1, et qu'elle a dû se borner, dans l'un et l'autre cas, à reproduire la partie radicale du nom propre *Clodi*, qui en est aussi le vocatif; donc les deux transcriptions puniques de ce nom doivent être identiques. Or, elles ne le sont pas; il y en a donc une de vicieuse.

II. Il m'est également impossible « de convertir, dans l'une et l'autre inscription, la troisième avant-dernière lettre en une figure semblable à la dernière, c'est-à-dire en un *aleph*. » La figure que Gesenius et M. Judas considèrent comme une variante du *resch* est répétée trois fois dans nos épitaphes, et toujours de la même manière : [illegible]. J'admets, avec M. Judas, qu'elle doit faire la fonction d'article devant le mot qui signifie « médecin, » et qui veut être *déterminé* par l'article comme son *appositif* *Kla'ôdi* (Clodi) est déterminé par sa seule qualité

de nom propre; exemple لقمان الحكيم, *Lokman-el-ḥakim*. Mais, conformément à la nouvelle lecture que je vous ai communiquée d'ici, je ne vois qu'un parti à prendre au sujet de cette figure, et c'est de la déclarer ou un *hé*, ה, lettre qui fait en hébreu l'office d'article, ou un signe analogue au *hamza* (ء) des Arabes, qui, comme on le sait, remplace souvent l'*élif*, là où cette lettre n'est pas *mater lectionis*. De ce point de vue, le signe ⅄ pourrait être considéré comme un *aleph hamzé*, et identifié avec l'article phénicien. D'autre part, on le trouve heureusement répété une troisième fois dans le groupe punique qui correspond au mot « barbare » *Boncarmecrasi*, où il est difficile de ne pas reconnaître les avantages de la valeur que je propose, tant sous le rapport phonétique que sous le rapport grammatical. Je reviendrai sur le rôle grammatical du ⅄ dans *Boncarmecrasi*, et je me borne ici à parler des sons. Un *hé* ou un *hamza* de plus ou de moins, avant le *mem* du nom punique dont nous avons à rendre compte, n'affecte pas sensiblement la prononciation de ce mot; mais si l'on veut, avec Gesenius et M. Judas, considérer le signe ⅄ comme une variante du *resch*, notre tâche deviendra incomparablement plus difficile, puisque cette figure n'est point représentée dans la transcription gréco-latine, qui ne donne que deux fois le son R *aux places que lui assignent et le texte punique et la forme bien connue du resch phénicien*, et que d'autre part l'articulation R est trop retentissante pour avoir

été syncopée au commencement du nom ethnique dont, selon M. Judas, elle faisait partie essentielle. Il est vrai que la lettre *tau* (qui suit le premier *resch*), ayant été syncopée dans le mot *Boncarmecrasi*, on peut soutenir que le second *resch* se confond avec le premier. Au reste, M. Judas ne tient aucun compte de cette transcription grecque et romaine, comme il le déclare lui-même (p. 567) et le prouve suffisamment; car tous les changements qu'il fait à ma lecture, et même au texte punique de ma copie, où il convertit un *'ayn* en *mem*, conspirent à l'éloigner du système de sons représenté par *Boncarmecrasi*. Comparez, je vous prie, ces trois transcriptions d'un même texte :

Bodmelqart Remgrati (selon M. Judas);
Βων... χαρ... μεκρασι (selon le grec);
Bô'al-karth-hammikrâsi (selon ma lecture);

Assurément, ni la transcription de M. Judas, ni la mienne, ne coïncident exactement avec le grec; le texte punique s'y oppose invinciblement; mais, je vous le demande, laquelle des deux s'en rapproche le plus?

Pour moi, qui n'admets en aucune façon la nécessité des changements proposés par M. Judas, non plus que sa lecture des deuxième, troisième, huitième et douzième lettres du nom indigène de *Clodius*, je crois très-possible « de ramener le texte punique de ce nom à une leçon qui donne *Boncarmecrasi*, » et cela par un procédé fort simple : — il consistera à ne rien changer aux copies originales,

et à prendre en considération la *nature* des deux syncopes et de la permutation unique que nous remarquons dans la transcription gréco-romaine. Ainsi que je vais le prouver, tout le *barbarisme* de BONCARMECRASI se résume dans ces trois points : une permutation *permise*, une syncope *permise* et une syncope *inévitable* : *trois* petites différences dont je rendrai bon compte, sur *treize* lettres dont se compose le groupe punique correspondant au mot barbare. Y a-t-il là de quoi s'effrayer?

Analysons et partons de la transcription grecque Βωνκαρμεκρασι.

J'observe, en premier lieu, que la deuxième lettre du grec est un *oméga*, et que nous avons vu ailleurs, dans la transcription punique de Κλωδιος, cette voyelle longue représentée par un *'ayn* fortifié d'un *aleph*. N'est-il pas naturel d'admettre ici la réciproque, et de présumer que les Grecs, ayant à transcrire des noms puniques dans leur propre langue, auront représenté la lettre *'ayn* par un *oméga* dans les mots où elle était accompagnée de la voyelle ou *quasi-voyelle aleph*, et, *a fortiori*, dans ceux où elle était accompagnée de la voyelle ou *quasi-voyelle waw*, qui a certainement plus d'analogie que l'*aleph* avec O (Ω)? Cette première observation milite déjà, ce me semble, en faveur de ma lecture des trois premières lettres (*beth*, *waw*, *'ayn*) du nom punique, et contre celle de M. Judas (*beth*, *daleth*, *mem*), qui, assurément, ne peut donner ni Βω ni Βων. Mais j'ai d'autres raisons à faire valoir contre cette lecture de

M. Judas. Et d'abord, je ne pense pas que, dans le système alphabétique dont nous avons à nous occuper ici, on puisse considérer comme un *daleth* la seconde figure de l'inscription n° 1. Ma détermination antérieure du *daleth* de *Clodi*, dans l'inscription n° 2, a fixé la forme de cette lettre, dont la queue est incomparablement plus courte que celle de la deuxième lettre de l'inscription n° 1, et affecte, en outre, une direction oblique à droite. Celle qu'il s'agit maintenant de déterminer a une queue verticale et coïnciderait exactement avec le *resch*, si elle était plus longue, ainsi que je le vois sur mes copies, et me le rappelle très-distinctement, la ressemblance des deux lettres m'ayant induit à chercher leur différence. Du reste, il me paraît probable que personne ne sera tenté de prendre pour un *resch* la deuxième lettre de l'inscription n° 1, et de lire *Bra'al* pour Bαν. Ce serait pousser trop loin le mépris des transcriptions grecque et latine. La deuxième lettre de l'inscription n° 1 n'est donc ni un *daleth* ni un *resch;* ce qui répond en passant, d'une manière péremptoire, au reproche que l'on me fait d'avoir donné, au lieu de mes copies originales, la *moyenne* de ces copies. Un reproche plus rationnel, à mon sens, serait de n'avoir pas toujours donné une moyenne *exacte;* par exemple, pour le *daleth* de *Clodi* (inscription n° 2), que je figurai en définitive par un petit cercle, absolument comme un *'ayn*, et que j'aurais plus fidèlement représenté par un demi-cercle ayant sa convexité tournée à gauche et son

diamètre oblique de gauche à droite, avec un très-petit prolongement en bas (ᑫ).

La troisième figure de l'inscription n° 1 est faite et alignée précisément comme la huitième figure de l'inscription n° 2, que l'on peut assimiler au chiffre 6, et que M. Judas a lue avec moi על = عل ; c'est une lettre double, évidemment composée d'un *'ayn* et d'un *lamed*, et sur la valeur de laquelle la transcription grecque Βαλσιλληχ ne permet aucun doute. J'ignore si l'on peut citer d'autres exemples de cette combinaison ; mais les exemples à l'appui n'ajouteraient rien à notre certitude en ce qui touche sa valeur ; car encore faut-il bien que les transcriptions antiques servent à quelque chose. Puis donc que M. Judas accepte cette combinaison 6 comme valant על dans l'inscription n° 2, il devra encore l'accepter comme telle dans l'inscription n° 1, où elle se trouve reproduite trait pour trait.

Une conséquence immédiate de cette première discussion est que le groupe partiel Βαν de l'inscription grecque correspond au groupe על (?) ב de l'épitaphe punique. Et, en effet, après le *ny* (ν) de Βαν vient un *kappa* dans la première ; et le *lamed* du phénicien est suivi d'un *koph* dans la seconde ; mais le groupe Βαν n'a que trois lettres, tandis que le groupe punique en a quatre....? L'un et l'autre commencent par l'articulation B ; mais le grec finit en N, tandis que le punique finit en L (*lamed*)...?

Je répondrai d'abord au second *mais*, en rappelant les exemples que j'ai donnés (dans ma lettre

écrite de Tripoli) des fréquentes permutations du *lām* et du *noūn* dans la prononciation, voire dans l'orthographe de certains noms propres arabes, particulièrement quand ces lettres y occupent la dernière place. Ces exemples m'autorisent à considérer le *ny* (ν) grec comme un équivalent, ou légitime remplaçant, du *lamed* punique. Les deux lettres extrêmes du groupe partiel Βων, se trouvant ainsi correspondre aux deux lettres extrêmes du groupe punique ב(?)על, il s'ensuit nécessairement que la lettre médiale du groupe grec, qui est l'*oméga*, doit représenter, à elle *seule*, les *deux* lettres médiales du groupe punique; et déjà nous avons eu un exemple de cette superfétation dans la transcription punique de Κλωδιος, dont l'*oméga* est rendu par un *'ayn* suivi d'un *aleph*. Ceci est ma réponse au premier *mais*.

Or, des deux lettres médiales, dont le son combiné se trouve exprimé par le seul *oméga* de Βων, c'est la seconde qui est un *'ayn*. La première, que j'ai laissée en souffrance pour ne rien préjuger, et provisoirement représentée par un point d'interrogation, est donc probablement un *aleph* ou un *waw*, les seules lettres sémitiques qui puissent concourir avec le *'ayn* à rendre la voyelle *o* (ω). Ce n'est point un *aleph* : c'est donc un *waw*. Ainsi, le groupe punique, correspondant à Βων est בועל (*Bô'al*) en toutes lettres, et non pas *Bódmel*.

Les deux lettres suivantes du texte punique, *koph* et *resch*, représentent très-bien la seconde syllabe

grecque, qui est *καρ*. Quant à la septième lettre punique ת, *tau*, qui est la finale du véritable nom indigène de Clodius (la partie suivante n'étant qu'une désignation d'origine), cette lettre n'est point représentée dans les transcriptions antiques, pas plus que dans *Amilcar* et *Bomilcar*, noms qui, dans l'écriture phénicienne, paraissent avoir eu tous la terminaison *karth* ou *karath*.

Je lis donc : *Bôal-karth*, pour le nom punique transcrit en latin *Boncar*, et en grec Βωνκαρ.

Je concevrais parfaitement que M. Judas cherchât à retrouver ici le nom fort usité de Bodmelqart (*sic*), sans doute le *Bomilcar* des historiens romains, si la transcription grecque ou latine du monument de Lebdah nous donnait seulement un M et un L; mais elle ne nous donne qu'un N pour les trois lettres, D, M, L de M. Judas. Il est vrai que la troisième articulation est portée sur le texte punique; à cet égard, il ne peut pas y avoir de doute. Or, de ce que le latin et le grec n'ont pas même voulu accuser le *lamed*, et l'ont remplacé par un N, j'en conclus que *Boncar* ne peut pas être ici pour *Bomilcar*, nom que les Grecs et les Romains connaissaient parfaitement (puisque ce sont eux qui nous l'ont transmis), et qu'ils auraient bien pu graver à Leptis, comme ils l'écrivaient à Athènes et à Rome. Ce n'est pas moi, comme vous le voyez, qui m'oppose à *Bodmelqart;* c'est Βωνκαρ et *Boncar*. Maintenant, je vais hasarder une demande en mon nom : est-on bien sûr du *daleth* (D) de *Bodmelqart*, dans les

monuments où on lit ce mot? Le génie euphonique de la langue latine ne s'opposait, en aucune façon, au concours du D et du M dans un nom étranger reproduit en lettres romaines; exemples : *Admète*, *Cadmus*. Pourquoi donc aurait-on supprimé un D dans le nom historique *Bomilcar?* Je n'en vois pas la raison, et il me semblerait bien plus naturel de convertir en *waw* le *daleth* de *Bodmelqart* pour le ramener à *Bomilcar*, que de changer mon *waw* en *daleth* dans *Bô'alkarth*, pour l'éloigner de *Boncar*. Il est bien entendu que je soumets cette idée au jugement des savants, et n'y attache d'autre valeur que celle qu'ils voudront bien lui accorder eux-mêmes. Mais je les prie de considérer que les trois lettres hébraïques *daleth*, *waw*, *resch* (ד, ו, ר) ont entre elles autant de ressemblance que ma lecture en suppose entre les mêmes lettres du phénicien.

Dans le groupe punique qui correspond à *Boncarmecrasi*, se trouve une lettre (l'avant-dernière) qui ne reparaît point ailleurs, et que M. Judas identifie cependant avec le *tau* (ת), dont nous avons trois spécimens uniformes dans nos épitaphes. Cette lettre pénultième diffère du *tau* par la moindre longueur de son trait vertical, et par l'angle aigu que cette ligne verticale forme avec la ligne supérieure. Il est impossible de confondre la lettre dont il s'agit avec le *tau;* je l'ai donc considérée, dès le principe, comme un *samech* (ס), correspondant au *sigma* de Βωνκαρμηκρασι, et l'ai rendue par un *sin* arabe (س) sans points diacritiques, non certes par un *thé* ou *tsé*

(ث), articulation qui, dans certains cas, représente très-bien le ת des Hébreux = Θ des Grecs = TH des Romains, mais qui ne peut jamais correspondre à un *sigma* (Σ) dans les transcriptions antiques.

En somme, je ne me suis écarté du texte grec, dans ma lecture, que là où le texte punique l'exigeait impérieusement, et il est résulté de ce système, que toutes les différences entre le grec et le punique se réduisent à ceci :

1° Un N, au lieu d'un L (*lamed*), lettre médiale du nom propre que les Grecs et les Romains prononçaient *Boncar*. J'ai rendu compte de cette permutation.

2° Un TH omis à la fin de ce nom : *Βωνκαρ* pour *Βωνκαρθ*, ou *Βωνκαραθ*. C'est le ת qui termine en hébreu tant de noms féminins, et correspond, sous ce rapport, au ة (*hé* ponctué) des Arabes, lettre qui ne se prononce pas toujours comme un *té* (ت), et est le plus souvent muette dans la langue parlée.

3° Un H (ou bien un *hamça*), omis au commencement de la partie ethnique du nom indigène de Clodius. Mais observons ici que l'omission était forcée, du moins en grec; car le *hé* est un « esprit rude, » le *hamza* est un « esprit doux; » et l'on sait parfaitement que ces deux articulations ne font point partie de l'*alphabet* grec, et qu'ainsi elles ne peuvent pas, comme dans l'écriture des langues sémitiques, figurer au rang des lettres proprement dites sur une inscription en langue grecque.

Voilà donc, pour tout *barbarisme*, une permuta-

tion permise, une syncope permise et une syncope nécessaire, comme j'avais promis de le démontrer.

C'est ici le lieu de justifier la valeur grammaticale que j'attribue, *dans tous les cas*, au signe 𐤄, dont je fais l'article phénicien, dans l'écriture leptique (quelle que soit d'ailleurs sa prononciation). Il est d'usage, chez les peuples sémitiques, de joindre l'ethnique (ou nom patronymique) au véritable nom propre, dans la désignation complète d'un personnage. Or on sait que, chez ces nations, les noms patronymiques sont terminés en *i* (ـِي, ـِيّ) : on sait encore que tout nom appellatif, en *apposition* avec un nom propre, doit être déterminé par l'article, comme le nom propre est déterminé de sa nature et sans le secours de l'article. C'est exactement le cas de « *Clodius le médecin,* » de « *Lokmân-el-ḥakīm.* » Cela posé, il est facile de se rendre compte de la seconde partie (*μεκρασι*) du nom complet de notre docteur. Ce doit être son nom patronymique, *moins l'article*, qui, comme nous venons de le voir, ne pouvait pas être rendu dans l'écriture grecque. Je lis donc cette partie : *hammīkrāsi*, ou *ammekrāsi*, avec *hé* ou *hamza*, mais en doublant l'initiale *mem*, suivant une règle de l'hébreu, et je traduis : « *le* natif, ou originaire *de Mikrās*. »

Je ne prétends point déterminer géographiquement la bourgade dont il s'agit ici, et que l'on pourra, si l'on veut, identifier avec le *Megrades* inscrit sur la carte de d'Anville, tout près de *Leptis-Magna*. C'est bien assez pour moi de trouver dans l'hébreu

la racine קרס, et de savoir que מִפְעָל (*miph'āl*) est une forme substantive dérivée, qui s'applique principalement aux noms de lieux. *Mikrās* (מִקְרָס) est donc un nom de lieu, et *mikrasi* son ethnique ou patronymique.

Remarquez, en passant, que les orientalistes modernes se comportent exactement comme les anciens à l'endroit des ethniques arabes; nous disons tous : *Ṣoyoûṭi* pour *aṣ-Ṣoyoûṭi; Firouzabâdi* pour *al-Firouzabādi*, etc.

Pour ne rien omettre de ce qui est relatif à *Boncarmecrasi*, il me resterait à rendre un compte satisfaisant du nom propre *Boncar*, que je lis dans le punique *Bŏ'ēlkărăth*, ou *Bŏ'ălkărăth* : il est évidemment composé de plusieurs mots, au moins de deux, dont le dernier est très-reconnaissable, et veut dire en hébreu « ville » ou « bourgade. » *Bŏ'ēl* (בּוֹעֵל), écrit ici *plene*, avec un *waw*, est le participe actif de la première forme, ou, selon le langage des grammairiens hébreux, le *benoni-kal* du verbe qui signifie « posséder, avoir. » Robertson l'écrit ainsi, avec un *waw*, dans son *Thesaurus*, et renvoie à un passage d'Isaïe où il est écrit *defective*. Cette dernière orthographe du participe *pŏ'ēl* (benoni-kal) des verbes hébreux est la plus générale; mais il y a des exemples de l'autre. (Voyez la Grammaire de Gesenius, et la racine יסף dans son dictionnaire.) En admettant cette lecture, le nom propre de Clodius signifierait « possesseur de ville, » et ressemblerait à un nom de Dieu plutôt qu'à un nom d'homme dans la donnée

religieuse et républicaine des Phéniciens. Mais on peut encore considérer le mot complexe *Bŏ'ălkarth* comme formé de trois mots *bō-'ăl-kĕrĕth* (בֹּו עַל קֶרֶת), littéral. « entre en ville, » à l'impératif, ou « entrée en ville, » à l'infinitif; idée qui peut avoir rapport à une circonstance fortuite de la naissance du porteur. Cette lecture a d'ailleurs l'avantage de justifier pleinement la présence d'un *waw*, qui, étant radical et médial (dans בוא), a droit à une figure dans la série des lettres écrites. De ce point de vue, Bomilcar pourrait signifier « présente-toi à Melkarth, entre en communication avec Melkarth; » ou bien, à l'infinitif, « présentation à Melkarth. »

La justification de la valeur que j'attribue au signe considéré jusqu'à présent comme une forme du *resch* m'ayant conduit à une analyse complète du mot *Boncarmecrasi* et du groupe qui lui correspond dans le punique, je me trouve avoir répondu incidemment à toutes les propositions de M. Judas, qui sont particulières à l'inscription n° 1. Il ne me reste plus qu'à parler d'une lettre sur laquelle on peut hésiter, et qui est la pénultième de nos deux épitaphes.

III. En ce qui touche l'avant-dernière lettre du mot qui veut dire « médecin » (mot qui se trouve répété deux fois d'une manière uniforme), je remarque que cette lettre est bouclée par en haut et fermée en un anneau *plus petit* que celui du *beth* dans *trois* de mes copies originales[1]. Je me souviens très-

[1] Chacune des deux épitaphes contenant le mot qui signifie

bien d'avoir remarqué cette légère différence sur les deux monuments de Lebdah; mais je l'attribuai dans le temps, et l'attribue encore, à un défaut d'espace, attendu que chacune des deux épitaphes puniques occupe toute la longueur du cadre rectangulaire, dont elle forme la dernière division. Mais, sur une quatrième copie, le petit anneau n'est point fermé, et se rattache à l'*aleph*, groupe que l'on peut lire indifféremment בא ou פא. Ainsi que je l'ai observé dans mes dernières lettres, la racine *hamzée* ربأ, que le Kāmoūs rend par celles-ci, رفع, اذهب, اصلح (*sustulit, abstulit, reparavit*), étant considérée comme une racine punique ou hébraïque, donnerait, au participe *pŏ'ĕl* ou actif, un sens aussi convenable que le participe hébreu רפא (*rōphē*), qui signifie « médecin. » Je trouve encore que la seconde forme رَبَّ de la racine congénère et défectueuse ربا ne signifie pas seulement « nourrir, élever, éduquer; » mais aussi « *effecit ut aliquis* ab angina *recrearetur;* » car, avec des langues aussi élastiques que les langues sémitiques, le difficile n'est pas de plier un texte au sens que l'on veut ou doit y trouver, le difficile est de *lire*, c'est-à-dire de fixer les textes.

Je lis donc l'inscription n° 1 de la manière suivante :

בועלקרת המקרסי קלעאי הרבא

بوعلقرت هقرسى قلعاى هربا

« médecin, » et ayant été copiée *deux* fois sur les monuments, on conçoit que je possède *quatre* copies originales de ce même mot.

c'est-à-dire : « Bō'alkarth de Mikrās, Kla'ō..i, le médecin, » en observant qu'il manque dans cette épitaphe un *daleth* au nom romain du docteur, de telle sorte que ce nom romain est défiguré dans l'inscription phénicienne, comme le nom phénicien dans les inscriptions grecque et latine, mais avec cette différence que la seconde altération ne porte sur rien d'essentiel, tandis que l'omission du *daleth* de *kla'ōdi* est une faute grave de l'inscription punique n° 1, qui heureusement ne se trouve pas répétée dans l'inscription n° 2. Il est probable que le médecin Clodius aura fait graver l'épitaphe de sa mère, mais non la sienne propre.

Voici ma transcription de l'épitaphe n° 2 :

ברכת בת בעלשלך אם קלעאדי הרבא

بركث بث بعلشلك ام قلعادى هربا

ou bien, selon la prononciation grecque :



c'est-à-dire : « Byryeth, fille de Ba'alschillékh, mère de Kla'ôdi, le médecin. » J'admets enfin que l'on peut, dans l'une et l'autre inscription, remplacer le *hé* de l'article par un *hamza* ou *élif hamzé*, exclusivement consacré à représenter l'article déterminé. *Ba'al-Schillekhh*, ou *Ba'al-Schillékh*, est un nom composé, dans le genre de *Bou-Maza*.

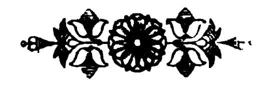
Quelle que soit l'impression produite par une nouvelle controverse phénicienne en présence de

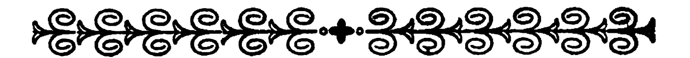
monuments polyglottes bien conservés, passablement copiés, et dont on se croyait en droit d'attendre qu'ils mettraient tout le monde d'accord, les bons esprits seront toujours là pour rendre pleine justice à mes devanciers, et reconnaître avec moi leurs incontestables succès dans la carrière où j'ai hasardé un premier pas sans préparation spéciale. L'illustre abbé Barthélemy en ouvrit les portes, il y a cent ans, par un prodige de divination; mais le champ du phénicien est hérissé de difficultés dont on ne peut se rendre compte qu'en essayant de le défricher. Les ressemblances graphiques de certaines lettres, essentiellement différentes de valeur; la diversité des alphabets, selon les lieux et les temps; l'absence des voyelles, même des voyelles longues, les plus nécessaires à la lecture, etc. etc. sont des sources d'erreur qui doivent donner lieu à des solutions d'autant plus divergentes, que le nombre des monuments sur lesquels on s'exerce est plus limité. Toutefois, comme on en découvre de nouveaux d'année en année, il est raisonnable de croire que nous touchons au terme des dissidences, et, en effet, chaque découverte de ce genre apporte avec elle la confirmation ou la réfutation d'une opinion émise. En attendant, les controverses nous éclairent.

Par exemple, je dois à M. A. Judas l'idée du nom patronymique renfermé dans *Boncarmecrasi.* Cette idée si simple et si naturelle ne m'était pas venue. Je lui dois de m'être livré à une longue et minutieuse analyse, devant laquelle j'aurais certainement

d'annoncer. Ce qu'ont fait dans ce genre, mais d'une façon bien incomplète, Aldrete, pour l'espagnol, et Jean de Sousa, pour le portugais, M. A. P. Pihan vient de l'exécuter pour notre langue, plus complétement et avec plus de sûreté et d'exactitude. Il a rassemblé avec soin dans son Glossaire les mots d'origine orientale qui étaient épars dans divers ouvrages, et, en outre, il l'a enrichi d'une quantité de mots français qui ont plus ou moins de similitude avec les trois principales langues de l'Orient. M. Pihan, à cette occasion, signale des erreurs orthographiques, de peu d'importance, il est vrai, puisque l'usage les a sanctionnées, concernant une foule de mots que nous avons adoptés. Parmi toutes ces étymologies que l'auteur du Glossaire fait passer sous nos yeux, il en est d'assez contestables; mais comment ne pas courir quelque péril dans un art où souvent, presque à son insu, l'on donne carrière à son imagination? Assurément, la première règle à suivre dans cet art, comme l'a dit avec raison l'auteur de l'article *Étymologie* de l'Encyclopédie, devrait être de douter beaucoup. Quoi qu'il en soit, le Glossaire des mots français tirés de l'arabe, du persan et du turc est un premier et grand pas de fait : il peut être consulté avec fruit par beaucoup de personnes. Si la critique aux cent yeux y découvre quelques imperfections, elle aura sans doute lieu de s'étonner, et elle sera conséquemment forcée d'être indulgente, quand elle saura que chaque jour M. Pihan exerce des fonctions manuelles et laborieuses, et que c'est seulement en dehors de ces fonctions, qu'il a pu se livrer à ses recherches sur les étymologies orientales. Certes, par cette publication, il nous offre un bel exemple de ce que peut une volonté ferme, jointe à un sage emploi du temps.

G. de L.





JOURNAL ASIATIQUE.

AVRIL 1847.

LA RHÉTORIQUE

DES NATIONS MUSULMANES,

D'APRÈS LE TRAITÉ PERSAN INTITULÉ : *HADÁYIC ULBALÁGAT* ;

Par M. GARCIN DE TASSY.

(4ᵉ EXTRAIT.)

CHAPITRE II (DE LA DEUXIÈME PARTIE).

DES FIGURES DE MOTS, صنايع لفظى.

Il est essentiel de recommander avant tout, aux personnes qui veulent écrire selon les règles de la rhétorique, de faire toujours dépendre l'expression لفظ du sens معنى, et de ne pas accommoder, au contraire, le sens à l'expression.

Parmi les figures de mots, on distingue *l'allitération* (*jinás*, جناس, ou *tajnís*, تجنيس), c'est-à-dire, proprement l'emploi de deux mots *pareils*, quant à la prononciation, تلفظ, et *différents* quant au sens,

معنى. On en compte plusieurs espèces; il y en a de parfaites, تام, et de défectueuses, ناقص, ainsi qu'on va le voir.

SECTION PREMIÈRE.

De l'allitération identique, تجنيس مماثل.

On nomme ainsi la figure qui consiste à rapprocher deux mots écrits de la même manière, et qui sont, l'un et l'autre, de la même espèce, نوع, c'est-à-dire, ou deux noms, اسم, ou deux verbes, فعل, ou deux particules, حرف [1]. En voici des exemples :

يوم تقوم الساعة يقسم المجرمون ما لبثوا غير ساعة

Le jour où le *temps* (*saat*) s'arrêtera, les méchants jureront qu'ils ne sont demeurés qu'une *heure* (*saat*) *dans le tombeau*. (*Coran*, xxx, 54 et 55.)

شکر لب جوانی نی آموختی
که دلها بر آتش چو نی سوختی

Un jeune homme, aux lèvres de sucre, apprenait à jouer de la *flûte* (*naï*) pour brûler les cœurs [2], comme la *canne* (*naï*) qu'on jette au feu. (Saadî, *Bostan*, liv. III.)

چون نای بی نوایم ازین نای بی نوا
شادی ندید هیچ کس از نای بی نوا

[1] Les grammairiens musulmans ne reconnaissent que ces trois parties du discours dans lesquelles ils font rentrer toutes les nôtres. (Voyez la Grammaire arabe de M. de Sacy, t. I[er], p. 123.)

[2] C'est-à-dire pour y exciter des sensations vives et ardentes.

Je suis pareil à une *flûte* (*naï*) dépourvue de son, à cause de ce *Naï*[1] dépourvu de son. En effet, personne n'a jamais été charmé par un *naï* dépourvu de son. (Maçûd-i-Saad.)

زدست چنگ نوازت شدم چو نالان عود

ززلف مشك فشانت شدم چو سوزان عود

Sous les doigts de ta main[2] charmante, j'ai été semblable à *la harpe* (*ûd*); et, par l'effet de tes cheveux, qui répandent l'odeur du musc, je suis devenu comme *le bois d'aloès* (*ûd*) qu'on brûle. (Abd-Ulwâcî.)

SECTION II.

De l'allitération suffisante ou imparfaite, تجنيس مستوفى.

C'est ainsi qu'on nomme l'allitération qui porte sur des mots de deux espèces différentes; par exemple, un nom et un verbe, comme dans les vers suivants :

ما مات من كرم الزمان فانه

يحيا لدى يحيا بن عبد الله

Ce qui est mort, en fait de gens honorables du siècle, *vit* (*yahya*) dans *Yahya*, fils d'Abd-Ullah. (Abû-Tamâm.)

اميد لذت عيش از مدار چرخ مدار

كه در ديار كرم نيست زاد مى ويار

[1] Nom d'une forteresse où le poëte avait été enfermé.

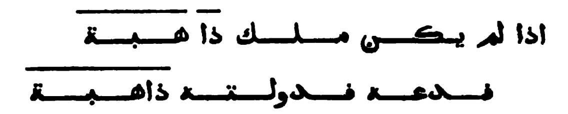
[2] Le mot que je traduis par *main* est چنگ, qui est en même temps synonyme de عود dans le sens de *harpe*.

N'*aie pas* l'espoir que la *rotation* du ciel puisse amener le plaisir pour toi. Quand on se conduit d'après des pensées généreuses, il faut renoncer au vin et aux belles. (Kamâl-i-Ismâïl.)

SECTION III.

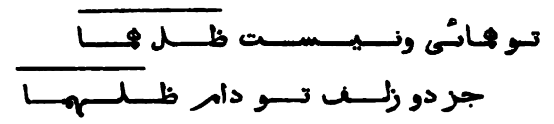
De l'allitération composée, تجنيس مركب, ou اجناس تركيب.

Elle consiste à employer, dans le même vers ou la même phrase, deux mots pareils, dont l'un est *simple*, مفرد, et l'autre *composé*, مركب. Quand il y a conformité dans l'écriture, on nomme cette figure *allitération composée identique*, تجنيس مركب متساوى, ou متشابه, et, quand cette conformité n'existe pas, cette figure prend le nom d'*allitération composée différente*, تجنيس مركب مفروق. Voici un exemple de la première espèce :



Lorsqu'un roi n'est pas *généreux*[1], laisse-le, car sa bonne fortune *ne tardera pas à le quitter*[2]. (Âbû'lfath Bastî.)

Voici des exemples de la deuxième espèce de l'allitération dont nous parlons.



[1] A la lettre, « possesseur de don. »

[2] A la lettre, « sa fortune (sera) s'en allant. »

Tu es le humâ [1], mais tu n'as pour l'*ombre du humâ* que les deux tresses de tes cheveux (que leur *ombre* dure!) (Jâmî.)

یکی دختری داشت کر دلبری
پری را برخ کرد از دل بری

Il avait une fille qui, par sa *gentillesse* et sa beauté, *charmait* [2] les fées elles-mêmes. (Açadî.)

SECTION IV.

De l'allitération reprisée, تجنیس مرفو.

On nomme ainsi l'allitération qui a lieu entre un mot, un autre mot et une partie d'un troisième. Exemple :

ولا تلهُ عن تذكار ذنبك وابكه
بدمع يضاهى الوبل حال مصابه
ومثّل لعينك الحمام ووقعه
وروعة ملقاه ومطعم (3) صابه

Ne sois pas insouciant du souvenir de tes fautes, et déplore-les en versant des larmes semblables à la pluie qui *tombe impétueusement*. Représente-toi la mort et son effrayante arrivée; pense à son breuvage *de coloquinte*. (Harîrî, 21e séance [4].)

[1] Allusion à l'oiseau fabuleux ainsi nommé, et à son ombre, que les Orientaux considèrent comme étant du meilleur augure.

[2] A la lettre, « privait les fées de leur cœur. »

[3] Au lieu de مطعم, le texte du *Hadâyic ul-balâgat* porte معظم, ce qui donne un sens différent.

[4] Extrait de ma traduction inédite de Harîrî.

SECTION V.

De l'allitération d'écriture, تجنيس محرف.

On entend par là celle qui a lieu entre des mots différents quant aux figures, هيّات, c'est-à-dire aux points-voyelles et autres signes orthographiques, mais pareils quant à l'espèce du mot, نوع, au nombre, عدد, des lettres et à leur arrangement, ترتيب. En voici un exemple :

از کوی تو چون باد بر آشفتم ورفتم
گردی زدل مدعیان رفتم ورُفتم

J'ai quitté ta rue, agité comme le vent, et, en me *retirant*, *j'ai enlevé la poussière* du cœur de tes poursuivants[1]. (Figânî.)

SECTION VI.

De l'allitération nommée *zâïd*, زايد, c'est-à-dire allongée.

Les allitérations qui ont été décrites dans les sections précédentes se nomment *parfaites*, تام, par opposition à celle-ci et aux suivantes, qui se nomment *imparfaites* ou *défectueuses*, ناقص. Celle-ci, qui porte le nom particulier de *zâïd* ou *allongée*, consiste à rapprocher deux mots, dont l'un a une lettre de plus que l'autre, soit au commencement, soit au milieu, soit à la fin. Voici des exemples de ces trois variétés :

[1] C'est-à-dire : « Je les ai rendus contents en calmant leur jalousie par mon absence. »

با شکوه کوه حلمت ابر گریان بر جبال
با وجود جود دستت برق خندان بر سحاب

A cause de la *majesté* de la *montagne* de ta sévérité, le nuage pleure sur les montagnes. Par l'*existence* da la *générosité* de ta main, l'éclair sourit sur le nuage. (Salmân Sâwajî.)

صبح ز مشرق چو کرد بیرق نور آشکار
خنده زد اندر هوا بیرق او برق وار

Quand l'aurore a déployé dans l'Orient l'étendard de la lumière, cet *étendard* semble sourire dans les airs comme l'*éclair*. (Khâcânî.)

ز شهر فتنه بخیزد چو طیره بنشانی
بتنگ مشك بریزد چو طره بفشانی

Lorsque tu calmes ta *colère*, le trouble s'élève dans la ville [1]; lorsque tu déploies *les boucles de tes cheveux*, le musc s'épanche de dépit. (Azraquî.)

خال ما داد بهر دنیا را
زهر مر نور چشم زهرا را

Mon éphélide fournit, en faveur du monde, un *antidote* [2] contre l'œil brillant de *Vénus*. (Sanâî.)

[1] C'est-à-dire: « Lorsque tu te rends aimable, la ville entière est charmée et s'éprend d'amour pour toi. »

[2] زهر مر ou زهر مهر est le nom du bézoard, qui sert d'antidote au poison.

کفر است در طریقت ما کینه داشتن
آئین ماست سینه چون آئینه داشتن

C'est être infidèle que d'avoir de la malignité dans tes rapports avec moi. L'*usage* que tu dois suivre, relativement à moi, c'est d'avoir le cœur aussi pur qu'un *miroir*. (Tâlib-Amalî[1].)

L'allitération défectueuse, quant à la lettre finale, se nomme spécialement *tajnîs-i-mutarraf*, تجنیس مطرف[2], et aussi *tajnîs-i-muzîl*, تجنیس مذیل[3], et elle peut même consister dans l'addition de deux lettres dans un des mots sur lesquels roule l'allitération. Exemple :

قاهر کفار وباج از قاهرة در خواسته
دامغ اشرار وگرد از دامغان انگیخته

Ils *vainquirent* les infidèles, et ils exigèrent le tribut du

[1] Tâlib, natif d'Amal en Mazenderan, est un célèbre poëte mystique persan à qui on donne le titre de *rossignol d'Amal*. Il vécut à la cour du sultan de Dehli Jahânguîr et en reçut le titre de *malik usch-schuara* ou roi des poëtes, titre qui équivaut à l'appellation indienne de *kabeswar* ou prince des poëtes. Le diwân de Tâlib, qui contient environ dix mille baïts, se distingue par l'élégance du style et la hardiesse des métaphores. Ce poëte mourut encore jeune vers l'an 1625 de J. C. (Voyez G. Ouseley, *Biogr. notices of persian poets.*)

[2] D'autres rhétoriciens persans nomment تجنیس مطرف l'allitération qui consiste à rapprocher deux mots qui ne diffèrent que par la dernière lettre, comme, par exemple : شراب et شرار ; آفات et آفاق, etc. (Gladwin, *Dissert.* p. 8.)

[3] Allitération avec une queue, une annexe.

Caire. Ils *massacrèrent* les méchants, et (par leurs courses) ils excitèrent la poussière dans *Dâmigân*[1]. (Khâcânî.)

SECTION VII.

Autre espèce d'allitération défectueuse.

Les mots qui sont l'objet de l'allitération diffèrent quelquefois quant à une lettre. Dans ce cas, si cette lettre a de l'analogie dans la prononciation مخرج avec celle qui lui correspond, on nomme cette figure *jinâs-i muzâri* جناس مضارع, c'est-à-dire allitération similaire; et si cette analogie n'existe pas, on nomme cette figure *jinâs-i lâhic* جناس لاحق, c'est-à-dire allitération approchante. Et, de même que pour la lettre additionnelle, la lettre dont il s'agit ici peut être ou au commencement du mot, ou au milieu, ou à la fin.

Voici d'abord des exemples des trois espèces d'allitérations *muzâri*, tant en arabe qu'en persan :

بينى وبين كنّى ليل دامس وطريق طامس

Entre le lieu où je me trouve et ma demeure, il y a une nuit *ténébreuse* et un *long* chemin.

وهم ينهون عنه وينأون عنه

Ils *détournent* (les autres) du Prophète et ils *s'en éloignent* eux-mêmes. (*Coran*, VI, 26.)

الخير معقود بنواصى الخيل

[1] Ville et district de Comis en Khoraçân.

Le bonheur est attaché au front *des cavaliers*. (Paroles de Mahomet.)

جامی از ترهات بسته زبان

سخن از طرهات میگوید ،

Jâmî, qui a fermé sa bouche aux *futilités*, parle des *boucles de cheveux* (de sa mystérieuse amie). (Jâmî.)

ساعیت هر که نیست او ساهیست

داعیت هر که نیست او داهیست

Celui qui ne te soutient pas est *négligent;* et celui qui *n'a* pas *recours* à toi est *malheureux*. (Faquîr.)

باطن تو حقیقت دل تست

هرچه جز باطن تو باطل تست

Ton intérieur, c'est la droiture de ton cœur; et, à l'exception de ton *intérieur*, tout est *vain*. (Sanâî.)

Voici actuellement des exemples des trois variétés de l'allitération nommée *lâhic* ou *approchante*, tant en arabe qu'en persan :

ويل لكل همزة لمزة

Malheur à tout *médisant calomniateur!* (*Coran*, CIV, 1.)

وانه لحب الخير لشديد وانه على ذلك لشهيد

Il (l'homme) est *ardent* à l'égard des biens (terrestres) et il le *confesse* lui-même. (*Coran*, C, 7, 8.)

فاذا جاءهم امر من الامن....

Lorsqu'ils reçoivent *avis* de quelque *sécurité*.... (*Coran*, IV, 85.)

کار تو غزو باد ویار تو حق
عرش تو تاج باد وفرش تو گاه

Remporte la victoire et que Dieu soit ton ami! Que ton *toit* devienne une couronne et ton *lit* une place (d'honneur)! (Abû'lfarah Rûmî.)

در روی من زغمزه کانها کشیده
بر جان من زطره کمینها کشاده

Tu as *tiré* sur mon visage les arcs de ton œillade; tu as *déployé* pour mon âme les piéges des boucles de tes cheveux. (Khâcânî.)

دل من هست زین بازار بیزار
قسم خواهی بدادار وبدیدار

Mon cœur est *dégoûté* de ce *bazâr;* tu peux m'en demander le serment par *Dieu* et par la *face* (de ma belle). (Nizâmî.)

بزم دوزخ چو خصمت آراید
دل کبابش شود شراب شرار

Lorsque ton adversaire prépare le banquet de l'enfer, ton cœur est le rôti qu'il te sert; et le *vin* qu'il te donne à boire, ce sont les *étincelles* du feu. (Faquîr.)

SECTION VIII.

De l'allitération intervertie, تجنيس قلب.

On nomme ainsi l'allitération qui diffère dans la disposition des lettres. Elle est ou complète, قلب كل ou partielle, قلب بعض. La première consiste à rapprocher deux mots qui sont pareils, si on en lit un des deux au rebours, comme par exemple فتح et حتف dans la phrase arabe qui suit :

حسامه فتح لاوليائه حتف لاعدائه

Son épée est pour ses *amis* le gage de la victoire, et pour ses ennemis l'assurance de *la mort*.

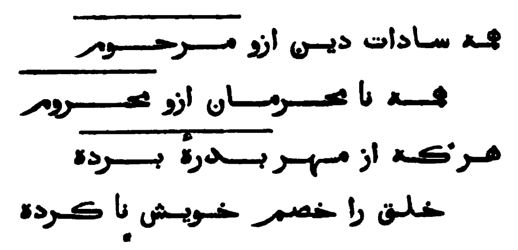
Les mots مرد et درم, ainsi que رام et مار, dans le vers suivant de Faquîr, offrent deux autres exemples de cette figure :

مرد حق را درم زرة نبرد
رام اورا نميگزد اين مار

L'*argent* ne fera pas quitter le droit chemin à *l'homme* religieux. Ce *serpent* ne mordra pas le *serviteur* de Dieu.

L'allitération intervertie, partielle, est celle qui a seulement lieu entre quelques lettres d'un mot. En voici des exemples dans deux vers de Sanâî à la louange de Schâh-Auliyâ [1] :

[1] Au sujet de ce personnage, célèbre par sa sainteté, voyez mon mémoire sur la religion musulmane dans l'Inde.


همه سادات دین ازو مرحوم
همه نا محرمان ازو محروم
هرکه از مهر بدرهٔ بردهٔ
خلق را خصم خویش نا کردهٔ

Tous les saiyids de la religion sont *favorisés* par lui, tandis que tous les nâ-mahrams [1] sont *privés* de son appui....

Quiconque *possède* un *sac* de pièces d'or n'a pas les hommes pour ennemis.

Dans le vers suivant de Khâcânî, on trouve la réunion de l'allitération allongée, زايد[2] et de l'inversion, قلب.

اوراست طریق بت شکستن
از آزر آرزو گسستن

La bonne doctrine consiste à briser les *idoles* et à *en* éloigner son *désir*.

Lorsqu'un des deux mots de l'allitération intervertie est placé au commencement et l'autre à la fin du vers, on la nomme *inversion ailée*, مقلوب مجنح. Exemple :

رام شد دل به آن بت طرار
لبش افسون گر است وزلفش مار

[1] C'est-à-dire ceux qui ne sont pas admis dans le harem. Ici cette expression est métaphorique et désigne ceux qui n'entrent pas dans le harem de la religion, c'est-à-dire les impies et les infidèles.

[2] Voyez plus haut, section v.

Mon cœur *obéit* à cette idole trompeuse. Ses lèvres sont enchanteresses et ses tresses de cheveux sont des *serpents*. (Faquîr.)

SECTION IX.

De l'allitération intervertie égale, تجنيس مقلوب مستوى.

Cette autre espèce d'allitération consiste à construire un vers de telle sorte qu'on puisse le lire aussi bien à rebours que dans le sens ordinaire. On en compte trois espèces : dans la première, on compose le second hémistiche d'un vers des mêmes lettres que le premier, placées au rebours. Ex. :

ارانا الاله
هلالا انارا

Dieu nous a montré le croissant de la lune qui brillait.

Dans la seconde, les deux hémistiches d'un vers peuvent, l'un et l'autre, séparément, être lus au rebours aussi bien que dans le sens ordinaire, comme dans ce vers de Khusrau :

شکر بترازوی وزارت برکش
شو همرهٔ بلبل بلب هر مهوش

Mets du sucre dans la balance du devoir. Sois le compagnon du rossignol sur les lèvres de toutes les belles à face de lune.

Enfin, dans la troisième espèce de l'allitération dont nous parlons, le vers tout entier peut se lire

à rebours aussi bien que dans le sens ordinaire. Exemple :

مودته تدوم لكل هول

وهل كل مودته تدوم

Son amitié semble à toute épreuve, mais pourra-t-elle durer ?

On trouve des exemples de cette figure de mots dans la prose aussi bien que dans les vers et dans le Coran lui-même.

SECTION X.

De l'allitération contiguë.

J'appelle ainsi l'allitération, de quelque espèce qu'elle soit, lorsqu'elle a lieu entre deux mots qui se suivent, allitération qu'on nomme en arabe *makarrar*, مكرّر (répétée), *muzdawaj*, مزدوج (accouplée), *muraddad*, مردّد (réitérée). On en a déjà vu des exemples; mais en voici quelques-uns encore :

جئتك من سبأ بنبأ

Je t'ai apporté de *Saba une nouvelle.* (*Coran*, XXVII, 22.)

من طلب شيأ وجدّ وجد من قرع بابا ولجّ ولج

Celui qui cherche quelque chose *avec énergie*, le *trouve*. Celui qui frappe une porte *avec persévérance y entre*. (Proverbe arabe.)

در رکوع وسجود جود او کرد
در قیام وقعود عود او کرد

Il a fait de fréquentes *génuflexions et prosternations; il s'est levé* et *s'est assis* nombre de fois. (Sanâî.)

همی بود با دلبر وجام جم
که روزی نشد از دلش کام کم

Il en a été de ma bien-aimée comme de la *coupe* de *Jamschîd*. Mon *désir*, relativement à son cœur, n'a pas *diminué* un seul jour. (Açadî.)

مرا کنف کفنست الغیاث ازین منزل
مرا مقر سقرست الامان ازین منشا

L'angle où je réside est pour moi une *bière* : Dieu me délivre de ce séjour! Mon *habitation* est *l'enfer* : Dieu me garde de ce lieu! (Khâcânî.)

SECTION XI.

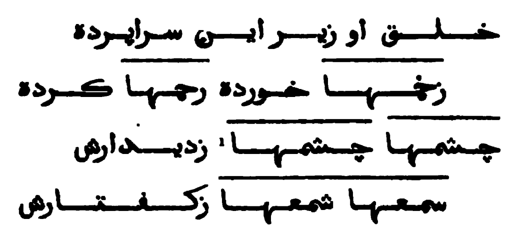
De l'allitération d'écriture, تجنیس خطی.

On nomme ainsi l'allitération qui porte sur deux mots qui sont écrits de la même manière, quant à la forme des lettres, mais qui diffèrent par les points diacritiques[1]. En voici des exemples :

[1] On donne le même nom à l'allitération qui consiste à rapprocher des mots pareils quant aux lettres, mais différents quant aux

وهو يطعمنى ويسقين واذا مرضت فهو يشفين

C'est lui qui me nourrit et qui *m'abreuve;* c'est lui qui, lorsque je suis malade, *me guérit.* (*Coran*, XXVI, 79.)



Ses femmes, derrière le rideau, reçurent des *blessures* qui excitèrent la *compassion.* En les voyant, les yeux furent *des sources* (de larmes), et *les oreilles s'enflammèrent* en entendant leurs discours. (Sanâî.)

SECTION XII.

De la dérivation, اشتقاق.

Cette figure a du rapport avec l'allitération. Elle consiste à rapprocher des mots qui ont une source commune et un sens analogue. Exemples :

points-voyelles et autres signes orthographiques. En voici un exemple tiré du célèbre poëte hindoustani, Saudâ:

یہہ نہر دریا کہ جس سی گذریی پُل باندھکر
موج چشم عاشقان دی توڑ پَل میں پِل کی پُل

Ceci n'est pas une rivière que vous puissiez passer au moyen d'un *pont* (*pul*). Les larmes abondantes qui coulent des yeux des amants, après avoir *brisé* (*pil*) ce pont (*pul*), le renverseraient en un *moment* (*pal*).

[1] Le premier de ces deux mots est le pluriel du mot چشم, *œil*, et le deuxième est le pluriel du mot چشمه, *source*, *fontaine*.

فاقم وجهك للدين القيّم [1]

Lève ta face vers la *vraie* [2] religion. (*Coran*, xxx, 42.)

داد حق شیر این جهان همه را
جز فطامش نداد فاطمه [3] را

Dieu a donné le lait à tout le monde, et à *Fatime* il n'a donné que le *sevrage*. (Sanâï.)

چند گوی که زوصلش بکشیب
من شکیم دل وجان نشکیبد

Tu me dis souvent : *Renonce* à son union. J'y *renoncerais* bien; mais mon cœur et mon esprit *n'y veulent pas renoncer*. (Khâcânî.)

SECTION XIII.

Du semblant de dérivation, شبه اشتقاق.

On nomme ainsi l'allitération qui consiste à rapprocher deux mots qui se ressemblent, mais qui ont une origine différente. Exemples :

[1] Ici, en effet, les mots اقم et قيّم sont dérivés l'un et l'autre du verbe قام يقوم, *se lever*.

[2] A la lettre, *droite*.

[3] فاطمه appartient à la même racine que فطام. — A cause de l'allitération, le sens de ce vers est un peu énigmatique; mais M. A. Chodzko, qui a une grande habitude des subtilités persanes, pense qu'on ne saurait le traduire différemment.

قال انّي لعملكم من القالين[1]

Loth *dit* : Je suis de ceux qui *détestent* votre crime. (*Coran*, XXVI, 168.)

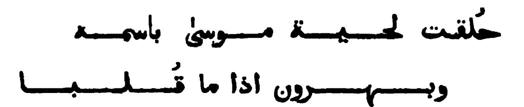
خضر الهامى كه چون سكندر
لشكر كشد وجهان كشايد

Comme Alexandre, inspiré par Khizr[2], il *réunira* des armées et *conquerra* le monde. (Khâcânî).

SECTION XIV.

De l'allitération par allusion, اشاره.

C'est celle à laquelle il est seulement fait allusion sans qu'elle soit exprimée verbalement. Exemple :



حلقت لحية موسى باسمه
وبهرون اذا ما قُلبا

La barbe de Moïse a été rasée par son nom[3], et par Aaron, en retournant ce mot[4].

[1] Ici le mot قال dérive de la racine قول, et قالين de la racine قلى.

[2] Allusion à la légende musulmane d'Alexandre développée dans l'*Iskandar-nâma* de Nizâmî.

[3] موسى est le nom propre que nous rendons par Moïse, et il signifie aussi *rasoir*. Le poëte fait ainsi allusion à une allitération parfaite, تجنيس تام.

[4] En lisant le mot هرون au rebours, on a نوره, qui est le nom qu'on donne à une composition épilatoire. Le poëte fait ainsi allusion à une allitération intervertie, تجنيس قلب.

SECTION XV.

De la figure de mots nommés *radd-ulajz-alassadr*,

ردّ العجز على الصدر.

Par cette expression, qu'on peut traduire en français par *report de la fin au commencement*, il faut entendre l'allitération qui consiste à répéter le même mot dans le même vers, ce qui peut avoir lieu de quatre façons, قسم, différentes, lesquelles se subdivisent chacune en trois espèces ou variétés, نوع[1].

La première consiste à mettre tant au *sadr*, c'est-à-dire, en tête du vers qu'au *ujz*, c'est-à-dire, à la fin du second hémistiche, le même mot, soit en le répétant tel quel avec la même signification, soit en le répétant avec un sens différent par allitération, soit enfin en employant deux mots dérivés de la même racine ou paraissant en dériver.

Voici des exemples des trois espèces de cette première façon d'employer la figure de mots dont il s'agit :

[1] Pour bien comprendre la théorie qui va suivre, il faut connaître la valeur de quelques expressions techniques de la métrique arabe. Il faut donc savoir, 1° qu'on nomme *sadr*, صدر, c'est-à-dire *poitrine*, la première partie, جزو, du premier hémistiche d'un vers ; et 2° *arûz*, عروض, c'est-à-dire *extrémité*, la dernière partie du même hémistiche ; 3° qu'on nomme *ibtidâ*, ابتدا, c'est-à-dire *commencement*, la première partie du second hémistiche ; et 4° *ujz*, عجز, ou *derrière*, la dernière partie ; enfin 5° qu'on nomme *hascho*, حشو, c'est-à-dire *remplissage*, la portion de chaque hémistiche qui en occupe le milieu entre les deux parties dont je viens de parler.

سريع الى ابن العمر يلطم وجهه
وليس الى داعى الندى بسريع

Il est *prompt* à souffleter son neveu, mais il n'est pas *prompt* à l'égard de celui qui réclame ses bienfaits.

شيدا شده ام چرا همى بنهى
زنجير دو زلف بر من شيدا

Je suis *fou* (d'amour), mais as-tu besoin de m'attacher, moi *fou*, avec les chaînes des deux tresses de tes cheveux? (Maçûd-i-Saad.)

دعانى من ملامكما سفاها
فداعى الشوق قبلكما دعانى [1]

Cessez toutes deux de me blâmer follement; car l'amour qui me sollicite m'*a appelé* avant vous.

جان سپر ساخته ام ناوك مژگان ترا
تا همه خلق بدانند كه من جان سپرم [2]

J'ai fait des pointes de tes cils *un bouclier pour ma vie,* afin que tout le monde sache que *j'ai renoncé à la vie.* (Amîr Khusrau.)

[1] Le premier دعانى est l'impératif au duel du verbe irrégulier-assimilé ودع, *laisser,* avec le pronom affixe de la première personne, et le second est la troisième personne masculine du prétérit de la racine دعا, *appeler,* de laquelle dérive aussi le mot داعى qui commence le second hémistiche et qui est le nom d'agent du même verbe.

[2] Le premier سپر signifie *bouclier,* et le dernier est le participe présent apocopé de سپردن, *livrer.*

یگانهٔ زمانه شدستی ولیکن
نشد هیچ کس را زمانه یگانه [1]

Tu as été *l'yagâna* (*l'unique*) du monde, et toutefois le monde n'est *l'yagâna* (*l'ami*) de personne. (Ansarî.)

ضرایب ابدعتها فی السماح
فلسنا نری لک فیها ضریبا [2]

Nous ne voyons pas que tu aies *un égal* pour *les qualités* que tu as manifestées relativement à la générosité. (Bakhtarî) [3].

بکوشش گشت قدر هر یکی در پیش یار افزون
من مسکین زبون تر می شوم هر چند میکوشم [4]

Par des *efforts*, la position de chacun auprès de sa bien-aimée s'améliore; mais, quant à moi, malheureux, plus je *m'efforce* et plus je suis maltraité. (Figânî.)

La seconde manière d'employer la figure dont il s'agit dans cette section, c'est de répéter le même mot tant dans le *hascho* ou remplissage du premier

[1] Le premier یگانه est dans le sens d'*unique*, le second dans celui d'*ami*. Ce mot a en effet ces deux significations.

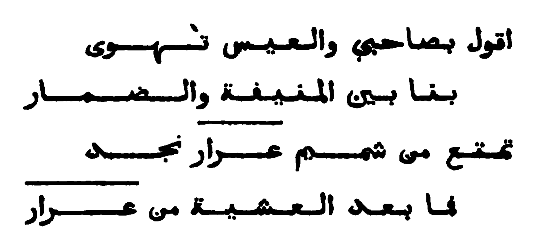
[1] Les mots ضرایب et ضریب sont dérivés de la même racine. Le premier est le pluriel du substantif ضریبة, *caractère*, *etc.* le second est un adjectif signifiant *semblable*, *etc.*

[3] Célèbre poëte arabe de la première moitié du IXe siècle, et dont les poésies ont été réunies en un diwân. (D'Herbelot, *Biblioth. or.*)

[4] Le substantif کوشش et le verbe کوشیدن appartiennent à la même racine.

hémistiche d'un vers qu'à la fin du second hémistiche.

On distingue encore trois variétés de cette figure, à savoir : la répétition pure et simple, تكرار, l'allitération, تجنيس, et la dérivation, اشتقاق. En voici des exemples :



اقول لصاحبي والعيس تهوى
بنا بين المنيفة والضمار
تمتع من شميم عرار نجد
فما بعد العشية من عرار

Je dis à mon compagnon, tandis que le chameau (de la caravane) nous descend entre Munîfa et Dimâr[1] : « Respire à ton aise le parfum de l'arâr[2] du Nadj ; car, après le soir, il n'y a plus d'arâr[3]. »

مارا كه كند مسلم آنجا
خورشيد نمى شود مسلم

Qui est-ce qui pourra me rendre *libre* ici, puisque le soleil lui-même n'est pas *libre*[4]. (Khâcânî.)

[1] Noms de deux lieux dans le Najd. (Voyez sur cette province d'Arabie la notice spéciale de M. Jomard.)

[2] *Buphthalmus silvester.*

[3] C'est-à-dire, « tu ne pourras plus le respirer, parce que nous partirons. »

[4] Les vers qui sont cités en exemple dans les ouvrages didactiques orientaux sont souvent obscurs, parce que, étant pris isolément, le contexte ne peut servir à les éclaircir. Le vers dont je donne ici le texte et la traduction est dans ce cas. Gladwin (*Dis-*

واذ البلابل افصحت بلغاتها
فانف البلابل باحتساء بلابل[1]

Lorsque les *rossignols* déploient l'éloquence de leur langage, chasse *tes chagrins* en vidant *les bouteilles*.

يوسف ماست ببازار كنون جلوه فروش
زاهد از كوشهٔ خلوت دل خود را باز آر[2]

Mon Joseph paraît actuellement dans le *bazâr*. O abstinent, *retire* ton cœur de[3] l'angle de la solitude. (Faquîr.)

اذا المرء لم يخزن عليه لسانه
فليس على شئ سواه بخزان[4]

Toutes les fois que l'homme ne *retient* pas sa langue en

sertation on the Rhet. p. 12), qui l'a aussi donné d'après un autre ouvrage sans dire qu'il appartient à Khâcânî, et avec l'addition fautive de كه à la fin du premier hémistiche, le traduit ainsi : « Who « will consider us *perfect* in that place, where the sun is not (deemed) « *perfect?* »

[1] Le premier بلابل est le pluriel du mot persan بلبل, *rossignol*, qui a passé en arabe et y a pris un pluriel conforme au génie de la langue; le second est le pluriel du substantif arabe بلبال, *affliction, etc.* et le troisième est le pluriel du substantif بلبلة dans le sens d'*aiguière, pot, bouteille.*

[2] Dans le premier hémistiche, l'expression بازار signifie *marché*, dans le second, elle forme deux mots, باز آر, c'est-à-dire *porte en arrière.*

[3] Gladwin (*ib.*), qui a aussi donné ce vers, a traduit mal à propos ici از, *de* (from) par *to* (à), ce qui dénature le sens.

[4] Les mots يخزن et خزّان sont dérivés de la même racine.

ce qui le concerne, il n'est pas de ceux qui la *retiennent* au sujet des affaires d'autrui. (Amrû'lcaïs [1].)

کچھ ہم پہ نہیں لطف تیرا ورنہ ہمیشہ
وہ کون ہے جس شخص پہ تیرا نہیں الطاف

Quoique tu ne me traites pas toujours avec *bonté*, quelle est la personne qui ne soit l'objet de ta *bienveillance?*

La troisième manière d'employer le *radd ulujz alassadr*, رد العجز على الصدر, consiste à placer le même mot au *arûz*, عروض et au *ujz*, عجز, c'est-à-dire à la fin des deux hémistiches du vers; ce qui a lieu de façon à former encore trois variétés, comme précédemment [2]. Exemples :

ومن كان بالبيض الكواكب مغرما
فما زلت بالبيض القواضب مغرما

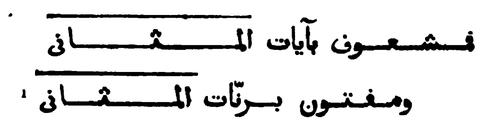
Tandis qu'un autre *recherche* la blancheur des belles à poitrine rebondie, moi je ne *recherche* autre chose que la blancheur des (épées) tranchantes. (Abû-Tamâm.)

اس سرو خوش ادا کو ہمارا سلام ہے
اس یار بیوفا کو ہمارا سلام ہے

[1] P. 31, l. XVII de l'édition de M. de Slane.

[2] Dans les exemples de simples répétitions, on verra que la rime est reportée au mot qui précède l'expression qui est répétée, expression qu'on nomme *radîf*, رديف, ou *annexe*. Telle est, en effet, la règle.

Salut soit de ma part à ce charmant cyprès ; *salut soit de ma part* à cette infidèle amie. (Walî.)


فشعون بآيات المثانى
ومفتنون برنّات المثانى [1]

Il est affectionné pour les versets du *premier chapitre du Coran*, et charmé par les sons *des cordes* (du luth). (Harîrî, 48ᵉ séance.)

در عاشقی ودلبری ای دلبر شیرین
من رنجه چو فرهادم وتو طرفه چو شیرین

O *douce* voleuse de cœur, tandis que moi je suis affligé dans mon amour comme Farhâd, toi, dans ta gentillesse, tu es charmante comme *Schîrîn*. (Abd ulwâcî Jabalî.)

مهلك فتنة ومنوّم ظلم
دولت حيّ لا ينام تو باد [2]

Que le bonheur de toi, le vivant *qui ne dort pas*, anéantisse le trouble et *endorme* l'injustice. (Mukhtarî.)

La quatrième manière d'employer la figure de mots dont il s'agit dans cette section consiste à placer, au commencement et à la fin du second hémis-

[1] Le premier مثانى est un substantif singulier qui signifie proprement la première surate du Coran, nommée *Fâtiha;* le second est le pluriel de مثنى qui est le nom de la seconde corde du luth à quatre cordes.

[2] Les mots منوم et ينام appartiennent à la même racine.

tiche d'un vers, le même mot dans une des trois catégories déjà citées. Exemples :

نه بر کوه سبزی نه درباغ شخ [1]
ملخ بوستان خورد ومردم ملخ

Il n'y avait ni verdure sur la montagne, ni branche dans le jardin ; *les sauterelles* dévoraient la campagne, et les hommes, *les sauterelles*. (Saadî, *Bostan*, l. I.)

من غم زبهر جان خورم ایشان زبهر نان
آری هموم خلق بقدر همم [2] نهند

Je suis en souci pour ma vie, tandis que d'autres le sont pour leur pain. Dieu proportionne en effet les *peines* des créatures à leur *énergie*. (Azraquî.)

Quelquefois les poëtes persans emploient cette figure aux deux hémistiches du vers, ainsi qu'on le voit dans les exemples suivants :

دل از هوات نه برم اگرچه رنج دلی
سر از وفات نه پیچم اگرچه درد سری

Je ne retire pas mon *cœur* de ton amour, quoique tu fasses le chagrin de *mon cœur ;* je ne détourne pas *la tête* de la fidélité envers toi, quoique tu occasionnes mon mal *de tête*. (Azraquî.)

[1] Par contraction pour شاخ.

[2] هموم est le pluriel de هم *chagrin ;* همم est le pluriel de همة, *courage, force, etc.*

على الله از يـــــد دوران على الله
تـبـرّا از حـد دوران تـــبـــرّا

C'est en Dieu, oui *c'est en Dieu* qu'est *la délivrance*, oui *la délivrance* du poignet du temps et des peines dont il nous accable. (Khâcânî.)

SECTION XVI.

De la figure nommée *luzûm mâ lâ yalzam* لزوم ما لا يلزم, c'est-à-dire, tâche à laquelle on n'est pas obligé.

Cette figure, qui se rapporte à la rime, consiste à s'astreindre à employer avant le *rawî*, روى [1], ou ce qui le remplace, une lettre particulière pour le *caïd*, قيد [2] ou le *tacîs*, تاسيس [3]. Exemples :

فاما اليتيم فلا تقهر واما السايل فلا تنهر [4]

Quant à l'orphelin, ne le *maltraite* pas; et quant au mendiant, ne le *repousse* pas. (*Coran*, XLIII, 9, 10.)

[1] On nomme ainsi la dernière lettre quiescente de la rime قافيه. Ainsi, par exemple, dans les mots ايمان et عثمان le *rawî* est le *noun* final.

[2] On nomme ainsi la lettre quiescente qui se trouve avant le *rawi*, excepté l'*alif*, le *wâwu* et le *yâ* de prolongation. Ainsi dans les mots دزد et مزد le *ra* est le *caïd*.

[3] Tel est le nom de la lettre qui dans la rime est entre le *rawî* et un *alif* quiescent, lettre qu'on nomme دخيل. Par exemple, dans خاور, le *tacîs* est le و.

[4] Dans ce passage, on s'est astreint à employer la lettre ه, *ha*, avant le ر, *ra*, qui est mis pour le *rawî;* car le mot تنكر ou tout autre aurait rimé aussi bien avec تقهر.

شد برقع آن روی چو مه زلف شب آسا

سبحان قدیرا جعل اللیل لباسا [1]

Le voile de ce visage pareil à la lune, c'est sa chevelure *semblable* à la nuit. Béni soit Dieu qui a fait de la nuit *un vêtement!* (Isnâd.)

SECTION XVII.

De la suppression d'une lettre, حذف حرفی.

Cette figure consiste à s'abstenir d'employer une lettre de l'alphabet dans une pièce de vers. C'est ainsi, par exemple, que Faquîr a évité de se servir de l'*alif* dans le rubâî suivant :

خورشید سپهر سروری ختم رسل

در مسلك عقل رهبر جزو وکل

در چشم خرد چیست رخش گلشن قدس

جبریل بود در چمنش یك بلبل

Mahomet est le soleil du firmament de la puissance, le sceau des prophètes, le conducteur général et particulier dans le sentier de la raison. Sa face n'est-elle pas, à la vue de l'intelligence, le jardin de la sainteté, jardin dont Gabriel est un rossignol?

[1] Dans ce vers persi-arabe, ainsi que dans tout le gazal d'où il est tiré et qu'il commence, le poëte s'est astreint à employer un *alif* et un *sin* devant l'*alif* du *rawi*. Sans cela, il aurait pu faire rimer آسا avec پیدا, تنها, etc.

SECTION XVIII.

De l'emploi répété d'un ou de plusieurs mots particuliers.

Quelquefois le poëte s'astreint à employer dans chaque vers, ou même dans chaque hémistiche d'un poëme, un ou plusieurs mots particuliers. Je vais en citer quelques exemples :

1° Kamâl-i-Ismâïl a fait un cacîda où il a placé le mot موی, *cheveu*, dans chaque hémistiche. Voici les deux premiers vers de ce poëme :

ای که از هر سر موی تو دلی اندر است
یک سر موی ترا هر دو جهان نیم بها است
دهنت یک سر مویست بهنگام سخن
اثر موی شگافی تو دروی پیداست .

O toi qui as un cœur accroché à chacun de tes *cheveux*, les deux mondes ne font que la moitié de la valeur d'un seul de tes *cheveux*. Ta bouche, lorsque tu parles, n'a que la largeur d'un *cheveu*; la trace d'une fente pareille à un de tes *cheveux* s'y manifeste seulement.

2° Kâtibî de Nîschâpûr a écrit un cacîda où on trouve à chaque hémistiche les deux mots شتر, *chameau*, et حجره, *chambre*. En voici le *matla*, مطلع, c'est-à-dire, le premier vers :

مرا غم است شتر بارها بحجرۀ من

شتر دلی نکنم غم کجا و حجرهٔ من

J'ai dans ma *demeure* (c'est-à-dire, en moi) des chagrins tels qu'on en chargerait des *chameaux*, mais je ne me livre pas au découragement (avoir un cœur de *chameau*); car le chagrin peut-il exister dans ma *demeure?*

3° On doit à Amîr Khusrau un cacîda dont chaque vers contient les quatre mots : پیل, *éléphant*, سپس, *vermisseau*, مگس, *mouche*, لگلگ, *cigogne*. Voici un vers de ce poëme :

پیل تن شاهی وز اقبال بلندت دور نیست
گر سپس گردد پلنگ افکن مگس لگلگ شکار .

Tu es un roi à corps d'*éléphant*, et sous tes auspices fortunés, il n'est pas surprenant que le *vermisseau* renverse le tigre, et que la *mouche* fasse la chasse de la *cigogne*.

4° Enfin, Khâcânî, dans les neuf vers suivants, s'est attaché à mentionner *quatre* objets différents au second hémistiche de chaque vers :

جمع آمده بهر خدمت و پاس
ادریس و مسیح و خضر و الیاس
بسته کمران چون حلقه قد خم
کیخسرو و سام و زال و رستم
مرسوم خورش هزار دربان
چون حاتم و معن و سیف و نعمان

مستسقی جرعهٔ وقت تعجیل
جیحون وفرات ودجلهء ونیل
یا سنگ گهر بگاه احسان
جودی وحرا وقاف وشهلان
روزی طلب آمده دمادم
دیو وملك وپری وآدم
در صورت جسمی آمده پاك
ارواح وعقول ونفس وادراك
از خشم ورضاش گشته مشهور
خلد وسقر وزمانی وحور
استادهٔ بصلح وعدل باهم
آب وگل ونار وباد عالم

Édris, le messie, Khizr et Élie sont réunis pour le servir et l'honorer. Khusrau [1], Sâm, Zâl [2] et Rustam, s'étant ceint les reins, se tiennent courbés devant lui comme des gens à taille de cerceau. Des milliers de portiers, aussi distingués que Hâtim, Man, Saïf et Numân [3], en reçoivent leur nour-

[1] Ou plutôt Kaï-Khusrau, roi de Perse.

[2] Zâl est le père, et Sâm le grand-père de Rustam, le célèbre héros persan.

[3] Hâtim est trop connu pour qu'il soit nécessaire d'en rien dire. Man est un Arabe célèbre par sa bravoure et sa générosité. Saïf est un roi d'Yémen de la dynastie des Himyarites. Enfin Numân est un

riture. Le Jihûn[1], l'Euphrate, le Tigre et le Nil lui demandent au moment de la détresse une gorgée d'eau. Les monts Jûdî[2], Jarâ, Caucase et Schahlân[3], font le contre-poids des pierreries de sa libéralité. Les dives, les anges, les fées et les hommes le prient continuellement de leur assigner leur occupation journalière. Par lui les substances, les esprits, les âmes et les intelligences ont pris une belle forme corporelle. L'éternité, l'enfer, le temps et le paradis[4] sont les produits de sa colère ou de sa satisfaction... Par lui l'eau, la terre, le feu, l'air qui forment le monde, restent paisiblement ensemble dans un juste équilibre.

SECTION XX.

Du *mancût*, منقوط, ou *ponctué*, et du *gaîr mancût*, غير منقوط, ou *non ponctué*.

Quelquefois l'écrivain s'astreint à n'employer, dans un vers ou dans une phrase en prose, que des lettres avec des points diacritiques, lettres nommées *mancût*, منقوط, c'est-à-dire *ponctuées*, ou, *vice versa*, de n'employer que des lettres sans points diacritiques,

roi de Hirah en Irac, qui se fit, dit-on, chrétien et se retira du monde.

[1] C'est-à-dire l'Oxus ou le Bactrus.

[2] Les Orientaux appellent ainsi les monts Gordiens, en Arménie, où, selon la tradition, l'arche de Noë s'arrêta.

[3] Trois autres montagnes d'Asie.

[4] Proprement les houris.

lettres nommées *gaïr mancût*, غير منقوط, c'est-à-dire *non ponctuées*, ou, enfin, de se servir alternativement de lettres ou de mots écrits de ces deux façons, ce qu'on nomme *ractâ*, رقتاء[1], et *khaïfâ*, خيفاء[2]. Voici un exemple de l'emploi de lettres ponctuées seulement :

بخشش فيض ببينى زين جشن
جنبش غيظ نبينى زين جشن

Par cette fête tu reçois le don de la grâce, et non le mouvement de la colère.

Voici actuellement un vers entièrement composé de lettres non ponctuées, vers qui est extrait d'un cacîda écrit en entier de cette manière par l'auteur du *Hadâyic albalâgat* :

كحل مردم گرد راه دلدل رهوار او
مهر ومهرا مردمك هواره دارد سرمه سا

La poussière du chemin que parcourt son coursier [3] agile est un collyre pour les humains. Cette poussière sert même de surma à la prunelle du soleil et de la lune.

Voici un exemple du *ractâ*, c'est-à-dire de l'emploi alternatif d'une lettre ponctuée et d'une lettre non ponctuée :

[1] On donne proprement ce nom au léopard ou à tout autre animal dont la robe est tachetée de noir sur du blanc ou *vice versa*.

[2] On nomme proprement ainsi une femme qui a un œil noir et l'autre bleu.

[3] Duldul, le cheval d'Alî.

زلف سیه تو جان من دزدیدی
ای دزد ندیدیم چو تو جان دزدی

Les noires boucles de tes cheveux ont enlevé mon cœur, ô larron! je n'ai jamais vu un voleur de cœur pareil à toi.

Enfin, voici un exemple du *khaïfâ*, c'est-à-dire de l'emploi alternatif d'un mot composé de lettres ponctuées et d'un mot sans lettres ponctuées :

علم بینش دهد بیبین دلرا
روح جنبش دهد بیبین گلرا

La science, sache-le bien, donne au cœur le discernement, comme le souffle du vent, sache-le bien, donne à la rose son balancement.

SECTION XXI.

Du *mucatta*, مقطع ou *disjoint*, et du *muassal*, موصل ou *joint*.

De ces deux figures de mots, la première consiste à n'employer dans un vers que des lettres disjointes, *mucatta*, مقطع, c'est-à-dire qui ne se lient pas entre elles; la seconde, à n'employer, au contraire, que des lettres jointes, *muassal*, موصل, c'est-à-dire qui se lient entre elles.

Dans les vers suivants de Jâmî, le premier est composé de lettres non jointes, le second de lettres jointes de deux en deux, le troisième de lettres

jointes de trois en trois, le quatrième de quatre en quatre, et le cinquième de cinq en cinq :

رخ زرد دارم زدوری آن دُرّ
زده داغ دردم درون دل آذر
چو من کاست گوئی شب فرقت تو
مهٔ نو که باشد بدین گونه لاغر
خطت خضر وجعد کجت مشك بید
تنت سیم ولعل لبت تنگ شکر
بجنت منعم مقیم محبت
بهشت مخلد نصیب محقر
بلبها مسیحی بگفتن فصیحی
بطلعت صبیحی بگیسو معنبر

J'ai le visage pâle à cause de l'absence de cette perle, et le feu du chagrin a marqué mon cœur de l'empreinte de la brûlure.

On dirait que, dans la nuit de ton absence, la lune a diminué comme moi, et est devenue petite et maigre.

Tes poils follets rappellent Khizr [1], tes boucles de cheveux tortillées ressemblent au saule musqué. Ton corps est de l'argent [2], le rubis des lèvres de ta petite bouche est du sucre.

[1] Le patron de la jeunesse, parce qu'il est le gardien de l'eau de la vie, c'est-à-dire de la fontaine de jouvence. On le représente avec une longue barbe et vêtu de vert.

[2] Quant à la blancheur.

Le paradis de l'éternité est un avantage méprisable pour celui qui habite le jardin délicieux de l'amour.

Par tes lèvres tu es le messie, et l'éloquence se manifeste par tes discours; la beauté se déploie dans ton aspect, et tes cheveux sont parfumés d'ambre.

SECTION XXII.

Observations sur la prose rimée.

Sukâkî fait observer, avec raison, dans son Traité sur la rhétorique, que la rime existe en prose comme en poésie. Or, on distingue trois sortes de prose rimée, nommées *mutarraf*, مطرف[1], *mutawâzî*, متوازى[2] et *muâzana*, موازنة[3]. On nomme *mutarraf* la prose dans laquelle on emploie, à la fin des membres de phrases, des mots différents quant au *nombre*, وزن[4], mais identiques quant au *rawî* ou plutôt aux lettres finales qui forment la rime. Exemple :

ما لكم لا ترجون لله وقارا وقد خلقكم اطوارا

Qu'avez-vous ? Pourquoi ne pas espérer en la *bonté* de Dieu,

[1] Nom de patient de طرّف, *tinxit* (*digitos*) *extremos* (*mulier*), *etc.*

[2] C'est-à-dire parallèle.

[3] C'est-à-dire cadencé.

[4] Par le nombre, il faut entendre ici la mesure prosodique; ainsi il n'est pas nécessaire pour qu'un mot ait le même nombre que l'autre, qu'il ait les mêmes voyelles brèves. Par exemple, les expressions ميكم et عنب نيم ont le même nombre. Ces mots forment, en effet, ce qu'on nomme dans la prosodie latine un *amphimacre*, c'est-à-dire, ils se composent d'une brève entre deux longues, ce qui est représenté, dans la prosodie arabe, par le mot mnémonique *fâïlun*, فاعلن.

qui vous a créés *différents les uns des autres?* (*Coran*, LXXI, 12, 13.)

La prose nommée *mutawâzî* est celle dans laquelle on emploie, à la fin des membres de phrase, des mots pareils quant au nombre وزن, et au *rawî*. Exemple :

فيها سرر مرفوعة وأكواب موضوعة

Il y aura des lits *élevés* et des coupes *préparées*. (*Coran*, LXXXVIII, 13, 14.)

On peut même construire deux membres parallèles d'une phrase, de telle façon que les mots qui les composent correspondent symétriquement les uns aux autres, avec le même nombre, وزن, et la même finale, روى. C'est ce qu'on nomme *tarsî*, ترصيع [1]. En voici un exemple :

فهو يطبع الاسجاع بجواهر لفظه ويقرع الاسماع بزواجر وعظه

Il enrichissait les phrases de sa prose rimée des perles de sa diction, et il frappait les oreilles par les instructions de ses avis. (Harîrî, 1re séance.)

Enfin, la prose nommée *muwâzana* est celle dans laquelle on emploie, à la fin des membres de phrase[2],

[1] Ce mot signifie proprement « enchâsser des pierreries. » Il est inutile de dire qu'on peut composer de la même manière deux hémistiches d'un vers.

[2] Et dans les deux hémistiches d'un vers.

des mots pareils quant au nombre; mais différents quant à la finale, et par conséquent ne rimant pas ensemble. Exemple :

ونمارق مصفوفة وزرابيّ مبثوثة

Il y aura des coussins *mis en ordre*, et des tapis *étendus*. (*Coran*, LXXXVIII, 15, 16.)

On peut aussi n'employer dans deux membres parallèles d'une phrase que des mots semblables quant au nombre, mais différents quant à la finale. Ce genre d'allitération est au *muwâzana* ce que le *tarsî* est au *mutawâzî*. On le nomme spécialement *mumâçala*, مماثلة, ou *semblable*[1]. En voici un exemple :

وآتيناهما الكتاب المبين وهديناهما الصراط المستقيم

Nous leur donnâmes (à Moïse et à Aaron) le livre qui manifeste clairement nos volontés, et nous les dirigeâmes dans la voie droite. (*Coran*, XXXVII, 117, 118.)

On nomme *prose rimée en vers*, مسجع نظمي, les poëmes dont les vers ont chacun trois rimes particulières, et une quatrième qui est commune à toute la pièce. En voici un exemple tiré de la onzième séance de Harîrî :

[1] Tel est, du moins, l'avis de l'auteur du Talkhîs; mais Sukâkî, dans son *Miftâh ulalûm*, le considère comme rentrant dans le *tarsî*, quoique, en effet, il en diffère.

ايا من يدّعي الفهم الى كم يا اخا الوهم
تعبّي الذنب والذمّ وتخطي الخطا الجمّ
ستذري الدم لا الدمع اذا عاينت لا جمع
يقي في عرصة الجمع ولا خال ولا عمّ
فكم من مرشد ضلّ ومن ذي عزّة ذلّ
وكم من عالم زلّ وقال الخطب قد طمّ
فبادر ايها الغمر لما يحلو به المرّ
فقد كاد يهي العمر وما اقلعت عن ذمّ
وجانب صعر الخدّ اذا ساعدك الجدّ
وزمّ اللفظ ان ندّ لما اسعد من زمّ
ورش من ريشه انحصّ بما عمّ وما خصّ
ولا تاس على النقص ولا تحرص على اللمّ

O toi qui t'enorgueillis de ton intelligence, jusqu'à quand, ô mon frère, en proie à tes idées vaines, accumuleras-tu des fautes et des actions blâmables, et commettras-tu de nombreux péchés?

Tu ne pleurerais pas seulement; mais tu répandrais des larmes de sang, si tu pensais qu'au jugement dernier, ni entourage, ni parents, ni amis ne seront d'aucun secours.

Dans ce jour redoutable, combien de guides qui se trouveront égarés; combien de personnes illustres qui seront avilies; combien de savants qui avoueront leur ignorance et reconnaîtront la gravité de la circonstance.

Jeune homme sans expérience, hâte-toi d'adoucir l'amertume de tes mauvaises actions, par le miel (du repentir et des bonnes œuvres). Le mur de la vie est sur le point de crouler, et tu n'as pas mis fin à tes mauvaises actions.

Garde-toi de la fierté, quand la fortune te favorise. Sache retenir tes paroles : heureux celui qui en est le maître.

A celui qui est dans le besoin, donne beaucoup si tu es riche, donne encore si tu es pauvre. Ne sois pas triste lorsque tu éprouveras des pertes, et ne désire pas amasser (des richesses [1]).

SECTION XXIII.

Des vers à double et à triple rime.

On nomme *à double rime*, ذو قافيتين, un vers dont les hémistiches se terminent chacun par deux mots qui riment ensemble. Exemple :

عقل وفرمان كشيدنى باشد
عشق وايمان چشيدنى باشد

C'est à la fois raison et obéissance ; amour et sentiment de foi. (Sanâî).

Les poëtes mettent même quelquefois trois rimes à leurs vers. Exemple :

فيض او در صفا سكينهٔ روح
فضل او در وفا سفينهٔ نوح

Sa grâce est par sa pureté le repos de l'âme ; sa générosité est par sa sûreté l'arche de Noë. (Sanâî.)

[1] Extrait de ma traduction inédite de Hariri.

D'autres fois on met le *radif*, ردیف [1], entre deux rimes et on nomme alors les vers ainsi composés : *vers à deux rimes avec interstice*, ذو قافیتین مع الحاجب. Voici, comme exemple, un rubâî de Muazzî [2] :

ای شاه زمین بر آسمان داری تخت
سست است عدو نه تو گمان داری سخت
حمله سبک آری و گران داری لخت
پیری تو بدانش و جوان داری بخت

O roi de la terre, tu as posé ton trône au ciel. Ton ennemi est faible, ne le crois pas fort. Il suffit que tu l'attaques légèrement avec ta lourde massue. Ta vieillesse est expérimentée, et ta fortune a la vigueur de la jeunesse.

SECTION XXIV.

Des compositions bigarrées متلوّن.

On nomme *mutalawan*, متلوّن, ou *bigarrés*, *variés de couleurs*, les vers composés de telle sorte qu'on peut les lire sur plusieurs mètres différents. Ainsi le

[1] Ainsi qu'on l'a vu plus haut, on nomme *radif* le mot ou les mots répétés à la fin d'un vers, et qui ne comptent pas pour la rime.

[2] Amîr Muazzî, déjà cité dans mon troisième extrait, et dont le nom a été écrit mal à propos Mazî, est un célèbre poëte persan qui est, entre autres, auteur d'un livre de morale religieuse intitulé سلوان المطا, c'est-à-dire « la consolation de la grâce, » livre sur lequel d'Herbelot donne quelques détails.

masnavî d'Ahlî de Schirâz, intitulé *Sihr-i halâl*, c'est-à-dire *la magie permise*, peut se scander de deux manières différentes [1]. En voici quelques vers, où l'on remarquera, en outre, de doubles rimes et des allitérations :

ای شده در خانهٔ جان منزلت
خانهٔ جان یافته زان منزلت
ای شده مهر رخ تو زین چرخ
چرخ ازآن آمده در عین چرخ
شد دل وجان بندهٔ روی حسن
مظهر خلق خوش وخوی حسن
دیده حق اندر دم قربان حسین
یافته از عالم قربان حسین

O toi qui as pris pour habitation la maison de mon cœur, laquelle a acquis par là de la dignité!

O toi dont la face est comme le soleil, l'ornement du firmament, qui en a reçu son mouvement circulaire!

[1] En effet, les vers qui composent ce poëme peuvent se scander à la fois sur le mètre nommé *raml-i muçaddas mahzûf*, qui se compose des pieds فاعلاتن فاعلاتن فاعلن, c'est-à-dire de deux épitrites deuxièmes et d'un amphimacre, et sur le mètre nommé *sarî mutaawî makschûf*, qui se compose des pieds مفتعلن مفتعلن فاعلن ou de deux coriambres et d'un amphimacre. Voici le premier hémistiche de ces vers en caractères latins, scandé des deux manières :

āī schŭdāh dār | khānā-ī jān | mānzālāt
āī schŭdăh dār | khānă-ĭ jān | mānzălāt

Mon cœur et mon âme sont les esclaves du visage de Haçan, en qui se sont manifestés la douceur du caractère et un aimable naturel.

Dieu a vu, au moment du sacrifice de Huçaïn [1], qu'il recevait du monde un digne sacrifice.

Le vers suivant, de Salmân Sâwajî, peut être scandé de trois [2] façons différentes; et, par un autre tour de force, il se compose de lettres jointes, موصل, de deux en deux :

لب تو جاى لولو خط تو مرگ لاله
شب تو حامل كوكب مه تو با خط هاله

Tes lèvres sont une coupe de perles. Auprès de tes poils follets se déploie la tulipe (de tes jours). Tes sourcils, noirs comme la nuit, dominent les étoiles (de tes yeux). La lune de ton visage est entourée du halo de tes cheveux.

SECTION XXV.

Du تلميح *talmîh* ou allusion.

Cette figure consiste à employer dans les vers un mot qui rappelle un fait célèbre, ou qui fasse allusion à une chose mentionnée dans les livres classiques, ou connu dans tous les cas des gens let-

[1] C'est-à-dire de sa mort ou, pour parler comme les musulmans, de son martyre.

[2] C'est-à-dire selon les mètres nommés *raml-i muçamman makhbûn*, *hazaj-i muçamman makhbûn* et *mujtas-i muçamman makhbûn*, qui se composent, le premier de quatre petits ioniens, le second de quatre épitrites premiers, et le troisième d'un double ïambe et d'un petit ionien répétés.

trés. Ainsi, dans le vers suivant de Khâcânî, il est fait allusion au ancâ [1] qui nourrit Zâl, père de Rustam :

آن رە رومر کہ توشہ زوحدت طلب کنم
زال زرمر کہ نامر بعنقا بر آورمر

Je parcours un chemin pour lequel je demande le viatique de l'unité divine. Comme Zâl, fils de Zar, j'invoque le nom du ancâ.

Le vers suivant, de Saudâ, offre une allusion à Joseph, qui fut vendu en Égypte [2] :

دکہلاؤں جاکر تو تجہی مصر کا بازار
پر وهاں کوئی خواهاں نہیں اس جنس گرانکا

On te montre le bazar de Memphis; mais il n'y a personne pour acheter l'objet précieux qu'on y voit.

SECTION XXVI.

Du *Siyâc uladdâd*, سياق الاعداد, ou réunion simultanée de plusieurs objets.

La figure qu'on nomme ainsi consiste à réunir, sous un même point de vue, différents objets. Exemple :

[1] Le ancâ ou sîmurg est un oiseau fabuleux que personne n'a jamais vu et qui, à cause de cette circonstance, est donné comme un emblème de Dieu. (Voyez, dans les Oiseaux et les fleurs, l'allégorie qui porte ce titre et les notes qui l'accompagnent.)

[2] Conf. *Genèse*, XXXVII, 36.

مطربا سوی چمن وقت گل آهنگ تو کو
صوت تو نغمهٔ تو بربط تو چنگ تو کو

O musicien ! que sont devenus tes projets de promenade dans le jardin, au temps de la rose? Où sont ta voix, ton chant, ton luth, ta harpe? (Amîr Khusrau.)

دل هر دو جهان سه بار پیمود
یك اهل درین میان ندیدست

Mon cœur a arpenté trois fois les deux mondes; et il n'y a vu personne d'honorable. (Khâcânî.)

SECTION XXVII.

Énumération des qualités, تنسيق الصفات.

Cette figure consiste à donner successivement à un objet les qualités qui lui conviennent. Exemples :

هو الله لا اله الا هو الملك القدوس السلام المومن
المهيمن العزيز الجبار المتكبر

C'est Dieu, le Dieu unique, le roi saint, sauveur, fidèle, préservateur, excellent, victorieux, suprême. (Coran, LIX, 23.)

پاك دندان تیز تك آهخته گردن خرد گوش
سخت سم محکم قوایم پهن پشت آکنده یال

Ce cheval a de blanches dents, une vive allure, un cou droit, de petites oreilles, un dur sabot, des pieds solides, une large croupe, une épaisse crinière. (Amîr Muazzî.)

SECTION XXVIII.

Du *tauschîh*, توشيح [1], ou acrostiche.

Cette figure consiste à composer un poëme de telle façon que les lettres initiales de chaque vers, étant mises l'une après l'autre, forment un vers, un hémistiche, une phrase ou un mot. Quelquefois aussi ce sont des lettres médiales, où les lettres finales qui, étant réünies, forment un sens. Voici deux vers urdûs, dont les premières lettres des hémistiches forment le mot persan دوست, *ami* :

درد وغم داغ جگر رنج فراق
وقف دل بليه حوصله دلکا
سخت پيتی هی اب کهون کس سی
تجه سوا جگر مين گله دلکا

Ma peine et mon chagrin proviennent de la blessure de la séparation, de la douleur de l'absence. Le repos du cœur, c'est l'affliction. Voilà ce qu'il désire. A qui pourrai-je faire entendre cette dure vérité? Sans toi, dans l'absence, il n'y a pour le cœur que la plainte.

On peut rapporter à cette figure le *maschajjar*, مشجر, c'est-à-dire le vers en forme d'arbre, le *mudawwar*, مدور, vers en cercle, le *murrabba*, مربع, vers en carré, etc. qui ne sont, de l'aveu même de l'auteur persan, que des jeux d'enfants.

[1] Ce mot signifie proprement «mettre une ceinture nommée *wischâh*,» وشاح.

NOTICE

Sur le métier à tisser le *jông* 羢 et le *hŏ* 褐.

La fabrication des étoffes de soïe, de *mâ*[1] et de coton est tellement répandue dans le Céleste empire, elle y est la source d'une production agricole si riche et si variée, et son importance s'est si rapidement accrue, que les voyageurs et les missionnaires en Chine ne se sont préoccupés que de l'étude de ces fécondes industries. L'examen du travail et du tissage des laines et des poils a été négligé. Nieuhoff, les PP. Du Halde et Martini sont les seuls qui y aient consacré quelques lignes, et ils ont seulement mentionné, dans leurs courtes notices sur la province de *Chèn-si*, l'une des plus jolies étoffes chinoises, la serge de cachemire appelée *kōu-jông* 姑絺 et 谷羢.

Nous nous proposons de présenter plus tard un aperçu de la fabrication, en Chine, des tissus de laine, de poils de chèvre, de vache et de chien. Il nous suffira de commenter aujourd'hui un passage intéressant et difficile de l'encyclopédie *Thièn-kōng-*

[1] Les Chinois désignent sous le nom de *mâ* 麻 plusieurs plantes textiles qui se rapportent aux genres *urtica*, *sida*, *corchorus* (*triamfetta?*) et *cannabis*.

khaï-wé 天功開物, liv. I, folio 47 ; il se rapporte à l'étude qui nous occupe [1].

Nous devons dire préalablement quelques mots des animaux qui produisent la laine et le cachemire. On n'a encore sur leur origine et leur nature que des renseignements insuffisants et contradictoires, et le long mémoire sur les bêtes à laine de Chine, écrit par un des missionnaires de Pé-king [2], ne donne aucune information utile. Heureusement, l'auteur du *Thièn-kōng-khaï-wé* a fait précéder de curieux détails sur ce sujet la description du mode de fabrication du *jông* et du *hŏ;* sa notice présente un sérieux intérêt, et on nous excusera d'en reproduire les faits principaux.

« Il y a, dit-il, deux espèces de *Miên-yang* 綿羊.

« L'une s'appelle *sō-i-yang* 蓑衣羊, c'est-à-dire *yang*, dont la toison fournit les vêtements appelés *sō-i*. On tond le *sō-i-yang* à diverses époques, et l'on fait avec sa laine des tapis, des feutres (littéral. des plaques) de *jông*, 絨片, des bonnets et des chausses, qui sont répandus dans tout l'empire.

« Autrefois, lorsque les *yang* de l'Ouest (les chèvres

[1] Nous devons cette traduction, ainsi que les extraits de l'Encyclopédie japonaise et de divers autres ouvrages, à l'obligeance de M. Stanislas Julien, membre de l'Institut. Nous avons placé ces passages entre guillemets.

[2] *Mémoires concernant les Chinois* vol. I, pag. 35 à 72.

du Thibet) n'étaient pas encore introduits en Chine, le *hŏ* que l'on fabriquait, servait à l'habillement des hommes du peuple. Cette étoffe était aussi tissée avec la laine (filée) du *sō-i-yang*. Il n'y en avait alors qu'une qualité grossière de *hŏ;* on n'en connaissait pas la qualité la plus fine.

« On fabrique encore aujourd'hui du *hŏ* très-commun avec une laine qui provient parfois de cette même espèce de *yang*.

« On élève de grands troupeaux de ces animaux dans tous les *tchéou* et les *kiun*[1] situés au nord du *Siu* 徐[2] et du *Hoaï* 淮[3]. Dans le Midi, c'est seulement dans le *Hou-kiun* 湖郡[4] que l'on trouve le *miên-yang*.

[1] Le mot *kiun* désignait, au IIIe siècle avant l'ère chrétienne, des provinces ou grands districts; *T'sin-chi-hoang* en avait établi trente-six dont plusieurs avaient le nom de *kiun*. Plus tard, cette même désignation a été appliquée à des départements; elle ne paraît pas avoir été employée depuis la dynastie des *T'ang*, qui constitua les *fou* et les *tchéou*.

[2] Il s'agit probablement ici de *Siu-tchéou-fou*, le département le plus nord-ouest du *Kiang-sou*, et qui s'appelle ainsi depuis les *Han*, époque où il s'étendait jusqu'à la mer. Le *Pien-ming* parle avec éloge des bêtes à laine du *Kiang-nan*. (*Mém. conc. les Chinois*, vol. XI, pag. 55.)

[3] Le nom de *Hoaï-tchéou* a été porté, sous les *T'ang*, par l'arrondissement de *T'ang*, dont le chef lieu est situé sur un affluent du *Hoaï-ho* et dépend du *Nan-yang-fou* (*Ho-nan*). Ce nom a pu aussi, vers la même époque, désigner une partie du pays arrosé par la rivière *Hoaï*, qui se jette dans le *Hoang-ho* auprès de son embouchure actuelle. (Note de M. Éd. Biot.)

[4] Il est probable que le *Hou-kiun* dont il est ici question, est le pays appelé *Hou* sous les *Han*, les *Tsin* et les *T'ang*, qui est devenu, sous la dynastie actuelle, *Wou-tching-hien*, district du département

« On le tond trois fois. Chaque bête donne, chaque année, deux ou trois (*kin* 斤) de *jông* propre à faire les *oua* 每羊一隻。歲得絨襪料三雙[1].

« On obtient en moyenne, de chaque brebis, deux agneaux par an. C'est pourquoi, dans le Nord, cent *yang* que l'on élève dans une ferme rapportent, chaque année, cent 金 (onces d'argent).

« L'espèce de *yang* qui porte le nom étranger de *kiue-le-yang*, 矞芀羊, a commencé à être apportée du *Si-yu* 西域[2] (en Chine), sur la fin de la dynastie des *T'ang* (vers l'an 904 de J. C.). Ses

de *Hou-tchéou*, province de *Tché-kiang*. Il peut s'appliquer aussi au *Hou-tchéou-fou* lui-même, dont le nom remonte aux *T'ang*, aux environs du grand lac central de la Chine *Toung-t'ing-hou*, qui, pendant longtemps, ont été couverts de prairies marécageuses.

[1] Littéralement : « Chaque *yang* donne par an trois ou deux de *jông* pour *oua*. » Ce passage peut s'interpréter de deux manières. Si l'on considère que, dans le nord de la Chine, le climat et l'alimentation surtout modifient la pilure des bêtes ovines, que sur la même toison on trouve une laine fine et vrillée, ainsi que des jarres brillants et des poils soyeux comme ceux de la chèvre ; si l'on songe que le caractère *oua* désigne ces bas tricotés et ces longues chausses de feutre, faits, ceux-là avec des espèces de jarres, et celles-ci en poils-cachemire, on est conduit à supposer que l'auteur chinois a voulu dire que ces poils forment les deux ou trois *dixièmes* des toisons enlevées à chaque *yang* dans les trois tontes. Nous croyons néanmoins plus naturel de croire à l'omission du caractère *kin* (livre ou *catty*) ; deux ou trois *catties* équivalent à 1 kil. 210 gr. et 1 kil. 815 gr. et c'est, en effet, le produit moyen annuel d'un mouton.

[2] Le *Si-yu* (pays à l'ouest de la Chine) désigne ici le Thibet.

poils extérieurs ne sont pas extrêmement longs, ses poils intérieurs (le duvet de cachemire) sont fins et souples; on les recueille pour fabriquer le *jōng* et le *hŏ*. Les Chinois ont nommé cet animal *chan-yang* 山羊, pour le distinguer du *miên-yang*.

« Cette espèce, originaire du *Si-yu*, fut introduite d'abord à *Lin-t'ao*[1]. Ce n'est maintenant que dans le *Lan-tchéou-fou*, qu'elle se trouve en grand nombre; aussi les plus fines étoffes de *hŏ* proviennent toutes de ce département. On les appelle *jông* de *Lan-tchéou*, 蘭州絨; dans la langue des barbares, c'est-à-dire en thibétain, elles se nomment *kōu-jông* 孤絨 et 古絨; on a conservé, en Chine, à ces tissus, leur nom primitif[2].

« Les poils du *chan-yang* sont de deux natures différentes. Les uns, *tséou-jông* 搊絨, s'enlèvent avec un peigne; on les file et l'on en fait une étoffe appelée *hŏ-tss'*. Les autres, *pa-jông* 拔絨, sont beaucoup plus fins. On les arrache brin à brin avec les deux ongles (de l'index et du pouce); un ou-

[1] *Lin-t'ao*, aujourd'hui *Ti-tao* 狄道, arrondissement et ville de deuxième ordre dans le département de *Lan-tchéou*. (Dict. de M. Éd. Biot.)

[2] On vend, sous ce nom de *kōu-jông*, à Canton, à Ning-po et à Chang-haï, la qualité la plus fine et la plus soyeuse des serges de cachemire fabriquées dans le *Si-ngan-fou* et le *Tong-tchéou-fou* (Chèn-si). Elle est large de 42 à 44 centimètres, a 5-6 croisures et 13-15 fils aux 5 millimètres, et son prix varie de 2 francs à 2 fr. 50 cent. le mètre.

vrier ne peut en recueillir qu'un dixième d'once par jour, et, en une année, que la quantité nécessaire pour fabriquer une pièce. On les file et on s'en sert pour tisser le *jông-hŏ*. »

Quelles sont ces deux espèces ovines décrites par l'auteur chinois? C'est ce qu'il ne nous appartient pas de décider. Nous nous bornerons à dire que nous avons fait dessiner à Canton les divers béliers et moutons que l'on y connaît; sur ces dessins, les uns sont désignés sous le nom de *mién-yang*, les autres par les caractères de *kiu-liu-yang* 駒驢羊 et 駒騾羊 *kiu-lo-yang*, qui sont les synonymes phonétiques de *kioue-le-yang*, ou désignent, suivant le *Pen-ts'ao kang-mo* (liv. L), le *liu-yang* du *Si-yu*.

Les premiers ont les jambes assez courtes, la toison bouclée, et leur queue large, épaisse et graisseuse, ne permet pas de douter qu'on n'ait voulu représenter le *domba*, c'est-à-dire la variété *steatopyga* (Shaw) de l'*ovis laticaudata*. Nous avons vu arriver à Canton, du *Ho-nan*, plusieurs troupeaux de ces dombas destinés à la boucherie; leur toison laineuse était mi-partie poil et duvet[1]. Les seconds paraissent se rapporter au mouflon de Buffon;

[1] Voici les proportions d'un de ces moutons dombas que nous avons dessiné et mesuré. Hauteur totale, 70 centimètres; hauteur des jambes de devant, 37 centimètres; de celles de derrière, 42 centimètres; longueur depuis l'origine de la queue jusqu'au sommet de la tête, 1^m,08^c; longueur de la tête, 20 centimètres; circonférence prise au milieu du corps, toison comprise, 1^m,05^c; la queue presque circulaire avait un diamètre de 19 centimètres, etc.

nous avons remarqué à *Tchin-haï* (*Tché-kiang*) de beaux béliers à quatre cornes, de la même race que les *barals* de l'Himalaya, appelés en tamoul *caliatou*. Ce qu'en dit W. Ainslie (*Materia indica*, vol. I, p. 234) s'accorde avec la description chinoise et avec nos observations personnelles.

Le filage du *pa-jông* est assez original; il nous rappelle le procédé employé dans le *Kouang-tong* et dans la province de Camarinès (île de Luçon) pour préparer les fils du *mâ*, de l'abaca et du piña. « On joint les poils par leurs extrémités, on les soude ensemble en les battant avec un petit marteau de plomb, puis on les roule entre les deux mains. »

Le travail de la fabrication des tapis en *tséou-jông* et en laine de *sô-i-yang*, est aussi d'une extrême simplicité. « On jette les poils dans l'eau bouillante, et on les lave en les frottant jusqu'à ce qu'ils soient feutrés et adhérents entre eux; on les étend ensuite par couches sur un plancher en bois dont la dimension est égale à celle que l'on veut donner au tapis. Enfin, on passe dessus un rouleau pour rendre plane et compacte cette couche de feutre. »

Tous ces faits étaient indispensables à mentionner; ils renseignent utilement sur les races ovines des provinces septentrionales, et nous serviront à établir la synonymie des étoffes dont nous allons maintenant exposer le mode de tissage.

凡織絨褐機大于布機。

« Tout métier à tisser le *jóng* et le *kŏ*, est plus grand que le métier à tisser la toile. »

L'auteur le compare sans doute au métier à une marche-bascule sur lequel on tisse le *tchao* (foulard uni de soie) et le *hia-pou* (toile fine de *má*), ou au petit métier à deux marches, en usage dans le *Kiang-sou*, pour la fabrication des cotonnades en laize étroite.

Ce sont probablement ces deux métiers dont parle l'Encyclopédie japonaise (livre XXIV, folio 1 verso) : « Il y a deux espèces de métiers, le 上機 *chang-ki* (métier supérieur) et le 下機 *hia-ki* (métier inférieur). Dans l'arrondissement de *Ho-tchéou*, on se sert, en général, du *chang-ki* pour fabriquer la toile de *má*. Quant au *hia-ki*, on l'emploie toujours pour tisser les étoffes de coton. »

用綜八扇。

« On passe les lisses sur les lamettes. »

Nous n'hésitons pas, M. Stanislas Julien et moi, à adopter cette version. Les lisses sont des assemblages de mailles formées par deux fils bouclés et maintenues par deux baguettes connues en fabrique sous les noms de *lamettes* ou de *lisserons*. L'auteur chinois a voulu indiquer ce montage des lisses, qui est, en effet, un des premiers soins du tisserand. Le rôle des lisses est, on le sait, de hausser ou de baisser, à volonté, une certaine quantité des fils de chaîne qui traversent les boucles des mailles, pour laisser

passer entre eux la navette et le fil de trame qui s'en échappe.

穿經度縷。

« On introduit les fils de la chaîne (dans les mailles des lisses, puis) on les fait passer (dans les dents du peigne). »

Littéralement : On enfile la chaîne et l'on passe les fils ; en termes d'atelier : On fait le remettage et l'on passe au ros.

En effet, la lisse étant maintenue par ses deux lamettes, on passe un à un, avec les doigts, ou à l'aide d'un petit crochet, appelé *passette*[1], chaque fil de la chaîne dans une des mailles de la lisse. Après ce travail, qui s'appelle *remettage*, vient le passage, au moyen du petit crochet précité, des fils de la chaîne dans le peigne ou ros. Celui-ci est toujours fait, en Chine, avec des lames ou dents en roseau ou en bambou.

下施四踏。

« En bas, on place quatre marches. »

Ces marches sont des espèces de pédales en bambou, sur lesquelles le tisserand appuie le pied et quelquefois les deux pieds. Elles correspondent avec des leviers qui font hausser ou baisser les lisses, et qui déterminent, par la combinaison de leurs mou-

[1] A Canton, les ouvriers en soieries emploient presque tous une *passette* en corne mince, longue de 15 centimètres, large de 16 millimètres, et qu'ils appellent, en dialecte cantonnais, *kam-fou-haouk-ngaou*.

vements contraires, l'ouverture entre les fils de la chaîne destinée au passage de la navette.

Un métier à quatre marches indique la fabrication de l'armure batavia, ou sergé de quatre.

輪踏起經。

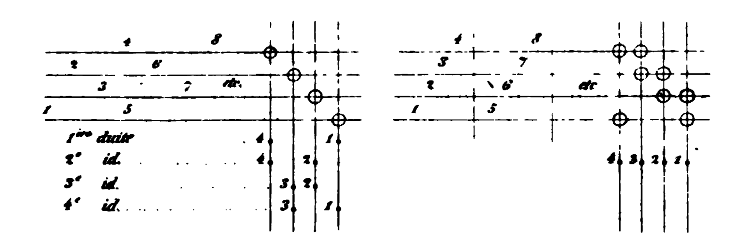
« En faisant mouvoir les marches alternativement, on lève la chaîne. »

Les observations précédentes expliquent ce passage.

隔二抛緯。

« On fait lever deux fils et on lance la trame. »

Dans l'armure batavia ou mérinos, la duite se lance entre deux fils levés et deux baissés, combinaison qui n'est produite que par l'un ou l'autre de ces montages :



故織出文成斜現。

« C'est pourquoi on obtient, en tissant, une étoffe croisée. »

Littéralement : C'est pourquoi les lignes que l'on

exécute en tissant ont une apparence (c'est-à-dire une direction) oblique.

其梭長一尺二寸。

« La navette a un *tchih* et deux *tsunn* de longueur. »

Le *Thièn-kōng-khaï-wé* a été publié, sous les *Ming* (en 1648), par *Song-ing-sing*. Nous avons donc dû rechercher quelle était, durant cette dynastie, la longueur du *tchih*. D'après l'édition japonaise du *San-thsaï-thou-hoeï* (liv. XXIV, folio 2), on se servait alors de trois pieds différents :

« Le premier, *tchao-tchih*, 鈔尺, à l'usage des tailleurs : trois *tchao-tchih* équivalaient à quatre pieds des *Hia;*

« Le deuxième, *tong-tchih*, 銅尺, à l'usage des arpenteurs, avait quatre *fên* ou centièmes de moins que le précédent;

« Enfin le troisième, *khio-tchih*, 曲尺, à l'usage des architectes, était de six *fên* moins grand que le *tchao-tchih;* il correspondait exactement au pied des *T'ang*, qui était égal à 12 *tsunn* 5 *fên* du pied des *Hia.* »

La longueur du pied des *Hia* étant admise à 0m2552 :
Le *tchao-tchih* est égal à.............. 0m34026.
Le *tong-tchih* ——— à......... .... 0m32665.
Et le *khio-tchih* ——— à.............. 0m31984.

En attribuant au pied dont il est question dans le passage que nous commentons, la valeur linéaire la plus faible, celle du *khio-tchih*, la navette aurait une

longueur de 384 millimètres. Cette dimension nous paraît énorme, eu égard surtout à la laize de l'étoffe, qui n'est sans aucun doute, comme celle du *kōu-jông*, du *liên-ss'* et du *yang-jông*, que de 40 à 44 centimètres. Les plus longues navettes que nous ayons vues en Chine, étaient celles employées à Canton pour le tissage des *fa-u-tunn* (camelots laine et soie brochés), larges de 63 et de 82 centimètres; elles avaient 305 millimètres de long.

L'auteur du *Thièn-kōng-khaï-wé* n'a pourtant point dû faire erreur, car on lit dans l'Encyclopédie japonaise (livre XXIV, fol. 1 v°) :

« La navette, 杼, sert à lancer la trame.

« Lorsqu'on tisse sur le *hia-ki*, on se sert d'une grande navette longue de deux pieds, 杼大長二尺; pour le *chang-ki*, la navette a six *tsunn*.

« On place une bobine (*fou*[1]) dans la navette pour lancer la trame. »

Ainsi l'on tisse le coton, si l'on en croit *Wang-ki*, avec des navettes longues de 64 centimètres (2 *khio-tchih*); le fait est assez extraordinaire. Les navettes employées par les fabricants de cotonnades de *Chang-haï* n'ont que 185 millimètres, et celles des tisserands de Touranne et de Naun-Neuoc (Cochinchine), ont seulement 24 centimètres[2].

[1] Le caractère 筟 *fou*, clef 118 + 7 traits, ne se trouve pas dans le Dictionnaire du P. Basile; il est inscrit à l'index du Vocabulaire de Wells Williams, page 393.

[2] On tisse avec les navettes que nous citons des largeurs de 40 centimètres.

機織羊種。皆彼時歸夷傳來。

« Le métier, le (procédé de) tissage et l'espèce de *yang* (dont le poil sert à faire le *jông*), furent introduits en Chine par des barbares qui s'étaient soumis à l'époque mentionnée plus haut (c'est-à-dire sur la fin de la dynastie des T'ang, vers l'an 904 de J. C.). »

« D'après l'Encyclopédie japonaise (livre XXVII, folio 10), ces barbares seraient les Thibétains. Ce renseignement se trouve indirectement confirmé par le dictionnaire mandchou-chinois *Thsing-wèn-weï-tchou*, 清文彙書. Suivant cet ouvrage, le *jông-pou*, 絨布, se fabrique surtout au Thibet. »

故至今織工。皆其族類。

« C'est pourquoi jusqu'aujourd'hui, les ouvriers qui tissent (cette étoffe) sont tous de la même race. »

中國無典。[1]

« En Chine, il n'y a pas de procédés anciens (ou originaux pour ce genre de fabrication). »

[1] Dans la seconde édition du *Thièn-kōng-khaï-wé*, on lit 中國無與; littéralement : « la Chine n'a rien de commun avec cela, » c'est-à-dire, « les ouvriers chinois restent étrangers à cette fabrication. »

Le mot *tièn*, 典, veut dire code, usage, document écrit qui constate un usage.

Notre savant sinologue M. Stanislas Julien, à qui nous devons la traduction de cet intéressant extrait du *Thièn-kōng-khaï-wé*, n'a pu recueillir, dans les ouvrages chinois-mandchous, sur le *jŏng* et le *hŏ*, que les notes fort brèves qui suivent.

Le Miroir de la langue mandchoue, *Mandchou gisoun i boulékou bitkhe*, définit ainsi le *jŏng-pou* : « étoffe que l'on tisse avec du poil fin de chèvre que l'on fait friser en dedans. »

Le dictionnaire mandchou-chinois *Thsing-wèn-weï-tchou* nous apprend que le *jŏng-pou* se fabrique surtout dans le Thibet et s'appelle aussi *hŏ-tss'*, 褐子.

« On lit dans la description du *Kouang-tong*, *Ling-nan-tsong-tchou* (livre XXVIII) : « Le *jŏng pou* se fabrique à *Tchao-yang;* il est très-lourd, très-serré et très-propre à préserver du vent et de la pluie.

« Dans la description statistique du *Chèn-si*, il est dit que ce tissu se fabrique particulièrement à *Lan-tchéou*[1] et qu'il y en a trois espèces : la première,

[1] *Lan-tchéou* 蘭州 est le chef-lieu du département de ce nom dans la province de *Kan-souh*.

Le P. Du Halde (*Descript. de l'empire de la Chine*, 1735, vol. I, pag. 214) rapporte que l'on fabrique dans ce département des étoffes de laine de plusieurs sortes. « Une espèce de sergette assez fine, nommée *cou-jong*, est, dit-il, la plus estimée; elle est presque aussi

gueurs et nous avons obtenu une valeur linéaire moyenne de 0^m2252 [1]. Depuis bientôt quatre-vingts ans (décembre 1769) que ces figures ont été tracées à *Pé-king*, par le P. Amyot, il était à craindre qu'elles ne reproduisissent plus exactement les longueurs des étalons originaux : le papier chinois, assez mou et très-hygrométrique, pouvait avoir éprouvé quelque tension ou contraction insensible par le fait du brochage, de la traversée de Chine en France, de la chaleur ou de l'humidité. Aussi, nous avons songé à vérifier cette longueur du *liu-yo tchih* ou *kou-liu tchih*, base du *hoang-tchoung*, plus connu, sous le nom de pied des *Hia*, pour avoir été divisé par les empereurs de cette dynastie en dix parties au lieu de neuf.

Nous savions par Amyot [2] que, sous la dynastie des *T'ang*, deux *tchih* différents étaient en usage, et que d'après le plus grand, égal à 12 pouces $\frac{1}{2}$ du pied des *Hia*, l'empereur *Kao-tsou* avait déterminé le diamètre de la monnaie de cuivre *kaï-yuèn-toung-*

[1] M. Éd. Biot paraît avoir adopté le chiffre de 0 mètre 255 millimètres. (*Mém. sur les recensements des terres consignés dans l'Histoire chinoise*, 1838, pag. 7.)

Le pied des *Hia* et le *hoang-tchoung* de *Tsaï-yu* ont été gravés d'après les dessins d'Amyot, et se trouvent au nombre des planches annexées au travail de ce missionnaire sur la musique des Chinois, vol. VI des Mémoires concernant les Chinois. Ces figures (1, pl. VII, et 4 *a*, pl. VIII) sont peu exactes, car on y trouve une dimension moyenne de 252 millimètres.

[2] Mémoire manuscrit inédit, pag. 6, 7 et 8. — Mémoire sur la musique. (*Mém. concernant les Chinois*, vol. VI, pag. 77.)

p'ao[1], coulée dans la quatrième année de *Wou-té*, c'est-à-dire l'an 621 de J. C.[2]. Nous avons mesuré les deux *tsièn* appelés *kaï-yuèn* les mieux conservés de notre collection et nous avons trouvé, en effet, un diamètre de 0m02250 et 0m02251, c'est-à-dire, la valeur, à un dix-millimètre près, que nous assignions, d'après les dessins du manuscrit de la Bibliothèque royale, au pouce du pied des *Hia*.

Nous nous proposons de reprendre, dans notre ouvrage sur les mesures, poids et monnaies des Chinois, cette vérification, et de comparer les lon-

[1] Cette monnaie est figurée dans l'ouvrage de M. de Chaudoir, pl. IV, fig. 26 et 37. (*Recueil de monnaies de Chine, du Japon, etc.* Saint-Pétersbourg, 1842.)

[2] Voir Amyot, *Mémoire manuscrit inédit*, pag. 8. Après avoir dit que la monnaie inscrite *kaï-yuèn-toung-p'ao* fut faite du temps de *Kao-tsou*, etc. il ajoute : « Il ne faut pas se tromper au titre, ou pour mieux dire à l'inscription de ces pièces de monnaie. *Kaï-yuèn* est le nom de la monnaie et non pas le nom d'un règne. » Dans une autre note relative à cette même monnaie (*Mém. concernant les Chinois*, vol. VI, pag. 76), le P. Amyot l'attribue à *Hiuen-tsoung*, sixième empereur des *Tang*. « *Kaï-yuèn*, dit-il, est le nom que *Ming-hoang-ty*, autrement dit *Hiuen-tsoung*, donna aux années de son règne, depuis l'an de J. C. 713 jusqu'à l'an 741 inclusivement. »

Cette dernière indication est inexacte, car on lit dans les anciennes annales des *Tang* : « *Kao-tsou*, étant monté sur le trône, fit d'abord usage de la monnaie des *Souï*, appelée *Ou-tchû-tsièn* (ou monnaie pesant cinq *tchû*). Le septième mois de la quatrième année de la période *Wou-té*, il fit cesser l'usage de cette monnaie, et mit en circulation la monnaie *kaï-yuèn-toung-p'ao*. *Ngéou-yang-siun*, du titre de *Ki-ss'-tchong*, composa la légende et écrivit le modèle des caractères. Cette monnaie a huit *fén* (de diamètre), pèse deux *tchû* et quatre *tsän*, etc. » Voir le *Si-thsing-kou-kièn* (Description du musée de *Khièn-long*), liv. VIII, fol. 1 r. le Traité de numismatique *Tsièn-tchi-sin-pièn*, liv. VII, fol. 3 v. et l'Encyclopédie *Tsièn-khio-louï-tchou*, liv. XCIII, fol. 23 v.

gueurs obtenues avec l'étalon officiel du mètre, afin d'arriver à une exactitude aussi grande que possible. On peut néanmoins adopter comme vrai le chiffre de 0^m2252; telle est, à bien peu de chose près, la dimension de ce tuyau de bambou du *Si-joung*, dont *Ling-lan*, l'an 2637 avant l'ère chrétienne, tira le son primitif *koung*, et qui devint l'unité linéaire adoptée par *Hoang-ti* la même année, acceptée par les *Hia*, et retrouvée sous l'empereur *Wan-lih* des *Ming* (qui régna de 1573 à 1620), par le prince *Tsaï-yu*[1].

Nous ne saurions terminer sans présenter une dernière observation. Le *khio-tchih* des *Ming* équivalait, avons-nous dit, d'après l'Encyclopédie japonaise (livre XXIV, folio 2), au pied des *T'ang;* sous la dynastie actuelle, on le connaît, suivant le P. Amyot, sous le nom de *yng-tsao tchih*, et c'est la mesure le plus généralement employée. Les dessins de ce savant missionnaire donnent au pied des *T'ang* une dimension de 0^m3193; comme il est à celui de *Hoang-ti* comme $12 \frac{1}{2} : 10$, il devrait avoir 319 millimètres. Le pied du cadastre, long de 141,7 lignes ou $0^m319675$, et le *fo-kièn-i tchih* du *Kiang-sou* et du *Tché-kiang*, qui varie de 0^m3184 à 0^m319, en dérivent sans aucun doute.

Natalis Rondot,

Délégué de l'industrie lainière, attaché à la mission en Chine.

[1] Nous ne savons pas d'après quelle autorité Doursther attribue au pied en usage sous *Hoang-ti* une longueur de 120 lignes ou 0 mètre 2707. (*Dictionnaire universel des poids et mesures anciens et modernes*, 1840, pag. 406.)

OBSERVATIONS

Sur l'Extrait du voyage d'Ebn-Djobaïr, par M. Amari, extraites d'une lettre adressée à un membre de la Commission du Journal asiatique, par le scheïkh Mohammed Aïiad al-Tantavi.

Monsieur,

Je prends la liberté de vous adresser ci-joint quelques observations sur l'Extrait du voyage d'Ebn-Djobaïr, suivi d'une traduction française et de notes, par M. Amari (*Journal asiatique*, n°s 29, 30 et 32), tout en vous priant, monsieur, d'avoir la bonté de les faire insérer dans le Journal, si vous le jugez à propos.

La traduction de M. Amari est en général exacte, et mes petites observations ne serviront qu'à faire ressortir encore plus le mérite de ce travail.

TEXTE ARABE.

Page 511.	يُدين	lisez	يَدين
	صَنْعٌ		صُنْع
	محافِظة		محافَظة
513	قربنا		قريبا

	ينصرة	يبصره	
516	عتيقه	عتيقه avec le pron.	اى عتيق البنا
	عتيق (?)		
	تطيفه Je lis	نظيفة	
517	تغور lisez	تغبور	
518	اخفى فى السلام	احفى فى السلام	
	اغراب	اغرب	
520	ولا...... لهم	ولا امنَ لهم	
521	وعلت وعَلَتّها (?)	وعلت	

لا يمكن ان يقال وعلتها قبة على اخرى بل وعلتها قبة اخرى انّما المعنى ان هذه الصومعة قامت على الاعمدة وارتفعت وانها قبة على اخرى فقوله قبة حال او خبر

523	الساحت	الساحة	
524	فاغِرفاهِ	فاغرٌ فَاهُ	اى فاتحٌ فمَهُ
526	الذى...[1]	الذى يعمره	

بدليل قوله الذى يحاول هذا الطاغية تعميره

	خيب تس	خيّبَ اللهُ
531	حاسفه	خاسفه

[1] Lacune dans le manuscrit.

532	يتخلصنا	يخلصنا	
	يبكيا يبكينا (?)	مُبْكِيًا	
534	تشرف	تشرّف	بشرف mieux
	حصا خصاله (?)	حَصَاه	
	متوقفا	متوقعا	
535	بعصمته جميعهم		بعصمتة جميعهم
	زوجها (1) ممن رضى	زوجها ممن رَضِىَ	

TRADUCTION.

540, 1. « Plus doux. » Le mot أترف signifie « magnifique (qui aime le luxe, la pompe). »

78, 1. « Qu'il parlait avec beaucoup de facilité, » *dites :* « Il nous demanda en paroles arabes douces, » c'est-à-dire : il nous demanda affablement en arabe.

2. « Il dit entre ses dents la salutation et la prière ; » *dites :* « Il prit congé de nous avec des compliments exagérés, et nous adressa force vœux ou prières. »

79. « Lui servent d'ornement, » ne se rapporte pas aux fontaines, mais à دُنياه, qui veut dire « monde, royaume. » Ainsi, il faut lire : « Le roi a trouvé dans cette ville l'ornement de son royaume, et, pour cela, il en fait, etc. »

80, 1. « Les marchés sont tenus et fréquentés par eux ; » *lisez :* « Ils possèdent aussi des marchés qui sont tenus et fréquentés par eux. » والاسواق معطوف على فعله ارباض يعنى ولهم الاسواق وقوله معمورة حال

(1) Faut-il ajouter أخر ?

2. « Nous préférons nous taire, etc. » *lisez :* « Nous affirmons que c'est le plus bel édifice du monde. »

Décision القطع بمعنى الجزم.

82. « Aujourd'hui, » *lisez :* « Un jour[1]. »

82, 1. « De la fascination qui conduit au délire, » *lisez :* « Décrire quelque chose de blâmable. »

88, 2. « Dieu a les yeux sur lui, et lui ne les a pas sur Dieu ; » *lisez :* « Que Dieu aide contre lui, et qu'il ne l'aide pas, lui. »

91, 1. « De notre âge ; » *lisez :* « Qui indique la fin du monde. »

2. « Par l'ordre, etc. » *lisez :* « On a vérifié aussi cette nouvelle de la part de ce jeune homme roi de Constantinople, et, par suite des menées, etc. »

92, 1. « En considération de ce jeune prince, quoi qu'il lui arrive, » ne forme qu'une seule phrase, c'est-à-dire : prenant à cœur la cause de ce jeune homme et de son sort (ce qui lui était arrivé).

102, 3. « Ebn-Zaraa ; » *lisez :* « Ebn-Zouraa. »

203. « Cette enquête, etc. » *lisez :* « Cette enquête eût pu le faire mourir, n'eût été l'ange gardien حارس المدّة بمعنى حافظ العمر.

204, 1. « J'ai tâché, etc. » *lisez :* « Je préférerais que moi et ma maison nous fussions vendus ; car peut-être la vente nous sauverait de l'état où nous nous trouvons, et nous amènerait dans des pays musulmans. »

205. « Cette seule pensée, etc. » *lisez :* « Et qui passe sa vie dans l'attente de telle séduction. »

Saint-Pétersbourg, le 11 novembre 1846.

[1] Ceci avait été corrigé par M. Amari dans son tirage à part. — (Note du rédacteur.)

BIBLIOGRAPHIE.

SANSKRIT OG OLDNORSK, ETC.

C'est-à-dire, *Le sanscrit et l'ancien norvégien*, dissertation par C. A. Holmboë, professeur de langues orientales à l'université de Norvége, etc. Christiania, 1846, in-4°; vi, et 32 pages.

Les indianistes européens ont pris goût aux comparaisons philologiques, non-seulement avec le sanscrit, mais avec le zend, idiome congénère, que les beaux travaux de notre confrère M. Burnouf ont mis en lumière. La dissertation dont le titre précède en offre une nouvelle preuve. On peut la considérer comme un appendice à la Grammaire comparée des langues sanscrite, zende, grecque, latine, lithuanienne, gothique, allemande et slave[1], du professeur Bopp, important travail, que M. Eastwick a traduit en anglais, sous la direction du savant M. Wilson, pour le rendre accessible à un plus grand nombre de lecteurs. Il y a déjà plus de vingt ans que M. Holmboë, ainsi qu'il nous l'apprend dans sa préface, avait remarqué la commune origine de l'ancien norvégien et du sanscrit; et, depuis ce temps, il a pris note de ce qui tend à prouver ce fait, et il résulte de ce travail, que plus de la moitié des radicaux de l'ancien norvégien (old norsk), qui comprennent une grande partie des mots actuellement usités en norvégien, sont communs aux deux langues,

[1] Le même sujet a été traité, d'une manière plus appropriée à la généralité des lecteurs, par M. Eichhoff, dans son Parallèle des langues de l'Europe et de l'Inde, ouvrage dont j'ai rendu compte dans le Journal asiatique en 1836. — G. T.

et il en est de même de la grammaire des deux idiomes[1]. Je me flatte que les lecteurs du Journal Asiatique me sauront gré de leur faire connaître avec détail les intéressants rapprochements du savant orientaliste norvégien, bien peu d'entre eux pouvant les lire dans le travail original, tant à cause de sa rareté que de la langue dans laquelle il est écrit[2]. Je vais suivre l'auteur pas à pas.

DES SONS.

1° du *h* norvégien ancien.

Les anciens Norvégiens prononçaient le *h* presque comme un *k*[3], et cette prononciation existe encore dans l'islandais et dans la langue de l'île de Féroë. Ainsi il n'est pas étonnant que le क *ka* et le ख *kha* sanscrits soient souvent représentés, en norvégien, par un *h*. Exemples : क्व *kva* = *hvar*, « où ; » क *ka* = *hâr*[4], « cheveu ; » केवल *kévala* = *heill*, « lotus ; » खट्वा *khaṭvâ*, « lit, » mot qui a pu donner naissance à *hátta*, « aller « se coucher (aller au lit). »

Au commencement des mots, quelquefois, mais rarement, le *h* répond au ग *ga*. Exemple : गाल *gâla* = *hals*, « cou ; » d'autres fois au ज *ja*. Exemples : जरट *jaraṭa* = *hardh*, « dur ; » जापन *jâpana* = *hafnan*, « refus ; » d'autres fois au ह *ha*. Exemples :

[1] Déjà M. Westergaard avait travaillé sur un sujet analogue : *On the connexion between sanscrit and icelandic*, dans les Mémoires de la Société des antiquaires du Nord. — G. T.

[2] Pour me faciliter la rédaction de cet article, M. Holmboë a bien voulu m'envoyer une analyse écrite en latin de sa savante dissertation. — G. T.

[3] Il en était de même dans l'ancien persan ; de là vient que, dans les dérivés, *hé* final se change en *gaf*. (Voyez mon édition de la Grammaire persane de W. Jones, pag. 88.) — G. T.

[4] Ce mot, et beaucoup d'autres mots cités dans cet article, rappellent des mots allemands et anglais qui ont une même origine ; ils appartiennent en effet, les uns et les autres, à la grande famille germanique, qu'on peut diviser, avec M. Eichhoff, en cinq branches : tudesque, saxone, angle, normanique ou norvégienne, et gothique. Mais comme ici mon but est uniquement de faire connaître le travail de M. Holmboë, je ne parlerai que des rapprochements qu'il a indiqués. — G. T.

हे *hvé* = *hváa* « demander; » हृद् *hṛid* = *hiarta*, « cœur; » हिक्क् *hikk* = *hixta*, « sangloter; » हल *hal* = *hylia*, « cacher. » Enfin il répond souvent au श *ṣa*[1]. Exemples : श्वेत *ṣvéta* = *hvit*, « blanc; » शि *ṣi* = *hi*, « repos; » श्लाघ *ṣlâgha* = *hlakka*, « se « réjouir; » शूक *ṣûka* = *hugdha*, « bienveillance. »

Il arrive aussi que, dans l'ancien norvégien, la lettre *h* est mise avant les noms qui, en sanscrit, commencent par une voyelle. Exemples: इद्ध *íddha* = *heid*, « ciel serein; » इन्धू *hind*, « briller; » de là *hind*, « beauté. »

2° Du ह *ha* sanscrit.

Cette lettre répond, dans l'ancien norvégien, au *h*, ainsi qu'on l'a vu plus haut, et aussi au *g*, comme dans ह्लाद *hlâda* = *gledhi*, « joie, » वहन *vahana* = *vagn*, « char; » au *k*. Exemples : स्तृह् *stṛih* = *strikia*, « frapper; » अह् *ah* = *aka*, « être « transporté; » लीह् *lîh* = *likiast*, « être semblable. » Souvent aussi le ह *ha* répond à l'accent qu'on met, dans l'ancien norvégien, sur les voyelles, soit pour rendre longues les voyelles *í*, *ó*, *ú*, soit pour indiquer un son particulier, comme dans *á*, qui, dans ce cas, se prononce comme *ao*. Exemples : तृह् *tṛih* = *thróaz*, « croître; » रुह् *ruh* = *gróa*; *id.* चह् *chah* « avoir des « mœurs dissolues » = *giá*, « mœurs dissolues. » Quelquefois il disparaît tout à fait. Exemples : हल *hala* = *ardr*, « charrue » de हल् *hal* = *eria*, « laboureur » (en norvégien moderne *ale*); ह्लग् *hlag* = *lúka*, « fermer; » आशु *âṣu* « se hâtant, » *hasta*, « se « hâter. » On trouve quelques exemples qui semblent indiquer

[1] M. Holmboë fait observer que la lettre zende ϛ *ha* répond aussi au श *sa* sanscrit. L'affinité du *h* norvégien et du *sa* sanscrit conduit à l'étymologie des mots *sira* et *herra*, titres d'honneur qu'on place avant les noms propres, et qui représentent le श्री *srî* sanscrit, qui s'emploie de même façon. Cette étymologie est d'autant plus exacte, que dans l'ancien norvégien ces mots sont féminins, comme श्री *srî* en sanscrit, et ils se mettent néanmoins devant des noms masculins, à peu près comme « majesté, excellence, etc. » et, en effet, le mot sanscrit signifie proprement « prospérité. » — G. T.

que le ह *ha* peut se transformer en *i*, comme dans बर्ह् *barh* = *beria*, « frapper ; » en *f*, comme dans दृह् *drih* = *thrifast*, « croître ; » en *x*, comme dans वह् *vah* = *vaxa*, « croître ; » en *s*, comme dans तुहिन *tuhina*, « gelée, » = *thústr*, « air froid ; » गल्ह् *galh* = *kallsa*, « se moquer. »

Il est bon de remarquer que le suffixe nominal *dhi*, souvent employé dans les noms de l'ancien norvégien qui dérivent de racines terminées par une voyelle longue ou une diphthongue ; que ce suffixe, dis-je, paraît tirer son origine d'un *h* radical, lettre qui a disparu dans la racine, et qui est compensée par un accent ou par une voyelle. Ainsi nous trouvons *kládhi*, « démangeaison, » de *klæa*; *gródhi*, « fertilité, » de *gróa*; *daudhi*, « mort, » de *deyia*. En sanscrit, il y a quelques racines terminées en ह *ha*, qui se métamorphosent souvent en ट *ṭa* et ड *ḍa* au futur premier. Bopp pense que la désinence हि *hi*, de l'impératif, tire son origine de धि *dhi*; et Lassen assure que, dans le sanscrit moderne, la lettre ह *ha* remplace souvent le ध *dha* de l'ancien sanscrit, et il a donné des exemples du ह *ha* sanscrit changé en د *dal* persan. Des racines terminées en ह *ha* dérivent même des noms et des participes en ढ *ḍha*, ढा *ḍá* et ढि *ḍi*. Exemples : रूढि *rûḍhi*, « production de la terre, » de रुह् *ruh*, « croître ; » दृढ *driḍha*, « nombreux, » de दृह् *drih*, « s'accroître ; » माढि *máḍhi*, « bourgeon de feuille, » de मह् *mah*, « croître ; » लीढ *lídha*, « action de lécher, » de लिह् *lih*, « lécher, » etc. D'autres radicaux, terminés par la même lettre ह *ha*, ont des dérivés dans lesquels elle se change en ग *ga*. Exemples : दह् *dah*, « brûler, » participe passé दग्धा *dagdhá*; दिह् *dih*, « oindre, » participe passé दिग्धा *digdhá*. De même, dans l'ancien norvégien, les verbes qui se terminent par une voyelle ou par une diphthongue prennent dans plusieurs formes la lettre *g* avant la désinence. Ainsi de *slæ* (infinitif *slá*) « frapper, » dérive le

participe passé *slegit;* de *hlæ* (infinitif *hlæja*), « rire; » participe passé *hlægit,* substantif *hlægi,* « rire, etc [1]. »

3° Des demi-voyelles et des nasales.

De même qu'il y a des mots qui s'écrivent tantôt avec une voyelle simple, tantôt avec une diphthongue, sans que leur sens paraisse différent, ainsi d'autres mots, tant de la même langue que de deux langues analogues, joignent quelquefois par euphonie une semi-voyelle ou une nasale à la voyelle radicale. Ainsi : « le faîte d'une maison » se dit, en ancien norvégien, *baust* et *bust;* « l'écume, » *fraudh* et *frodha;* et, en sanscrit, « aller, » पेण् *pen* et पैण् *païn;* « fuir, » द्रा *drâ* et द्रै *draï;* « cuire, श्रा *çrâ* et श्रै *çraï.* Ainsi encore, dans l'ancien norvégien, *dart* et *dátt,* « véhément; » *gunnr* et *gudhr,* « combat; » et, en sanscrit, बध् *badh* et बंध *bandh,* « lier; » श्रा *çrâ* et शै *çaï,* « cuire; » स्रेकृ *srek,* सेकृ *sek* et स्वेकृ *svek,* « aller; » शठ् *çaṭh* et श्वठ् *çvaṭh,* श्वंठ् *çvaṇṭh,* « achever. »

Lorsque des mots de deux langues analogues ont le même sens et la même forme, avec cette seule différence que dans l'un il y a une nasale ou une demi-voyelle qui ne se trouve pas dans l'autre, on doit en conclure, d'après ce qui vient d'être dit, que ces mots sont identiques. Tels sont :

शोक *soka* = *sorg,* « douleur. »

ओख् *okh* = *orka,* « se bien porter. »

तंज् *tanj* = *threngia,* « presser. »

भुज् *bhuj* = *bruka,* « jouir. »

शुभ्र *çubhra* = *silfr,* « argent. »

रेक् *rek* = *rengia,* « douter. »

युध् *yudh* = *gudhr,* « combat. »

[1] M. Holmboë fait observer en note que, dans le dialecte gothique et l'ancien allemand le *h* remplace l'accent de l'ancien norvégien. Exemples : *sla,* gothique *slahan; fa,* gothique *fahan.* — G. T.

कर्ण् *karṇ* = *qvarna*, « percer. »

कण् *kaṇ* = *qveina*, « se lamenter. »

Dans les exemples précédents, on voit la demi-voyelle ou la nasale paraître dans les mots de l'ancien norvégien, tandis qu'elle n'existe pas en sanscrit. Dans ceux qui suivent, elle disparaît, au contraire, quoiqu'elle existe dans l'ancienne langue de l'Inde.

अंच् *anch* = *æskia*, « demander. »

लिङ्ग *linga* = *klikkr*, « tache. »

Les demi-voyelles se changent entre elles, tant dans la même langue que dans les mots qui ont passé d'une langue dans l'autre. Exemples : प्युष् *pyusch*, = प्रुष् *prusch*, = प्लुष् *plusch*, ब्युष् *byusch*, = *blossa*, « jeter des flammes. »

Toutefois, les demi-voyelles et les nasales ne sont pas toujours euphoniques ; car elles paraissent quelquefois radicales, lorsqu'elles suivent une consonne dure au commencement d'un mot. Il y a, en effet, des mots dans lesquels la lettre qui précède la demi-voyelle paraît accidentelle, tantôt s'y trouvant, tantôt ne s'y trouvant pas. Ce sont surtout les lettres *k*, *g* et *h*, qui sont dans ce cas. Exemples : dans l'ancien norvégien, *nog* et *gnog*, « sel ; » *naga* et *gnaga*, « ronger ; » *hlak*, « défaut, » et de là *laklega*, « à bas prix ; » *hlutr* et *lutr*, « chose ; » *hreka* et *reka*, « pousser. » Cette diversité d'orthographe et de prononciation a continué d'être en usage jusqu'à notre temps. Ainsi, dans le dialecte norvégien de Thélémarke, on omet la lettre *k* avant le *n*. Exemples : *nif*, au lieu de *knif*, « couteau ; » *na*, pour *kna*, « genou ; » et on sait que les Anglais ne prononcent pas le *k* avant le *n* au commencement des mots. Voici quelques exemples des mêmes variations en sanscrit : क्लप् *klap*, ह्लप् *hlap*, = लप् *lap*, « parler ; » क्वण् *kvan*, = वण् *van*, « résonner ; » भ्राज् *bhrâj* = राज् *râj*, « briller. »

Dans les comparaisons qu'on établit, entre des mots de langues analogues commençant par une consonne (le plus

souvent *h*, *k* ou *g*), à laquelle est jointe une demi-voyelle ou une nasale, la présence ou l'absence de la consonne initiale n'empêche pas le rapport d'exister. Exemples : रुद् *rud* et *grâta*, « pleurer ; » लाट *lâṭa* et *klædhi*, « vêtement, drap ; » क्लम् *klam*, « être fatigué, » et *lam*, « faiblesse ; » वदि *vadi* et *kvedhia*, « saluer ; » वद् *vad* et *kvedha*, « dire ; » वर्ण् *varn*, « moudre, et *kvörn*, « meule [1]. »

Il peut arriver aussi qu'un mot d'une langue, commençant par un groupe, corresponde à deux autres mots de l'autre langue, dont chacun commence par l'une des lettres du groupe. Exemples : ancien norvégien, *glappast*, « agir imprudemment ; » *glepja* [2], « interpeller ; » *glop*, « négligence, » correspondent au sanscrit गुप् *gup*, et लुप् *lup*, « être troublé, confus ; » *knyta*, « lier, » au sanscrit कीट् *kîṭ* et नह् *nah*, « lier. » Une connaissance approfondie de la langue peut seule faire saisir la nuance qui distingue chacune de ces formes.

Dans les flexions, l'emploi des semi-voyelles est aussi important que varié. Sans vouloir établir ici une comparaison suivie des déclinaisons et des conjugaisons, nous démontrerons seulement que les semi-voyelles *n*, *y* et *v* jouent le même rôle dans l'ancien norvégien et en sanscrit.

En norvégien ancien, on intercale un *n* devant l'*a*, au génitif pluriel des noms neutres et féminins qui ont le génitif terminé en *a*. Exemples : *auga*, « œil, » génitif pluriel *augna* ; *tunga*, « langue, » génitif pluriel *tungna*. En sanscrit, l'em-

[1] Obligé de suspendre ici mon travail, à cause de mes nombreuses occupations, j'ai prié M. l'abbé Bertrand, dont les lecteurs du Journal asiatique connaissent l'érudition, de vouloir bien le continuer, afin que les indianistes français ne fussent pas privés longtemps encore de cette analyse. — G. T.

[2] Il est essentiel d'observer ici que le *j* norsk se prononce comme notre semi-voyelle *y* ou le य sanscrit. A l'exemple de M. Garcin de Tassy, je rends le *d* barré norvégien par *dh*, le *t* aspiré (qui a la figure du Φ grec tronqué) par *th* ; l'*o* barré par *ö* ; ce dernier doit se prononcer *eu* ; l'*y* norvégien se prononce comme l'*u* français ; l'*œ* comme *oy* ; et l'*æ* comme *ay*. — B.

ploi de l'*n* euphonique est très-fréquent; on peut le remarquer surtout au génitif pluriel des mots terminés par une voyelle; on peut toutefois l'omettre dans les monosyllabes féminins. Il n'y a pareillement d'exception à cette règle, en norvégien ancien, que dans les noms féminins.

Quant aux deux autres semi-voyelles, Rask observe que les substantifs de la seconde déclinaison prennent tantôt *j*, tantôt *v* avant le suffixe commençant par une voyelle; cependant, le *j* ne précède jamais l'*i*, et le *v* se met rarement avant *u*. Ces deux lettres, dit-il, paraissent être le reste des finales *i* et *u*, qui originairement terminaient les substantifs. »

Nous ne pouvons guère en douter, quand nous voyons en sanscrit une cause semblable produire le même effet. Si nous considérons, par exemple, que *ŏr*, « flèche, » fait *ŏrvár* au génitif singulier, au nominatif et à l'accusatif pluriel, il n'y a presque pas lieu de douter que la forme primitive n'ait été *ŏru* ou *aru*, ce qui paraît confirmé par l'anglo-saxon *arev* et l'anglais *arrow*. Si le mot *ŏr*, « flèche, » est corrélatif de *ŏr*, « cicatrice » = अरुस *arus*, nous retrouvons encore ici le son *u*, comme dans द्रु *dru*, « arbre, » = norvégien ancien *tré*, dont les flexions *trjá* et *trjám* sont considérées par Rask comme contractées de *trjava* et *trjavum*, et dérivées du primitif *trev*, qui est perdu. On obtient les mêmes formes du mot *kné*, « genou, » = जानु *jánu*, où l'on retrouve l'*u* primitif. *Ben*, « blessure, » prend le *j* au génitif singulier et à tous les cas du pluriel : *benjar*, *benjum*, *benja*. C'est une règle, en sanscrit, que les noms féminins, terminés par une voyelle longue, prennent l'*y* ou le *v* devant le suffixe *ás* du génitif singulier : le *v*, lorsque le nominatif est terminé en *ú*, l'*y*, lorsqu'il finit par une autre voyelle. Exemples : नदी, *nadí*, « fleuve, » génitif singulier नद्यास् *nadyás*; वधू *vadhú*, « femme, » génitif singulier वध्वास् *vadhvás*[1]. Il y a encore

[1] Cette règle avait lieu, même en latin, où le mot *genu* faisait au pluriel *genva*, comme on le voit chez les poëtes, même de la bonne latinité, lorsqu'ils avaient besoin de cette antique prononciation pour rendre longue la voyelle précédente, laquelle était brève de sa nature. — B.

d'autres mots dont les lettres finales *i* et *u* se changent en *y* et en *v* dans les autres cas. Exemples : पति *pati*, « maître, » instrumental पत्या *patyá*, datif पत्ये *patye*, ablatif et génitif पत्युस् *patyus*. पू *pú*, (en composition) purifiant, accusatif प्वम् *pvam*, instrumental प्वा *pvá*, datif प्वे *pvé*, *etc*.

Si nous passons aux conjugaisons, nous trouvons la plus grande analogie dans l'emploi de la semi-voyelle *y* ou *j*. En effet, les deux langues nous offrent beaucoup de verbes où l'on intercale le *y* ou *j* entre le radical et les suffixes indicatifs des personnes, et cela a lieu à peu près dans les mêmes temps. Rask met, dans la troisième classe de la première conjugaison, les verbes qui, au présent de l'indicatif, au conjonctif, à l'impératif, à l'infinitif et au participe, intercalent le *j* entre le radical et les suffixes commençant par *a* et *u*[1]. En sanscrit, les verbes qui prennent य *ya* au présent de l'indicatif, au potentiel (qui correspond au conjonctif *norsk*), à l'impératif et au participe appartiennent à la quatrième classe, et ceux qui prennent अय *aya*, à la dixième : cette dernière classe prend la même addition à l'infinitif. Des exemples corrélatifs mettront cette analogie dans tout son jour. Prenons शुच् *such*, « pleurer, » à la quatrième classe, चुर् *char*, « dérober » à la dixième, et l'ancien norvégien *telja*, « énumérer. »

PRÉSENT DE L'INDICATIF.

1re pers. plur. शुच्यामस् *suchyâmas*, चोरयामस् *chorayâmas* = *teljum*.

CONJONCTIF OU POTENTIEL.

1re pers. sing. शुच्येयम् *suchyeyam*, चोरयेयम् *chorayeyam* = *telja*.

IMPÉRATIF.

1re pers. plur. शुच्याम *suchyâma*, चोरयाम *chorayâma* = *teljum*.

[1] M. Holmboë observe que les verbes norsks qui admettent cette désinence ont, pour la plupart, une signification causative, à l'instar du sanscrit, où les verbes causatifs se forment, comme ceux de la dixième conjugaison, par l'adjonction au radical de la syllabe *ay* ou *aya*. — B.

PARTICIPE.

शुच्यत् *suchyat*, forme contracte pour शुच्यन्त् *suchyant*.

चोरयत् *chorayat*, forme contracte pour चोरयन्त् *chorayant* = *teljandi*.

INFINITIF.

चोरयितुम *chorayitum* = *telja*.

Il en est à peu près de même de la lettre *n*, qui semble avoir été introduite après coup dans certains verbes de l'ancien norvégien, entre la voyelle radicale et la consonne finale. Exemples : *binda*, « lier; » *vinda*, « tourner; » *stinga*, « piquer; » qui font à l'imparfait *batt*, *vatt*, *stakk*. Ces verbes correspondent ainsi aux verbes sanscrits de la quatrième classe, dont le caractère est l'insertion de la lettre ṇ avant la consonne finale de la racine, à peu près dans les mêmes temps, excepté toutefois à l'aoriste et au parfait. Prenons, pour comparaison, les verbes भिद् *bhid*, « fendre, » et *binda*, « lier. »

PRÉSENT DE L'INDICATIF.

	Sanscrit.	Ancien norvégien.
1re pers. plur.	भिन्मस् *bhindmas*	= *bindum*.

CONJONCTIF OU POTENTIEL.

1re pers. plur.	भिन्द्याम् *bhindyâm*	= *bindim*.

IMPÉRATIF.

2e pers. sing.	भिन्द्धि *bhinddi*	= *bind*.

PARTICIPE.

भिन्दत् *bhindat* (contr. pour
भिन्दन्त् *bhindant*) = *bindandi*.

AORISTE ET IMPARFAIT.

3e pers. sing. अभिद्दत् *abhiddat* = *batt.*

PARFAIT.

बिभेद *bibheda* [1].

Il ne faut pas oublier que la semi-voyelle *v* passe à l'*o* ou à l'*u*, au prétérit de certains verbes des deux langues. Exemples : ancien norvégien, *vaxa,* « croître ; » présent *vex;* imparfait, *ox;* première personne du pluriel, *uxum; vada,* « aller ; » présent, *ved;* imparfait, *od;* première personne du pluriel, *udum.* Sanscrit, वच् *vach,* « parler ; » prétérit redoublé, première personne pluriel. ऊचिम *ûchima;* वद् *vad,* « parler ; » prétérit redoublé, ऊदिम *ûdima.* Le participe passé offre le même changement : उप्त *upta,* de वप *vap,* « semer ; » उक्त *ukta,* de वच् *vach,* « parler ; » de même en norsk : *ordhit,* participe passé de *verdha,* « devenir ; » *ofidh,* de *vefa,* « tisser. »

DES TEMPS.

1° DE L'IMPARFAIT.

L'ancien norvégien forme l'imparfait de deux manières : 1° en changeant ou en allóngeant la voyelle médiale du radical ; 2° en faisant suivre la racine de la lettre *dh* accompagnée d'une voyelle. Le premier mode est le plus ancien, c'est aussi le seul qui existe en sanscrit. De plus, cette langue offre des formes toutes semblables à celles de l'ancien norsk, non-seulement quant à la mutation des voyelles, mais aussi en ce que ces modifications n'ont lieu qu'au singulier. Exemples :

[1] Nous n'avons pas besoin de faire observer qu'il en est de même en latin : *findimus, findam* (pour *findiam*), *finde, findenti, fidi.* — B.

NORSK.	SANSCRIT.
Racine *gef* (infin. *gifa*, « donner »),	शम् *śam.* « tranquilliser, apaiser, »
IMPARFAIT.	PRÉTÉRIT REDOUBLÉ.
Sing. 1re pers. *gaf*,	शशाम *śaśâma.*
2e — *gaft*,	शशम्थ *śaśamtha.*
3e — *gaf*,	शशाम *śaśâma.*
Plur. 1re pers. *gáfum*,	शेमिम *śemima.*
2e — *gáfut*,	शेम *śema.*
3e — *gáfu*,	शेमुस् *śemus.*
Racine *grip* (*gripa*, « prendre),	मिल् *mil*, « mêler. »
IMPARFAIT.	PRÉTÉRIT REDOUBLÉ.
Sing. 1re pers. *greip*.	मिमेल *mimela.*
2e — *greipt*,	मिमेल्थ *mimeltha.*
3e — *greip*,	मिमेल *mimela.*
Plur. 1re pers. *gripum*,	मिमिलिम *mimilima.*
2e — *griput*,	मिमिल *mimila.*
3e — *gripu*,	मिमिलुस् *mimilus.*
Racine *skyt* (*skjota*, « lancer »),	गुप् *gup*, « lire. »
IMPARFAIT.	PRÉTÉRIT REDOUBLÉ.
Sing. 1re pers. *skaut*,	जुगोप *jugopa.*
2e — *skauzt*,	जुगोप्थ *jugoptha.*
3e — *skaut*,	जुगोप *jugopa.*
Plur. 1re pers. *skutum*,	जुगुपिम *jugupima.*
2e — *skutudh*,	जुगुप *jugupa.*
3e — *skutu*,	जुगुपुस् *jugupus.*

Quoique cette forme de l'imparfait doive passer pour la plus ancienne, néanmoins, celle qui se termine en *dha* ou *dhi* est d'une antiquité assez reculée pour avoir accompagné dans leur émigration les ancêtres des peuples norsks; car elle se retrouve, non-seulement dans le gothique, mais en-

core dans les dialectes modernes de l'Inde. En hindi, l'imparfait du verbe auxiliaire « être » est था *thâ*, au singulier, et थे *thê*, au pluriel; cette forme a passé sans mutation dans l'hindoustani, تها *thâ*, « il était, » تهے *the*, « ils étaient. » De la lettre aspirée *th*, qui correspond ou norsk *dh*, le braj-bhâkhâ n'a retenu que l'aspiration seule, d'où हो *ho*, au singulier, है *he*, au pluriel. Le penjabi, au contraire, et le bengali ont rejeté l'aspiration et retenu le *t*. Exemple : penjabi मैने कीता *maine kitâ*, « j'ai fait ; » bengali तुमि करिता *tumi karitâ*, « tu as fait. »

Dans tous ces dialectes, cette syllabe est verbe auxiliaire et sert à former le prétérit. En hindi et en braj-bhâkhâ, elle forme un mot séparé, mais elle devient suffixe en penjabi et en bengali, de même qu'en norsk. Suivant Ballantyne, sa signification propre est « j'étais, tu étais, etc. » mais Bopp et Grimm pensent que ce même suffixe, qu'on remarque dans les imparfaits des langues germaniques, vient d'un verbe perdu, analogue au sanscrit धा *dhâ*, « mettre, faire, » d'où le verbe norsk *dád*, « fait. »

Il y a encore, en norsk, des verbes qui, outre le changement de la voyelle à l'imparfait, offrent au même temps une terminaison en *ra*. Exemples : *nua*, « reprendre, » imparfait *nera*; *snua*, « se retourner, » imparfait *snera*; *roa*, « ramer, » imparfait *rera*. Or ce suffixe doit être considéré comme une variante de prononciation du suffixe *dha*; on arrive à cette conclusion tant par l'affinité qui existe entre les lettres *dh* et *r*[1], que par la manière dont on prononce en hindi la lettre ढ, qui correspond au *dh* norsk; car, suivant Ballantyne, « the cerebral letters ड *ḍa* and ढ *ḍha*, when medial or final, are commonly pronounced *ra* and *rha*[2]. »

[1] Ceci nous expliquerait la construction anormale de l'imparfait latin *eram*, *eras*, *erat*, *etc.* — B.

[2] Dans ce dernier cas, on les distingue assez souvent par un point placé au-dessous de la lettre, ड़ *ra* et ढ़ *rha*. M. Garcin de Tassy observe même que, dans les ouvrages hindouis anciens, on écrit généralement le ɽ *ra* demi-

2° DU FUTUR.

Comme la langue norsk forme son futur au moyen des verbes auxiliaires, tandis que le sanscrit l'obtient par des flexions, on serait tenté de croire, au premier abord, qu'il ne peut y avoir aucune affinité par rapport à ce temps; mais comme la flexion n'est dans le principe qu'une agglomération d'un suffixe au radical, on peut comparer à l'auxiliaire norsk le suffixe sanscrit séparé de la racine. Le futur second se forme en sanscrit par l'adjonction au radical de la syllabe स्य *sya*, ou ष्य *schya*[1]. Or M. Holmboē pense que l'auxiliaire norsk *skal* n'est autre que cette syllabe séparée de la racine par la suite des temps, ou qui même ne lui a jamais été réunie. On voit, en effet, que la syllabe *bo*, suffixe du futur en latin (*ama-bo*), peut être séparée du radical et placée devant, dans la langue krainique, où *bom-igral* signifie «je jouerai» (*ero ludens*); en anglo-saxon, *beo* veut dire «je serai.» J'espère, continue M. Holmboē, résoudre les difficultés provenant de la forme et du sens des deux mots स्य *sya* et *skal*. D'abord, il n'est personne qui ne saisisse l'affinité de l'articulation initiale. S'il était besoin d'exemples pour prouver le changement du स *sa* en *sk*, je citerais मानुष *mânuscha* = *menskr*, «homme,» ष *scha* = *ska*, «la partie principale d'une chose,» सद् *satt* = *skada*, = «nuire,» etc.[2]. Ensuite, la lettre finale du mot *skal* est une semi-voyelle, qui, par sa nature, est sujette à se transformer ou à se perdre en pas-

voyelle à la place du उ, quand cette dernière lettre doit se prononcer *r*. (Voyez les Rudiments de la langue hindoui, par M. Garcin de Tassy.) — B.

[1] Bopp pense que ce suffixe est un ancien futur du verbe अस *as*, parce qu'en effet le mode potentiel de ce verbe ressemble beaucoup à la finale des futurs seconds; mais M. Holmboē croit que स्य *sya*, vient de स्यन् *syan* ou स्यम् *syam*, «considérer, réfléchir,» et qu'on l'a employé comme verbe auxiliaire au même titre que l'ancien norsk *munu*, également usité comme auxiliaire du futur. Or *munu* est, sans aucun doute, corrélatif du gothique *munan*, «considérer, penser, rouler dans son esprit.» — B.

[2] En ce cas, l'anglais *shall* et l'allemand *sollen* seraient plus près du sanscrit que le norsk *skal*. — B.

sant d'une langue à une autre. En norvégien moderne, on omet souvent, dans le style vulgaire, la prononciation de la lettre finale, en disant *ska* pour *skal*. Les Anglais disent pareillement *shan't* pour *shall not;* et en ancien allemand on trouve *sast* pour *sollst;* par exemple, dans le poëme intitulé *Twé Künigeskinner,* qui se trouve dans le recueil d'Uhland : « Allene *sast* du der nich gon, » *solus ibi non ibis*. Quant au sens, on pourrait peut-être opposer à mon opinion que *skal* exprime spécialement un devoir et une assertion positive, tandis que *man* s'emploie de préférence pour indiquer le futur. Mais je suppose qu'ici l'emploi de ces mots a été déterminé plutôt par la nécessité de distinguer les acceptions que par leur signification primitive. Il est d'ailleurs certain que *skal* s'emploie aussi pour marquer le temps futur sans y joindre l'idée de devoir ou d'assertion, de même que le gothique *skulan,* qui, dans les traductions, est mis pour le grec *μέλλειν*. Je viens d'en trouver par hasard un exemple pour l'ancien anglais; c'est dans le *Metrical romances of the 13, 14, 15 centuries, by H. Weber, vol. II.* On lit au vers 129 du poëme de *Richard cœur de lion :*

When he her vith eyen *schal* sen.

« Quand il l'aura vue de ses yeux. »

3° DU PARTICIPE FUTUR PASSIF.

Il se forme, en sanscrit, en ajoutant la lettre य *ya* à la racine, ce qui occasionne presque toujours le changement de la voyelle radicale en ए *e*. Exemples :

गेय *gueya,* « qui doit être chanté, » de गै *gai,* « chanter.

चेय *cheya,* « qui doit être rassemblé, » de चि *chi,* « rassembler. »

छेद्य *chhedya,* « qui doit être coupé, » de छिद् *chhid,* « couper. »

धेय *dheya,* « qui doit être gardé, » de धा *dhâ,* « avoir. »

चर्य्य *charyya,* « qui doit se passer, » de चर् *char,* « aller.

L'ancien norvégien nous fournit une forme adjective analogue à celle-ci; car la racine du verbe, au moyen d'un léger changement de la voyelle (ordinairement en *æ*, *œ*, *ei*,

ey), s'emploie pour exprimer ce qui peut ou ce qui doit être fait (activement ou passivement). Exemples : *dræper* « occi-« dendus » de *drepa*; *fær* « (via) quâ quis vehi potest » de *fara*; *fleygr*, « qui peut s'envoler, de *fliuga*, « s'envoler ; » *sætr*, « to-lérable, » = सह्य *sahya*, « qu'on peut supporter on souffrir, » qui rappelle une racine perdue correspondante à सह् *sah*, « supporter, endurer, » ou à सुह् *suh*, « tolérer, souffrir ; » *voen*, « beau, aimable, » qui rappelle une autre racine perdue correspondante au sanscrit *ven*, « favoriser, aimer ».

De plus, si nous observons des formes telles que नेन्य *nenya*, « qui prend ou reçoit souvent, » dérivé de नी *ní*, « obtenir, » cela nous démontre qu'elles s'emploient aussi dans un sens actif; c'est ce qui arrive de même en norsk : *næmr*, « qui prend facilement, capable, ingénieux. »

(La suite à un prochain cahier.)

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

SÉANCE DU 12 FÉVRIER 1847.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu ; la rédaction en est approuvée.

On donne lecture d'une lettre de M. le Dr Montucci, dans laquelle il recommande le procédé galvanoplastique pour la reproduction des monnaies, comme préférable à celui du prince Baratayeff, et donnant un *fac-simile* plus exact des originaux.

M. Reinaud donne lecture de la notice qu'il avait lue, sur la tombe de M. Amédée Jaubert, au nom de l'Académie des inscriptions. Renvoyé à la commission du journal.

M. Reinaud fait, en son nom et en celui de M. Mohl, un rapport sur les titres de M. Dozy pour être nommé membre

étranger de la société. Il propose la nomination de M. Dozy; cette proposition est adoptée.

Sur la demande d'un membre, le conseil décide que dorénavant le conseil ne nommera qu'un membre sur trois membres étrangers morts, jusqu'à ce que le nombre soit réduit à trente.

OUVRAGES PRÉSENTÉS.

Par l'auteur. *Essai sur l'histoire de l'instruction publique en Chine et de la corporation des lettrés*, par M. Édouard Biot. Seconde partie, Paris, 1847, in-8°.

Par l'auteur. *Trattato teoretico-pratico di galvanoplastica* del ch. dottore Enrico Montucci. Livourne, 1846, in-4°.

Par la société. *Madras Journal of litterature and science, edited by the Madras literary Society and auxiliary royal asiatic Society*, n° 31. Madras, 1846, in-8°.

Par la Société. *The Journal of the royal geographical Society of London.* Vol. XVI, p. 2. Londres, in-8°.

Journal des Savants, numéro de février 1847.

SÉANCE DU 12 MARS.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu, et la rédaction en est adoptée.

Sont présentés et reçus comme membres de la Société :

M. Auguste Martin, interprète de l'armée d'Afrique;

M. Vignard, interprète de l'armée d'Afrique.

M. Mohl présente, au nom de la commission des fonds, les comptes de l'année 1846 et le budget de 1847. Les comptes sont renvoyés à la Commission des censeurs, et le Conseil décide qu'elle s'en remet à la Commission des fonds pour terminer avec l'agent l'affaire du vol commis l'année dernière dans la caisse.

OUVRAGES PRÉSENTÉS.

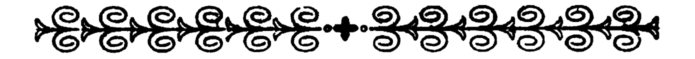
Nouvelle Grammaire hébraïque raisonnée et comparée, par M. Klein. Imprimée à Darmenach (Haut-Rhin), 1846, in-8°.

Journal des Savants, numéro de mars 1847.

Bulletin de la Société de géographie, numéros de novembre, décembre 1846, et janvier 1847.

On vient de nous communiquer un document fort intéressant; c'est un annuaire (سالنامه) impérial de l'empire ottoman pour l'année de l'hégire 1263 (1847), qui présente un tableau détaillé de l'état politique, civil et administratif de la Turquie, depuis l'introduction des réformes. Nous remarquerons que, depuis la publication de la dernière partie de l'ouvrage de Mouradja d'Ohsson, on était resté dans une ignorance presque complète de l'état intérieur de ce pays. Nous nous proposons de revenir plus en détail sur ce curieux document.

Je dois rectifier une erreur commise dans la traduction du fragment arabe d'Ibn-Bathouta, qui forme la seconde partie de mon Mémoire intitulé : *Description de l'archipel d'Asie*, et publié dans le dernier cahier du Journal asiatique (mars 1847, p. 237 et 241). Cette erreur, qui provient de l'insuffisance de nos lexiques arabes, porte sur le mot زمام, au pluriel أزمّة. M. Defrémery m'a fait obligeamment remarquer que M. R. Dozy, dans son *Historia Abbadidarum*, p. 24, 75, 424 et 428, a établi la signification de ce mot, en usage surtout chez les Arabes d'Afrique et d'Espagne. Pedro de Alcala (*Vocabulario arabico-español*), cité par ce dernier orientaliste, traduit les mots espagnols, *inventario, libro de cuentas, libro de renuevos, memorial,* et *original de donde sacamos*, par زمام. Il résulte de là, et des divers passages d'Ibn-el-Katib, de l'histoire de la dynastie des Abd-el-Wadites, ainsi que d'Ibn-Bathouta, produits par M. Dozy, que زمام a le sens de *catalogue* en général, de *rôles de l'armée*, ainsi que d'*états de recettes et de dépenses*, et de *la branche d'administration qui s'y rattache*. Dans mon Mémoire, p. 237, au lieu de : *des femmes qui tenaient des mets*, il faut donc, *des femmes qui avaient à la main les états de recettes et de dépenses, ou bien les rôles de l'armée*, et p. 241, au lieu de : *sur des courroies de soulier*, il faut: *sur un livre de comptes*. D'après cette rectification, les notes 26 et 35 doivent être regardées comme non avenues. — Éd. Dulaurier.



JOURNAL ASIATIQUE.

MAI 1847.

MÉMOIRE

Sur l'écriture cunéiforme assyrienne, par M. Botta.

En copiant les nombreuses inscriptions cunéiformes que j'ai découvertes à Khorsabad, je me suis promptement aperçu que beaucoup de signes, en apparence très-divers, étaient, dans l'écriture assyrienne, employés indifféremment les uns pour les autres. Dès cette époque, j'avais rédigé le catalogue de ces signes équivalents, et j'avais annoncé ce fait curieux à M. Rawlinson; aussi, dans son remarquable mémoire sur l'inscription de Bisitoun, ce savant parle-t-il de mon tableau de variantes, tout en se refusant à adopter mon opinion dans sa généralité.

Au mois d'octobre 1845, j'ai lu à l'Académie des inscriptions et belles-lettres un mémoire dans lequel j'ai énoncé les mêmes résultats et promis de publier cette table d'équivalents, dès que l'Imprimerie royale aurait fait fondre un corps de caractères assyriens. Quoique ces caractères ne soient pas

entièrement terminés, je vais livrer mon travail aux savants, parce que l'auteur d'un mémoire récent a publié quelques résultats semblables, et que, si la priorité de publication m'importe peu, je ne veux pas être soupçonné d'emprunter aux autres.

Je donnerai ce catalogue de variantes tel qu'il résulte de la comparaison des inscriptions, mais il est évident qu'il a pu s'y glisser des erreurs, soit de mon fait, soit du fait même des ouvriers qui ont gravé les inscriptions sur les murailles. On conçoit en effet très-bien que, lorsque des signes diffèrent très-peu par leur forme, on puisse les confondre, en gravant ou en copiant, et il en résultera peut-être que quelquefois je donnerai, comme équivalents, des signes qui ont été substitués les uns aux autres seulement par erreur; mais cela ne peut arriver que pour des signes presque semblables, comme et , par exemple. Lorsqu'au contraire la forme est très-différente, cette cause d'erreur ne peut avoir lieu, car ni le graveur ni moi n'avons pu confondre des groupes qui n'ont aucun rapport de forme l'un avec l'autre, comme et ; si des caractères aussi différents se substituent quelquefois l'un à l'autre, il faut que leur valeur soit identique ou du moins très-rapprochée.

Pour atténuer autant que possible cette cause d'erreur, je marquerai d'un point d'interrogation (?) les signes de forme très-rapprochée, que je n'ai rencontrés comme équivalents qu'une ou deux fois. Je marquerai, au contraire, d'un astérisque les groupes

dont l'équivalence est prouvée par de nombreux exemples, et dont la forme est assez différente pour n'avoir pu être une cause de confusion.

Quant à la disposition de ce catalogue, il eût été sans doute convenable de donner la liste de tous les signes assyriens, en plaçant auprès de chacun d'eux les équivalents que j'ai pu remarquer; mais ce système entraînerait des répétitions infinies, et par conséquent des dépenses considérables. Il sera plus simple, je crois, de prendre pour types les signes les plus usités, et de les faire suivre, une fois pour toutes, de leurs variantes, sans répéter cette opération pour chacune de celles-ci.

Je ferai suivre les divers articles de ce catalogue de quelques observations que j'ai pu faire, et qui me paraissent propres à aider les savants dans leurs essais de déchiffrement. La discussion des divers groupes me permettra de comparer les écritures assyriennes de Van et de Persépolis avec celle de Khorsabad, et d'en démontrer, j'espère, l'identité.

Quant à l'interprétation, j'aime mieux avouer l'insuffisance de mes efforts que de hasarder des assertions sans preuves. Pour ces sortes de recherches, nous manquons ici de la base la plus étendue et la plus solide, l'inscription de Bisitoun; et je crois que M. Rawlinson seul, à l'aide des noms propres si nombreux que contient cette inscription, parviendra à résoudre le problème. Il est sans doute aisé de proposer une lecture quelconque pour les quatre ou cinq noms contenus dans les inscriptions de

Persépolis; il est encore plus facile, à l'aide de ces résultats problématiques, de fabriquer des mots que l'on dit avoir tel ou tel sens; mais j'ai peu de confiance dans cette manière de procéder, et j'aime mieux attendre modestement. Je me résigne avec d'autant moins de regret que cette étude est beaucoup plus difficile qu'elle ne le paraît au premier abord. Quand on a proposé une lecture pour les noms de Darius, d'Ormuzd, etc. on croit tenir la clef du problème; mais plus on l'examine, plus la solution s'éloigne : c'est du moins ce qui m'est arrivé et ce qui arrivera, je crois, à toutes les personnes qui tenteront le déchiffrement. Je sais même, par une lettre de M. Layard (1er avril 1847), qu'on en juge comme moi à Bagdad, malgré les ressources incomparablement plus grandes que l'on a le bonheur d'y posséder.

Je me proposerai donc ici uniquement de démontrer :

1° Que dans l'écriture assyrienne certains caractères peuvent se mettre indifféremment à la place de certains autres ;

2° Que les écritures assyriennes de Van, Persépolis et Khorsabad ne diffèrent réellement pas entre elles (je ne puis me prononcer encore au sujet de l'écriture babylonienne, n'ayant que depuis peu de jours entre les mains la grande inscription du musée de la Compagnie des Indes à Londres);

3° Que si l'écriture assyrienne de Van paraît différer de celle de Khorsabad par une moins grande

variété de signes, et par la répétition plus fréquente des mêmes groupes, c'est uniquement parce qu'on y a moins employé les équivalents, et qu'ainsi les mêmes sons se trouvent plus souvent représentés par les mêmes caractères ;

4° Que la langue employée dans les inscriptions de ces trois localités est très-probablement la même, puisque les pronoms, articles et signes grammaticaux ne diffèrent pas.

Mais avant d'entrer en matière, je dois rectifier une erreur qui a été commise en gravant le nom d'une des forteresses dont la prise est représentée à Khorsabad. C'est la première que j'ai découverte, celle dont j'ai donné un croquis dans le Journal asiatique. Dans la planche publiée, le nom de cette forteresse commence par le signe au lieu de , qu'il faut réellement. Je suis obligé de faire cette observation, parce qu'on s'est basé sur cette erreur du lithographe, pour proposer une lecture nécessairement fausse, du moins en ce point. Cette rectification me fournit une occasion naturelle de dire, à mon tour, ce que je sais par rapport à ce nom. Le voici d'abord tel qu'il doit être, et il ne peut y avoir de doute, puisque j'en ai une empreinte parfaite.

Il faut d'abord en retrancher le premier signe , qui, quelle qu'en soit la valeur phonétique, précède tous les noms de villes représentées à Khors-

abad. Ce caractère doit signifier ville ou pays, car c'est un équivalent indubitable du signe , lequel n'est autre chose, à son tour, que le signe de Persépolis. Comme on le sait, en effet, celui-ci, deux fois répété et suivi du signe du pluriel, représente, à Persépolis, le mot qui doit signifier région. De plus, à Nakchi Roustam, ce même signe se trouve en tête des noms de pays, comme cela a lieu, pour le signe , à Khorsabad. Il n'y a donc pas lieu de douter que ne soit un caractère signifiant à lui seul, ou par abréviation, pays, région ou ville.

Ce premier signe étant retranché, il nous reste cinq caractères; mais, pour avoir le vrai nom de cette ville, il faut encore retrancher les trois derniers, qui n'en font pas partie; et voici comment je le prouve. Dans les grandes inscriptions de Khorsabad, on retrouve la liste des noms des villes dont la prise est représentée dans les bas-reliefs. Chaque nom, dans cette liste, est, comme dans les inscriptions de bas-reliefs, précédé du groupe indicatif , souvent remplacé par , et, dans la série, se trouve le nom dont il s'agit ici. Or, en comparant la série dans plusieurs inscriptions, j'ai vu que souvent, à la place où ce nom devrait être, on trouve, au lieu des caractères qui le représentent ordinairement, ceux-ci :



Mais il y a plus : ce même nom se trouve plusieurs fois répété dans les inscriptions de Van, et on l'y remarque sous les deux formes qu'il a à Khorsabad. Pour le reconnaître, il suffit de savoir qu'à Van, la pierre étant très-cassante, le graveur a constamment évité de faire traverser un clou par un autre, de peur de faire éclater les angles au point de rencontre. Ainsi le signe de Khorsabad, , est fait à Van de cette manière, , comme le signe est fait . C'est une règle générale à Van; mais ces formes se trouvent aussi à Khorsabad.

Le nom de cette forteresse se trouve donc à Van sous les deux formes qu'il prend dans mes inscriptions.

, pl. I, n° II, l. 7, et pl. II, n° VII, dernière ligne.

, pl. I, n° III, 14e ligne avant la fin[1].

Chose remarquable, on le voit même renversé et écrit ainsi :

Cela me semble prouver complétement que les

[1] Il faut remarquer qu'à Van les signes et sont faits ainsi et . Ces formes n'en ont pas moins des valeurs identiques; car je ne pourrais dire si, à Khorsabad même, elles sont plus fréquentes l'une que l'autre. Il y a identité parfaite entre ces signes, et les graveurs qui ont sculpté les inscriptions de Khorsabad, ont tantôt employé l'un, tantôt l'autre. Je ne considère pas même ces différences comme des variantes réelles.

deux portions de ce nom sont indépendantes l'une de l'autre, puisqu'on peut les transposer. Cela me semble d'autant plus certain, qu'à Persépolis les groupes [cuneiform] paraissent avoir le sens de peuple ou région; du moins, dans la colonne assyrienne, ils occupent une place qui répond à celle de ces mots dans la colonne persane.

On peut, cependant, d'expliquer ce fait d'une autre manière. On peut supposer que, puisque les groupes [cuneiform] remplacent les groupes [cuneiform], ils représentent des sons à peu près semblables; dans ce cas, il serait possible de ramener le nom en question au nom même du rocher sur lequel est bâti le château de Van, le Khorkhor; mais ce n'est pas le moment de traiter cette question, sur laquelle je reviendrai.

Il est sans doute intéressant de trouver dans les inscriptions de Van le nom d'une des villes dont la prise est représentée à Khorsabad, car là ce nom ne fait pas partie d'une énumération de pays, et l'on ne peut supposer qu'il s'agisse d'une ville conquise dans une autre contrée. Bien au contraire, dans les inscriptions de Van, ce nom de ville est presque toujours précédé des signes [cuneiform], qui, dans les inscriptions de Khorsabad, semblent précéder le nom du roi. Il y a donc tout lieu de croire que ce soit une des villes de l'Arménie; et ce fait peut être utile en rétrécissant le champ des conjectures.

Je reviens aux variantes, objet principal de ce travail. Comme je l'ai dit, je ne comprends pas

dans ce nombre les simples variations de forme qui ne rendent pas un groupe méconnaissable; je ne m'occuperai de celles-ci que lorsque cela pourra être nécessaire pour montrer les dégradations et les passages d'une forme à une autre, comme celui du *d* de Persépolis, , par exemple, au *d* ordinaire employé à Khorsabad, . Mais, en général, je n'appellerai variantes, homophones ou équivalents, que des groupes n'ayant aucun rapport de forme, et pouvant cependant se remplacer mutuellement.

Pour mettre le lecteur en état de vérifier mes assertions au sujet de l'équivalence de certains signes, il faudrait indiquer les inscriptions et les lignes dans lesquelles j'ai remarqué les substitutions. J'ai ce travail tout fait; mais j'avoue que je recule devant l'impression inutile de tous ces chiffres; les inscriptions, d'ailleurs, ne sont pas encore toutes publiées, et l'on ne pourrait pas vérifier les citations. J'aime mieux donner simplement les résultats de mes observations; et quiconque voudra s'assurer de leur exactitude n'aura qu'à comparer, signe par signe, deux ou trois des inscriptions de Khorsabad. On acquerra promptement la conviction de l'existence d'homophones, comme vient de le dire M. Lõwenstern, et comme je l'ai dit depuis si longtemps à M. Rawlinson et à l'Académie des inscriptions.

Voici maintenant le catalogue de ces variantes. Le lecteur voudra bien se rappeler que l'astérisque indique les variantes démontrées par de nombreux

exemples ; le point d'interrogation, au contraire, indique celles qui ne s'appuient que sur un ou deux exemples, rendus plus douteux par la similitude des groupes. Les chiffres qui suivent les lignes indiquent combien de fois, dans cinq inscriptions, je les ai trouvés substitués à un autre. Au-dessous des variantes, je placerai ou des exemples, ou des assemblages de signes rendus par des signes différents.

CATALOGUE

DES VARIANTES DE L'ÉCRITURE ASSYRIENNE.

1.

[cuneiform] = [cuneiform] * [cuneiform] * [cuneiform] * [cuneiform]
[cuneiform] 1. [cuneiform] 3. [cuneiform] 1.

Toutes ces variantes sont indubitables : les trois premières surtout sont très-fréquentes. Le type ne se rencontre pas à Van où il est constamment remplacé par la quatrième variante [cuneiform]. Je crois que tous ces signes sont des dentales, probablement des *t*. Je reviendrai sur ce sujet, à l'occasion d'un autre groupe, [cuneiform].

2.

[cuneiform] = [cuneiform] * [cuneiform] 1. [cuneiform] 1. [cuneiform] 1.

Le premier équivalent est seul certain et très-fréquent. Le second est probablement une erreur causée par la similitude du groupe avec la première variante. Il en est de même de la troisième variante, due probablement à une confusion avec le type. La quatrième est certaine, mais rare.

3.

= 2. 3. 2.

On remarquera la correspondance entre et ; ce dernier est l'équivalent de , comme celui de , qui, lui-même, remplace fréquemment .

4.

= * * * * * ? ?

Tous ces groupes, sauf les deux derniers, sont certainement équivalents, comme cela sera démontré par la série des composés qui va suivre. Les formes et se rencontrent dans les inscriptions trilingues, mais la seconde est rare; on ne la voit que dans l'inscription de Xerxès à Van. Le groupe est très-commun dans l'écriture babylonienne. Dans les inscriptions assyriennes de Van, c'est la forme qui est presque constamment employée.

5.

= 1. 1. 1.

Dans la première variante, le signe équivaut certainement à l'élément . Cela est prouvé par la substitution constante du caractère au signe , soit isolé, soit en composition. Je reviendrai sur ce fait plus tard, et il me servira à ramener à l'écriture de Khorsabad beaucoup de caractères babyloniens.

6.

= * * *

Équivalents certains; le premier et le dernier sont usités à Persépolis. Dans l'écriture cunéiforme persane, le type est, selon M. Lassen, substitué aux lettres *dh*. C'est une des raisons qui me portent à croire que ces caractères ont la valeur d'une dentale; cela prouve, en outre, que l'on n'est pas en droit de conclure, de la terminaison du nom de Darius, que les quatre petits coins n'aient d'autre valeur absolue que celle d'une voyelle. Je crois, au contraire, qu'ils peuvent entrer dans la composition des groupes simplement comme éléments.

7.

= 3. 3. 3. 2.

8.

= 3. 2. * 3.

Il me semble très-probable que les deux der-

nières variantes ne sont que la réduplication du type.

9.

= 2.

10.

= 5. 5. 4.

2. 1.

La dernière variante de ce type est précisément la terminaison du nom de Darius; mais je ne l'ai rencontrée qu'une fois, et, comme un trait peut facilement avoir été omis, je regarde l'équivalence comme douteuse. Cependant, la première lettre du nom d'Hystaspe, , paraît cinq fois comme variante, et, la forme du type étant très-différente, on ne peut soupçonner qu'il y ait eu confusion. La rencontre de ces deux variantes porte naturellement à donner à ces caractères le son *ch;* mais, d'un autre côté, j'ai rencontré la première variante , remplacée par deux *r*, , équivalence confirmée par l'écriture médique, dans laquelle, suivant M. Westergaard, le son *ri* est représenté par . Il y a encore une difficulté d'un autre genre : le signe , qui vient deux fois comme variante du type , est cependant un des équivalents de l'*m*, . Je cite ces particu-

larités comme un exemple des difficultés que l'on rencontre lorsqu'on veut fixer la valeur des signes à l'aide des faibles indications que nous possédons ici; nous en rencontrerons d'autres également inexplicables.

11.

Je viens de citer, dans le paragraphe précédent, l'équivalence de ces signes. Quoique je n'en aie qu'un exemple, je ne puis avoir de doute, à cause de la grande différence des groupes.

12.

13.

Ici nous voyons encore la terminaison du nom de Darius, , paraître comme équivalent d'un autre signe. Comme l'exemple est unique, c'est peut-être une erreur.

Trois fois le type a pour équivalent un groupe qui contient le *d*, tel qu'il est fait dans les inscriptions trilingues; mais la variante la plus intéressante, quoique unique, est le signe , qui, à Khorsabad, précède les noms de villes. En effet, ce n'est qu'une simple variété de forme du groupe , dont j'ai parlé au commencement de ce mémoire. L'une et l'autre forme s'emploient indifféremment dans mes inscriptions, et sont toutes les deux très-fréquemment remplacées par le caractère . Lorsque je parlerai de ces derniers groupes, je dirai ce que j'en pense.

14.

= 1. 1. 1.

Ce type me paraît n'être qu'une simple variété de forme du précédent.

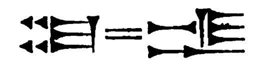
15.

= * 3. 3. 3.
? 1.

La première variante de ce type est tellement fréquente, qu'on peut assurer qu'il a été indifférent de s'en servir ou de se servir du type lui-même; les autres variantes, quoique moins usitées, n'en sont pas moins certaines, car leur forme est trop différente

pour avoir pu être une source d'erreur. Je dois, d'ailleurs, dire, une fois pour toutes, que les nombres indiquent seulement combien de fois j'ai trouvé un signe substitué à un autre dans un très-petit nombre d'inscriptions; il ne faut pas du tout en conclure que je n'ai vu à Khorsabad tel signe, , par exemple, que trois fois. Bien loin de là, il y a des inscriptions où ce signe est très-commun, et alors jamais on ne rencontre le type ; mais beaucoup de ces inscriptions, différant par leur contenu, ne sont pas strictement comparables à d'autres, et je n'ai voulu baser mon catalogue que sur des exemples indubitables, sur des textes dans lesquels le contenu, les mots, étant évidemment identiques, un groupe se trouvait remplacé par un autre.

Le signe se voit fréquemment dans les inscriptions trilingues, mais avec une forme un peu différente, . Il me paraît certain cependant que ces groupes sont identiques; d'abord, j'ai rencontré à Khorsabad la forme persépolitaine; et si je ne l'ai pas indiquée comme variante, c'est parce que je ne l'ai pas trouvée dans des inscriptions strictement comparables. Dans beaucoup d'autres caractères, d'ailleurs, usités dans les inscriptions trilingues, on a employé quatre clous horizontaux là où à Khorsabad on n'en mettait que trois. On voit au lieu de ; au lieu de , etc. Enfin, les deux groupes ont chacun une variante à peu près identique; on trouve à Khorsabad



et l'on trouve à Persépolis

(Comparez Westergaard, pl. XIV, l. 5, , avec Rich. pl. XXII, l. 6, .)

Le groupe manque dans les inscriptions de Van, où il est remplacé par son équivalent .

Comme ce caractère se rencontre souvent à la fin des lignes, il est probable qu'il forme la terminaison de beaucoup de mots.

On est naturellement tenté de décomposer ce groupe en deux portions, dont la première serait une voyelle, , et la seconde, la lettre *m*, telle qu'elle nous est donnée par le nom d'Ormuzd. Je crois cependant que, dans ces sortes de recherches, il ne faut pas se fier à ces ressemblances. D'abord, les écritures cunéiformes persane et médique nous prouvent qu'aucune règle n'a été suivie dans la composition des caractères; on voit des groupes très-dissemblables représenter des sons très-rapprochés, *et vice versa*. La même chose a évidemment lieu dans l'écriture assyrienne; car certainement on ne peut trouver la moindre analogie entre les divers groupes qui représentent la lettre *r*, par exemple, comme l'a déjà vu M. Löwenstern. Il a

dit, avec raison, que les signes , , sont des *r*, et je puis en ajouter d'autres, , , . Au contraire, le groupe , très-voisin de quelques-unes de ces formes, représente probablement l'*y* dans le nom de Darius, comme l'a dit depuis longtemps M. Burnouf, dans son Mémoire sur les inscriptions de Hamadan. Je ne l'ai vu qu'une fois remplacer , et la ressemblance des groupes rend cet unique exemple très-douteux.

Je pourrais donner avec certitude la valeur du caractère , si je possédais l'inscription de Bisitoun; je sais, en effet, qu'on y trouve l'équivalent, . M. Rawlinson m'a envoyé trois courtes lignes, comme échantillon de l'écriture assyrienne de cette inscription, et dans ces trois lignes se trouve un nom propre indiqué, comme à Persépolis, par un trait perpendiculaire, . Depuis la publication du mémoire de M. Rawlinson, j'ai cherché, parmi les noms propres, celui qui pouvait se rapporter à cette inscription. Je ne puis faire que des conjectures; mais il m'a semblé que ces trois lignes devaient être la traduction assyrienne de l'inscription du mage Gomates. En voici la première ligne :

Les trois premiers groupes sont, comme à Persépolis, le pronom démonstratif. Le premier, après le clou perpendiculaire, serait un *g*, et cette valeur s'ac-

corde bien avec la lecture probable de deux noms de pays, à Nakchi Roustâm. L'*m* est telle qu'elle nous est donnée par le nom d'Ormuzd, et il en résulte la valeur de *t* ou *th* pour le signe et, par conséquent, pour son équivalent . M. Rawlinson seul peut dire si cette lecture est juste, puisque, seul, il connaît la place de ces trois lignes dans l'original.

Le groupe et presque tous ses équivalents se voient dans la grande inscription de Londres. Le type y présente deux formes : et .

(La suite à un prochain cahier.)

NOTICE

Sur deux manuscrits de l'Hymne à Parvati, intitulé : *Ananda lahari*, qui se trouvent à la Bibliothèque royale de Paris, et remarques additionnelles relatives à l'édition de cet hymne publiée dans le Journal asiatique de 1841, p. 273 à 336, et 401 à 440.

Lorsque j'ai publié, dans le Journal asiatique de l'an 1841, le texte sanscrit de l'hymne à la déesse Parvati, attribué au célèbre Çağkara Atcharya, d'après un seul manuscrit que j'avais apporté de l'Inde, j'ignorais l'existence de deux manuscrits du même poëme qui sont conservés à la Bibliothèque

Royale de Paris, l'un coté n° 81, en caractères dévanagaris et l'autre, n° 172, en écriture bengalie. MM. les conservateurs de la Bibliothèque m'ayant, avec leur complaisance habituelle, dont je les prie de vouloir agréer mes remercîments, accordé la permission d'examiner à loisir ces deux manuscrits, je crois devoir publier cette courte notice pour faire connaître ces deux mêmes manuscrits, qui pourront être utiles à ceux qui seraient disposés à faire des recherches particulières sur la partie du mysticisme indien dont l'hymne indiqué est une des expressions les plus populaires et les plus répandues, et surtout à ceux qui, ayant jeté un regard sur le texte déjà imprimé, voudraient en donner une interprétation plus exacte que celle que j'ai pu fournir.

Le commentaire très-détaillé et perpétuel, intitulé *Bhagya-varddhini*, qui est joint au manuscrit dévanagari, et dont l'auteur est *Çrî Kâivalyâ rama*, pourra être utile pour ce dernier objet.

Ce commentateur se montre très-habile dans la dévotion *tantrika*, ou des sectateurs de *Tantras*. On sait que ce dernier mot signifie tout traité religieux qui enseigne des formules mystiques et des rites particuliers au culte de certaines divinités. Le développement que Kâivalyâ rama donne au sens des expressions et allusions contenues dans l'hymne jette un grand jour sur cette espèce de superstition. Le copiste même manifeste sa ferveur dévote, qui ne se borne pas au nom de Parvati, mais il ajoute, à la fin de chaque çloka, une exclamation répétée

ordinairement six fois, telle que Râma, Çrî, Çiva, Çaktî, Bhavati, Çubham, etc. etc. et quelques lettres, probablement de quelque signification mystique.

Nous avons montré (Journal asiatique, novembre 1841, *Observations sur l'Ananda lahari*, p. 422) que Çaĝkara Atcharya professa le culte appelé *tchandrika;* le commentateur paraît avoir exagéré ce culte en lui donnant un développement auquel se mêlent des notions communes à différentes sectes. Dans la pratique de cette dévotion, il suffit de tracer une figure ou diagramme appelé *Yantra,* de le diviser en un certain nombre de compartiments, d'y dessiner certaines images et d'inscrire certaines lettres mystiques. Tout cela est accompagné de certaines formules, gesticulations et cérémonies, qui deviennent bientôt une propriété commune à tous ceux qui en ont connaissance. On se dérobe mutuellement cette figure en lui supposant quelque pouvoir, et, quel que soit le principe dominant, la pratique populaire adopte facilement une variété de rites qui appartiennent à différentes croyances. Ce culte superstitieux se lie avec la magie et se propose pour but l'acquisition de facultés surnaturelles par le moyen des formules magiques appelées *dharanis* ou *mantras*. Nous reviendrons sur ce sujet à l'occasion de nos remarques sur le çloka 14 de cet hymne.

Quant au style du commentateur, il nous paraît plein de locutions douteuses; le texte du poëme est fautif en plusieurs endroits; l'écriture dévanagarie est de plusieurs mains, la plupart du temps très-

négligée et souvent à peine lisible; j'en excepte huit çlokas vers la fin, qui sont d'une très-belle main.

Le manuscrit bengali est sur un papier jaune, quelque peu endommagé, d'une écriture assez souvent indistincte.

L'un et l'autre de ces manuscrits, comparés avec notre texte imprimé, ne présentent aucune variante remarquable; quelquefois un mot synonyme est substitué à un autre; il serait inutile de signaler des différences aussi peu importantes.

L'ordre des çlokas est aussi changé en quelques endroits. Au reste, les incorrections assez fréquentes de ces manuscrits ne nous permettraient pas de les suivre avec confiance, si même il nous était possible de donner maintenant plus de temps et d'attention à un nouvel examen de cet ouvrage.

Je ne puis cependant me dispenser d'indiquer quelques erreurs et négligences qui se sont glissées dans le texte sanscrit et dans ma traduction française imprimés, et dont je ne me suis aperçu qu'à l'occasion de la revue nouvelle que je viens d'en faire, après trois ans d'intervalle. En suivant l'ordre des çlokas pour les corrections à y faire, j'aurai en quelque peu d'endroits l'occasion de faire connaître le genre du commentaire de Çri Kâivalyâ rama.

Je dois ajouter à ce que j'ai dit sur l'hymne, que, selon M. Wilson, il est écrit dans le mètre *sikharini*, qui est une variété populaire de l'*Atyachti*, composé de $17 \times 4 = 68$ syllabes avec le scheme suivant :

∪ – – | – – – | ∪ ∪ ∪ | ∪ ∪ – | – ∪ ∪ | ∪ –

(Voyez *An introduction to the grammar of the sanscrit language*, p. 424.)

Dans le texte imprimé :

Çloka 1, ligne 1re, au lieu de यत्तो lisez युत्तो.

Çloka 6, ligne 4e, au lieu de अपाङ्गात् lisez आपाङ्गात्.

Çloka 7. Dans ce çloka la déesse Parvati est invoquée : « Toi, dont les mains sont armées d'un arc, de flèches, d'un lacet et d'un croc. » Ces armes sont évidemment presque les mêmes que porte dans le passage connu de l'ode d'Horace (l. I, ode 35) la Nécessité, à laquelle j'ai donc, dans ma note sur ce çloka, comparé Parvati. Mais le commentateur explique ses armes comme il suit : ऐन्दवं धनुः पुष्पमय बाणान्। पाशं सुवर्णमयं। सुवर्णमयम् अङ्कुशं धारयन्तीं। तद् उक्तं मनोरमात्रां। सौवर्णौ पाशाङ्कुशौ वाम दक्षिणयोर् ध्येयौ इति। « Possédant un arc lunaire, des flèches de fleurs, un lacet d'or et un croc d'or, ceci dit conservant de la beauté; dignes de méditation sont le lacet et le croc, tous deux d'or, de ses deux mains gauche et droite. Tel est le sens. »

Nous voyons que les flèches de fleurs et les autres armes d'or ôtent au caractère de la déesse quelque chose de sa sévérité; au reste, sa ressemblance avec la Nécessité d'Horace me paraît toujours soutenable.

Dans le même çloka, ligne 4e, au lieu de पुरमथितु राह्णो पुरुषिका, lisez पुरमथितुर् आह्णो पुरुषिका.

La division des mots et ma traduction de ce passage sont également erronnées; il n'est pas du tout question de *Râhu* dans cet endroit, et ma note relative à ce nom doit être effacée. आहो, *âhô*, est une exclamation. Au lieu de : « Aussi puissant que Râhu, » lisez : « Oh ! formidable, faite homme. »

Le commentateur développe longuement la puissance et la véhémence que Parvati partage avec son époux, le dieu Çiva.

Le çloka 8 est cité textuellement et traduit par M. Wilson dans sa grammaire sanscrite (voy. p. 424).

Son texte, au lieu de notre परिवृते a परिसरे, qui est aussi dans les deux manuscrits de la Bibliothèque royale, et donne dans la traduction, *near a lake*, « près d'un étang. » Il traduit les mots चिन्तामणि गृहे *in the temple of the all-bestouwing jewel*, « dans le temple du joyeau qui donne tout. » *Tchinta mani* signifie aussi, selon son Dictionnaire, « Brahma, » que j'ai adopté. Comme ce savant a pu traduire d'après un commentaire que je n'avais pas, et comme celui de Kâivalyârama s'explique peu sur ce çloka, je crois devoir donner en français la traduction de M. Wilson, qui diffère tant soit peu de la mienne de ce çloka :

« Quelques sages heureux te vénèrent, toi qui es l'onde de la félicité spirituelle, ayant ton lieu de repos avec le Çiva suprême, sur le trône duquel sa quintuple forme est typéfiée dans le temple du joyau qui donne tout, et qui est dans un bosquet

d'arbres de Kadamba, près d'un lac entouré d'arbres célestes, sur l'île des joyaux au milieu de la mer d'ambroisie. »

Çloka 10. Le commentaire donne au mot कुण्ड, *kuṇḍa*, interprété dans le dictionnaire « une excavation pour recevoir et garder le feu sacré » la signification de कुण्डल, *kuṇḍala*, et कुण्डलिनी, *kuṇḍalinî*, qui signifient l'un et l'autre « ornement ou d'oreilles ou de bras; » le dernier mot est aussi une forme de Çakti, de Durgâ, nom de Parvati, et se trouve parmi les noms que nous aurons à citer plus bas. Dans la traduction de ce çloka, on peut donc, au lieu de : « toi qui es le réceptacle concave du sacrifice des générations, » lire : « toi qui es l'ornement des familles. »

Çloka 13, ligne 3ᵉ, au lieu de : तव अपाङ्गालोके, lisez : तव आपङ्गालोके.

Çloka 14. Dans ce çloka, sont mentionnés cinquante-six *mayukhas*, ou « rayons, » sur la *terre;* cinquante-deux dans *l'eau*, soixante-deux dans le *feu*, cinquante-quatre dans le *vent*, soixante et douze dans le *ciel*, et soixante-quatre dans *l'esprit*, faisant ensemble trois cent soixante, le nombre des jours de l'ancienne année indienne et égyptienne. Nous avons donné, sur ces divisions bizarres, les renseignements qui nous avaient été fournis, puisés dans les meilleures sources, par le savant M. Wilson. (*Journal asiatique*, sept.-octob. 1841, p. 303.) Kâivalyârama nous donne, pour tous ces rayons, des

noms qui sont autant de divinités, nous les reproduisons ici comme des curiosités; les voici :

1° LES RAYONS SUR LA TERRE.

1. उड्डीश्वरः, *ḍaḍḍîçvaraḥ;* 2. उड्डीश्वरी, *ḍaḍḍîçvarî;* 3. ज्ञालेश्वरः, *djâleçvara;* 4. ज्ञालेश्वरी, *djâleçvarî;* 5. पूर्णेश्वरः, *purṇêçvaraḥ;* 6. पूर्णेश्वरी, *purṇêçvarî;* 7. कामेश्वरः, *kâmèçvaraḥ;* 8. कामेश्वरी, *kâmêçvarî;* 9. श्रीकण्ठः, *çrîkanṭaḥ;* 10. वाह्नना, *vâhanâ;* 11. अनन्त, *ananta;* 12. स्वरसा, *svarasâ;* 13. शङ्करः, *çag̃karaḥ;* 14. मतिः, *matiḥ;* 15. पिङ्गलः, *pig̃galah;* 16. पातालदेवी, *pâtâladêvi;* 17. नादाख्यः, *nâdâkhyah;* 18. नादा, *nâdâ;* 19. आनदः, *ânadaḥ;* 20. डाकिनी, *ḍâkinî;* 21. आरस्यः, *âlasyaḥ;* 22. शकिनी, *çakinî;* 23. महानन्द, *mahânanda;* 24. लाकिनी, *lâkinî;* 25. योग्यः, *yogyaḥ;* 26. काकिनी, *kâkinî;* 27. अतीत्, *atît;* 28. शाकिनी, *çâkinî;* 29. पाद, *pâda;* 30. हाकिनी, *hâkinî;* 31. आधारेशः, *âdharêçaḥ;* 32. नक्ता, *naktâ;* 33. चक्रीशः, *tchakrîçah;* 34. चण्डा, *tchaṇḍâ;* 35. कुरङ्गीशः, *kurag̃gîçaḥ;* 36. कराला, *karâlâ;* 37. मदध्रीशः, *madadhrîçaḥ;* 38. महोघुष्मा, *mahôghuchmâ;* 39. अनादिविमलः, *anâdivimalaḥ;* 40. मातङ्गी, *mâtang̃gî;* 41. सर्वज्ञविमलः, *sarvadjna-vimalaḥ;* 42. पुलिन्द्रा, *pulindâ;* 43. योगविमलः, *yôga-vimalaḥ;* 44. शम्वरी, *çamvarî;* 45. सिद्धविमलः, *siddha-vimalaḥ;* 46. वाचापरा, *vâtchâparâ;* 47. समयविमलः, *samaya-vimalaḥ;* 48. कु-

लालिका, *kalâlikâ;* 49. मित्रेशः, *mitrêçaḥ;* 50. कुब्जा, *kubdjâ;* 51. डड्डीशः, *ḍaḍḍîçaḥ;* 52. लब्धरः, *labdharaḥ;* 53. षष्टीशः, *chachṭîçaḥ;* 54. कुलेश्वरी, *kulêçvarî;* 55. चर्याधीशः, *tcharyâdhîçaḥ;* 56. कुञ्जा, *kuñdjâ.*

II° LES RAYONS DANS L'EAU.

1. सद्योजातः, *sadyôdjâtaḥ;* 2. माय, *mâya;* 3. वामदेवः, *vâmadêvaḥ;* 4. श्री, *çrî;* 5. अघोरः, *aghoraḥ;* 6. पद्मा, *padmâ;* 7. तत्पुरुषः, *tatpuruchaḥ;* 8. अविका, *avikâ;* 9. अनन्तः, *anantàḥ;* 10. निवृत्तिः, *nivrìttiḥ;* 11. अनाथः, *anâthaḥ;* 12. प्रतिष्टा, *pratichṭâ;* 13. जनाश्रितः, *djanâçritaḥ;* 14. विद्या, *vidyâ;* 15. अचिन्त्यः, *atchintyaḥ;* 16. शान्ता, *çântâ;* 17. शशिशेखरः, *çaçiçêkharaḥ;* 18. उमा, *umâ;* 19. तीव्रः, *tîvraḥ;* 20. गङ्गा, *gaǧgâ;* 21. मणिवाहनः, *maṇivâhanaḥ;* 22. सरस्वती, *sarasuatî;* 23. अब्जवाहनः, *abdjavâhanaḥ;* 24. कमला, *kamalâ;* 25. तेजोधीशः, *tĕdjôdhîçaḥ;* 26. पार्वती, *pârvatî;* 27. विद्यावागीश्वरः, *vidyavâgîçvaraḥ;* 28. चित्रा, *tchitrâ;* 29. चतुर्विद्येश्वरः, *tchaturvidyêçvaraḥ;* 30. सकमला, *sakamalâ;* 31. उमागङ्गेश्वरः, *umâgaǧgêçvarah;* 32. मन्मथा, *manmathâ;* 33. कृष्णेश्वरः, *krichmèçvaraḥ;* 34. श्रिया, *çrîyâ;* 35. श्रीकण्टः, *çrîkanṭaḥ;* 36. नया, *nayâ;* 37. अनन्तः, *anantaḥ;* 38. सती, *satî;* 39. शङ्कररत्नः, *çaǧkararatnah;* 40. मेखला, *mèkhalâ;* 41. पिङ्गलः, *piǧgalaḥ;* 42.

यशोवती, *yaçôvatî;* 43. साध्यारथः, *sâdhyârathaḥ;* 44. हंसानन्दा, *hansânandâ;* 45. परिदिव्यौघः, *paridivyâughaḥ;* 46. वामा, *vâmâ;* 47. रिदिव्यौघः, *ridivyâughaḥ;* 48. ज्येष्ठा, *djyêchtâ;* 49. पीठौघः, *pîdâughaḥ;* 50. रौद्री, *râudrî;* 51. सर्वेश्वरः, *sarvêçvaraḥ;* 52. सर्वमयी, *sarvamayî.*

III° LES RAYONS DANS LE FEU.

1. परापरः, *parâparaḥ;* 2. चण्डेश्वरी, *tchaṇḍêçvarî;* 3. परमः, *paramaḥ;* 4. चतुष्मती, *tchatuchmatî;* 5. तत्परः, *tatparaḥ;* 6. उखकाली, *ukhakalî;* 7. अपरः, *aparaḥ;* 8. संवर्त्ता, *samvarttâ;* 9. चिदानन्दः, *tchidânandaḥ;* 10. नीलकुब्जा, *nîlakubdjâ;* 11. अघोरः, *aghôraḥ;* 12. गन्धा, *gandhâ;* 13. समरसः, *samarasaḥ;* 14. रसा, *rasâ;* 15. ललितः, *lalitaḥ;* 16. स्मया, *smayâ;* 17. स्वच्छदः, *svatchhadaḥ;* 18. स्पर्शा, *sparçâ;* 19. भुतेश्वरः, *bhutêçvaraḥ;* 20. शब्दा, *çabdâ;* 21. आनन्दः, *ânandaḥ;* 22. डाकिनी, *ḍâkinî;* 23. आलस्य, *âlasya;* 24. रत्नडाकिनी, *ratnaḍâkinî;* 25. प्रभानन्दः, *prabhânandaḥ;* 26. चक्रडाकिनी, *tchakraḍâkinî;* 27. योगानन्दः, *yôgânandaḥ;* 28. यज्ञडाकिनी, *yadjnaḍâkinî;* 29. अतीतः, *atîtaḥ;* 30. कुब्जडाकिनी, *kubdjaḍâkinî;* 31. श्वादः, *çvâdaḥ;* 32. प्रपञ्चडाकिनी, *prapañtchaḍâkinî;* 33. योगेश्वरः, *yogêçvaraḥ;* 34. चण्डा, *tchaṇḍâ;* 35. पीडेश्वरः, *pîḍêçvaraḥ;* 36. कोशला, *kôçala;* 37.

कुलकौलेश्वरः, *kulakâuleçvaraḥ;* 38. पावनी, *pâvanî;* 39. कुलेश्वरः, *kulêçvaraḥ;* 40. समया, *samayâ;* 41. श्रीकण्ठः, *çrikanṭaḥ;* 42. कामा, *kâmâ;* 43. अनन्तः, *anantaḥ;* 44. रेवती, *rèvatî;* 45. शङ्करः, *çaġkaraḥ;* 46. काला, *kâlâ;* 47. पिङ्गलः, *piġgalaḥ;* 48. कराला, *karâlâ;* 49. साद्याख्यः, *sâdâkhyaḥ;* 50. कुब्जिका, *kubdjikâ;* 51. करालारात्रिगुरुः, *karâla-râtri-guruḥ;* 52. परा, *parâ;* 53 सिद्धगुरुः, *siddhaguruḥ;* 54. स्मृत्यन्तरा, *smrityantaraḥ;* 55. रत्नगुरुः, *ratna-guruḥ;* 56. शान्ता, *çântâ;* 57. शिवगुरुः, *çivaguruḥ;* 58. दिव्या, *divyâ;* 59. मेखलागुरुः, *mêkahalâ-guruḥ;* 60. प्रतिष्ठा, *pratichṭâ;* 61. समयागुरुः, *samayâguruḥ;* 62. निवृत्ति, *nivṛitti.*

IV. LES RAYONS DU VENT.

1. खगेश्वरः, *khagêçvaraḥ;* 2. भरा, *bharâ;* 3. कूर्म, *kûrma;* 4. आधारा, *âdhârâ;* 5. मेखला, *mêhkalâ;* 6. शोका, *çôkâ;* 7. मीनः, *mînaḥ;* 8. मल्लिका, *mallikâ;* 9. ज्ञानः, *djnânaḥ;* 10. विमला, *vimalâ,* 11. महानन्दः, *mahânandaḥ;* 12. शर्व्वरी, *çarvvarî;* 13. तीव्रः, *tîvraḥ;* 14. मिला, *milâ;* 15. प्रियः, *priyaḥ;* कुमुदा, 16. *kamudâ;* 17. कलिकः, *kalikaḥ;* 18. मेनकी, *mênakî;* 19. डामरः, *ḍâmaraḥ;* 20. डाकिनी, *ḍâkinî;* 21. रामः, *râmaḥ;* 22, राकिनी, *râkinî;* 23. लामः, *lâmaḥ;* 24. लाकिनी, *lâkinî;* 25. कामदः, *kâmadaḥ;* 26. काकिनी,

kâkinî; 27. शामयः, *çâmayaḥ*; 28. शाकिनी, *çâkinî*; 29. हामरः, *hâmaraḥ*; 30. हाकिनी, *hâkinî*; 31. आकारः, *âkâraḥ*; 32. शसका, *çasakâ*; 33. चक्रीशः, *tchakrîçaḥ*; 34. विन्दुः, *vinduḥ*; 35. कुलजः, *kuladjaḥ*; 36. कुला, *kulâ*; 37. मयीशीशः, *mayîçîçaḥ*; 38. कुब्जिका, *kubdjikâ*; 39. हृदीशः, *hrîdîçaḥ*; 40. कामकला, *kâmakalâ*; 41. शिरसः, *çirasaḥ*; 42. कुलदीधिका, *kuladîdhikâ*; 43. शिखेशः, *çikhêçaḥ*; 44. सर्व्वरा, *sarvvarâ*; 45. वर्म्मः, *varmmaḥ*; 46. वहुरूपा, *vahurûpâ*; 47. अशत्रेशः, *açatrêçaḥ*; 48. महत्तरी, *mahattarî*; 49. परगुरुः, *paraguruḥ*; 50. मङ्गला, *maǧgalâ*; 51. परधिगुरुः, *paradhiguruḥ*; 52. कोशटा, *koçaṭâ*; 53. पूज्यगुरुः, *pûdjyaguruḥ*; 54. नामा, *nâmâ*.

V. LES RAYONS DU CIEL.

1. हृदयः, *hrĭdayaḥ*; 2. कौलिकी, *kâalikî*; 3. धरः, *dharaḥ*; 4. कान्ता, *kântâ*; 5. भोगः, *bhogaḥ*; 6. विश्वेश्वरी, *viçvêçvarî*; 7. भयः, *bhayaḥ*; 8. योगिनी, *yôginî*; 9. महः, *mahaḥ*; 10. प्रहासारा, *prahâsârâ*; 11. शवः, *çavaḥ*; 12. शवरी, *çavarî*; 13. द्रवः, *dravaḥ*; 14. कालिका, *kâlikâ*; 15. रसः, *rasaḥ*; 16. पुष्टचाण्डाली, *puchṭatchâṇḍâli*; 17. मोहः, *môhaḥ*; 18. अघोरसी, *aghôrasî*; 19. मनोमयः, *manômayaḥ*; 20. हेला, *hêlâ*; 21. शोका, *çôkâ*; 22. सहारक्ता, *sahâraktâ*; 23. ज्ञानंगुह्यः, *djânamgahyaḥ*;

24. कुब्जिका, *kubdjikâ;* 25. मूर्द्धा, *mûrddhâ;* 26. ह्राकिनी, *hâkinî;* 27. वायुः, *vâyuḥ;* 28. पापघ्नी, *pâpaghnî;* 29. कुलः, *kulaḥ;* 30. महाकुललाकिनी, *mahâkula-lâkinî;* 31. भियोज्वलः, *bhiyodjvalaḥ;* 32. काकिनी, *kâkini;* 33. तेजाः, *têdjâḥ;* 34. शाकिनी, *çâkinî;* 35. मूर्द्धा, *mûrddhâ;* 36. ह्राकिनी, *hâkinî;* 37. वायुः, *vâyuḥ;* 38. पापघ्नी, *papaghnî;* 39. कुलः, *kulaḥ;* 40. सिंहा, *sinhâ;* 41. संहारः, *sanhâraḥ;* 42. कुलाम्बिका, *kulânvikâ;* 43. विश्वम्भरः, *viçvambharaḥ;* 44. कामा, *kâmâ;* 45. कौटिलः, *kâuṭilaḥ;* 46. कर्म्ममाता, *karmmamâtâ;* 47. गलवः, *galavaḥ;* 48. काकोष्टी, *kâkôchṭî;* 49. (est omis dans le manuscrit); 50. व्योमः, *vyômaḥ;* 51. श्वसतः, *çvasataḥ;* 52. नान्दा, *nândâ;* 53. खेजरः, *khêdjaraḥ;* 54. महादेवी, *mahâdêvî;* 55. वकुलः, *vakulaḥ;* 56. महत्तरी, *mahattarî;* 57. तातः, *tâtaḥ;* 58. कुण्डलिनी, *kaṇḍalinî;* 59. कुलान्तीतः, *kulântîtaḥ;* 60. कुलेशी, *kulêçî;* 61. अजुः, *adjaḥ;* 62. ईधिका, *îdhikâ;* 63. मनतः, *manataḥ;* 64. दीपिका, *dîpikâ;* 65. व्रशः, *vraçaḥ;* 66. रेचिका, *rêtchikâ;* 67. शिवः, *çivaḥ;* 68. मेचिका, *mêtchikâ;* 69. परमः, *paramaḥ;* 70. परा, *parâ;* 71. परः, *paraḥ;* 72. वित्, *vit.*

VI. DES RAYONS DE L'ESPRIT.

1. परः, *paraḥ;* 2. परापरा, *parâparâ;* 3. रमः, *ramaḥ;*

4. रमपरा, *ramaparâ*; 5. चित्परः, *tchitparah*; 6. चित्परा, *tchitparaḥ*; 7. महामायः, *mahâmâyah*; 8. महामायपरा, *mahâmâyaparâ*; 9. इच्छा, *itchtchhâ*; 10. (est omis dans le manuscrit); 11. सृष्टिः, *srĭchṭiḥ*; 12. सृष्टिपरा, *srĭchṭiprâ*; 13. स्मितिः, *smitiḥ*; 14. स्मितिपरा, *smitiparâ*; 15. निरोधः, *nirôdhaḥ*; 16. निरोधपरा, *nirôdhaparâ*; 17. मुक्तिः, *muktiḥ*; 18. मुक्तिपरा, *muktiparâ*; 19. ज्ञानः, *djnânaḥ*; 20. ज्ञानपरा, *djnânaparâ*; 21. सत्यः, *satyaḥ*; 22. सत्यपरा, *satyaparâ*; 23. असतः, *asataḥ*; 24. असतीपरा, *asatîparâ*; 25. सदसत्, *sadasat*; 26. सदसत्परा, *sadasatparâ*; 27. क्रिया, *kriyâ*; 28. क्रियापरा, *kriyâparâ*; 29. आत्मा, *âtmâ*; 30. आत्मापरा, *âtmâparâ*; 31. इन्द्रियाश्रयः, *indriyâçrayaḥ*; 32. इन्द्रियाश्रयपरा; *indriyâçrayaparâ*; 33. गोचरः, *gôtcharaḥ*; 34. गोचरापरा, *gôtcharâparâ*; 35. लोकमुख्यः, *lôkamukhyaḥ*; 36. लोकमुख्यापरा, *lôkamukhyâparâ*; 37. देववत्, *dêvavat*; 38. देववत्परा, *dêvavatparâ*; 39. संवित्, *samvit*; 40. संवित्परा, *samvitparâ*; 41. कुण्डलिनी, *kuṇḍalinî*; 42. कुण्डलिनीपरा, *kuṇḍalinîparâ*; 43. सौष्मनः, *sâuchmanaḥ*; 44. सौष्मनपरा, *sâuchmanaparâ*; 45. प्राणसूत्र, *prâṇasûtra*; 46. प्राणसूत्रपरा, *prâṇasûtraparâ*; 47. स्यन्दः, *syandaḥ*; 48. स्यन्दापरा, *syandâparâ*; 49. मातृका, *mâtrĭkâ*; 50. मातृकापरा, *mâtrĭkâparâ*; 51. स्वरोद्भवः, *svarôdbhavaḥ*; 52. स्वरोद्भवपरा, *svarôdbhavaparâ*; 53. वर्णजः, *varṇaâjaḥ*; 54.

वर्णजापरा, *varnadjaparâ;* 55. शब्दजा, *çabdajâ;* 56. शब्दजापरा, *çabdadjâparâ;* 57. वर्णज्ञातः, *varnadjnâtaḥ;* 58. वर्णज्ञातापरा, *varnadjnâtâparâ;* 59. वर्गजः, *vargadjaḥ;* 60. वर्गजापरा, *vargadjâparâ;* 61. संयोगजः *samyôgadjḥ;* 62. संयोगजापरा, *samyôgadjâparâ;* 63. मन्त्रविघ्नहः, *mantravighnahaḥ;* 64. मन्त्रविघ्नहापरा, *mantravighnahâparâ.*

J'espère ne pas être désapprouvé par les indianistes, pour avoir transcrit ces noms. Quoiqu'ils appartiennent à des sectes, on peut cependant supposer qu'un bon nombre en est emprunté d'une religion, sinon générale, au moins très-répandue. Au reste, il n'est peut-être aucune sorte de renseignement qui, dans l'état présent de la littérature sanscrite en Europe, soit tout à fait à dédaigner. Nous voyons ici des noms qui marquaient peut-être trois cent soixante jours d'un calendrier.

Parmi ces noms, un bon nombre se rapporte à Çiva; d'autres expriment des facultés, qualités, imperfections, substances, tant physiques qu'intellectuelles, telles que : *djnâna*, « connaissance; » *itchâ*, « désir; » *çôkâ*, « chagrin; » *bhaya*, « crainte; » *môha*, « folie; » *sparça*, « contact; » *ratna*, « joyau; » *kurma*, « tortue; » *mèkhala*, « ceinture » (qui paraît être la même que le *kochti* des anciens Perses et des Guèbres modernes); *kumudâ*; « plante aquatique, » etc. etc. Nous voyons des noms de divinités peu connues, telles que : *Dakinî*, souvent répété, espèce de lutin femelle; *Hakinî, Rakinî, etc.* Ce qui est remarquable,

c'est que plusieurs de ces divinités appartiennent aux *Djâinas*, classe de Buddhistes que *Çağkara atcharya* combattait avec beaucoup de force. Ainsi, nous remarquons comme divinités, ou personnes sacrées des Djâinas : *Tchaṇḍâ, Mâtâggî, Padmâ, Çaçi çèkhara, Samvarâ;* cette dernière, selon Csoma de Körös, appartient spécialement aux Tantrikas. Nous trouvons que le mot de *guru* fait partie de noms de plusieurs rayons, car un guru, ou maître spirituel, sera facilement honoré et même élevé au rang d'une divinité par la société particulière à laquelle il préside.

Plusieurs de ces noms sont répétés dans plusieurs classes, et même dans la même classe de rayons. La signification d'un assez grand nombre ne se trouve pas dans le dictionnaire, et m'a paru difficile à déterminer. Quelques-uns peuvent avoir été mal copiés par une main souvent très-peu correcte.

Tout bizarres ou puérils que puissent paraître le noms donnés à ces *mayûkhas* ou rayons, que l'on attribue à la terre, à l'eau, au feu, à l'air ou au vent, au ciel ou à l'esprit, remarquons cependant qu'il s'agit des six *dhatus*, ou « éléments, » et que tout ce que les Hindous savent de la nature s'y trouve résumé. En effet, aux quatre éléments, à savoir : la terre, l'eau, le feu, l'air, ils ajoutent généralement le ciel ou l'éther; mais les Buddhistes, en particulier, joignent à ces éléments matériels, encore *manas*, l'esprit, aussi appelé *Vidjnânam*, « intelligence, » et *tchit*, de la même signification. Ce dernier mot appartient aux Vedantistes, et se trouve

dans l'hymne à Parvati. Dans celui-ci, comme dans le commentaire de *Kâivalya-rama*, remarquons, sans nous en étonner, je le répète, le mélange des notions que les différentes sectes s'approprient et développent chacune à sa manière.

Nous reprenons les corrections à faire dans notre texte et dans la version imprimée de l'Ananda-lahari.

Çloka 15, ligne 2. Joignez वरत्रासत्राणा et स्फटिकगुटिकापुस्तककरां.

Çloka 25. Dans la traduction de ce çloka, au lieu de : « qui sont les créateurs de trois, gunas, » lisez : « qui proviennent des trois gunas. »

Çloka 32, note, ligne 4. Au lieu de वज्रि, lisez : बीज.

Çloka 36, ligne 4. Au lieu de भवेत, lisez : भवते. Dans la traduction de ce çloka, au lieu de : « lequel est invisible (comme) un objet d'oblation du feu, du soleil et de la lune, » lisez : « lequel est invisible dans la réunion des rayons du Soleil et de la Lune. »

Çloka 40. Dans la traduction, aux mots : « te reste à jamais associé, » ajoutez : « le seigneur de la destruction du monde. » C'est par ces derniers mots que le commentaire explique सम्वर्त्तं, et aussi par सम्वर्त्तनिल : *samvarttanilah*, « noir comme un nuage. »

Plus loin, aux mots : « sa compagne, » ajoutez : « mère de créatures. »

Çloka 41. Dans la traduction, au lieu de : « sa compagne qui le seconde elle-même avec amour, » lisez : « sa compagne qui excelle elle-même dans cet

art. » De suite, aux mots : « ce monde, » ajoutez : « charmé. »

Çloka 46, ligne 1re. Au lieu de अभाति, lisez : आभाति.

Çloka 55, ligne 3. Au lieu de श्रीरर्द्द, séparez श्रीर् et अर्द्द.

Çloka 63. Dans la traduction, aux mots : « boivent selon leur désir, » ajoutez : « de nuit en nuit. »

Çloka 65. Dans la traduction, aux mots: « les marques foncées de bétel de ta bouche, » ajoutez : « marques resplendissantes du camphre du croissant de la lune. »

Çloka 74. Dans la traduction, au lieu de : « ton sein porte, » lisez : « la plénitude de ton sein porte. »

Çloka 82. Dans la traduction, au lieu de : « le bâton d'un étendard d'or et le tronc d'un bananier, » lisez : « et sur le tronc dilaté d'un bananier (à fruits) d'or. »

Çloka 89, ligne 4, texte. Au lieu de निशम्, lisez : अनिशम्.

Çloka 90, ligne 3. Au lieu de पकृत्या, lisez : प्रकृत्या.

Çloka 95. Le manuscrit dévanagari de la Bibliothèque royale porte कर्पूरैर्मरकत au lieu de कर्पूरैः स्मरकत de notre texte imprimé. Si les deux leçons étaient également bonnes, ce qui est peu probable, il s'ensuivrait que l'on peut dire *marakata* et *smarakata* pour : « émeraude, » et le dernier terme serait plus près du latin *smaragdus*. Au reste, les Grecs disaient *maragdos* et *smaragdos*.

A. Troyer.

MÉMOIRE

Sur la famille des Sadjides, par M. Defrémery.

Parmi les dynasties orientales qui, sans secouer tout à fait le joug des khalifes de Bagdad, surent cependant se créer une principauté à peu près indépendante, il n'en est aucune qui ait autant de titres à notre intérêt que celle des Sadjides ou ساجية. Et cependant cette famille n'a encore été l'objet d'aucun travail particulier. Nous ne possédons qu'un seul morceau consacré spécialement à son histoire; et encore, ce morceau, écrit en arabe, n'a pas été traduit[1]. J'ai donc cru que l'on me saurait quelque gré de réunir, aux faits que présente ce fragment, ceux que j'ai pu recueillir dans d'autres auteurs arabes, tels que Ibn-Alathir, Ibn-Khaldoun, Beïbars-Mançouri, Kemal-Eddin, Abou'l-Méhacin, Noveïri, etc. Ce travail, outre l'ensemble de l'histoire des Sadjides, renferme des détails nouveaux sur divers points des annales orientales, et pourra ne pas être inutile aux futurs historiens du khalifat, des Carmathes et des Toulounides.

[1] Le texte de ce fragment historique a été publié en 1823, à Bonn, par M. Freytag, à la suite de son édition des Fables de Lokman, pag. 34 et suivantes. Il porte le titre suivant : Portion de la seconde section de l'ouvrage intitulé : *Akhbarou'ldouel-il-Moncathiati*, par le cheikh, l'imam savant Djémal-eddin-Abou'l-Haçan-Ali, fils du *fakih*, de l'imam Abou'l-Mançour-Dhafir, etc.

kâkinî; 27. शामयः, *çâmayaḥ*; 28. शाकिनी, *çâkinî*; 29. हामरः, *hâmaraḥ*; 30. हाकिनी, *hâkinî*; 31. आकारः, *âkâraḥ*; 32. शसका, *çasakâ*; 33. चक्रीशः, *tchakrîçaḥ*; 34. विन्दुः, *vinduḥ*; 35. कुलजः, *kuladjaḥ*; 36. कुला, *kulâ*; 37. मयीशीशः, *mayîçîçaḥ*; 38. कुब्जिका, *kubdjikâ*; 39. हृदीशः, *hrîdîçaḥ*; 40. कामकला, *kâmakalâ*; 41. शिरसः, *çirasaḥ*; 42. कुलदीधिका, *kuladîdhikâ*; 43. शिखेशः, *çikhêçaḥ*; 44. सर्व्वरा, *sarvvarâ*; 45. वर्म्मः, *varmmaḥ*; 46. वहुरूपा, *vaharûpâ*; 47. अशत्रेशः, *açatrêçaḥ*; 48. महत्तरी, *mahattarî*; 49. परगुरुः, *paraguruḥ*; 50. मङ्गला, *maĝgalâ*; 51. पराधिगुरुः, *paradhiguruḥ*; 52. कोशटा, *koçaṭâ*; 53. पूज्यगुरुः, *pûdjyaguruḥ*; 54. नामा, *nâmâ*.

V. LES RAYONS DU CIEL.

1. हृदयः, *hrĭdayaḥ*; 2. कौलिकी, *kâulikî*; 3. धरः, *dharaḥ*; 4. कान्ता, *kântâ*; 5. भोगः, *bhogaḥ*; 6. विश्वेश्वरी, *viçvêçvarî*; 7. भयः, *bhayaḥ*; 8. योगिनी, *yôginî*; 9. महः, *mahaḥ*; 10. प्रहासारा, *prahâsârâ*; 11. शवः, *çavaḥ*; 12. शवरी, *çavarî*; 13. द्रवः, *dravaḥ*; 14. कालिका, *kâlikâ*; 15. रसः, *rasaḥ*; 16. पुष्टचाण्डाली, *puchṭatchâṇḍâli*; 17. मोहः, *môhaḥ*; 18. अघोरसी, *aghôrasî*; 19. मनोमयः, *manômayaḥ*; 20. हेला, *hêlâ*; 21. शोका, *çôkâ*; 22. सहारक्ता, *sahâraktâ*; 23. ज्ञानंगुह्यः, *djânamgahyaḥ*;

24. कुब्जिका, *kubdjikâ;* 25. मूर्द्धा, *mûrddhâ;* 26. ह्राकिनी, *hâkinî;* 27. वायु:, *vâyuḥ;* 28. पापघ्नी, *pâpaghnî;* 29. कुल:, *kulaḥ;* 30. महाकुललाकिनी, *mahâkula-lâkinî;* 31. भियोज्वल:, *bhiyodjvalaḥ;* 32. काकिनी, *kâkini;* 33. तेजा:, *tédjâḥ;* 34. शाकिनी, *çâkinî;* 35. मूर्द्धा, *mûrddhâ;* 36. ह्राकिनी, *hâkinî;* 37. वायु:, *vâyuḥ;* 38. पापघ्नी, *papaghnî;* 39. कुल:, *kulaḥ;* 40. सिंहा, *sinhâ;* 41. संहार:, *sanhâraḥ;* 42. कुलाम्बिका, *kulânvikâ;* 43. विश्वम्भर:, *viçvambharaḥ;* 44. कामा, *kâmâ;* 45. कौटिल:, *kâuṭilaḥ;* 46. कर्म्ममाता, *karmmamâtâ;* 47. गलव:, *galavaḥ;* 48. काकोष्टी, *kâkôchṭî;* 49. (est omis dans le manuscrit); 50. व्योम:, *vyômaḥ;* 51. श्वसत:, *çvasataḥ;* 52. नान्दा, *nândâ;* 53. खेजर:, *khêdjaraḥ;* 54. महादेवी, *mahâdêvî;* 55. वहुल:, *vahulaḥ;* 56. महत्तरी, *mahattarî;* 57. तात:, *tâtaḥ;* 58. कुण्डलिनी, *kaṇḍalinî;* 59. कुलान्तीत:, *kulântîtaḥ;* 60. कुलेशी, *kulêçî;* 61. अजु:, *adjaḥ;* 62. ईधिका, *îdhikâ;* 63. मनत:, *manataḥ;* 64. दीपिका, *dîpikâ;* 65. व्रश:, *vraçaḥ;* 66. रेचिका, *rétchikâ;* 67. शिव:, *çivaḥ;* 68. मेचिका, *mêtchikâ;* 69. परम:, *paramaḥ;* 70. परा, *parâ;* 71. पर:, *paraḥ;* 72. वित्, *vit.*

VI. DES RAYONS DE L'ESPRIT.

1. पर:, *paraḥ;* 2. परापरा, *parâparâ;* 3. रम:, *ramaḥ;*

confié son sceau, il écrivit à Abou'ssadj pour lui ordonner de se diriger vers le chemin de la Mekke, afin de le pacifier. Il lui fit porter, en même temps, l'argent nécessaire à cette expédition. D'après une autre version, Abou'ssadj écrivit à Mohammed, fils d'Abd-Allah, pour le prier de lui faire confier la surveillance du chemin de la Mekke. Mohammed l'envoya vers cette ville, avec le titre de son lieutenant[1].

Selon Kémal-Eddin, Abou'ssadj Davdad داودداد (*sic*), devint gouverneur d'Alep et de Kinnesrin, sous le règne de Motazz, dans le mois de rébi 1er 254 (mars 868). Il occupa ce poste jusqu'à ce qu'Ahmed, fils d'Içа, fils du cheïkh, s'empara de la Syrie, sous le règne de Mohtadi[2].

En l'année 261 (874-5), Abou'ssadj fut nommé gouverneur d'Ahvaz, sur la démission de Mouça, fils de Bogha, et reçut l'ordre de combattre les Zendjs. Il envoya contre eux son gendre (Abd-Errahman). Ali-ibn-Aban, un des généraux du prince des Zendjs, en vint aux mains avec lui dans le canton de Doulab دولاب. Abd-Errahman fut tué. Après cette défaite, Abou'ssadj se retira dans le canton

[1] Ibn-Alathir, fol. 55 v. Beïbars, 3 r. Ibn-Khaldoun, 303 r.

[2] *Selecta ex historia Halebi*, p. 27 du texte. Cf. ce passage d'Ibn-Alathir : وفيها عقد صالح بن وصيف لابو (*sic*) داود على ديار مضر و قنسرين و العواصم. «Dans l'année 254, Salih, fils de Vacif, donna à Abou-Daoud (lisez Abou'ssadj-Divdad), l'investiture du gouvernement de Diar-Modhar, de Kinnesrin et de l'Avacim.» Tom. II, fol. 60 r. Je donnerai ailleurs une notice particulière sur Ahmed, fils d'Iça.

d'Asker-Mocrem. Les Zendjs entrèrent à Ahvaz, tuèrent ses habitants ou les firent prisonniers, et brûlèrent les maisons. Abou'ssadj renonça au gouvernement d'Ahvaz et à faire la guerre aux Zendjs; et Ibrahim, fils de Sima, le remplaça[1].

Dans l'année 262 (875-6), lorsque Iacoub, fils de Leïs, le Soffaride, partit d'Asker-Mocrem, pour marcher contre Mouvaffec, Abou'ssadj quitta Ahvaz et se joignit à lui. Iacoub le reçut avec considération et lui fit des présents[2]. Mouvaffec, après sa victoire sur Iacoub, donna en fief à Mesrour-el-Balkhi, un de ses lieutenants, les propriétés territoriales et les maisons qui appartenaient à Abou'ssadj[3].

Dans l'année 266 (879-80), Abou'ssadj mourut à Djondiçabour, au moment où, selon les ordres de Mouvaffec, il revenait du camp d'Amr, fils de Leïs, à Bagdad[4].

Il laissa deux enfants, Mohammed, appelé aussi Afchin et surnommé Abou-Obaïd-Allah, et Ioucef. Le premier fut investi de la garde du chemin de la Mekke et du gouvernement des deux villes saintes[5]. Il se rendit à la Mekke, où il eut à combattre un personnage appelé Abou'lmoghaïrah-Iça, fils de Mohammed, Al-Makhzoumi, qui était venu en cette

[1] Ibn-Alathir, fol. 86 v. Beïbars, 25 r. Ibn-Khaldoun, 354 v.

[2] Ibn-Alathir, fol. 94 v. Ibn-Khaldoun, 317 v. le même, tom. IV, fol. 147 v.

[3] Ibn-Alathir, fol. 95 r. Beïbars, 31 r. Ibn-Khaldoun, 318 r.

[4] Ibn-Alathir, fol. 109 r. Beïbars, 48 r. Ibn-Khallikan's, *Biographical dictionary*, tom. I, pag. 500; Freytag, pag. 34.

[5] Beïbars, fol. 48 r. Ibn-Alathir, *dict. loc.* Ibn-Khaldoun, 356 v.

ville, l'année précédente, au nom du prince des Zendjs[1]. Il le mit en déroute et livra ses biens au pillage, le 8 de dzou'lhiddjeh (20 juillet 880)[2].

Dans le mois de chevval 267 (mai 881), les compagnons de Mohammed eurent une rencontre avec Haïtsem-al-Idjli, qui était maître de Coufah. Ils massacrèrent son avant-garde et pillèrent son camp[3].

Dans l'année suivante, les mêmes soldats de Mohammed, fils d'Abou'ssadj, tuèrent Mohammed, fils d'Ali, fils de Habib, Al-Iachkori, dans le canton de Vacith. Sa tête fut exposée publiquement à Bagdad[4].

Dans la même année, Haroun, fils de Mohammed, fils d'Ishac, le Hachémite, conduisit la caravane des pèlerins, tandis que Mohammed veillait à la sûreté du chemin, se tenant prêt à faire face à tous les accidents[5].

En l'année 269 (882-3), on envoya une armée à Mohammed, après son retour de la Mekke. Il la fit marcher vers Djiddah, جدّة, et prit à Makhzoumi deux vaisseaux remplis d'argent et d'armes. Haroun, fils de Mouvaffec, donna à Mohammed le gouvernement d'Anbar, de Tarik-el-Forat[6] et de

[1] وفيها كانت موافاة ابي المغيرة عيسى بن محمد المخزوفى (sic) الى مكة لصاحب الزنج. Ibn-Alathir, fol. 107 v.

[2] Ibn-Alathir, fol. 110 v. Beïbars, 50 r.

[3] Ibn-Alathir, fol. 120 r. et v. Ibn-Khaldoun, 357 v. Beïbars, 59 v.

[4] Ibn-Alathir, fol. 123 v. Beïbars, 63 r.

[5] Ibn-Alathir, fol. 124 r. Beïbars, 63 v.

[6] Comme je n'ai rencontré l'expression de Tharik-el-Forat dans aucun des géographes orientaux qui sont à ma disposition, je ne

Rahbah. Une rencontre eut lieu entre le fils d'Abou's-sadj et les Arabes du désert الاعراب, qui le mirent

puis déterminer, avec une entière précision, la situation et l'étendue du canton qu'elle désignait. On peut seulement conclure de la mention de Tarik-el-Forat, après Anbar et avant Rahbah, que le canton de ce nom s'étendait sur les rives de l'Euphrate, entre Anbar et Rahbah. Cette conjecture se trouve confirmée par le passage suivant d'Ibn-Alathir : وسار ابو طاهر القرمطى الى الدالية من طريق الفرات ثم سار الى الرحبة. Abou-Thahir le Carmathe marcha (de Hit) vers Daliah, dans le canton de Tharik-el-Forat; puis vers Rahbah. (Ms. de C. P. tom. IV, fol. 307 r.) On lit dans le *Méracid-el-Ittila* : «Daliah était une petite ville située sur la rive droite de l'Euphrate, entre Aanah et Rahbah. On ne la connaît plus aujourd'hui. مدينة على غربى الفرات بين عانة والرحبة صغيرة لا تعرف اليوم. Cf. Édrici, tom. II, pag. 145. Il est une locution analogue à celle de Tharik-el-Forat, qui se rencontre plus fréquemment encore dans les historiens et les géographes orientaux. Je veux parler de l'expression Tharik-Khoraçan. On lit, sous le titre طريق خراسان, dans le *Nozhet-el-Coloub* (ms. P. 127, fol. 344 r. et v.): «C'est une contrée célèbre; sa ville capitale est la cité de Baçoubah (le ms. porte يعقوبه). Une princesse, de la race de Kesra (Chosroës), nommée Couba قوبا, construisit cette ville, et la nomma Beït-Couba.» (Je lis بيت قوبا, au lieu de لقب قوبا.) Par la suite, ce nom fut changé en Iacouba. Elle est située sur le bord du fleuve Nahrévan (c'est-à-dire de la Diala). Un canal, dérivé de ce fleuve, passe au milieu de la ville. Tous les villages du canton cultivent les terres, à l'aide de ce fleuve. Bacouba possède beaucoup de jardins et de plantations de palmiers; elle produit des quantités innombrables d'oranges et de citrons, de sorte que l'on donne trois et quatre cents oranges pour un dirhem. La température de Bacouba est semblable à celle de Bagdad; mais, à cause du grand nombre de bosquets de palmiers, elle est tant soit peu malsaine (je lis : بعفونت مايلست, au lieu de ثالث). La fille d'un berger de la race de Kesra construisit Chehriban. Les cantons de Thabits طابث et de Mehrroud مهررود dépendent de ce district. Ces cantons forment quatre-vingts bourgs, qui payent au divan, d'après ce qui est consigné sur les registres, seize toumans (160,000 dinars), et 4,000 dinars.» Bacouba subsiste encore aujourd'hui. C'est, disent Olivier

en déroute. Mais il les attaqua pendant la nuit, en tua ou fit prisonniers plusieurs, et envoya à Bagdad les captifs, ainsi que les têtes des morts. Il entra, au mois de chevval (mai, juin 883), dans Rahbah, après avoir surmonté la résistance des habitants et contraint Ahmed, fils de Malik-ibn-Thauk, à s'enfuir en Syrie. Mohammed marcha ensuite sur Karkisia, et y entra également[1].

Dans l'année 20 (7883-4), lorsque Ahmed, fils de Thouloun, fut mort, Ishac, fils de Kendadj كنداج

(*Voyage dans l'empire othoman*, édit. in-8°, tom. V, pag. 5 et 6), et Adrien Dupré (*Voyage en Perse*, tom. I, pag. 221), un petit village entouré de dattiers, de citroniers, de grenadiers, et autres arbres fruitiers. Le premier de ces deux voyageurs mentionne Chehraaban comme « un village assez considérable, mais à moitié ruiné. » Le second en parle à peu près dans les mêmes termes; seulement il l'appelle, par erreur, Chehr-abad. D'après Iacout (cité par le major Rawlinson, *Journal of the royal geographical Society*, tom. X, p. 96; Cf. *Lobb-el-Lobab*, pag. 105 B), outre les localités déjà mentionnées, le district de Khoraçan renfermait la ville de Deskereh (Dastagerda). La carte du Tigre, par le lieutenant Lynch (*Journal of the royal geogr. Society*, tom. IX), indique, au nord-est de Chehriban, une localité du nom de Sidr-ul-Khorasan. On peut encore consulter, sur Chehriban et Bakoubah, l'Itinéraire de Sennah à Bagdad, par M. Webb *apud* Macdonald Kinneir's, *A geographical memoir of the persian empire*, pag. 391, et Rousseau, *Description du pachalik de Bagdad*, pag. 80, 81. Il est souvent fait mention de Tharic-Khoraçan dans l'histoire orientale. (Voyez Ibn-Alathir, ms. de C. P. t. V, fol. 78 v. 81 r. 86 r. 105 v. 114 v. 123 v. 124 v. 131 r. 148 r. 156 v. 167 r. 184 r. 187 r. 188 r. Rachid-Eddin, *Hist. des Mongols de la Perse*, pag. 282 et 303.) Soyouthi (*Lobb-el-Lobab*, éd. Veth, pag. 34) mentionne une bourgade nommée Borsof برسوف, dans le district de Tharic-Khoraçan.

[1] Ibn-Alathir, fol. 133 r. et v. Beïbars, fol. 71 r. 72 r. Ibn-Khaldoun, fol. 358 v. IV, 138 v.

ou Kendadjic كنداجيق, gouverneur de Mouçoul et du Djezireh, et Mohammed, fils d'Abou'ssadj[1], convoitèrent la conquête de la Syrie, méprisant la puissance du successeur d'Ibn-Thouloun, Khomarouaïh. Dans ce but, ils écrivirent à Mouvaffec, et lui demandèrent des secours. Il leur ordonna de marcher vers la Syrie, promettant de leur envoyer un renfort. Après avoir rassemblé des soldats, les deux chefs se dirigèrent vers les parties de la Syrie limitrophes de leurs gouvernements, et s'en emparèrent. Le *naïb* (lieutenant) d'Ahmed, à Damas, les aida et leur promit de se joindre à eux. Ceux d'Antioche, d'Alep, d'Hems, abandonnèrent la Syrie; alors le gouverneur de Damas se révolta ouvertement, et Ishac se rendit maître de cette ville[2].

Cette nouvelle étant parvenue à Khomarouaïh, il envoya une armée en Syrie. Damas fut repris par les Égyptiens, et le *naïb* s'enfuit. L'armée de Khomarouaïh marcha de Damas vers Chaïzer, pour combattre Ishac, fils de Kendadj, et Mohammed. Ces deux généraux temporisèrent et écrivirent à Bagdad pour demander du secours. L'hiver étant survenu, les soldats de Khomarouaïh, incommodés par la ri-

[1] Ibn-Khaldoun donne à ce dernier le titre de gouverneur d'Anbar, de Rahbah et de Tharic-Forat. Tom. III, fol. 342; ailleurs (tom. IV, fol. 138 v.), il dit qu'à cette époque Mohammed était gouverneur de Coufah; Kémal-eddin (*Selecta*, pag. 31) le qualifie de gouverneur du Diar-Modhar.

[2] D'après Kémal-eddin (*dict. loc.*), Ishac et Mohammed arrivèrent à Alep, et Mouvaffec nomma ce dernier gouverneur d'Alep et de ses dépendances.

gueur du froid, se dispersèrent dans les maisons de Chaïzer. Cependant, Mouvaffec avait fait partir son fils Abou'labbas Ahmed, à la tête des troupes de l'Irac. Suivant Kémal-Eddin, ce prince arriva dans le mois de rébi second 271 (octobre 884) à Alep, où Mohammed-Afchin se trouvait alors, en qualité de *vali* (gouverneur). D'Alep, Abou'labbas marcha vers Kinnesrin, puis vers Chaïzer. Mais le récit de l'historien d'Alep n'est pas d'accord sur ce point avec celui d'Ibn-Alathir et de ses abréviateurs, Beibars et Ibn-Khaldoun. D'après la version de ces trois auteurs, Abou'labbas paraîtrait avoir joint directement Ibn-Kendadj. Voici en quels termes s'expriment les deux premiers : « L'armée de l'Irac arriva auprès d'Ibn-Kendadj, ayant à sa tête Abou'labbas Ahmed, fils de Mouvaffec, qui fut plus tard khalife sous le nom de Motadhid-Billah. Dès son arrivée, ce prince marcha en toute hâte contre l'armée de Khomarouaïh campée à Chaïzer, l'attaqua à l'improviste dans ses quartiers et en fit un grand carnage. Ceux qui survécurent se retirèrent à Damas. » Abou'labbas les poursuivit, et les contraignit à abandonner cette ville, où il fit son entrée au mois de chaban 271. L'armée égyptienne campa à Ramlah, et envoya un message à Khomarouaïh, pour l'instruire de sa défaite. Ce prince sortit de Fostat avec ses troupes, et se dirigea vers la Syrie[1].

Après s'être emparé de Damas, Abou'labbas

[1] Ibn-Alathir, fol. 137 v. 138 r. Beibars, fol. 79 v. 80 r. Ibn-Khaldoun, tom. III, fol. 342 v. IV, 138 v. 139 r.

Ahmed marcha sur Ramlah, à la poursuite de l'armée de Khomarouaïh. Sur la route, il apprit que ce prince avait joint ses troupes avec des renforts considérables. A cette nouvelle, il résolut de retourner sur ses pas. Mais ceux des serviteurs de Khomarouaïh qui étaient venus le trouver, ne lui en laissèrent pas le pouvoir. Abou'labbas avait mécontenté Ibn-Kendadj et Mohammed-Afchin, en les accusant de lâcheté pour avoir attendu qu'il se fût joint à eux, avant d'attaquer l'armée égyptienne. Ces deux généraux le prirent en haine. Kémal-Eddin ajoute même qu'ils se séparèrent d'Abou'labbas, avant le combat, et allèrent s'emparer d'Alep.

A son arrivée à Ramlah, Khomarouaïh campa sur les bords d'une rivière sur laquelle s'élevaient des moulins الماء الذى عليه طواحين ; c'est de cette circonstance que la bataille qui suivit prit le nom de combat des moulins فنسبت الوقعة اليه[1].

Abou'labbas arriva, après avoir rangé son armée en ordre de bataille. Khomarouaïh en fit autant, et plaça en embuscade un détachement commandé par Saad-al-Aïçar. La gauche d'Abou'labbas fondit sur la droite de Khomarouaïh, qui fut mise en dé-

[1] Il paraîtrait, d'après un passage d'Ibn-Djouzi, que l'endroit lui-même était appelé *El-Thavahin*, les moulins : وفيها كانت وقعة عظيمة بين ابى العباس الموفق وبين خمارويه بن احمد بن طولون بمكان يقال له الطواحين بارض فلسطين Ibn-Djouzi, *Mirat-ezzéman*, ms. ar. n° 640, fol. 209 v. On lit dans Abou'l-Mehacin : فالتقا مع احمد بن الموفق بنهر ابى بطرس المعروف بالطواحين

route. Lorsque Khomarouaïh vit cela, comme il n'avait encore assisté à aucune bataille, il perdit courage et s'enfuit, monté sur un dromadaire[1], avec quelques jeunes gens aussi novices que lui dans l'art de la guerre. Il ne s'arrêta qu'à Fostat.

Abou'labbas descendit dans la tente de Khomarouaïh, ne doutant pas de la victoire. Maïs-Saad-al-Aïçar sortit tout à coup de son embuscade; ceux des soldats égyptiens qui n'avaient pas encore pris la fuite, se joignirent à lui, répétant à haute voix le mot d'ordre[2]; et tous ensemble fondirent sur

[1] (Lisez : الجمازات) على الجمارات. Ibn-Djouzi.) Au lieu de Saad-el-Aïçar, celui-ci écrit سعد الاعسر (*loc. laud.* et fol. 215 r.). Mais dans ce dernier endroit, il ajoute ويقال ايسر. Ibn-Alathir, ms. de C. P. tom. IV, fol. 266 v. écrit سعد الايسر. On lit à la fois الايسر et الاعسر, dans Abou'l-Méhacin, *Nodjoum*, ms. arabe 660, fol. 12 r. 17 v.

[2] ونادوا بشعارهم. Beïbars, fol. 82 v. (Cf. sur l'expression شعار employée dans ce sens, un curieux passage d'Ibn-Bathoutha, rapporté par M. Reinhart Dozy, *Historia Abbadidarum*, tom. I, pag 127, note 315. Cf. le même ouvrage, *ibid.* pag. 301, l. 22.) J'ai cru nécessaire de m'étendre sur ces événements, bien qu'ils n'aient qu'un rapport éloigné avec l'histoire des Sadjides, parce qu'ils ont été racontés d'une manière incomplète et inexacte par Deguignes (*Histoire des Huns*, tom. II, pag. 136, 137).

Cette signification du mot شعار se rencontre très-souvent dans Ibn-Alathir. On y lit (ms. de C. P. tom. V, fol. 25 r.), que les troupes d'Abou'l-Hoceïn, fils d'Adhed-Eddaulah, se débandèrent, et allèrent trouver Cherf-Eddaulah-Abou'l-Févaris, répétant le mot d'ordre de ce prince « نادوا بشعاره, » et plus loin, « qu'Abou'l-Hoceïn s'étant réfugié à Ispahan, qui appartenait à son oncle Fakhr-Eddaulah, résolut de s'emparer de cette ville, et fit proclamer le mot d'ordre de son frère Cherf-Eddaulah ونادى بشعار اخيه ». Ailleurs (fol. 36 r.), « nous apprenons que les troupes d'Al-Merzban, oncle du prince Bouveïhide, Medjd-Eddaulah, proclamèrent le mot

Abou'labbas, pendant que ses soldats étaient occupés à piller ; ils en firent un grand carnage. Le fils de Mouvaffec pensa que Khomarouaïh était revenu sur ses pas. Il remonta à cheval et s'enfuit, sans s'arrêter, jusqu'à Damas, dont les habitants refusèrent de lui ouvrir les portes. Il continua sa fuite jusqu'à Tharsous, se détournant d'Alep, parce que Mohammed-Afchin s'était emparé de cette ville.

Les deux armées continuèrent à combattre, quoique privées de leurs chefs. Saad-al-Aïçar, ayant vainement cherché Khomarouaïh, mit à la place de ce prince son frère Abou'l-Achaïr. Les soldats de l'Irac furent mis dans une déroute complète, et beaucoup d'entre eux furent tués ou faits prisonniers. Saad dit aux troupes égyptiennes, en leur montrant Abou'l-Achaïr : « Cet homme est le frère de votre maître, et ses richesses seront dépensées en votre faveur. » Il leur donna leur solde et les empêcha ainsi d'exciter

d'ordre de Chems-el-Maali-Cabous, à cause d'un mécontentement que leur chef avait contre son neveu ونادوا بشعار شمس المعالى لوحشة كانت عند المرزبان من مجد الدولة. Au fol. 37 v. nous lisons : « Quelques-uns des soldats de Béha-Eddaulah entrèrent dans Chiraz, criant le mot d'ordre de leur maître, نادوا بشعار بهاء الدولة. Lorsque le *nakib* Abou-Ahmed-al-Mouçavi entendit proclamer le mot d'ordre de Béha-Eddaulah بشعار النداء, il pensa que la victoire de ce prince était complète. — Les Turcs qui se trouvaient à Ahvaz se réunirent, combattirent les soldats de Sultan-Eddaulah, et proclamèrent le mot d'ordre de Mocherref-Eddaulah (fol. 55 v). Voir, pour d'autres exemples, les fol. 57 r. 60 r. lignes 20 et 27, 60 v. ligne 2, 64 r. 65 r. 69 v. 84 v. 127 v. 148 r. 180 v. 239 v. Cf. Kemal-Eddin-Abou-Hafs-Omar, *apud* Freytag, *Chrestomathia arabica*, pag. 99.

du tumulte. La nouvelle de la victoire fut envoyée à Misr. Khomarouaïh fut joyeux de ce succès, et fit de grandes aumônes. Il traita les prisonniers avec une générosité inouïe jusqu'alors, et dit à ses soldats : « Ces hommes sont vos hôtes, traitez-les avec considération. » Ensuite il les fit venir, et leur tint ce discours : « Celui de vous qui préférera rester auprès de nous, nous lui témoignerons de la considération et nous l'assisterons ; celui qui voudra s'en retourner, nous lui fournirons ce qui lui sera nécessaire et nous le renverrons. » Les troupes de Khomarouaïh retournèrent en Syrie, et son pouvoir fut affermi dans cette province [1].

Dans la même année (271), Ahmed, fils de Mohammed-et-Taï, reçut l'investiture de Médine et du chemin de la Mekke. Ioucef, fils d'Abou'ssadj, *vali* ou gouverneur de la Mekke, fondit sur Bedr, esclave d'Et-Taï, qui était *émir-el-hadj* (chef de la caravane), le combattit et le fit prisonnier. Les troupes et les pèlerins, s'étant réunis aux portes de la mosquée sainte, attaquèrent Ioucef, reprirent Bedr, firent prisonnier l'agresseur et le conduisirent à Bagdad [2].

Dans l'année 273 (886-7), Mohammed, fils d'Abou'-ssadj, et Ishac, fils de Kendadj, se brouillèrent dans le Djezireh, parce que Mohammed envia

[1] Ibn-Alathir, ms. de C. P. tom. IV, fol. 266 v. Beïbars, 82 v. 83 r. Kémal-Eddin, *Selecta*, pag. 31, 32 du texte. Abou'l-Méhacin, *Nodjoum ezzahiret*, ms. ar. 660, fol. 12 r. et 16 r.

[2] Ibn-Alathir, fol. 140 r. et v. Beïbars, fol. 83 v. Ibn-Khaldoun, fol. 359 r. Ibn-Djouzi, fol. 210 r. Abou'l-Méhacin, *Nodjoum*, fol. 16 r.

à Ishac son gouvernement et qu'il prétendait à la prééminence, ce que Ishac lui refusa. Ibn-Abou'-ssadj écrivit à Khomarouaïh, passa du côté de ce prince, fit la *khotbah* en son nom à Kinnesrin, et lui envoya son fils Divdad en otage [1]. Khomarouaïh marcha vers la Syrie et se réunit à Mohammed, dans la ville de Balis. Le dernier traversa l'Euphrate auprès de Raccah. Ibn-Kendadj en vint aux mains avec lui et fut mis en déroute, et Mohammed s'empara de ce qui lui appartenait. Khomarouaïh, ayant traversé l'Euphrate, campa à Rafikiah. Ishac s'enfuit dans le château de Mardin. Ibn-Abi'ssadj l'y assiégea; puis il marcha vers Sindjar, et y combattit une troupe d'Arabes. Ibn-Kendadj quitta Mardin pour se rendre à Mouçoul. Ibn-Abi'ssadj, l'ayant rencontré à Barcaïd برقعيد, lui dressa des embûches. Ishac fut mis en déroute et retourna à Mardin, où il se tint en repos. Ibn-Abi'ssadj s'empara de Djezireh et de Mouçoul, et fit prononcer la prière au nom de Khomarouaïh et au sien.

Il envoya une troupe de soldats, sous le commandement de son esclave Feth, qui était brave et

[1] Ibn-Alathir (C. P. fol. 264 v.) écrit يفوداد; mais la leçon Divdad est préférée par l'auteur des *Doual-Moncathiat*. D'après Kémal-Eddin, Khomarouaïh vint camper auprès d'Alep. Afchin fit la paix avec lui, s'engagea à son service, et fit prononcer la prière en son nom. Khomarouaïh lui envoya plus de 200,000 dinars. 20,000 autres pour ses principaux compagnons, et 20,000 pour son *catib*. Afchin lui donna son fils en otage. Le jour où ce jeune homme lui fut livré, Khomarouaïh donna à son père la somme de 20,000 dinars.

jouissait d'une haute faveur auprès de lui, vers Merdj المرج, une des dépendances de Mouçoul. Ce détachement y recueillit le *kharadj*. Les Yacoubis اليعقوبية, tribu d'hérétiques, se trouvaient dans le voisinage. Feth leur envoya un message pour les assurer que son séjour à Merdj durerait peu de temps. Ils se fièrent à ses discours et se dispersèrent. Quelques-uns d'entre eux campèrent dans le voisinage de Souc-el-Ahad. Feth marcha contre eux, un matin, fondit sur leur camp et s'empara de leurs richesses. Mais le reste des Yacoubis s'étaient mis en marche, pour rejoindre leurs compagnons, sans savoir la rencontre qui venait d'avoir lieu. Les fuyards, s'étant réunis à eux, revinrent courageusement à la charge, mirent Feth en déroute et lui tuèrent huit cents hommes. Il s'enfuit avec environ cent soldats; les cent qui restaient se dispersèrent et se cachèrent dans les bourgs voisins; puis ils retournèrent à Mouçoul[1].

[1] Ibn-Alathir, fol. 142 r. Abou'l-Méhacin, *Nodjoum*, fol. 17. Beïbars, fol. 86 r. Ibn-Khaldoun, fol. 344 r. et v. et 360 r. et t. IV, fol. 139 r. Le nouveau manuscrit d'Ibn-Alathir contient les détails suivants, sous la date de l'année 274 (tom. IV, fol. 267 r.) : Ishac-Ibn-Kendadj (ms. كنداج) rassembla des troupes considérables et marcha vers la Syrie. Cette nouvelle étant parvenue à Khomarouaïh, il alla à la rencontre d'Ishac, qui avait déjà traversé l'Euphrate. Ils se livrèrent un combat acharné. Ishac, ayant essuyé une grande défaite, repassa l'Euphrate, et se retrancha sur les bords de ce fleuve. Khomarouaïh marcha à sa poursuite, et jeta un pont sur l'Euphrate. A cette nouvelle, Ishac se retira dans des châteaux qui lui appartenaient et qu'il avait fortifiés et pourvus de vivres. Il envoya auprès de Khomarouaïh pour faire sa soumission à ce prince, et lui

Dans le mois de dzou'lcadeh 274 (mars-avril 888), selon Kémal-eddin, Mohammed Afchin rompit le traité qu'il avait conclu avec Khomarouaïh, et fit du dégât dans les provinces qui appartenaient à ce prince. Khomarouaïh marcha de l'Égypte vers la Syrie, à la fin de la même année. Ibn-Abi'ssadj vint à sa rencontre, et le combattit, auprès de Tsaniiet-el-Ocab ثنية العقاب, dans le voisinage de Damas[1], au mois de moharrem 275 (mai-juin 888). L'aile droite de Khomarouaïh fut mise en déroute. Mais le reste de son armée entoura Mohammed, qui prit la fuite. Son camp fut livré au pillage[2]. Il avait laissé à Hems des richesses considérables. Khomarouaïh envoya en hâte vers cette ville un général, à la tête d'un détachement de son armée. Ces troupes devancèrent Ibn-Abi'ssadj, l'empêchèrent d'entrer dans Hems et s'emparèrent de ses trésors. Il s'enfuit à Alep, et de là, à Raccah. Khomarouaïh l'ayant suivi, il abandonna cette dernière ville. Khomarouaïh traversa l'Euphrate et marcha à sa poursuite. Mais Ibn-Abi'ssadj arriva avant lui à Mouçoul. Khomarouaïh

offrir de reconnaître sa suprématie dans toute l'étendue de son gouvernement, c'est-à-dire dans le Djezireh et les cantons voisins Khomarouaïh y consentit. (Cf. Ibn-Khaldoun, t. IV, fol. 139 r.)

[1] Au lieu de ثنية العقاب, leçon du ms. 537, fol. 143 v. le ms. de C. P. qui, en cet endroit, offre une rédaction différente, porte في البثنية, fol. 267 r. Mais plus loin (fol. 267 v.) il porte ثنية العقاب.

[2] Le ms. de C. P. ajoute ici (fol. 267 r.): «Khomarouaïh fit venir le fils d'Ibn-Abi'ssadj, qui se trouvait auprès de lui, en qualité d'otage, le revêtit d'un *khilat*, le relâcha, et le renvoya à son père, puis il retourna en Égypte.»

étant parvenu à Béled, Ibn-Abi'ssadj se retira de Mouçoul à Haditsah, où il séjourna[1].

Le prince égyptien fit marcher, sous le commandement d'Ishac ibn-Kendadj, une armée considérable à la poursuite d'Ibn-Abi'ssadj[2]. Ishac le poursuivit jusqu'à Técrit. Ibn-Abi'ssadj ayant traversé le Tigre, Ishac s'arrêta et rassembla des vaisseaux, afin de dresser un pont sur lequel il pût passer le fleuve. Cependant les deux armées se combattaient à coups de flèches. Ibn-Abi'ssadj n'avait qu'environ deux mille cavaliers; Ibn-Kendadj en avait vingt mille. Lorsque le premier vit son adversaire occupé à réunir des embarcations, il marcha de Técrit vers Mouçoul, pendant la nuit, et y arriva le quatrième jour. Il campa, en dehors de cette ville, auprès du monastère supérieur الدير الاعلا. Ibn-Kendadj se mit à sa poursuite. A la nouvelle de son approche, Ibn-

[1] وسار فى اثره وكان قد سبقه الى الموصل فوصل خمارويه الى بلد. فسار ابن ابى الساج عن الموصل الى الحديثة. Ce passage a été ainsi rendu par M. Freytag (*Selecta*, pag. 103) : « Sed « quum Chumarujja, qui *versus Mosulam eum præcessisset* a perse- « quendo non desisteret, à Mosula *deflectens* Alhaditsam pergit, dum « Chumarujja Beledum proficiscitur, etc. »

[2] Beïbars s'exprime en ces termes : وكان ابن كنداج لما انهزم من ابى الساج (*sic*) اقام الى ان انهزم ابن ابى الساج ووصل خمارويه الى بلد, « Après sa défaite par Ibn-Abi'ssadj, Ibn-Kendadj séjourna (à Mardin), jusqu'à ce qu'Ibn-Abi'ssadj fût mis en déroute, et que Khomarouaïh arrivât à Beled. » M. Freytag (*ibidem*), a ainsi rendu ce passage : « Ebn-Cendadjus autem, qui « ab eo tempore quo Ibn-Aby-el-Sadjum fugerat, *eodem loco* com- « morabatur. »

Abi'ssadj marcha contre lui, le combattit courageusement et obtint la victoire. Ibn-Kendadj se retira à Raccah; son ennemi l'y poursuivit, écrivit à Mouvaffec, pour l'informer de ces événements, et lui demander la permission de traverser l'Euphrate et d'envahir les possessions de Khomarouaïh. Mouvaffec lui répondit par une lettre dans laquelle il le louait de sa conduite, et lui ordonnait d'attendre jusqu'à ce que les troupes qu'il envoyait à son secours l'eussent joint. Ibn-Kendadj alla retrouver Khomarouaïh, qui le renvoya contre Ibn-Abi'ssadj, à la tête d'une armée. Les troupes égyptiennes étant arrivées auprès de l'Euphrate, Ibn-Abi'ssadj, qui se trouvait toujours à Raccah, préposa un corps de troupes à la garde du fleuve. Mais, au bout de quelques jours, Ishac fit partir un détachement qui traversa l'Euphrate, dans un autre endroit. Les éclaireurs de l'armée d'Ibn-Abi'ssadj n'eurent connaissance du passage du fleuve, que lorsqu'ils se virent attaqués par ce détachement. Ils s'enfuirent à Raccah. Leur général, voyant le passage forcé par l'ennemi, marcha de Raccah vers Mouçoul, et demanda un secours d'argent aux habitants de cette ville, disant: « Il n'y a point d'humanité à attendre de l'homme pressé par la nécessité : » ليس بالمضطر مروة. Il y séjourna environ un mois, après quoi, il descendit par le Tigre à Bagdad, et rejoignit Mouvaffec dans le mois de rébi 1er 276 (juillet 889). Ce prince l'emmena avec lui dans le Djébel, le revêtit d'un *khilat* et lui donna une somme d'argent. Quant à Ibn-

Kendadj, il séjourna dans le Diar-rébiah et le Diar-modhar[1].

En l'année 276 (889-90), Mouvaffec nomma Mohammed-Afschin gouverneur de l'Azerbeïdjan. Telle est la date rapportée par Ibn-Alathir[2], Beïbars[3] et Ibn-Khaldoun[4]. Selon Djémal-eddin-Abou'l-Haçan Ali[5], ce fut en 279 (892) seulement, et par Motamid, que Mohammed fut envoyé à Méraghah. Quoi qu'il en soit, Mohammed devait, avant toute autre chose, reconquérir une des principales villes de son gouvernement, Méraghah, sur un certain Abd-Allah, fils d'Haçan, al-Hamadani[6], qui s'en était emparé. Ce personnage sortit à la rencontre de Mohammed; mais il fut mis en déroute, après un combat acharné, et assiégé dans Méraghah, qu'il rendit par capitulation, en 280 (893)[7]. Mohammed ne se fit point

[1] Ibn-Alathir, t. II, fol. 143 v. 144 r. et v. Beïbars, fol. 87 v., 88 r. et v. Abou'l-Mehacin, fol. 13 v. 18 r. Ibn-Khaldoun, t. IV, fol. 139 r. et v. t. III, fol. 345 r. 360 r. 361 r. et v. Kémal-eddin, *dicto loco;* Ibn-Khallican's *Biographical Dictionary,* t. I, pag. 498 499. Ce dernier place l'expédition d'Afchin en 276 (889-90).

[2] Tome II, fol. 145 v.

[3] Fol. 90 v.

[4] Ibn-Khaldoun, III, 361 r. (Cf. le même, fol. 345 r.)

[5] Freytag, pag. 34.

[6] Au lieu de Haçan, Djémal-eddin écrit Houçein, et donne à ce personnage le surnom d'Al-Alévi, c'est-à-dire l'Alide. Dans un des deux passages cités plus haut, et dans un troisième (fol. 366 v.), Ibn-Khaldoun écrit aussi Hoceïn. Enfin, Ibn-Alathir (fol. 154 r.) et Beïbars (103 v.) offrent également la leçon Hoceïn.

[7] Telle est la date donnée par Maçoudi, *Moroudj,* t. II, fol. 263 v. Beïbars et Ibn-Alathir, *dictis locis;* et Abou'l-Mehacin, ms. de Saint-Germain, n° 110, 56 r. Cette date est en opposition avec le récit

scrupule de violer cette capitulation. Il s'empara de la personne d'Abd-Allah, l'emprisonna, et lui arracha par les tortures l'aveu de toutes ses richesses, قرره بجميع امواله, après quoi, il le mit à mort. Mohammed vit son autorité affermie dans l'Azerbeïdjan par la prise de Méraghah.

Dans la même année (280), Mohammed envoya à Bagdad trente des révoltés, خوارج, des environs de Mouçoul. La plupart furent décapités, et les autres emprisonnés[1].

A peu près vers le même temps où Mohammed Afchin reçut le gouvernement de l'Azerbeïdjan, Sempad, le Pagratide, succéda en Arménie à son père Aschod. En l'année 892, selon Saint-Martin[2], Sempad envoya un ambassadeur au khalife, « pour lui notifier son avénement au trône et lui demander la confirmation de sa dignité. Ce prince, content de cette marque de soumission, donna ordre à Afschin, gou-

d'Ibn-Khaldoun (345 r.), qui place le même fait en l'an 278 (891-2); mais elle se trouve confirmée par Djemal-eddin, d'après lequel Méraghah ne fut conquise que postérieurement à l'avénement de Motadhid, c'est-à-dire au septième mois de l'année 279. Nous savons, d'ailleurs, par Ibn-Alathir (147 r.) et Beïbars (93 r.), que, dans l'année 278, Mohammed se trouvait à Bagdad, où il assista aux derniers moments de Mouvaffec. Selon Maçoudi (*dicto loco*), dans l'année 280, la fille de Mohammed épousa Bedr, esclave de Motadhid. Imad-eddin-Ismaïl-ibn-Alathir, dans son ouvrage intitulé *Ibretouli'l Abçar fi Molouki'l Amçar* (ms. de la Bibliothèque royale, suppl. arabe, n° 1135, non paginé), attribue fautivement la conquête de Méraghah à Abou'ssadj Divdad.

[1] Ibn-Alathir, fol. 154 r.

[2] *Mémoires historiques et géographiques sur l'Arménie*, tome I, page 351.

verneur de l'Azerbaïdjan, de remettre, de sa part, à Sempad, une couronne royale, en lui conférant l'autorité souveraine sur l'Arménie et la Géorgie. Afschin vint, pour s'acquitter de sa commission, à Érazkavors, et il plaça lui-même la couronne sur la tête de Sempad, en présence de tous les princes et des évêques du pays. »

Tel est le récit de Saint-Martin; mais le patriarche Jean VI, la seule autorité qu'il allègue en cet endroit, ne parle pas de cette ambassade de Sempad au khalife, ni de ce voyage d'Afschin à Érazkavors. Il se contente de dire qu'on apporta à Sempad une couronne royale, de la part d'Afschin, avec des chevaux rapides, des robes dorées, des armes et des ornements entièrement dorés[1].

En 893, toujours d'après Saint-Martin, Sempad, ayant envoyé des ambassadeurs à Léon le Philosophe, Afschin prit ombrage de cette démarche. En conséquence, il rassembla beaucoup de troupes et prépara une expédition contre l'Arménie. Sempad, de son côté, après avoir réuni une armée de trente mille hommes, s'avança à la rencontre d'Afschin, jusqu'aux frontières de l'Azerbaïdjan; et, lorsqu'il se vit en présence de l'ennemi, il envoya auprès d'Afschin un courrier, porteur du message suivant : « Pourquoi agis-tu méchamment? Pourquoi marches-tu et t'avances-tu? Si j'ai lié amitié avec l'empereur, c'est pour votre avantage; car cette amitié est peut-être néces-

[1] *Histoire d'Arménie*, par le patriarche Jean VI, traduite de l'arménien par M. J. Saint-Martin, page 132.

saire au grand amirabied (khalife), et vous pourrez d'un moment à l'autre avoir besoin de l'appui des Grecs; offrez-leur votre secours, rendez-leur des services, envoyez-leur de superbes robes et de magnifiques ornements. En ouvrant le chemin aux marchands qui sont de ta religion, ils te donneront l'entrée de leur pays; et, par leurs richesses, ils rempliront abondamment tes trésors[1]. »

Afschin, ayant pris connaissance de cette lettre, y répondit par des paroles de paix, qu'il accompagna d'un cadeau de belles cuirasses. Après quoi, lui et Sempad, montés sur de magnifiques chevaux, s'approchèrent l'un de l'autre et se firent de riches présents; puis ils se séparèrent. Afschin rentra dans l'Azerbaïdjan, et Sempad se rendit à Tovin, métropole de l'Arménie, et fit prisonniers les émirs de cette ville, qui s'étaient révoltés contre lui[2].

Dans l'année 281 (894), Vacif, eunuque d'Afschin, combattit Omar, fils d'Abd-el-Aziz, fils d'Abou-Dolaf,

[1] Jean VI, pag. 145, 146.

[2] Jean VI, pag. 146, 147. Jean VI désigne Afschin par le titre d'osdigan, qui, d'après Saint-Martin (*Mémoires sur l'Arménie*, t. I, p. 340, note 1), signifie gouverneur, et que les Arméniens donnent ordinairement à tous les chefs militaires envoyés dans leur pays par les khalifes. Mon savant ami M. F. Nève, professeur à l'Université de Louvain, a eu l'extrême obligeance de me communiquer un discours ou *dissertation inaugurale*, intitulé : *De ostikanis, arabicis Armeniæ gubernatoribus*, scripsit Jul. Henr. Petermann, in-4° de 16 p. Berolini, *apud* G. Eichler, 1840. J'avais espéré rencontrer dans ce morceau des détails circonstanciés sur Mohammed-Afschin et Ioucef, en tant que gouverneurs de l'Arménie. Mais je n'y ai trouvé qu'une sèche énumération des osdigans arabes d'Arménie, d'après les auteurs arméniens Tschamtschean et Indschidschean.

gouverneur d'Ispahan, et le mit en déroute; après quoi, il alla retrouver son maître[1].

Dans le cours de l'année suivante, Ioucef, fils d'Abou'ssadj, fut envoyé à Seïmérah صيمرة[2], au se-

[1] Ibn-Alathir, II, 155; Beibars, fol. 105 r. Maçoudi, *Moroudj eddzeheb*, ms. arabe de la Bibliot. royale, suppl. n° 514, t. II, 266 r.

[2] D'après Ibn-Haucal (*apud* Uylenbroëk, *Iracæ Persicæ descriptio*, pag. 65. Cf. Édrici, *Géographie*, t. II, p. 168), Seïmerah et Siravan (et non Sirwan et Chirwan, comme on lit dans Édrici, t. I, p. 387, 391, t. II, p. 143, 156, 168. Cf. *Lobb-el-Lobab*, ١٥٠, et Aboul'féda, *apud* Uylenbroëk, pag. 55, 156) sont deux petites villes, mais dont la plupart des maisons sont construites en plâtre et en pierre, comme celles de Mouçoul. Leur territoire produit des fruits en abondance, des noix et des melons parfumés, en un mot, ce qui vient dans les pays froids et chauds. On y trouve de l'eau, des arbres, des champs ensemencés. Ce sont des endroits très-agréables; l'eau coule à travers leurs maisons et leurs quartiers. D'après le Mochtaric de Yacout (*ibidem*, pag. 14), Seïmérah est une ville du Djébel, du côté du Khouzistan (le *Lobb-el-Lobab*, ١٦١, la place dans cette dernière province), et est aussi appelée *Mihrdjancadac*, مهرجانقذق. Mais, selon le *Méracid-el-Ittila* (*ibid*, pag. 70), Seïmérah est une ville située entre le Djébel et le Khouzistan, auprès de Mihrdjancadaf (*sic*). Plus loin, le même ouvrage nous apprend que Mihrdjancadac est un beau et vaste canton, renfermant des villes et des bourgades, proche de Seïmerah, dans le Djébel, à la droite de celui qui se dirige d'Holvan dans l'Irac, vers Hamadan, dans le Djébel. Mihrdjancadac est nommé, dans Édrici (t. II, 143 et 165), *Muhurdja Foundouk* et *Nahr Djacabdaç*. Hamd-Allah Mustaufi a consacré à Seïmérah un court article, dont voici la traduction : « Seïmérah. Elle a été jadis une ville importante; mais, maintenant (dans la première moitié du XIVe siècle), elle est en ruines. Il y a beaucoup de dattiers. Ce arbre n'existe dans aucun autre endroit du Couhistan. » (*Nozhet-el-Coloub*, ms. p. 127, fol. 374 v.) Dans un passage du *Nokhbet eddehr*, rapporté par Uylenbroëk (*ibid*, pag. 83), il faut lire Seïmérah, الصيمرة, au lieu de الشميرى, ainsi que le prouve l'addition de ces mots, وتسمى مهرجان.

On lit, dans la relation d'un savant voyageur anglais : « Le Mah-

cours de Fatah-al-Calanéci, esclave de Mouvaffec. Ioucef s'enfuit, avec ses affidés, à Méraghah, auprès

Sabadan est le territoire décrit par Strabon, sous le titre de Massabatice, comme une des grandes divisions de l'*Elymæa*, séparant la Susiane des districts qui entourent le mont Zagros; il est nommé par Pline *Mésobatène*, et ses habitants sont appelés par Denys le Périégète *Messabatæ*. Je trouve dans un curieux ouvrage, traduction d'une chronique pehlévie, que, au temps de la conquête de la Perse par Ardéchir Babégan, la province était appelée *Mah-Sabadan*, la contrée de Sabadan, de la même manière que l'on appelle Mah de Nihavend et Mah de Bastam, les contrées de Nihavend et de Bastam. Depuis, les Arabes ont contracté les deux mots en Masabadhan, changeant *d* en *dh*... Le district de Mah-Sabadan paraît avoir commencé à partir de la plaine d'Ivan, et s'être étendu tout le long des grandes montagnes jusqu'aux confins de la Susiane. Le nom de Masabadan est maintenant remplacé par celui de Puchtikouh, qui désigne la portion du petit Lour en deçà (littéralement, derrière) du mont Zagros, excepté que peut-être à présent sa frontière septentrionale est quelque peu écourtée. La ville de Sirwan (*sic*) est maintenant généralement connue parmi les Lours sous le titre de Chehri-Keïloun, et avec cette similitude de nom et l'indication d'une distance de trois marches de Sambana (Seïmarrah, la capitale de Sabadan), il ne peut y avoir de difficulté à l'identifier avec le *Celonæ* de Diodore, qu'Alexandre visita dans sa marche à travers ce district, sur sa route de Suse à Echatane... La plaine de Seïmarrah est d'une grande étendue, embrassant du nord-ouest au sud-est environ 40 milles, et variant de 5 à 10 milles en largeur, entre Kébirkouh et le Kerkhah. Considérée sous le rapport géographique, elle est comprise dans le Puchtikouh. Mais, Mohammed-Ali-Mirza l'a annexée au Pich-Kouh, et les Valis n'ont jamais été capables depuis lors de la recouvrer. La cité ruinée de Seïmarrah est appelée habituellement par les Lours *Darah-Chehr*, la cité de la vallée, ou *Chehri-Khosrou*, la cité de Khosrou-Parviz. Seïmarrah est située à la distance d'environ 8 milles en droite ligne de la rive droite du Kerkhah, dans une gorge des montagnes de Cheïkh-Makan, qui forment un rempart extérieur au Kébir-Kouh. » Major Rawlinson's *Notes on a march from Zohab to Khuzistan*, dans le *Journal of the royal geographical Society*, t. IX, pag. 41, 48, 49, 55 et 58. Plus loin (pag. 69), le

de son frère. Il rencontra sur la route une somme d'argent qui appartenait au khalife, et osa s'en

savant anglais mentionne Mihrgan-Kudak, siége, dans le IXe siècle, d'un évêque chrétien, sous le métropolitain Nestorien de la Susiane. Dans une gorge entre deux collines, éloignée de deux milles à peine au sud de Seïmarrah, sont les restes d'une autre cité, dont l'emplacement, appelé Tangi-Sikan, paraît représenter à M. Rawlinson le site de Mihrgan-Kudak.

Un auteur arabe, cité par Yacout (*apud* Fræhn, *De Musæi Sprewitziani numis kuficis*, pag. 96), mentionne Macébedan dans le district de Siravan. Il faut lire ماه سبذان, au lieu de ماه سندان, dans un passage du *Tenbih* de Maçoudi, publié par M. Quatremère (*Journal des Savants*, 1847, pag. 12). Cf. Abou'lféda, *apud* Uylenbroëk, pag. 55, 56. Le nom du château de Siravan, قلعة السيروان, se rencontre plus d'une fois dans l'histoire orientale. Il est mentionné par Ibn-Alathir (ad. ann. 432, t. V, ms. de C. P. fol. 74 r.) comme appartenant à Hoçam-eddaulah Abou'lchauk, fils de Mohammed. Siravan et Seïmérah furent prises, en 437 (1045-6), par Ibrahim Inal, frère utérin du sultan Thoghrilbeg (*ibid*, fol. 77 v. Cf. Abou'lféda, II, p. 124). Peu de temps après, Abou'lchauk rentra dans le château de Siravan, où il mourut, à la fin de ramadhan de cette année (*ibid*, fol. 78 r. Cf. Abou'lféda, *dicto loco*). Dans l'année 439 (1047-8), Ibrahim-Inal marcha vers Siravan, assiégea cette forteresse et la prit par capitulation (fol. 78 v. Voyez aussi, fol. 82 r. Abou'lféda, II, p. 136). Mélic Rahim, le dernier des princes Deïlémites, fut d'abord emprisonné par Thoghril Beg dans le château de Siravan, puis dans celui de Reï, où il mourut. (Ibn-Alathir, fol. 90 v. Abou'lféda, II, 183.)

Dans le passage d'Ibn-Haucal, cité au commencement de cette note, j'ai traduit الدستنبويه par «melons parfumés,» et non par parfums (*aromata*), comme a fait Uylenbroëk (pag. 7). En effet, le mot persan دست أنبويه ou دستنبوى, qu'emploie ici Ibn-Haucal, désigne une espèce de petit melon odorant, dont Chardin a parlé en ces termes : «Il y a un autre fruit, en Perse, qui croît sur une plante, et qui est rond et gros comme une pomme commune, mais creux et léger, et qui n'est pas bon à manger. On l'estime seulement pour l'odorat. Il s'appelle *destembouïé*, c'est-à-dire odeur à la main, parce qu'on le porte à la main comme un bouquet.» (*Voyages du*

rendre maître. Pour le punir, Motadhid s'empara de ses biens[1].

Deux ans plus tard (284 = 897), Mohammed-Afchin se révolta contre Motadhid[2]. Mais il rentra bientôt dans le devoir; et Motadhid le confirma, en l'année 285, dans la possession de l'Azerbaïdjan, de ses dépendances et de l'Arménie, et lui envoya des khilats[3].

Dans l'année 286 (899), Mohammed envoya son fils, Abou'l-Moçafir, à Bagdad, comme un gage de son obéissance. Il fit porter, en même temps, à Motadhid, des présents considérables[4].

chevalier Chardin, t. IV, pag. 53, édition de 1723.) Le destenbouïeh paraît être le même fruit que Khanikoff appelle *zamucha*, et qu'il cite parmi les espèces de melons que produit Bokhara. « Il y a, dit-il, une autre espèce de melon appelée *zamucha*, que l'on ne mange pas, quoiqu'il ait un goût agréable. On le sème en mai et en juin, et les habitants du pays le portent avec eux, uniquement à cause de sa forte odeur aromatique. » (*Bokhara, its amir and its people*, translated from the Russian, by the B[on] Cl. A. de Bode, pag. 181.) Témimi, auteur du *Morched* (cité par Ibn-Beïthar, *apud* Silvestre de Sacy, *Relation de l'Égypte* par Abd-Allatif, pag. 126, 127), s'exprime ainsi : « Il y a une espèce de petit melon rond à raies rouges et jaunes..., que l'on nomme *destbouyeh*, دستبويه..., on la nomme aussi *schemmam*, شمام. » C'est le melon décrit par Forskal sous le nom de *schemmam*, que l'on cultive à cause de son odeur, et que l'on ne mange point.

[1] Ibn-Alathir, fol. 157 r. Beïbars, 107 v. Ibn-Khaldoun, III, 367 r.

[2] Ibn-Khaldoun, III, fol. 367 r.

[3] Ibn-Khaldoun, *dicto loco;* Ibn-Alathir, 162 r. Beïbars, 116 r. et v. Au gouvernement de l'Arménie et de l'Azerbaïdjan. Imad-eddin-Ismaïl-Ibn-Alathir (ms. 1135, suppl. arabe), ajoute celui du Djébel.

[4] Ibn-Alathir, fol. 162 v. Beïbars, 118 v. Ibn-Khaldoun, *dicto loco.*

Dans l'année suivante, Vacif, eunuque de Mohammed, s'enfuit de Berdaah et écrivit à Motadhid pour lui demander le gouvernement de la Cilicie الثغور. Motadhid fit arrêter ses envoyés, et les força d'avouer le motif pour lequel Vacif avait abandonné son maître. Ils dirent que Vacif avait quitté Mohammed en vertu d'un accord secret, par lequel ils étaient convenus que Mohammed irait rejoindre Vacif, lorsque celui-ci aurait été nommé gouverneur de la Cilicie; et que tous deux se dirigeraient vers l'Égypte et s'en empareraient. Alors Motadhid marcha contre Vacif, campa à Aïn-essouda, عين السودا, (la source noire), et se disposa à partir pour Massissa (Mopsueste). Mais des espions vinrent le trouver, et l'informèrent que Vacif était en marche pour Aïn-Zerba (Anazarbe). Motadhid demanda aux personnes qui connaissaient bien ces localités, de lui indiquer le chemin le plus court pour prendre Vacif. Il suivit ce chemin et envoya en avant un détachement de son armée. Ces soldats rencontrèrent Vacif, le combattirent, le firent prisonnier et le conduisirent au khalife. Celui-ci le mit en prison, fit proclamer d'épargner la vie des soldats de Vacif, et ordonna à ses troupes de rendre ce qu'elles leur avaient pris. Cette rencontre eut lieu le 18 de dzou'lcadeh (14 novembre 900). Après cela, Motadhid se transporta à Massissa; il manda dans cette ville les reïs (principaux personnages ou chefs) de Tharsous, et les fit arrêter, parce qu'ils avaient écrit à Vacif. Puis il ordonna de brûler les vaisseaux

de Tharsous, sur lesquels les musulmans faisaient des courses contre les infidèles, et tous leurs agrès. Il y avait, parmi ces navires, environ cinquante vaisseaux de construction ancienne, pour lesquels on avait dépensé des sommes incalculables. Cette mesure porta un grand préjudice aux musulmans, et les Grecs ne craignirent plus de se voir attaqués par eux dans la Méditerranée.

Motadhid agit ainsi par le conseil de Doumianah دميانة, esclave de Bazmaz, qui haïssait les habitants de Tharsous. Il nomma gouverneur de la Cilicie Haçan, fils d'Ali Coureh, كوره. Puis il retourna à Bagdad par Antioche et Alep[1].

Au mois de dzou'lhidjdjeh 288 (novembre-décembre 901), Vacif fut tué, et son corps mis en croix à Bagdad. Selon une autre version, il mourut de mort naturelle[2].

Cependant Afschin, voyant que Sempad avait étendu considérablement du côté du nord les frontières de ses états, conçut la pensée de l'attaquer brusquement, au mépris de l'alliance qu'il avait conclue avec lui. Dans ce dessein, il rassembla secrètement une grande quantité de troupes. Ce fut seulement lorsque Afschin fut arrivé à Nakhidchévan, que le roi Sempad eut connaissance de ses in-

[1] Ibn-Alathir, fol. 164 r. Beïbars, 120 v. 121 r. Ibn-Khaldoun, 370 v. 371 r. Maçoudi, 277 v. 278 r.

[2] Ibn-Alathir, fol. 168 v. Beïbars, 125 v. Ibn-Khaldoun, *dicto loco;* Maçoudi, 279 r. place la mort de Vacif au premier jour de moharrem 289.

tentions hostiles. Il s'empressa de réunir des soldats; mais il ne put aller assez tôt à la rencontre de l'ennemi, qui parvint jusqu'à la ville de Tovin. Sempad alors se retira dans une place très-forte, et envoya des courriers dans toutes les directions. Bientôt une grande armée se réunit dans le bourg de Vadzan, au pied des monts Arakadz. Le patriarche Georges alla trouver Afschin, dans l'espérance de le ramener à des sentiments pacifiques. Afschin marcha à sa rencontre; mais, cherchant à surprendre sa confiance, il l'envoya vers Sempad, avec un message dans lequel il invitait ce roi à venir le trouver. Sempad, redoutant quelque trahison, ne voulut pas se rendre auprès d'Afschin avec le patriarche. D'après l'avis des grands, Georges retourna auprès de l'émir; mais il ne réussit pas mieux cette fois que les précédentes à le persuader, ni à lui faire jurer la paix. Peu de jours après, un combat s'engagea auprès du bourg de Toghs, et Afschin fut vaincu et obligé de demander la paix à Sempad, promettant de payer un tribut à ce roi, et de s'engager par serment à ne jamais rompre l'alliance avec lui. Sempad consentit avec empressement à cette demande[1].

Tel est le récit d'un écrivain contemporain, et auquel le caractère sacré dont il était revêtu prête une plus grande autorité. Un fait qui pourrait cependant nous faire douter de l'importance du succès obtenu sur Afschin par Sempad, c'est que, malgré

[1] Jean VI, pag. 153-156.

la paix, Afschin emmena le patriarche chargé de fers[1]. Après l'avoir retenu durant deux mois dans une étroite captivité, il promit de lui rendre la liberté, moyennant une rançon considérable. Mais les généraux, les grands et les princes de l'Arménie, ayant délibéré sur la demande d'Afschin, dépêchèrent quelqu'un à un personnage que Jean VI désigne par le nom de Hamam et le titre de grand ischkan, ou prince d'Orient. Cet homme s'était toujours efforcé de protéger les chrétiens, et désirait vivement voir le patriarche. Il demanda donc à Afschin que Georges lui fût remis, et lui fit porter, pour obtenir cette demande, des sommes considérables. Afschin lui ayant envoyé Georges, il le reçut avec les plus grands honneurs et lui témoigna beaucoup de respect. Après quoi, il lui permit de retourner en Arménie[2]. Quelque temps après, Afschin, enhardi par l'échec que Sempad avait essuyé dans une expédition contre un émir musulman de la Mésopo-

[1] Jean VI, 157. La traduction de cet ouvrage présente ici une contradiction dont mon ignorance complète de la langue arménienne m'empêche de rendre raison. Je dois donc me contenter de la signaler. On lit (pag. 155, 156): « L'osdigan... donna l'ordre de prendre George, de le charger de chaînes, de lui mettre des fers aux mains, et de le renvoyer ainsi à Sempad. C'est dans cet état que le patriarche vint trouver le prince, qui était alors dans son camp, au bourg de Toghs (Toueghs): » et nous ne voyons pas dans la suite du récit comment George pouvait se trouver entre les mains d'Afschin après la bataille de Toghs. Il faut donc supposer, ou que la version de Saint-Martin renferme ici quelque erreur, ou que le récit de Jean VI offre une lacune, et que George retourna derechef auprès d'Afschin, qui, cette fois, le retint prisonnier.

[2] Jean VI, pag. 157, 158.

tamie, résolut d'essayer de nouveau la conquête de l'Arménie. Il commença par se diriger vers les provinces d'Oudie, de Koukark'h et l'Ibérie. Mais aucun des grands de ces contrées ne consentit à s'allier avec lui, et il ne put s'emparer par la force de leurs châteaux, qui étaient d'un difficile accès. Alors il entra en Arménie, dans la province de Vanant, résolu d'observer, de là, avec le plus grand soin, la marche de Sempad. Ce prince s'étant jeté dans une place extrêmement forte, située au milieu d'une vallée pierreuse et très-profonde, Afschin renonça à l'y forcer. Il continua sa marche et alla assiéger la forteresse de Kars, dans le pays de Vanant, où s'étaient réfugiés les religieux, la reine, femme de Sempad, ainsi que les femmes des principaux nobles. Le gouverneur de Kars, nommé Haçan-Kenthouni, intendant de la maison du roi, gardait dans sa citadelle des trésors et une grande quantité de vases précieux, qui appartenaient au roi. Afschin, ayant été informé de cette circonstance, tâcha de s'emparer de la place par la trahison, et l'entoura complétement d'une tranchée. Haçan, désespérant de pouvoir conserver le fort confié à sa garde, consentit à le livrer à Afschin, sous la condition que celui-ci s'engagerait, par un serment solennel, à ne point laisser répandre de sang et à ne commettre aucune mauvaise action. Afschin prêta sur-le-champ le serment qu'on lui demandait, et les portes de Kars lui furent ouvertes. Il fit séparer les uns des autres les soldats de la garnison, et les menaça de les li-

vrer à la mort ou de les retenir prisonniers. Cependant, il laissa sortir une grande quantité de paysans et accorda la liberté à un nombre considérable de personnes distinguées. Il se contenta d'emmener à Tovin la reine, Haçan, un petit nombre d'autres personnes, et d'emporter les trésors et les vases précieux. Au bout de quelques jours, il permit à Haçan d'aller trouver le roi [1].

Bientôt Sempad et Afschin s'envoyèrent mutuellement des courriers, et tinrent ensemble des conférences, dans lesquelles ils s'efforcèrent de rejeter l'un sur l'autre la faute de ce qui était arrivé. Afschin finit par demander que le roi lui remît en otage sa fille aînée et la fille de son frère Isaac (*Sahak*), et qu'il lui donnât en mariage la fille de Chahpour (*Chabouèh*), le plus jeune de ses frères; il représentait ces demandes comme une marque de confiance, et comme la garantie d'une paix perpétuelle. Sempad, reconnaissant que les grands ne s'étaient pas tous déclarés en sa faveur, entra en accommodement avec l'émir; il lui livra pour otages son fils Aschod et Sempad, son neveu, et lui donna en mariage la fille de son frère Chahpour. Le printemps suivant, Afschin renvoya à Sempad la reine son épouse, appela auprès de lui le prince Chahpour, le traita magnifiquement et lui témoigna la plus entière déférence, après quoi, il le congédia ainsi que sa fille et les autres otages [2]. Mais Afschin,

[1] Jean VI, p. 165-168.

[2] Jean VI, p. 168, 169. Il paraît, par ce qui suit, que Afschin

cédant à de perfides suggestions, assiégea bientôt plusieurs villes qu'il prétendait lui appartenir; il se mit en marche et se dirigea vers la ville de Téflis; de là, il s'avança vers la province de Chirag, se fiant à un devin, qui l'assurait qu'il pourrait tromper avec adresse le roi Sempad. En peu de temps, ce dernier eut rassemblé une armée. Mais il fut contraint de se retirer vers les forts du pays de Daïkh, dans les possessions de son ami Adernerseh, grand curopalate d'Ibérie. Afschin, ayant reconnu qu'il ne pouvait tromper le roi, ni parvenir auprès de ce prince, à cause de la prudence de Sempad et du dévouement de ses amis, se rendit dans la métropole Tovin; là il employa tous ses efforts pour faire croire qu'il voulait conclure un traité d'amitié sincère. Il laissa en sa place son fils Tievtad (Divdad) et le grand chef des eunuques, et se retira promptement dans l'Azerbaïdjan [1].

La princesse femme d'Isaac, frère du roi, se hâta d'aller trouver Afschin, suivie de sommes considérables et accompagnée d'un cortége nombreux. Arrivée en présence de l'émir, elle lui offrit des dons précieux, redemandant son fils Sempad, qu'Afschin s'était fait remettre comme otage par le roi Sempad. Elle parvint à toucher le cœur d'Afschin par ses larmes et ses supplications. L'émir accepta les présents que lui offrait la princesse, et lui rendit

garda au moins deux de ces otages, le prince Sempad, neveu du roi, et Achod, fils de ce monarque.

[1] Jean VI, p. 173, 174.

son fils. Cependant, le roi Sempad sortit du pays de Daïkh et marcha à la rencontre du grand chef des eunuques, auprès du fort d'Ani, sur le bord du fleuve Akhouréan. Le chef des eunuques se laissa corrompre par Sempad, et reçut de lui une grande quantité de dons et de présents. Après cela, il se rendit dans la ville de Phaïdagaran. Le fils d'Afschin, Tievtad, resta dans la ville de Tovin; le tribut accoutumé lui fut payé par le roi Sempad, moins cependant celui d'une année. Quelque temps après, le chef des eunuques, redoutant la colère d'Afschin, prit avec lui Aschod, fils du roi, qui était en otage, et la femme de Mouschegh, frère d'Aschod, qui avait été prise dans la forteresse de Kars. Puis il alla promptement trouver Sempad, et lui rendit son fils et sa bru. Sempad prodigua les plus grandes marques d'amitié au chef des eunuques, lui fit de magnifiques présents et l'envoya du côté de la Syrie. « Mais ce chef des eunuques, étant allé vers l'Égypte, y fut arrêté et tué par l'ordre de l'amir Abied, c'est-à-dire du khalife[1]. »

D'après le patriarche Jean VI, à la nouvelle de la défection du chef des eunuques, Afschin fut transporté de fureur, et envoya à Sempad un message dans lequel il exaltait l'étendue de sa puissance. Bientôt de vaillants cavaliers, revêtus d'armes ma-

[1] Jean VI, pag. 174-176. Il me paraît démontré, d'après ce dernier détail, que le chef des eunuques de l'historien arménien n'est autre que l'eunuque Vacif des écrivains arabes. (Voyez ci-dessus, page 436.)

gnifiques, se réunirent auprès de l'Osdigan, ainsi qu'une grande quantité de fantassins. Dans le temps qu'Afschin se préparait à se mettre en marche, une affreuse maladie s'empara de lui; sa poitrine devint brûlante, il sortait du pus de son sein et de son ventre, sa barbe tomba. Avant que son âme se fût séparée de son corps, il exhala une odeur de mort[1].

D'après les historiens arabes, une maladie contagieuse eut lieu dans l'Azerbaïdjan. Il mourut tant de monde que les linceuls manquèrent. On les remplaça par des manteaux[2] et des tapis de laine. Mais bientôt les manteaux firent défaut. On manquait d'hommes pour ensevelir les morts, et on les jetait sur les chemins. Enfin la peste se mit à Berdaah, capitale de l'Arran, parmi les compagnons de Mohammed-Afschin. Lui-même mourut dans cette ville, où, selon d'autres, dans la capitale de l'Azerbaïdjan[3], au mois de rébi premier 288 (mars 901). Ses

[1] Page 176, 177.

[2] Ce n'est pas sans quelque hésitation que je traduis اكسية par manteaux. Mon excellent ami M. Reinhart Dozy a prouvé, à la vérité, avec son érudition ordinaire, que كسا, *kiça*, singulier de اكسية, désignait un grand manteau. (*Dictionnaire détaillé des noms des vêtements chez les Arabes*, pag. 383 et suiv.) Mais il pense (*ibid*, pag. 386) que cette signification du mot *kiça* n'a été en usage qu'en Espagne et au Maghrib. S'il en était ainsi, il faudrait traduire اكسية par vêtements.

[3] D'après M. Freytag (*Selecta ex historia Halebi*, page 100, note 151), les mots مدينة اذربيجان, employés par Abou'l Méhacin, désigneraient la même ville que Berdaah. Je ne saurais partager cette opinion, car Berdaah n'était que la capitale de l'Arran. La capitale de l'Azerbaïdjan, à l'époque de la mort d'Afschin, était sans doute Méraghah. Nous avons vu, plus haut, que Mohammed Afschin

soldats se réunirent et élevèrent sur le trône son fils Divdad[1]. Mais l'oncle paternel de celui-ci, Ioucef, se sépara d'eux et quelques personnes se joignirent à lui. Il attaqua son neveu Divdad, dans le mois de chaban de cette année (août 901), et le mit en fuite. Puis il lui donna à choisir, ou de rester auprès de lui, ou de se rendre à la cour du khalife. Divdad préférant ce dernier parti, prit le chemin de Mouçoul et arriva à Bagdad, le jeudi 21 de ramadhan[2].

résidait dans cette ville quand son frère Ioucef vint le rejoindre. Nous savons, de plus, par Hamd-Allah Mustaufi, que Méraghah, à une époque antérieure à celle de ce géographe, c'est-à-dire à la première moitié du XIV[e] siècle, était la capitale de l'Azerbaïdjan, دار الملك اذربايجان، درما قبل مراغه بوده است. *Nozhet-el-Coloub*, ms. 127, fol. 376 r. 383 v. (Cf. Major Rawlinson's *Mémoir on the site of the Atropatenian Ecbatana*, dans le *Journal of the royal geographical Society*, t. X, pag. 102). Il paraît, d'après un passage de Djémal-eddin-Ali (*Locmani fabulæ*, pag. 37), que Ioucef, frère et successeur de Mohammed Afschin, choisit pour capitale Ardébil. Le savant M. Fræhn a fait connaître une monnaie de Ioucef, frappée dans cette ville en l'année 291. (*De Musæi Sprewitziani numis kuficis*, pag. 86, note ***.) Édrici (tome II, pag. 170) représente Ardébil comme le chef-lieu d'un gouvernement dont les dépendances s'étendaient sur un espace de 90 milles dans tous les sens. Ailleurs (*ibid.* pag. 324), il dit plus positivement qu'Ardébil est la capitale de l'Azerbaïdjan.

[1] D'après Jean VI (pag. 178), quand Tievtad, fils d'Afschin, apprit la mort de son père, il partit secrètement pendant la nuit, et s'enfuit promptement vers l'Azerbaïdjan.

[2] Maçoudi, II, fol. 278 v. Ibn-Alathir, t. II, 168 r. Beïbars, 125 r. Ibn-Khaldoun, t. III, 372 r. Abou'l-Méhacin, *Nodjoum*, n° 110 Saint-Germain, 82 r. Ibn-Khallikan's *Biographical dictionary*, t. I, pag. 500; Djémal-eddin Ali, 35. D'après un historien dont nous avons déjà trouvé l'exactitude en défaut, Imad-eddin Ismaïl Ibn-Alathir, Divdad régna à la place de son père pendant deux mois, puis il mourut (*Ibret ouli'l Abçar*, etc. ms. 1135, suppl ar.).

Quand le roi Sempad apprit que Ioucef avait succédé à son frère Afschin, il écrivit une lettre et envoya de magnifiques présents au khalife. Il demandait que l'on écartât tout ce qui était un motif de séparation entre lui et la nation arabe. Le khalife, à la réception de ce message, confirma Sempad dans la dignité royale, et consentit à tout ce qu'il désirait. Il lui envoya une magnifique robe royale, un diadème, une ceinture d'or, enrichie de pierreries; une superbe épée et des chevaux « aussi agiles que des poissons et couverts de magnifiques ornements[1]. »

[1] Jean VI, 181, 182.

(La fin dans un prochain numéro.)

BIBLIOGRAPHIE.

HISTOIRE

DE LA LITTÉRATURE HINDOUI ET HINDOUSTANI,

PAR M. GARCIN DE TASSY.

TOME II, EXTRAITS ET ANALYSES [1].

Les changements continuels qui s'opèrent dans le langage d'un peuple sont un phénomène non moins intéressant que difficile à expliquer. En étudiant les littératures des nations, je ne dirai pas seulement celles de l'Asie, mais celles de tout le monde civilisé, on serait tenté de croire que les langues elles-mêmes sont condamnées à se renouveler sans cesse et à périr pour faire place à de nouvelles.

Les langues indiennes, plus que les autres, nous offrent l'exemple de ces altérations successives qui font d'un idiome plusieurs langues ayant une même origine, mais assez différentes entre elles pour n'être pas considérées comme des dialectes d'un même langage. Telle est la condition dans laquelle se trouvent, à l'égard des autres langues de l'Inde, les idiomes connus sous le nom d'hindoui et d'hindoustani.

Nous ne voulons pas tracer ici l'histoire de ces modifications que le temps et les conquêtes ont pu introduire dans la langue ancienne du peuple indien; nous ne chercherons pas à déterminer les rapports qui peuvent exister entre les idiomes nouveaux de l'Hindoustan, et la langue qui en est le premier type; nous nous contenterons de présenter quelques considérations générales sur ce qu'on peut appeler la

[1] Paris, 1847. Chez Benjamin Duprat, 7, rue du Cloître Saint-Benoît.

langue hindoui proprement dite, et sur les changements que cette langue a subis pour arriver à l'état où nous la voyons aujourd'hui.

La langue hindoui est-elle dérivée de la langue ancienne de l'Inde, ou bien a-t-elle pu exister concurremment avec elle? Cette question n'est pas aussi facile à résoudre qu'on pourrait d'abord le croire, et ce n'est qu'après une étude approfondie des différents âges de la langue et de la littérature indiennes, qu'il sera possible de la décider avec certitude. On verra alors si l'hindoui, qui lui-même a éprouvé tant de vicissitudes pendant toute la durée de son existence, n'a pas été dans son origine un dialecte du sanscrit, comme le prâcrit, ou si l'on ne doit le considérer que comme une transformation de la langue ancienne, semblable à celle qui s'opéra dans le latin au moyen âge, pour former plus tard les langues modernes du midi de l'Europe. Quant à nous, nous croyons devoir nous arrêter à cette dernière opinion, jusqu'à ce que l'étude comparée des productions du moyen âge indien nous ait fourni tous les renseignements nécessaires pour entrer dans un examen plus approfondi d'une pareille question.

L'ouvrage que vient de publier M. Garcin de Tassy sera un de ceux que l'on devra consulter avant d'entreprendre cette étude. Le savant professeur qui a fondé chez nous l'enseignement de l'hindoustani, a compris avec raison qu'il y avait, à côté de cette langue composée d'éléments hétérogènes, un idiome non moins digne d'être étudié, et qui même pouvait offrir plus d'intérêt aux indianistes. Aussi, dans la biographie qu'il nous a donnée des écrivains de l'Inde, a-t-il fait une part non moins belle aux auteurs hindous proprement dits qu'aux auteurs musulmans.

Fidèle au plan qu'il s'était tracé, M. Garcin de Tassy n'a pas oublié, dans le second volume de son ouvrage, la littérature hindoui; et même, en lisant ce volume, on s'aperçoit qu'il y a eu chez l'auteur une certaine préférence en faveur de la langue du moyen âge indien. Loin de faire à M. Garcin

de Tassy un reproche de cette préférence, nous l'en féliciterons, et nous la regarderons comme une preuve de bon goût. Sans vouloir dénigrer les productions de la littérature indienne moderne, nous devons avouer qu'elles ne sont pas toujours irréprochables quant au style. Les mauvaises habitudes sont celles que l'on prend le plus aisément, et les Indiens, entre autres emprunts qu'ils ont faits aux peuples d'origine étrangère, leur doivent cette exagération du style et de la pensée même que l'on rencontre trop souvent dans les écrivains de la Perse. Quelquefois ils se plaisent, pour ainsi dire, à exagérer le mauvais goût, et semblent s'imposer la tâche de surpasser leurs modèles en ce genre.

Ne soyons pas cependant trop sévères, et reconnaissons qu'à côté de ces défauts des productions de l'Inde moderne, on rencontre souvent de grandes beautés. En étudiant la littérature hindoustani, nous devons tenir compte aux écrivains des circonstances au milieu desquelles ils ont vécu. Une nation conquise successivement par des peuples de race différente, ne peut se soustraire à ces modifications que le contact de ses vainqueurs apporte dans ses mœurs, dans ses usages, et conséquemment dans sa langue et sa littérature.

Si la littérature hindoui est restée pure de tout mélange, elle a dû ce bonheur à certaines circonstances qui l'ont favorisée. Une invasion étrangère refoule toujours les populations primitives d'un pays, et parmi ces populations, celles qui se trouvent le plus éloignées du vainqueur, conservent leur langue et leurs usages bien plus longtemps que les autres. Tel a été le sort de l'hindoui ; il est encore, de nos jours, cultivé par ceux des Hindous qui n'ont voulu renoncer ni à leur culte, ni à leurs usages.

Les productions de la langue hindoui, comme celles de la langue hindoustani, peuvent se diviser en deux classes principales, dont la première comprend les ouvrages traduits, ou plutôt imités du sanscrit, et la seconde, les œuvres originales. C'est à cette dernière classe qu'appartient le *Bhakta-Mâla* ou *Rosaire des dévots*, dont M. Garcin de Tassy nous

donne plusieurs extraits au commencement de son volume. Cet ouvrage, écrit par Nâbhâji vers la fin du XVIe siècle, et commenté plus tard par Krichna-dâs, est un recueil de légendes où sont célébrées les vertus de saints personnages ayant appartenu à la secte des Vaïchnavas ou sectateurs de Vichnou. Chacune de ces légendes forme un cadre séparé; elles se composent de plusieurs stances en l'honneur du saint dont on vante les vertus, et ces stances sont suivies d'un récit en prose ou commentaire, comme l'appellent les Indiens, dans lequel l'auteur raconte divers faits plus ou moins merveilleux. La plupart des légendes choisies par M. Garcin de Tassy se rapportent à des personnages connus dans l'histoire de la littérature indienne, tels que le réformateur Kabir, le célèbre Sankarâtchârya, Tulci-dâs, le rédacteur du Râmâyana hindoui, et Djayadéva, l'auteur du *Guita-Govinda*, dont M. Lassen nous a donné une édition avec une traduction latine.

Le second des ouvrages qu'a choisis M. Garcin de Tassy, est le *Prem-Sâgar*, ou l'Océan de l'amour, poëme sur la naissance et les exploits de Krichna, dont il existe plusieurs rédactions. La rédaction suivie par M. Garcin de Tassy est la seule que l'on ait publiée; moins ancienne que les autres, elle est néanmoins écrite dans un style hindoui des plus purs; et, bien qu'elle soit en prose, elle a conservé un grand nombre de vers d'un style archaïque et empruntés à d'anciennes rédactions. Comme beaucoup d'ouvrages hindoui, le Prem-Sâgar est une de ces imitations libres dans lesquelles l'auteur se plaît à développer un chapitre d'un livre appartenant à la littérature sanscrite, et c'est le Bhâgavata Pourâna qui en a fourni le sujet.

Nous n'entrerons pas dans le détail des comparaisons que M. Garcin de Tassy a établies entre la vie de Krichna et celle de Jésus-Christ; nous ne parlerons pas de ces rapports qui peuvent exister entre les dogmes fondamentaux du Vichnouvisme, tels qu'ils sont exposés dans le Prem-Sâgar, et ceux du christianisme; c'est en lisant les extraits donnés par

M. Garcin de Tassy, que l'on pourra s'éclairer sur ce point.

La poésie épique a aussi trouvé sa place parmi ces extraits; elle y est représentée par le cinquième chant du Râmâyana de Tulci-Dâs, celui où le singe Hanoumân va trouver Sîtâ pour lui donner des nouvelles de Râma, son bien-aimé. Bien que l'on cherche vainement dans ce poëme cette richesse de détails que nous offre l'original sanscrit, on y trouve cependant des qualités qui peuvent en rendre la lecture agréable. On reconnaît encore le génie du peuple indien dans ces ouvrages d'une littérature qui n'est plus qu'un reflet de la belle littérature sanscrite; cette connaissance profonde du cœur humain et cette force de conception qui distinguent les grandes productions de la langue classique des indiens, ne se sont pas entièrement éteintes avec elle. Qu'on lise dans Tulci-Dâs l'entrevue d'Hanoumân et de Sîtâ, et l'on trouvera dans cette copie quelques traits qui rappellent à la mémoire les passages si touchants de Vâlmîki.

Si nous passons maintenant à la littérature hindoustani proprement dite, c'est-à-dire aux ouvrages écrits dans la langue indo-musulmane, nous trouverons des extraits non moins intéressants que ceux qui les précèdent. Le Singhâsan-Battîsî, quoiqu'il appartienne au dialecte ourdou, n'en doit pas moins être considéré comme une production vraiment indienne. Ce livre, comme tant d'autres, a eu plusieurs rédactions. Écrit d'abord dans le dialecte hindoui, il fut traduit en langue moderne par Lallû, le même qui nous a laissé la rédaction du Prem-Sâgar telle que nous la possédons en Europe. Le Singhâsan est encore une imitation du sanscrit; mais une imitation entièrement différente de l'original, autant que nous avons pu le voir en comparant l'analyse que nous en donne M. Garcin de Tassy, avec celle que M. Roth a insérée dans le Journal asiatique. Le fond de l'ouvrage est le même dans les deux langues; il a pour but de célébrer les vertus du roi Vikramâditya; mais les trente-deux histoires dont il se compose n'ont rien de commun entre elles, de sorte que nous devons considérer le Singhâsan comme un

livre dont le plan a été emprunté, mais dont les détails sont entièrement nouveaux.

Après le Singhâsan, viennent des extraits d'un livre qui n'est plus une imitation du sanscrit, mais une œuvre originale; nous voulons dire l'Araïsch-i Mahfil ou *Statistique de l'Inde*, par Mîr Scher-i Ali Afsos de Dehli. Cet écrivain, à qui l'on doit plusieurs ouvrages, est sans contredit un des hommes les plus remarquables que l'Inde ait produits dans ces derniers temps. Doué d'un esprit observateur et d'un jugement sain, il avait puisé dans l'étude des sciences médicales et dans les rapports qu'il n'avait cessé d'entretenir avec les savants anglais de l'Inde, cet amour du vrai que l'on rencontre trop rarement chez les Orientaux. Sans parler du mérite de son style, où brillent à la fois la simplicité et l'élégance, nous nous bornerons à dire que la Description de l'Inde qu'il nous a laissée est un ouvrage des plus précieux. Afsos n'a rien omis de ce qui pouvait être utile : géographie, histoire ancienne, notions sur les mœurs, histoire naturelle, il a tout traité. Malheureusement, la mort de l'auteur a interrompu la publication d'un si beau travail.

La fin du volume de M. Garcin de Tassy comprend des extraits de différents genres, tels que gazals, morceaux descriptifs, extraits de poëmes et satires, parmi lesquelles nous mentionnerons celles de Sauda, le Juvénal de l'Inde. Mais les limites dans lesquelles doit se renfermer un simple exposé ne nous permettant pas d'entrer dans de grands détails, nous nous contenterons de présenter quelques réflexions sur l'ensemble de l'ouvrage.

Le sujet, comme l'auteur le déclare lui-même dans sa préface, était riche, et les matériaux ne lui ont pas manqué. Mais il y avait dans la composition d'un pareil ouvrage un écueil à éviter, et le savant professeur a surmonté cette difficulté avec non moins de sagesse que de bonheur. Après avoir, dans une classification méthodique, rangé suivant leur importance les diverses productions de la littérature in-

dienne, il s'est attaché de préférence aux ouvrages qui pouvaient fournir des détails sur les mœurs, les usages et la géographie. Rejetant tout ce qui était peu propre à instruire, il a choisi ce qu'il y avait de plus intéressant. Il a compris que dans toute littérature il existe un lien commun auquel se rattachent les productions des différents âges. L'Histoire de la littérature hindoustani, telle que l'a conçue M. Garcin de Tassy, ne sera pas seulement un livre destiné à ceux qui étudient l'idiome moderne de l'Inde, ceux qu'un goût particulier porte vers l'étude de la langue ancienne y trouveront aussi des renseignements dont ils pourront profiter. En un mot, l'ouvrage de M. Garcin de Tassy est un de ceux auxquels on peut appliquer ce vers d'Horace :

Omne tulit punctum, qui miscuit utile dulci.

ED. LANCEREAU.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

SÉANCE DU 9 AVRIL 1847.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu, et la rédaction en est adoptée.

Sont présentés et reçus comme membres de la Société :

M. Forth Rouen, ministre de France en Chine, et M. Alexis du Meril.

M. Mohl rend compte au conseil de la nouvelle demande d'une allocation que le bureau a adressée à M. le Ministre de l'instruction publique.

Plusieurs membres donnent au conseil connaissance des ouvrages qu'ils ont sous presse, et d'autres nouvelles qui intéressent la littérature orientale.

La séance est fermée à neuf heures.

OUVRAGES PRÉSENTÉS.

Par l'éditeur. *Averroïs commentarius in Aristotelis de arte rhetorica libros tres, hebraice versus a Todroso Todrosi Arelatensi;* edidit Goldenthal. Leipzig, 1842.

Par la Société. *Bulletin de la Société ethnologique de Paris.* Tom. I, 1846.

Par la Société. *Jahresbericht der deutschen morgenlændischen Gesellschaft für 1845-46.* Leipzig, in-8°, 1846.

Par la même Société. *Zeitschrift der deutschen morgenlandischen Gesellschaft*. N° I. Leipzig, 1847, in-8°.

Par l'auteur. *An analytical digest of all the reported cases decided in the supreme court of India*, by W. Morley. Spécimen. Londres, 1846, in-8°.

Par l'éditeur. *Le barattement de la mer*, extrait du *Mahabharata*, par M. Lancereau. (Extrait des *Rudiments de la langue hindoui*.) Paris, 1847, in-8°.

Journal des Savants, numéro de mars 1847.

Par la Société. *Journal of the royal asiatic Society of Great Britain and Ireland*. Vol. XVII, 2.

La seconde livraison de la deuxième édition des Séances de Hariri vient de paraître; elle se termine à la trentième séance inclusivement, et complète le tome I.

NOTE

Sur l'alphabet berbère usité chez les Touaregs, et ses rapports avec l'antique alphabet des Libyens.

Notre occupation de l'Algérie a fourni à l'étude de la langue phénicienne des matériaux nombreux qui ont fait faire à cette étude un progrès considérable. Elle en promet, si des recherches convenables sont entreprises, de non moins précieux à l'étude d'une langue beaucoup moins avancée, mais non moins intéressante assurément, l'antique langue des Libyens, qui rattache, par des analogies et même des similitudes frappantes, l'ancien égyptien au berbère moderne.

Plusieurs inscriptions libyques ont été trouvées à Tiffech et à Hauschir-aïn-Hechma, près de Ghelma. Mais, outre ces

débris morts, un monument vivant a été découvert par M. le capitaine d'artillerie Boissonnet, directeur des affaires arabes de la province de Constantine, c'est l'existence, parmi les Touaregs, d'un alphabet que l'on peut considérer comme semblable à celui des pierres libyques, et particulièrement de la pierre bilingue de Thugga.

Déjà une note sur ce sujet a été publiée par M. de Saulcy dans la Revue archéologique, t. IV, pag. 489. M. Boissonnet, envers qui la science doit se montrer reconnaissante, ne s'est pas arrêté au point où cette note a laissé la question; il a poursuivi ses recherches et il est parvenu à recueillir les éléments d'un alphabet plus exact. Nous trouvons ce résultat trop important pour ne pas nous empresser de le porter à la connaissance des lecteurs du Journal asiatique.

On remarquera, sans doute, avec un grand intérêt, l'identité de plusieurs des caractères marqués sur le spécimen ci-joint avec ceux qui avaient été déjà publiés par le voyageur anglais sir W. Oudney, et que M. Jomard a reproduits dans sa Seconde Note sur une pierre gravée trouvée dans un ancien tumulus américain. (Paris, 1845.)

M. Boissonnet fait l'historique de sa découverte dans les termes suivants :

« M'étant lié avec un taleb de Touat, sid el-hadj Abdelkader-ben-Aboubekr, établi auprès du cheikh de Touggourt, qui l'avait envoyé à Constantine en quelque sorte en ambassade, je l'ai beaucoup questionné sur les Touaregs, qu'il connaît bien, ayant fait dix-huit fois le voyage de Tombouctou et se trouvant d'ailleurs en rapports fréquents avec une fraction des Touaregs qui campe en permanence dans la fraction de l'oasis de Touat dont il est originaire, le district de Tidikelt. Bientôt après, m'étant assuré, par la comparaison avec la langue berbère de nos ouvrages, que l'idiome des Touaregs que le sid el-hadj Abdelkader me faisait connaître était identique presque absolument avec celui des vocabulaires Jaubert et Brosselard, et celui de M. Delaporte, je lui demandai si les Touaregs, Berbères par le langage, n'avaient

point une écriture propre, différente de l'arabe. Sur sa réponse affirmative, je le priai de m'écrire les caractères qu'il pouvait se rappeler, et c'est alors qu'il me donna les douze lettres que j'envoyai à M. de Saulcy en septembre 1845.

« J'avais donc enfin un spécimen tant cherché d'écriture berbère. Frappé de la ressemblance des caractères avec ceux de la pierre de Thugga, je pressai mon Touati de refaire une dix-neuvième fois le voyage de Tombouctou, le chargeant de toutes les missions politiques et commerciales que comportaient les circonstances, et, en même temps, lui recommandant spécialement de me rapporter l'alphabet complet avec bon nombre des inscriptions curieuses des Touaregs, inscriptions qu'il savait lire si bien, disait-il, quand il vivait au milieu d'hommes appartenant à cette race. L'hiver dernier, il s'est effectivement mis en route; mais, n'ayant pu gagner même le Mzab par suite de l'agitation des Ouled-Naïls, et arrêté surtout par la violente hostilité des Chaamba et des Touaregs, il m'annonça qu'il faisait prier un de ses parents, le sid Abdelkerim-el-Touhami, de lui envoyer l'alphabet désiré. La réponse lui fut rapportée par un marabout des Ouled-Sidi-bou-Hafs, qui seuls pouvaient circuler sans danger au milieu des tribus ennemies.

« Telle est la voie parcourue par les caractères que j'ai fait lithographier. »

C'est cette lithographie, que nous reproduisons en même temps que la lettre du sid Abdelkerim, en faisant toutefois observer que plusieurs des rapprochements avec la pierre de Thugga sont inexacts, et, en faisant nos réserves pour l'équivalence attribuée à quelques caractères.

La transcription de la lettre de sidi Abd-elkerim et la traduction française qui l'accompagne ont été faites par M. Reinaud, membre de l'Institut. Le texte arabe est reproduit avec ses fautes et ses incorrections [1].

[1] Pendant le cours de l'impression, M. le capitaine Boissonnet a fait un voyage à Paris, et j'ai profité de ses indications pour fixer la prononciation et le sens de certains mots. — (Note de M. Reinaud.)

الحمد لله وحده والصلة والسلام على رسول اللـه

من عبيد ربه سبحانه محمد بن احمد بن جوج واحمد ولد لال وجماعة اولاد باحم من غير تخصيص اهل القوارى وقصر العرب وجماعة كلهلم خصوص منهم محمد اقازقر واحمد اق الحاج البكرى وجملة اهل حنق الحديد الى سيدنا ومحبنا حقا ملاى عبد القادر ولد سيدى مولاى ابو بكر ولد سيد مولاى هيبة الله الحسنى التواتى مسكن.العلوى نسب السلام عليك ورحمة الله وبركته وعلى احبابك الذى ذكرت لنا خبرهم وبعد يا سيدنا بعت لنا جوابك وفهمنا خطابك انك شكرت حكم الفرنسيس وعدله وقلت ياتوك رجلين من التوارق ورجلين من اولاد باحم وانت كما لا يخفى عليك اهل بلادنا خافوا من الغدر مثل الترك غدرين لاكن ان كنت تحب تفتح الطريق الى تنبكتو تبق التجار يمشون الى عندكم والى اقسطينه وتطرح العفية اقدم لنا انت بنفسك وتطرح العافية بين التوارق وبين الشعانبه ويمشون معك رجال الى عند سلطنة الفرنسيس وينضرون حكمهم ويسمعون كلامهم ويعقدون معهم على السوق وقلت المكس ونحن هذه الساعة مفتونين مع الشعانبه ولا يمشى احد سو الزو اولاد سيد بوحفص وهذ الرجل الذ اتانا بالجواب من واد الميانا مشرب ماء ولا ورد بير الا حاس الفرسيق ولا عاف غاش البلاد خوف وذكرت على كتبت حروف ثغناق وهم عند سيد محمد بن يامة وقلنا لسيد موسى ولد سيد احمد بن الفار بنقلهم لك وبعثنا جوابك الى اولف ما رجنا الرجل الى ان ياتين الجوب من عند اهلك وهم كلهم بخير يرجون وجهك وذكرت لنا على صرف النبر الثمن بمثقلين

ونصق فظـة وللحرض ١٦البنبارى بمثقلين ونصف غير وقية فظـة
واما ناب الفيل هذ العام قليل ما تبين له سوم والسلام مـن
كاتب للحروف من اذن للجماعة عبد الكريم بن النهام التوات
القسطنى الطيق الله به امين

« Louange au Dieu unique, et le salut ainsi que la paix sur l'apôtre de Dieu !

« De la part des serviteurs de Dieu, Mohammed, fils de Mohammed, fils de Hadjoudj, Ahmed, fils de Lâli, la réunion des enfants de Bâhammou, sans distinction, les gens d'Algouari et du château des Arabes, et la réunion des Kaleha-melam, particulièrement Mohammed Agazgri, Ahmed Ag (fils) du pèlerin al-bekry, et la totalité des habitants de Khang-al-Hadyd, à notre seigneur et ami véritable Maula Abd-el-cader, fils du seigneur, le maula Abou-bekr, fils du seigneur, le maula Haybet-Allah Al-assani, domicilié à Touat et descendant du khalife Aly : que le salut de Dieu, sa miséricorde et sa bénédiction soient sur toi et sur tes amis dont tu nous as fait mention !

« Pour en venir au fait, tu nous as, ô notre seigneur, envoyé ta lettre et nous l'avons comprise. Tu loues le gouvernement des Français et leur justice ; tu demandes qu'on t'envoie deux hommes d'entre les Touarik, et deux hommes d'entre les enfants de Bahammou ; mais, ainsi que tu ne l'ignores pas, les gens de notre pays ont peur de quelque trahison, comme celles qu'ont commises les Turcs. Toutefois, si tu veux ouvrir la voie jusqu'à Tomboktou, de manière que les marchands se rendent chez vous et à Constantine, et que la paix soit rétablie, viens en personne et remets la concorde entre les Touarik et les Schaanba. Des hommes marcheront avec toi jusque sur le territoire des Français ; ils verront quelle est leur manière de gouverner, et ils les entendront parler ; ils traiteront avec eux pour la fréquentation des marchés et la diminution des droits. Pour nous, à cette heure, nous sommes en guerre avec les Schaanba, et per-

sonne n'ose plus se mettre en route, si ce n'est les saints personnages, les enfants du seigneur Abou-Hafs. L'homme qui nous a apporté ta lettre de l'Ouad Mya ne s'est point arrêté pour boire, et n'a puisé d'eau qu'au seul puits de Hassal-Farsik (puits du genévrier); il n'a rencontré aucune réunion; la crainte est dans le pays. Tu nous as prié de t'envoyer l'alphabet des Tifinag, lequel se trouve entre les mains du seigneur Mohammed, fils de Yammah. Nous avons dit au seigneur Moussa, fils du seigneur Mohammed, fils d'Alfar, de te le porter. Nous avons envoyé la lettre à Aoulef; l'homme (le porteur de celle-ci, de l'alphabet) n'a pas voulu attendre jusqu'à ce que la réponse de ta famille nous soit parvenue. Tous se portaient bien, et désiraient revoir ta personne.

« Tu nous as parlé du commerce de la poudre d'or; son huitième d'once vaut deux mitscals et demi d'argent. Le khord (or fondu en rouleau) al-binbary vaut deux mitscal et demi moins une once d'argent[1]. Quant aux dents d'éléphants, il en est peu venu cette année, et on n'indique pas de prix.

« Salut de la part de celui qui écrit ces lignes, au nom de l'assemblée, Abd-elkerim, fils d'El-Touhami de Touat, le Constantinien; que Dieu le traite avec bonté! amen. »

A. Judas.

[1] D'après ce que m'apprend M. Boissonnet, le mitscal d'argent vaut, à Touat, un réal ou douro bou medfa (5 fr. 40 c.); il se divise en dix onces. Le huitième d'once du tibar, ou poudre d'or, vaut donc 13 fr. 50 c. ce qui porte le prix de l'once à 108 fr. En supposant la livre de 637 grammes, comme celle de Constantinople, c'est environ 2710 fr. le kilogramme d'or. — Note de M. Reinaud.

LE K'LEM TIFINAG,

Alphabet des Touaregs,

COMPARÉ A L'ANCIENNE ÉCRITURE BERBÈRE.

CARACTÈRES HÉBRAÏQUES.	CARACTÈRES TIFINAG.	CARACTÈRES DE TOUGGA comparés au Tifinag.	ALPHABET DE TOUGGA d'après M. de Saulcy.
א	–	–	–
ב	<	ʗ	⊙
ג	┬	⌐	⌐
ד	⊏	⇐	⊓
ה	ⴱ	‖	≡
ו	:	=	=
ז	ⵅ	≻—	>
ח	ⵡ	⊓	ⵎ
ט	⇕	ⴳ	≻—
י	ⵃ	≀	≀
ך	⁖	÷	÷
ל	⊦	I	‖
ם	⊐	⊐	⊐
ן	⫶	≡	I
ס	∆	Λ	ʗ
ע	⁝	∃	∃
ף	ⵣ	H	X H
צ	ⵖ	⊙	Λ
ק	ⵊ	ⵊ	ⵊ
ר	O	O	O
ש	ⵎ	ⵎ	≷
ת	+	+	+

LETTRES COMPLÉMENTAIRES.

ث	⊔	ط	◊
خ	⊓	ع	⁝
غ	⊏	ش	⊔

NOTICE SUR LA PRIÈRE BOUDDHIQUE

ཨོཾ་མ་ཎི་པདྨེ་ཧཱུྃ་

OM MAṆI PADMÉ HOUM.

Om maṇi padmé houm, formule de prière bouddhique, la plus répandue et la plus populaire de toutes. Elle est tirée de la langue sanscrite et signifie littéralement : « salut, perle (renfermée) dans le lotus. » Mais les Tibétains, en la faisant passer dans leur langue, y ont attaché un sens plus étendu, plus mystique et plus conforme à leur croyance : pour eux elle est le symbole de la doctrine de la métempsycose, et ils la traduisent par ces paroles : « la nature suit les lois de la métempsycose par la transmigration céleste et terrestre, par la transmigration des esprits et celle des démons, par la transmigration humaine et animale. » Cette prière, sorte d'*Ave Maria*, a un chapelet de cent huit grains, faits de bois dur, de fruits secs, de noyaux, composés quelquefois avec les articulations de l'épine dorsale d'un poisson ou d'un serpent, quelquefois de petits ossements humains. Tous les sectateurs de Bouddha, hommes et femmes, vieillards et enfants, lamas (religieux) et hommes noirs (hommes du monde), portent ce chapelet en collier ou en bracelet. On voit dans toute la Tartarie, mais plus encore dans le Tibet, cette formule gravée comme inscription sur les monuments, sur le fronton des maisons et le portail des temples. On voit fréquemment de longues chaînes de bandelettes, faites de papier, de soie, de peaux ou d'autres matières, liées à des cordages allant d'un arbre à un autre, quelquefois suspendues au-dessus d'un fleuve et attachées au ravin de l'un à l'autre bord ; on en trouve même tendues du sommet d'une montagne, à celui de la montagne voisine, et qui couvrent le vallon d'une ombre toujours agitée. Chacune de ces bandelettes est ornée, en entier, de la prière mille fois répétée : *Om maṇi padm houm*.

Dans les déserts, des arbres sont dépouillés de leur écorce pour recevoir cette prière sur leur substance ligneuse ; les chemins sont couverts de pierres sur lesquelles on distingue les débris de cette inscription à demi effacée ; les rochers la montrent de loin au voyageur, écrite en caractères gigantesques.

Sur le sommet des montagnes, dans le fond des vallées, on ren-

contre, à chaque pas, de grands monuments faits de pierres brutes amoncelées; chaque pierre a, sur sa surface et sur ses contours, ces mots symboliques [1]. On voit fréquemment ces monuments couronnés de branches d'arbres auxquelles sont suspendus des milliers d'omoplates ou d'autres ossements, ossements souvent humains, tous couverts de cette prière. Ce sont quelquefois, au lieu de branches d'arbres, des têtes de cerfs, de bœufs ou de bouquetins avec leurs cornes ramenées en croissant ou retournées sur elles-mêmes. Le front de ces têtes, dépouillé de sa peau et blanchi, se voit toujours dans toute son étendue couvert d'écriture, et l'écriture n'est jamais autre que cette prière. On l'écrit sur des crânes d'hommes desséchés, sur des débris de squelettes humains qu'on entasse sur le bord des voies publiques.

Elle se lit surtout autour de la circonférence du Tchukor, c'est-à-dire de « la roue à prières. » La prédilection infinie des bouddhistes pour tout ce qui exprime révolution sur soi, départ et retour continuel, paraît avoir été l'origine de la roue à prières. Elle exprime, par l'image simple et juste de sa rotation, la loi de la transmigration des êtres, telle qu'ils se la figurent, et qui forme le point de leur croyance le plus clair et le plus enraciné.

Il y a des roues portatives qu'ils tiennent à la main en les faisant incessamment tourner; d'autres, plus grandes, ressemblent à des cylindres rendus mobiles sur un pivot; d'autres de grandeur énorme, posées de même sur un pivot, et que l'on fait tourner à force de bras. On en voit de construites sur le bord des torrents et qui tournent au moyen de rouages et d'engrenures, d'autres posées sur le faîte des maisons, que le vent fait tourner; d'autres encore suspendues au-dessus du foyer, et qui tournent par la vapeur du feu. Les maisons en ont toujours une longue rangée à leur vestibule, et l'hôte, avant d'entrer, ne manque jamais de leur imprimer un mouvement de rotation, espérant par là attirer le bonheur sur lui-même et sur la maison qu'il vient visiter.

La prière *Om maṇi padmé houm* est sue de tout le monde; l'enfant apprend à bégayer par ces six monosyllabes, et ils sont encore la dernière expression de vie qu'on voit se moduler sur les lèvres du mourant. Le voyageur la murmure le long de sa route, le berger la chante

[1] MM. Gabet et Huc, missionnaires Lazaristes, ont apporté plusieurs de ces pierres qu'ils ont recueillies à Hlassa même, sur l'un des monuments de pierres brutes dont ils font mention dans la notice ci-dessus; ils en ont déposé une à la Bibliothèque royale.

à côté de ses troupeaux, les filles et les femmes la laissent continuellement échapper de leurs lèvres; dans les villes et les lamaseries, on en distingue les échos à travers les conversations et le tumulte du commerce; à l'instant du danger, c'est le cri d'alarme, et dans la guerre, le combattant s'arrête près de l'ennemi qu'il vient de tuer, pour célébrer son triomphe par cette prière. Les tribus errantes de la Mongolie et de la Tartarie indépendante, les hordes qui se promènent, au nord, des deux côtés de la chaîne du *Bokta oola* (la sainte montagne), les féroces et anthropophages sectateurs qui vers le sud, en possession de la célèbre montagne *Soumerou*, passent leur vie à en faire perpétuellement le tour, murmurent sans cesse cette mystérieuse invocation.

Tous les points de l'Asie centrale sont couverts d'éternelles processions de pèlerins que l'on voit se rendre à la montagne de Bouddha (Bouddhala), ou en revenir, rapportant les bénédictions qu'ils y ont reçues, et toujours on les trouve accompagnant, du chant de la formule mystique, leur marche lente et paisible dans le désert. De la mer du Japon jusqu'aux frontières de la Perse, cette prière n'est qu'un murmure long et ininterrompu qui remue tous les peuples, anime toutes les solennités, est le symbole de toutes les croyances, l'antienne de toutes les cérémonies religieuses. Le corps de la religion bouddhique couvre une grande partie du monde de ses gigantesques rameaux, et partout cette prière est le véhicule de la vie et des mouvements qui l'animent.

GABET, missionnaire lazariste.

La commission du Journal a reçu de M. Judas une réponse au dernier article de M. Fresnel sur les inscriptions phéniciennes de Leptis Magna. M. Judas y maintient l'explication qu'il en avait donnée dans le numéro de décembre 1846. Mais comme la question roule maintenant sur l'exactitude de la copie des inscriptions, et qu'il est impossible d'arriver à un résultat certain avant d'avoir des empreintes faites sur les pierres, la commission croit bien faire en maintenant la décision qu'elle a insérée, pag. 260 du Journal asiatique de l'année courante, et en ajournant toute polémique ultérieure sur ce sujet, jusqu'à ce qu'elle ait obtenu un *fac-simile* authentique des inscriptions.





JOURNAL ASIATIQUE.

JUIN 1847.

MÉMOIRE

Sur l'écriture cunéiforme assyrienne, par M. Botta.

(Suite.)

16.

17.

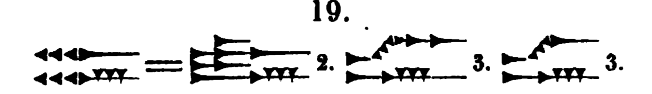
18.

Il me semble que les divers paragraphes précédents montrent que le nombre des petits coins, ◂, était à peu près arbitraire. Quant à la valeur à attribuer à ces assemblages de coins, quel que soit leur arrangement ou leur nombre, elle me paraît assez difficile à déterminer. La terminaison du nom de Darius, dans les inscriptions trilingues, porte à

donner au groupe ⟨cuneiform⟩ la valeur de la voyelle *ou;* mais cette détermination ne me paraît rien moins que certaine; rien n'indique en effet que le signe final du nom de Darius, ⟨cuneiform⟩, soit composé de deux portions distinctes, et c'est peut-être un caractère unique, comme le groupe ⟨cuneiform⟩. Pour moi, j'aimerais mieux faire de ces coins le signe d'une aspiration, plus ou moins forte, selon leur nombre, et modifiant les caractères auxquels ils se joignent. Je me fonde sur la fréquence de ce groupe à la fin des lignes, et par conséquent à la fin des mots dans les inscriptions de Van; il s'y rencontre en effet très-souvent, mais il affecte toujours une des formes usitées à Khorsabad, ⟨cuneiform⟩. Quelle que soit la nature de la langue assyrienne, qu'on lui attribue une origine sémitique ou indienne, il est impossible d'admettre que les mots de cette langue aient pu être aussi souvent terminés par la voyelle *ou;* l'aspiration, au contraire, est une finale très-usitée dans ces deux classes de langues.

Je dois cependant faire remarquer que, dans les inscriptions de Khorsabad et de Persépolis, le groupe ⟨cuneiform⟩ n'est jamais isolé, mais se présente toujours uni à d'autres caractères; aussi ne se trouve-t-il jamais seul à la fin des lignes, comme à Van. Cela peut tenir à une différence dans les langues employées dans les inscriptions de ces localités.

19.



= 4.

= *

= *

La comparaison de ce type avec sa première variante prouve que les six coins peuvent être représentés par six clous horizontaux . Le paragraphe suivant en montrera encore un exemple, et il s'en présentera d'autres par la suite.

Il se pourrait qu'il y eût une différence entre les groupes et ; car on voit, par les exemples ajoutés, que le second se montre beaucoup plus souvent que le premier comme équivalent de ; mais, avant de discuter ce qui a rapport au groupe , je dois donner les variantes d'un de ses équivalents, .

20.

= * * 2. 3.

2.

= 4.

= 1.

= 1.

Le groupe , très-remarquable par sa com-

plication et par la valeur qu'il me paraît avoir, se rencontre plusieurs fois au commencement de la plupart des inscriptions de Khorsabad, et chaque fois il est suivi de quelques signes qui paraissent être des épithètes; cette espèce de série est même précédée du trait perpendiculaire [cuneiform sign] qui, à Persépolis, indique les noms propres. Dans le courant des inscriptions, au contraire, le groupe dont je parle se présente rarement, et cette inégale distribution porterait seule à croire que ce n'est pas un signe usité comme lettre. En effet, la première et très-certaine variante ed ce caractère, [cuneiform sign], est presque entièrement semblable au monogramme [cuneiform sign], qui, dans les inscriptions trilingues de Persépolis, Van et Hamadan, représente certainement le mot *roi*. La ressemblance est d'autant plus frappante, qu'à Khorsabad même le caractère [cuneiform sign] est très-souvent figuré ainsi [cuneiform sign]; dans cette forme, l'inclinaison du clou inférieur rappelle encore plus la forme persépolitaine, et pour qu'il y eût identité, il suffirait de reporter un peu plus en haut les deux clous horizontaux.

Voilà donc déjà une raison de croire que le signe [cuneiform sign] et son équivalent [cuneiform sign] représentent le mot *roi;* mais il y a plus : dans nos inscriptions, ce caractère est plusieurs fois remplacé par un assemblage de trois autres, dont le dernier est certainement un *r*, [cuneiform sign]; or, si l'on jette les yeux sur les inscriptions qui entourent les fenêtres à Persépolis (Westergaard, pl. XVI, L.), on verra que le

nom de Darius n'y est pas suivi du monogramme qui, dans toutes les autres inscriptions de cette localité, représente le mot *roi*. A la place où il devrait se trouver, on remarque trois caractères, dont le dernier, comme à Khorsabad, est sûrement une *r*. [cuneiform]; les deux premiers ressemblent certainement aussi beaucoup à ceux qui précèdent l'*r* dans mes inscriptions. Que l'on compare, en effet, les trois signes qui, à Khorsabad, remplacent [cuneiform], savoir :

[cuneiform]

avec les signes

[cuneiform]

substitués, à Persépolis, au monogramme, on verra que le nombre des coins est le même de part et d'autre. Dans le second signe de Khorsabad, il suffirait de reporter en dehors le clou intérieur, pour lui donner une similitude parfaite avec le groupe correspondant de Persépolis; enfin, les caractères terminaux sont des homophones indubitables. Mais veut-on une analogie de plus pour prouver que les signes du milieu [cuneiform] et [cuneiform], qui diffèrent le plus, sont en réalité les mêmes? Je prierai de remarquer que les variantes du numéro 21 établissent que les formes [cuneiform] et [cuneiform] se substituent l'une à l'autre. Voilà donc déjà le clou intérieur reporté à l'extérieur; de plus, cette espèce d'encadrement [cuneiform], très-commun à

Khorsabad, ne se rencontre pas à Persépolis, où, dans tous les groupes qu'il contribue à former, il prend la figure . Ainsi, on trouve à Khorsabad

et

et à Persépolis

et .

En définitive donc, la forme équivaut, d'une part, à , et de l'autre, à : donc, le persépolitain équivaut au ninivite .

Telles sont les raisons sur lesquelles je me fonde pour rapprocher les deux mots dont je viens de parler; on ne peut croire que dans les inscriptions des fenêtres, à Persépolis, on ait constamment omis le titre royal, et il est au contraire très-probable qu'on l'a exprimé; il a donc dû être représenté par les trois caractères qui suivent le nom propre; et de leur ressemblance avec ceux qui remplacent, à Khorsabad, le groupe , j'en conclus que celui-ci est un monogramme représentant l'idée de *roi*.

Mais quelle valeur doit-on donner à ces caractères dont un seul, l'*r*, est bien connu? Faut-il y chercher un mot chaldéen, par exemple מרא? Faut-il emprunter le شر des Persans? Faut-il remonter jusqu'au zend, et chercher dans ces caractères la racine du mot *ahura*, qui, selon M. Burnouf, a pu avoir le

sens de seigneur? C'est ce que je n'oserais décider. Cependant, si l'on me permet d'exprimer mon opinion, je penche vers cette dernière manière de voir, me fondant sur quelques raisons que je vais livrer à l'appréciation du lecteur.

Pour voir dans les trois signes [cuneiform] le mot chaldéen *mara*, il faudrait donner aux deux premiers la valeur de l'*m*. Or, je ne les ai jamais vus paraître comme équivalents de cette lettre telle qu'elle nous est donnée par le nom d'Ormuzd; ce serait donc tout à fait arbitrairement qu'on leur en attribuerait le son. Il n'y a non plus aucun indice qui puisse nous conduire à faire une *s* des signes [cuneiform], et, par conséquent, nous ne pouvons avoir aucune raison de chercher dans le mot en question le mot *ser*. Au contraire, il me semble que le second signe [cuneiform] est la voyelle *ou*. Dans les inscriptions trilingues, en effet, à la place où la voyelle *ou* doit se trouver dans le nom d'Ormuzd, on remarque le signe [cuneiform], et il est naturel de donner à celui-ci la valeur de cette voyelle. Maintenant, si on fait attention aux différentes formes de la lettre *r* dans ces inscriptions, on verra que cette lettre est souvent faite ainsi [cuneiform], au lieu de [cuneiform]. Or,

entre [cuneiform] et [cuneiform],

il y a précisément la même différence qu'entre

[cuneiform] et [cuneiform].

Si donc, malgré cette différence, les deux pre-

miers caractères sont identiques, il y a toute raison de croire que les deux derniers le sont aussi, et qu'ils représentent également le son *ou* que nous devons trouver à cette place dans le nom d'Ormuzd.

Si ce raisonnement est juste, représenterait la syllabe *our*, et en donnant aux six coins qui précèdent la valeur d'une aspiration forte, il résulterait des trois signes le mot *hour* ou *khour*, dont l'analogie avec *ahura*, d'une part, et *khour*, *soleil*, de l'autre, est également évidente. Je prie, au reste, les lecteurs de croire que je donne cette supposition avec beaucoup de méfiance, bien persuadé que nous n'aurons l'espoir d'arriver à des résultats certains, que quand nous posséderons l'inscription de Bisitoun.

On a vu, dans le paragraphe 20, que notre monogramme est quelquefois représenté par . Cela n'infirme en rien la supposition que je viens de faire; car le signe , malgré sa ressemblance avec la lettre *n*, qu'on peut déduire du nom d'Achéménide, ne paraît cependant pas en être l'équivalent. Je n'ai jamais rencontré qu'une fois ces deux signes à la place l'un de l'autre, et leur grande ressemblance peut avoir causé une erreur. Au contraire, dans le système communément appelé médique, le signe est, selon M. Westergaard, une des formes de l'*r*, ou plutôt une des syllabes qui contiennent cette lettre. J'ai moi-même trouvé deux fois dans mes inscriptions

[cuneiform] [cuneiform] = [cuneiform] [cuneiform] [cuneiform]

Si [cuneiform] représentait la lettre *n*, on ne pourrait comprendre son absence, qui s'explique, au contraire, si ce caractère était employé comme redoublement d'une *r* précédente. En suivant ces indices, on arrive à conclure que [cuneiform] représentent les lettres *khr*, au lieu de *khoar* que donnent, selon moi, [cuneiform]. Rien ne s'oppose donc à ce que le monogramme [cuneiform] serve également à représenter les deux assemblages de signes.

Je passe à la seconde variante de ce monogramme, savoir : [cuneiform]; elle est très-fréquente et très-certaine ; mais ce qui la rend surtout remarquable, c'est que, dans les inscriptions trilingues, elle se présente à la place des deux signes [cuneiform] [cuneiform] dans le nom d'Achéménide. Rien ne semble donc plus naturel que de lui donner la valeur *n*, puisqu'un de ces deux signes, et, d'après l'opinion commune, le premier, doit représenter cette lettre. Ce serait cependant, selon moi, une erreur, et je regarde ces deux coins comme une abréviation. Nous voyons qu'ils se substituent très-fréquemment à un monogramme représentant lui-même trois caractères, dont l'un a certainement le son *r*. J'ai aussi rencontré plusieurs fois ces deux coins comme équivalent de la lettre *m* [cuneiform], telle qu'on peut la déduire du nom d'Ormuzd; il peut donc y avoir des doutes légitimes sur la valeur qu'on leur attribuerait en la déduisant de leur substitution à l'*n* d'Achéménide.

Cependant, comme mon but est moins de faire connaître mon opinion, que de faciliter les recherches des autres, je ne dois pas cacher que, dans les inscriptions des fenêtres de Persépolis, on peut voir un *n* dans les groupes , et persister, en conséquence, à chercher cette lettre dans le terme, quel qu'il soit, qui a dû signifier *roi* chez les Assyriens. Cela confirmerait alors cette valeur de *n* pour les deux coins , puisqu'il ne serait pas étrange de les voir remplacer un groupe qui contiendrait cette lettre. On pourrait même appuyer cette manière de voir sur les mots *narpa* et *naqa*, qui, dans la partie zend de quelques inscriptions, remplacent le mot *roi* ordinaire.

Moi-même je regrette de ne pouvoir me ranger à cette opinion, qui aurait pour moi l'avantage de me donner le nom de Ninive, écrit ainsi :

Je rencontre, en effet, souvent ce nom dans mes inscriptions, et toujours précédé du signe indicatif des villes ou pays, ou . On trouve même , ce qui signifierait *roi de Ninive*. Le caractère , à en juger même par les inscriptions trilingues, est un équivalent du signe considéré comme l'*n* d'Achéménide. En lui donnant le son *nou*, et aux deux coins le son *ni*, on aurait *ninou;* puis viendrait une terminaison aspirée *ah*, et l'on obtiendrait ainsi exactement le nom de Ninive,

tel qu'il s'écrit et se prononce encore aujourd'hui. Je dois faire remarquer que la terminaison , pour des noms de pays ou de villes, est assez commune, soit dans les inscriptions trilingues, soit dans celles de Khorsabad.

Je laisse à d'autres le soin de décider entre ces deux opinions; mais peut-être serait-il possible de les concilier, en admettant qu'il y ait eu, chez les Assyriens, deux mots signifiant *roi*, comme cela a eu lieu chez les Persans.

Je n'ai jamais remarqué dans les inscriptions de Van le monogramme , ni son équivalent ; je n'y ai pas remarqué non plus le monogramme usité à Persépolis, pas même après les séries de signes, précédées du trait perpendiculaire , qui indique les noms propres. Il n'en est pas de même des deux coins ; on les trouve dans ces inscriptions, et, entre autres, une fois après un nom propre. (Planches de Schulz, n° XLII, lig. 12.) On les rencontre aussi deux fois répétés et suivis du signe du pluriel (*ibid.* n° XXXVIII, lig. 7), ce qui répondrait à la formule « roi des rois, » le mot *roi* étant représenté par , au lieu de l'être par le monogramme ordinaire de Persépolis. Enfin, on voit presque toujours, au commencement des inscriptions de Khorsabad, le monogramme , suivi des deux caractères , et il en est de même, à Van, pour les deux coins . (Voyez, pour exemple, le numéro XXVII, A, lig. 5.) Ces divers indices don-

nent lieu de croire que, dans les inscriptions assyriennes trouvées en Arménie, le rôle du signe a été le même que dans celles de Ninive.

Je dois dire enfin que j'ai reçu de M. Layard la copie d'une des inscriptions que les fouilles exécutées dans le monticule de Nemroud lui ont fait découvrir. Cela m'a donné l'occasion de voir que les deux coins y étaient employés comme à Khorsabad et suivis des mêmes signes que je considère comme des épithètes. Ainsi, au commencement de cette inscription de Nemroud, on remarque , de même que dans mes inscriptions et dans celles de Schulz.

21.

= * 3. 1. 1. 1.

1. * ? ( ) 1.

= 1.

Les équivalents et ne sont évidemment que des formes un peu différentes du type ; elles proviennent de la position du coin oblique à une extrémité ou à l'autre du clou perpendiculaire. La première variante est extrêmement fréquente; il est, je crois, permis d'assurer qu'elle est composée d'abord du type , dont le coin incliné est représenté par le clou inférieur le plus long, , puis de trois clous horizontaux ajoutés à ce type. On trouve, en effet, le caractère , figuré ainsi

, forme qui démontre bien l'indépendance des deux portions qui, selon moi, entrent dans sa composition. Ce n'est pas le seul cas où j'aie remarqué l'adjonction arbitraire de trois clous horizontaux à un groupe ordinairement plus simple; le caractère nous en fournira un autre exemple; car, dans quelques-unes de mes inscriptions, il est constamment fait ainsi, , ce qui, comme je le dirai, m'a conduit à le retrouver dans l'écriture babylonienne.

Le type est un caractère très-fréquemment final dans mes inscriptions, et il en est de même de son équivalent . Au contraire, on ne le trouve pas à la fin des lignes dans les inscriptions assyriennes de Van, quoiqu'il se rencontre dans leur intérieur. Je n'ai pas vu dans ces mêmes inscriptions le signe , du moins sous cette forme complète; mais il est possible qu'il y soit remplacé par un autre qui en diffère peu, , et que je n'ai pas vu à Khorsabad.

Dans les inscriptions babyloniennes, le type se rencontre; quant à son équivalent , au contraire de ce qui a lieu pour ce même signe à Van, il semble être augmenté d'un clou horizontal; on y voit au lieu de . C'est le cas, au reste, pour d'autres caractères; ainsi, dans la grande inscription de la compagnie des Indes, on a au lieu de .

A Persépolis, on trouve les deux formes et ; mais celle-ci est plus fréquente et quelquefois modifiée. On n'a qu'à remarquer, en effet, dans les inscriptions trilingues, le mot qui doit signifier *protéger* ; on verra que quelquefois il a pour finale (Westergaard, pl. XIV, lig. 19), et d'autres fois (*id.* pl. XVII, lig. 9). ces mêmes formes se voient aussi dans les planches de Rich. Je reviendrai sur ce sujet lorsque je parlerai du signe lui-même et de ses variantes.

22.

= ? — ? — ? 1. *.

Comme on le sait, le caractère que j'ai pris pour type se rencontre plusieurs fois dans le nom de Xerxès. Toutes les variantes marquées d'un point d'interrogation sont assez fréquentes, surtout la seconde ; mais, comme la forme en est très-semblable à celle du type, la substitution peut avoir été causée par une erreur; aussi, pour qu'on puisse bien comprendre à quelle difficulté donne lieu la variante , je dois d'abord donner les équivalents de celle-ci.

23.

= 4. 2. 1. 2. 1. 1.

1.

[cuneiform] 2.

[cuneiform] 1.

[cuneiform] 1.

Le type [cuneiform] a, comme on le voit, quelques variantes, [cuneiform], [cuneiform], [cuneiform], qui ne sont peut-être dues qu'à des fautes; mais nous le voyons paraître quatre fois comme équivalent du caractère [cuneiform], auquel on se croit fondé à donner la valeur de *n*, puisqu'on trouve un signe presque semblable dans le nom d'Achéménide. L'équivalence de ce type [cuneiform] avec le caractère précédent [cuneiform], qui se rencontre dans le nom de Xerxès, était un fait si difficile à concilier avec sa substitution au caractère [cuneiform], que j'ai dû m'assurer avec soin de ce dernier fait. Les exemples en sont certains, car ils se trouvent dans des inscriptions d'une conservation admirable et dont j'ai des empreintes parfaites. On serait donc conduit, par ces exemples, à donner au signe [cuneiform] la valeur de *n* ou une valeur approchante, et l'on peut même trouver, dans le système médique, une analogie qui vient à l'appui de cette détermination. Dans ce système, le son *ni* est, selon M. Westergaard, représenté par le signe [cuneiform], qui ne s'éloigne certainement pas beaucoup du nôtre. D'un autre côté, cette lettre *n* ne peut faire partie du nom de Xerxès, et cependant les exemples de [cuneiform] substitué à [cuneiform] sont fréquents. Cette double équivalence

nous conduit donc à donner au caractère deux valeurs inconciliables.

D'où cette difficulté peut-elle provenir? Il est permis de l'attribuer à la confusion possible de deux signes comme et , dont la forme serait presque semblable, quoique la valeur en fût très-différente. J'ai trouvé, en effet, le caractère très-souvent figuré ainsi ; la tête du clou horizontal commence à paraître, et le graveur n'aurait eu qu'à la séparer un peu du clou perpendiculaire pour obtenir le signe . Sans doute, on peut trouver singulier que des sons aussi différents que *n* et *ch* aient été représentés par des lettres presque semblables; mais il y a d'autres exemples de ce cas, et l'on en trouve même dans le système médique, et précisément pour les mêmes sons: dans cette écriture, en effet, les sons *ni* et *chi* sont respectivement représentés par et .

Si l'on n'admet pas la confusion possible de nos deux caractères, il faut renoncer aux lectures les plus naturelles des noms de Xerxès et d'Achéménide, et les lettres et ne peuvent plus être les lettres *n* et *ch;* il faut alors en faire des voyelles ou des aspirations, seules articulations qui puissent se rencontrer à la fois dans ces deux noms. Cette opinion, je l'avoue, paraîtra peu probable, mais c'est cependant celle vers laquelle je penche; je crois que les noms d'Achéménès et de Xerxès ont été mal lus, et que les signes et n'ont pas les va-

leurs de *n* et de *ch*, mais que ce sont des voyelles simples ou aspirées. C'est, selon moi, la seule manière d'expliquer la présence de ce signe [cunéiforme] au commencement du nom d'Artaxerxe.

Le signe [cunéiforme] a un autre équivalent remarquable; je l'ai trouvé deux fois substitué au caractère [cunéiforme], qui termine le nom d'Hystaspe. Cette substitution me paraît inconciliable avec la valeur de *n* ou de *ch*, qu'on peut déduire, soit de sa ressemblance avec le [cunéiforme] de Xerxès, soit de son équivalence à l'*n* d'Achéménide. J'ai donné les deux exemples de la substitution de [cunéiforme] à [cunéiforme] pour qu'on puisse en juger.

Dans la troisième colonne des inscriptions trilingues, à Persépolis et à Van, je n'ai vu que le signe [cunéiforme] et jamais [cunéiforme]; il en est de même dans les inscriptions purement assyriennes de Van. Dans l'écriture de Ninive, j'ai remarqué que le signe [cunéiforme] était assez souvent supprimé, et cette particularité existe aussi dans les inscriptions trilingues. On en a un exemple dans le mot [cunéiforme] ou [cunéiforme] (West. Pl. XIV, lig. 7), et [cunéiforme] (*Id.* Pl. XIII, lig. 3). On peut voir dans ce fait un nouveau motif de croire que ce signe [cunéiforme] n'est pas une consonne, mais une voyelle ou une aspiration.

Dans ces mêmes inscriptions trilingues, on remarque un assemblage assez fréquent, [cunéiforme], dans la composition duquel entre notre signe [cunéiforme].

Dans l'analyse que j'ai faite du contenu de ces inscriptions, il m'a semblé que, partout où elle se rencontre, cette réunion de signes paraissait jouer le rôle du pronom conjonctif, *qui, lequel*. Si l'on démontrait que le signe [cunéiforme] a réellement la valeur du *ch*, il serait très-facile de trouver, dans l'assemblage en question, le pronom relatif des hébreux, אשר; car j'ai quelques substitutions propres à faire supposer que le second signe [cunéiforme] est lui-même une des formes déjà si nombreuses de l'*r*. Ce qui me semble certain, c'est que, dans les inscriptions de Ninive, l'assemblage dont je parle est représenté par [cunéiforme] ou par [cunéiforme], la première forme étant la plus usitée. Or, dans mes inscriptions, ces deux lettres réunies ont certainement une fonction qui permet de les supprimer dans la contexture de la phrase, puisque cela a été souvent fait. D'autres fois, ces deux lettres sont représentées par le seul signe [cunéiforme], dont M. Westergaard fait, dans l'écriture médique, un *ou*, et il est facile de concevoir que dans beaucoup de cas, sans altérer le sens, on ait pu lier deux idées par la simple conjonction *ou*, و, au lieu de les lier par le pronom relatif. Cela expliquerait très-bien la substitution du coin [cunéiforme] au groupe [cunéiforme].

Le même assemblage a été employé dans l'écriture babylonienne; on le voit souvent, dans la grande inscription de la Compagnie des Indes, fait exactement comme dans la troisième colonne des inscrip-

tions trilingues. Il existe aussi sur la pierre de Michaud.

24.

25.

Je mets ces deux paragraphes à la suite l'un de l'autre parce qu'ils doivent être discutés ensemble.

Sauf l'inclinaison du clou horizontal supérieur, le type est tout à fait semblable au signe qui,

dans le nom d'Achéménide, semble représenter la lettre *n*. La forme conduirait donc seule à donner cette même valeur *n* à notre signe ; mais on arrive, par une voie indirecte, à rendre cette détermination encore plus probable.

Il faut d'abord remarquer que est un équivalent de ; je n'en puis, il est vrai, donner qu'un seul exemple direct; mais une double équivalence vient à l'appui de cet unique exemple :

On a d'une part

=

et de l'autre

=

donc = . Ceci posé, il me reste à faire voir que le groupe peut avoir lui-même la valeur de la nasale *n*, pour confirmer au caractère cette même attribution déjà déduite de sa ressemblance avec l'*n* d'Achéménide.

On sait, par les travaux de MM. Westergaard et Rawlinson, que dans les écritures cunéiformes persane et médique, une des formes de l'*n* est , qui se rapproche déjà beaucoup de notre signe , et encore plus de ses variétés , , etc. que l'on trouve, soit dans mes inscriptions, soit dans les inscriptions trilingues. A ces ressemblances de forme se joint l'exemple d'un équivalent commun aux deux signes. On vient de voir, en effet, que peut être remplacé par , et il en est de même pour le signe dans les inscriptions tri-

lingues. Le verbe *creavit* y est en effet écrit tantôt

(Rich, tab. XVIII, lig. 1),

tantôt

(Schulz, tab. VII, lig. 4).

Cet exemple prouve l'équivalence de et de ; nous avons, en conséquence, cette double identité :

donc , comme cela résultait de la simple ressemblance de forme. Cette discussion me semble conduire à trois conséquences :

1° Le signe est un équivalent certain de , caractère très-semblable lui-même à la lettre *n* du nom propre Achéménide;

2° est également semblable à une autre forme de la lettre *n*, empruntée aux écritures médique ou persane;

3° Ce double rapprochement confirme la valeur de *n* pour les deux signes équivalents et .

Si ces raisonnements étaient justes, il en résulterait quelques conséquences curieuses. J'obtiendrais d'abord la lecture d'un des pronoms de la troisième personne dans la langue assyrienne. En analysant les inscriptions trilingues, j'ai remarqué un groupe de deux signes qui, presque partout, commence des membres de phrases et m'a paru avoir le sens de *lui* ou *il*. En donnant au signe le son *n*,

on obtiendrait *ân* ou *han*, הן, ce qui serait presque exactement le pronom syriaque.

Il faut remarquer que ce mot , très-commun dans mes inscriptions, est tellement un mot à part, qu'il est très-souvent représenté par une abréviation, un clou horizontal ; ce groupe est souvent aussi remplacé par ou , dont la première partie est très-probablement une voyelle ou une aspiration, comme je le montrerai. Rien n'est plus fréquent que la substitution du clou horizontal à ces groupes, que je considère comme le pronom de la troisième personne.

Il y a plus, on sait que dans les inscriptions trilingues, après l'invocation ordinaire, le roi parle à la première personne; or, à cette même place où nous devons trouver dans la colonne assyrienne le mot *ego*, nous voyons . Le dernier de ces trois caractères est tout à fait semblable au caractère initial du nom de Cyrus, et il devient alors bien facile de voir dans notre mot le pronom hébreu de la première personne אנכי. Cette coïncidence est certainement curieuse.

Enfin, le mot *homme*, autant qu'on peut le séparer de ce qui l'entoure, est écrit de deux manières; quelquefois un seul caractère , suivi du signe du pluriel , le représente (Rich, tab. XXII, l. 3); quelquefois il y en a deux, et enfin on en rencontre trois . En donnant à ce

dernier signe le son *ch*, on obtiendrait pour le mot *homme* le mot assyrien *ich* ou *anich*, très-semblable à la racine sémitique. M. Löwenstern a déjà remarqué ces deux faits, mais il croit pouvoir tirer le même mot *anoch* d'une autre forme du mot *homme*, qui se rencontre également dans les inscriptions trilingues. Mon intention n'est pas de critiquer son travail, et je me bornerai à faire observer que l'attribution du son *ch* au caractère final de cette autre forme du mot homme, aurait pour conséquence de forcer cet auteur à abandonner sa lecture actuelle du nom de Xerxès. C'est ce que je démontrerai en parlant du caractère , et je ferai voir en même temps combien, avec nos moyens actuels, l'analyse de ce nom propre est difficile.

Toutes les suppositions que je viens de faire sont bien séduisantes; mais il ne faut pas oublier que ce sont de pures suppositions, et je ne les ai exposées que pour recueillir les moindres indices; je n'en suis pas moins disposé à croire que les signes , et sont des voyelles, et j'espère pouvoir le démontrer. Mais, pour le moment, revenons aux faits matériels.

Ces trois derniers caractères se trouvent, comme je l'ai dit, dans les inscriptions trilingues; dans l'écriture babylonienne, on ne trouve pas le signe . Quant au signe , je crois l'y voir souvent, mais modifié ainsi , forme qui a une analogie évidente avec ma variante . Je doute

d'autant moins de la justesse de ce rapprochement, que, dans l'inscription de la Compagnie des Indes, on voit à chaque instant ce signe babylonien associé aux caractères et , comme cela a lieu dans mes inscriptions, pour , ou son équivalent . Je retrouve donc dans cette inscription ce que je regarde comme le pronom de la troisième personne, car les groupes babyloniens ou , me semblent correspondre tout à fait aux groupes ninivites ou .

Quant à l'écriture assyrienne de Van, c'est au contraire le signe qui y manque, ce qui explique pourquoi les caractères et sont beaucoup plus fréquents que dans mes inscriptions. Je n'ai pas pu par conséquent y retrouver mon pronom ordinaire , mais il peut y être remplacé par le groupe , qui se rencontre souvent. Il ne faut pas, en effet, voir une différence réelle dans la forme du premier signe, car si à Van on trouve constamment , ce signe à Khorsabad se substitue indifféremment à . Ces deux formes sont tout à fait équivalentes, comme le prouvent mille exemples.

Parmi les variantes du signe , il y en a une, , qui s'est présentée trois fois, mais qui, cependant, peut être due à une erreur; il est possible, en effet, que l'adjonction ou l'oubli de la portion ait causé une substitution apparente de à

; ce fait n'en mérite pas moins l'attention, car le caractère est la lettre initiale du nom d'Hystaspe; s'il était réellement équivalent à , il serait impossible de faire de celui-ci une *n*, et on serait au contraire porté à en faire une aspiration; aucune autre valeur, en effet, ne s'accorderait avec l'équivalence de ce caractère avec l'initiale du nom d'Hystaspe, d'une part, et de l'autre avec un signe qui se trouve au milieu du nom de Xerxès, et au commencement de celui d'Artaxerxe.

Je n'ai rencontré qu'un cas de la substitution de à ; par conséquent, il y a tout lieu de l'attribuer à une erreur très-facile à commettre, la différence ne consistant que dans un seul clou.

J'ai ajouté quelques exemples de combinaisons dans lesquelles entre le signe , remplacées par d'autres caractères. Deux fois, par exemple, j'ai vu substitués à ; cela conduirait à rapprocher la valeur de de celle de , car le caractère qui précède est certainement un équivalent de , ainsi que de ou ; mais il ne serait pas prudent de se fier à ce rapprochement, car il s'agit peut-être, dans ce cas, d'un mot remplacé par un autre tout différent. A cette occasion, je dois faire une remarque que j'aurais dû faire dès le commencement de ce travail; c'est qu'on ne doit baser la certitude d'une équivalence que sur les cas où un seul signe en remplace fré-

quemment un autre, tout le reste, d'ailleurs, étant exactement semblable. Sans cette précaution, on s'exposerait à regarder comme équivalents des signes qui représenteraient en réalité d'autres mots, et non pas les mêmes sons; en changeant un mot dans une phrase, il peut y avoir équivalence pour le sens, la valeur phonétique des caractères étant cependant très-différente.

Une seule fois j'ai vu remplacé par ; je n'en ai pas moins noté ce fait, parce que souvent ce dernier signe remplace un groupe très-remarquable qui se trouve au commencement de toutes mes inscriptions; c'est . Le dernier de ces signes est certainement, comme nous l'avons vu, l'équivalent de ; par conséquent, il n'est pas étonnant de voir un seul et même signe remplacer à la fois les deux groupes et .

J'ai vu deux fois le signe en remplacer trois autres , et j'ai vérifié ce fait sur les empreintes, parce que, d'après les valeurs attribuées ci-dessus à ces derniers caractères, on est tenté d'y chercher le nom de Ninive, et de voir, par conséquent, une abréviation de ce nom dans le caractère ; dans aucun de ces deux cas, le prétendu nom n'est précédé du déterminatif ordinaire des villes ou .

26.

= * 1. 2. 3. 3. 2.

= 1.

J'ai déjà dit que les signes et étaient tout à fait équivalents, et je ne reviendrai pas là-dessus. Deux fois seulement j'ai vu paraître à la place de ; je regarde en conséquence cette substitution comme douteuse et comme provenant d'une confusion possible entre les deux signes. Dans mes inscriptions, en effet, les deux coins obliques s'allongent souvent comme de véritables clous, et il devient alors facile de confondre avec ; quoi qu'il en soit, l'équivalence de avec est certaine, et par conséquent ce que l'on a regardé comme le nom de la Perse, dans l'inscription de Nakchi Roustam, ne peut être le nom de cette contrée; le voici : . Les deux premiers signes étant homophones, il faut y chercher un nom dont les deux premières lettres soient identiques ou tout au moins semblables, comme la Babylonie ou la Susiane, par exemple. Le second nom conviendrait mieux, car le signe ne peut être une *l*, mais bien plus probablement la voyelle *ou* avec ou sans aspiration. Le but de ce travail n'étant pas la détermination de la valeur des lettres, je ne veux rien décider au sujet de ce nom; mais je puis assu-

rer que si est un *b* il doit en être de même de .

J'ai fait remarquer l'équivalence du signe avec , et j'ai dit que ce dernier contenait le premier, plus trois clous horizontaux ajoutés. Il est singulier que soit dans le même cas relativement à sa variante ; il y a à peu près le même rapport entre

et ou

qu'entre

et ou .

Un rapport du même genre s'est montré, comme je l'ai dit, entre l'équivalence de

et

et celle de

et .

J'appelle l'attention sur ces détails, parce que les cas où l'on peut apercevoir, dans la formation des caractères cunéiformes, quelque trace d'un système sont fort rares.

Le caractère se voit dans l'écriture assyrienne de Van aussi bien que dans celle de Babylone.

27.

= 1. 1.

28.

= 2. 2. 1. 1.

Je place à la suite l'un de l'autre les paragraphes 27 et 28, pour que le lecteur puisse voir que les signes et nous offrent la même difficulté que nous ont déjà présentée les signes et ; sont-ce des formes différentes d'un seul et même caractère, ou sont-ce des caractères différents en réalité, mais qu'une forme assez semblable a pu faire confondre souvent entre eux? Je n'ose rien décider, mais je suis porté à croire à une différence réelle entre et . Pour ces deux signes, la variante me paraît positivement provenir de l'oubli d'un coin oblique.

Dans l'écriture assyrienne de Van on trouve les caractères et ; dans celle des inscriptions trilingues, je ne trouve que l'équivalent ; enfin, dans l'écriture babylonienne, je vois, outre le signe , plusieurs caractères qui me semblent avoir beaucoup de rapport avec et ; mais je n'ai pas encore assez étudié cette écriture pour pouvoir affirmer l'identité des formes ninivite et babylonienne.

29.

[cuneiform] = [cuneiform] 2.

[cuneiform] = [cuneiform] 1.

[cuneiform] = [cuneiform] 1.

[cuneiform] = [cuneiform] 1.

[cuneiform] = [cuneiform] 3. [cuneiform] 2.

[cuneiform] = [cuneiform] 3. [cuneiform] 3.

[cuneiform] = [cuneiform] 1.

[cuneiform] = [cuneiform] 1.

Rien n'est plus fréquent que l'échange de [cuneiform] avec [cuneiform] ou [cuneiform], et il ne peut y avoir de doute sur l'équivalence de ces signes; les formes [cuneiform] et [cuneiform] montrent d'ailleurs comment s'opère le passage de l'un à l'autre. Le caractère [cuneiform], au contraire, ne s'est présenté qu'une fois comme remplaçant de [cuneiform], et, en conséquence, j'attribue cet exemple à une confusion entre [cuneiform] et [cuneiform].

Il ne peut y avoir de doute sur les cas dans lesquels [cuneiform] est remplacé par [cuneiform] ou [cuneiform] [cuneiform]; mais il ne faut pas y voir, je crois, une équivalence réelle : en effet, les exemples que j'ai remarqués sont peut-être des abréviations d'un verbe très-usité et

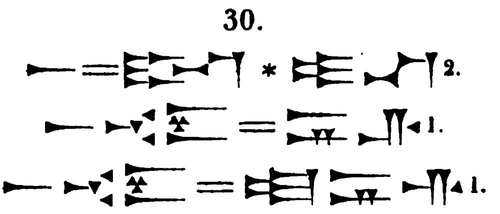
qui se rencontre dans les inscriptions trilingues, c'est le verbe , dont la signification doit être *bâtir* ou *protéger*, selon la manière dont on analyse la partie assyrienne de ces inscriptions. Ce verbe se rencontre souvent dans les textes découverts à Khorsabad, et c'est dans cet assemblage de lettres seulement que j'ai vu à la place de ou de . Il semble, en effet, évident, qu'on a fait souvent usage d'abréviations dans les inscriptions assyriennes, et il est possible que le cas dont je parle en soit un exemple au lieu d'être un exemple d'une lettre substituée à une ou deux autres.

La forme est précisément celle sous laquelle notre caractère est quelquefois gravé à Persépolis. On en a un exemple dans ce même mot (Westergaard, tab. XIX, lig. 19). Quant aux équivalents et , ils sont trop différents de pour qu'on puisse soupçonner une erreur; mais, comme on le voit, ils sont très-rares. Le second est cependant remarquable, car c'est le *b* du système cunéiforme persan, et on en voit certainement le rapport avec la dernière lettre du nom d'Hystaspe , dans le système assyrien. En se fondant sur cet exemple de substitué à , on pourrait voir, dans ce dernier groupe, un *b* ou un *v*; il n'y aurait alors rien d'étonnant à ce

qu'il parût comme équivalent de [cuneiform], qui est la première lettre du nom d'Hystaspe, et pourrait être un *v* (Vistaçpa). Je fais ce rapprochement sans y attacher aucune importance; le signe [cuneiform] est trop fréquemment final pour avoir pu être un *b*. Pour moi, si la langue assyrienne est réellement une langue sémitique, je serais très-porté à faire du signe [cuneiform] le pronom affixe de la troisième personne.

Dans les inscriptions de Van, le type [cuneiform] ne se rencontre pas, à moins qu'il ne soit représenté par [cuneiform], ce qui est possible; les équivalents [cuneiform] ou [cuneiform] s'y trouvent. Dans l'écriture assyrienne de Persépolis, le signe [cuneiform] est usité, et quelquefois, comme je l'ai dit, il est figuré ainsi [cuneiform], si ce n'est pas une erreur du copiste; on y voit aussi [cuneiform] et [cuneiform]. Dans l'écriture babylonienne, le caractère [cuneiform] a un clou horizontal de plus [cuneiform], comme cela a lieu pour presque tous les signes babyloniens.

30.



J'ai déjà fait remarquer que ce clou horizontal [cuneiform] est une abréviation du groupe [cuneiform], que je crois être le pronom de la troisième personne. Je

l'ai vu seulement deux fois à la place de , mais cela vient probablement de ce que la première de ces deux formes est beaucoup plus fréquente que l'autre dans mes inscriptions. Ces deux groupes, malgré la différence du premier caractère, n'en sont pas moins équivalents, et je les ai vus plusieurs fois substitués l'un à l'autre. Beaucoup d'autres faits contribuent d'ailleurs à prouver qu'il n'y a aucune différence de valeur entre les deux dispositions et ; ainsi :

se substitue à ,
comme à
et à .

Dans l'écriture assyrienne de Persépolis, le clou horizontal remplace, comme dans mes inscriptions, le mot ; seulement, il faut remarquer qu'à Persépolis notre signe est presque toujours figuré ainsi . En comparant, par exemple, Rich, tab. XVIII, lig. 9, avec Westergaard, tab. XIV, lig. 16, on verra dans le premier

, etc.

et dans le second

, etc.

et l'on ne peut pas dire que les groupes qui diffèrent de part et d'autre appartiennent à des mots précédents et réellement différents, car ces mots

dans ces endroits, sont très-connus, et représentés chacun par des assemblages de caractères qui se retrouvent ailleurs. Dans le premier cas, c'est le verbe [cuneiform], et dans le second un verbe également connu, [cuneiform].

La même équivalence se remarque dans les inscriptions XXe de Rich et XIe de Schulz. A la ligne 15 de la première, on a

[cuneiform], etc.

et à la ligne 17 de la seconde

[cuneiform], etc.

Dans l'un et l'autre cas, également, les deux équivalents sont précédés de mots bien connus, en sorte que l'on est forcé d'admettre qu'ils en sont bien réellement séparés.

Je ne me souviens pas d'avoir vu le clou horizontal [cuneiform] dans l'écriture assyrienne de Van, mais il a été employé dans celle de Babylone; il semble même qu'il y vient encore comme substitut de [cuneiform], mais je ne puis l'assurer.

Le signe dont je parle, [cuneiform], est, selon M. Westergaard, usité dans l'écriture cunéiforme médique comme marque de séparation ou comme signe indicatif de certains mots. Ne serait-il pas possible qu'il y jouât le même rôle que dans mes inscriptions?

31.

[cuneiform] = [cuneiform] 4. [cuneiform] 2.

32.

= 1. 1.

= 2.

J'ai peu d'observations à faire sur les deux paragraphes ci-dessus; seulement, le changement de forme qu'on remarque entre le type du numéro 32 et la seconde variante se retrouve dans un autre signe, , qui souvent est figuré ainsi, . Il y a certainement la même dégradation entre

et

qu'entre et .

33.

= *

= 1.

= 5. = 2.

= 1.

= 2.

= 4.

Le signe n'a qu'une variante, mais elle est certaine. C'est un signe assez commun, surtout en composition, et il est pour nous intéressant parce qu'il fait partie du nom d'Ormuzd, dans les inscriptions trilingues. Il s'y trouve, en effet, à la place

où l'on doit s'attendre à trouver la voyelle *ou*, si on lit la première partie de ce nom *aour* ou *hour;* voilà donc déjà un motif assez plausible de donner cette valeur *ou* à notre signe ►–Y▲Y; mais il faut remarquer, en outre, que, dans le système cunéiforme persan, une des formes de la lettre *m* est très-voisine de celle du caractère dont nous parlons. Il y a peu de différence, en effet, entre ►–Y▲Y et ►–YYY; or il y a une affinité certaine entre les lettres *m*, *b*, *v*, *w*, *ou*, et elle était telle dans l'écriture cunéiforme médique, que le nom de la Médie était *Wada* au lieu de *Mada*. Une confusion pareille entre les mêmes lettres a déjà été reconnue par plusieurs personnes dans le système assyrien, et il est donc tout simple d'y trouver, comme signe de la voyelle *ou*, le signe de la lettre *m* dans le système persan. Il y a là, si je ne me trompe, une nouvelle probabilité en faveur de l'attribution du son *ou* à notre caractère ►–Y▲Y.

Les signes ►–YY▲Y et ►–Y▲Y sont très-propres à faire voir cependant que, s'il ne faut pas rejeter tout indice tiré de la similitude de forme, il ne faut pas non plus trop s'y fier pour en déduire une similitude de valeur. Ces deux caractères, en effet, sont disposés de la même manière et ne diffèrent que par un seul clou, et cependant jamais ils ne sont substitués l'un à l'autre, du moins dans les inscriptions sur l'exactitude desquelles on peut compter.

Parmi les exemples de substitution que j'ai ajoutés à ce type, le premier, ►–Y▲Y◄◄ = ►–Y▲Y✶, est

peut-être dû à une erreur; car, en général, ces deux groupes sont très-distincts et ne se remplacent pas mutuellement. Dans le troisième exemple, [cuneiform] = [cuneiform], les deux groupes ne diffèrent évidemment que par la disposition.

L'équivalence de [cuneiform] avec [cuneiform] est remarquable, parce que ce dernier signe est la lettre initiale du nom d'Hystaspe; la grande différence des caractères ne permet pas de soupçonner une confusion, et les exemples sont assez nombreux pour mériter l'attention. Si, au lieu de regarder le signe [cuneiform] comme un seul groupe, on cherchait à le décomposer, on y trouverait la voyelle *ou* [cuneiform] précédée des quatre coins [cuneiform], que l'on peut regarder comme un signe d'aspiration, et l'on obtiendrait la syllabe *hou*, qui peut très-bien commencer le nom d'Hystaspe. Cette analyse s'accorde assez bien, d'une part, avec l'orthographe de ce nom propre, et de l'autre est une probabilité de plus en faveur de la détermination de [cuneiform] comme voyelle *ou*, et de [cuneiform] comme signe d'aspiration.

La substitution de [cuneiform] à [cuneiform] peut provenir d'une erreur. Ce groupe [cuneiform], très-fréquemment figuré ainsi, [cuneiform], est souvent final dans mes inscriptions.

Deux fois [cuneiform] paraît à la place de [cuneiform], que j'ai trouvé à son tour substitué au coin [cuneiform] et même au signe [cuneiform]. Ces équivalents, ayant probablement à la fois la valeur de *m* et *ou* ou *w*, c'est

une raison de plus pour donner un son équivalent à notre groupe . Ce dernier serait alors la voyelle *ou*, plus l'aspiration, et on en concevrait très-bien la substitution à la simple voyelle *ou*.

La substitution de   à   est assez commune, comme on le voit. J'ai déjà montré, au numéro 8, que les signes initiaux de ces deux groupes sont respectivement équivalents, et il en résulte alors que   le sont aussi. Cependant, il ne faut pas se hâter de tirer cette conclusion, car, d'un autre côté, j'ai trouvé une fois substitué à , et, dans ce dernier groupe, nous voyons paraître une *r*. Faut-il voir là une erreur provenant de la grande similitude des signes et , ou faut-il y voir le changement d'une *r* finale en aspiration? Je ne me charge pas de prononcer; mais je crois qu'il vaut mieux attribuer le fait à une erreur.

Le signe a été employé dans l'écriture assyrienne de Babylone, de Van et de Persépolis, aussi bien que dans celle de Ninive.

34.

 = * 2. 1. 1.

 = 2. 1.

 = 1. 1.

[cuneiform] = [cuneiform] * [cuneiform] l. [cuneiform] l.

[cuneiform] = [cuneiform] l. [cuneiform] l. [cuneiform] l. [cuneiform] l.

J'ai réuni ensemble toutes les différentes formes de l'*r* pour montrer comment les équivalents se confirment les uns par les autres. La plupart de ces substitutions, d'ailleurs, se remarquent aussi dans les inscriptions trilingues, et il ne peut guère rester de doutes sur la similitude de valeur de tous ces signes, si on en excepte [cuneiform], dont la substitution a pu avoir lieu par erreur. Je dois répéter, en outre, que je n'ai noté que les exemples pris dans les inscriptions dont le contenu est exactement semblable; je n'en ai pas moins la certitude que des exemples pareils se rencontrent à chaque instant dans les autres inscriptions, car je les ai copiées trop souvent pour ne pas reconnaître dans les textes non comparables les mots que j'ai vus dans ceux que je pouvais comparer mot pour mot. Par exemple, je n'ai marqué qu'un seul cas de la substitution de [cuneiform] à [cuneiform] et à [cuneiform]; j'en ai cependant vu beaucoup d'autres, et un, entre autres, dans un nom de pays très-remarquable :

[cuneiform]

A la place de ce nom, on trouve tantôt

[cuneiform]

et tantôt [cuneiform]

La substitution de à et serait très-remarquable si l'on pouvait s'y fier, car ces deux derniers signes sont employés indifféremment à la place de ; comme celui-ci, ils précèdent les noms de villes ou de pays, et si ces signes indicatifs étaient des *r* on pourrait y voir une abréviation du mot sémitique עיר, ville. Malheureusement, c'est une seule inscription, qui, comparée à deux autres, m'a donné à la même place le signe ; ce n'est par conséquent, en réalité, qu'un seul exemple du fait, et il est très-permis d'en douter.

Je vais maintenant donner des exemples de la substitution des signes précédents.

= 1.

= 1.

=

= *

= 1.

= 1.

= 1.

= 1.

= 1.

= 1.

= 1.

= 2.

= 1.

= 1.

= 1.

= 1.

Je dois faire remarquer que la substitution de à n'a lieu que dans le nom de ville dont j'ai parlé en commençant ce travail; il ne faut pas en conclure qu'il y ait équivalence de son, puisque les deux parties de ce nom peuvent être des mots et non pas des lettres ou des syllabes.

(La suite à un prochain numéro.)

DOCUMENTS

Sur l'art d'imprimer à l'aide de planches en bois, de planches en pierre et de types mobiles, inventé en Chine bien longtemps avant que l'Europe en fît usage; extraits des livres chinois, par M. Stanislas Julien.

Notice sur un Traité chinois de géographie universelle, publié en 1844, à l'aide de matériaux tirés des auteurs chinois et européens; par M. Stanislas Julien.

Suivant Klaproth (*Mémoire sur la boussole*, p. 129), le premier usage des planches stéréotypes en bois.

remonterait au milieu du xe siècle de notre ère. « Sous le règne de *Ming-tsong*, de la dynastie des *Thang* postérieurs, dans la deuxième des années *Tchang-hing* (932 de J. C.), les ministres *Fong-tao* et *Li-yu*, proposèrent à l'académie *Koue-tseu-kien* de revoir les neuf *King* (livres canoniques), et de les faire graver sur des planches, pour les imprimer et les vendre. L'empereur adopta cet avis; mais ce ne fut que sous l'empereur *Thaï-tsou*, de la dynastie des *Tcheou* postérieurs, dans la deuxième des années *Kouang-chun* (en 952), que la gravure des planches des neuf *King* (ou livres canoniques) fut achevée. On les distribua alors, et ils eurent cours dans tous les cantons de l'empire. »

M. Klaproth fait observer que « l'imprimerie, originaire de Chine, aurait pu être connue en Europe environ cent cinquante ans avant qu'elle n'y fût découverte, si les Européens avaient pu lire et étudier les historiens persans; car le procédé de l'impression employé par les Chinois se trouve assez clairement exposé dans le *Djemma'a et-tewarikh* de Râchid-eddin, qui termina cet immense ouvrage vers l'an 1310 de J. C. »

Nous ajouterons que l'Europe aurait pu connaître l'imprimerie huit cent soixante ans avant qu'elle ne fût découverte dans nos contrées, si, quelques années avant le commencement du vi^{e} siècle, elle eût été en relation avec la Chine. Grâce à ce procédé, quelque imparfait qu'il fût dans l'origine, il eût été possible de reproduire, à peu de frais, en nombre

immense, les chefs-d'œuvre de l'antiquité grecque et romaine, et d'en préserver un grand nombre d'une perte aujourd'hui irréparable.

L'usage de la gravure sur bois, pour reproduire des textes et des dessins, est, en Chine, infiniment plus ancien qu'on ne l'a cru jusqu'ici. Nous lisons, en effet, ce qui suit dans l'Encyclopédie chinoise, *Ke-tchi-king-youen*, liv. XXXIX, fol. 2 : « Le huitième jour du douzième mois de la treizième année du règne de *Wen-ti*, fondateur de la dynastie des *Souï* (l'an 593 de J. C.), il fut ordonné, par un décret, de recueillir tous les dessins usés et les textes inédits, et de les graver sur bois, pour les publier. Ce fut là, ajoute l'ouvrage que nous citons, le commencement de l'imprimerie sur planches de bois; l'on voit qu'elle a précédé de beaucoup l'époque de *Fong-ing-wang* ou *Fong-tao*, à qui l'on attribue cette invention, vers l'an 932. »

Cette citation se trouve reproduite dans une autre Encyclopédie chinoise, intitulée *Po-t'ong-pien-lân*, liv. XXI, fol. 10. Suivant un autre recueil, intitulé *Pi-tsong*, l'imprimerie sur bois prit naissance dès le commencement du règne des *Souï* (581 de J. C.); elle se répandit sensiblement sous les *Thang* (618 à 904), prit une grande extension sous les cinq petites dynasties (907 à 960); enfin, elle arriva à sa perfection et à son plus grand développement, sous la dynastie des *Song* (960 à 1278).

Un savant chinois du milieu du XIe siècle, que j'aurai l'occasion de citer tout à l'heure, à propos des

types mobiles, ne rapporte pas, il est vrai, la date précise de l'invention, mais il la fait positivement remonter plus de quatre cents ans avant *Fong-in-wang*, à qui beaucoup d'écrivains chinois, et, après eux, plusieurs savants d'Europe, ont fait honneur de cette découverte. Il est même permis de penser que cette invention était déjà connue et en usage avant 593, puisqu'on dit que l'empereur ordonna *alors* d'imprimer avec des planches en bois. Si c'eût été un art tout à fait nouveau, on n'eût pas manqué d'en faire connaître l'origine et l'auteur.

IMPRESSION SUR PLANCHES DE PIERRE GRAVÉES EN CREUX.

La découverte de ce procédé, qui eut lieu entre l'invention des planches stéréotypes en bois et celle des types mobiles en pâte de terre cuite, n'a pas été connue, que je sache, des missionnaires français, ni des savants d'Europe.

On commença d'abord, au milieu du IIe siècle de notre ère, à graver sur pierre des textes anciens, pour en maintenir la correction, qu'altéraient chaque jour l'ignorance ou la négligence des copistes; mais, à cette époque reculée, on ne paraît pas avoir encore songé à faire servir ces planches gravées à reproduire et multiplier les principaux monuments de la littérature chinoise.

On lit dans les Annales des Han postérieurs, biographie de *Tsaï-yong* : « Dans la quatrième année de la période *'Aï-ping* (175 de J. C.), *Tsaï-yong* présenta

à l'empereur un mémoire dans lequel il le priait de faire revoir, corriger et fixer le texte des *six livres canoniques*. Il l'écrivit lui-même en rouge, sur des tables de pierre, et chargea des artistes habiles de le graver en creux. On plaça ces tables en dehors des portes du grand collége, et les lettrés de tout âge venaient, chaque jour, consulter ces planches pour corriger leurs exemplaires manuscrits des six livres canoniques. »

Les caractères de ces textes gravés, étaient écrits *à l'endroit*, et, par conséquent, n'auraient pu servir à en multiplier des copies, puisqu'après l'impression, les signes chinois seraient venus en sens inverse. La seule destination de ces planches était, on le voit, de servir à conserver l'intégrité des textes. Sous plusieurs dynasties suivantes, ces mêmes planches furent successivement reproduites et copiées, tantôt en une seule écriture, tantôt en trois caractères différents. Les historiens nous apprennent qu'il était accordé un an aux étudiants pour étudier les six livres dans chaque écriture; au bout de trois ans, ils devaient être en état de les lire couramment sous ces trois formes.

Ce ne fut que vers la fin de la dynastie des *Thang* (904), que l'on commença à graver des textes sur pierre, *en sens inverse*, pour les imprimer en blanc sur fond noir. *'Eou-yang-siun* s'exprime ainsi dans son recueil archéologique, intitulé *Tsi-kou-lo* : « Par suite des troubles qui eurent lieu sur la fin de la dynastie des *Thang*, *Ouen-tao* ouvrit les tombes im-

périales, et s'empara des livres et des peintures qu'on y avait renfermés. Il dépouilla les enveloppes et les rouleaux de l'or et des pierres précieuses qui les ornaient, et les abandonna sur place. De là vint que les manuscrits autographes des hommes les plus renommés des dynasties des *Weï* et des *Tsin*, que les empereurs conservaient précieusement, s'égarèrent et tombèrent en des mains indignes.

Dans le onzième mois de la troisième année de la période *Chun-hoa* (993), l'empereur *Thaï-tsong* ordonna, par un décret, de graver sur pierre, et de reproduire, par la voie de l'impression, tous les manuscrits de ce genre qu'on avait pu acheter et recueillir. On les imprimait à la main [1] sans qu'elle fût salie par l'encre. »

Dans l'encyclopédie intitulée *Tchi-pou-tso-tchaï*, on a reproduit un petit ouvrage en deux livres, où sont décrits minutieusement toutes les inscriptions antiques et tous les autographes d'hommes célèbres, qui furent imprimés de la sorte (c'est-à-dire en blanc sur fond noir), depuis l'an 1143 jusqu'en 1243 de J. C.

[1] L'auteur veut dire qu'après avoir *encré* la pierre et y avoir étendu le papier, on passait la main sur le revers de la feuille pour qu'elle reçût uniformément l'impression. Aujourd'hui les Chinois se servent d'une brosse douce, et obtiennent ainsi un tirage plus régulier.

IMPRESSION EN TYPES MOBILES ENTRE 1041 ET 1049 DE J. C.

On lit dans le *Mong-khi-pi-tân*, Mémoires de *Tchin-kouo*, qui fut reçu docteur en 1056 de notre ère (liv. XVIII, fol. 8; Bibliothèque royale, fonds de Fourmont n° 304, vol. 24):

板印書籍。唐人尚未盛爲之。自馮
瀛王始印五經已後。典籍皆爲板
本。慶曆中。有布衣畢昇又爲活板。
其法用膠泥。刻字薄如錢唇。每字
爲一印。火燒令堅。先設一鐵板。其
上以松脂蠟和石灰之類冒之。欲
印。則以一鐵範置鐵板上。乃密布
字印。滿鐵範爲一板。持就火煬之。

藥稍鎔。則以一平板按其面。則字平如砥。若止
印三二本。未尙爲簡易。若印數十百千本。則極
爲神速。常作二鐵板。一板印刷。一板已自布字。
此印者纔畢。則第二板已具。更互用之。瞬息可
就。每一字皆有數印。如之也等字每字。有二十
餘印以備一板內有重複者。不用。則以紙貼之。
每韻爲一貼木格貯之。有奇字素無備者。旋刻
之。以草火燒。瞬息可成。不以木爲之者。文理有

踈密。沾水。則高下不平。兼與藥相黏。不可取。不若燔土。用訖。再火令藥鎔。以手拂之。其印自落。殊不沾汚。昇死。其印爲羣從所得。至今寶藏。

« On imprimait avec des planches de bois gravées, à une époque où la dynastie des *Thang* (fondée en 618) n'avait pas encore jeté de l'éclat. (Allusion à l'emploi des planches stéréotypes en bois, sous la dynatie précédente.) Depuis que *Fong-ing-ouang* eut commencé à imprimer les cinq Kings (livres canoniques), l'usage s'établit de publier, par le même procédé, tous les livres de lois et les ouvrages historiques.

« Dans la période *King-li* (entre 1041 et 1049 de J. C.), un homme du peuple (un forgeron, — *même ouvrage*, liv. XIX, fol. 14) nommé *Pi-ching*, inventa une autre manière d'imprimer avec des planches appelées *ho-pan* ou *planches* (formées de types) *mobiles*. (Cette expression s'emploie encore aujourd'hui pour désigner les planches de l'imprimerie impériale qui se trouve à *Péking*, dans le palais *Wou-ing-tien*.) En voici la description :

« Il prenait une pâte de terre fine et glutineuse, en formait des plaques régulières, minces comme les pièces de monnaie appelées *Thsien*, et y gravait les caractères (les plus usités).

« Pour chaque caractère, il faisait *un cachet* (un type); puis il faisait cuire au feu *ces cachets* (ces types) pour les durcir.

« Il plaçait d'abord, sur une table, une planche en fer, et l'enduisait d'un mastic (très-fusible) composé de résine, de cire et de chaux.

« Quand il voulait imprimer, il prenait un cadre en fer (divisé intérieurement et dans le sens perpendiculaire par des filets de même métal, — *on sait que le chinois s'écrit de haut en bas*), l'appliquait sur la planche de fer, et y rangeait les types en les serrant étroitement les uns contre les autres. Chaque cadre rempli (de types ainsi assemblés) formait une planche.

« Il prenait cette planche, l'approchait du feu pour faire fondre un peu le mastic; puis il appuyait fortement sur la composition une planche de bois bien plane (c'est ce que nous appelons *un taquoir*), et, par ce moyen, les types (s'enfonçant dans le mastic) devenaient égaux et unis comme une meule en pierre.

« S'il se fût agi d'imprimer seulement deux ou trois exemplaires d'un même ouvrage, cette méthode n'eût été ni commode, ni expéditive; mais lorsqu'on voulait tirer des dizaines, des centaines et des milliers d'exemplaires, l'impression s'opérait avec

une vitesse prodigieuse. D'ordinaire, on se servait de deux planches en fer (et de deux *cadres* ou *formes*). Pendant qu'on imprimait avec l'une des deux planches, l'autre se trouvait déjà garnie de sa composition. L'impression de celle-ci étant achevée, l'autre, qui était déjà prête, la remplaçait de suite. On faisait alterner ainsi l'usage de ces deux planches, et l'impression de chaque feuille de texte s'effectuait en un clin d'œil[1].

« Pour chaque caractère, on avait toujours plusieurs types semblables, et jusqu'à vingt épreuves (vingt types répétés) des signes (les plus fréquents tels que) 如 *jou*, 之 *tchi*, 也 *ye*, etc. afin de reproduire les mots qui pouvaient se trouver plusieurs fois dans la même planche. Lorsqu'on ne se servait pas de ces doubles, on les conservait enveloppés dans du papier.

« Les caractères étaient classés par ordre tonique, et tous ceux de chaque ton étaient disposés dans des casiers particuliers. S'il se rencontrait, par hasard, un caractère rare qui n'eût pas été préparé d'avance, on le gravait de suite, on le faisait cuire avec un feu de paille, et l'on pouvait s'en servir à la minute.

« La raison qui empêcha l'inventeur de faire usage de types en bois, c'est que le tissu du bois est tantôt

[1] Les Chinois n'impriment que deux pages à la fois, sur un seul côté du papier, qu'ils plient en deux avant le brochage. La partie blanche qui se trouve entre les deux pages, porte ordinairement le titre de l'ouvrage, le numéro et la section du livre, et, plus bas, le chiffre de la page double.

poreux, tantôt serré, et qu'une fois imprégnés d'eau, ils auraient été inégaux, et que, de plus, ils se seraient agglutinés au mastic de manière à ne pouvoir plus être enlevés (pour servir à une nouvelle composition). Il valait donc beaucoup mieux faire usage de types en pâte de terre cuite. Lorsqu'on avait achevé le tirage d'une planche, on la chauffait de nouveau pour faire fondre le mastic, et l'on balayait avec la main les types, qui se détachaient d'eux-mêmes sans garder la plus légère particule de mastic ou de saleté.

« Quand *Pi-ching* fut mort, ses camarades héritèrent de ses types, et les conservent encore précieusement. »

On voit, par ce dernier passage, que l'inventeur des types mobiles en Chine n'eut pas d'abord de successeur, et que l'on continua à imprimer, comme auparavant, avec des planches de bois gravées.

Ce retour bien naturel à l'ancien mode d'imprimer ne tenait certainement pas à l'imperfection du procédé de *Pi-ching*, mais à la nature de la langue chinoise, qui, étant dépourvue d'un alphabet formé d'un petit nombre de signes, avec lequel on pût composer toute sorte de livres, mettait l'imprimeur dans la nécessité de graver plusieurs fois autant de types qu'il y a de mots différents, et d'avoir (suivant la division des sons en cent six classes) cent six casiers distincts, renfermant chacun un nombre énorme de types plusieurs fois répétés, dont la recherche, la composition, et la distribution après le tirage, devaient exiger un temps considé-

rable. Il était donc plus aisé et plus expéditif d'écrire ou faire écrire, comme aujourd'hui, le texte qu'on voulait imprimer, de coller ce texte sur une planche en bois, et d'en faire évider au burin les parties blanches. Depuis cette époque, jusqu'à nos jours, les imprimeurs chinois ont continué à imprimer avec des planches en bois, ou avec des planches stéréotypes de cuivre, gravées en relief. Mais, sous le règne de l'empereur *Khang-hi*, qui monta sur le trône en 1662, des missionnaires européens, qui jouissaient d'un grand crédit auprès de ce monarque, le décidèrent à faire graver deux cent cinquante mille types mobiles en cuivre, qui servirent à imprimer une collection d'ouvrages anciens, qui forme six mille volumes in-4°, et dont la Bibliothèque royale de Paris possède plusieurs parties considérables (l'*Histoire de la musique*, en soixante livres; l'*Histoire de la langue chinoise et des écritures des différents siècles*, en quatre-vingts livres, et l'*Histoire des peuples étrangers connus des Chinois*, en soixante et quinze livres). Cette édition peut rivaliser, pour l'élégance des formes et la beauté de l'impression, avec les plus beaux ouvrages publiés en Europe. Quelques années après, on commit la faute de faire fondre et de détruire ces deux cent cinquante mille caractères en cuivre. Ce fait regrettable nous est fourni par la préface d'un petit ouvrage sur l'agriculture (*Tsan-sang-tsi-yao*), imprimé plus tard, par le même procédé, dans l'établissement typographique du palais impérial appelé *Wou-ing-tien*, dont nous allons parler avec quelque détail.

Il existe, dans le palais impérial de *Pé-king*, un édifice appelé *Wou-ing-tien*, où l'on imprime, chaque année, un grand nombre d'ouvrages avec des types mobiles obtenus, comme en Europe, à l'aide de poinçons gravés et de matrices.

La Bibliothèque royale de Paris possède plusieurs éditions d'une finesse et d'une beauté admirables, qui portent le cachet de cette imprimerie, dont les types mobiles ont reçu de l'empereur le nom élégant de *tsiu-tchin*, 聚珍, c'est-à-dire perles assemblées.

Je ne terminerai pas cet article sans exposer les motifs qui décidèrent l'empereur *Khien-long* à fonder, en 1776, l'imprimerie en types mobiles du palais *Wou-ing-tien*. Ce monarque éclairé ayant rendu, en 1773, un décret pour faire graver sur bois et imprimer aux frais de l'état dix mille quatre cent douze des ouvrages les plus importants de la littérature chinoise, un membre du ministère des finances, nommé *Kin-kien*, considérant qu'il faudrait un nombre énorme de planches pour imprimer cette vaste collection de livres, et que les frais de gravure seraient immenses, proposa à l'empereur d'adopter le système d'impression en types mobiles, et lui soumit les modèles de ces types, disposés sur seize planches et accompagnés de tous les renseignements nécessaires pour la gravure des poinçons en bois, la frappe des matrices, la fonte et la composition.

L'empereur approuva ce projet par un décret spécial, et ordonna d'imprimer, suivant le plan de *Kin-kien*, ces dix mille quatre cent douze ouvrages, dont le catalogue descriptif et raisonné, publié par ordre impérial, forme cent vingt volumes in-8°. Ce précieux ouvrage existe à la Bibliothèque royale de Paris, et nous y avons puisé (livre XCII, fol. 50) les détails qui précèdent.

Dans ces derniers temps, l'imprimerie en types mobiles appelés *paï-tseu* (ou caractères composés), a fait des progrès sensibles en Chine, et l'on finira peut-être, dans un avenir prochain, par renoncer à l'usage des planches de bois gravées. Nous possédons à Paris plusieurs grands ouvrages publiés d'après ce procédé, par exemple : un Traité sur l'art militaire (*Wou-thsien-heou-pien*) en 24 vol.; un Dictionnaire tonique des noms de villes (*Li-taï-ti-li-yun-pien*), en 16 vol. in-4°; une Description géographique du globe, d'après les auteurs chinois et européens (*Haï-koué-thou-tchi*), en 20 vol. in-4°, etc. Ces éditions, il est vrai, sont loin d'avoir la même pureté que celles qui sortent des presses impériales, mais elles sont fort nettes et beaucoup plus correctes que celles qui proviennent de planches en bois, les auteurs ou les éditeurs chinois ayant maintenant, comme nous, l'habitude de revoir les épreuves du texte jusqu'à ce qu'il leur paraisse tout à fait exempt de fautes typographiques.

Le lecteur nous permettra de quitter l'histoire de l'imprimerie en Chine pour passer, à l'occasion des

ouvrages récemment imprimés en types mobiles, à un autre sujet, qui se rattache plus intimement aux études orientales. On sait que les ouvrages géographiques des Chinois, même les plus étendus, édités par ordre impérial, ne contiennent que des renseignements forts maigres et la plupart inexacts, sur la géographie des états de l'Europe, sur leurs possessions lointaines, sur leurs relations internationales, leur politique, leur administration et leur histoire. Cette ignorance où était la Chine de la position et de la puissance des nations avec lesquelles elle entretenait, depuis plus d'un siècle, des relations commerciales, a accru, dans ces derniers temps, son mépris pour les peuples étrangers et la violence de ses procédés à leur égard. Par là, elle n'a pas tardé à allumer contre elle-même un foyer de haines et d'animosités, qui, surexcitées au dernier point par la prohibition de l'opium et la saisie d'une immense quantité de cette drogue, ont fini par amener la guerre anglo-chinoise.

Un personnage éminent, du nom de *Lin*, 林, gouverneur des deux provinces de *Kouang-tong* et de *Kouang-si*, à qui l'empereur avait donné les pouvoirs les plus étendus pour la répression du commerce d'opium, et que ses démêlés avec le capitaine Elliot ont rendu célèbre en Europe, eut l'idée *de combattre les étrangers par les étrangers*, c'est-à-dire *en empruntant aux étrangers, pour les vaincre eux-mêmes, les inventions et les perfectionnements de la science mo-*

derne, qui, au point de vue militaire, lui paraissaient les rendre supérieurs aux Chinois. Il jugea que pour donner aux Chinois des idées plus exactes de la puissance et de la position des étrangers, que les ouvrages chinois leur laissaient ignorer, il était de la plus haute importance de recourir aux livres mêmes *des étrangers*, et de décrire, aussi complétement que possible, à l'aide de matériaux littéraires fournis par eux, les pays qu'ils habitent, ainsi que leur commerce et leur industrie, de dépeindre leur caractère moral, et de donner l'histoire de leur politique, de leurs lois et de leurs croyances religieuses. Il s'entoura, en conséquence, de tous les secours nécessaires pour faire rédiger un vaste traité de géographie, en vingt volumes in-4°, dont nous allons décrire le contenu.

Parmi les ouvrages imprimés en types mobiles que nous venons de citer plus haut, il en est un qui, par la nouveauté de sa rédaction, puisée en grande partie à des sources qu'ignorent ou dédaignent en général les écrivains chinois, mérite une notice particulière et détaillée. C'est celui qui porte le titre de *Haï-koue-thou-tchi*, 海國圖志, Description des royaumes maritimes, avec des cartes; composé en types mobiles (*paï-tseu*, 擺字), par *Sie-tseu-yu*, et *Yang-ching-nié* de *Pi-ling* (nom d'un arrondissement et d'une ville de 3ᵉ ordre, dépendant de *Tch'ang-tcheou-fou*, de la province de *Kiang-nan*). L'auteur de cet ouvrage, publié dans l'année *Kia-chin*, de la période *Tao-kouang* (en 1844), se nommait *Wei-youen*,

魏源, de *Chao-ling* (nom d'un département et de son chef-lieu, province du *Hou-nan*), et était président du conseil privé de l'empereur. On lit, derrière le titre, que l'édition a été imprimée avec des planches de *perles assemblées*, ou *caractères mobiles* 聚珍板, dans l'établissement typographique appelé *Kou-weï-thang*, 古微堂. La préface est datée du 12e mois de l'année *Jin-in*, 22e année de la période *Tao-kouang* (1842); elle fut écrite à *Yang-tcheou* 揚州 (dans la province de *Kiang-nan*), *trois mois après que les vaisseaux des étrangers* (*les vaisseaux anglais*) *furent sortis du fleuve Kiang* (*Yang-tseu-kiang*).

Nous y lisons, dès le début, que cet ouvrage, composé de cinquante livres, est basé :

1° Sur la description des quatre parties du monde, (connues) des barbares de l'Occident 西夷之四洲志, traduite (en chinois) par le (par ordre du) *chang-chou* (président d'un ministère) *Lin*, 林, gouverneur des deux *Kouang* (du *Kouang-tong* et du *Kouang-si*);

2° Sur les mémoires géographiques des annales chinoises et les descriptions des îles (*Tao-tchi* 島志), publiés depuis le règne des *Ming*, ainsi que sur les cartes des pays étrangers 夷圖 et les écrits des étrangers 夷語, qui ont paru récemment (c'est-à-dire jusqu'en 1842).

Pour ce qui regarde les pays maritimes du sud-

est, ajoute *Weï-youen*, tels que *Yue-nan*, ou *Kiao-tchi* (le royaume d'Annan), *Lin-i*, ou *Tchen-tch'ing* (Tsiampa), *Fou-nan* ou *Sien-lo* (Siam), *Tchin-la* ou *Tong-pou-tchaï* (Camboge), *Sin-kia-po* (Singapour), *Jeou-fo*, ou *Mouan-la-kia* (Malacca), *Tchou-po*, ou *Piao-koue*, aujourd'hui *Mien-tien* (Ava), *Po-lo* ou *Wen-laï* (Bornéo), *Ko-lieou-pa* (Batavia), *A-tsi* (Achin), *San-fo-tsi* ou *Kieou-Kiang* (Palembang), *Meï-lo-kiu* (les îles Moluques), *Ji-pen* (le Japon), l'ouvrage original 四洲志 (*Description des quatre parties du monde*), a été augmenté des huit dixièmes.

Quant aux royaumes maritimes du sud-ouest, savoir, l'Inde de l'est, l'Inde du sud et l'Inde centrale, *Pa-sse* (la Perse), *A-tan*, *A-lan*, *A-la-pi-a* (l'Arabie), *Jou-te-ya* (la Judée), pays où est né le patriarche de la religion du maître du ciel (Jésus-Christ); *Nan-Tou-lou-ki* (la Turquie méridionale); *Wen-tou-sse-tan* (l'Indoustan), *Meng-kia-la* (le Bengale), *Meng-maï* (Bombay), *Si-lan* (Ceylan), le *Ke-chi-mi-eul* (le Cachemire), *Siao-si-yang* ou *Li-oueï-ya* (l'Afrique), *I-se* (l'Égypte), *A-maï-sse-ni* (l'Abyssinie), *'Eou-lo pa* ou *Ta-si-yang* (l'Europe), *Pou-lou-ya*, *Pou-tao-ya*, *Pou-tou-eul-ya* (le Portugal), *Ta-liu-song-koue* (ou le grand royaume de Luçon, appelé aussi *Sse-pien-koué*), *Si-pan-ya*, *Chi-pan-ya*, *I-si-pan-ya* (l'Espagne), *Ho-lan* (la Hollande), *Mi-eul-ni-gin* (la Belgique), *Fo-lan-si* (la France), *I-ta-li* (l'Italie), *Ya-ma-ni*, *Ji-eul-man*, *A-li-man* (l'Allemagne), *'Eou-saï-ti-li-'ao* (*Austria*, l'Autriche), *Han-ya-li* ou *Po-e-meï-e* et *Pan-na-li-a* (la

Bohême), *Po-lan*, *Po-lo-ni* (la Pologne), *Soui-lin* (la Suède), *Na-oueï* (la Norwége), *Ling-he*, *Da-ni*, *Ing-li-ma-lou-kia* (le Danemark), *Souï-cha-lan* (*Switzerland* — la Suisse), *Pou-lou-sse* ou *Po-lo-ssé* (la Prusse), *Nge-li-si* (la Grèce), *Ing-kie-li* (l'Angleterre), *Lantun* (*London* — Londres), *Sse-ko-lan* (Scotland, l'Écosse), *Aï-lun-tao* (l'Irlande), l'ouvrage original a été augmenté des six dixièmes.

Il en a été de même pour les royaumes qui appartiennent à la mer du Nord, savoir : *Tong-'o-lo-sse* (la Russie orientale), *Si-'o-lo-sse* (la Russie occidentale), *Ta-'o-lo-sse* (la grande Russie), *Siao-'o-lo-sse* (la petite Russie), *Nan-'o-lo-sse* (la Russie méridionale), *Si-si-pi-li-ya* (la Sibérie occidentale), *Tou-mou-sse* (le gouvernement de *Tomsk*), *Ko-we-li*, lisez *To-we-li* (le gouvernement de *Tobolsk*), *Tong-si-pi-li-ya* (la Sibérie orientale), *Ya-kou-sa* (Yakoustk), *Kan-tcha-kia* (le Kamtchatka);

Et pour ceux qui appartiennent à la grande mer occidentale extérieure, *Waï-ta-si-yang*, savoir : *Me-li-kia* (l'Amérique), *Me-si-ko* (le Mexique), *Tchi-li* (le Chili), *Po-lou* (le Pérou), *Pe-si-eul* (le Brésil), etc.

L'énumération qui précède doit être de quelque intérêt pour les géographes et les sinologues, en ce qu'elle offre, quoique sommairement, le cadre des contrées qui y sont décrites, et leur fournit aussi la correspondance géographique d'un bon nombre de noms anciens et modernes dont ils ne sauraient où trouver la synonymie. Mais, si nous nous arrêtions là, cette liste aride de noms propres de lieux, ne don-

nerait qu'une idée imparfaite de l'ouvrage et de l'esprit dans lequel il a été rédigé.

Il est accompagné d'un volume de cartes géographiques[1], dont plusieurs portent les degrés de longitude et de latitude. Ces cartes, ainsi que la mappemonde qui les précède, ont été rédigées d'après celles des missionnaires jésuites, *Li-tchi* (Mathieu Ricci), *'Aï-chi* (Julio Aleni), et *Nan-chi* ou *Nan-hoaï-jin* (Werbiest), et des géographes anglais les plus modernes. En voici l'indication :

1° Carte horizontale des royaumes maritimes en 4 feuilles, comprenant : *A*, l'Asie (la mer du sud-est, la mer du sud-ouest, la mer du nord); *B*, l'Afrique; *C*, l'Europe; *D*, l'Amérique. Ces cartes sont accompagnées, ainsi que celles qui suivent, d'une notice géographique;

2° Carte des royaumes baignés par la mer du sud-est, avec les noms anciens (blancs sur fond noir) et les noms modernes correspondants (noirs sur fond blanc);

3° Carte semblable des cinq Indes, baignées par la mer du sud-ouest,

4° Carte semblable de l'Afrique, appelée le pays de la petite mer de l'ouest (*Siao-si-yang*);

5° Carte semblable de l'Europe, appelée le pays de la grande mer occidentale (*Ta-si-yang*). On fait

[1] Ces cartes paraissent imprimées avec des planches de bois. Il faudra que l'imprimerie en caractères mobiles se perfectionne encore beaucoup en Chine, pour qu'on réussise à l'employer, comme l'a fait chez nous M. F. Didot, à la publication des cartes géographiques.

observer en note, à la fin de cette carte, qu'on ne donnera pas de nouveau la carte de l'Amérique, parce que les noms géographiques de cette vaste contrée, ont subi peu de changements;

6° Carte du *Si-yu*, ou des pays situés à l'ouest de la Chine, pour l'époque des *Han*, des *Weï* et des *Thang*. Les noms anciens sont inscrits en noir sur fond blanc, au milieu d'une sorte de cartouche horizontal;

7° Carte des mêmes pays pour l'époque des *Weï* du nord;

8° Carte des mêmes pays pour l'époque des *Thang;*

9° Carte des frontières occidentales et septentrionales, pour l'époque des *Youen* ou Mongols de Chine;

10° Carte du Japon;

11° Carte du royaume d'Annam;

12° Carte des possessions hollandaises dans la mer du sud, Batavia, etc.

13° Carte des trois royaumes-unis de l'Angleterre;

14° Carte de la Russie;

15° Carte de l'Amérique;

16° Carte de la Russie d'après le *I-yu-lo*, ou relation d'une ambassade chez les Tourgouts réfugiés en Russie (cet ouvrage a été traduit en anglais par sir G. Th. Staunton).

17° La dernière carte (feuillets 3-19), intitulée: *Youen-haï-ts'ïouen-thou* (carte complète des mers qui baignent les continents), paraît tirée du petit ou-

vrage géographique *Haï-koué-ouen-kien-lo*, dont M. Klaproth a donné autrefois l'analyse dans le Journal asiatique de Paris.

La partie de l'ouvrage la plus intéressante, à notre point de vue, est le livre XVII, où l'auteur fait connaître ce qui nous reste des anciennes relations de voyages dans l'Inde. Il reproduit en grande partie le texte de *Fa-hian*, intitulé *Fo-koue-ki*, ou Mémoire sur les royaumes de *Bouddha* (ce voyageur partit de la capitale dans la 2e année de la période *Long-'an* des *Tsin*, 398 de J. C.); la relation du voyage du Samanéen *Hoeï-seng*[1], 僧惠生, commencé dans la première année de la période *Chin-koueï* des *Weï du nord* (518 de J. C.).

Weï-youan analyse ensuite, en vingt-six pages de petit texte, les 585 pages de la grande et importante relation de *Hiouen-thsang*, qui parcourut et visita, entre 629 et 645 de J. C., cent trente royaumes de l'Inde, et les décrivit, tant d'après les livres indiens que d'après ses propres observations, en insistant particulièrement sur les monuments de la religion bouddhique, sur la position respective et l'antagonisme perpétuel des deux grandes sectes rivales (le bouddhisme et le brahmanisme), sur les hommes qui y ont figuré avec le plus d'éclat, et enfin sur les systèmes, les idées et les livres qui s'y rattachent.

[1] Cette relation se trouve dans le cinquième livre de l'histoire des *Seng-kia-lan* (Sañghârâmas), ou temples bouddhiques de *Lo-yang*. (Voyez la collection *Tsin-taï-pi-chou*, Bibliothèque royale, fonds de Fourmont, n° 394.)

L'auteur nous fait connaître, d'après l'ouvrage intitulé : *Ou-tchouan-lo*, 吳船錄, de *Fan-tch'ing-ta* 范成大, le voyage de trois cents Samanéens chinois, envoyés dans l'Inde, en 964, par ordre impérial, sous la conduite de 繼業, *Khi-nie*, versé dans la connaissance du *Tripiṭaka*, ou des trois grands recueils de la doctrine bouddhique.

Ce religieux revint en Chine en 977, et consigna dans un écrit fort court, dont l'on donne l'analyse, les détails de son itinéraire, qui occupent ici trois pages en petit texte. Nous en donnerons plus tard la traduction.

Le dernier morceau, cité par l'auteur, est le récit de l'expédition d'*Houlagou* (entre 1252 et 1259), publié en 1263 par *Lieou-yeou*, 劉郁, sous le titre de 西使記, *Si-tsse-ki* (Mémoire sur une expédition ou ambassade dans les pays à l'ouest de la Chine). Cette relation se trouve dans le premier volume des Mélanges asiatiques de M. Abel-Rémusat, pag. 173-185.

Le livre XVII est terminé par divers extraits plus récents de l'époque des *Ming*, et par une dissertation, en deux chapitres, sur le cours du Gange.

Dans le quatorzième livre, nous trouvons une description abrégée de la Perse et l'esquisse de son histoire depuis la plus haute antiquité jusqu'à l'époque des dernières guerres des Russes contre la Perse. On est assez étonné de voir figurer dans un

ouvrage chinois, l'Assyrie et la Babylonie, Cyrus et Artaxercès, et de voir les dates qui se rapportent à ces empires célèbres et à leurs souverains, mises en rapport avec nos calculs chronologiques. Dans la partie de la notice qui traite des faits contemporains, on n'oublie pas de mentionner l'assistance donnée à la Perse par des officiers français, que notre gouvernement envoya pour former les troupes du Shah à la tactique européenne. J'omets des observations de mœurs et d'usages religieux intéressants pour les Chinois, mais qui n'ont rien de nouveau pour nous. Il est curieux de lire les détails relatifs à la littérature, aux sciences et aux croyances des Persans. En voici un extrait :

« La Perse a toujours été renommée par ses productions littéraires. Parmi les poëtes anciens, on cite *Ho-feï-sse* (Hafiz) comme le plus célèbre ; *Sha-ti* (Saadi) a excellé dans les odes ; *Fa-pou-si* (lisez *Fa-dou-si* — Ferdousi), dans la peinture des mœurs ; il brille surtout par l'éclat de son style et son talent à peindre les passions.

« Les Européens ont traduit ces auteurs, et les lisent avec délices, parce que leurs écrits étincellent de beautés ravissantes. Anciennement, la culture des lettres avait perdu de bonne heure sa force et son éclat ; mais, dans ces derniers temps, les souverains de la Perse ont montré et montrent encore une haute estime pour ceux qui s'y livrent avec succès. Chaque jour, le monarque a près de lui des poëtes éminents, et, dans une circonstance récente, il les a

vantés avec chaleur en présence de l'ambassadeur anglais. Dès qu'une pièce de vers sort des mains d'un poëte, il lui donne une pièce d'or pour le récompenser. L'étude de la médecine et de l'astrologie jouit, auprès du prince, de la même estime que les belles-lettres. Pour chacune de ces branches de savoir, il y a des professeurs qui comptent un grand nombre d'élèves; et, chaque année, le gouvernement dépense, pour cet objet, de trente à quarante mille *pong* 棒 (c'est-à-dire *pounds* ou *livres sterling*, de 750,000 à 1,000,000 de francs). C'est pourquoi, en Perse, beaucoup de gens croient à l'astrologie, et prétendent qu'elle peut procurer les richesses et les honneurs. Mais aucun des Européens n'y ajoute foi. Les Persans suivent la religion musulmane dont ils reconnaissent pour chef *Ali*. Or *Ali* était le fils aîné (*sic*) de *Ma-ho-me* (Mahomet), et en même temps son gendre, et ils regardent la doctrine d'*Ali* comme lui ayant été directement transmise par Mahomet. Les Turcs et les *A-tan* (Arabes) révèrent également Mahomet; d'où vient donc qu'ils sont en différend (avec les Persans), et qu'ils entretiennent une lutte perpétuelle qui en a fait des ennemis acharnés? Il y a des auteurs qui disent que bien qu'Ali ait reçu sa doctrine de Mahomet, il y a beaucoup de points où il est en contradiction avec lui. De sorte que les Arabes et les Persans, qui font chacun découler leur religion d'un chef particulier, n'ont pas tardé à former deux sectes distinctes.»

Le livre XV contient un abrégé de l'Histoire sainte, l'inscription de *Si-'an-fou*, relative à l'introduction du christianisme en Chine, en l'an 782 de J. C., un examen de la religion du maître du ciel (la religion chrétienne), et l'analyse des principaux traités philosophiques et religieux, composés par des missionnaires jésuites.

Le livre XLIII présente d'abord le tableau des différents états de l'Europe, etc. avec l'indication des religions dominantes. En voici quelques exemples : *Fo-lan-si* (France), *kia-te-li*-kiao (religion catholique); *Ing-kie-li*-koue (Angleterre), *po-lo-te-sse-tan*-kiao (religion protestante); *Pou-lou-sse*-koue (la Prusse), *yeou-kiao*, juifs; *lou-ti-lan*, luthériens; *kia-te-li*, catholiques; *po-lo-sse-te-tan*, protestants; *Ta-'o-lo-sse* (Grande Russie), *nge-si-kiao* (religion grecque), les cinq hordes de la nouvelle frontière de la Russie; *Ma-ho-hoeï-kiao*, mahométans, etc. Ce livre se termine par la comparaison du calendrier chinois et du calendrier européen.

Le livre XLIV est consacré à l'exposition de la chronologie chinoise et européene, depuis la naissance de Jésus-Christ jusqu'en 1841, comparée au calendrier et à la chronologie des musulmans, et enfin à la discussion de l'époque du *Nirvâṇa* de *Boudha S'âkyamouni*.

Le livre XLV contient diverses dissertations, 1° sur les cinq parties du monde, d'après les idées des Européens, et en particulier du P. *Werbiest* (en chinois *Nan-hoaï-jin*); 2° sur le mont *Kouen-lun* ou *Anéouta*.

Le livre XLIX est intitulé *'Ao-men-youeï-pao*, Gazette ou revue mensuelle de Macao, en cinq chapitres, qui traitent, 1° des affaires générales de la Chine et des travaux des Européens sur la langue chinoise, ou d'après les livres chinois. On y cite divers sinologues, dont le mérite et le caractère sont quelquefois appréciés avec assez de justesse; quelquefois aussi on y remarque des erreurs singulières, par exemple : « *Pao-ti-a* (M. Pauthier), originaire de *Ye-ma-ni* (d'Allemagne), maintenant fixé dans le royaume de *Fo-lan-si* (France), a gravé des types mobiles chinois; des hommes de *Pou-lou-sse* (Prusse) ont donné aussi de l'argent pour l'aider à achever cette entreprise. »

Il s'agit là, évidemment, des types mobiles chinois, gravés par M. Marcellin Legrand, sous la direction de M. Pauthier, d'après l'exemple de Klaproth, qui, avant lui, avait fait exécuter un corps de caractères chinois, composés chacun (lorsque le mot n'est pas formé par une clef) d'une clef séparée et du groupe phonétique qui se trouve combiné avec elle. L'assistance pécuniaire de la Prusse n'est autre chose que l'acquisition qu'elle a faite d'une fonte de ces mêmes caractères.

2° Du commerce du thé; 3° de la prohibition de l'opium; 4° de l'art militaire; 5° du caractère des différents peuples étrangers.

Ce livre est terminé par une dissertation sur le commerce des étrangers avec la Chine.

Le L° et dernier livre, qui forme un volume

accompagné de figures fort exactes, empruntées à des ouvrages européens, traite de la fabrication des canons, de l'art de les pointer à l'aide de la trigonométrie, de la construction des affûts, de la fonte des boulets de tout calibre, de l'outillage nécessaire au service des pièces, des poulies, cabestans, etc. etc.

La dernière partie du livre est destinée à faire connaître divers instruments et inventions des Européens. Nous mentionnerons particulièrement l'usage de la boussole (citée plus haut, *ibid.* comme inventée par les Chinois), des cartes nautiques, des télescopes et des baromètres; les montres et les horloges; les boîtes à musique; les ballons, appelés *bateaux du ciel*, les fusils à vent; les scies mues par le vent ou l'eau, les moulins à vent et à eau; les ponts suspendus, connus en Chine avant de l'être en Europe (voy. *Tsin-taï-pi-choa*, recueil X, tom. I, fol. 8); les microscopes, les montres à répétition; les plumes et les calams pour écrire; les monnaies européennes en or, en argent et en cuivre; les *ho-tche* 火車 (chars à feu) ou locomotives à vapeur; l'imprimerie européenne, les journaux quotidiens, hebdomadaires ou mensuels; les livres d'histoire, de géographie, de morale, d'astronomie; les cahiers de musique, etc.; le prix des livres, les bibliothèques particulières et publiques; l'usage du même alphabet chez la plupart des nations européennes et la différence de leurs langues; les lettres romaines (capi-

tales), le nombre des sons des langues parlées en Asie, en Amérique, en Europe et en Afrique. L'ouvrage est terminé par une notice historique et biographique sur le célèbre astronome jésuite *Thang-jo-wang* 湯若望 (Adam Schaal), qui arriva en Chine dans la deuxième année de la période *Tsong-tching* des *Ming* (en 1629).

NOTICE

Sur le manuscrit copte-thébain intitulé : *La Fidèle sagesse* (ⲦⲠⲒⲤⲦⲒⲤ ⲤⲞⲪⲒⲀ), et sur la publication projetée du texte et de la traduction française de ce manuscrit.

Lorsque, dans les siècles voisins du commencement de notre ère, les doctrines des sanctuaires du vieil Orient, les dogmes du christianisme et les spéculations de la philosophie grecque se trouvèrent en présence à Alexandrie et dans l'Asie occidentale, il se forma, de ces divers éléments, une fusion qui reçut le nom de *gnosticisme*. Parmi les hommes qui créèrent ce mouvement religieux, il en est plusieurs dont la célébrité a traversé les âges, attestant leur érudition profonde et la haute portée de leur intelligence. Tels furent Bardesane et Basilide en Syrie, et Valentin en Égypte, tous trois contemporains du second siècle de notre ère.

Comme tous les chefs des écoles gnostiques, ils propagèrent leurs doctrines par la parole et par des écrits. Mais, de toutes ces compositions, aucune n'est parvenue jusqu'à nous ou n'est encore connue du monde savant. On a présumé qu'elles avaient péri à l'époque où ces théosophes et leurs

disciples, sous le coup des prescriptions rigoureuses portées contre eux par la législation byzantine, s'éteignirent ou disparurent dans l'Orient. Leurs ouvrages n'ont pu être jugés, jusqu'à présent, que d'après les extraits très-courts que nous en ont conservés les pères de la primitive église, et dans la pire condition où une doctrine puisse se présenter aux appréciations de celui qui veut la connaître, c'est-à-dire par des textes morcelés pour les besoins de la discussion dirigée contre elle par ses adversaires. Sans avoir la pensée, un seul instant, de mettre en parallèle le christianisme, cette révélation de l'éternelle vérité, avec le gnosticisme, et à ne considérer ces deux institutions que sous le point de vue humain, il est impossible de ne pas être frappé de l'immense infériorité de celui-ci vis-à-vis du premier. Le gnosticisme, en alliant, par un syncrétisme monstrueux, les enseignements de l'Évangile aux anciennes cosmogonies orientales, reportait l'humanité vers un passé qui ne pouvait plus rien pour elle; le christianisme, en conviant tous les hommes, sans distinction de races ou de conditions, à une fraternité universelle, en répudiant les doctrines exclusives des religions nationales qui l'avaient précédé, recélait en soi le germe de ce progrès qu'il a si merveilleusement accompli.

Les écrits apocryphes de l'Ancien Testament et les pseudo-Évangiles, rassemblés et publiés par Alb. Fabricius et M. Thilo, laissent apercevoir quelques traces de gnosticisme, mais mêlées à des légendes dont le caractère naïf et quelquefois puéril montre suffisamment que ces compositions, dans leur rédaction populaire, ne s'adressaient qu'aux plus vulgaires adeptes. Il serait donc curieux, il y aurait un grand intérêt à retrouver aujourd'hui les livres qui contenaient l'enseignement supérieur et ésotérique des fondateurs des grandes écoles du gnosticisme. Si les littératures orientales qui se sont développées sous l'influence chrétienne, comme le syriaque et l'arménien, étaient l'objet de recherches dirigées vers ce but, dans les pays qui les virent naître et fleurir, on pourrait espérer de découvrir, dans la portion de ces contrées qui

furent éloignées ou en dehors de la sphère d'action du pouvoir impérial de Byzance, des monuments originaux ou des versions d'anciens ouvrages gnostiques [1]. Tout porte à croire que ces monuments durent avoir cours parmi un grand nombre de moines de la Syrie et de la Mésopotamie, dont l'ascétisme apocalyptique se prêtait si bien à ces sortes de spéculations, lors même que les anciens auteurs ecclésiastiques ne confirmeraient point ces inductions.

La littérature copte, dans laquelle quelques personnes n'ont su découvrir que des pièces liturgiques insignifiantes, est une de celles que l'on pourrait explorer avec le plus de fruit, sous le rapport que je viens d'indiquer. Nous voyons, en effet, les Égyptiens, ce peuple au génie symbolique et contemplatif, conserver le même esprit dans toutes les variations que subirent les croyances qu'ils professèrent, soit sous les Pharaons, les Lagides et les premiers empereurs romains, soit lorsque, plus tard, devenus chrétiens et personnifiés dans cette rénovation par Origène et saint Cyrille, ils allèrent enfin aboutir, par une fatale erreur, à la doctrine si profondément mystique du monophysisme, c'est-à-dire au dogme d'une seule nature en J. C. Les institutions monastiques fondées par saint Antoine et saint Pakhome, comme une réaction du christianisme pratique contre les tendances trop exclusivement spéculatives de l'école d'Alexandrie [2], furent

[1] La littérature syriaque a fourni un contingent précieux à ces études par le livre dont nous devons la publication à Matth. Norbert, sous le titre de *Codex Nazaræus liber Adami appellatus*, 5 vol. in-4°, Londini-Gothorum, 1815-1817. — Les ressources que cette branche des études orientales pourrait trouver dans la littérature arménienne ont été déjà pressenties par Saint-Martin dans ses Mémoires historiques et géographiques sur l'Arménie, t. I, p. 13.

[2] Les tendances toutes spiritualistes de l'école chrétienne d'Alexandrie, au sein de laquelle se développa la méthode d'interprétation allégorique de l'Écriture sainte, apparaissent d'une manière bien tranchée lorsqu'on les compare avec l'esprit essentiellement rationaliste de l'école d'Antioche. Celle de Constantinople, créée plus tard, n'adopta jamais une direction systématique et uniforme; elle tint le milieu entre l'école d'Alexandrie et celle d'Antioche. Le caractère des doctrines de ces trois grands centres du chris-

impuissantes à les prémunir contre cet excès d'idéalisme auquel leur nature les entraînait. J'ai montré, dans un opuscule que j'ai traduit du copte, et publié sous le titre de *Fragments des révélations apocryphes de saint Barthélemy*, combien les doctrines théosophiques avaient fait de progrès dans les monastères de la Thébaïde.

Par un concours de circonstances aussi fortuites qu'heureuses, l'Angleterre possède aujourd'hui, dans quelques-uns des manuscrits coptes que renferment ses bibliothèques, les plus précieux documents pour l'histoire du gnosticisme : 1° *Le livre de la science du monde invisible*; 2° *Le livre du grand Logos (expliqué) suivant le mystère*: deux manuscrits sur papyrus, rapportés par Bruce et conservés aujourd'hui par ses descendants, mais dont il existe une copie faite par Woide, parmi les papiers qu'il a laissés à l'université d'Oxford; 3° la Fidèle sagesse, manuscrit in-4° de 346 pages, à double colonne, acquis par le *British museum* de Londres, du docteur Askew, qui l'avait rapporté d'Égypte. Ce manuscrit est d'une écriture onciale, dont la forme pleine et carrée atteste une haute antiquité. Plusieurs pages offrent aujourd'hui des endroits frustes, mais qui, avec quelque attention et une connaissance suffisante de la langue copte, peuvent encore être restitués avec certitude; 4° le Traité des mystères des lettres grecques, petit in-4° de 236 pages, écrit dans le dialecte copte-thébain, comme le précédent, mais d'une date plus récente, puisque le texte est accompagné d'une version arabe mise en regard. Cet ouvrage est conservé dans la bibliothèque bodléyenne d'Oxford, et son titre rappelle le système gnostique de Marcus. L'auteur, qui était un prêtre nommé Atasius, déduit de la forme des lettres de l'alphabet grec et de la signification de leur nom le développement des dogmes de la création, de la Providence et de la rédemption.

tianisme primitif a été très-bien apprécié par M. Auguste Neander, dans son ouvrage intitulé : *Allgemeine Geschichte der christlichen Religion und Kirche*, t. I et II, de la seconde édition.

Le manuscrit de la Fidèle sagesse, dont Woide a publié une notice très-abrégée, a été signalé par cet orientaliste comme présentant un texte dont l'obscurité donnait lieu à des difficultés insurmontables. L'évêque danois Fréd. Münter, auquel sont dus des travaux remarquables sur les antiquités ecclésiastiques, en fit paraître en 1812, à Copenhague, un extrait où il a réuni sept odes qui, dans ce manuscrit, sont attribuées à Salomon. C'est sur ce fragment, qui est très-court, que le traité de la Fidèle sagesse a été jugé par tous les savants qui se sont occupés, dans ces derniers temps, de recherches sur l'histoire du gnosticisme. Leurs inductions sont, je puis l'affirmer, diamétralement opposées à celles que suggèrent la nature et l'esprit de ce monument considéré dans son ensemble. En effet, les odes de Salomon n'y sont rapportées que comme une de ces citations de l'Écriture sainte, sur lesquelles les gnostiques appuyaient l'explication de leurs *hypothèses*, en dénaturant le sens des auteurs sacrés. Woide, qui était en état de consulter le texte original, pensait que notre manuscrit est le même ouvrage que la *Fidelis sapientia*, qui, au dire de Tertullien, avait pour auteur Valentin. L'étude approfondie que j'en ai faite me porte à croire que cette opinion est loin d'être dénuée de fondement. La terminologie du système dont il contient l'exposé s'accorde assez bien avec celle des théories valentiniennes, telles que nous les a transmises saint Irénée; avec cette différence, néanmoins, que, dans le livre copte, cette terminologie est d'une richesse de développements et de détails que le plan adopté par le docte évêque de Lyon, dans son Traité des hérésies, ne comportait pas. Les preuves sur lesquelles cette identité peut être fondée trouveront place dans l'introduction qui doit précéder ma traduction. D'ailleurs, il ne faut pas perdre de vue, dans cette discussion, un témoignage de saint Irénée (liv. I, ch. II), qui affirme que des thèses différentes étaient produites et soutenues dans l'école de Valentin : d'où il résulte que les arguments tirés de la terminologie valentinienne comparée avec celle de notre manuscrit, et mis en avant pour nier

l'identité de l'ouvrage copte et de la Fidèle sagesse du philosophe alexandrin, ne reposent sur aucune base solide.

Le système des émanations, la doctrine de la lumière, qui se rencontrent dans toutes les cosmogonies orientales, et dont l'Inde ou la Chaldée furent le foyer primitif, constituent le fond de notre livre; mais l'antagonisme entre les ténèbres et la lumière, qui est si profondément marqué dans les croyances de la Perse ancienne, et la dualité des principes opposés du bien et du mal, que le manichéisme reflète si fidèlement, n'y apparaissent nulle part.

Dans ces hauteurs dont l'œil ou la pensée ne saurait sonder l'impénétrable abîme, réside le « Premier de tous les mystères, » ⲡϣⲟⲣⲡ ⲛ̄ⲧⲉⲙⲩⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ⲧⲏⲣⲟⲩ[1]; « la Fin de toutes les fins, » ⲡϫⲱⲕ ⲛ̄ⲛϫⲱⲕ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗ[2]; « le Père de toute paternité, » ⲡⲉⲓⲱⲧ ⲛ̄ⲧⲙⲛ̄ⲧⲉⲓⲱⲧ ⲛⲓⲙ[3]; « Celui qui est lui-même sans père, » ⲁⲡⲁⲧⲱⲣ[4]; « l'Être que l'on n'adore que par le silence et l'extase[5], et duquel découle la grande lumière des lumiè-

[1] Ms. fol. 7, col. a; fol. 10, col. b, d; fol 11, col. b.

[2] Ibid. fol. 1, col. b; fol. 3, col. b; fol. 150, col. a.

[3] Ibid. fol. 149, col. d; fol. 155, col. b.

[4] Ibid. fol. 90, col. d; fol. 91, passim.

[5] C'est le *προάρχη*, le *προπάτωρ* du système de Valentin, tel que nous l'a fait connaître saint Irénée (*Traité des hérésies*, liv. I, chap. 1er), l'Être que les gnostiques désignaient généralement sous le nom de *Père inconnu*, *πατὴρ ἄγνωστος*, et que Marcion, d'après le témoignage d'un auteur arménien du ve siècle, Esnig, nommait l'*Inconnu*, *օտարն*. Dans son ouvrage intitulé : *Réfutation des hérésies*, *Եղծ աղանդոց*, on lit au IVe livre, qui a pour objet spécial de combattre les marcionites, le passage suivant que je traduis sur le texte arménien publié en 1826, à Venise, par les PP. Mekhitaristes : « Marcion, dans son égarement, introduit des doctrines étranges contre le Dieu de l'Écriture, en admettant la matière essentiellement coexistante avec lui et trois cieux; dans le premier, disent (ses sectateurs), réside l'inconnu; dans le second, le Dieu de l'Écriture; dans le troisième, ses légions (d'anges). » *Մարկիոն մոլորեալ մուծանէ օտարութիւն ընդդէմ աստուծոյն օրինաց, եդեալ ընդ նմա և զհիւղն էութեամբ, և*

res, » ⲡⲛⲟϭ ⲛ̄ⲟⲩⲟⲉⲓⲛ ⲛ̄ⲧⲉ ⲛⲓⲟⲩⲟⲉⲓⲛ[1]. La Fidèle sagesse, *Sophia*, ayant levé les yeux vers ces splendeurs infinies, brûla du désir de s'élever jusqu'à elles; mais les Archons jaloux et irrités de ce qu'elle avait conçu cette pensée ambitieuse, la précipitèrent dans les ténèbres. Égarée, éperdue dans ces régions désolées, elle implora la Lumière, la suppliant de l'aider de sa volonté toute-puissante à remonter dans le lieu d'où elle avait été bannie. Dans ses élans de regrets et d'amour pour cette clarté ineffable, dont la vue lui a été ravie, elle lui adresse treize cantiques qui, pour le sens et l'intention dans laquelle ils sont récités, cadrent avec un pareil nombre de psaumes de David, choisis parmi ceux qui s'accordent le mieux avec sa situation.

Le livre de la Fidèle sagesse imite dans sa contexture la forme dramatique. Le Christ, après sa résurrection, passe douze années à converser avec ses disciples et à les instruire dans les mystères d'une science supérieure, dont ses enseignements, pendant sa vie terrestre, n'avaient été qu'une imparfaite révélation. Les disciples et les saintes femmes pa-

երիս երկինս։ 'Ի միոջն, ասեն, բնակեալ է օտարն, և յերկրորդումն օրէնացն աստուած, և յերրորդումն զօրք նորա։ (P. 243.) il paraît que Marcion le nommait aussi le *Dieu bon et inconnu*, car on lit un peu plus loin : « Le Dieu bon et inconnu, qui résidait dans le troisième ciel, ayant vu, disent-ils, combien le genre humain était perdu et égaré au milieu des deux êtres qui le trompaient, le Dieu des créatures et la Matière eut compassion des âmes précipitées dans le feu et livrées aux supplices. » *Եւ տեսեալ, ասեն, աստուածոյն բարւոյ և օտարի, որ նստէր յերրորդ երկինս, թէ այնչափ ազգք կորեան և տանջեցան 'ի մէջ երկուց նենգաւորաց՝ տեառնն արարածոց և հիւղեայ, ցաւեաց նմա վասն անկելոցն 'ի հուր և տանջելոց*։ (P 246, 247.) il l'appelle également l'*Inconnu bon*, comme on lit ailleurs : « Non, comme Marcion l'affirme en divaguant, que les créatures de Dieu doivent honorer l'*Inconnu bon*, à cause de sa bonté. » *Եւ ոչ որպէս Մարկիոն դանդաչէ՝ թէ արդարոյն արարածոց պարտ է օտարին բարւոյ պաղատօն մատուցանել վասն բարերարութեան*։ (P. 196.)

[1] Ms. Fol. 1, col. b; fol. 3, col. ; fol. 9, col. d; fol. 78, col. b; fol. 90, col. b.

raissent tour à tour en scène, et proposent des questions à Jésus, qui les résout suivant les données gnostiques, et de manière à leur présenter un cours complet de cette doctrine. Ces questions embrassent la cosmogonie, la théorie des émanations et de la Probole valentiniennes, la nature et la hiérarchie des esprits et des génies, la discussion du problème si controversé dans les premiers siècles de notre ère, de l'origine du mal physique et moral dans ce monde, et enfin tout un traité de psychostasie. L'ouvrage se termine par le récit d'une cérémonie où figurent Jésus et ses disciples, et qui reproduit probablement l'une de celles du culte gnostique.

Un monument qui provient de la même source que notre manuscrit, quoique appartenant à un ordre d'idées différent, est le rituel gnostique du musée de Leyde, écrit en caractères égyptiens-démotiques et publié par M. Leemans. L'existence de ce monument ne laisse aucun doute sur les emprunts que firent les gnostiques aux sanctuaires de l'Égypte, lors même que ces communications ne seraient pas mises en évidence par les pierres dites *basilidiennes*, où apparaissent si fréquemment les symboles religieux de cette contrée. Peut-être serait-il plus exact de regarder le gnosticisme alexandrin comme une véritable transformation des anciennes doctrines égyptiennes, opérée sous l'influence des idées chrétiennes et de la philosophie grecque. Ce qui confirme le rapprochement que je signale ici entre le traité de la Fidèle sagesse et le papyrus gnostique de Leyde, c'est que plusieurs noms se rencontrent également dans l'un et dans l'autre.

Ce traité, à ce qu'il paraît, est la version copte d'un original grec qui a été détruit comme tous les livres gnostiques écrits dans cette dernière langue.

Cette version, rédigée dans un idiome qu'ignoraient sans doute les agents officiels envoyés en Égypte par la cour de Byzance, et conservée dans les retraites de la Thébaïde, loin d'Alexandrie, siége de l'administration à la tête de laquelle ces agents étaient placés, a pu ainsi échapper au naufrage général qui a détruit toutes les compositions analogues.

J'ai dit qu'elle avait été écrite d'abord en grec; ce fait ressort de l'existence, dans le texte copte, non-seulement de mots grecs pris à l'état absolu et lexicographique, mais encore de mots aux cas obliques qui n'avaient pas sans doute d'équivalent en égyptien, et transportés comme des formules ou des expressions techniques et sacramentelles dans la traduction, sous la forme où on les lisait dans l'original.

Ces détails donneront une idée, quoique dans une bien faible mesure, de l'importance du manuscrit dont je viens de présenter un aperçu. J'ai voulu montrer l'intérêt qu'il peut offrir pour la connaissance de la symbolique et des dogmes des sanctuaires de l'Orient primitif, et pour l'appréciation du mouvement encore si peu connu des doctrines religieuses qui, dans les premiers siècles de notre ère, voulurent combiner ces dogmes avec les idées chrétiennes. Ces doctrines sont celles qui, passant en Espagne, dans les Gaules et même en Italie, se perpétuèrent, pendant tout le cours du moyen âge, dans les hérésies des Albigeois, des Bogomiles, des Cathari et des Pauliciens, etc. et se fondirent avec le Manichéisme.

La traduction de la Fidèle sagesse et le glossaire qui en forme le complément sont terminés, et seront livrés à l'impression lorsque j'aurai acquis la conviction que j'ai rempli, dans l'état actuel de la science et avec la somme d'efforts dont je suis capable, les exigences qu'impose ce travail. Le manuscrit sur lequel ma traduction a été faite est une copie que j'ai prise sur l'original, pendant mon séjour en Angleterre, lorsque je fus chargé, en 1838 et 1840, par MM. de Salvandy et Villemain, successivement ministres de l'instruction publique, de la mission d'aller étudier à Londres ce curieux monument. A la suite, je donnerai la traduction du Traité des mystères des lettres grecques, en l'accompagnant du texte copte, comparé avec la version arabe, d'après la copie que j'ai faite de ce manuscrit, en 1838, à Oxford.

Dans l'impossibilité d'offrir ici, dans de courts extraits, un spécimen des doctrines à l'expression desquelles la Fi-

dèle sagesse est consacrée, je me bornerai, pour faire juger du style apocalyptique dans lequel elle est conçue et du caractère de la symbolique sur laquelle elle est fondée, à en citer deux fragments; le texte étant destiné à paraître avec la traduction du livre entier, je crois devoir l'omettre. Il m'est impossible aussi de donner le commentaire, sans lequel, je le sens bien, ces fragments ne seront qu'une lettre morte, surtout lorsqu'ils sont séparés de l'introduction qui doit être placée en tête de ma publication. Mais les renvois continuels que je fais, dans ce commentaire, aux citations disséminées dans le corps de l'ouvrage, et la longueur des développements dans lesquels je serais ici obligé d'entrer, privé du secours de ces renvois, me forcent de le retrancher.

PREMIER FRAGMENT (FOL. 287-289 DU MANUSCRIT.)

Marie continuant de parler, dit à Jésus : « Quelle est la forme des ténèbres extérieures et combien renferment-elles de lieux de tourments ? » Jésus lui répondit : « Les ténèbres extérieures sont un grand dragon dont la queue est en dedans de sa gueule, et qui est en dehors de l'univers, qu'il entoure. Il enserre un grand nombre de lieux de tourments qui comprennent douze divisions (ⲦⲀⲘⲒⲞⲚ, ταμιεῖον) consacrées à des supplices terribles. Dans chacune de ces divisions est un Archon. Tous ces génies se transforment alternativement en prenant la figure l'un de l'autre. Le premier Archon, celui qui préside à la première division, a la forme d'un crocodile et sa queue est rentrée dans sa gueule, qui vomit la glace, la peste, le froid de la fièvre et toutes sortes de maladies. Le véritable nom qu'il porte dans le lieu où il réside est *Enchthonin*. L'Archon qui est dans la seconde division a la figure d'un chat, et s'appelle, dans le lieu qu'il habite, *Kharakhar*. L'Archon qui se trouve dans la troisième division a la figure d'un chien, et porte dans ce lieu-là le nom de *Arkharôkh*. L'Archon de la quatrième division est sous la forme d'un serpent, et s'appelle dans le lieu qu'il occupe

Akhrokhar. L'Archon qui fait sa demeure dans la cinquième division a la forme d'un veau noir, et il se nomme dans le lieu auquel il commande, *Markhour*. L'Archon qui habite la sixième division est sous la figure d'un sanglier, et son nom, dans le lieu auquel il préside, est *Lamkhamôr*. L'Archon de la septième division a la figure d'un ours, et on l'appelle, en ce lieu-là, *Loukhar*. L'Archon qui occupe la huitième division a la forme d'un vautour, et il se nomme, dans le lieu qu'il habite, *Laraôkh*. L'Archon qui se trouve dans la neuvième division a la figure d'un basilic, et on l'appelle, dans ce lieu-là, *Arkheôkh*. Dans la dixième division existent un grand nombre d'Archons, qui ont chacun sept têtes de dragon, et leur chef se nomme, dans le lieu sur lequel ils règnent, *Xarmarôkh*. La onzième division renferme pareillement une grande quantité d'Archons, qui ont chacun sept têtes de chat, et pour chef un Archon qui, dans ce lieu, porte le nom de *Rôkhar*. Enfin, la douzième division est habitée par une multitude d'Archons, plus nombreux que dans aucune autre, ayant chacun sept têtes de cynocéphale, et un chef qui s'appelle, dans le lieu auquel il est attaché, *Khrêmaôr*. Ce sont là les Archons des douze divisions, lesquels sont placés dans l'intérieur du dragon des ténèbres extérieures. Chacun d'eux change de nom et alterne de figure d'heure en heure. Les douze divisions ont chacune une porte qui s'ouvre vers le haut, en sorte que le dragon des ténèbres extérieures, qui se compose de douze divisions, séjour de l'obscurité, devient roi de chaque division, quand elle s'ouvre vers le haut. Il y a un ange des régions supérieures qui préside à chacune des portes de ces douze divisions, et qui a été placé là par Ieou, le premier homme, le gardien de la lumière, le doyen du Premier ordre, avec la mission de veiller sur le dragon, afin qu'il ne se dérange pas du poste qui lui a été assigné. »

DEUXIÈME FRAGMENT (FOL. 318-322 DU MANUSCRIT).

Lorsque l'on eut crucifié notre Seigneur Jésus, il resuscita

d'entre les morts le troisième jour. Ses disciples se rassemblèrent auprès de lui, et lui adressèrent la prière suivante : « Seigneur, aie compassion de nous, car nous avons abandonné père et mère et le monde entier pour te suivre. » Alors Jésus, se tenant avec eux sur le bord des eaux de l'Océan, pria en ces termes : « Écoute-moi, ô mon père, toi le père de toute paternité, toi l'infini de lumières, ⲁ, ⲉ, ⲏ, ⲓ, ⲟ, ⲟⲩ, ⲱ, Iaô, Aôi, Ôia, Psinôther, Thernôps, Nôpsither, Zagourê, Pagourê, Nethmomaôth, Nepsiomaôth, Marakhakhtha, Thôbarrabau, Tharnakhakhan, Zorokothora, Ieou, Sabaôth. »

Tandis que Jésus prononçait ces paroles, Thomas et André, Jacob et Simon le Cananite étaient à l'occident, la figure tournée vers l'orient; Philippe et Barthélemy étaient au midi, faisant face au nord; le reste des disciples, hommes et femmes, se tenait derrière Jésus, tandis que celui-ci était debout auprès de l'autel. Puis, élevant la voix, il se tourna vers les quatre angles du monde avec ses disciples, tous revêtus de tuniques de lin, et dit : « Iaô, Iaô, Iaô. » Voici ce que ce mot signifie : l'*iota* veut dire que l'univers s'est produit par émanation; l'*alpha,* qu'il rentrera dans le sein d'où il est sorti, et l'*omega,* que la fin des fins arrivera. Jésus ajouta : « Iaphtha, Mounaêr, Mounaêr, Ermanouêr, Ermanouêr, » ce qui veut dire : ô père de toute paternité des infinis, tu exauceras le vœu que je t'adresse pour mes disciples que j'ai amenés devant toi, parce qu'ils ont cru à la parole de vérité ; tu accompliras tout ce que j'implore de toi en leur faveur, car je connais le nom du père du trésor de la lumière, » et en même temps élevant la voix, il s'écria : « C'est Aberanenthôr, » en proclamant ainsi ce nom ineffable. » Puis il dit : « Que tous les Mystères, que les Archons, les Puissances, les Anges, les Archanges, toutes les Vertus et toutes les Hypostases de l'Invisible-Dieu, Agrammakharei, que Barbelô (qui a la forme d'une) sangsue, s'approchent séparément et se rangent à la droite. » En ce moment même, les cieux se dirigèrent vers l'occident, ainsi que la Sphère, leurs Archons

et leurs Puissances, qui s'enfuirent à la fois vers l'occident, à la gauche du disque du soleil et de celui de la lune. Or, le disque du soleil était un grand dragon, dont la queue était dans sa gueule, et qui montait vers les sept Puissances de la gauche, conduit par quatre Puissances qui avaient la forme de chevaux blancs. La base de la lune avait la ressemblance d'une barque; un dragon mâle et un dragon femelle la dirigeaient, et elle était précédée par deux veaux blancs. La figure d'un jeune enfant était derrière la lune, tenant le gouvernail; les dragons qui enlèvent la lumière de la lune, avaient devant eux un génie à tête de chat. Le monde entier, les montagnes et la mer s'enfuirent vers l'occident, à la gauche, et Jésus ainsi que ses disciples demeurèrent dans un lieu aérien, dans les routes de la Voie du milieu, laquelle est au-dessus de la sphère, et se rendirent dans la première division (ⲧⲁⲝⲓⲥ) de cette voie. Jésus se tint là debout, au milieu des airs, avec ses disciples. Ceux-ci lui dirent : « Dans quel lieu sommes-nous? » Dans les lieux de la Voie du milieu, » leur répondit-il. [Ensuite il ajouta] : « Lorsque les Archons d'Adamas se révoltèrent, ils ne cessèrent pendant longtemps de se livrer entre eux à un commerce criminel ⲤⲨⲚⲞⲨⲤⲒⲀ, *συνουσία*), engendrant d'autres Archons, des Archanges, des Anges, des Liturges, des Décans. Alors de la droite sortit Ieou, le père de mon père; il lia ces génies dans une Himarmenè[1] de la sphère. Là, se trouvaient douze Éons; Sabaôth, qui est Adamas, commandait à six, et Iabraôth, son père, était le chef des six autres. Alors Iabraôth crut aux mystères de la lumière avec ses Archons, et il régla ses œuvres sur sa foi, laissant de côté les mystères de l'union coupable, tandis que Sabaôth y persistait avec ses Archons. Dès que Ieou, le père de mon père, eut été témoin de la foi de Iabaôth, il le prit ainsi que ses Archons, qui s'étaient

[1] J'ai conservé dans ma traduction le mot technique *Himarmèné*, parce qu'il est loin de correspondre exactement au sens de l'expression grecque Εἱμαρμένη, *destin*, *fatalité*.

associés à sa rénovation. Il le reçut dans la Sphère, le conduisit dans une atmosphère pure, en face de la lumière du soleil, dans les espaces qui sont entre les Lieux du milieu et ceux de l'Invisible-Dieu, et l'établit là avec ses Archons. Puis, transportant Sabaôth-Adamas et ses Archons, qui avaient refusé de participer aux mystères de la lumière, et qui s'étaient opiniâtrés à opérer les mystères criminels, il les lia dans la Sphère; il y attacha aussi dix-huit cents Archons, placés dans chaque Éon, et en mit trois cent soixante au-dessus d'eux : ceux-ci, à leur tour, étaient soumis à cinq grands Archons, chargés de présider à tout l'ensemble. Ces derniers portent dans le monde qu'habite l'humanité les noms suivants : le premier s'appelle Kronos, le second Arès, le troisième Hermès, le quatrième Aphrodite, le cinquième Jupiter. Jésus, continuant de s'entretenir avec ses disciples, leur dit : « Prêtez l'oreille et je vous révélerai tous ces mystères. Lorsque Ieou eut lié ces Archons, il tira une Puissance du grand Invisible et la lia dans l'Archon qui porte le nom de Kronos. Il fit sortir une autre grande Puissance d'Ipsanta-Khoun Khaïnkoukheôkh, qui est une des trois Tridynamis-Dieux, et l'attacha dans Arès; il tira encore une Puissance de Khaïnkhôôô, qui est une autre personne des trois Tridynamis-Dieux, et la lia à Hermès. Il tira de nouveau une Puissance de la Fidèle sagesse, fille de Barbelos (*sic*), et l'attacha dans Aphrodite. Ensuite, réfléchissant qu'il fallait un chef pour gouverner le monde et les Éons de la Sphère, afin que dans leur malice ils ne le détruisissent pas; il monta dans les régions du milieu et prit une Puissance dans le Petit Sabaôth, le Bon, lui qui préside à ces régions, et il l'attacha à Zeus, dont la nature est bonne aussi, afin qu'il pût gouverner ces Éons, dans sa mansuétude. Il établit l'ordre de ses révolutions, de manière à ce qu'il fût trois mois dans chaque Éon, avec une régularité constante, et que les Archons qui viendraient fondre sur ces Éons vissent leurs attaques et leur malice demeurer impuissantes. Il attribua à ces Archons pour demeures deux Éons en face de ceux d'Hermès. Je vous ai dit, en premier

lieu, le nom des cinq grands Archons, c'est-à-dire les dénominations dont les hommes se servent pour les désigner, mais redoublez d'attention, car je vais vous révéler leurs noms immuables, ce sont : Orimouth pour Kronos, Mounichounaphôr pour Arès, Tarpetanouph pour Hermès, Khôsi pour Aphrodite, et Khônbal pour Zeus. »

BIBLIOGRAPHIE.

RUDIMENTS DE LA LANGUE HINDOUI,

PAR M. GARCIN DE TASSY.

Paris, Imprimerie royale, 1847; grand in-8°.[1]

Il y a trois dénominations similaires employées par les indianistes pour spécifier divers dialectes d'une même langue; les personnes peu familiarisées avec les idiomes de l'Inde moderne sont portées quelquefois à les confondre. C'est pourquoi il est à propos d'établir ici la différence qui existe entre l'*hindoui*, l'*hindoustani* et l'*hindi*.

L'*hindoui* est une des langues qui se sont formées dans l'Inde à l'époque où le sanscrit cessa d'être parlé, ce qui arriva avant le xe siècle. C'est la langue du moyen âge de ces contrées; elle forme la transition entre le sanscrit et l'hindoustani moderne, à peu près comme la langue romane a signalé le passage du latin au français. L'hindoui comporte, en outre, un sous-ordre fort intéressant, appelé *braj-bhâkhâ*, ou langue du pays de Braj, contrée devenue célèbre par l'incarnation de Krischna.

L'*hindoustani* est le langage mélangé qui s'est formé vers le commencement du xie siècle, par suite de l'invasion mu-

[1] Chez B. Duprat, libraire de la Société asiatique. Prix, 10 francs.

sulmane. Les vainqueurs, s'étant établis dans les provinces où l'on parlait hindoui, ont dû nécessairement, en adoptant l'idiome des vaincus, en modifier un peu la grammaire, en adoucir les formes, et y importer un grand nombre de termes persans et arabes. De plus, fidèles à un système universellement suivi par eux dans tous les pays où ils ont eu la prépondérance, ils ont soumis l'écriture à l'alphabet arabe. Ce dialecte se subdivise en deux sous-ordres : le *zabân-i-urdû* (langue de camp), ou simplement *urdû*, parlé au nord, et le *dakhni* (méridional), ou *gujrî* (synonyme d'*urdû*), usité au midi.

L'*hindi* n'est autre que l'hindoustani écrit en caractères sanscrits, aussi bien que l'hindoui; on y fait aussi un emploi plus sobre de mots persans et arabes. Ses sous-ordres sont : le *kharî-bolî*, appelé aussi *luch* ou *thenth*, usité à Dehli et à Agra, et le *des-bhâkhâ*, langage des provinces.

Ainsi l'*hindoui* est l'idiome des Hindous avant l'époque de l'invasion musulmane, employé encore en plusieurs contrées; l'*hindoustani* est parlé par les musulmans de l'Inde, et l'*hindi* par les Hindous brahmanistes [1].

Sous le rapport littéraire, chacun de ces dialectes a sa spécialité bien tranchée : l'hindoustani est dans l'Inde ce que le français est en Europe, c'est-à-dire qu'il est parlé et entendu dans tout l'Hindoustan, et même dans des contrées assez éloignées; c'est au point, observe M. Garcin de Tassy, qu'on assure que, le chinois excepté, cette langue est celle qui est parlée par un plus grand nombre d'hommes. C'est donc la langue du commerce, de l'administration et des relations de toutes sortes. De plus, les derniers empereurs mogols ayant encouragé les lettres, il s'est élevé une multitude d'écrivains hindous et musulmans qui, les uns en hindi, les autres en *urdû* ou en *dakhnî*, ont cultivé avec succès tous

[1] Il est bien entendu qu'ici nous faisons abstraction complète des idiomes qui se sont formés dans plusieurs autres contrées de l'Inde, tels que le mahratti, le guzarati, le bengali, l'orissa, le canara, le tamoul, le télougou, le malabar, etc. etc. dont nous n'avons pas à nous occuper en ce moment.

les genres de littérature, et ont traduit dans ces dialectes une foule d'ouvrages sanscrits et persans, dont plusieurs sont actuellement perdus ou inaccessibles, ce qui donne à ces traductions le mérite des originaux.

Mais nous n'hésitons pas à mettre fort au-dessus l'importance de l'hindoui, surtout pour le philologue, l'archéologue et le théologien ou philosophe. Car, sans parler des modifications successives qu'ont subies les langues anciennes de l'Inde, et qu'on peut suivre en hindoui plus qu'en tout autre idiome, et des documents historiques qu'on ne peut trouver que dans ce dialecte, c'est en hindoui qu'ont écrit la plupart des réformateurs. « C'est en hindoui que sont rédigés les livres des Jaïns, l'*Arth-Vipak*, le *Kaustubh*, les deux *Sripala-Charitra*, le *Kalpa-Sutra*, etc. ceux des Sikhs et de tous les autres dissidents, excepté les bouddhistes, antérieurs à l'époque de la formation de l'hindoui. C'est dans cet idiome que les Vaïschnavas, parmi lesquels ont surgi les réformateurs modernes de l'ancien culte brahmanique, ont écrit leurs belles poésies religieuses. Nous devons citer, comme les plus éminents, Kabîr, Nanak, Râmânand, Bhagodas, Dâdû, Birbhan, Bakhtavar, Baba-Lal, Râmcharan, Síva-Nârâyan, Vallabha, Daryadâs, Raïdâs, etc. C'est avec raison que je place Kabîr à leur tête. Sa doctrine, dérivée en partie du Védanta des Hindous et du sufisme musulman, s'est largement répandue dans les provinces du nord de l'Inde. Sa secte a donné naissance à plusieurs autres sectes, entre autres à celles des Sikhs ou Nanak-Schahî, des Sadhs, des Satnamis qui, en effet, ont emprunté à celle de Kabîr leur dogme et leur morale. Parmi les auteurs religieux qui ne sont pas chefs de secte, nous devons citer : Bhartriharî, Bhûpati ou Bhupat-dâs, Brajbacîdâs, Nabhaji ou Nabhajû, Chaturbuj ou Chaturbuj-dâs, Dulha-Râm, Govind-Singh, Pryadâs, Râê-Singh, Râm-jan, Râm-Praçad, Srutgopaldâs, Bilwa-Mangal, Dhana-Bhagat, Pîpâ, etc.[1].

[1] Introduction aux Rudiments de la langue hindoui, pag. 4. Voir la biographie de ces personnages dans le premier volume de l'Histoire de la littéra-

C'est de cet important dialecte que M. Garcin de Tassy vient de donner la Grammaire, qu'on peut regarder comme un ouvrage entièrement neuf; car jusqu'ici l'hindoui a été presque entièrement négligé par les indianistes anglais. Lallû-Lal, il est vrai, a donné à Calcutta, en 1810, ses *Principles of braj-bhâkhâ*, et Ballantyne ses *Elements of hindî and braj-bhâkhâ grammar*, Londres, 1839; mais on voit, par ces titres mêmes, que personne n'avait encore mis au jour une grammaire de l'hindoui proprement dit. M. Garcin de Tassy a réuni dans son ouvrage, non-seulement les formes du braj-bhâkhâ, mais encore toutes celles que lui a fournies une lecture attentive des auteurs hindoui des différentes contrées et des différents âges, que renferme sa riche et précieuse bibliothèque. Toutefois, ce n'est pas là une grammaire approfondie et détaillée, ce ne sont que de simples *rudiments*, ainsi que l'indique le titre de l'ouvrage; mais, tels qu'ils sont, ils suffisent à quiconque veut étudier une langue aussi intéressante; il leur a même donné beaucoup plus de développement qu'il n'avait fait autrefois à ses Rudiments de la langue hindoustani; il y a même un chapitre assez détaillé sur la Syntaxe, où la plupart des idiotismes sont signalés et justifiés par des exemples. Les Rudiments sont précédés d'une Introduction fort curieuse sur la littérature hindoui; nous en avons extrait en grande partie ce que nous avons dit plus haut. Cet ouvrage, bien qu'assez court, est encore rendu plus intéressant pour les indianistes par un choix de morceaux comparés qui s'y trouvent. Ainsi, l'Introduction est suivie d'une fable et de la parabole de l'Enfant prodigue, l'une et l'autre en hindoui et en hindi, pour faire mieux saisir la différence qui existe entre ces deux dialectes, et l'ouvrage est terminé par *le Barattement de la mer*, épisode extrait du Mahâbhârata, composé en vers hindoui par Gokul-Nâth, avec la traduction française. Les indianistes compareront avec intérêt ce morceau avec l'original sanscrit, que

ture hindoui et hindoustani; le second volume contient plusieurs extraits et analyses d'ouvrages composés dans le dialecte qui nous occupe.

l'auteur a inséré à la suite, accompagné d'une version française due à la plume de M. Lancereau, membre distingué de la Société asiatique.

BERTRAND.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

SÉANCE DU 14 MAI 1847.

Le procès-verbal de la séance est lu; la rédaction en est adoptée.

On donne lecture d'une lettre de la Société historique de la Carinthie, siégeant à Laybach, par laquelle cette Société demande l'échange de ses publications avec celles de la Société asiatique.

Cette demande est renvoyée à la commission du Journal asiatique.

Le rédacteur du journal *l'Institut* demande l'échange de son journal contre le Journal asiatique; renvoyé à la commission du Journal.

Sont présentés les membres suivants :

M. FINLAY (à la Havane), présenté par MM. Botta et Mohl;

M. FRITHEN, à Londres, par MM. Stanislas Julien et Mohl;

M. DE LAZAREFF, chambellan de S. M. l'empereur de Russie, par MM. Éd. Biot et Reinaud;

M. VIGOUREUX, professeur à Brest (Finistère), par MM. Bonetty et Reinaud.

Ces quatre membres sont reçus.

M. Mohl rend compte du brochage des volumes du Journal asiatique qui se trouvent au magasin de la Société.

M. de Paravey lit une note sur les antiquités trouvées récemment dans un canal en Chine.

OUVRAGES PRÉSENTÉS.

Par l'auteur. *Glossaire des mots français tirés de l'arabe, du persan et du turc*, par A. P. Pihan. Paris, 1847, in-8°.

Par l'auteur. *Etude démonstrative de la langue phénicienne et de la langue libyque*, par A. C. Judas. Paris, 1847, in-4°.

Par l'éditeur. *The History of the Almohades by Abdo'l'wahid Marrekoshi*, edited by V. A. Dozy. Leyde, 1847, in-8°. (Publié aux frais de la Société pour la publication des textes orientaux, à Londres.)

Par l'éditeur. *Maamar Ha-Jichud* (mémoire sur l'unité, par Moyse Maimonide, publié en hébreu, avec une analyse allemande), par M. Steinschneider. Berlin, 1846, in-8°.

Par l'auteur. *Recherches sur quatre princes d'Hamadan*, par M. Defrémery. Paris, 1847, in-8° (tiré du Journal asiatique).

Par la Société. *Journal of the Royal Asiatic Society*, vol. X, pag. 2. (Continuation du mémoire du major Rawlinson.) Londres, 1847, in-8°.

Journal des Savants, avril 1847.

A M. REINAUD,

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Paris, le 24 juin 1847.

Monsieur,

Le bienveillant accueil que vous avez fait, dans le Journal asiatique[1], à l'alphabet des Touaregs, que je devais au Touati

[1] Cahier de mai, page 455.

Abd-el-Kader, me laisse supposer que vous trouverez peut-être quelque intérêt à une note que le même correspondant m'a adressée de Touggourt, et qui concerne une construction antique, la plus importante, sans doute, du Sahara algérien. Cette construction est mentionnée dans l'ouvrage de M. le colonel Daumas, si exact et si complet d'ailleurs, *Le Sahara algérien*, pag. 81; mais les renseignements d'Ab-el-Kader semblent donner à ce point plus d'importance que ne lui en ont accordée les Sahariens consultés par le colonel. La méfiance générale de ces hommes me porterait à supposer de leur part une erreur volontaire; dans ce cas, la note d'Abd-el-Kader aurait un intérêt réel. Vous êtes pour moi le meilleur juge à cet égard. J'ai l'honneur de vous l'adresser en original.

Je suis, avec un profond respect,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

Le capitaine S. Boissonnet.

NOTE

Sur l'ancien château appelé Ksar-Kerima, fournie par le sid Abd-el-Kader de Touat.

الحمد لله وحده صلى الله على سيدنا محمد وآله وصحبه وسلم
قصر كريمه وهو غرب ورقله ما بين القبلة والمغرب وهو قصر
فوق جبل لا شيء من الجبال يقرب له وهو من زمان نبي الله
ذو القرنين وكبره عرضه وطوله اكبر من ورقله الجديد وفيه
بير من اول الزمان طوله ماتان ذراع او اكثر وفيه دواميس
محفورين فالحجر وهو اعلا المنازل وافححها وكانوا ملوك اول
الزمان يسكنونه وله طريق واحدة لا يصعدون له الا بالعقله
الا رجل ورجل واذا كنت قادم الى ورقله تراه حين تخرج

من الرمل الذى يقال له عرق بو خزانه مسيرة ثلثان من النهار حتى نبلغه وفيها اخبرونا اهل الرويسات هذا الجبل الذى فيه قصر كريمه هو معلوم للطريق بلاد التوارق فعنه تقصد الى القبلة واذا تحب طريق عين صالح تقصد المغرب واذا تحب طريق غدامس تقصد بين القبلة والمشرق وكلها عمالت ورقله تحته وهو ليس فيه وخم ولا مرض وهو صحيح السريح والهوا وكل من ملكه ملك الصحرة كلها هذا ما علمنا من اخبار قصر كريمه

مصروف قصر كريمه كرينا رجل من الشعانبه بعشرة ريالات وحولى باجد ماهر ريال من تمسين الى ورقله وقصر كريمه من تمسين الى مطماط ومن مطماط الى الذكاره ومن الذكاره الى العوينه ومن العوينه الى بو خزانه ومن بخزانه الى امغوسه والى ورقله والى كريمه .

« Gloire à Dieu !

« Les grâces de Dieu soient sur notre seigneur Mohammed, sur sa famille et sur ses compagnons ! Qu'il leur accorde le salut !

« Ksar-Kerima est à l'ouest-sud-ouest de Ouargla. C'est un château situé sur le sommet d'une montagne dont aucune autre montagne n'approche pour la hauteur. Sa construction remonte au temps du prophète de Dieu Dou-el-Kernïn (Hercule). Ses dimensions, en longueur et largeur, dépassent celles de la nouvelle Ouargla. Il renferme un puits qui date des temps les plus anciens, et dont la profondeur est de deux cents coudées au moins, des souterrains creusés dans le roc. C'est une habitation des plus élevées et des plus étendues ; elle servait de demeure aux rois des premiers âges. Un seul chemin y conduit. On ne pourrait s'y rendre qu'avec un camp, encore n'y monterait-on qu'homme par homme. Si

l'on va (de Touggourt) à Ouargla, on le voit, en sortant de l'espace de sable que l'on nomme Arq-bou-Khezana; après trois heures de marche, on y arrive. D'après ce que rapportent les gens de Rouissat (village voisin de Kerima), la montagne de Ksar-Kerima se trouve sur le chemin du pays des Touaregs, en se dirigeant vers le sud. Si de là on veut aller à Aïn-Salah (dépendance de Touat), on prend à l'ouest; si l'on veut aller à R'edames (Gadhamès), on prend au sud-est. Tout ce qui relève de Ouargla est sous la dépendance de ce château. Le pays est exempt de vapeurs et de maladies. L'air y est sain, les vents salubres. Quiconque a possédé Ksar-Kerima, a été maître du Sahara. Voilà tout ce que j'ai appris de Ksar-Kerima.

Voici ce que j'ai dépensé pour envoyer à Ksar-Kerima. J'ai loué un homme des Chânba pour 10 réaux, et un haouli (chameau rapide), pour 11 réaux, de Temasin à Ouargla et Ksar-Kerima. En partant de Temasin, on se rend à Matmata; de Matmata à Dekkara; de Dekkara à Aouina; d'Aouina à Bou-Khezana; de Bou-Khezana à Mgaoussa, à Ourgla et à Ksar-Kerima. »

M. Brosset, aujourd'hui membre de l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg, mais qui est né en France, et qui déposa les premiers résultats de ses études géorgiennes et arméniennes dans le Journal asiatique, est sur le point de se mettre en route pour la Géorgie, où il est chargé d'une mission scientifique par le gouvernement russe. Son objet est d'explorer le pays sous les divers points de vue de l'archéologie, de l'ethnographie et de la linguistique. Le voyage doit durer une année entière. M. Brosset n'a cessé, depuis près de vingt-cinq ans, d'avoir l'esprit occupé de cette contrée si importante par les traditions qui s'y rattachent. Avant de faire part au public de ses idées définitives, il a voulu l'examiner de ses propres yeux; c'est le moyen qu'employa Hérodote quand il entreprit de faire connaître aux Grecs les

régions étrangères qui occupaient alors le plus l'attention. M. Brosset, après avoir quitté les lieux qui le virent naître, quitte maintenant Saint-Pétersbourg, qui était devenu pour lui une nouvelle patrie; il se sépare de sa femme et de ses enfants. C'est un rude parti, à l'âge où il est arrivé; mais que ne peut l'amour de la science! A cet égard, il y a longtemps que M. Brosset a donné des gages.

REINAUD.

Le génie de l'Orient, commenté par ses monuments monétaires, par M. L. L. SAWASZKIEWICZ. Bruxelles, 1846; in-12, avec planches.

C'est ici une suite d'études historiques, numismatiques, politiques et critiques, sur la collection des monnaies musulmanes formée en Orient par M. Ignace Pietraszewski, et se composant de deux mille six cent quatre-vingt-trois médailles. Déjà M. Pietraszewski avait publié certaines séries de son riche cabinet, et ce volume en donne une idée encore plus avantageuse.

FIN DU TOME IX.

TABLE DES MATIÈRES

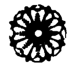
CONTENUES DANS LE TOME IX.

MÉMOIRES ET TRADUCTIONS.

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

BIBLIOGRAPHIE.

NOUVELLES ET MÉLANGES.



JOURNAL ASIATIQUE.

QUATRIÈME SÉRIE.

TOME X.

JOURNAL ASIATIQUE

OU

RECUEIL DE MÉMOIRES,

D'EXTRAITS ET DE NOTICES

RELATIFS À L'HISTOIRE, À LA PHILOSOPHIE, AUX LANGUES
ET À LA LITTÉRATURE DES PEUPLES ORIENTAUX;

RÉDIGÉ PAR MM.

BIANCHI, ÉD. BIOT, BOTTA, BURNOUF, CAUSSIN DE PERCEVAL, D'ECKSTEIN,
C. DEFRÉMERY, L. DUBEUX, FRESNEL, GARCIN DE TASSY,
GRANGERET DE LAGRANGE, DE HAMMER-PURGSTALL, STAN. JULIEN,
DE SLANE, J. MOHL, S. MUNK, REINAUD, L. AM. SÉDILLOT,
ET AUTRES SAVANTS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS,

ET PUBLIÉ PAR LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

QUATRIÈME SÉRIE.

TOME X.

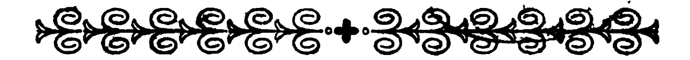


PARIS.

IMPRIMÉ PAR AUTORISATION DU ROI

A L'IMPRIMERIE ROYALE.

M DCCC XLVII.



JOURNAL ASIATIQUE.

JUILLET 1847.

PROCÈS-VERBAL

DE LA SÉANCE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE

DU 14 JUIN 1847.

La séance est ouverte sous la présidence de M. Caussin de Perceval, vice-président de la Société.

On lit une lettre de M. le comte de Lasteyrie, vice-président de la Société, qui offre sa démission de vice-président à cause de son âge avancé.

M. Bianchi fait, au nom de la commission des fonds, son rapport sur l'état des recettes et dépenses de la Société. La commission approuve les comptes et le rapporteur propose à la Société de voter des remercîments aux membres de la commission des fonds. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

On donne lecture d'une lettre de M. de Brière, qui fait hommage à la Société de son ouvrage intitulé : *du Symbolisme d'Orient*. M. de Brière recevra les remercîments de la Société.

M. DE PARAVEY écrit à la Société pour lui adresser trois de ses ouvrages, dont les titres sont cités ci-après. M. DE PARAVEY, présent à la séance, reçoit les remercîments de l'assemblée.

M. le vice-président CAUSSIN DE PERCEVAL dépose sur le bureau les premières feuilles imprimées d'un *Essai sur l'histoire des Arabes avant l'islamisme, pendant l'époque de Mahomet, et jusqu'à la réduction définitive de toutes les tribus sous la loi musulmane*, ouvrage devant former trois volumes in-8°.

M. MOHL, secrétaire adjoint de la Société, lit son rapport sur les travaux de la Société pendant l'année qui vient de s'écouler.

Les ouvrages dont les titres suivent sont présentés à la Société :

Rudiments de la langue hindoui, par M. GARCIN DE TASSY. Paris, Imprimerie royale, 1847.

Histoire de la littérature hindoui et hindoustani, par M. GARCIN DE TASSY, tom. II. Paris, 1847; in-8°.

Recherches sur les populations primitives et les plus anciennes traditions du Caucase, par VIVIEN DE SAINT-MARTIN. Paris, 1847.

Essai sur le symbolisme antique d'Orient, principalement sur le symbolisme égyptien, par M. DE BRIÈRE. Paris, 1847.

Die persischen Keil-Schriften mit Uebersetzung und Glossar, von THEODOR BENFEY. Leipzig, 1847.

Beidhawii commentarius in Coranum edidit indicibusque instruxit H. O. Fleischer; fasciculus V. Leipzig, 1847 in-4°.

Jo. Jac. Reiskii primæ lineæ historicæ regnorum arabicorum et rerum ab Arabibus medio inter Christum et Mohammedem tempore gestarum. E libro manuscripto bibliothecæ Gottingensis et adjectis annotationibus edidit Ferd. Wüstenfeld, 1847.

Manna von M. Steinschneider. Berlin 1847. (De la part de l'auteur.)

Ninive et Babylone expliqués, dans leurs écritures et leurs monuments, par les livres importés en Chine et qui sont d'origine chrétienne, par M. de Paravey, membre du corps royal du génie, des ponts et chaussées. Paris, 1845.

L'Amérique, sous le nom de pays de Fou-sang, a-t-elle été connue en Asie, dès le ve siècle de notre ère, dans les grandes annales de la Chine, et, dès lors, les Samanéens de l'Asie centrale et du Caboul y ont-ils porté le Bouddhisme, ce qu'a cru voir le célèbre Deguignes, et ce qu'ont nié Gaubil, Klaproth et M. de Humboldt? par M. de Paravey, du corps royal du génie in-8°.

De la sphère et des constellations de l'antique astronomie hiéroglyphique, ou preuves directes, nouvelles et nombreuses, que cette astronomie primitive était la même pour tous les anciens peuples, et spécialement pour les Chaldéens, les Égyptiens, et pour les peuples sémitiques qui ont civilisé l'Inde, la Chine et le Japon. Mémoire formant la deuxième partie de notre réfutation des anciens et des nouveaux écrits de M. Biot; avec un tableau comparatif des vingt-huit constellations de la lune chez tous les anciens peuples, par le chevalier de Paravey. Paris, 1835.

Divers Extraits du Journal asiatique, offerts par MM. Dozy, Dulaurier et Cherbonneau.

Revue de l'Orient et de l'Algérie, rédigée par O. Mac Carthy. Janvier 1847.

Bulletin de la Société de géographie, 3e série, t. VII, n° 40. Avril 1847.

Journal des Savants, mai 1847.

Congrès scientifique de France, XVe section. In-4°.

Poésies populaires latines du moyen âge, par M. Ethelstand du Méril. Paris, 1847.

On procède, conformément au règlement, au renouvellement des membres sortants du Conseil, et le scrutin donne les nominations suivantes :

Président : M. Reinaud.

Vice-présidents : MM. le comte de Lasteyrie et Caussin de Perceval.

Secrétaire : M. Eug. Burnouf.

Secrétaire-adjoint : M. Mohl.

Trésorier : M. F. Lajard.

Membres composant la Commission des fonds : MM. Landresse, Mohl, Garcin de Tassy.

Membres du Conseil : MM. Noël Desverger, Biot, Longpérier, Dulaurier, Ampère, de Saulcy, Dubeux, Stanislas Julien, Derenbourg.

Bibliothécaire : M. Kazimirski de Biberstein.

Censeurs : MM. Bianchi et Marcel.

La séance est levée à deux heures.

Pour copie conforme :

Eug. Burnouf, Secrétaire.

TABLEAU

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

CONFORMÉMENT AUX NOMINATIONS FAITES DANS L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 14 JUIN 1847.

PROTECTEUR.

S. M. LOUIS-PHILIPPE,
ROI DES FRANÇAIS.

PRÉSIDENT.

M. Reinaud.

VICE-PRÉSIDENTS.

MM. le comte de Lasteyrie.
Caussin de Perceval.

SECRÉTAIRE.

M. Eug. Burnouf.

SECRÉTAIRE-ADJOINT.

M. Mohl.

TRÉSORIER.

M. F. Lajard.

COMMISSION DES FONDS.

MM. Garcin de Tassy.
Mohl.
Landresse.

MEMBRES DU CONSEIL.

MM. Troyer.
Bianchi.
Hase.
Langlois.
Pavie.
Grangeret de Lagrange.
Le baron de Slane.
Marcel.
Bazin.
L'abbé Bargès.
Defrémery.
Régnier.
Eichhoff.
Noël Desvergers.
Biot.
Longpérier.
Dulaurier.
Ampère.
de Saulcy.
Dubeux.
Stanislas Julien.
Derenbourg.

CENSEURS.

MM. Bianchi.
Marcel.

BIBLIOTHÉCAIRE.

M. Kazimirski de Biberstein.

AGENT DE LA SOCIÉTÉ.

M. Bernard, au local de la Société, rue Taranne, n° 12.

N. B. Les séances de la Société ont lieu le second vendredi de chaque mois, à sept heures et demie du soir, rue Taranne, n° 12.

RAPPORT ANNUEL

Fait à la séance générale de la Société asiatique, le 14 juin 1847, par M. J. Mohl.

Messieurs,

Quand une société comme la nôtre a traversé un quart de siècle, quand elle a pris dans le monde savant à peu près la place que lui assigne la nature de ses travaux, quand le temps a fait disparaître, d'une part les difficultés, de l'autre les espérances exagérées qui s'attachent à toute entreprise nouvelle, il est rare qu'il lui arrive, dans le cours d'une année, des changements et des événements majeurs. Il n'y a, d'un côté, que le progrès lent et mesuré de la science qui marque presque insensiblement le temps qu'on a parcouru, et de l'autre, la mort qui renouvelle forcément toute chose humaine, et qui nous oblige de serrer nos rangs et de chercher à cacher nos pertes par un redoublement d'activité.

C'est la troisième fois que nous avons perdu notre président. M. Amédée Jaubert avait été l'un des fondateurs de la Société, et a fait partie du conseil depuis le commencement. Le zèle qu'il avait toujours montré pour l'intérêt des lettres, sa position dans le monde et dans la littérature, et la facilité

de son caractère le désignèrent naturellement au choix de ses confrères pour succéder à M. Silvestre de Sacy. Je n'ai pas à retracer ici sa vie politique et littéraire, c'est un devoir que les différents corps auxquels il a appartenu ont déjà rempli ; mais il est impossible de ne pas rappeler dans ce rapport, avec un sentiment de juste reconnaissance, le dévouement et l'esprit de conciliation avec lesquels il a présidé à nos affaires, jusqu'à ce que les infirmités d'une vieillesse prématurée, suite des fatigues et des dangers auxquels l'avait exposé sa carrière, nous aient privé de son concours.

Le Journal asiatique a continué à servir d'organe aux travaux de la Société, et il y a peu de parties de l'Orient qui n'aient été, dans votre recueil, l'objet d'études neuves et intéressantes. Ainsi, pour n'en citer que quelques-unes, M. Stanislas Julien a commencé à publier une série d'articles tirés des géographes et des historiens chinois, et traitant des pays et des peuples étrangers. Il nous fait espérer qu'il suivra toute la frontière occidentale de la Chine, et nous donnera tous les renseignements que fournissent les historiens et les voyageurs chinois sur la Tartarie, la Bactriane, la Perse et l'Inde, et qui serviront à compléter et à éclaircir les données que nous devons aux auteurs indigènes. M. Garcin de Tassy a achevé son travail sur la rhétorique des nations musulmanes; MM. Dulaurier et Dozon ont inséré dans le Journal leurs études sur les Malais; MM. Defrémery et Cherbonneau ont donné une suite de mé-

moires sur différentes dynasties arabes et persanes; MM. Fresnel, Judas et Bargès ont publié et discuté de nouvelles inscriptions phéniciennes; enfin, vous recevrez sous peu de jours la première partie d'un travail considérable de M. Botta sur les inscriptions assyriennes, qui a pour objet la classification des caractères et la détermination de ceux qui peuvent se permuter, travail préliminaire, qui sera d'un grand secours pour toute tentative de résoudre le grand problème de la lecture de ces inscriptions. C'est la plus belle de toutes les questions qui occupent dans ce moment les savants. Il s'agit de lire des inscriptions dans un alphabet inconnu et compliqué, et dans un idiome dont on ne peut encore que conjecturer à quelle famille de langues il appartient; mais l'importance du résultat soutiendra le zèle des savants qui s'occupent de cette question; car la lecture de ces inscriptions, presque innombrables, fera époque dans l'étude de l'histoire ancienne, et le siècle qui a vu déchiffrer les hiéroglyphes et les inscriptions persépolitaines, a le droit de ne désespérer d'aucun problème de ce genre.

Je regrette de ne pouvoir encore vous annoncer le renouvellement des encouragements que le ministère de l'instruction publique accordait autrefois à la Société asiatique; mais nous devons espérer que M. le ministre, dont les bonnes intentions ne sont pas douteuses, trouvera le moyen de rétablir une allocation modeste, que la Société asiatique a la conscience d'avoir méritée, et dont elle a besoin

pour rendre aux études orientales tous les services qu'on a droit d'attendre d'elle, pour encourager nos voyageurs en Orient par la publication prompte de leurs découvertes, et soutenir le zèle des orientalistes en France par l'impression de leurs ouvrages; en un mot, pour pouvoir maintenir son rang au milieu des sociétés asiatiques qui se sont formées et qui se forment tous les ans dans toutes les parties du monde[1].

Nous avons reçu de presque toutes ces sociétés les publications qu'elles ont faites pendant l'année dernière. La sociéte de Calcutta, qui maintient son ancienne activité, nous a fait parvenir régulièrement son journal[2]. La société de Madras a recommencé la publication du sien, qui avait été interrompue pendant quelque temps. La société asiatique de Bombay continue à faire paraître son journal trimestriel, mais elle en a remis la publication entre des mains privées. La société géographique de Bombay nous a envoyé la première partie du cinquième volume de ses Transactions[3], dont elle n'a malheureusement fait aucun dépôt en Europe, de sorte que cet excellent recueil est à peu près introuvable. La

[1] Pendant que ces feuilles étaient sous presse, la Société a reçu une lettre de M. le ministre de l'instruction publique, dans laquelle il lui annonce qu'il a rétabli une partie de la subvention dont la Société jouissait autrefois, et lui donne l'espoir qu'il la lui rendra plus tard en entier, et même qu'il l'augmentera.

[2] *Journal of the asiatic society of Bengal.* Le dernier cahier, qui est arrivé à Paris, est le numéro CLXX.

[3] *Transactions of the Bombay geographical society.* From May 1844 to Febr. 1846. Bombay, 1846, in-8° (199 pages).

société ne paraît pas sentir tout l'intérêt que des travaux comme les siens excitent en Europe; mais c'est un excès de modestie qui prive nos bibliothèques des moyens de se procurer un des recueils les plus riches en matières neuves et importantes. La Société asiatique de Londres a publié trois nouveaux cahiers de son journal [1], dont deux contiennent le commencement du beau travail de M. Rawlinson sur la grande inscription de Darius à Bisitoun, travail que le monde savant attend depuis quelques années avec une juste impatience. M. Rawlinson nous y donne le texte et la traduction de l'inscription, et la première partie de son commentaire sur ce magnifique monument de l'antiquité persane. La Société asiatique de Londres a de plus formé, dans le courant de l'année, à Hong-Kong, une nouvelle succursale, qui doit s'occuper exclusivement de la Chine, et publier un journal indépendant de celui de la société mère.

La Société asiatique allemande nous a envoyé son compte rendu de l'année 1846 et le premier cahier de son journal [2]. L'état de cette société paraît être très-prospère, le nombre de ses membres augmente rapidement, et tout lui promet un rang honorable parmi les associations analogues.

[1] *The Journal of the royal asiatic Society of Great Britain and Ireland.* Num. XVII et vol. X, 1 et 2.

[2] *Jahresbericht der deutschen morgenlændischen Gesellschaft.* Für 1845-6. Leipzig, 1846, in-8° (160 pages).

Zeitschrift der deutschen morgenlændischen Gesellschaft. Leipzig, 1846, in-8°, cahier 1 (90 pages).

Enfin, il s'est formé trois nouvelles sociétés, l'une à Londres, sous le titre de *Société de Sydenham*, dont le but est de publier les ouvrages des médecins arabes; la seconde à Dehli, sous le titre de *Société archéologique de Dehli;* elle a tenu sa première séance le 3 avril 1847, et elle annonce l'intention d'envoyer ses mémoires à la société de Calcutta; mais il faut espérer qu'elle trouvera bientôt moyen de publier elle-même ses travaux; car l'expérience de toutes les sociétés libres prouve que, pour soutenir le zèle de leurs membres, elles ont besoin de faire paraître elles-mêmes leurs travaux. La société de Dehli est d'ailleurs si favorablement située, et contient dans son sein des hommes si distingués, qu'elle ne peut pas craindre de manquer de matériaux pour composer un excellent recueil. Enfin, la troisième de ces sociétés nouvelles a été fondée à Beyrouth par des jeunes gens du pays, qui se proposent d'entreprendre des travaux sur la littérature arabe. Ce symptôme de vie littéraire, dans une population orientale, sera reçu en Europe avec une curiosité bienveillante; mais jusqu'à présent cette association n'a encore donné aucune preuve publique de son existence.

Depuis plusieurs années vous avez bien voulu me permettre de vous présenter un tableau périodique des progrès de la littérature orientale; vous avez accueilli avec indulgence les renseignements incomplets que je pouvais donner sur les travaux

entrepris dans des pays si divers, et cette indulgence m'a encouragé à persévérer dans l'accomplissement d'une tâche dont je m'étais chargé un peu témérairement. Mais vous me pardonnerez facilement si j'interromps cette année la série des catalogues raisonnés que je vous ai successivement présentée pour vous parler d'un autre sujet, d'un sujet dont l'importance est extrême pour les progrès des études qui nous occupent, mais que la surabondance des matières ne m'a pas permis d'aborder jusqu'à présent, je veux parler des voyages en Orient.

Si la littérature orientale reste nécessairement le premier et le principal moyen d'étudier les langues, l'histoire, les religions, la poésie et les antiquités des peuples de l'Asie, les travaux des voyageurs en fournissent un commentaire qui nous est indispensable. Il serait superflu de développer une thèse dont la vérité est évidente par elle-même, et dont nous faisons journellement l'application; car qui de nous n'a besoin, pour l'intelligence d'un auteur oriental, des récits des voyageurs, soit pour se rendre compte de la position géographique d'un pays, soit pour y trouver la description des monuments anciens ou des copies d'inscriptions, soit pour découvrir le sens d'une allusion tirée de l'histoire naturelle du pays, soit pour y recueillir des traits de mœurs qui peuvent éclairer l'histoire du passé et l'éclairent d'autant mieux que les mœurs sont plus constantes en Orient; en un un mot, qui de nous n'a besoin dans tous

ses travaux du tableau vivant des pays dont il s'occupe, tableau que les voyageurs seuls peuvent lui fournir?

On a fait de notre temps de grands progrès dans l'exploration de l'Orient; les Européens l'ont traversé dans presque tous les sens. Des missionnaires, des officiers, des médecins, des diplomates, des négociants et des voyageurs chargés de missions scientifiques ont pénétré dans les pays réputés les plus inaccessibles. Bokhara, le Kurdistan, les sources de l'Oxus, le midi de l'Arabie, l'Afghanistan, le Japon, le Tibet ont été visités et décrits; les monuments assyriens, persans, sabéens, les stupas de l'Afghanistan ont été exhumés ou fouillés; un nombre immense d'inscriptions indiennes, himyarites, babyloniennes, assyriennes, médiques, persanes, phéniciennes et lyciennes ont été copiées et sont aujourd'hui soumises aux investigations des savants.

Mais tout en proclamant ce qui a été accompli par le savoir et le courage des voyageurs en Orient, on ne peut se dissimuler que ce qui a été fait jusqu'à ce jour n'est que le commencement d'une carrière presque illimitée; qu'aucun pays n'a été suffisamment exploré; qu'il reste une infinité de monuments antiques à découvrir; que nous sommes loin de connaître parfaitement l'organisation sociale des peuples qui couvrent l'Asie; que la géographie présente encore beaucoup de points obscurs qu'on pourrait éclaircir; enfin, qu'il n'est pas douteux que les bibliothèques de l'Orient ne contiennent encore

un grand nombre d'ouvrages qu'il serait important d'en tirer, pour les sauver d'une destruction imminente et les livrer à la critique européenne. La surface de la plupart des pays orientaux nous est connue sous le double rapport physique et moral; mais quand on lit le récit d'un Européen intelligent qui a résidé longtemps dans une contrée, même dans celles qui ont été visitées par un grand nombre de voyageurs et qu'on supposerait à peu près connues, on sent à l'instant qu'il nous ouvre un monde nouveau, et l'on reste surpris tant de ce qu'il nous apprend que de ce qu'il nous laisse entrevoir et qui reste réservé à ses successeurs. Qu'on lise, par exemple, la description du Radjpoutana, par Tod, et l'on sera frappé de la masse de renseignements curieux qu'il nous donne et du tableau de mœurs qu'il déroule devant nous; mais, cette lecture terminée, on éprouvera le besoin d'en apprendre bien davantage, de voir étudier plus profondément cette organisation féodale, ces poëmes épiques, ces monuments d'art dont il parle. Qu'on lise les fragments qu'a donnés M. Rawlinson de ses voyages en Perse, ou les notes de M. Elliot sur les provinces supérieures de l'Inde, et l'on sera étonné de tout ce qu'ils ont observé et de ce qu'ils indiquent comme sujet d'études futures et de découvertes à faire. L'histoire des peuples est comme l'histoire naturelle, plus on l'étudie plus on trouve combien on ignore et combien le phénomène le plus petit, le plus insignifiant en apparence, révèle de mystères. Certainement personne n'a par-

couru l'ouvrage de M. Briggs sur l'impôt territorial dans l'Inde sans être émerveillé des grands enseignements historiques que peut fournir l'étude attentive d'un pauvre village indien; or, s'il plaisait à un missionnaire, en Chine, de nous faire connaître d'une manière aussi complète l'organisation municipale de l'endroit qu'il habite, de nous en donner le budget communal dans ses moindres détails, et de nous expliquer tout ce qui s'y rapporte, il nous rendrait un service non moins éminent, et nous ferait connaître un grand et important côté de la civilisation chinoise, sur lequel nous chercherions en vain des renseignements dans les annalistes impériaux. Je me rappelle avoir entendu faire à M. Fresnel la description de son séjour dans un village derrière Thaïf, près de la Mecque, et je n'ai jamais vu de commentaire plus instructif sur l'état des Arabes avant l'islamisme; pourtant, il n'y avait là ni événements à raconter, ni souvenirs historiques à évoquer, ni monuments à découvrir; c'était une observation intelligente des mœurs et du caractère d'une race qui ne change guère, faite par un homme qui sait voir et surtout qui sait s'intéresser à ce qu'il voit. Ce n'est donc pas la matière qui manque aux recherches du voyageur, quel que soit le sujet de prédilection de ses études, l'antiquité ou l'état moderne d'un pays, la littérature ou la géographie, l'homme ou la nature, il trouvera une ample moisson de découvertes à faire, pourvu qu'il ait des yeux pour voir et les connaissances nécessaires pour comprendre ce qu'il voit.

Il n'y a jamais eu de temps plus favorable aux voyages en Orient que le nôtre. Tout s'ouvre devant la puissance de l'Europe, et les pays que la jalousie, la rapacité ou le fanatisme rendaient inaccessibles, deviennent de jour en jour plus faciles à visiter, non pas sans danger, mais, au moins dans beaucoup de cas, avec des dangers moindres qu'auparavant. Cette influence croissante de l'Europe n'est pas un avantage sans mélange pour le voyageur, car elle détruit beaucoup de choses chez les peuples sur lesquels elle s'étend; elle efface bien des souvenirs antiques; elle fait disparaître beaucoup de monuments que l'incurie et la barbarie des habitants avaient conservés jusqu'à présent. Mais ce n'est qu'une raison de plus pour se hâter d'explorer les pays qui s'ouvrent devant nous et qui bientôt, en devenant d'un accès plus facile encore, seront en même temps plus stériles pour l'observateur. Le moment le plus favorable à l'exploration d'un pays, est celui où il devient accessible pour la première fois, et il en est ainsi aujourd'hui d'une grande partie de l'Orient, qui est frappée d'une terreur presque superstitieuse par suite de son contact avec l'Europe.

Schulz et M. de Slane ont pu examiner à loisir les bibliothèques des mosquées de Constantinople, non sans difficultés mais sans trouver d'obstacles absolus; un homme savant et courageux comme eux trouverait probablement moyen d'en faire autant à Damas avant que les bibliothèques qui s'y trouvent

encore intactes ne soient dispersées et détruites comme il est arrivé à celles du Caire. M. Hodgson a vu s'ouvrir devant lui les collections des monastères bouddhiques du Népal, et si les bibliothèques des Djains à Abou existent réellement, leurs portes ne résisteront pas longtemps à la curiosité et à l'influence d'un employé anglais dans l'Inde. M. Layard a pu entrer seul et sans aucun appui dans le pays de Bakhtiaris, et ce qu'il a fait si bien et si courageusement eût été sans doute impossible vingt ans plus tôt; MM. Gabet et Huc sont revenus du Tibet, où ils auraient probablement laissé leurs têtes il y a cinq ou six ans, et plusieurs voyageurs sont parvenus à visiter, sans grand risque pour leur vie, les lieux où Schulz a été assassiné, uniquement parce qu'il était Européen. Au reste, si je dis que le danger d'avoir à subir des violences extrêmes de la part de certaines populations a diminué dans une partie de l'Orient, ce n'est point pour déprécier le mérite de ceux qui s'aventurent dans des pays barbarès; car, outre les périls inévitables et incessants qui résultent du climat, des fatigues et des privations, il reste assez à craindre de la part des hommes pour mettre à l'épreuve le courage le plus déterminé, et personne ne refusera son admiration à des voyageurs tels que Masson, Wolf, Wood, Arnaud, Layard, Wrede, Bode et tant d'autres qui ont risqué leur vie pour ajouter à la masse de nos connaissances. Tout ce que je voudrais dire, c'est que les circonstances actuelles sont plus favorables aux voyages et qu'elles

permettent des entreprises qui eussent été impossible autrefois et qui aujourd'hui ne sont plus que périlleuses.

Une suite naturelle de cet état de choses est l'accroissement considérable du nombre des voyageurs en Orient. C'est surtout à l'Angleterre que nous devons les descriptions les plus nombreuses et les meilleures de cette partie du monde, ce qui s'explique par la possession de l'Inde, par un commerce qui pénètre partout, par une diplomatie qui a des agents sur tous les points importants, et surtout par la richesse des particuliers, qui permet à un nombre infini de personnes de suivre l'impulsion de leur goût pour des entreprises lointaines et aventureuses. Je n'essayerai pas de citer même les plus considérables de ces voyages, la liste serait trop longue et néanmoins incomplète, et le choix serait difficile parmi tant de rapports adressés au gouvernement ou à la compagnie des Indes, tant de descriptions de pays et de villes faites par des employés diplomatiques ou administratifs, tant de récits publiés par des hommes que leur vocation de missionnaires ou leur goût pour l'antiquité ont poussés à visiter toutes les parties de l'Orient. Ce grand mouvement se fait sans que le gouvernement anglais y intervienne de quelque manière que ce soit, et les ouvrages qui en résultent sont suffisamment encouragés par la curiosité intelligente du public pour que leur publication n'ait pas besoin d'un secours officiel.

Sur le continent, il en est tout autrement. La

France ne possède que des territoires insignifiants en Orient, et ses employés y sont infiniment moins nombreux que ceux de l'Angleterre. Le goût des voyages s'est certainement développé dans ces derniers temps, et l'on voit de riches voyageurs français visiter l'Orient, et surtout un nombre très-considérable de missionnaires pénétrer dans des pays dont l'accès est le plus difficile; mais les uns et les autres n'écrivent de livres que rarement, et, à l'exception d'un petit nombre de lettres qui paraissent dans les Annales de la propagation de la foi, la science ne tire ordinairement que peu de profit des fatigues et des dangers de ces émissaires volontaires de la France. Il en est de même dans le reste de l'Europe; les voyageurs y sont rares, et si de temps en temps un prince ou un grand seigneur se laisse aller à la fantaisie de visiter un pays de l'Orient, c'est plutôt dans un but d'amusement et d'instruction personnelle que dans l'intérêt de la science.

Dans cet état de choses, les gouvernements ont compris qu'il y avait là de la gloire à acquérir et un devoir à remplir envers la science. Ils ont envoyé de loin en loin des voyageurs et des commissions scientifiques pour explorer les pays qu'on leur signalait, et il est résulté de ces missions quelques ouvrages excellents qui feront un honneur immortel à leurs auteurs et à leurs promoteurs. Pendant longtemps ces entreprises furent isolées et seulement exécutées quand un prince ou un ministre s'intéressait accidentellement à un savant ou à une branche

particulière d'étude. Même en France, le gouvernement ne s'engageait que rarement et difficilement dans cette voie, et plusieurs d'entre vous se rappelleront certainement combien il a fallu de temps et d'influences puissantes pour déterminer le gouvernement de la restauration à envoyer Champollion en Égypte, et Schulz en Perse. Depuis cette époque, on a élargi la voie, et les voyages scientifiques sont devenus une partie régulière et considérable des efforts que fait le gouvernement français pour l'avancement de la science. C'est un fait infiniment honorable; il marque la sollicitude éclairée du pays pour tous les progrès des connaissances humaines; il peut et doit avoir pour le progrès des études orientales en particulier les conséquences les plus heureuses.

Mais le système est encore nouveau, et à travers les tâtonnements inséparables de tout commencement, on n'a pas encore trouvé les règles ni les précautions qui peuvent garantir l'emploi le plus avantageux des fonds destinés aux voyages. Quelques-unes de ces entreprises ont été bien exécutées, d'autres ont été complétement infructueuses. Mon intention n'est point de faire la critique du passé, quoique le moyen le plus sûr de signaler les fautes à éviter soit d'indiquer celles qui ont été commises; mais je ne pourrais me livrer à cette analyse sans faire de la peine à des personnes que je ne voudrais pas blesser; je me bornerai donc à vous demander la permission de vous soumettre quelques idées générales sur le but qu'on doit se proposer dans

les voyages en Orient faits par ordre du gouvernement, et quelques vœux sur les moyens qu'on pourrait employer pour l'atteindre autant que possible.

La première chose à faire, et la première règle à poser serait de restreindre l'étendue des voyages qu'on veut faire exécuter. Je ne parle ici que des voyages faits dans un but historique et littéraire, et non pas de ceux qu'on entreprendrait pour l'étude de la géologie, de la botanique ou d'autres sciences, voyages qui exigent nécessairement le parcours de grandes distances. Presque tous les plans que les voyageurs en Orient soumettent au Gouvernement pèchent par leur étendue; et ce défaut est si naturel, qu'on ne saurait être assez sur ses gardes pour résister à l'entraînement de l'imagination, qui fait briller devant nos yeux une série de noms de villes et de pays les plus curieux à examiner, les plus célèbres dans l'histoire, les plus riches en monuments et en souvenirs. L'administration elle-même est facilement éblouie par un panorama aussi magnifique; mais la grandeur de ces plans est précisément ce qui en rend l'exécution infructueuse.

Autrefois, quand on en était au commencement des découvertes géographiques; quand les choses les plus connues aujourd'hui étaient ou entièrement ignorées, ou seulement l'objet d'un souvenir vague et mystérieux, échappé aux temps de barbarie, il était utile et nécessaire de suivre les grandes routes de l'Orient aussi loin qu'elles pouvaient conduire, et de raconter tout ce qu'on y avait vu et entrevu.

Marc Paul et Plan Carpin ne pouvaient pénétrer trop avant dans les pays qu'ils ont visités, et même du temps de Tavernier et de Mandelslo on ne pouvait faire trop de chemin, car tout ce qu'on voyait était neuf, et il s'agissait, avant tout, de faire la carte des contrées parcourues, de savoir quels en étaient les royaumes, quels peuples les habitaient, et où l'on pouvait espérer de trouver des monuments à étudier, des bibliothèques à explorer, des traditions à recueillir, d'anciennes coutumes à observer. Mais aujourd'hui, en se tenant sur les chemins battus, on peut traverser presque toute l'Asie sans découvrir rien de nouveau, et, après de grandes fatigues, ne rapporter que des impressions de voyage sans utilité pour la science. Cela peut convenir à un touriste, que la curiosité pousse à travers le monde, et qui n'a de comptes à rendre à personne ; mais il s'agit d'autre chose pour un voyageur envoyé par un gouvernement. Dans l'état actuel de nos connaissances sur l'Orient, nous avons besoin d'approfondir davantage les secrets de son histoire et de son organisation, de fouiller son sol pour découvrir les restes de ses antiquités, et d'étudier, en détail, les lieux qui ont été autrefois des foyers de civilisation, ou qui sont aujourd'hui les centres de ce qui y reste de pouvoir; nous avons besoin d'éclairer une foule de questions spéciales sur l'origine, les traditions et les langues des tribus qui habitent aujourd'hui des pays jadis célèbres; nous voulons connaître leurs institutions civiles et

religieuses, leur droit territorial, leur organisation municipale; nous voulons obtenir les livres qui manquent à nos bibliothèques, et qui se trouvent encore dans un coin quelconque de l'Asie.

Mais tout cela ne s'apprend pas quand on se contente de parcourir un pays, ni même pendant un séjour plus long que ne le font ordinairement les voyageurs; il faut être, pour ainsi dire, domicilié dans une province, pour vaincre les difficultés que nous opposent l'ignorance, la méfiance ou la barbarie des habitants; il faut avoir le temps de se lier avec les gens du pays, afin de pouvoir observer leurs institutions, et apprendre d'eux où il y a quelque chose à trouver; il faut pouvoir attendre le moment et les occasions de pénétrer dans un canton difficile; il faut connaître d'avance l'histoire, la langue et la littérature d'un peuple pour s'intéresser à ce qu'on y voit, et pour que la partie respectable et savante de la population vous honore et vous aide à découvrir ce qui échappe à un examen superficiel. Je vais donner un exemple ou deux qui mettront mieux en lumière la différence qu'il y a entre les deux classes de voyageurs dont je parle.

M. Rich visita Mossoul quatre fois, il y fit tout ce que peut faire un voyageur savant et consciencieux pendant un court séjour; il examina les ruines de Ninive, acheta les antiquités qu'on lui offrait, remarqua des murs couverts d'inscriptions cunéiformes, et formant les caves de quelques maisons du village de Nebbi Younés; il raconta qu'on avait

trouvé un bas-relief de la hauteur de deux hommes, couvert de sculptures d'hommes et d'animaux, mais qu'il avait été détruit. C'est tout ce que pouvait faire et observer le voyageur le plus zélé qui ne séjournait pas dans le pays; et c'est plus que n'ont fait tous ceux qui ont passé par Mossoul, avant et après Rich, jusqu'au moment où M. Botta vint se fixer dans cette ville. Alors seulement nous avons vu commencer et se succéder rapidement ces découvertes merveilleuses d'antiquités assyriennes, qui feront époque dans l'étude de l'histoire, des langues et des arts de l'Orient.

Pendant que Niebuhr, et j'aime à le citer avec le respect qui est dû à ce grand nom, pendant que Niebuhr voyageait dans le Yémen, il entendit parler plusieurs fois d'inscriptions qui ne pouvaient être qu'en caractères himyarites, mais qu'il ne put pas visiter malgré son vif désir de les copier, parce que tantôt la mauvaise volonté d'un chamelier, tantôt des maladies, tantôt le manque de sécurité sur les routes l'en empêchaient, et que l'étendue de son itinéraire ne lui permettait pas d'attendre de meilleures occasions. Mais M. Arnaud est parvenu à atteindre Saba, parce qu'un long séjour lui a fourni les moyens de vaincre toutes les difficultés. Il nous a rapporté cinquante inscriptions himyarites, et en aurait obtenu un bien plus grand nombre si ses moyens pécuniaires n'avaient pas été épuisés. Je profite de cette occasion pour remercier MM. les ministres de l'instruction publique et des affaires étrangères d'avoir bien

voulu mettre M. Arnaud en état de retourner à Saba pendant trois ans, et de lui avoir donné ainsi le temps de copier les nombreuses inscriptions sabéennes qui couvrent les ruines de Khariba et d'autres villes antiques qu'il n'avait pu visiter dans sa première expédition.

Enfin, que l'on prenne les ouvrages de Heber ou d'autres voyageurs que je pourrais nommer, qui ont parcouru l'Inde dans toute sa largeur, et l'on verra que ce sont des récits amusants pour le public, mais à peu près inutiles pour les savants; qu'on les compare aux notes de M. Elliot sur les provinces supérieures, aux lettres de M. Shore, aux travaux de Stirling sur l'Orissa, aux ouvrages de Sleeman, et l'on sentira que, sous la plume de ces derniers, le pays, ses intérêts, son histoire, son organisation revivent devant le lecteur. Et pourtant les premiers étaient des hommes aussi savants et aussi intelligents que les derniers; mais ils n'avaient pas eu le temps d'étudier les pays qu'ils ne faisaient que parcourir.

Il faudrait donc envoyer successivement des voyageurs sur les points les plus intéressants de l'Asie, assigner à chacun d'eux, pour centre de ses opérations, une des grandes villes qui ont formé ou forment encore les foyers de la civilisation, lui indiquer un rayon suffisant, borné par la langue et les circonstances historiques et politiques du pays, et lui demander la description complète de ce territoire, de ses antiquités, de ses bibliothèques, de son or-

ganisation et de ses institutions actuelles; il faudrait lui accorder six ou sept ans, enfin un temps suffisant pour remplir la tâche qu'on lui imposerait; il lui serait possible alors de faire des fouilles, et de se familiariser avec les savants et les chefs du pays, pour obtenir d'eux le moyen de pénétrer partout; et l'on devrait même lui demander la traduction d'une histoire locale, s'il en existe une, ou d'un ouvrage quelconque pour lequel il trouverait dans la contrée même des ressources particulières. Pour donner une idée plus précise de ce plan d'exploration, il suffira d'indiquer quelques-unes des stations qu'on pourrait établir successivement, à mesure qu'il y aurait des fonds, et qu'il se présenterait des hommes auxquels on pourrait les confier. Ainsi on enverrait un voyageur à Bagdad, en lui assignant pour limites la Babylonie ancienne ou le paschalik moderne de Bagdad; un autre occuperait Damas, dont les bibliothèques nous sont inconnues, et doivent renfermer bien des ouvrages qui passent pour perdus; ses recherches comprendraient la Syrie méridionale, une partie du Liban, et les tribus arabes qui dépendent de Damas. Le centre d'une autre expédition serait Hamadan, afin d'explorer l'ancienne Médie, les ruines d'Ecbatane et celles d'autres villes antiques, et pour étudier les dialectes populaires de cette province. Il serait important qu'un savant s'établît à Yezd ou à Kirman, où il aurait à s'occuper des zoroastriens; il rechercherait les livres zends et pehlewis qui nous manquent, et trouverait dans les

antiquités du Seistan et dans l'état moderne du pays des sujets d'étude abondants et entièrement neufs. Un autre irait à Bénarès pour y fréquenter les écoles brahminiques, et compléter nos collections de livres sanscrits. Un indianiste qui séjournerait dans le Radjpoutana pourrait nous rapporter une traduction des poëmes épiques de Tchand faite sur les lieux mêmes et au milieu de la tradition vivante; il étudierait l'organisation des Radjpoutes, et compléterait ou corrigerait les vues de Tod sur ce sujet. Une autre station du même genre devrait être établie parmi les Djains du Guzarate, dont les monuments et les livres ne nous sont connus que bien vaguement. Enfin, il faudrait, aussitôt que les circonstances le permettront, envoyer un voyageur à Balkh, et lui confier l'exploration de la Bactriane, l'étude des monuments de Bamian, et celle des traces de l'empire grec et des états barbares qui lui ont succédé. Mais je m'arrête, car mon intention n'est pas de donner une liste complète des points à occuper; je n'ai voulu qu'indiquer un système à suivre. Je craindrais, d'ailleurs, en continuant cette énumération, qu'on ne m'accusât de demander l'impossible. Et pourtant rien ne serait plus facile que d'explorer ainsi successivement toute l'Asie, en y apportant les précautions et la sage lenteur que permet un système suivi par un gouvernement. Le plus difficile est fait; les moyens sont inscrits au budget, et la part qui doit en revenir naturellement à l'Orient suffira à tous les besoins; car ce serait assez d'en-

voyer chaque année un voyageur, de telle sorte qu'il y en aurait à la fin, et quand le système serait en parfaite voie d'exécution, six à la fois, ce qui ne serait certainement pas disproportionné avec les droits que l'Orient peut revendiquer dans la répartition du budget des missions scientifiques.

L'adoption d'un plan semblable aiderait en même temps à la solution de la question, aujourd'hui si difficile, du choix des personnes. Il est évident que tous ceux qui ne désirent que faire un voyage agréable aux frais du Gouvernement seraient exclus par les exigences même du plan qu'ils auraient à suivre. La connaissance des langues savantes du pays qu'on voudrait explorer deviendrait une condition *sine qua non* du choix, comme elle aurait dû l'être dès le principe, et il n'y aurait que des hommes préparés par une étude sérieuse des langues et de l'histoire qui voudraient se présenter. Les élèves des écoles orientales de Paris y trouveraient un objet de légitime ambition qui soutiendrait leur zèle et leur offrirait une occasion précieuse de continuer et de perfectionner leurs travaux dans le pays même qui en est le but. Qui peut douter qu'on ne trouvât, tous les ans, un jeune homme instruit, courageux et désireux de se distinguer par des découvertes presque certaines, et d'entrer dans la vie littéraire par une porte aussi belle et aussi sûre? Qui peut douter qu'en suivant avec persévérance un plan semblable, on n'obtienne les résultats les plus honorables pour la France et les plus utiles pour la

science? Sans aucun doute, tous les points de l'Orient qu'il importe de connaître seraient visités successivement par des hommes compétents, des trésors inconnus d'antiquités viendraient enrichir nos musées, maint ouvrage précieux que nous croyons perdu viendrait combler les lacunes de nos bibliothèques, et les langues, l'histoire et les institutions de tous les peuples de l'Asie seraient mieux étudiées.

Il me reste à dire un mot de la publication des résultats de ces voyages; car, dans l'état actuel des choses, il est indispensable que le Gouvernement y pourvoie, si l'on ne veut pas que le fruit de tant de travaux reste stérile entre les mains de leurs auteurs; mais ici encore le plus difficile est déjà fait, et les moyens d'exécuter tout ce que peut exiger l'avancement des sciences existent. Le Gouvernement français a publié un nombre assez considérable de voyages avec une libéralité qui fait le plus grand honneur à ses intentions et à son respect pour la science, et quand les fonds dont pouvaient disposer les différents ministères ne suffisaient pas, il s'est adressé à plusieurs reprises aux Chambres, qui se sont toujours montrées également empressées à accorder tout ce que l'on croyait nécessaire pour faire profiter le monde savant des découvertes des voyageurs français. Aucun pays n'a jamais fait autant dans ce genre; on ne saurait donc trop louer la libéralité du Gouvernement français, ni trop en désirer la continuation; mais cela ne doit pas nous empêcher d'exprimer des vœux pour que l'emploi des ressources

mises au service de la science soit réglé de manière à ce qu'elle en tire tout le profit possible.

Il y a une chose qui frappe au premier abord quand on regarde la série des voyages publiés au frais du Gouvernement, c'est leur dimension énorme, et leur prix, qui les exclût de l'usage commun des savants. Autrefois on se plaignait du prix des livres anglais, mais aujourd'hui ce sont les voyages français qui sont les plus chers et les plus inaccessibles de tous les livres qui se publient dans le monde. C'est un grand mal, car un ouvrage que seulement quelques bibliothèques centrales peuvent acquérir, manque son but et retombe presque dans la classe des manuscrits. Je dois dire quelques mots sur les raisons qui ont amené cet état de choses; mais je n'entrerai dans ce sujet qu'autant qu'il est indispensable de le faire. Voici comment on procède aujourd'hui. Un voyageur revient; il désire publier les résultats de ses travaux; le ministère qui a fait les frais de l'expédition, demande communément à l'Institut un rapport sur les manuscrits, collections et dessins rapportés; une commission est formée, examine les matériaux qu'on lui soumet et fait son rapport. Si le rapport est favorable, le voyageur s'adresse à un libraire, parce que le Gouvernement a pour principe de ne donner ses encouragements que sous forme de souscriptions. Le libraire est intéressé à ce que l'ouvrage dont il doit avoir la vente, mais dont il ne fait pas les frais, soit aussi volumineux et aussi riche de gravures, c'est-à-dire en définitive

aussi cher que possible, et comme l'auteur désire naturellement de son côté que rien de ses matériaux ne soit omis, et que son livre soit aussi beau et aussi considérable qu'il se peut, tout concourt pour faire soumettre au ministre la proposition d'un ouvrage immense, dont on répartit les frais sur un grand nombre d'années pour faire rentrer les dépenses dans les limites du budget, à moins qu'on ne demande à la Chambre un crédit extraordinaire. C'est ainsi qu'on a ajouté à un ouvrage, qui devait être entièrement scientifique, jusqu'à cent planches pittoresques, dont la commission de l'Institut n'a eu aucune connaissance; que, dans d'autres cas, on a publié simultanément dans deux ouvrages les descriptions et les représentations des mêmes monuments, et que, dans d'autres enfin, on a surchargé d'immenses compilations faites après le retour, les matériaux rapportés du voyage même. Je me contenterai de parler avec quelque détail d'un seul cas que je choisis, parce que personne n'aura l'idée qu'il puisse y avoir de ma part l'ombre même d'un mauvais vouloir. L'ouvrage qui nous fait connaître les découvertes de M. Botta, contiendra quatre cent cinq gravures in-folio; là tout est nouveau, tout est important, tout est scientifique, et néanmoins l'ouvrage coûtera le double de ce qu'il aurait dû coûter, et voici comment. Il y aura cent quatre-vingts gravures représentant des dessins de bas-reliefs et des plans d'architecture, et deux cent vingt-cinq planches d'inscriptions assyriennes. Or, sans parler du nombre

des planches de dessins qu'on a augmenté sans nécessité, la gravure de ces deux cent vingt-cinq planches d'inscriptions est inutile, parce que l'Imprimerie royale, où le texte de l'ouvrage s'imprime, a fait graver et fondre un caractère assyrien. Il aurait parfaitement suffi d'imprimer les inscriptions dans le texte, au lieu de les faire graver sur cuivre; l'ouvrage aurait contenu exactement ce qu'il contient aujourd'hui, le Gouvernement aurait épargné une somme qui aurait suffi pour faire exhumer un autre palais assyrien, le livre eût été mis en vente à un tiers de son prix actuel; il eût donc été infiniment plus accessible et partant plus utile. Il est probable que le libraire aurait moins gagné, mais cela n'aurait pas été un grand mal, puisque l'État fait les frais entiers de la publication.

Pour prouver la vérité de ce que j'ai avancé sur les inconvénients de ce système, il me suffira de citer le prix de quelques-uns des voyages qui sont en cours de publication. Le voyage de Durville au pôle Sud coûtera 1,450 francs; l'ouvrage de la commission de Morée coûte 1,080 francs; les deux voyages de M. Texier coûtent 1,600 francs; le voyage de MM. Flandin et Coste coûte 1,400 francs; l'ouvrage sur Ninive coûtera 1,800 francs, le voyage en Islande coûte 1,825 francs. Comment peut-on s'étonner que ces livres ne se répandent pas et n'arrivent pas aux mains de ceux auxquels ils sont destinés? Combien y a-t-il de savants et même de bibliothèques publiques qui puissent acheter beaucoup de livres à ce

prix? Je pourrais citer une foule de faits à l'appui de ce que je dis; je me contenterai d'un seul. Me trouvant à Bonn, l'automne dernier, je désirais, pendant une conversation avec M. Lassen, consulter une planche d'inscriptions dans le Voyage de MM. Flandin et Coste; mais M. Lassen me dit que la bibliothèque de l'Université ne le possédait pas, parce qu'il était trop cher. Or personne de vous n'ignore que M. Lassen est, avec M. Burnouf, celui qui a fait le plus pour l'interprétation des inscriptions persépolitaines. Et pour qui donc publierait-on des ouvrages sur les antiquités de la Perse si ce n'est pour lui et des hommes comme lui?

On dira peut-être que le Gouvernement distribue les exemplaires qu'il reçoit pour prix de ses souscriptions. C'est vrai, et on ne peut que rendre justice à la libéralité des ministres sous ce rapport; mais il est dans la nature des choses qu'une distribution gratuite n'atteigne jamais le but qu'on se propose. Il est impossible à un ministre de découvrir, même en France, les personnes qui ont le plus besoin d'un ouvrage. Comment pourrait-il savoir quelle bibliothèque en Allemagne ou en Italie est trop pauvre pour acheter le livre, quel savant est arrêté dans ses travaux, parce qu'il ne peut en obtenir la vue? Et comment pourrait-on demander au Gouvernement de répandre sur le monde entier des largesses aussi coûteuses? Le système des distributions est nécessairement illusoire; on donne surtout aux riches, mais ce sont les pauvres qui ont besoin et qui travaillent

le plus, et il n'y a qu'un moyen de répandre utilément un livre, c'est de le mettre à un prix que puissent payer ceux qui voudraient s'en servir.

En exposant quelques-uns des inconvénients de l'état actuel des choses, je suis loin de vouloir faire un reproche à qui que ce soit; ni aux commissions, qui ne jugent que la valeur des pièces qu'on leur soumet, et ne sont jamais consultées sur le plan de la publication du voyage, ni aux ministres, qui mettent la meilleure volonté du monde à encourager la science, mais n'ont aucun moyen de distinguer ce qui est nécessaire de ce qui est de trop dans un plan de publication qu'on leur soumet, ni aux auteurs, qui ont le désir naturel de faire une publication somptueuse, et qui la font trop souvent sans aucune autre récompense, ni même aux libraires, qui veulent avoir une affaire la meilleure possible. La faute en est au système et à la nouveauté de l'institution, qui n'a pas encore trouvé son assiette ni son organisation; mais je crois que l'expérience du passé suffit maintenant pour indiquer le remède aux différents inconvénients qui se sont montrés dans les voyages entrepris par ordre du Gouvernement.

Si vous voulez me permettre de dire mon avis sur le moyen à employer pour atteindre le plus simplement et le plus sûrement le but qu'on se propose, je crois que ce serait la nomination d'une commission unique, permanente et peu nombreuse, qui serait chargée de toutes les propositions concernant des voyages à entreprendre aux frais ou avec l'encoura-

gement du Gouvernement, et qui aurait à donner son avis sur les plans de ces missions, sur le choix des voyageurs et sur la publication de leurs travaux. Il faudrait qu'elle fût unique, pour qu'elle pût juger par comparaison de l'importance de tout ce qui est proposé : l'inconvénient des commissions isolées est qu'elles ne savent pas ce que d'autres commissions ou ce que les bureaux d'un ministère ont fait ou font dans le moment même. Il faudrait qu'elle fût permanente pour qu'elle pût former, faire adopter et maintenir un système, et qu'il lui fût possible de suivre les travaux des voyageurs, de les encourager et de les diriger de ses avis, et de régler la publication des voyages en écartant, d'un côté, les doubles emplois, le luxe du pittoresque, les formats monstrueux, les compilations faites après coup, et, de l'autre, en prêtant l'appui de son autorité à tout ce qu'exige l'avancement de la science, à tout ce qui est nouveau et important. Enfin, il faudrait qu'elle fût peu nombreuse, pour que la responsabilité d'un avis restât quelque part, et pour qu'elle eût la force de résister aux sollicitations et aux exigences qui entourent toute affaire de ce genre.

Je n'ai pu traiter ici que bien imparfaitement un sujet aussi vaste que l'exploration scientifique de l'Asie; et si j'ai pris la liberté d'émettre un vœu sur la manière d'exécuter un plan qui exige tant de temps et de précautions, je n'ai pu vouloir qu'appeler l'attention de la Société asiatique sur quelques points dignes de tout son intérêt. Il est probable que de

meilleures idées sur tous ces points seront proposées, que des moyens d'exécution plus faciles seront trouvés; mais il y a une chose au moins sur laquelle nous serons tous unanimes, c'est l'étroite liaison qui existe entre les études orientales et les voyages en Asie, c'est la nécessité de soutenir les unes par les autres. D'un côté, les missions en Orient ne porteront tous leurs fruits que quand elles seront confiées à ceux qui ont fait des langues et des littératures de l'Asie l'objet de leurs études, et de l'autre, les études savantes sur l'Orient n'acquerront tout leur intérêt que quand on aura donné aux orientalistes les moyens de visiter eux-mêmes les pays dont ils s'occupent. Ainsi ces deux buts seront atteints par une même mesure, l'Orient sera mieux exploré, et les études orientales en France acquerront une vie nouvelle.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

I.

LISTE DES MEMBRES SOUSCRIPTEURS

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

S. M. LOUIS-PHILIPPE,

PROTECTEUR.

L'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres.

MM. Abbadie (Antoine d'), à Axum.

Ampère, membre de l'Institut, professeur de littérature française au Collége royal de France.

Amyot, avocat à la cour royale.

André (l'abbé), à Montrouge.

Antoine (l'abbé Joseph), à Pontarlier.

Arconati (le marquis).

Artigues (d').

Avogadro de Valdengo (Th. D.), aumônier de S. M. le roi de Sardaigne, à Turin.

Ayrton, avocat à Londres.

MM. Bach (Julien).

Badiche (l'abbé), trésorier de la métropole.

Bailleul, fils.

Bargès (l'abbé), professeur à la faculté de théologie de Paris.

Barthélemy de Saint-Hilaire, professeur au Collége royal de France.

Barucchi, directeur du musée, à Turin.

Bary, lieutenant à la garde municipale de Paris.

Baxter (H. J.), Middle-Temple, à Londres.

Bazin, professeur de chinois à l'École spéciale des langues orientales.

Belgiojoso (Mme la princesse).

Belin (François-Alphonse).

Bernay (le docteur Ferdinand), à Berlin.

Bertrand (l'abbé), curé à Herblay (Seine-et-Oise).

Bianchi, secrétaire interprète du Roi pour les langues orientales.

Biot (Édouard).

Bland, membre de la société royale asiatique de Londres.

Boilly (Jules).

Boissonnet de la Touche (Estève), capitaine d'artillerie, à Constantine.

Bonar (Henry).

Bonnety, directeur des Annales de philosophie chrétienne.

Boré (Eugène), correspondant de l'Institut.

MM. Botta (Paul), consul de France à Mossul.
Boutros, ancien principal du collége de Delhi.
Bresnier, professeur d'arabe, à Alger.
Brière (de), hommes de lettres.
Brockhaus (le docteur Herman).
Brosselard, attaché à l'administration civile de l'Algérie.
Burgraff, à Liége.
Burnouf (Eugène), membre de l'Institut, professeur de sanscrit au Collége royal de France.
Brown (John), interprète des États-Unis, à Constantinople.

Carlin (Louis-Adolphe).
Caspari, professeur à Leipzig.
Cassel (Ph. D.) à Paderborn.
Caussin de Perceval, professeur d'arabe à l'École des langues orientales vivantes, et au Collége royal de France.
Charmoy, conseiller d'État, ancien professeur à l'université de Saint-Pétersbourg.
Chaslin (Édouard).
Chastenay (Mme la comtesse Victorine de).
Cherbonneau, professeur d'arabe à Constantine.
Cicconi (l'abbé Tite), bibliothécaire du palais Albani, à Rome.
Clément-Mullet (Jean-Jacques).
Clermont-Tonnerre (le marquis de), colonel d'état-major.

MM. Cohn (Albert), docteur en philosophie à Presbourg.

Collot.

Combarel.

Conon de Gabelentz, conseiller d'État à Altenbourg.

Coquebert de Montbret (Eugène).

Cor, premier drogman de l'ambassade de France à Constantinople.

Cotelle (Henri), interprète de l'armée d'Afrique.

Defrémery (Charles), élève de l'École spéciale des langues orientales vivantes.

Delitzsch, professeur à Leipzig.

Derenbourg (Joseph), docteur.

Desaux (Jules).

Desgranges (Alix), secrétaire interprète aux affaires étrangères, professeur au Collége de France.

Desvergers (Adolphe-Noël).

Dieterici (Ph. D.), au Caire.

Dillmann, à Tubingue.

Dittel, professeur à l'Université de Saint-Pétersbourg.

Dozon (Auguste).

Drach (P. L. B.), bibliothécaire de la Propagande.

Dubeux (J. L.), conservateur adjoint à la Bibliothèque royale.

MM. Ducaurroy, secrétaire-interprète du Roi.
Dulaurier (Édouard), professeur de malai à l'École des LL. OO.
Dumeril (Ethelstand).
Dumoret (J.), à Bagnères (Hautes-Pyrénées).
Duncan Forbes, professeur de LL. OO. au King's-College, à Londres.

Eckstein (le baron d')
Eichhoff, bibliothécaire de S. M. la Reine des Français.
Eichthal (Gustave d').
Elliot (Charles-Boileau), membre de l'Académie royale de Londres.
Ellis, ancien ambassadeur d'Angleterre en Perse et en Chine.
Etheridge (le R. J. Willliam), pasteur anglais.

Falconner Forbes, professeur de LL. OO. à l'University-College de Londres.
Fallet, docteur en théologie, à Courtelary.
Ferraô de Castelbranco (le chevalier).
Finlay (Édouard), à la Havane.
Fleischer, professeur à Leipzig.
Florent, examinateur dramatique au Ministère de l'intérieur.
Flottes, prof. de philosophie, à Montpellier.
Flügel, professeur, à Meissen (Saxe).
Forth-Rouen, ministre de France en Chine.
Fouçaux (Ph. Édourd).

MM. Fresnel, consul de France, à Djedda.

Garcin de Tassy, membre de l'Institut, professeur d'hindoustani à l'École spéciale des langues orientales vivantes.

Gayangoz, professeur d'arabe à Madrid.

Gildemeister, docteur en philosophie à Bonn.

Goldenthal (Ph. D.), à Leipzig.

Goldstücer (Ph. docteur), à Kõnigsberg.

Gorresio (Gaspard), membre de l'Académie de Turin.

Graf, licencié en théologie.

Grangeret de Lagrange, conservateur de la bibliothèque de l'Arsenal, rédacteur du Journal asiatique.

Guerrier de Dumast (Auguste-François-Prosper), secrétaire de l'Académie de Nancy.

Guigniaut, membre de l'Institut.

Guillard d'Arcy, docteur en médecine.

Haight, à New-York.

Hamelin, avocat, élève de l'École spéciale des LL. OO. vivantes.

Hase, membre de l'Institut.

Hassler (Conrad-Thierry), professeur à Ulm.

Hedde, délégué du commerce en Chine.

Hoffmann, conseiller ecclésiastique, à Jéna.

Holmboe, conservateur de la bibliothèque de Christiania.

Humbert (Jean), professeur d'arabe à l'Université de Genève.

MM. JABBA, vice-consul, chancelier du consulat d'Autriche, à Symrne.

JAMES (Aimé-François).

JOMARD, membre de l'Institut, conservateur-administrateur de la Bibliothèque royale.

JOST (Simon), docteur en philosophie.

JOYAU (Firmin), conseiller à la cour royale de Pondichéry.

JUDAS, secrétaire du conseil de santé des armées, au Ministère de la guerre.

JULIEN (Stan.), membre de l'Institut, professeur de chinois au Collége royal de France, l'un des conservateurs-adjoints à la Bibliothèque royale.

KAZIMIRSKI DE BIBERSTEIN, bibliothécaire de la Société asiatique.

KELLGREN (Herman), Ph. D.

LAAS D'AGUEN.

LA FERTÉ DE SENECTÈRE (le marquis), à Azay-le-Rideau (Indre-et-Loire).

LAGRÉNÉE (DE), envoyé de France en Chine.

LAJARD (F.), membre de l'Institut.

LANCEREAU, maître de conférences au collége royal Saint-Louis.

LANDRESSE, bibliothécaire de l'Institut.

LANGLOIS, membre de l'Institut, inspecteur de l'Université.

LANJUINAIS (le comte), pair de France.

MM. Laroche (le marquis de), à Saint-Amand-Montrond.

Larsow, professeur á Berlin.

Lasteyrie (le comte de).

Latouche (Emmanuel), élève de l'École spéciale des LL. OO. vivantes.

Lazareff (Christophe de), Conseiller d'État actuel, chambellan de S. M. l'empereur de Russie.

Le Bas, membre de l'Institut.

Leduc (Leouzon).

Lenormant (Ch.), membre de l'Institut, administrateur de la Bibliothèque royale.

Letteris, directeur de l'Imprimerie impériale orientale, à Prague.

Libri, membre de l'Institut, professeur à la faculté des sciences et au Collége de France.

Littré, membre de l'Institut.

Loewe (Louis), docteur en philosophie, à Londres.

Loewenstern (Isidore).

Longard (le docteur).

Longpérier (Adrien de), conservateur des antiquités au Musée du Louvre.

Mac Guckin de Slane (le baron).

Manakji Cursetji, à Bombai.

Mandel (le Dr), à Kremsir, en Moravie.

Marcel (J. J.), ancien directeur de l'Imprimerie royale.

MM. Margossian, à Londres.
Martin, interprète de l'armée d'Alger.
Maury (A.), sous-bibliothécaire de l'Institut.
Meier, agrégé à Tubingen.
Merlin, sous-bibliothécaire au Ministère de l'intérieur.
Méthivier (Joseph), chanoine d'Orléans, doyen de Bellegarde.
Mignet, membre de l'Institut, conseiller d'État.
Milon, sénateur, à Nice.
Miniscatchi, chambellan de S. M. l'empereur d'Autriche, à Vérone.
Mohl (Jules), membre de l'Institut.
Mohn (Christian).
Monrad (D. G.), à Copenhague.
Montucci (Henry).
Mooyer, bibliothécaire, à Minden.
Mordaunt Ricketts.
Morley, trésorier du Comité pour la publication des textes orientaux, à Londres.
Mosblech (l'abbé).
Mottelettes (Imbert de), secrétaire de la Société ethnologique.
Mourier, attaché au cabinet du Ministre de l'instruction publique.
Muller (Ph. D. Maximilien).
Munk (S.), employé aux manuscrits de la Bibliothèque royale.

Nève, professeur à l'université de Louvain.

MM. Ocampo (Melchior).

Orianne, conseiller à la cour royale de Pondichéry.

Pagès (Léon).

Paravey (le chevalier de), membre du corps, royal du génie.

Parthey (Ph. D.), à Berlin.

Pasquier (le duc), pair et chancelier de France.

Pastoret (le comte Amédée de), membre de l'Institut.

Pavie (Théodore), élève de l'École spéciale des langues orientales.

Perron, directeur de l'École de médecine du Kaire.

Pictet (Adolphe), à Genève.

Picquéré, professeur à l'Académie orientale, à Vienne.

Platt (William).

Popovitz (Dimitri), à Jassy, en Moldavie.

Portal, maître des requêtes.

Portalis (le comte), pair de France, premier président de la Cour de cassation, membre de l'Institut.

Poujade, consul de France à Tarsous.

Prisse.

Pijnappel, Dr et lecteur à l'Académie de Delft.

Quinsonas (le vicomte de).

MM. Rawlinson, consul général d'Angleterre à Bagdad.

Rauzan (le duc de).

Régnier, instituteur de S. A. R. le comte de Paris.

Reinaud, membre de l'Institut, professeur d'arabe à l'École spéciale des LL. OO. président de la Société.

Renan (Ernest), élève de l'École des langues orientales.

Reuss, docteur en théologie, à Strasbourg.

Ricardo (Frédéric).

Rieu (Charles), Ph. D.

Ritter (Charles), professeur à Berlin.

Rochet, statuaire.

Rœdiger, professeur à l'université de Halle.

Roehrig (Otto), docteur en philosophie.

Rohrbacher (l'abbé), supérieur du séminaire de Nancy.

Rondot, délégué du commerce en Chine.

Rosin (de), chef d'institution, à Nyon, canton de Vaud.

Roth, docteur en philosophie à Tubingue.

Rougé (le vicomte Emmanuel de).

Rousseau, secrétaire-interprète attaché au parquet de M. le procureur général, à Alger.

Royer, orientaliste, à Versailles.

Salle (le commandeur Eusèbe de), profes-

seur d'arabe à l'École des LL. OO. succursale de Marseille.

MM. SANTAREM (le vicomte DE), membre de l'Académie des sciences de Lisbonne, correspondant de l'Institut de France.

SAULCY (DE), membre de l'Institut, conservateur du Musée d'artillerie.

SAWELIEFF (Paul), attaché à l'Académie impériale des sciences, à Saint-Pétersbourg.

SCHLOEZER (Kurd DE).

SCHULZ (le docteur), à Jérusalem.

SCOTT (le Dr John), à Londres.

SÉDILLOT (L. Am.), professeur d'histoire au Collége royal Saint-Louis.

SERNIN, docteur-médecin de l'hôpital, à Narbonne.

SKLOWER (Sigismond), professeur au collége royal d'Amiens.

SMITH (Arthur), conservateur à la bibliothèque de la Sorbonne.

SOLVET, substitut du procureur général à Alger.

STÆHÉLIN (J. J.), docteur et professseur en théologie, à Bâle.

STAUNTON (sir Georges-Thomas), membre du Parlement.

STECHER (Jean), profess. à l'univers. de Gand.

STEINER (Louis), à Genève.

SUMNER (Georges), de Boston.

THEROULDE.

MM. Thomas, élève de l'École spéciale des LL. OO.

Theïmouraz (S. A. R. le Tsarewitch), à Saint-Pétersbourg.

Tolstoï (le colonel Jacques).

Trithen (J. F.).

Troyer (le capitaine).

Tullberg, docteur en philosophie à l'université d'Upsal.

Umbreit, D[r] et conseiller ecclésiastique, à Heidelberg.

Vaïsse (Léon), professeur à l'Institut royal des sourds-muets.

Van der Maelen, directeur de l'établissement géographique, à Bruxelles.

Vaucel (Louis), à Champremont (Mayenne).

Veth, professeur de langues orientales, à Amsterdam.

Vignard, interprète à l'armée d'Afrique.

Vigoureux, professeur à Brest.

Villemain, pair de France, membre de l'Institut.

Vincent, orientaliste.

Vivien, géographe.

Weber (Ph. O.), employé au British Museum à Londres.

Weil, bibliothécaire de l'université, à Heidelberg.

MM. Wessely (Th. D.), à Prague.

Wetzer (Henri-Joseph), professeur de littérature orientale, à Fribourg.

Wetzstein (Ph. D.), à Leipzig.

Wilhelm de Würtemberg (S. A. le comte).

Worms (M. D.), à l'école de Saint-Cyr.

Wustenfeld, professeur à Guttingen.

Yermoloff (de), général au service de Russie.

Zenker (Jules-Théodore), docteur en philosophie.

II.

LISTE DES MEMBRES ASSOCIÉS ÉTRANGERS

SUIVANT L'ORDRE DES NOMINATIONS.

MM. le baron de Hammer-Purgstall (Joseph), président de l'Académie impériale de Vienne.

Le docteur Lee, à Cambridge.

Le docteur Macbride, professeur à Oxford.

Wilson (H. H.), professeur de langue sanscrite, à Oxford.

Fræhn (le docteur Charles-Martin), membre de l'Académie des sciences, à Saint-Pétersbourg.

MM. Ouwaroff, ministre de l'instruction publique de Russie, président de l'Académie impériale, à Saint-Pétersbourg.

Humbert, professeur d'arabe à Genève.

Le comte de Castiglioni (C. O.), à Milan.

Rickets, à Londres.

Peyron (Amédée), professeur de langues orientales, à Turin.

Freytag, professeur de langues orientales à l'université de Bonn.

Kosegarten (Jean-Godefroi-Louis), professeur à l'université de Greiswalde.

Bopp (F.), membre de l'Académie de Berlin.

D'Ohsson, ambassadeur de Suède à la cour de Berlin.

Sir Graves Chamney Haughton, associé étranger de l'Institut de France.

Wyndham Knatchbull, à Oxford.

Schmidt (L. J.), de l'Académie impériale de Saint-Pétersbourg.

Haughton (R.), professeur d'hindoustani au séminaire militaire d'Addiscombe, à Croydon.

Moor (Ed.), de la société royale de Londres et de celle de Calcutta.

Jackson (J. Grey), ancien agent diplomatique de S. M. Britannique, à Maroc.

Shakespear, à Londres.

Lipovzoff, interprète pour les langues tartares, à Saint-Pétersbourg.

Le général Briggs.

MM. Grant-Duff, ancien résident à la cour de Satara.
Hodgson (B. H.), ancien résident à la cour de Népal.
Radja Radhacant Deb, à Calcutta.
Radja Kali-Krichna Bahadour, à Calcutta.
Manakji-Cursetji, membre de la Société asiatique de Londres, à Bombai.
Le général Court, à Lahore.
Le général Ventura, à Lahore.
Lassen (Chr.), professeur, à Bonn.
Rawlinson, consul général d'Angleterre à Bagdad.
Vullers, professeur de langues orientales à Giessen.
Kowalewski (Joseph-Étienne), professeur à Kasan.
Flügel, professeur à Meissen.
Dozy (Reinhart), bibliothécaire à Leyde.

III.

LISTE DES OUVRAGES

PUBLIÉS PAR LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Journal asiatique, *seconde série*, années 1828-1835, 16 vol. in-8°, complet; 133 fr. et pour les membres de la Société, 100 fr. Chaque volume séparé (à l'exception des vol. I et II, qui ne se vendent pas séparément) coûte 8 fr. et pour les membres 6 fr.

Le même journal, *troisième série*, années 1836-1842, 14 vol. in-8° 175 fr.

Quatrième série, années 1843-1847, 10 vol. in-8°; 125 fr.

Choix de fables arméniennes du docteur Vartan, accompagné d'une traduction littérale en français, par M. J. Saint-Martin. Un vol. in-8°; 3 fr. 50 c. et 1 fr. 50 c. pour les membres de la Société.

Éléments de la grammaire japonaise, par le P. Rodriguez, traduits du portugais par M. Landresse; précédés d'une explication des syllabaires japonais, et de deux planches contenant les signes de ces syllabaires, par M. Abel-Rémusat. Paris, 1825, 1 vol. in-8°; 7 fr. 50 c. et 4 fr. pour les membres de la Société.

Supplément à la Grammaire japonaise, par MM. G. de Humboldt et Landresse. In-8° br. 2 fr. et 1 fr. pour les membres de la Société.

Essai sur le Pali, ou langue sacrée de la presqu'île au delà du Gange, par MM. E. Burnouf et Lassen. 1 vol. in-8°, grand-raisin, orné de six planches; 12 fr. et 6 fr. pour les membres de la Société.

Meng-tseu ou Mencius, le plus célèbre philosophe chinois après Confucius; traduit en latin, avec des notes, par M. Stan. Julien. 2 vol. in-8° (texte chinois lithographié et trad.); 24 fr. et 16 fr. pour les membres de la Société.

Yadjnadattabadha ou la Mort d'Yadjnadatta, épisode extrait du Râmâyana, poëme épique sanscrit; donné avec le texte gravé, une analyse grammaticale très-détaillée, une traduction française et des notes, par A. L. Chézy, et suivi d'une traduction latine littérale par J. L. Burnouf. 1 vol. in-4°, orné de 15 planches; 15 fr. et 6 fr. pour les membres de la Société.

Vocabulaire géorgien, rédigé par M. Klaproth. 1 vol. in 8°; 15 fr. et 5 fr. pour les membres de la Société.

Poëme sur la prise d'Édesse, texte arménien, revu par MM. Saint-Martin et Zohrab. 1 vol. in 8°; 5 fr. et 2 fr. 50 c. pour les membres de la Société.

La Reconnaissance de Sacountala, drame sanscrit et pracrit de Kâlidâsa, publié en sanscrit et traduit en français par A. L. Chézy. 1 fort volume in-4°, avec une planche; 35 fr. et 15 fr. pour les membres de la Société.

Chronique géorgienne, traduite par M. Brosset; Imprimerie royale. 1 vol. grand in-8°; 10 fr. et 6 fr. pour les membres de la Société.

Chrestomathie chinoise, in-4°; 10 fr. et 6 fr. pour les membres de la Société.

Éléments de la langue géorgienne, par M. Brosset, membre adjoint de l'Académie impériale de Russie, 1 vol. grand in-8°; Paris, Imprimerie royale. 12 fr. et 7 fr. pour les membres de la Société.

Géographie d'Abou'lféda, texte arabe, par MM. Reinaud et le baron de Slane. In-4°; 50 fr. et 30 fr. pour les membres de la Société.

Histoire des rois du Kachmîr, en sanscrit et en français, publié par M. le capitaine Troyer. 2 vol. in-8°; 36 fr. et 24 fr. pour les membres de la Société.

OUVRAGES ENCOURAGÉS

DONT IL RESTE DES EXEMPLAIRES.

Tarafæ Moallaca, cum Zuzenii scholiis, edid. J. Vullers. 1 vol. in-4°; 4 fr. pour les membres de la Société.

Lois de Manou, publiées en sanscrit, avec une traduction française et des notes, par M. Auguste Loiseleur-Deslong-

champs. 2 vol. in-8°; 21 fr. pour les membres de la Société.

Vendidad-Sadé, l'un des livres de Zoroastre, publié d'après le manuscrit zend de la Bibliothèque du Roi, par M. E. Burnouf, en 10 livraisons in-fol. 100 fr. pour les membres de la Société.

Y-king, ex latina interpretatione P. Regis, edidit J. Mohl. 2 vol. in-8°; 14 fr. pour les membres de la Société.

Contes arabes du cheykh El-Mohdy, traduit par J. J. Marcel. 3 vol. in-8°, avec vignettes; 12 fr.

Mémoires relatifs à la Géorgie, par M. Brosset. 1 vol. in-8°, lithographié; 8 fr.

Dictionnaire français-tamoul et tamoul-français, par M. A. Blin. 1 vol. oblong; 6 fr.

Nota. MM. les membres de la Société doivent retirer les ouvrages dont ils veulent faire l'acquisition à l'agence de la Société, rue Taranne, n° 12. Le nom de l'acquéreur sera porté sur un registre et inscrit sur la première feuille de l'exemplaire qui lui aura été délivré en vertu du règlement.

IV.

LISTE DES OUVRAGES

MIS EN DÉPÔT PAR LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE DE CALCUTTA, POUR LES MEMBRES.

Raja Tarangini, Histoire de Kachmîr. 1 vol. in-4°; 27 fr.
Moojiz el-Qanoon. 1 vol. in-8°; 13 fr.

Bâsha Parichheda. 1 vol. in-8°; 7 fr.

Lilavati (en persan). 1 vol. in-8°; 7 fr.

Persian selections. 1 vol. in-8°; 10 fr.

Kifaya. Vol. III et IV. 2 vol. in-4°; 38 fr. le volume.

Inayah. Vol. III et IV. 2 vol. in-4°; 38 fr. le volume.

Anatomy, description of the heart. (En persan.) 1 vol. in-8°; 2 fr. 50 c.

Raghu-Vansa. 1 vol. in-8°; 18 fr.

Ashshurh ool-Mooghnee. 1 vol. in-4°; 38 fr.

Thibetan Dictionary, by Csoma de Kōrōs. 1 vol. in-4°; 27 fr.

Thibetan Grammar, by Csomà de Kōrōs. 1 vol. in-4°; 22 fr.

Mahâbhârata. 4 vol. in-4°; chaque volume 30 fr.

Table des matières du Mahâbhârata, quatre cahiers in-4°; 16 fr.

Susruta. 2 vol. in-8°; 25 fr.

Naishada. 1 vol. in.8°; 22 fr.

Asiatic Researches. Tomes XVI et XVII. 2 vol. in-4°; 34 fr. le volume.

Tome XVIII, 1re et 2e part. 1 vol. in-4; 22 francs chaque partie.

Tome XIX, 1re partie. 1 vol. in-4°; 25 fr.

Tome XX, 1re partie. 1 vol. in-4°; 22 fr.

Index, 1 vol. in-4°; 20 fr.

Journal of the Asiatic Society of Bengal. Les années 1836-1846; 40 fr. l'année.



RÈGLEMENT

DE

LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

---

§ Ier.

BUT DE LA SOCIÉTÉ.

ARTICLE PREMIER.

La Société est instituée pour encourager l'étude des langues de l'Asie.

Celles de ces langues dont elle se propose plus spécialement, mais non exclusivement, d'encourager l'étude, sont :

1° Les diverses branches (tant en Asie qu'en Afrique) des langues sémitiques ;

2° L'arménien et le géorgien ;

3° Le grec moderne ;

4° Le persan et les anciens idiomes morts de la Perse ;

5° Le sanscrit et les dialectes vivants dérivés de cette langue ;

6° Le malay et les langues de la presqu'île ultérieure et citérieure de l'Archipel oriental ;

7° Les langues tartares et le tibétain ;

8° Le chinois.

ART. 2.

Elle se procure les manuscrits asiatiques; elle les répand par la voie de l'impression; elle en fait faire des extraits ou des traductions. Elle encourage en outre la publication des grammaires, des dictionnaires et autres ouvrages utiles à la connaissance de ces diverses langues.

ART. 3.

Elle entretient des relations et une correspondance avec les sociétés qui s'occupent des mêmes objets, et avec les savants asiatiques ou européens qui se livrent à l'étude des langues asiatiques et qui en cultivent la littérature. Elle nomme, à cette effet, des associés correspondants.

§ II.

ORGANISATION DE LA SOCIÉTÉ.

ARTICLE PREMIER.

Le nombre des membres de la société est indéterminé. On en fait partie après avoir été présenté par deux membres et avoir été reçu à la pluralité des voix, soit par le conseil, soit par l'assemblée générale.

ART. 2.

Indépendamment des dons qui pourront être

offerts à la Société, chaque membre paye une souscription annuelle de trente francs.

Art. 3.

Les membres de la Société nomment un conseil, et sont convoqués, au moins une fois l'an, pour entendre un rapport sur les travaux, sur l'emploi des fonds, et pour nommer les membres du conseil.

§ III.

ORGANISATION DU CONSEIL.

ARTICLE PREMIER.

Le conseil se compose :

D'un ou de plusieurs présidents honoraires,
Un président,
Deux vice-présidents,
Un secrétaire,
Un secrétaire adjoint et bibliothécaire,
Un trésorier,
Trois commissaires pour les fonds,
Vingt-quatre membres ordinaires.

Art. 2.

Les présidents honoraires sont nommés à vie par l'assemblée générale, et ont voie délibérative dans le Conseil. Le secrétaire est nommé pour cinq ans par la même assemblée. Le président, les vice-pré-

sidents, le secrétaire-adjoint, le trésorier et les commissaires des fonds, sont nommés chaque année, et tous ces membres sont rééligibles. Les vingt-quatre autres membres sortent par tiers, et à tour de rôle, chaque année. Ils peuvent être réélus. Le sort désignera, les deux premières années, ceux qui devront sortir.

Art. 3.

L'élection des membres du conseil aura lieu à la majorité relative des suffrages.

Art. 4.

L'assemblée générale nomme, chaque année, parmi les membres restants du conseil, deux censeurs chargés d'examiner les comptes de l'année précédente, et de lui en faire un rapport à la plus prochaine assemblé générale.

Art. 5.

Le conseil est chargé de diriger les travaux littéraires qui entrent dans le plan de la Société, ainsi que du recouvrement et de l'emploi des fonds; il ordonne l'impression des ouvrages qu'il reconnaît utiles; il en fait faire des traductions ou des extraits; il examine les ouvrages relatifs au but de la Société; il donne des encouragements; il nomme les associés correspondants; il fait l'acquisition des manuscrits et des ouvrages asiatiques, lorsqu'il le croit convenable.

ART. 6.

Le secrétaire de la Société fait un rapport annuel des travaux du conseil et de l'emploi des fonds. Ce rapport sera imprimé avec la liste des souscripteurs, le montant des dons pécuniaires ou des offrandes en livres, manuscrits, objets d'arts, etc. faits à la Société, avec les noms des donateurs.

ART. 7.

Le conseil se réunit en séance ordinaire au moins un fois par mois. Tous les membres souscripteurs de la Société sont admis à ses séances, et peuvent y faire les communications qui leur paraissent utiles.

ART. 8.

Le conseil s'occupera, le plus tôt possible, des moyens de rédiger, sous le titre de *Journal asiatique*, un recueil littéraire qui paraîtra à des époques plus ou moins rapprochées, et qui sera donné *gratis* aux souscripteurs de la Société.

ART. 9.

Les membres de la Société pourront acquérir chacun un exemplaire des ouvrages qu'elle publiera, au prix coûtant.

§ IV.

COMPTABILITÉ.

ARTICLE PREMIER.

La commission des fonds présente au conseil

d'administration, dans le premier mois de l'année, l'aperçu des recettes et des dépenses pour l'année qui commence.

Le conseil d'administration détermine en conséquence, pour l'année entière, les dépenses ordinaires et fixes, et assigne, pour l'année aussi, un *maximum* pour les dépenses de bureau, les autres menus frais journaliers et variables.

ART. 2.

Les dépenses extraordinaires, proposées pendant le cours de l'année, sont arrêtées par le conseil d'administration, après avoir pris préalablement l'avis de la commission des fonds.

ART. 3.

Les délibérations du conseil d'administration portant autorisation d'une dépense, sont immédiatement transmises à la commission des fonds par un extrait signé du président et du secrétaire de la Société.

ART. 4.

La commission des fonds tient un registre dans lequel sont énoncées, au fur et à mesure, les dépenses ainsi autorisées, avec indication de l'époque à laquelle leur payement est présumé devoir s'effectuer.

ART. 5.

Dans le cas où une dépense serait arrêtée par la

Société, seulement en principe et sur une évaluation approximative, cette dépense sera portée pour son maximum au registre prescrit par l'article précédent.

Dès que le projet de dépense donne lieu à un engagement de la Société, on assigne les fonds nécessaires pour l'acquitter à l'échéance, de manière que le payement ne puisse, en aucun cas, éprouver ni incertitude, ni retard.

ART. 6.

Toute somme allouée pour une dépense extraordinaire, ordonnée par le conseil, reste affectée d'une manière spéciale pour l'objet désigné : elle ne peut être détournée de sa destination et appliquée à un autre service que sur une nouvelle décision du conseil, prise selon la forme indiquée dans l'article 2.

ART. 7.

Il pourra cependant admettre en principe la proposition de faire imprimer de nouveaux ouvrages au fur et à mesure que les facultés pécuniaires de la Société le permettront, mais sans que cela lie la Société et l'empêche de donner la préférence à tous autres ouvrages qui lui seraient présentés postérieurement, et dont elle jugerait la publication plus opportune ou plus utile.

ART. 8.

La commission des fonds tient un registre dans

lequel sont contenus tous ses arrêtés portant mandat de payement.

Lesdits arrêtés doivent être signés au moins de la majorité des membres de la commission.

Art. 9.

Les dépenses sont acquittées par le trésorier, sur un mandat de la commission des fonds, accompagné des pièces de dépense visées par elle; ces mandats rappellent les délibérations du conseil d'administration par lesquelles les dépenses ont été autorisées.

Le trésorier n'acquitte aucune dépense, si elle n'a été préalablement autorisée par le conseil d'administration et ordonnancée par la commission des fonds.

Art. 10.

Le trésorier et les membres de la commission des fonds se réunissent en séance particulière une fois chaque mois; dans cette séance sont traitées toutes les affaires sur lesquelles la commission est appelée à délibérer. On y dresse l'état mensuel de situation des fonds, pour le présenter au conseil d'administration.

Cet état est transcrit sur le registre de la commission, ainsi que le procès-verbal de chaque séance particulière.

Art. 11.

Tous les six mois, en septembre ou en mars, la commission des fonds fait d'office connaître la si-

tuation réelle de la caisse, en indiquant les sommes qui s'y trouvent et celles dont elle est grevée, soit pour les dépenses fixes et variables, soit pour les dépenses extraordinaires, de façon que le conseil d'administration puisse toujours savoir quelle est la quotité exacte des valeurs disponibles.

Art. 12.

A la fin de l'année, le trésorier présente son compte à la commission des fonds, qui, après l'avoir vérifié, le soumet à l'assemblée générale, pour être arrêté et approuvé par elle. La délibération de l'assemblée générale sert de décharge au trésorier.

ARTICLES RÉGLEMENTAIRES.

I. Articles relatifs à la surveillance des travaux ordonnés pour le compte de la Société

Adoptés par le Conseil, dans sa séance du 3 juillet 1827.

Le conseil de la Société asiatique, considérant,

1° Que, par le règlement du 4 juillet 1825, il a été suffisamment pourvu à la surveillance qui doit être exercée sur l'exécution des ouvrages ordonnés par le conseil, pour le compte de la Société, et aux mesures convenables pour que le conseil soit toujours instruit des progrès desdits travaux;

2° Que, par les divers articles du règlement du 3 juillet 1826, il a été statué sur les formes à observer, soit par le conseil, soit par la commission des fonds, toutes les fois qu'il s'agit d'ordonner un travail qui doit donner lieu à une dépense, et d'ouvrir un crédit spécial pour son exécution.

3° Que néanmoins il pourrait arriver qu'un travail ordonné et pour lequel il a été ouvert un crédit spécial entrainât la Société dans une dépense plus forte que celle qui avait été prévue, soit parce que l'évaluation primitive aurait été faite d'après des bases peu exactes, soit parce que, dans le cours même de l'exécution, le désir d'améliorer un ouvrage et de

le rendre plus utile, aurait engagé l'auteur à lui donner plus d'étendue qu'il ne l'avait d'abord pensé, ou à y joindre des accessoires qui n'auraient pas été compris dans l'évaluation primitive;

4° Que, par suite de cela, la balance des recettes et des dépenses établie par le budget annuel se trouverait dérangée, et la Société engagée à son insu dans des dépenses plus fortes que les crédits ouverts, et voulant prévenir ces inconvénients,

A arrêté ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

Outre le compte verbal qui, aux termes de l'article 2 du règlement du 4 juillet 1825, doit être rendu, à chaque séance du conseil, des progrès des divers ouvrages ordonnés, par les personnes chargées d'en suivre respectivement l'exécution, il sera, dans la première séance des mois de juin et de décembre de chaque année, rendu un compte général de la situation de tous les travaux ordonnés, de quelque nature qu'ils puissent être, et pour lesquels il aurait été ouvert des crédits; de la dépense à laquelle ils auront donné lieu pendant les six mois précédents, et de celle que nécessitera leur entier achèvement.

ART. 2.

A cet effet, le conseil nommera, chaque année, dans la séance qui suivra la séance générale de la Société, une commission de trois de ses membres. Cette commission portera le titre de *commission de*

surveillance des travaux entrepris pour le compte de la Société.

ART. 3.

Les membres du conseil, auteurs ou éditeurs des travaux ordonnés et non encore terminés, et les membres de la commission des fonds, ne pourront point être membres de la commission dont la formation est prescrite par l'article 2. Les membres de ladite commission pourront être réélus immédiatement.

ART. 4.

La commission devra se faire remettre, dans le cours du mois qui précédera la séance où elle doit faire son rapport, soit par les commissaires spéciaux chargés de veiller à l'exécution de chacun des travaux ordonnés, soit par les imprimeurs, graveurs, traducteurs ou autres personnes employées auxdits travaux, tous les renseignements qui devront servir de base à son rapport et en garantir l'exactitude.

ART. 5.

S'il résulte du rapport de la commission que le crédit ouvert pour un travail ordonné ne sera point dépassé, et qu'il n'excède point notablement la dépense à laquelle ce travail doit donner lieu, il n'y aura point ouverture à une délibération.

ART. 6.

Dans le cas où le crédit ouvert excéderait notablement la dépense à laquelle il s'applique, le conseil pourra réduire le crédit primitif et appliquer le *boni* résultant de cette réduction à un autre objet.

ART. 7.

Si, au contraire, il est reconnu que le crédit ouvert est insuffisant, pour quelque motif que ce soit, le conseil devra en délibérer, à l'effet, soit de prendre les mesures convenables pour que la dépense n'excède pas le crédit primitif, soit d'ouvrir un crédit supplémentaire. Dans ce dernier cas, la commission des fonds devra être consultée, et il ne sera ouvert un nouveau crédit, s'il y a lieu, que d'après son rapport.

ART. 8.

Il n'est, au surplus, aucunement dérogé, par le présent règlement, à ceux des 4 juillet 1825 et 3 juillet 1826.

II. ARTICLES RELATIFS À LA RÉDACTION ET À L'IMPRESSION DU JOURNAL ASIATIQUE

Adoptés par le Conseil, dans sa séance du 3 décembre 1832.

ARTICLE PREMIER.

La commission du *Journal asiatique* est composée de cinq membres nommés par le conseil et choisis

dans son sein. Le président du conseil assiste et prend part aux délibérations de la commission, toutes les fois qu'il le juge convenable.

ART. 2.

La commission du Journal nomme un de ses membres éditeur du *Journal asiatique*, et le charge de tous les détails relatifs à la rédaction et à l'impression.

ART. 3.

La commission se rassemble une fois par mois; elle entend le rapport de l'éditeur, qui lui soumet les articles dont l'insertion a été demandée, et lui communique les réclamations, de quelque nature qu'elles soient, auxquelles la rédaction a pu donner lieu.

ART. 4.

La commission entend la lecture des articles adressés à l'éditeur, ou en renvoie l'examen à un de ses membres, qui lui en fait son rapport.

ART. 5.

Nul mémoire, article ou fragment, quel qu'il soit, ne peut être inséré dans le Journal, sans que l'éditeur ait été autorisé à l'admettre par une délibération spéciale de la commission.

Art. 6.

La commission du Journal sera autorisée à faire faire des traductions et des extraits des mémoires insérés dans les recueils étrangers, et à allouer une indemnité aux traducteurs.

Art. 7.

Les auteurs ne pourront pas faire de changements considérables à la rédaction des mémoires ou articles dont ils auront obtenu l'insertion dans le Journal, et dont l'éditeur aura cru devoir leur adresser une première épreuve. Dans le cas où les changements faits par les auteurs seraient trop nombreux, les frais de remaniement et de composition resteront à leur charge.

Art. 8.

Les auteurs auront le droit de faire tirer à part cinquante exemplaires au plus de leurs mémoires ou articles. Les frais du tirage à part pourront, avec l'autorisation de la commission, être laissés à la charge de la Société.

Art. 9.

La commission est autorisée à allouer une indemnité à l'éditeur du Journal.

Art. 10.

La commission du Journal est renouvelée chaque

année, dans la séance qui suit l'assemblée générale de la Société; les membres de la commission peuvent être réélus indéfiniment.

III. Articles relatifs aux publications de la Société asiatique

Adoptés en 1842.

Article premier.

Tous les ouvrages que la Société publiera (à l'exception du Journal asiatique) seront imprimés dans le même format, de manière à former une collection intitulée : *Mémoires, textes orientaux et traductions, publiés par la Société asiatique.*

Art. 2.

Une commission permanente est chargée de l'exécution de cette mesure. Elle est composée du président, du secrétaire, de deux vice-présidents et de trois membres élus. Elle est renouvelée par le Conseil, dans sa séance du mois de janvier de chaque année. Les trois membres sortants sont rééligibles.

Art. 3.

La commission des publications examine tous les travaux présentés pour être insérés dans la collection, et fait sur chacun un rapport dans son sein. Elle propose au Conseil la composition de chaque

volume, et le Conseil vote sur l'adoption ou l'exclusion de chaque travail proposé pour l'impression par la commission.

ART. 4

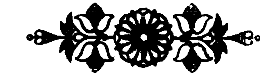
La commission ne peut proposer pour l'impression que des travaux qui sont entièrement achevés et déposés entre ses mains; mais la priorité de présentation n'entraîne pas la priorité d'impression.

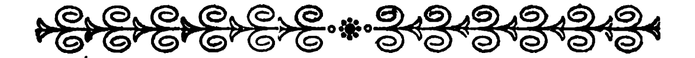
ART. 5.

La commission est chargée de tous les soins qu'exige l'exécution matérielle des impressions.

ART. 6.

La commission peut proposer au Conseil d'accorder aux auteurs des exemplaires gratis, dont le nombre ne pourra dépasser cinquante par volume. Si un volume se composait de travaux différents, ces exemplaires seraient répartis en raison de l'étendue de chaque travail.





JOURNAL ASIATIQUE.

AOUT 1847.

NOTICES

Sur les pays et les peuples étrangers, tirées des géographies et des annales chinoises; par M. Stanislas JULIEN.

(Suite.)

V.

THIEN-TCHOU, L'INDE.

1.

EXTRAIT DE MA-TOUAN-LIN, LIV. CCCXXXVIII, FOL. 14.

OBSERVATIONS SUR UN SYSTÈME DE TRANSCRIPTION MÉTHODIQUE DES MOTS SANSKRITS QUI SE RENCONTRENT DANS LES OUVRAGES CHINOIS.

Avant de commencer à traduire le chapitre de *Ma-touan-lin* qui traite de l'Inde; la curieuse relation du voyage de *Khi-nie*, à la tête de trois cents Samanéens chinois, exécuté par ordre impérial, entre les années 964 et 976; le voyage de *Song-yun*, etc. que je donnerai bientôt successivement, j'ai besoin de soumettre au lecteur quelques observations préli-

minaires sur le système que j'ai commencé à adopter pour lire les mots étrangers qui s'y rencontrent, ainsi que dans la grande relation du voyage dans l'Inde d'*Hiouen-thsang*, dont je prépare, depuis quatre ans, une édition en chinois et en français. Il m'eût été aisé, il y a longtemps, de traduire ces importants ouvrages; mais j'aurais été dans la nécessité de conserver les prononciations barbares que fournissent nos vocabulaires, dans les mots qui ne sont que des transcriptions phonétiques de sons indiens. J'aurais eu, il est vrai, pour excuse, l'exemple de De Guignes père, de M. Abel-Rémusat, de M. Klaproth, etc. mais, au point où sont arrivées chez nous les études chinoises, il valait mieux s'abstenir de rien publier sur l'Inde ou sur le bouddhisme indien, d'après les livres chinois, que de continuer à défigurer ainsi des noms qui, correctement écrits, peuvent rappeler aux indianistes des personnages, des contrées, des monuments et des choses mémorables qui, sous le déguisement qui les cachait habituellement, auraient échappé à leur docte attention, et peut-être à leur sagacité.

Mais pour arriver à la lecture correcte des mots sanskrits, que citent les auteurs chinois, et retrouver la correspondance exacte des mots chinois employés, avec les sons de l'alphabet indien, il fallait entreprendre un travail dont j'aurais de la peine à faire comprendre ici l'étendue et la difficulté. Pour le moment, je me bornerai à en donner une idée sommaire. J'étais convaincu d'avance que les Samanéens, indiens ou chinois, n'avaient pas agi chacun d'une manière arbitraire, dans le choix des mots phonétiques dont ils ont fait usage, et que, si l'on réussissait à reconstruire rationnellement leur alphabet, on obtiendrait immédiatement la lecture correcte des mots sanscrits qu'ils avaient en vue, pourvu, toutefois, que ces mots fussent corrects eux-mêmes. Cette dernière observation est fort importante, car dans le *Fo-koue-ki* de *Fa-hien*, par exemple, presque tous les mots sanskrits sont altérés, tandis que dans *Hiouen-thsang*, il sont, à peu d'exceptions près, d'une correction irréprochable.

Or, la langue chinoise est malheureusement fort riche en signes homophones, au point qu'on trouve dans la deuxième partie du Dictionnaire de Morrison, qui ne renferme guère que le quart des mots de la langue, un son (*i*) auquel répondent onze cent soixante-cinq signes d'une orthographe différente. Il est résulté de là que la plupart des Samanéens qui avaient à transcrire du sanskrit en chinois, ont pu choisir, parmi les nombreux homophones, les signes qui leur paraissaient rendre les sons indiens. Cependant, d'après l'exemple des premiers et des plus célèbres traducteurs, il s'est établi une sorte de loi de transcription, qui, peu à peu, a singulièrement limité l'emploi des signes phonétiques. De sorte qu'en recueillant d'abord plusieurs de ces alphabets que la tradition nous a conservés, j'ai pu jeter les bases d'un alphabet, composé déjà de plus de huit cents signes chinois, confirmés, chacun dans leur emploi, par un mot sanskrit correctement lu, où je l'ai trouvé et identifié avec les lettres de l'alphabet *dévanâgari*. M. Klaproth possédait un exemplaire du *Thong-wen-yun-tong*, recueil de syllabaires chinois pour la transcription régulière du sanskrit, du mongol et du thibétain ; mais il ne s'est pas aperçu que ce précieux ouvrage, publié par ordre de l'empereur *Khien-long*, en 1750, donnait, livre V, fol. 21, treize alphabets différents, savoir : 1° l'alphabet moderne, adopté par ce monarque pour la transcription du sanskrit; 2°-13° les alphabets anciens, suivis par les Samanéens *Seng-kaï* (*Saṁghavarma*), *Pou-kong* (*Amoghavadjra*), *Fa-hou* (*Dharmarakcha*), *Wou-tcha-lo* (*Mokchala*), *Khieou-mo-lo-chi* (*Koumâradjîva*) *Hiouen-thsang*, *Fo-tho-pa-to-lo* (*Bouddhabhadra*), *Chi-tcha-nan-tho* (*S'ikchânanda*), *Ti-po-ko-lo* (*Divâkara*), *Pou-kong* (*Soubouddhi*), et *Pouan-jo* (*Prâdjña*). Je dois faire observer, toutefois, que si les anciens alphabets 2, 3 et 4 sont seuls classés méthodiquement, suivant l'ordre des lettres sanskrites, les signes phonétiques des autres sont alignés presque au hasard, et il eût fallu à Klaproth une connaissance des livres bouddhiques et du sanskrit, qui lui manquait, pour découvrir la lecture exacte des exemples,

et soumettre ces caractères, devenus des lettres, à une classification rigoureuse. J'ai donc commencé à écrire, sur des cartes séparées, tous les signes de ces trois alphabets, avec l'indication de la lettre sanskrite correspondante. J'ai fait de même pour un quatrième et un cinquième alphabet que j'ai trouvés, l'un dans le Dictionnaire bouddhique *I-tsie-king-in-i* (livre II, fol. 7 v.), de *Youen-ing*, qui écrivait sous les *Thang*, vers 650 de J. C., et l'autre (non classé, mais accompagné d'exemples décisifs), dans le treizième livre du *Fan-i-ming-i-tsi*, ou Dictionnaire des mots indiens cités et expliqués dans les livres chinois, publié sous les *Song*, en 1157. Puis j'ai transcrit en français la prononciation de tous les mots indiens des dictionnaires précités, en ajoutant la traduction des explications, souvent fort discordantes, qu'en rapportent *Youen-ing* et *Tcheou-tun-i*, auteur du *Fan-i-ming-i-tsi*.

A l'aide de ce double secours, M. Théodore Goldstuecker, dont je ne saurais trop reconnaître l'obligeante assistance, a pu me transcrire, en sanskrit correct, un bon quart des mots indiens figurés en caractères chinois. Leur correspondance étant une fois bien établie et reconnue, j'ai analysé ces mots, et les ai, pour ainsi dire, disséqués syllabe par syllabe; puis j'ai consacré une carte particulière aux nouveaux signes chinois que présentaient ces mots indiens, et qui manquaient dans les alphabets précédents, sans oublier d'appuyer la correspondance sinico-indienne des mots chinois phonétiques, par la citation du mot sanskrit qui me l'avait fournie. Soutenu par ces premiers secours, et par une connaissance du sanskrit suffisante pour l'objet que je me proposais, j'ai continué à rechercher la lecture correcte de plusieurs milliers d'autres mots qu'il restait à déterminer; puis cette lecture trouvée, à peu d'exceptions près, j'ai travaillé à compléter, par les procédés décrits ci-dessus, l'alphabet dont je voulais me servir pour transcrire, non-seulement les noms sanskrits dont j'avais la traduction exacte en chinois, mais encore beaucoup de noms de pays, dont la signification manquait aux religieux samanéens,

Par suite de travaux minutieux et pénibles, exécutés patiemment et sans bruit, pendant plus de quatre ans, j'ai commencé à ouvrir une voie nouvelle dans les études chinoises qui se rattachent à l'Inde et à ses religions, et j'ai déjà réussi, en grande partie, à préparer un instrument qui se perfectionnera de jour en jour, soit entre mes mains, soit entre d'autres plus heureuses ou plus habiles, et dont l'utilité se fera sentir de plus en plus dans les publications futures, destinées à faire mieux connaître, non-seulement la géographie, l'histoire et les monuments religieux de l'Inde, mais encore la chronologie bouddhique, la biographie des Samanéens les plus célèbres et le tableau des sectes religieuses, mis en rapport avec les faits et les événements de l'histoire chinoise.

Un de mes savants confrères (M. Reinaud) a eu plusieurs fois l'occasion d'apprécier (et il a eu la bonté de le reconnaître publiquement) l'utilité de mon alphabet pour la lecture des noms indiens, habituellement défigurés dans les livres chinois. C'est par ce moyen qu'il a pu constater la mention, déjà soupçonnée par lui dans *Hiouen-thsang*, des rois *Harchavarddhana* et *Vikramâditya*, etc. qui avaient échappé à M. Rémusat sous les formes chinoises *Ko-li-cha-fa-tan-na* et *Pi-ki-lo-mo-o-tie-to*, etc. On peut en dire autant des noms de rois suivants, dont la prononciation chinoise était loin de donner la lecture sanskrite, par exemple : *Che-chang-kia* pour *S'as'-âñgka*, *Po-lo-kie-lo-fa-tan-na* pour *Prabhakâravarddhana*, *Tou-lo-pouan-pa-to* pour *Dhrouvapaṭou*, *Mo-hi-in-to-lo* pour *Mahendra*, *Ko-lo-to-fa-tan-na* pour *Râdjavarddhana*, *Tan-ta-kie-to-khieou-to* pour *Tathâgatagoupta*, *Pan-lo-o-tie-to* pour *Vârâditya*, *Pi-lou-tse-kia* pour *Viroûḍhaka*, *Ouen-tan-lo-si-na* pour *Outtarasena*, *Mo-hi-lo-kie-lo* pour *Mahirakoula*, *Sou-da-na* pour *Soudanta*, *Sha-to-po-ho* pour *Sadvaha*, *Pan-saï-kie-lo-fa-mo* pour *Bhâskaravarma*, *Yang-chou-fa-mo* pour *Ans'ouvarma*, etc. etc.

La plus grande difficulté n'était pas de trouver ainsi, à travers une multitude effrayante d'homophones, la loi de transcription, mais de découvrir et de recueillir les mots

sanskrits sacramentels, correspondant à plusieurs milliers de mots chinois qui pouvaient être traduits de plusieurs manières différentes.

Dans les ouvrages chinois relatifs à l'Inde ou au Bouddhisme indien, les noms de lieux, d'hommes, de choses, sont le plus souvent exprimés par leur traduction littérale; mais si l'on priait quelque savant indianiste de retraduire en sanskrit tel ou tel mot chinois, il pourrait, dans certains cas, trouver, par bonheur, le mot indien que l'auteur avait en vue; mais, dans d'autres fort nombreux, il lui arriverait infailliblement de proposer plusieurs mots sanskrits, ayant bien la signification requise, mais dont aucun ne correspondrait au mot original que l'on cherche pour ne point offrir aux savants un son vide de sens, ou une traduction servile qui ne pourrait nullement conduire à deviner le mot indien qu'elle recèle. Les auteurs chinois ont commis, il faut en convenir, une faute immense, lorsque, dans les cas que je viens de mentionner, ils se sont contentés de traduire les noms propres indiens, sans ajouter la prononciation des sons originaux. Les traducteurs thibétains ont constamment fait la même faute. On ne peut la comparer qu'à celle dans laquelle sont tombés sciemment certains écrivains arabes qui, ayant à transcrire des noms géographiques, par exemple, des noms de pays de l'Inde, ont négligé d'ajouter les points-voyelles et de faire usage de points diacritiques pour fixer la lecture des consonnes. A quoi bon décrire les pays étrangers, si l'on ne prend pas les précautions nécessaires pour que la postérité, et même les contemporains, sachent nettement de quoi l'on a voulu parler?

Heureusement pour nous qu'il y a eu, en Chine, des auteurs curieux et patients, qui ont recueilli la plus grande partie des mots indiens des livres bouddhiques, en donnant leur transcription et leur traduction convenue, en caractères chinois. De sorte qu'en retournant, pour ainsi dire, leur travail, et en écrivant sur des cartes séparées les mots chinois qui, dans l'ouvrage original, se trouvaient sous chaque mot

indien, on pouvait retrouver (pourvu qu'on sût le lire correctement) le mot sanskrit sacramentel que les auteurs ont habituellement en vue quand ils emploient telle ou telle expression chinoise, qui n'est que la contre-épreuve d'un mot indien. C'est là ce que j'ai fait en écrivant à part, sous le *mot chinois* et sous le *mot indien* figuré en chinois, non-seulement tous les mots du grand Dictionnaire *Fan-i-ming-i-tsi* (6 vol. petit in-fol.) et du Vocabulaire des livres bouddhiques *Youen-ing-i-tsie-king-in-i* (8 vol.), qui présentaient cette double utilité, mais encore en ajoutant, chaque jour, aux cartes qui en représentent, pour ainsi dire, l'*anatomie bilingue*, tous les mots que je découvre dans mes lectures.

Plus tard, je publierai une série de paradigmes présentant, à la suite de chaque lettre ou syllabe sanskrite, tous les signes chinois qui ont été adoptés, pour la représenter phonétiquement, depuis le IVe jusqu'au XIIe siècle de notre ère. Je n'oublierai pas de justifier l'emploi de chaque caractère par des exemples authentiques faciles à vérifier.

Le catalogue des mots chinois, dont les traducteurs européens ont besoin de donner la forme sanskrite, n'a pas une moindre importance. Je regarderai comme un devoir de le publier aussi complet que possible, et d'accompagner chaque mot, non-seulement des expressions indiennes, dont la correspondance est bien déterminée, mais encore de celles qui, transmises servilement par les auteurs, sous une forme altérée ou presque barbare, ont besoin d'être soumises à l'attention et à la sagacité des indianistes, ou d'être rétablies à l'aide de la traduction chinoise de l'Amarakocha, qui paraît avoir été publiée en chinois sous le titre de *Fan-waï-koue-yu*, 翻外國語 et de 俱舍論因緣事 *Kiu-che-lun-in-youen-sse* (*kiu-che*, qu'on explique par *recueil*, répond à *kocha* कोष), par *Gouṇarata*, maître versé dans la doctrine des *trois collections* (*Tripiṭakâtchâryya*), originaire du royaume d'*Oudjayani*, lequel vivait sous l'empereur *Wou-ti*,

de la dynastie des *Tcheou* (561-566). (Cf. *Ta-thang-nei-tien-lou*, liv. 5ᵉ, fol. 11, v.) J'ignore si cet important ouvrage existe encore aujourd'hui. Pour s'en assurer, il faudrait posséder en chinois, comme le gouvernement russe, le *Gandjour* (108 vol. pet. fol.) et le *Dandjour* (240 vol.), ou du moins l'index complet de l'édition de Péking de ces deux vastes recueils bouddhiques.

Quelque imparfait que soit encore mon alphabet, bien qu'il se compose déjà de plus de huit cents signes différents, il est aisé de voir, par ce qui précède, quel important secours il peut fournir pour la transcription correcte des sons chinois qui répondent à des mots indiens. Mais il ne faudrait pas attribuer à cet alphabet, composé d'éléments divers, empruntés à une multitude d'auteurs qui n'ont pu se concerter entre eux sur l'emploi phonétique des signes chinois, ou qui ont recueilli des mots indiens sans les comprendre, une utilité qu'il n'a pas et ne saurait avoir. Si l'on peut souvent s'en servir avec bonheur, pour obtenir une lecture exacte, c'est à la condition que les mots sanskrits, figurés par des sons chinois, auront été cités, comme cela arrive toujours dans *Hiouen-thsang*, par un écrivain qui savait parfaitement la langue, et employait constamment les mêmes mots chinois pour figurer les mêmes sons sanskrits, et qui, de plus, aura eu soin de ne pas les tronquer ou défigurer, comme l'ont fait trop souvent *Fa-hien* et beaucoup d'autres écrivains bouddhistes. Si donc l'on espérait arriver, avec un tel alphabet, fût-il parfaitement complet, à tirer des mots sanskrits corrects et complets, de sons chinois tronqués et altérés, ce serait vouloir opérer une métamorphose impossible, excepté dans les cas où une forme incomplète ou corrompue suffit, à une personne exercée, pour découvrir la leçon entière et correcte. Sans cela, qui pourrait, par exemple, trouver *Khotan* (nom de ville) dans *Yu-thien*, *Saṁghârâma* (un couvent) dans *Kia-lan*, *Brahma* dans *Fan* (pour *Fa-la-ma*), *Pantchaparichad* (assemblée quinquennale) dans *Pan-tche-yu-tse*, que Klaproth avait lu *Pantchayouktih*; *Maitreya* (nom d'un *Bodhisattva*)

dans *Mi-le*, *As'oka* (nom de roi) dans *A-yu*, *Dharmagoupta* dans *Tan-wou-te?* etc. *Fa-hien*, d'où sont tirés les mots précédents, pourrait m'en fournir une multitude du même genre.

La notice de *Ma-touan-lin* sur l'Inde, qui va suivre, étant composée de fragments des grands historiens chinois, dont pas un seul, peut-être, ne connaissait les langues de l'Inde, on doit s'attendre à y rencontrer un bon nombre de mots défigurés d'abord par les écrivains originaux, et ensuite par les différents éditeurs du *Wen-hien-thong-khao*. C'est ainsi qu'on y trouve *Ki-li-tchi* et *Tsa-li* pour *Kchattrya* (homme de la caste guerrière), *So-tou* pour *Stoûpa* (un tombeau), *Chi-lo-y-to* pour *Çîlâditya* (nom de roi), *Kia-mo-lo* pour *Kapila* (ville). J'ai pu faire disparaître ces altérations, lorsque je connaissais d'ailleurs la forme correcte; mais que pouvais-je, que devais-je faire, en présence de mots indiens, dont je ne trouvais aucune trace dans mes dépouillements bouddhiques, de noms de pays étrangers qui, peut-être, n'apparaissent qu'une seule fois dans le morceau unique où *Ma-touan-lin* les a pris? J'ai adopté, je crois, le seul parti que conseillait la prudence. Si quelquefois j'ai tenté, dans ce cas, une transcription, je l'ai placée entre parenthèses, suivie d'un signe de doute (.....?), ou bien je me suis borné à transcrire simplement les sons chinois, en attendant que d'autres personnes, plus heureuses ou plus versées en sanskrit, réussissent à rétablir l'orthographe originale.

Quant aux noms propres chinois, qui me paraissent évidemment tirés du sanskrit, j'ai pris la liberté d'en proposer la traduction, non d'après un dictionnaire quelconque, mais en me servant de mots indiens déjà employés à ma connaissance, par des écrivains bouddhistes, pour rendre les mêmes mots chinois; et, comme la langue sanskrite peut offrir souvent plusieurs traductions d'un mot donné, j'ai toujours fait suivre d'un signe de doute (?) le mot proposé, même dans les cas où j'avais presque la certitude d'avoir trouvé le mot sacramentel.

Je ne terminerai pas ces observations sans ajouter que le morceau de *Ma-touan-lin* qu'on va lire, m'a présenté, tant à cause des noms de produits étrangers et des noms indiens, que des passages altérés par les éditeurs, des difficultés qu'on n'est pas accoutumé à rencontrer dans les historiens chinois. J'ai été obligé, pour rectifier le texte, de rechercher patiemment les notices originales extraites par l'auteur, et quoique ce genre d'investigation m'ait réussi en plus d'un endroit, je n'ai pas toujours retrouvé les passages qu'il a dû avoir sous les yeux, ou bien, je les ai trouvés entachés des mêmes fautes.

J'avais besoin de soumettre ces observations aux lecteurs, pour montrer que dans cette longue notice et dans les relations de voyages dans l'Inde, que je donnerai successivement, les difficultés que je viens de signaler me donnent peut-être quelques droits à leur indulgence.

C'est sous la dynastie des *Han* postérieurs que la Chine est entrée en relations avec le *Thien-tchou*[1]

[1] Suivant l'ouvrage bouddhique *Ling-yen-tsi-tchou* (liv. I, fol. 2), le mot *Thien-tchou* veut dire *lune* (en sanskrit *indou* इन्दु). On voit, par cette étymologie, que les deux syllabes de ce mot sont altérées, et on a lieu de s'étonner que cette orthographe corrompue ait pu se conserver jusqu'à nos jours dans les écrivains chinois. Tâchons de remonter à l'origine de cette altération.

On lit dans le dictionnaire *Tching-tseu-thong*, au mot 竺 (vulgo *tchou*) : dans 身毒 (vulgo *Chin-tou*), même mot que 天竺 (vulgo *thien-tchou*), le mot 毒 doit se prononcer comme 篤 *tou* (*dou*). Or, le son de 身毒 (vulgo *chin-tou*) a été changé en celui de 天篤 (vulgo *thien-tou*), puis on a abrégé le mot

天竺. Ce nom est le même que celui de *Chin-tou* 身毒, employé du temps des *Han*.

Dans l'origine, fait observer *Ma-touan-lin*, en note, le général *Tchang-kien*, ayant été envoyé en mission dans le *Ta-hia*[1] 大夏 (la Bactriane), vit

篤 *tou* (*dou*) en 竺 (*Khang-hi* rapporte cette abréviation au mot 篤 *tou*); enfin l'abréviation 竺 *tou* (*dou*) a reçu le son de 竹 *tchou*.

Quant au caractère 身 (vulgo *chin*), suivant l'historien *Sse-ma-thsïen* (c'est toujours le *Tching-tseu-thong* que nous citons), il doit se prononcer ici comme 捐 *yuen* (mot qui, dans *Khang-hi*, se prononce aussi *yun*, son très-voisin de *yn* ou *in*).

D'après ce qui précède, on s'explique bien comment le mot *Inde*, qui, d'après le voyageur *Hiouen-thsang*, doit s'écrire 印度 *in-tou* (*indou*), transcription phonétique du mot sanskrit इन्दु *indou* (lune), a pu être écrit (Cf. *Fan-i-ming-i-tsi*, liv. VII, fol. 8, et *Khang-hi*) par des voyageurs chinois, qui en ignoraient l'étymologie, 天毒 (*thien-tou*), 身毒 (*chin-tou*) et 身篤 (*chin-tou*), 捐毒 (*yun-tou*), 賢豆 *hien-teou* (豆 *teou* représente le son *dou* दु dans mon alphabet), et enfin 天竺 *thien-tchou*, par suite de l'altération des deux syllabes du mot sanskrit इन्दु *indou*, lune.

[1] Suivant l'historien *Sse-ma-thsien*, le pays de *Ta-hia* était situé à environ 2000 lis (200 lieues) au sud-ouest de *Ta-wan* 大宛 (aujourd'hui *Tachigan* (en arabe *Thachkend*), suivant la deuxième édition de la Géographie universelle *Thaï-thsing-i-tong-tchi*; *Khokand*, suivant le *Haï-koue-thou-tchi*), au sud de la rivière *Weï* 媯 (en sanskrit वच् *Vatch*), l'*Oxus*.

des cannes en roseau de *Khiong* 邛 et des toiles de *Chou* 蜀. « Où vous êtes-vous procuré ces objets? demanda-t-il aux habitants du *Ta-hia*. Nos marchands, répondirent-ils, sont allés les acheter dans le 身毒 (vulgo *Chin-tou*), qui est le même pays que le 天竺 (vulgo *Thien-tchou*, Jnde). » Quelques auteurs l'appellent *Mo-kie-tho* (*Magadha* मगध) et d'autres *Po-lo-men* (*koue*) ब्राह्मणराष्ट्र « le royaume des *Brâhmanes*. Il est situé au sud des monts *Tsong-ling*, et, au sud-est, il est éloigné de plusieurs milliers de lis des *Youeï-tchi*. Cette contrée a une étendue d'environ 30,000 lis (3,000 lieues); elle est divisée en cinq parties appelées lés cinq *Thien-tchou* (Indes), savoir : le *Thien-tchou* du milieu (l'Inde centrale), le *Thien-tchou* de l'est (l'Inde orientale), le *Thien-tchou* du sud (l'Inde méridionale), le *Thien-tchou* de l'ouest (l'Inde occidentale), et le *Thien-tchou du nord* (l'Inde septentrionale). Chacune de ces divisions renferme plusieurs milliers de lis, et compte plusieurs centaines de villes grandes et petites.

L'Inde méridionale est bornée par une grande mer; celle du nord s'étend jusqu'aux montagnes neigeuses (*Sioue-chan* 雪山, les monts *Himâlaya* हिमालय). De tous côtés, s'élèvent des montagnes qui forment une sorte de muraille. Dans la partie sud, s'étend une vallée par laquelle on peut pénétrer, et qui est considérée comme la *porte* de cette partie de l'Inde.

« L'Inde orientale est bornée à l'est par une grande mer; elle est voisine du *Fou-nan*[1] 扶南 (*Siam*) et du *Lin-i* 林邑 (*Tsiampa*); elle n'en est séparée que par une petite mer.

« L'Inde occidentale touche au *Ki-pin* (*Caboul*) et au *Po-sse* (*Pars'a*, la Perse).

« L'Inde centrale est située au milieu des quatre (autres) parties de l'Inde.

« Tous les royaumes de l'Inde sont gouvernés par des rois. Du temps des *Han*, il y avait encore le royaume de *Youen-tou*[2] 捐毒, qui était éloigné de

[1] On lit dans l'histoire du royaume de *Fou-nan* (Siam): le royaume de *Che-weï* 舍衛 (*Çrâvasti*) dépend de l'Inde; le royaume de *Kia-chi* (*Kâçi*), s'appelle aussi le royaume de *Po-lo-naï* (*Varaṇaçî*, Bénarès), et *Chi-po-lo-naï* (*Çrîvaraṇaçî*, le glorieux royaume de Bénarès). Il est dit dans l'ouvrage intitulé: *Tchou-fa-weï-Fo-koue-ki*, ou Mémoires sur les royaumes de Bouddha, par le samanéen *Tchou-fa-weï* (en sanskrit : *Dharmapâla?*). Le royaume de *Po-lo-naï* (*Varâṇaçî*, Bénarès) est situé à 1480 lis au sud du royaume de *Kia-weï-lo-youeï* (*Kapilavastou*, *Kapila*). La loi de *Çâkyamouni* y est florissante. (Note de l'auteur.)

Ma-touan-lin rapporte ensuite, d'après l'ouvrage *Li-koue-tchouen* 歷國傳, un fait bizarre et sans doute imaginaire, sur une espèce de bœuf du même pays, qu'on appelle 稍割牛 *chao-ko-nieou*, c'est-à-dire le bœuf dont l'on coupe la chair peu à peu. « Il est noir et porte des cornes minces, longues de quatre pieds. Tous les dix jours, on coupe une portion de sa chair; sans cette précaution, il tombe malade ou meurt. Ceux qui boivent de son sang, et, en général, les habitants de ce royaume, vivent jusqu'à un âge très-avancé. Cette espèce de bœuf vit autant que les hommes. Le roi actuel (dit l'auteur du *Li-koué-tch'ouen*) est âgé de cent ans; son royaume fait aussi partie du *Thien-tchou*, c'est-à-dire de l'Inde. »

[2] L'auteur des Annales des *Han*, qu'extrait *Ma-touan-lin*, ne s'est

la ville de *Tchang-'an* de 9,800 lis, et de 2,800 lis de la résidence du *Tou-hou* (ou généralissime chinois du *Si-yu*). Au sud, il touchait aux monts *Tsong-ling;* au nord, il était limitrophe du pays des *Ou-sun.* Les habitants s'habillaient de même que les *Ou-sun;* ils cherchaient, comme eux, les eaux et les pâturages. Ils étaient de l'ancienne race des *Saï* 塞種. Le mot 捐毒 (vulgo *youen-tou*), dit *Yen-sse-kou*, est le même que 身毒 (vulgo *Chin-tou*, l'Inde). L'expression *Saï-tchong* 天竺 est la même que 釋種 (*Chi-tchong*), la race des *Çâkyas*, ou des enfants de *Çâkya* (c'est-à-dire la tribu à laquelle appartenait le fondateur de la religion bouddhique, surnommé *Çâkyamouni* शाक्यमुनि ou le religieux de la famille *Çâkya*). Il y a eu ici, ajoute le commentateur, une légère altération de sons, savoir du mot *chi* 釋 en celui de 塞 *saï.* »

Tous les pays, continue *Ma-touan-lin*, qui s'étendent du sud-ouest des *Youeï-tchi* et du royaume de *Kao-fou* (Caboul), jusqu'à la *mer occidentale* (*Si-haï* 西海), et à l'est jusqu'à *Pan-khi* 盤起 ou

pas aperçu que le royaume appelé par erreur *Yuen-tou* 捐毒 est précisément celui qu'il a décrit plus haut sous le nom de 身毒 (vulgo *Chin-tou*, pour *Indou*); il ne se trompe pas moins plus bas, en comparant les Indiens aux *Ou-sun*, peuples nomades qui, dans leurs migrations continuelles, recherchaient les eaux et les pâturages. La première erreur est rectifiée plus loin par *Yen-sse-kou*, commentateur des Annales des *Han*.

磐起 (on écrit aussi 磐越 *Pan-youeï*), appartiennent au *Chin-tou* 身毒 (à l'Inde). Il y a plusieurs centaines de villes distinctes qui sont soumises à des chefs puissants ; il y a plusieurs dizaines de royaumes distincts qui sont gouvernés par des rois. Quoique ces pays diffèrent un peu l'un de l'autre, cependant on les comprend tous ensemble sous le nom de 身毒 (vulgo *Chin-tou* id-est *In-dou*, Inde).

La capitale est voisine du fleuve *Heng-ho* (*Gañgâ*, le Gange), qu'on nomme aussi *Kia-pi-li-ho*, ou le fleuve de *Kapila*.

La montagne du Vautour, *Ling-tsieou-chan*, s'appelle dans la langue des barbares *Ki-tou-kue-chan* (*Gridhrakûṭa*). Elle est formée de pierres bleues, et son sommet (*kûṭa*) ressemble à l'oiseau *Tsieou* (*Gridhra*, vautour [1]). A cette époque, tous ces royaumes appartenaient aux *Youeï-tchi*.

Les *Youeï-tchi* tuèrent les rois de ces royaumes, et les remplacèrent par des généraux qu'ils chargèrent de les gouverner. Les peuples pratiquent le bouddhisme (*Feou-t'ou-tao*), qui défend de tuer des êtres vivants et de boire du vin. Bientôt cette défense passa dans les mœurs. Le sol est bas et humide, et le climat est extrêmement chaud.

Ce royaume est voisin d'un (c'est-à-dire arrosé par un) grand fleuve. Les soldats combattent montés

[1] Il est situé au sud de *Mo-kie-ti* (*Magadha* मगध), royaume qui fait aussi partie du *Thien-tchou*. (*Tchou-fa-weï-fo-koue-ki*).

sur des éléphants. Les hommes de ce pays sont plus faibles que les *Youeï-tchi*.

L'empereur *Wou-ti*, de la dynastie des *Han* (qui régna depuis l'an 140 jusqu'à l'an 85 avant J. C.), envoya une dizaine de fois des officiers qui sortirent de la Chine par le sud-ouest, dans le but de chercher à entrer dans le *Chin-tou* (l'Inde); mais ils furent arrêtés par les *Kouen-ming*, et aucun d'eux ne put y pénétrer.

Sous le règne de *Ho-ti* (de la dynastie des *Han* postérieurs, entre 89 et 105 de J. C.), l'Inde envoya plusieurs fois son tribut à l'empereur; mais, bientôt après, cet hommage fut interrompu par suite de la révolte des peuples du *Si-ya*.

Dans la deuxième année de la période *Yen-hi*, de l'empereur *Houan-ti* (158-159 de J. C.), (les ambassadeurs de l'Inde) franchirent plusieurs fois les frontières du *Ji-nan* 日南 (le Tonquin actuel), et vinrent offrir le tribut à l'empereur de la Chine.

La tradition rapporte que l'empereur *Ming-ti* (de la dynastie des *Han* postérieurs, qui régna de 58 à 76 de J. C.) vit en songe un homme de couleur d'or et d'une haute stature, dont le sommet de la tête laissait échapper un jet de lumière. Il interrogea, à ce sujet ses officiers, et l'un d'eux lui dit : « Dans l'Occident, il y a un dieu nommé *Fo* (*Bouddha*); son corps est haut de six *tchi* 尺, et jaune comme l'or. »

Là-dessus l'empereur envoya des messagers dans le *Thien-tchou* pour obtenir des renseignements sur

la doctrine de *Fo* (*Bouddha*). Bientôt après, les images et les statues de *Fo* se répandirent en Chine.

Le roi de *Thsou*, nommé *Ying*, fut le premier qui commença à mettre sa foi dans le bouddhisme. Cette conversion fut cause qu'il y eut, en Chine, une foule de personnes qui embrassèrent cette nouvelle doctrine.

Dans la suite, l'empereur *Houan-ti*, qui était fort adonné au culte des esprits, offrit souvent des sacrifices à *Feou-thou* (à Bouddha) et à *Lao-tseu*. Peu à peu, il y eut des hommes qui pratiquèrent le bouddhisme, et, bientôt après, il devint florissant. Sous les dynasties des *Weï* et des *Tsin* (de 220 à 419 de J. C.), les relations entre la Chine et l'Inde éprouvèrent une interruption et furent longtemps sans se renouer. Seulement, sous la dynastie des *Ou* (222-227 de J. C.), *Fan-tchen*, roi de *Fou-nan* (Siam), envoya un de ses parents, nommé *Sou-we*, en ambassade dans l'Inde. Une fois sorti de *Fou-nan*, il s'embarqua à l'embouchure du *Teou-keou-li*, côtoya la mer, et arriva dans un grand golfe qui se trouvait juste au nord-ouest. Il traversa plusieurs royaumes situés le long du golfe, et, au bout d'environ un an, il arriva à l'embouchure du fleuve du *Thien-tchou* (de l'Inde). Il remonta le courant du fleuve sur une étendue de 7,000 lis (700 lieues), et arriva au terme de sa mission.

Le roi de l'Inde fut rempli d'étonnement, et s'écria : « Eh quoi! il existe encore de tels hommes sur les rivages les plus éloignés des mers. » Aus-

sitôt il l'invita à visiter l'intérieur de son royaume.

Par suite de cette ambassade, il envoya deux officiers, *Tchin-song* et un autre, pour aller offrir à *Fan-tchen* et à *Sou-we*, quatre chevaux du pays des *Youeï-tchi*, comme un témoignage de sa reconnaissance. Ils n'arrivèrent qu'au bout de quatre ans. A cette époque, l'empereur de la dynastie *Ou* avait envoyé *Khang-thaï*, du titre de *Tchong-lang*, en mission dans le royaume de *Fou-nan*. Ayant vu *Tchin-song* et son collègue, il les interrogea sur les mœurs du *Thien-tchou* (de l'Inde). « C'est, répondirent-ils, un royaume où fleurit la loi de *Bouddha*. Les hommes sont droits et honnêtes, et la terre est d'une grande fertilité. Le roi s'appelle *Meou-lan;* la capitale où il réside est entourée de murailles. Les rivières et les eaux des sources se divisent en une multitude de courants qui circulent dans des canaux et des fossés, et vont se jeter dans un grand fleuve. Les palais sont ornés de sculptures élégantes; dans les rues et sur les places publiques, dans les maisons, les pavillons et les galeries élevées, on entend le son des clochettes ou du tambour et des chants harmonieux; on voit de riches vêtements et l'on respire le parfum des fleurs.

« Les marchands y arrivent par eau et par terre, et s'y réunissent en grand nombre; ils offrent, suivant le goût du public, des vases artistement travaillés et des objets curieux ou du plus grand prix. »

A gauche et à droite, ou rencontre seize grands

royaumes, savoir : *Kia-weï* (Kapila), *Che-weï* (*Çrâvasti*), *Ye-po* 葉波[1], etc.

Quelques royaumes, bien qu'éloignés de deux à trois milles lis du *Thien-tchou* (Inde), le respectent et lui obéissent, parce qu'ils considèrent ce royaume comme étant au centre de l'univers.

Dans la cinquième année de la période *Youen-kia*, du règne de *Wen-ti*, de la dynastie des *Song* (en l'an 428 de J. C.), *Youeï-'aï* (c'est-à-dire *aimé de la lune*, en sanscrit *Tchandrapriya*), roi de *Kia-pi-li* (*Kapila*) dans le *Thien-tchou*, envoye un ambassadeur pour présenter à l'empereur, une lettre et lui offrir une bague ornée de diamants, un bracelet en or pur, 摩勒金 (*mo-le*, pour 阿摩落 *amala*, pur), divers objets précieux, et deux perroquets, l'un rouge et l'autre blanc.

Dans la deuxième année de la période *Thaï-chi*, du règne de *Ming-ti* (466 de J. C.), il envoya encore un ambassadeur pour offrir le tribut. L'empereur lui conféra le titre de *Kien-weï-tsiang-kiun* (littéralement : général qui établit l'autorité)[2].

[1] Ce nom de royaume ne se trouve pas dans la grande relation d'*Hiouen-thsang*, et je ne l'ai pas rencontré ailleurs; il me paraît altéré.

[2] Dans la dix-huitième année de la période *Youen-kia* (441 de J. C.), le roi de *Sou-mo-li* envoya un ambassadeur pour offrir des productions de son pays. Dans la deuxième année de la période *Hiao-kien*, du règne de *Hiao-wou* (455 de J. C.), le roi de *Kin-tho-li* envoya un officier du titre de *Tch'ang-chi* pour offrir des vases précieux en or et en argent. Plus tard, dans la première année de la période *Youen-koeï* du règne de *Feï-ti* (lisez *Tsang-ou-wang*, l'an

Au commencement de la période *Thien-kien* (du règne de *Wou-ti*) de la dynastie des *Liang* (502 de J. C.), *Kio-to* (*Goupta*) roi de l'Inde, envoya *Tchou-lo-ta*, du titre de *Tchang-chi*, pour présenter à l'empereur une lettre et lui offrir un crachoir en *lieou-li* (*vaïdoûryya*, lapis lazuli), divers parfums, des étoffes de *kie-peï* 吉貝 (*karpâsa*, coton), etc. Son royaume était voisin d'un grand fleuve (appelé) *Sin-thao* 新陶 (Sindh), qui prend sa source dans les monts *Kouen-lun* (*Anéouta*), et se divise en cinq fleuves, dont le nom collectif est *Heng-choui* 恆水 (le fleuve *Heng* ou Gange). Son eau est douce et limpide. Au bas (de ce fleuve), on trouve du sel pur (sel gemme) qui est blanc comme du crystal de roche.

Sous le règne de *Siouen-wou*, de la dynastie des *Weï* postérieurs (500-504 de J. C.), le roi de l'Inde envoya un ambassadeur pour offrir un cheval bien dressé. Il raconta que ce royaume produisait des lions, des martres zibelines, des léopards, des *Hoen* [1], des chameaux, des rhinocéros et des éléphants.

Il y a une production minérale, appelée 火

473 de J. C.), le royaume de *Po-li* envoya offrir le tribut. Ces divers royaumes suivaient la doctrine de *Bouddha*. (Note de *Ma-touan-lin*.)

[1] *Ma-touan-lin* écrit 揮 *hoen* (*agitare, movere*), mot corrompu pour *hoen* 鼲, rat, dont la fourrure est fort estimée. J'emprunte cette correction au passage original inséré dans le *Pien-i-tien*, livre LVIII.

齊 *ho-tsi*, qui ressemble au *yun-mou* 雲母 (*mica laminaire*), mais elle est de couleur violette. Elle peut se fendre[1] en feuillets minces comme l'aile d'une cigale, et qui, entassés les uns sur les autres, ressemblent à une étoffe de gaze plusieurs fois repliée sur elle-même. On y trouve une espèce de diamant semblable au *Ts'e-chi-ing* 紫石英 (quartz hyalin cristallisé), que le feu le plus ardent ne saurait dissoudre et qui peut couper le jade; des objets en écaille, de l'or, du cuivre, du fer, du plomb, de l'étain; des tissus en fil d'or[2], des tapis ornés d'or et des tapis en *pé-thié* 白疊 (coton); des parfums provenant de l'arbre *tchen-tan* 旃檀 (चन्दन *tchandana*, santal) et de la plante *yo-kin;* la canne à sucre et autres fruits; du sucre cristallisé, du *hou-tsiao* 胡椒 (*piper nigrum*), du gingembre et du sel noir.

A l'occident, ce royaume entretient, par mer, des relations commerciales avec les peuples du *Ta-thsin* et les *'A-si* 安息 (Parthes). Quelquefois ses habitants se rendent aux royaumes de *Fou-nan* (à

[1] Il y a dans le texte 列 *lie*, « ranger; » c'est une faute; je crois qu'il faut lire 裂 « fendre. » Cette correction est confirmée par un passage identique du *Pien-i-tien* (liv. LVIII), où la même pensée est rendue par 別 « diviser. »

[2] Il y a eu dans le texte 鏤 « graver; » je crois qu'il faut lire 縷 « fil. »

Siam) et de *Kiao-tchi* (Tonking) pour y trafiquer. Ils possèdent beaucoup de corail, de perles, de *lang-kan* (sorte de corail). Ils ne sont pas habitués à tenir des livres de comptes; ils payent les marchandises avec des *tchi-peï* 齒貝 ou coquilles dentelées (des cauris); ils excellent particulièrement dans les sciences magiques (littéralement, à opérer des transformations). La plus grande marque de respect que puisse donner un homme consiste à baiser les pieds de quelqu'un et à toucher doucement ses talons avant de lui adresser la parole. Dans les maisons (riches), on voit de jeunes chanteuses et des jongleurs qui y portent le plaisir et la joie. Le roi et ses grands officiers s'habillent d'étoffes de soie brochée; le souverain conserve, sur le sommet de la tête, une petite touffe de cheveux disposés en spirale, et porte le reste de ses cheveux très-courts. Les hommes se font couper les cheveux et se parent de pendants d'oreilles; ils sont tous habitués à marcher pieds nus. Pour leurs vêtements, ils préfèrent la couleur blanche. Ils sont timides et peu propres à la guerre et aux combats. Ils font usage d'arcs, de flèches, de cuirasses et de lances; ils savent aussi se servir d'*échelles volantes* 飛梯 (pour l'escalade), de *bœufs en bois* 木牛 et de *chevaux flottants* 流馬 (pour traverser les rivières) et pratiquer des chemins souterrains. Ils ont une écriture et excellent dans l'astronomie et les calculs du calendrier. Les Indiens étudient tous l'ouvrage (élé-

mentaire) intitulé *Si-ta-tchang* 悉曇章 (le *Siddha*, sorte de syllabaire); ils écrivent les choses mémorables sur des feuilles appelées *peï-to-ye* 貝多葉[1].

Yang-ti, (premier) empereur de la dynastie des *Souï* (605 de J. C.), ayant formé le projet d'ouvrir des relations avec le *Si-yu* (les pays à l'ouest de la Chine), envoya *Feï-tou* pour engager[2] les *Si-fan* (Thibétains) et autres peuples à venir rendre hommage à l'empereur. Il y eut beaucoup de princes qui répondirent à son appel; ceux de l'Inde furent les seuls qui refusèrent d'entrer en rapports avec la Chine. L'empereur en fut fort irrité.

Les rois de l'Inde sont de la famille des *Ki-li-tchi*, qu'on appelle aussi *Tsa-li* (les *Kchattryâs* क्षत्रियास्);

[1] On lit dans la Botanique impériale *Kouang-kiun-fang-pou*, section des arbres, liv. XIV : *Peï-to-chou* 貝多樹. « Cet arbre est originaire de *Magadha*; il s'élève à soixante ou soixante et dix pieds, et ne perd jamais ses feuilles en hiver. Il y en a trois espèces, dont la première est appelée *To-lo-po-li-tcha* (en sanskrit *Tâlavrĭkcha*). Ses feuilles se nomment *To-lo-po-li-tcha-peï-to* (en sanskrit *Tâlavrĭkchapatra*). Le mot *peï-to* est un mot indien (*patra*), qu'on traduit en chinois par *feuille*. Les auteurs chinois écrivent tantôt *ye-chou* (en sanskrit *peï-to-po-li-tcha*; lisez *patravrĭkcha*, littéralement: *arbre à feuilles*), tantôt *Peï-to-chou*, mot hybride composé de *patra*, feuilles, et de *chou*, arbre. »

« Dans l'Inde, on se sert de l'écorce et des feuilles de ces trois espèces d'arbres pour écrire les livres. » Cet arbre est le palmier nommé *Borassus flabelliformis*. La Botanique impériale, citée ci-dessus, explique l'expression *Peï-to-chou* avec une netteté et des développements que n'avaient pas encore fournis les livres chinois. (Cf. *Fan-i-ming-i-tsi*, liv. VII, fol. 26 v.)

[2] Il y a en chinois : *aller au-devant*.

depuis des siècles, ils occupent le trône sans l'avoir jamais acquis par l'usurpation ni par le meurtre.

Le riz mûrit quatre fois par an; la plus grande des céréales s'appelle *mo-to-tho*[1] 没䭾駝.

Les femmes portent des colliers d'or, d'argent et de perles. On brûle les ossements des morts, on recueille leurs cendres et on les dépose dans un *so-tou*[2] (un *stûpa* स्तूप); mais il arrive quelquefois qu'on abandonne les morts au milieu d'un désert, ou qu'on les jette dans un fleuve : ils servent alors de pâture aux oiseaux de proie et aux bêtes fauves, aux poissons et aux tortues. Nulle loi ne détermine la durée du deuil. Ceux qui se sont rendus coupables de trahison ou de révolte sont mis à mort dans un lieu secret; les peines des délits légers se rachètent avec de l'argent. Ceux qui ont manqué aux devoirs de la piété filiale, subissent l'amputation des mains ou des pieds, du nez ou des oreilles, ou sont exilés aux frontières.

Les Indiens possèdent une écriture, et ils excellent dans les calculs astronomiques[3] et la science

[1] Ce mot ne paraît pas entièrement indien, car les deux dernières syllabes signifient, en chinois, *chameau*. Le caractère *mo* (*ma*) semble être l'abréviation d'un mot sanskrit. Le mot *chameau* est sans doute employé par allusion à la hauteur extraordinaire de cette céréale.

[2] Lisez *So-tou-po*窣都波. (Cf. *Fan-i-ming-i-tsi*, liv. XX, fol. 5 r.) C'est de ce mot *stûpa* qu'on a fait le mot *tope*. Le texte dit, littéralement : « et l'on bâtit un *stûpa*. »

[3] *Ma-touan-lin* a omis le mot 推 avant 步. (Cf. *Peï-wen-yun-fou*, liv. LXXXV, fol. 191 r.)

du calendrier. Ils font usage des caractères inventés par le dieu *Fan*[1] 梵. Ils écrivent les choses mémorables sur des feuilles appelées *peï-to-ye*[2]. Dans toutes les parties de l'Inde, on montre les antiques traces de Fo (Bouddha Çâkyamouni)[3]. Les habitants ont foi dans les serments solennels ; ils se transmettent des formules magiques qui peuvent, dit-on, faire venir les dragons et appeler la pluie.

Dans la période *Wou-te* (du règne de *Kao-tsou* de la dynastie) des *Thang* (618-627), des troubles graves éclatèrent dans l'Inde. Le roi *Chi-lo-y-to* (*Çilâditya*) leva une nombreuse armée et combattit sans que personne pût lui résister. Les éléphants ne quittèrent point leurs selles ni les soldats leurs cuirasses. Il châtia les rois de quatre parties de l'Inde qui, tous, la face tournée vers le nord, lui firent leur soumission.

A cette époque, un religieux bouddhiste, nommé

[1] Ce mot *Fan* 梵 est l'abréviation de *Fan-lan-mo*, *Brahma*. (Cf. *San-thsang-fa-sou*, liv. XLVI, fol. 3.) On écrit plus ordinairement *Fan-mo* 梵 摩 *Brahma*. (Cf. *Fan-i-ming-i-tsi*, liv. XI, fol. 11, ligne 4.)

[2] Ce passage se trouve déjà dans un extrait précédent, tiré d'un autre corps d'annales. Nous le conservons pour ne rien retrancher du texte de *Ma-touan-lin*.

[3] Je crois qu'il s'agit ici des vestiges d'anciens monuments bouddhiques construits dans les lieux visités par le *Bouddha*. En chinois, l'expression *kou-tsi* 故 跡 désigne souvent les restes d'anciens monuments. (Voir le *Thaï-tsing-i-tong-tchi*, à la section intitulée *Kou-tsi*.)

Hiouen-thsang, arriva dans son royaume. *Chi-lo-y-to* (*Çilâditya*) l'invita à venir le voir et lui dit : Dans votre royaume, il est apparu un homme (un monarque) rempli de sainteté, et l'on a composé un chant guerrier pour célébrer les conquêtes de l'empereur de *Thsin* 秦王 (c'est-à-dire de la Chine); essayez, je vous prie, de me le faire connaître.

Hiouen-thsang lui apprit sommairement de quelle manière *Thaï-tsong* avait apaisé, par sa valeur divine, les malheurs et les troubles de l'empire, et soumis à sa puissance les peuples étrangers [1]. *Tchoang-ouang* (en sanskrit *Çilâditya*) fut ravi de ces paroles et s'écria : « Il convient que je me tourne vers l'est et lui rende mes hommages. »

Dans la quinzième année de la période *Tching-kouan* (en 641), il se donna le titre de roi de *Mo-kie-tho* (*Magadha*) et envoya un ambassadeur pour présenter une lettre à l'empereur. Ce monarque ordonna à *Liang-hoaï-king*, du titre de *Yun-ki-weï*, de se rendre auprès de lui, muni d'une patente impériale, et de l'inviter à la soumission. *Çilâditya* fut rempli d'étonnement. « Depuis l'antiquité, demanda-t-il à ses officiers, est-il jamais venu ici un ambassadeur du *Mo-ho-chin-tan?* — Jamais, répondirent-ils tous ensemble. » Dans la langue des barbares 戎言 (c'est-à dire de ce peuple), ajoute l'auteur, le

[1] Il y a en chinois *Sse-i* 夷四, les « quatre étrangers, » c'est-à-dire les étrangers des quatre points cardinaux (de l'est et de l'ouest, du nord et du midi).

royaume du Milieu (la Chine) s'appelle *Mo-ho-chin-tan* (en sanskrit *Mahâtchînasthâna* महाचीनस्थान).
Le roi sortit alors, salua en fléchissant les genoux, reçut ainsi le décret impérial et le plaça sur sa tête (en signe de respect).

Dès que l'envoyé chinois fut de retour, il entra immédiatement dans le palais. Un nouveau décret chargea *Li-i*, du titre de *Weï-weï-tching*, d'aller porter (au roi de *Magadha*) la réponse de l'empereur.

Les grands officiers allèrent au-devant de lui, en dehors de la ville, avec les habitants de la capitale et des villes (voisines) qui affluaient pour le voir et brûlaient des parfums sur son passage. *Çîlâditya* vint lui-même, à la tête de ses ministres, et reçut le décret impérial, le visage tourné vers l'orient. Il offrit de nouveau de l'*ho-tsi* (du *mica laminaire*), du parfum appelé *yo-kin* et un arbre appelé *pou-ti-chou* (en sanskrit *bodhidroumas* बोधिद्रुमस् « l'arbre de l'intelligence, *ficus religiosa*). »

Dans la vingtième année de la période *Tching-kouan* (en 646), l'empereur chargea *Ouang-hiouen-tse*, du titre de *Yeou-weï-so-fou-tchang-chi*[1], d'aller en ambassade dans ce royaume, et lui adjoignit *Tsiang-chi-jin*. Avant qu'il fût arrivé, le roi *Çîlâditya* mourut, et son royaume tomba dans l'anarchie.

[1] L'encyclopédie *Fa-youen-tchou-lin* (liv. CXX) lui donne le titre de *Tch'ao-san-ta-fou*, sorte de conseiller aulique; nous voyons plus bas qu'il le reçut après avoir accompli son voyage. Malheureusement la relation qu'il composa, en douze livres, n'est point parvenue jusqu'à nous.

Un de ses ministres, nommé *Na-fo-ti-a-la-na-chun* (*Nava...?*), s'empara du pouvoir suprême et envoya des soldats pour repousser *Ouang-hiouen-tse*. A cette époque, sa suite ne se composait que de quelques dizaines de cavaliers, qui luttèrent sans succès et furent tous faits prisonniers. Bientôt après, l'usurpateur employa la violence pour se faire payer le tribut par les différents royaumes. *Hiouan-tse*, résolu à se mettre en avant, se retira d'abord dans une ville située sur la frontière occidentale des *Toufan*, et, de là, il appela aux armes les royaumes voisins. Le roi des *Tou-fan* vint avec un millier de soldats, et celui du *Ni-po-lo* (Népal) avec sept mille cavaliers. *Hiouen-tse* les divisa en plusieurs corps et marcha contre la ville de *Ta-po-ho-lo*[1], qu'il prit d'assaut au bout de trois jours. Il coupa trois mille têtes, et il y eut dix mille personnes de noyées. *A-la-na-chun* abandonna son royaume et s'enfuit; puis il recueillit ses troupes dispersées et tenta une nouvelle bataille. Le général *Jin* (ou *Tsiang-chi-jin*) le prit vivant. Il captura et décapita mille hommes. Le reste de l'armée ennemie, obéissant aux ordres de la reine, voulut lui fermer le passage sur les bords de la rivière de *Khien-to-weï* (*Gandhâra*); mais *Tsiang-chi-jin* les battit et les mit en déroute. Il fit prisonniers la reine et les fils du roi, captura douze mille hommes et femmes, et vingt mille têtes de bé-

[1] Ce nom de ville, qu'on pourrait prononcer *Davahara* (?), ne se trouve dans aucun autre ouvrage chinois.

tail, et soumit cinq cent quatre-vingts villes, grandes et petites.

Chi-kieou-ma (*Çrîkoumâra?*), roi de l'Inde orientale, lui envoya trente mille bœufs et chevaux, ainsi que des vivres pour toute son armée; à quoi il ajouta des arcs, des sabres et des colliers d'un grand prix. Le roi de *Kia-mo-lo* 迦沒路[1] lui offrit des objets rares, une carte de ses états et plusieurs statuettes de *Lao-tseu*.

Hiouan-tse fit prendre *A-la-na-chun* et alla le présenter à la porte du palais. Les magistrats proclamèrent cette victoire dans le temple des ancêtres, et l'empereur l'éleva au rang de *Tch'ao-san-ta-fou* (sorte de conseiller aulique).

Il avait rencontré un magicien nommé *Na-lo-mi-po-so-meï* (*Nâradevasvâmin?*), qui se disait âgé de deux cents ans et prétendait posséder l'art de procurer l'immortalité. L'empereur étant atteint d'une maladie mortelle, lui ordonna de préparer son remède merveilleux. Il chargea *Thsouï-tun-li*, président du ministère de la guerre, de protéger et de surveiller ses émissaires, qui devaient parcourir tout l'empire pour recueillir des plantes médicinales d'une vertu extraordinaire et les minéraux les plus rares. Il y en eut même qui coururent dans tous les royaumes des *Po-lo-men* (Brâhmanes). *Suivant lui*, «la rivière qu'on appelle *Pan-da-fa* 般荼法 sort du mi-

[1] Un autre auteur écrit, dans le même endroit, *Kia-pi-li* (*Kapila*). (Cf. *Pien-i-tien*, liv. LVIII.)

lieu d'une auge de pierre. Elle est gardée par des hommes en pierre. Il y a sept espèces d'eaux : les unes sont chaudes et les autres froides; (les premières) peuvent dissoudre rapidement des plantes, des herbes et des métaux. Si un homme y plonge la main, elle se trouve cuite et décomposée à l'instant même. On puise cette eau avec un crâne de chameau et on la verse dans une calebasse (*sic*).

« Il y un arbre appelé *ta-laï-la* dont les feuilles ressemblent à celles du *li* (sorte d'ébénier); il croît sur les bords escarpés d'une montagne taillée à pic, dont l'accès est défendu par un grand serpent caché dans une caverne. Ceux qui veulent se procurer de ses feuilles, les font tomber en lançant contre les branches, des flèches à pointe quadrangulaire; mais elles sont bientôt emportées par une multitude d'oiseaux; on lance de nouveau des flèches, et l'on finit par en obtenir. » Telles étaient les fables que débitait ce charlatan. Mais, dans la suite, sa science magique étant demeurée sans effet, l'empereur lui permit de s'en retourner. Il n'eut pas le temps de partir et mourut à *Tchang'an*.

Du temps de l'empereur Kao-tsong (qui monta sur le trône en 650), *Lou-kia-y-to* (*Lokâditya*), originaire de *Ou-ta*[1] se fit aussi présenter à l'empereur, à l'aide de (prétendues) connaissances magiques. Il reçut le titre de *Hoaï-hoa-ta-tsiang-kiun*.

[1] Il y a dans le texte *Niao-ta* 鳥荼; c'est une faute pour 烏荼 *Ouḍa* (*Oḍra*, aujourd'dui *Orissa*).

Dans la troisième année de la période *Khien-fong* (668 de J. C.), les rois des cinq Indes vinrent tous présenter leurs hommages à l'empereur.

Dans la période *Khaï-youen* (713-714), il arriva trois fois des ambassadeurs de l'Inde centrale, et une fois un envoyé de l'Inde du midi. Ils offrirent un oiseau de cinq couleurs, qui savait parler. Ils demandèrent des troupes pour châtier les *Ta-chi* (les *Tazi*, Arabes) et les *Tou-fan* (Thibétains), et prièrent l'empereur de donner un nom honorifique à leur armée. *Hiouen-tsong* rendit un décret par lequel il lui décernait le titre de *Hoaï-te-kiun* (l'armée qui chérit la vertu).

« Les étrangers, dit l'ambassadeur, ne se croient honorés que par un manteau et une ceinture. »

L'empereur lui fit présent d'un manteau en brocart, d'une ceinture de cuir rehaussée d'or, d'un sachet orné de poissons[1], et de sept autres objets précieux.

Le roi de l'Inde du nord vint une fois présenter ses hommages à l'empereur.

Vers la fin de la période *Khien-youen* (668-670), la Chine ayant perdu le pays de *Ho-long*, les rois de l'Inde cessèrent dès lors de venir à la cour.

Dans la troisième année de la période *Kouang-chun* des *Tcheou* (953 de J. C.), seize Samanéens de l'Inde occidentale, *Sa-man-to* (*Samanta*) et autres, vinrent offrir, en tribut, des chevaux renommés.

[1] On voit, par les Annales des *Thang*, que ces poissons étaient tantôt en jade taillé, tantôt en or ou en argent ciselé.

Dans la troisième année de la période *Khien-te* des *Song* (965 de J. C.), *Tao-youen*, religieux bouddhiste de *Tsang-tcheou*, revint du *Si-yu* (des pays de l'ouest). S'étant procuré une portion des *Che-li* (*Çarîra*) ou reliques de Bouddha, un vase en cristal de roche et quarante fascicules de livres indiens, écrits sur des feuilles de palmier, il vint en faire hommage à l'empereur.

Tao-youen était allé visiter le *Si-yu* dans la période *Thien-fou* (947 de J. C.), et était resté douze ans en voyage. Il avait résidé pendant six ans dans les cinq Indes. Par les cinq Indes 五印度, on entend le *Thien-tchou*. A son retour, il passa par *Yu-thien* (*Khotan*) et arriva en même temps que les envoyés (de l'empereur). *Thaï-tsou* le fit appeler au palais et l'interrogea sur les mœurs, les montagnes, les rivières et l'itinéraire des pays qu'il avait parcourus. Il répondit de point en point à toutes ces questions.

Dans la quatrième année de la période *Khien-te* (966 de J. C.), le religieux *Hing-kin*, suivi de cent cinquante-six autres de ses compagnons, se présenta à la porte du palais, et exprima à l'empereur, le désir qu'il avait de se rendre dans le *Si-yu* (dans les contrées de l'ouest), pour s'y procurer des livres bouddhiques. Cette demande lui fut accordée.

Ils traversèrent les arrondissements de *Khan-tcheou*, *Cha-tcheou*, *I-tcheou*, *Sou-tcheou*, etc. les royaumes de *Yen-ki* (aujourd'hui *Kharachar*), *Kieou-tse* (*Koutché*), *Yu-thien* (*Khotan*), *Kolo* (*Kolom*), etc.

Ils passèrent, en outre, par les royaumes de *Pou-lou-cha* (*Pourouchapoura*, aujourd'hui *Peichaver*), *Kia-chi-mi-lo* (Cachemire), etc. dont tous les princes rendirent des décrets et promulguèrent des ordres pour que les habitants prissent soin de les guider et de les conduire.

Après la période *Khaï-pao* (968-975), on vit arriver, sans interruption, des religieux indiens qui apportaient des manuscrits bouddhiques pour les offrir à l'empereur.

Dans l'hiver de la huitième année (976), *Yang-kie-kouang-lo* (d'autres lisent *Yang-kie-choue-lo*, Añgkasvara?), fils du roi de l'Inde orientale, vint offrir le tribut et présenter ses hommages à l'empereur.

D'après les lois de l'Inde, lorsqu'un roi meurt, son fils aîné (Koumâra-râdja) lui succède; les autres fils quittent la famille et embrassent la vie religieuse, et il ne leur est plus permis de résider dans leur royaume natal.

Il y eut un fils du roi de l'Inde orientale, nommé *Man-tchou-chi-li* (*Mañdjous'rî*), qui arriva à la capitale à la suite de plusieurs religieux de Chine. *Thaï-tsong* (qui monta sur le trône en 976) ordonna de le loger dans le couvent appelé *Siang-koué-sse*. Il observait sévèrement les préceptes bouddhiques, et devint, pour les habitants de la capitale, un objet d'estime et d'admiration. L'empereur l'ayant comblé de richesses et de faveurs, tous les religieux lui portèrent envie et le prirent en haine, et comme il ne comprenait pas la langue chinoise, ils fabriquèrent

un faux placet, par lequel il était censé demander la permission de s'en retourner dans son pays. L'empereur le lui permit.

Quand le décret fut rendu, *Man-tchou-chi-li* (*Mañdjous'rî*) fut d'abord rempli de stupeur et d'indignation. Les religieux lui firent savoir que ce décret était irrévocable. Il resta encore quelques mois et partit. Il annonça qu'il se rendrait sur les bords de la mer du Midi, et s'en retournerait sur un vaisseau marchand. On a jamais su dans quel pays il s'était retiré.

Dans la septième année de la période *Thai-p'ing-hing-koué* (986 de J. C.), *Kouang-youen*, religieux de *I-tcheou*, alla dans l'Inde, et (à son retour) il présenta à l'empereur une lettre du roi de ce pays, nommé *Mo-si-nang*. L'empereur ordonna à *Chi-hou* (*Dânapâla?*), religieux indien, de la traduire en chinois. Voici cette lettre : « Dans ces derniers temps, j'ai appris qu'il y avait dans le royaume de *Tchîna* (Chine), un roi aussi grand qu'éclairé, parfaitement saint, parfaitement intelligent, et qui, par sa majesté et sa puissance, règne en maître souverain. Chaque jour, je songe avec confusion à mon peu de bonheur, et je gémis de ne pouvoir aller vous offrir moi-même mes hommages. De loin, je dirige affectueusement mes regards vers la capitale de la Chine, et je souhaite à votre sainte personne dix mille félicités.

« A l'arrivée de *Kouang-youen*, j'ai eu l'honneur de recevoir une sainte statuette enrichie de diamants, représentant Çâkyamouni, assis dans l'attitude du

bonheur et du calme divin. Je me suis revêtu du *kia-cha* et lui ai fait des offrandes. »

« Je désire humblement que l'auguste empereur de la Chine obtienne une félicité et une intelligence complètes, qu'il jouisse d'une longue existence pour qu'il guide tous les êtres au bonheur, et qu'il fasse traverser, à tous ceux qui sont exposés au naufrage, la mer immense de la vie et de la mort. Aujourd'hui, j'ai remis à *Kouang-youen*, des reliques de *Çâkyamouni*, pour qu'il les offre de ma part à votre majesté. »

Chi-hou (*Dânapâla?*) traduisit encore une lettre collective des religieux du même royaume, qui, par le style et les pensées, était analogue à celle du roi *Mo-si-nang*.

(Suivant) le Samanéen *Chi-ou* (*Dânapâla?*), « le royaume de *Ou-tien-nang* (*Oudyâna*) appartient à l'Inde du nord. Au bout de douze jours de marche dans la direction de l'ouest, on arrive au royaume de *Khien-tho-lo* (*Gandhâra*); au bout de douze autres jours de marche dans la même direction, on arrive au royaume de *Nang-go-lo-kia-lo* (*Nagarahara*); au bout de dix autres jours de marche dans la même direction, on arrive au royaume de *Lan-po* (*Lampa, Lamghan*); au bout de dix autres jours de marche vers l'ouest, on arrive au royaume de *Go-je-nang* (*Gadjana?*); en continuant à marcher vers l'Ouest, on arrive au royaume de *Po-sse* (*Pars'a*, la Perse); de là, on peut s'embarquer sur la mer de l'Ouest.

« En partant de l'Inde du nord, au bout de cent

vingt jours de marche, on arrive à l'Inde centrale.

« De l'Inde centrale, en marchant vers l'ouest, après trois étapes, on arrive à *A-la-oueï* (?) ; après douze jours de marche vers l'ouest, on arrive[1] à *Ka-ra-na-kia-je* (la deuxième syllabe est de trop : *Kanya-koubdja*, Canoge) ; au bout de douze autres jours de marche vers l'ouest, on arrive au royaume de *Ma-la-oueï ;* au bout de douze autres jours de marche vers l'ouest, on arrive au royaume de *Ou-jen-ni*[2] (*Oudjayani*) ; au bout de vingt-cinq jours de marche vers l'ouest, on arrive au royaume de *Lolo* (*Lara?*) ; au bout de quarante jours de marche vers l'ouest, on arrive au royaume de *Sou-la-ta* (*Sarâchṭra*).

« Après avoir marché encore onze jours vers l'ouest, on arrive à la mer occidentale.

« En général, il faut trois mois de marche pour arriver de l'Inde centrale à l'Inde du midi ; de là, en marchant quatre-vingt-dix jours vers l'ouest, on arrive au royaume de *Kong-kia-na* (*Konkaṇapoura*, le *Konkan*) ; d'où, après un jour de marche vers l'ouest, on arrive à la mer.

[1] Dans ce passage, qui est tiré des Annales des *Song*, *Ma-touan-lin* a omis vingt-trois mots dont voici le sens : On arrive au royaume de *Weï-nang-lo* ou *Mo-nang-lo* (on écrit souvent 未 *oueï* pour 末 *mo* ; cette dernière orthographe donnerait le son Manara?). En marchant encore douze jours vers l'ouest, on arrive à *Po-laï-ye-kia* (*Prayâga*) ; en marchant encore soixante jours vers l'ouest, on arrive (à *Kanyakoubdja*).

[2] Il y a une faute dans le texte, où l'on lit *niao* 鳥 au lieu de *ou* 烏.

« En partant de l'Inde méridionale, et en marchant dans la direction du sud, au bout de six mois, on arrive à la mer du Midi. »

Tels furent les itinéraires que fit connaître le religieux *Chi-hou* (*Dânapâla ?* दानपाल).

Dans la huitième année (en 983 de J. C.), un religieux, nommé *Fa-yu* 法遇, étant parti de l'Inde, où il était allé chercher des livres bouddhiques, arriva, en revenant, dans le royaume de *San-fo-tsi* (partie de *Sumatra*), où il rencontra un religieux indien nommé *Meï-mo-lo-chi-li* (*Mîmaras'rî ?*), qui, après un court entretien, le pria de se charger d'une lettre dans laquelle il exprimait le désir de se rendre dans le royaume du Milieu, et d'y expliquer les livres sacrés.

L'empereur rendit un décret bienveillant pour l'appeler à la capitale.

Fa-yu se remit à quêter et fit fabriquer un dais orné de dragons et un *kia-cha* (sorte de vêtement religieux, du mot sanskrit *kachâya*, brun).

Comme il avait le désir de retourner dans l'Inde, il demanda des lettres impériales pour lui servir de recommandation auprès des princes étrangers dont il devait traverser les états. Il les présenta au roi de *San-fo-tsi* (*Sumatra*); d'où, après un long voyage, il se rendit auprès du prince d'*A-kou-la*, de *Kiemang* (Kâma ?), intendant de cavalerie, chef du royaume de *Ko-lan*, de *Tsan-ta-lo* (*Tchandra*) roi de l'Inde occidentale, dont le fils nommé *Mou-tho-*

sien (Moudhâsîna?) lui remit, à son départ, des lettres de recommandation.

Dans la période *Yong-hi* (984-988 de J. C.), *Thse-han*, religieux de *Wei-tcheou*, revenant du *Si-yu* (des contrées de l'ouest), avec un religieux étranger nommé *Mi-tan-lo* (*Mitra*), apporta des lettres du roi de l'Inde du nord et de *Na-lan-tho* (*Nalanda*), qui s'asseyait sur un trône orné de diamants (*Vadjrâsanam*).

Il y eut, en outre, un brâhmane nommé *Yong-chi* et un sectaire hérétique de la Perse, nommé *A-li-in*, qui arrivèrent ensemble à la capitale.

Yong-chi annonça que son royaume natal s'appelait *Li-te*, et que le roi se nommait *Ya-lo-ou-té;* son surnom était *A-je-ni-fo;* il était vêtu de jaune et portait un bonnet d'or enrichi des sept choses précieuses[1]. Quand il sortait, il montait sur un éléphant, ou était porté en palanquin. Son cortége était précédé de musiciens qui faisaient entendre des chants harmonieux, accompagnés du son des conques et des cymbales. Il visitait souvent les couvents bouddhiques, et distribuait aux pauvres d'abondantes aumônes. La reine s'appelait *Mo-ho-ni* (*Mahâni?*); elle portait une robe de taffetas rouge, qui était enrichie de lames d'or ciselé. Elle ne sortait qu'une

[1] Savoir : 1° *Sou-fa-lo* (*Souvarn'a*), l'or; 2° *A-lou-pa* (*Roûpya*), l'argent; 3° *Lieou-li* (*Vaïdoûrya*), le *lapis lazuli*; 4° *Pho-li* (*Sphat'ika*), le cristal de roche; 5° *Meou-so-lo-kie-la-po* (*Masâragarbha*), l'émeraude; 6° *Mo-lo-kia-li*, l'agate; 7° *Po-ma-lo-kia* (*Padmarâga*), le rubis. (Cf. *San-tsang-fa-sou*, liv. XXX, fol. 14.)

fois par an, et répandait de grandes largesses pour secourir les malheureux. Si quelqu'un avait à se plaindre d'une injustice ou d'un acte tyrannique, il attendait que le roi ou la reine sortissent pour se promener; il les suivait et leur exposait ses griefs. Il y avait quatre ministres qui dirigeaient l'administration du royaume, et qui décidaient de toutes les affaires.

Les différentes sortes de grains, les animaux domestiques et les espèces de fruits étaient les mêmes qu'en Chine. Dans les marchés et pour toute transaction commerciale, on faisait usage de monnaies de cuivre.

On en distinguait (comme en Chine) la face 文, le revers 漫 ou 幙 (qui portaient différentes inscriptions ou ornements); elles étaient rondes, et du même diamètre que celles de Chine; seulement, le centre était plein, et n'était pas percé d'un trou pour qu'on pût les enfiler dans une corde.

Lorsqu'on sort de ce royaume et qu'on marche pendant six mois vers l'est, on arrive au royaume des *Ta-chi* (*Tazi*, Arabes); deux mois après, à *Si-tcheou* (*Tourfan*, pays des Oïgours); trois mois après, à *Hia-tcheou*.

A-li-in ajouta que le roi de son pays natal avait pris le titre de *He-i* (c'est-à-dire Vêtu d'habits noirs [1]); son nom de famille était *Tchang*, et son surnom *Li-li-mo*. Il portait des vêtements de soie brochée

[1] Cette expression désigne les khalifes abbassides. Le khalife qui régnait en Perse vers cette époque (974-991 de J. C.) était *Thay-Lillah*. (Voy. *L'art de vérifier les dates*, pag. 478.)

de différentes couleurs. Chaque fois qu'il sortait pour se promener ou aller à la chasse, il restait absent deux ou trois jours; il lui fallait un jour pour revenir.

L'administration des affaires publiques était confiée à neuf personnages du rang le plus élevé.

Les habitants ne faisaient point usage de monnaies dans leurs transactions commerciales; différents objets servaient à acquérir les marchandises par échange.

Lorsqu'on quitte ce royaume, après six mois de marche vers l'est, on arrive au royaume des brâhmanes (dans l'Inde).

Dans la deuxième année de la période *Tchi-tao* (996 de J. C.), un religieux de l'Inde aborda en Chine sur un vaisseau marchand. Il apportait une cloche destinée à l'empereur, un battant[1] (de cloche) orné de sonnettes, une sonnette de cuivre, une statuette de Bouddha, et un livre sacré écrit sur des feuilles de palmier. Il ne comprenait pas la langue chinoise.

Dans la troisième et la neuvième année de la période *Thien-ching* (1025 et 1026 de J. C.), des religieux de l'Inde occidentale, *'Aï-hien-tchi* (c'est-à-dire aimant la connaissance que possèdent les sages, *Prabhadjñânapriya?*), *Sin-hou* (c'est-à-dire le protecteur de la foi, *Pranayapâla?*), etc. vinrent

[1] Je trouve le mot *tchou* 杵, avec le sens de battant (de cloche) dans le *Pen-ts'ao-kang-mo*, liv. XXXV B, fol. 39 v.

offrir des livres bouddhiques écrits sur des feuilles de palmier. L'empereur leur donna, à chacun, un manteau violet de forme carrée, et une riche ceinture.

Dans le deuxième mois de la cinquième année (1027), cinq religieux, savoir : *Fa-kie-tsiang* (c'est-à-dire Bonheur de la loi, *Dharmaçrî?*), etc. vinrent offrir à l'empereur des livres bouddhiques ; il leur donna, à chacun, un manteau violet de forme carrée.

Dans le premier mois de la troisième année de la période *King-yeou* (1034 de J. C.), neuf religieux, savoir : *Chen-tching* (c'est-à-dire celui qui a bonne renommée, *Sousyas'as?*), etc. vinrent offrir à l'empereur des livres bouddhiques et des reliques de Bouddha, ainsi qu'une statuette de *Tong-ya-pou-sa* (c'est-à-dire du Bodhisattva à dents de cuivre, *Tâmradantabodhisattva?*). L'empereur leur donna des pièces de soie.

MÉMOIRE

Sur l'écriture cunéiforme assyrienne, par M. Botta.

(Suite.)

35.

[cuneiform signs] = [cuneiform sign] * [cuneiform sign] 1. [cuneiform sign] 1. [cuneiform sign] 1.

[cuneiform sign] 1.

Ce type fournit un exemple propre à montrer avec quelle réserve on doit se prononcer sur l'identité ou la différence des diverses espèces d'écritures assyriennes. On ne peut jamais savoir si un caractère qu'on n'a pas encore rencontré dans une localité ne se montrera pas dans d'autres inscriptions tirées du même endroit. Ce n'est, en effet, qu'à la fin de mes recherches à Khorsabad, que j'ai trouvé, dans plusieurs inscriptions, le signe constamment remplacé par, groupe considéré comme caractéristique de l'écriture babylonienne. Les exemples de substitution en sont si nombreux, qu'il n'est pas possible de douter de l'identité de valeur, et pourtant, pendant longtemps, j'aurais pu assurer que le signe babylonien n'avait pas été employé dans l'écriture de Ninive. C'est, au reste, quand il est isolé, qu'il remplace et jamais lorsque ce dernier signe entre en composition avec, comme dans

[sign]. Dans ce cas, les variantes de [sign] sont différentes, ce sont [sign] et [sign], comme on le voit par les exemples. Il me semble cependant qu'il y a deux cas de composition dans lesquels on peut apercevoir une sorte de passage entre [sign] et [sign]; dans le second et le troisième, en effet, on voit une certaine analogie entre [sign], substitut de [sign], et [sign], qui entre dans la composition de [sign] et de [sign].

Les exemples de substitution de [sign] à [sign] sont très-nombreux. Ce sont les signes qui, selon moi, représentent, dans l'écriture de Ninive, le caractère [sign], qu'on voit souvent dans les inscriptions trilingues et, en particulier, dans le nom de Xerxès. Je crois pouvoir démontrer cette identité par des équivalents remarquables.

Le signe [sign] lui-même se rencontre dans les inscriptions de Persépolis et de Van, mais il manque dans l'écriture babylonienne, où il est probablement toujours remplacé par [sign].

Il n'est pas inutile de remarquer que, quoique les signes [sign] et [sign] se substituent fréquemment l'un à l'autre, on n'est cependant pas en droit d'en conclure que [sign] soit l'équivalent de [sign]. Ce dernier, en effet, n'est jamais isolé et ne paraît que joint à [sign]; il semble qu'il n'ait pas de valeur par lui-même, ce qui n'est pas le cas pour [sign], que l'on rencontre fréquemment isolé.

Tout le monde fait du signe [sign] une des formes

de la voyelle *a*, et l'on se fonde sur ce qu'il a cette valeur dans le système cunéiforme médique. Je ne crois pas cette raison valable, car il est évident pour moi que le déchiffrement de cette écriture n'est pas arrivé à un degré de sûreté assez grand pour pouvoir servir de terme positif de comparaison. Pour en être convaincu, il suffit de considérer à quelle langue étrange conduisent les valeurs résultant de ce déchiffrement. En outre, nous ne savons pas si les mêmes signes n'ont pas, dans les diverses espèces d'écriture cunéiforme, des valeurs différentes. Quoi qu'il en soit, si l'on retranche la preuve tirée de l'écriture médique, il n'en reste absolument aucune pour nous engager à donner à ►►Y–´ la valeur d'une voyelle; on ne peut, en effet, s'appuyer sur sa présence dans le nom d'Achéménide, puisque c'est précisément sur cette valeur déterminée *a priori*, que l'on se base pour lire ce nom comme on le fait. Cette lecture est donc purement arbitraire et rien n'en prouve l'exactitude. À la fin de ce travail, après avoir passé en revue tous les caractères, je donnerai mes propres idées et ferai voir qu'on peut très-bien lire le nom d'Achéménide, en considérant le signe ►►Y– comme la lettre *n*, et ►YY comme une voyelle, ainsi que je l'ai proposé. Ce changement rendrait possible la lecture du mot *ciel* dans les incriptions trilingues; ou du moins, il me semble que l'on pourrait le ramener, d'une manière plausible, à deux mots chaldéens, qui seraient la traduction de l'*Ahûm Vahistêm* zend.

36

= * 3.

= 1.

= 1.

Je ne répéterai pas ce que j'ai dit au sujet de ce type, en parlant de et de ; il ne peut y avoir de doute sur l'équivalence de ces signes, puisqu'on en rencontre des exemples même dans les inscriptions de Van. L'inscription XLII de Schulz nous montre, en effet, dans le même nom propre lig. 2, le signe remplacé ligne, 13, par .

37.

= * * 2. 1.

1.

= 1.

= 1.

= 1.

= 2.

= 2.

Au commencement de ce travail, j'ai eu occasion de parler de ce type et de ses très-fréquents

équivalents et ; j'ai dit que ces signes se trouvaient en tête de tous les noms gravés sur les villes dont la prise est représentée dans les bas-reliefs de Khorsabad ; j'ai aussi montré l'analogie de forme et d'emploi entre l'équivalent et le signe qui, à Nakchi Roustam, précède les noms de pays. Il ne peut, je crois, y avoir aucun doute sur l'identité de tous ces caractères.

Parmi les exemples ajoutés, il en est un, le troisième, dont je viens encore de vérifier l'exactitude sur les empreintes et qui mérite l'attention ; le signe y paraît comme l'équivalent d'un groupe très-compliqué ; celui-ci n'est pas sans quelques rapports avec le monogramme représentant le mot *roi*, , que cependant il ne remplace jamais ; mais ces rapports n'en entraînent pas moins une certaine analogie entre les équivalents respectifs de ces deux caractères ; ainsi on trouve,

= =

et = = .

Le type n'existe pas dans les inscriptions trilingues, et son équivalent y prend la forme de . Dans l'écriture assyrienne de Van, on rencontre et ; dans les inscriptions babyloniennes on ne trouve, que le signe . Cependant, il me semble qu'il y a, dans la pierre de Michaud,

un exemple de la substitution du signe [cunéiforme] à [cunéiforme]; cela conduirait à voir dans le caractère babylonien [cunéiforme] une forme diverse du ninivite [cunéiforme].

Il serait bien important de pouvoir fixer la valeur des signes [cunéiforme], [cunéiforme] et [cunéiforme], mais j'avoue n'avoir pu, avec les moyens que je possède, arriver à un résultat satisfaisant. La première idée qui se présente en voyant ces signes précéder sur les bas-reliefs les noms de villes, est d'en faire un pronom démonstratif signifiant *ceci est;* mais il me paraît impossible de faire concorder cette supposition avec la présence de ces mêmes caractères au commencement de ces mêmes noms reproduits dans les listes que contiennent les inscriptions elles-mêmes. La figure des objets dont on parle n'étant plus présente, on ne peut supposer que dans ces listes les caractères [cunéiforme] et [cunéiforme] aient le sens d'un pronom démonstratif. Il faut nécessairement alors y chercher ou un mot ou une abréviation servant de déterminatif.

On doit d'ailleurs observer que, quoique le signe [cunéiforme] soit constamment placé au commencement des noms inscrits sur les villes, on ne peut dire, cependant, qu'il n'ait pas été employé autrement que comme déterminatif. Au contraire, non-seulement il paraît avoir eu une valeur phonétique et avoir été employé comme lettre, mais encore, j'ai de fortes raisons de croire qu'il précède aussi des noms propres d'hommes, ou du moins des groupes

de caractères précédés du clou perpendiculaire . Je puis citer, pour exemple, le nom suivant : : cet assemblage de caractères est, comme on le voit, précédé du trait perpendiculaire et suivi du monogramme représentant le mot *roi*. Or, j'ai vu, dans une autre inscription, ce même nom précédé du signe ; il faut donc que ce dernier signe puisse tout à la fois indiquer les noms propres d'hommes ou de contrées, ou bien qu'un nom de roi ait pu être en même temps un nom de ville.

Ce n'est pas ici le moment de discuter ce qui a rapport à ce nom propre, qu'on peut si facilement représenter par les lettres *Kh*, *n*, *n*, et qu'on peut, par conséquent, ramener à un nom sémitique, *Hannon*, par exemple, ou *Canaan*. Plus tard, je reviendrai sur ce sujet, après avoir passé en revue tous les caractères et préparé ainsi les bases d'une discussion approfondie.

Comme dernière observation, je dois dire qu'une de mes inscriptions paraît contenir une liste dans laquelle le signe est constamment suivi de , qui, dans l'écriture ninivite, est le remplaçant du *d* , usité à Persépolis. On y trouve, par exemple :

, etc.

38

2.

Le signe est extrêmement rare dans les inscriptions. Le caractère , que j'ai rencontré deux fois à sa place, est, au contraire, assez commun. C'est la seule observation que j'aie eu lieu de faire.

39.

2.

2.

1.

1.

Le type m'a paru deux fois substitué à , qui est lui-même un équivalent fréquent de . Dans l'inscription XIV de M. Westergaard, à la ligne 16, nous avons même un exemple direct de la substitution de à au commencement du verbe si commun . Or les caractères et sont certainement des voyelles simples ou aspirées, comme je le montrerai; il est donc impossible de faire la lettre *n* de leur équivalent , comme le voudrait M. de Löwenstern, pour obtenir le mot *nacar*, qui, suivant lui, signifie *terre*. Pour y parvenir, il est obligé

d'assimiler le signe à , dont on fait l'*n* du mot Achéménide; mais jamais ces deux caractères ne se substituent l'un à l'autre, et il n'y a ni dans les inscriptions trilingues, ni dans les miennes, aucune preuve de leur équivalence. En conséquence, quand même la valeur de *n* pour serait certaine, on n'est nullement en droit d'en déduire la même valeur pour , surtout quand on obtient pour résultat un mot comme *nacar*. Il est possible, je crois, de proposer des valeurs plus satisfaisantes pour les trois lettres qui, dans certains cas, forment le mot terre. Dans les inscriptions achéméniennes, le signe , comme tout porte à le croire, est le *h* des Hébreux; son substitut doit donc avoir une valeur semblable, et il doit en être de même du signe , qui remplace . Ces caractères peuvent donc représenter l'article; en en faisant abstraction, il nous reste, pour le mot terre, deux lettres, et , dont la dernière est certainement un *r* et la première inconnue. En supposant à celle-ci la valeur *b*, on obtient le mot *bar*, qui répond assez bien aux conditions de sens et de forme. Je ne tiens pas, au reste, à cette hypothèse, contre laquelle il est fort aisé d'élever beaucoup d'objections.

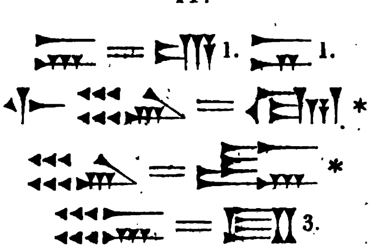
L'exemple de la substitution de à , que nous donne l'inscription de M. Westergaard, a paru douteux à ce savant; mais il ne l'est pas pour moi; car j'en trouve la confirmation dans mes propres inscriptions, et précisément dans le même

mot. Les exemples que j'ai ajoutés montrent, en effet, le signe remplaçant dans des abréviations du verbe , qui est tout aussi commun dans les inscriptions de Ninive que dans celles de Persépolis. J'appelle l'attention du lecteur sur cette coïncidence, parce qu'elle concourt à prouver que, non-seulement l'écriture, mais même la langue des inscriptions ninivites sont identiques à celles des inscriptions trilingues. De plus, je vois dans ce fait la preuve que l'inclinaison des clous horizontaux ne change rien à la valeur des signes. En nous démontrant que les signes et sont identiques, cet exemple s'ajoute à d'autres pour montrer qu'il en est de même de et de , de et de .

40.

J'ai déjà parlé des équivalents de ce signe à propos des caractères et .

41.



= [1]

= [2]

= [2]

On voit que le signe , quand il est isolé, n'a que de rares équivalents, dont l'un n'est peut-être dû qu'à une faute, puisqu'il n'y en a qu'un exemple et que les deux formes sont très-voisines.

Le premier est certain; mais on aurait tort d'en conclure immédiatement que les deux signes et aient la même valeur; car celui-ci n'est peut-être qu'une abréviation d'un autre groupe, peut-être même d'un mot. Les exemples ajoutés montrent, en effet, que le groupe compliqué , dans la composition duquel entre le signe , est lui-même très-souvent remplacé par trois caractères , dont le dernier se rapproche beaucoup du type dont nous parlons. Il est fort possible que les mots et soient en réalité différents, quoique de sens rapproché, et qu'ils soient respectivement remplacés, dans quelques cas, par un des signes qui les forment : l'un par , et l'autre par . Les abréviations respectives de ces deux mots à sens équivalents pourraient les remplacer, sans que, pour cette raison, on fût en droit de conclure que les signes représentatifs de ces abréviations eussent des valeurs phonétiques semblables.

Je ne crois pas qu'il puisse y avoir de doute sur

l'équivalence des deux signes et ; cependant, on voit que, joints à , ils ont chacun une variante différente : pour le premier, et pour le second. Ce dernier groupe a beaucoup de rapports avec le monogramme royal , qui souvent, comme on l'a vu, est figuré ainsi : ; il en diffère cependant, parce que, dans celui-ci, le clou horizontal supérieur du signe est remplacé, dans le monogramme, par trois têtes de clous . On serait peut-être en droit d'en conclure que, dans cette abréviation du mot *roi*, les trois têtes horizontales forment la portion du groupe qui représente la lettre *r*, qu'on voit à la fin du mot complet . Dans ce cas, si la lecture que j'ai proposée pour ce mot était certaine, on pourrait en déduire la valeur *ou* pour le signe , puisque les clous horizontaux représentent certainement les six petits coins . Cet indice tendrait encore à confirmer au signe la valeur d'une voyelle, puisqu'un caractère de forme très-rapprochée en serait une également. Mais je n'ose rien affirmer; car j'ai très-peu de confiance dans une méthode de déchiffrement basée sur la décomposition des signes. On ne doit pas, sans doute, négliger ces indications; mais il ne faut pas s'y fier. Dans le cas présent même, on doit se rappeler que j'ai trouvé

substitué, non-seulement à , mais encore au monogramme lui-même, et, s'il n'y a pas eu erreur, cela prouverait qu'il n'y a pas de différence réelle entre et .

J'ai vu quelque fois le signe supprimé entre deux *r*, exemple :

Ce caractère ne se rencontre pas dans l'écriture assyrienne de Van; dans celle de Babylone, il a été usité; à Persépolis, on trouve deux signes qui lui ressemblent et . Le premier me paraît identique au signe de Khorsabad, mais je n'oserais assurer qu'il en fût de même du second.

42.

Tout le monde connaît le caractère , qui, dans l'écriture cunéiforme persane est un *b*. Dans les inscriptions de Darius, à la fin du nom d'Hystaspe, on trouve la première variante , et cette raison engage à conserver à , dans l'écriture assy-

rienne, la valeur qu'il a dans le premier système. Je n'ose contredire cette opinion, mais je conserve et conserverai des doutes à cet égard, jusqu'à ce que d'autres noms propres viennent confirmer cette détermination.

Deux fois, comme on le voit, j'ai trouvé remplacé par, mais ce n'est pas, selon moi, une preuve d'identité. Ces deux signes ont une forme si rapprochée, qu'on a pu facilement les confondre; je le crois, d'autant plus que, ces caractères étant très-communs, deux exemples de substitution ne sont presque rien, en comparaison du nombre de cas où ils ont été employés.

Une équivalence plus singulière est celle du signe; on ne peut l'attribuer à une erreur, les deux signes étant très-différents; mais le caractère a, dans le système médique, la valeur de *ch*, et, comme dans les inscriptions trilingues il se rencontre à la fin du nom d'Achéménide, on est tenté de lui attribuer la même valeur dans le système assyrien. Mais comment accorder alors cette valeur avec celle du *b* déduite pour le signe, de sa présence à la fin du nom d'Hystaspe? C'est ce que je ne me charge pas d'expliquer.

Le caractère est certainement composé de deux signes, et, car on le trouve fréquemment scindé en deux portions.

Je n'ai rencontré que deux fois substitué à; ce n'est pas une raison suffisante pour regarder ce

dernier signe comme équivalent de , car la ressemblance a pu causer une erreur; par conséquent, lors même qu'on ferait un *b* ou un *p* du signe , on ne pourrait attribuer la même valeur au signe , qui commence le nom de pays de , dans lequel M. de Löwenstern voit le nom de la Perse.

43.

= 2. 2.

= 2.

= 2.

= 2.

= *

= *

=

=

=

=

= 2.

= 1.

Je n'ai presque rien à dire sur ce caractère, qui

se voit dans les écritures assyriennes de toutes les localités. C'est seulement en combinaison avec [cuneiform] qu'il m'a paru comme équivalant de [cuneiform]; il n'y a donc rien à conclure de ce fait, puisque ce sont peut-être des mots différents.

Le signe [cuneiform] isolé est rare, et c'est surtout en combinaison avec [cuneiform] ou [cuneiform] qu'il est le plus fréquent. Il produit alors le groupe [cuneiform] que l'on remarque dans plusieurs noms tirés des inscriptions de Van.

44.

[cuneiform] = [cuneiform] * [cuneiform] 1. [cuneiform] 1. [cuneiform] * [cuneiform] 3.
[cuneiform] 1. [cuneiform] 1. [cuneiform] 1.

[cuneiform] [cuneiform] = [cuneiform] 1.

[cuneiform] [cuneiform] [cuneiform] [cuneiform] = [cuneiform] [cuneiform] [cuneiform] [cuneiform] 1.

[cuneiform] [cuneiform] = [cuneiform] 1.

[cuneiform] [cuneiform] = [cuneiform] [cuneiform] 1.

[cuneiform] [cuneiform] = [cuneiform] [cuneiform] 1.

J'ignore par quelles raisons on a proposé la valeur de *r* pour le signe [cuneiform]; car je n'ai jamais vu ce signe ni sa variété, [cuneiform], remplacer aucune des formes de l'*r;* pour moi, je suis conduit à lui donner une valeur toute différente. [cuneiform], en effet, remplace [cuneiform] et [cuneiform], signes qui doivent être des

voyelles ou des aspirations à peu près semblables, puisqu'elles se substituent l'une à l'autre dans le même mot ; j'ai donc quelque raison d'avancer que le signe , est lui-même une voyelle ou une aspiration, et la très-fréquente suppression de ce caractère, soit dans mes inscriptions, soit dans celles de Van, me confirme dans cette opinion. On peut même, par une suite d'inductions assez plausibles, arriver à lui donner la valeur d'un *i* ou d'un *y;* je viens de dire en effet que , se substitue fréquemment à ; il y en a des exemples nombreux même dans les inscriptions trilingues; or, dans une des inscriptions des fenêtres à Persépolis, ce dernier signe se trouve ajouté à celui qui ordinairement se trouve seul pour représenter l'*i* du nom de Darius. On y voit

au lieu de

Il est difficile de ne pas croire que, dans ce cas, représente l'*i* bref, et l'*i* long ou *y :* en conséquence, le signe doit aussi avoir la valeur d'un *i*, puisqu'il remplace si fréquemment à Persépolis le signe . Je dois faire remarquer que, selon moi, les caractères ninivites et , ont les mêmes valeurs que les caractères persépolitains et ; il n'y a qu'une légère différence de forme et, comme de part et d'autre ils équivalent aux mêmes signes, je ne crois pas qu'on puisse con-

tester leur équivalence mutuelle. Telles sont les raisons qui me portent à attribuer au signe la valeur d'une voyelle simple ou aspirée.

Puisque je suis conduit à parler du nom de Darius, je ferai remarquer une erreur que l'on a commise au sujet des variétés qu'il peut présenter. On a dit à tort que les signes sont équivalents à ; cette substitution n'est due qu'à une faute de copie. Dans sa VIIIe inscription, Schulz a, par inadvertance, introduit dans le nom de Darius les deux signes de la ligne suivante, qui font partie de ce qui représente le mot père. Depuis longtemps je connaissais cette faute, parce qu'en 1843, étonné de ce fait, j'avais collationné l'inscription de Schulz avec une copie de la même inscription prise par M. Dittel, compagnon de voyage de M. Westergaard, et que, dans cette copie, le nom de Darius avait sa forme ordinaire. S'il restait des doutes à cet égard, je ferais remarquer que la XXIIe inscription de Rich est la même que la VIIIe de Schulz, et la copie de Rich donne le nom de Darius écrit comme partout.

Je fais cette remarque, parce que je sais que l'on a déjà basé des interprétations sur cette erreur. Il est évident, cependant, que l'on ne peut appeler variantes ou homophones, les différences qui se présentent dans les copies de la même inscription prises par diverses personnes; le même signe n'a pu être écrit que d'une seule manière dans une seule inscription, et les différences sont des erreurs. La compa-

raison entre ces diverses copies ne doit servir qu'à trouver la vraie forme d'un signe dans un cas donné; mais, une fois cette forme démontrée par une bonne copie, on ne doit pas enregistrer les autres comme des homophones; c'est ce que j'ai cherché à éviter, et, avant de prononcer que j'avais trouvé un équivalent, j'ai eu soin de m'assurer que je ne comparais pas deux copies d'un seul et même objet. Pour moi, je me suis basé sur les inscriptions de Rich, Westergaard et Niebuhr, et je n'ai pas tenu compte des différences que peuvent offrir les mauvaises copies rapportées par des personnes dont les inutiles travaux n'ont rien ajouté à ce que leurs devanciers avaient su faire mieux qu'elles.

C'est au commencement d'un même verbe, [signe] [signe] [signe] [signe], qu'on remarque à Persépolis la substitution mutuelle de [signe] et de [signe] (ou bien [signe]); or je prie le lecteur de se rappeler que M. Westergaard, dans sa planche XIV, lig. 16 et 19, nous montre ce même verbe commençant tantôt par [signe], tantôt par [signe]. Nous avons donc dans le même mot un exemple de l'échange des signes [signe], [signe], [signe] et [signe], et il ne faut pas oublier que les deux premiers s'échangent avec [signe] et le dernier avec [signe]. Il y a donc quelques raisons de donner une valeur à peu près semblable à tous ces caractères dont l'un [signe], est indubitablement une voyelle ou une aspiration. Si je ne me trompe, ces rapprochements semblent indiquer une sorte de système dans la formation de certains caractères, et nous

montrent peut-être une différence entre les voyelles simples ou brèves d'une part, et longues ou aspirées de l'autre. J'invoque l'indulgence des lecteurs sur ce que je vais dire; mais, dans un sujet si obscur, il peut m'être permis de présenter modestement mes conjectures.

Le signe , est, de l'aveu de tout le monde, une voyelle ou une aspiration; or cent exemples prouvent que les formes et sont absolument équivalentes, soit isolées, soit en composition. On verra, par exemple, les mots et écrits et on trouvera également les signes et figurés ainsi et . Cette forme est même la plus commune dans les inscriptions babyloniennes, et particulièrement sur la pierre de Michaud. Or la forme est composée d'un clou perpendiculaire plus de l'élément , qui équivaut à .

Maintenant qu'est-ce que le signe ou , si ce n'est , plus ce même élément , ou ? Or nous avons vu dans un même mot ces deux caractères et substitués l'un à l'autre; leur valeur doit donc être à peu près semblable. N'est-il pas permis de supposer qu'ils ne diffèrent que par l'aspiration, le *hamza* en quelque sorte, qui serait représenté par l'élément — — ?

Il en serait de même du caractère , qui remplace si fréquemment dans le mot dont j'ai parlé; c'est certainement une voyelle, comme

cela est prouvé, non-seulement par sa substitution à [illegible], mais encore par sa présence après l'*r* dans le nom de Darius; dans certains cas, cette voyelle [illegible] subirait l'adjonction de l'aspiration et deviendrait [illegible]. Je sais que dans ce cas l'élément [illegible], signe de l'aspiration, ne serait plus seul, et qu'il y aurait un clou perpendiculaire de plus [illegible]; mais [illegible] est peut-être une diphthongue aspirée, et si [illegible] représente *i*, [illegible] représente peut être *iah*.

On va voir que j'ai rencontré une fois un autre caractère [illegible] substitué à [illegible]; quoique la règle ne s'applique pas exactement à ce cas, il est permis cependant d'y voir une certaine analogie; elle serait complète si le signe [illegible] avait trois clous perpendiculaires au lieu de deux; [illegible] serait alors la voyelle simple, et [illegible] la voyelle aspirée.

On fait du signe [illegible] la lettre *n*, mais j'ai déjà fait remarquer à quelle difficulté donnait lieu cette détermination. D'une part, [illegible] se substitue très-fréquemment à [illegible], dont on fait le *ch* de Xerxès; de l'autre il s'échange également avec [illegible], première lettre du nom d'Hystaspe. Si on donnait à [illegible] la valeur de *n*, on ne pourrait expliquer ces substitutions que par des erreurs trop nombreuses. Tout s'explique au contraire aisément si l'on regarde le signe [illegible], non comme la consonne *n*, mais comme une voyelle simple, et le signe [illegible], non plus comme un *ch*, mais comme une voyelle aspirée. La substitution de ces deux signes devient alors

facile à concevoir sans l'attribuer à des erreurs trop nombreuses pour être supposables.

Dans ce système, pour avoir la voyelle [cuneiform] aspirée, il faudrait lui adjoindre l'élément [cuneiform] ou [cuneiform], et c'est ce que donnerait précisément la première lettre du nom d'Hystaspe [cuneiform]. Je sais qu'on veut faire de ce dernier signe un *ch;* mais pour cela il faut nécessairement supprimer l'aspiration radicale qui commence ce nom, et cependant on sait combien ce genre d'articulation est tenace. Pour moi, je crois préférable de la conserver et de voir dans [cuneiform] la voyelle [cuneiform] aspirée. *Hittaspa*, par exemple, représente certainement mieux le nom d'Hystaspe que *Chtaspa*. Je proposerais donc de voir dans les signes [cuneiform] et [cuneiform], qui se substituent l'un à l'autre, les signes d'une voyelle simple dans le premier cas, aspirée dans le second.

Le caractère [cuneiform] n'aurait donc plus pour moi la valeur de *ch*, mais ce serait l'aspiration d'un signe [cuneiform], qui effectivement le remplace assez souvent. Cela changerait nécessairement les lectures proposées pour le nom de Xerxès, mais je crois possible de déchiffrer ce nom d'une manière tout aussi plausible en donnant à [cuneiform] la valeur d'une voyelle ou d'une aspiration, qu'en en faisant la lettre *ch*. Ce signe [cuneiform], en effet, se trouve trois fois dans ce nom, et il est radicalement impossible d'y mettre trois chuintantes; aussi, les personnes qui ont adopté cette lecture, sont-elles obligées d'en supprimer une en la confondant avec l'*r* suivante. Il n'est pas moins im-

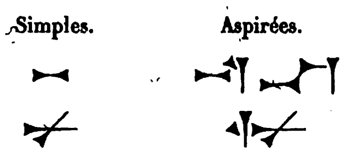
possible de faire commencer par une chuintante le nom d'Artaxerce; et cependant nous voyons en tête de ce nom les lettres . Enfin, la suppression fréquente du signe tend encore plus à confirmer mon opinion.

Je pourrais étendre cette analyse à d'autres caractères et montrer que beaucoup ont deux formes interchangeables et différant par la présence ou l'absence de cet élément , que je suis porté à regarder comme un signe d'aspiration, mais je suis loin d'en conclure qu'il faille voir des voyelles aspirées dans tous les caractères qui le contiennent. On remarque, en effet, la présence de cet élément dans des signes dont la valeur comme consonne est fixée d'une manière indubitable, tels que l'*r* et le *d*. Quant au premier, on sait que dans certaines langues, comme en zend, l'aspiration est inhérente à la lettre *r*; par conséquent il ne serait pas étonnant de la voir indiquée dans un caractère cunéiforme ayant cette valeur. Quand au *d* , j'aurai occasion de montrer que la forme qu'il affecte dans les inscriptions trilingues n'est qu'une corruption d'une forme plus compliquée , qui est la plus commune à Khorsabad. J'ai, en effet, dans mes inscriptions tous les passages d'une forme à l'autre.

Si mon idée est juste, nous aurions une suite de voyelles avec leurs aspirées correspondantes.

Simples. **Aspirées.**

Il serait même possible de montrer que les signes et , substitués si fréquemment à et à , n'échappent pas à cette espèce de règle. Le signe est en effet certainement composé de et de ou , car on le trouve souvent figuré ainsi ; le caractère , de son côté, supporte l'adjonction de la marque d'aspiration , et devient ; on aurait alors à ajouter à la liste précédente :



Je ferai remarquer enfin que, dans le système médique, M. Westergaard donne au signe , la valeur de *ou* ou de *v* devant les voyelles; ainsi il lit *vi* le premier caractère du nom d'Hystaspe . Dans ce système, ce caractère ne serait-il pas notre voyelle précédée du signe de l'aspiration ? *Hystaspa*

serait certainement une lecture de ce nom tout aussi satisfaisante que *Vistaspa*. Ce changement de valeur pour le signe peut également s'appliquer au nom de Darius dans ces mêmes inscriptions, mais j'ignore s'il pourrait avoir aussi heureusement lieu partout où il se présente dans l'écriture cunéiforme médique.

Les valeurs que je viens de proposer pour les signes , , , renversent nécessairement tout ce qui a été dit par d'autres et tout ce que j'ai dit moi-même dans le paragraphe 25; par conséquent, il faudrait lire autrement tout ce qu'on a cru lire, soit en noms propres, soit en pronoms, etc. Quant à ces derniers, depuis bien longtemps j'ai proposé pour lecture du pronom de la première personne le mot *anoc*, , mais j'ai toujours conservé des doutes, parce que ce mot se rencontre plusieurs fois dans les inscriptions à des places où il est impossible de lui donner le sens de *je* ou de *moi*, à moins de supposer que les transcriptions assyriennes ne reproduisent pas exactement le texte zend. Cela peut être, certainement; mais si on peut supposer une différence de texte pour expliquer la présence des lettres , avec le sens de *ego*, dans des endroits où l'on ne s'attend pas à trouver le pronom, je suis tout aussi bien en droit de me servir de cette supposition et de donner à ces lettres un autre sens dans un seul cas, celui où elles se présentent avant le nom du roi. Je puis dire que, dans le texte assyrien, le roi ne parle pas à la première personne comme dans le texte zend; dans un cas

comme dans l'autre il faut faire un changement. Quant au mot [cuneiform], que je regarde comme un des pronoms de troisième personne, on peut très-bien, dans mon système, le lire *haou* ou *hoa*, ce qui donne une forme sémitique très-satisfaisante.

Je livre ces considérations au lecteur pour ce qu'elles valent, et ne serai ni étonné, ni fâché, si l'on trouve un meilleur moyen d'expliquer l'échange mutuel et la suppression fréquente des caractères dont j'ai parlé. Mieux que personne je connais les difficultés de cette étude, parce que, sachant pour ainsi dire par cœur des textes très-nombreux et d'une correction parfaite, je connais ce qui concerne chaque caractère et aperçois les obstacles et les contradictions là où tout paraît à d'autres simple et facile. Je suis convaincu que nous ne sortirons des hypothèses que lorsque de nouveaux noms propres nous fourniront des moyens de contrôle qui nous permettent de fixer d'une manière certaine la valeur de certains signes importants, tels que [cuneiform], [cuneiform], [cuneiform], [cuneiform], etc.

Après cette longue digression je reviens aux faits qui concernent le signe [cuneiform]. Une seule fois je l'ai trouvé remplacé par la marque du pluriel [cuneiform]. Quoique unique, cet exemple n'en est pas moins remarquable, car, si l'on pouvait conclure quelque chose d'un cas isolé et que le signe [cuneiform] fût réellement un *i*, on arriverait à donner la même valeur à [cuneiform], et l'on pourrait y voir la forme sémitique du pluriel construit.

La substitution de à est également digne de remarque, car ce dernier groupe représente, selon moi, à Khorsabad, le groupe des inscriptions trilingues, employé dans le nom de Xerxès et dans quelques autres. Si est un *i*, le composé serait un argument à faire valoir en faveur de l'opinion qui attribue au groupe la valeur de la diphthongue *ia*. Mais comment accorder cette valeur avec la présence de à la fin des noms d'Ormuzd et de Xerxès?

Le signe est tout aussi fréquent dans les inscriptions de Van et de Persépolis que dans les miennes; à Van et à Khorsabad il est très-fréquemment final. Le même fait se remarque sur la pierre de Michaud, où, en outre, prend souvent, comme dans l'écriture ninivite, la forme . Je n'ai pas vu ce signe dans la grande inscription de la compagnie des Indes.

(La suite à un prochain numéro.)

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

ALII BEN-ISA

Monitorii oculariorum specimen, edidit Car. Aug. Hille, Med. Dr. — Dresde et Leipzig, 1845, in-8°.

L'étude de l'histoire de la médecine, si fertile en enseignements, a pris de nos jours un développement inusité. Si, jusqu'à présent, l'Occident avait

eu le privilége de fixer l'attention des médecins érudits, uniquement occupés des auteurs grecs et romains; si les Arabes avaient été négligés par eux, malgré l'intérêt et l'importance qu'on ne peut s'empêcher de leur reconnaître, quand il s'agit de ce genre d'étude : on voit avec plaisir que, depuis quelque temps, l'Orient aussi a trouvé ses appréciateurs. Des hommes parfaitement capables de puiser eux-mêmes aux sources originales ont publié plusieurs ouvrages de première valeur sur la médecine chez les Arabes et particulièrement sur leur matière médicale; enfin, l'on est en droit d'espérer que prochainement le nombre de ces recherches et de ces publications augmentera encore.

Parmi les branches de la médecine, il en est une, l'ophthalmologie, qui, dans les siècles où les Arabes régnaient sur l'art de guérir, a été cultivée par eux de prédilection et avec bonheur. Bien qu'ils n'aient en général fait que reproduire et amplifier ce qu'ils avaient reçu des Grecs, ils ont eu cependant occasion d'exercer cette partie des sciences médicales dans une si grande étendue, que souvent ils ont au moins pu rendre plus pratiques et plus détaillés les préceptes de leurs maîtres. Les climats chauds et les contrées orientales ont donné de tout temps, et donnent encore aujourd'hui naissance à des inflammations intenses et fréquentes des organes de la vue, qui souvent même deviennent endémiques et épidémiques. Ces ophthalmies entraînent à leur suite d'autres affections graves de l'œil. En outre, des

maladies nouvelles, et qui auparavant n'avaient pas été décrites, telles que la variole et d'autres fièvres éruptives, certaines affections cutanées, étaient propres aux pays sur lesquels dominèrent les Arabes, et au temps de leur plus grande puissance. En étendant leurs effets aux yeux et à leurs dépendances, elles y produisaient souvent des maladies symptômatiques exigeant des traitements spéciaux, et capables d'éveiller l'attention des praticiens. Toutes ces circonstances sont de nature à donner un grand intérêt aux recherches sur l'histoire de l'ophthalmologie chez les Arabes. De toute manière, leurs théories et leur pratique, en matière de médecine oculaire, devaient être de quelque importance pour ceux des ophthalmologistes qui tendent à considérer cette branche importante de la science médicale, non-seulement par rapport à ses applications, mais encore sous le point de vue scientifique.

Depuis plusieurs années, ces raisons m'avaient engagé à consacrer quelques-unes de mes heures de loisir à l'étude de l'arabe et de l'hébreu, afin de pouvoir, par moi-même, me former une opinion sur les ophthalmologistes arabes et sur les Hébreux, leurs traducteurs les plus habituels et les plus fidèles. Il ne faut pas oublier que les traductions latines des ouvrages médicaux arabes sont presque toutes le produit du moyen âge, et qu'étant faites dans un latin trop calqué sur l'arabe ou sur l'hébreu, et mêlées de termes techniques arabes orthographiés de manière que souvent on n'en peut plus déchif-

frer le sens, elles deviennent ou infidèles ou inintelligibles. Souvent aussi ces traducteurs ont mutilé le texte par la suppression de passages importants, ou bien parce qu'ils ont rédigé leur travail sur des manuscrits tronqués eux-mêmes. Après m'être un peu familiarisé avec la littérature ophthalmologique des Arabes anciens, voyant que ni parmi les orientalistes, ni parmi les médecins possédant la langue arabe, personne ne semblait désireux de s'occuper de l'étude historique de l'oculistique, je me proposais de combler cette lacune, en écrivant une histoire de cette branche de l'art de guérir chez les peuples de l'Orient. Je m'étais tracé un plan pour ce travail de longue haleine, et j'avais réuni de nombreux matériaux. Entre autres, je m'étais occupé d'un oculiste arabe du IXe siècle, à peine connu dans les écoles médicales modernes, et qui avait été l'objet de mes premières investigations. C'est *Isa ben-Ali*, appelé *Jésus Hali* par les écrivains du moyen âge; la Bibliothèque royale de Paris possède un manuscrit très-complet de l'ouvrage de cet auteur, dont il n'existe qu'une ancienne traduction latine, aussi mauvaise que remplie de lacunes. Il entrait dans mes intentions de faire connaître ce manuscrit aux philologues spécialement versés dans l'étude des langues orientales et aux oculistes.

Au milieu de mes préparatifs, je fus agréablement surpris par la publication d'un opuscule, qui me fit concevoir l'espérance de voir une autre personne s'acquitter beaucoup mieux que moi d'une

tâche méritoire, en initiant les médecins et les orientalistes à la littérature ophthalmologique arabe. Cette note a pour objet de rendre un compte succinct de cet opuscule et du plan que l'auteur s'est tracé. C'est un travail qui me paraît devoir intéresser les lecteurs du Journal asiatique par son contenu d'abord, et ensuite par ce qu'il nous promet, si l'auteur persévère dans sa louable entreprise. Voici quel est son titre complet :

Alii ben-Isa Monitorii oculariorum seu compendii ophthalmiatrici ex Cod. arab. Mst. Dresdens. latine redditi specimen, præmissa de medicis arabibus ocularii dissertatione, edidit Carolus Augustus Hille, Med. et Chir. Doctor.

Il a 64 pages, grand in-8°, et se compose de deux parties. La première (p. 10 à 46) est une esquisse de l'ophthalmologie arabe, aperçu concis, mais substantiel et très-bien fait. On y reconnaît parfaitement que l'auteur, non content de puiser avec conscience, patience et sagacité dans les écrits de ses prédécesseurs, surtout dans l'excellent ouvrage de M. Wüstenfeld (*Geschichte der arabischen Aerzte und Naturforscher,* Göttingen, 1840, in-8°), a de plus fait de laborieuses recherches originales. Ce n'est pas sans une vive satisfaction que j'ai trouvé, par exemple, dans ce spécimen, une note historique sur un oculiste arabe, au sujet duquel personne jusqu'ici n'a indiqué aucune particularité, que M. Choulant (*Handbuch der Bücherkunde für die aeltere Medicin,* Leipzig, 1841, in-8°, p. 339), contrairement à son

habitude, a cité sans donner aucun renseignement, et que M. Wüstenfeld a même entièrement passé sous silence. Cet oculiste est *Canamusali de Baldach.* Nous possédons de lui un petit traité pratique sur les maladies des yeux, imprimé en latin avec les traductions anciennes d'Isa ben-Ali. D'après M. Hille (p. 45), « *Canamusali* (ou *Al-Canamusali*) était Arménien de naissance, mahométan de religion, et cultivait à la fois la médecine et la philosophie. Il vivait à Bagdad peu de temps avant que cette ville, en 1258, fût prise d'assaut par les Tartares. » M. Hille donne également des détails exacts et complets sur *Isa ben-Ali,* qu'il appelle *Ali ben-Isa* avec le manuscrit de Dresde.

La seconde partie de la brochure est un prodrome ou un spécimen d'une édition du traité d'Isa ben-Ali que M. Hille se propose de publier. Elle commence (p. 47) par la traduction du premier des trois livres; puis suit (p. 62) celle de la table des matières, indiquant les titres des chapitres des trois livres de l'ouvrage entier. Cette traduction, toujours exacte, si j'en juge par le morceau que j'ai comparé avec le manuscrit de la Bibliothèque royale, est rédigée en un latin correct, clair et exempt d'affectation. Laissant de côté les remarques et les questions de détail, je demanderai seulement à M. Hille, pourquoi il rend toujours par *strata oculi, stratum,* les mots طبقة, طبقات العين, qui sont l'équivalent exact des termes de *membranes de l'œil, membrana, tunica,* et du mot grec *χιτών.*

Par ce prodrome, M. Hille a voulu montrer ce qu'il se propose de faire, et, en même temps, il a fourni la preuve qu'il était parfaitement à la hauteur de sa tâche. Je n'eus pas plutôt pris connaissance de son opuscule, que je me proposai d'en rendre compte dès que j'en aurais le loisir. Plusieurs mois s'écoulèrent, quand l'auteur, lors d'un voyage scientifique à Paris, se présenta chez moi et me fit connaître son plan. Il ne s'agit rien moins que de publier une histoire complète de l'ophthalmologie chez les Arabes; en commençant par une édition critique d'Isa ben-Ali. On comprend sans peine que je l'encourageai de toutes les manières. Renonçant désormais, et de grand cœur, à l'idée que j'avais eue d'entreprendre un semblable travail, je lui communiquai les notes que j'avais réunies sur ce sujet, et je l'aidai à collationner le manuscrit parisien d'Isa ben-Ali. Si je mentionne ces circonstances, c'est uniquement parce que les rapports que j'ai eus avec M. Hille m'ont convaincu de son double mérite. Comme arabiste, il est parfaitement en mesure de tenir ses engagements; comme médecin, il est très-versé dans l'ophthalmologie pratique et scientifique, et il connaît parfaitement l'état actuel de la science. Cette dernière circonstance, et sur ce point je ne crains pas d'être désavoué par les hommes compétents, est essentielle. En effet, comment expliquer les anciens, si une connaissance profonde et pratique de la matière ne vous donne pas la clef de la critique et de l'interprétation?

Les orientalistes et les médecins peuvent donc l'espérer en toute certitude, l'édition d'Isa ben-Ali, que prépare M. Hille, remplira les conditions que l'on peut exiger. Je vais leur faire connaître en quelques mots le plan de l'auteur. Sa première intention était de se borner à donner seulement une traduction de l'ouvrage entier, conforme à celle qu'il a déjà publiée du premier livre. Actuellement, il s'est arrêté à l'idée de publier le texte [illegible] la traduction, en remplissant les lacunes par la comparaison exacte des deux manuscrits que possèdent les bibliothèques de Dresde et de Paris, et en indiquant soigneusement les différentes leçons. Dans ce but, il a copié une partie du manuscrit de Paris, et, avec ma coopération, il a collationné l'autre partie sur une copie du manuscrit de Dresde qu'il avait faite précédemment. Quant à moi, la comparaison de ces deux manuscrits me fait croire qu'ils sont émanés tous les deux du même texte original, ou de deux textes très-semblables, mais que, par l'inexactitude des copistes, il a été oublié, tantôt dans l'un, tantôt dans l'autre, un ou plusieurs mots, ou même une phrase entière. Très-heureusement il ne semble pas arriver que dans tous les deux on ait omis la même phrase ou le même fragment de phrase. De cette manière, en collationnant attentivement les deux manuscrits, on parvient à reconstituer un texte très-complet, et dont les variantes sont en général plus verbales que matérielles. De plus, il existe, dans les deux manuscrits, des gloses

qui tantôt rappellent, dans l'un des deux seulement, la leçon adoptée dans l'autre, tantôt donnent une leçon nouvelle. Quant à celui de Paris, outre les variantes qui sont analogues aux leçons du manuscrit de Dresde, et qui, toutes, sont d'une autre main que le texte, on y trouve encore des notes marginales, fournissant des variantes écrites d'une troisième main, et rarement conformes aux mots correspondants du texte de Dresde, d'où l'on peut conclure qu'elles sont puisées dans un texte primitif, qui diffère encore du Codex de Dresde et de celui de Paris. Ce troisième ordre de notes marginales fournit quelquefois de très-bonnes leçons. De cette manière les deux manuscrits se complètent parfaitement; mais, avec l'un ou l'autre isolément, il eut été impossible de faire une édition irréprochable, exempte de très-notables lacunes.

Afin qu'on puisse mieux juger la différence des deux manuscrits, nous allons rapporter ici un chapitre d'après le texte de Dresde, en ajoutant entre des crochets, avec addition de la lettre P, les variantes du texte de Paris. Les notes marginales des manuscrits de Paris ou de Dresde sont indiquées par les lettres *P. gl.* et *Dr. gl.* En même temps, nous avons chaque fois marqué par des *mots soulignés* celle des variantes que nous regardons comme la meilleure et que nous adoptons. Pour faire ressortir l'utilité d'une nouvelle traduction, nous avons également, dans la nôtre, ajouté entre crochets quelques fragments de la traduction du moyen âge avec

nos remarques. Nous nous sommes servis de l'édition suivante : *Tractatus* de oculis *Jesu Hali. Venet.* 1500. *In-folio.* (Ad calcem *Cyrurgiæ parvæ Guidonis de Cauliaco.*)

الباب السابع فى الالتصاق وجعلا [وعلاجه P.:] امّا الالتصاق
فثلاثة [فثلثه P.:] انواع، امّا الالتصاق [اليزاق P.:
التصاق P. gl.:] لجفن [امّا Dr. gl. et P.:] بسواد العين، وامّا
ببياض العين، وامّا التصاق [التزاق P.: التصاق P. gl.:]
الجفنين [احدهما Dr. gl. et P.:] بالآخر، ويعرض ذلك من
سببين، احدهما من قرحة تعرض فى العين، ويطول
انطباق الجفن عليها، والآخر من بعد علاج الظفرة والسبل
[السبل والظفرة P.:] اذا لم [تدبّر Dr. يدبّر P.:] تدبّر
العين بالتدبير الذى يجبُ وهذه العلّة تمنع العين من
سهولة الحركة العلاج ينبغى ان تدخل [تحت Dr. gl. et P.:]
الجفن بالميل [الميل P.:] فى موضع السعة [الشعر P.:
السعة P. gl.:] من الجفن [منه P.:]، وترفع الجفن به او
تمد الجفن بصارة [بصنارة P.:] او صارتين [بصنارتين P.:]
ثم تسلخ الالتصاق [الالتزاق P.: الالتصاق P. gl.:] بالمَهْتِ
كما تعمل [تفعل P. gl.:] بالظفرة، حتى تبرء [تفنى P.:

يتبر :.P.gl] الاشياء الملتصقة، فان لم يطاوعك [تطاوعك :.P]
بالمهت فاسلخه بالقاذين [مادين :.P. gl] ويجب ان تتنوق
[يتوق :.P] جهدك، ليّلا ينجذب الغشآء القرنى، فيعرض
من ذلك نتو العنبية [العنبى :.P] ثمّ تقطر [يقطر :.P]
فى العين مآء الملح والكّون [الكمون والملح :.P]، وتضع بين
الشق قطن [قطنا :.P] مبلوكٌ [مبلولا :.P] بدهن ورد،
وصفرة بيض وتشدّ على العين [صفرة بيض مع دهن
ورد]، فاذا كان فى اليوم الثانى قطر فى العين مآء الكمّون
والملح وتعيد [ويعيد :.P] الفتيلة على الرسم وصفرة
البيض، فاذا كان فى اليوم الثالث استعملت بعض
الاشيافات [الشياف :.P] [الاشياف] الداملة بحسب ما
تشاهده من المرض، فان كان الالتصاق [الالتزاق :.P
الالتصاق :.P. gl] فى الجفنين واحدٌ بالآخرى، فيجب ان
امكن ان تدخل الميل تحت الجفن، والا فشق [فشقّق :.P]
من الماق الاصغر قليلًا بمقدار ما يدخل الميل [تحت
الجفن]، ثمّ ترفع الجفن الى فوق بالميل، وتشقّه بالقادين
[مادين :.P.gl]، وان اخترت ان تدخل بدل الميل منجل
[منجلا :.P] معمول [معمولا :.P] بمثل [هذا مثل :.P] منجل

آلنواصير وتشقّ به فافعل واغسله بمآء الكمّون والملح
[الملح والكمون :.P] ، وتضع بين الجفنين قطن [قطنا :.P]
مبلولاً [ان يعاد الالتصاق] بدهن وردٍ ، وتوبال آلنحاس ،
او مرهم الاسفيداج [اسفيداج :.P] واخر [واحذر :.P]
ان يعود [يعاود :.P] الالتصاق [التزاق :.P الالتصاق :.P.gl]
بان تقوى [يقوى :.P] القطن [الجفن :.P. gl] وتحكه
[وتكحله :.Dr. gl ويكحله :.P] دايمًا بآلتوبال وآلروشناىٔ
[والروشنائي :.P] ،

« Livre II, chapitre VII. *De l'adhérence* (*symblépharon et ankyloblépharon*) *et de son traitement.*

« Il existe trois espèces d'adhérences [entre les parties de l'œil] : l'adhérence de la paupière avec la prunelle de l'œil [la cornée], celle avec le blanc de l'œil et l'adhérence des paupières entre elles. Cette maladie survient par suite de deux causes. L'une d'elles est une ulcération qui se développe sur l'œil, et la paupière, allongée, recouvre davantage le globe. L'autre cause est le traitement du ptérygium et du pannus, lorsque l'œil n'a pas été soumis à une thérapeutique convenable. Cette maladie enlève à l'œil la facilité de ses mouvements.

« *Traitement.*—Il faut introduire un stylet sous la paupière, à l'endroit [de l'insertion] des cils [c'est-

à-dire au bord libre; tr. *sub palpebra in loco*] et l'élever [tr. *elevabis pallium*] à l'aide du stylet, ou la tendre avec une ou deux érignes [tr. *cum uno banio vel cum duobus*], puis disséquer l'adhérence avec une aiguille à cataracte[1] [tr. *cum mendech, alias moliace*], comme dans l'opération du ptérygium, jusqu'à ce que les adhérences soient détruites [tr. *aperiatur*]. Si vous n'y réussissez pas avec l'aiguille à cataracte [tr. *et si non convenit ei mendech*], disséquez-les avec le scalpel [tr. *cum gamedei*]. Il faut éviter avec le plus grand soin de tirailler la membrane cornée, car il pourrait en résulter une procidence de l'iris. Ensuite instillez dans l'œil de l'eau de cumin et de sel [une infusion de cumin additionnée de sel], placez entre les lèvres de la plaie du coton [tr. *cotum*] imbibé d'huile de rose et de jaune d'œuf, et recou-

[1] Les manuscrits ont بالمهت; il faut, selon moi, بالمِهَتّ. Le mot مهت ne se trouve point dans le lexique de Freytag. Il est fréquemment employé par les chirurgiens et oculistes arabes pour une espèce d'aiguille à cataracte, différente du مقدح, d'après Avicenne (tom. I, pag. 353, ed. Rom.). De même que مقدح vient de قَدَحَ, « puiser avec une cuillère, vider ou écurer une fontaine, » le mot مِهَتّ, et non مُهْتٌ, doit dériver de هَتَّ, « épancher ou répandre un liquide, » bien que Castell l'ait placé sous مَهَتَ, avec le sens duquel il n'a aucun rapport. Les Arabes nommaient la cataracte *l'eau* (الماء); ils la regardaient comme l'accumulation dans l'œil d'un liquide opaque, et comparaient son opération à l'action d'évacuer une eau trouble, d'épuiser ou de vider l'eau d'une fontaine, lorsqu'elle a perdu sa limpidité. C'est au moins ce qui me paraît ressortir du sens des passages que j'ai comparés, bien qu'à cet égard les chirurgiens arabes et les dictionnaires gardent le silence.

vrez l'œil d'un bandeau [tr. *et liga super oculum vitellum ovi cum oleo rosæ*]. Le second jour, instillez dans l'œil de l'eau de cumin et de sel, et renouvelez le bourdonnet [tr. *lichinium*] et l'application de jaune d'œuf sur la cicatrice [tr. *super scissuram*]. Le troisième jour, selon ce que [la marche de] la maladie vous indiquera [de faire], employez un collyre épulotique.

« Lorsque l'adhérence existe entre les deux paupières, alors il faut, si cela est possible, introduire le stylet sous la paupière. Dans le cas contraire, pratiquez du côté du petit angle une incision peu étendue, juste assez grande pour que le stylet puisse entrer; ensuite poussez la paupière en haut, au moyen du stylet, et disséquez-la avec le scalpel [tr. *cum gamedein*]. Si, au lieu du stylet, vous préférez introduire la serpette [le scalpel falciforme, tr. *elmengab, alias falcem similem hamo*], d'une forme semblable à celle du scalpel en faux pour les fistules [tr. *sicut mengral fistulæ*], servez-vous-en pour l'incision [tr. *et scinde vel aperi cum eo et operare*; il a donc lu فاعمل pour فافعل]. Lavez [la plaie] avec l'eau de cumin et de sel, et placez entre les paupières du coton [tr. *cotum admodum tentæ*] imbibé d'huile de rose et de scorie d'airain [oxyde de cuivre, tr. *batituræ æris*] ou d'emplâtre de céruse [tr. *vel emplastrum de cerusa decem marsiam*]. Gardez-vous bien de donner lieu à une récidive de l'adhérence, en voulant fortifier la paupière et en y appliquant assidûment des collyres [astringents], tels que la scorie et la pyrite. [Tr. *et si*

redit conglutinatio, cave ne fortifices alcophol et alcophola eum quotidie cum batitura æris et rustoim, etc. Cette traduction fournit une troisième leçon : الكحل pour الكحلى. Celle que j'ai donnée, sans être en contradiction avec le sens grammatical un peu vague du passage, est plus particulièrement basée sur sa teneur médicale et sur la comparaison avec les passages analogues des chirurgiens arabes.] »

A propos du travail de M. Hille, il se présente encore à mon esprit quelques considérations d'un autre ordre, que je crois utile de signaler ici à mon jeune confrère, ainsi qu'à tous ceux qui s'occuperont de littérature ophthalmologique arabe.

1° Quant à la traduction, il est évident que, si elle doit faciliter la lecture de l'ouvrage à ceux qui connaissent l'arabe et leur servir de guide, de commentaire, elle est surtout destinée à remplacer le texte original pour ceux qui ignorent cette langue. Il faut donc qu'elle soit aussi littérale que possible. Toutes les fois que la clarté du sens exigera l'addition d'un ou de plusieurs mots explicatifs ou complémentaires, on ne devra ajouter ces mots qu'entre des crochets. Plus d'une fois des discussions scientifiques ont été soulevées qui n'auraient pas eu lieu sans l'addition arbitraire de quelques mots par un traducteur. Encore dernièrement ce cas s'est présenté à l'occasion de recherches historiques sur l'opération de la cataracte par le procédé de la succion, usité vers le xe siècle, dans l'Irak et le Khorasan.

2° S'il est indispensable d'appliquer aux travaux

des anciens une critique qu'on pourrait appeler pratique, parce qu'elle doit avoir pour base l'étude clinique et anatomique des maladies des yeux, il n'est pas moins nécessaire d'avoir recours à la critique et à l'herméneutique historiques. Les Arabes ont presque toujours puisé chez leurs devanciers. Là donc où leurs écrits présentent de l'obscurité, on parvient à la dissiper le plus souvent en remontant aux Grecs et aux Romains. Loin qu'on puisse négliger l'étude de ces derniers, on comprendra sans peine qu'il faille commencer par eux avant d'arriver aux Arabes.

Dès que chez ces derniers il y aura quelque passage inintelligible, il faudra le comparer aux écrits des auteurs grecs et romains. Souvent ils fourniront, les Grecs surtout, l'origine d'une théorie, d'un mode de traitement, le sens et l'explication d'un terme technique obscur dans le texte arabe. On ne devra pas trop se hâter de regarder comme nouvelle une idée ou invention médicale, émanant des Arabes, avant que d'avoir bien compulsé sur le même sujet la littérature ancienne de l'Occident, à moins toutefois qu'il ne s'agisse d'un point relatif à une maladie manifestement nouvelle, endémique en Orient et inconnue des anciens.

3° Quand les manuscrits arabes manquent, ou qu'ils ne fournissent pas une leçon satisfaisante, les traductions hébraïques peuvent y suppléer. Exactement calquées sur l'original, chose facile à cause de l'analogie des deux langues, elles conservent les termes techniques arabes avec l'orthographe exacte. Pour

cela, il leur suffit de substituer aux lettres du texte les lettres correspondantes de l'alphabet hébreu.

4° Les traductions latines du moyen âge, soit imprimées, soit manuscrites, sont également une ressource qui n'est point à dédaigner, en ce qu'elles fournissent quelquefois de bonnes leçons, ou même des passages oubliés dans les manuscrits arabes. Lorsque le texte original n'est pas venu jusqu'à nous, un homme versé dans la connaissance de l'arabe, et surtout de l'arabe médical, peut même, avec leur aide, le reconstruire en partie, tandis que les personnes étrangères à cette langue ne comprennent absolument rien à ces traductions littérales et n'en sauraient rien tirer. Pour ne citer qu'un exemple, le mot *mollificatio*, employé fréquemment dans les traductions latines du moyen âge, et spécialement dans celles d'Ibn-Sina, ne donne souvent aucun sens, et le texte reste tout à fait obscur, si, ne sachant pas qu'il est l'équivalent de استرخاء, on n'y substitue le mot de *relaxatio*, relâchement.

Le sujet de cette note nous rappelle une perte très-sensible que l'étude de l'antiquité médicale, autant de l'Orient que de l'Occident, a faite par la mort prématurée du docteur Dietz, professeur de clinique médicale à la faculté de Koenigsberg. Cet homme d'un profond savoir, pendant ses longs voyages, a collationné et copié une quantité innombrable de manuscrits médicaux grecs, latins et arabes, dans la plupart des bibliothèques de l'Europe. Si M. Hille pouvait obtenir du gouvernement de

Prüsse l'autorisation de mettre à profit les matériaux inédits recueillis par Dietz, il en tirerait sans doute un parti très-avantageux pour l'exécution de son plan littéraire. Ce serait un élément de plus pour assurer à son entreprise, déjà si méritoire par elle-même, un accueil favorable auprès du monde médical.

Certes, ce n'est pas l'étude de la langue arabe qui contribuera à former des praticiens. Mais ceux qui cherchent dans une science quelque chose de plus que le simple besoin de tous les jours; ceux qui n'ignorent pas que l'étude de l'histoire d'une science, et particulièrement de la médecine, fait éviter les erreurs séculaires où conduit l'esprit de système: ceux-là ont la conviction, devenue aujourd'hui générale, que l'étude des langues occidentales est loin de suffire, et que c'est un tort de les avoir cultivées exclusivement et aux dépens des langues orientales. Il serait à désirer qu'un certain nombre de jeunes médecins instruits, non encore surchargés par les devoirs de clientèle et d'enseignement, s'entendissent pour répartir entre eux les recherches historiques à faire, dans les auteurs arabes, sur les différentes branches de l'art de guérir. Il va sans dire que ce travail est inexécutable, si, à un profond savoir dans les langues grecque, hébraïque et arabe, on ne joint pas une connaissance pratique et non moins profonde des diverses branches de la médecine que l'on choisira de préférence pour objet de ses investigations.

Sichel, D. M.

LETTRE

Sur quelques mots arabes qui se trouvent dans le CCLXIV[e] chapitre de la Chronique catalane d'En Ramon-Muntaner, par M. REINHART DOZY.

A M. D'AVEZAC, A PARIS.

Leyde, 3 mai 1847.

Monsieur,

A l'époque où je rédigeai mon ouvrage sur les noms des vêtements chez les Arabes, je ne pouvais consulter l'original de la Chronique catalane de Muntaner, car vous savez que les anciennes éditions de cet ouvrage sont si rares, qu'aucune bibliothèque en Allemagne ou en Hollande n'en possède un exemplaire. Depuis ce temps, M. le docteur Charles Lanz a rendu un service éminent à l'histoire et à la philologie en donnant une nouvelle édition de cet important ouvrage[1]. M'étant hâté de me la procurer, j'y avais remarqué le passage que vous me signalez. Permettez-moi de vous soumettre mes observations à ce sujet; peut-être pourraient-elles intéresser aussi quelques lecteurs du Journal asiatique; c'est pourquoi, je reproduirai le texte catalan du passage en question:

« E com yo fuy dauayllat de la galea, yo fiu treer dos bales de tapits en terra, qui eren de Tripol, e anibles e ardiens e almaxies e alquinals e mactans e jucies e daltres joyes. »

Nous sommes d'accord, je crois, et la particule *e* avant *anibles* le prouve suffisamment, que les objets énumérés par Ramon Muntaner n'ont rien de commun avec les tapis de Tripoli. Ce point admis, le premier mot d'origine arabe que

[1] L'édition de M. Lanz a paru en 1844; elle forme le huitième volume des ouvrages publiés par la Société littéraire de Stuttgart.

nous rencontrons est *anible*. J'ai fait observer, dans mon Dictionnaire (p. 91, 243), que les auteurs espagnols représentent fort souvent le son, ـَا, qui, en Afrique et en Espagne, se prononçait *é*, par *i* ou *ī*. Vous savez également que le *fa* arabe et le *b* catalan se permutent, de même que les lettres *b* et *v* en espagnol. *Anible* est donc le mot arabe نافلة, avec l'article النافلة *anīfle, anīble, anible*. Ce mot signifie, en général, *un cadeau*. Il s'agit probablement ici de ces élégantes bagatelles dont on fait présent aux femmes, et je suppose que les *anibles* furent offertes à l'infante. Le mot *ardiens*, qui suit, ne présente aucune difficulté ; c'est le mot arabe أَرْدِيَة, pluriel de رِدَاء, « un manteau » (mon Dictionnaire, p. 59). Suit *almaxie*. C'est le mot arabe المغشية *almagschiyeh*, qui manque dans nos dictionnaires ; mais divers autres termes dérivés de cette même racine غَشِيَ signifient *tegumentum, velum*. Il désigne sans doute ici un mouchoir précieux dont on couvre divers objets pour les préserver de la poussière. Vous remarquerez que l'*x* a ici le son du *jota* espagnol suivi d'un *schin*. Nous n'avons pas besoin de nous arrêter au mot *alquinal*; l'espagnol a conservé ce terme, et vous avez déjà remarqué vous-même que c'est le mot arabe قِناع, dont j'ai parlé dans mon Dictionnaire. *Mactan* est le terme arabe مَقْطَع, qui, ainsi que je l'ai fait observer (*Dictionnaire*, pag. 368), désigne *une pièce d'étoffe*, et encore (p. 180) *le lin*. Vous voyez que Muntaner représente le son nasal ع au moyen du *n* nasal. Il ne nous reste à expliquer que *jucie*, et j'avoue que c'est le seul mot qui m'ait embarrassé. Vous êtes porté à croire que c'est le terme شاشية *schéschiyah*, sur lequel j'ai parlé longuement dans mon ouvrage. Je dois avouer que je n'ai trouvé aucune explication qui me parût plus satisfaisante ; mais si *jucie* est réellement *schéschiyah, schischiyah* selon la prononciation des Espagnols, je proposerai de lire *jicie* au lieu de *jucie*, car la voyelle *u* ne peut s'expliquer ici d'aucune manière. Il est déjà probable *a priori* qu'il y a quelques

fautes dans les mots arabes qui se trouvent dans l'ouvrage de Muntaner, publié par des éditeurs qui ignoraient l'arabe, et l'expérience confirme cette supposition. Ainsi, on lit dans le chapitre CCXLVII : « Ani be ha soltan, » au lieu de « Ani ben ha soltan » (انا ابن السلطان, « je suis le fils du sultan »). Ce passage où l'on trouve *ani* au lieu de *ané* ou *ana*, prouve encore que Muntaner représente le son *é* par *i*.

Voiçi donc la traduction du passage en question : « Quand je fus débarqué de la galère, je fis porter à terre deux ballots de tapis qui venaient de Tripoli, de jolis cadeaux, des manteaux, des mouchoirs précieux, des fichus que l'on pose sur sa tête, des pièces d'étoffe, des bonnets et d'autres présents. »

Veuillez agréer, etc.

NOTE

Sur deux passages d'Ibn-Bathouthah.

A M. LE RÉDACTEUR DU JOURNAL ASIATIQUE.

Paris, le 7 mai 1847.

Monsieur et cher confrère,

Suivant le désir qu'en a témoigné mon excellent ami M. le docteur Reinhart Dozy, M. d'Avezac m'envoie la lettre qui précède, avec prière de la faire insérer dans le Journal asiatique. En vous la transmettant, je prends la liberté d'y joindre quelques courtes observations sur deux passages d'Ibn-Bathouthah. Ces passages n'ont rien de commun, il est vrai, avec celui qui fait l'objet de la lettre de notre savant et laborieux correspondant; mais ils ont été publiés par M. Dozy, dans un important ouvrage dont j'ai entretenu, il n'y a pas longtemps, les lecteurs du Journal asiatique [1]. J'ose donc croire que l'on voudra bien accueillir cette note comme une

[1] Numéro d'octobre 1846, pag. 364 et suiv.

espèce de supplément à mon article, et que, grâce à ce titre, on ne lui reprochera pas d'arriver à contre-temps.

Dans l'inappréciable Dictionnaire des noms des vêtements chez les Arabes[1], on lit un passage d'Ibn-Bathouthah, ainsi conçu : وعلى راسها البغطاف وهو اخروق (sic) مرصع بالجوهر وفى اعلاه ريش الطواويس. « Elle portait sur sa tête un *bogthaf*, c'est-à-dire, un *akhrouk*, incrusté de pierreries, et orné de plumes de paon à sa partie supérieure. » Le même mot بغطاف se rencontre dans un autre passage du voyageur maghrébin, également publié par M. Dozy[2]. On y lit : « Sur la tête de la khatoun se trouvait un *bogthaf*, c'est-à-dire, une espèce de petit *tadj* (couronne), orné de pierreries, et, à sa partie supérieure, de plumes de paon. » M. Dozy a fait observer, entre parenthèses, que le mot بغطاف, employé dans ces deux endroits par Ibn-Bathouthah, n'était autre que le mot persan بغتاف. Ceci exige une explication. Le mot بغتاف ne me paraît pas correctement écrit. On le trouve, il est vrai, dans la dernière édition du Dictionnaire persan-anglais de Richardson, avec le sens de *turban;* mais on y lit aussi بغطاق, avec la même signification, et cette dernière leçon me semble préférable. 1° On la trouve dans le *Borhani Cathi*, avec cette explication : بغطاق باطاى حطى بروزن چخماق كلاه وفرجى را گويند. « Bagthak, avec le *tha*, se prononce avec les mêmes voyelles que *tchakhmak* (pierre à feu). C'est le nom qu'on donne à un bonnet et à une fente (*pudendum muliebre?*)[3]. » On lit, un peu plus haut, dans le même dictionnaire, que *bagtak* s'écrit aussi avec un *ta*, بغتاق باتاى قرشت. Mais on y chercherait vainement la forme بغتاف ; ce qui me fait croire qu'elle s'est glissée, dans le Richardson, à la faveur d'une faute d'impression. 2° J'ai collationné les deux passages en question d'Ibn-Bathouthah, sur un des manuscrits de la Bibliothèque royale. Cette copie,

[1] Pag. 23.
[2] *Ibidem*, note 1.
[3] *Borhani-Cathi*, édition de 1834, pag. 131.

écrite en caractères maghrébins, porte distinctement, dans l'un et l'autre endroit, البغطاق[1], c'est-à-dire, en tenant compte de la valeur particulière au ق, avec un point par-dessus, dans l'écriture maghrébine, بغطاق.

D'ailleurs, le mot *bogtac* se rencontre souvent chez les écrivains persans, et toujours sous une de ces cinq formes : بغتاق, بقتاق, بوغتاق ou بوقتاق, ou encore بكتاق. M. Quatremère en a donné plusieurs exemples[2]. Il ressort de ces exemples que le *bogtac* était une coiffure en or, brodée de perles ou ornée de pierreries, dont se servaient les *khatoun* (princesses) mongoles, et dont l'extrémité ou appendice ذيل traînait jusqu'à terre. On lit dans Raschid-Eddin : بوغتاق بر سر نهاد وخاتون شد. « Elle plaça le *bogtac* sur sa tête, et devint khatoun. » M. Quatremère a aussi indiqué des passages de Rubruquis, où ce voyageur, décrivant le costume des femmes mongoles, fait mention d'un ornement de tête que portaient exclusivement les femmes mariées, et qu'il appelle *botta* et *boccha*, c'est-à-dire, comme le suppose le savant académicien, *bocta*. M. Quatremère a omis de nous apprendre si le *bogtac* est encore en usage chez les Orientaux. Mais, ou je me trompe fort, ou c'est cette coiffure qu'a en vue M de Meyendorff, quand il nous parle « d'un riche diadème fort haut en or, garni de turquoises et de rubis-balais, coiffure de femme kirghize[3]. » C'est elle aussi que je reconnais dans ce passage d'un entreprenant et trop malheureux voyageur : « C'est le privilége d'une femme mariée (chez les Turcomans) de placer sur sa tête un bonnet pesant et difforme, quelque peu semblable à celui d'un hussard : de la partie postérieure de ce bonnet pend une bande de soie rouge, et sur le devant sont enfilées autant de monnaies d'or que le mari peut en fournir[4]. » C'est encore le *bogtac* dont parle

[1] Ms. arabe, supplément n° 668, fol. 167 r. 169 r.

[2] *Histoire des Mongols de la Perse*, pag. 102, note 30.

[3] *Voyage d'Orenbourg à Bokhara*, pag. 17.

[4] *Journey to the north of India, overland from England through Russia, Persia and Afghanistaun*; by lieut. Arthur Conolly, 2ᵉ édition, t. I, p. 140.

Fraser, dans un passage de son précieux voyage dans le Khoraçan, passage que son étendue m'interdit de reproduire ici[1]. Enfin, selon Klaproth (*Voyage au Caucase et en Géorgie*, t. II, p. 246, 247), *bogtac* désigne encore la coiffure des femmes d'un certain âge chez les Tcherkesses et les Ossètes.

Ma seconde observation portera sur un passage d'Ibn-Bathouthah, qui a été cité en deux endroits différents, par M. Dozy[2]. On y lit, en parlant de la cour du souverain mongol du Kiptchak : « Alors vient le *baroudji*, c'est-à-dire, l'écuyer tranchant; il porte des habits de soie, par-dessus lesquels est attachée une serviette de soie, etc. » Au lieu de البارجي, *baroudji*, je n'hésite pas à lire الباورجي, *baverdji*. D'abord, la leçon *bawartchi* بــاورچی est donnée par Richardson, avec cette double signification : « Officier chargé du soin de la table d'un grand, cuisinier. » Cette leçon et cette explication sont confirmées par le *Borhani-Cathi*, dans lequel on lit : باورچی در هندوستان مطبخی وآش پزرا گویند وصاحب موید الفضلا میگوید بمعنی چاشنی گیر است که برسر طعام می باشد ودر منتسکی بسند فرهنگ همدوری نیز بهمین معنی نوشته است که چاشنی گیر ومهتم خاصه وطعام پادشاه باشد واین لغت زبان خوارزم است وباین معنی بجیم تازی هم آمده است. « *Bavertchi*. C'est ainsi que l'on appelle, dans l'Hin-

[1] *Narrative of a journey into Khorasan*, pag. 265, 266. Plus loin (*Appendix* B, pag. 68), Fraser nous apprend que « les femmes uzbèkes de Khivah se vêtent, en grande partie, comme celles des Turcomans du désert, portant sur la tête un bonnet élevé, avec de nombreux ornements, qu'il n'est pas facile de décrire, et un mouchoir par-dessus cette coiffure. » Le premier de ces passages de Fraser doit être rapproché de la description du *bocca*, par Rubruquis (édition de la Société de géographie, dans le Recueil de Voyages et de Mémoires, tom. IV, pag. 232, 233). (Cf. aussi l'excellente édition de Jean du Plan de Carpin, publiée par M. d'Avezac, dans le même recueil, *loc. laud.* p. 615, et Pétis de la Croix, *Histoire du grand Genghizcan*, p. 470.) On remarquera facilement que la forme du *bogtac* a quelque peu changé depuis le XIII[e] et le XIV[e] siècle.

[2] Pag. 140 et pag. 339, note 1.

doustan, un cuisinier. L'auteur du *Mouveïd-al-Fodhéla* (*l'auxiliaire des hommes distingués*), dit que ce mot signifie aussi : « l'officier préposé pour goûter, avant le prince, les boissons et les mets servis à la table royale. Il est écrit dans Meninski, avec le même sens, sur l'autorité du *Ferhengui-Choouri*. C'est un mot de la langue du Kharezm. On le trouve aussi employé dans ce sens avec un *djim* (baverdji)[1]. » Un autre synonyme de *baverdji*, chez les Turcs, d'après le sultan Baber[2], c'est le mot بكاول *bakaoul*. Ce mot est encore en usage à Bokhara. En effet, d'après Khanikoff, le bakaoul est, dans cette ville, le chef des cuisiniers[3]. Quant au titre de *Baourdji* ou *Baverdji*, il a été porté par des personnages illustres chez les Mongols, tels que Kitobouca-Noïan[4] et Poulad-Tchingsang. Aussi me paraît-il peu convenablement traduit, en parlant de ce dernier, par le mot cuisinier[5]. C'est absolument comme si l'on donnait le titre de cuisinier au célèbre voyageur Bertrandon de la Brocquière, sous prétexte qu'il était premier écuyer tranchant de Philippe le Bon, duc de Bourgogne.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance des sentiments de haute considération avec lesquels je suis,

C. Defrémery.

[1] *Borhani-Cathi*, appendix, pag. 15.

[2] Cité par M. Quatremère, *Histoire des Sultans mamlouks*, tom. I, p. 2, note 4.

[3] *Bokhara : Its amir and its people, translated from the russian*..... by the baron Cl. A. de Bode, pag. 241.

[4] Rachid-eddin, *Histoire des Mongols de la Perse*, pag. 138.

[5] *Ibidem*, pag. 77, note.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 9 JUILLET 1847.

Il est donné lecture du procès-verbal de la séance précédente; la rédaction en est adoptée.

On lit une lettre de M. le Ministre de l'instruction publique, qui annonce à la Société qu'il lui accorde une subvention de cinq cents francs pour l'année courante, et exprime l'espoir qu'il lui sera plus tard possible de renouveler et d'augmenter l'indemnité attribuée à la Société.

M. Dittel, professeur à Saint-Pétersbourg, est présenté par MM. Reinaud et Stanislas Julien; il est reçu membre.

On procède à la nomination de la commission du Journal. Le résultat du scrutin donne les noms suivants :

MM. Burnouf,
G. de Lagrange,
Landresse,
Garcin de Tassy,
Mohl.

M. Biot propose de mettre dans le règlement qu'aucun mémoire ne puisse être inséré dans le Journal sans que l'auteur en ait donné connaissance au conseil. On demande de nommer une commission pour examiner cette proposition, qui n'est pas adoptée.

OUVRAGES PRÉSENTÉS DANS LA SÉANCE DU 9 JUILLET.

Par l'auteur. *A Chrestomathy of the Pushta or Afghan language to which is subjoined a Glossary in afghan and english.* Edited by Fr. Reinhard Dozy. Saint-Pétersbourg, 1847, in-4°.

Par l'auteur. *Glossarium sanscriptum in quo omnes radices et vocabula usitatissima explicantur et cum vulgatis græcis, latinis, etc. comparantur a Francisco Bopp.* Berolini, 1847, in-4°.

Par l'auteur. *The progress of Ethnology,* by John Russel Barkhtt. Newyork, 1847, in-8°.

Par l'auteur. *Beschreibung einer silbernen Schale von Otto Bœthlingk.* Saint-Pétersbourg, in-8°.

Par la Société. *Transactions of the american philosophical Society in Philadelphia.* Vol. IX, p. III. 1846, in-4°.

Par la Société. *Bulletin de la Société ethnographique de Paris,* tom. I, année 1847. Paris.

Par l'auteur. *Notice sur les Yang de la Chine,* par M. Natalis Rondot. (Extrait du Journal asiatique.) 1847, in-8°.

Par l'auteur. *La Rhétorique des nations musulmanes,* par M. Garcin de Tassy (4° extrait). Paris, 1847, in-8°.

NOTICE NÉCROLOGIQUE SUR M. KRAFFT.

M. Albert Krafft, membre de la Société asiatique, est mort le 23 mai 1847. Né à Vienne (en Autriche), le 25 février 1816, il fit ses études au Gymnase des Bénédictins dits les Écossais. Il fréquenta en même temps, pendant deux ans, l'Académie des arts plastiques; car son père, directeur de la Galerie impériale et royale de tableaux, le destinait à la peinture. Mais, dès qu'il eut commencé son cours de philosophie à l'Université, il sentit s'éveiller en lui un penchant irrésistible pour les sciences. En 1835, le jeune Krafft fut reçu à l'Académie des langues orientales. Dès ce moment, les langues turque, persane et arabe devinrent son étude favorite. S'appliquant par inclination et par devoir à la littérature de ces trois langues, doué comme il l'était de talents distingués et d'un zèle infatigable, il y fit des progrès brillants et rapides.

Pendant dix ans, il avait, sous la direction de son père,

étudié, dans le plus grand détail, la Galerie de tableaux, et recueilli les matériaux, pour en faire un catalogue. En 1836 il publia ce catalogue, dont l'exactitude a été généralement appréciée. La quatrième édition de cet ouvrage a paru en 1845, en français et en Allemand.

Lorsque M. Krafft eut achevé ce travail, il employa les loisirs que lui laissait son cours d'études à l'Académie des langues orientales à visiter le cabinet des médailles et des monnaies, et à décrire les monnaies orientales qui s'y trouvent. Il comptait en publier un catalogue raisonné. Son travail doit être à peu près terminé, et il serait bien à regretter si ces écrits sur cette matière venaient à se perdre. Pour faire la copie des pièces qu'il décrivait, et la multiplier à volonté, il avait inventé un procédé aussi simple qu'ingénieux, dont il a donné de nombreux spécimens dans les *Wiener Jahrbücher der Litteratur*. Ce fut vers ce temps-là qu'il fut nommé membre de la Société archéologique d'Athènes.

En 1840, il entreprit de faire le catalogue très-détaillé des manuscrits que possède l'Académie des langues orientales. Cet ouvrage, publié en 1842, prouve l'étendue des connaissances que possédait le jeune orientaliste. Ce fut en considération de ces mérites, qu'en 1841 il fut nommé secrétaire à la Bibliothèque impériale et royale. On le chargea de mettre en ordre les manuscrits orientaux et les livres imprimés en Orient, et d'en faire le catalogue. Il s'occupait de cette tâche avec son zèle accoutumé, lorsque la mort est venue l'interrompre dans ses travaux. M. Krafft avait aussi étudié la langue arménienne et la langue hébraïque. En considérant son goût pour la littérature orientale, son caractère doux et tranquille, et son esprit d'ordre, on serait tenté de dire qu'il était né pour la place qu'il occupait; aussi sa perte sera-t-elle longtemps et vivement ressentie à la Bibliothèque impériale.

M. Krafft était en même temps interprète pour les langues orientales et pour la langue grecque au tribunal des nobles de la basse Autriche.

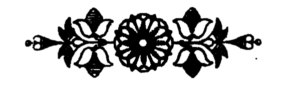
En 1844, il fut nommé correcteur à l'Imprimerie impé-

riale pour les ouvrages orientaux, et chargé de tracer les types et de surveiller la fonte des beaux caractères *neschi* que possède maintenant cette imprimerie, qui, sous son directeur actuel, M. Auer, a pris un tel essor, que, pour la richesse et la multiplicité des caractères orientaux, elle doit être considérée comme une des premières de l'Europe.

Outre les ouvrages indiqués, M. Krafft a inséré un grand nombre d'articles dans les *Wiener Jahrbücher der Litteratur*, et dans les journaux littéraires. Il avait aussi traduit un manuscrit arabe, très-rare, que possède l'Académie des langues orientales, et qui est intitulé : روضة النسرين فى دولة بنى مرين لابن الاحمر, *Histoire des Beni-Merin* (voyez le numéro CCLIV du catalogue de M. Krafft), et il se disposait à publier sa traduction, lorsque la longue maladie à laquelle il a succombé, l'a empêché d'y mettre la dernière main.

La mort, en l'enlevant au début de sa carrière, a privé la Bibliothèque impériale d'un employé aussi actif qu'éclairé, et sa ville natale, d'un jeune homme plein de talents, qui, avec l'amour de l'étude dont il était animé, n'aurait pas manqué d'occuper bientôt un rang distingué parmi les savants orientalistes dont s'honore l'Allemagne.

PIQUERÉ.



JOURNAL ASIATIQUE.

SEPTEMBRE 1847.

NOTICE

Sur le premier Annuaire (سالنامه *salnāmè*) impérial de l'empire ottoman, publié à Constantinople pour l'année de l'hégire 1263 (1847).

Depuis qu'il subit l'irrésistible ascendant de la civilisation européenne, l'empire ottoman est évidemment celui de tous les États de l'Europe dont l'organisation politique a, durant le quart de siècle qui vient de s'écouler, éprouvé le plus de changements et d'innovations. Il y a quelques années encore que la suite du tableau de cet empire, publiée en 1824 par M. Charles d'Ohsson, et les publications non moins importantes de M. de Hammer, pouvaient être considérées comme les ouvrages qui faisaient le mieux connaître l'état politique, civil, militaire et administratif de la Turquie; mais, à partir des réformes introduites dans la constitution de ce pays, d'abord avec tant de peines, par Mahmoud II, et continuées ensuite par la noble et coura-

geuse persévérance de son fils sultan Abdul-Medjid, actuellement régnant, les ouvrages que nous venons de citer, tout précieux et indispensables qu'ils sont encore au point de vue historique, ne pourraient plus donner une idée précise et exacte de l'empire ottoman tel qu'il existe aujourd'hui. Dans l'absence totale d'un seul ouvrage qui résume le nouvel ordre de choses, le public aurait donc pu longtemps encore ignorer complétement l'organisation intérieure de cet empire et de ses rapports, même avec l'étranger, si l'Annuaire qui fait l'objet de cette notice n'était venu, par les renseignements curieux et utiles qu'il renferme, jeter un nouveau jour sur cette matière[1].

Ce document, qui, pour la forme aussi bien que pour le fond, est une imitation de notre Almanach royal, forme un volume in-12 de cent quatre-vingts pages environ, écrit en turc, et lithographié avec beaucoup de soin. L'écriture neskhy en est tellement serrée, que sa traduction littérale en français pourrait fournir la matière d'un volume de plus de quatre cents pages in-8°.

Dans la courte préface de cet ouvrage, l'auteur, ou l'un des rédacteurs, nous apprend que, nouveau

[1] En faisant le premier connaître en partie dans un Aperçu placé à la suite de sa grande et belle Histoire de l'Empire ottoman les innovations progressives de Mahmoud II, M. de Hammer avait déjà fait entrevoir, avec autant de talent que de précision, toute la diversité qui existe entre les nouvelles et les anciennes institutions. Cependant, comme les indications de ce savant orientaliste ne dépassent pas l'année 1834, on comprendra tout ce que le progrès rapide et non-interrompu des réformes, durant treize années consécutives, a dû produire de changements.

gage de cette sollicitude pour le bien public dont Sa Majesté le sultan Abdul-Medjid a donné de si nombreux témoignages depuis son avénement, cet Annuaire a été rédigé par son ordre, et publié sous ses auspices impériales.

Résumant ensuite dans un court sommaire les matières qu'il renferme : « celles-ci se composent, dit-il, 1° d'un calendrier, تقويم *taqvîm*, indiquant les mois et les jours de l'année solaire et lunaire, et faisant connaître, avec les fêtes religieuses des diverses communions musulmanes, chrétiennes et juives, la tenue et la durée des grandes foires, بيوك پنايرلر *buïuk panaïrler*, qui ont lieu annuellement sur divers points de l'empire; 2° de plusieurs tableaux explicatifs, savoir : celui du cabinet ou des ministres d'État de la Sublime Porte, وكلاى دولت عليه *vukelâï devleti 'aliiè;* 3° celui des autres vizirs et hauts fonctionnaires du gouvernement en résidence à Constantinople et dans les provinces; 4° celui des agents diplomatiques et consulaires de la Sublime Porte auprès des puissances chrétiennes; 5° celui des ambassadeurs et autres agents des puissances étrangères accrédités auprès du gouvernement de Sa Hautesse; 6° d'une statistique des États européens, qui indique succinctement la composition de leur ministère, la forme et les ressources de leur gouvernement; 7° d'un tableau des monnaies turques et européennes ayant cours dans l'empire ottoman, avec l'indication de leur valeur en piastres turques, غروش *ghouroush*, et en پاره, *pâra*, conformément

au règlement adopté à cet égard à l'hôtel impérial des monnaies de Constantinople ; 8° d'un état général ou livre des postes de terre, قره پوستهلر *qara postalar*, qui desservent les principales routes de la Turquie d'Europe et d'Asie, avec l'itinéraire des différentes lignes suivies par les courriers du gouvernement; 9° enfin, un tableau indicatif des jours d'arrivée et de départ de tous les bateaux à vapeur qui, sous la direction des diverses compagnies ottomanes et européennes, parcourent aujourd'hui les mers du Levant. »

L'auteur, en terminant sa préface, prévient le lecteur que cet Annuaire est destiné à être publié à l'avenir tous les ans. Il observe, en outre, que si, pour l'année courante, il laisse encore beaucoup à désirer, il espère néanmoins trouver dans l'accueil que le public aura bien voulu faire à ce premier essai, l'encouragement et les moyens de lui donner, dans la suite, le degré de perfection qu'on est encore en droit d'attendre.

Cet extrait de la préface de l'auteur ne pouvant donner qu'une idée très-incomplète de cet Annuaire et de son utilité, nous entrerons dans plus de détails sur les parties essentielles dont il se compose, sans toutefois nous astreindre à un traduction, dont l'étendue dépasserait les limites de cette notice.

De toute cette hiérarchie des divers pouvoirs ottomans et du personnel dont elle se compose, nous ne voulions d'abord qu'indiquer les noms des fonctionnaires appartenant aux branches principales

des services publics; mais, considérant que la totalité de ces noms dépasse à peine ici le nombre de sept cents, nous n'avons pas voulu, pour quelques retranchements insignifiants, ôter à cette statistique le caractère de simplicité qui lui est propre, et qui contraste, d'une manière si frappante, avec les complications et les prodigalités administratives de la plupart des gouvernements européens.

Ce n'est, au reste, que depuis les réformes de Mahmoud II que des réductions importantes ont été opérées dans les emplois publics, et plus particulièrement encore dans le personnel du palais impérial. Toutes ces charges de l'ancienne cour, somptueux et inutile héritage de celle du bas-empire, ont aujourd'hui presque entièrement disparu, pour faire place à un ordre de choses plus en harmonie avec les usages des gouvernements européens. M. de Hammer a déjà fait connaître celles de ces suppressions qui avaient eu lieu jusqu'en 1834. Dans ce moment encore, il s'en effectue chaque jour de nouvelles; et nous devons aux communications bienveillantes de M. l'ambassadeur de la sublime Porte à Paris, l'indication de changements notables qui ont eu lieu depuis la publication même de cet annuaire, et que nous nous sommes empressé de mettre à profit dans cette traduction.

L'indication textuelle des nouvelles fonctions administratives, et celle des noms géographiques que nous nous sommes attaché à rendre, dans cette notice, en caractères turcs, avec leur prononciation en

lettres françaises, nous ait paru de nature à intéresser les orientalistes, et n'être pas inutiles à ceux de nos agents qui appartiennent à la carrière diplomatique et consulaire du Levant.

CALENDRIER, تقويم *TAQVIM*.

Ce calendrier est divisé en cinq colonnes principales. La première, qui est celle des quantièmes du mois, se subdivise elle-même en jours ou quantièmes arabes, grecs ou francs; la seconde colonne indique les jours de la semaine en turc; la troisième, le temps du midi, ظهر *zouhr*, et se subdivise en deux autres colonnes, celle des heures et des minutes; la quatrième colonne indique les saisons, les jours fériés musulmans, la tenue et la durée des grandes foires, پناير *panāïr* [1], et les premiers du mois de l'année solaire; la cinquième colonne, enfin, marque les jours de jeûne des différentes communions et, par abréviation, les fêtes religieuses des Grecs et Arméniens schismatiques, des Grecs et Arméniens catholiques, des Latins ou Francs et des juifs.

[1] Ces foires, qui se divisent en foires ordinaires et grandes foires, sont celles d'Angora, de Berghaus, d'Okhri, de Bazardjik, d'Eskidjuma, de Balouc ecer, de Cavanna, de Schoumla, de Carin Abad, de Yamboli, de Varna, de Caraçou (une foire d'été et une d'automne), de Mer'ach en Macédoine, de Tatar Bazari, de Yanina, de Serfidjè, de Tcherpan, de Ouzoundjè ova, de Silivri, de Nevracoub, d'Istemnak, de Sistov, de Tchataldjè, d'Eski Zaghra, de Yenidjè, de Kyzanlyk et de Zilè.

CONSEILS MINISTÉRIELS ET ADMINISTRATIFS DE LA SUBLIME PORTE, مجالس دولت عليه *MEDJALICI DEVLETI 'ALIIÈ.*

MINISTRES SECRÉTAIRES D'ÉTAT ET MEMBRES DU CONSEIL PRIVÉ, وكلاى سلطنت سنيه و اعضاى مجلس خاص *VÜKELAÏ SALTHANETI SENÏIÈ VÈ A'ZAÏ MEDJLICI KHASS.*

Le grand vizir, صدر اعظم *sadri a'zem*, Moustafa Rechid pacha[1];

Le mufti ou *cheïkh ul-islām*, شيخ الاسلام, Arif Hikmet bey efendi;

Le conseil privé se compose en outre de huit *muchîrs*, مشير, conseillers ou sous-secrétaires d'État[2], et de trois fonctionnaires de premier rang, qui sont :

Mehemmed Khosrev pacha;

Mehemmed Sa'ïd pacha, ser'asker, général en chef de la garde impériale, des troupes réglées, et ministre de la guerre;

[1] Cet homme d'État, duquel dépendent aujourd'hui le succès des réformes et la prospérité de l'empire Ottoman, est le même qui, durant plusieurs années, a rempli, avec autant de talent que de succès, les fonctions de ministre des affaires étrangères à Constantinople, et d'ambassadeur de la Porte en France et en Angleterre.

[2] Dans l'ordre militaire, ce mot de *muchîr* désigne également un grade intermédiaire entre celui de *ser'asker*, généralissime, et équivalant à celui de maréchal. C'est aussi celui d'un officier général revêtu d'un commandement en chef. On peut encore l'assimiler à celui de feld maréchal en Autriche.

Ahmed Fethi pacha, grand maître de l'artillerie, chargé en outre de la garde des détroits et des places fortes de l'empire[1];

Khalil Rif'at pacha, capitan pacha, ayant dans son département une partie des îles de la mer Blanche, c'est-à-dire de la mer Égée et de l'Archipel;

Sadyq Rif'at pacha, président du conseil suprême de justice, مجلس والای احكام عدليه رئيسی *medjlici vālāï ahkiāmi 'adlïiè reïci;*

Sarym pacha, ministre des finances, ماليه ناظری *mālïi nāziri;*

Riza pacha, ministre du commerce et de l'agriculture, تجارت وزراعت ناظری *tidjāret vè zirā 'at nāziri;*

Hacib pacha, intendant des vaqfs ou fondations pieuses, اوقاف همايون ناظری *evqāfi humāïoun nāziri;*

Arif pacha, membre du conseil de justice;

Mehemmed Hafyz pacha, ministre de la police, ضبطيه ناظری *zabthïiè nāziri;*

Ali efendi, ministre des affaires étrangères, خارجيه ناظری *khāridjïiè nāziri;*

Hadji Edhem bey, conseiller مستشار *mustechār* du grand vizir;

Thahir bey, intendant de la sultane validé et directeur général de la monnaie, كتخدای مهد عليا وضربخانه ناظری *kethhoudāï mehdi 'ulīā vè zarbkhānè nāziri.*

CONSEIL SUPRÊME DE JUSTICE, مجلس والای احكام عدليه *MEDJLICI VALAÏ AHKIAMI 'ADLÏIÈ.*

Ce conseil se compose d'un président, de six membres, et d'un premier et d'un second secrétaire. Le président et les quatre premiers membres du conseil ont le rang de muchir

[1] Beau-frère de Sa Majesté le sultan, ancien ambassadeur à Vienne et à Paris.

les cinq derniers membres, y compris les secrétaires, sont fonctionnaires de premier rang.

Président. — رئيس *reïs*, Sadyq Rif'at pacha.
Membres. — اعضا *a'zâ*, Arif pacha;
Arif efendi;
Nafy' efendi;
Sebib efendi;
Moukhtar bey, intendant général de la douane par intérim, موقتا كمرك امينى *muvaqqatan gumruk emîni.*
Secrétaires. — Naïl bey;
Thal'at efendi [1].

CONSEIL OU COMMISSION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, مجلس معارف عمومية *MEDJLICI ME'ARIFI 'OUMOUMÏIÈ.*

Ce conseil se compose de deux directeurs généraux, d'un président, de dix membres, et de deux secrétaires.

Directeurs généraux. — Rif'at pacha, président du conseil suprême de justice;
Ali efendi, ministre des affaires étrangères.
Président. — Emîn pacha, président du conseil militaire.
Membres. — Cheïkh Zadè Es'ad efendi, grand juge de la Roumilie, inspecteur général des écoles, et historiographe de l'empire [2];
Halim molla efendi, l'un des grands juges de l'empire;
Sa'ïd Muhyb efendi, garde des archives, دفتر امينى *defter emîni;*

[1] Ancien chargé d'affaires à Paris, et ensuite ambassadeur à Berlin.

[2] Ancien grand juge d'Anatolie, puis ambassadeur en Perse, Es'ad efendi, qui peut, à juste titte, passer pour l'un des hommes les plus instruits de l'empire Ottoman, est auteur d'une histoire de la destruction des janissaires, imprimée à Constantinople, sous le titre de اس ظفر *ussi zafer* (base de victoire), et dont M. Caussin de Perceval a publié la traduction en 1833.

Ziver efendi, fonctionnaire de première classe;
Ismaïl efendi, *idem.*
Fuad efendi, chef du protocole, rapporteur des conférences du divan impérial, آمدئ ديوان همايون *āmedii dîvāni humāïoun*[1];
Ismaïl efendi, premier médecin de Sa Majesté le sultan, سر اطبّاى حضرت شهرياری *seri athybbāï hazreti chehrīāri.*
Secrétaires. — Ridjaï efendi, l'un des chefs du bureau de l'amedi ou protocole, آمدئ ديوان همايون اوطهسی خلفاسی *āmedii dîvāni humāïoun odhaci khoulèfāci.*
Kemal efendi, adjoint à l'inspecteur général des écoles, مكاتب عموميّه نظارتی معاونی *mekiātibi 'oumoumīiè nezāreti mou'āvini.*

CONSEIL MILITAIRE, دار شورای عسكری DARI CHOURAÏ 'ASKERI.

Ce conseil se compose d'un président, de douze membres et d'un secrétaire, pris parmi les fonctionnaires de premier rang, les généraux de division, lieutenants généraux, فريق *ferîq*, les généraux de brigade, maréchaux de camp, مير لوا *mîri livā*, les mollas, موالی *mevāli*[2], et les fonctionnaires de second rang.

Président. — Emîn pacha.
Membres. — Abdi pacha, lieutenant général commandant de la milice nationale, ou sorte de landwehr, رديف فريقی *redîf ferîqy*;
Rif'at pacha, inspecteur de l'école militaire, مكتب حربيّه ناظری *mektebi harbīiè nāziri;*

[1] Ex-chargé d'affaires à Londres, puis ambassadeur extraordinaire à Madrid et à Lisbonne.

[2] Juges de première classe, légistes docteurs de la loi.

Selami efendi;
Vamyq efendi;
Medjid efendi;
Ibrahim pacha, président du conseil d'état-major, اركان حربيه رئيسى *erkiāni harbiiè reïci;*
Ahmed pacha, directeur de l'école militaire, مكتب حربيه مديرى *mektebi harbīiè mudīri;*
Ibrahim pacha, directeur de l'école préparatoire militaire, مكتب اعداديه حربيه ناظرى *mektebi y'dādiè harbiiè nāziri;*
Azmi pacha;
Necîb pacha:
Mehemmed Ruchdi efendi;
Arif efendi.
Secrétaire. — Ahmed bey.

CONSEIL DE LA MARINE OU DE L'AMIRAUTÉ, مجلس بحريه *MEDJLICI BAHRĪIÈ.*

Composé d'un président, de sept membres, et d'un premier et second secrétaire.

Président. — Ali pacha, lieutenant général, فريق *ferîq.*
Membres. — Raghyb pacha, maréchal de camp, ميرلوا *mîri livā;*
Ahmed pacha, *idem.*
Mahmoud bey, colonel, مير آلاى *mîri ālāī;*
Ahmed bey, *idem.*
Suleïman efendi, professeur à l'école de rédaction, lieutenant-colonel, appartenant à la classes des mollas ou docteurs de la loi; مكتب انشايه خواجه سى *mektebi inchāïè khodjaci.*
Khoulous efendi, *idem.*
Premier secrétaire. — Zouhdi efendi, fonctionnaire de troisième rang;
Second secrétaire. — Salyh efendi, *idem.*

CONSEIL DE L'ARSENAL OU DU MATÉRIEL DE L'ARTILLERIE, مجلس طوپخانهٔ عامره *MEDJILICI THOPKHANÈÏ 'AMIRÈ.*

Composé d'un président et de quatre membres.

Président. — Moustafa pacha, lieutenant général.
Membres. — Mouça pacha, maréchal de camp;
Rif'at bey, colonel;
Roustem bey, *idem ;*
Edhem bey, lieutenant-colonel.

CONSEIL DES FINANCES, مجلس ماليّه *MEDJLICI MALÎIÈ.*

Composé d'un président, de dix membres et d'un premier et deuxième secrétaire.

Président. — Hadji Edhem efendi, fonctionnaire de premier rang.
Membres. — Chevqy efendi, fonctionnaire de premier rang;
Ibrahim efendi, *idem;*
Ken'an efendi, *qapou ketkhoudaci,* vulgairement *qapi kiahïa*[1], fonctionnaire de deuxième rang;
Suleïman efendi, *idem ;*
Mufid bey, *idem ;*
Kechchaf efendi, *idem ;*
Chevket bey, *idem ;*
Nafi efendi, molla ou docteur de la loi.
Premier secrétaire. — Mehemmed efendi, fonctionnaire de troisième rang.
Deuxième secrétaire. — Re'ouf bey, *idem.*

[1] Ce mot désigne le fondé de pouvoir, auprès de la Porte, d'un fonctionnaire ou d'un personnage absent.

CONSEIL DE L'AGRICULTURE, مجلس زراعت *MEDJLICI ZIRA'AT.*

Composé d'un président, de six membres et d'un secrétaire.

Président. — Le ministre du commerce. (Voyez page 184.)
Membres. — Chehab efendi, fonctionnaire de deuxième rang[1];
Aly bey, *idem;*
Edhem bey, attaché aux écuries impériales;
Ysmet bey, molla ou docteur de la loi;
Chakir efendi, fonctionnaire de troisième rang.
Secrétaire. — Ysmet efendi, fonctionnaire de troisième rang.

CONSEIL DES MINES, مجلس معادن *MEDJLICI ME'ADIN.*

Composé d'un président, de cinq membres et d'un secrétaire.

Président. — Thahir pacha, directeur de la monnaie, ضربخانه ناظری *zarbkhānè nāziri.*
Membres. — Ibrahim efendi, essayeur (صاحب عیار *Sāhib 'yiār*);
Es'ad efendi, secrétaire ou garde de la cassette particulière du sultan, جیب همایون کاتبی *djeībi humāïoun kiātibi;*
Vahdi efendi, contrôleur vérificateur des écritures, تحریرات ممیزی *tahrīrāt mumeïizi.*
Nouri efendi, contrôleur des revenus publics, واردات ممیزی *vāridāt mumeïizi;*
Duz oghlou Hodja Mirhan, banquier de la cassette impériale, جیب همایون صرافی *djeībi humāïoun sarrāfi;*
Secrétaire. — Ahmed Hacîb efendi.

[1] Titre qui équivaut au grade de sous-gouverneur de province.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA POLICE, مجلس ضبطيه MEDJLICI ZABTHYÏÈ.

Composé d'un président et de douze membres.

Président. — Seïd efendi, sous-directeur de la police, ضبطيه معاونی *zabthyïè mou'āvini.*

Membres. — Husseïn bey, inspecteur des vivres, ذخیره ناظری *zakhyrè nāziri.*

Abdul-Halim efendi, inspecteur des eaux, صو ناظری *sou nāziri;*

Tevfyq bey, lieutenant-colonel;

Osman bey, fonctionnaire de deuxième rang;

Sermed efendi, fonctionnaire de troisième rang;

Qoudsi efendi, *idem;*

Chakir efendi, professeur, مدرّس *muderris;*

Es'ad efendi, chef de bureau, conseiller d'État, خواجکان *khodjaguiān*[1];

Ahmed efendi, khodjaguian;

Mehemmed efendi, *idem.*

Husseïn Saib efendi, *idem.*

INTÉRIEUR DU PALAIS IMPÉRIAL, DONT L'ACCÈS N'EST PERMIS QU'À UN PETIT NOMBRE D'OFFICIERS, مابین همایون MABEÏNI HUMAÏOUN.

OFFICIERS (MILITAIRES ET CIVILS) DU SERVICE PARTICULIER DE LA MAISON DU SULTAN OU DU *MABEÏN*, مابین همایون ملوکانهده بولنان ذوات MABEÏNI HUMAÏOUNI MULOUKIANÈDÈ BOÛLOUNAN ZAVAT[2].

Thygour agha, chef des eunuques du sérail, grand di-

[1] Khodjaguiân, titre générique commun à la plupart des fonctionnaires du divan. Il est quelquefois aussi purement honorifique.

[2] Ces officiers sont aussi désignés collectivement sous le nom de مابینجی *Mābeïndji.*

gnitaire de la cour, دار السعادة الشريفه اغاسى *dār us-séādet uch-cherifé aghāci*[1];

Hamdi bey, lieutenant général, chef des officiers d'ordonnance, ou aide de camp de sa Hautesse[2], سر قرنای حضرت شهنشاهی *seri qourenāī hazreti chehinchāhi*;

Selîm bey, lieutenant général, aide de camp ou officier d'ordonnance;

Mehemmed bey, *idem.*

Ḥassan efendi, maréchal de camp et officier d'ordonnance.

Raghyb agha, *idem.*

Mehemmed agha, colonel, aide de camp;

Moustafa agha, *idem.*

Belygh efendî, maître de la garde robe du sultan, fonctionnaire de deuxième classe, ثوابى حضرت شهنشاهی *sevābii hazreti chehinchāhi*;

Ziver agha, administrateur du mabeïn impérial, fonctionnaire de troisième classe; مابين همايون مديرى *mābeïni humāïoun mudîri.*

Mehemmed Yzzet efendi, premier aumônier de Sa Majesté le sultan, appartenant à la classe des grands juges, صدوردن امام اوّل حضرت شهنشاهی *soudourden imāmi avveli hazreti chehinchāhi*;

Mustafa Ourf efendi, deuxième aumônier de Sa Majesté, appartenant à la classe des mollas, موالیدن امام ثانی حضرت شهنشاهی *mevālîden imāmi sānii hazreti chehinchāhi*;

Chefîq bey, premier secrétaire du mabeïn impérial, fonc-

[1] Littéralement, *l'agha de la demeure de la félicité*; c'est l'ancien *qyzlaragha*, dont le nom seul a changé.

[2] قرنا *qourenā* est le pluriel arabe de قرين *qarîn*. Ce mot signifie littéralement «joint, associé, qui accompagne.» Je prie le lecteur de remarquer ici, une fois pour toutes, que la réforme ayant introduit dans l'organisation civile et militaire de la Turquie une foule de dénominations nouvelles qui ne se trouvent encore dans aucun dictionnaire, j'ai dû, en traduisant celles-ci, me conformer plutôt au sens relatif qu'au sens littéral.

tionnaire de premier rang, مابين همايون باش كاتبى *mābeīni humāïoun bāch kiātibi;*

Ferîd efendi, deuxième secrétaire du mabeïn impérial, deuxième division des fonctionnaires de premier rang, مابين همايون ايكنجى كاتبى *mābeīni humāïoun ikindji kiātibi;*

Riza efendi, troisième secrétaire du mabeïn impérial, *idēm.*

Safvet efendi, quatrième secrétaire du mabeïn impérial, *idem.*

Hadji Memich agha, premier messager référendaire de la cour, تلخيصى اول *telkhyci evvel,* fonctionnaire de quatrième rang;

Moustafa agha, premier tchoqadar de la porte du mabeïn, مابين همايون قپو چوقدار اولى *mābeīni humāïouni qapou tchoqadāri evveli,* fonctionnaire de quatrième rang;

Hassan agha, deuxième messager référendaire, تلخيص ثانى *telkhyci sāni,* fonctionnaire de cinquième rang;

Danich agha, deuxième tchoqadar de la Porte, fonctionnaire de cinquième rang;

Abdul-Azîz agha, directeur des écuries impériales, اصطبل عامره مديرى *ysthabili 'āmirè mudîri;*

Chukri agha, chef du corps des capidji, ou chambellans, قپوجيلر كتخداسى *qapoudjîler ketkhoudāci.*

OFFICIERS AUXILIAIRES OU AIDES DE CAMP ATTACHÉS À LA MAISON MILITAIRE DU SULTAN, ياور حرب *ĪAVERI HARB.*

Husseïn bey, colonel de cavalerie de la garde impériale. خاصّه سوارى مير آلاىٔ *khāssa souvāri mîr ālāïi;*

Mahmoud agha, chef d'escadron de la cavalerie de la garde, خاصّه سوارى بيك باشيسى *khāssa souvāri bîñ bāchîci;*

Ahmed agha, chef de bataillon d'état-major, اركان حربيّه بيك باشيسى *erkiāni harbiïè bîñ bāchici;*

Moustafa agha, adjudant d'état-major, اركان حربيّه قول اغاسى *erkiāni harbīiè qol aghāci;*

Ibrahim bey, adjudant commandant de l'infanterie de la garde, خاصّه پياده قول اغاسى *khāssa piādè qol aghāci;*

Ahmed agha, capitaine de cavalerie de la garde, خاصّه سوارى يوز باشيسى *khāssè souvāri ïuz bāchíci;*

Mehemmed agha, *idem;*

Ismaïl agha, *idem;* capitaine d'infanterie de la garde, خاصّه پياده يوز باشيسى *khāssa piādè ïuz bāchíci.*

Rustem agha, *idem;*

Hassan agha, *idem;*

Arif agha, directeur du trésor impérial, fonctionnaire de première classe, خزينۀ همايون وكيلى *khazīneï humāïoun vekīli;*

Sadyq efendi, intendant de la caisse ou trésor impérial, fonctionnaire de premier rang, خزينۀ همايون كتخداسى *khāzīnèï humāïoun ketkhoudāci;*

Abdul-ghani agha, fonctionnaire de premier rang, مهد علياى سلطنت باش اغاسى *mehdi 'aliāï salthanet bāch aghāci*[1];

Becim agha, premier mouçahib, ou page de Sa Majesté, fonctionnaire de deuxième rang, باش مصاحب *bāch mouçāhyb*[2];

Mehemmed agha, agha ou garde de la porte impériale, dite de félicité, fonctionnaire de troisième rang, باب السعادت العليّه اغاسى *bāb us-s'eādet ul-'alīiè aghāci;*

Hussein agha, deuxième mouçahib, fonctionnaire de troisième rang, ايكنجى مصاحب *ikindji mouçāhyb;*

Bekîr agha, intendant de la chambre particulière du sultan,

[1] Sorte d'officier de la chambre intérieure du sultan.

[2] Dans l'ancien ordre de choses, les plus anciens eunuques du sérail portaient le titre de *mouçāhyb*, parce qu'ils avaient la permission de parler au grand seigneur quand ils voulaient.

fonctionnaire de troisième rang, خاصّ اوطه كتخداسى *khâss odha ketkhoudâci;*

Becim agha, troisième mouçahib, fonctionnaire de quatrième rang, اوچنجى مصاحب *utchundji mouçâhyb;*

Khalid agha, quatrième mouçahib, fonctionnaire de quatrième rang, دردنجى مصاحب *dordundju mouçâhyb;*

Nazyf agha, chef des officiers préposés à la garde de la sainte robe, fonctionnaire de quatrième rang, خرقهٔ سعادت سر خدمه‌سى *khyrqaï se'âdet seri khademèci*[1].

BUREAUCRATIE,

OU ADMINISTRATION MINISTÉRIELLE, قلميّه QALEMÎIÈ[2].

Ce titre comprend la généralité des emplois du divan[3] ou de la chancellerie d'État, مناصب ديوانيّه *menâcybi divânîiè.*

PREMIÈRE CLASSE DES FONCTIONNAIRES DE PREMIER RANG.

Zouhdi efendi, directeur de l'arsenal maritime, ترسانهٔ عامره ناظرى *tersânèï 'âmirè nâziri;*

Sa'id Mouhib efendi, archiviste, دفتر امينى *defter emîni;*

Moumtaz efendi, conseiller du ser'asker, سرعسكر مستشارى *ser'asker mustechâri;*

Tevfîq bey, directeur des dépenses, مصارفات ناظرى *meçârifât nâziri;*

Moukhtar bey, directeur de la fonderie et du matériel de

[1] *Khyrqaï se'âdet* ou *khyrqaï cherîf,* robe de camelot noir de Mahomet; elle est gardée au sérail avec le *sandjaq* cherîf, ou étendard sacré.

[2] Littéralement : les emplois de la plume. Anciennement ce mot désignait l'un des bureaux du département des finances.

[3] Ce qu'on entend ici par le mot divan, c'est le ministère de la Porte Ottomane, quelquefois par opposition avec le *seraï* et le *mabeïn*, ou la cour du sultan.

l'artillerie, طوپخانهٔ عامره ناظری *thôpkhānèï 'āmirè nāziri;*

Moukhtar bey, intendant général de la douane, گمرك امینی *gumruk emîni;*

Mazloum bey, directeur des causes judiciaires, ou ministre de la justice, دعاوی ناظری *de'āvi nāziri;*

Fuad efendi, directeur du protocole du divan impérial, et rapporteur des conférences, آمدئ دیوان همایون *āmedii dîvāni humāïoun;*

Kiani bey, intendant de la douane des tabacs, دخان گمرکی امینی *doukhān gumrugui emîni;*

Sa'ïd efendi, directeur de la rédaction et de l'impression du Moniteur ou de la Gazette d'État, تقویم خانه ناظری *taqvîm khānè nāziri;*

Yzzet pacha, prévôt des corporations, ayant rang de mirmirān, احتساب ناظری *yhtiçāb nāziri.*

DEUXIÈME CLASSE DES FONCTIONNAIRES DE PREMIER RANG.

Sa'ïd bey, maître des cérémonies, تشریفات دیوان همایون *techrîfāti dîvāni humāïoun;*

Mahmoud bey, premier secrétaire ou chef du cabinet du grand vizir, مکتوبئ صدر عالی *mektoubii sadri 'āli;*

Chevket bey, vice-chancelier du divan impérial, بکلکجئ دیوان همایون *beïliktchii dîvāni humāïoun*[1];

Emîn efendi, premier drogman du divan impérial, ترجمان دیوان همایون *terdjumāni dîvāni humāïoun*[2];

[1] C'est aussi le chef du bureau des dépêches de la Porte, chargé d'expédier aux gouverneurs des provinces et autres autorités locales, les ordres relatifs à la police intérieure de l'empire, et toute espèce de firmans obtenus sur la demande des ministres publics, et concernant les affaires étrangères de la Porte.

[2] Voyez la note 2, pag. 198.

Nazyf efendi, premier secrétaire du département de l'intérieur, داخليه كاتبى *dākhylīiè kiātibi;*

Tevfîq efendi, premier secrétaire ou chef du cabinet du département des affaires étrangères, خارجيه كاتبى *khāridjīiè kiātibi;*

Eumer Djemal efendi, premier adjoint au directeur des causes judiciaires, دعاوى معاون اوّلى *de'āvi mou'āvini evveli;*

Ismaïl efendi, premier médecin de Sa Majesté le sultan, سر اطبّاى حضرت شهريارى *seri ethybbāī hazreti chehrīari;*

Haled efendi, trésorier ou receveur général de la Roumilie, روم ايلى دفتردارى *roumîli defterdāri;*

Sady' bey, trésorier de l'Anatolie, اناطولى دفتردارى *anātholy defterdāri;*

Husseïn bey, directeur des postes et des subsistances publiques, پوسته خانه وذخيره ناظرى *posta khānè vè zakhyrè nāziri;*

Khalid efendi, maître des comptes, contrôleur des revenus de la Roumilie, روم ايلى واردات محاسبه جيسى *roumîli vāridāt mouhācebèdjîci;*

Rachîd bey, maître des comptes, contrôleur des dépenses de la Roumilie; روم ايلى مصارفات محاسبه جيسى *roumîli mouçārifāt mouhācebèdjîci.*

Seïd efendi, directeur adjoint de la police, ضبطيه معاونى *zabthiè mou'āvini.*

PREMIÈRE CLASSE DE FONCTIONNAIRES DE DEUXIÈME RANG.

Tevfîq bey, adjoint au département du commerce, تجارت معاونى *tidjāret mou'āvini;*

Husseïn efendi, directeur des actes et expéditions du conseil suprême de justice, مجلس والا اوراق مديرى *medjlici vālā evrāq mudîri;*

Bahir efendi, deuxième adjoint au directeur des causes ju-

diciaires, دعاوی معاون ثانیسی *de'âvi mou'âvini sânîci*[1];

Es'ad efendi, drogman du bureau des deux villes saintes (la Mecque et Médine), حرمین ترجمانی *haremeïn terdjamâni;*

Afîf efendi, chef de bureau de la vice-chancellerie, بکلکجی کیسه داری *beïliktchi kîcèdâri;*

Abdul-Halîm efendi, directeur des eaux, صو ناظری *sou nâziri.*

DEUXIÈME CLASSE DES FONCTIONNAIRES DE DEUXIÈME RANG.

Kemal efendi, adjoint et sous-chef à la direction des écoles publiques, مکاتب عمومیه نظارتی معاونی *mekiâtibi 'oumoumîiè nezâreti mou'âvini*[2];

Ahmed efendi, secrétaire du bureau des huissiers appariteurs, چاوشلر کاتبی *tchâvouchlar kiâtibi;*

Sadyq bey, contrôleur des revenus de l'Anatolie, اناطولی واردات محاسبه جیسی *anâtholi vâridât mouhâcebèdjîci;*

Khaïri efendi, contrôleur des dépenses de l'Anatolie, اناطولی مصارفات محاسبه جیسی *anâthouli mouçârifât mouhâcebèdjîci;*

Rif'at efendi, contrôleur des fermes viagères, مالکانه محاسبه جیسی *mâlikiânè mouhâcebèdjîci;*

Haçan efendi, contrôleur de la comptabilité des stipendiés, سرکی محاسبه جیسی *sergui mouhâcebèdjîci;*

Abdul-Azîz efendi, contrôleur des obligations ou papier-monnaie, appelés *sehm*[3], اسهام محاسبه جیسی *eshâm mouhâcebèdjîci;*

[1] Ancien chargé d'affaires à Paris.

[2] Auteur d'un Guide de la conversation en persan et en turc intitulé : فارسی تکلم رسالهسی *fârsi tekellum riçâléci*, qui vient de paraître, et dont il sera rendu compte dans le Journal Asiatique.

[3] La signification primitive de ce mot est *lot*, *portion*, pluriel arabe اسهام *eshâm*.

Khalid efendi, contrôleur du livre des recettes et dépenses, جريدة محاسبه جيسى *djerîdè mouhācebèdjîci*[1];

Abdul-Qadir efendi, contrôleur de la comptabilité des *vaqf* ou fondations pieuses, اوقاف محاسبه جيسى *evqāf mouhācebèdjîci ;*

Housni efendi, chef du cabinet du ministère des finances, ماليه مكتوبجيسى *māliiè mektoubdjîci ;*

Nazyf efendi, secrétaire au ministère des finances, ماليه كاتبى *māliiè kiātibi;*

Rachîd bey, directeur des ordonnances ou arrêtés du ministère des finances, اوامر ماليه مديرى *evāmiri māliiè mudîri ;*

Rechîd bey, directeur du trésor public, بيت المال مديرى *beït ul-māl mudîri ;*

Emîn efendi, contrôleur du *nizāmiiè*[2] نظاميه محاسبه جيسى *nizāmiiè mouhācebèdjîci ;*

Houbab efendi, chef de correspondance du ser'asker, سرعسكر مكتوبجيسى *ser'asker mektoubdjîci ;*

Nouri efendi, contrôleur de la comptabilité de la marine, بحريه محاسبه جيسى *bahriiè mouhācebèdjîci ;*

Khalid efendi, chef de correspondance de la marine, بحريه مكتوبجيسى *bahriiè mektoubdjîci ;*

Ibrahim bey, essayeur ou vérificateur en chef des espèces monnayées, صاحب عيار *sāhyb 'yiār ;*

Hassan efendi, contrôleur de la comptabilité de la fonderie et du matériel de l'artillerie, طوپخانه محاسبه جيسى *thopkhānè mouhācebèdjîci ;*

Arif efendi, chef de la correspondance, ou secrétaire général de l'arsenal de terre et du matériel de l'artillerie, طوپخانه مكتوبجيسى *thopkhānè mektoubdjîci ;*

[1] Je ne puis garantir l'exactitude de cette fonction, et j'ignore si ce titre est le même que celui que M. de Hammer écrit *Djerîdi nāziri*, et qu'il traduit par : inspecteur du cadastre ou du bureau de statistique ? (*Histoire de l'Empire ottoman*, traduction de Hellert, t. XVI, p. 183.)

[2] Je pense, sans pouvoir le garantir, que ce titre peut désigner le contrôleur de l'administration des troupes réglées.

Abdul-Halîm efendi, intendant des bâtiments de la couronne, ابنیّه خاصّه مدیری *ebnïièi khâssa mudîri*;

Yacoub agha, percepteur des droits sur les boissons, officier des écuries impériales, زجریه محصلی *zidjriè mouhâcyli*.

FONCTIONNAIRES DE TROISIÈME RANG.

Kiâmil bey, maître des cérémonies au département des affaires étrangères, خارجیّه تشریفاتجیسی *khâridjïiè techrîfâtdjîci;*

Hachem bey, directeur des droits sur les bestiaux, اغنام مدیری *aghnâm mudîri;*

Mehemmed agha, directeur en chef des poids et mesures, وزنهدار باشی *veznédâr bâchi.*

EMPLOYÉS DU BUREAU DU PROTOCOLE IMPÉRIAL, آمدی دیوان همایون خلفاسی *AMEDII DÎVANI HUMAÏOUN KHOULEFACI.*

Osman bey, fonctionnaire de premier rang;

Ridjaï efendi, fonctionnaire de la deuxième division du premier rang;

Mahmoud bey, *idem;*

Ibrahim bey, *idem;*

Edîb efendi, fonctionnaire de la deuxième division du deuxième rang;

Chefîq bey, *idem;*

Mehemmed bey, *idem;*

Djemîl bey, *idem;*

Sa'îd efendi, *idem;*

Moustafa Raïf efendi, *idem;*

Mahir bey, *idem;*

Neïr bey, *idem;*

Atha bey, *idem;*

Rif'at bey, *idem;*

Sureïia bey, *idem.*

EMPLOYÉS OU OFFICIERS SUPÉRIEURS DES BUREAUX,
ضابطان اقلام *ZABITHANI AQLAM.*

PREMIÈRE DIVISION DES FONCTIONNAIRES DE DEUXIÈME RANG,
رتبهٔ ثانيه صنف اولى *rutbèï sānīiè synfi evveli.*

Nouri efendi, adjoint au chef de la correspondance du grand vizir, مكتوبئ صدر عالى معاونى *mektoubii sadri 'āli mou'āvini;*

Fakhr eddîn efendi, premier commis du bureau de la correspondance du grand vizir, مكتوبئ صدر عالى خليفهسى *mektoubii sadri 'āli khalîfèci.*

DEUXIÈME DIVISION DES FONCTIONNAIRES DE DEUXIÈME RANG,
رتبهٔ ثانيه صنف ثانيسى *rutbèï sānīiè synfi sānici.*

Ahmed bey, chef du bureau du cérémonial, تشريفات كيسهدارى *techrîfāt kîcèdāri;*

Nour eddîn bey, premier traducteur, مترجم اوّل *muteredjimi evvel;*

Atha efendi, chef du bureau des affaires importantes et de la rédaction supérieure, مهمّه مديرى *muhimmè mudîri*[1];

Tahsîn efendi, chef du bureau du divan, ديوان كيسهدارى *dîvān kîcèdāri;*

Muhîb efendi, chef du bureau des décrets et ordonnances du sultan, رؤس كيسهدارى *rou'ous kîcèdāri;*

Halîmi efendi, chef du bureau des mutations et transferts, تحويل كيسهدارى *tahvîl kîcèdāri;*

[1] Ce bureau est aussi celui de l'enregistrement de toutes les transactions avec les puissances européennes, et où se traitent également les intérêts ecclésiastiques des chrétiens.

Ouçam efendi, chef du bureau des procès ou causes judiciaires, دعاوی کیسه‌داری *de'āvi kîcèdāri.*

TROISIÈME DIVISION DES FONCTIONNAIRES DE DEUXIÈME RANG, رتبهٔ ثالثه صنف ثانیسی *rutbèï sālicè synfi sānîci.*

Moukhtar efendi, vérificateur (*mumeïiz*[1]) de la comptabilité des revenus de la Roumilie, روم ایلی واردات محاسبه‌سی ممیزی *roumîli vāridāt mouhācebèci mumeïizi;*

Ahmed Yumni efendi, vérificateur des revenus de l'Anatolie, اناطولی واردات محاسبه‌سی ممیزی *anātholy vāridāt mouhācebèci mumeïizi;*

Hylmi efendi, vérificateur des dépenses de la Roumilie, روم ایلی مصارفات محاسبه‌سی ممیزی *roumîli muçārifāt mouhācebèci mumeïizi;*

Mehemmed efendi, vérificateur des dépenses de l'Anatolie, اناطولی مصارفات محاسبه‌سی ممیزی *anātholy muçārifāt mouhācebèci mumeïizi;*

Mahmoud efendi, vérificateur du registre de la rentrée des payements, سرکی وارداتی ممیزی *sergui vāridāti mumeïizi;*

Ahmed efendi, vérificateur du registre de dépense pour les payements, سرکی مصارفات ممیزی *sergui muçārifāt mumeïizi;*

Emîn efendi, vérificateur de la comptabilité des obligations dites *eshām*[2], اسهام محاسبه‌سی ممیزی *eshām mouhācebèci mumeïizi;*

Chefîq bey, vérificateur du *djerîdè* ou du bureau de la statistique de l'empire, جریده محاسبه‌سی ممیزی *djerîdè mouhācebèci mumeïizi;*

[1] Dans l'ancien ordre de choses, le *mumeïiz* était le secrétaire du bureau de la chancellerie d'État; c. d'Ohsson.

[2] Voyez la note 2, pag. 198.

Saïd efendi, vérificateur de la comptabilité des fermes viagères, مالكانه محاسبه‌سی مميّزی *mālikiānè mouhācebèci mumeïizi;*

Moustafa efendi, vérificateur au bureau des échanges ou mutations, بدلات اوطه‌سی مميّزی *bedelāt odhaci mumeïizi;*

Yrfan efendi, premier commis du département des finances, مكتوبیّ ماليّه خليفه‌سی *mektoubii mālüè khalîfèci;*

. . . . vérificateur du bureau des traductions à l'hôtel du ser'asker, باب سرعسكری ترجمه اوطه‌سی مميّزی *bābi ser'askeri terdjemè odhaci mumeïizi*[1];

Sabri efendi, directeur du bureau de correspondance du ser'asker, سرعسكر مكتوبجيسی مديری *ser'asker mektoubdjîci mudîri;*

Kiami efendi, directeur du bureau des actes et écrits, اوراق مديری *evrāq mudîri;*

. . . . chef du bureau de la garde impériale, خاصّه مميّزی *khāssa mumeïizi;*

Echref bey, directeur du bureau des rapports journaliers de l'armée, ژورنال مديری *journāl mudîri;*

Ghalib efendi, directeur des inspections, يوقلمه مديری *ïoqlama mudîri;*

Hadji Khalid efendi, secrétaire au bureau du Nizamiiè ou de l'armée régulière de la ligne, نظاميّه تحريراتی كاتبی *nizāmiïè tahrîrāti kiātibi.*

Eïoub efendi, vérificateur de comptabilité, محاسبه مميّزی *mouhācebè mumeïizi;*

Tevfiq efendi, directeur des archives du bureau des répartitions journalières de l'armée, توزيعات روزنامچه‌جيسی *tevzî'āt rouznāmtchèdjîci;*

[1] Place vacante.

Hadji bey, directeur des archives du bureau des ventes des objets militaires, مبايعات روزنامچه جيسى *mubāïʿāt rouznāmtcèdjîci ;*

Rouçoukhy efendi, vérificateur des écritures du conseil, دار شورا تحريراتى مميزى *dāri chourā tahrîrāti mumeïizi ;*

Es'ad efendi, secrétaire de l'administration de la cassette impériale, جيب همايون كاتبى *djeībi humāïoun kiātibi ;*

Vahdi efendi, vérificateur des écritures à l'hôtel des monnaies, ضربخانه تحريراتى مميزى *zarbkhānè tahrîrāti mumeïizi ;*

Nouri efendi, vérificateur des revenus de l'hôtel des monnaies, ضربخانه وارداتى مميزى *zarbkhānè vāridāti mumeïizi ;*

Hacîb efendi, secrétaire de l'administration des mines, معادن كاتبى *meādin kiātibi ;*

Yzzi efendi, secrétaire pour les écritures de l'administration des legs et fondations pieuses, اوقاف تحريراتى كاتبى *evqāf tahrîrāti kiātibi ;*

Yzzet efendi, premier commis des legs et fondations pieuses, اوقاف ذمتى خليفه سى *evqāf zimmeti khalîfèci ;*

Ali efendi, premier commis au registre des dépenses de la marine, بحريه سركى خليفه سى *bahriïè sergui khalîfèci ;*

Rachîd efendi, inspecteur aux revues de la marine, بحريه يوقلمه جيسى *bahriïè ioqlamadjîci ;*

Abdus-settar efendi, écrivain au journal de la marine, بحريه ژورنال كاتبى *bahriïè journāl kiātibi.*

EMPLOI DE L'ÉPÉE OU DE L'ARMÉE, سيفيّه *SEÏFÏIÈ*[1].

Ce chapitre embrasse les subdivisions suivantes :

CONSEIL COMMISSION MILITAIRE DE LA GARDE IMPÉRIALE DU SULTAN, عساكر خاصّهٔ شاهانه اردوسنك مجلسى، *AÇAKIRI KHASSÈÏ CHAHANÈ ORDOUCINUN MEDJLICI.*

Composé d'un président, d'un mufti (docteur de la loi) et de quatre membres.

Président. — Yzzet pacha, lieutenant général, فريق *feríq.*
Mufti. — Husseïn efendi.
Membres. — Mes'oud pacha, maréchal de camp, ميرلوا *mîri livā ;*
Ysmet bey, colonel, ميرآلاى *mîri ālāï ;*
Suleïman bey, *idem ;*
Suleïman bey, lieutenant-colonel, قائمقام *qāïmaqām.*

CONSEIL MILITAIRE DE L'ARMÉE DE CONSTANTINOPLE, درسعادت اردوسنك مجلسى *DERI SE'ADET ORDOUCINUN MEDJLICI.*

Composé d'un président, d'un mufti et de cinq membres.

Président. — Eïoub pacha, lieutenant général.
Mufti. — Hafiz Emîn efendi.
Membres. — Chakir pacha, maréchal de camp ;
Nouri bey, colonel ;
Thahir bey, *idem ;*

[1] Ce mot est une abréviation de cette phrase : مناصب سيفيّه *menācibi seïfïiè.*

Chemsi bey, *idem ;*
Yzzet bey, lieutenant-colonel.

CONSEIL MILITAIRE DE L'ARMÉE DE LA ROUMILIE, روم ایلی اردوسنك مجلسی *ROUMÎLI ORDOUCINUN MEDJLICI.*

Composé d'un président et de quatre membres.

Président. — Ismaïl pacha, lieutenant général.
Membres. — Khourchîd pacha, maréchal de camp ;
Moustafa bey, colonel ;
Chukri bey, *idem ;*
Ahmed bey, lieutenant-colonel.

CONSEIL MILITAIRE DE L'ARMÉE DE L'ANATOLIE, اناطولی اردوسنك مجلسی *ANATHOLOU ORDOUCINUN MEDJLICI.*

Composé d'un président et de quatre membres.

Président. — Sabri pacha, lieutenant général.
Membres. — Mou'amer pacha, maréchal de camp ;
Moustafa bey, colonel ;
Husseïn bey, *idem ;*
Moustafa bey, lieutenant-colonel.

CONSEIL MILITAIRE DE L'ARMÉE D'ARABIE, عربستان اردوسنك مجلسی *'ARABISTAN ORDOUCINUN MEDJLICI.*

Composé d'un président et de quatre membres.

Président. — Rechîd pacha, lieutenant général.
Membres. — Beïdjan pacha, maréchal de camp ;
Morali Ahmed pacha, colonel ;
Moustafa bey, *idem ;*
Sabri bey, lieutenant-colonel.

Indépendamment des gouvernements ou préfectures mili-

taires, لوا *livā*, pl. a. الويه *elviè*[1], qui font exception, la totalité de l'armée régulière de l'empire est divisée en cinq grands corps d'armée, et chaque corps d'armée, avec son quartier général, مركز *merkez*, est disposé en dix parties, et composé de six brigades militaires, لوا *livā*. La garde impériale seule n'est divisée qu'en cinq parties.

SERVICES SPÉCIAUX DE L'ARMÉE.

Khalîl Rif'at pacha, maréchal de camp, commandant les troupes de la marine, بحريّه عسكرى مير لواسى *bahrïiè 'askeri mîri livāci;*

Mehemed pacha, maréchal de camp de la réserve, commandant les troupes de l'artillerie, طوبخانهٔ عامره عسكرى احتياط مير لواسى *thopkhānèï 'āmirè 'askeri yhtiāth mîri livāci;*

Selîm pacha, maréchal de camp, commandant les fortifications, استحكام مير لواسى *istihkiām mîri livāci;*

Husseïn pacha, maréchal de camp, commandant le détroit de la mer Blanche ou des Dardanelles, بحر سفيد بوغازى مير لواسى *bahri sefîd boghāzi mîri livāci;*

Niazi pacha, maréchal de camp, chargé de la direction des munitions de guerre, مهمّات حربيّه مير لواسى *muhimmāti harbïiè mîri livāci;*

Bekîr pacha, maréchal de camp du génie militaire, مهندسخانه مير لواسى *muhendiskhānè mîri livāci;*

Hamdi pacha, lieutenant général, commandant les troupes de Bagdad, بغداد عسكرى فريقى *baghdād 'askeri ferîqy;*

Mehemmed pacha, lieutenant général, commandant les troupes du Hydjāz, حجاز عسكرى فريقى *hydjāz 'askeri ferîqy;*

Bekîr pacha, maréchal de camp, commandant les troupes de

[1] Je pense que ces livas, qui font ici exception à l'armée proprement dite, sont ceux de la milice nationale, رديف *redîf*.

EA

CORPS ...CIERS GÉNÉRAUX, ... مزای عسکریه ...merāī askeriiè.	CORPS D'ARMÉE, اردو ordou.	COMMAN... en c... مشیر ...
...i Ri...cha, lieu-...utenant général. ... pach... camp de ...al de ...p... ...teri... ...ha, maré-... pacl... camp d'in-...l dam... ...aler ... pa, ...hal ... ...rtille. ...iouc pa...cha, lieu-...col de ...général. ...fanrie. ...ha, maré-... camp d'in-... ...ha, maré-...fa pa... camp de ...enant ...ie. ...pacha, ma-...pacha de camp ...l de ...rie. ...nterie. ...ha, maré-...d pacha...	ARMÉE D'ARABIE, عربستان ARABÎSTAN.	Namyq...



Tripoli de Barbarie, طرابلسی غرب عسکری میر لواسی *tharâboulouci gharb 'askeri mîri livâci;*
Ahmed pacha et Aly pacha, maréchaux de camp, préposés au tirage au sort de la milice ou conscription, قرعه مامورلری *qour'a me'mourleri.*

(La suite à un prochain numéro.)

MÉMOIRE

Sur l'écriture cunéiforme assyrienne, par M. Botta.

(Suite.)

45.

[cuneiform] = [cuneiform] * [cuneiform] 2. [cuneiform] 1. [cuneiform] 1. [cuneiform] 1.

[cuneiform] = [cuneiform] 1.

Je n'ai pas d'observations à faire sur ce type, si ce n'est que je crois, comme je l'ai dit, que c'est une voyelle.

46.

[cuneiform] = [cuneiform] *

[cuneiform] = [cuneiform] *

[cuneiform] = [cuneiform] 4.

[cuneiform] = [cuneiform] 2.

Le type [cuneiform] est certainement composé de deux portions [cuneiform] et [cuneiform], car il est aussi fréquent de les

trouver séparées que réunies. Je crois que ce signe représente à Ninive le persépolitain [cuneiform], mais je ne puis cependant l'assurer parce que ces deux caractères n'ont pas d'équivalents connus, et l'on ne peut, en conséquence, les identifier qu'à cause de la ressemblance de forme.

47.

[cuneiform] = [cuneiform] 2. [cuneiform] 1.

La variante [cuneiform] est peut-être due à la grande ressemblance des signes [cuneiform] et [cuneiform].

48.

[cuneiform] = [cuneiform] 2.

49.

[cuneiform] = [cuneiform] 1.

50.

[cuneiform] = [cuneiform] 5. [cuneiform] 3.

51.

[cuneiform] = [cuneiform] 2. [cuneiform] 4. [cuneiform] 2. [cuneiform] 2.
[cuneiform] 4. [cuneiform] 2.
[cuneiform] = [cuneiform] 1.

J'ai réuni ensemble les paragraphes 48, 49, 50

et 51 pour qu'on puisse voir comment ces différents signes passent de l'un à l'autre, en sorte qu'il est difficile de décider si les substitutions proviennent de la similitude de valeur ou de la ressemblance des formes. On peut, par exemple, soupçonner une erreur dans la substition de [cuneiform] à [cuneiform], puisque la prolongation des clous horizontaux dans l'un de ces signes en fait l'unique différence; mais on voit, d'un autre côté, que ce même signe [cuneiform] se substitue encore plus fréquemment à [cuneiform], et dans ce cas l'erreur est moins probable, puisque la différence de forme est plus grande.

Les exemples de la substitution de [cuneiform] à [cuneiform] sont tellement fréquents, qu'il est impossible de douter de l'équivalence de ces deux signes; ils ont d'ailleurs les mêmes équivalents, et tous les deux, en outre, sont très-souvent supprimés; par conséquent, ce que l'on peut dire de l'un s'applique également à l'autre.

Un des équivalents les plus remarquables de [cuneiform], est [cuneiform], qui se trouve au commencement du nom d'Ormuzd dans une des inscriptions de Persépolis, et qui y est suivi immédiatement de l'*r* [cuneiform]. Cela conduit naturellement à donner au signe [cuneiform], et par suite à son substitut [cuneiform], soit la valeur de la voyelle *ou*, soit celle de l'aspiration *hou*. Il faut de plus remarquer que, dans le système cunéiforme médique, une des formes de l'*m* est [cuneiform],

qui se rapproche beaucoup de notre [cuneiform]; or on connaît l'affinité de la lettre *m* avec la voyelle *ou*, et si la détermination de la lettre médique est exacte, il n'y a rien d'improbable à donner une valeur analogue à une lettre assyrienne presque semblable. Nous voyons, en outre, que les deux signes [cuneiform] et [cuneiform] s'échangent avec le coin [cuneiform], qui, selon M. Westergaard, est l'*ou* du système médique. Enfin, le signe [cuneiform] peut être remplacé par un groupe composé [cuneiform], dans lequel entre le signe [cuneiform], qui paraît dans le nom d'Ormuzd à la place où doit se trouver la voyelle *ou*. Tous ces indices réunis conduisent avec assez de probabilité à donner aux deux caractères équivalents [cuneiform] et [cuneiform], les valeurs analogues de *m*, *ou*, *w* et *hou*.

Mais alors que doit-on penser du signe [cuneiform], qui paraît quatre fois à la place de [cuneiform]? Faut-il donner à ce caractère les mêmes valeurs? Cela est bien difficile, et cet exemple est propre à montrer combien nous avons besoin de nouveaux éléments avant de pouvoir assigner des valeurs certaines aux caractères en apparence les plus faciles à déterminer.

Les deux formes [cuneiform] et [cuneiform] sont également communes dans les inscriptions de Khorsabad, mais rarement elles sont employées à la fois dans la même inscription. C'est même l'emploi constant d'un de ces signes et l'absence complète de l'autre dans quelques textes qui a appelé mon attention sur les substitutions.

Dans les inscriptions trilingues, on ne voit ni , ni : ces deux signes y sont, je crois, représentés par leur équivalent , qui y est beaucoup plus commun relativement que dans nos inscriptions. Dans celles de Babylone, comme je l'ai dit, le signe , est augmenté d'un clou dans les deux sens et se trouve figuré ainsi .

52.

= * [4]. [2].

Le signe est un nouvel exemple des rapports qui existent entre toutes les variétés de l'écriture cunéiforme assyrienne. L'équivalent est un type tellement fréquent dans l'écriture babylonienne, qu'il a pu en être considéré comme caractéristique. J'avais copié plus de cent inscriptions à Khorsabad sans y avoir rencontré cette forme et, plus tard, dans d'autres inscriptions, je l'ai trouvée substituée partout à . Qui peut assurer qu'il n'en soit pas de même pour un grand nombre de signes babyloniens?

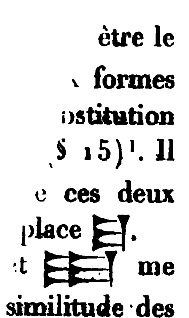
Notre signe se trouve dans quelques inscriptions de Persépolis en tête du nom d'Ormuzd, (autant du moins qu'on peut le séparer de ce qui l'entoure); aussi s'accorde-t-on en général à lui donner la valeur de la voyelle *ou*, simple ou aspirée. Je crois en outre que ce caractère peut représenter

qui se rapproche beaucoup de notre [cuneiform]
on connaît l'affinité de la lettre *m* avec la
ou, et si la détermination de la lettre méd
exacte, il n'y a rien d'improbable à donner
leur analogue à une lettre assyrienne pres
blable. Nous voyons, en outre, que les d
[cuneiform] et [cuneiform] s'échangent avec le co
selon M. Westergaard, est l'*ou* du systèm
Enfin, le signe [cuneiform] peut être rempl
groupe composé [cuneiform], dans lequel e
[cuneiform], qui paraît dans le nom d'Ormu
où doit se trouver la voyelle *ou*. To
réunis conduisent avec assez de probal
aux deux caractères équivalents [cuneiform]
les valeurs analogues de *m*, *ou*, *w* e

Mais alors que doit-on penser
paraît quatre fois à la place de [cuneiform]
ner à ce caractère les mêmes valeu
difficile, et cet exemple est propr
bien nous avons besoin de nouvea
de pouvoir assigner des valeurs
tères en apparence les plus facil

Les deux formes [cuneiform] et
ment communes dans les inscri
mais rarement elles sont emp
la même inscription. C'est m
d'un de ces signes et l'absen
dans [illegible] i a
s

SEPTEMBRE



être le
formes
ostitution
(§ 15)[1]. Il
ces deux
place 𒂊.
t 𒂊 me
similitude des

opres dans l'ins-
onduit à donner
avec cette déter-
e trouver dans une
mot, ayant le sens
e que ce mot présente
es,

𒁹 𒀀𒂊 𒌋𒐈 𒐉.

dans la langue copte, mais
cette langue qu'on s'atten-

[1] quivalence a été marquée d'un point
uré qu'elle est très-certaine.

également les lettres *w*, *b*, *m*, qui toutes ont de l'affinité avec la voyelle *ou*. Ce n'est cependant qu'une supposition; car j'avoue n'avoir jamais pu expliquer à ma satisfaction les mots très-nombreux des inscriptions trilingues dans lesquels ce signe se présente.

Le signe [cuneiform], suivi de [cuneiform] ou [cuneiform], commence toutes les grandes inscriptions de Khorsabad, toutes celles qui sont gravées derrière le revêtement de gypse, toutes celles des briques de Ninive. L'échantillon des inscriptions de Nimroud que m'a envoyé M. Layard, commence également par ce même caractère. Sauf ce cas, [cuneiform] est d'un emploi assez rare dans mes inscriptions ainsi que dans celles de Van. Dans celles de Persépolis, il est beaucoup plus fréquent, ce qui tient, je crois, à ce que l'équivalent [cuneiform] n'y a pas été employé.

53.

[cuneiform] = [cuneiform] * [cuneiform] 1. [cuneiform] 1. [cuneiform] 4. [cuneiform] 1. [cuneiform] 1.

[cuneiform] = [cuneiform] 1.

[cuneiform] = [cuneiform] 1.

J'ai déjà dit que, selon moi, le signe [cuneiform] était une voyelle, et il est inutile de répéter ce que j'ai écrit à ce sujet dans le paragraphe 44; comme les autres voyelles, il est souvent supprimé.

54.

= 2. 1. 1.

= 1.

= 2.

Le premier équivalent, , me paraît être le seul certain, car, non-seulement, les deux formes sont très-différentes, mais encore cette substitution est confirmée par celle de à (S 15)[1]. Il semble résulter de la comparaison de ces deux exemples, qu'en composition remplace .

Les deux autres variantes et me paraissent être des fautes dues à la similitude des signes.

La lecture de quelques noms propres dans l'inscription de Nakchi-Roustâm a conduit à donner au signe la valeur d'un *t;* avec cette détermination, il serait impossible de trouver dans une langue sémitique ou arienne un mot, ayant le sens de père, qui convînt à la forme que ce mot présente dans les inscriptions trilingues,

Je sais qu'on l'a cherché dans la langue copte, mais ce n'est certainement pas cette langue qu'on s'atten-

[1] C'est par erreur que cette équivalence a été marquée d'un point d'interrogation; je me suis assuré qu'elle est très-certaine.

drait à trouver dans les inscriptions de la Mésopotamie. Quoique, en conséquence, je ne croie pas à cette interprétation, je m'abstiens de la critiquer puisque je n'ai rien de mieux à proposer; je ferai même observer que le mot *roi*, tel qu'il résulte de mes inscriptions (§ 20), pourrait être facilement ramené à un mot égyptien ayant cette signification.

J'ai ajouté deux combinaisons remarquables dans lesquelles entre le signe . Dans la première, on voit le signe , l'équivalent de et celui qui précède tous les noms de pays; on le voit, dis-je, remplacé par . D'après les systèmes proposés, ces signes représenteraient les lettres *nt*, et par conséquent il faudrait chercher dans ces deux lettres le mot *ville* ou *pays*. Je laisse à d'autres à trouver un mot qui convienne.

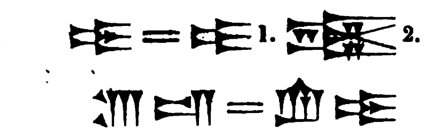
La seconde combinaison est également difficile à expliquer; elle nous donne , c'est-à-dire la dernière lettre du nom d'Hystaspe comme équivalent de . Or on doit, d'après les idées reçues, donner à ces deux signes la valeur de *kht*. Ces valeurs sont inconciliables; il faut donc nécessairement que l'on se soit trompé dans l'une ou l'autre de ces déterminations, car les équivalents sont si différents, que l'on ne peut supposer une erreur de gravure ou de copie.

55.

= [3].

Ces deux signes sont évidemment les mêmes et tous deux représentent indubitablement la forme [cuneiform] employée à Persépolis. Ils ont, comme je l'ai dit*, la valeur d'une voyelle, et probablement de l'*i*.

56.



Je crois que la première variante [cuneiform] est une erreur; quant à la seconde, [cuneiform], elle est certaine et très-remarquable. On sait en effet que, dans le nom d'Ormuzd, le signe qui doit contenir l'*s* ou le *z* est [cuneiform]. Une des portions de ce groupe est notre type [cuneiform], et il est facile de reconnaître l'autre portion [cuneiform] dans les six petites têtes de clous ajoutées dans l'intérieur du signe [cuneiform], équivalent de ce même type [cuneiform]. Il est donc probable que le groupe persépolitain [cuneiform] et les ninivites [cuneiform] et [cuneiform] sont les mêmes; or le signe persépolitain doit avoir la valeur de *as* ou *az*, et il doit alors en être de même pour les signes ninivites. Mais des deux portions qui entrent dans la composition de [cuneiform], savoir : [cuneiform] et [cuneiform], quelle est celle qui représente la consonne? Si l'on tient compte

des résultats obtenus dans le déchiffrement du système médique, il est probable que représente cette consonne, car, dans cette écriture, ce signe a la valeur de *z* ou *za*. L'autre portion, , serait alors une voyelle. Cette dernière valeur est cependant contredite par une équivalence que nous donnent les inscriptions trilingues. Un des mots représentant ce que M. Lassen traduit par *sustentator, auctor*, y est écrit de plusieurs manières.

Schulz, pl. VIII, lig. 18.

id. pl. VII, l. 18.

Dans ces deux assemblages de signes, les premiers, et , sont certainement équivalents, et les deux derniers semblables; il en résulte, ce me semble, que le groupe équivaut à ; or, dans le premier groupe composé, il est difficile de ne pas admettre que la portion représente , et l'autre portion représente . Mais ce dernier signe termine le nom de Cyrus et l'on en fait un *s;* il faut donc donner la même valeur au signe correspondant , et l'on ne peut pas le considérer comme une voyelle, ainsi que je le disais tout à l'heure.

Je dois faire observer en passant que ces deux exemples d'équivalence sont peu sûrs, parce qu'ils sont tirés de copies dont l'exactitude est très-dou-

teule, les inscriptions de Hamadan n'ayant pas été copiées par Schulz lui-même. J'ai cherché à vérifier le fait en consultant l'ouvrage de MM. Flandin et Coste, mais la confusion des signes y est telle que je n'ai pu en faire usage. Je doute d'autant plus du groupe [cuneiform], donné par la VIIIe planche de Schulz, que, dans les excellentes copies de Rich et de Westergaard, le même mot est écrit ainsi :

[cuneiform]

Le dernier groupe [cuneiform] équivaut à [cuneiform] (§§. 1 et 5), [cuneiform] = [cuneiform] = [cuneiform] = [cuneiform]); quoiqu'il y ait un groupe de plus, [cuneiform], il n'en est pas moins probable que c'est le signe ordinaire [cuneiform], et non pas [cuneiform], qu'il faut voir dans le mot en question. Au reste, cela ne change rien à mon raisonnement, puisque [cuneiform] a bien certainement la valeur de *s* ou *as;* s'il est remplacé par [cuneiform] = [cuneiform], il en résulte toujours la même valeur pour [cuneiform], et par conséquent pour [cuneiform]. Ce sera alors le signe [cuneiform], dernière lettre du nom d'Hystaspe, qui deviendra l'objet d'une difficulté, puisqu'il se trouvera correspondre à [cuneiform] dont on fait une *s* ou un *z;* mais ce n'est pas le moment de discuter ce point, sur lequel j'aurai l'occasion de revenir.

L'exemple que j'ai ajouté à ce paragraphe donne

une nouvelle probabilité à la détermination de [cuneiform] comme représentant l's ou le z. On y voit, en effet, deux combinaisons terminées, l'une par ce signe [cuneiform], et l'autre par [cuneiform]. Or ce dernier signe est une chuintante dans le système médique, et il a probablement la même valeur dans le système assyrien, puisqu'il se trouve à la fin du nom d'Achéménès. Nous sommes donc conduits, par cette discussion, à donner aux signes [cuneiform] et [cuneiform] la valeur de sifflantes; pour expliquer leur réunion dans un seul groupe [cuneiform] ou [cuneiform], ne serait-il pas possible d'admettre qu'afin de représenter une articulation étrangère à leur langue, les Assyriens eussent réuni deux lettres, comme nous le faisons nous-mêmes dans beaucoup de cas? Il est certain que les signes [cuneiform] et [cuneiform] sont tous les deux fort rares dans les inscriptions de toutes les localités.

57.

[cuneiform] = [cuneiform] 2. [cuneiform] 1.

Le signe [cuneiform] est employé dans le système médique, et la place qu'il occupe dans les noms de Darius et d'Hystaspe conduit à lui donner la valeur de *ch;* dans l'écriture assyrienne, il se trouve à la fin du nom d'Achéménès, et cette valeur y convient également à ce signe, surtout si du caractère suivant on fait une voyelle et non la chuintante.

On remarquera que vient à la place de , qui représente le *b* de l'écriture cunéiforme persane; cela, comme je l'ai déjà dit, est inexplicable. J'invite de plus le lecteur à rapprocher ce fait de celui dont j'ai parlé dans le paragraphe précédent. Nous y avons vu, par l'équivalence de avec , que le signe était probablement remplacé par ; or, dans le système médique, a la valeur de *z*. Nous trouvons donc et , deux signes auxquels, dans l'écriture cunéiforme assyrienne, on veut donner les valeurs de *b* et de *p* remplacés par des signes et , ayant respectivement, dans l'écriture médique, la valeur de deux sifflantes, *ch* et *z*. Ces valeurs sont inconciliables; et, si je ne me trompe, il y a là quelque chose de propre à nous faire douter des valeurs que l'on donne ordinairement, dans le système assyrien, aux signes et .

La seconde équivalence nous montre remplaçant ; c'est, je crois, une erreur, car cet assemblage de signes, quand il n'est pas écrit en entier, est toujours remplacé par , signe dont la ressemblance avec , a pu causer une erreur, soit de ma part, soit de celle du graveur de l'inscription.

58.

= [2].

Le signe est fort rare dans les inscriptions, où il paraît comme une abréviation, à en juger du moins par l'unique équivalence que j'ai rencontrée. Il est au contraire très-commun dans l'inscription de Nemroud qui m'a été envoyée par M. Layard.

59.

= 1. 1.

= 3.

La première variante est probablement une faute. La seconde, quoiqu'elle ne se soit présentée qu'une fois, est assez différente du type pour mériter l'attention; je n'ai du reste aucune remarque à faire sur le caractère , et je me suis borné à ajouter un exemple qui peut être intéressant parce qu'il montre le signe du pluriel remplacé par d'autres caractères.

60.

= 1. 1. 1. 1.

= 1.

La première variante , me paraît douteuse, parce que l'on a pu facilement oublier le premier clou horizontal du signe . Les autres sont certaines, comme on le voit, mais rares; ce caractère

n'ayant pas d'équivalents sur la valeur desquels nous ayons des données ; je ne puis rien en dire.

61.

[cuneiform] = [cuneiform] 4. [cuneiform] [cuneiform] 1.

[cuneiform] [cuneiform] [cuneiform] = [cuneiform] [cuneiform] 1.

Les trois variantes du signe [cuneiform] sont remarquables ; la première [cuneiform], et la troisième [cuneiform], conduisent à lui donner la valeur d'une voyelle ; mais la seconde, [cuneiform], rend cette détermination presque impossible, et cependant cette variante, quoiqu'elle ne se soit présentée qu'une fois, n'en est pas moins certaine, car nous en avons des preuves indirectes. En effet, la substitution de [cuneiform] à [cuneiform] est assez fréquente pour être regardée comme certaine, or, [cuneiform] équivaut à [cuneiform], qui équivaut lui-même à [cuneiform], équivalent indubitable de [cuneiform] : nous avons donc directement d'une part,

[cuneiform] = [cuneiform]

et, indirectement, de l'autre,

[cuneiform] = [cuneiform] = [cuneiform] = [cuneiform] = [cuneiform].

L'exemple même que j'ai ajouté nous donne, si je ne me trompe, une autre confirmation de cette équivalence. Dans ces deux combinaisons, le dernier

signe de l'une, , est un équivalent certain du dernier signe de l'autre, (§ 1); le signe du milieu de la première, , représente certainement le signe du milieu de la seconde, ; et, en conséquence, le premier caractère équivaut à . Or, comme je l'ai dit, et se substituent fréquemment l'un à l'autre.

Il n'y a donc pas lieu de douter qu'il n'y ait substitution, et, par conséquent, similitude de valeur entre et . Mais alors nous voyons reparaître la même difficulté qui s'est déjà présentée au sujet de l'équivalence de et de . Le dernier de ces deux caractères paraît être une voyelle, mais peut-il en être de même du premier , et, par conséquent, de ses équivalents , , , etc.? Pour concilier ces apparences, il faut attendre, comme je l'ai déjà dit plusieurs fois, que nous ayons à notre disposition de nouveaux éléments de déchiffrement.

62.

[cuneiform] = [cuneiform][1].

[cuneiform] = [cuneiform][1].

[cuneiform] = [cuneiform][1].

La première variante [cuneiform] est extrêmement fréquente, mais c'est surtout à la fin des lignes qu'elle se substitue à la forme ordinaire [cuneiform], lorsqu'un mot n'était pas assez long pour la remplir entièrement. Il semble que, dans ces cas, le graveur, forcé d'allonger les caractères pour atteindre la fin de la ligne, ait trouvé la figure [cuneiform] plus propre à subir cet allongement. Cependant, on rencontre cette variante substituée à [cuneiform], ailleurs qu'à la fin des lignes.

Le second équivalent, [cuneiform], quoique assez fréquent, me paraît cependant douteux, parce que le clou horizontal isolé a pu facilement être ajouté ou oublié. Quant au troisième [cuneiform], cette cause d'erreur ne peut être admise, parce que les signes ne se ressemblent pas, et, en conséquence, ces exemples de substitution de [cuneiform] à [cuneiform] doivent inspirer des doutes sur la valeur communément attribuée aux deux coins [cuneiform]. Comme on les voit, dans le nom d'Achéménès, remplaeer deux ou trois signes parmi lesquels doit se trouver celui qui représente la lettre *n*, on en a conclu, immédiatement, que ces coins devaient représenter la syllabe *ni;* mais nous les voyons paraître cinq fois à la place du signe [cuneiform],

dont la position, dans les noms d'Ormuzd et d'Achéménès, est telle, qu'il est impossible de ne pas le regarder comme le représentant de la lettre *m;* il y a donc erreur, soit dans cette dernière détermination, soit dans celle du signe .

Pour moi, je suis convaincu que ces deux coins ne représentent pas uniquement la syllabe *ni*, mais peuvent avoir également des valeurs très-différentes, et, par conséquent, j'admets la valeur de *m* pour le signe ; en même temps, cependant, je crois que, dans beaucoup de cas, il peut représenter la voyelle *ou;* sans cela, je ne m'expliquerais pas l'adjonction si fréquente de trois clous horizontaux à beaucoup de signes dans la composition desquels ils n'entrent pas ordinairement, tels que et . Peut-être même peut-on voir quelque analogie entre le signe de la voyelle *ou*, , tel que je l'ai déterminé, et la variante de notre *m* .

Dans le système médique, le signe est, selon M. Westergaard, un *p*, et par suite de l'analogie de cette lettre avec le *b*, et de celui-ci avec l'*m*, on peut y voir une confirmation de la valeur *m* attribuée dans le système assyrien à ce même signe . Il faut cependant remarquer que, dans l'écriture cunéiforme persane, ce dernier caractère représente la lettre *r*. Cela montre qu'il ne faut pas ajouter trop de confiance aux inductions tirées de la ressemblance des signes dans les divers systèmes.

63.

= 4. * 1. 1.

J'ai dit, dans le paragraphe précédent, que la substitution de à me paraissait être l'effet d'une erreur. Les autres équivalents sont certains au contraire, mais cependant il peut rester des doutes sur l'échange de et de , à cause de la similitude des signes. C'est la même difficulté qui s'est déjà présentée au sujet des signes et , et de leurs substituts , .

Je ne doute pas que le signe persépolitain ne soit le même que le ninivite , et quelques inductions tirées des inscriptions trilingues permettent de leur assigner, avec quelque probabilité, la valeur de *r*. En effet, dans la transcription assyrienne, les signes qui représentent le mot *wazarka* du texte zend sont tantôt

et tantôt

Dans ces deux combinaisons, les premiers et les derniers signes sont identiques, et si l'on suppose qu'elles représentent le même mot, il s'ensuivra que le signe de l'une représente les deux caractères de l'autre; or, de ces deux

signes, le premier est certainement un *r*, et cette même valeur devra alors se trouver dans le substitut .

Un autre mot des inscriptions trilingues nous offre un second exemple de la substitution de à une combinaison de signes parmi lesquels se rencontre la lettre *r;* c'est le premier des mots qui représentent le *sustentator, auctor,* de M. Lassen. En comparant les planches XIV et XVI de M. Westergaard, on verra, à la ligne 8 de la première, ce mot écrit

.

A la 11ᵉ ligne de la seconde, ces deux caractères sont remplacés par

.

Si le signe n'était pas un *r*, ce serait un bien singulier hasard que celui qui, deux fois dans des mots différents, le montrerait substitué à des combinaisons renfermant cette lettre. Il n'est pas inutile de faire remarquer que cette détermination rendrait raison de la forme de la lettre *r* dans l'écriture cunéiforme persane ; ce serait une simple dégradation du signe assyrien .

Si l'on admet cette détermination, il devient assez facile de lire le mot . Le premier signe, , est, selon l'opinion générale, un *a* ou un *h*, et représenterait l'article. Le dernier signe, , est probablement une des formes de

la voyelle *ou*, mais, à cause de l'affinité de cette voyelle avec la consonne *m*, on est en droit d'attribuer à cette même valeur, et l'on obtiendrait le mot *rom*, racine sémitique bien connue. Ce même mot convient également bien aux signes , , dans d'autres passages des inscriptions trilingues où ils se rencontrent après le monogramme représentant le mot *roi*. Enfin, presque toutes les inscriptions de Khorsabad commencent, comme je l'ai dit, par , et l'on pourrait y voir le mot *mar* ou *mor*, qui signifie seigneur en chaldéen ou en syriaque.

Telles sont les suppositions que je puis faire, et je les donne avec d'autant plus de méfiance que, jusqu'à ce qu'on l'ait démontré par des arguments péremptoires, je me refuserai à croire que la langue des inscriptions assyriennes soit une langue sémitique.

64.

Ce caractère étant évidemment le même que , je ne reviendrai pas sur ce que j'ai dit dans le paragraphe 51 ; je me bornerai à ajouter que l'inscription de Nakchi Roustâm nous offre, au commencement, un exemple de la substitution du coin au signe . C'est une raison de plus d'assimiler ce caractère au signe ou à sa variante , puisque ce coin remplace souvent ceux-ci.

65.

[cuneiform]

J'ai parlé de ce signe dans le paragraphe 34, et je ne le place ici que pour ne pas interrompre la série des caractères commençant par trois clous horizontaux.

66.

[cuneiform] = [cuneiform] * [cuneiform] 1. [cuneiform] 2. [cuneiform] 1. [cuneiform] 1. [cuneiform] 1. [cuneiform] 1.

Ce type est, selon moi, identique au caractère qui tient la place de l'*y* dans le nom de Darius, c'est-à-dire à [cuneiform]; je ne crois pas qu'il puisse y avoir de doute à cet égard. Ce serait donc une voyelle, comme je l'ai dit au paragraphe 44, et cette détermination viendrait à l'appui de tout ce que j'ai avancé au sujet des signes [cuneiform] et [cuneiform]. Nous les voyons en effet paraître comme substituts de [cuneiform], et si celui-ci est réellement une voyëlle, on ne pourrait accorder cette valeur avec celle de *ch* attribuée au signe [cuneiform]. La grande différence des caractères ne permet cependant pas d'attribuer la substitution à une autre cause qu'à une similitude de valeur.

Les variantes [cuneiform] et [cuneiform] me paraissent, au contraire, être dues, comme je l'ai dit, à des erreurs faciles à commettre à l'égard de signes qui

se ressemblent autant. Quant au signe 𒐉, il est trop différent pour qu'on puisse le regarder comme une faute; je crois que c'est un chiffre auquel on a pu substituer une lettre, comme cela m'a paru avoir indubitablement lieu pour un autre chiffre ainsi que je le dirai plus tard.

(La suite à un prochain numéro.)

BIBLIOGRAPHIE.

SANSCRIT OG OLDNORSK AFHANDLING, ETC.

C'est-à-dire, *Le sanscrit et l'ancien norvégien*, dissertation par C. A. Holmboë, professeur de langues orientales à l'Université de Norwége, etc. Christiania, 1846, in-4°.

(Suite.)

LEXICOLOGIE.

M. Holmboë, après avoir tiré de la grammaire des preuves de parenté entre le sanscrit et l'ancien norvégien ou norsk, termine son opuscule par un extrait du dictionnaire de chacune de ces deux langues dans lequel il a classé les mots par ordre de matières; c'est en effet le moyen le plus sûr pour faire constater l'analogie. Nous allons suivre l'auteur comme dans l'article précédent.

1° DE L'HOMME, DE LA FAMILLE, DU CORPS HUMAIN, ETC.

Mannr, ou *madhr* m. « homme, » = मन्तु *mantu* ou मानव *mânava* « homme; » d'où *menskr*, adj. « humain, » = मानुष

mânuschu, adj. « humain; » et *manneskja*, f. « homme; » मानुष्य *mânuschya*, m. « homme. » *Mannr* ou *madhr* signifie, non-seulement l'être humain en général, mais il spécifie aussi le sexe mâle, comme l'anglais *man* et le français *homme*.

Verr, m. « l'homme » (latin *vir*), = वीर *vîra*, m. « héros, guerrier; » pris adjectivement « excellent, brave, robuste; » et वर *vara*, m. « mari. »

Kvendi, n. « femme, » *kván* ou *kvon*, f. « épouse, » *kona*, « la femme, » ont du rapport avec कन्या *kanyâ*, f. « vierge, » en zend [zend] *kainê*, « jeune fille. » *Genta*, f. « soubrette, » paraît appartenir à la même racine; en norvégien moderne, *jente* désigne une fille ou une femme non mariée; en hindoustani, جنی *janî*, « une servante. »

Thella, f. « femme » poét. = तल्ला *tallâ*, f. « jeune femme. »

Karl, m. « un homme » (*vir*), paraît analogue à कार *kâra*, m. « l'agent. » On le retrouve dans l'ancien persan, par exemple dans l'inscription I de Niebuhr, planche XXXIII, ligne 8, où *pârschâ kârâ* signifie probablement « les hommes persans. » En norvégien moderne, on dit aussi *kar* plus fréquemment que *karl*[1].

Patti, m. « petit enfant; » cf. पुत्र m. « enfant. »

Mœr, f. « vierge, » proprement « pure, non violée; » hindoust. مہر *mahar*, « femme, » dérivé probablement par aphérèse de कुमारी *kumârî*, f. « jeune fille de dix à douze ans; vierge. » L'adjectif *mœrr* veut dire « pur; » कुमार *kumâra*, n. signifie de même « de l'or pur. »

Mey, f. « vierge; » *megda*, f. « petite fille; » cf. मुग्धा *mugdhâ*, f. « femme jeune et aimable. »

Barn, m. « enfant, garçon, » de *bera*, « porter, » = भृ *bhri*, zend, [zend] *bere*, « porter; » corrélatif du persان برنا *barnâ*, « jeune homme[2]. »

[1] Le lecteur se rappelle sans doute que *Karl* est la forme primitive du nom propre *Charles*, importé dans les Gaules lors de l'invasion teutonique. — B.

[2] Aram. בר *bar*, ברא *bera*, « un fils, » de ברא *bara*, « procréer; » grec *φέρω*, lat. *fero*, « porter, produire. » — B.

Kruki, m. « petit garçon ; » conf. hindoust. گرگا *gurgâ*, « petit garçon, marmot. »

Bedhja, f. « épouse, » = वधू *badhû*, f. « femme, épouse. »

Gipta, « marier, donner en mariage, » = यभ् *yabh* ou जभ् *jabh*, « unir, joindre. »

Geta, « engendrer, » = जन् *jan*, « engendrer. »

Hjon, n. pl. terme islandais, « les époux ; » on dit *jun* dans le dialecte de Bergen en Norwége ; = युग् *yug*, « une paire, un couple, » de युज् *yuj*, « joindre. »

Tœri, n. « cohabitation ; » cf. दारि *dâri*, f. « action de se marier ; » दारिन् *dârin*, n. mari, » दार *dâra*, m. pl. « une femme ; » de दृ *dṛi*, « prendre un mari. »

Fridhill, m. « amoureux, galant ; » *fridhla*, f. « concubine, maîtresse ; » conf. प्री *prî*, zend *frî*, « aimer, » प्रिय *priya*, « cher. »

Amma, f. « aïeule, » = अम्बा *ambâ*, f. « mère[1]. »

Fadhir, m. « père, » = पितृ *pitṛi*, m. « père. »

Modhir, f. « mère, » = मातृ *mâtṛi*, f. « mère. »

Mamma-pappa = hindoust. ما باپ *mâ-bap*, « les parents, le père et la mère. »

Brodhir, m. « frère, » = भ्रातृ *bhrâtṛi*, m. « frère. »

Systir, f. « sœur, » = स्वसृ *swasṛi*, f. « sœur. »

Sonr, m. « fils, » = सूनु *sûnu*, m. « fils, » de सू *schû*, « porter. »

Börr ou *burr*, m. « fils ; » conf. बर *bara*, « gendre » ou भृ *bhṛi*, « porter. »

Kundr, m. « fils, » poét. conf. कुण्ड *kunda*, « enfant adultérin. »

Dottir, f. « fille, » = दुहितृ *duhitṛi*, f. « fille. »

Systkin, n. pl. « frère et sœur ; » c'est un des rares composés de la langue norske, qui présentent une affinité avec les *dwanda* sanscrits, car il est composé de *syst* pour *systir*, et de *kynn*, « genre, race. »

[1] Hébr. אם *em*, aram. אמא *imma*, et arabe أم *omm*, « mère. » — B.

Fedhgin, n. « père et fille, » *mœdhgin*, n. « mère et fils, » sont formés par le même procédé de *fadhir* et de *modhir* réunis à *kynn*, dont le *k* s'est changé en *g* à cause du *dh* précédent qui est consonne douce. Il en est de même de *fedhgar*, m. « père et fils, » *mœdhgur*, f. « mère et fille, » dont la dernière syllabe n'a retenu que la lettre *g* de la racine *géta* (जन् *jan*), « engendrer, » à laquelle on a ajouté la terminaison plurielle. Cf. पितपुत्रौ *pitaputrau*, « père et fils.

Sværa, f. « belle-mère, » = श्वश्रू *swasrû*, f. (lat. *socrus*) « belle-mère. » En suédois : *svær*, beau-père, » = goth. *svaihro* = श्वशुर *swasura*, m. (lat. *socer*,) « beau-père. »

Verfadhir, m. « beau-père, » pourrait être considéré comme formé par aphérèse de *sverfadhir*; mais, comme on l'emploie principalement pour désigner le père de l'époux, il vient plutôt de *ver* = वर् *vara*, « mari, » et *fadhir*, « père; » de même *verbrodhir*, « frère de l'époux et de l'épouse. »

Svilar, m. pl. « beaux-frères, maris des sœurs; » conf. श्याल m. *syâla*, « frère de l'épouse. »

Kádh, « enfant nouveau-né; » जात *jâta*, m. « enfant. »

Kyllir, m. « scrotum, » a du rapport avec l'islandais moderne *kylla*, « engendrer, » le suédois *kull*, et le danois *kuld*, « famille, race, » = कुल *kula*, « famille, race, caste, » de कुल् *kul*, « être parent. »

Kynn, « race, famille, sexe; » *kind*, f. id. = जनि *jani*, f. « naissance, production. »

Vensl, n. « alliance, parenté, » = वंश *vansa*, m. « race, lignage, famille. »

Vandamenn, m. pl. « alliés, parents; » *vandalaus*, adj. « qui n'est pas de la parenté; » cf. बन्धु *bandhu*, m. « parent, allié, » de बंध् *band*, « lier. »

Folk, n. dans le dialecte le plus ancien signifie « armée nombreuse, » et par suite « peuple, » = वोल्हा *volhá*, f. « armée, » suivant M. Lassen, qui, d'après une règle observée dans le Rigvéda, fait dériver ce mot de वोढ *voda*, part. de वह् *vah*,

« couler en ruisseau. » On doit rapporter à la même racine *fylkia*, ranger en ordre de bataille, et *fylkir*, « général d'armée, roi. »

Sál ou *sála*, f. « âme, » = सार् *sâra*, m. « la partie vitale ou essentielle d'une chose.

Andi, m. « esprit, respiration; » = श्रान *âna*, « haleine, » de श्रन् *an*, « respirer. »

Sinna, « esprit, » = pers. سینه *sína*, « le sein, la poitrine » (lat. *sinus*).

Kroppr, m. « le corps, » = zend, [zend] *keref* ou *kerep*, « le corps » (lat. *corpus*), de क्लृप् *klṛip*, ou *kṛip*, « faire. »

Höfud, n. « la tête, » = कपाल *kapâla*, « le crâne; » hindoust. کھوپری *khopri*, « le crâne »[1].

Svipr, m. « visage, » = चुब्र *chubra*, n. ou चुप *chupa*, « la face. »

Auga, f. « œil, » = अक्षि *aksi*, n. ou अक्षुस, contr. अक्षू *aksû*, « l'œil[2]. »

Brún, f. « sourcil, » = भ्रू *bhrû*, f. « sourcil[3]. »

Hvarmr, m. « paupière; » conf. वर्म्मन्, *varmman*, n. « armure, » de वृ *vṛi*, « couvrir. »

Nös, f. pl. « les narines, » = नस् *nas* ou नसा *nasâ*, « le nez. »

Mudhr ou *munnr*, m. « la bouche, » = मुख *mukha*, n. « la bouche, » d'où les Hindous modernes ont formé منھ *munh*, m.

Gap, n. « hiatus, embouchure, » = जभ् *jabh*, « bâiller. » M. Holmboë retrouve cette racine dans le composé zend [zend] *tri-jafn-em*, « (serpent) aux trois gueules, » dans lequel M. Burnouf voit le substantif *jafna*, « bouche » ou

[1] Grec, κεφαλή, « tête; » grec moderne, κεφάλα, « grosse tête; » latin, *caput*. Le norsk a subi une modification analogue à celle du latin. — B.

[2] Hindoust. آنکھ, *ânkh*. — B.

[3] Pers. ابرو *abrú*. — B.

« gueule, » de *jaf* pour *jap*, identique au sanscrit जप् *jap*, « parler[1]. »

Hvoptr, m. « bouche; » cf. श्वभ्र *swabhra*, m. « bâillement, ouverture. »

Lap, n. et *lepra*, f. « breuvage, » et *lepja*, « lamper à la manière d'un chien; » ces mots semblent indiquer qu'il a existé autrefois une racine de laquelle est dérivé le norvégien moderne *labe*, « lèvre. » Le sanscrit लप् *lap*, « parler, » et लपन *lapana*, n. « la bouche, » ainsi que le persan لب *lab*, accusent la même racine[2].

Tönn, f. « dent, » = दन्त *danta*, m. « dent[3]. »

Jaxlar, m. pl. « les molaires, les maxillaires, » de जक्ष् *jaks*, « manger. »

Nous trouvons, à la page 17, deux termes norsks qui, au premier abord, paraissent avoir peu d'analogie avec leurs corrélatifs sanscrits; ce sont: *tunga*, f. = जिह्व *jihva*, f. « langue, » et *eyra*, f. = कर्ण *karṇa*, m. « oreille. » Mais M. Holmboë justifie, pour le premier, le changement du ज *j*, en une lettre linguale ou dentale, par plusieurs exemples; ainsi: *thiodh* ou *thydhi*, « peuple, » = जाति *iâti*, « race, famille; » *dögl*, n. pl. « armes, » = जगल *jagala*, m. « armure; » *theli*, m. « froid, » = जल *jala*, n. « froid. » *Tunga* peut donc être corrélatif de जिह्व *jihva* (zend *hizvâ*; lat. anc. *dingua*, mod. *lingua*, goth. *tuggô*), « langue. » — *Eyra*, « oreille, » paraît d'abord fort éloigné de कर्ण *karṇa*; M. Holmboë a été amené à cette corrélation par une observation de M. Burnouf, qui fait dériver le *ohr* germanique du zend *gaoscha*, pers. گوش *gosch*, goth. *auso*, corrélatifs du sanscrit घोष *ghoscha*, « son (*sonus*). » Le changement de l'*s* en *r*, se trouve expliqué dans l'exemple suivant.

[1] *Journ. asiat.* décembre 1844, pag. 498.

[2] Latin, *labium*, *lambere*; grec, λάπτειν, λάπτειν. — B.

[3] La voyelle *o* se retrouve dans le grec ὀδόν(τος); les latins changeaient également l'*a* ou l'*e* (*a* bref du sanscrit) en *o* : *pondus* de *pendo*; *domo*, *domas* de δαμῶ, δαμᾷς; *spondeo* de σπένδω, etc. — B.

Háls, m. « cou, » = गल *gala*, m. « gosier. » Il est intéressant, dit en remarque M. Holmboë, de rechercher si la lettre *s*, à la fin de ce mot et de plusieurs autres, ne serait pas un ancien suffixe du nominatif (semblable à l'*s* des Indiens, pour les noms masculins et féminins, laquelle a été changée en *r* dans plusieurs mots de l'ancien norsk); ainsi, *hals* représenterait le sanscrit गलस् *galas*, « le cou; » *snavs*, « ordure; » सनस् *sanas*, « excrément, ordure. » Ce qui confirmerait cette opinion, c'est que le sanscrit कृमिस् *krimis*, « ver, » est devenu en persan قرمز *kirmiz* (lat. *vermis*); जनिस् *janis*, « jeune fille, » est devenu en persan كنيز *keníz*. Si cette dérivation est exacte, le suffixe *m*, que l'on trouve à la fin de certains mots, viendra de l'anuswara (ं), qui sert à caractériser certains cas; exemples : *likam*, « le corps, » le même que *lik*, représenterait देहं *deham*; *rikdom*, « richesses, » = ऋक्थं *rik-tham*. Le norvégien *skjelm*, « vaurien, » viendrait de छलं *chalam*, « méchanceté; » le pronom interrogatif *hvem* (qui se dit *kem*, en certaines provinces) viendrait de किं *kim*.

Kverk, f. « gorge, » = कृकं *krika*, « gosier, larynx. »

Sviri, m. « chignon du cou; » conf. चिरू *chirû*, « le joint des épaules. »

Oxl ou *öx*, f. « épaule, aisselle, » = अंस *ansa*, « épaule. » Le norvégien *skulder*, « épaule, » paraît correspondre au sanscrit स्कन्ध *skandha*, « épaule. »

Hönd, f. « main, » = हस्त *hasta*, m. « main, » d'où l'hindoustani هاتهه *hâth*, et le pali *hatta*.

Fingr, m. « doigt; » cf. अङ्गुरि *anguri*, f. « doigt, » de अङ्ग् *ang*, « compter. »

Nögl, f. ou *nagl*; m. « ongle, » = नख *nakha*, m. ou नखर् *nakhara*, « doigt. »

Gaupn, f. « la paume de la main; » cf. कुपाणि *kupâṇi*, « qui a les mains crochues, » de कु *ku*, « mauvais, » et पाणि *pâṇi*, « main. »

Speni, m. « mamelle ; » cf. स्तन *stana*, m. « le sein d'une femme[1]. »

Nafli, m. « nombril, » = नाभि *nâbhi*, m. f. « nombril. »

Hryggr, m. « dos, derrière ; » cf. रुग्न *rugna*, « courbé, » de रुज् *ruj*, « courber. »

Daus, m. « fesses, podex ; » cf. दुष् *dusch*, « être impur. »

Seti, m. « anus, fesses, » est dérivé communément de *sidde*, « s'asseoir ; » mais il est absolument semblable à सीध्र *sîdhra*, m. « l'anus, » de सीता *sîtâ*, f. « sillon. »

Fótr, m. « pied, » = पाद् *pâd*, m. « pied. »

Kné ou *knie*, « genou, » जानु *jânu*, m. « genou. » La voyelle longue pourrait faire douter de l'analogie de ces deux noms, mais M. Holmboë fait observer que l'*a* de ce nom se perd quelquefois en sanscrit même, par exemple dans l'adjectif सज्ञ *sajna*, « qui a reçu un coup de genou ; » en zend, la voyelle est devenue brève et donne *schenû*[2].

Leggr, m. « jambe, » = लञ्ज *lanja*, m. « pied. »

Hjarta, n. « cœur, » = हृद् *hrid*, ou हृत् *hrit*, n. « cœur. »

Mergr, m. « moelle, » = मज्जन् *majjan*, f. « moelle[3]. »

Sin, f. « nerf, » = स्नाव *snâva*, m. ou स्नायु *snâyu*, « muscle, tendon. »

Húd, f. « peau ; » cf. खुड् *khud*, « couvrir. »

Staka, f. « cuir, peau, » = स्थग् *schthag*. « couvrir. »

Hörund, m. « peau, derme ; » cf. शरण *sarana*, n. « ce qui protége ou préserve ; » शर *sara*, m. « la crême qui se forme sur la superficie du lait caillé. »

[1] Hoefer a démontré, par de nombreux exemples, que le *p* et le *t* permutent en sanscrit et en d'autres langues. — H.

[2] Le latin *genu* paraît venir du zend, tandis que le grec γόνυ est plus proche du sanscrit, par le dorien γώνυ qui a conservé la voyelle longue. — B.

[3] La lettre *r* peut s'assimiler au *g* comme on le voit dans le pali *magga*, = sanscrit *marga*, « voie. » — H.

2° DES ROIS, DE LA GUERRE, DES ARMES, ETC.

Regin, n. pl. « dieux souverains des païens, » = राजन् *râjan*, m. « roi, prince, souverain ; » de राज् *râj*, « briller. »

Skati, m. « roi (poét.) ; » en zend *kschaeta*, « souverain » de *khschi* = sanscr. क्षि *ksi*, « gouverner [1], » et *khschathra*, « roi. » Dans les inscriptions en ancien persan, le titre de roi se rend par *khsâyathya*, d'où, en persan moderne, شاه *schâh*. En sanskrit, on trouve encore क्षत्र *khschattra*, m. « individu de la caste guerrière ou royale. »

Drottinn, m. « seigneur, » *drotning*, f. « reine, » *drothna*, « gouverner, régir » cf. दृढ *dridha*, adj. « fort, puissant, » de दृह् *drih* « s'accroître. »

Kongr, m. « roi ; » on peut comparer ce mot avec l'hindoui کنگرا *kungrâ*, adj. « fort, robuste, » et کنگرای *kungrâï*, f. « force. »

Hroi, m. « roi, » = राज् *râj* (lat. *rex* pour *regs* = franç. *roi*).

Stillir, m. « roi (poét.) » cf. स्थल् *sthal* « se tenir ferme. »

Dans la partie de l'Edda moderne connue sous le nom de *Skálda* ou *Skáldskaparmál*, il est fait mention d'un roi nommé Halfdan l'Ancien, auquel on donne dix-huit enfants, dont neuf aînés d'une part et neuf cadets de l'autre. Les savants [2] regardent les noms de ces dix-huit enfants comme des attributs royaux qui expriment les charges, les dignités ou les vertus royales et militaires. Il est donc à propos de comparer ces noms avec leurs corrélatifs sanscrits. Ceux des neuf premiers sont :

1° *Thengill*, de *thinga*, « jus dicere, conventum agere, » conf. चिञ् *chin*, « assembler. »

[1] M. Burnouf remarque dans son Commentaire sur le Yaçna, que *khsi* s'écrit en zend *ski* lorsqu'il est verbe et qu'il n'est précédé d'aucun préfixe qui se joigne immédiatement à lui. — H.

[2] Keyser, *om Nordmændenes Herkomst og Folkeslægtskab*, pag. 295. P. E. Müller, *Sagabibliothek*, II P. pag. 444. — H.

2° *Ræsir*, « qui procursare facit, » ou de *hrós*, « louange ; » conf. इरेश *irêsa*, « roi, souverain. »

3° *Gramr*, « severus, » conf. क्रम. *krama*, « pouvoir, puissance, » de क्रम् *kram*, « s'accroître. »

4° *Gylfi* « deauratus » (de *gull*, l'or) suivant Muller ; mais M. Holmboë préfère le comparer au sanscrit गल्भ् *galbh*, « être hardi, intrépide. »

5° *Hilmir*, « pugnator ; » conf. कील *kíla*, « lance, pique. »

6° *Jöfr*, d'*yfir*, « super ; » conf. उपरि *upari* (ὑπέρ), « sur, dessus ; » d'où le norvégien moderne *ypperlig*, « excellent, éminent. » Si on admet que le *g* ait pu être changé en *j*, *jöfr* s'expliquerait par *göfugr*, « noble, illustre, » qui est analogue à un adjectif zend dont nous ne connaissons encore que le superlatif *schevista* = sanscr. शविष्ठ *savischṭha* (norvég. mod. *gjæveste*), que l'on trouve dans le Rigvéda et le Samavéda, et qui signifie, suivant Rosen et Stevenson, « très-fort, très-robuste. »

7° *Tiggi*, de *tiginn*, « ornatus ; » conf. *tign*, f. « honneur, dignité, = तेजस् *tejas*, n. « splendeur, dignité, » de तिज् *tij*, « briller. »

8. *Skuli*, « protecteur, » de *skyla*, = स्कु *sku*, « couvrir. » Ce nom cependant pourrait n'être qu'une autre forme de *sjoli*, m. « roi ; » conf. शूर *súra*, m. « héros. »

9. *Harri*, « seigneur, » de श्री *srí*, titre honorifique que l'on prépose aux noms propres. M. Holmboë a prouvé au commencement de cet opuscule que le *h* norsk correspond, entre autres, au श *sa* sanscrit. Mais il existe en sanscrit même un autre nom qui rappelle encore plus expressément le *harri* des anciens Scandinaves ; c'est हर *hara* ou हरि *hari*, une des principales dénominations de Vichnou, et qui signifie également « seigneur, » de हृ *hṛi*, « s'emparer, prendre d'autorité. » C'est de là qu'est venu très-probablement le *herr* germanique, le *herus* latin, etc [1].

[1] Voyez ci-dessous *Hari*. — Le changement du *h* en *s* nous permet de

Les neuf fils puînés de Halfdan sont :

1° *Hilldir*, de *hilldur*, « bellona, prælium ; » conf. hind. هلر *hullar*, « tumulte, trouble, » et هلا *hallâ*, « tumulte, assaut[1]. »

2° *Nefir*, de *nefr*, « filius » d'après Muller ; mais plutôt, suivant M. Holmboë, corrélatif de नाभि *nâbhi*, « roi, chef. »

3. *Audhi*, de *audhi*, « opes ; » conf. zend *aodjô*, dont le superlatif est [illegible] *aodjistô*, « le plus fort, » = ओजस् *odjas*, « splendeur, force ; » ou bien *audhi* serait corrélatif de आढ्य *âdya*, « opulent, riche. »

4. *Yngvi*, de *ung*, qui avait peut-être autrefois le même sens que युवन् *yuvan*, « jeune, excellent, doué d'une force native ou naturelle. »

5. *Dagr* = *dâdigr*, « strenuus ; » conf. दह् *dah*, « briller, brûler. »

6. *Bragi* ; conf. भ्राज् *bhrâj*, « briller[2]. »

7. *Badhli*, de *bödh*, « pugna ; » conf. वुध् *vudh*, « blesser, tuer ; भूधन *bhûdhana*, « roi ; » भूति *bhûti*, « pouvoir, dignité, »

8. *Lofdhi* = *lofadhi*, « laudatus ; » conf. रूपवत् *rûpavat*, « beau. »

9. *Sigarr*, de *sigr*, « victoria ; » conf. जी *jrî*, « conquérir, réduire[3]. »

Il serait peut-être préférable de comparer ce nom à शक *saka*, « souverain, prince qui donne son nom à une ère, » de शक् *sak*, « être compétent, puissant. »

Le *skâlda* fait encore mention d'un autre roi appelé *sinnjor* ou *senjor*, dont le nom, au premier abord, paraît venir du français *seigneur*, lat. *senior* ; mais si ce nom est antérieur au latin et au français dans la Norwége, on pourrait le tirer de संयु *sanyu*, « heureux, fortuné. »

rapprocher de श्री *srî* et de हरि *hari*, l'hébreu שר *sar*, « prince, chef. » — B.

[1] Ajoutons en sanscrit लड् *ladh* ou *lar* ; hind. لڑنا *larnâ*, « combattre. » لڑائی *larâî*, « bataille. » — B.

[2] *Brage* est aussi, dans l'Edda, le dieu de l'éloquence et de la poésie. — B.

[3] Persan گیری *guîri*, en compos. « conquête. » — B.

Jarl ou *jall*, « duc, comte. » On n'est pas d'accord sur l'étymologie de ce mot; Haldorsen le fait dériver de *ár*, « compagnon, garde d'un prince » (अर् *ara*, « prompt, agile); » Ihre, de *eriles* ou *heriles* (dimin. de *herus*), nom que l'on donnait aux princes, en latin du moyen âge; Seldenus, de *æra*, « honneur; » *ærlig*, « honnête[1], que l'on retrouve dans le zend *airya*, « venerandus, » et dans le sanscrit अर्य्य *aryya*, « excellent maître. » Mais comme les groupes *rl* et *ll* se prononcent en ancien norsk presque comme *dl*, il me semble préférable de le comparer avec यत्र् *yatr*, « soumettre, diriger. »

Hundingi, « chef (propr. *centurion*); » conf. शत *sata*, n. « un cent, » d'où sont venus, en nasalant la voyelle, le latin *centum*, le français *cent*, le gothique et l'anglo-saxon *hund*; ce dernier paraît avoir été aussi la forme la plus antique de l'ancien norsk (plus tard on dit *hundradh*); il est vraisemblable qu'on prononça aussi *sund*, car *thusund*, « mille, » est indubitablement composé de *tugr*, « dix, » et *sund* = *hund*, « cent. »

Hari, « héros; » conf. हार् *hâra*, m. « guerre, bataille, » de हृ *hṛi*, « s'emparer. »

Gunni, « guerrier; » conf. गुण *guṇa*, m. « héroïsme, valeur. »

Tirar ou *tyrar*, pl. « braves, » de *Tyr*, le Mars des peuples du nord, d'où *tirsdag*, « mardi; » conf. चर् *chara*, « la planète de Mars. »

Beimar, pl. « soldats; » conf. भीमर् *bhîmara*, m. « guerre, bataille, » de भीम *bhîma*, « frayeur. »

Barátta, f. « bataille; » *beria*, « frapper. » Quelques auteurs traduisent le nom *Mahâ-bhârata* (titre du principal poëme épique des Hindous), par « la grande bataille; » mais, bien que भारत *bhârata* soit le nom du combat décrit dans cet ouvrage, on peut douter que ce mot soit corrélatif du norsk *barátta*, car il paraît venir plutôt de भरत *bharata*, « rapsode, celui qui récite ces sortes de poëmes. »

[1] Cet adjectif se retrouve dans le nom d'*Aerlik-khan*, un des principaux Bourkhans du système thibétain-mongol. — B.

Valr, m. « carnage; » conf. वेला *velâ*, f. « mort soudaine. »

Dögl, n. pl. « armes; » conf. दघ् *dagh*, « blesser, tuer, protéger, » ou जगल *jagala*, m. « armure. »

Svidhah, f. « framée; » conf. स्वाति *svâti*, f. « épée » (ital. *spada*).

Laufi, m. « glaive; » conf. लुप् *lup*, « couper, trancher. »

Sledda, f. « cimeterre; » conf. श्लथ् *slath*, « tuer. »

Gladhiel, n. « glaive; » paraît venir de *gladius*, *gladeolus*; mais l'un et l'autre peuvent se rapporter à क्रथ् *krath* ou श्लथ् *slath*, « tuer. »

Spjôt, n. « lance; » conf. स्फिट् *sphiṭ*, « tuer. »

Geir, m. « lance, pique, » = जीर *jîra*, m. « cimeterre; » de जिरि *jiri*, « blesser, tuer. »

Kêsia, f. « javelot; » conf. कस् *kas*, « tuer, frapper, » कष् *kasch*, « détruire, tuer. »

Or, f. « flèche; » identique avec l'adj. *ôr*, « agile, » = अर. *ara*, « prompt, agile; » (hind آر *âr*, « aiguillon »).

Pila, f. « flèche, trait, » = पीलु *pîlu*, m. « flèche, » de पिल् *pil*, « jeter, lancer. »

Hjálmr, m. « casque, heaume; » conf. हुल् *hul*, « couvrir. »

Stika, « fortifier, palissader, » = ष्टक् *schṭak*, « résister, opposer. »

Veria, « défendre contre l'ennemi; » *vernd*, ou *vörn*, « défense, protection; » conf. वृ *vṛi* (prés. वृणीते *vriṇîté*), « mettre à couvert, couvrir; » ऊर्णु *ûrṇu*, « couvrir. »

3° DU FEU, DE LA LUMIÈRE, ETC.

Elldr, m. « feu, » paraît corrélatif de उल् *ul*, « brûler; » उल्का *ulkâ*, f. « tison, flamme, » car on retrouve la voyelle labiale dans d'autres mots de même origine, tels que *ulli*, m. « feu; » *ylr*, m. « chaleur; » *ylia*, « chauffer; » *volgr*, adj.

« tiède; » *velgia*, « faire tiédir. » Dans quelques cantons de la Norwége, le peuple appelle une grande chaleur *öl* ou *öll*.

Herkir, m. « feu. » Haldorsen pense que ce mot dérive de *hark*, « pétillement, » parce que le feu pétille; mais M. Holmboë le compare au sanscrit अर्क् *ark*, « échauffer, » d'où le subst. अर्क *arka*, « soleil, » ou bien कर्क *karka*, « feu. »

Log, n. ou *logi*, m. « lumière (*lux*); » conf. लुज् *luj* (et लुजि *luji*), « briller; » hind. لو *lau*, « flamme d'une bougie; » لوکه *lûkh*, « flamme. »

Duni, m. « feu (poét.) » = धुवन *dhuvana*, m. « un des titres d'Agni, dieu du feu chez les Hindoûs; » de धु *dhu*, « agiter; » et धुन *dhuna*, adj. « accablé de chaleur ou altéré. » Conf. दव *dava*, m. « feu en général, » = دون *daon* en hindoustani. Il y a encore, en ancien norsk, d'autres termes corrélatifs: *tundra*, « s'embraser; » *tundr*, « trait de feu, » = hind. تند *tund*, « chaud; » persan تندور *tandûr*, « four. »

Varmi, m. « chaleur. » On peut comparer ce mot ou à घर्म *gharmma*, m. « chaleur, » ou à उष्म *uschma*, m. « chaleur[1]. » Conf. *orna*, « échauffer; » *Hrymr*, m. « feu, » est corrélatif de *varmi* et du sancrit ग्रीष्म *grîchma*, « chaud. »

4° DU TEMPS.

Tid, f. « temps, » = तिथ *titha*, m. « temps. »

A'r, n. « année. » On pourrait rapprocher ce mot de अर *ara*, m. « une division du temps chez les Jaïns, » si cette dernière dénomination ne comprenait pas une longue suite d'années. Mais il paraît hors de doute que *ár* soit corrélatif du zend *yâre*, « année, » selon MM. Lassen et Burnouf, = अब्द *avda*, et उर्व्वट *urvvaṭa*. Il est digne de remarque que, en hindoustani, pour exprimer : « il y a trois ans, » ou « dans trois ans, » on se sert de l'expression تیورس *teoras*, composée de *tri* ou *tre*

[1] Le *g* et le *v* permutent dans plusieurs langues; il en est de même de *s* et de *r*. Il serait superflu d'en apporter des exemples. — H.

(hind. *tin*), « trois, » et de *or*, qui semble exprimer l'idée d'*année*[1].

Olld, f. « siècle, âge ; » *alldr*, m. « temps, âge ; » *elli*, f. « vieillesse. » Conf. वृद्ध *vriddha*, adj. « âgé, ancien ; » *item*, « accumulé ; » *urdr*, m. « grande multitude. »

Goi, f. nom du second mois dans lequel le soleil parcourt le signe des Poissons. Ce nom se rapprocha de गो *go*, m. « taureau, le moment où le soleil entre dans le signe du Taureau. » Or la mansion du soleil dans le signe du Taureau indique le second mois, suivant le système astronomique des Hindous et de plusieurs autres peuples de l'antiquité, qui commencent l'année à l'équinoxe du printemps. Il est probable que les anciens Norsks commençaient l'année au même moment ; *goi* était donc alors, pour eux, le second mois, comme il l'était pour les Indiens. Mais lorsque le commencement de l'année fut transporté au milieu de l'hiver, on garda le nom du mois, sans faire attention à son origine. La même chose est arrivée chez les Romains, qui ont conservé les noms de *septembre*, *octobre*, *etc.* à des mois qui sont devenus les *neuvième*, *dixième*, *etc.* du comput actuel.

Dagr, m. « jour. » Ce mot n'a de commun que la consonne initiale avec द्यु *dyu*, n. « jour[2] ; » mais comme le य *ya* sanscrit correspond souvent au *g* de l'ancien norsk, ces deux mots peuvent avoir la même origine. Il en est de même de दिवस *divasa*, « jour, » qui est devenu, en pali, *diahu*. Le sanscrit अहन् *ahan*, m. « jour, » s'en rapproche davantage, si l'on

[1] Nous croyons qu'ici M. Holmboë n'a pas assez tenu compte de l'étymologie ; l'expression تيورس *teoras* (corruption du sanscrit तृतीयवर्ष *tritiya-varscha*) est composée de تين *tin*, « trois, » et de ورس *oras* pour برس *baras* = sansc. वर्ष *varscha*, « année, saison des pluies » ; ce qui nous mène un peu loin du norsk *ar*. — B.

[2] On remarquera que ce substantif sanscrit est absolument l'adverbe latin (ancien ablatif) *diu*, « de jour. » Conf. latin *dies* et chin. 日 *ji*, « soleil, jour. » — B.

admet qu'on a pu préposer un *d* accidentel; *dagan*, f. « le « point du jour, » serait alors presque identique. Mais nous préférons nous en tenir à la racine suivante, que donne aussi M. Holmboë : दह् *dah*, « briller, luire, » d'où दग्धा *dagdhâ*, f. « partie de la journée où l'on peut voir le soleil. » Parmi les noms des jours de la semaine, l'auteur ne cite que le mercredi, en norsk: *onsdag* ou *odins-dag*; en sanscrit बुधवार *budhavâra*, c'est-à-dire, « le tour ou le jour de *budha* »; en hindoustani, بدھ *budh* seulement exprime *mercredi*, d'où il résulte que *odin* et *budha* ou *budh* seraient identiques.

Nótt (pour *nokt*), f. « nuit, » = नक्त *nakta*, n. « nuit. » (Cette forme n'est restée que dans l'adverbe *naktam*, « de nuit [lat. *noctu*], » de *nis*, « nuit). »

Sumar, n. « été, » c'est-à-dire « saison des fleurs; » conf. सुम *suma*, n. « fleur; » सौम्य *saumya*, « beau, plaisant, doux; » pali, *sommo*, « agréable. »

Vetr, n. « hiver, » c'est-à-dire « saison du vent; » conf. वात *vâta*, ou व *va*, m. « air, vent. »

Bil, n. « moment, intervalle de temps ou de lieu; » conf. वेला *velâ*, f. « temps, » et भिल् *bhil*, « séparer. » Ce mot est resté dans plusieurs dialectes de la Norwége, où il se prononce *bel*, en hindoust. بيلا *belâ*, « temps, espace de temps, fois. »

Ridh ou *hridh*, f. « court espace de temps, » = ऋतु *ritu*, « saison. »

Nu, adj. « maintenant; » conf. नु *nu*, m. « temps; » latin, *nunc* (grec *νῦν*).

Tha, adv. « alors, » = तदा *tadâ*, « alors, en ce temps; » hindoust. تو *tau*, « alors, en ce cas; » en penjabi, *te* ou *tau*, « alors [1]. »

Tha, conj. « lorsque, » = *jadâ*, « lorsque, dans le temps

[1] On dit aussi en hindoust. توں *ton*, « alors » (en prononçant ce mot comme le substantif français *ton*); les Latins, en nasalant également la voyelle, écrivirent et prononcèrent *tum*. — B.

que. » En sanscrit, le suffixe *dâ* exprime *le temps* dans plusieurs mots composés; exemples : इदा *idâ*, « en ce temps-ci, maintenant; » सर्वदा *sarvadâ*, « en tout temps, toujours. »

Le suffixe *var*, dans les mots *tvisvar*, « deux fois, et *thrisvar*, « trois fois, » est le sanscrit वार् *vâra*, « quantité, fois, » auquel on prépose द्विस् *dvis* et त्रिस् *tris*. C'est de là encore que dérive *bört*, « fois, ordre, » encore en usage dans le dialecte de Bergen.

Nous avons supprimé une partie de la lexicographie de M. Holmboë, non qu'elle ne nous parût très-plausible, mais afin de ne pas passer les bornes d'une analyse. Ce que nous en avons extrait suffit pour donner une idée du travail de l'auteur, et pour démontrer que l'ancien norsk, qu'on peut appeler le scandinave, est une des langues corrélatives du sanscrit. La dissertation du savant Norvégien est ainsi un appendice nécessaire aux travaux de MM. de Schlegel, Bopp, Eichhoff, Pictet, etc. Elle n'est au surplus qu'un spécimen d'un grand ouvrage sur cette matière qu'a préparé M. Holmboë, et dont la publication est vivement à désirer dans l'intérêt de la science. Nous faisons des vœux pour que le Gouvernement suédois en facilite noblement l'impression, et permette ainsi à l'Europe savante d'en jouir bientôt.

L'abbé Bertrand.

N. B. — M. Holmboë nous signale quelques inexactitudes qui se sont glissées dans le premier article, inséré dans le numéro d'avril, et qui proviennent la plupart du système graphique adopté dans le manuscrit latin. Les plus importantes sont : pag. 356, lig. 15, *lotus*, lisez : *totus*. — P. 360, lig. 21, *sel* (*salis*), lisez : *assez* (*satis*). — Pag. 366, lig. 18, *lire* (*legere*), lisez : *cacher* (*tegere*).

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

SÉANCE DU 13 AOÛT 1847.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

On lit une lettre du secrétaire de la Société de philosophie de Philadelphie, par laquelle il remercie la Société de l'envoi du Journal asiatique.

On lit une lettre de M. le directeur de l'Imprimerie royale, qui accompagne l'envoi du volume intitulé : *Notice sur les types étrangers du Spécimen.*

On lit une lettre dans laquelle S. A. R. Hélène, Tsarewna de Géorgie, annonce la mort de son mari, le Tsaréwitch Teimouraz, décédé à St-Pétersbourg, le 28 octobre 1846. La Société charge le secrétaire d'exprimer à S. A. R. la Tsarewna ses condoléances.

M. Stern, de Vienne, écrit à la Société pour lui offrir plusieurs ouvrages publiés par lui, en hébreu et en allemand, dont la liste est donnée ci-dessous.

Sont présentés et reçus comme membres de la Société :

M. Kellgren (Hermann), docteur en philosophie de Helsingfors, en Finlande ;

M. Lowenstern (Isidore) ;

M. Renan (E.), élève de l'École des langues orientales ;

M. Veth (Pierre-Jean), professeur de langues orientales à Amsterdam ;

M. Rossetti (le comte Charles de), gentilhomme valaque, né à Bucharest en Valachie ;

M. le docteur Julius Oppert ;

M. Desmaisons, conseiller d'État et directeur de l'Institut oriental à St-Pétersbourg.

M. Boissonnet, directeur des affaires arabes à Constantine, fait connaître à la Société la publication de quelques ouvrages en arabe, dans le but de propager les connaissances et la civilisation européennes.

M. Reinaud, président de la Société, lit la vie d'Abulféda, qui doit figurer en tête de la traduction de sa Géographie.

OUVRAGES PRÉSENTÉS.

Par M. le directeur de l'Imprimerie royale. *Notice sur les types étrangers du Spécimen de l'Imprimerie royale.*

Par M. Reinaud. *Controverse à propos du feu grégeois*, réponse aux objections de M. Ludovic Lalanne, par MM. Reinaud et Favé.

Par M. Boissonnet. *Annuaire arabe pour l'année 1847*, publié à Constantine par Salah-el-Anteri.

Par le même. *Les Nedhmou*, de Ebnou-Achir et d'El-Kortobi.

Par M. Dieterici. *Mutanabbi und Seifuddaula, etc.* Motenabbi et Seifeddaula, d'après les manuscrits de Paris et de Gotha, par M. Dieterici. Leipsick, 1847.

Par M. Kellgren. *Die Grandzugz der finnischen Sprache,* Éléments de la langue finnoise, par M. Kellgren. Berlin, 1847.

Par M. Stern. Sont envoyés les ouvrages suivants :

1° *Kohbè Ishaq.* Étoiles de Isaac, onze cahiers.

2° *Rechinot Olam.* Observations sur la vie de ce monde. Vienne, 1847.

3° *Commentaire sur le prophète Ézékiel.*

4° *Tipheret katischbi.* Vienne, 1839.

5° *Klänge aus der Vorzeit.* Sons des temps passés. Poésies allemandes.

6° *Perlen des Orientes.* Perles de l'Orient, traduction du chapitre du Talmud, intitulé *Pirke Aboth.*

7° *Jésus, fils de Sirach.*

8° *Dichtungsblüthen.* Fleurs de poésie.

Par M. Troyer. *Notice sur deux manuscrits de l'hymne à Parvati.* (Extrait du Journal asiatique.)

Par M. Ariel. *Tiruvallar tcharitra,* extrait concernant Rovaé et sa généalogie. (Extrait du Journal asiatique.)

Le *Journal des savants,* cahier de juillet 1847.

Par la Société de géographie de Paris. Le 41ᵉ cahier du Bulletin de cette Société.

Par la Société géographique de Londres. La première partie du XVIIᵉ volume du Journal de cette Société.

Par la Société américaine orientale. Le troisième cahier du premier volume de son Journal.

ANNONCES DE LIVRES ORIENTAUX.

TURQUIE.

Traité nouveau des conjugaisons arabes, expliqué en turc, intitulé أمثلة جديدة *Emsilèi djedîdè.* Par Ibrahim pacha; 1 vol. in-fol. lithographié à l'imprimerie de l'École impériale militaire de Constantinople, 1263 de l'hégire (1847).

Guide de la conversation en persan et en turc, intitulé فارسى تكلم رسالةسى *Fârci tekellum riçâlèci.* Par Kemal efendi, sous-chef de la Direction des écoles au ministère de l'Instruction publique. Un volume lithographié, in-8ᵉ oblong, de l'Imprimerie impériale. Constantinople, 1263 (1847).

ÉGYPTE.

Impression du *Multeka ul-ebhar,* commencée sous la direction de l'éditeur Mehemmed Athabek, ancien cadi du Caire.

PERSE.

Le Coran, un vol. in-18, lithographié. Tehran, 1847.

Les Mille et une Nuits, traduction persane, lithographiée à Tehran. Un vol. in-folio, 1847.

CONCORDANCE

ENTRE LE CALENDRIER MUSULMAN ET LE CALENDRIER CHRÉTIEN, PAR SOLIMAN-EL-HARAÏRI, TRADUIT DE L'ARABE PAR *HENRI COTELLE*, DEUXIÈME DROGMAN DU CONSULAT GÉNÉRAL DE FRANCE À TUNIS.

MOYEN

De trouver la concordance entre une date de l'ère musulmane et une date de l'ère chrétienne, *et vice versa*.

AVERTISSEMENT.

Les orientalistes, les interprètes, les propriétaires d'actes et de titres en arabe, tous ceux enfin qui s'occupent de la littérature orientale, ont souvent besoin de connaître à quelle date de l'ère chrétienne répond une date de l'ère musulmane, *et vice versa*.

Pour établir cette concordance, on est généralement obligé de recourir à des calculs longs et compliqués; je crois donc rendre un véritable service au public en lui offrant un moyen simple et assuré d'obtenir aisément la date qu'on cherche.

Au premier abord, les détails dans lesquels je vais entrer pourront paraître obscurs et difficiles à saisir; mais cette difficulté n'est qu'apparente, car l'opération tout entière ne se compose que de quelques additions et soustractions de nombres entiers. Il suffira de l'exécuter trois ou quatre fois pour en saisir parfaitement le mécanisme, et on s'épargnera ainsi, pour l'avenir, une foule de calculs compliqués, qui demandent d'ailleurs beaucoup de temps.

La méthode que je vais détailler ci-après m'a été communiquée par Soliman-el-Haraïri, orientaliste musulman distingué, et tout mon travail s'est borné à traduire en français les explications que j'ai reçues de lui en arabe.

TABLEAU N° I.

1	2	3	1	2	3
ANNÉES MUSULMANES.	ANNÉES CHRÉTIENNES.	JOURS.	ANNÉES MUSULMANES.	ANNÉES CHRÉTIENNES.	JOURS.
0	621	195	690	1290	356
30	650	234	720	1320	29
60	679	273	750	1349	67
90	708	311	780	1378	107
120	737	350	810	1407	146
150	767	24	840	1436	184
180	796	62	870	1465	223
210	825	101	900	1494	262
240	854	140	930	1523	299
270	883	179	960	1552	339
300	912	217	990	1582	13
330	941	256	1020	1611	52
360	970	295	1050	1640	90
390	999	334	1080	1669	129
420	1029	7	1110	1698	168
450	1058	46	1140	1727	207
480	1087	85	1170	1756	245
510	1116	123	1200	1785	284
540	1145	162	1230	1814	323
570	1174	201	1260	1843	362
600	1203	240	1290	1873	35
630	1232	278	1320	1902	74
660	1261	317	1350	1931	113

TABLEAU N° II.

1	2	3
ANNÉES MUSULMANES.	ANNÉES CHRÉTIENNES.	JOURS.
1	0	354
2	1	343
3	2	332
4	3	321
5	4	311
6	5	299
7	6	289
8	7	278
9	8	267
10	9	256
11	10	245
12	11	234
13	12	224
14	13	212
15	14	202
16	15	191
17	16	180
18	17	169
19	18	158
20	19	147
21	20	137
22	21	126
23	22	114
24	23	104
25	24	93
26	25	82
27	26	71
28	27	60
29	28	50
30	29	38

TABLEAU N° III.

Moharrem.	30
Sefeur.	59
Rebie-el-ewel.	89
Rebie-el-tani.	118
Djoumad-el-oula.	148
Djoumad-el-tania.	177
Redjeb.	207
Châaban.	236
Rhamadan.	266
Chouale.	295
Zi-el-qada.	325
Zi-el-heujja.	354

TABLEAU N° IV.

Janvier.	31
Février.	59
Mars.	90
Avril.	120
Mai.	151
Juin.	181
Juillet.	212
Août.	243
Septembre.	273
Octobre.	304
Novembre.	334
Décembre.	365

CONCORDANCE ENTRE UNE DATE DE L'ÈRE MUSULMANE ET UNE DATE DE L'ÈRE CHRÉTIENNE.

Soit la date : 24 rebie-el-tani 1243. Quelle que soit la date musulmane dont on cherchera la concordance, il faudra, avant tout, enlever une unité au nombre de ses années ; soit :

$$\begin{array}{r} 1243 \\ 1 \\ \hline 1242 \end{array}$$

Ceci fait, on cherchera ce reste dans la première colonne du tableau numéro 1. Si on l'y trouve, on l'inscrira, ainsi que les deux nombres placés à sa droite, sur la même ligne horizontale dans les colonnes 2 et 3. Si on ne l'y trouve pas, ce qui arrivera le plus souvent, on inscrira à sa place celui qui, dans la première colonne du même tableau, lui sera *le moins inférieur*. Dans notre exemple, 1242 ne se trouve pas; mais on rencontre 1230, qui est le nombre inférieur s'en rapprochant le plus. Supposons donc : 1230, 1814, 323.

On examinera ensuite quelle est la différence entre le nombre des années *moins une* de la date musulmane dont on s'occupe, et le nombre qu'on trouve dans la première colonne du tableau numéro 1. Or, dans notre exemple, la différence entre 1242 et 1230 est 12.

On passera alors au deuxième tableau, et on cherchera cette différence dans sa première colonne; puis on prendra le nombre inscrit à la droite de cette différence dans la deuxième colonne, et on l'additionnera avec le nombre trouvé dans la deuxième colonne du tableau numéro 1. Dans notre exemple, nous cherchons 12 dans la première colonne du deuxième tableau, et, à sa droite, nous trouvons 11, que nous ajoutons à 1814; soit :

$$\begin{array}{r} 1814 \\ 11 \\ \hline 1825 \end{array}$$

On prendra également le nombre inscrit dans la troisième colonne du tableau numéro 2, à la droite de 12, et on l'additionnera avec le nombre trouvé dans la troisième colonne du tableau numéro 1; soit :

$$\begin{array}{r} 323 \\ 234 \\ \hline 557 \end{array}$$

Ceci fait, on ajoutera à ce dernier total le nombre des jours écoulés entre la date dont on s'occupe et le 1[er] moharrem de l'année musulmane qui la renferme. Ce nombre de jours écoulés sera bien facile à trouver, au moyen du tableau numéro 3. En effet, dans ce dernier, tous les mois arabes sont écrits, et devant chacun d'eux se trouve le nombre des jours écoulés entre leur dernier jour et le 1[er] moharrem. Notre date est 24 rebie-el-tani. Or, le troisième tableau nous indique qu'à la fin de rebie-el-ewel, 89 jours se sont écoulés depuis le 1[er] moharrem; ajoutons-y les 24 jours de rebie-el-tani, et nous trouvons un total de 113 jours. Ajoutons donc ce nombre à 557, comme il est dit ci-dessus; soit :

$$\begin{array}{r} 557 \\ 113 \\ \hline 670 \end{array}$$

Du total qui est obtenu, on retranchera alors 365 autant de fois qu'il y sera contenu, et on ajoutera ce nombre de fois au total de l'addition des deux nombres qu'on aura trouvés dans les deuxièmes colonnes des tableaux numéro 1 et numéro 2; soit :

$$\begin{array}{r} 670 \\ 365 \\ \hline 305 \end{array}$$

670 ne contient 365 qu'une seule fois, et il reste, après la

soustraction, 305. Ajoutons ce nombre de fois, qui est 1, au total susdit; soit :

1825
1
1826

Ce dernier total, *augmenté d'une unité*, forme l'expression de l'année chrétienne qu'on cherche; et qui sera donc dans notre exemple 1827.

Quant au reste de la dernière soustraction, c'est-à-dire 305, il indique le nombre de jours écoulés entre la date qu'on cherche et le 1er janvier de l'année qui la renferme. D'où il résulte que la date musulmane que nous avons prise pour exemple, correspond aux 305e jour de l'année 1827.

La réduction de ce reste de jours sera facile à opérer au moyen du quatrième tableau, puisque chaque mois chrétien y est inscrit, et a vis-à-vis de lui le nombre de jours écoulés entre son dernier jour et le 1er janvier. Dans notre exemple, il reste 305 jours; or, le quatrième tableau indique que 304 jours se sont écoulés à la fin d'octobre, donc la date qu'on cherche est le 1er novembre 1827.

Tout ce qui précède n'a d'application que jusqu'à l'année 1582. Après cette époque, on devra ajouter 10 jours à la date qu'on aura obtenue, si elle est comprise entre 1582 et la fin de 1700; on ajoutera 11 jours, si elle est comprise entre 1700 et 1800; 12 jours, si elle se trouve entre 1800 et 1900, et enfin 13 jours, si elle est renfermée entre 1900 et 2100. Ceci tient à la réforme apportée dans le calendrier, en 1582, par le pape Grégoire XIII.

En conséquence, puisque notre date est comprise entre 1800 et 1900, ajoutons y 12 jours, et nous aurons définitivement 13 novembre 1827, qui répond au 24 rebie-el-tani 1243.

CONCORDANCE ENTRE UNE DATE DE L'ÈRE CHRÉTIENNE ET UNE DATE DE L'ÈRE MUSULMANE.

Cette opération est le contraire de la précédente; et elle s'exécute au moyen des mêmes tableaux. Les procédés peuvent se servir mutuellement de preuve.

Soit la date 16 avril 1847.

On cherchera dans la deuxième colonne du premier tableau l'année moins une de la date dont on s'occupera, soit dans notre exemple 1846. Si ce nombre s'y trouve, on l'inscrira, ainsi que ceux qui se trouvent à sa droite et à sa gauche dans les colonnes 1 et 3 sur la même ligne horizontale. Si ce nombre ne s'y trouve pas (comme cela arrive dans notre exemple), on inscrira celui qui lui sera le moins inférieur, ainsi que ceux de droite et de gauche. On ne rencontre pas 1846 dans la deuxième colonne du tableau numéro 1, mais on y voit 1843, qui est le nombre *inférieur* s'en rapprochant le plus. Posons donc 1260, 1843, 362; on soustraira ensuite le nombre de la colonne du milieu, de celui, *moins un*, des années de la date dont on s'occupe; soit:

$$\begin{array}{r} 1846 \\ 1843 \\ \hline 3 \end{array}$$

Ceci fait, on examinera combien de jours se sont écoulés entre le 1er janvier et la date en question[1], puis on soustraira de ce nombre de jours celui qu'on aura trouvé dans la troisième colonne du tableau numéro 1.

Quelquefois cette soustraction sera possible, quelquefois elle ne le sera pas, parce que le nombre à soustraire sera

[1] Il sera facile, au moyen du quatrième tableau, d'opérer ce calcul, puisque le nombre placé devant le nom de chaque mois chrétien indique combien de jours se sont écoulés depuis le 1er janvier jusqu'au dernier jour de l'année.

plus grand que celui dont on voudra le soustraire. Ce dernier cas se présente dans notre exemple. En effet, il s'est écoulé entre le 1er janvier et le 16 avril 106 jours; or, il est impossible de retrancher 362 de 106. Dans ce cas, et dans les cas semblables, on ajoutera 365 au nombre à soustraire, et alors la soustraction sera toujours possible; soit:

$$\begin{array}{r} 106 \\ 365 \\ \hline 471 \end{array}$$

Retranchons maintenant 362 de 471; soit:

$$\begin{array}{r} 471 \\ 362 \\ \hline 109 \end{array}$$

Dans le cas où on aurait dû, comme dans notre exemple, ajouter 365 au nombre à soustraire, il faudrait, pour compenser, retrancher une unité au reste de la première soustraction des années dont nous avons parlé plus haut; soit:

$$\begin{array}{r} 3 \\ 1 \\ \hline 2 \end{array} \quad \text{3 moins 1, reste 2.}$$

Il ne faudrait pas retrancher cette unité, s'il n'avait pas été nécessaire d'ajouter 365 pour rendre la soustraction possible.

On prendra ensuite le deuxième tableau, et on cherchera, dans sa deuxième colonne, le nombre d'années, reste de la dernière soustraction d'une unité (ou simplement des années) dont il vient d'être question. On passera alors à la case voisine de droite dans la colonne numéro 3 du même tableau, et on y trouvera un nombre qu'il faudra soustraire de celui des jours, reste de la soustraction des jours écoulés entre le 1er janvier et la date dont on s'occupe. Or, dans notre compte,

le reste de cette soustraction est 109, et le nombre trouvé dans la troisième colonne du tableau numéro 2, est 332. Ce dernier nombre ne peut pas être soustrait du précédent. Dans ce cas, qui se présente souvent, il faut substituer au nombre que l'on ne peut soustraire celui qui se trouve dans la case au-dessus de la sienne, dans la même colonne. En remontant ainsi d'un degré, on trouve 343. La soustraction est de nouveau impossible; il faut alors, dans ce cas, qui est commun, ajouter 365 au nombre dont on doit soustraire l'autre, et la soustraction sera toujours possible; soit:

$$\begin{array}{r} 109 \\ 365 \\ \hline 474 \end{array}$$

Soustrayons :

$$\begin{array}{r} 474 \\ 343 \\ \hline 131. \end{array}$$ Reste 131 jours.

Soit que la soustraction du nombre trouvé dans la troisième colonne du tableau numéro 2 ait été possible de prime abord, soit qu'on ait dû remonter à la case supérieure, soit enfin qu'on ait dû ajouter 365 au reste des jours, pour rendre possible la soustraction, il faudra prendre le nombre inscrit dans la première colonne du tableau numéro 2 sur la même ligne horizontale que celui qu'on aura soustrait, et ajouter ce nombre à celui qu'on aura trouvé dans la colonne numéro 1 du tableau numéro 1. Dans notre exemple, ce dernier nombre est 1260, et celui de la première colonne du tableau numéro 2 est 2. Additionnons; soit:

$$\begin{array}{r} 1260 \\ 2 \\ \hline 1262 \end{array}$$

Ce dernier total, *augmenté d'une unité*, forme l'expression de

l'année musulmane qu'on cherche, laquelle sera donc ici 1263. Quant aux 131 jours restant de la dernière soustraction, ils indiquent le nombre de jours écoulés entre le 1[er] moharrem et la date qu'on cherche; ainsi cette date sera le 131[e] jour de l'année 1263.

Pour opérer la réduction de ce nombre de jours, on se servira du troisième tableau. Chaque mois musulman y est inscrit, et le nombre posé vis-à-vis indique combien de jours se sont écoulés entre le dernier jour du mois et le 1[er] moharrem. Dans notre exemple, le troisième tableau nous montre que 118 jours se sont écoulés à la fin de rebie-el-tani. De 118 à 131, la différence est 13; donc, notre date devrait être le 13 djoumad-el-aoual.

Tout ce qui précède n'a d'application que jusqu'à l'année 1582. Après cette époque, on devra retrancher 10 jours à la date qu'on aura obtenue, si la date chrétienne dont on cherche la concordance est comprise entre 1582 et la fin de 1700; on retranchera 11 jours, si elle se trouve entre 1700 et 1800; on retranchera 12 jours, si elle est comprise entre 1800 et 1900; enfin, on retranchera 13 jours, de 1900 à 2100. Ceci tient à la réforme apportée dans le calendrier, en 1582, par le pape Grégoire XIII.

En conséquence, puisque notre date est comprise entre 1800 et 1900, retranchons 12 jours de celle que l'opération nous a fournie, et le reste sera la vraie date que nous cherchons, soit : 1263 1[er] djoumad-el-aoual, qui correspond au 16 avril 1847.

Les deux opérations ci-dessus décrites sont applicables à la plus grande partie des dates. Il en est cependant quelques-unes pour lesquelles il serait nécessaire d'apporter quelques légères modifications aux procédés que je viens d'indiquer. J'en ferai l'objet d'un second article.

NOTE

Sur les Nedmou de Ebn-Achir; février 1846.

Les Nedmou de Ebn-Achir sont deux sortes de catéchismes à l'usage des écoles élémentaires arabes, d'un usage tout à fait général dans la province de Constantine.

La pensée qui a présidé à cette petite publication a été celle-ci : qu'il fallait avant tout disposer les esprits à accepter les productions de la presse en Algérie. Les consciences musulmanes ne sont en effet que trop préparées à s'alarmer des projets de propagande chrétienne que formulent imprudemment quelques personnes. La foi si vive des populations arabes s'inquiète des publications officielles annoncées depuis longtemps; elle redoute l'usage qui peut être fait de la presse : il importait de la rassurer.

La publication des Nedmou, toute désintéressée au point de vue chrétien, devait éteindre les méfiances; elle répondait à un besoin des populations. Aussi, loin d'être repoussés par les talebs comme le perfide présent de l'ennemi, ces petits livres ont-ils été partout accueillis avec faveur, et recherchés avidement.

Par le succès de cet ouvrage, il est permis d'espérer que les résultats désirés ont été atteints, au moins dans la province de Constantine.

NOTE

Sur l'Annuaire arabe publié à Constantine par Salah-el-Anteri (novembre 1846) pour l'année 1847.

Cette petite production est le développement de la pensée qui a présidé à la publication première des Nedmou, et qui est celle-ci : qu'après la conquête du sol par les armes, rien n'était plus urgent que la conquête successive des esprits par la presse.

Il y a ici progression.

L'ouvrage est encore musulman par la forme. Ce n'est point l'autorité française qui parle; elle ne pourrait, sans se renier, prendre la robe de l'islamisme. Mais c'est un musulman éclairé qui instruit ses frères. Le cadre prête déjà à parler de la morale de l'Évangile, des progrès sociaux de l'Europe. Seulement, ces idées nouvelles sont habillées du vêtement du croyant. L'idée religieuse et l'idée littéraire du pays conservent une bonne part du livre.

La table des matières en offre d'ailleurs une analyse détaillée.

La voici :

1° Dédicace; vers sur l'arrivée des eaux à la casbah de Constantine, symbole de l'extension prochaine de l'enseignement, avec traduction de M. Vignard, interprète principal de l'armée d'Afrique;

2° Calendrier concordant, et préceptes d'agriculture pour 1847;

3° Fêtes musulmanes pour 1847;

4° Commencement des saisons;

5° Époque des nouvelles lunes;

6° Époque des éclipses en 1847;

7° Du soleil;

8° De la lune;

9° Explication des éclipses;

10° De la terre;

11° Principes de la langue et de l'écriture française, en arabe;

12° Numération française;

13° Dialogues usuels arabes et français, en caractères arabes;

14°, 15°, 16°, 17° Exercices de lecture française expliqués en arabe;

18° Morale de l'Évangile;

19° Oraison dominicale;

20° Salutation évangélique;

21° Vers de Si Chadli sur le départ de S. A. R. Monseigneur le Duc d'Aumale, gouverneur général de la province en 1844;

22°, 23°, 24°, 25° Vers de Si Chadli et du marabout R. el-kadi sur divers sujets;

26° Vers sur les merveilles de Paris et les voyages du bey de Tunis et d'Ibrahim pacha;

27° Des merveilles de l'Europe, par le cheikh Ebn-el-Attar du Caire;

28° De la vapeur et de l'industrie des machines;

29° Des aérostats;

30° Du baromètre;

31° Des télégraphes;

32° Des chemins de fer;

33° Des paratonnerres;

34° De l'imprimerie et des journaux;

35° De la vaccine;

36° Considérations sur la médecine et la destinée;

37° Préceptes de conduite;

38° Dernières recommandations de Aly-ben-Abi-Taleb à son fils Hossein;

39° Conclusion;

40° Versets du Coran sur la tolérance.

Ces matières sont traitées d'une manière bien imparfaite, sans doute; mais l'œuvre est de sa nature essentiellement perfectible, devant croître chaque année en volume et en importance.

Il fallait commencer; le temps manquant pour bien faire, on a opéré de nombreux emprunts à deux ouvrages publiés au Caire, le Voyage en France du cheikh Refâ, et le Kitab talim el at'fel; mais ces emprunts ont précisément servi de passe-port au livre. A part les passages extraits de ces deux ouvrages, la rédaction est originale.

Les dialogues français, ainsi que les éléments d'écriture, sont imparfaits; mais les Arabes n'en ont pas moins tiré profit. Ils ont surtout apprécié cette pensée nouvelle de livres

faits pour eux, qui leur permissent d'apprendre notre langue, comme nous apprenons la leur.

L'*Akbar,* journal d'Alger, a blâmé les citations de l'Évangile; mais il ignorait sans doute qu'elles étaient tirées d'un livre musulman, le Sfinat-raghib, imprimé au Caire.

Ce qui peut surtout recommander la petite publication dont il est ici rendu compte, c'est sa forme. Elle présente bien, dans la pensée de l'auteur du moins, un annuaire algérien, constantinien avant tout; elle devait, à ses yeux, porter un cachet original qui la recommandât aux indigènes.

C'est encore ainsi que le caractère maugrébin, tel qu'il existe à Constantine, employé en cette circonstance, et fidèlement reproduit par la lithographie, a eu cet avantage important pour le succès, de présenter le type d'écriture local, si agréable aux nationaux.

La meilleure part de la rédaction revient à Si Chadli, le kadi de la direction des affaires arabes de Constantine.

Quant à Si Salah el-Anteri, dont le nom figure sur la couverture du livre, c'est le fils d'un secrétaire de l'ancien bey de Constantine et pacha de l'Algérie, Hadj-Ahmed, mis à mort par ordre de ce dernier, par suite de ses rapports avec les Français, jeune homme à tous égards intéressant.

En résumé, les deux petites publications arabes dues à la direction des affaires arabes de Constantine sont fort imparfaites, sans aucun doute; mais l'apparition de ces deux productions de la presse dans l'ancienne, et jusqu'à ce jour si désolée capitale de la Numidie, n'en paraît pas moins digne de quelque attention de la part du public arabisant.

Du reste, S. E. M. le ministre de la guerre a bien voulu les honorer de sa haute approbation.

GÉOGRAPHIE D'ABOULFÉDA,

Traduite de l'arabe en français, et accompagée de notes et d'éclaircissements, par M. Reinaud; tom. Iᵉʳ (pour paraître au mois de décembre prochain).

Les lecteurs du Journal asiatique se rappellent qu'en 1835, MM. Reinaud et de Slane entreprirent, sous les auspices de la Société asiatique, une édition critique et complète du texte de la Géographie d'Aboulféda. En même temps M. Reinaud commença une traduction, et la poursuivit, au fur et à mesure que les épreuves du texte lui passaient sous les yeux. Cette traduction doit former deux volumes, dans le format grand in-4°, qui est celui du texte. Le premier volume est imprimé depuis environ cinq ans, et dès cette époque il en a été communiqué des chapitres à différentes personnes; mais l'ouvrage d'Aboulféda est fondé sur la connaissance des divers systèmes géographiques qui, à l'exemple de ce qui avait eu lieu chez les Grecs et les Romains, eurent cours en Orient, et M. Reinaud crut devoir faire précéder sa traduction d'une introduction générale. Cette introduction lui a pris beaucoup plus de temps qu'il n'avait pensé, et c'est ce qui a été cause d'un si long retard.

Le premier volume de la traduction répond aux deux cent vingt-quatre premières pages du texte, et comprend, outre l'Arabie, toute l'Afrique, toute l'Europe et le nord de l'Asie. On sera curieux de lire ce qui s'écrivait en Syrie dans la première moitié du XIVᵉ siècle de notre ère, au sujet de la France, de l'Angleterre, etc.

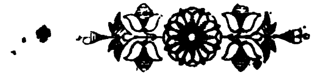
L'introduction, qui, à elle seule, occupe trois cents pages, se divise en quatre paragraphes. Le premier paragraphe est consacré à la personne d'Aboulféda. Le deuxième paragraphe, formant cent trente-cinq pages, offre la notice chronologique des principaux géographes orientaux; on trouve dans le troisième paragraphe, qui est aussi long que le second, le tableau des doctrines géographiques de l'Orient;

pour le quatrième paragraphe, c'est l'exposé de la marche que M. Reinaud a suivie dans le cours de son travail.

Le volume est accompagné de trois planches gravées. La première planche renferme : 1° la carte qui fut dressée à Bagdad, sous le khalifat d'Almamoun, et dont on trouve la description dans les Prolégomènes des tables astronomiques d'Albateni (manuscrit de l'Escurial); 2° une carte dressée par M. Reinaud, d'après le *Moroudj aldzeheb* et le *Ketab altanbyh* de Massoudi, ainsi que d'après la relation des voyages des Arabes et des Persans dans l'Inde et à la Chine; 3° une rose des vents, usitée chez les musulmans, d'après un manuscrit arabe de la Bibliothèque royale. M. Reinaud décrit, dans son introduction, une autre rose disposée d'après un point de vue différent. La deuxième carte est le *fac-simile* du planisphère général qui accompagnait primitivement les Traités d'Alestakhry et d'Ibn-Haucal, et que M. Reinaud a trouvé dans un manuscrit persan de la Bibliothèque royale. Ce planisphère manque dans le Traité original d'Alestakhry conservé à Gotha, et les cartes particulières ne peuvent pas y suppléer, vu que ces cartes n'ont trait qu'aux pays musulmans. Quant à la troisième carte, c'est un *fac-simile* du planisphère d'Édrisi, d'après les manuscrits de Paris et d'Oxford.

ERRATA.

Pag. 173, ligne dernière, au lieu de : *Reinkart Dozy*, lisez : *Bernhard Dorn*.





JOURNAL ASIATIQUE.

OCTOBRE 1847.

RENSEIGNEMENTS

BIBLIOGRAPHIQUES

Sur les relations de voyages dans l'Inde et les descriptions du *Si-yu*, qui ont été composées en chinois entre le ve et le XVIIIe siècle de notre ère, par M. Stanislas Julien.

Du ve au XVIIIe siècle de notre ère, divers auteurs chinois ont composé un assez grand nombre d'ouvrages relatifs à la géographie, à la statistique et à l'histoire du *Si-yu* 西域, expression qui désigne à la fois les contrées situées à l'occident et au nord de la Chine. Les uns étaient des écrivains officiels, des généraux ou des savants délégués par les empereurs dans les états qui étaient déjà soumis à la Chine, ou que le Céleste empire désirait ajouter à ses immenses possessions; les autres, plus dignes peut-être de notre attention, à cause de leur abnégation et de leur dévouement personnel, étaient des pèlerins bouddhistes, dont l'un des plus connus en Europe était *Fa-hien* (en samskrit *Dharmayaças*), auteur du

Fo-koue-ki, ou Mémoires sur les royaumes de Bouddha. Ces derniers se sont attachés à décrire les pays qu'ils avaient parcourus avant d'arriver dans l'Inde, dont le voyage était le but constant de leur pieuse curiosité, et ceux qu'ils avaient traversés et étudiés dans l'Inde même, où ils se rendaient pour recueillir des livres religieux, s'instruire dans la doctrine de *Çâkyamouni*, et contempler les antiques monuments qui leur rappelaient les traces vénérables des Bouddhas passés.

Je me propose de faire connaître, tant dans le Journal asiatique que dans des ouvrages séparés, tout ce qui nous est resté de leurs relations de voyages; mais ma tâche serait incomplète, si je ne donnais quelques renseignements sur les ouvrages de ce genre que l'on possédait anciennement en Chine, et dont un bon nombre, parmi lesquels il en est de fort étendus, paraissent ne pas être venus jusqu'à nous. Le souvenir des pertes que l'on a faites donnera plus de prix au peu qui subsiste, et peut-être aussi que la mention exacte des titres originaux stimulera le zèle des sinologues et des missionnaires qui résident en Chine, et les aidera à faire ou à ordonner des recherches dans les bibliothèques des grands centres littéraires, par exemple de *Nan-king*, de *Sou-tcheou-fou* et de *Pe-king*. Que de reconnaissance ils feraient éclater en Europe, si, par leurs efforts combinés ils réussissaient à découvrir quelques-unes de ces vastes descriptions de l'Inde ancienne, et de ces grandes relations de voyages dans

le *Si-yu* que nous allons mentionner, et dont le silence du Catalogue de la bibliothèque impériale de *Pe-king* et de toutes les bibliographies chinoises, semble nous faire redouter la perte.

Pour donner une idée des ressources qu'offrent les grandes bibliothèques de la Chine aux personnes instruites qui y ont accès, et savent y faire elles-mêmes des recherches ou diriger les investigations des lettrés, je citerai une sorte de découverte due au zèle de M. Robert Thom, ci-devant consul d'Angleterre à *Ning-po*, dont tous les sinologues regretteront à jamais la mort prématurée.

Après avoir traduit et imprimé le *Tao-te-king* 道德經 (le Livre de la Voie et de la Vertu), de *Lao-tseu* 老子, philosophe chinois du VIe siècle avant J. C. je conçus le projet de publier, avec des notes perpétuelles, le *Nan-hoa-king* 南華經, de *Tchoang-tseu* 莊子, le plus illustre philosophe de son école, et l'un des plus brillants écrivains de la Chine ancienne, qui florissait dans le IVe siècle avant notre ère.

Mais pour bien comprendre ses nombreux ouvrages, et en particulier ceux qui traitent de la doctrine ésotérique des *Tao-sse*, il était nécessaire de posséder un bon nombre de grands commentaires qui n'existent pas en Europe, et que, malheureusement, mes correspondants de Chine avaient cherchés en vain pendant plusieurs années, d'après les indications du Catalogue général de la bibliothèque

de l'empereur *Khien-long*, en 120 vol. in-8° (*Sse-kou-ts'iouen-chou-tsong-mo-ti-yao*), lequel se trouve à la Bibliothèque royale de Paris.

Voici les titres de ces éditions, dont les principales manquent dans la librairie chinoise depuis plus d'un siècle :

1° *Nan-hoa-tchin-king-i-haï-tsouan-weï*, en CVI livres;

2° *Nan-hoa-tchin-king-keou-i*, en XXXII livres;

3° *Nan-hoa-tchin-king-tchang-kiu-in-i*, en XIV livres;

4° *Nan-hoa-tchin-king-tchang-kiu-yu-sse*, en I livre;

5° *Nan-hoa-tchin-king-yu-sse-tsa-lou*, en II livres;

6° *Nan-hoa-tchin-king-san-pen*, en XXX livres;

7° *Nan-hoa-tchin-king-sin-tch'ouen*, en XX livres;

8° *Nan-hoa-tchin-king-chi-i*, en I livre;

9° *Nan-hoa-tchin-king-tchou-sou*, en XXXV livres.

Je m'adressai alors à M. Robert Thom, qui chargea un mandarin chinois de ses amis, nommé *Yen* (inspecteur des salines), de lui acheter ces ouvrages. Celui-ci, n'ayant pu en découvrir un seul, s'adressa au directeur de la bibliothèque de *Nan-king*, emprunta les éditions ci-dessus et les fit copier toutes, dans l'espace d'un mois, par un grand nombre de lettrés. Leur réunion forme 232 vol. in-4°, sur papier blanc; j'ajouterai que l'écriture des calligraphes employés par le mandarin *Yen*, peut rivaliser, pour la correction et l'élégance, avec les belles éditions de *Sou-tcheou* ou de *Pe-king*.

De nombreux missionnaires français se trouvent

maintenant dans le voisinage de *Nan-king*. Si donc quelques-uns d'entre eux, jaloux d'attacher leur nom à la découverte des trésors littéraires que nous allons signaler à leur attention, les faisaient chercher dans la riche bibliothèque de cette ville, par des lettrés instruits et patients, ils en trouveraient sans doute un certain nombre, et l'on peut être assuré d'avance que les frais de copie seraient grandement compensés par les précieux documents dont s'enrichiraient l'histoire et la géographie de l'Asie.

Les renseignements que je vais offrir aux lecteurs sont extraits d'ouvrages qui se trouvent à la Bibliothèque royale de Paris, savoir, 1° de l'Encyclopédie *Yu-haï* 玉海; du grand Catalogue de l'empereur *Khien-long*, *Sse-kou-ts'iouen-chou-tsong-mo-ti-yao*; de l'Encyclopédie de *Ma-touan-lin*, intitulée *Wen-hien-thong-khao*, et du Supplément impérial de la même encyclopédie *Khin-ting-sou-wen-hien-thong-khao*.

Je commence par le petit nombre d'ouvrages relatifs à l'Inde ou au *Si-yu* (aux contrées situées à l'ouest et au nord de la Chine) qui sont parvenus jusqu'à nous et que nous possédons la plupart à Paris.

I.

FO-KOUE-KI [1].

佛國記

MÉMOIRE SUR LES ROYAUMES DE BOUDDHA, EN UN LIVRE.

Cet ouvrage a été composé, sous les *Song*, par le Samanéen *Fa-hien*, 法顯. Le *Thong-tien* 通典, de *Theou-yeou* 杜佑 (publié sous les *Thang*), cite cette relation, mais il donne à l'auteur le nom de *Fa-ming*, 法明. Or, comme l'empereur *Tchong-tsong* des *Thang* avait le petit nom de *Hien* 顯, les écrivains des *Thang* (obligés d'en éviter l'emploi) le remplaçaient alors par le mot synonyme *ming*, 明 (éclat, splendeur).

Fa-hien partit de *Tchang-'an* dans la période *i-hi* des *Tsin* (405-419 de J. C.)[2], et visita une trentaine de royaumes du *Thien-tchoa* (de l'Inde). A son retour dans la capitale, il entra en relation avec un religieux de l'Inde qui l'aida à revoir et à corriger les matériaux qu'il avait recueillis, et composa le présent mémoire. *Hoa-tchin-heng*, 胡震亨, le grava et le fit entrer dans les archives se-

[1] *Catalogue de la Bibliothèque impériale de Péking*, liv. LXXI, fol. 4.

[2] Suivant l'Encyclopédie bouddhique *Fa-youen-tchou-lin*, liv. XXXIV fol. 23, ce fut dans la troisième année de la période *Long-'an* des *Tsin* (399 de J. C.). La même date se trouve dans la description historique des livres bouddhiques qui existaient sous les Thang, intitulée *Khaï-youen-chi-kiao-lou*, liv. III, fol. 18.

crètes du palais. Nous avons conservé ici l'ancien titre de cet ouvrage et l'avons appelé *Fo-koue-ki;* mais, d'après l'épilogue ajouté par *Tching-heng*, il conviendrait de le nommer *Fa-hien-tch'ouen*, 法顯傳, ou la relation de *Fa-hien.*

En effet, *Li-tao-youen*, dans son Commentaire du livre des eaux 水經注, cite deux passages de l'ouvrage de *Fa-hien*, l'un de quatre-vingt-neuf mots et l'autre de deux cent soixante et seize, et, dans ces deux endroits, il a adopté le titre de *Fa-hien-tch'ouen.* Il paraît résulter de là que la dénomination adoptée par *Tchin-heng* n'est pas sans fondement. Les Annales des *Soui*, dans la section des Mélanges historiques, citent le *Fa-hien-tchouen* 法顯傳 (la relation de *Fa-hien*) en deux livres, et le *Fa-hien-hing-tch'ouen,* 法顯行傳 (Histoire du voyage de *Fa-hien*) en un livre, mais elles ne rapportent pas le nom de l'auteur 撰人. Dans la section de la Géographie, elles mentionnent le *Fo-koue-ki*, 佛國記, en un livre, et ajoutent 沙門釋法顯撰 « composé par le Samanéen *Fa-hien*[1]. »

[1] Je ne traduis pas « le Samanéen *Chi-fa-hien*, » comme l'a fait M. Rémusat, parce qu'il m'est démontré que *Cha-men* 沙門 et *Chi* 釋 forment une tautologie, le mot *Chi* désignant ici un *Samanéen*, comme on peut s'en convaincre en examinant dans le grand Catalogue impérial (*Sse-kou-ts'iouen-chou-ti-yao*, liv. CXLV), d'où cette notice est tirée, les titres et les noms d'auteurs des ou-

On voit par là que ce livre a reçu deux fois trois noms différents. Pour peu qu'on les compare entre eux, on n'a pas de peine à reconnaître qu'il n'est nullement nécessaire de changer le titre de *Fo-koue-ki* en celui de *Fa-hien-tch'ouen.*

Dans cet ouvrage, l'auteur appelle l'Inde *tchong-koue*, 中國, ou le royaume Central, et il désigne le royaume du Milieu, proprement dit (la Chine), par l'expression *pien-ti*, 邊地 (pays des frontières).

Cette manière de parler vient de ce que les religieux bouddhistes ont le plus grand respect pour leur doctrine. Cette erreur, dit le critique chinois, (qui consiste à appeler l'Inde le royaume du Milieu), ne vaut pas la peine d'être réfutée.

Ici finit la notice du grand Catalogue impérial. Le *Fo-koue-ki*, ou Mémoires sur les royaumes de Fo, a été traduit en français par M. A. Rémusat, et publié, après sa mort, en un vol. in-4°, par MM. Klaproth et Landresse, qui en ont complété la version et le commentaire [1].

vrages bouddhiques. Du reste, nous ne faisons que suivre ici l'exemple des auteurs du Catalogue et de beaucoup d'ouvrages officiels, tels que l'Encyclopédie impériale, *Tseu-sse-thsing-hoa* 子史精華, etc.

[1] Le *Fo-koue-ki* se trouve à Paris à la librairie de Benjamin Duprat.

II.

SENG-HOEÏ-SING-SSE-SI-YU-KI.

僧惠生使西域記

MÉMOIRE DU SAMANÉEN *HOEÏ-SENG*, ENVOYÉ DANS LE *SI-YU*.

Dans le onzième mois de la première année de la période *Chin-koueï*, de la dynastie des *Weï* du nord (en l'an 518), l'impératrice chargea *Hoeï-sing*, *bhikchou* (religieux mendiant), attaché au couvent de *Thsong-li*, et *Song-yun*, 宋雲, originaire de *Tun-hoang*, d'aller dans le *Si-yu* pour chercher des livres bouddhiques. Ils se procurèrent cent soixante et dix ouvrages différents qui appartenaient tous à la doctrine profonde du *Mahâyâna* (du grand Véhicule).

Cette relation, qui forme une trentaine de pages dans la nouvelle édition du recueil intitulé *Han-weï-tsong-chou*, se trouve, en outre, dans la collection *Tsin-taï-pi-chou* de la Bibliothèque royale. Elle a été publiée en allemand, en 1833, par M. C. Fréd. Neumann, dans son mémoire qui porte le titre de *Pilgerfahrten buddhistischer Priester von China nach India*. Mais le savant bavarois s'est servi d'un texte fort incorrect, celui de *Han-weï-tsong-chou*, auquel il faut attribuer surtout de graves erreurs qui lui sont échappées. Je me propose d'en donner une traduction française dans le Journal asiatique; je me contenterai de rapporter au bas des pages, les va-

riantes et les corrections que peut fournir l'édition du *Tsin-taï-pi-chou*.

III.

CHI-CHI-SI-YU-KI.

釋氏西域記

MÉMOIRE SUR LE *SI-YU*, PAR UN RELIGIEUX BOUDDHISTE.

Cet ouvrage ne nous est point parvenu entier. On en trouve plusieurs fragments dans le *Choui-king-tchou*, 水經注 (en quarante livres), le Livre des eaux, commenté par *Li-tao-youan*, qui vivait, comme *Hoeï-sing*, sous la dynastie des *Weï* postérieurs.

Ces morceaux ont été réunis dans l'ouvrage géographique *Haï-koue-thou-tchi*, 海國圖志, du célèbre *Lin-tse-siu*, 林則徐 (voir le Journal asiatique, n° de juin 1847, pag. 520), liv. XVII.

J'en donnerai une traduction française.

IV.

TA-THANG-SI-YU-KI.

大唐西域記

MÉMOIRES SUR LES CONTRÉES DU *SI-YU*, COMPOSÉS SOUS LA GRANDE DYNASTIE DES *THANG*, EN DOUZE LIVRES.

Cet ouvrage, le plus étendu et le plus important de tous ceux du même genre qui sont

parvenus jusqu'à nous (il forme 585 pag. in-4°), fut rédigé, d'après les livres indiens (*litt.* traduit 譯), vers l'an 645, en vertu d'un décret impérial, par *Hiouen-tsang*, 玄奘, religieux bouddhiste, du titre de *San-thsang-fa-sse*, 三藏法師, c'est-à-dire, docteur de la loi, versé dans la connaissance des trois recueils (en samskrit *Tripiṭakâtchâryya*), et augmenté de ses observations personnelles sur les pays qu'il avait parcourus. L'ouvrage fut ensuite remis en chinois plus élégant par le Samanéen *Pien-ki*, 辯機, attaché au couvent *Ta-tsong-tchi-sse*. On n'est pas étonné d'apprendre que cet ouvrage a été soumis à une nouvelle rédaction, lorsqu'on songe que *Hiouen-tsang* arrivait alors de l'Inde où, pendant dix-neuf ans, il avait uniquement parlé les différents dialectes de cette contrée, et que, dans une absence aussi longue de son pays natal, il avait dû perdre l'habitude d'écrire sa propre langue avec la correction et l'élégance désirables.

La biographie d'*Hiouen-tsang* se trouve dans les premières Annales des *Thang*, intitulées *Khieou-thang-chou* 舊唐書; l'Encyclopédie bouddhique *Fa-yoaen-tchou-lin* 法苑珠林 donne (liv. XXXVIII, fol. 2 et liv. XXXIX) un itinéraire un peu différent de celui qu'offre son ouvrage; enfin, on peut lire dans le *Sou-kao-seng-tch'ouen* 續高僧傳, (liv. IV et V) une biographie de ce re-

ligieux et une esquisse de son voyage, qui forment 114 pag. in-4°.

Suivant l'abrégé du Catalogue de la bibliothèque de *Khien-long* (*Sse-kou-ts'iouen-chou-kien-ming-mo-lo*, liv. VII, fol. 42), ce voyageur aurait visité cent quatre-vingt-trois (183) royaumes, mais on voit, par la notice du grand Catalogue (liv. LXXI, fol. 7), qu'il y a là une transposition de chiffres, et qu'il faut lire cent trente-huit (138). Ce nombre est confirmé par l'Encyclopédie *Yu-haï*. Un autre auteur, cité dans ce dernier ouvrage, juge que *Hiouen-tsang* n'a visité que cent quatorze royaumes, et parle de vingt-huit autres pays, d'après la tradition ou les récits de ses contemporains. Il a consacré les livres VIII et IX à la description du royaume de *Magadha*. Dans cet ouvrage, « il a décrit les mœurs et usages, les cérémonies, les vêtements, l'étendue des pays étrangers, les produits du sol, le commerce et l'industrie des habitants, et s'est particulièrement étendu sur les faits historiques, les événements politiques et religieux, les monuments et les légendes, les sectes et les ouvrages qui étaient propres à faire connaître le bouddhisme et le brahmanisme. »

Les différentes parties du *Ta-thang-si-yu-ki* se trouvent distribuées, à leur place géographique, dans le *Pien-i-tien;* seulement, on y a omis l'importante description de *Kapilavastou*. Heureusement que nous possédons à Paris deux éditions différentes de cet ouvrage, où les notices géographiques sont disposées dans l'ordre qu'avait adopté l'auteur. Un

second exemplaire de l'édition impériale a été renvoyé par moi en Chine, pour servir à la gravure et à l'impression d'un texte parfaitement identique, dont je me propose d'accompagner la traduction et le commentaire que je prépare depuis plusieurs années. Cette relation, dont il existe en Russie un exemplaire, est tellement rare en Chine, que MM. Rémusat et Klaproth l'y ont demandée en vain pendant plus de vingt ans. Ce serait donc, si je ne me trompe, rendre service aux sinologues que d'en donner une nouvelle édition, d'après le magnifique texte ponctué que nous possédons.

V.

求法高僧傳

KHIEOU-FA-KAO-SENG-TCHOUEN.

Suivant le *Chin-i-tien*, livre CI, § VIII, fol. 43 (Description des livres sacrés du *Gandjour* et du *Dandjour*), cet ouvrage, qui forme deux livres, a été composé sous la dynastie des *Thang*, dans le royaume de *Chi-li-fo-tche* (*Çrîbodja*), que baigne la mer du Midi, par le Samanéen *I-thsing* 義淨, à son retour des royaumes du *Si-yu*. L'auteur y raconte la vie et les voyages de cinquante-six religieux bouddhistes de Chine, de *Kiao-tcheou* (la Cochinchine), et de *Sin-lo* (Siam), qui, sous les *Thang*, allèrent dans l'Inde pour étudier la doctrine de Bouddha. Beaucoup d'entre

eux tombèrent malades dans ce pénible voyage et ne purent revoir leur patrie. Il donne vers la fin une description extrêmement détaillée du couvent de *Karaṇḍaka*.

Ma-touan-lin nous apprend (liv. CCXXVII, fol. 16) que le religieux *I-thsing* se rendit dans l'Inde sous l'empereur *Tchouï-kong* des *Thang* (entre 686 et 689).

La plupart des éditions portent les mots : *Rédigé en vertu d'un décret impérial.* Cette circonstance honorable montre la confiance dont jouissait alors cet écrivain, et ajoute une grande valeur à sa relation, qui est deux fois plus étendue que celle de *Fa-hien*.

VI.

繼業西域行程

KHI-NIE-SI-YU-HING-TCH'ING.

ITINÉRAIRE DU VOYAGE DE *KHI-NIE* DANS LE *SI-YU*.

Dans la deuxième année de la période *Khien-te*, des Song (en 964), l'empereur rendit un décret par lequel il ordonnait à trois cents Samanéens de se rendre dans le *Thien-tchou* (dans l'Inde), pour aller chercher des *che-li* (*çarira*), ou reliques de Bouddha, et des livres écrits sur des feuilles de palmier[1]. On mit à leur tête un religieux bouddhiste nommé *Khi-*

[1] Voir le Journal asiatique, août 1847, p. 103, note 1.

nie 繼業, de la famille *Wang*, originaire de *Yao-tcheou*. Il s'en revint dans la neuvième année de la période *Khaï-p'ao* (976). Parmi les manuscrits que renfermait le couvent auquel il était attaché, se trouvait un ouvrage sur le *Nirvâṇa* en quarante livres. A la fin de chaque livre, il avait décrit de point en point, mais d'une manière succincte, les circonstances de son voyage.

Cet itinéraire se trouve dans l'ouvrage intitulé *Ou-tchouen-lou* 吳船錄, composé par *Fan-tch'ing-ta* 范成大, qui vivait sous la dynastie des *Song*. Le *Ou-tch'ouen-lou*, qui forme deux livres, a été réimprimé dans la dix-huitième section du grand Recueil littéraire *Tchi-pou-tso-tchaï* (en 240 vol.) que possède la Bibliothèque royale de Paris.

J'ajouterai, quoique ce soit sortir du cadre que je me suis tracé, que la seizième section du même Recueil littéraire contient la relation fort étendue d'une ambassade envoyée en Corée, dans la sixième année de la période *Siouen-ho* des *Song* (1124); elle est intitulée 宣和奉使高麗圖經 et forme quarante livres. L'auteur, qui s'appelait *Siu-khing* 徐兢, faisait partie de cette mission. A son retour de Corée, il rédigea cet ouvrage et le présenta à l'empereur. Les quatre volumes dont il se compose sont divisés en vingt-huit sections, qui embrassent la géographie de la Corée, les mœurs et les coutumes, les lois et les règlements, les règles de l'étiquette et

l'itinéraire que suivit la légation en allant et en revenant. Seulement, dit le Catalogue impérial, d'où nous tirons ces détails, les cartes géographiques et les planches qui accompagnaient le texte dans l'origine, n'existent plus depuis la dynastie des *Song* du sud.

VII.

釋迦方志.

CHI-KIA-FANG-TCHI.

Description des pays de l'Inde, illustrés par la prédication de *Çâkyamouni* (en trois livres), composée sous la dynastie des *Thang*, par *Tao-siouen* 道宣, religieux attaché au couvent *Si-ming-sse* 西明寺. Il vivait sous l'empereur *Yong-chun* des *Thang* (682-683 de J. C.). Il est l'auteur de plusieurs ouvrages très-importants, par exemple du *Ta-thang-neï-tien-lo*, Catalogue des livres bouddhiques qui existaient de son temps, 4 vol. in-8°; du Supplément à l'histoire des Samanéens célèbres *Sou-kao-seng-tch'ouen*, 20 v.; et du *Fa-youen-tchou-lin* (*littéral.* la forêt des perles du jardin de la loi), vaste et précieuse encyclopédie bouddhique, en 120 liv. 40 vol. in-4°. (Cf. *Fo-tsou-tong-ki*, liv. XXXIX, fol. 36 r.)

VIII.

大唐慈恩寺三藏法師傳

Ta-thang-tse-ngen-sse-san-thsang-fa-sse-tch'ouen, en

dix livres : c'est-à-dire, Histoire du maître de la loi, versé dans la doctrine des trois Recueils (*Tripiṭakâ-tchâryya*), attaché au couvent de la bienveillance, sous la grande dynastie des *Thang*.

Le religieux samanéen mentionné dans ce titre n'est autre que *Hiouen-tsang*. Autant que j'en puis juger par de longs fragments insérés dans l'Encyclopédie *Fa-youen-tchou-lin* (liv. XXXVIII, XXXIX), cet ouvrage est moins l'histoire du célèbre voyageur bouddhiste, dont nous possédons l'ouvrage, qu'une description de son itinéraire à travers l'Inde. Elle diffère en beaucoup d'endroits de la relation originale, et pourrait servir à l'expliquer ou à la développer.

Nous voyons dans le *Khaï-youen-chi-kiao-lo* (Catalogue des livres bouddhiques qui existaient sous les Thang, dans la période *Khaï-youen*, c'est-à-dire en 713-742 de J. C. (liv. XX, fol. 33), que cet ouvrage, qui forme deux volumes, fut composé, sous la même dynastie, par les Samanéens *Hoeï-li, etc.* qui étaient attachés au couvent appelé *Si-thaï-youen-sse*.

Il existe encore et fait partie, ainsi que le précédent, de l'édition chinoise du *Dandjour* (la seconde collection bouddhique, en 240 vol. pet. in-fol.), que le gouvernement russe vient de faire acheter à *Pe-king*, en même temps que le *Gandjour* chinois (la première collection, en 108 vol. pet. in-fol).

IX.

皇輿西域圖志。

HOANG-YU-SI-YU-THOU-TCHI.

Description historique et géographique des contrées de l'ouest soumises à la Chine, avec planches et cartes; cinquante-deux livres.

Cet ouvrage, rédigé par ordre impérial, a paru dans la 27ᵉ année du règne de *Khien-long* (1763). Il est divisé en vingt sections:

1° Quatre livres d'éloges en l'honneur des conquêtes de l'empereur. 2° Examen des cartes géographiques, en trois livres. Ces cartes sont au nombre de vingt et une; on y a ajouté douze cartes anciennes que la tradition a conservées. 3° Tables ou paradigmes qui montrent les divisions politiques et territoriales, et les changements de noms de pays qui ont eu lieu depuis les dynasties des *Thsin* (l'an 249 av. J. C.) et des *Hân*, jusqu'à celles des *Youen* et des *Ming* (1647 de notre ère), deux livres. 4° Degrés de longitude et de latitude, deux livres. 5° Limites et frontières, douze livres. On a divisé les pays décrits en quatre provinces (*litt.* routes 路 *lou*).

A. *'An-si-nan-lou.* Elle comprend tous les arrondissements situés en dehors de la barrière appelée *Kia-kou-kouan.*

B. *'An-si-pe-lou.* Elle s'étend depuis *Ha-mi* jusqu'à

Tchin-si-fou (Barkoul). *Ti-hoa-tcheou* (Ouroumtsi) en dépend.

C. *Thien-chan-pe-lou* (la Dzongarie). Elle s'étend depuis *Kourkara ousou* jusqu'à *Tarbagataï*. *Ili* en dépend.

D. *Thien-chan-nan-lou* (la petite Boukharie). Elle s'étend depuis *Pidjan* jusqu'à *Khotan*. Les hordes des *Hoeï* (musulmans) en dépendent.

6° Montagnes, quatre livres. 7° Rivières, cinq livres. En dehors de la barrière *Yu-men-kouan*, s'étendent des chaînes de montagnes, et l'on voit couler de larges rivières qui occupent un espace de onze cents lis. Comme il n'a pas été possible de couper les chaînes de montagnes et les rivières pour les rattacher à des pays particuliers, elles ont paru mériter des sections spéciales. 8° Magistratures civiles et militaires, deux livres. 9° Armée et fortifications, un livre. On a ajouté les forts et les stations militaires. 10° Colonies militaires et leur administration, deux livres. On a ajouté des tables de population. 11-13° Tributs et impôts; système monétaire; écoles, trois livres. 14° Principautés conférées par décret impérial, deux livres. 15-16° Mœurs et coutumes; musique, deux livres. 17° Vêtements et étoffes, deux livres. 18° Productions indigènes, un livre. 19° Pays situés en dehors des frontières, trois livres. Ce sont tous ceux qui suivent le calendrier chinois et payent tribut à l'empereur. 20° Mélanges historiques, deux livres.

Suivant le grand Catalogue de *Khien-long* (l. LXVIII,

fol. 47), d'où nous avons tiré les détails qui précèdent, « cet ouvrage a été rédigé par ordre impérial, non-seulement pour remplir les lacunes des anciennes annales et des traités de géographie, mais encore pour rectifier les erreurs qui ont pu échapper aux historiens des différentes dynasties. »

La table ci-dessus peut faire juger de la haute importance de ce travail; il m'est pénible d'ajouter qu'il n'existe, à ma connaissance, dans aucune collection chinoise de l'Europe, et que, jusqu'à présent, il m'a été impossible de le trouver en Chine.

Le plénipotentiaire chinois *Lin*, 林, l'a eu en sa possession et en a tiré un grand parti pour la rédaction du vaste traité de géographie qu'il a fait publier en 1844, sous le titre de *Haï-koué-thou-tchi*, 海國圖志, en 20 vol. in-4°.

Le caractère officiel du *Hoang-yu-si-yu-thou-tchi*, 皇輿西域圖志, lui donne une autorité imposante. Espérons que les détails dans lesquels nous sommes entré inspireront aux sinologues qui résident en Chine le désir de l'obtenir à tout prix, pour communiquer au monde savant, soit par leurs efforts personnels, soit par l'entremise de leurs amis d'Europe, le résumé des précieux documents qu'il renferme sur l'histoire, la statistique et la géographie du *Si-yu*.

OUVRAGES SUR LE *SI-YU*,

DONT L'EXISTENCE EST INCERTAINE.

Je passe maintenant aux ouvrages qui se trouvent décrits dans l'Encyclopédie *Yu-haï* (liv. XVI) et dans d'autres recueils, ou que citent souvent les auteurs chinois, sans indiquer si les passages qu'ils en donnent ont été extraits par eux de l'original, ou si ce sont des fragments conservés par la tradition.

Il serait digne des missionnaires qui résident dans l'intérieur de la Chine, de recueillir les titres que nous allons rapporter, et de faire exactement, pour doter le monde savant des ouvrages de ce genre qui peuvent être encore enfouis dans les grandes bibliothèques de Chine, ce que fit, pour moi, le mandarin *Yen*, à la demande du consul anglais de *Ning-po*, feu Robert Thom.

1.

隋西域圖記

SOUÏ-SI-YU-THOU-KI.

Mémoires sur le *Si-yu*, accompagnés de cartes, publiés sous la dynastie des *Souï;* trois livres.

Dans la deuxième année de la période *Ta-ye* (606 de J. C.), comme les peuples des différents royaumes du *Si-yu* venaient trafiquer à *Tchang-ye*, 長夜, l'empereur ordonna à *Feï-kiu*, 裴矩,

de les protéger dans leurs transactions commerciales, de les surveiller et étudier. Celui-ci fit des recherches sur les royaumes barbares de ces marchands, sur leurs mœurs et coutumes, leurs montagnes et rivières, et sur les moyens qu'on aurait de soumettre ces contrées à l'empire chinois. Ce fut alors qu'il composa les mémoires ci-dessus, en trois livres. Cet ouvrage embrassait la description de quarante-quatre royaumes. Il fit en outre, à cette occasion, un recueil de cartes géographiques (*ti-thou*, 地圖). Il reconnaît trois routes principales, savoir: la route du nord, qui commençait à *I-'gou;* la route du milieu, qui commençait à *Kao-tch'ang* (qui devint plus tard le pays des Oïgours); et la route du midi, qui commençait à *Chen-chen* (aujourd'hui le désert de *Makhaï*), et à *Yu-thien* (*Khotan*).

Sous la même dynastie, l'on fit paraître:

2.

隋西域志

SOUÏ-SI-YU-TCHI.

Description géographique et statistique du *Si-yu*, composée sous les *Souï*, en trois livres.

3.

隋西域道里記

SOUÏ-SI-YU-TAO-LI-KI.

Mémoire sur les distances itinéraires des pays du *Si-yu*, composé sous les *Souï*, en trois livres.

4.

隋諸番國記

SOUÏ-TCHOU-FAN-KOUE-KI.

Mémoires sur les royaumes étrangers, composés sous les *Souï*, en dix-huit livres.

5.

王元策中天竺行記

WANG-YOUEN-TSE-TCHONG-THIEN-TCHOU-HING-KI, EN DIX LIVRES.

Dans l'année 648 de notre ère, l'empereur envoya dans l'Inde un haut fonctionnaire nommé *Wang-youen-tse*. On peut voir, dans *Ma-touan-lin*, le récit de son expédition. (*Journal asiatique*, numéro d'août, pag. 107.)

A son retour, il publia l'ouvrage ci-dessus, dont le titre signifie : Mémoires sur le voyage de *Wang-youen-tse*, dans l'Inde centrale.

L'Encyclopédie *Yù-haï* cite encore :

6.

程士章西域道里記

TCH'ING-SSE-TCHANG-SI-YU-TAO-LI-KI.

C'est-à-dire, mémoire de *Tch'ing-sse-tchang*, sur les distances itinéraires des pays du *Si-yu*, en trois livres.

7.

韋弦機西域行記

Mémoire de *Weï-hong-ki*, sur son voyage dans le *Si-yu*.

Les deux ouvrages précédents ont été publiés sous les *Thang*; on ignore les circonstances qui se rattachent à leur composition.

8.

西南海諸番記

SI-NAN-HAÏ-TCHOU-FAN-KI.

Mémoire sur les barbares des royaumes que baignent les mers de l'ouest et du sud, en un livre.

Cet ouvrage fut composé sous les *Thang*, dans la période *Ta-youen* (entre 674 et 676), par *Ta-hi-thong*, qui était gouverneur d'un *tcheou* (arrondissement). Il avait été envoyé en mission, au delà des mers, en qualité de *Ta-li-sse-tchi*. Il partit de *Tch'i-thou*, 赤

土, et alla jusqu'à *Kien-na* 虔那; il parcourut seize royaumes. Il a décrit, dans ce petit ouvrage, toutes les circonstances de son voyage.

9.

唐西域圖志

THANG-SI-YU-THOU-TCHI.

Description géographique et statistique du *Si-yu*, avec des planches et des cartes, publiée, sous les *Thang*, en quarante livres.

Après avoir pacifié les contrées situées à l'ouest de la Chine, l'empereur *Kao-tsong* (qui monta sur le trône en 650 de J. C.) envoya, par différentes routes, des officiers qu'il chargea d'explorer le *Khang-kiu* (la Sogdiane) et le *Tou-ho-lo* (le Tokharestan). Ils firent des recherches sur les mœurs, les coutumes et les productions des pays qu'ils avaient la mission de parcourir, et remirent à l'empereur divers mémoires accompagnés de dessins et de planches. La rédaction définitive de cet ouvrage fut confiée, en vertu d'un décret spécial, aux historiographes du palais, sous la direction de *King-tsong* 敬宗. Il ne fut terminé et présenté à l'empereur que dans la troisième année de la période *hien-king* (en l'an 658 de J. C.). Les savants, ajoute l'encyclopédie où nous puisons ces détails, en parlent avec éloge comme d'un ouvrage rempli de riches matériaux.

10.

西域圖記

SI-YU-THOU-KI.

Mémoires sur le *Si-yu*, avec planches et cartes. Le 17 du 6e mois de la première année de la période *long-sou* (l'an 661); l'empereur établit des *tcheou* (arrondissements) et des *hien* (districts) dans la province de *Tou-ho-lo* (Tokharestan). Wang, surnommé *Youen*, qui y avait été envoyé en qualité de commissaire impérial, présenta à *Kao-tsong* l'ouvrage ci-dessus, et le pria, en même temps, d'établir, dans chacun des seize états qui le composaient, un *Tou-tou-fou*, c'est-à-dire le siége d'un gouverneur chinois, des arrondissements et des districts.

11.

西域志。六十卷。畫圖。四十卷。

Description du *Si-yu* (*Si-yu-tchi*), en soixante livres, avec quarante livres de dessins et de cartes (*hoa-thou*).

Cet ouvrage, dont les deux parties réunies forment cent livres, fut rédigé par un grand nombre d'écrivains officiels, en vertu d'un décret de la troisième année de la période *Lin-te* (666 de notre ère). (Voyez l'Encyclopédie bouddhique *Fa-youen-tchou-lin*, liv. CXIX, fol. 23 v.)

12.

西域記

SI-YU-KI.

Mémoires sur le *Si-ya*, composés dans la période *Khaï-youen* (entre 713 et 742), par *Kaï-kia-hoeï* 蓋嘉惠, du titre de *'An-si-tou-hou*, littéralement protecteur général, chargé de la pacification de l'ouest.

13.

西域圖

SI-YU-THOU.

Cartes géographiques du *Si-yu*. Le quinzième jour du quatrième mois de la sixième année de la période *Thien-pao*, l'empereur demanda qu'on lui fît connaître les distances itinéraires des royaumes barbares soumis à la Chine. *Wang-tchong-sse* 王忠嗣, du titre de *Hong-lou-king* (président du bureau des promotions) lui répondit en lui présentant les cartes ci-dessus, qui se rapportaient à seize royaumes. Le résumé historique intitulé *Thang-hoeï-yao* donne les mêmes détails, mais il réduit à douze le nombre de ces royaumes et des cartes qui s'y rapportent.

14.

釋道安西域志

CHI-TAO-'AN-SI-YU-TCHI.

Description du *Si-yu*, par le Samanéen *Tao-'an.*

Cet ouvrage est cité dans l'Encyclopédie *Youen-kien-loui-han*, publiée sous l'empereur *Khang-hi*, en 1710 (liv. CCCXVI, fol. 10).

Suivant l'ouvrage *Chin-seng-tch'ouen* (liv. II, fol. 1), *Tao-'an* était originaire de *Tch'ang-chan*, dans la province de *Tche-kiang*. Ses ancêtres avaient toujours appartenu à la secte des lettrés. Ayant perdu ses parents en bas âge, il fut élevé par son frère aîné. Dès l'âge de sept ans, il était doué d'une telle mémoire, qu'il lui suffisait de lire deux fois un morceau littéraire pour le réciter par cœur. Ses dispositions précoces faisaient l'admiration de ses voisins et de ses concitoyens. Il embrassa le bouddhisme à l'âge de vingt ans et devint l'ami intime du célèbre bouddhiste *Fo-thou-tching* 佛圖澄 (dont M. Rémusat a écrit la vie dans la Biographie universelle de Michaud). Il mourut dans la dixième année de la période *thaï-youen* des *Tsin* (en 385 de J. C.). On voit, par ce que nous venons de rapporter, que *Tao-'an* a précédé *Fa-hien*, auteur du *Fo-koue-ki.* Il est donc fort à désirer que sa description géographique dont le *Pien-i-tien*, imprimé du temps de *Khang-hi*, cite de nombreux fragments, existe encore de nos jours :

elle nous fournirait, sans doute, d'intéressants matériaux qui permettraient d'éclaircir et de développer les détails un peu arides que nous a laissés *Fa-hien*.

15.

天竺本紀

THIEN-TCHOU-PEN-KI.

Ce titre, qui signifierait Histoire de l'Inde, se trouve dans la liste des ouvrages cités en tête de l'Encyclopédie littéraire *Tsien-khio-louï-chou*, en quatre-vingts volumes. Je ne possède aucun détail sur le religieux bouddhiste qui a composé cet ouvrage, ni sur l'époque où il l'a publié; mais j'ai des raisons de croire que ce titre est abrégé et qu'il faut lire 佛遊天竺本紀 *Fo-yeou-thien-tchou-pen-ki*, « Histoire des excursions du Bouddha dans l'Inde. » Cet ouvrage, que j'ai vu maintes fois mentionné, pourrait bien être la même chose que le *Chi-yeou-king* 十遊經 « Le livre sacré des dix excursions (du Bouddha), » qui fait encore partie du *Dandjour* chinois.

16.

唐塥西域志

THANG-TONG-SI-YU-TCHI.

Description du *Si-yu* par *Tong*, qui vivait sous les *Thang*.

Cet ouvrage est cité dans une description moderne de Canton, intitulée *Kouang-tong-sin-yu*.

17.

續玄奘傳

Continuation de la relation de *Hiouen-tsang*, auteur du *Ta-thang-si-yu-ki*. (Voyez plus haut, première section, n° IV, pag. 274.)

On trouve plusieurs fragments de cet ouvrage dans l'Encyclopédie 天中記 *Thien-tchong-ki* (liv. XXXVI, fol. 10).

18.

釋廣賓上天竺志

CHI-KOUANG-P'IN-CHANG-THIEN-TCHOU-TCHI,

EN QUINZE LIVRES.

Description de l'Inde par le Samanéen *Kouang-p'in*. Le mot *chang* 上 « monter » indique que l'auteur a parcouru lui-même les pays qu'il a décrits. Cet ouvrage est mentionné, ainsi que le suivant, dans la section bibliographique du supplément impérial de *Ma-touan-lin* (liv. CLXXI, fol. 8).

19.

章之采東天竺目志

TCHANG-TCHI-TSAÏ-TONG-THIEN-TCHOU-MO-TCHI,

EN HUIT LIVRES.

Description de l'Inde orientale par *Tchang-tchi-tsaï*.

L'auteur, en employant l'expression *mo-tchi* 目志, littéralement « description faite *de visu*, » a voulu montrer qu'il avait vu de ses propres yeux les contrées dont la description est l'objet de son livre.

Ici s'arrête la liste des ouvrages géographiques relatifs au *Si-yu*, que j'ai vus mentionnés ou cités par fragments dans les auteurs chinois, et dont l'existence me paraît incertaine. Si cet article parvient aux missionnaires catholiques qui se trouvent en Chine dans le voisinage des grandes bibliothèques, et aux membres de la mission russe de *Pe-king*, ils auront sans doute à cœur de faire ou d'ordonner des recherches actives dans le but de découvrir, s'il est possible, la plupart des importants ouvrages que je viens de signaler à l'attention des savants. Il est permis d'espérer que leur zèle éclairé saura bien trouver ce qui en existe encore, tant dans les collections impériales que dans les bibliothèques des couvents bouddhiques, où l'indifférence des Chinois pour ce qui regarde les pays étrangers, les aurait peut-être laissés éternellement ensevelis.

MÉMOIRE

Sur l'écriture cunéiforme assyrienne, par M. Botta.

(Suite.)

67.

= *

Ce type est le *d* tel qu'il est fait dans les inscriptions trilingues. J'en parlerai à propos de ses équivalents et .

68.

= * * 2. 2.
2.

= 1.

= 1.

Les équivalents du type n'en sont, comme on le voit, que de simples variétés; jamais je ne l'ai vu remplacé par , ainsi qu'on aurait pu s'y attendre, et ce fait se joint à beaucoup d'autres pour montrer combien peu on doit se fonder sur la ressemblance des formes pour déterminer la

valeur des caractères. est certainement un *d*, et n'en est probablement pas un, puisque ce dernier signe ne se substitue jamais au premier.

Il m'est au reste impossible de rien dire de probable au sujet de la valeur de , car ce caractère n'a, si je puis m'exprimer ainsi, ni tenants ni aboutissants, puisqu'il ne se substitue à aucun signe connu. Un des exemples que j'ai ajoutés paraît cependant le présenter comme équivalent de , que je suis porté à regarder comme une voyelle, mais je ne puis en donner la preuve; et d'ailleurs l'exemple n'est pas concluant, puisque les derniers signes de chacune des combinaisons équivalentes ne sont pas exactement semblables : il est possible, en conséqence, que les deux assemblages de signes représentent des mots différents.

Dans les inscriptions de Van, il y a un signe assez commun , que je n'ai pas rencontré à Khorsabad, et qui est peut-être une simple variété du ninivite ; si l'on pouvait démontrer l'identité de ces deux signes, on pourrait avoir un moyen de parvenir à déterminer la valeur de ce dernier . En effet, après avoir bien considéré le rôle du signe , j'ai acquis la conviction qu'il représente dans les inscriptions de Schulz le signe ninivite , qui n'est autre, comme je l'ai dit, que le caractère très-usité , dont on fait généralement une *n*. Il me semble qu'à Van le groupe très-commun représente le

ou de Khorsabad et de Persépolis; il me paraît également qu'un autre groupe très-usité dans les inscriptions trouvées en Arménie, savoir : représente ce que l'on regarde comme le pronom de la première personne dans les inscriptions trilingues, ; dans ces dernières combinaisons de signes, l'identité des signes terminaux est à peu près certaine, comme je le montrerai. Je laisse aux lecteurs à juger si l'on peut être fondé à rapprocher le signe du ninivite et à déduire de ce rapprochement les conséquences que je viens d'exposer.

69.

= * * 1. 2.
1.

Les deux premiers équivalents et sont très-fréquents, le troisième est bien certain, mais, comme il ne se rencontre que dans une seule place des inscriptions de Khorsabad, il ne serait pas prudent, je crois, d'en conclure l'identité des deux signes et ; je n'en ai pas moins dû noter ce fait, et j'ai fait voir, dans le paragraphe 37, qu'il y avait une certaine analogie entre les équivalents des signes, analogues eux-mêmes, et .

Des deux derniers équivalents, l'avant-dernier,

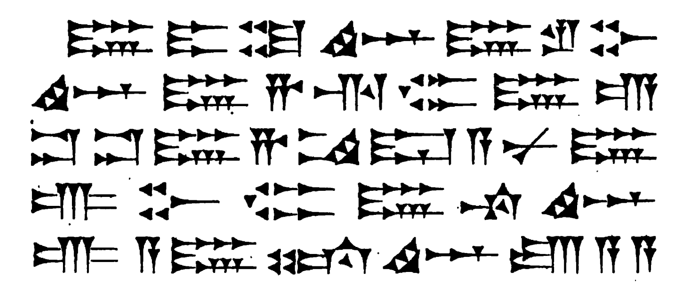
, quoique rare, est certain, mais il n'en est pas de même du dernier , car, en général, ce signe ne se substitue pas à , et on peut avoir oublié une fois les deux coins , qui constituent toute la différence.

Le signe , ainsi que son congénère , ne me paraît pas avoir été employé comme signe phonétique; cela du moins me semble démontré par son inégale distribution dans le cours des inscriptions, où il ne se rencontre qu'à des places déterminées et toujours les mêmes. En général, quand il paraît dans un endroit, il se répète plusieurs fois après de courts intervalles remplis par trois ou quatre signes. Cette particularité tend à faire considérer ces successions de signes comme des listes de noms, soit d'hommes, soit d'objets matériels, tous précédés d'un signe particulier , comme les noms de villes ou de pays sont précédés des signes ou à Khorsabad, et à Persépolis. Cela n'est sans doute qu'une supposition, mais elle se présentera, je crois, à l'esprit de quiconque examinera la distribution de ce signe dans les grandes inscriptions de Khorsabad, soit celles des pavés, soit celles des taureaux.

Malheureusement, je n'ai jamais trouvé le signe remplacé, comme son analogue , par plusieurs caractères, et par conséquent je ne puis avoir aucune donnée sur ce qu'il représente. Si j'avais plus de confiance dans la méthode de la dé-

composition des signes, je dirais, cependant, qu'il est l'abrégé du mot *bar*, fils, ou *mar*, seigneur. En effet, [cuneiform] et [cuneiform] ont chacun une partie commune [cuneiform], qui, très-probablement, représente l'*r* final du mot, quel qu'il soit, formé par les lettres [cuneiform] [cuneiform] dont [cuneiform] est en quelque sorte le chiffre. Puisque cette portion se trouve dans [cuneiform], il est permis de croire que le mot représenté par ce signe se termine aussi par une *r*, et l'on peut voir le rudiment d'une *m* [cuneiform] dans les trois clous horizontaux qui commencent ce signe. Si l'on y voit une *m*, le mot sera *mar*; si, à cause de l'affinité de l'*m* et du *b* on y voit cette dernière lettre, [cuneiform] représentera le mot *bar* et, dans ce cas, les séries de signes précédées de ce caractère seraient des noms propres, et leur suite constituerait une généalogie. Je ne dois pas cacher que cette idée est contredite par l'absence du clou perpendiculaire avant les signes précédés par [cuneiform], mais cette difficulté n'est pas insurmontable, car il ne me semble pas prouvé, comme je le dirai, que ce clou perpendiculaire précède toujours les noms propres. Lorsque je parlerai de ce clou [cuneiform], je ferai voir au moins qu'il précède des mots qui ne peuvent être des noms, comme des chiffres, par exemple. Il n'y a donc aucune raison de le regarder comme une marque absolue et nécessaire des noms propres. Les personnes mêmes qui veulent voir une généalogie au commencement des inscriptions de Khors-

abad, dans les signes toujours précédés du monogramme , sont bien forcées d'admettre que le clou manque quelquefois devant les noms propres, puisque là il ne paraît qu'en tête de la liste, et ne se reproduit pas devant les signes dans lesquels on croit trouver des noms de rois. Je ne crois donc pas que l'absence du clou perpendiculaire après suffise pour empêcher de regarder les signes qui le suivent comme représentant des noms propres. Pour aider les savants qui croiraient mes idées justes à chercher des noms dans les séries de signes commençant par , je vais leur en soumettre une en attendant que les grandes inscriptions soient gravées.



Avant et après ce passage de mes inscriptions, il y en a d'autres semblables, mais plus courtes. Dans l'une d'elles (pavé de la porte L, lig. 25), on remarque le signe suivi d'un groupe de caractères précédés du clou perpendiculaire :

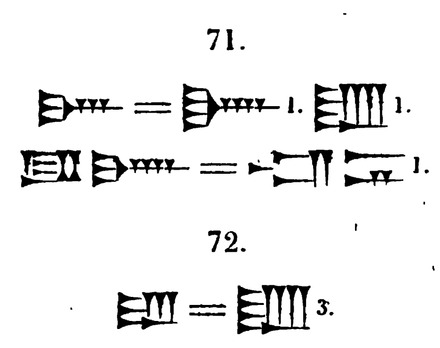
Je crois que quiconque observera l'inégale distribution du signe et son apparition dans de certains endroits, à des intervalles réguliers, remplis par trois ou quatre caractères, pensera comme moi qu'il faut y voir non une lettre, mais un mot.

Je n'ai rien vu de semblable à dans les inscriptions de Van et de Persépolis, mais dans ces dernières on trouve l'équivalent qui paraît y avoir été employé pour représenter le mot *homme;* cela engagerait à considérer comme des noms de peuples les caractères précédés de

70.

Je ne puis rien dire au sujet de ce type, dont l'emploi est assez rare, et qui me paraît, ainsi que le précédent, n'avoir pas été usité comme signe phonétique.

71.



72.

En comparant les numéros 71 et 72 il paraîtra

évident, je pense, que les formes et ne sont que de simples variétés, puisqu'elles équivalent toutes deux au même caractère, . De plus, ces deux exemples prouvent que, pour certains signes, le nombre des clous était à peu près indifférent et qu'on pouvait, à volonté, en mettre tantôt trois, tantôt quatre; cela concorde avec ce que j'ai dit au sujet de l'identité des signes ninivites , , etc. avec les signes persépolitains ou babyloniens , .

73.

= [3].

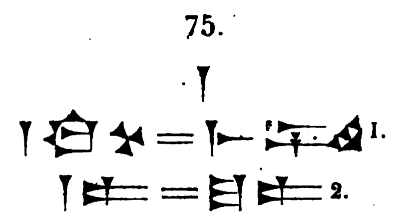
= [1].

74.

= [2].

Je n'ai qu'une observation à faire sur les deux numéros ci-dessus, c'est qu'ils montrent que l'on pouvait changer la place des clous. Dans chacun de ces signes, tantôt on voit les quatre clous verticaux distribués deux par deux, tantôt on les voit en deux groupes, l'un de trois, l'autre d'un seul clou. C'est quelque chose d'analogue à ce que nous avons vu pour beaucoup de signes , , , etc. que nous avons rencontrés indifféremment figurés ainsi : , , .

75.



Le clou vertical isolé n'a pas d'équivalents certains; on pourrait conclure, d'un des exemples ajoutés, que sa valeur est la même que celle de , mais cette substitution me paraît due à une erreur.

Tout le monde sait que ce clou vertical précède, dans les inscriptions trilingues, les noms propres d'hommes, mais non pas les noms de dieux, puisqu'il ne se trouve pas avant le nom d'Ormuzd. On s'est hâté d'en conclure que c'était un indice certain et qu'on devait trouver un nom propre partout où il se rencontrait; c'est, je crois, une erreur, comme je l'ai déjà dit, et l'on en a la preuve, non-seulement dans les inscriptions de Khorsabad, mais même dans celles de Persépolis. Dans les miennes, d'abord, le clou est souvent supprimé; j'en conclus que son emploi n'est pas indispensable, et que, par conséquent, il peut y avoir des noms qui n'en soient pas précédés. En outre, j'ai la certitude que cette marque se place aussi devant des groupes de signes qui ne représentent pas des noms, mais des chiffres. Voici comment je m'en suis assuré : on trouve dans les inscriptions des taureaux du palais de Khorsabad cette série de signes :

Aucune combinaison phonétique ne pouvait produire un pareil assemblage de signes, et j'en conclus que ce devaient être des chiffres; ce fut aussi l'opinion de M. Rawlinson, auquel je communiquai ce fait. On y voit déjà le clou perpendiculaire employé d'une manière qui ne permet pas dans cet endroit de le considérer comme la marque d'un nom propre. Dans les inscriptions des pavés, cette sério de caractères ne se trouve pas, mais on y voit celle-ci :

Ici nous voyons le clou vertical précédant des signes que nous avons été conduits à regarder comme des chiffres, et il semble évident que là, au moins, il n'est pas l'indice d'un nom propre. On demandera naturellement pourquoi la première série de chiffres n'est pas, comme la seconde, précédée de cette marque. En voici je crois la raison : ce gigne , quoique pouvant être employé comme chiffre, est, comme on le verra, un équivalent très-certain d'un caractère très-usité, ; il fallait donc indiquer si on l'employait comme signe numéral ou comme signe phonétique, et dans ce dernier cas on le distinguait par le clou perpendiculaire; mais cette précaution n'était nécessaire que lorsqu'il pouvait y avoir doute, c'est-à-dire lorsque les circonstances n'indiquaient pas clairement que devait être lu

comme un chiffre. Or ce doute ne pouvait exister lorsqu'on voyait ce même caractère répété quatre fois de suite, comme dans la première série que j'ai citée; dans ce cas, le clou était inutile, tandis qu'il pouvait être nécessaire dans la seconde série, où ne paraît qu'une fois. C'est même, si je ne me trompe, la raison pour laquelle nous voyons, dans le premier cas, ce même clou précéder les deux signes et , qui ont certainement des valeurs phonétiques, mais qui là, peut-être, sont employés comme chiffres.

Cette raison est encore bien plus évidente, lorsqu'à la place du signe on a employé, dans les mêmes passages, ses équivalents ou , qui sont indubitablement des lettres. On trouve en effet, dans les inscriptions des pavés, la seconde série de chiffres écrite ainsi :

Dans ce cas, il fallait nécessairement indiquer que le premier signe ne devait pas être pris là comme lettre et c'est, je crois, dans ce but qu'on a mis le clou isolé. Les personnes qui ne connaissaient pas l'équivalence des signes et ont été trompées par cette marque distinctive qu'ils ne croyaient applicable qu'aux noms propres, et elles en ont cherché un dans cette combinaison de signes, qui certainement ne représentent qu'un nombre.

Les inscriptions trilingues nous fournissent d'autres

preuves de l'emploi du clou isolé autrement que comme indication des noms propres. Examinons d'abord le nom de Cyrus dans la courte inscription de Pasagarde; cette légende commence par deux lettres semblables ; si, pour expliquer ce fait, on suppose que la première représente le titre honorifique *kei* ou le pronom, alors ces mots se trouveront précédés du clou vertical, et cependant ce ne sont pas des noms propres. Si on ne veut pas admettre cette explication, il faudra considérer ces deux signes semblables comme n'en faisant qu'un seul, car le nom de Cyrus ne comporte pas deux lettres pareilles au commencement. Dans ce cas, on sera forcé d'admettre que les clous, en apparence isolés, font réellement, comme je le crois, partie des signes , auxquels ils sont juxtaposés, et qu'ainsi le nom de Cyrus est privé de la marque distinctive des noms propres.

Il y a plus; si l'on veut voir des noms propres dans tous les groupes de caractères précédés du clou vertical, il est évident que la colonne assyrienne des inscriptions trilingues ne représente pas du tout le texte zend. Dans presque toutes, en effet, cette prétendue marque des noms propres se trouve à des places où aucun personnage n'a pu être nommé; je citerai pour exemple les lignes 21, 22, 23, 24 de l'inscription de Nakchi-Roustâm. Mais il y en a un plus remarquable encore à la fin de la ligne 7 de l'inscription trilingue de Van, exemple indubitable,

puisqu'il se reproduit dans les excellentes copies d'une autre inscription prise à Persépolis par MM. Rich et Westergaard. (Wester. tab. XVI, l. 6, et Rich, tab. XXII, l. 6.) En jetant les yeux sur ces inscriptions, on y verra, aux lignes indiquées, le clou 𒁹 dans une situation où il est impossible de supposer la mention d'un personnage; pour moi, je ne doute pas que dans cet endroit le clou vertical n'indique, comme dans mes inscriptions, que les caractères suivants, [cuneiform] [cuneiform], sont employés comme chiffres et représentent le nombre des pays ou satrapies soumis à Xerxès ou à Darius; le mot qui vient après est en effet celui qui doit signifier ville ou pays. Il y a même dans les inscriptions assyriennes de Van quelques endroits dans lesquels il est difficile de ne pas croire que les caractères [cuneiform] et [cuneiform] servent de chiffres.

Quelle que soit la valeur de cette dernière conjecture, il me paraît certain que le clou vertical a pu servir à indiquer, soit des chiffres, soit d'autres choses que nous ignorons encore; par conséquent, on a tort de chercher des noms propres partout où il se rencontre, et l'absence de ce signe ne doit pas empêcher d'en voir là où il manque.

76.

[cuneiform] = [cuneiform] * [cuneiform] 1. [cuneiform] 3. [cuneiform] 1. [cuneiform] 1. [cuneiform]?

Le signe [cuneiform] est un de ceux dont la valeur semble le mieux déterminée, et tout le monde est d'accord

pour en faire, soit la voyelle *a*, soit une aspiration semblable au *he* des Hébreux. Dans mes inscriptions, comme dans celles de Persépolis, ce caractère est très-souvent supprimé, indice qui confirme sa valeur de voyelle. Il est possible que quelquefois il soit employé comme chiffre, car je l'ai vu répété trois fois de suite au commencement même d'une inscription, et l'on ne peut supposer qu'un mot ait commencé par trois lettres semblables. Le signe peut aussi représenter des abréviations, du moins, il semble que, dans quelques inscriptions de Persépolis, on ne trouve que ce caractère à la place du mot qui doit signifier fils; enfin, j'ai déjà fait remarquer que, deux fois répété, il constitue la terminaison de beaucoup de noms de pays, soit à Khorsabad, soit à Persépolis.

La forme est une variante très-commune du signe isolé ou en composition, et cette substitution a lieu même dans d'autres inscriptions que celles de Ninive, comme sur la pierre de Michaud, par exemple; on y voit les formes et , au lieu des signes et .

Parmi les autres équivalents de , il n'y a que qui soit commun; cette substitution se remarque surtout dans le mot ou dont j'ai déjà parlé. Une seule fois, j'ai vu à la place de , mais les personnes qui veulent faire une voyelle du premier de ces deux signes n'en verront pas moins dans ce fait une confirmation de leurs opinions. Quant au signe , il est si rare et

si inégalement distribué dans les textes, que je ne puis m'empêcher de croire que ce n'est pas un signe phonétique, mais un chiffre ou une abréviation.

77.

78.

79.

80.

81.

= 2.

= 1.

82.

= 1. 4.

= 4. 2.

= 2.

= 2.

J'ai déjà parlé des équivalents du coin isolé , et je n'ai pas d'observations à ajouter. Je me bornerai à dire que les inscriptions trilingues nous donnent un exemple de la substitution du coin à un autre signe que ceux que j'ai notés d'après mes inscriptions. En comparant les planches XIV et XVIII de Westergaard, on verra que le mot représentant le zend *wazarka* y est écrit dans la première, et dans la seconde : le simple coin est donc substitué dans cet endroit à . Cet échange n'a rien d'étonnant puisque, dans les inscriptions de Khorsabad, le coin unique se substitue à , qui, ainsi que nous l'avons vu, s'échange de même avec ; c'est une confirmation de ce que j'ai dit au sujet de l'identité de valeur des signes et . On y verra

aussi, je pense, une preuve très-forte de l'identité des écritures assyriennes de Persépolis et de Ninive.

83.

= * 4. 1.

J'ai déjà fait voir que les deux coins étaient un équivalent certain du signe , et par conséquent qu'il représentait souvent le mot *roi;* je ne crois pas qu'il puisse rester de doute à cet égard dans l'esprit de personne. Les deux autres variantes et montrent que ces deux coins peuvent encore servir à représenter des lettres, et nous en avons d'ailleurs la preuve dans les inscriptions trilingues, puisqu'ils y remplacent la syllabe *ni* dans le nom d'Achéménide. Il faut donc, je crois, être très-prudent lorsqu'il s'agit de déterminer la valeur de ce signe dans un cas donné.

Admettant que les deux coins représentaient le titre royal, j'ai dit que, dans les inscriptions assyriennes de Van, ils avaient été, selon toute probabilité employés de la même manière, et j'en avais cité un exemple; comme ce fait est important, je vais en citer un autre plus concluant. La planche Ire de Schulz nous offre, sous le numéro 1, une inscription malheureusement très-fruste, mais qui cependant me paraît mériter l'attention. A en juger d'abord par le clou perpendiculaire, on y voit deux noms propres que je crois pouvoir rétablir ainsi, en comparant les lignes 1, 5 et 7 où ils sont répétés :

Il est à remarquer que le premier de ces deux noms est terminé par le signe , qui, dans quelques inscriptions trilingues, est le seul signe indiquant la relation de parenté entre les personnages; il y a donc, par cela seul, quelque raison de croire que nous avons ici les noms de deux individus, dont le premier était fils du second.

A la suite de ces deux groupes de signes, viennent les deux coins , répétés plusieurs fois, et, ce qui est plus remarquable, ils sont chaque fois suivis des mêmes signes que dans les inscriptions de Khorsabad; ainsi, à la fin de la première ligne, après l'*r* qui termine le nom, viennent les signes

. . . .

A Khorsabad et à Nemroud on a

A la ligne 5 de l'inscription de Van, les mêmes noms sont répétés, mais à cet endroit, le second est suivi de , ce qui représente exactement les signes persépolitains dont la signification est certainement *roi des rois*. Je ferai observer en outre que le mot , qui dans les inscriptions de Van et de Khorsabad suit les deux coins , est le même que , qui

à Persépolis suit le monogramme . Nous avons vu, en effet, que les signes et sont équivalents, et que le second, n'ayant pas été employé dans les inscriptions trilingues, y est toujours remplacé par .

Ce sont ces raisons qui m'ont engagé à voir des épithètes dans ces groupes de signes suivant le monogramme royal ou son abréviation . Je sais cependant que, selon MM. Rawlinson et Layard, le premier de ces groupes représente le nom même du roi : ils se fondent sur ce que ces signes varient dans les inscriptions sur pierres ou sur briques découvertes dans les divers monuments déterrés jusqu'à présent; ainsi, selon eux, le roi qui a bâti le palais de Khorsabad serait

(ou)

celui qui a construit un des monuments du monticule nommé Koyoundjouk serait

enfin, le fondateur d'un des monuments de Nemroud aurait été

M. Layard m'a même écrit qu'il a trouvé dans ses inscriptions des listes d'après lesquelles il a pu établir la généalogie de tous ces personnages. On conçoit qu'ignorant complétement les raisons sur

lesquelles cette opinion est fondée, je doive m'abstenir de la contredire; d'ailleurs, toute discussion relative à la lecture des noms propres contenus dans les inscriptions de Khorsabad, Persépolis, etc. sera mieux placée après l'exposition complète du catalogue des variantes. Pour le moment, je me contenterai de faire remarquer que si les signes représentent le nom d'un roi assyrien, ce nom a certainement contenu, comme partie intégrante, le mot même qui signifie roi; en outre, et cela serait plus extraordinaire, ce nom serait très-souvent remplacé par une abréviation, puisque dans le même monument il est tout aussi fréquemment écrit . Nous saurons à quoi nous en tenir sur ce sujet lorsque M. Rawlinson aura publié ses découvertes.

83.

= 2.

84.

= * * 1. 1.

2.

= 2.

= 1.

Le signe est, comme on le sait, à Persépolis, la marque du pluriel; à Khorsabad, la forme

est plus commune, mais on y rencontre fréquemment aussi la forme persépolitaine ; celle-ci n'est même qu'une simple variété d'une forme très-commune à Khorsabad .

Je n'ai aucune donnée sur la valeur phonétique de ce signe qui, cependant, a certainement été employé comme lettre, puisqu'il a pu être remplacé par des caractères indubitablement phonétiques; l'un de ces caractères est , qui est certainement une voyelle, d'où l'on pourrait conclure que en est une également. Cette conjecture serait appuyée par le fait de la suppression très-fréquente du signe ; mais, sur d'aussi faibles indices, il est impossible de baser aucune détermination certaine.

85.

= * 4. 3. 1.

= 2.

Je n'ai qu'une remarque à faire sur ce signe, c'est que sa variante concourt à prouver que le nombre des clous est, dans quelques caractères, à peu près arbitraire; c'est ce que nous avons déjà fait voir pour les signes , .

86.

= 3.

= 1.

Ce signe n'a qu'une seule variante dont la forme est presque exactement celle du signe que l'on remarque parmi ceux qui représentent le mot *terre* dans les inscriptions trilingues.

A cause de la similitude des formes, on aurait pu croire que s'échangerait avec ; mais il n'en est rien comme on le voit. Les équivalents de celui-ci sont tout différents, puisque ce n'est qu'une des formes du signe , dont les équivalents certains sont , , etc.

87.

L'équivalent le plus remarquable du signe est ; les numéros 88 et 89 vont nous montrer que les signes analogues à sont également remplacés par des variantes voisines de ;

par [cuneiform] et [cuneiform] par [cuneiform]. Ce fait est intéressant, parce qu'il fait disparaître une des rares différences entre l'écriture assyrienne de Van et celle de Khorsabad; dans les inscriptions de Schulz, en effet, la forme [cuneiform] et ses congénères (souvent faites ainsi [cuneiform], [cuneiform]) sont très-fréquentes, tandis qu'on ne voit jamais les formes [cuneiform], etc. On ne pourrait certainement se douter de l'identité de ces signes, si, dans mes inscriptions, on ne les voyait pas fréquemment employés les uns à la place des autres.

88.

[cuneiform] [cuneiform] * [cuneiform] * [cuneiform] 1.
[cuneiform] [cuneiform] = [cuneiform] *
[cuneiform] [cuneiform] = [cuneiform] 2.

89.

[cuneiform] = [cuneiform] * [cuneiform] 1. [cuneiform] 1. [cuneiform] 1.
[cuneiform] 1. [cuneiform] 1. ([cuneiform] *)

Je ne ferai qu'une observation sur ce signe : ce doit être un mot ou l'abréviation d'un mot, un pronom ou une particule; je suis conduit à faire cette conjecture, parce que je le vois souvent remplacé par un assemblage de trois signes. Comme ces signes varient eux-mêmes légèrement, je vais donner toutes les variantes.

= 8.
1.
1.
2.
1.

Ces variantes sont curieuses, parce qu'elles montrent tout à la fois l'échange des signes , , , la substitution des clous horizontaux aux six coins , et la suppression dans un cas de deux de ceux-ci. Selon les idées que j'ai proposées, ces trois signes représenteraient le mot اخر, mais je suis très-loin de vouloir rien affirmer.

90.

= *

91.

= 1.
= 1.

Je n'ai rien de particulier à dire sur les paragraphes 90 et 91, et je passe à une série remarquable de signes, ceux qui sont en grande partie constitués par l'encadrement .

92.

=

= 3.

On s'aperçoit, au premier coup d'œil, que l'encadrement , très-commun à Ninive, ne se trouve pas dans les inscriptions trilingues, ni dans les inscriptions assyriennes de Van; il y est, selon moi, représenté par la forme . Nous allons voir des preuves nombreuses à l'appui de ce rapprochement.

93.

= * 1. 1. 1. 2.

3. 1. 2.

= 2.

94.

= 1. * *

=

= 4.

Les signes et sont au nombre des plus

embarrassants, parce qu'ils sont d'un emploi très-fréquent, et qu'ils paraissent susceptibles de recevoir des valeurs inconciliables. Je ferai d'abord observer qu'ils ne diffèrent que par l'adjonction d'un coin au second signe; aussi ce dernier est-il très-souvent figuré ainsi ou . Il faut ensuite observer que cette différence, étant très-légère, a pu amener quelquefois une confusion entre ces deux signes eux-mêmes, ou entre leurs variantes respectives. C'est ainsi que j'ai trouvé deux fois substitué à , et que j'ai trouvé également deux fois la variante attribuée à , quoique en réalité elle n'appartienne qu'à . Deux seuls exemples de pareilles substitutions sont en réalité peu de chose en comparaison de l'emploi extrêmement fréquent de ces caractères, et l'on est en droit de les attribuer à la confusion produite par la ressemblance des formes. Je crois donc qu'il faut élaguer la plupart des variantes du signe , telles que , , etc. Il ne nous restera alors pour ce signe qu'un seul équivalent certain, savoir : (est probablement une faute.)

Pour le signe , il faut d'abord retrancher l'équivalent , qui appartient à un autre caractère , et qui ne me paraît avoir été substitué à que par erreur; il nous restera alors pour ce signe deux équivalents certains et , qui

n'en sont évidemment qu'un seul. Nous aurons donc :

[cuneiform] = [cuneiform]

[cuneiform] = [cuneiform]

On voit que les équivalents, comme les types, ne diffèrent en réalité que par l'adjonction d'un coin [cuneiform].

Les deux caractères [cuneiform] et [cuneiform] ne paraissent pas avoir été employés à Persépolis; ils y sont représentés, selon moi, par deux variantes très-rapprochées des équivalents [cuneiform] et [cuneiform] savoir [cuneiform] et [cuneiform] ; je ne crois pas me tromper en regardant ces signes comme semblables.

Dans l'écriture assyrienne de Van, on trouve les mêmes variantes qu'à Persépolis; seulement la seconde se rapproche encore plus de la forme ninivite. Ces signes sont [cuneiform] et [cuneiform]. On peut en voir des exemples dans la IIe planche de Schulz, n° v, lig. 3, 32, 33, etc.

Avant de discuter la valeur probable de ces signes, il est essentiel de faire observer qu'ils se rencontrent, ainsi que leurs variantes, très-fréquemment à la fin des lignes; par conséquent, il y a tout lieu de croire qu'ils constituent des terminaisons de mots très-communes. Or, si les rapprochements que j'ai faits plus haut sont justes, le signe ninivite [cuneiform] doit être un *h* ou un *k*, puisque l'équivalent per-

sépolitain est la première lettre du nom de Cyrus. Le signe et son équivalent , ne diffèrant que par l'adjonction du coin, , seraient ou une aspiration plus forte, ou un *k* aspiré. Nous devrions donc admettre que, dans la langue assyrienne, beaucoup de mots ont été terminés par une forte aspiration ou par un *k*; n'est-il pas remarquable que ce soit précisement le même cas pour le pehlvi? Le mémoire de M. Müller (*Journal asiatique*, III[e] série) nous apprend en effet que, dans cette langue, les mots qui en persan prennent le ه, sont terminés par un *k*, et que cette lettre, à une certaine époque, a certainement dû être prononcée : ce fait n'est pas sans importance.

La terminaison en se remarque à la fin de quelques noms de pays, dans l'inscription de Nakchi-Roustâm, et, entre autres, dans celui dont on fait le nom de l'Assyrie , nom qui se retrouve dans les inscriptions de Khorsabad sous la forme , comme l'a déjà annoncé M. de Longperrier. C'est même sur la forme de ce nom, dans l'inscription de Nakchi-Roustâm, que quelques personnes se basent pour attribuer à Ninus lui-même la fondation du palais de Nemroud. On dit que ce nom est formé de deux lettres de même valeur et ne peut, par conséquent, représenter *Assur*, mais bien *Ninive*. Le signe serait alors une *n*, mais j'avoue ignorer

complétement sur quelles raisons on peut fonder cette détermination. Il me paraît certain que si le nom de Ninive se trouve dans les groupes ci-dessus, il y est représenté uniquement par le premier , le second étant une terminaison. Mais je suis loin de rien affirmer, car il se peut que le signe soit la marque d'un pluriel sémitique et représente, par conséquent, la lettre *n*.

Si le signe était un *k*, il en résulterait une preuve assez forte en faveur de l'attribution à Sargoun du monument de Khorsabad. Un exemple ajouté montre en effet le signe comme équivalent de , qui seraient *k*, *n;* en admettant que le monogramme royal se prononçât *sar*, on obtiendrait pour le nom la valeur *sarkn*.

J'ai déjà fait observer ailleurs que, dans cette manière d'écrire ce nom propre, le signe était l'abrégé des signes ordinaires , dans lesquels le dernier est considéré comme une *n*, et j'ai dit que cela expliquait pourquoi ce même signe se substituait également à , groupes contenant aussi une *n*. Dans tous les cas, il est évident que ne peut être un *d* comme on l'a prétendu.

(La suite au prochain numéro.)

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

RÉPONSE

Aux nouvelles observations de M. Defrémery, sur le véritable auteur de l'Histoire du Pseudo-Haçan-ben-Ibrahim.

Lorsque j'ai donné, dans le Journal asiatique de l'an 1842, une note sur le véritable auteur de l'histoire du prétendu Yafii, je ne m'attendais pas à ce que cette note de deux pages pourrait fournir, après quatre ans, à M. Defrémery, de la matière pour des observations de vingt pages, et moins encore à ce qu'il m'attribuerait plusieurs fautes qui ne m'appartiennent guère, tout en convenant que je devinais juste le véritable auteur.

« M. de Hammer, dit M. Defrémery dans sa note, pag. 545, s'exprime ainsi : « Il (l'auteur du prétendu « *Yafii*) dit avoir lu le livre de l'imam Schems-eddin-« Mohamed dans les contrées du Nord, l'an 783 de « l'hégire, et dans la Biographie d'Aïni, nous apprenons qu'il avait fini ses études, cette même année, « à Haleb ; » et puis, pag. 541 : « M. de Hammer s'est trompé en avançant que, dans le passage du prétendu Haçan rapporté ci-dessus, le chiffre de l'année était effacé. »

Comment donc aurais-je pu assurer de mon chef ces deux faits sur la foi du manuscrit que je n'ai jamais vu ? J'ai cité ces deux passages d'après

M. Quatremère, qui a eu sous la main le manuscrit et qui marque, pag. 179 : « l'an huit cent..... » Il y a donc effectivement le chiffre des unités et celui des dizaines effacés, et c'est pure chicane s'il plaît à dire à M. Defrémery que je me suis trompé en avançant que le chiffre de l'année était effacé. Je partage avec M. de Quatremère « les deux erreurs très-graves » (s'il y en a une) dans l'interprétation du texte d'Hadji-Khalfa ; mais j'ai à répondre tout seul à l'accusation de l'erreur que j'aurais commise en prenant le manuscrit de Paris pour le *Bedr* et la traduction turque du catalogue de mes manuscrits pour l'*Ikd* du même auteur. M. Defrémery dit : « Si nous en croyons M. de Hammer, ce savant posséderait, dans sa collection de manuscrits orientaux, une traduction turque de l'*Ikd-al-Djouman*, faite sous le règne du sultan Ahmed Ier, par quarante ouléma. »

La tournure de la phrase : « si nous en croyons M. de Hammer, il posséderait » est assurément fort honnête et n'implique aucun doute que j'aie possédé effectivement le manuscrit dont j'ai donné la notice dans le catalogue imprimé dans les Annales de littérature de Vienne ; je n'ai donc qu'à rassurer M. Defrémery sur sa crainte « que je sois encore tombé ici dans une grave erreur. » Pour mettre pièces sur table, je transcris et traduis d'abord ici la note qui se trouve à la fin de la traduction turque de l'ouvrage d'Aïni qui m'a appartenu et qui se trouve actuellement à la bibliothèque impériale de Vienne :

بیك یوز اوتوز التی سنه‌سنده وزیر اعظم ابراهیم پاشا
مرحوم عینی تاریخنی علماء عظامدن [1] قرق قرق بش
مقداری داعیء دولت علیّه اولان افندیلره توزیع و لسان
ترکیه ترجمه‌سنه امر بیورلوب بو داعیء کم‌مقداره دخی
چند اجزا ویریلوب ترجمه‌سنه امر اولندقده اوچیوز
سکسان یدی سنه‌سندن حاکم بامر الله الفاطمی
خلافتندن دورتیوز اوتوز سنه‌سنه وارنجه ترجمه اولنوب
جلد اوّلی عینی مرحومك تاریخی ترجمه‌سی و جلد ثانی
محمود نسب شریفدن سکزنجی نوع قریش بیاننده اولان
نوعدن ترجمه اولندقدنصکره تاریخ ابن شحنه‌دن اوچیوز
سکسان التی سنه‌سنه کلنجه ترجمهء تاریخ عینی‌یه ضمّ
والحاق اولنوب ابراهیم پاشا مرحوم امری ایله ترجمه
اولنان جلد ثالث اولوب جلد اوّل خلیل ابراهیم علیه
السلام قصّه‌سندن بدا وشروع اولنوب جلد ثالث دورتیوز
اوتوز سنه‌سنه وارنجه اختتام بولوب مجموع جلود ثلثه مستقلّ
بر تاریخ اولوب ختامی بیك یوز التمش بر سنه‌سی محرّم
الحرامی اواخرنده واقع اولدی

« L'an 1136 (1723), le défunt grand vezir Ibrahim Pacha fit distribuer à quarante-cinq ouléma, éfendis de la Sublime Porte, l'histoire d'Aïni, pour

[1] Le premier *Kirk* est probablement une faute de copiste, à moins que l'auteur n'ait voulu dire à quarante ou quarante-cinq.

être traduite en turc. La partie dont la traduction a été ordonnée à l'humble auteur de cet ouvrage commence au califat de Hakim bi-emr-illah, de l'an 387 (997) jusqu'à l'an 430 (1038). Le premier volume fut traduit de l'histoire d'Aïni jusqu'à la huitième section, qui traite des Béni Koreisch; de là, la traduction fut continuée de l'histoire d'*Ibn-Schihné* jusqu'à l'an 386 (996), et cette traduction, ajoutée à l'histoire d'Aïni, forma le troisième volume de la traduction ordonnée par le défunt Ibrahim Pacha. Le premier volume commence par la légende d'Abraham, et le troisième volume finit à l'année 430 (1038). La traduction fut achevée dans les derniers jours de moharrem de l'année 1161 (1748). »

Cette note donne la certitude que la traduction turque du catalogue de mes manuscrits est celle qui a été ordonnée par le grand vezir Ibrahim Pacha; il s'agit maintenant de prouver, par un passage de l'historiographe de l'empire ottoman, *Aassim-Tchelebi-zadé Efendi*, que l'histoire traduite par ordre d'Ibrahim Pacha était effectivement l'*Ikd* de l'historien Aïni, comme je l'ai assuré sur la foi de l'historiographe ottoman. M. Defrémery m'eût épargné le travail de cette traduction comme il eût pu épargner à M. le baron de Slane le renseignement des quarante-cinq traducteurs, s'il avait voulu consulter lui-même l'historiographe ottoman et les Annales de littérature de Vienne, car je suis loin de supposer qu'il n'entende ni le turc ni l'allemand[1].

[1] Il y a ici dans le manuscrit de M. de Hammer un renvoi au

« S. E. le kiaya (ministre de l'intérieur) Mohammed Pacha, ayant mis sous les yeux de S. A. le grand vezir un rapport énonçant qu'à la bibliothèque de la mosquée du sultan Sélim, à Andrinople, il s'est trouvé, parmi les effets provenant de l'héritage du défunt juge de la Mecque, Mouid Ahmed Éfendi, mort en chemin, un exemplaire de l'excellente histoire qui a pour titre : *Nœuds de coraux noués sur l'histoire de contemporains*, dont l'auteur est *Bedr-eddin Aïni*, le commentateur du *Bohari ed Hidayet*, S. A. le grand vezir a résolu sur-le-champ que les avantages de ce livre parfait et de cette histoire universelle soient rendus communs par une traduction qui porterait en tête le nom du padichah des sept climats; mais ce livre étant vaste comme la mer d'Amman et comme l'immense Océan, et la traduction ne pouvant être finie que dans un grand nombre d'années, le travail de cette traduction fut distribué en donnant cinq à dix cahiers à plusieurs des grands mollahs et mouderris honorés, versés dans cette science et littérateurs célèbres; le ferman énonça que cet honneur serait partagé par tous les hommes de mérite; en conséquence, furent nommés comme traducteurs :..... »

(Ici suivent les noms de trente traducteurs de

texte turc qui devait se trouver sur un feuillet séparé pour être inséré à cette place. Ce feuillet ne nous est pas parvenu; mais si M. de Hammer croit utile de réparer cet accident, et de nous envoyer une nouvelle copie du passage, nous nous empresserons de le publier. — *Note de la Rédaction.*

l'ouvrage d'*Aïni* et puis ceux des sept traducteurs du *Habib-es-siyer.*)

Par ces deux passages de la traduction turque de l'histoire d'*Aïni* et de l'historiographe turc, il n'y a pas à douter que la première ne soit effectivement le travail ordonné par Ibrahim Pacha et que l'original de cette traduction ne soit donné par l'historiographe Aassim, qui était lui-même un des traducteurs pour l'histoire universelle d'*Aïni*, intitulée *Ikd-ol-Djeman.*

Voici qui suffira, je crois, pour rassurer M. Defrémery sur sa crainte que je ne sois encore tombé ici dans une grave erreur.

HAMMER-PURGSTALL.

BIBLIOGRAPHIE.

THE HISTORY OF THE ALMOHADES,

Preceded by a sketch of the history of Spain, from the times of the conquest till the reign of Yusof-ibn-Tashifin, and of the history of the Almoravides, by Abdo'l-wahid-al-Marrekoshi. Now first edited from a Ms. in the library of Leyden, the only one extant in Europe, by Dr R. P. A. Dozy. 1 volume grand in-8° de XXII et ٢٩٠ (290) pages. Leyden, S. and J. Luchtmans, 1847.

Nous possédons enfin, grâce au zèle infatigable de M. Dozy et à la libéralité du comité anglais pour la publication des textes orientaux, une histoire originale des six premiers princes de la dynastie des Almohades. Cet ouvrage, remarquable par l'air de bonne foi qui y règne, le style généralement simple et naturel dans lequel il est écrit, se recom-

mande de plus à nos yeux par un autre mérite, celui de retracer, pendant une période de cent six années, l'histoire de vastes contrées dont quelques-unes sont maintenant soumises à notre domination. Quoique le livre d'Abd-el-Vahid soit loin de présenter la chaîne complète et non interrompue des annales des Almohades, il ne nous offre pas moins une foule de faits ou totalement ignorés, ou incomplétement connus. J'ai donc jugé convenable d'en donner ici un aperçu tant soit peu étendu. Cette tâche m'a, d'ailleurs, été singulièrement facilitée par la préface que M. Dozy a placée en tête de son édition. Cette préface courte, mais substantielle, forme un excellent morceau d'histoire littéraire et de critique. Je ne saurais mieux faire que d'en donner ici la substance.

Abou-Mohammed-Abd-el-Vahid-ibn-Ali-et-Témimi, c'est-à-dire, de la tribu de Témim, qui reçut, par la suite, en Égypte, le surnom de Mohii-eddin, naquit à Maroc, le 8 de rebi second de l'année 581 (9 juillet 1185), au commencement du règne d'Abou-Ioucef-Iacoub, le troisième sultan Almohade. A l'âge de neuf ans, il quitta sa ville natale pour Fez, cité renommée pour les savants qu'elle possédait, et où il étudia le Coran et suivit les leçons de plusieurs docteurs célèbres. Il retourna ensuite à Maroc, et fit différents voyages de Maroc à Fez et réciproquement. Vers cette époque (595 = 1198-9), il rencontra le grand médecin Abou-Becr-ibn-Zohr (Avenzoar), qui était alors fort avancé en âge, mais qui traita le jeune Abd-el-Vahid avec beaucoup d'amitié, lui récita plusieurs fragments de ses poésies, et lui communiqua quelques détails intéressants sur le poëte Ibn-Abdoun. Dans l'année 603 (1206-7), il rencontra à Maroc le fils du célèbre philosophe Ibn-Tofaïl, qui lui répéta plusieurs poëmes composés par son père. Au commencement de cette même année, il passa en Espagne, où il étudia sous un grand nombre d'hommes savants dans toutes les branches des connaissances. Néanmoins, soit par modestie, soit pour quelque autre motif, il affirme que, comme la Providence lui avait refusé du ta-

lent, il ne profita pas beaucoup de leurs leçons. Dans l'année 605, il fut présenté, par un ami appelé Mohammed-ibn-el-Fadhl, qui était un des secrétaires d'état, à Ibrahim, frère d'Abou-Abd-Allah-Mohammed, quatrième sultan Almohade. Ce prince était alors gouverneur de Séville, et Abd-el-Vahid lui récita un poëme dans lequel il le loue fort et qui, sans être précisément mauvais, ne révèle pas un grand talent poétique. Depuis cette époque, notre auteur jouit de la faveur du prince. Dans le cours de l'année 606 et des deux suivantes, il étudia les belles-lettres à Cordoue, sous la direction d'Abou-Djafer-Ahmed-ibn-Mohammed-al-Himiari. Nous retrouvons Abd-el-Vahid à Maroc, dans l'année 610 (1213-4); il y assista à l'inauguration solennelle du sultan Ioucef II; il nous informe que, dans l'année suivante, il eut un entretien particulier avec ce sultan, en qui il trouva un homme intelligent et instruit. Mais il quitta la capitale pour l'Espagne dans la même année, et dans la suivante nous le revoyons à Séville. Le dernier jour de l'année 613 (9 avril 1217), il dit adieu à son protecteur Ibrahim, dans l'intention de faire un voyage en Égypte. Il s'embarqua probablement dans un port de mer du district de Murcie et passa à Tunis. Nous le trouvons dans la haute Égypte en 617, et il nous apprend qu'il était en Égypte en 618 et 619. Il visita la Mekke l'année suivante. A ces faits, l'on peut ajouter qu'il vit, dans le cours de ses voyages, Sous, Sidjilmeçah et d'autres provinces de l'empire des Almohades.

Enfin, Abd-el-Vahid nous dit très-souvent qu'il rédigeait son Histoire des Almohades en 621 (1224), mais il a négligé de fixer dans quelle contrée il se trouvait vers cette époque. M. Veijers est d'avis qu'il écrivait en Espagne; mais cela ne peut être admis, car nous savons qu'il quitta cette contrée en 614, et rien ne nous autorise à penser qu'il y soit jamais retourné. Il y a même une forte preuve du contraire, laquelle preuve, en même temps, démontre qu'Abd-el-Vahid n'était pas non plus à Maroc lorsqu'il composa son livre[1]. M. Dozy

[1] Voyez ce passage traduit dans l'introduction de M. Dozy (p. VIII). Une

suppose qu'Abd-el-Vahid écrivait en Égypte, et il fonde son opinion sur un argument qui me paraît péremptoire. Abd-el-Vahid composa son livre à la prière d'un protecteur dont il ne nous donne pas le nom, mais qui est mentionné dans l'inscription que l'on trouve sur le premier feuillet du manuscrit, par le titre d'al-vézir as-sahib et le surnom d'Izz-eddin. Or, l'office de vézir sahib n'existait pas dans l'Occident, et les surnoms du genre de celui d'Izz-eddin y étaient également inconnus.

« Comme Abd-el-Vahid, dit M. Dozy, avait vécu dans les états de la dynastie dont il retraça ensuite l'histoire, mais qu'il n'y séjournait pas au moment où il écrivait, nous pouvons espérer que son récit sera entièrement impartial et sincère, puisqu'il n'avait pas à craindre le ressentiment de ses compatriotes qui occupaient les premiers emplois de l'empire, lorsqu'il jugeait librement leurs actions; et, en vérité, nous trouvons qu'il est généralement impartial. Si ses jugements sont quelquefois très-louangeurs, cela doit être attribué à son admiration réelle pour les hautes qualités de la personne de laquelle il parle, à ses anciennes relations amicales avec elle, et à la protection dont il avait joui auprès d'elle; mais on ne remarquera aucune vile adulation dans son histoire. Il se distingue par là très-favorablement d'un autre écrivain qui composa, vers le même temps, un ouvrage sur le même sujet. Malgré les détails intéressants qui se rencontrent dans le seul volume d'Ibn-Sahibi'ssalat existant jusqu'ici en Europe, cet auteur paraît être un panégyriste des Almohades, payé pour chanter leur gloire en périodes ampoulées, tandis qu'au contraire, le style simple, je pourrais presque dire franc et bienveillant d'Abd-el-Vahid, nous donne d'avance une idée favorable de son impartialité; et, vraiment, nous pouvons, en toute sûreté, souscrire à ce jugement qu'il rend

autre preuve qu'Abd-el-Vahid n'écrivait pas à Maroc peut se tirer du passage suivant, dans lequel il est question d'une femme d'Abou-Iacoub Ioucef: « Je la laissai en vie lorsque je partis de Maroc dans l'année 611. » (Pag. ١٢٧.)

sous lui-même : « Je n'ai consigné rien que je n'aie trouvé vrai ; soit que je l'aie emprunté d'ouvrages antérieurs, ou que je l'aie appris de personnes dignes de confiance, ou que j'en aie été moi-même témoin. J'ai écrit avec la ferme résolution de dire la vérité et d'être juste, car mon plus grand soin a été de ne pas dissimuler une seule bonne qualité chez les personnes que je mentionnais, et de ne pas leur accorder le plus léger éloge immérité. »

Comme un exemple remarquable de l'impartialité d'Abd-el-Vahid, je citerai la manière dont il raconte la lutte des Almoravides contre les Almohades. Cette partie de son ouvrage laisse beaucoup à désirer sous le rapport historique ; on n'y rencontre pas des faits importants, qui se trouvent cependant dans des auteurs orientaux dont l'objet n'était pas d'écrire une histoire complète des Almohades, tels qu'Abou'lféda[1] et Ibn-Khallican[2] ; mais, en revanche, on n'y peut méconnaître une bonne foi, une impartialité entière. « Après l'entrée d'Abd-el-Moumin dans Maroc, dit l'auteur[3], ce prince fit chercher avec le plus grand soin le tombeau de l'émir Al-Moslimin (Ali, fils deIoucef). Mais Dieu déroba ce tombeau aux recherches de l'ennemi, et protégea ce prince après sa mort, comme il l'avait protégé durant sa vie. C'est ainsi que Dieu en agit avec les hommes pieux et bienfaisants. »

L'ouvrage d'Abd-el-Vahid se divise en deux portions bien distinctes : la première, après une courte esquisse géographique de l'Espagne, retrace l'histoire de cette contrée depuis sa conquête par les Arabes jusqu'à Ioucef-ibn-Tachifin ; elle se termine par quelques détails sur ce prince et ses deux successeurs. La seconde est consacrée aux règnes des premiers souverains almohades.

Ainsi que le fait observer M. Dozy (p. xi), les renseignements contenus dans l'introduction sont, en général, exacts et dignes de confiance. En effet, Abd-el-Vahid s'est servi,

[1] *Abulfedæ Annales moslemici*, t. III, pag. 404, 406, 408.
[2] *Biographical dictionary*, t. II, pag. 183.
[3] Pag. ١٣٩.

pour cette partie de son livre, des écrits d'un des meilleurs auteurs sur cette période historique, El-Homaïdi; ou, plus exactemement, il l'a copié mot pour mot. L'histoire des petites dynasties, excepté celle des Benou-Hammoud, rois de Malaga, empruntée servilement d'El-Homaïdi, est assez superficielle et ne mérite pas une confiance aveugle, ainsi que M. Dozy l'a montré par plusieurs exemples. A ces exemples, on peut en ajouter un autre, qui n'a pu échapper au savant historien des Abbadides, mais qu'il s'est réservé de signaler ultérieurement[1]. Abd-el-Vahid a attribué[2] à El-Motadhid-Billah l'idée d'avoir fait revivre, pour servir à ses desseins politiques, le khalife Hicham II, tandis qu'il est bien connu que le mérite de cette idée appartient à Abou'lcacim-Mohammed-ibn-Abbad, père d'El-Motadhid. Ce dernier ne fit que suivre l'exemple de son père jusqu'à l'année 451 (1059), ainsi que nous l'apprend Ibn-Haiyan, auteur contemporain[3], et non 455 comme écrit Abd-el-Vahid.

« Mais, dans la partie principale de l'ouvrage, l'Histoire des Almohades, le lecteur trouvera que les renseignements donnés par Abd-el-Vahid sont vraiment inappréciables. En effet, il cite partout, presque à chaque page, des témoignages contemporains des événements qu'il raconte, et, parmi ces noms, se présentent fréquemment, non-seulement ceux des plus hauts dignitaires de l'État, mais des princes eux-mêmes[4]; bien plus, il nous informe qu'il tira la plus grande partie de ses renseignements d'une autorité hautement respectable, de Iahia, le petit-fils du fondateur de la dynastie. De plus, comme il ne put consulter aucun livre sur l'Histoire des Almohades, son récit est, pour ainsi dire, original. »

L'ouvrage d'Abd-el-Vahid est resté inconnu à tous les historiens arabes postérieurs, excepté Ed-Dzéhébi[5]. En re-

[1] « The long chapter on the kings of Seville I will examine in the second volume of my *Historia Abbadidarum*. »

[2] Pag. ٤٤.

[3] *Apud* Dozy, *Historia Abbadidarum*, t. I, pag. 250.

[4] Voyez-en des exemples, pag. ١٤٥, lig. 13 et pag. ١٧١.

[5] Je dois faire observer, cependant, qu'Abou'lféda cite souvent Abd-el-

vanche, il a été mis à contribution par plusieurs orientalistes depuis plus de soixante ans. Asso del Rio (1782), Rinck (1791 et 1802) et M. Weijers (1831) en avaient déjà publié des fragments, lorsque ce dernier et regrettable savant appela plus particulièrement l'attention sur cet ouvrage, par une notice substantielle et intéressante, intercalée dans un travail de M. Hoogvliet[1]. M. Hoogvliet lui-même (1839), M. Munck (1841) et M. Tornberg (1846) en ont fait également usage.

Il n'est peut-être aucune des petites dynasties africaines ou espagnoles, antérieurement au XIII[e] siècle, dont l'histoire ne puisse profiter de l'ouvrage d'Abd-el-Vahid. Je citerai, comme preuve de cette assertion, la dynastie des Benou-Hammad, rois de Bougie. Voici ce qu'en dit Abd-el-Vahid[2] :

« Lorsque toutes les provinces du Maghreb-el-Acsa que possédaient les Almoravides se furent soumises à Abd-el-Moumin, et que leurs habitants eurent reconnu son autorité, il rassembla une armée considérable, et partit de Maroc, se dirigeant vers la principauté d'Iahia, fils d'El-Aziz, fils d'El-Mançour, fils d'El-Montaçir, es-Sinhadji. Ce prince possédait Bougie (Bidjaïah) et ses dépendances jusqu'à un lieu appelé Sivicirat[3]. Ce lieu le séparait des Lemtounah (Almoravides). Abd-el-Moumin marcha donc contre Iahia, dans l'année 540 (1145-6), assiégea Bougie et la resserra de très-près. Lorsque Iahia, fils d'El-Aziz, vit qu'il n'était pas en son pouvoir de repousser les ennemis, il s'enfuit, par mer, dans la ville de Bone, sur la frontière de l'Afrikiyah; puis il en sortit et se retira à Constantine du Maghreb. Abd-el-Moumin envoya contre lui des troupes, qui le tirèrent de sa retraite et l'amenèrent à Abd-el-Moumin, après que celui-ci eut ordonné

Vahid, dans sa Description du Maghrib. M. Reinaud s'est utilement servi de l'histoire d'Abd-el-Vahid, dans les notes de sa traduction de la Géographie d'Abou'lféda.

[1] *Specimen..... exhibens diversorum scriptorum locos de regia Aphtasidarum familia*, pag. 6-18.

[2] Pag. ١٢٦, ١٢٧.

[3] Ailleurs (pag. ٢٥٨), Abd-el-Vahid nous apprend que Sivicirat était éloigné de Bougie de neuf journées de marche.

de promettre à Iahia sûreté pleine et entière pour lui et sa famille. Abd-el-Moumin entra dans Bougie et s'en empara, ainsi que du château des Benou-Hammad, qui était la principale place forte des Sinhadjites et leur lieu de refuge le plus inexpugnable. C'était dans cette forteresse que leur autorité avait pris de l'accroissement, et c'est de là que leur pouvoir s'était répandu *sur les contrées environnantes*. Ce Iahia, son père El-Aziz, son aïeul et (son bisaïeul) El-Mançour et El-Montacir et leur premier ancêtre Hammad étaient au nombre des partisans des Benou-Obaïd (Fatimites), de leurs sectateurs et des propagateurs de leur doctrine. C'est par le pays des Sinhadjites que la doctrine des Obaïdites commença à se répandre; ce sont eux qui la publièrent, la propagèrent et lui prêtèrent leur appui. Le pouvoir des Benou-Hammad dura sans interruption et sans que personne leur disputât quelque portion du territoire qu'ils occupaient, jusqu'à ce que Abou-Mohammed-Abd-el-Moumin, fils d'Ali, les chassât, à l'époque ci-dessus indiquée, de tout ce territoire, le conquit entièrement et l'ajouta à son royaume. Lorsque Abd-el-Moumin se fut emparé de Bougie, du château et de leurs dépendances, il chargea des Almohades de défendre ces contrées et d'en écarter *l'ennemi*. Il y établit comme gouverneur son fils Abd-Allah; puis il se remit promptement en marche pour Maroc, accompagné d'Iahia, fils d'El-Aziz, roi des Sinhadjites et des principaux personnages de son royaume. Lorsqu'ils furent arrivés à Maroc, il leur assigna des demeures étendues, des chevaux magnifiques, des vêtements superbes, des sommes considérables. En outre, il distingua Iahia, d'une manière toute particulière, dans la distribution de ces présents. Iahia obtint auprès de lui un rang élevé et une position considérable[1]. »

[1] Je ne traduis pas l'anecdote qui suit ce récit, quoique très-curieuse, parce qu'elle n'est d'aucune importance pour l'histoire des Benou-Hammad. Mais j'engage les personnes qui prennent intérêt à ce qui regarde la numismatique musulmane à rapprocher ce passage des extraits de Novaïri et de Makrizi, traduits par S. de Sacy, dans une des notes les plus précieuses de

Ce passage peut servir à compléter, sur plusieurs points, le récit d'Aboul'féda [1], qui, ainsi que lui-même nous l'apprend, est tiré du *Camil* d'Ibn-Alathir. Ces deux écrivains et un autre abréviateur d'Ibn-Alathir, Noveïri [2], placent l'expédition d'Abd-el-Moumin contre Bougie en 547 (1152.) On pourrait être porté à préférer au témoignage d'Ibn-Alathir, quoique cet auteur soit contemporain d'Abd-el-Vahid, celui d'un sujet et d'un historien des Almohades. Mais j'espère montrer plus bas que la date donnée par Abd-el-Vahid ne peut se concilier avec d'autres faits bien constatés. Nous avons vu que le prince appelé Nacir, par Abou'lféda [3], Noveïri et Ibn-Khaldoun, porte, chez Abd-el-Vahid, le nom de Montacir [4]. Le père de ce prince est nommé Alnas علناس, par Abou'lféda et Ibn-Khaldoun, et Élias, par Deguignes, qui en a fait à tort un fils de Mohammed, au lieu de Hammad, qu'on trouve dans Ibn-el-Abbar, Abou'lféda et Ibn-Khaldoun [5].

sa Chrestomathie arabe (2[e] édition, t. I, pag. 247, 253). Dans le passage d'Abd-el-Vahid, le mot صروف, pluriel de صرف, signifie de petites pièces de monnaie comme des moitiés de dirhem, des *roub'* (quart de dirhem), etc. Plus loin (pag. 152, ligne dernière), Abd-el-Vahid parle de dinars almoravides, دينار مرابطية.

[1] *Annales*, t. III, pag. 516; cf. t. II, pag. 596. (Voyez aussi Ibn-Alathir, *apud* Tornberg, *Kartas*, p. 406.)

[2] *Apud* Deguignes, *Histoire des Huns*, t. I, 1[re] partie, pag. 373, 374. Plus loin (pag. 379), Deguignes met cette expédition en 546 (1151). D'après M. Tornberg (*Ibn-Khalduni narratio de expeditionibus Francorum in terras islamismo subjectas*, pag. 144), Ibn-Khaldoun, dans l'histoire des Berbères, place la mort de Iahia en 546. C'est évidemment par une faute d'impression qu'on lit, dans le même endroit, 437 comme la date du meurtre de Mohcin ou Mohassin (le Mahasen de Deguignes); c'est 447 (1055) qu'il faut lire. Il faut également substituer, avec Deguignes et Abou'lféda, 446 à 449 dans l'article d'El-Caïd, père de Mohcin.

[3] T. II, pag. 596.

[4] Le même nom se trouve répété, pag. 160, lig. 2. Ibn-el-Abbar (*apud* Dozy, *Recherches sur l'histoire politique et littéraire de l'Espagne pendant le moyen âge* (ouvrage sous presse), t. I, p. 125, note 3) appelle En-Nacir le père d'Almansour. Le même auteur écrit ainsi le nom du père d'En-Nacir: علناس. Au lieu d'Alnas, le *Beian-el-Moghrib* (cité *ibidem*) porte علناس.

[5] Cf. Ibn-Alathir (ms. de C. P. t. V, f. 94 r. et f. 106 v.). — Je dois

C'est en 454 (1062), comme nous l'apprennent Abou'lféda et Ibn-Khaldoun, et non en 457, comme on pourrait être tenté de le faire, d'après Deguignes, qu'il faut placer le commencement du règne de Nacir ou Montacir. Quant à Aziz, père de notre Iahia, Abou'lféda avoue qu'il ignore la date de sa mort. Deguignes dit que ce prince régnait encore l'an 543 (1148). Mais un fait raconté par Abou'lféda[1] et Ibn-Khaldoun[2] démontre que Iahia, fils d'El-Aziz, occupait déjà le trône de Bougie, en 543; un autre fait qui nous est transmis par le second de ces historiens, mais dont il n'indique pas la date précise[3], prouve, non moins clairement, que l'avénement d'Iahia était antérieur à cette époque. Ibn-Khaldoun place la mort d'El-Aziz en 515 (1121-2), mais il se trompe : Iahia commença à régner en 523, d'après Ibn-Adhari, auteur du *Beïan el-Moghrib*. D'un autre côté, la mention faite par Abou'lféda et Ibn-Khaldoun, d'Iahia, fils d'El-Aziz, dans le récit de la prise de Mahdiah, par la flotte de Roger, roi de Sicile, en 543 (1148), prouve que Iahia occupait encore, à cette époque, le trône de Bougie. D'ailleurs, nous savons par Abou'lféda[4], que ce ne fut qu'à la fin de 540 qu'Abd-el-Moumin prit Fez. D'après le même auteur, Séla (Salé) fut pris seulement l'année suivante. Maroc ne succomba qu'en 542. Pour ces diverses raisons, il me paraît impossible d'admettre avec Abd-el-Vahid, que l'expédition qui mit fin au règne d'Iahia, fils d'El-Aziz, eut lieu en 540.

Il est encore question des Benou-Hammad dans un autre passage d'Abd-el-Vahid, dont voici la traduction : « Avant cela, et lorsque Abd-el-Moumin voulait passer en Espagne, il avait appelé sous ses drapeaux tous les habitants du Maghreb et, parmi eux, les Arabes qui se trouvaient dans les états

avouer cependant que Deguignes paraît d'accord ici avec un passage d'Ibn-Alathir (ms. de C. P. t. V, fol. 94 r.), qui écrit Alnas, fils de Mohammed, fils d'Hammad.

[1] Tom. III, pag 504.

[2] *Apud* Tornberg, pag. 39.

[3] *Ibid.* pag. 145, lig. 12.

[4] Tom. III, pag. 406.

d'Iahia, fils d'El-Aziz. Ces Arabes étaient des branches de la tribu d'Hilal, fils d'Amir; ils se dirigèrent vers ces contrées, à l'époque où les Benou-Obaïd (c'est-à-dire les Fathimites) leur laissèrent un passage libre vers le Maghreb[1]. Ils firent à Caïroan des dégâts considérables, et qui sont la cause de l'état de ruine où cette ville se trouve encore aujourd'hui. Ils soumirent le royaume des Benou-Ziri, fils de Monad, après la mort de Moizz, fils de Badis; et Témim (fils de Moizz) se transporta à Mahdiah (pour s'éloigner de leurs attaques). Ces Arabes continuèrent leur marche jusqu'à ce qu'ils arrivèrent dans les états de Mançour, fils de Montacir. Ce prince fit la paix avec eux, à condition qu'il leur abandonnerait la moitié des récoltes de ses états, en dattes, en froment, etc. Ce traité fut en vigueur de part et d'autre durant le règne de Mançour et durant ceux de son fils, surnommé El-Aziz et de Iahia. Mais Abou-Mohammed-Abd-el-Moumin s'empara des états d'Iahia, mit fin à ce tribut payé aux Arabes, les enrôla dans ses troupes, et donna en fief à leurs chefs une portion de cette contrée[2]. »

Ce passage intéressant demande quelques éclaircissements.

Par cette expédition de tribus issues d'Hilal, fils d'Amir, dans le Maghreb, Abd-el-Vahid désigne l'incursion faite, en 442 (1050-51), par les Benou-Hilal, dans les états de Moizz-ben-Badis. L'idée de cette incursion fut suggérée aux Arabes par un vizir du khalife Fathimite Mostancer-Billah[3], dans la

[1] Abd-el-Vahid a encore parlé de cet important événement, pag. ٢٥٣.

[2] Pag. ١٥٩, ١٦٠.

[3] D'après Ibn-Khaldoun (*apud* Tornberg, *opus supra laud.* pag. 38), ce vizir se nommait Al-Djordjani, الجرجانى M. Tornberg a remarqué avec raison, dans une note (pag 147) que le mot *djordjani* était fautif. Il a cité l'autorité d'Abou'lféda, qui appelle ce vizir Haçan, fils d'Ali, Iazouri. Mais il ajoute que Soïouthi nomme ce ministre Abou'lbérékat Hoceïn, fils d'Ahmed Djardjéraï. Ici, M. Tornberg me paraît avoir confondu deux vizirs de Mostancer-Billah. Le premier, Abou'lbérékat-Hoceïn-el-Djardjéraï, fut arrêté et relégué en Syrie, en l'année 441, et eut pour second successeur Abou-Mohammed Haçan, fils d'Ali, Iazouri, qui envoya dans l'Afrikyiah les deux tribus rivales des Benou-Zighbah (je suis, pour ce mot, la prononciation indiquée par Abd-el-Vahid, pag. 161, lig. 3; cf. Abou'lféda, t. III, pag. 134; M. Quatremère

vue de se venger de Moizz-ben-Badis, qui avait blessé sa vanité. D'après Abd-el-Vahid[1], ce fut Témim qui abandonna le séjour de Caïroan pour celui de Mahdiah. Mais, à en croire Ibn-Alathir et Abou'lféda, Caïroan fut déserté par Moizz, fils de Badis, en 449 (1057), et cette ville fut pillée par les Arabes, au mois de ramadhan 449. C'est, sans doute, cet événement qu'a en vue le géographe Abou-Obaïd-al-Bécri, lorsqu'il s'exprime ainsi : « L'an 52 (452), Kaïrowan fut pillée et sa population enlevée presque tout entière, de manière qu'il n'y resta que les plus pauvres des habitants[2]. »

Un fait curieux, que nous apprenons d'Abd-el-Vahid, c'est la présence de Curdes ou, comme il les appelle, de Ghozz, dans les armées africaines. « Sous le règne d'Abou-Iacoub, dit-il, nous vîmes arriver, dans le Maghreb, les premiers Ghozz qui entrèrent dans ce pays. Cet événement eut lieu à la fin de l'année 574 (1179). Ils ne cessèrent pas d'arriver chez nous en grand nombre, jusqu'à la fin du règne d'Abou-Ioucef[3]. » Plus loin[4], il nous apprend que, dans l'année 582,

écrit Zabah) et des Benou-Riah. Voyez M. Quatremère, *Mémoires sur l'Égypte*, t. II, pag. 304, 309; Abou'lféda, *ibid.* pag. 134-136; Tornberg, *ibid.* pag. 142; cf. M. Quatremère, *ibid.* pag. 214, 215. (Dans ce passage, au lieu de Sélim, il faut lire Soleïm. Voyez Soyouthi, *Lobb-el-Lobab*, pag. 139.) Il ne faut pas confondre Hocein-el-Djardjéraï avec un autre vizir de Mostancer surnommé également Djardjéraï, mais qui mourut en 436 (1045), après dix-sept ans, huit mois et dix-huit jours de ministère. Celui-ci se nommait Abou'lcacim-Ali, fils d'Ahmed. M. Quatremère (*ibid.* pag. 298) l'appelle Ahmed-ben-Ali, d'après Makrizi. Plus loin (*ibid.* pag. 374), il écrit Ahmed-al-Djardjaray. J'ai préféré adopter la leçon d'Ibn-Khallican (cité par M. Reinaud, *Nouveau Journal asiatique*, t. XV, p. 357-358). Cette leçon se trouve d'ailleurs sur le cachet d'Al-Djardjéraï, que S. de Sacy a publié et traduit (*ibid.* p. 351, 352). Enfin, elle est donnée par Makrizi lui-même, dans un passage rapporté par Silvestre de Sacy (*Chrestomathie arabe*, t. I, p. 196). Nous avons vu que Soïouthi donne à Abou'lbérékat Hocein le nom de fils d'Ahmed; d'après cela, il est permis de supposer qu'il était frère d'Abou'l-Cacim Ali.

[1] Abd-el-Vahid répète cette assertion à la page ٢٥٩.

[2] *Notices des manuscrits*, t. XII, pag. 475.

[3] Pag. ١٨٣.

[4] Pag. ٢١٠.

ou 583, des Ghozz arrivèrent d'Égypte dans le Maghreb. Il y avait parmi eux un mamelouk nommé Caracouch, qui avait appartenu à Taki-eddin, neveu de Sélah-eddin[1]; un autre individu nommé Chaban, qui, à ce qu'on prétendait, était au nombre des émirs ghozz; enfin, un soldat égyptien, connu sous le nom de Cadhi-Imad-eddin. Celui-ci arriva un des derniers. Abou-Ioucef les reçut très-bien, leur témoigna une considération sans bornes, et leur assigna une prééminence marquée sur les Almohades; car les Almohades recevaient leur solde trois fois l'an, c'est-à-dire une fois tous les quatre mois[2], tandis que la solde des Ghozz leur était payée chaque mois sans interruption. Abou-Ioucef dit *à ce propos* : « La distinction que nous faisons entre les Almohades et ces gens-là a pour motif qu'ils sont étrangers, et ne possèdent rien dans ce pays à quoi ils puissent recourir, excepté cette solde, au lieu que les Almohades ont des fiefs et des richesses assurées. Outre cela, il donna aux principaux de ces étrangers des fiefs comme ceux des Almohades, ou même plus considérables. Il donna ainsi à un d'entre eux qui, à ce que j'ai appris, était originaire d'Arbil et s'appelait Ahmed-el-Hadjib, des localités telles qu'aucun des proches du sultan n'en possédait de pareilles. Il accorda en fief à Chaban, dont il a déjà été question, un grand nombre de bourgades, en Espagne, qui produisaient chaque année environ neuf mille

[1] Cf. sur Caracouch un autre passage d'Abd-el-Vahid, pag. ٢٥٤, lig. 5 et 6. D'après Deguignes (t. I, 1re partie, p. 381; Cf. Ibn-Alathir, Ms. de C. P., t. V, fol. 209 v., 210 r. et 222 v. Abou'lféda, t. IV, p. 4), l'an 568 de l'hégire (de J. C. 1172-3), une troupe de *Turcs*, qui avaient quitté l'Égypte sous le règne de Selah-eddin, étaient venus en Afrique sous la conduite de *Téki-eddin* (!) Caracousch et, secourus d'une quantité d'Arabes, ils s'étaient rendus maîtres de Tripoli et de quelques autres endroits. » Voici la traduction du passage d'Abd-el-Vahid indiqué ci-dessus : « La ville de Tripoli est la première place de l'empire des Masmoudites (c'est-à-dire des Almohades). Le mamlouk Caracouch, déjà mentionné plus haut dans la notice sur Abou-Ioucef, s'était emparé de Tripoli sous le règne d'Abou-Iacoub, un des Almohades; puis les Masmoudites le chassèrent de cette ville. Iahia-ibn-Ghaniah s'en empara ainsi que d'une grande partie de l'Afrikyiah. »

[2] Cf. Abd-el-Vahid, pag. ٢٣٩, lig. 15-17.

dinars; cela, sans compter une solde considérable et supérieure à celle de tous les autres soldats. »

Plus loin[1], Abd-el-Vahid nous apprend que celui qui tua Abd-Allah, fils d'Ishac (fils de Mohammed), fils de Ghaniah, émir de Majorque, était un Curde رجل من الاكراد, nommé Omar-al-Mocaddem. Plus loin encore[2], il est parlé d'un détachement de Ghozz et d'Almohades; enfin, les Ghozz sont cités au nombre des troupes des Almohades[3].

On peut se faire une idée, d'après ces divers passages, de tout l'intérêt que les futurs historiens de l'Afrique septentrionale peuvent se promettre de la lecture d'Abd-el-Vahid. L'histoire politique et littéraire de l'Espagne trouvera aussi à y recueillir des renseignements et des faits importants. L'édition de M. Dozy se recommande par une grande exactitude. Le savant éditeur a scrupuleusement reproduit les leçons du manuscrit, excepté lorsqu'elles lui ont paru évidemment fautives. Il s'est servi des secours que lui offraient d'autres écrivains arabes occidentaux, tels que Ibn-Khacan, Ibn-Bassam, etc. pour corriger divers passages de son auteur. On ne peut reprendre, dans cette belle publication, que quelques fautes d'impression, faciles à reconnaître[4]. Qu'il nous soit permis, en finissant, de féliciter M. Dozy

[1] Pag. ٢٣١.

[2] Pag. ٢٣٢.

[3] Pag. ٢٩٨. Dans le même endroit, Abd-el-Vahid mentionne également des chrétiens dans le dénombrement des troupes almohades. (Cf. sur ce point les observations de MM. Dozy et Reinaud, *Journal asiatique*, IVe série, tom. III, pag. 391, note.)

[4] Par exemple : pag. 6, lig. 14, حلق pour خلق; pag. 12, lig. dernière, الوفعة pour الوقعة; pag. 98, احتقادها pour اعتقادها; pag. 139, lig. 22, غسين pour خمسين; pag. 87, lig. 7, الملك pour الملك; pag. 203, ارالته pour ازالته; pag. 225, lig. 10, العقو pour العفو; pag. 232, lig. 1, تجهير pour تجهيز; pag. 239, lig. dernière, العاصد pour العاضد. Pag. 231, lig. 7, au lieu de ٦٠٩ سنة «l'année 609,» il faut lire ٥٩٩ «599,» ainsi qu'on le voit par la suite des faits. (Voy. surtout même page, lig. 20, et cf. pag. 200, ligne 6.)

sur la direction judicieuse et éminemment utile qu'il a donnée à ses travaux. La philologie et l'histoire des Arabes, qui lui doivent déjà tant, peuvent attendre plus encore de son érudition étendue et de son ardeur pour le travail. Espérons donc qu'à l'édition d'Abd-el-Vahid viendra se joindre bientôt celle d'un autre historien arabe, non moins important, Abou-Becr-el-Codhaï-Ibn-el-Abbar.

C. Defrémery.

NOTICE.

Grammaire raisonnée de la langue ottomane, suivie d'un appendice, etc. par James W. Redhouse. Paris, Gide et c^ie^, 1846. In-8°, 350 pages.

Ce fut en l'an 1612 que Megiser, auteur du célèbre *Thesaurus polyglottus*, en quarante langues, fit paraître ses *Institutiones linguæ turcicæ*. Jusqu'à cette époque, on n'avait jamais essayé d'établir et de coordonner les principes grammaticaux de la langue turque, idiome peu cultivé alors chez les nations chrétiennes. Megiser entreprit cette tâche, et, considérant les grandes difficultés qu'il lui fallait nécessairement surmonter, il s'en acquitta avec quelque succès. Son ouvrage fut suivi par ceux de Duryer, de Seaman et de Podesta; puis parut la belle grammaire de Meninski. Après celle-ci, on peut ranger, en ordre chronologique, les grammaires de Holdermann, du père Viguier, de Comidas, de Trojunski, de Jaubert, de Hindoglu, de Davids, de Berswords et de Scott. La série, dont nous n'indiquons ici que les traités les plus remarquables, se compose d'environ trente ouvrages et se ferme par celui qui fait le sujet de cet article.

M. Redhouse, employé au bureau des interprètes du divan impérial ottoman et secrétaire interprète de la commission anglaise de médiation aux conférences d'Erzeroum, ayant

reconnu que les auteurs de ces grammaires s'étaient souvent égarés du vrai chemin, et que leurs ouvrages, déparés quelquefois par des erreurs et des contradictions graves, ne suffisaient pas pour conduire l'étudiant dans le sanctuaire d'une langue si belle et si simple, entreprit de rédiger un nouveau traité sur le même sujet. La longue expérience qu'il avait acquise pendant ses travaux officiels lui inspira la confiance de pouvoir mieux faire que ses devanciers, et il conçut l'espoir que les savants et tous ceux qui sont appelés à étudier la langue et la littérature des Osmanlis trouveraient, dans le secours qu'il allait leur offrir, des moyens d'étude bien supérieurs à ceux qui, autrefois, étaient à leur disposition.

Ce fut d'après ces motifs que M. Redhouse composa et publia une nouvelle grammaire, ouvrage fort remarquable sous plusieurs rapports. « Je ne prétends nullement, dit-il, donner dans cette première édition un ouvrage parfait dans toutes ses parties, mais j'espère qu'on n'y trouvera point d'erreurs, et si je n'ai pas toujours indiqué la solution d'une difficulté rencontrée par mes lecteurs, je n'aurai pas, du moins, à me reprocher de les avoir conduits dans de fausses routes. »

Nous allons examiner jusqu'à quel point ces espérances sont fondées; mais, avant d'entrer en matière, nous devons présenter quelques observations sur la nature de la langue ottomane et sur la marche qu'elle suit dans l'expression des idées. Nous prendrons la même occasion pour apprécier le mérite relatif de quelques-uns des ouvrages qui traitent de la construction grammaticale de l'idiome osmanli.

Dans la série des ouvrages qui forment le corps de la littérature ottomane, on peut suivre le progrès de la langue turque, du moment où elle se dégage de sa grossièreté primitive jusqu'à l'époque où elle parvient à son entier développement. On peut ainsi reconnaître par quelle voie et par quels moyens elle est arrivée à la singulière beauté dont les ouvrages composés à Constantinople dans les derniers siècles offrent de si nombreux et de si frappants exemples. Née sous la forme d'un dialecte tartare, elle se ressentit, pendant

quelque temps, de la pauvreté et de la barbarie qui régnaient chez la peuplade qui s'en servait. Bientôt, elle s'empara d'un grand nombre de mots tirés du persan, puis, à l'introduction de l'islamisme chez les peuples qui avoisinent la mer Caspienne, elle acquit de nouvelles richesses par de larges emprunts faits à la langue arabe. S'étant assimilé, avec une extrême facilité, la plupart des mots de ces deux langues, après les avoir soumis à ces propres règles de construction et d'inflexion, elle gagna cette ampleur, cette aisance d'expression par lesquelles elle est maintenant si distinguée.

La construction de la phrase turque est inverse de la nôtre : dans toutes propositions, on place d'abord les circonstances de temps, puis celles de lieu; ensuite, on indique la nature de l'action, puis l'objet de l'action et on termine par le verbe. Six ou même dix formes du gérondif permettent d'enchaîner plusieurs phrases les unes aux autres, de manière à en former une seule; mais il est nécessaire que le dernier mot du dernier paragraphe soit le verbe. Il est donc possible de faire en turc une seule phrase qui remplirait une ou deux pages, et, chose singulière, le lecteur n'y entendrait rien avant d'arriver au dernier mot. Jusque-là, il ignore et l'acteur et l'action, tout ce qui précède n'étant que des modifications ou des accessoires de l'idée que l'auteur a voulu exprimer.

Ce genre de construction, déjà fort embarrassant, devient encore plus difficile par l'emploi de l'ellipse. Tantôt on supprime le sujet du verbe, tantôt le complément et quelquefois même les particules qui servent à donner de la précision au discours. C'est par l'habitude et la pratique seules qu'on peut espérer vaincre ces dernières difficultés; mais, pour se familiariser avec les inflexions des noms et des verbes, et pour reconnaître la valeur que chaque mot acquiert par sa position dans la phrase, il faut avoir recours aux traités grammaticaux.

Une bonne grammaire de la langue turque doit donc nous offrir la solution de toutes ces difficultés; mais aucune, jus-

qu'à présent, ne remplissait cette condition. Meninski nous a fourni, dans son ouvrage intitulé *Institutiones linguarum orientalium*, trois grammaires combinées dans une seule et servant à faire connaître les inflexions grammaticales et la construction des langues arabe, persane et turque. De nombreux exemples y viennent à l'appui des règles données par l'auteur et une riche moisson d'observations et d'éclaircissements s'y offre à l'étudiant. Mais on s'aperçoit bientôt que l'auteur a négligé de signaler plusieurs formes des verbes dérivés, qu'il n'assigne pas toujours aux formes verbales leur signification exacte et que, dans son traité de syntaxe, le sujet est à peine effleuré. Malgré ces imperfections, la grammaire de Meninski tient encore le premier rang et on peut la regarder comme un ouvrage indispensable à l'étudiant.

La grammaire de Viguier n'est qu'un traité élémentaire; cependant, on y trouve des observations d'une nouveauté et d'une justesse vraiment remarquables. L'ouvrage de M. Jaubert se distingue par sa simplicité et par la clarté; mais il ne renferme que les premiers éléments de la langue et on peut dire que la syntaxe y manque tout à fait. Celle de Davids a beaucoup de mérite, mais elle est incomplète dans certaines parties. Les autres grammaires que nous avons vues renferment d'excellents renseignements, mais, il faut le dire, aucune d'elles ne peut remplacer le traité de Meninski.

Il nous reste maintenant à examiner si la grammaire de M. Redhouse est plus complète que celle de ses devanciers, si elle renferme des vues nouvelles et si elle offre à l'étudiant tous les secours dont il peut avoir besoin. Cet ouvrage se compose de quatre parties, dont la première est consacrée à l'orthographe, la seconde à l'étymologie, la troisième à la dérivation et à la composition des mots, et la quatrième à la syntaxe. Dans la première partie, l'auteur, après avoir traité des lettres, des signes orthographiques, des syllabes et des mots, passe à un sujet très-curieux, celui de l'*euphonie*. C'est une qualité qui existe surtout dans les mots d'origine turque et qui influe sur la prononciation et même sur l'orthographe

de ces mots. « Il y a, dit notre auteur, dans chaque mot un son voyelle principal ou bien une lettre consonne qui donne le ton euphonique ; les autres sons voyelles du mot, et, autant que possible, les autres lettres consonnes doivent se conformer à celui-ci. » Si le ton dominant est doux, les sons voyelles du mot doivent être doux ainsi que toutes les consonnes ; s'il est dur, les voyelles et les consonnes du mot doivent être dures. La connaissance des règles de l'euphonie est donc d'une haute importance ; elle enseigne la juste prononciation des mots et la manière de les orthographier. Ce chapitre, quoique court, trop court peut-être, est très-utile et très-instructif.

La seconde partie traite du nom, du verbe et des autres parties du discours. Elle nous offre la matière de plusieurs observations que nous présenterons tantôt.

Dans la troisième partie, l'auteur traite de la dérivation des mots arabes, persans et turcs, et de la formation des mots composés. Tous les chapitres de cette partie renferment des notions très-utiles, mais on trouvera peut-être que l'exposition des règles de la dérivation persane n'a pas assez d'étendue.

La quatrième partie est consacrée à la syntaxe. Elle forme le traité le plus complet que nous possédions sur ce sujet; cependant, il nous semble que le chapitre sur le verbe offre des lacunes et que ceux qui traitent de l'adverbe et des autres particules sont trop courts.

Nous allons maintenant indiquer ce qui nous a frappé le plus en parcourant ce volume. Parmi les formes qui résultent de la conjugaison du verbe turc, il en existe deux qu'on avait regardées, jusqu'à présent, l'une comme le participe *passé* (ex. سودك) et l'autre comme le participe actif futur (ex. سوەجك). Il n'en est cependant pas moins vrai que la première de ces formes remplit quelquefois les fonctions d'un participe *passif* aoriste et que la seconde peut représenter un participe *passif* futur. On leur a reconnu aussi la faculté de pouvoir servir de noms verbaux : la première d'une

manière absolue, et la seconde avec la signification du futur.

M. Redhouse, ayant égard aux trois valeurs bien distinctes que possède chacune de ces formes, n'a pas hésité à admettre dans le paradigme du verbe quatre nouvelles formes, savoir : un participe passif aoriste, un participe passif futur, un nom verbal pour le passif et un autre pour le futur. Quant au nom verbal du présent, il est représenté par la forme سومه. Cette innovation hardie lève bien des difficultés et nous paraît être parfaitement autorisée.

L'établissement d'un nouveau mode, le *dubitatif*, ayant la forme سومش, est encore une grande amélioration. Viguier l'avait déjà entrevu, mais M. Redhouse peut, avec justice, réclamer l'honneur de l'avoir bien reconnu.

Les autres parties du verbe sont traitées avec une grande clarté, mais il nous semble que l'auteur aurait dû faire entrer dans le paradigme du verbe tous les modes composés dont il donne les formes dans ses notes.

Les syllabes finales qui forment les inflexions des noms et servent à en marquer les cas sont regardées par notre auteur comme des prépositions. L'on sait que la préposition turque se place toujours après son régime. L'opinion de M. Redhouse peut être vraie en théorie, mais elle entraîne de graves inconvénients dans la pratique. L'étudiant est d'abord étonné d'apprendre que les noms turcs sont indéclinables, lui qui, jusqu'alors, avait cru, sur la foi des grammairiens, qu'il y avait six cas. Il est donc obligé de chercher, dans le chapitre des prépositions, les signes qu'il croyait servir uniquement à indiquer les cas obliques. Pour un commençant, ceci est très-incommode, et l'auteur l'a si bien senti que, dans ce même chapitre des prépositions, il a donné en note les tables des déclinaisons. Il aurait mieux fait de conserver à ces tables la place qui leur convient dans le chapitre du nom, et, s'il tenait beaucoup à sa théorie, il lui aurait été facile de faire observer qu'en donnant des tables de déclinaison, il sacrifiait la vérité grammaticale à la commodité de l'étudiant. M. Redhouse n'admet pas non plus le

cas du vocatif; cependant, ce cas existe bien certainement, mais sous la même forme que le nominatif. Poussant jusqu'au bout les conséquences de cette théorie, contre l'application de laquelle nous nous élevons, l'auteur fait disparaître plusieurs cas du tableau de la déclinaison des pronoms personnels; la déclinaison irrégulière de ces pronoms l'a cependant empêché d'en supprimer tous les cas obliques. Sans cette irrégularité, ils n'auraient pas pu résister à l'analyse sévère de notre auteur.

En revoyant le chapitre des prépositions, nous nous sommes aperçu que toutes les valeurs de دن n'y sont pas indiquées, et que les chapitres sur les adverbes et les conjonctions sont loin d'être complets. L'absence d'un chapitre sur le pronom relatif كه nous paraît inexplicable.

Dans les exemples donnés par l'auteur, on trouve quelquefois le verbe ياپمق traduit par «faire.» Cette signification n'est pas assez précise et prête à l'équivoque: ce mot veut dire «bâtir, construire, fabriquer.»

A la fin du volume, on trouve le texte de la préface que Wacif effendi composa pour accompagner l'atlas du sultan Selim. Faisons observer ici que, dans l'ouvrage de M. Redhouse, on a imprimé *Tacif* effendi; mais c'est bien certainement là une erreur de l'imprimerie. Cette pièce est accompagnée d'une analyse grammaticale et d'une traduction; cette analyse est faite avec une très-grande habileté et fournit une excellente leçon grammaticale à l'étudiant. Nous avons encore ici la matière d'une observation: M. Redhousé, en voulant suivre le texte original pas à pas, s'est souvent laissé conduire à faire des phrases qui ne sont pas françaises et qui offrent quelquefois des contre-sens. Tel est le passage suivant (voyez *Grammaire*, pag. 318):

جهاننمانك مقدّمه‌سى ايسه مفصّل وشرحه محتاج وخواصّه
مخصوص بر رسالهٔ عسير الاستخراج اولوب

qu'il rend de cette manière:

«Quant à l'introduction du Djihan-numâ, elle est un traité

détaillé, qui a besoin d'un commentaire, spécial aux hommes spéciaux et difficile à entendre. »

Il fallait traduire ainsi :

« L'introduction du Djihân-numâ, étant un traité destiné aux hommes d'élite, est difficile à entendre et a besoin d'un commentaire détaillé. »

A la page 302, l'auteur écrit امّا بعدَ avec un *fetha* sur le د; c'est une faute; on doit écrire امّا بعدُ avec un *domma.* Nous ajouterons que cette expression banale ne signifie pas « quant à ce qui est après, » mais « après ce que nous venons de dire. » On peut la rendre en français par les mots « passons maintenant à notre sujet » ou « entrons en matière. »

Ayant signalé le mérite de ce traité ainsi que ses imperfections, nous devons reconnaître que l'auteur n'aura nullement à se reprocher d'avoir conduit ses lecteurs dans de fausses voies ; bien au contraire, le plan de son ouvrage est fort bien conçu et l'exécution répond presque toujours aux espérances que la préface fait naître. Cette grammaire deviendra indispensable à tous ceux qui cultivent la langue turque; elle ne remplacera pas tout à fait, cependant, la grammaire de Meninski.

Il faut convenir aussi que la rédaction d'une bonne grammaire est une tâche fort difficile ; l'auteur doit d'abord se proposer pour but de produire un traité également utile aux commençants et aux personnes plus avancées dans la connaissance de la langue. Renfermant jusqu'aux notions les plus simples, une grammaire turque doit fournir en même temps la clef de toutes les difficultés et épargner ainsi la nécessité d'avoir recours à d'autres traités. Des tableaux détaillés offriraient toutes les modifications dont le verbe est susceptible ainsi que la valeur et l'influence des syllabes qui s'attachent aux noms. Toutes les particules devraient y être énumérées avec l'indication de leurs diverses significations ; et des exemples nombreux, choisis dans les meilleurs écrits, serviraient à illustrer les règles de la syntaxe. D'autres

exemples, tirés des anciens ouvrages, fourniraient l'explication des irrégularités dont on ne saurait autrement se rendre compte. La pronciation de tous ces exemples serait figurée en caractères européens. Un traité de prosodie et un index bien détaillé termineraient le volume. C'est pour ainsi dire d'après ces principes que l'illustre de Sacy composa sa grammaire arabe, cet admirable répertoire qu'on est presque tenté de regarder comme son chef-d'œuvre.

Alger, 5 octobre 1847.

M. G. de S.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

SÉANCE DU 10 SEPTEMBRE 1847.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. Reinaud lit quelques extraits de son ouvrage sur l'orientation chez les Arabes, mémoire qui doit figurer en tête de sa traduction de la Géographie d'Aboulféda.

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ.

Le 2ᵉ cahier du *Journal de la Société orientale allemande.*

Bulletin de la Société ethnologique de Paris, t. I de 1847.

Bulletin de la Société de géographie.

Sur la publication des monuments de la géographie, par M. Jomard.

Journal des Savants, cahier d'août 1847.

Nouvelles preuves que le pays du Fou-sang est l'Amérique, par M. de Mecque.

SPÉCIMEN

D'UNE COLLECTION DE LETTRES HINDOUSTANI ORIGINALES.

J'ai publié, en 1833, dans l'Appendice à mes Rudiments de la langue hindoustani, quelques lettres hindoustani originales, accompagnées d'une traduction et de *fac-simile*. Depuis ce temps, j'ai réuni un grand nombre de ces lettres tant en caractères persans qu'en caractères nagaris. Plusieurs de celles en caractères nagaris m'ont été obligeamment confiées par la Société royale asiatique de Londres; les autres m'ont été données ou communiquées, pour en prendre copie, par MM. le Dr Peterkin, F. Boutros, Nath. Bland, Ch. d'Ochoa, C. Tarral et autres orientalistes ou voyageurs. Mon intention est de publier prochainement cette collection accompagnée d'une traduction *anglaise* et de *fac-simile*. Je me suis adjoint, pour ce travail, M. l'abbé Bertrand, un de mes élèves les plus distingués, déjà avantageusement connu dans la république des lettres orientales par sa traduction des Séances de Haïdari, par d'autres ouvrages et par des articles d'une érudition variée, qui ont paru dans le Journal asiatique, dans les Annales de philosophie chrétienne, et autres recueils périodiques. En nous occupant, M. Bertrand et moi, de ce travail, nous avons remarqué quelques lettres qui s'éloignent des lieux communs épistolaires, et il m'a paru convenable de publier, dans le Journal asiatique, comme échantillon de ma collection, le texte et la traduction d'une de ces lettres.

GARCIN DE TASSY.

لَ

دوست میری سلامت

سلامِ شوق کی بعد یہہ مبرهن هووی که بعض اشخاص کی زبانی سُنی مین آیاهی که هندو اور مسلمان آپسمین مستعد جنگ کی

هو رهين هين كيونكه اس سال هولى اور محرم ملكى آتى هين اسلئى آپكو لكها جاتاهى كه آپ كس كى مصلحت اور مشورت سى شريك جنگ و جهاد كى نهووين كيا (¹) واسطى كه جوكوئى ويسى كامون مين شركت كرتا هى آخر پشيمان وخجل هوتا هى بلكه انديشه آبرو ريزى كا هى چنانچه قبل تهوڑى سال كى اِسيطور سى هولى اور محرم ملكى آتى تهى سو اركات كى هندوون نى جمع هوكى موافق دستور اپنى ديوكو مسجد كى روبرو سى ليجانيكا ارادهٔ كئى اس وقت آدمى مسجد مين دس پانچ سى زيادهٔ نتهى جب وى هندو لوگ نزديك پهنچى مسجد والى باهر آكى مزاحم هوئى اوركهنى لگى كه خلاف معمول اپنى ديو كو مسجد پر سى ليجانا مناسب نهين هى لازم كه هماراكها مان كى اپنى ديوكو معمولى راستى سى ليجاوين تو خير هى نهين تو اپناكيا پاوينگى غرض انهون نى اپنى توانگرى اوركثر تجمعات كى اوپر غرور كركى زبر دستى سى ليجانيكا ارادهٔ كيا تو مسلمان جو دس پانچ حاضر تهى سو باتون مين لاٹهين ليكر انپر دوڑى اور ديو پر مارنى لگى هندوون نى جو يهه حال ديكها تو ديوكو نيچى پٹك دئى اور بهاگ گئى مسلمانون نى ديوكو معه لباس وزر وزيور پهونك ديا بعد اِسكى اُس اركات كى پٹيل اور تحصيل دار هندو تهى اپنى علاقى كى تمام مواضع اور ديهات سى هندوون كو جمع كركى مستعد بجنگ هوئى يهه خبر سركار مين پهنچتى هى كلكٹر صاحب شهركو چڑهه دوڑى اور فى ما بين انهون كى صلح كروا ديا اور دوسرى روز اِن دونون قوم كى روبكارى كركى جن مسلمانون نى ديوكو جلايا تها اور جن هندوون نى زبر دستى كى بانى مبانى تهى صاحب موصوف نى

¹ Ceci est une expression particulière à l'auteur de cette lettre, car on dit ordinairement dans ce cas, كس

اِن دونون کو قید کر لیا اور بی عزت کیا اِسلئی اپکو یهی لکها
جاتا هی که اگر آپکو کچهه پاس عزت وحرمت کا هو تو اِنکی شریک
نه هوجیگا آینده تمهارهو زیاده کیا

DIEU!

Mon ami, salut!

Après mes salutations empressées, la présente est pour vous prévenir que, suivant le rapport de quelques personnes, il se prépare un conflit entre les Hindous et les musulmans, parce que, cette année-ci, le holî coïncide avec le muharram[1]. C'est pourquoi je vous écris, afin que vous vous gardiez bien de prendre part à la querelle, en vous laissant tenter par les conseils de qui que ce soit, car tous ceux qui y participeront en quelque chose n'en retireront à la fin que des regrets et de la confusion; bien plus, c'est un acte déshonorant. Cela est arrivé ainsi, il y a déjà un certain nombre d'années, à l'occasion de cette coïncidence du holî et du muharram. Les Hindous d'Arkât[2] voulurent, suivant leur coutume, porter processionnellement leur dieu et l'amener devant la mosquée[3]. Il n'y avait pas alors plus de cinq à dix hommes dans la mosquée. Lorsque les Hindous en furent proche, les gens de la mosquée en sortirent et s'opposèrent aux Hindous en disant : « Il n'est pas convenable que, contre la coutume, vous ameniez votre dieu devant la mosquée. Vous devez avoir égard à nos observations et porter votre dieu par le chemin accoutumé : alors ce sera bien, autrement vous aurez ce que vous méritez. » Bref, ceux-ci, se targuant de leur pouvoir et de leur grand nombre, voulurent amener l'idole par force ; mais les musulmans, qui n'étaient que de cinq à dix, prenant des bâtons, et

[1] Le holî ou carnaval indien est une fête solaire qui a lieu en février, et le muharram est un mois lunaire ; mais il faut entendre ici, par ce mot, le *daha* ou la fête du martyre d'Huçaïn, fête mobile qui a lieu au commencement du mois dont il s'agit et qui peut ainsi coïncider avec le holî. Voyez des détails sur ces fêtes dans mon Mémoire sur la religion musulmane dans l'Inde (Journal asiatique, 1832) et ma Notice des fête populaires des Hindous (*ibid.* 1834).

[2] Ville plus connue sous le nom d'Arcate ou Arcot.

[3] Il s'agit ici de la statue de Krischna, dont les Hindous célèbrent la fête à cette époque sous le nom de Govind.

proférant cent injures, se mirent à courir sur eux et à frapper l'idole. Les Hindous, voyant ce qui se passait, jetèrent à bas le dieu et prirent la fuite. Alors les musulmans jetèrent au feu l'idole avec les ornements, l'or et les joyaux. Ensuite le patel[1], et le collecteur d'Arkât, qui étaient Hindous, ayant rassemblé tous les Hindous des bourgs et des villages de leur dépendance, se préparèrent à attaquer *les musulmans*. Cette nouvelle étant parvenue au gouvernement, monsieur Kalkar[2] se hâta de se rendre à la ville et parvint à apaiser le différent. Le jour suivant, après avoir instruit l'affaire, le susdit monsieur condamna à la prison tant les musulmans qui avaient brûlé la statue, que les Hindous qui avaient usé de violence, et il les disgracia. C'est pourquoi je vous ai écrit ceci, afin que, si vous avez à cœur l'honneur et la dignité, vous ne preniez point part à tout cela. Au surplus, vous êtes libre. Quoi de plus?

[1] Ce mot équivaut à *maire*. — [2] Serait-ce *Clarke?*

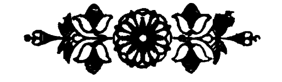
ERRATA DU CAHIER DE SEPTEMBRE.

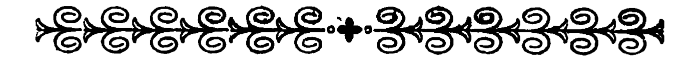
P. 182, lig. 1, *au lieu de* nous ait paru, *lisez :* nous ont paru.

P. 189, reportez la note du bas de cette page au mot *mir-miran* de la page 195.

P. 204, lig. 2, emploi, *lisez* emplois.

Ibid. lig. 4, *après* conseil, *ajoutez* ou.





JOURNAL ASIATIQUE.

NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1847.

LA RHÉTORIQUE

DES NATIONS MUSULMANES,

D'APRÈS LE TRAITÉ PERSAN INTITULÉ : *HADÂYIC ULBALÂGAT*,

PAR M. GARCIN DE TASSY.

(5e et dernier extrait.)

IIIe PARTIE.

DES ÉNIGMES, معما, ET DE TOUT CE QUI CONCERNE LES COMBINAISONS ÉNIGMATIQUES[1].

On nomme *muamma*, معما (énigme), un discours qui désigne un mot par différentes indications rela-

[1] Cette partie de la rhétorique orientale, la plus obscure de toutes, et à la vérité la moins utile, n'a pas été reproduite dans la version hindoustani du Hadâyic. J'aurais dû imiter peut-être Imâm-Bakhsch, et ne pas la donner non plus en français, à cause de la difficulté qu'il y a de développer d'une manière intelligible ces théories compliquées, et surtout parce que l'auteur a souvent négligé d'expliquer

tives aux lettres, دلالات حرفى, ou par des allusions relatives à la prononciation, اشارات لفظى. Cette figure a surtout lieu en poésie, mais cependant elle est aussi employée dans la prose. Quelquefois l'énigme n'a pas pour objet un nom seulement, mais une expression entière.

Il faut d'abord se rappeler que les lettres ont trois valeurs : celle de prononciation, لفظى, la valeur alphabétique, رقمى, et la valeur numérale, عددى. Ainsi les indications et les allusions énigmatiques, دلالات واشارات معمائى, ont trait à ces trois choses.

On distingue quatre espèces d'énigmes, معمّا, d'après leur degré de perfection ou d'imperfection. La première, qui est la plus parfaite, est celle dans laquelle on indique les lettres du mot, حروف اسم, ainsi que leur arrangement, ترتيب حروف; les motions ou points voyelles, حركات, et l'absence de ces motions, سكنات, comme, par exemple, dans le vers suivant, sur le mot Haçan :

در بر حسن از براى نام نكوئ تو دل
از سكون بگذشت وزد بر حد فيروزى بفتح

Mon cœur, en vue de ton beau nom, laisse le *jazm* du mot *husn*, et le remplace avec bonheur par un *fatha*.

les exemples qu'il donne, exemples dont il est ainsi quelquefois difficile d'apprécier la justesse. Mais cette partie de la rhétorique *musulmane*, étant généralement inconnue en Europe, j'ai cru devoir la mettre en lumière, toute ridicule qu'elle puisse paraître ; seulement, j'ai souvent abrégé l'ouvrage que j'ai pris pour base de mon travail.

Ce qui signifie simplement que de حسْن il faut faire حسَن.

La deuxième espèce consiste à indiquer les lettres d'un mot et leur arrangement, mais sans désigner les motions ou leur absence. Cette seconde espèce n'est pas dépourvue de perfection, et c'est à elle qu'appartiennent la plupart des énigmes, car l'indication des points voyelles n'est pas nécessaire pour l'intelligence de l'énigme.

La troisième espèce consiste à indiquer la matière du mot, مادّهٔ اسم, mais non l'arrangement des lettres. L'énigme de cette catégorie n'est pas exempte de défaut خالی از نقصان نیست.

Enfin, la quatrième espèce, qui est décidément défectueuse, consiste à indiquer sommairement, دلالت اجمالی, la totalité des lettres d'un nom, mais sans désignation spéciale d'aucune lettre. Tel est le vers suivant sur le mot شمس, *soleil*.

یگانهٔ زدو عالم گزیدهٔ ام که سه حرف
که چارصد بشمار است نام آن یارم

J'ai choisi dans les deux mondes (le céleste et le terrestre) un être unique dont les trois lettres, qui valent 400[1], forment le nom de mon amie.

On nomme *uçûl*, اصول, *fondement*, les portions essentielles du vers où est exprimée l'énigme, et les

[1] En effet, la valeur numérique du *schin* (première lettre du mot شمس) est 300, celle du *mîm* 40, et celle de *sin* 60, ce qui fait 400.

portions qui ne sont pas essentielles se nomment *lawâhic*, لواحق, *accessoires*. De plus, les *uçûl* sont de deux sortes, les *uçûl-i mucauwama*, اصول مقوّمه, ou les *fondements constitutifs*, c'est-à-dire les parties du vers qui se rapportent à la matière même du nom, et les *uçûl-i mutammama*, اصول متمّمه, c'est-à-dire les *fondements de perfectionnement*, lesquels ont rapport à sa forme parfaite.

Dans les parties accessoires, لواحق, du vers qui renferment l'énigme, on distingue aussi celles qui sont en accord et en convenance avec les fondements, اصول, et qu'on nomme *lawâhiqu-i muhassina*, لواحق محسّنه, c'est-à-dire *accessoires embellissants;* celles qui s'en écartent et qu'on nomme *lawâhiqu-i muschauwischa*, لواحق مشوّشه, c'est-à-dire *accessoires embarrassants;* enfin, celles qui n'ont ni l'une ni l'autre de ces qualités, et qu'on nomme *lawâhiqu-i sâlima*, لواحق سالمه, c'est-à-dire *accessoires indépendants*.

Il résulte de ce qui précède, que les lettres et les mots qui sont employés dans l'énigme, appartiennent à une des cinq classes suivantes, à savoir : 1° *fondements*, اصول, constitutifs, ou 2° perfectionnants; 3° *accessoires*, لواحق, embellissants; 4° embarrassants; 5° indépendants.

Lorsque le but de l'énigme est d'indiquer un mot, elle peut avoir trait à quatre différentes choses : 1° à la matière du mot, c'est-à-dire aux lettres qui le composent; 2° à sa forme parfaite,

c'est-à-dire à l'arrangement de ses lettres; 3° à la correction de son orthographe, c'est-à-dire à la mention exacte des motions de ses lettres ou de leur absence; 4° enfin à faciliter l'intelligence des deux premières choses. Ainsi il y a quatre manières de faire usage de l'énigme; en d'autres termes, il y a quatre *procédés*, عمل[1], à y employer : 1° le *productif*, تحصيلى; 2° le *perfectif*, تكميلى; 3° l'*accessoire*, تذييلى; 4° le *facilitant*, تسهيلى. Or, comme en réalité ce dernier n'est destiné qu'à venir en aide aux deux premiers, nous en traiterons d'abord.

CHAPITRE Ier.

DES PROCÉDÉS FACILITANTS, اعمال تسهيلى.

On en distingue quatre différents : l'*inticâd*, انتقاد[2]; le *tahlîl*, تحليل[3]; le *tarkîb*, تركيب[4]; et le *tabdîl*, تبديل[5].

On entend, par l'*inticâd*, la désignation de quelques parties du mot, comme devant être l'objet d'un changement; or, par ces parties du mot, il faut entendre le commencement, le milieu ou la fin. S'il s'agit du commencement, il est désigné par un des mots *tête*, سر; *bord*, لب (lèvre); visage, رخ (joue);

[1] Ce mot, dont le pluriel est اعمال, signifie proprement *acte, action;* mais il se prend ici dans un sens particulier comme terme technique.

[2] Ce mot signifie proprement *toucher une somme d'argent.*

[3] A la lettre, *l'action de délier.*

[4] *Arrangement.*

[5] *Changement.*

commencement, مبتدا ; *premier*, اول ; *couronne*, تاج ou افسر, et کلاه, et autres mots qui peuvent indiquer le commencement. S'il s'agit de la partie du milieu, on la désigne par les mots *cœur*, دل ; *cerveau*, *cervelle*, *noyau*, مغز ; centre, مرکز ; milieu, میان ou وسط, etc. Enfin, s'il s'agit de la fin du mot, on la nomme *pied*, پا, ou قدم ; *fin*, پایان ou انجام, etc.

On désigne aussi le commencement et la fin d'un mot par les expressions : *le premier jour de la lune*, غرة et *le dernier*, سلخ ; *l'apogée*, اوج et *le périgée*, حضیض ; *la montée*, فراز et *la descente*, نشیب ; *le haut*, بالا et *le bas*, زیر ; *la partie limpide*, صاف et *le résidu*, دردی ; *la branche*, شاخ et *la racine*, بیخ ; *le milieu*, جیب et *le pan de la robe*, دامن, etc.

On se sert aussi des mots qui expriment ce qui entoure une chose, comme *peau* پوست, *vêtement* جامه, etc. pour indiquer le commencement et la fin d'un mot, comme on le voit dans le vers suivant sur *Muça*, موسی, Moïse.

پوست از مدعی ومغز از دوست
خواه کین مغز آمد وآن پوست

C'est ici la peau[1] du *muddaï* (ennemi) et la moelle[2] du *dost* (ami) ; ce dernier mot est en effet la moelle, et le premier la peau.

[1] C'est-à-dire le *mîm*, qui commence, et le *yé*, qui termine ce mot. Le mot موسی commence et finit en effet par ces deux lettres.

[2] C'est-à-dire les deux lettres médiales de دوست, à savoir le *waw* et le *sîn*.

Si l'on a à désigner plusieurs lettres du milieu, on les nomme *cœurs*, دلها, *centres*, مرکزها, etc. ainsi qu'on le voit dans le vers suivant sur le nom de Sâbit, ثابت.

رقیب خواست که یابد زنام دوست خبر
چو در ثبات دو دل بود گشت زیر وزبر

Si celui qui épie mes actions veut connaître le nom de celle que j'aime, qu'il prenne le mot *Sibât*, ثبات, qui a deux cœurs [1], et qu'il les mette devant-derrière [2].

On se sert quelquefois, pour exprimer les trois lettres radicales d'un mot, des lettres employées à cet effet par les grammairiens arabes, c'est-à-dire du *fé*, ف, du *aïn*, ع et du *lam*, ل [3]. D'autres fois, on emploie un des mots کنار, گوشه, سوی, جانب, *côté*, pour exprimer tantôt la première, tantôt la dernière lettre d'un mot, comme on le voit dans le vers suivant sur le mot *Adam*, آدم [4].

ای دل خسته شکایت مکن از قسمت خویش
میرسد جانب ما ناوک خوبان کم و بیش

[1] C'est-à-dire les deux lettres médiales du mot ثبات, à savoir l'*alif* et le *bé*.

[2] En effet ثبات a une première lettre qui est *sé*, ث, et une dernière qui est *té*, ت, puis deux lettres médiales, qui sont *bé*, ب, et *alif*, ا ; or, si vous mettez l'*alif* devant le *bé*, vous avez ثابت, qui est le mot de l'énigme.

[3] Ces trois lettres forment le mot فعل, qui sert de paradigme à la troisième personne du prétérit du verbe arabe, laquelle est considérée comme la racine, non-seulement des autres temps et personnes des verbes, mais de tous les dérivés nominaux.

[4] Ce mot signifie aussi homme.

O mon cœur blessé par l'amour, ne te plains par le ton sort, puisque les cils des belles arrivent plus ou moins de mon côté[1].

On entend par *tahlîl*, تحليل, l'emploi d'une expression qui ne forme qu'un mot dans le sens du poëme, mais qui, dans un sens énigmatique, se sépare en plusieurs mots. Le vers suivant sur le mot *kharram*, خُرَّم, en offre un exemple :

صـــــان راح روح پـــــرور در خمـــــار
نيســـــت چـــون دُردی دُردت ســـازکار

Le vin pur qui nourrit l'esprit dans une agréable ivresse n'est pas le vin plein de lie qui t'incommode.

Dans ce vers, le mot خمار, qui est l'anagramme de خرم, forme un tahlîl en deux parties, à savoir خَم, *courbé* et آر, impératif de آوردن, *apporter*.

Le mot مازندران, *mazandarân*, qui est le nom d'une province de Perse, et dans lequel on trouve l'anagramme du mot امان, offre un exemple d'une allusion énigmatique par un tahlîl en quatre parties, à savoir ما, *nous;* زن, *femme;* در, *dans*, et آن, *cela.*

Le tarkîb est le contraire du tahlîl. C'est réunir dans un sens énigmatique plusieurs mots en un seul.

[1] A la lettre *au côté du mot* ما. Par là l'auteur entend l'*alif*, qui commence le mot آدم. J'ai considéré le mot ما comme étant le pronom possessif de la première personne au pluriel, et c'est ainsi que j'ai traduit *de mon* (*notre*) *côté*. On peut aussi le prendre, selon l'auteur du *Hadâyic*, pour le substantif arabe ما, *eau*. Dans tous les cas, le jeu de mots est identique.

Le vers suivant sur le mot *beg*, بيك, en offre un exemple :

گرچه در پیش رقیبان با من دلخسته یار
هست از بیگانها لیک آن ندارد اعتبار

Quoique mon amie paraisse fâchée contre moi devant mes rivaux, toutefois elle n'a pas de considération pour ces étrangers.

Des deux mots بیگانها لیك se forme le mot نهال, *rejeton*, etc. que le poëte a en vue énigmatiquement. Quant au mot بیگ , qui est le sujet du vers, il fait partie du premier mot.

Enfin, on entend par le *tabdîl* le changement d'une lettre d'un mot en une autre. On donne le nom technique de *fâcid*, فاسد, *altérée*, à la lettre qui est changée, et celui de *kâïn*, کائن, *existante*, à celle qui la remplace. Le rubâï suivant sur le mot فصیح, *éloquent*, offre un exemple de cette figure :

میداد رقیب آن سهی قدرا پند
کاندر رخ هرکس چو گل از ناز مخند
از حد چو بشد نصیحت آن شوخ گره
برگوشهٔ ابرو زد وسر پیش افکند

Mon rival a recommandé à cette belle à la taille svelte de ne pas sourire gracieusement à tout le monde comme la rose. Cet avis étant très-rigoureux, l'agaçante beauté a bouclé et tortillé l'extrémité de ses sourcils.

Par l'extrémité du sourcil, il faut entendre la lettre *noun* du mot نصيحت, et par le tortillement (à la lettre « le nœud ») que la belle y fait, il faut entendre le changement du *noun* en *fé*[1] dans ce mot, qui devient ainsi فصيح, en retranchant en outre le *té* final.

CHAPITRE II.

DES PROCÉDÉS PRODUCTIFS, اعمال تحصيلى.

Il y en a huit : le *tansís*, تنصيص (explication) et le *takhsís*, تخصيص (détail) ; le *tasmîya*, تسميه (indication du nom) ; le *talmîh*, تلميح (allusion) ; le *tarâduf*, ترادف (annexion, mention successive), et l'*ischtirâk*, اشتراك (association) ; le *kinâya* كنايه (métonymie) ; le *tashîf* تصحيف (jeu d'écriture) ; l'*istiâra*, استعاره (trope) et le *taschbîh*, تشبيه (comparaison) ; enfin le *hiçâb*, حساب (calcul).

Le *tansís* est le nom qu'on donne à la mention de quelques lettres ou de toutes les lettres d'un mot ; le nom de *tahksís* est réservé à l'indication qu'on fait de ces lettres d'une manière quelconque.

Le vers suivant sur le mot كريم (généreux) offre un exemple du premier cas :

كريم وخنده ميكند دشمن

نامرا جوبند شرف زكرده خويش

Il rend, *par sa belle conduite*, son ennemi généreux (karîm) et riant ; il cherche, pour renommée, l'illustration de ses actes.

[1] On sait que les lettres de l'alphabet arabe ont chacune un nom : *alif*, الف ; *bá*, باء ; *tá*, تاء, etc. C'est de ce nom qu'il s'agit ici.

Le vers suivant sur le mot بهار (printemps) offre un exemple du second cas :

روی تو گل وروضهٔ حسنت بستان
نام تو بهاری که ندارد پایان

Ton visage est une rose et le jardin de ta beauté un parterre ; ton nom est un printemps qui n'a pas de terme.

2° Le *tasmiya* consiste à désigner par leur nom les lettres qu'on veut indiquer dans un mot. Le premier élément des noms des lettres se nomme *muçammaé ân ism*, مسمّای آن اسم, c'est-à-dire la lettre que nomme ce nom, et les lettres accessoires sont appelées *baïyinât-i ân harf*, بینات آن حرف, c'est-à-dire ce qui développe cette lettre. Ainsi, par exemple, dans le mot کاف, qui est le nom de la lettre ك, la première lettre est celle que nomme ce nom, مسمّای آن حرف, et les deux dernières en sont les développements, بینات آن حرف. D'après cela, le procédé du *tasmiya* peut avoir lieu de trois manières : 1° en désignant le mot par le nom de ses lettres; 2° par leur description ; 3° par ses lettres accessoires ou de développement. Cette dernière espèce de *tasmiya* a été imaginée par le célèbre rhétoricien Scharaf uddîn Alî Yazdî, qui, dans son livre intitulé : *Hulal mutarraz* [1], a réuni beaucoup d'énigmes de sa composition.

[1] حلل مطرز Cet ouvrage, dont le titre signifie, à la lettre, *vêtements brodés*, est écrit en persan, et roule sur l'énigme et le logo-

Le vers suivant sur le mot شرف, *scharaf*, offre un exemple de la première espèce :

زین جانب شرع وزان سوی کشف
رائی است درین میان شرف را

De ce côté, vous avez *schar*, شرع (la loi); de cet autre, *kaschf*, کشف (la manifestation), et au milieu il y a un *ré* pour *scharaf*, شرف (l'illustration).

Le mot *scharaf*, شرف, sur lequel roule l'énigme, commence par un *schîn* comme شرع, et finit par un *fé* comme کشف; enfin, il y a un *ré* au milieu.

Le vers suivant sur le mot *firoz*, فیروز, offre un exemple de la deuxième espèce :

بقصد جان ودل نا توان رنج کشی
رخ چو ماه پیاپی نموده ماه وشی

On ne peut éloigner le chagrin par la volonté de l'âme et du cœur, lorsqu'une belle a montré peu à peu son visage comme la lune.

Par les mots رخ چو ماه, *visage comme la lune*, il faut entendre la lettre ف qui commence le mot فیروز.

Enfin, le vers qui suit, sur les mots *imâm*, امام (celui qui préside à la prière), et *amîn*, امین (fidèle), offre un exemple de la troisième espèce :

griphe. Hadji-Khalfa nous apprend que l'auteur, qui était natif d'Yazd, ainsi que son surnom l'indique, mourut vers l'année 850 (1446).

لعلش به بينات دو جوهر زكان خويش
نام رقيب گفت گهی گاه زان خويش

Son lal (rubis) est, par ses lettres de développement, deux pierres précieuses de sa mine : tantôt il dit le nom de son rival (imâm), tantôt son propre nom (Amîn).

Par les deux pierres précieuses, il faut entendre les noms des lettres ل et ع dont se forme لعل, à savoir لام et عين. Or, si l'on prend deux fois les lettres de développement du *lam*, c'est-à-dire *alif* et *mim*, on a le mot امام ; et si l'on prend une fois les lettres de développement du *lâm*, et une fois celle du *aïn*, c'est-à-dire *yé* et *noun*, on a le mot امين.

3° On nomme *talmîh*[1] le procédé qui consiste à rappeler des lettres qui se trouvent employées dans des passages connus, comme on le voit dans le vers suivant sur الياس, Élie :

سورهٔ حسن چو بر صورت خوبت شد ختم
سورهٔ خاتمهٔ ذكر مجيدت شد نام

Comme la surate de ta beauté s'est terminée par ta belle figure صورت, elle a été nommée la surate de la fin de ta mention glorieuse.

La dernière surate du Coran porte le titre de سورة الناس ; or, le mot الناس, qui signifie *les hommes*, est écrit comme الياس ; seulement, dans le premier cas, la troisième lettre a un point diacritique au-

[1] Il a été question auparavant de cette figure. Voyez le 4ᵉ article, section XXV.

dessus et est ainsi un *noun*, et, dans le second cas, elle a deux points au-dessous et est ainsi un *yé.*

Il est bon de savoir que les astronomes ont adopté, pour abréger, quelques formules techniques qui ne consistent qu'en des lettres. Par exemple, ils indiquent les sept planètes par leur dernière lettre : *le soleil*, شمس, par un *sin* س, et *la lune*, قمر, par un *ré* ر. Il en est de même pour les douze signes du zodiaque, pour les sept jours de la semaine, pour l'élévation et le déclin des astres, pour l'apogée et le périgée, etc. Ainsi un *ré* ر indique le jour, نهار, un *lâm* ل la nuit, ليل, un *zéro*[1], le Bélier; un *alif* ا le Taureau, un *bé* ب les Gémeaux, un *jim* ج le Cancer, et, d'après ce système[2], un *yé* ى le Verseau, يا les Poissons, etc. Pour les jours de la semaine, ا, c'est-à-dire *un*, est l'indication du dimanche; ب, c'est-à-dire *deux*, du lundi, etc. Or, lorsqu'on veut parler de ces choses d'une manière énigmatique, on les indique par les lettres que nous venons de mentionner, comme dans le vers suivant sur *Firoz-bakht*, فيروز بخت (à heureuse fortune) :

[1] Il y a dans le texte du Hadâyic صفر. Ce mot, dont nous avons fait *chiffre*, a la signification de *vide*, et par suite de *zéro*, comme *cipher* en anglais. Le zéro des chiffres arabes est un point (·), mais dans les chiffres exprimés par des lettres, il a une forme particulière qu'on trouve employée, entre autres, dans les Tables d'Ulug-beg, publiées dernièrement par M. A. Sédillot.

[2] On veut parler ici de l'emploi des lettres de l'alphabet avec une valeur numérique. Ainsi ا vaut *un*, ب *deux*, ج *trois*, د *quatre*, ه *cinq*, و *six*, ز *sept*, ح *huit*, ط *neuf*, ى *dix*, يا (*alif* et *yé*) *onze*, etc.

با شرف مشتری وماه بـبـین از دل اوج
صورت زیج بدیباجـۀ تقـویـم نگار

Vois, par l'élévation de Jupiter et de la Lune, la noblesse de ton cœur. Regarde la forme des tables astronomiques et les accessoires du calendrier.

Si l'on n'était pas prévenu d'avance que ce vers énigmatique roule sur un personnage nommé *Firoz-bakht*, il serait tout à fait impossible d'en comprendre les allusions. Je pense que, pour former la première partie de ce mot, il faut prendre le *fé* de شرف, l'*yé* qui représente, ainsi qu'il a été dit plus haut, la planète de Jupiter, et le *ré* qui indique la Lune; puis, dans اوج et dans از, on a le *waw* et le *zé*, et ces lettres réunies forment فیروز. Le premier hémistiche fait d'ailleurs allusion au sens de cet adjectif, et le second au sens de بخت, *fortune*.

4° On donne le nom de *tarâduf* au procédé qui consiste à n'énoncer, de plusieurs mots qu'on emploie ordinairement pour exprimer un seul sens, qu'un seul mot, et à se servir, pour le reste, de mots dont la signification soit plus vague, comme on le voit dans le vers suivant sur *Bahman*, بهمن :

نـشـانی زنـامر بـت دل نـواز
بهمر برلب جـو تـوان گفـت بـاز

Tu peux répéter, au bord du ruisseau, l'indication du nom de cette idole qui plaît au cœur.

Dans ce vers, لب جو est pour لب نهر, « le bord

de la rivière », mots plus précis et qui fournissent ainsi, par leur sens de *bord du nahr*, نهر, le *noun* qui est en effet *au bord* de ce mot [1]; et cette lettre, jointe à بهم, complète le mot بهمن, qui fait le sujet de l'énigme.

L'*ischtirâk*, c'est lorsqu'un mot qui a plusieurs significations [2] est employé, non dans le sens que l'esprit a naturellement en vue, mais dans un sens qui se rapporte au sujet de l'énigme. Ce procédé ne peut avoir lieu qu'avec le *tarâduf*, qui vient d'être expliqué. Le vers suivant sur le nom d'*Ulag beg*, الغ بيك [3], en offre un exemple :

گرانی گشت حاصل پی چو بردم بر سر کویش
سبکرو خانه بگذشتم زجان ودل دعا گویش

J'ai eu la lourdeur pour résultat, lorsque je suis entré dans la rue *de ma bien-aimée*; et que je suis allé d'un pas léger à sa maison la supplier de tout mon cœur.

Dans ce vers, le mot گرانی, qui signifie *pesanteur, valeur*, etc. est, d'après le contexte, en correspondance avec سبکی, *légèreté* [4]; mais, par rapport à l'énigme, il est en correspondance avec ارزانی, *bon marché*. Or, ce dernier mot s'applique dans ce sens au *grain*, غلا, qui est ainsi son annexe, مرادف; et,

[1] Sur cette expression et les expressions semblables, voyez p. 361.

[2] Ce mot se nomme مشترك, c'est-à-dire le mot qui est l'objet de l'*ischtirâk*, اشتراك, ou association.

[3] C'est le célèbre souverain de Samarcande auquel on doit les tables astronomiques que je viens de citer.

[4] Substantif dérivé de سبك, léger; de là سبکرو, *léger de marche*.

غلا, lu à l'européenne, c'est-à-dire de gauche à droite, produit الغ.

5° Le procédé par *kinâyia*, ou métonymie, consiste à indiquer une chose par une expression qui ne la représente pas proprement. C'est une espèce de logogriphe, لغز. Le vers suivant, par Huçaïn Schafiyi, de Nischâpur, sur le mot *cubâd*, قباد[1], en offre un exemple :

دلا دوری ازکار وبار جهان به

وزان انچه باشد رخ دلبران به

O mon cœur, l'éloignement des choses du monde est avantageux; la joue des belles est préférable à leur résultat.

Par les mots انچه از ان باشد (وزان انچه باشد), que je traduis par *leur résultat*, il faut entendre *le vent*, باد.

Une manière d'employer le même procédé est ce qu'on nomme *takrâr*, تكرار, répétition. Elle consiste à exprimer un sens par un mot, et un autre sens par un pronom qui se rapporte à ce mot. Cette figure a du rapport avec celle qu'on nomme *istikhdâm*, استخدام, asservissement[2], comme on le voit dans le vers suivant sur *Abou Ishâq*, ابو اسحاق :

ميان سرو وقدش رسم تو نكر كايشان

نهادة سر بهم ودر ميانه دل بشود

[1] Ce mot a plusieurs significations : 1° c'est le nom du père d'Anouschirwân, 2° c'est le nom d'un arbuste épineux que mangent les chameaux, 3° il est adjectif, et signifie *blanc*.

[2] Voyez mon 3° extrait, section x.

Entre le cyprès et la taille *de ma bien-aimée* ne fais pas de différence; car ces deux choses ont réuni leur tête, et au milieu se trouve le cœur impatient.

Le cyprès et la taille représentent les deux *alif* de ابر et de اكتاق. Par l'expression رسم نو, qui signifie, à la lettre, *une trace nouvelle*, il faut entendre *l'odeur*, بو, mot qui se trouve dans ابــو. Par le pronom ايشان[1], qui se rapporte à سرو et à قد, que le poëte appelle *deux têtes réunies*, il faut entendre les deux extrémités du mot اكتاق, c'est-à-dire س[2] et ق; et par le *cœur*, دل, il faut entendre le ح qui est au cœur, c'est-à-dire au milieu du mot.

6° Le procédé nommé *tashîf* consiste au déplacement des points diacritiques d'un mot, de manière à en changer la prononciation et le sens. Cette figure de mots ne peut avoir lieu qu'avec vingt-deux lettres de l'alphabet, et non avec les six autres qui sont comprises dans les mots mnémoniques, كوه امل[3].

On appelle poétiquement les points diacritiques *perles*, گوهر; *éphélides*, خال; *grains*, دانه; *atomes*, ذره, etc.

Le vers suivant sur le mot *khizr*, خضر[4], offre un exemple du *tashîf :*

[1] Dans كايشان, pour كه ايشان.

[2] L'*alif* est censé être ajouté par euphonie et ne pas faire partie du mot.

[3] Il s'agit ici de l'alphabet arabe, qui est composé de vingt-huit lettres.

[4] Sur ce personnage, le même que le prophète Élie, voyez mon Mémoire sur la religion musulmane dans l'Inde.

ترا است بر ورق گل دو خال عنبر فام
که گر بحصر در آرد شرن بر آرد نام

Tu as deux points noirs sur la feuille de la rose. S'ils décorent la détresse, ils donnent le nom dont il s'agit.

Les deux points sur la feuille de la rose sont les points diacritiques des lettres خ et ض du mot خضر, qui, lu sans points, est حصر, *détresse.*

7° Le procédé de comparaison تشبیه et de trope استعاره consiste à mentionner un mot لفظی et à y assimiler une ou plusieurs lettres qui le représentent, ce qui rentre en effet dans la comparaison et le trope, lesquels ont été expliqués dans la première partie de ce travail.

De même qu'il est nécessaire que dans le trope le sujet de la comparaison وجه شبه soit manifeste dans l'objet comparé مستعار له (l'objet emprunté) et l'objet auquel on compare مستعار منه (l'objet pour lequel on emprunte), il faut aussi, dans la figure dont il s'agit, que l'objet qu'on a en vue مقصود ait avec ce qui est mentionné مذکور une analogie évidente جلی.

Parmi les lettres qui sont le plus employées dans ces jeux de mots énigmatiques, on distingue l'*alif,* qu'on assimile à la taille élancée des belles, au cyprès, au drapeau, au palmier, etc. comme dans le vers suivant sur le mot *Ibrâhîm,* ابراهیم, Abraham :

گفتم نه براه است که نام تو ندانم
بنمود قد وخنده زنان گفت براهیم

Je ne puis ignorer ton nom, ai-je dit. Il se forme de la taille de ma belle et des mots *birâhîm* (sauvons-nous), que ses rivales prononcent en la voyant.

Le *sîn*[1] est aussi une des lettres propres à ce genre de figure : on le compare à la scie, aux dents, etc. On compare le *noun* aux sourcils, au croissant de la lune, etc. le *jîm*, le *dâl* et le *lâm* aux boucles de cheveux, le *sâd* à l'œil, le *mîm* à la bouche. Le vers suivant sur *schams*, شمس, soleil, offre un exemple de ce genre d'énigme :

از طرف لبش رستهٔ دندان چو نمود
شکل دهنش دران میان پیدا شد

Comme elle a indiqué, au moyen de ses lèvres, la ligne des dents, la forme de sa bouche s'est montrée au milieu.

La double ligne des dents, c'est le *schîn* qui commence et le *sîn* qui termine le mot شمس; et par la bouche, il faut entendre le *mîm* qui est au milieu.

8° Enfin, le dernier procédé, celui du *hiçâb*, حساب, compte, est de cinq espèces : 1° le compte nominal, حساب اسمی, qui consiste à mentionner un nom de nombre, pour indiquer par ce moyen la lettre de l'alphabet qui le représente, comme on le voit dans le vers suivant sur *Bilâl*, بلال[2] :

چو گفتمش که بلا هرچه شد بنام تو ختم
نهاد بر لب یاقوت رستهٔ دندان

[1] Ainsi que le *schîn*; les points diacritiques ne comptent pas dans ces jeux de mots.

[2] Secrétaire et muezzin de Mahomet.

Lorsque je lui dis : « Le malheur بلا qui a eu lieu s'est effectué en ton nom, » elle a placé la rangée de ses dents sur ses lèvres de rubis.

Par la rangée de dents, il faut entendre la lettre *sin*, س, et par les lèvres de rubis l'*yé*, ی. Si on réunit ces deux lettres, on a *sî*, سی, qui signifie trente, nombre qui est exprimé alphabétiquement par le *lâm*, ل. Or, en joignant le *lâm* à بلا, qui précède, on a بلال.

2° Le compte littéral, حساب حرفی, consiste à mentionner une lettre pour rappeler le nom de nombre représenté par cette lettre, comme dans ce vers sur *Mûça*, موسی, Moïse :

گفتم که چیست نامت ای جانفزای دلبند
آشفته گشت ومو را بر دامن گل افکند

Je lui dis : « Quel est ton nom, ô toi qui m'es cher et qui me rends l'existence, » *mais* il se troubla et poussa ses moustaches vers ses joues de rose.

Par les mots دامن گل, qui signifient, à la lettre, *le pan de la robe de la rose*, il faut entendre la lettre *lâm*, qui vaut trente, nombre qui se rend alphabétiquement par سی. Or, si on ajoute سی à مو, on a موسی, qui est le mot de l'énigme.

3° Le compte par des mots qui se rapportent à la numération حساب حصانی. On entend par là les mots زوج *paire*, فرد *unique*, تام *entier*, ناقص *défectueux*, زاید *excédant*, et autres mots du même genre.

Le vers suivant sur Khâja Zaïn, خواجه زین, offre un exemple de cette variété du *hiçâb* :

سیل سرشك من كرد آهنك اوج كردون
تا هفت طاق دیدم آخر تمام در خون

Le torrent de mes larmes s'est dirigé vers le faîte du ciel, jusqu'à ce que j'aie vu à la fin les huit coupoles[1], toutes dans le sang.

Si on prend les unités impaires du nombre 8, هفت, et qu'on les exprime par des lettres, on a *alif* (1), *jim* (3), *hé* (5), et *zé* (7), c'est-à-dire, les quatre lettres médiales du mot qui fait l'objet de cette énigme. Par le mot تمام, *fin*, il faut entendre l'*yé*, qui termine ces lettres, et le mot خون, *sang*, fournit celles qui manquent au commencement et à la fin.

4° Le compte comprenant حساب انحصاری consiste à exprimer un nombre par un mot particulier qui le désigne. Le vers suivant sur Ahmad, احمد, en offre un exemple :

از خدا درهای جنت شد بمیعاد كلیم
مفتتح تا زاسطقسات آمد آن ذات كریم

Dieu ouvrit les portes du paradis pour son entretien avec Moïse, jusqu'à ce que sa noble essence se manifestât par les éléments.

Dieu est *un*; les portes du paradis sont au nombre

[1] Les musulmans comptent huit cieux, c'est-à-dire huit coupoles superposées, et sept enfers.

de *huit*; l'entretien (rendez-vous) de Moïse, qui dura quarante jours, fournit le nombre quarante; enfin, les éléments sont au nombre de quatre. Or, ces nombres, représentés par des lettres, forment احهد.

5° Enfin, le compte en chiffres, حساب رقمی, consiste à employer des jeux de mots énigmatiques relatifs aux chiffres arabes. Le vers suivant sur le mot سراج, *flambeau*, etc. en offre un exemple :

درخط خوش چو زمه خواهی باج
صفری کم کن زاولین لفظ خراج

Si tu veux tirer élégamment en écriture l'impôt de la lune, ôte un zéro de la première lettre du mot خراج (impôt).

Par là on a سراج, *flambeau*. C'est, en effet, une sorte d'impôt que paye la lune en donnant sa lumière. Pour bien comprendre ceci, il faut se souvenir que la lettre خ vaut 600, et que, en retranchant un zéro, on a 60 qui est rendu par un س.

CHAPITRE III.

DES PROCÉDÉS DE PERFECTION, اعمال تکمیلی.

Il y en a trois à savoir : la composition, تالیف; le retranchement, اسقاط, et l'inversion, قلب.

1° On entend par le premier la réunion, selon l'ordre des lettres d'un mot, des éléments, مواد, divers dont ce mot est composé, lesquels ont été fournis par d'autres procédés, ce qui diffère essentiellement du *tansîs* dont il a été parlé plus haut. Le vers

suivant sur le mot مسافر, *voyageur*, en offre un exemple :

چون افسر ماه ومهر تاجش گویند
باید که بود تاج مناسب اورا

Puisqu'on nomme sa couronne la couronne du soleil et de la lune, il faut que la couronne lui convienne.

Le mot افسر et le *mîm* de ماه fournissent les lettres qui forment le mot de l'énigme.

2° Le retranchement اسقاط consiste à rejeter une ou plusieurs lettres[1] de certains mots pour en former celui qui fait le sujet de l'énigme. On en distingue par là quelques-unes des autres, et c'est pour cela qu'on nomme aussi cette figure *particularisation*, تخليص. Le vers suivant sur le mot سيف, *épée*, en offre un exemple :

تشنه ایم وجهان پر آب حیات
با سبوی تهی کنار فرات

Je[2] suis altéré et cependant le monde est plein de l'eau de la vie ; ma cruche, سبوی, est vide, et je suis au bord de l'Euphrate, فرات.

Par les mots « mon سبوی est vide » il faut entendre que ce mot perd les lettres du milieu, *bé* et *waw*, ce qui le réduit à سی ; et, par le bord du فرات, il faut

[1] On nomme منقوص les lettres qu'on retranche, منقوص منه le mot duquel on les retranche, et حاصل ou *le résultat*, les lettres qui sont conservées.

[2] A la lettre, nous sommes.

entendre la première lettre de ce mot, c'est-à-dire ن qui, ajouté à سی, produit le mot سیف.

3° L'inversion قلب consiste à changer l'ordre des lettres dans les mots et l'ordre des mots eux-mêmes pour en former le mot de l'énigme. Le vers suivant sur le mot ایوب, *Job*, en offre un exemple :

نامر او می جستم وگمر شد دل من ناگهان
بوی دل گر بشنوم یابم زنامر وی نشان

Je cherche son nom نامر, et tout à coup mon esprit[1] est pris au dépourvu. Toutefois, si j'écoute l'indication بوی de mon esprit, je trouverai la trace de son nom.

En retranchant, en effet, من de نامر, il reste *alif*, qui est la première lettre de ایوب ; et, dans بوی, qui commence le second hémistiche, on a les autres lettres de ce mot.

CHAPITRE IV.

DES PROCÉDÉS ACCESSOIRES, تذنیلی.

On en compte six[2] : 1° le *tahrîk* et le *taskin*, تحریك وتسکین, c'est-à-dire, l'indication des points-

[1] A la lettre, « le cœur de moi. »

[2] L'auteur du *Hadâyic* fait observer que, dans son *Muntakhab-i-hilâl* (abrégé du *Hilal Mütarraz*, dont il a été parlé plus haut), Scharaf-uddîn n'approuve pas la mention de ces procédés, parce que, selon lui, ils ne sont pas au nombre des choses qui appartiennent nécessairement à l'énigme, et qu'elle peut avoir lieu sans eux. Il pense néanmoins que ces procédés ajoutent aux charmes des énigmes, et c'est pour cela qu'il les expose.

voyelles et de leur suppression[1], comme dans le vers suivant sur le mot مَلك, *roi :*

زان می که بملك تو بود نیست عجب
گر زبر وزیر یافته خود را هر یك

Il n'y a rien d'étonnant si, par ce vin qui est dans ton royaume, tu te trouves tout à coup sens dessus dessous.

Par le mot می, *vin*, l'auteur entend مُل, qui a le même sens et qui se trouve compris dans مُلك, et, par ce dernier mot, dont l'auteur marque la prononciation par un *fatha*, زبر, et un *kesra*, زیر, il entend مَلك, *roi.*

2° Le *taschdîd* et le *takhfîf*, تشدید وتخفیف, c'est-à-dire, l'indication des lettres qui doivent recevoir le *taschdîd*, et de celles qui, l'ayant, doivent le perdre, comme dans le vers suivant sur le mot فرّخ, *heureux :*

خوش بود هنگام زینت آن رخ همچو قمر
بر سر آن رخ کشیدن دانها از مشك تر

Lorsqu'on veut orner cette joue pareille à la lune, il est convenable d'y placer en haut des grains de musc nouveau.

Par les grains de musc en haut de la joue, il faut entendre le *taschdîd* au-dessus du *ré* dans le mot رخ.

3° Le *madd* et le *casr*, مد وقصر, c'est-à-dire, in-

[1] A la lettre l'indication des *harakât*, حرکات, ou points voyelles, et des *jazmas* ou *sukûns* سکون.

diquer que le medda doit être employé dans des mots où il ne se trouve pas, *et vice versa*, comme dans le vers suivant sur le mot شهاب, *étoile :*

زلــف اورا صورت مــقــصــود بــود
پيش ما مقــصــود زلفــش را نمــود

Ses boucles de cheveux, زلف, ont été le but évident *de l'énigme*. Elle a montré devant nous ses boucles comme un but.

Les boucles de cheveux sont souvent comparées au *jîm*, ainsi qu'on l'a vu plus haut, et c'est à quoi l'auteur fait allusion. Or, le *jîm* vaut trois selon la valeur numérique des lettres arabes, et ce nombre est exprimé en persan par سه. Mais nous avons vu que souvent les points diacritiques ne comptent pas ; aussi سه est-il pour شه, *roi*. Le mot ما signifie *eau* en arabe, et c'est dans ce sens qu'il faut le prendre ici pour l'énigme et le rendre par son synonyme persan, آب, auquel s'appliquent les mots مقصود زلفش را نمود, que j'ai traduits par *elle a montré ses boucles de cheveux comme un but*, ce qui signifie, dans le sens de l'énigme, *a eu pour but* (*a attaqué*) *le medda*, qui ressemble, en quelque chose, à des boucles de cheveux, c'est-à-dire, *a montré* (*ce mot*) *dépourvu du medda*.

4° L'*izhâr* et l'*isrâr*, اظهار واسرار, à la lettre : la manifestation et l'occultation. C'est lorsqu'il faut prononcer, pour le mot de l'énigme, une lettre qui ne

se prononce pas ordinairement[1], comme dans le rubâï suivant sur Mahdî, مهدى :

پیش صنمی که دل زغم خون کرده
احوال دل زار بغم پرورده
گفتم همه دی وهیچ نا گفته نماند
زین بیش اگرچه داشتم در پرده

Devant cette idole pour laquelle mon cœur a été ensanglanté de chagrin, j'ai fait hier connaître toute la situation de mon cœur affligé et nourri de tristesse, et rien ne me reste à dire de plus, quand même je pourrais lui parler derrière le rideau du harem.

Les matériaux du mot مهدى se trouvent dans همه et دى, en retranchant le premier *hé* de همه, et en prononçant le second.

5° Le *marûf* et le *majhûl*, معروف ومجهول, à la lettre : *le connu et l'inconnu*. Ces mots s'appliquent au *waw* et au *yé* de prolongation. On leur donne le premier nom, lorsqu'ils se prononcent *ū* et *ī*, et le second, lorsqu'ils se prononcent *o* et *é*[2]. Le procédé dont il s'agit ici consiste à changer cette prononciation pour avoir le mot de l'énigme, comme on le voit dans le vers suivant sur le mot نور (*nûr*) *lumière* :

[1] Par exemple le *hé* final dans هاله et ناله, *et vice versa*. Sur ce *hé*, nommé *mukhtafi*, ou caché, voyez mon édition de la Grammaire persane de Jones, p. 6.

[2] Voyez aussi, au sujet de cette prononciation classique conservée dans l'Inde, l'ouvrage que je viens de citer, p. 7.

تا یکی دل خون خورد می جوید از لعل تو بهر
پیش نوش آمد که باشد سیرزان دردی زهر

Quand un cœur sera désolé, il cherchera sa consolation dans le vin de tes lèvres de rubis, et il sera enivré avant d'avoir bu jusqu'à la lie cette boisson délétère.

Les deux premières lettres de نوش, prononcées *nû* au lieu de *no*, et le *ré* de زهر forment le mot de l'énigme.

6° Le *taríb* et le *tajím*, تعریب وتجیم. On entend par là prononcer à la manière persane les quatre lettres arabes ب ج ز et ك[1] ou *vice versa*, comme dans le vers suivant sur بشیر :

هست ای پسر از تو هرچه خواهی
خورشید وستاره را پناهی

O mon fils, tout ce que tu peux désirer est en toi; tu es l'asile du soleil et des étoiles.

Si on prend du mot پسر le *sin*, qui représente le soleil, et qu'on le change en شی, on a پشیر avec le *pé* persan ; puis, si on substitue au *pé* persan le *bé* arabe, on a بشیر, qui est le mot de l'énigme.

CHAPITRE V.

DU LOGOGRIPHE, لغز.

On entend par là l'indication d'une chose par la mention de ses propriétés et de ses qualités, mais

[1] C'est-à-dire ou *bé*, *jim*, *ré* et *kaf*, ou *pé*, *ché*, *jé* et *gaf*.

d'une façon énigmatique. La différence[1] entre l'énigme, معما, et le logogriphe, لغز[2], c'est que le sujet de l'énigme ce sont les lettres et les mots, tandis que celui du logogriphe c'est l'essence même des choses[3]. Les vers suivants du célèbre Amîr Khusrau offrent quelques exemples des logogriphes persans :

1° Sur le gâteau indien nommé *pâpar*, پاپر :

رنگش چو رنگ زعفران شکلش چو ماه آسمان

پا دارد وپر هم بدان جانان بگو این چیستان

Sa couleur est celle du safran, sa forme celle de la lune des cieux ; sache, ma belle, qu'il a, à la fois, pied (*pá*) et plume (*par*), et devine ce logogriphe.

2° Sur le mot *diram*, درم, pièce d'argent :

بی سر خواص آهو بی دل نشان جان

بی پاست زیب خانه وخود رونق جهان

Sans tête (c'est-à-dire, sans la première lettre) il exprime une qualité de la gazelle[4]; sans cœur (sans la lettre du milieu)

[1] On confond souvent le معمّا et le لغز, ainsi qu'il a été dit dans la préface du t. II de l'Histoire de la littérature hindoui; mais on voit, par les explications qu'on donne ici, qu'il y a entre ces deux mots une différence réelle.

[2] On le nomme aussi چیستان, ainsi qu'on le voit dans le vers suivant de Khusrau.

[3] Quelquefois un même mot peut être envisagé sous deux points de vue, et être ainsi, à la fois, l'objet d'un logogriphe et d'une énigme.

[4] رم signifie, en effet, la course légère de la gazelle.

il signifie *la vie*[1]; sans pied (c'est-à-dire, sans la dernière lettre) il convient à la maison (دَر, *porte*) et il embellit même le monde (دُر *perle*).

3° Sur le mot ابر, *nuage* :

آبی خـــورد زدریا　　فیضی دهد بمردم

Il boit l'eau de la mer; il donne l'abondance aux hommes.

4° Sur le mot چراغ, *lampe* :

عجایـب صـورتی در شـام دیـدم
اگـر گـویـم کـسی باور نـدارد
درخـتی بـر سـرش حـوضی پـر از آب
دران ماری کـه دم وسـر نـدارد

J'ai vu, le soir, une admirable apparence, telle que, si je la mentionne, personne ne voudra me croire. C'est un arbre dont la tête est un bassin plein d'eau (huile), où se trouve un serpent (la mèche) qui n'a ni tête ni queue.

5° Sur le mot گوی, *boule* :

آن چیسـت کـه پا وسـر نـدارد
ره مـی رود وجـزو نـدارد

Telle est cette chose qui n'a ni tête ni pied. Elle chemine et elle n'est pas composée de parties.

[1] دم, souffle, respiration, et, par suite, vie.

IVe PARTIE.

DES PLAGIATS, سرقات.

Il y a deux espèces de plagiat, سرقة *saricat*[1] : l'apparent, ظاهر, et l'occulte, غير ظاهر, et ils se subdivisent en plusieurs variétés.

CHAPITRE Ier.

DU PLAGIAT APPARENT.

La première variété de ce plagiat consiste à employer textuellement, dans un poëme, des vers d'autrui, sans aucun changement ni dans le sens, ni dans l'expression, et c'est ce qu'on nomme *naskh*, نسخ, *copier*, et, *intihâl* انتحال, *s'attribuer* (*les vers d'autrui*). Or, ce plagiat est tout à fait réprouvé par les rhétoriciens orientaux. L'auteur du *Hadâyic* cite, à ce sujet, nombre de vers qu'on trouve à la fois dans plusieurs dîwans contemporains, sans qu'on puisse savoir au juste quel poëte en est le véritable auteur. Le plagiat est quelquefois involontaire, car deux personnes peuvent avoir la même idée et l'exprimer de même. Ce plagiat accidentel se nomme *tawârud* توارد, et non *saricat* سرقة.

La seconde variété du plagiat apparent consiste à prendre le sens entièrement; et à employer les mots en tout ou en partie; mais en changeant leur ordre. Exemples :

[1] Ceci est le singulier du mot qu'on lit en tête de cette partie.

میل خم ابروی تو امر پشت دوتا کرد
در شهر چو ماه نوم انگشت نما کرد

La courbure de ton sourcil arqué a courbé (mis en deux) mon dos; elle m'a montré au doigt dans la ville comme la nouvelle lune.

Ce vers, qui est de Jâmî, a été ainsi reproduit par Hazîn :

بار غم عشق تو مرا پشت دوتا کرد
در شهر چو ماه نوم انگشت نما کرد

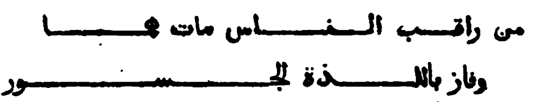
Le poids du chagrin, occasionné par l'amour que tu m'inspires, a courbé mon dos; il m'a montré au doigt dans la ville comme la nouvelle lune.

La troisième espèce de plagiat apparent consiste à prendre le sens et les mots, en tout ou en partie, mais à les disposer différemment. C'est ce qu'on nomme *agâru*, اغارة, *ressemelage*, et *maskh*, مسخ, *métamorphose*. Ce plagiat est acceptable, si le nouveau vers vaut mieux que l'ancien. En voici un exemple :

من راقب الناس لم يظفر بحاجته
وفاز بالطيبات الفاتك اللهج

Quiconque craint les hommes ne réussit pas dans ses desseins, tandis que le brave qui affronte la mort jouit des avantages qu'il désire.

Ce vers arabe de Baschschâr a été ainsi imité par Salm :


من راقب الناس مات همّا
وفاز باللذة الجسور

Celui qui craint les hommes meurt dans le souci, et l'audacieux parvient à la jouissance des choses qu'il ambitionne.

Le sens de ces deux vers est le même; toutefois le second est préférable, à cause qu'il est plus concis d'expression.

Lorsque le vers qui est écrit à l'imitation d'un autre n'est ni meilleur ni plus mauvais que le premier, l'avantage est à celui-ci, et on désapprouve tout à fait le dernier lorsqu'il lui est inférieur.

La quatrième espèce de plagiat apparent consiste à emprunter les idées, mais à les revêtir d'expressions nouvelles. Dans ce cas, aussi, le plagiat est louable, si le vers qui est fait à l'imitation d'un autre est plus éloquent que le vers original. S'il lui est égal, le premier doit lui être préféré, et on ne le tolère pas s'il lui est inférieur. Voici un exemple de cette espèce de plagiat.

En 330 de l'hégire, Abû Schakûr composa un masnawî sur le mètre *mutacârib* [1], d'où sont tirés les vers suivants :

بدشمن برت زندگانی مباد
که دشمن درختی است تلخ از نهاد
درختی که تلخش بود گوهرا
اگر چرب وشیرین دهی مرد را

[1] Composé ici de trois فعولن et d'un فعول ou فعل.

همان میوهٔ تلخ آرد پدید
ازو چرب وشیرین نخواهی مزید

Que la vie ne te produise pas pour fruit un ennemi; car l'ennemi est un arbre amer de sa nature. Or, tu as beau donner un arbre qui est naturellement amer à un homme d'un naturel doux, l'arbre n'en portera pas moins des fruits amers, et tu n'en goûteras pas de doux.

L'auteur du Livre des rois, Firdaucî, qui a écrit postérieurement à ce poëte, a dit à son tour :

درختی که تلخ است ویرا سرشت
گرش بر نشانی بباغ بهشت
ور از جوی خلدش بهنگام آب
به بیخ انگبین ریزی وشهد ناب
سرانجام گوهر بکار آورد
همان میوهٔ تلخ بار آورد

Un arbre amer l'est de sa nature, quand même tu le placerais dans le paradis; quand même, en temps opportun, tu arroserais ses racines avec l'eau du fleuve de l'éternité et avec du miel pur. Sa nature prendrait le dessus, et il produirait encore du fruit amer.

Il est évident, pour les gens de goût, que, bien qu'on puisse considérer les vers de Firdaucî comme une sorte de reproduction des premiers, ils leur sont bien préférables pour le charme de la diction.

CHAPITRE II.

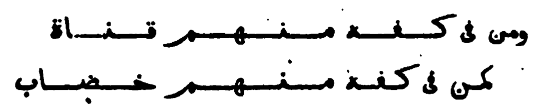
DU PLAGIAT OCCULTE.

La première variété de cette seconde espèce de plagiat consiste à reproduire le sens d'un passage connu en cachant cette ressemblance. Ainsi Jarîr[1] a dit :

فلا يمنعك من ارب لحاهم
سواء ذو العمامة والخمار

Que leurs barbes ne t'empêchent pas d'exécuter ton dessein, car ces têtes à turban sont pareilles à celles à coiffe[2].

Mutanabbî a dit ensuite de son côté :


ومن في كفه منهم قناة
كمن في كفه منهم خضاب

Celui d'entre eux qui a une pique en main est pareil à celle qui a les mains teintes de hinna.

La seconde espèce de plagiat occulte consiste à donner au vers qui a été fait à l'imitation d'un autre un sens plus général qu'au premier. Ainsi Saadî a dit :

ترا هر آینه باید بشهر دیگر رفت
که دل نماند درین شهر تا ربائی باز

Il faut absolument que tu ailles en une autre ville, car un cœur ne peut rester dans cette ville sans que tu l'enlèves.

[1] Célèbre poëte arabe sur lequel on peut consulter *Ibn-Khallican's Biographical Dict.* translated by Baron M. G. de Slane, t. I, p. 294.

[2] C'est-à-dire ils sont semblables à des femmes, qui portent la coiffure nommée خمار ou مقنعة.

Amîr Khusrau a dit, après lui, d'une manière plus générale :

کسی نماند که دیگر به تیغ ناز کشی
مگر که زنده کنی خلق را و باز کشی

Il n'y a personne que tu n'aies tué par l'épée de ta gentillesse ; mais tu vivifies les gens et tu les fais périr de nouveau.

La troisième variété du plagiat occulte consiste à transporter le sens d'une chose à une autre, c'est-à-dire à faire une application différente de la même idée. En voici un exemple. Saadî a dit :

شکایت از دل سنگین یار نتوان کرد
که خویشتن زده ام آبگینه بر سندان

Je ne puis supporter le chagrin que le cœur de pierre de mon amie me fait éprouver ; je suis brisé *de douleur* comme le diamant sur l'enclume.

Mulla Wahschî a dit, à son tour, en substituant le froncement du sourcil au cœur de pierre :

من خود گره بکار خود انداختم نه تو
زین پیش با منت گرهی بر جبین نبود

C'est moi-même qui ai embrouillé mon affaire et non toi, car, auparavant, ton sourcil n'était pas froncé contre moi.

La quatrième variété du plagiat occulte consiste à exprimer, dans un vers, un sens opposé à celui d'un vers connu. En voici un exemple. Ahlî de Schirâz a dit :

ای که زد ناقهٔ لیلی دو سه گامی بغلط

آسمان تا چه بلا بر سر مجنون آرد

O toi qui as frappé deux ou trois fois par erreur la chamelle de Laïla, quel malheur n'est pas arrivé par là à Majnûn!

Schifâi a dit, à son tour, au contraire :

به غلط هم نرود بر سر مجنون لیلی

عاشق این بخت ندارد سخنی ساخته اند

Laïla ne va pas trouver Majnûn, même par erreur; cet amant n'a pas, dit-on, cette bonne fortune.

La cinquième variété consiste à prendre quelque chose de l'idée d'un autre, mais à y ajouter de manière à l'embellir. En voici un exemple. Amîr Muazzî a dit :

شرق او رطل است جام وغرب او حلق است وکام

چون زشرق آید بغرب انواع آزار آورد

Sa coupe est l'Orient et son gosier l'Occident; lorsqu'elle vient de l'Orient à l'Occident, elle amène toute sorte de maux.

Khâcânî a dit, de son côté, en développant, d'une manière heureuse, cette idée :

می آفتاب زر فشان جامش بلورین آسمان

مشرق کف ساقیش دان مغرب لب یار آمده

Le vin, c'est le soleil qui lance ses rayons dorés; la coupe de cristal, c'est le ciel; la main de l'échanson c'est l'Orient, et l'Occident, c'est la lèvre de l'amie.

CHAPITRE III.

DE L'*ICTIBÁS* ET DU *TAZMÍN*, اقتباس و تضمين.

On donne le premier nom, qui signifie *emprunt*, à la figure qui consiste à insérer, dans un texte, un passage du Coran ou d'un *hadîs*, de telle façon qu'ils paraissent faire partie de l'ensemble du discours. Le vers suivant de Sâhib-ben-Ibâd en offre un exemple :

قال لى ان رقيبى سىّ الخلق فداره
قلت دعنى وجهك الجنة حفّت بالمكاره

Mon bien-aimé m'a dit : « Celui qui m'épie a un mauvais caractère ; ainsi, mets-toi en garde contre lui. » Je lui ai répondu : « Laisse-moi, ton visage est le paradis, qui est mêlé aux choses détestables. »

Les derniers mots du second hémistiche du vers précédent sont la première partie du *hadîs* ainsi conçu : حفّت الجنة بالمكاره وحفت النار بالشهوات « Le ciel est mêlé aux choses détestables et l'enfer aux choses agréables [1]. »

On réserve le nom de *tazmîn*, qui signifie *insertion*, aux vers et aux hémistiches d'autrui que les poëtes intercalent quelquefois dans leurs propres compositions. Dans ce cas, si les passages qu'on cite ne sont pas bien connus, on doit nommer l'écrivain

[1] C'est-à-dire, le ciel est la récompense de ceux qui ont combattu les inclinations de la nature corrompue, et qui ont fait ainsi des choses qu'elle déteste, et l'enfer est le partage de ceux qui ont suivi ces inclinations perverses, mais qui sont douces à l'homme déchu.

à qui ils sont dûs pour être à l'abri de l'accusation de plagiat. En voici un exemple :

میں کیا کہوں کہ کون ہوں سودا بقول درد
جو کچہ کہ ہوں سو ہوں غرض آفت رسیدہ ہوں

Dirai-je, ô Sauda! ce que je suis d'après l'expression de Dard? Je suis ce que je suis; en un mot, je suis malheureux.

Le premier hémistiche est de Saudâ, et le second est de Dard.

On donne aussi le nom de *tazmîn* à certaines pièces de poésie qui sont le développement d'autres poëmes connus[1]. Ces pièces sont en général en strophes dont chacune commence par le vers ou par l'hémistiche qui lui sert de thème.

MÉMOIRE

Sur la famille des Sadjides, par M. Defrémery.

(Suite et fin.)

Bientôt Ioucef s'efforça de rompre avec Sempad et de pousser, par ses ruses, ce prince à se révolter. En conséquence, il demanda au khalife que Sempad reçût l'ordre de se rendre auprès de lui. Mais, le roi n'ayant pas obéi à ce commandement, Ioucef rassembla aussitôt une grande quantité de troupes, et se porta avec rapidité dans la province d'Oudie.

[1] Voyez la préface du tome II de mon Histoire de la littérature hindoui et hindoustani.

Sempad s'empara de tous les défilés des provinces d'Aschots et de Daschir, ne laissant à l'ennemi aucun moyen de passer. Mais Ioucef s'avança secrètement, en tournant les montagnes par l'Occident, et, après avoir suivi les vallées, il tomba sur la province de Schirag. Puis, sans perdre de temps, il se dirigea sur la ville de Tovin. Sempad, n'ayant pu parvenir à l'atteindre, fit la revue de ses troupes, et s'arrêta dans le grand bourg d'Aroudj, au pied du mont Aragadz. Lorsque Ioucef sut qu'il était près du roi, il lui envoya, par un de ses principaux secrétaires, syrien de nation et chrétien de religion, des lettres remplies de protestations d'estime, d'amitié et de bienveillance. Il l'engageait à déposer toute crainte, et à conclure avec lui un traité de paix et d'alliance. Cette correspondance fut suivie d'une alliance, que l'on scella, de part et d'autre, par des serments, et Ioucef alla passer à Tovin la saison des froids [1].

Ioucef envoya de superbes présents, tant au roi qu'à son fils aîné, Aschod, et au patriarche Jean VI. Il reçut, en retour, de Sempad, des étoffes teintes en rouge écarlate, des vases, des instruments de musique, et une dizaine de ceintures, entièrement d'or, faites par d'habiles ouvriers grecs [2].

A une époque qui nous est inconnue, mais que Saint-Martin a fixée, nous ne savons sur quelle autorité, en 905, Ioucef se prépara secrètement à se révolter contre le khalife, et se mit à agir en prince

[1] Jean VI, 183-185. — [2] *Ibidem*, pag. 186, 187.

indépendant. Le khalife Moctafi, ayant eu connaissance de sa conduite, expédia promptement des lettres et des messagers dans toutes les provinces de son empire, afin qu'on se levât pour le venger de la rébellion de Ioucef. Mais ce dernier prit le parti de se soumettre. «Par ce moyen, il conserva la possession de son gouvernement; mais il ne pardonna jamais à Sempad la conduite équivoque qu'il avait tenue à son égard, et il attendit la première occasion favorable qui se présenterait pour en tirer vengeance; ce qui arriva bientôt. En l'an 908, Kakig-Ardzrouni, prince du Vasbouragan, irrité de ce que le roi d'Arménie avait donné à Sempad, prince de Sisagan, la ville de Nakhdjewan, qu'il prétendait lui appartenir, rompit les liens qui l'unissaient à ce prince, contracta une étroite alliance avec Yousouf, alla trouver ce général, qui lui conféra le titre de roi, et le revêtit des marques de sa nouvelle dignité. Sempad, prévoyant qu'il aurait bientôt une guerre à soutenir contre Yousouf, lui envoya le patriarche Jean VI, pour tâcher de l'apaiser[1].»

«Je portai, raconte le patriarche arménien, des dons et des présents considérables, des ceintures royales, des robes superbes, enrichies d'or et ornées de figures faites à l'aiguille par des femmes..... Je conduisis aussi beaucoup de chevaux et de mulets richement enharnachés, des armes magnifiques, et beaucoup d'autres objets précieux, qui étaient d'or ou d'argent. J'emportai encore avec moi un nombre

[1] S[t]-Martin, *Mém.* t. I, p. 357; cf. Jean VI, pag. 192-194 et 199.

considérable de vases sacrés, pensant qu'ils me seraient peut-être utiles... Dans le commencement, je fus reçu avec bonté par l'osdigan, qui me traita avec un faste et des honneurs royaux, et usa envers moi des manières les plus gracieuses. Il accepta tous les présents que je lui avais apportés pour qu'il accordât la pacification du pays, et que le roi fût rendu à une vie tranquille... Loin de là, avec une insigne perfidie, il employa la force, quelque temps après, pour me retenir prisonnier, et il me mit comme otage dans un endroit obscur et ignoré, qu'il fit environner de murs et remplir de gardiens [1]. »

Le printemps arrivé, Ioucef rassembla une nombreuse armée et se mit en marche, traînant à sa suite le patriarche chargé de fers. Il parvint à Nakhidchévan, où il fut joint par Kakig et son frère Kourken. Un corps des troupes de Ioucef se porta vers le pays de Siounie. Le prince de cette contrée se mit promptement en marche, avec ses frères, pour aller à la rencontre de l'ennemi. Il fut repoussé avec ses soldats, dont la plupart furent tués ou pris dans leur fuite. Cela arriva le jour de Pâques, l'an 358 de l'ère arménienne (909 de J. C.). Quelque temps après, Ioucef étant venu camper sur les bords de l'Araxe, Souphan, prince de Siounie, arriva auprès de lui et fit sa soumission [2]. »

[1] Jean VI, pag. 201, 202.

[2] Jean VI, pag. 203, 205. C'est vers cette époque qu'il faut placer un fait qui nous est raconté par Ibn-Alathir (200 v.), Neveïri (ms. 645, fol. 6 r.) et Beïbars (fol. 161 v.), sous la date de l'année 296 (908-909). Ioucef, disent-ils, fut investi du gouvernement de

L'osdigan envoya vers le roi Sempad, pour exiger que ce prince acquittât entièrement le tribut d'une année, promettant, après le payement fait, de lui accorder la paix et de s'en retourner. Mais, aussitôt après, il fit la demande d'une somme considérable. Quand il l'eut reçue, il s'avança promptement contre Sempad, l'obligea à se retirer vers le pays des Ibériens, et le poursuivit jusqu'à ce qu'il l'eût contraint de se jeter dans une forteresse inaccessible. N'ayant pu le forcer dans cet asile, il se décida à se remettre en route, et retourna à Tovin pour y passer l'hiver. Il y reçut la soumission du *sbarabied* ou connétable d'Arménie, Aschod, neveu de Sempad.

Au retour du printemps, Ioucef équipa une grande quantité de troupes et les donna au roi Kakig. De son côté, Sempad confia le commandement d'une armée nombreuse à ses fils Aschod et Meuschegh. Ces deux princes se mirent en marche et s'avancèrent jusque dans la province de Nig, où

l'Arménie et de l'Azerbaïdjan, moyennant une somme de 120,000 dinars, qu'il s'engagea à payer. Il marcha de Dinaver vers ces provinces.» (Cf. C. d'Ohsson, *Voyage d'Abou-el-Cassim*, pag. 242.) «Le 20 de djomada second 296, le khalife revêtit d'un khilat Abou-Délil le chrétien, secrétaire d'Ibn-Abi'ssadj et son ambassadeur à Bagdad; il donna à Ioucef l'investiture de l'Azerbaïdjan et de Méraghah, et lui envoya des khilats.» (Ms. de Gotha, n° 261, fol. 30 v.) Je dois à l'amitié de M. R. Dozy de nombreux extraits de ce manuscrit, dont MM. Kosegarten et Nicholson ont déjà fait connaître l'importance historique. M. Dozy a découvert que l'auteur de cet ouvrage, attribué par M. Kosegarten à Maçoudi, vivait sous le règne d'Al-Hacam II (350-366 de l'hégire), et qu'il s'appelait Ibn-el-Kattan. (Voyez *Notices sur quelques manuscrits arabes*, pag. 2-5.)

ils rencontrèrent les ennemis. Le combat était à peine engagé, lorsque les troupes de l'Oudie se séparèrent de l'armée arménienne. Aschod battit en retraite, et Mouschegh fut fait prisonnier et amené devant Ioucef, qui, d'après le patriarche Jean, le fit empoisonner. A en croire le même historien, tous les princes qui s'étaient livrés eux-mêmes, où qui étaient tombés entre les mains de l'osdigan, éprouvèrent le même sort, à l'exception du roi Kakig, du sbarabied Aschod et de leurs frères. Sempad, abandonné de la plupart de ses parents et des grands de l'Arménie, se réfugia dans le château d'Ardakers ou Gaboïdpert (le château bleu). Les Arabes l'y assiégèrent[1]. « Sempad, alors, résolut de se sacrifier pour le salut de ses sujets; il consentit, en l'an 913, à sortir de la forteresse de Gaboïd, et à la remettre entre les mains de Yousouf, à condition qu'il lui conserverait la vie, aussi bien qu'à tous les guerriers qui étaient dans la place, et à tous ceux qui étaient déjà tombés entre ses mains; enfin, que dès ce moment il cesserait de ravager l'Arménie. Yousouf jura d'observer ce traité; mais il le viola, peu après, indignement. Il assiégea et prit la forteresse d'Erendchag[2], où s'étaient réfugiées plusieurs princesses de la famille de Sempad, et il fit périr ce

[1] Jean VI, 205-207, 208-211, 217, 218, 226, 227.

[2] D'après Étienne Orpélian (cité par Indjidj, *apud* Brosset, *Journal asiatique*, 3ᵉ série, t. III, pag. 221, note), la citadelle d'Erendchag était tellement sûre « que l'on y déposait les trésors des princes et les tributs de la contrée. » Ailleurs, il l'appelle *Anarhig*, c'est-à-dire l'imprenable. Aussi Iousouf ne put-il s'en emparer mal-

prince infortuné à Tovin, en 914, après un an environ de captivité[1]. »

On peut rapporter à la même époque un événement remarquable, et qui a déjà fixé l'attention de plusieurs savants orientalistes. Je veux parler d'une expédition de piraterie que les Russes exécutèrent, par le Volga et la mer Caspienne, dans les contrées soumises à Ioucef-ibn-Abi'ssadj. Maçoudi, historien contemporain, à qui nous en devons le récit, dit qu'il ne peut se rappeler en quelle année eut lieu cet événement, mais que ce fut après l'an de l'hégire 300 (912-3 de J. C.) On trouve une traduction de ce passage de Maçoudi dans le savant ouvrage de M. C. d'Ohsson, intitulé : *Voyage d'Abou-el-Cassim*[2]; une autre dans le Magasin asiatique de Klaproth[3]; enfin, M. Charmoy en a tout récemment publié une troisième[4]. Nous croyons inutile de le reproduire

gré les plus énergiques efforts prolongés pendant plusieurs jours. « Mais le farouche gouverneur, ayant établi le siége sous les murs de la citadelle, ne s'en éloigna plus jusqu'à ce qu'il eût réussi à s'en rendre maître par la voie de la ruse. » Ces voies détournées qu'il employa sont ainsi exposées clairement par Étienne Orpélian, au chapitre XXXVIII. « Il la prit de nuit comme un voleur, par le moyen d'hommes habitués à parcourir les cavernes et les sentiers pierreux, s'avançant habilement avec des crochets de fer qu'ils attachent aux aspérités des rochers. » Quand il s'en fut emparé, il la confia à un certain Arabe déjà maître de Koghten.

[1] Saint-Martin, *Mémoires sur l'Arménie*, t. I, pag. 359. D'après Jean VI, pag. 235, ce fut au moyen d'intelligences secrètes et d'une somme d'argent que Ioucef réussit à s'emparer du fort d'Erendchag.

[2] Pag. 105-108. — [3] T. I, pag. 274, 275, 276, 277.

[4] *Bulletin historico-philologique* de l'Académie impériale de Saint-Pétersbourg, t. IV, 191, 192.

ici dans son entier; il suffit à notre objet de dire que les Russes, après avoir traversé le Pont avec cinq cents vaisseaux, passèrent dans le Palus-Méotide, entrèrent dans le Don, puis dans le Volga, et descendirent ce dernier fleuve jusqu'à son embouchure dans la mer Caspienne. « Se répandant alors dans cette mer, ils se mirent à infester les côtes du Guilan, du Tabaristan, du Djordjan, de Bacou et l'Azerbaïdjan, où ils tuèrent beaucoup de monde, firent un butin considérable, ravagèrent, brûlèrent et ruinèrent tout ce qui se trouvait devant eux. » Ils pénétrèrent jusqu'à la ville d'Ardébil, éloignée d'environ trois journées de la mer. Cependant, les habitants de l'Arran et de l'Azerbaïdjan se réunirent sous les drapeaux de l'officier qui les gouvernait au nom d'Ibn-Abi'ssadj, et s'avancèrent vers la côte de Bacou, dans le Chirvan, qui avait pour roi Ali, fils de Haïtsem. Les Russes, après avoir pillé plusieurs contrées maritimes, étaient venus relâcher près de quelques îles, à une petite distance de cette côte. Les musulmans allèrent les y attaquer, montés sur des barques et des vaisseaux marchands; mais ils éprouvèrent une défaite qui leur coûta plusieurs milliers d'hommes, tués ou noyés.

Les Russes continuèrent durant quelques mois à inquiéter toutes les côtes de la mer Caspienne. Lorsqu'ils furent gorgés de butin et qu'ils eurent pris beaucoup de captives, ils se retirèrent à l'embouchure du Volga[1].

[1] D'Ohsson et Klaproth, *dictis locis*; cf. d'Ohsson, *ibidem*,

Nous avons vu que Maçoudi ne fixe pas la date précise de cette expédition des Russes, et qu'il se contente de dire qu'elle eut lieu après l'an de l'hégire 300. Une circonstance de son récit sert à déterminer d'une manière plus approximative l'époque de ce fait. En effet, Maçoudi mentionne le fils d'Abou'ssadj comme étant alors gouverneur de l'Azerbaïdjan. Reste à savoir s'il entend parler de la première ou de la seconde période de l'administration d'Ioucef. Nous apprenons, par un passage de l'histoire du Thabaristan et du Mazendéran, de Mir-Zéhir-eddin-Mérachi, que l'expédition des Russes eut lieu dans les six premiers mois de l'année 301 de l'hégire, c'est-à-dire vers la fin de l'année 913 de J. C. ou durant la première période de l'autorité de Ioucef[1].

Cependant, le fils du roi Sempad, Aschod, avait rassemblé une troupe de compagnons dévoués, à la tête desquels, dans un très-court espace de temps, il reprit tous les forts conquis par l'osdigan. Après quoi, il se mit à la poursuite des ennemis, avec l'aide de son frère Apas. Il commença par les Arabes qui occupaient la province de Pagravant; il les extermina tous et prit leur chef. Il délivra successivement les provinces de Schirag et de Gougar. Puis,

pag. 247, 248, et le passage de l'historien arménien Mosé Caghancatovatsi, traduit par M. Brosset, *Bulletin hist. phil. ibidem*, 204.

[1] Fræhn, dans le *Nouveau Journal asiatique*, t. II, pag. 453, 454, 455; Charmoy, *Sur l'utilité des langues orientales pour l'étude de l'histoire de Russie*, pag. 10; le même, *Bulletin hist. phil.* 196.

il tombe à l'improviste sur les Arabes qui se trouvaient à Téflis, métropole de la Géorgie; tue les uns, fait prisonniers les autres, et les rend en échange des chrétiens qui avaient été pris par l'osdigan. Ayant appris que des troupes arabes étaient cachées dans le pays d'Aghasdev, il forme aussitôt un corps de deux cents hommes d'élite, s'avance rapidement contre l'ennemi, lui livre un combat acharné, et retourne dans son camp, chargé de butin. Sur la nouvelle de ces succès, le roi de Géorgie se rendit auprès d'Aschod, plaça un diadème sur la tête de ce prince, et le reconnut comme roi d'Arménie, à la place de Sempad[1].

Après son couronnement, Aschod continua à livrer des combats à ses divers ennemis, non-seulement aux Arabes, mais encore aux Ibériens et aux peuples de Gougar. Pendant ce temps, Ioucef résidait toujours à Tovin, d'où il envoyait des détachements dans toutes les directions. Il manda auprès de lui le roi Kakig. Mais celui-ci, au lieu d'obéir, réunit tous ses sujets, puis s'avança vers les forts situés dans les gorges des pays de Mog et des Curdes, et s'y enferma. Ioucef, irrité de cette résistance à ses ordres, rassembla un grand nombre de guerriers musulmans, à la tête desquels il s'avança du côté de Margasdan, dans la province de Dosb. Les Arméniens ne purent soutenir les efforts de l'ennemi. Après deux mois passés dans les dis-

[1] Jean VI, 237-239. Saint-Martin, t. I, pag. 360, place le couronnement d'Aschod en 915.

cussions et l'irrésolution, ils s'éloignèrent des Arabes, et se rendirent à Selmas et dans l'Azerbaïdjan [1].

Bientôt, Adom, prince des Andsévatsiens, vint avec des forces très-considérables, au secours de Kakig. Il fut suivi de l'Ischkan (prince) de Mog, Grégoire [2].

« Ensuite, Aschod, sbarabied (connétable) des Arméniens, retourna à cette époque vers l'osdigan Youssouf; s'étant mis en marche, il entra dans la métropole Tovin. L'adroit osdigan avait alors imaginé un expédient bien habile pour jeter l'épée de la division entre ses alliés et ses ennemis, et pour rendre inutiles les projets qu'ils avaient conçus. Il mit une couronne royale sur la tête du sbarabied des Arméniens, et le ceignit d'une épée; puis il le renvoya dans son pays, afin qu'il s'élevât une violente dissension entre lui et le prince royal du même nom [3]. »

Mais Aschod, fils de Sempad, étant parvenu à prendre le dessus sur son compétiteur, l'osdigan Ioucef lui envoya une couronne royale, des robes et des joyaux superbes, des chevaux caparaçonnés,

[1] Jean VI, pag. 268, 269, 287, 288, 289, 291.

[2] D'après Saint-Martin, pag. 361, le roi Kakig vainquit plusieurs fois Ioucef, et l'affaiblit tellement qu'il le contraignit d'évacuer presque entièrement l'Arménie. Jean VI ne dit rien de pareil; il me semble même contredire positivement cette assertion lorsque, après avoir mentionné la révolte et la captivité d'Ioucef (voyez ci-dessous, pag. 416), il ajoute : « Ainsi, par la miséricorde et la faveur de Dieu, le roi Gagig fut *sauvé* des fureurs de ce méchant. » (Pag. 319.)

[3] Jean VI, pag. 293, 294.

et lui accorda le secours d'un corps de cavalerie arabe [1].

Lorsque Abou'l-Haçan-Ibn-Forat fut dépouillé du vizirat, à la fin de l'année 299 (912), Ioucef forma le projet de se rendre indépendant dans les provinces dont il avait le gouvernement, et différa d'envoyer à Bagdad une portion du tribut. Il continua d'agir de la sorte jusqu'à l'année 304 (916-7). Lorsqu'il eut appris la nouvelle de l'arrestation du vizir Ali, fils d'Içа, il publia que le khalife lui avait envoyé le diplôme de gouverneur de Reï, à la recommandation d'Ali, fils d'Iça. Puis, il rassembla des troupes et marcha vers Reï, où se trouvait Mohammed-ben-Ali Soulouc, qui gouvernait cette ville au nom du prince samanide Nasr ben-Ahmed, et s'était engagé à payer un tribut au khalife [2]. A cette

[1] Jean VI, pag. 301, 302.

[2] Ibn-Soulouc, disent Ibn-Alathir et Noveïri, s'était emparé de Reï et de ce qui l'avoisine, durant le vizirat d'Ali, fils d'Iça. Puis il avait envoyé un message au divan, et s'était engagé à payer une somme d'argent pour obtenir le gouvernement de cette ville. Mirkhond nous apprend (*Histoire des Samanides*, pag. 137) que Nasr-ben-Ahmed accorda le gouvernement de Reï à Mohammed-ben-Soulouc. J'ai fait observer (*ibidem*, note 58) que les manuscrits 21, 21 *bis* du supplément persan ajoutaient les mots *fils d'Ali* après le nom de Mohammed, et qu'Ibn-Khaldoun nous offrait une fois la même leçon et une autre fois la leçon suivante : Mohammed, fils d'Ali, surnommé Soulouc. J'ajoutais : « Entre ces diverses leçons, je ne sais laquelle préférer. » Mais une raison qui milite puissamment en faveur de la leçon Mohammed, fils d'Ali, c'est que l'on trouve les mots Mohammed-ben-Ali sur une monnaie frappée à Mohammedia (Reï), dans l'année 315 (927-8), avec les noms de Moctadir-billah et de Nasr-ben-Ali. (Voyez Fræhn, *De musei Sprewitziani*

nouvelle, Ibn-Soulouc se retira dans le Khoraçan. Ioucef entra dans Reï et s'empara de cette ville, ainsi que de Cazouin, de Zendjan et d'Abher. Lorsque Moctadir apprit ces conquêtes et la prétention qu'affichait Ioucef d'avoir reçu un étendard et un diplôme d'investiture de la part d'Ali, fils d'Iça, il en témoigna son mécontentement. Ioucef écrivit à Ibn-Forat, qui avait été rétabli dans le vizirat, pour faire connaître qu'Ali lui avait envoyé le diplôme d'investiture de Reï et des villes citées plus haut;

numis kuficis, pag. 82, cf. *ibid*, pag. 87, 88.) Le même personnage est nommé par Ibn-Alathir (t. II, fol 206 v. ms. de C. P. t. IV, fol. 293 v.) Abou-Abbas Soulouc, et ailleurs (fol. 209 v.) Abou'labbas Ahmed, fils d'*Ibrahim*, fils de Soulouc (l'exemplaire de C. P. fol. 294 v. porte Mohammed, fils d'Ibrahim Soulouc صعلوك). Ibn-Khaldoun l'appelle Abou'labbas Mohammed, fils d'Ibrahim, connu sous le nom de Soulouc, et ailleurs (t. III, fol. 391 r.), Mohammed ben Ibrahim Soulouc; ailleurs encore (t. IV, fol 192, t. III, fol. 398 r.), Mohammed-ben-Ali-ben-Soulouc et, enfin (t. IV, fol. 154 v.), Mohammed-ibn-Ali, surnommé Soulouc. Une considération qui peut nous porter à regarder le mot Soulouc comme le surnom de Mohammed, outre les passages d'Ibn-Khaldoun déjà cités, c'est qu'on lit dans Beïbars (172 r.) Abou'labbas Soulouc; et plus loin (173 v.), Abou'labbas Mohammed, fils d'Ibrahim Soulouc صلوك (*sic*). Il est vrai que, plus loin (174 r.), Beïbars écrit Ibn-Soulouc ابن صعلوك. On lit dans Noveïri (ms. 641, fol. 22 v.) (*sic*) ابو العباس محمد بن المعروف بصعلوك السامانى, et, dans la suite du récit, cet historien écrit simplement Soulouc, ainsi que Hamza Isfahani (pag. 240; ce dernier, toutefois, donne, comme Noveïri, à Mohammed le surnom d'Assamani ou le Samanide). (Cf. Beïbars, fol 174, 175 v. Ibn-Alathir, 209 v. 210 v. Ibn-Khaldoun, t. III, fol. 391 r. t. IV, fol. 12. v.) Enfin, Djemal-Eddin Ali, pour désigner un personnage dont il sera plus d'une fois question ci-dessous, se sert de l'expression «le frère de Soulouc» (pag. 35, 36, 37 et 38).

que lui même en avait fait la conquête et en avait chassé ceux qui s'en étaient emparés. De plus, il s'excusait de cette conduite, et rappelait les dépenses considérables qu'elle lui avait coûtées. Moctadir ne se paya pas de ces protestations. Il ordonna à Ibn-Forat d'interroger Ali sur ce sujet. Ibn-Forat fit venir l'ancien vizir et l'interrogea. Ali nia la vérité des allégations de Ioucef, et dit : « Adressez-vous au *catib* (secrétaire) et aux domestiques du khalife. Il faut absolument que les diplômes d'investiture et les drapeaux soient portés par un des serviteurs du khalife[1]. » Grâce à ce moyen, on connut la vérité. Ibn-Forat écrivit à Ioucef, pour lui reprocher son entreprise sur Reï et son imposture. Puis il envoya des troupes pour le combattre[2].

[1] فان العهد واللوا لابد ان يسير بهما بعض خدم الخليفة او بعض قواده

[2] Ibn-Alathir, t. II, fol 214 v. 215 r. ou ms. de C. P. t. IV, fol. 296 v. Noveïri, ms. 645, fol. 9 r. Beïbars, fol. 180 r. Ibn-Khaldoun, t. III, fol. 393 r. et v. Djemal-eddin Ali, *apud* Freytag, pag. 35, semble placer l'entreprise d'Ioucef sur Reï en l'année 305. Ibn-el-Kattan et Dzéhébi sont du même avis, car ils rapportent la rébellion d'Ioucef sous la date de l'année 305 (Dzéhebi, ms. 646, fol. 3 r.). Voici comment Ibn-el-Kattan raconte la manière dont Ali, fils d'Iça, parvint à se justifier : « Ibn-el-Forat alla trouver Moctadir Billah et lui fit savoir qu'Ali, fils d'Iça, avait écrit à Ibn-Abi'ssadj pour lui ordonner de marcher vers Reï, trahissant ainsi le khalife et usant de perfidie envers lui. Moctadir Billah accueillit ce discours d'Ibn-el-Forat. Lorsqu'Ibn-el-Forat fut sorti, le khalife interrogea, touchant cet objet, Ali, fils d'Iça, qui était emprisonné dans son palais. Ali lui dit : « La province vers laquelle j'ai envoyé « Ibn-Abi'ssadj était occupée par le frère de Soulouc. J'ai écrit à ce « dernier de combattre Ioucef. Je ne m'inquiétais pas de les voir

Cette armée se mit en marche, dans l'année 305 (917-8), sous le commandement de Khacan al-Moflihi المفلحى [1], qui était assisté de plusieurs autres généraux: Ahmed, fils de Mesrour-al-Balkhi, Sima-el-Djezéri et Nihrir Essaghir. Lorsqu'elle fut arrivée à Hamadan, Khacan la passa en revue. Puis il reprit sa marche contre Ioucef, avec dix mille hommes; Ibn-Abi'ssadj n'en avait que sept mille. Malgré l'infériorité du nombre, il en vint aux mains avec Khacan. Le frère de Soulouc [2], qui était placé à l'aile gauche de Ioucef, et Ali, fils de Khanazem, qui se trouvait à l'aile droite, chargèrent les troupes du khalife et les mirent en déroute. Khacan se réfugia à Com. Ioucef prit plusieurs captifs, qu'il fit entrer à Reï, montés sur des chameaux, مشهرين على الجمال. D'après Djémal-eddin, il marcha vers Reï, après avoir empêché de poursuivre les fuyards [3]; *malgré cela*, la plupart d'entre eux furent chargés de chaînes.

«périr tous deux. J'ai d'ailleurs demandé au khalife la permission «d'agir ainsi; il me l'a accordée, et je le priai d'apostiller la lettre «que j'écrivis à Ioucef.» Le résultat de ces explications fut favorable à Ali auprès de Moctadir. Il adoucit la captivité d'Ali, loin de la redoubler.» Ms. de Gotha, fol. 91. r.

[1] Telle est la leçon de Djemal-eddin-Ali, de Beïbars, de Noveïri, d'Ibn-Khaldoun, du manuscrit de C. P. L'autre manuscrit d'Ibn-Alathir porte البلخى Al-Balkhi, et Ibn-el-Kattan المفلحى.

[2] C'est par ce seul titre que Djemal-eddin-Ali, à qui nous devons ces détails, désigne Ahmed, fils d'Ali.

[3] Cette assertion est confirmé par Ibn-el-Kattan (fol. 91 r.): فما ترك احدا من اصحابه يتبعه ولا ياخذ من اصحابه شيا

Lorsque la nouvelle de cette défaite fut arrivée à Bagdad, le khalife fit partir l'eunuque Mounis, à la tête d'une armée considérable, pour combattre Ioucef. Mounis sortit de Bagdad, dans le mois de chevval (mars-avril 918), et investit Abd-Allah, fils de Mohammed-al-Faréki, des emplois de Ioucef[1]. Les débris de l'armée de Khacan se joignirent à lui. Il destitua Khacan du gouvernement du Djébal, qu'il donna à Nihrir-Essaghir. Mounis continua sa marche. Ahmed, fils d'Ali, frère de Mohammed, fils d'Ali Soulouc[2], avait été envoyé par Ioucef à Cazouin, pour recueillir les tributs de cette ville; il demanda la vie sauve (*aman*) à Mounis, s'enfuit, emportant les sommes qu'il avait perçues, et alla joindre le général du khalife. Mounis le traita avec considération et lui fit des présents.

D'après Djémal-eddin-Ali, Mounis envoya Nafid, l'eunuque, auprès de Ioucef, pour lui proposer de livrer Reï au khalife; moyennant quoi, il promettait de lui laisser le reste des provinces qu'il occupait. Ioucef accéda à cette offre. Il sortit de Reï, qui fut livré à Nafid. Mounis écrivit au khalife, pour lui annoncer cet accord. Mais Moctadir refusa de le ratifier, et ordonna à Mounis de poursuivre Ioucef, et

[1] Djemal-eddin Ali. — Abd-Allah, fils de Mohammed al-Faréki, ne serait-il pas le même qu'un osdigan arabe d'Arménie, nommé, par Jean VI, P'harkini (pag. 309)?

[2] احمد بن على وهو اخو محمد بن على صعلوك. Ibn-Alathir, ms. de C. P. fol. 296 r.; وهو اخو محمد بن صعلوك, Noveïri, f. 9 v. Ce personnage est nommé par Maçoudi (ms. 716 supp. t. IV, fol. 186 r.) احمد بن على بن صعلوك

de lui enlever ses gouvernements. D'après Ibn-Alathir, Noveïri, etc. Ioucef écrivit à Mounis pour demander son pardon, et solliciter le gouvernement de Reï et des cantons qui en dépendent, moyennant un tribut de 700,000 dinars, sans compter les frais de l'entretien des troupes. Moctadir refusa fièrement d'y consentir. Lorsque Ioucef eut connaissance de la réponse du khalife, il évacua Reï, après l'avoir dévasté, et avoir recueilli le tribut de cette ville en dix jours. Moctadir investit du gouvernement de Reï, de Cazouin et d'Abher Vacif-al-Beçtimori, البكتمرى [1]. Alors Ibn-Abissadj se borna à demander d'être confirmé dans la possession des pays qu'il gouvernait précédemment, c'est-à-dire de l'Azerbaïdjan et de l'Arménie. Ibn-Forat conseillait au khalife d'y consentir. Mais Nasr, le chambellan, et un autre officier du khalife combattirent son avis. « Il n'est point permis, disaient-ils, de consentir à cela, tant qu'Ibn-Abi's-sadj n'aura pas fait sa soumission. » Ibn-Forat fut accusé de s'entendre avec Ioucef, et d'avoir de l'inclination pour lui[2]. Moctadir refusa de consentir à la demande

[1] D'après le manuscrit de Gotha (fol. 91 r.), Mounis entra dans Reï au mois de chevval 305.

[2] On lit dans Ibn-Alathir (fol. 218 r.), Beibars (184 r. et v.) et Noveïri (10 v.) que, dans le mois de djomada second 306 (novembre 918), le khalife fit arrêter le vizir Abou'l-Haçan-ibn-Forat, par le motif qu'il différait le payement de la solde des cavaliers, sous prétexte que le trésor avait été dépensé dans la guerre contre Ioucef, et que les revenus avaient diminué à cause de la saisie, par Ioucef, des tributs de Reï et de ses dépendances. De plus, on dit à Moctadir : « Ibn-Forat veut envoyer Hoceïn, fils d'Hamdan, vers Ibn-Abi'ssadj, comme pour le combattre. Mais, lorsque Hoceïn arrivera

de Ioucef, si ce n'est à condition que cet émir viendrait le trouver en personne. Comme Ioucef vit bien que sa vie serait en danger s'il se rendait à la cour du khalife, il se détermina à combattre Mounis[1].

Ce général avait cinquante mille hommes, tant cavaliers que fantassins. Le mercredi 9 de sefer 306, les avant-postes de Ioucef, commandés par Ali, fils de Vacif, en vinrent aux mains avec ceux de Mounis, qui avaient pour chef Simâ, fils de Bouveïh. Sima tomba de cheval et fut fait prisonnier. Ibn-Vacif l'envoya à Subuc, esclave de Ioucef, qui ordonna de le décapiter, et fit porter sa tête à son maître. Cependant, l'armée de Mounis fondit sur Ioucef, dont l'armée tout entière fut mise en déroute. Ioucef s'était détaché pour combattre, de l'aile droite de ses troupes, avec cinq cents esclaves, et son esclave Subuc avait fait de même à l'aile gauche, avec trois cents soldats. Mounis avait ordonné à toute son armée de charger l'ennemi à la fois; le frère de Soulouc l'en empêcha, attendant l'arrivée des cavaliers. Lorsque Ioucef vit que son armée avait été mise en déroute, il attaqua de son côté, avec ceux qui l'accompagnaient. Subuc en fit autant. Lorsque la troupe de Ioucef et celle de Subuc donnèrent, Mou-

auprès d'Ibn-Abi'ssadj, ils se réuniront contre toi.» Quelque temps après, Ibn-al-Forat ayant parlé à Moctadir de faire marcher Hoceïn contre Ioucef, le khalife se détermina à le faire arrêter. (Cf. ms. de Gotha, fol. 97 r.)

[1] Ibn-Alathir, t. II, f. 215 r. et v. Beïbars, 180 r. et v. Noveiri, fol. 9, r. et v. Ibn-Khaldoun, fol. 393 v. 394 r. Djémal-eddin-Alî, pag. 35, 36.

nis pensa que c'était le détachement de Fatik, et envoya quelqu'un pour hâter ses soldats. Le messager leur dit : « L'ostad vous ordonne de vous hâter. » Ils repartirent : « Quel est l'ostad ? » Le messager répliqua : « C'est Mounis. » Aussitôt les esclaves de Subuc tombent sur lui et le font prisonnier.

Subuc et Ibn-Abi'ssadj chargèrent de deux côtés différents, et rompirent l'ennemi. Il ne resta d'autre ressource à Mounis que celle d'emporter l'argent qu'il avait avec lui, et de se sauver à Zendjan, accompagné de ses familiers. Ioucef s'empara de tous ses bagages, défendit de tuer personne, et ordonna aux soldats du khalife de mettre bas les armes. Ils restèrent quelques jours auprès de lui. Ensuite, il les vêtit et donna à chaque fantassin un dinar. Subuc aurait voulu poursuivre Mounis, mais son maître l'en empêcha et dit : « O mon fils, lorsque nous aurons fait prisonnier Mounis, nous ne trouverons pas dans notre trésor de quoi l'affranchir, ni de quoi le revêtir d'un *khilat*[1]. » Mounis lui témoigna, dans la suite, sa reconnaissance de ce procédé.

[1] D'après Ibn-el-Kattan (fol. 96 r.), Nasr-Essobkéri نصر السبكرى joignit Mounis, qui venait de prendre la fuite, faisant porter son trésor devant lui. Il voulut faire Mounis prisonnier et s'emparer de ses richesses. Ioucef lui envoya intimer la défense de l'attaquer, et de causer le moindre tort à tout ce qui l'accompagnait. Plusieurs généraux furent faits prisonniers dans cette rencontre. Ioucef les traita avec honneur et leur donna des khilats et des chevaux حملهم, puis il les relâcha. Aussi, ceux qui faisaient partie de l'armée de Mounis désirèrent-ils être faits prisonniers. »

Plusieurs des généraux de Mounis furent faits prisonniers, entre autres Hilal, fils de Bedr. Ioucef les fit entrer dans Ardébil, montés sur des chameaux. Selon Djémal-eddin-Ali, Ioucef relâcha Hilal et lui donna des sommes considérables[1].

De Zendjan, Mounis annonça sa défaite au khalife. Celui-ci lui envoya l'ordre de rester à Zendjan, jusqu'à ce que les troupes se fussent ralliées à lui, et de retourner alors contre Ardébil. Ibn-Abi'ssadj écrivit à Mounis, pour traiter de la paix. Tous deux s'envoyèrent des ambassadeurs pour cet objet. Mounis écrivit au khalife, qui refusa de nouveau de consentir à la paix. Mounis séjourna à Zendjan jusqu'au commencement de l'année 307 (juin 919). A cette époque, le khalife envoya Abd-Allah, fils d'Hamdan, à Mounis, afin de l'aider contre Ioucef. Ahmed, fils d'Ali, frère de Soulouc-Assamani, vint d'Abher le rejoindre, avec son armée. Mounis, se voyant à la tête de troupes considérables, marcha contre Ioucef, et le rencontra aux portes d'Ardébil, un vendredi, au milieu du mois de sefer 307 (16 juillet 919). L'armée de Ioucef fut mise en déroute. Mais il tint ferme sur une colline, avec ses esclaves les plus dévoués. L'émir Abou'l-Hidja-Abd-Allah, fils d'Hamdan, fondit sur lui, avec une troupe d'Arabes de la tribu de Taghleb, et faillit le culbuter. Mais, Ioucef ayant résisté, Abou'l-Hidja feignit de fuir; puis il fit volte-face. Ioucef fut blessé et prit la fuite. Abou'l-

[1] Ibn-Alathir, fol. 215 v. Beïbars, fol. 180 r. Djémal-Eddin-Ali, pag. 36, 37.

Hidja le poursuivit, et un des ennemis le fit prisonnier et le mena à Mounis. Celui-ci le traita avec considération et dressa pour lui une tente à côté de la sienne. Subuc-Assadji parvint à se sauver[1].

Mounis investit du gouvernement de Reï, de Démavend (دنباوند et دنياوند), de Cazouin, d'Abher et de Zendjan, Ali, fils de Vahçoudan ou Vahchoudan (وهسوذان), qu'il manda, pour cela, du Djébal, où il se trouvait alors. Mais l'oncle paternel de ce général, Ahmed[2], fils de Moçafir, prince de Tharem,

[1] Ibn-Alathir, II, 215 v. Beïbars, 180 v. 181 r. Djémal-eddin, page 37; Maçoudi, t. II, f. 300 r.; manuscr. de Gotha, fol. 101 r. D'après ce dernier ouvrage, Mounis dit à Iouçef: « Écris à Subuc de se rendre auprès de toi, car cette conduite est un des moyens qui pourront amener le khalife à te traiter avec douceur. » Ibn-Abissadj obéit. Subuc répondit à son maître: « Je n'en ferai rien, jusqu'à ce que je sache la manière dont ils en auront usé envers toi. Alors j'irai te trouver comme un esclave soumis. »

[2] Au lieu d'Ahmed je pencherais à lire Mohammed. En effet, un personnage de ce nom, aussi fils de Moçafir, est mentionné, par Ibn-Alathir et Ibn-Khaldoun, avec le titre de prince de Tharem صاحب الطرم. Il donna le jour à Al-Merzban, qui devint, en l'année 330 941-2), prince de l'Azerbaïdjan, et joua un rôle important jusqu'à sa mort, qui arriva en 346 (957-8). Voyez Ibn-Alathir, man. de C. P. IV, f. 337 v. 341 v. 357 r. Ibn-Khaldoun, t. IV, man. ¹¹²/₄, f. 225 r. Abou'lféda, *Annales*, t. II, pag. 464, et M. C. d'Ohsson, *Voyage d'Abou-el-Cassim*, pag. 111, 112, 113, 114 et 253.

Dans ce dernier ouvrage, M. d'Ohsson, trompé sans doute par le manuscrit d'Ibn-Alathir, qu'il avait sous les yeux, a fait de Mohammed, fils de Moçafir, et de son fils, Al-Merzban, un seul et même personnage. Mais notre manuscrit (*ibid.* f. 341 v.), dans le récit de l'expédition des Russes dans l'Arran, en l'année 332 (943-4), porte bien distinctement المرزبان بن محمد; plus loin, en parlant de la mort d'Al-Merzban, Ibn-Alathir ne le désigne que par les titres d'Alsalar-al-Merzban. D'ailleurs, Ibn-Alathir et son abréviateur, Ibn-Khaldoun, distinguent soigneusement Al-Merzban de Moham-

fondit sur lui, à Cazouin, et le tua dans son lit. Moctadir nomma alors général des troupes dans ces

med-ben-Moçafir. Voici ce qu'on lit dans le dernier de ces historiens (chapitre intitulé conquête de l'Azerbaïdjan par Al-Merzban, fils de Mohammed, fils d'Al-Moçafir, استيلا المرزبان بن محمد بن مسافر (على اذربيجان) : « Mohammed, fils de Moçafir, était un personnage considérable, et possédait Attharem. Il eut un grand nombre d'enfants, parmi lesquels Sélar, qui aida Merdavidj à combattre Asfar, ainsi qu'on l'a vu plus haut, dans le récit du meurtre de ce dernier; Soulouc, Vahchoudan et Al-Merzban. » Plus loin, Ibn-Khaldoun raconte que Abou'l-Cacim-Ali, fils de Djafer, vizir du prince de l'Azerbaïdjan, Decim دسيم, Ibn-Ibrahim-al-Curdi, redoutant la colère de son maître, s'enfuit à Tharem, auprès de Mohammed, fils de Moçafir. A cette époque, les deux fils de Mohammed, Vahchoudan et Al-Merzban, craignant leur père, s'emparèrent de plusieurs de ses forteresses; puis ils le firent arrêter, le dépouillèrent de ses richesses et de ses trésors. Le vizir Ali, fils de Djafer, gagna la faveur d'Al-Merzban, car il partageait, ainsi que ce prince, les croyances des Bathiniens, وكان يشاركه فى دين الباطنيه. Il lui inspira l'envie de s'emparer de l'Azerbaïdjan. » Nous avons vu qu'au commencement de cet extrait, Ibn-Khaldoun renvoie à une précédente section de son ouvrage. Le passage auquel il fait allusion se trouve au commencement du chapitre des Bouveïhides (ms. $\frac{832}{A}$, f. 193 r.). On y lit que, lorsque Asfar se fut emparé de Reï, il envoya Merdavidj, avec son frère Chirveïh, vers le château de مهران الطرم, afin qu'ils l'enlevassent à Mohammed, fils de Moçafir, celui-là même qui se rendit maître, dans la suite, de l'Azerbaïdjan (*sic*). Plus loin, Ibn-Khaldoun s'exprime ainsi: « Asfar envoya Merdavidj vers le prince de Samiran-Althar سميران الطر, celui-là même qui s'empara, dans la suite, de l'Azerbaïdjan. » Enfin, quelques lignes plus bas, le même personnage est désigné par le seul nom de Sélar. Dans le passage correspondant, Ibn-Alathir (II, 246 v.) écrit Sélar, prince de Samiran-Attharem سميران الطرم, ou, comme porte la copie de C. P., Chamiran Attharem شميران الطرم (T. IV, f. 309 r.) Beïbars-al-Mançouri (fol. 209 r.) offre ces mots : « Sélar, prince de شهيران Chéhiran. » On lit, dans une autre portion de l'ouvrage d'Ibn-Khaldoun (t. III, f. 412 v.) : « Sélar, prince de Samiran et de Tharem سمران والطرم. » Enfin, comme pour compliquer la diffi-

cantons Vacif-al-Bectimori et percepteur du *kharadj*, Mohammed, fils de Soleïman. Mais Ahmed,

culté, on trouve dans Ibn-Alathir et dans Beïbars (*dict. loc.*) : « Et ce Sélar est le même dont le fils devint, dans la suite, prince de l'Azerbaïdjan et d'autres provinces. Si ce dernier renseignement est exact, on doit en conclure qu'au lieu de Sélar, il faut lire, comme dans les deux premiers passages d'Ibn-Khaldoun : Mohammed, fils de Moçafir.

Quant à la localité dont le nom se lit diversement dans ces différents passages, voici ce qu'en dit le *Méracid-el-Ittila* : « Sémiran سميران est un château fort, sur un fleuve qui coule entre deux montagnes, dans la contrée de Tarem تارم. Le prince d'Alamout le détruisit. C'était la place forte du roi du Deïlem. » On lit, dans le même ouvrage, à l'article Tarem تارم : « C'est un vaste district dans les montagnes, entre Cazouin et le Guilan جيلان. On y trouve un grand nombre de bourgades, de montagnes, etc. mais on n'y voit aucune ville célèbre. » Enfin, on trouve, sous le mot Altharm الطرم, les détails suivants (*apud* Uylenbroëk, *Iracæ persicæ descriptio*, p. 71) : « C'est un canton considérable, dans les montagnes qui s'élèvent au-dessus de Cazouin, dans le pays des Deïlémites. Il se compose de métairies et de bourgades situées dans les montagnes, et qui abondent en herbe et en eau. » Ibn-Haucal paraît avoir eu en vue le château de Samiran, lorsqu'il dit qu'entre Cazouin et la résidence du roi des Deïlémites مستقر ملك الديلم, il y a une distance de 12 parasanges (apud Uylenbroëk, pag. 6 ; cf. Édrici, t. II, p. 168). D'après Hamd-Allah-Mustaufi (*Nozhet-el-Coloub*, ms. persan, 137, f. 370 r.), la contrée de Tharem ou Tharemin طارمين (pour Tharémeïn, les deux Tharem), se divise en deux portions principales : *Tharem Sofla* طارم سفلى ou Tharem l'inférieure, et *Tharem Olia* طارم عليا ou Tharem la supérieure. Le nom de Taroum désigne encore de nos jours une petite rivière, qui se réunit au Kizil-Ouzen, près du village de Mendjil (Voy. M. le général Trézel, *Notice sur le Ghilan et le Mazendéran; apud* Jaubert, *Voyage en Arménie et en Perse*, pag. 428, 429), et qui est plus connue sous le nom de Chah-Roud. (Voy. le P. de la Maze, *Lettres édifiantes*, t. IV, pag. 88.) Quant au district de Tarem, il a été exploré, à la fin de l'année 1838, par le savant M. Rawlinson, qui en a donné une description détaillée. (*Journal of the royal geographical Society*, t. X, pag. 61-64.)

fils d'Ali, fils de Soulouc (*sic*), que Mounis avait mis en possession d'Ispahan, de Com, de Cachan et de Saveh, marcha de Com sur Reï et entra dans cette ville. Le khalife lui envoya reprocher sa conduite, et lui ordonna de retourner à Com. Il obéit; mais, bientôt après, il se révolta ouvertement, chassa les préposés du kharadj à Com, et se disposa à renouveler son entreprise sur Reï. On écrivit à Nihrir-Essaghir, gouverneur d'Hamadan, de se rendre à Reï, avec Vacif, pour en repousser Ahmed, fils d'Ali. Ahmed en vint aux mains, avec eux, aux portes de Reï, les mit en déroute, tua Mohammed, fils de Soleïman, et s'empara de Reï. Il écrivit à Nasr *al-hadjib*, pour le prier de lui obtenir la paix du khalife, s'engageant à payer un tribut de 160,000 dinars. De plus, Ahmed renonça à la possession de Com, où le khalife plaça un gouverneur particulier[1].

Lorsque Mounis retourna à Bagdad, il emmena Ioucef. D'après Djémal-eddin Ali, on avait préparé pour Ioucef un chariot, afin de le promener en public monté sur ce chariot, et accompagné des efféminés (المخانثة), qui se seraient vantés à ses dépens. Mounis, ayant eu avis de ce projet, le désapprouva, et dit : « Des émirs aussi illustres ne sont pas promenés en public. » Il pria Moctadir-billah de renoncer à cela, et Moctadir y consentit. Mounis fit son entrée à Bagdad, le 10 de rébi second 307. Les rues avaient été décorées pour lui faire honneur, et les habitants

[1] Ibn-Alathir, II, 216 r. ou ms. de C. P. t. IV, f. 297 r. Ibn-Khaldoun, III, 420 r.

se réunirent autour de lui. L'émir Ioucef marchait devant Mounis, monté sur un chameau (مشهورا على جمل), et vêtu de la robe de brocart qu'avait portée dans une semblable circonstance Amr, fils de Leïts, le Soffaride. Sa tête était couverte d'un bonnet fait de queues de renards [1]. Il tenait ses yeux fixés sur la

[1] عليه برنس باذناب الثعالب. Dans cette phrase d'Ibn-Alathir, le mot برنس, *bornos*, est synonyme de طرطور, que l'on rencontre ordinairement employé en pareil cas. (Voyez M. Reinhart Dozy, *Dictionnaire détaillé des noms des vêtements chez les Arabes*, p. 268, 269. Cf. sur le *Tartour* d'Abou-Racvah, *Ibn-Alathir*, ms. de C. P. t. V, f. 43 r. Silvestre de Sacy, *Exposé de la religion des Druzes*, t. I, pag. CCCXXVI et *Chrestomathie arabe*, t. I, pag. 160. Dans ce dernier passage, S. de Sacy a rendu peu exactement *tartour* par toque). Ce passage confirme pleinement, ce me semble, la définition de قلنسوة طويلة «bonnet haut,» donnée par Firouzabadi pour le mot برنس, *apud* Dozy, *opus supra laudatum*, pag. 73, 74. J'ose donc croire que le savant distingué que je viens de citer a eu tort de traduire les mots قلنسوة طويلة, par «bonnet dont un bout dépend (*sic*) sur l'épaule.» Je crois devoir ajouter ici un passage de Maçoudi où le mot *bornos* est employé dans le même sens : «Dans l'année 317 (*sic*), Iounis, fils d'Alneçadj (lisez Ioucef, fils d'Abou'ssadj), fut amené à Bagdad. On le promena en public, monté sur un chameau à deux bosses. Il était revêtu de la dorraah (tunique) de brocart qu'avaient portée Amr, fils de Leïts, et Vacif l'eunuque (Cf. sur l'entrée de Vacif à Bagdad, *ibidem*, f. 278 v.), et sa tête était couverte d'un bonnet haut, garni de bandes (شقائق Cf. S. de Sacy, *Chrestomathie arabe*, 2ᵉ édition, t. II, p. ٩٣, l. 6) et de sonnettes. وفي سنة سبع عشرة وثلثماية ادخل يونس بن النساج الى مدينة السلام وقد شهر على الجمل الفالج وعليه دراعة الديباج الذى لبسها عمرو ابن الليث ووصيف الخادم وعلى راسه برنس طويل بشقائق وجلاجل. Ms. ar. 715 supp., fol. 441 r. et r. Il y a ici une lacune dans le manuscrit 514.

Du temps de Chardin et de Tavernier, les marchands convaincus

terre. Les habitants de Bagdad blâmèrent la manière dont Ioucef était traité, parce qu'il n'avait pas tenu une conduite répréhensible envers les prisonniers. Les assistants faisaient des vœux pour que Dieu adoucît en sa faveur le cœur du khalife, à cause de la beauté qu'ils voyaient en lui et de sa bravoure, qui leur

d'avoir vendu à faux poids, étaient condamnés à être promenés publiquement, la tête couverte d'un bonnet, que l'on peut comparer au *tartour* des Arabes. « On leur met sur la tête, dit le premier de ces deux voyageurs (édition de 1723, t. VI, p. 311), un haut bonnet de paille, et on les promène ainsi par la ville, et surtout dans leur quartier..... On appelle ce supplice *takte-cola* تخت كلاه, c'est-à-dire *bonnet d'escabelle*, à cause de sa hauteur, etc. » — « Le supplice ordinaire, dit Tavernier (éd. de Rouen, 1713, t. II, 347, 348), est de faire porter, à ceux dont on a découvert la tromperie, un grand *takté kolas*, qui est un bonnet haut comme nos ruches à miel, que l'on leur met sur la tête, avec une clochette pendue au col. » On peut encore rappeler, à propos du *tartour*, que, chez nous, il y a moins de deux siècles, un débiteur insolvable pouvait sortir de prison en faisant cession, c'est-à-dire en consentant qu'on lui mît publiquement un bonnet vert sur la tête. C'est à cette coutume que Boileau fait allusion, dans sa satire Ire, lorsqu'il mentionne

.....D'un bonnet vert le salutaire affront.

Ibn-Djouzi, dans son *Mirat-ezzéman* (ms. arabe 640, fol. 210 r.), et une addition marginale de notre manuscrit de Beïbars (ms. 668, f. 83 r. 82 v.), racontent ce qui suit, sous la date de l'année 271 : « Dans cette année, Ioucef, fils d'Abou'ssadj, attaqua les pèlerins. Ils lui résistèrent, le firent prisonnier, et l'amenèrent à Bagdad chargé de chaînes. Mounis-al-Mozaffer entra avec lui dans cette ville, et lui en fit faire ignominieusement le tour sur un chameau » (*sic*) مشهورا على جمل Beïbars ; قد أُشهِر على جمل Ibn-Djouzi ; cf. sur la 4e forme du verbe شهر, employée dans ce sens, une note de M. Dozy, *opus supra laudatum*, page 275, note 17). Abou'l-Cacim-al-Mohcin-Atténoukhi rapporte, dans son ouvrage intitulé : *La joie après le chagrin* الفرج بعد الشدة, l'histoire suivante, qu'il tenait d'Abou-Becr-al-

était connue. Lorsqu'il fut arrivé au palais du khalife, on lui fit mettre pied à terre et on le conduisit auprès de Mo[illegible]ir. Le vizir Hamid, fils d'Abbas, et le *reïs* Ali, fils d'Içа, lui promirent, au nom de ce prince, un traitement honorable. Après quoi, on

Adémi الأدمى, le lecteur du Coran : « Lorsque Ibn-Abi'ssadj entra dans Bagdad, enchaîné et porté sur un chameau سايرا مقيدا مشهورا, Iounis (lisez Mounis) m'ordonna de l'accompagner (c'est Al-Adémi qui parle). Nous le rencontrâmes à quelques parasanges de la ville..... Je lisais devant Ibn-Abi'ssadj : « C'est ainsi que ton sei« gneur prend les villes injustes, quand il s'en empare (Coran, XI, « 104) ». Je fis suivre ce verset de tous ceux du Coran qui ont une signification analogue. Ibn-Abi'ssadj était couvert d'un *bornos* et pleurait. Lorsque quelque temps se fut écoulé après cet événement, Mounis intercéda pour Ioucef. Le khalife accueillit cette intercession, et mit Ioucef en liberté. Mounis me dit : « Ibn-Abi'ssadj te de« mande. Rends-toi à sa demeure. Je répliquai : Peut-être est-il mé« content intérieurement de *ma conduite en* ce jour-là. » Mounis répondit : « Tu ne peux te dispenser de l'aller trouver. Je repris : J'invoque « Dieu pour qu'il se charge de mon affaire اللّه اللّه في (cf. M. de « Slane, *Journal asiatique*, IIIe série, t. VI, page 101, 102), ô Ostad. » Il répéta : « Tu ne peux te dispenser de l'aller trouver. » Je me rendis donc auprès de Ioucef. Il me fit approcher de lui, me fit asseoir à une place honorable فقربنى ورفع مجلسى, et me dit : « Je désire que « tu lises ces versets que tu as lus devant moi, tel jour. Je répondis : « La circonstance l'exigeait ainsi, mais il en est autrement aujour« d'hui كان الحال يقتضى ذلك اما اليوم فلا. » Il répliqua : « Il le faut « absolument, ne crains rien, j'ai profité de ces versets. » Je commençai donc à lire les versets en question ; cependant, il pleurait et se lamentait. Quand j'eus fini, il tira de dessous son oratoire مصلاه (sans doute la natte ou le tapis sur lequel il s'agenouillait pour réciter ses prières) un grand nombre de dinars, et m'en remplit la bouche حشا بها فى. Puis il me donna deux mille dirhems. Je les pris et sortis ; je trouvai à la porte une mule fringante, sellée et bridée, et je montai sur elle. Ioucef me fit accompagner par un serviteur portant des étoffes, et me dit : « Reviens quand tu voudras, et « ne cesse pas de me visiter tant que je resterai à Bagdad. » Je l'allai

le conduisit dans un salon[1] qui avait été préparé pour lui servir de prison[2].

Après le départ de Mounis pour Bagdad, Subuc, affranchi de Ioucef, fondit sur l'Azerbaïdjan, et s'en empara. Une armée considérable se rassembla auprès de lui. Mounis envoya contre lui Mohammed, fils d'Obaïd-Allah-el-Faréki, qu'il investit du gouvernement de la province. Mais el-Faréki fut mis en déroute et retourna à Bagdad. Subuc écrivit au khalife pour demander le gouvernement de l'Azerbaïdjan, qui lui fut accordé moyennant un tribut annuel de 220,000 dinars. Mais il ne tint pas ses engagements[3].

Au commencement de l'année 310 (922), Ioucef fut relâché, sur l'intercession de Mounis, et reçut un présent. Il alla trouver Moctadir, le 9 de moharrem (9 mai), et fut revêtu d'un *khilat*. En-

voir toutes les semaines pour lui lire *des passages du Coran*. Il me donna chaque mois cent dinars, jusqu'à ce qu'il partît de Bagdad.» Le fait qui sert d'introduction à ce récit est réellement arrivé en 271, ainsi que nous l'avons vu plus haut. Quant au récit lui-même, je n'hésite pas à croire qu'il doit être rapporté à l'année 307, comme le prouve le rôle qu'on y fait jouer à l'eunuque Mounis.

[1] Je lis قاعة dans Djémal-eddin (page 38), au lieu de قاعدة? D'après Ibn-Alathir, Noveïri et Beïbars, Ioucef fut emprisonné dans le palais auprès de Zebdan, زبدان, Zidan زيدان, ou Ziadan زيادان, l'intendante (*kahermanah*).

[2] Ibn-Alathir, 215 v. 216 r. Beïbars, 181 r. Noveïri, Djémal-eddin, pag. 37 et 38; ms. de Gotha, fol. 141 r.

[3] Ibn-Alathir, t. II, fol. 216 r. ou ms. de C. P. fol. 297 r. Ibn-Khaldoun, f. 394 v.; d'après Djémal-eddin-Ali (page 38), le khalife traita Subuc avec faveur, sur la demande de Mounis, et l'investit de ce qui appartenait à son maître.

suite le khalife lui donna l'investiture de Reï, de Cazouin, d'Abher, de Zendjan et de l'Azerbaïdjan; et lui imposa une redevance annuelle de 500,000 dinars, outre le payement de la solde des troupes qui se trouvaient dans ces provinces. Le même jour, le khalife fit revêtir de *khilats* Vacif-al-Bectimori, Thahir et Iacoub, tous deux fils de Mohammed, fils d'Amr le Soffaride. Ioucef fit ses préparatifs de départ. Moctadir lui adjoignit un corps de troupes sous le commandement de Vacif. Ioucef partit de Bagdad pour l'Azerbaïdjan, au mois de djomada second (octobre). Il avait reçu l'ordre de passer par Mouçoul, et d'examiner la situation du Diar-Rébiah. En conséquence, il se rendit à Mouçoul et inspecta les districts environnants; puis il continua sa marche vers l'Azerbaïdjan. A son arrivée dans cette province, il apprit que son esclave Subuc était mort, et il fut affligé de ce trépas. En effet, Subuc s'était fort bien conduit envers son maître durant la captivité de celui-ci; il n'agissait que d'après les ordres, et ne s'asseyait qu'au-dessous du siége de Ioucef[1].

[1] Ibn-Alathir, 226 v. 227 r. Noveïri, 13 r. Beïbars, 191 r. Ibn-Khaldoun, 397 v. 421 r. Jean VI, 332, 333. Subuc paraît être le Serpouk'h de Jean VI, pag. 319, 320. Cependant, cet historien dit (pag. 338 et 339) que Serpouk'h était aussi nommé Nasr. Le récit de Jean VI paraît ici très-peu clair; car, immédiatement après avoir dit que Ioucef envoya en Arménie (en 923, selon Tschamtschean, cité par Pétermann, *dict. loc.* pag. 8), un osdigan nommé Nasr, que beaucoup de personnes appellent aussi Serpouk'h, le patriarche arménien ajoute: «Quelque temps avant ce que nous venons de raconter, un des principaux esclaves d'Youssouf, nommé Serpouk'h, qui fut ensuite jeté en prison par l'osdigan, s'était enrichi dans la

Ioucef marcha de l'Azerbaïdjan contre Reï, où commandait Ahmed, fils d'Ali, frère de Soulouk (اخا صعلوك). Celui-ci s'avança à sa rencontre. Ils en vinrent aux mains entre Abher et Zendjan. Les troupes d'Ahmed étaient plus nombreuses que celles d'Ioucef. Néanmoins, l'émir chargea l'ennemi à plusieurs reprises, le mit en déroute, atteignit Ahmed, le frappa et le renversa de dessus sa monture (8 de dzou'lhidjdjeh 311=18 mars 924). Sa tête fut envoyée à Bagdad[1]. Ibn-Abi'ssadj s'empara de Reï, et y fit son entrée au mois de dzou'lhidjdjeh. Puis il quitta cette ville pour se rendre à Hamadan, au

direction des affaires politiques que celui-ci lui avait confiées. Après lui avoir ôté sa place, Youssouf le fit venir auprès de lui, dans la ville d'Ardavel (Ardébil), où il se trouvait depuis quelque temps, pour le faire mourir, et pour s'emparer de ses trésors, de ses richesses et de ses biens.» Le chapitre qui suit immédiatement celui-là commence ainsi: «Cependant, Nasr, qu'on nommait ordinairement Serpouk'h, et que Youssouf avait envoyé avec le titre d'osdigan dans l'Arménie, se mit en marche, etc.» L'osdigan Nasr-Serpouk'h, de Jean VI, ne serait-il pas le même personnage qui est appelé Nasr-Essobkéri, par Ibn-el-Kattan? (Voy. ci-dessus, pag. 414.) Je renonce à présenter ici le résumé du récit de Jean VI, en ce qui touche Ioucef et ses lieutenants. Ces événements qui, d'ailleurs, n'offrent pas une bien grande importance, ont été parfaitement résumés par M. Lajard, dans sa Notice sur Jean Catholicos (p. XXXVI à XLIII). Au lieu de Serpou'kh, M. Petermann (pag. 9) écrit Esbukh, ce qui se rapproche plus de l'orthographe arabe *Sabuc*.

[1] Djémal-eddin, pag. 38; Ibn-Alathir, ms. de C. P. pag. 302 r. D'après ces historiens, Ahmed, fils d'Ali, ayant abandonné son frère Soulouc, était allé trouver Moctadir, et avait reçu en fief la ville de Reï. Ensuite il se révolta, fit la paix avec les enfants d'Othrouch et Macan, fils de Cali, qui régnaient dans le Thabaristan et le Djordjan. Selon Ibn-Alathir et Beïbars, il fut tué à la fin de dzou'l-cadeh.

commencement de l'année 313 (avril 925), laissant pour lieutenant à Reï son esclave Moflih. Les habitants chassèrent Moflih, qui se retira près de Ioucef. Celui-ci revint à Reï, dans le mois de djomada second 313 (septembre 925), et s'en empara[1].

Dans l'année 314 (926), Moctadir investit Ioucef du gouvernement des provinces d'Orient. Il lui ordonna de se rendre de l'Azerbaïdjan à Bagdad, et de marcher vers Vacith, puis vers Hedjer, afin de combattre Abou-Thahir-Soleïman le Carmathe. Il lui permit de s'approprier les revenus des provinces d'Orient, pour les distribuer à ses généraux et à ses soldats. Ioucef marcha vers Vacith, où se trouvait Mounis-al-Mozaffer. A l'approche de Ioucef, Mounis évacua Vacith, et retourna à Bagdad. Le khalife assigna à Mounis le produit du *kharadj*, dans les districts d'Hamadan, de Saveh, de Com, de Cachan, dans le Mah de Basrah (Nihavend), dans le Mah de Coufah (Dinaver), et dans Macébadan (ماسبذان), afin qu'il l'employât à l'entretien de sa table et à ses autres dépenses, et qu'il s'en servît pour combattre les Carmathes. Moctadir fit tout cela par le conseil du vizir Abou'labbas-al-Khacibi (الخصيبى)[2].

[1] Ibn-Alathir, f. 229 v. ou ms. de C. P. 302 r. Beïbars, 193 r. et v. Ibn-Khaldoun, 397 v. 398 r. 421 v.

[2] Ibn-Alathir, t. II, f. 235 r. et v. ou ms. de C. P. 305 v. Beïbars, f. 198 r. Ibn-Khaldoun, 398 r. 422 r.; ms. de Gotha, f. 141 r. D'après cet ouvrage, Ioucef s'avança vers Bagdad. Nasr l'eunuque, Nazouk, Chefi (? سفيع) el-Moctadiri, Haroun, fils de Gharib-el-Khal, et d'autres individus parmi les pages, redoutèrent sa présence à Bagdad. Mounis lui écrivit de se diriger vers Vacith, afin d'y établir sa résidence, et

Dans l'année 315 (927), on reçut à Bagdad la nouvelle de la marche d'Abou-Thahir d'Hedjer sur Coufah. Puis on apprit de Basrah qu'il avait passé près de cette ville, se dirigeant vers Coufah. Le khalife écrivit à Ioucef, pour lui faire connaître cette nouvelle, et lui permettre de se rendre à Coufah. Ioucef partit de Vacith pour cette ville, à la fin du mois de ramadhan. On avait préparé à Coufah des provisions pour lui et pour son armée. Lorsque Abou-Thahir arriva près de Coufah, les lieutenants du khalife s'enfuirent de cette ville. Abou-Thahir s'en rendit maître, ainsi que des approvisionnements qu'elle contenait, et parmi lesquels se trouvaient deux cents *corrs* de farine et mille d'orge. Abou-Thahir avait épuisé les vivres et les fourrages qu'il avait emportés, et cette prise lui vint fort à propos.

Ioucef arriva à Coufah un jour après l'ennemi, le vendredi 8 de chevval (5 décembre). Il envoya un message aux Carmathes, pour les inviter à se soumettre à Moctadir, et leur indiquer le dimanche comme le jour du combat, dans le cas où ils refuse-

de combattre de là les Carmathes. Ioucef se dirigea contre eux. Puis il suspendit sa marche, à cause de certaines conditions qu'il stipula, et de sommes qu'il demanda. Or, l'argent étant très-rare, le khalife ne consentit point à satisfaire ses exigences, et ce refus motiva le retard de Ioucef. Plus loin (fol. 147 r.), Ibn-el-Kattan ajoute : « Ali, fils d'Içа, avait écrit à Ibn-Abi'ssadj de rester dans le Djébel. Ioucef ne fit aucune attention à sa lettre, et s'empressa de se diriger vers Holvan, dans le dessein de se rendre à Bagdad. » Selon le même historien, les soldats d'Ioucef commirent du dégât à Vacith. Les habitants se plaignirent vivement de leur conduite, et firent des vœux contre eux. Mais cela ne changea nullement leur manière d'agir.

raient. Ils répondirent : « Nous n'obéissons qu'à Dieu très-haut. Le moment de notre rendez-vous guerrier sera demain matin. » Le lendemain matin, samedi, les vagabonds de l'armée d'Ioucef commencèrent à injurier les ennemis et à leur lancer des pierres. Le combat s'engagea dans un endroit connu sous le nom d'Al-Khandac الخندق (le fossé), entre Hirah et Annil[1] بين الحيرة والنيل. Ioucef avait quarante mille hommes environ, et Abou-Thahir n'en avait qu'environ quatre mille. Ioucef, voyant le petit nombre des Carmathes, les méprisa et dit : « Certes, ces chiens seront entre mes mains dans une heure. » Il ordonna d'écrire des lettres annonçant sa victoire, avant même que la bataille fût commencée. Les deux armées s'avancèrent l'une contre l'autre. On combattit depuis l'aurore du samedi jusqu'au coucher du soleil. D'après Djémal-eddin-Ali, les deux armées restèrent en présence la nuit du dimanche (c'est-à-dire du samedi au dimanche), et la plupart des soldats d'Ioucef prirent la fuite, à la faveur de l'obscurité. La bataille recommença le lendemain matin, avec une égale ardeur. Abou-Thahir, voyant la résistance que faisaient les ennemis, s'empressa de prendre part au combat, avec une troupe de guerriers en qui il avait confiance[2]. Il chargea à leur tête et rompit les rangs

[1] On peut voir sur cet endroit un passage du *Mochtaric*, publié par Weijers (*Lobb-el-Lobab*, p. 216).

[2] D'après Dzéhébi, environ cinq cents Carmathes furent blessés avec des flèches empoisonnées. Abou-Thahir se trouvait dans une litière, entourée par deux cents cavaliers. Il en descendit, monta à cheval, et chargea Ioucef.

des soldats d'Ioucef, qui prirent la fuite devant lui. Ioucef resta entouré de cinq cents esclaves seulement. Il réunit tout son courage et dit à ses compagnons : « Montrez-moi leur chef ; peut-être pourrai-je fondre sur lui et le tuer. » On lui répondit : « Il est du nombre de ces cavaliers vêtus de blanc. » Telle était, en effet, la couleur du vêtement d'Abou-Thahir-Soleïman et de ses frères[1]. Il fondit sur les Carmathes, les rompit, parvint jusqu'auprès de leurs chefs, frappa l'un d'eux et le renversa de sa monture ; puis il retourna sur ses pas et continua à faire de nouvelles charges, quoique le nombre de ses esclaves diminuât à chaque moment, par la mort, la captivité ou la fuite. Enfin, il tenta une dernière charge, dans laquelle il fut fait prisonnier. Un grand nombre de ses soldats furent submergés dans l'Euphrate. Abou-Thahir conduisit Ioucef à son camp, et plaça auprès de lui un médecin chargé de soigner ses blessures[2].

[1] Il n'est pas hors de propos de rappeler ici que, comme l'a fait observer Hamaker (cité par Silvestre de Sacy, *Chrestomathie arabe*, t. I, pag. 499), les habits blancs, revêtus le jour d'un combat, indiquaient, chez celui qui s'en couvrait, la résolution de se dévouer à la mort ; car les linceuls dont on se sert pour ensevelir les morts doivent être blancs.

[2] Ibn-Alathir, fol. 238 r. et v. Beïbars, fol. 200 v. 201 r. Ibn-Khaldoun, tom. III, fol. 405 v. Abou'l-Méhacin, manuscrit 110 Saint-Germain, folio 150 v. Djémal-eddin-Ali, page 38 et 39 ; Dzéhébi, manuscrit 646, folio 53 r. Hamza-Isfahani, *Annalium libri X*, page 205. Ce dernier place la bataille le 20 de chevval (17 décembre) لتسع بقين منه : et Djémal-eddin-Ali, le samedi, 11 du même mois. D'Herbelot (*Bibliothèque orientale*, article Car-

La nouvelle de la défaite étant arrivée à Bagdad, tous les habitants, grands et petits, craignirent vivement les Carmathes, et résolurent de s'enfuir à Holvan et à Hamadan. Les fuyards de l'armée d'Ioucef entrèrent à Bagdad, la plupart à pied, le corps et les pieds nus, Mounis sortit de la ville, dans le dessein de se diriger vers Coufah. Il reçut la nouvelle que les Carmathes avaient marché vers Aïn-Ettemr (la source de la datte). Mounis envoya de Bagdad cinq cents navires montés par des soldats, afin d'empêcher Abou-Thahir de traverser l'Euphrate. Il fit marcher un détachement vers Anbar, pour garder cette ville et interdire le passage de l'Euphrate aux Carmathes. Ceux-ci se dirigèrent sur Anbar, dont les habitants coupèrent les ponts de l'Euphrate. Les Carmathes campèrent sur la rive droite de ce fleuve, et Abou-Thahir envoya ses compagnons vers Haditsah. Ils revinrent, amenant des vaisseaux à l'insu des habitants d'Anbar. Trois cents Carmathes passèrent le fleuve dans ces embarcations, combattirent les troupes du khalife, les mirent en déroute, en tuèrent une partie et s'emparèrent de la ville d'Anbar. Puis ils établirent un pont, sur lequel Abou-Thahir passa le fleuve à la hâte, laissant ses bagages sur la rive droite. Lorsque la nouvelle du passage de l'Euphrate par les Carmathes parvint à Bagdad, Nasr le chambellan partit de cette capitale, à la tête d'une

mathe), rejette la défaite de Ioucef (et non Abusage, comme il écrit) après la prise de la Mekke par les Carmathes, événement qu'il place à tort en 319, au lieu de 317.

armée considérable, et joignit Mounis-al-Mozaffer. Leur réunion porta l'armée du khalife à plus de quarante mille combattants, sans compter les esclaves et ceux qui ne cherchaient que l'occasion de piller. Ils avaient avec eux Abou'lhidja Abd-Allah, fils d'Hamdan, et ses frères Abou'lala, Abou'l-Vélid et Abou'sséraia, accompagnés de leurs troupes. Ils marchèrent jusqu'à ce qu'ils fussent arrivés à . . . .[1], à deux parasanges de Bagdad, auprès d'Akarkouf. Abou'lhidja conseilla de couper le pont qui se trouvait sur la rivière, et ce conseil fut mis à exécution. Abou-Thahir s'avança contre l'armée du khalife et parvint à . . . .

[1] La véritable orthographe de ce nom me laisse beaucoup d'incertitude, tant il est diversement tracé dans nos différents manuscrits. On lit نهرزبار et نهرربابا dans notre ancien manuscrit d'Ibn-Alathir; روبارا dans Beïbars; زبارا dans le manuscrit de C. P. et dans Dzéhébi, et enfin نهر المعروف بالورادة dans Hamza d'Ispahan. Entre ces diverses leçons, je n'ose faire un choix. Mais il me paraît très-probable qu'il est ici question du canal connu sous le nom de Nehr Içà. En effet, Abou Thahir Soleïman, marchant d'Anbar vers Bagdad, devait rencontrer sur sa route le Nehr Iça. On pourrait supposer, il est vrai, que le nom en question désigne seulement un de ces canaux entre lesquels, d'après Abou'lféda, le Nehr Iça se partageait, à partir de Mohavvil. (Voyez Silvestre de Sacy, *Chrestomathie arabe*, t. I, pag. 68; cf. *ibid.* pag. 174.) Mais le fait que le fleuve dont il s'agit ne pouvait être passé à gué, me paraît contredire cette conjecture, tandis qu'il s'applique très-bien au Nehr-Iça, qui, selon Édrici (t. II, pag. 157), est navigable depuis l'Euphrate jusqu'à Bagdad. Je crois qu'il est question du Nehr-Iça dans ce passage d'Otter (*Voyage en Turquie et en Perse*, t. II, pag. 213) : « En ce lieu, (Féloudgé) se détache, un bras de l'Euphrate, qui va se jeter dans le Tigre, entre Imam-Mouça et Kouchelar-Kalassi, et l'on s'y sert de kieleks quand les eaux sont grosses. »

A l'avant-garde des Carmathes se trouvait un nègre, qui ne cessa point de s'approcher du fleuve, malgré les flèches qui tombaient sur lui, jusqu'à ce qu'il fût arrivé à un endroit d'où il dominait l'emplacement du pont; il vit alors que celui-ci était coupé et revint sur ses pas, semblable à un hérisson, à cause des flèches dont son corps était couvert. Les Carmathes voulurent traverser le fleuve, mais cela leur fut impossible, parce qu'il n'y avait point de gué.

Lorsqu'ils s'approchèrent de l'armée du khalife, une grande partie de celle-ci s'enfuit vers Bagdad, saisie d'une terreur panique. Abou'lhidja, voyant cela, dit à Mounis : « Que penses-tu de ce que je vous ai conseillé? Par Dieu! si les Carmathes avaient traversé le fleuve, tous ceux qui sont avec toi auraient pris la fuite et Bagdad aurait été pris. » Cependant les Carmathes, reconnaissant l'inutilité de leurs efforts, retournèrent à Anbar[1].

Mounis-al-Mozaffer fit marcher son chambellan Bolaïc, à la tête de six mille combattants[2], vers le camp des Carmathes, à l'ouest de l'Euphrate, pour

[1] Ibn-Alathir, fol. 238 v. 239 r. Ibn-Khaldoun, fol. 405 v. 406 r. Beïbars, fol. 201 r. et v. Dzéhébi, fol. 53 r. Abou'lméhacin, fol. 150 v. Hamza-Isfahani, pag. 206; Ibn-el-Kattan, fol. 147 v. D'après Dzéhébi, les soldats qui se trouvaient à Anbar s'imaginèrent qu'Abou-Thahir revenait après avoir essuyé une défaite. Dans cette croyance, ils sortirent de la ville et l'attaquèrent; il leur tua cent cavaliers et mit en fuite le reste.

[2] Deux mille seulement d'après Ibn-el-Kattan (fol. 148 r.). Bolaïc passa l'Euphrate à la faveur de la nuit.

le piller et délivrer Ioucef[1]. Lorsque cette troupe parvint au terme de l'expédition, Abou-Thahir avait déjà traversé l'Euphrate dans la barque d'un pêcheur, auquel il donna mille dinars. Ses compagnons sentirent s'augmenter leur courage en revoyant leur chef. Les deux troupes combattirent vigoureusement. L'armée du khalife fut mise en déroute. Après la victoire, Abou-Thahir chercha Ioucef; celui-ci était sorti de sa tente pour regarder le combat, espérant bientôt être délivré, car ses compagnons lui avaient crié : « Réjouis-toi de ta délivrance. » Abou-Thahir le fit venir et le fit mettre à mort[2], ainsi que tous ses prisonniers. Bagdad fut préservé du pillage des malfaiteurs, grâce à la vigilance de Nazouk نازوك, chef du guet, et de ses soldats, qui faisaient la ronde jour et nuit, et tuaient tous ceux qu'il rencontraient après le temps de la dernière prière عتمة. Les vau-

[1] Maçoudi (t. II, fol. 300 v.) adjoint à Bolaïc un esclave d'Ioucef, qu'il appelle نظيف Nazif. Ce Nazif parait être le même personnage qui est appelé نطيف السبكى (lisez Nazif-Assubuki) par Djémal-eddin-Ali. Voici ce qu'on lit dans cet auteur (pag. 39) : « Ioucef était doué d'une grande persévérance, comme le témoigne sa rencontre avec le Carmathe, ainsi que sa rencontre avec son esclave Nazif-Assubuki. Cette dernière est une histoire étonnante. » Il est à regretter que Djémâl-eddin-Ali n'ait pas cru devoir nous transmettre le récit de cette *histoire étonnante*.

[2] D'après Ibn-el-Kattan (*dicto loco*), il lui tint ce discours : « Je t'ai traité avec considération et je voulais t'épargner ; mais tu excites tes compagnons à me combattre. Tu sais, lui répondit Ioucef, que je ne puis pas leur écrire ; quelle participation puis-je donc avoir à leur conduite? — Tant que tu demeureras en vie, répondit Abou-Thahir, tes compagnons espéreront te remettre en liberté. »

riens furent contenus par la crainte d'un pareil sort[1].

Un grand nombre d'habitants de Bagdad louèrent des vaisseaux, y transportèrent leurs richesses et les amarrèrent, afin de descendre vers Vacith. Il y en eut même, parmi eux, qui transportèrent leurs objets de prix à Vacith et à Holvan, pour passer de là dans le Khoraçan. Le nombre des Carmathes était de quinze cents : sept cents cavaliers et huit cents fantassins. On dit aussi qu'ils étaient deux mille sept cents. Lorsque Moctadir apprit le petit nombre des soldats carmathes, comparé à celui de ses propres soldats, il s'écria : « Que Dieu maudisse ces quatre-vingt mille hommes et plus, qui ne peuvent pas résister à deux mille sept cents! »

Avant de combattre les Carmathes, Ioucef avait fait arrêter à Vacith son vizir Mohammed, fils de Khalaf Anniramani النيرماني, et avait mis à sa place Abou-Ali-Haçan, fils d'Haroun[2]. Il condamna Mohammed à payer une somme de cinq cent mille dinars. Le motif de cette conduite était que la puissance de Mohammed, fils de Khalaf, étant devenue grande, et sa richesse considérable, il convoita, dans son

[1] Ibn-Alathir, fol. 239 r. Beïbars, 201 v. 202 r. Ibn-Khaldoun, fol. 406 r. Noveïri, fol. 17 r. Hamza d'Ispahan, pag. 206, 207. D'après Djémal-eddin, Ioucef fut tué quatre jours après avoir été fait prisonnier.

[2] D'après Djémal-eddin (pag. 39), Ioucef eut d'abord pour catib ou secrétaire Ibn-Delil le Chrétien (l'Abou-Délil, d'Ibn-el-Kattan, voy. ci-dessus, p. 400, note), puis Mohammed, fils de Khalaf, et enfin Haçan, fils d'Haroun.

âme, le vizirat du khalife et écrivit au *hadjib* (chambellan) Nasr, pour solliciter cette dignité et accuser Ibn-Abi'ssadj. « C'était, disait-il, un Carmathe, un homme fermement attaché à l'imamat de l'alide qui régnait en Afrikiah (c'est-à-dire d'Obaïd-Allah-al-Mehdi). Pour moi, ajoutait-il, j'ai combattu son opinion à cet égard, mais il n'a point voulu en revenir. Certes, il ne marchera point contre Abou-Thahir, mais il s'emparera des tributs, sous prétexte de le combattre, et s'en servira pour mettre à exécution les mauvais desseins qu'il a formés contre le khalife, et pour faire sortir le khalifat de la maison d'Abbas. » Il ajouta beaucoup d'autres choses de cette nature. Mohammed, fils de Khalaf, s'était fait des ennemis parmi les compagnons d'Ibn-Abi'ssadj. Ceux-ci le dénoncèrent, apprirent ses intrigues à Ioucef, et lui firent voir des lettres que Mohammed avait reçues de Bagdad, de Nasr le *hadjib* et dans lesquelles se trouvaient, outre des allusions aux détails consignés ci-dessus, la promesse du vizirat, en remplacement d'Ali, fils d'Iça. Quand Ioucef eut appris cela, il le fit arrêter; mais, après la captivité d'Ioucef, Mohammed s'échappa de prison[1].

Ioucef était surnommé le cheïkh généreux الشيخ الكريم. Il portait le prénom d'Abou'lcacim. Il était né, selon Djémal-eddin-Ali, dans l'année 250 (864). D'après le même historien, il était brave et courageux; rien ne l'effrayait; il parlait avec douceur et

[1] Ibn-Alathir, fol. 239 v. ou ms. de C. P. fol. 306 r. Freytag, pag. 39.

sa prononciation était lente. Il avait de l'humanité; enfin, il composait des vers.

Au mois de dzou'lhidjdjeh 315 (février 928), Abou'l-Moçafir Feth, fils de Mohammed Afchin, fut investi, par le khalife, du gouvernement de son oncle. Il s'y rendit, s'en empara et en resta possesseur, jusqu'à ce qu'il fût empoisonné par un de ses esclaves, à Ardebil, au mois de chaban 317 (septembre 929)[1]. Vacif Assiravani السيرواني, esclave d'Ioucef, s'empara de son gouvernement, et fut bientôt remplacé par Moflih. Abou'lmoçafir laissa un fils nommé Abou'lfaradj, qui fut un des généraux des khalifes et compagnon du premier des émirs aloméra, Ibn-Raïc[2].

[1] Ibn-el-Kattan raconte différemment la mort d'Abou'l-Moçafir. On reçut, dit-il, la nouvelle que les soldats d'Abou'l-Moçafir s'étaient soulevés contre lui dans l'Azerbaïdjan (ou dans Ardébil, capitale de cette province). Il prit la fuite devant eux et se retira à Méraghah; mais ils l'y assiégèrent jusqu'à ce qu'ils l'eurent tué. Ils s'accordèrent pour placer à leur tête un général, d'entre leurs camarades, nommé Moflih.» (Ms. de Gotha, fol. 163 r. et v.)

[2] Djémal-eddin-Ali, pag. 39, 40; *Ibret-oulil-Abçar*, ms. 135, supp. arabe; le même, ms. de M. de Gayangos, fol. 92 v.

LETTRE

A M. LE D[r] C. VASSALLO,

CONSERVATEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE, À MALTE.

La Vallette, 15 novembre 1846.

Monsieur,

Il nous restait encore quelques doutes, à M. Fârès[1] et à moi, sur la lecture de deux ou trois mots de l'ancienne inscription coufique conservée au musée de Malte, lorsque j'eus l'honneur de vous présenter un premier essai de traduction de ce monument remarquable.

Depuis hier, tous les doutes sont levés ou à peu près, et je m'empresse de vous transmettre notre dernière édition, en vous priant de considérer la première comme non avenue.

M. Badger, qui a donné un article sur l'inscription *Sciara*, dans le numéro 6 du *Malta penny magazine*, s'est borné à reproduire le travail du chevalier d'Italinski, inséré dans le premier volume des *Mines de l'Orient* (pag. 397-99), en ajoutant une seule correction (évidemment suggérée par M. Fârès) à la *lecture* de M. le chevalier d'Italinski, c'est-à-dire à son *déchiffrement* du texte coufique. Mais le fait est

[1] M. Fârès-Schidyâk, Syrien maronite, dont j'ai déjà eu occasion de parler dans ma première Lettre sur l'histoire des Arabes avant l'islamisme, est, depuis plusieurs années, professeur d'arabe à l'université de Malte.

que la transcription *neskhy* du défunt chevalier renferme un très-grand nombre d'erreurs; or, c'est cette transcription du monument coufique (en caractères arabes usuels) qui a servi de base à la traduction anglaise de M. Badger. Il est donc à regretter que le nouveau traducteur européen, qui avait le monument original sous les yeux, et, à sa disposition une lithographie, une imprimerie arabe (*the malta printing establishment of the Church-missionary-society*), et, enfin, un *arabisant* tel que M. Fârès Schidyâk, n'ait pas voulu consulter le professeur d'arabe sur la lecture intégrale du monument coufique de Malte avant de reproduire une transcription aussi incorrecte que celle de M. d'Italinski (si tant est qu'il l'ait fidèlement reproduite dans son *Malta penny magazine*, car je n'ai pas les *Mines de l'Orient* sous les yeux). M. Fârès aurait certainement fait pour M. Badger, si celui-ci le lui eût demandé, ce qu'il a eu la complaisance de faire pour moi. Car, bien que le professeur syrien ne se soit jamais exercé à la lecture des inscriptions coufiques, sa connaissance approfondie de la langue et de la littérature arabes lui permet de déchiffrer tout ce qui est écrit dans l'idiome de Mahomet, quel que soit l'alphabet appliqué à cet idiome.

J'ai l'honneur de vous adresser (ci-jointe) la transcription, en caractères *neskhy*, du monument coufique, donnée par M. Fârès Schidyâk. Ce qui suit immédiatement en est la traduction anglaise par le même. Si personne ne l'a devancé dans la lecture

[illegible]

Death expolled me out of a palace; alas! that neither my hall, nor my costly things, could deliver me from it!

Behold! I am become a pledge for the deeds which I have forwarded and which are reckoned upon my account. — For none of His creatures shall last.

Il n'est pas hors de propos de remarquer, en passant, que le nom propre du père de la défunte Maymoûnah est *Hassân*, avec deux *sin* (*ss*) et un *ā* long, et diffère, quant au son et à l'orthographe, de cet autre nom propre musulman, *Hăçăn*, qui fait partie de celui d'une caverne maltaise appelée, encore à présent, *Ghâr-Hăçăn* (la grotte de Hăçăn). Il n'y a donc pas lieu à rapprocher le *Hassân* (de l'inscription coufique) du *Hăçăn* qui a donné son nom à la grotte ou caverne à laquelle se rattachent tant de légendes. Les Maltais prononcent et doivent prononcer ce dernier nom (*Hăçăn*) précisément comme les Arabes; mais, eu égard au génie phonétique de leur dialecte, ils prononceraient le premier *Hassyén* (s'il s'était conservé parmi eux) de même qu'ils disent *nyés* au lieu de *nas* (gens) et *Syéḥeb* au lieu de *Sâheb* (compagnon).

M. le baron Mac Guckin de Slane, qui cultive avec tant de succès les lettres arabes, a parfaitement lu, deviné et expliqué l'inscription coufique fruste ou incomplète qui se trouve sur un bloc prismatique triangulaire placé au-dessous de l'inscription *Sciara* au musée de Malte. Il en a restitué le commencement, c'est-à-dire ce qu'il était possible de restituer; mais tout le reste du fragment perdu étant particu-

lier au défunt musulman pour lequel l'épitaphe fut gravée, il serait hors de propos de vouloir restaurer cette lacune. Je joins donc mes vœux à ceux de cet illustre orientaliste pour que des fouilles très-exactes soient faites dans le lieu où fut trouvé le fragment recueilli dans votre musée.

Dans les inscriptions que l'antiquité nous a léguées, les noms propres et les dates sont précisément ce qu'il y a de plus intéressant sous le rapport historique. Or, c'est ce qui manque sur l'une des faces de l'inscription coufique lue et interprétée pour la première fois par M. de Slane; et c'est ce que personne au monde ne peut suppléer par voie de science ou de divination. A défaut du fragment perdu, il faudrait une *révélation* pour compléter l'épitaphe.

Dans l'inscription *Sciara*, M. Fârès est parvenu à lire (non sans peine) les nom, surnom et qualités du père de la défunte Maymoûnah. Il était Hudaly ou Houdhaly, c'est-à-dire de la tribu Houdayl, célèbre dans l'histoire des Arabes et dont une portion occupe encore le territoire situé entre la Mecque et la montagne de Kara, sur la route de Tâïf. Ce n'était pas un chef, car il s'intitule modestement (si nous avons bien lu) *wagdh-Ibn-es-Soûcy* (attaché au service d'Ibn-es-Soûcy). La dénomination de *Soûcy* peut s'appliquer ici à un homme *né* à Soûçah (de la régence de Tunis) ou *établi* à Soûçah. Or, l'historien-géographe Abou'lféda nous apprend que ce fut de Soûçah que les Arabes partirent pour la conquête de la Sicile (*Géographie d'Abou'lféda*, Paris,

1840, pag. 144-145 du texte arabe). Nous savons, d'ailleurs, que la conquête de la Sicile fut immédiatement suivie de celles de Malte, Gozo, Pantelleria, etc. dans le courant du IXe siècle (vide *Malta illustrata* d'Abela et Ciantar, lib. II, not. IX, p. 678, 679).

Le millésime de notre inscription (569 de l'hégire) se rapporte à l'année 1173 ou 1174 de l'ère chrétienne. On sait que notre comte Roger fit la conquête de Malte et la rendit tributaire des Normands, vers la fin du XIe siècle, en 1088, 1089 ou 1090. Mais on sait aussi que les Arabes, vaincus par lui, obtinrent, en capitulant, des conditions assez favorables; entre autres, pour ceux qui voulurent rester dans l'île, la conservation de leurs propriétés et le libre exercice de leur religion, sous la seule condition d'un impôt annuel (*Malta illustrata*, lib. II, not. X).

Il résulte donc de la date de notre inscription, qu'il y avait à Malte des Arabes propriétaires et exerçant paisiblement leur culte près de cent ans après la conquête des Normands, ce qui est en contradiction manifeste avec une donnée historique de l'abbé Alessandro Celesino, qui place en 1127 l'expulsion et l'extermination complètes des Arabes (habitant l'île de Malte) par Roger, second du nom (*loco laudato*, pag. 708).

En soumettant ces observations à votre jugement, je vous prie, monsieur, d'agréer tous mes remercîments pour les facilités que vous m'avez accordées

dans la recherche des monuments historiques de l'île de Malte, ainsi que mes vœux pour l'extension de la bibliothèque et du musée dont vous êtes le digne conservateur.

Je demande la permission de compléter la notice qui forme le sujet de cette lettre par l'insertion des renseignements tout nouveaux dont je vous suis redevable et que vous seul pouviez me fournir sur l'origine de la pierre *Sciara* et les sculptures romaines de la face postérieure de cette pierre.

Il résulte de vos renseignements que cette table de marbre offre au revers (présentement caché dans le mur du musée, comme il l'était jadis dans le mur de la maison *Sciara*) un *alto-rilievo* se détachant sur un *incavo* (haut-relief sur creux) de la surface postérieure, et offrant un ornement d'une haute élégance et de travail romain. Ainsi que vous l'observez judicieusement, le fragment qui porte notre inscription coufique a dû appartenir au temple de Proserpine, construit avec le même marbre, et dont les ruines se trouvent près de *Medina* (ou Città-Vecchia), l'ancienne capitale de l'île et le siége de la domination arabe.

Il est donc naturel d'admettre, avec vous, que la pierre *Sciara* est un emprunt ou plutôt un des nombreux vols faits au monument romain, tant par les Arabes que par leurs successeurs : *Cristiani si, ma non meno barbari.*

J'ai l'honneur d'être, etc.

F. Fresnel.

MÉMOIRE

Sur l'écriture cunéiforme assyrienne, par M. Botta.

(Suite.)

95.

J'ai déjà eu occasion de parler du signe , et j'ai dit que l'on pourrait peut-être lui attribuer la valeur de *r;* mais cette supposition ne se fonde que sur l'équivalence des groupes et . Cette raison est loin d'être convaincante à mes yeux, car ces deux groupes peuvent représenter des mots différents, mais de sens semblable. Je n'ai, du reste, aucun indice qui me permette d'assigner une autre valeur au signe .

J'ai assimilé le ninivite au persépolitain .

et je crois que personne ne se refusera à reconnaître l'identité de ces deux caractères; j'ai montré également que, dans le mot *roi*, à Khorsabad, le signe représentait le signe , qui se trouve dans le même mot à Persépolis; aussi, quoique je n'aie pas de preuves directes à l'appui de mon opinion, je pense qu'on ne trouvera pas trop hardi le rapprochement que je fais entre tous les signes formés à Ninive par l'encadrement et ceux des inscriptions trilingues qui sont encadrés par , rapprochement confirmé d'ailleurs par la grande ressemblance des variantes respectives. Le petit tableau suivant en rendra la justesse évidente.

Persépolitain. Ninivite.

Il est à remarquer que ces signes, quoique étant d'une forme assez semblable, ne s'échangent pas les uns avec les autres, ou du moins les exemples de substitution sont assez rares pour qu'on puisse, sans crainte de se tromper, les attribuer à des erreurs.

Cela est surtout vrai pour les signes [cuneiform], [cuneiform]; aussi, lors même qu'il serait certain que le premier, [cuneiform], fût l'équivalent de [cuneiform], première lettre du nom de Cyrus, et eût par conséquent la valeur de *k*, il serait très-possible que le second eût une valeur différente; il me semble même que, dans l'inscription de la pierre de Michaud, on voit, en comparant les lignes 5 et 7, un exemple de la substitution de [cuneiform], variante de [cuneiform], à [cuneiform]. Ce dernier signe étant regardé comme une *n* par quelques personnes, c'est peut-être la raison qui les a engagées à voir le nom de Ninus dans les groupes [cuneiform] [cuneiform] de l'inscription de Nakchi Roustâm. Je ne puis contredire cette opinion par des raisons péremptoires, et en cela, comme en tout, je reste dans le doute jusqu'à ce que nous ayons de nouveaux éléments pour nous déterminer.

96.

[cuneiform] = [cuneiform] * [cuneiform] * [cuneiform] * [cuneiform] *
[cuneiform] 1. [cuneiform] 1. ? [cuneiform] 1. ? [cuneiform] *
[cuneiform] = [cuneiform] 2.
[cuneiform] = [cuneiform] * [cuneiform] 1.

On voit que le signe [cuneiform] a quatre équivalents indubitables, dont l'un est le *d*, tel qu'il est fait dans

les noms de Darius et d'Ormuzd à Persépolis; j'ai même donné précédemment tous les passages de la forme ninivite à . Toutes ces formes dans mes inscriptions sont très-communes et s'échangent constamment les unes avec les autres; cependant, en général, quand l'une est employée dans une inscription, elle s'y rencontre seule; l'emploi paraît en avoir été arbitraire et avoir dépendu de l'habitude du graveur.

Les trois variantes , , , sont probablement des fautes; quant à la dernière, cependant, comme on en fait un *z*, on peut voir, dans cet exemple unique de substitution au *d*, une preuve à l'appui de cette détermination.

Je crois, sans doute avec tout le monde, que le signe , qui ne se rencontre pas dans les inscriptions trilingues, y est représenté par . J'en doute d'autant moins, qu'on rencontre des composés analogues dans lesquels entrent ces deux formes; ainsi, on trouve à Ninive et , au lieu des groupes persépolitains et .

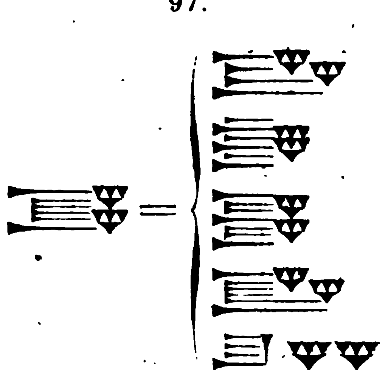
L'échange de avec ou avec ses équivalents, ne permet pas de douter que ce ne soit un *d;* mais plus j'avance dans cette étude et plus je suis convaincu qu'il ne faut pas donner aux caractères des valeurs trop absolues, et qu'ils peuvent, au contraire, représenter des lettres différentes, mais passant graduellement de l'une à l'autre. Ainsi, les signes , , etc. sont probablement des *d*,

mais quelques-uns, ou peut-être tous, peuvent prendre la valeur de *s* en passant par le *z*. De même, les signes [signe], [signe], [signe], etc. sont des *t*, mais ils arrivent à la valeur de chuintantes en passant par le *th*.

Il m'a semblé que, dans les inscriptions trilingues, le signe [signe] qui représente, selon moi, le ninivite [signe], s'employait comme adjectif conjonctif et comme marque du génitif; peut-être même sert-il aussi à former des adjectifs, exactement comme le *d* en syriaque et en chaldéen; tel est du moins le résultat de l'analyse que j'ai faite des inscriptions dont on a la transcription en zend. Ce fait a été également remarqué par d'autres personnes, et c'est là certainement une preuve très-forte en faveur de l'origine sémitique de la langue assyrienne.

Le signe [signe] a été employé dans les inscriptions babyloniennes et dans celles de Van.

97.



Le type ci-dessus est un des plus remarquables, non-seulement à cause de sa complication, mais encore de sa rareté. Il ne se trouve jamais qu'une seule fois dans mes inscriptions, et toujours à la même place; il me semble, en conséquence, que ce ne peut être un signe phonétique, mais une abréviation représentant quelque terme important, comme serait le nom d'une divinité, d'un roi, d'un empire, etc. Dans toutes les inscriptions où je l'ai trouvé, ce signe est suivi de la terminaison qu'on remarque également à la fin de plusieurs noms de pays à Nakchi Roustâm, et dont l'un passe pour celui de l'Assyrie. Lorsqu'au contraire ce signe ne se trouve pas à sa place ordinaire, la terminaison manque également, et tous les deux sont remplacés par une suite de caractères que j'ai donnée plus haut. Je ferai remarquer, en passant, que cet assemblage de signes nous fournit de nouveaux exemples de la substitution mutuelle des groupes , et .

J'ai fait d'inutiles efforts pour deviner ce que pouvait représenter ce groupe; je n'ai pu y parvenir : je présume seulement qu'il est formé de la réunion

de deux groupes semblables ; je crois même l'avoir rencontré sous cette forme, mais je ne puis l'assurer, parce qu'ayant voulu vérifier ce fait, je n'ai pu retrouver l'exemple. Quant à la substitution de , elle est certaine.

98.

= * 1.

= 2. 1. *

= * ? 1.

= 1.

= 2.

=

=

Le signe est très-souvent remplacé par , et, en jetant les yeux sur les inscriptions babyloniennes, on verra que cette dernière forme est la seule employée dans cette écriture. Pour être convaincu de l'équivalence de ces deux caractères, il suffit de remarquer qu'ils sont tous deux employés pour former des composés équivalents; ainsi remplace , et se substitue à

. En se rappelant ce fait on pourra ramener à des signes ninivites beaucoup de caractères babyloniens.

Lorsque j'ai commencé ce travail, j'étais porté à croire que le signe composé avait pour équivalent un autre signe assez rare à Khorsabad, savoir : , et je croyais avoir des exemples certains de substitution; mais, ayant voulu en vérifier l'exactitude, je n'ai pu en retrouver de bien authentiques, et, en conséquence, je crois m'être trompé. Cette équivalence supposée entre et m'avait conduit à exprimer sur une lecture du nom de Xerxès une critique qui me paraît actuellement ne reposer sur rien. J'assimilais le signe au persépolitain qui se trouve dans le mot *homme* (Westergaard, pl. XVII, lig. 2), et qui doit être une chuintante si ce mot est *anosch;* comme, d'ailleurs, il ne me semble pas douteux que les caractères ninivites ou ne représentent le persépolitain , j'en concluais que ce dernier devait, dans le nom de Xerxès, avoir la valeur de *ch;* mais aujourd'hui ces diverses analogies, excepté celle de et , me paraissent trop forcées pour être soutenables.

Le signe est généralement regardé comme un *k* ou un *kh;* s'il en est ainsi, il est bien extraordinaire qu'il ne se trouve presque jamais isolé, et qu'il soit au contraire un des signes les plus communs

en composition. Je ne crois pas que, dans les inscriptions de Khorsabad, il y ait un seul exemple bien authentique de l'isolement de ce caractère; il en est à peu près de même dans les inscriptions trilingues où ce caractère ne se rencontre certainement isolé que dans le nom de Xerxès; cela me semble indiquer que, dans ce nom, il peut avoir une valeur autre que sa valeur ordinaire.

J'ai actuellement passé en revue les variantes qui se rattachent aux signes les plus usités. Sans doute j'ai laissé échapper des erreurs, soit de copie, soit de détermination, et j'ai déjà eu occasion d'en reconnaître quelques-unes, que je rectifierai bientôt. J'espère que le lecteur, qui aura égard à la difficulté de la tâche, me pardonnera des fautes inévitables dans ce genre d'étude.

Je pourrais étendre beaucoup ce catalogue, mais sans grande utilité, je crois; je vais en donner une table qui permettra au lecteur de chercher si un caractère qu'il rencontrera dans une inscription n'a pas quelque équivalent d'une valeur déjà connue; en outre, pour répondre au désir de plusieurs personnes, je joindrai à chaque équivalent le numéro des planches et des lignes où se trouvent les exemples de substitution.

Pour faire cette table, je suivrai l'ordre du catalogue raisonné que je viens d'exposer, et qui est basé sur la prédominance d'un élément dans le signe, sauf quelques exceptions dont j'ai rendu compte; ces éléments sont par ordre.

[cuneiform signs]

1*.

[cuneiform] = [cuneiform] XII, 42. — XVI, 63.
Id. 55. — *Id.* 70.
[cuneiform] XLIX, 46. — XLII, 61.
XXXIX, 75. — XLIII, 93.
[cuneiform] XXVI, 13, 16. — XL, 19, 22.
[cuneiform] XXXVIII, 50. — XLVI, 58,

2.

[cuneiform] = [cuneiform] XII, 12. — XVI, 19.
[cuneiform] (Revers des plaques.)
[cuneiform] V. n° 51.

3.

[cuneiform] = V. n° 41.

4.

[cuneiform] = [cuneiform] XII. 12. XVI, 18.
Id. 13. — XIX, 17.
[cuneiform] XII, 36. — XVI, 56.
XXXVI, 12. — XL, 17.

5.

[cuneiform] = [cuneiform] XII, 12, 46. — XVI, 17, 69.
[cuneiform] XVIII, 17. — XIX, 21.
[cuneiform] XII, 44. — XVII, 54.

* Les exemples indiqués sont tirés des inscriptions découvertes à Khorsabad ; le chiffre romain indique la planche, et les chiffres arabes les lignes de l'inscription où se trouvent ces exemples.

6.

= XXI, 10. — XV, 10.
V. n° 39.

7.

= V. n° 53.

8.

V. n° 18, 34, 51.

9.

= XVIII, 6. — XIX, 8.
XXXVII, 31. — XLV, 34.
XXXVI, 15. — XL, 21.

10.

= V. n° 84.
XII, 14. — XVI, 20.
Id. 40. — *Id.* 61.
XII, 16, 23, 29. — XVI, 24, 34, 42.
V. 4. — IX, 6.
V. 8. — IX, 11.
XVIII, 25. — XIX, 29.
Id. 2° col. 35. — *Id.* 2° col. 39.
XII, 14. — XVII, 18.
XXXVI, 3. — XL, 3.

11.

V. n° 122.

12.

[illegible] V. nº 124.

13.

[illegible] V. nº 123.

14.

[illegible] V. nº 122.

15.

[illegible] V. nº 1.

16.

[illegible] = [illegible] XII, 41, 52, 56. — XVI, 61, 62, 66.

[illegible] XII, 55. — XVI, 5, 2ᵉ col.

[illegible] *id.* 41. — *Id.* 62.

17.

[illegible] = [illegible] XII, 7, 13. — XVI, 9, 19. XVIII, 14, 23. — XIX, 18, 27.

18.

[illegible] = [illegible] XVIII, 29. — XIX, 33.

Id. 26. — XVII, 34.

Id. 43. — *Id.* 57.

[illegible] XII, 27. — XVII, 35. XXXVI, 20. XL, 28.

[illegible] VXXVIII, 37. — XLV, 41.

19.

= XII, 48. — XVII, 62.

XII, 32. — XVI, 47.

VIII, 33. — X, 29.

Id. 36. — *Id.* 30.

XII, 44. — XVI, 65.

XII, 32. — XVII, 44.

XVIII, 37. — XIX, 42.

XXXIX, 90. — XLIII, 109.

20.

= XL, 17, 21. — XLVIII, 14, 17.

XII, 48. — XVII, 66.

Id. 54. — XVI, 69.

XL, 27. — XLVIII, 22.

21.

= XXXVIII, 62. — XLII, 81.

Id. 69. — *Id.* 87.

XII, 52. — XVI, 1, 2ᵉ col.

XL, 25. — XLVIII, 21.

XLI, 45. — XLIX, 32.

22.

= XII, 26, 43, 48. — XVI, 38, 64, 65.

XLII, 64. — XLIX, 49.

23.

= XII, 41. — XVI, 62.
Id. 42, 2ᵉ col. — XVI, 51, 2ᵉ col.
Id. 19. — XVII, 21.
XII, 11. — XVII, 12.
XII, 45, 2ᵉ col. — XVII, 57, 2ᵉ col.

24.

= XXXI, 79. — XXXV, 75.
Id. 86. — *Id.* 80.
Id. 90. — *Id.* 83.
Id. 100. — *Id.* 92.
Id. 102. — *Id.* 93.
XXX, 62. — XXXIV, 59.
Id. 71. — *Id.* 68.
XXXI, 85. — XXXV, 79.
XXXIX, 84. — XL, 103.
XXXVIII, 55. — XLII, 74.
Id. 57. — *Id.* 76.
Id. 65. — *Id.* 83.

XXXIX, 94. — XL, 113.
XLIII, 113. — LXI, 102.

25.

= V. nᵒ 24.

26.

= XII, 16. — XVI, 23.
Id. id. — XVII, 20.
XII, 45. — XVII, 57.
V. nᵒ 25.

27.

= V. n° 19.

XII, 8, 2e col. — XVI, 15, 2e col.

Id. 10, *id.* — *Id.* 17, *id.*

XII, 32. — XVII, 43.

XXXIX, 92. — XLVII, 98.

Id. 92, 97. — XLIII, 111.

XXXVI, 7. — XL, 8.

XXXIX, 92, 93. — XLVII, 99, 99.

28.

= XVIII, 13. — XIX, 17.

XII, 16. — XVII, 20.

29.

= V. n° 2.

XII, 51. — XVI, 75.

XII, 16. — XVI, 23.

30.

V. n° 35.

31.

= XII, 47, 2e col. — XVII, 61, 2e col.

32.

V. n° 18.

33.

= XII, 30, 37. — XVI, 44, 56.

V. n° 1.

34.

= V. n° 23.

XII, 34. — XVI, 52.

XII, 8, 2ᵉ col. — XVI, 15, 2ᵉ col.

XVIII, 37. — XIX, 42.
XXXVII, 42. — XLV, 48.

VIII, 31. — X, 28.

VIII, 5, 2ᵉ col. — X, 16.

XII, 32. — XVI, 48.

35.

= XII, 13, 2ᵉ col. — XVI, 20, 2ᵉ col.
Id. 56. — XVI, 71.

36.

= XII, 16. — XVII, 21.
V. n° 10.

37.

= XII, 30. — XVI, 44.
XII, 2ᵉ col. 8, 12, 29. — XVI, 2ᵉ col.
15, 19, 36.

38.

= XII, 3, 5. — XVII, 4, 6.
XXXVI, 5, 6. — XLIV, 5, 6.

39.

= V. n° 51.
V. n° 2.
XXXIX, 78. — XLIII, 91.

40.

[cuneiform] = V. n° 34.

41.

[cuneiform] = [cuneiform] XII, 8, 2e col. — XVII, 9, 2e col.
XVIII, 20. — XIX, 23.

42.

[cuneiform] = [cuneiform] XXXVII, 28. — XLV, 31.
[cuneiform] XXXVI, 9. — XLIV, 11.
[cuneiform] XII, 48. — XVI, 72.

43.

[cuneiform] = [cuneiform] XXXVI, 20. — XL, 29.
XII, 16, 17, 23, 25. — XVII, 20, 22, 29, 32.
[cuneiform] XXXIX, 95. — XLIII, 114.

44.

[cuneiform] V. n° 73.

45.

[cuneiform] = [cuneiform] (Revers des plaques.)
[cuneiform] XXI, 11. — XV, 12.
[cuneiform] XXXVII, 41. — XLV, 48.
[cuneiform] XXXVI, 61. — XLVI, 69.

46.

[cuneiform] = [cuneiform] XII, 23, 2e col. — XVI, 29, 2e col.
Id. 25. — XVII, 25, 2e col.

47.

[cuneiform] V. n° 119.

48.

[cuneiform] V. n° 120.

49.

[cuneiform] = [cuneiform] VIII, 16. — X, 20.
XII, 17. — XVII, 19.

50.

[cuneiform] = [cuneiform] XII, 34. — XVI, 43.
Id. 34. — XVII, 41.

51.

[cuneiform] = [cuneiform] XVIII, 18. — XIX, 22.
XII, 16. — XVII, 21.
[cuneiform] XII, 38, 2e col. — XVII, 46, 2e col.
Id. 43, *id.* — *Id.* 54, *id.*
[cuneiform] V. n° 25.
[cuneiform] XLII, 74. — L, 61.

52.

[cuneiform] = [cuneiform] XII, 50. — XVI, 64.
[cuneiform] VIII, 31. — X, 12.

53.

[cuneiform] = [cuneiform] XII, 46. — XVI, 68.
[cuneiform] XXXIX, 92, 93. — XLVII, 99, 99.
[cuneiform] XII, 2e col. 11. — XVI, 2e col. 18.
[cuneiform] XII, 17. — XVI, 25.

54.

[cuneiform] = [cuneiform] XVIII, 47, 2e col. — XIX, 49, 2e col.
[cuneiform] XXI, 14. — XV, 15.
[cuneiform] VIII, 28. — X, 11.

VIII, 26, 2ᵉ col. — X, 25, 2ᵉ col.
XXXVIII, 37. — XLI, 53.
XXXIX. 82. — XLIII, 101.

55.

= XII, 41, 2ᵉ col. — XVI, 50, 2ᵉ col.
Id. 50. — *Id.* 64.

56.

=

57.

= Voy. n° 53.

58.

= XII, 4. — XVI, 5.
XII, 49. — XVI, 73.

59.

= V. n° 60.
XII, 50. — XVI, 74.
Id. 31, 2ᵉ col. — XVI, 38, 2ᵉ col.
(Revers des plaques.)

60.

= XII, 24. — XVI, 35.
XVIII, 1. — XIX, 1.
XVIII, 24. — XIX, 27.
XII, 21. — XVII, 27.
XXXVI, 10, 23. — XL, 13, 33.
XLIII, 111. — LI, 99.
XVIII, 37, 2ᵉ col. — XIX, 40, 2ᵉ col.
XII, 2ᵉ col. 1. — XVI, 2ᵉ col. 7.

61.

= XVIII, 25, 2e col. — XIX, 31, 2e col.

62.

= XII, 44. — XVII, 55.
XII, 3, 2e col. — XVI, 11, 2e col.

63.

= XVIII, 10. — XIX, 19.
VIII, 2. — X, 15.

64.

= XII, 31. — XVI, 38.
XXXVIII, 50. — XLVI, 58.

65.

= XII, 1, 17, 29. — XVI, 25, 42.
XVIII. 1, 2, 3. — XIX, 1, 2, 3.
XXXVI, 20. — XL, 29.
XXXVII, 30. — XLI, 43.
XXXVII, 57. — XLII, 76.
XXXVII, 30. — XLV, 33.

66.

= VIII, 34, 2e col. — X, 13.
XII, 9. — XVI, 12.
XII, 33. — XVII, 45.

67.

= XII, 16. — XVI, 23.

68.

= XII, 46. — XVI, 68.

69.

XII, 38. — XVI, 58.

70.

XVIII, 2. — XIX, 3.

71.

XLI, 53. — XLIX, 40.

72.

XLII, 65. — XLIX, 48.

XLI, 44, 54. — XLIX, 32, 51.

73.

XXII, 2^e col. 20. — XVI, 2^e col. 26.
XXVIII, 2^e col. 13, 16. — XIX, 2^e col. 19, 23.

XII, 15. — XVII, 19.
XXXVI, 11. — XL, 15.

VIII, 27. — X, 26.
XII, 28. — X, 37.
Id. 20. — *Id.* 26.

74.

V. n° 73.

XII, 3. — XVI, 4.

XVIII, 50. — XIX, 51.

75.

V. n°s 42, 76.

76.

= V. n° 102.

XII, 4.—XVII, 5.

77.

= XII, 29.—XVII, 39.

XVIII, 2.—XIX, 3.

VIII, 32.—X, 14.

VIII, 26.—XVI, 25.

XII, 38.—XVI, 58.

XII, 34, 35.—XVI, 51, 52.

78.

= XII, 5.—XVII, 7.

XVIII, 33.—XIX, 38.

79.

= XLIII, 91.—LI, 80.

XXXIX, 73.—XLIII, 91.

80.

V. n° 20.

81.

= XII, 2^e col. 19.—XVI, 25.

Id. id.—XVII, 21.

82.

= VIII, 32, 33.—X, 13, 13.

XII, 48, 49.—XVII, 62, 64.

XLIII, 118.—LI, 106.

XLI, 40.—XLVIII, 29.

[cuneiform] XLI, 7. — XLVIII, 6.
[cuneiform] XII, 35. — XVII, 47.

83.

[cuneiform] = [cuneiform] V. n° 60.

84.

[cuneiform] = [cuneiform] XXXVI, 8, 9, 22. — XL, 10, 12, 32.

85.

[cuneiform] = [cuneiform]
[cuneiform] XVIII, 6. — XIX, 8.
XXXVII, 31. — XLV, 34.
[cuneiform] XLV, 23, 28. — XLVII, 19, 22.
[cuneiform] XVIII, 2, 2ᵉ col. — XIX, 10, 2ᵉ col.

86.

[cuneiform] = [cuneiform] XII, 17. — XVI, 23.
[cuneiform] XII, 2ᵉ col. 17. — XVII, 2ᵉ col. 18.

87.

[cuneiform] = [cuneiform] XII, 18. — XVI, 26.
[cuneiform] XVII, 20, 31. — XIX, 26, 36.

88.

[cuneiform] = [cuneiform] XII, 9. — XVI, 13.

89.

[cuneiform] = [cuneiform] V. n° 116.

90.

[cuneiform] = [cuneiform] V. n° 114.

91.

= V. n° 115.

92.

= V. n° 115.

93.

= XII, 15, 19. — XVI, 21, 29.
Id. 39. — *Id.* 56.
XXXVIII, 61. — XLVI, 69.
XII, 2ᵉ col. 55. — XVI, 2ᵉ col. 56.
XII, 2ᵉ col. 19. — XVII, 2ᵉ col. 20.
XXI, 14. — XV, 15.
XVIII, 31. — XIX, 36.

94.

= XII, 2ᵉ col. 21. — XVII, 2ᵉ col. 23.
Id. id. 46. — *Id. id.* 60.
XII, 2ᵉ col. 45. — XVII, 2ᵉ col. 57.

95.

= V. n° 94.

96.

= XXXVI, 8. — XL, 11.
XXXVIII, 56. — XLII, 75.
XXXVI, 10, 23. — XL, 13, 33.
XXIX, 37. — XXXIII, 34.

97.

= V, 2. — IX, 3.
XVIII, 2. — XIX, 2.
XXXVI, 20. — XL, 29.
XII, 15. — XVII, 19.
XXXVI, 11. — XL, 15.
XXIX, 37. — XXXIII, 34.

98.

= XXXVIII, 53. — XLII, 72.

99.

= XXXIX, 83. — XLVII, 91.
XXXI, 95. — XXXV, 88.
XXXIX, 82. — XLIII, 101.

100.

= V. n° 4.
XII, 26. — XVI, 37.
Id. 56. — XVI, 2ᵉ col. 6.
Id. 2ᵉ col. 22. — *Id. id.* 26.
XVIII, 2ᵉ col. 22. — XIX, 2ᵉ col. 28.
VIII, 2ᵉ col. 31. — X, 28.
XXXVII, 49. — XLII, 67.
XII, 55. — XVI, 2ᵉ col. 5

101.

= V. n° 100.

102.

= V. n° 111.
XVIII, 24. — XIX, 27.

103.

= XXXVIII, 70. — XLIII, 88.
XLII, 68. — L, 54.

104.

= V. n° 27.

105.

= XII, 2ᵉ col. 8. — XVII, 2ᵉ col. 9.
XII, 41. — XVI, 62.
XVIII, 8. — XIX, 10.
VIII, 24. — X, 10.

106.

= XII, 2ᵉ col. 7. — XVII, 2ᵉ col. 8.
XXXVII, 38. — XLI, 54.
Id. 31. — XLV, 34.

107.

= V, 11. — IX, 15.

108.

= VIII, 24. — X, 10.

109.

=
XII, 2ᵉ col. 41. — XVII, 2ᵉ col. 51.
XII, 2ᵉ col. 27. — XVII, 2ᵉ col. 30.
Id. id. 33. — XVI, *id.* 41.
XVIII, *id.* 23. — XIX, *id.* 29.
XII, 14. — XVI, 30.
XVIII, 2ᵉ col. 45. — XIX, 2ᵉ col. 47.

110.

= V, 15. — IX, 20.
VIII, 32. — X, 13.

111.

= XII, 8, 21, 24, 45. — XVI, 11, 31, 35, 68.

112.

= VIII, 2ᵉ col. 3. — X, 15.
V. nº 10.
V. nº 117.

113.

= XII, 44. — XVI, 66.
XII, 2ᵉ col. 2. — XVII, 2ᵉ col. 3.

114.

= XII, 2ᵉ col. 52. — XVI, 2ᵉ col. 66.
Id. 25. — XVII, 32.
Id. 38. — *Id.* 50.
XLI, 49. — XLIX, 36.

115.

= XII, 44, 45. — XVI, 65, 67.
V, 1. — IX, 2.
XVIII, 16, 19, 35. — XIX, 20, 22, 41.

= XII, 43. — XVI, 65.
Id. 37. — *Id.* 56.
id. 2. — XVII, 2.

116.

= XII, 49. — XVI, 73.

XII, 2e col. 19. — XVI, 2e col. 25.

XXXIX, 82, 86. — XLVII, 89, 94.

117.

= V. n° 10.

XII, 39. — XVI, 58.

Id. 42. — *Id.* 63.

VIII, 5, 25. — X, 3; 10.

XXXVI, 25, 26. — XLIV, 28, 29.

XVIII, 14. — XIX, 18.

XVIII, 2e col. 24. — XIX, 2e col. 30.

XVIII, 2e col. 45. — XIX, 2e col. 47.

118.

= XVIII, 31. — XIX, 36.

119.

= XII, 11. — XVII, 14.

XXXVII, 31. — XLI, 40.

120.

= XVIII, 13. — XIX, 17.

VIII, 6. — X, 8.

121.

= VIII, 4. — X, 2.

31.

122.

= XII, 2e col. 32, 39. — XVI, 2e col. 40, 47.

VII, 21. — X, 8.

XXIX, 37. — XXXIII, 34.

123.

= XXXIX, 85, 93. — XLIII, 104 112.

XII, 2e col. 48. — XVII, 2e col. 63.

XII, 12. — XVII, 15.

124.

= XII, 48, 50. — XVI, 71, 74.

XXXIX, 75. — XLIII, 94.

XLII, 82. — L. 69.

125.

= XXXVIII, 42. — XLII, 82.

(La suite au prochain cahier.)

L'INSCRIPTION PHÉNICIENNE

DE MARSEILLE,

Traduite et commentée par S. Munk.

Les savants travaux dont les monuments phéniciens ont été l'objet dans ces dernières années ont mis en évidence un fait avancé déjà par saint Augustin et saint Jérôme, et admis par Bochart et d'autres érudits, savoir, que la langue phénicienne avait les plus intimes rapports avec la langue hébraïque. Ces deux langues, sans doute, n'en formèrent d'abord qu'une seule ; ce fut la langue de Canaan, adoptée par les patriarches hébreux, Araméens d'origine, à leur arrivée au milieu des Cananéens, et transmise à leurs descendants, qui lui imprimèrent, peu à peu, une physionomie particulière. Il pourrait donc paraître assez facile d'expliquer les monuments phéniciens à l'aide de l'hébreu. Cependant, si l'on considère les résultats peu satisfaisants obtenus jusqu'ici dans l'interprétation de ces monuments, la grande divergence qui existe souvent entre les différentes interprétations tentées sur les mêmes textes, le peu de vraisemblance qu'offrent la plupart d'entre elles, leurs constructions souvent barbares, qui bravent toutes les règles des langues sémitiques, et que celui qui, par une longue habitude, possède le *sentiment* de ces langues doit, au premier

coup d'œil, déclarer fausses et impossibles, on sera obligé d'avouer que nous manquons encore de plusieurs éléments nécessaires pour expliquer, avec certitude, les inscriptions phéniciennes, et que souvent l'appareil philologique de l'hébreu et de toutes les langues sémitiques ensemble ne suffit pas pour résoudre les difficultés que présentent ces inscriptions. Il est temps de faire humblement cet aveu, de s'écarter de la fausse route dans laquelle sont entrés plusieurs interprètes, et que Gesenius lui-même n'a pas toujours su éviter. En avouant franchement notre ignorance là où les éléments d'interprétation nous manquent, et en nous contentant de faire connaître les résultats certains, quelque peu nombreux qu'ils puissent être, nous rendrions certainement plus de service à la science qu'en abusant du dictionnaire hébreu pour mettre au jour les interprétations les plus bizarres et pour travestir les inscriptions phéniciennes en un jargon hébreu également réprouvé par la grammaire et le bon sens. Avec la méthode suivie par certains interprètes, on pourrait se charger, au besoin, de transformer une inscription chinoise en un texte hébreu. La science n'a rien à gagner à cette méthode, qui ne peut que nous exposer à la risée de la postérité, lorsqu'un jour des monuments plus importants et plus instructifs que ceux que nous possédons seront sortis de leurs tombeaux.

L'inscription si miraculeusement conservée dans les fondations d'une maison de l'antique ville de Marseille est, sans contredit, malgré l'état fragmentaire

dans lequel elle se trouve, le monument le plus considérable que nous possédions à présent de la langue phénicienne, et, interprétée avec prudence, elle peut fournir des éléments pour l'explication d'autres inscriptions que l'avenir peut-être fera paraître au jour. Elle a un immense avantage sur beaucoup d'autres monuments de cette nature, en ce qu'elle est gravée avec un soin extrême et qu'il ne peut exister de doute sur presque aucun de ses caractères. Nous avons donc sous les yeux un texte bien établi, quoique tronqué, et un interprète consciencieux peut indiquer, avec certitude, les parties qui sont claires dans cette inscription, celles qui y sont douteuses et celles dont l'interprétation, dans l'état actuel de nos connaissances, est impossible. L'étendue de cette inscription nous permet d'y découvrir des phrases entières d'une clarté parfaite et de faire la construction d'autres phrases, conformément à l'esprit des langues sémitiques, de manière à fixer exactement à quelle partie du discours doit appartenir chaque mot, et à ne pas transformer les substantifs en verbes et *vice versa*. Une pareille analyse ne peut se faire simplement à coups de dictionnaire, mais il faut y apporter le sentiment et l'habitude de la langue hébraïque et des autres langues de la même famille, et si cette analyse sévère laisse certaines parties inexpliquées, il faudra avouer qu'elles sont inexplicables pour nous, ce qui vaut mieux que de se faire illusion par des interprétations recherchées, invraisemblables et contraires à l'esprit de la langue.

Le premier qui ait abordé l'interprétation de l'inscription de Marseille est M. Limbéry, à Alger, qui en a publié un texte très-fautif et une prétendue traduction en hébreu et en français [1]. Cette publication est une mystification, que je m'abstiens de qualifier ; il est impossible que M. Limbéry se soit fait illusion à lui-même sur la valeur de son interprétation ; il est impossible qu'on se trompe aussi systématiquement sur un texte de cette étendue. D'ailleurs, il suffit de savoir autant d'hébreu qu'un élève de sixième sait de latin, pour reconnaître, au premier coup d'œil, de quoi il s'agit dans notre inscription, bien que l'explication des détails présente souvent de grandes difficultés. La traduction de M. Limbéry, qui nous présente un traité entre Marseille et Carthage, n'a pas un seul mot de commun avec le texte, et sa *transcription* hébraïque, qu'il appelle *traduction*, montre, avec la plus grande évidence, qu'il n'est pas même en état de lire les caractères phéniciens et d'en déterminer la valeur. En voyant le texte hébraïque ponctué que présente la troisième planche de M. Limbéry, on reste étonné du courage de celui qui ose publier, comme étant de l'hébreu, cet assemblage de mots barbares qui ne ressemblent à aucune langue.

[1] *Le Traité de Marseille*, inscription phénico-punique, trouvée à Marseille en 1845, contenant un traité d'alliance et de commerce entre Marseille et Carthage. Traduction en hébreu et en français, suivie de trois planches, par Nicoly Limbéry, de Sparte, secrétaire-interprète du parquet de la cour royale d'Alger; in-4°, Alger, 1846.

Une tentative bien plus heureuse a été faite par M. Judas, qui, dans ses Études sur la langue phénicienne, montre beaucoup de savoir et de sagacité, et un esprit souvent ingénieux. M. Judas n'a pu manquer de reconnaître le véritable sujet de l'inscription; mais, à notre avis, il laisse beaucoup à désirer dans l'interprétation des détails[1]. En général, il nous semble que M. Judas se laisse souvent entraîner trop loin par son imagination et par les dictionnaires. Il crée des formes grammaticales qui ne se trouvent dans aucun idiome sémitique, et il les introduit sans nécessité dans les textes les plus clairs qui déjà avaient été interprétés de la manière la plus satisfaisante. Pour faire apprécier la méthode de M. Judas, on nous permettra de citer ici quelques exemples tirés de son Étude démonstrative. Ces mots si clairs de la première inscription maltaise : כשמע קלם יברכם, « Puisse-t-il les bénir en exauçant leur voix (prière)! » signifient, selon M. Judas : *Ex præcepto maledixerunt aut benedixerunt* (i. e. *consecrarunt*); et, pour arriver à ce singulier résultat, il faut supposer que les mots קלם et ברכם sont des formes verbales qui correspondent aux formes hébraïques קִלְלוּ et בֵּרְכוּ, c'est-à-dire

[1] Voyez *Étude démonstrative de la langue phénicienne et de la langue libyque*, in-4°; Paris, 1847, p. 163-174. — Notre travail était entièrement rédigé lorsque deux autres mémoires sur l'inscription de Marseille ont été publiés : l'un a pour auteur M. de Saulcy, l'autre M. l'abbé Bargès. Quels que soient les mérites de ces deux mémoires, il nous a semblé qu'ils laissaient encore largement de la place à d'autres essais. Nous aurons l'occasion d'y revenir quelquefois dans les notes qui accompagnent notre travail.

qu'en phénicien la 3e personne du pluriel, au prétérit, se formait par ם, au lieu de prendre la terminaison ו, comme dans tous les autres dialectes sémitiques, sans exception. Il faudrait, en outre, admettre avec M. Judas que le י, dans יברכם, est un ה, et que ce préfixe signifie *ou*, *ou bien*, sens qu'il n'a ni en hébreu, ni dans les autres dialectes. Les mots אש נדר, dans la même inscription maltaise et dans plusieurs autres inscriptions votives, ne signifient plus *qui* ou *que consacra*, *voua* (en hébreu, אֲשֶׁר נָדַר), comme l'a montré, le premier, M. Quatremère, mais bien *basis sepulturæ;* car, dit M. Judas, נדר, pris dans le sens de ses affixes נזר, נטר, נצר, veut dire *séparer, garder, protéger,* et de là *ensevelir* [1]. — Dans l'inscription tumulaire découverte à Athènes en 1841 [2], le nom de יתנבל בן אשמנצלח est suivi d'un groupe de lettres dont la transcription fidèle est celle-ci : רבכהנמאלמנרגל. La première et la onzième lettre de ce groupe sont évidemment des *resch*, car elles diffèrent totalement du *daleth*, qu'on trouve dans le mot צדנת (sidonienne) de la même inscription. Les six premières lettres donnent les mots רב כהנם, *chef de prêtres* ou *grand prêtre* (ἀρχιερεύς) [3]; les sept lettres qui restent offrent plus de difficul-

[1] Voyez *Étude démonstrative, etc.* p. 71.

[2] Voyez l'article de M. Quatremère dans le Journal des Savants, cahier de septembre 1842, p. 518; celui de M. de Saulcy dans les Annales de l'Institut archéologique, t. XV, 1er cahier, et l'Étude démonstrative de M. Judas, p. 79.

[3] En syriaque, on dit dans le même sens ܪܒ ܟܘܡܪܐ.

tés; nous croyons y reconnaître le mot אלמן, *veuf*, suivi d'un adjectif, רגל, sur le sens duquel nous ne saurions rien dire de positif, mais qui peut-être (en admettant ici la permutation des lettres ג et ע, et en prenant רגל pour רעול ou רעיל) signifie *consterné*, comme l'adjectif syriaque ܪܓܝܠ[1]. M. Judas, prenant les deux *resch* pour des *daleth*, lit : דבך חנם אל־מן דגל; selon lui, דבך serait la racine du mot chaldéen נדבך, *series lapidum, paries*, et signifierait *construire;* c'est, dit-il, le verbe dont יתנבל est le sujet, et il traduit les mots אש יטנא לי יתנבל בן אשמנצלח דבך : « Iatanbal, fils d'Aschmoun-Tsillah, m'a construit ce fondement (אש) de protection durable. » חנם, qu'il met en rapport avec גי חנם, גי בני חנם, גי בן חנם, *vallée de Hinnom, ou du fils, des fils de Hinnom* (où évidemment חנם est le nom propre de la tribu ou de la famille à laquelle avait appartenu cette vallée, mais où M. Judas n'a vu que l'enfer, qu'on désignait plus tard par le nom de la fameuse vallée), signifierait, comme נחם, *gémissement, lamentation;* אל־מן serait un composé de deux prépositions et signifierait *adeo ex*, et enfin, par דגל, on doit entendre ici *l'enveloppement sépulcral, la sépulture*, du verbe דגל, *couvrir*. M. Judas n'hésite donc pas à traduire חנם אלמן דגל

[1] M. Movers (*Phœnizische Texte*, I, p. 82) lit les sept dernières lettres אֵלָם נֵרְגַל, et il traduit : *princeps sacerdotum quorum deus Nergal*. Ce sens nous paraît fort problématique; non-seulement Nergal n'était pas une divinité phénicienne, mais il paraît grammaticalement difficile de rapporter le suffixe dans אֵלָם au mot כהנם, qui est indéterminé et qui forme en quelque sorte avec רב un mot composé.

par : « Il est profondément attristé depuis cette sépulture. »

Que peut-on opposer à de pareilles interprétations? Il est impossible de les réfuter sérieusement; elles échappent à la critique par ce qu'elles ont de vraiment excentrique, et je doute qu'elles trouvent grâce aux yeux des hébraïsants. Cependant, on rencontre dans le livre de M. Judas beaucoup d'interprétations de cette nature. Pour ne pas nous écarter de notre sujet, citons quelques exemples dans l'inscription de Marseille. La 16ᵉ ligne commence par les mots כל מזרח; le mot מזרח, pris dans le sens d'*orient*, ne s'adapte pas à ce passage, et il est impossible de dire positivement quel en est ici le véritable sens. Cependant, M. Judas a cru pouvoir l'expliquer au moyen du dictionnaire. Gesenius dit, à la racine זרח : *transfertur ad lepram in cute exorientem*, c'est-à-dire que le verbe זרח, *apparaître*, *se lever* (en parlant du soleil, de la lumière, etc.) est aussi employé métaphoriquement, dans un passage du IIᵉ livre des Chroniques (ch. XXVI, v. 19), où l'on parle de la lèpre qui *apparut* sur le front du roi Ouzia. De là M. Judas conclut que מזרח signifie *lépreux* [1]. On pourrait appliquer le même raisonnement au grec et au latin; la version grecque porte dans le passage cité : *Καὶ ἡ λέπρα ἀνέτειλεν ἐν τῷ μετώπῳ αὐτοῦ*, et la Vulgate : *Orta est lepra in fronte ejus;* par conséquent, le mot grec *ἀνατολή* et le mot latin *oriens*

[1] Nous sommes surpris de voir M. Bargès adopter le même sens et le déclarer *le seul admissible*.

signifient *lèpre*. Nous demanderons encore aux hébraïsants ce qu'ils pensent d'une phrase hébraïque construite comme celle-ci : באלף כלל אמץ ועת אם שלם כלל... « Pour un taureau entier, fort, et à la condition qu'il soit dans le moment en pleine santé, etc. » ou comme cette autre : אם צץ שלם כלל אם שצף אם חות « S'il brille d'une parfaite santé, s'il a de la vivacité et une belle apparence [1]; » ou enfin comme cette troisième : האדמם חשת משארת על זבח אחד ומדרת שת בכתב « Les hommes du don d'une oblation pour un sacrifice unique et le tribut établi dans l'écrit. » Ici la traduction française n'est pas plus intelligible que le texte [2]. La 9e ligne nous présente, selon M. Judas, les mots צרב איל, qu'il traduit par *un bélier presque adulte;* car il a vu, dans le Dictionnaire rabbinico-philosophique de Buxtorf, que, dans le langage thalmudique, צורבא מרבנן (littéral. *robur doctorum*) désigne un disciple d'un esprit pénétrant, *rabbinatui proximus, sed juvenis adhuc;* mais M. Judas aurait pu voir, dans le grand *Lexicon chald. thalmud. et rabbinicum* de Buxtorf, que l'expression צורבא מרבנן s'applique aussi à de vieux docteurs. Nous aurons l'occasion, plus loin, de relever quelques autres interprétations de M. Judas; les hébraïsants jugeront

[1] M. Bargès a interprété ces deux passages à peu près de la même manière que M. Judas; cependant, cette interprétation, non-seulement est contraire au génie de la langue, mais elle ne présente même pas un sens bien plausible.

[2] Il y a en outre dans ce passage deux fautes de transcription; la septième lettre est un ם, et non pas un ש, et au lieu de ומדרת, il faut lire כמדרת.

si cette méthode est propre à répandre beaucoup de lumière sur les monuments phéniciens, et s'il ne vaut pas mieux, au lieu de recourir à de tels moyens, nous arrêter aux limites qui nous sont tracées par l'insuffisance des ressources dont nous pouvons disposer.

La première condition que doit s'imposer celui qui veut interpréter des inscriptions phéniciennes, c'est de former des phrases construites à la manière de l'hébreu et des autres langues sémitiques, de présenter au simple hébraïsant un texte dans lequel celui-ci puisse reconnaître partout la structure et le génie hébraïques, lors même que tous les mots ne lui seraient pas connus; car les monuments phéniciens nous présentent, sans aucun doute, des racines et des mots dérivés que nous ne retrouvons plus dans l'hébreu ou qui n'y ont jamais existé. Il faut ensuite que l'interprète respecte les formes grammaticales des langues sémitiques, et qu'il n'en invente pas tout exprès pour traduire des phrases qu'il ne trouve pas intelligibles[1]. Dès que, pour interpréter un groupe de lettres, il faut former des mots et des phrases qu'un Hébreu aurait trouvés

[1] Outre la forme קטלם (pour קטלו), que M. Judas nous montre dans les mots קלם et ברכם, il a inventé une forme יקטלת (pour תקטל), comme 3e personne féminine du futur, afin d'expliquer le mot יצלת, qu'on rencontre souvent dans l'inscription de Marseille et qu'il a pris pour un verbe. M. Judas n'hésite pas à faire figurer ces formes dans son paradigme de la conjugaison phénicienne. (Voy. *Étude démonstrative*, p. 230.) — MM. de Saulcy et Bargès, considérant יצלת comme un verbe, ont également admis la forme anomale יקטלת; nous montrerons que le mot יצלת est un substantif.

barbares, et traverser un labyrinthe d'hypothèses grammaticales et étymologiques, on peut être sûr que nous manquons des données nécessaires; et, dans ce cas, c'est un devoir de s'abstenir, afin de ne pas faire passer les hypothèses les plus invraisemblables pour des résultats positifs acquis à la science[1].

En présentant ici un essai d'interprétation de l'inscription de Marseille, nous ne prétendons nullement avoir réussi à tout expliquer, mais au moins nous avons tâché de ne pas blesser le sentiment de l'hébraïsant qui ne s'est pas borné à l'étude de la grammaire et du dictionnaire, et qui sait distinguer ce qui est correct de ce qui est barbare. Les principaux éléments de l'interprétation sont dans l'hébreu et dans le dialecte araméen; mais il ne faut nullement dédaigner les autres dialectes sémitiques; car il existe dans le phénicien des mots qu'on ne rencontre pas dans l'hébreu et qui se retrouvent dans l'arabe ou dans l'éthiopien. Ce dernier dialecte, malgré ses rapports intimes avec l'arabe, nous présente un grand nombre de mots qui se retrouvent encore dans l'hébreu et qu'on ne rencontre pas dans la langue arabe; il paraîtrait qu'il en est de même dans le dialecte himyarique, auquel se rattache l'éthiopien. S'il est vrai, comme le dit Hérodote, que les Phéniciens étaient d'abord établis près de la mer

[1] M. Movers (l. c. p. 2) croit pouvoir affirmer que, sur environ cent soixante mots recueillis par Gesenius dans les inscriptions phéniciennes (*Scripturæ linguæque Phœniciæ monumenta*, p. 346 et suiv.), il y en a à peine cinquante qui puissent être considérés comme réels.

Rouge, on comprend que leur langue, ainsi que l'hébreu, ait pu renfermer des mots et des formes appartenant au dialecte qu'on parlait dans l'Arabie méridionale, et qui ne se retrouvent pas dans la langue arabe. Les mots himyariques ont pu devenir rares ou disparaître entièrement chez les Hébreux, qui, en adoptant la langue cananéenne, auront conservé des mots de la langue primitive de leurs ancêtres araméens. Une connaissance plus parfaite de la langue himyarique répandra peut-être plus tard une lumière nouvelle sur les débris de la langue phénicienne; ce qui est certain, dès à présent, c'est qu'on rencontre dans le phénicien des mots arabes, himyariques et éthiopiens, qui n'existent pas dans l'hébreu ou qui n'y ont pas conservé le même sens. On reconnaîtra, par exemple, avec la plus grande évidence, comme je l'ai déjà fait observer ailleurs[1],

[1] Voyez *Palestine,* description géographique, historique et archéologique, p. 87. J'y ai montré que le verbe כון se trouve deux fois dans le passage punique du *Pœnulus* de Plaute (acte V, sc. 1, v. 5 et 6). Les mots *Antidamas chon* correspondent aux mots latins *Antidamas fuit;* le vers latin :

Eum fecisse aiunt, sibi quod faciundum fuit

correspond au vers punique :

Yssidobrimthyfel yth chyl ys chon them liphul,

que je crois pouvoir transcrire ainsi :

איש זה דִבֵּר אמת יפעל את כל אש כֻּן תם לפעל

« Cet honnête homme faisait tout ce qu'il y avait à faire. » איש דבר אמת, littéral. *un homme disant la vérité*, est une locution hébraïque qui signifie *un brave et honnête homme* (comparez Ps. xv, v. 2); אש a le sens de אֲשֶׁר, et תם (hébr. שָׁם) est explétif, comme l'est souvent la particule arabe ثَمَّ avec le verbe كان. La seconde moitié au moins de ma transcription me paraît hors de doute.

que le verbe *être*, en phénicien, s'exprimait par כון (كون), tandis que les Hébreux conservèrent le mot araméen הוה ou היה. On trouvera souvent dans l'inscription de Marseille un mot צועת dans le sens de *sacrifice;* en éthiopien, ሠዋዕ (סוע) veut dire *sacrifier*, et መሥዋዕት (מסועת) *sacrifice*. On y rencontrera encore le mot פעם dans le sens de *pied* ou *jambe*, mot qui ne s'est conservé en hébreu que dans le langage poétique, mais qui se retrouve dans le himyarique[1]. On y verra la particule ז (en araméen, די ou ד) employée comme signe du génitif, de même que dans l'éthiopien et dans le himyarique[2]. Dans la 13e ligne, עמס est pris probablement dans le sens du verbe éthiopien ዐመፀ (עמץ), *iniquus fuit*, *inique egit*, et peut-être aussi מנת dans le sens de l'éthiopien ፍኖት, *chemin*.

Nous passons maintenant à la transcription et à la traduction de l'inscription de Marseille, dont la plus grande partie, ce nous semble, peut être expliquée avec certitude[3]. Nous accompagnerons de points d'interrogation les mots et les phrases dont

[1] Voyez *Journal asiatique*, 1838, juin, p. 513; juillet, p. 82.

[2] Voyez *ibid.* décembre, p. 540.

[3] Nous nous dispensons de reproduire ici les détails déjà connus sur la découverte de la pierre et sur sa nature. S'il est vrai, comme on l'assure, que la pierre est d'une sorte de calcaire qu'on trouve près de Marseille et qu'on appelle *pierre de cassis*, le règlement de sacrifices que présente l'inscription a dû être fait pour un temple qu'une population phénicienne ou carthaginoise possédait à Marseille. M. Bargès s'est livré à de savantes recherches pour fixer la date approximative du monument, qu'il fait remonter à sept ou huit siècles avant l'ère chrétienne.



le sens ne nous paraît pas certain, et que nous ne pouvons traduire que par conjecture; car nous tenons à ne pas donner pour des résultats positifs ce qui reste encore douteux, et ce que de nouvelles découvertes pourront confirmer ou faire envisager sous un autre jour. Les deux fragments de la pierre qui ont été retrouvés, et qui s'adaptent parfaitement ensemble, forment à peu près les trois cinquièmes du monument. La pierre ayant été rompue obliquement, de gauche à droite, les lignes ont toutes perdu leur extrémité de gauche; et, à mesure qu'on avance, elles deviennent de plus en plus imparfaites; cependant, l'inscription étant divisée en plusieurs alinéas, il y a quelques lignes qui sont terminées. Çà et là les lignes commencent évidemment par la dernière lettre du dernier mot de la ligne précédente, ce qui a lieu dans les lignes 6, 19 et 21.

M. Judas a accompagné son travail d'une planche divisée en deux parties, dont chacune reproduit l'un des deux fragments qui nous restent de la pierre (pl. 27 et 27 *bis*). Cette planche est très-exacte, sauf quelques fragments de lettres qui manquent au commencement des lignes 13, 14 et 15 [1]. La transcription hébraïque de M. Judas (*Étude démonstra-*

[1] Un beau *fac-simile* accompagne le Mémoire de M. de Saulcy destiné au tome XVII des Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et dont nous avons sous les yeux le tirage à part. Grâce à la bienveillance du savant académicien et de M. le secrétaire perpétuel de l'Académie, il nous a été permis de joindre le même *fac-simile* à notre travail; nous nous sommes permis de faire, d'après le plâtre de la Bibliothèque royale, quelques légères recti-

tive, p. 164, 172 et 173) présente plusieurs fautes. A la fin de la 2e ligne, le ח, qu'on reconnaît encore après le ו, a été omis. Dans la 5e ligne, on lit בּמחצר, au lieu de במחסר. Au commencement de la 13e ligne, M. Judas, pour obtenir un substantif בצןעת, qu'il a cru reconnaître dans d'autres passages, a substitué un ב au ל qu'il a reproduit lui-même très-distinctement sur sa planche. Plusieurs fois aussi il a substitué le י au ו : c'est ainsi qu'à la fin de la 3e ligne il a écrit... יש pour... ו ש; dans la 6e, ישאר pour ו שאר, et dans la 10e, יקצרת pour ו קצרת. Dans la 17e ligne, il a écrit חשת au lieu de חסת, המשאת au lieu de משאת (en ajoutant un ה qui n'est pas sur la planche), et ומדת au lieu de כמדת. Dans la 19e ligne, le mot וחברנם est écrit une fois וחבדנם, par *daleth* au lieu de *resch* (p. 164), une seconde fois ונבדנם (p. 172), et une troisième fois וברנם (p. 173), sans doute une faute d'impression. Enfin, la 21e ligne finit, dans la transcription, par שת au lieu de ית (15e et 16e lettres), et les lettres suivantes sont négligées.

Voici maintenant la transcription exacte en caractères hébraïques[1] :

1 בת בעל···נב····רתת אשמ································
···תת עת·····בעל השפמ בן ברתנת בן בד·················
2 השפמ בן בראשמן בן חלצבעל וח······

fications à la 16e lettre de la ligne 5, au commencement des lignes 13 et 15, et aux deux extrémités de la ligne 14.

[1] Nous devons avertir que nous avons divisé les mots d'après le sens que nous avons cru trouver dans l'inscription; car sur la pierre

3 באלף כלל אם צועת אם שלם כלל לכהנם כסף עשרת · באחד
ו[ה]כלל יכן למעלת פן המשאת ז ש............

4 ובצועת קצרת ויצלת וכן הערת והשלבם והפעמם ואחרי
השאר לבעל הזבח·

5 בעגל אש קרן ילם במחסר באט וממא אם באיל כלל אם
צועת אם שלם כלל לכהנם כסף חמשת..............

6 ת פן המשאת ז שאר משקל מאת וחמשם····ובצועת קצרת
ויצלת וכן הערת והשלבם והפע..........................

7 ביבל אם בעז כלל אם צועת אם שלם כלל לכהנם כסף שקל ו
זר || באחד ובצועת יכ.................................

8 ויצלת וכן הערת והשלבם והפעמם ואחרי השאר לבעל הזבח·

9 באמר אם בגדא אם בצר באיל כלל אם צועת אם שלם כ[ל]ל
לכהנם כסף רבע שלשת זר...........................

10 ·פן המשאת ז קצרת ויצלת וכן הערת והשלבם והפעמם
ואחרי השאר לבעל····

11 ··פר אגנן אם צץ שלם כלל אם שצף אם חזת לכהנם כסף
רבע שלשת זר || באחד וכן הש ....

12 ·לצפר אם קדמת קדשת אם זבח צד אם זבח שמן לכהנם
כסף א····ל באחד..

13 ··לצועת אש יעמם פנת אלם יכן לכהנם קצרת ויצלת ו··צועת
....

les caractères se suivent sans une séparation bien marquée, à l'exception de quelques endroits où le graveur a mis un petit trait semblable à notre virgule, pour indiquer la fin des mots. Dans notre traduction, nous avons ajouté çà et là, entre des ( ), quelques mots explicatifs; les mots entre des [ ] sont des restitutions du texte.

14 ..בלל ועל חלב ועל כל זבח אש אדם לזבח במנ....

....

15 בכל זבח אש יזבח דל מקנא אם דל צפר בל יכן לכהנ........

16 כל מזרח וכל שפח וכל מרזח אלם וכל אדם[1] מאש יזבח......

....

17 האדם מהמת משאת על זבח אחד כמדת שת בכתב.........

....

18 ולמשאת אש אי בל שת בפס ז ונתן לפי הכתבת אש........

....

19 ת וחלצבעל בן בדאשמן וחברנם.

20 כל כהן אש יקח משאת ברץ לאש שת בפס ז ונענ...........

....

21 ף לבעל זבח אש אי בל יתן את כ.....ת המשאת..............

....

TRADUCTION.

1. Temple de Baal.................................
...-Baal le suffète, fils de Bed-Tanath, fils de Bed-......

2. le suffète, fils de Bed-Aschmoun, fils de Haliç-Baal, et [leur collège].

3. Pour le bœuf holocauste, sacrifice obligatoire ou holocauste volontaire, les prêtres auront dix (sicles) d'argent par tête (d'animal), et l'holocauste sera pour l'autel; la redevance en fait de chair (pour les sacrifices non holocaustes).

....

4. et si c'est un sacrifice obligatoire (on y ajoutera aussi) des *keçouroth* et *yeçoûloth*[1], de même que les peaux, les

[1] Ce sont certaines parties grasses destinées à l'autel. (Voir le commentaire.)

boyaux (?) et les pieds ; et le reste de la chair sera au maître du sacrifice.

5. Pour le veau qui a la corne encore tendre, qui manque encore de sabots (?) (ou : qui ne pousse pas encore des pieds ?), et au-dessous, ou pour le cerf, holocauste, sacrifice obligatoire ou holocauste volontaire, les prêtres auront cinq (sicles) d'argent.................................;

6. la redevance en fait de chair (pour les sacrifices non holocaustes) sera du poids de cent cinquante (sicles), et si c'est un sacrifice obligatoire (on y ajoutera aussi) des *keçouroth* et *yeçouloth*, ainsi que les peaux, les boyaux (?) et les pieds.

....

7. Pour le bélier ou la chèvre holocauste, sacrifice obligatoire ou holocauste volontaire, les prêtres auront un sicle d'argent (et) 2 *zâr* (?) par tête (d'animal), et pour le sacrifice obligatoire il y aura..............................

8. et *yeçouloth*, de même que les peaux, les boyaux (?) et les pieds, et le reste de la chair sera au maître du sacrifice.

9. Pour l'agneau, ou le chevreau, ou le jeune cerf holocauste, sacrifice obligatoire ou holocauste volontaire, les prêtres auront trois quarts (de sicle) d'argent (et) 2 *zâr* (?).

....;

10. la redevance (pour les sacrifices non holocaustes, se composera) de *keçouroth* et *yeçouloth*, ainsi que des peaux, des boyaux (?) et des pieds, et le reste de la chair sera au maître du sacrifice.

11. [Pour le] fruit des jardins, soit des fleurs (présentées comme) offrande volontaire, ou le *schecef* (espèce de fruit ?) ou le *hazith* (plante bulbeuse ?), les prêtres auront trois quarts (de sicle) d'argent (et) 2 *zâr* (?) pour chaque (offrande), ainsi que les......................

12. Pour l'oiseau, ou les prémices sacrées, ou le sacrifice d'aliments, ou le sacrifice d'huile, les prêtres auront ....d'argent pour chaque (offrande).............

....

13. Dans tout sacrifice d'un homme qui aura péché en-


Journal
LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA

vers les dieux, les prêtres auront des *keçouroth* et *yeçouloth*; et [tout?] sacrifice ....

14. Sur une (offrande) pétrie (à l'huile), sur le lait, sur la graisse et sur tout sacrifice où il y a du sang avec le sacrifice [comme offrande (?)]. ....

15. Dans tout sacrifice qui sera sacrifié, le maigre du bétail et le maigre des oiseaux ne sera pas pour les prêtres.

16. Toute libation mélangée (?) et toute libation (de vin?), et tout repas solennel (en l'honneur) des dieux, et tout sang de ce qui sera sacrifié..

17. le sang (provenant) du mort; la redevance pour chaque sacrifice (sera) selon la mesure fixée dans l'écrit (le règlement)..

18. Et pour la redevance d'un homme d'outre-mer (d'un étranger), qui n'est pas établi dans cette contrée, il sera donné selon l'écrit (le décret) qui [a été fait par]........

19. th et Haliç-Baal, fils de Bed-Aschmoun et leur collège.

20. Tout prêtre qui percevra une redevance excessive d'un homme établi dans cette contrée, sera puni (d'une amende)..

21. ....Au maître du sacrifice (lorsqu'il est) un homme d'outre-mer (un étranger), on ne donnera pas [tout ce qui reste?] (après le prélèvement) de la redevance...........

COMMENTAIRE.

LIGNES 1 ET 2.

Ces deux lignes, renfermant l'épigraphe du règlement, en indiquaient sommairement le sujet et faisaient connaître les noms et l'ascendance de deux personnages dont émanait ce

règlement et qui étaient sans doute les chefs de la population carthaginoise de Marseille. On ne reconnaît plus que les deux premiers mots בת בעל (pour בֵּית בַּעַל), *maison* ou *temple de Baal*, et quelques noms qui sont ceux des ascendants des chefs ou *suffètes*. Du premier nom propre, qui est celui du premier des deux suffètes, il n'en reste que la dernière moitié ־בעל. Dans les noms suivants, בד est l'abréviation de עבד, comme on le trouve souvent dans les inscriptions carthaginoises. Le dernier nom חלצבעל doit être prononcé probablement חֲלוּץ־בַּעַל ou חֲלִיץ־בַּעַל, signifiant *armé* ou *guerrier de Baal*. Les lettres וח, qu'on reconnaît à la fin de la 2ᵉ ligne, forment sans doute le commencement du mot וחברנם, *et leur compagnie*, ou *collége*, c'est-à-dire les membres du conseil d'administration. Ce mot se trouve aussi à la fin de la ligne 19; il paraîtrait qu'en phénicien on disait חברן (חֶבְרָן), dans le sens du mot hébreu חֶבֶר, *sodalitium*.

LIGNE 3.

באלף, *pour le bœuf* ou *les bœufs;* le mot אלף est ici collectif, de même que les autres noms d'animaux qu'on trouve dans les lignes suivantes. Chez les Phéniciens, אלף était le mot le plus usité pour désigner le bœuf[1]; mais il était aussi en usage chez les Hébreux (*Deuter.* ch. VII, v. 13; ch. XXVIII, v. 4, 18 et 51), et notamment dans le langage poétique. — כלל se prononce כָּלִיל et signifie *offrande entière* (c'est-à-dire entièrement consacrée aux dieux), et par suite *holocauste*. — אם signifie *ou*, sens que cette particule a aussi en hébreu lorsqu'elle est répétée, par exemple : אִם־בְּהֵמָה אִם־אִישׁ, « soit une bête ou un homme » (*Exode*, XIX, 13). — צועת, comme je l'ai déjà dit, vient de la racine éthio-

[1] Voy. Plutarque, *Sympos.* l. IX, probl. 2, § 3, où on lit que Cadmus avait mis l'*alpha* en tête de toutes les lettres, parce que les Phéniciens appelaient ainsi le *bœuf*, qui est de première nécessité.

pienne סוע, *sacrifier,* et paraît désigner *un sacrifice obligatoire,* prescrit par la loi, tandis que שלם est un *sacrifice volontaire* ou *d'actions de grâces*[1]. Ce dernier mot, en hébreu, s'emploie presque toujours au pluriel; on le trouve une seule fois au singulier : וְשֶׁלֶם מְרִיאֵיכֶם לֹא אַבִּיט, « et je ne regarderai pas le sacrifice volontaire (pris) de vos bêtes grasses (*Amos*, ch. v, v. 22). שֶׁלֶם כָּלִיל signifie donc *un sacrifice volontaire offert en holocauste;* chez les Hébreux aussi, l'holocauste était ou prescrit ou offert volontairement (voyez *Nombres*, chap. xv, v. 3 et 8).

לכהנם כסף עשרת באחד, « (il y aura) aux prêtres dix (sicles) d'argent pour un (bœuf), » c'est-à-dire : les prêtres auront dix sicles pour chaque bœuf[2] offert en holocauste. La construction est entièrement hébraïque; l'omission du mot שקל ou שקלים est également d'usage en hébreu, par exemple : אֶלֶף כֶּסֶף, *mille* (*sicles*) *d'argent* (*Genèse*, xx, 16); עֲשָׂרָה זָהָב, *dix* (*sicles*) *d'or* (*ibid.* xxiv, 22). Le mot עשרת est suivi d'un signe qui est sans doute un chiffre désignant le nombre 10; on rencontre le même signe dans la 12e ligne.

והכלל יכן למעלת, « et l'holocauste sera pour l'autel, » c'est-à-dire, les prêtres n'en auront rien, car le tout sera brûlé sur l'autel. יכן est évidemment le futur du verbe כון, *être.* מעלת, littéral. *lieu élevé*, a le sens d'*autel;* l'étymologie est la même que celle du mot hébreu בָּמָה et du mot syriaque ܒܡܬܐ, ainsi que des mots *βωμός* et *altare,* car primitivement on construisait les autels sur des hauteurs, où l'on se croyait plus près des dieux. A côté de מעלת, on employait

[1] M. de Saulcy a bien rendu le sens des mots צועת et שלם; mais je ne pense pas qu'on puisse mettre en rapport le mot צועת avec la racine צוה, *ordonner, prescrire.* MM. Judas et Bargès, ayant autrement divisé les mots, se sont entièrement écartés du vrai sens de ce passage.

[2] C'est à tort que MM. Judas et de Saulcy ont rendu באחד, *pour chacun*, comme si ce mot se rapportait aux prêtres.

probablement en phénicien, comme en hébreu, le mot מזבח, de même qu'on se sert en syriaque des mots ܕܒܚܐ et ܡܕܒܚܐ. Le ת dans מעלת est la terminaison du féminin, correspondant à la terminaison hébraïque ה ָ qui, à ce qu'il paraît, ne s'employait que très-rarement en phénicien [1].

פן המשאת, littér. *le mode de l'offrande* ou *de la redevance*. פן (qu'on peut prononcer au singulier ou au pluriel פְּנֵי) signifie ici *mode, manière;* le mot פָּנִים est souvent employé dans ce sens par les rabbins, comme le mot arabe وَجْه ; on peut aussi comparer avec notre פן le mot arabe فنّ et le mot éthiopien ፈና, qui signifient également *modus, ratio*. Le sens est : la manière de s'acquitter envers les prêtres ou envers l'autel, en donnant une portion de la victime (lorsqu'elle n'est pas holocauste). Le substantif מַשְׂאֵת (de נָשָׂא *tulit, obtulit*) sert à désigner tout ce qu'on *présente*, soit volontairement ou par devoir; il a donc à la fois le sens de *présent, offrande*, et celui de *tribut, impôt, redevance* (2 Chron., XXIV, 6, 9). La lettre ז qui suit le mot המשאת ne peut être ici que l'analogue du H éthiopien et de la particule araméenne די ou ד, pour laquelle le bas-relief de Carpentras et les papyrus du musée de Blacas présentent la forme זי [2].

[1] Voy. Gesenius, *Scripturæ linguæque Phœniciæ monumenta*, p. 439.

[2] De même que le ז, le préfixe ש est employé quelquefois comme marque du génitif en place de l'état construit; c'est ainsi que, dans l'inscription de Thougga, on lit à la deuxième ligne : הבנם שאבנם dans le sens de בֹּנֵי הָאֲבָנִים, *structores lapidum*, et à la septième ligne הנסכם שברזל pour נֹסְכֵי הַבַּרְזֶל, *fusores ferri*. M. l'abbé Bargès considère notre ז comme une abréviation de זבח, ce qui est une hypothèse peu vraisemblable. M. de Saulcy y voit un pronom démonstratif se rapportant au mot המשאת; il est vrai que nous trouverons plus loin ז pour le pronom זֶה (lignes 18 et 20), mais ici il faudrait un pronom d'une forme féminine, car משאת est du féminin; il faudrait aussi, d'après les règles de l'hébreu, que le pronom fût accompagné de l'article, comme l'est le mot משאת, auquel il se rapporterait.

A la suite du ו on reconnaît un ש ; il est évident, par la comparaison de la 6ᵉ ligne, qu'on lisait ici le mot שאר, *chair*, qui était suivi sans doute des mots משקל שלש מאת, de sorte que cette ligne se terminait ainsi : « la redevance en fait de chair (sera) du poids de trois cents (sicles). »

LIGNE 4.

Cette ligne se rattache à la précédente et continue les prescriptions ayant rapport au sacrifice du bœuf. Le sens des trois mots ובצועת קצרת ויצלת me paraît être celui-ci : « et pour les sacrifices non holocaustes de la catégorie du *çouat*, on ajoutera à la chair, dont le poids vient d'être fixé, les parties appelées קצרת et יצלת. » La phrase très-concise de l'original est peut-être empruntée à quelque rituel phénicien, et pouvait être facilement comprise. Le mot בצועת, que M. Judas a rendu par *un morceau*, est composé du préfixe ב et du mot צועת, *sacrifice obligatoire*, que nous avons déjà rencontré dans la ligne précédente. Les mots קצרת ויצלת ne sont nullement des verbes, comme l'a cru M. Judas [1]. D'abord יצלת, comme nous l'avons déjà dit, serait une forme barbare, sans analogie dans aucune des langues sémitiques; ensuite, en admettant une pareille forme du futur, on ne comprendrait pas pourquoi l'un des deux verbes serait au prétérit et l'autre au futur; enfin, il est évident, par la construction de la 13ᵉ ligne, que les mots קצרת et יצלת ne peuvent être que des substantifs. Quant au sens de ces deux substantifs, nous ne saurions le déterminer avec certitude; on reconnaît cependant, par l'ensemble des phrases où ces deux mots se trouvent, qu'ils désignent certaines parties de la victime. Je les considère comme des pluriels féminins du participe passif, et je prononce : קְצוּרוֹת

[1] MM. de Saulcy et Bargès les ont également considéré comme des verbes; quant au mot בצועת, M. de Saulcy le rend : *et suivant les préceptes;* M. Bargès imagine un mot צֹועַת, voulant dire *morceau*, et il traduit ובצועת קצרת, *et elle sera coupée en morceaux*; mais je doute que ce soit là une construction hébraïque bien correcte.

ויצולות ou bien קְצִירות ויצִילות; je pense que ces mots désignent certaines parties grasses qui étaient particulièrement destinées à l'autel, de même que, chez les Hébreux, les parties spécifiées souvent dans le Lévitique et désignées par les rabbins sous le nom commun de אמורים [1]. Dans le langage des sacrificateurs romains, les parties grasses des intestins offertes aux dieux, crues ou cuites, étaient appelées *prosecta* ou *prosiciæ;* on y ajoutait divers fragments de la cuisse, de la queue, etc. auxquels on donnait les noms de *augumenta, augumina* ou *magmenta* [2]. Le mot קְצוּרות de la racine קצר = גזר, *couper,* correspond exactement aux mots latins *prosecta* et *prosiciæ* (de *prosecare*), et pourrait bien désigner la même chose [3]. יצוּלות pourrait venir d'une racine יצל, transposée de צלי (צלה), et avoir le sens de צלויות *assata* (parties rôties). Les mots קצרת ויצלת se traduiraient alors par *prosecta et assata* (des parties découpées et rôties); ou bien (s'il est permis de supposer une certaine analogie dans les usages et les termes des sacrifices chez les Carthaginois et les Romains) le verbe יצל pourrait avoir le sens de la racine arabe وصل (joindre, ajouter), de sorte que יצוּלות répondrait aux mots *augumenta, magmenta* [4]. Ce sont là de simples conjectures; mais,

[1] Maïmonide, dans son commentaire sur la *Mischnâ* (préface du *Seder Kodaschîm*), après avoir énuméré les différentes parties qui, dans les sacrifices non holocaustes, se brûlaient sur l'autel, ajoute ce qui suit : وهذه كلها تتسمّى אימורים يعنى الاشياء التى أُمِر بحرقها *et toutes ces parties s'appellent* IMMOURÎM, *ce qui veut dire : les choses qu'il a été ordonné* (נאמר أُمِر) *de brûler.* (Voy. Pococke, *Porta Mosis*, p. 255.)

[2] Voy. Varron, *De lingua lat.* liv. V, § 110 et 112. Sur les diverses parties dont se composaient les *prosecta* et *augmenta*, on peut voir Saubert, *De sacrificiis veterum*, cap. XX.

[3] En grec les mots ἔντομα et τόμια (de τέμνω), sont aussi employés dans le langage des sacrifices, mais dans un autre sens.

[4] On pourrait aussi être tenté de mettre en rapport יצלת avec

je le répète, ce qui me paraît certain, c'est que les deux mots qui nous occupent désignent certaines parties de la victime. Il faut attendre d'autres découvertes pour dire quelque chose de plus positif sur le sens de ces deux mots. — וכן lis. וְכֵן, *et de même*[1]; הערת lis. הָעוֹרוֹת, *les peaux*, pluriel de עוֹר; ce mot est mis au pluriel, parce que le sacrifice pouvait se composer de plusieurs bœufs[2]. השלבם de שלב, racine hébraïque qui a le sens d'*entrelacer*; c'est par conjecture que nous donnons à ce mot le sens de *boyaux*, car on ne le rencontre, avec cette acception, dans aucun des dialectes sémitiques; en hébreu, le pluriel שְׁלַבִּים se trouve employé comme terme

le mot hébreu אצילים ou אצילות, en syriaque ܐܨܝܠܐ, qui désigne les jointures des bras et des épaules, et qui pourrait être pris dans le sens d'*épaules*; cependant, dans ce cas, le mot יצלת devrait avoir l'article comme l'ont les mots suivants.

[1] M. de Saulcy considère וכן comme le prétérit du verbe כון, et il traduit : « Et la dépouille, et les entrailles, et les pieds et les restes de la chair *seront* au maître du sacrifice. » Il me semble que si c'était là réellement le sens, le verbe *être* n'aurait pas été exprimé, et on aurait dit והערת au lieu de וכן הערת. MM. Judas et Bargès ont pris comme moi le mot וכן dans le sens de *et de même*; mais chez eux ce sens ne cadre pas bien avec ce qui précède, car on ne comprend pas qu'il ait été ordonné de faire *rôtir* la peau de l'animal. Selon ma traduction, tout concorde parfaitement; dans les sacrifices obligatoires qui sont d'un ordre plus élevé, les prêtres auront les *prosecta*, de même que la peau, etc. Chez les Hébreux, les prêtres recevaient également la peau des sacrifices autres que les *schelamîm*, comme on le lit dans la *Mischnâ* (5ᵉ partie, traité *Zebachîm*, ch. XII, § 3) :

עורות קדשים קלים לבעלים ועורות קדשי קדשים לכהנים

« Les peaux des sacrifices légers (c'est-à-dire de ceux de l'ordre du *schélem*) appartiennent aux propriétaires (לבעלים comme dans notre inscription לבעל הזבח), *et les peaux des sacrifices très-saints appartiennent aux prêtres.* » (Voy. aussi Lévit., ch. VII, v. 8.)

[2] MM. Judas, de Saulcy et Bargès, ont supposé sans nécessité l'existence d'un substantif ערת qui aurait le même sens que עוֹר.

d'architecture dans le sens de *jointures* ou *échelons* (I. Rois, ch. VII, v. 28 et 29). פעמם (lis. פעמים ou פַּעֲמַיִם) est le pluriel ou le duel de פעם, *pied*.

ואחרי חשאר לבעל הזבח, *et le reste de la chair* (*sera*) *au maître du sacrifice.* אחרי est l'état construit d'un pluriel אחרים, qui, en hébreu, signifie *les autres*, et qui, en phénicien, avait probablement le sens de *restes*. L'expression בעל הזבח, *maître* ou *propriétaire du sacrifice*, pour dire *celui qui offre le sacrifice*, est un hébraïsme pur.

LIGNE 5.

בעגל אש קרן ילם במחסר באם וסמא. Ce passage est le plus difficile de toute l'inscription. M. de Saulcy, en a donné la traduction suivante : « Pour un veau auquel les cornes ne sont pas encore poussées, mais auquel elles pousseraient. » Nous ne voyons pas commment cette traduction peut se justifier [1]. M. Judas traduit : « Pour un veau, lorsque la corne frappe doucement au sortir de l'enceinte osseuse qui la recélait et au-dessous. » Selon lui, ילם est pour יהלם, de la

[1] M. de Saulcy, qui avait déjà donné cette traduction dans la Revue des deux mondes (cahier du 15 décembre 1846), l'a maintenue dans le mémoire qu'il vient de publier; mais il ne la propose qu'avec une extrême réserve. Après avoir cherché à se rendre compte des divers éléments de la phrase phénicienne, il ajoute : « Est-il possible, avec ces éléments, de construire une phrase qui ne soit pas tout à fait dénuée de vraisemblance? C'est ce que je n'oserais pas affirmer. » Et plus loin il dit : « Peut-être suis-je à cent lieues du véritable sens de cette phrase. » M. Bargès écrit אש קרני לם, considérant קרני comme un pluriel raccourci terminé en ־ֵי, et לם comme un pronom ayant le préfixe ל et qui équivaudrait à להם; mais dût-on admettre ces hypothèses, je doute qu'on puisse approuver une phrase comme celle-ci : בעגל אשר קרנים להם במחסר, signifiant : *pour un veau qui manque encore de cornes*, ou *à qui les cornes n'ont pas encore poussé.* Je doute également qu'on admette cette traduction des mots באם וסמא : *qui marche lentement et stimulé par le bâton.*

racine הלם, *frapper, heurter;* mais le verbe הלם ne s'emploie en hébreu que lorsqu'on parle de coups forts et violents, principalement des coups de marteau, et poétiquement il s'applique aux pieds du cheval qui frappent la terre (*Juges*, ch. v, v. 22). Jamais un Hébreu n'aurait dit הלם באט pour *frapper doucement*; d'ailleurs, on trouve bien לאט avec le préfixe ל, mais jamais באט. Ensuite קרן étant du genre féminin, il aurait fallu dire תלם, ou bien ילמת, en admettant la forme verbale que M. Judas trouve dans יצלת. Le mot במחצר, selon M. Judas, serait composé de חצר, *enclos* (qui signifierait ici la boîte osseuse du front qui renferme les cornes à leur origine), et des deux particules préfixes ב et מ, signifiant, dit-il, *au sortir de*. Je doute fort que cette interprétation soit goûtée par les hébraïsants; ensuite, tout l'échafaudage de M. Judas tombe par une meilleure lecture du texte, qui porte במחסר et non pas במחצר. Enfin, cette interprétation est beaucoup trop subtile, trop recherchée et trop scientifique.

Ce qui est vrai, c'est que nous avons ici quelques mots qui renferment la définition du veau et indiquent certaines qualités qu'il doit avoir pour être encore considéré comme un veau. Je traduis אש קרן ילם par *qui a la corne tendre*, considérant ילם comme l'aoriste de la racine למם, d'où vient le verbe éthiopien ለምለመ (למלם) *être tendre, frais, verdoyant*[1]. Le verbe masculin ילם se rapporte grammaticalement à עגל; il faudrait traduire littéralement : *pour le veau qui rend la corne tendre;* ou *qui est tendre en fait de corne*, ce qui signifie *dont la corne est tendre*. Ce genre de construction est fort usité en hébreu; c'est ainsi, par exemple, qu'on dit מרבה רגלים, *multipliant les pieds* (Lévit. ch. xi, v. 42); pour *qui a beaucoup de pieds;* מקצה רגלים, *coupant les pieds* (Proverbes, ch. xxvi, v. 6), pour *à qui les pieds sont coupés;* נשר גדול כנפים ארך אבר ־ ורב נוצה, *un aigle grand d'ailes, long de penne, multiple de plumage* (Ézéch. ch. xvii, v. 3 et 7),

[1] Voy. Ludolf, *Lexicon æthiop.* 2e édition, p. 15.

pour *un aigle dont les ailes sont grandes, dont la penne est longue et qui a beaucoup de plumage.* Je traduis במחסר באמ, *pour* (*celui*) *qui manque de pousser* (*des pieds*), *qui ne pousse pas encore*, ou *qui manque encore de sabots;* le mot מְחֻסָּר, participe *poual*, a souvent, dans la Mischnâ et dans les autres livres rabbiniques, le sens que nous lui donnons ici, p. e. מְחֻסַּר אֵבֶר, *qui est dépourvu*, ou *qui manque d'un membre;* מְחֻסַּר זְמַן, *qui n'a pas encore atteint le temps voulu;* מְחֻסַּר כִּפּוּרִים, *qui manque d'expiation*, c'est-à-dire *qui n'a pas encore offert le sacrifice expiatoire prescrit;* מְחֻסַּר צֵידָה (le gibier ou le poisson), *qui n'est pas encore pris.* Dans באמ, le א est à la place d'un ע, de sorte qu'il faudrait lire בעמ : cette substitution n'est pas sans exemple dans la Bible. Dans le livre d'Amos (ch. VI, v. 8), on trouve מְתָאֵב pour מְתַעֵב; dans le livre d'Isaïe (ch. XIX, v. 10), les mots אַגְמֵי נֶפֶשׁ sont expliqués, par la plupart des commentateurs, dans le sens de עַגְמֵי נֶפֶשׁ, *attristés* (*dans*) *l'âme*, du verbe עגם (*Job*, XXX, 25); de פֶּתַע, *clin d'œil, moment*, on forme l'adverbe פִּתְאֹם, *subitement.* Nous savons d'ailleurs, par le Thalmud, que, dans le nord de la Palestine, ou en Galilée, on prononçait le ע comme א[1]; or, les Galiléens étaient voisins des Phéniciens, chez lesquels régnait probablement cette mauvaise prononciation du ע, qui quelquefois produisait et consacrait une orthographe vicieuse[2]. Le verbe בעמ signifie *fouler aux*

[1] Voy. Thalmud de Babylone, traité *Éroubin*, fol. 53 *b*. En parlant de la confusion que les Galiléens faisaient des gutturales, on y rapporte, entre autres, l'anecdote suivante : « Un Galiléen s'en allait criant אמר למאן אמר למאן, *qui a* אמר? *qui a* אמר? Sot de Galiléen, lui répliqua-t-on, veux-tu parler d'un חמר (âne) servant de monture, ou de חמר (vin) à boire? de עמר (laine) servant à faire des vêtements, ou d'un אמר (agneau) à égorger? » — On trouve aussi de nombreuses traces de cette confusion des gutturales dans le Pentateuque hébreu-samaritain. (Voy. Gesenius, *De Pentat. samarit.* p. 52.)

[2] De là résultait quelquefois l'élision du ע; ainsi, dans l'inscrip-

pieds, pousser des pieds; dans le Thalmud, la vache récalcitrante qui a l'habitude de pousser des pieds est appelée פרה בעטנית. On pourrait donc considérer ici באט ou בעט comme un nom d'action, et traduire מחסר באט, *qui ne pousse pas encore* (*qui nondum calcitrat*), ou bien supposer que באט est un substantif désignant ce qui pousse ou frappe, c'est-à-dire *l'ongle, le sabot*, et traduire: *qui manque encore de sabots.* Ce dernier sens me paraît même plus probable. Le veau est donc, selon la définition qu'en donnerait notre passage, le jeune de l'espèce bovine, tant que sa corne et son sabot ne sont pas encore bien formés. Au contraire, le jeune taureau adulte est désigné par les épithètes מקרן מפרים, *ayant corne et sabot* (Ps. LXIX, v. 32)[1], ce qui cadre à merveille avec notre interprétation. — ומטא pour ומטה, *et au-dessous*, c'est-à-dire, tout ce qui est plus jeune encore que le veau qui vient d'être défini.

אם באיל. Je lis באיל, *pour le cerf*, et non pas באיל, *pour le bélier*, car le bélier est mentionné plus loin (ligne 7), sous le nom de יבל. Les mots qui suivent ont déjà été expliqués. Le nom de nombre חמשת, *cinq*, qui maintenant termine cette ligne, était accompagné probablement d'un chiffre, et suivi des mots והכלל יכן למעל(ת), dont la dernière lettre (ת) se trouve au commencement de la ligne suivante; et ceci peut donner la mesure de la longueur des lignes et des dimensions primitives de la pierre.

LIGNE 6.

Pour l'explication de cette ligne, nous renvoyons à celle des lignes 3 et 4. Les quatre signes qui suivent les mots

tion d'Athènes citée plus haut, on trouve le nom de יתנבל pour יתנבעל, et, dans notre inscription, les noms de עבדתנת et עבדאשמן sont écrits בדתנת, בדאשמן.

[1] La glose d'Ibn-Ezra porte : הפר ···· שנראה קרנו ופרסתו הטעם שאינו קטן מאד, « le jeune taureau dont la corne et le sabot sont visibles; le sens est : *qui n'est pas trop jeune.* »

מאה וחמשם, *cent cinquante*, sont sans doute des chiffres désignant le nombre 150[1]. — La ligne est interrompue au mot (וחפע(מם dont les deux dernières lettres manquent; la formule analogue des lignes 4 et 8 nous autorise à compléter cette ligne, en ajoutant :

־מם ואחרי השאר לבעל הזבח

LIGNE 7.

ביבל, *pour le bélier*. Le mot יובל se présente avec le sens de *bélier* dans plusieurs passages de la Bible[2]; c'est du moins dans ce sens qu'il est interprété dans la version chaldaïque et dans les commentaires rabbiniques. Cette interprétation est fondée sur un passage du Thalmud de Babylone[3], où on lit : אמר רבי עקיבא כשהלכתי לערביא היו קורין לדכרא יובלא «Rabbi Akiba dit : dans mon voyage en Arabie (j'entendis qu') on appelait le bélier *yobel*.» R. Akiba veut parler, sans doute, de l'arabe himyarique. Notre inscription montre avec évidence qu'en phénicien יבל était le nom d'un animal, et le passage du Thalmud que nous venons de citer, ne peut laisser aucun doute sur le véritable sens de ce mot. Gesenius, ne trouvant pas le mot יבל dans nos dictionnaires arabes, s'est trop hâté d'appeler l'interprétation rabbinique *inane commentum*.

Le reste de cette ligne n'a plus besoin d'explication. La barre verticale qui suit le mot שקל est probablement, comme le dit M. Judas, la marque de l'unité; mais je ne pense pas,

[1] «Les chiffres que nous retrouvons cette fois (dit M. de Saulcy), nous fournissent exactement le nombre 150. En effet, le dernier est le chiffre 10, déjà reconnu plus haut; les deux chiffres qui le précèdent sont deux *zaïn*, ayant, ainsi que le constate Gesenius, la valeur 20. Il en résulte que le premier chiffre, dont la forme est celle du chiffre 10, mais tracé symétriquement, représente une centaine; nous avons donc 100 + 20 + 20 + 10 = 150.»

[2] *Exode*, ch. XIX, v. 13; *Josué*, ch. VI, v. 5, 6, 8 et 13.

[3] Traité *Rosch ha-schanâ*, fol. 26 *a*.

avec M. Judas, que זר signifie *monnaie étrangère* ou *de Marseille;* car, en prenant les deux barres qui suivent ce mot pour la marque du nombre 2, il en résulterait que le sicle phénicien faisait deux pièces de la monnaie d'argent qui avait cours à Marseille, ce qui ne s'adapterait pas à la 11ᵉ ligne, où on lit également זר | |. Peut-être le mot זר désigne-t-il une fraction du sicle, comme le גֵּרָה des Hébreux; dans ce cas il faut traduire : « un sicle et deux zâr. » — Les lettres יכ, à la fin de cette ligne, sont probablement les restes du mot יכן, *il sera, il y aura.*

LIGNE 8.

Tous les mots de cette ligne ont déjà été expliqués dans ce qui précède.

LIGNE 9.

אמר, dans le dialecte araméen, signifie *agneau*, comme שֶׂה en hébreu. גרא, *chèvre*, comme גְּדִי, avec la terminaison א au lieu de י. בצר באילא est probablement *le petit* ou « le jeune du cerf; » en syriaque ܒܨܝܪ (בציר) signifie *petit*. Il aurait été plus régulier de dire אם בבצר איל, ou אם בבצר באיל; peut-être le graveur a-t-il omis par inadvertance l'un des deux ב dans בבצר

רבע שלשת, *trois quarts*, littéralement « un quart de trois. »

LIGNE 10.

Pour l'explication de cette ligne, voyez le commentaire des lignes 2 et 3. Au commencement de la ligne il paraît manquer une lettre qui appartenait au dernier mot de la ligne précédente; à la fin de la ligne il ne manque que le mot הזבח.

LIGNE 11.

Nous n'oserions affirmer que nous ayons trouvé le véritable

sens de cette ligne mutilée aux deux extrémités, et que nous n'avons pu traduire que par conjecture. Au commencement de la ligne, il doit manquer deux lettres qui ont disparu par un éclat de la pierre. Le groupe פראגנן était probablement précédé des lettres וב, ou de la préposition על. Ce groupe peut se diviser en פר אגנן ou en פרא גנן; cependant, le א étant plus rapproché du נ que du ר, il vaut peut-être mieux admettre la première division; pour le sens, que nous croyons deviner dans ce passage, il est indifférent de diviser d'une manière ou de l'autre. Je prends פר dans le sens פרי, *fruit*; אגנן paraît être un pluriel irrégulier de גן ou גִנָּה (גנת), *jardin*, car rien ne s'oppose à ce qu'on admette en phénicien des *pluriels rompus*, comme il y en a en arabe et en éthiopien. Si on lit פרא גנן, le sens reste le même; פרא équivaudra alors à פרי, de même que nous avons trouvé plus haut גרא pour la forme hébraïque גרי; dans ce cas, גנן correspondrait exactement au pluriel arabe جنان, ou peut-être même est-ce une autre forme du singulier, pour גן. Quoi qu'il en soit, je crois qu'il est question ici des produits des jardins. Les offrandes du règne végétal étaient aussi fréquentes chez les anciens peuples païens que ceux du règne animal; on offrait des herbes, des fleurs, des fruits, du blé, etc[1].

אם צץ שלם כלל, « soit des fleurs (présentées comme) offrande volontaire. » צץ est le mot hébreu ציץ, *fleur*[2]; כלל ou כָּלִיל a ici son sens primitif d'*offrande entière, entièrement consacrée aux dieux*, sans l'idée d'*holocauste*; שֶׁלֶם כָּלִיל signifie donc *offrande entière, d'action de grâces* ou *volontaire*. Il n'y avait probablement pas de sacrifice obligatoire (צועת) composé de fleurs ou de fruits. — Les mots שצף et חזת dé-

[1] Voy. Saubert, *De sacrificiis veterum*, c. XXIV, p. 610 et suiv.

[2] « Ex arboribus dabantur diis in aram rami simplices frondesque « prout cuique deorum adsignatæ erant, etc... FLORES diis offe« rebant vel tantum simplices. » Saubert, *ibid.* p. 616, 617 et suiv., où l'on trouve aussi de nombreuses citations qu'il serait inutile de reproduire ici.

signent probablement certains fruits; mais je ne saurais les indiquer avec précision. שצף pourrait bien être analogue à שוף (pl. שופים), qu'on trouve dans la Mischnâ, et qui désigne un fruit semblable à celui du lotus[1]. חות pourrait être la même chose que חסית (pl. חסיות) employé dans la Mischnâ pour désigner plusieurs *plantes bulbeuses*, comme l'ail, l'oignon, etc.[2].—Le reste n'a pas besoin d'explication; la ligne est interrompue au milieu d'un mot dont il ne reste plus que deux lettres : la première est l'article ה; la seconde, initiale d'un substantif, est un ש ou un ס.

On pourrait reprocher à notre traduction d'interrompre l'ordre systématique du règlement, en plaçant les fruits entre les quadrupèdes et les oiseaux; mais nous ne voyons dans notre inscription qu'un simple tarif des sacrifices et offrandes de toute espèce, et il nous semble que les objets sont énumérés selon l'ordre décroissant de la taxe à laquelle ils étaient soumis. Pour les fleurs et pour certains fruits dont les prêtres ne pouvaient retirer aucun avantage, la taxe pouvait être plus élevée que pour les oiseaux et les autres objets énumérés dans la ligne suivante, où le chiffre de la taxe n'est pas lisible.

LIGNE 12.

··לצפר lis. ולצפר ou על צפר, « (et) pour un oiseau. » — קדמת (יקְדָמוֹת) est un pluriel féminin signifiant probablement *prémices*, de קדם, *précéder*, comme l'a déjà vu M. Judas. En syriaque aussi on désigne quelquefois les prémices par le mot ܩܘܕ̈ܡܐ et en éthiopien on dit ቀዳምያት. קדשת est un adjectif pl. féminin (קְדוֹשׁוֹת) se rapportant au substantif קדמת. — Peut-être s'agit-il ici, non pas des prémices proprement dites, ou des fruits qui mûrissent les premiers chaque

[1] Voy. *Mischnâ*, 1re partie, traité *Kilaïm*, ch. I, § 4; on y lit que le שוף ressemble au רים, qui, selon Maïmonide, est le fruit appelé en arabe النبق.

[2] Voy. *ibid.* traité *Theroumoth*, ch. IX, § 7; ch. X, § 10.

année et que les Hébreux appelaient בִּכּוּרִים, mais des premiers fruits que portait le jeune arbre, et qui, défendus chez les Hébreux pendant les trois premières années, étaient désignés métaphoriquement par le nom de עָרְלָה, *prépuce*[1].

אם זבח צד, « ou un sacrifice d'aliments. » צד est pour צַיִד, *nourriture, aliment, provision;* on a déjà vu (lig. 1) que les Phéniciens écrivaient de même בת pour בַּיִת, *maison.* — Les mots אם זבח שמן, « ou un sacrifice d'huile, » ne présentent aucune difficulté. Pour comprendre ce passage, il faut se rappeler que, sur les aliments de toute espèce, on prélevait une portion qu'on présentait aux dieux comme offrande[2].

Après le א qui suit les mots לכהנם כסף, il y a une lacune de deux ou trois lettres, suivie du signe qui représente le nombre 10, et d'un ל qui est probablement une abréviation : car il est impossible d'admettre, avec M. Judas, que le ל se lie au mot suivant; jamais un Hébreu ou un Phénicien n'a pu dire לבאחד, « pour à chacun. »

Quant à l'ensemble de la construction de cette ligne, nous y remarquons une légère irrégularité; car la préposition ל ou על, qui précède le mot צפר, devrait être répétée chaque fois après la conjonction אם. Nous croyons, en effet, que cette

[1] Voy. *Lévitique,* ch. XIX, v. 23. Maïmonide, dans son *Moré* ou Guide des égarés (t. III, ch. XXXVII), nous apprend, d'après les livres des Sabéens, que, chez les païens, ces fruits, dont l'usage était interdit aux Hébreux, s'offraient aux dieux en partie, et en partie se consommaient dans les temples mêmes :

وكذلك رسموا ان اول ثمرة تخرجها كل شجرة مأكول ثمرها....
يقرب بعضه ويؤكل بعضه في بيت עבודה זרה

« De même ils ont prescrit que les premiers fruits que produirait tout arbre dont le fruit se mange,.... seraient en partie présentés (comme offrande), et en partie consommés dans le temple de l'idolâtrie. »

[2] Voici comment s'exprime à cet égard Spence[illegible]e *legib. Hebr. ritualib.* l. III, dissert. 1, cap. IX, ed. Cantabrig. [illegible]ol. p. 612.) :

préposition est sous-entendue ; autrement, il faudrait admettre que les trois offrandes désignées par les mots קְטֹרֶת, צר et שמן ne sont que des modifications particulières du sacrifice des oiseaux, ce qui rendrait ce passage plus obscur.

LIGNE 13.

(בכ)ל צועת אש יעמס פנת אלם, « dans tout sacrifice d'un homme qui aura péché envers les dieux. » אש est le mot hébreu אִישׁ, *homme ;* le verbe עמס me paraît avoir ici le sens du verbe hébreu חמס, et du verbe éthiopien ዐመፀ (עמץ) *être inique, pécher ;* le pronom relatif, après le substantif *indéterminé*, אִישׁ, est omis, comme c'est la règle en arabe, et comme on le trouve aussi quelquefois en hébreu, notamment dans la poésie. פנת, infinitif du verbe פנה, *se tourner,* a probablement ici le sens de la préposition *vers, envers,* à peu près comme dans l'expression hébraïque לִפְנוֹת עֶרֶב, *vers le soir ;* אלם (אֵלִים) est le pluriel de אֵל, *Dieu.* Il serait possible aussi que le mot פנת fût un substantif ayant le sens du mot éthiopien ፍኖት, *chemin ;* les mots פנת אלם seraient alors employés (comme en arabe سبيل الله, *chemin de Dieu*) dans le sens de *religion*[1], et il faudrait traduire : « dans tout sacrifice d'un homme qui aura agi injustement dans le chemin des dieux, » c'est-à-dire « qui aura commis un péché religieux. » Des expressions analogues se trouvent souvent dans le Koran. Que l'on adopte l'un ou l'autre des deux sens que nous venons de proposer pour les mots פנת אלם, le sacri-

« Notum enim omnibus, ethnicos primitias hordei, tritici, pulmenti, « graminis, gregis, arboris, olei, vini, capitis, convivii, imo cibi « cujusvis, diis suis consecrare solitos. Neque victimarum tantum, « sed et dapum, partem aliquam decerpentes, in ignem conjicie- « bant, epulum diis suis hoc ritu consecrantes. Ritui consimili circa « potum utebantur : vini, lactis, aquæ, parte aliqua in terram vel « ignem effusa, mensam auspicantes, quod etiam diis libare dice- « batur. » (Voy. aussi Porphyr. *De abstinentia,* l. I, § 5 et 6.)

[1] En syriaque on dit dans le même sens ܐܘܪܚܐ ܕܐܠܗܐ.

fice dont on parle ici est analogue au חטאת (sacrifice de péché) des Hébreux.

M. Judas, qui a substitué בצועת à לצועת··, traduit ainsi : « Le morceau qui chargera l'entrée du portique. » Il est difficile d'entrevoir un sens dans cette traduction.

Le reste de cette ligne a déjà été expliqué dans ce qui précède ; il est évident que יכן est encore ici le futur du verbe כון, *être*, et il est absolument impossible de prendre ici les mots קצרת ויצלת pour autre chose que pour des substantifs. Le verbe יכן qui est au singulier masculin, tout en se rapportant aux substantifs קצרת ויצלת, doit être considéré comme impersonnel ; on trouve la même construction en hébreu, p. e. יְהִי מְאֹרֹת (*Genèse*, I, 14.)

LIGNE 14.

Tous les mots qui restent de cette ligne sont connus, mais, la phrase étant interrompue par la cassure de la pierre, il n'est pas possible d'en préciser le sens. Au commencement de la ligne il manque deux lettres, et on peut supposer que le mot בלל était précédé, comme les substantifs suivants, de la préposition על. בלל doit se prononcer בָּלוּל (particip. passif de בלל) et signifie probablement la même chose que מנחה בלולה בשמן (*Lévit.* ch. VII, v. 10) « offrande trempée (ou pétrie) d'huile ; » חלב que nous trouvons ici deux fois, doit être prononcé une fois חֵלֶב (graisse) et une fois חָלָב (lait). Les mots אש אדם לזבח ont été rendus par M. Judas par *qu'un homme pour sacrifier*, supposant que la partie qui a disparu de cette ligne renfermait un verbe dont אדם, *un homme*, était le sujet ; mais les règles de la construction hébraïque auraient exigé que ce verbe fût placé immédiatement après le pronom relatif אש. Il faut donc chercher à expliquer les mots אש אדם לזבח de manière à les rendre grammaticalement indépendants de ce qui suivait, ce qui me paraît impossible en prenant אדם dans le sens d'*homme*. Pour faire une construction qui soit correcte et qui nous permette au moins d'*entrevoir*

un sens, il me semble nécessaire de prendre le mot אדם dans le sens de דם, *sang*. Nous savons par saint Augustin (*Comment. ad Ps.* CXXXVI) qu'en punique le sang s'appelait *edom*, c'est-à-dire qu'on ajoutait au mot דם un א prosthétique (אדם), comme on le trouve aussi quelquefois dans les versions chaldaïques de la Bible, dans le dialecte samaritain et dans le Thalmud. A la suite du mot לזבח, on reconnaît encore les trois lettres במנ suivies d'un trait qui ne pouvait appartenir qu'à un ה ou à un ח; peut-être était-ce le mot במנחה Les mots אש אדם לזבח (במנחה?) pourraient se traduire : « que (où) il y a du sang avec le sacrifice (comme offrande?) » Il s'agissait peut-être, dans cet article, d'une redevance (משאת) qui devait être payée aux prêtres sur les diverses offrandes composées de farine trempée d'huile, de graisse ou de lait, et sur toutes les offrandes (על כל זבח) [1] où il entrait du sang, ou dont le sang formait un élément essentiel. Le sang figurera encore dans la 16ᵉ ligne; chez divers peuples de l'antiquité il servait d'offrande, notamment en l'honneur des démons et des mânes; tantôt il était offert seul, tantôt on le mêlait aux libations [2]. Il est fait allusion à cet usage dans un passage des Psaumes (*Ps.* XVI, v. 4); en parlant de ceux qui s'empressent de suivre les usages étrangers, le poëte sacré dit : בַּל־אַסִּיךְ נִסְכֵּיהֶם מִדָּם, ce qu'Ibn-Ezra explique ainsi : רק אני לא אסיך נסכיהם שהם מעורבים בדם זבחיהם, « Mais moi je ne fais pas de leurs libations, qui sont mêlées du sang de leurs sacrifices. » Maïmonide, dans son Guide des égarés (t. III, ch. XLVI), en cherchant à expliquer pourquoi l'usage du sang est si sévèrement défendu

[1] On a vu à la ligne 12 que זבח s'emploie aussi pour les sacrifices non sanglants. Quant à la préposition על, qui précède les noms des divers objets dont parle cet article, elle peut être mise en rapport avec le mot משאת, qui se trouvait probablement dans la suite de la phrase; on rencontrera la même construction à la ligne 17, où on lit משאת על זבח אחד

[2] Voy. Spencer, *l. c.* l. II, cap. XI, ed. Cantabrig. p. 326 et suiv. Saubert, *De sacrificiis veterum*, c. XXV, p. 658 et suiv.

par la loi mosaïque, nous donne, d'après les livres des Sabéens, quelques détails curieux sur la manière dont on cherchait à se mettre en rapport avec les démons, en leur faisant des offrandes de sang. Nous citons ici ce passage d'après l'original arabe :

واعلم ان الصابئة كانت تستنجس الدم جدًّا ومع ذلك كانوا
ياكلونه لزعمهم انه غذاء الشياطين فلاذا اكله مَنْ اكله فقد
واخى الجنّ وياتونه ويعلّمونه الكائنات كما يتخيّل الجمهور من امور
الجنّ وكان ثم قوم يعظم عليهم اكل الدم لانه شئ تعافه
طباع الانسان فكانوا يذبحون حيوانًا ويجمعون دمه فى آنية
او فى حفرة وياكلون لحم ذلك الذبيح حول ذلك الدم والخيال
فى ذلك الفعل هو ان الجنّ تاكل ذلك الدم الذى هو غذاؤها
وهم ياكلون اللحم فتحصل المواخاة لكون الكل اكلوا على
مائدة واحدة وفى جمع واحد فياتونهم بزعمهم اولائك الجنّ
فى المنام ويخبرونهم بالغيوب وينفعونهم هذه كلها اراء
متبوعة فى تلك الازمنة مؤثرة مشهورة ما كان يشك الجمهور فى
صحتها

« Sache que les Sabiens considéraient le sang comme une chose très-impure, et, malgré cela, ils le mangeaient, parce qu'ils croyaient que c'était la nourriture des diables, et que, si quelqu'un en mangeait, il fraternisait (par là) avec les démons, qui venaient auprès de lui et lui faisaient connaître les choses futures, comme se l'imagine le vulgaire à l'égard des démons. Il y avait cependant des gens à qui il paraissait dur de manger du sang, car c'est une chose qui répugne à la nature humaine. Ceux-là donc, ayant égorgé un animal, en recueillaient le sang dans un vase ou dans une fosse, et mangeaient la chair de cet animal auprès du sang; ils s'imaginaient, en faisant cela, que les démons mangeaint ce sang, qui était leur nourriture, pendant qu'eux-mêmes ils man-

geaint la chair, et que, par là, la fraternisation pouvait être obtenue, puisqu'ils mangeaient tous à la même table et dans la même réunion. Selon leur opinion, les démons devaient alors leur apparaître dans un songe, leur faire connaître les choses cachées et leur rendre des services. C'étaient là des opinions suivies dans ces temps, enracinées et généralement répandues, et dont la vérité était hors de doute aux yeux du vulgaire. »

Le sang, comme on le voit, servait à des libations et à différents rites superstitieux, et on ne s'étonnera pas de le voir mentionné trois fois dans notre inscription. Malheureusement, les passages où figure le mot אדם étant tous tronqués, il n'est pas possible de préciser l'usage qu'on faisait du sang dans le temple phénicien de Marseille.

LIGNE 15.

Cette ligne est la plus claire de toute l'inscription; les mots qui en restent offrent un sens très-net et très-complet. Il est donc d'autant plus étonnant que M. Judas (qui d'ailleurs a négligé le ב au commencement de la ligne) en ait donné une traduction à peu près inintelligible. Quel sens peut-on trouver dans cette phrase : « Tout sacrifice qui immolera du menu bétail ou des oiseaux de petite espèce, rien ne sera posé pour les prêtres? » On serait tenté de croire qu'il y a ici des fautes d'impression, si on ne lisait pas deux fois cette traduction dans l'ouvrage de M. Judas (p. 171 et 174). M. de Saulcy a ainsi rendu ce passage : « Pour tout sacrifice qu'offrira un pauvre, soit d'une bête de troupeau, soit d'un bouc (ou d'un oiseau), il n'y aura rien pour les prêtres. » Cette traduction serait admissible si le mot דל n'était pas répété[1],

[1] M. Bargès, pour justifier cette répétition, traduit ainsi : « Pour tout sacrifice qu'offrira un pauvre en bétail, ou un pauvre en oiseaux, rien ne sera assigné aux prêtres. » Cette traduction ne présente pas un sens bien clair; on peut être pauvre en bétail et en oiseaux et avoir les moyens d'en acheter. Que si l'ordonnance avait voulu

et en supposant que le mot לכהנם était suivi d'un substantif comme דבר ou משאת; car בל seul ne signifie pas *rien*.

Il est évident que le verbe יזבח est au passif (*niphal*), et qu'en ponctuant selon l'hébreu, il faut lire בכל־זבח אש יזבח, ce qui, sauf le relatif אש pour אשר, est de l'hébreu pur; rien n'est plus usité en hébreu que de dire « sacrifier un sacrifice » pour « offrir un sacrifice. » דל signifie ici *maigre*, sens que ce mot a aussi en hébreu, p. e. פרות דלות, « des vaches maigres » (*Genèse*, ch. XLI, v. 19). Le sens est très-clair : l'ordonnance veut qu'on ne donne pas aux prêtres les parties maigres de la chair des bestiaux et des oiseaux, ou, en général, qu'on ne choisisse pas des animaux maigres pour les sacrifices. מקנא a le sens du mot hébreu מקנה, *troupeau, bétail.* — בל יכן לכהנם, « ne sera pas pour les prêtres; » le ם dans לכהנם, signe du pluriel, a disparu par la rupture de la pierre. La ligne se terminait peut-être par ce mot, car le sens du paragraphe est complet.

LIGNE 16.

Cette ligne, non-seulement ne présente pas une phrase complète, mais elle renferme même quelques mots dont le sens ne peut être indiqué que par conjecture, tels que les mots מזרח et שפח [1]. Je présume que ces deux mots désignent certaines libations; il est naturel que dans un règlement des

parler de quelqu'un qui est trop pauvre pour acheter l'un ou l'autre et qui ne peut offrir que des fruits ou d'autres aliments, elle se serait exprimée plus clairement.

[1] Nous avons déjà dit comment M. Judas est arrivé à rendre מזרח par *lépreux;* sa traduction de שפח par *serviteur* (qui a été admise aussi par M. de Saulcy) n'est pas mieux fondée; en hébreu, comme dans les autres dialectes sémitiques, l'esclave mâle s'appelle עבד, et on est d'autant moins autorisé à supposer chez les Phéniciens l'existence d'un masculin du mot שפחה, que nous trouvons עבד dans la composition de divers noms propres phéniciens.

sacrifices il soit question des libations, et il est certain que dans aucun autre passage de cette inscription il n'en existe la plus légère trace. Le mot שפח paraît se rattacher aux racines arabes سفح et سفك, *verser*, et à la racine hébraïque שפך, qui a le même sens; on peut aussi mettre en rapport avec ces racines le verbe araméen שפע et le verbe hébreu ספח (*Habacuc*, ch. II, v. 15); tous ces verbes ont le sens de *verser, faire couler*. En hébreu, le verbe שפך s'emploie aussi en parlant des libations (*Isaïe*, ch. LVII, v. 6); je crois donc pouvoir prendre ici le substantif שפח dans le sens de *libation*. Les libations étaient de diverses espèces : il y avait des libations de vin, d'eau, d'huile et de sang[1]. Des libations mêlées de miel et de lait, ou de miel et d'eau, étaient offertes aux dieux des enfers et aux mânes; les Grecs les appelaient μελίκρατον[2]. En arabe le mot مُذَرَّح désigne un mélange de lait ou de miel avec de l'eau[3]; on pourrait donc prendre ici, dans le même sens, le mot מזרח (prononcé מְזֹרָח, comme partic. *poual*), qui signifierait *libation mélangée*.

וכל מרזח אלם, lis. וְכָל־מַרְזֵחַ אֵלִים, « et tout repas solennel (en l'honneur) des dieux. » Le mot מרזח (מַרְזֵחַ, état constr. מִרְזַח) se trouve dans deux passages de la Bible (*Jérémie* ch. XVI, v. 5, et *Amos*, ch. VI, v. 7); les versions et les commentaires l'expliquent de différentes manières. La version grecque du livre de Jérémie le rend par θίασος, mot qui désigne une assemblée célébrant des sacrifices accompagnés de festins et de chants en l'honneur des divinités. Au livre d'Amos la version grecque exprime une leçon différente de notre texte hébreu; les mots וסר מרזח סרוחים sont rendus par ceux-ci : Καὶ ἐξαρθήσεται χρεμετισμὸς ἵππων ἐξ Ἐφραίμ;

[1] Voy. Saubert, *De sacrificiis veterum*, cap. XXV.

[2] Voy. Homère, *Odyss.* X, 519; XI, 27.

[3] Dans le *Kâmous*, art. ذرح on lit : ولبن وعسل مُذَرَّح غلب عليهما الماء «On appelle le lait et le miel *modzarrah*, lorsqu'ils renferment beaucoup d'eau.»

au lieu de סרוחים, le traducteur grec paraît avoir lu סוסים מאפרים, et מרזח serait rendu alors par *χρεμετισμός* (hennissement). La version syriaque a dans le premier passage ܡܪܩܕܘܬܐ, *deuil*, et dans le deuxième ܪܘܙܐ, *cri de joie*. La version chaldaïque conserve, dans les deux passages, le mot מרזח, de sorte qu'elle ne nous est d'aucune utilité pour l'intelligence du texte. Mais il est évident par d'autres passages que les paraphrastes chaldaïques et plusieurs des anciens rabbins prenaient le mot מרזח dans le sens de *festin*, ou dans celui du mot *θίασος* employé dans la version grecque du livre de Jérémie. Rabbi Salomon ou Raschi dit dans son commentaire sur le passage d'Amos : מרזחות לשון משתאות בספרי בפרשת וישב ישראל בשטים מצאתי וחזרו לעשות להם מרזחים והיו קוראים להם ואוכלים «On dit מרזחות dans le sens de *festins*; dans le *Siphri*, au chapitre (qui commence par les mots) *Et Israël demeurait à Schittîm* (*Nombres*, XXV, 1), j'ai trouvé (ce passage) : Et ils leur préparèrent encore des מרזחים (festins); ils les invitèrent et ils mangèrent.» Raschi dit à peu près la même chose dans son commentaire sur Jérémie, où il rapporte en même temps l'opinion de quelques autres docteurs qui donnent à מרזח le sens de *deuil*. La version chaldaïque du Pentateuque, attribuée à Jonathan ben-Ouziel, emploie également מרזח dans le sens du mot grec *θίασος*; on y lit (*Nombres*, XXV, 2) : «Elles (les femmes moabites) invitèrent le peuple aux sacrifices de leurs idoles, ואכלון עמא במרזחיהון, et le peuple mangea de leurs festins.»

C'est donc dans ce sens que nous prenons le mot מרזח de notre inscription; ce sens s'adapte si bien à l'ensemble, et nous paraît tellement évident, que notre inscription, à son tour, peut fournir une preuve à ceux qui, dans les deux passages bibliques, prennent מרזח dans le sens de *θίασος*, de sorte que l'inscription phénicienne et la Bible s'expliquent ici mutuellement.

וכל אדם מאש יזבח, «et tout sang de ce qui sera sacrifié,»

en hébreu וְכָל־דָּם מֵאֲשֶׁר יִזְבַּח. On a déjà vu que אדם est le mot דם avec un *aleph* prosthétique. M. Judas lit וכל אדמם איש יזבח, et il traduit : « et tout homme qui sacrifiera ; » mais le pluriel אדמם, que M. Judas croit trouver ici et au commencement de la ligne suivante, est inadmissible et répugnera au sentiment de tout hébraïsant. אדם étant primitivement chez les Hébreux le nom propre du premier homme, le pluriel de l'appellatif אדם ou בן אדם, s'exprime toujours par בני אדם, *filii Adami*. Il est même fort douteux que le mot אדם, *homme*, appartenant primitivement à la cosmogonie hébraïque, ait existé chez les Phéniciens ; dans les autres dialectes sémitiques, il n'a été introduit que par les écrivains chrétiens ou musulmans, comme terme emprunté à la Bible. Quoi qu'il en soit, M. Judas aurait dû suppléer un ו à la fin de la ligne interrompue et lire יזבחו, afin de mettre d'accord le verbe avec le pluriel אדמם

LIGNE 17.

Cette ligne se rattachait probablement à la ligne précédente, avec laquelle elle ne formait qu'un seul paragraphe. Les mots האדם מחמת (hébr. הַדָּם מֵחֵמַת), « le sang (provenant) du mort, » étaient le complément des derniers mots de la ligne précédente. Dans ce paragraphe, dont il ne nous reste que deux fragments, il était sans doute question de ce qui devait revenir aux prêtres sur les libations de différentes espèces et sur les repas solennels. L'énumération des objets dont on parle dans cet article commence par les mots כל מזרח et finit par les mots האדם מחמת, et on ajoute, en renvoyant à un règlement antérieur, ou à quelque rituel phénicien : ······משאת על זבח אחד כמדת שת בכתב, « La redevance pour chacune des offrandes (qui viennent d'être énumérées) sera selon la mesure fixée dans l'écrit (que,·etc.). Quant au mot שת, je le prononce שִׁית, et je le considère comme un participe passif ; ce participe ne s'accorde pas grammaticalement avec מדת (hebr. מִדָּה, *mesure*), qui est

du genre féminin, et il est employé ici comme substantif neutre; il faut traduire littéralement : « selon la mesure de ce qui est établi, » c'est-à-dire, conformément à ce qui est établi. Le mot suivant, qui s'arrête à la cassure de la pierre, pourrait avoir perdu un ת, et il faut peut-être lire בכתבת, de même qu'on lit חכתבת dans la ligne suivante. Cependant, on peut admettre l'existence des deux mots כתב et כתבת; le premier est très-usité en hébreu, le second (כְּתֹבֶת) ne se trouve qu'une fois dans la Bible (*Lévit.* XIX, 28); il paraît s'appliquer particulièrement à l'écriture par *incision*, et s'adapte bien à des inscriptions gravées sur la pierre.

LIGNES 18 ET 19.

Ces deux lignes forment, comme les deux précédentes, un seul article du règlement, et on y renvoie également à un règlement antérieur dans lequel on avait fixé la gratification due aux prêtres de la part des étrangers qui sacrifiaient dans le temple de Marseille.

ולמשאת אש אי, « et pour ce qui est de la redevance de l'étranger. » אש אי signifie littéralement « un homme d'outre-mer. » On sait que le mot אי en hébreu signifie *île, pays maritime*, mais qu'il est souvent employé dans le sens plus général de *pays lointain, pays étranger*[1]. יוֹשְׁבֵי אִיִּים sont les habitants des pays étrangers; l'expression אִישׁ אִי, pour dire *homme d'outre-mer* ou *étranger*, est donc parfaitement conforme au génie de la langue hébraïque. Le règlement veut parler sans doute des Phéniciens, des Carthaginois et des habitants des colonies phéniciennes et puniques qui offraient des sacrifices dans le temple de Marseille. Cette interprétation nous permet de séparer le groupe איבל, qui n'offre aucun sens raisonnable; non-seulement le mot איבל, considéré

[1] Voyez surtout Isaïe, ch. XLI, v. 1 et 5, et ch. XLIX, v. 1, où le mot אִיִּים est en parallélisme avec לְאֻמִּים, *nations*, et avec קְצוֹת הָאָרֶץ, « les extrémités de la terre. »

comme verbe dérivé de la racine יכל, présenterait une forme verbale étrangère à l'hébreu; mais on ne parviendra toujours, avec ce verbe, qu'à obtenir, pour toute la phrase, un sens extrêmement forcé, sans liaison grammaticale ni logique.

בל שת בפס ז, « non établi dans cette contrée. » Le mot שת a été expliqué ci-dessus; on peut aussi lire שָׁת, au prétérit, et prendre ce verbe dans le sens neutre, comme dans ce passage du III° psaume (v. 7) : אֲשֶׁר סָבִיב שָׁתוּ עָלָי, « qui se sont rangés contre moi à l'entour; » dans ce cas, la traduction littérale de notre passage serait : « (qui) ne s'est pas établi dans cette contrée. » Le pronom relatif est omis, comme à la ligne 13, parce que אש אי est indéterminé. בפס est composé du préfixe ב et du substantif פס, qui, dans le dialecte araméen, signifie *sort, part échue au sort,* comme les mots hébreux גּוֹרָל et חֶבֶל; ces derniers mots signifient aussi « pays qu'on a reçu en partage, district, contrée, » et c'est ce sens que nous croyons devoir donner ici au mot פס [1]. La lettre , qui suit le mot פס, est le pronom démonstratif correspondant au pronom hébreu זֶה. — ונתן, lis. וְנִתַּן, *il sera donné, on donnera;* c'est le prétérit *niphal* avec le *waw conversif,* qui se trouve ici à la tête du *terme conséquent,* comme le ف arabe [2]. לפי חכתבת אש......, « selon l'écrit (le règlement) qui (a été fait par.....); » ces mots étaient suivis par les noms de ceux qui avaient fait le règlement auquel on renvoie; le ת qui commence la ligne 19 doit être la dernière lettre d'un nom

[1] En grec κλῆρος s'emploie également dans le sens de *terra, regio quam quis insidet;* on peut voir plusieurs exemples dans la nouvelle édition du *Thesaurus* d'Henri Étienne, t. IV, col. 1636.

[2] Voy. Silv. de Sacy, *Gramm. ar.* 2° édit. t. II, pag. 398. Cette construction est très-fréquente dans l'hébreu; par exemple : « Au jour où vous en mangerez, וְנִפְקְחוּ עֵינֵיכֶם, vos yeux s'ouvriront » (*Genèse,* III, 5); « Tout esclave qu'on aura acquis pour de l'argent, וּמַלְתָּה אֹתוֹ, tu le circonciras » (*Exode,* XII, 44); « tout ce dont il aura juré faussement, וְשִׁלַּם אֹתוֹ, il le payera, etc. » (*Lévit.* V, 24). La ligne 20 nous présente la même construction.

qui se trouvait à la fin de la ligne 18. Sur ומכרזם, voyez le commentaire de la deuxième ligne.

LIGNE 20.

Les mots כל כחן אש יקח משארת se traduisent sans la moindre difficulté ; sauf le relatif אש pour אֲשֶׁר, c'est de l'hébreu pur[1]. Le sens du groupe לאש שת בפס ז ne saurait être douteux dès qu'on admet notre interprétation de la 18e ligne ; on traduira : « à un homme (ou : d'un homme) établi dans cette contrée. » Entre les deux groupes, il reste trois lettres dont la première est sans contredit un *beth* et la troisième un *çadé* ; la deuxième, je l'avoue, ressemble plutôt à un *daleth* qu'à un *resch* ; néanmoins, je crois devoir lui donner cette dernière valeur et admettre que le graveur a fait le trait du *resch* un peu trop court. Le mot בדץ, avec *daleth*, n'offre aucun sens, et en divisant les mots autrement que nous ne l'avons fait, on n'obtient qu'une phrase obscure, sans liaison. En lisant ברץ avec *resch*, nous trouvons un sens qui cadre fort bien avec celui que, dans la ligne 18, nous avons donné aux mots שת בפס ז, et que naturellement nous devons maintenir ici. La racine בָּרַץ n'existe pas dans la Bible, mais on la trouve dans la Mischnâ, où elle a le sens de *combler la mesure, la remplir par-dessus les bords*. On emploie surtout le participe *poual* מְבֹרָץ et le nom d'action בֵּרוּץ, et notamment là où il est question de mesures usitées pour les offrandes[2].

[1] Nous ne comprenons pas que M. de Saulcy ait hésité à reconnaître dans יקח (יִקַּח) le futur de לקח, *prendre*.

[2] Voy. *Mischnâ*, 5e partie, ou *Seder Kodaschîm*, traité *Mena'hoth*, (des oblations), ch. I, § 2 ; ch. IX, § 5. Voici ce qu'on lit dans le commentaire de Maïmonide, au premier des deux passages que nous venons d'indiquer :

ומברץ مطفّف وברוץ تطفيف الكيل واسم تلك الزيادات التى تزين فى التطفيف ברוצין

« מְבֹרָץ signifie *comblé*, et בֵּרוּץ l'action de *combler la mesure* ; ces

Nous prenons ici dans le même sens le mot כרץ, que nous considérons comme un nom d'action, et nous traduisons משאת כרץ par *redevance surabondante* (littéralement: *de surabondance*) ou *excessive*. Les lettres ונעז qui terminent maintenant la ligne, ne peuvent appartenir qu'à un verbe *niphal*, dont les deux premières radicales sont ע et נ et dont la troisième a disparu par la rupture de la pierre. En parcourant le petit nombre de verbes hébreux qui commencent par ענ, on n'en trouve aucun qui s'adapte bien à l'ensemble de cette phrase, si ce n'est le verbe ענש, *mulctavit*, au niphal, *mulctatus est*. Nous lisons donc le dernier mot de la phrase ונענש (prétérit *niphal* avec *waw conversif*); nous obtenons ainsi, pour la partie qui reste de cette ligne, un sens très-net et une construction hébraïque irréprochable, et nous traduisons: « Tout prêtre qui percevra une redevance excessive d'un homme établi dans cette contrée, sera puni d'une amende[1]. »

LIGNE 21.

Les débris qui restent de cette ligne nous présentent quelques mots qui, pris isolément, n'offrent aucune difficulté, mais qui ne forment pas par eux-mêmes une phrase complète et qui se rattachaient à ce qui précédait ou à ce qui suivait. Le ם qui commence cette ligne appartient néces-

surcroîts qui dépassent (la mesure) lorsqu'on la comble, s'appellent ברוצין (ou ברוצים). »

[1] Nous opposons avec confiance cette explication à celles tentées par MM. Judas, de Saulcy et Bargès, qui ne sont pas parvenus à établir une liaison grammaticale bien satisfaisante et à obtenir un sens clair. La meilleure des trois est celle de M. Bargès qui a également trouvé le mot ונענש à la fin de la ligne; mais nous ne pensons pas qu'on puisse reconnaître facilement dans les mots בר צל אם שת בפס ז le sens suivant: « quelque chose de plus que ce qui sera rôti ou bien placé sur un morceau de la victime, » dût-on accorder à M. Bargès qu'il faut lire אם au lieu de אש et que le ז est une abréviation du mot זבח.

sairement au dernier mot de la ligne précédente. On pourrait être tenté de le prendre pour une conjonction, comme le ف arabe; mais, si cette conjonction avait existé dans la langue phénicienne, elle eût été employée infailliblement à la place du ו dans les mots ונתן et ונענש des lignes 18 et 20. Les mots לבעל זבח אש אי se traduisent sans difficulté: « au maître du sacrifice, homme d'outre-mer; » nous avons traduit בל יתן, *il ne sera pas donné*, considérant יתן comme le futur *hophal* (יֻתַּן) qu'on trouve aussi dans la Bible (*Lévit.* XI, 38 *et passim.*) La particule את (qui suit le verbe יתן) indique ordinairement le régime direct; mais elle est aussi employée après le verbe passif (surtout lorsque le verbe est impersonnel), par exemple: יֻתַּן אֶת־הָאָרֶץ הַזֹּאת לַעֲבָדֶיךָ « que ce pays soit donné à tes serviteurs » (*Nombres*, XXXII, 5), passage qui nous présente, avec le même verbe, une construction tout à fait pareille à celle que nous croyons trouver dans notre phrase tronquée. Après le mot את, il y a une petite lacune, aux deux extrémités de laquelle on reconnaît encore très-bien les traces d'un כ et d'un ת; entre ces deux lettres, trois ou quatre autres lettres ont pu trouver place; on y lisait peut-être le mot כל suivi d'un autre mot terminé en ת, et qui était à l'état construit avec המשאת, que je considère comme un génitif. Après ce dernier mot, on reconnaît encore un א, probablement un reste du relatif אש Peut-être faut-il lire ····את כל שְׁאֵרִת המשאת אש, « tout ce qui reste (après le prélèvement) de la redevance qui.... »

Après avoir terminé l'analyse de notre inscription, il ne nous reste plus qu'à résumer les conclusions qu'on peut en tirer pour fixer le véritable caractère de la langue phénicienne.

Les fragments qui nous restent de l'inscription de Marseille renferment quatre-vingt-neuf mots dif-

férents, sans compter les préfixes ב, כ, ל, מ (pour מִן), le ו copulatif et l'article ה.

Nous divisons ces quatre-vingt-neuf mots en cinq catégories :

1° Cinquante-neuf de ces mots appartiennent incontestablement à l'hébreu biblique; nous allons les énumérer par ordre alphabétique[1].

אחד, *un* (באחד, *pour un, pour chacun*), l. 3 et *passim*.
אי, *île, pays maritime, pays d'outre-mer*. Voy. lig. 18 et 21.
איל (אַיָּל), *cerf*, l. 5 et 9.
אל, pl. אלם (אֵלִים), *Dieu*, l. 13 et 16.
אלף*, *bœuf*, l. 3.
אם, *si*, l. 11, אם — אם, *ou — ou*, *sive — sive*, l. 3, 5, 7, 9.
אש (אִישׁ), *homme* (*vir*), l. 13, 18, 20, 21.
בל*, *non, ne-pas*, l. 15, 18, 21.
בלל (בָּלוּל), *trempé, pétri*, l. 14.
בן, *fils*, l. 1, 2, 19.
בעל, *maître, propriétaire*, l. 4 et *passim*.
בת (בַּיִת), *maison, temple*, l. 1.
גרא (גדי), *chevreau*, l. 9.
דל, *maigre*, l. 15.
ז (זֶה), pron. démonstr. *ce*, l. 18, 20.
זבח, subst. (זֶבַח), *sacrifice*, l. 4 et *passim*.
זבח, verbe, *sacrifier*; futur *niphal*, יִזָּבַח, l. 15, 16.
חלב (חָלָב), *lait*, l. 14.
חלב* (חֵלֶב), *graisse*, l. 14.
חמשת, *cinq*, l. 5.
חמשם, *cinquante*, l. 6.
יבל* (יוֹבֵל), *bélier*, l. 7.

[1] Les cinq mots marqués d'un astérisque sont des archaïsmes, ou appartiennent au langage poétique.

כהן, pl. כהנם, *prêtre*, l. 3 et *passim*.
כל, *totalité*, *tout*, l. 14, 15, 16, 20.
כלל (כָּלִיל), *offrande entière*, *holocauste*, l. 3 et *passim*.
כן (כֵּן), *ainsi*, *de même*, l. 4, 6, 8, 10, 11.
כסף, *argent*, l. 3, 5, 7, 9, 11, 12.
כתב ou כתבת, *écrit*, *prescription*, *décret*, l. 17, 18.
לקח, futur יקח (יִקַּח), *prendre*, *recevoir*, l. 20.
לפי (composé de פי et du ל préfixe), *selon*, *suivant*, l. 18.
מאת, *cent*, l. 6.
מדת, *mesure*; כמדת, *selon la mesure*, *conformément*, l. 17.
מחסר (מְחֻסָּר), part. *poual* de חסר, *défectueux*, *dépourvu*, *privé de*, *manquant*, l. 5. Cette forme ne se rencontre pas dans la Bible, mais on y trouve la racine חסר, qui est aussi usitée au *piel*; on peut donc considérer le participe *poual* comme de l'hébreu pur.
מטא (מַטָּה), *au-dessous*, l. 5.
מקנא (מִקְנֶה), *possession*, *bétail*, *troupeau*, l. 15.
מרזח, *repas solennel*, *festin*, *θίασος*, l. 16.
משאת, *présent*; *impôt*, *redevance*, l. 3 et *passim*.
משקל, *poids*, l. 6.
מת, *mort*, l. 17.
נתן, *donner*, futur יתן; prétérit *niphal* נִתַּן, l. 18; futur *hophal* יֻתַּן, l. 21.
עגל, *veau*, l. 5.
עז, *chèvre*, l. 7.
על, prép. *sur*, l. 14.
ענש, *punir*, *imposer une amende*, niphal נענש, l. 20.
ער, pl. ערת, *peau*, l. 4, 6, 8, 10.
עשרת, *dix*, l. 3.
פעם*, *pied*, l. 4, 6, 8, 10.
צד (צַיִד), *provision*, *nourriture*, *aliments*, l. 12.
צפר, *oiseau*, l. 12, 15.
קדש, fém. קדשת, *sacré*, *saint*, l. 12.
קרן, *corne*, l. 5.
רבע, *quart*, l. 9, 11.

שאר*, *chair*, l. 4, 6, 8, 10.
שלם (שְׁלָם), *sacrifice pacifique, volontaire*, l. 3 et *passim*.
שלשת, *trois*, l. 9, 11.
שמן, *huile*, l. 12.
שפט (שׁוֹפֵט), *juge, suffète*, l. 1, 2.
שקל, *sicle*, l. 7.
שת (שית), *poser, placer, établir*, l. 17, 18, 20.

2° Huit mots, également hébreux, se présentent, en phénicien, sous une forme différente ou dans une acception différente ; ce sont :

ארם (hébr. דם), *sang*, l. 14, 16, 17.
אחר, pl. אחרם, état constr. אחרי, *les restes* (hébr. *autres*), l. 4, 8, 10.
אם (hébr. או), *ou*, l. 7, 9, 11, 12, 15.
אש (hébr. אֲשֶׁר, שֶׁ־), pr. rel. *qui, que*, l. 5, 14, 15, 16, 18, 20.
חברן (hébr. חֶבֶר), *compagnie, collège*, l. 2, 19.
מעלת, *autel* (hébr. מַעֲלָה, *hauteur, degré*), l. 3.
פן (hébr. pl. פנים), *face, mode, manière*, l. 3, 6, 10.
פנת (hébr. פְּנוֹת infinit. de פנה), prép. *vers, envers*, l. 13.

3° Quatre mots que nous avons expliqués par l'hébreu, mais dont l'interprétation n'est pas certaine :

באם pour בעם, *pousser des pieds* (subst. *ongle, sabot?*), l. 5.
נן (pl. irrég. גנן ou אננן?), *jardin*, l. 11.
פר (פרי), *fruit*, l. 11.
צץ (ציץ), *fleur*, l. 11.

4° Dix mots appartiennent à d'autres dialectes sémitiques :

אמר, *agneau* (araméen), l. 9.
בצר (בציר), *petit* (aram. syr.), l. 8.
ברץ, *surabondance* (hébr. ou aram. thalmudique), l. 20.
ז, prép. *de*, ou signe du génitif (éthiop. et himyarique), l. 3, 6, 10.
כן (כון), fut. יכן, *être* (arabe et éthiop.), l. 3, 7, 13, 15.
לםם? *être tendre, frais*, fut. ילם (éthiop.), l. 5.
עםם (hébr. חםם), *être injuste, pécher* (éthiop.), l. 13.
םם, *sort, terre qu'on a en partage* (κλῆρος), *contrée* (aram.) l. 18, 20.
צועת, *sacrifice* (éthiop.), l. 3, 4 et *passim*.
קדמת, *prémices?* (syr. et éthiop.) l. 12.

5° Huit mots sont inconnus et n'ont pu être expliqués que par conjecture :

דר, *monnaie, fraction du sicle* (?), l. 7, 9, 11.
חות, *espèce de plante ou de fruit*, l. 11.
יצלת, *certaines parties de la victimes*, l. 4, 6, 8, 10, 13.
מזרח, ar. مَزْرَح (?) *libation mélangée* (?) l. 16.
שלבם, *boyaux* (?), l. 4, 6, 8, 10.
קצרת, *prosecta* (?), l. 4, 6, 10, 18.
שפת, *libation* (?), l. 16.
שצף, *espèce de fruit*, l. 11.

Il résulte de cette énumération que, sur quatre-vingt-neuf mots phéniciens, il y en a au moins soixante-sept (en ne comptant que les mots de la première et de la seconde catégorie) qui se retrouvent dans l'hébreu, c'est-à-dire les trois quarts. Parmi ces mots, il y en a un grand nombre qui n'appartiennent qu'à l'hébreu seul, et qui n'existent pas dans les autres dialectes sémitiques, comme par

ex. אי, אל, אלף, אש, כלל, לקח, etc. Ajoutons à cela que les formes grammaticales qu'on peut reconnaître dans cette inscription et dans quelques autres sont toutes conformes à l'hébreu. Sans parler des formes verbales comme יכן, יעמס, qui sont communes à tous les dialectes sémitiques, nous rappellerons les formes du *niphal* : יזבח, נתן, נענש, le futur יקח, de לקח, le participe passif בלול, formes dans lesquelles on reconnaît le dialecte hébreu; nous ferons remarquer encore l'article ה, les pluriels en ים et ות, et, parmi les noms de nombre, nous signalerons le mot שלשת, pour lequel l'hébreu diffère de l'arabe et de l'araméen, où les deux ש sont remplacés par des ת (ث). La terminaison ת elle-même, qui remplace la terminaison féminine ה des Hébreux, reparaît en hébreu à l'état construit, et même, souvent, à l'état absolu, dans quelques mots poétiques en ת, comme עזרת *secours* (*Ps.* LX, 13; CVIII, 13), dans plusieurs noms de villes, comme בצקת; מערת (*Jos.* XV, 39; 59) et autres, et enfin dans tous les mots terminés en ת. La différence la plus frappante que nous ayons pu remarquer jusqu'ici entre le phénicien et l'hébreu est dans le verbe le plus essentiel de la langue, c'est-à-dire dans le verbe *être*, que les Phéniciens exprimaient par כון, comme les Arabes, tandis que les Hébreux se servaient du verbe היה. Mais le verbe כון aussi était employé par les Hébreux dans plusieurs formes dérivées : au *niphal* et au *hithpaël* il signifie *être debout*, *ferme*, *prêt*; au *piel* et au *hiphil*, *mettre debout*, *établir*, *préparer*. On a

vu d'autres mots qui, en phénicien, étaient d'un usage commun, et qui se sont conservés chez les Hébreux dans le langage poétique; on peut citer, entre autres, le verbe פעל, *faire*, que les Phéniciens, comme les Arabes, employaient dans le langage ordinaire, et qui, chez les Hébreux, ne se rencontre que dans le style oratoire et dans la poésie. Nous rappellerons, à ce sujet, le passage du *Pœnulus* de Plaute, que nous avons déja cité; ces mots, יפעל את כל אש בן תם לפעל, peuvent être compris par celui qui sait l'hébreu, mais un Hébreu aurait dit: יַעֲשֶׂה אֶת־כָּל־אֲשֶׁר הָיָה (שָׁם) לַעֲשׂוֹת

Il résulte, de tout ce que nous venons de dire, que l'hébreu et le phénicien ne différaient que fort peu l'un de l'autre; les deux langues étaient tellement semblables, que nous pouvons les considérer au fond comme une seule et même langue. S'il y a des mots phéniciens que nous ne pouvons expliquer au moyen de la Bible, et qui ne se retrouvent pas non plus dans les différents dialectes sémitiques, rien ne prouve que ces mots n'aient pas existé chez les Hébreux; car on sait que les livres hébreux que nous possédons encore sont loin de renfermer tous les mots de la langue hébraïque.

Il faut donc rejeter bien loin cette méthode d'interprétation qui, à force d'artifices étymologiques et d'hypothèses insoutenables, aboutit à doter les Phéniciens d'un jargon inintelligible; surtout quand il s'agit d'idées qui s'exprimeraient avec facilité et clarté dans le langage hébreu biblique. Il faut re-

jeter surtout ces phrases et ces constructions si contraires au génie de la langue hébraïque et que l'hébraïsant trouve si intolérablement barbares.

Quant aux observations historiques et archéologiques qu'on pourrait vouloir rattacher à notre inscription, elles ne peuvent avoir, ce nous semble, qu'une importance très-secondaire. L'inscription de Marseille ne nous fournit guère d'éléments nouveaux pour les études historiques, et elle a bien plus besoin elle-même d'éclaircissements, qu'elle n'est en état d'en fournir. Ce monument n'était pas nécessaire pour savoir que les Phéniciens et les Carthaginois offraient des sacrifices et observaient des rites analogues à ceux que nous trouvons chez d'autres peuples de l'antiquité; et si on peut remarquer dans les rites que nous révèle le règlement de Marseille quelques analogies avec les rites des Hébreux, il faut avouer que l'antiquité grecque et romaine nous en fournit bien davantage[1]. Un seul point mérite d'être remarqué : c'est qu'on ne trouve pas de traces, dans notre règlement, de ces rites barbares que la Bible et les auteurs profanes de l'antiquité attribuent au culte phénicien. M. de Saulcy termine son mémoire par une observation qui tendrait à effacer d'un trait de plume tout ce que l'antiquité nous a transmis à cet égard. Ce savant croit que la connaissance de notre rituel « modifiera quelque peu les opinions exagérées que l'on a si

[1] Voy. mes Réflexions sur le culte des anciens Hébreux (dans le tome IV de la Bible de M. Cahen), p. 30 et suiv.

souvent émises sur le compte d'une religion dont on n'a jusqu'ici parlé que sur la foi d'assertions formulées par des écrivains étrangers à la race phénicienne. » Cependant, on comprend facilement que le culte phénicien ait subi des modifications sur le sol étranger et se soit plié aux exigences locales[1]. Les sacrifices d'enfants en l'honneur de Moloch et les autres rites abominables qu'on reproche aux Phéniciens n'auraient pas été tolérés par les Phocéens de Marseille, pas plus que dans aucune autre ville grecque. On rapporte que des étrangers intervinrent quelquefois pour faire abolir le culte inhumain de Moloch jusque dans Carthage même. Déjà Darius, fils d'Hystaspe, enjoignit, dit-on, aux Carthaginois d'abolir les sacrifices humains[2], et, quelque temps après, Gélon, tyran de Syracuse, fit de cette abolition la condition d'un traité de paix avec Carthage[3]. Il ne faut donc pas s'étonner qu'un règlement fait pour une population d'origine phénicienne, qui s'était établie à Marseille et avait obtenu la permission d'y célébrer son culte, ne renferme pas de traces de ces rites mons-

[1] L'existence admise par M. l'abbé Bargès d'une colonie phénicienne indépendante, établie à Marseille avant les Phocéens, est au moins fort problématique, et il est bien plus probable que la population pour laquelle était fait notre règlement se composait de Carthaginois et de Phéniciens qui avaient, à Marseille, des établissements de commerce sous la domination phocéenne.

[2] Voy. Justin, lib. XIX, cap. I.

[3] Voy. Plutarque, *De iis qui sero a numine puniuntur*, c. VI; Montesquieu, *Esprit des lois*, l. X, chap. V. Selon Quinte-Curce (l. IV, c. III), les sacrifices humains continuèrent jusqu'à la ruine de Carthage.

trueux, dont l'existence, sur le territoire phénicien et carthaginois, n'est que trop certaine.

En somme, il nous semble que l'importance du monument de Marseille est tout entière dans les renseignements qu'il nous fournit sur la nature de la langue phénicienne, et, sous ce rapport, il est à lui seul plus instructif que tous les autres monuments phéniciens ensemble qui jusqu'à présent sont parvenus à notre connaissance.

POST-SCRIPTUM.

M. Movers vient de publier la deuxième partie de ses Textes phéniciens, qui, consacrée tout entière à l'inscription de Marseille, porte le titre suivant : *Das Opferwesen der Karthager. Commentar zur Opfertafel von Marseille* (Des sacrifices chez les Carthaginois; commentaire sur le tableau de sacrifices de Marseille). Breslau, 1847, in-8°.

Ce savant mémoire nous est parvenu trop tard pour que nous eussions pu en faire usage dans le cours de notre travail, dont l'impression était presque achevée. Nous nous empressons de rendre hommage à l'érudition, d'ailleurs bien connue, du célèbre auteur des « Phéniciens; » son mémoire renferme une foule de recherches curieuses et de détails instructifs. Mais, pour ce qui concerne l'explication du texte de notre inscription, nous regrettons de ne pouvoir partager sa manière de voir. Nous ne nous sommes guère rencontré avec lui que dans les points sur lesquels tout le monde est à peu près d'accord, et, après avoir lu son travail avec attention, nous ne croyons pas devoir rétracter notre interprétation. Il se peut que l'explication que M. Movers a donnée des lignes 11 et 12 soit plus près de la vérité que la nôtre; mais elle n'en est pas moins fort problématique, et peut-être même la traduction de פר אגנן par *fruit des jardins*, sera-t-elle jugée

moins hardie que celle de M. Movers, qui imagine un mot אגנן (pour אגמן), venant de אגם, et qui croit pouvoir traduire צ)פר אגנן) par *oiseau des marais*. — Pour tout le reste de l'inscription, nous osons croire que nous avons été mieux inspiré que M. Movers, et nous attendons le jugement des hommes spéciaux, qui reconnaîtront peut-être que nous avons réussi quelquefois à former des phrases plus coulantes, plus claires et plus conformes au génie de la langue hébraïque. Dans quelques passages, M. Movers a été induit en erreur par la planche ou par la transcription de M. Judas; ainsi, par exemple, dans la cinquième ligne, il a lu במחצר, au lieu de במחסר, et au commencement de la ligne 15, כל au lieu de בכל. Plusieurs fois aussi il a, à l'exemple de M. Judas, substitué le י au ז en écrivant ישאר au lieu de ז שאר (lig. 3 et 6), et יקצרת au lieu de ז קצרת (lig. 10). La dernière ligne renferme plusieurs fautes de transcription. M. Movers a écrit ולבעל חזבח au lieu de ··ף לבעל זבח et ··אשכ au lieu de ··את כ. En rectifiant ces différentes fautes, l'auteur serait obligé de changer son interprétation dans plusieurs points essentiels.

Nous ne pouvons plus ici suivre M. Movers dans les détails de son mémoire; nous nous bornerons à dire que, à notre avis, le savant auteur s'est exagéré l'importance de l'inscription, en y voyant un décret émané de l'autorité suprême de la république carthaginoise, basé en partie sur les livres religieux, et réglant les prix et certains rites des sacrifices; un de ces décrets que, selon M. Movers, les suffètes de Carthage envoyaient de temps à autre dans toutes les localités où il y avait des temples et des prêtres carthaginois. M. Movers pense (p. 34) que le titre de שפט (suffète), donné aux deux personnages qui figurent en tête du décret, ne peut appartenir qu'aux chefs de la république, ou aux premières autorités d'une ville, et qu'on ne peut pas admettre que les Carthaginois qui se trouvaient à Marseille sous la domination des Grecs, aient eu leurs *suffètes*, ce qui supposerait, en quelque sorte, l'existence d'un État dans l'État. Mais il sem-

ble tout naturel que les Grecs aient laissé aux commerçants carthaginois de leur ville le soin de régler leurs affaires intérieures, et notamment leur culte, et que les Carthaginois aient choisi au milieu d'eux quelques chefs chargés de l'administration et appelés שפטים ou *suffètes*, titre qu'on donnait chez les Hébreux aux *juges* de toutes les localités. (Voy. *Deutéron*. XVI, 18; 2 chron. XIX, 5.)

En somme, nous ne pouvons voir dans l'inscription qu'un simple tarif et rien de plus; elle ne s'occupe que de la fixation des émoluments que les prêtres devaient retirer des divers sacrifices offerts dans le temple de Marseille. La gratification due aux prêtres était payée en argent ou en nature. Pour les holocaustes, dont les prêtres ne pouvaient retirer aucun avantage, on payait, comme gratification, une somme d'argent (dans laquelle M. Movers a vu *le prix* de l'animal); dans les autres sacrifices sanglants, obligatoires ou volontaires, les prêtres recevaient une certaine quantité de viande, qui, pour le veau et le cerf, était du poids de 150 sicles, ou environ cinq livres, et, pour le bœuf, probablement du double[1]. Pour les offrandes d'oiseaux, de fruits, d'huile, etc. qui n'offraient aux prêtres que très-peu d'avantage, on payait, comme pour les holocaustes, une gratification proportionnée en argent. — Les voyageurs phéniciens ou carthaginois qui n'appartenaient pas à la communauté de Marseille, payaient plus que les membres de la communauté.

[1] Selon M. Movers, qui lit à la ligne 5 : מאת וחמשם זז, *cent cinquante zouz*, la *mas'eth* ou *portion d'honneur* (comme il s'exprime), n'aurait été que d'environ une livre 1/4, même pour un taureau, et cette portion aurait été coupée en petits morceaux et ensuite rôtie. Il y a dans tout cela peu de vraisemblance. Il est impossible aussi d'admettre avec M. Movers un substantif בצועת, *morceau*. Les Phéniciens, qui supprimaient presque toujours les *lettres quiescentes*, alors même qu'elles sont radicales, et écrivaient, p. e. בת pour בית, יכן pour יכון, n'ont pu écrire בצועת (de בצע), où le ו ne serait qu'une *mater lectionis*. Cette observation a déjà été opposée par M. Bargès à M. Judas, qui a également admis le mot בצועת.

Telle est l'idée que nous nous sommes formée de l'ensemble de l'inscription, et à laquelle répondent toutes les parties de notre traduction. Si celle-ci est exacte, l'inscription perd beaucoup de l'importance que M. Movers a cru devoir lui attribuer, et qui nous a valu de sa part une foule de renseignements très-précieux pour tous ceux qui s'occupent d'études phéniciennes.

S. M.

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

LETTRE

A M. LE RÉDACTEUR DU JOURNAL ASIATIQUE.

Monsieur,

Dans le paragraphe 94 de son Mémoire sur l'écriture cunéiforme assyrienne, le savant auteur de la découverte de Khorsabad veut bien rappeler que j'ai reconnu le nom de l'Assyrie sous la forme . Le mot *annoncé* qu'emploie M. Botta pourrait faire supposer ou que j'ai emprunté cette opinion à un autre, ou que je me suis borné à citer mon opinion sans reproduire le texte cunéiforme. Veuillez bien me permettre d'entrer dans quelques détails à ce sujet. En mentionnant la belle inscription gravée entre les jambes de l'un des taureaux à face humaine, actuellement au Louvre, j'ai dit (*Revue archéologique*, 1847, p. 504) : « La première ligne pourrait être comprise en partie ; nous obtiendrions : *Glorieux* (est) *Sargon, roi grand, roi* [. . . . .], *roi des rois, roi du pays d'Assour*. Le pays d'Assour, dans l'inscrip-

tion dont je parle, est écrit

dans une autre, il est contracté en .

Puis vient une phrase par laquelle je rends justice à l'excellente idée qu'a eue M. Botta d'assimiler le signe au signe *pays* des inscriptions de la Perse. Je ne puis concevoir comment, dans la formule royale que j'ai rapportée plus haut, on peut chercher le nom de *Ninive?* Il suffit de parcourir la Bible et les auteurs profanes qui ont parlé des puissants rois d'Assyrie pour se convaincre de l'impropriété du titre *roi de Ninive;* d'ailleurs, le nom de cette ville ne saurait, en aucune manière, se trouver dans la première des deux formes que j'ai transcrites. Dans le paragraphe 68, M. Botta dit que jamais il n'a vu le type remplacé par . Par un sentiment de délicatesse que j'apprécie, le savant consul n'a pas cité dans son travail le nom des personnes dont il n'approuve pas les idées; mais je désire que l'on sache que je suis coupable de ce rapprochement, et que je persiste dans ma manière de voir à cet égard. Dans l'inscription *H* de Niebuhr (tabl. XV *a* de Westergaard), on voit à la ligne 7 : , « le pays de Perse et le pays de Médie; » dans la même inscription, ligne 15, figurent encore , et dans l'inscription de Nakchi Roustâm, à la ligne 11, on retrouve . Or, dans la Revue archéologique (1847, p. 505), j'ai identifié le second de ces mots avec le de Khorsabad qui, j'en ai la conviction, est aussi le nom de la Médie. Il en résulte que *égale* et que ces deux caractères représentent le *d*. C'est donc par oubli que M. Botta a pu écrire : « Il m'est impossible de rien dire de probable

au sujet de la valeur de [cuneiform sign], car ce caractère n'a, si je puis m'exprimer ainsi, ni tenants ni aboutissants, puisqu'il ne se substitue à aucun signe connu. »

J'ajoute, monsieur, que si plusieurs noms de lieux se terminent en [cuneiform signs], c'est peut-être qu'il en est pour ces deux lettres comme pour les signes hiéroglyphiques [hieroglyphs], qui, accouplés, représentent le son *i*, tandis qu'un d'entre eux seul [hieroglyph] est un *a*. Le nom assyrien de la Médie pourrait être, dans cette hypothèse, lu *Madia* ou *Madaia*.

Veuillez agréer, monsieur, l'assurance de la haute considération et du dévouement de votre confrère.

Adrien de Longpérier,
Conservateur des antiques du Musée royal.

30 novembre 1847.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 8 OCTOBRE 1847.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu; la rédaction en est adoptée.

Il est donné lecture de deux lettres de M. le ministre de l'Instruction publique : par la première, M. le ministre accorde un nouveau secours de 1,500 francs à la Société; par la seconde, il demande un relevé exact des ressources spéciales et extraordinaires de la Société asiatique. Il est décidé que le bureau s'occupera du soin de fournir à M. le ministre les renseignements qu'il demande.

M. Reinaud lit un nouvel extrait de la préface de sa traduction de la Géographie d'Aboulféda, traitant de Masoudi, d'Istakhri, d'Ibn-Haucal et d'Édrisi.

OUVRAGES PRÉSENTÉS À LA SÉANCE DU 8 OCTOBRE.

Par l'auteur. *Arabie*, par M. Noël Desvergers, avec une carte de l'Arabie, par M. Jomard. Paris, 1847, in-8°. (Cet ouvrage fait partie de l'Univers pittoresque.)

Par l'auteur. *Chrestomathie hindoustani* (*urdû et dakhni*) à l'usage des élèves de l'École des langues orientales vivantes. Paris, 1847, in-8°. (Cet ouvrage est publié par M. Garcin de Tassy.)

Par l'auteur. *Die kaukasischen Glieder des indoeuropäischen Sprachstamms* von Franz Bopp. Berlin, 1847, in-4°. (Tiré des Mémoires de l'Académie des sciences de Berlin.)

Par l'éditeur. *Kochbe Jizschak, Sammlung hebraischer Aufsätze herausgegeben* von Stern. Vienne, 1847, in-12.

Par la rédaction. *Les Tablettes de Paris*, livraisons 10-12. Paris, in-4°.

SÉANCE DU 12 NOVEMBRE 1847.

Il est donné lecture du procès-verbal de la séance dernière; la rédaction en est adoptée.

On lit une lettre de M. le ministre de l'Instruction publique, qui demande un nombre d'exemplaires du Journal asiatique correspondant à la somme de 2,000 francs, montant des secours qu'il a accordés à la Société, et prie la Société de lui indiquer les établissements publics dans les bibliothèques desquels le Journal serait le mieux placé. Le président annonce que soixante-sept exemplaires du Journal ont déjà été envoyés à M. le ministre, accompagnés d'une liste d'établissements ecclésiastiques et laïques que la Société recommande à l'attention de M. le ministre.

On lit une lettre de M. le ministre de la guerre, qui annonce l'envoi des premiers numéros du journal arabe intitulé *Moubascher*, et publié par le Gouvernement, à Alger.

M. Guyon, chirurgien en chef de l'armée d'Afrique, envoie une lettre de M. Daninos, par laquelle ce dernier fait hommage à la Société de quelques exemplaires d'une comédie en arabe, composée par lui.

M. Ant. Rousseau, interprète principal à Alger, envoie un exemplaire du nouveau journal arabe publié à Alger.

Sont proposés et admis comme membres de la Société :

M. Daninos, interprète au tribunal civil d'Alger;

M. Badger, chapelain de la Compagnie des Indes, à Aden;

M. Taillefer, ancien élève de l'École des langues orientales;

M. Antoine Rousseau, interprète principal de l'armée d'Afrique, attaché à S. A. R. M. le duc d'Aumale.

M. Bazin lit une notice sur les travaux littéraires de feu M. Robert Thom.

OUVRAGES PRÉSENTÉS À LA SÉANCE DU 12 NOVEMBRE 1847.

Par l'auteur. *Essai sur l'histoire des Arabes avant l'islamisme, pendant l'époque de Mahomet et jusqu'à la réduction de toutes les tribus sous la loi musulmane*, par M. Caussin de Perceval; vol. I. Paris, 1847, in-8°.

Par l'auteur. *Introduction à l'étude du culte public et des mystères de Mithra en Orient et en Occident*, par M. Lajard. Liv. I-XI, in-fol. Paris, 1847.

Par l'auteur. *Essai sur le mythe des Ribhavas, premier vestige de l'apothéose dans le Véda*, par E. Nève. Paris, 1847, in-8°.

Par M. Garcin de Tassy. *Pengajaran Mesehi* (Catéchisme malai). Paris, 1847, in-12.

Par M. Juynboll. *Orientalia, edentibus* Juynboll, Roorda et Weijers. Vol. II. Amsterdam, 1847, in-8°.

Par M. D. Thom. *The chinese speaker, or extracts from works written in the mandarin language as spoken in Peking*, by Robert Thom. Part. I. Ningpo, 1846, in-8°.

Par le même. *Dialogues on universal salvation*, by David Thom. Londres, 1847, in-8°.

Par M. Ariel. *Dictionnarium latino-gallico-tamulicum* (première partie). Pondichéry, in-8°, 1846.

Par l'auteur. نزاهة المشتاق, comédie composée en arabe par M. Daninos. Alger, in-4°, 1847.

Par l'auteur. *De lexicographiæ sanscritæ principiis*, auctore Stenzler. Breslau, 1847, in-8°.

Nous apprenons que M. Théod. Pavie, qui depuis plusieurs années s'occupe de l'étude des idiomes de l'Inde, anciens et modernes, dérivés du sanscrit, prépare, pour la publication, le texte et la traduction française du poëme hindoui intitulé : श्रिमभागवत् दश्म स्कन्ध (*Çri Bhagavat daçama skandha*),

ou histoire de Krichna, tirée du dixième livre du *Bhâgavata pourâna*, d'après la rédaction de Lâlatch. Ce n'est ni la version *bradjbhakha* de *Tchatourbhoudjmisr*, ni la rédaction plus moderne du *Prem Sagâr*, qui en est le développement, mais bien une rédaction inédite, en dialecte occidental, de cette même histoire de Krichna, d'après un manuscrit de la collection de M. Garcin de Tassy, qui a bien voulu le mettre entre les mains du traducteur, son élève.

Le texte sera accompagné de notes consacrées à l'explication des mots qui, présentant des formes altérées du sanscrit et de l'hindoustani, ne se trouvent pas dans le dictionnaire de Wilson ni dans celui de Shakespear. Ces mêmes expressions seront placées à la fin du volume en forme d'index.

ERRATA.

Cahier de juillet, pag. 7, lig. 10, *au lieu de :* d'origine chrétienne, *lisez :* d'origine assyrienne.

Cahier d'octobre, pag. 352, ligne dernière, *au lieu de :* par M. de Mecque, *lisez :* par M. de Paravey.

FIN DU TOME X.

TABLE DES MATIÈRES

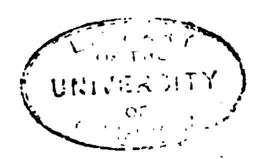
CONTENUES DANS LE TOME X.

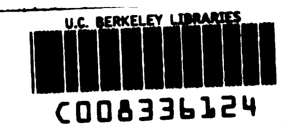
MÉMOIRES ET TRADUCTIONS.

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

BIBLIOGRAPHIE.

NOUVELLES ET MÉLANGES.






115258